REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

552

TOME XXXVIII. — 1er MARS 1862.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME TRENTE-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1862

AP
20
R5
pér. 2
t. 38

17193
c.

TAMARIS

III.

Hyères est une assez jolie ville, grâce à ses beaux hôtels et aux nombreuses villas qui la peuplent et l'entourent. Sa situation n'a rien de remarquable. La colline, trop petite, est trop près, la côte est trop plate et la mer trop loin. Tout l'intérêt pour moi fut d'examiner ses jardins, riches en plantes exotiques d'une belle venue. Les pittospores et les palmiers y sont des arbres véritables. L'ami que je comptais rencontrer était parti (1). J'errai seul aux environs durant quelques jours, et je revins convaincu que, si le climat y était moins brutal qu'aux environs de Toulon, la nature de ceux-ci, pittoresquement parlant, était infiniment plus grandiose et plus belle.

Ce qu'il y avait de plus remarquable à Hyères, c'était précisément la vue des montagnes de Toulon, les deux grands massifs calcaires du *Phare* et du *Coude*, dont les profils sont admirables de hardiesse. Vu de face, c'est-à-dire de la mer, le Pharon n'est qu'une masse grise absolument nue et aride qui, par ses formes molles, ressemble à un gigantesque amas de cendres moutonnées par le vent; mais les lignes du profil exposé à l'est sont splendides. Le Coudon est beau sur toutes ses faces. Peu pressé de rentrer à Toulon, je résolus d'aller voir le pays du haut de cette montagne, qui est en somme la plus intéressante de la contrée. Je retournai donc vers Toulon par la route qui vient de Nice, et que je quittai à La Vallette. Je m'enfonçai seul, à pied, dans la gorge qui sépare le Coudon du Pharon, et je commençai à monter le Coudon par une route de charrettes qui s'arrête au hameau de Turris.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février.

Le terrain de ces collines ne m'offrit aucun intérêt botanique. J'en profitai pour contempler le défilé des blocs de calcaire traînés vers la vallée sur cette route très rapide par les plus forts chevaux et les plus forts mulets que j'aie jamais vus. Ces attelages descendent par convois de cinq, et je rencontrai cinq convois dont je dus me garer, car ces masses roulantes ne peuvent s'arrêter sur place. C'était du reste un beau spectacle que celui de ces monstrueux chars portant des quartiers de montagne. Les roues étaient bandées par des arbres fraîchement coupés, tendus en arcs et passés sous les moyeux. Le calme des chevaux énormes placés dans le brancard, l'ardeur des mulets moins dociles secouant leurs ornemens rouges, les figures et les cris sauvages des conducteurs à pied, le bruit des chaînes qui servent de traits, le grincement des moyeux souvent trop larges pour les parois du chemin encaissé, le bruit sourd des roues descendant et brisant les escaliers de rocher, tout cela présentait un ensemble de vie énergique dans le cadre d'une région âpre et morne. Le travail de l'homme était là en pleine émission de puissance. Les animaux, soignés et nourris comme méritent de l'être des bêtes d'un grand prix, étaient magnifiques, caractérisés comme des études de Géricault, mais d'un type plus noble. A un endroit aplani où l'un de ces convois faisait halte, j'interrogeai les conducteurs. J'appris que les vingt-cinq chars, attelés de cinq chevaux chacun, ne pouvaient être évalués à moins d'un total qui dépassait deux cent mille francs, sans parler du chargement.

Comme la journée s'avançait et que je ne voulais pas perdre mon temps à errer, je cherchai un guide à Turris, qui est situé sur la croupe de la montagne, à l'entrée de la forêt. Un vieux charbonnier qui s'y rendait m'offrit de me conduire : j'acceptai, mais au bout d'un quart d'heure de marche je vis qu'il allait au hasard; il m'avoua qu'il n'était pas du pays même et n'était pas monté là depuis vingt ans.

— Alors, lui dis-je, allez où bon vous semblera; j'en sais aussi long que vous.

Il haussa les épaules sans rien dire et disparut dans le fourré. Évidemment il m'avait déjà égaré, car on m'avait parlé d'un sentier commode à suivre, et il n'y en avait plus trace autour de moi. La forêt n'était plus qu'un taillis de petits arbres bossus et malheureux; mais ils masquaient partout la vue, et, tout en gravissant la pente, je cherchais une clairière pour m'orienter.

Au bout d'une heure de marche, je me trouvai auprès d'une tête blanche que je crus devoir être celle du mont. Je gagnai le pied de sa paroi verticale; mais là je vis que c'était un simple contre-fort de la cime réelle, et que j'avais une clairière à traverser pour at-

teindre celle-ci. La clairière franchie, la cime n'était qu'un autre contre-fort. Cette longue terrasse lisse et montant en ligne douce vers la brisure de la montagne, cette surface blanche et plane que j'avais vue d'Hyères et de Tamaris, et que du pied même du Coudon on croit voir encore, offrait une suite de créneaux assez réguliers séparés par des vallons. J'en traversai ainsi une demi-douzaine, tous plus jolis l'un que l'autre et semés de massifs très frais percés de roches bien pures, et tapissés tantôt d'un beau gazon, tantôt de grandes plaques de sable fin piétinées par les loups, qui vivent là fort tranquilles, à une lieue à vol d'oiseau au-dessus du grand mouvement et du grand bruit de la ville et de la rade de Toulon.

J'avais laissé loin derrière moi les dernières huttes des charbonniers de la forêt; j'étais en plein désert par une soirée magnifique. Ma vue était complétement enfermée par les créneaux successifs de la montagne; mais, abrité de tous les vents, je respirais un air souple et délicieux. Ma tristesse s'en allait. Les plantes des régions élevées se montraient et commençaient à m'intéresser; enfin la sensation de la solitude absolue exerçait sa magie sur mon imagination, quand j'entendis une voix forte qui semblait déclamer avec emphase dans le silence profond de ce sanctuaire.

Je marchai dans la direction de la voix, et vis mon vieux charbonnier qui courait les bras étendus vers la cime, parlant haut, gesticulant et comme en proie à une sorte de vertige. Je l'observai et me convainquis bientôt qu'il était un de ces sorciers de campagne qui croient à leurs conjurations. Je me rappelai que, dans le pays, la race des charbonniers et des autres ouvriers forestiers de montagne passe pour très exaltée. On m'avait assuré que beaucoup d'entre eux devenaient fous, ou tombaient dans une mélancolie noire qui les conduisait au suicide. C'est qu'en effet l'austérité des montagnes de Provence semble un milieu impossible pour cette race éminemment matérialiste et portée à l'activité de la vie pratique. Le Provençal est poète à la manière des Italiens : tout est image pour lui, et son langage figuré, orné de comparaisons et de métaphores, prouve qu'il ne subit pas la contemplation à l'état de rêverie; il a besoin de réagir contre la nature, et quand elle réagit sur lui, il doit en être écrasé.

Mon sorcier était, à coup sûr, à moitié fou; mais il n'agissait pourtant pas au hasard. Il se baissait et se relevait, s'arrêtait et parlait avec une idée suivie, peut-être selon un rite prescrit. Il interrogeait attentivement les pistes nombreuses des animaux sauvages, et je le soupçonnai même d'être un peu lycanthrope. Je le perdis de vue, et gagnai enfin avec quelque fatigue le sommet à angle presque droit de la montagne. C'est après tout une prome-

nade qui n'est pas exorbitante, d'autant plus qu'on peut la faire en grande partie à dos de quadrupède, et je la conseille à tous les amans de la nature pittoresque. La grande masse, brusquement coupée, ne plonge pas dans la mer : une vaste plaine et des falaises l'en séparent; mais elle est assez élevée pour dominer toutes les hauteurs environnantes et pour que la vue embrasse tout le littoral de Marseille jusqu'à Nice. Les Alpes montrent leurs cimes neigeuses à l'horizon est, et on y distingue à l'œil nu les fortes brisures du col de Tende.

Mais ce n'est pas l'étendue qui fait, selon moi, la beauté d'un tableau, c'est la composition, et celui-ci est un des mieux composés que j'aie vu. Ces rives austères, hardiment festonnées de la région toulonnaise, ne paraissent pas de petits accidens en face de la mer incommensurable, car ces festons sont des golfes et des rades d'une étendue majestueuse et d'une grâce de contours parfaite. Leur grâce a cela de particulier qu'elle n'est jamais empreinte de mollesse; partout des falaises puissantes font ressortir les plages adoucies, et partout le dessin trouve le moyen d'être imprévu en restant logique.

Il était huit heures du soir. Le soleil couchant abreuvait de ses splendeurs la mer et le continent. Quand j'eus savouré ce spectacle, je me retournai pour voir l'aride Provence dans l'intérieur des terres. Je ne vis par là que chaînes dénudées se perdant à l'horizon en lignes sombres, quelques-unes si droites qu'on les eût prises pour des murailles sans fin. Ce sont ces hauteurs stériles, complétement inhabitées sur une étendue de dix à douze lieues, que dans le pays on appelle proprement le désert. Entre ces désolantes masses et moi, les reflets du couchant s'éteignaient rapidement sur de larges abîmes de verdure coupés de collines fertiles et d'accidens calcaires fort étranges, sur des cirques de monticules coniques portant ou semblant porter un ou plusieurs cônes plus élevés au centre, mais tout cela sur une grande échelle, reposant sur des plateaux très vastes, et renfermant des lits de torrens, des gouffres, des vallons profondément creusés, et des cultures ondoyantes ou des abîmes impénétrables. Il n'y a pas de grandes élévations en Provence : le Coudon lui-même n'est qu'une montagne de troisième ordre; mais le dessin de ces aspérités est toujours fier et large. Le laid même, car il y a de très laides régions, n'a rien d'étroit et de mesquin.

Je jetais un dernier regard sur le panorama maritime, quand je me rappelai que de Tamaris Mme d'Elmeval regardait tous les soirs au coucher du soleil la cime où je me trouvais. Je l'avais regardée avec elle une fois justement à l'heure où le pic recevait le reflet rose vif du couchant. Nous l'avions vu devenir couleur d'ambre, puis d'un lilas pur, et enfin d'un gris de perle satiné à mesure que le

soleil descendait derrière nous dans la mer. La colline Caire, avec son bois de pins et de liéges noirâtres, servait de repoussoir à cette illumination chatoyante.

L'idée me vint naturellement qu'à ce moment même la marquise consultait le temps pour sa promenade du lendemain, en regardant si le sommet du Coudon était clair, et comme j'étais dans des flots de lumière pure, si par hasard elle se servait de la longue vue, elle pouvait distinguer un imperceptible point noir sur les masses blanches de la cime. Je me trompais, la distance est trop grande, et, malgré d'excellens yeux, je ne discernais pas même la microscopique colline de Tamaris au bord de la mer. Il est vrai qu'elle était noyée dans l'ombre du cap Sicier. Je me servis de la lunette portative que je m'étais procurée, et je crus reconnaître la bastide comme un point pâle dans la verdure des pins; cela était flottant comme un rêve, et toute ma tristesse revint. Je me répétais ce sot et amer proverbe : « Loin des yeux, loin du cœur! » Cela pouvait être vrai pour elle; pour moi, cet éloignement, cette impossibilité de communiquer avec elle à travers l'espace irritaient ma douleur.

Comme la nuit approchait et que la lune était déjà levée, je résolus d'attendre qu'elle fût assez haut sur l'horizon pour m'éclairer un peu. L'air devenait très froid. Je descendis de la dernière cime et me mis à l'abri du vent au bord du précipice, dont la brisure est admirable. Au bout d'un quart d'heure, je me levais pour partir, lorsque je me vis reflété par une lueur étrange et tout à fait mystérieuse. Je remontai à la cime et vis mon vieux sorcier livré à une conjuration capitale. Il avait allumé un feu d'herbes sèches sur l'extrême pointe du rocher, et à mesure que la cendre se formait, il en ramassait le plus fin dans un sachet de toile. Il avait coupé du thym, du romarin et de la santoline, dont il avait fait trois paquets séparés. Il prenait dans chaque paquet pour obtenir la cendre des trois plantes brûlées ensemble. Après cette opération, accompagnée de gestes et de paroles que j'observais avec curiosité, il fit trois bottes des mêmes plantes fraîches qu'il lia de cordons noirs, jaunes et rouges; il chargea le tout sur ses épaules et s'éloigna rapidement sans paraître m'avoir vu, bien que je fusse très près de lui.

Cet homme avait une tête caractérisée. En se livrant à son acte cabalistique, il avait ôté le haillon qui lui servait de bonnet. Quelques mèches de cheveux encore noirs voltigeaient sur son crâne dégarni, très élevé et très étroit. Sa figure pâle, maculée d'un noir de charbon indélébile, était assez régulière et assez distinguée. Ses yeux saillans et brillans avaient une expression de terreur, comme s'il eût craint sérieusement de voir apparaître les esprits évoqués, ou comme s'il eût cru les voir en effet. Il n'était vêtu que d'une chemise et d'un pantalon de toile dont le ton sale et blafard lui

donnait à lui-même quelque chose d'un spectre enfumé. Il fit le signe de la croix sur le feu avant de le quitter, jugeant peut-être que cela suffisait pour l'éteindre. Je ne crus pas devoir négliger d'étouffer sous mes pieds un reste de braise qui eût pu porter l'incendie dans la forêt.

Je franchis sans difficulté les clairières situées entre les créneaux de la montagne. Le passage de ces mêmes créneaux était plus pénible, toute trace de sentier disparaissait sur le roc nu et sur les pentes de pierres brisées où rien n'arrêtait le pied; mais cette solitude tour à tour aride et boisée, ces gazons où les veines de sable entraîné par les pluies dessinaient de folles allées sans but, ces massifs d'arbrisseaux à feuilles luisantes qui scintillaient dans l'ombre, ces grandes cimes de pierre blanchies par l'air salin et que la lune blanchissait encore, pouvaient faire l'illusion d'un jardin de fées planté dans un lieu inaccessible et illuminé par des pics de neige.

Le froid devenait très vif; je pris le pas gymnastique pour me réchauffer, et pour la troisième fois je rencontrai mon sorcier, qui, au lieu de se diriger vers Turris, prenait un sentier abrupt pour descendre dans la vallée. Comme le passage me paraissait périlleux sur ce flanc encore très peu incliné du Coudon, je lui demandai s'il le connaissait assez pour s'y risquer au clair de lune; il me répondit d'un ton préoccupé: — Bah! bah! les loups connaissent tous les chemins.

— Vous avez donc la prétention d'être loup?

Il s'arrêta, et, comme s'il fût sorti d'un rêve : — Est-ce vous, dit-il, qui étiez là-haut quand j'ai allumé un feu?

— Oui, c'était moi. Pourquoi ne m'avez-vous point parlé?

— Je n'osais pas.

— Vous me preniez pour le diable?

— Non, mais le diable s'habille comme il veut. Vous ne vous êtes donc pas perdu dans la forêt?

— Non, le diable m'a servi de guide.

— Le diable!... il n'en faut point plaisanter!

— Non, il faut l'appeler respectueusement, faire du feu sur les montagnes, cueillir des herbes poussées dans certains endroits, car celles qui viennent en plaine, quoique toutes pareilles, n'ont pas la même vertu : il faut en brûler, ramasser les cendres, dire des paroles, faire trois paquets...

— Vous m'avez vu, et vous vous figurez un tas de choses!... Vous n'êtes pas aussi savant que vous voulez bien le dire.

— Je suis plus savant que toi, lui répondis-je avec aplomb, et je lui débitai en latin quelques préceptes de la cabale des bergers, que j'avais apprise autrefois dans mes montagnes. Il me regardait avec

stupeur et méfiance; il ne comprenait rien à ma traduction latine, mais certaines formules prétendues arabes ou juives, et qui, sans être réellement d'aucune langue, sont communes à presque tous les sorciers de campagne, le frappaient de respect.

— Où allez-vous? demanda-t-il.

— C'est à toi de me répondre, lui dis-je d'un ton emphatique; où vas-tu?

— A un endroit que tu ne connais pas, répondit-il avec un accent craintif malgré le tutoiement qu'il se croyait forcé d'adopter.

— Je connais tous les endroits, repris-je, curieux de pénétrer le mystère de ses pratiques.

— Comment s'appelle, dit-il, la maison qui est *de travers*, entre La Seyne et Tamaris?

— La bastide Roque.

— Combien y a-t-il d'ici?

— Par terre, sept lieues.

— Et qu'est-ce qui demeure dans la bastide Roque?

— Une belle fille.

— Qu'est-ce qu'elle demande?

Ici je fus embarrassé, car la surprise des questions à moi adressées égalait la surprise produite par mes réponses. Après un instant d'hésitation, je repris : — La belle fille demande un philtre pour être aimée.

— Qui doit le boire?

— Un officier de marine.

— Qui s'appelle?...

— Tu le sais, toi, comment il s'appelle?

— Oui. Son nom commence par *la*.

— Et finit par *de*.

— Et le milieu fait...

— *Flora;* y sommes-nous?

— Elle vous a donc consulté aussi, la fille?

— Non; mais je sais.

— Vous mentez; elle vous a envoyé aussi pour cueillir et consacrer!... Où sont vos herbes? et vos cendres?

— Là! lui dis-je en lui montrant mon front avec une forfanterie bouffonne qu'il prit au sérieux.

— Alors, reprit-il triste et mécontent, je n'ai rien à faire; je peux m'aller coucher!

— C'est le cas de dire que je t'ai coupé l'herbe sous le pied, n'est-ce pas?

— Ça m'est égal, répondit-il avec dédain, je suis payé; mais si les bourgeois s'en mêlent à présent!...

Et il descendit le sentier avec l'agilité d'un chat, grommelant aussi longtemps que je pus l'entendre.

J'allai passer la nuit à Turris, songeant à cette bizarre rencontre, à l'imprudente superstition de cette métisse qu'on accusait de sorcellerie et qui donnait prise aux persécutions par ses folles croyances. Je songeais surtout à ce La Florade dont je fuyais la présence, et dont le nom me poursuivait jusque dans les lieux où je croyais pouvoir être seul avec les loups. Je comptais retourner voir lever le soleil de la cime du Coudon, afin de posséder dans mon souvenir ce grand spectacle d'un immense et magnifique pays éclairé dans les deux sens opposés; mais le vent d'est s'éleva durant la nuit, et, bien que le hameau fût un peu préservé de sa rage par la cime crénelée de la montagne, des tourbillons refoulés vers le nord arrivaient dans l'échancrure de la croupe avec des hurlemens et des chocs formidables. Je m'étais casé dans une vieille maison occupée par des gens propres et hospitaliers. Le chef de famille était contre-maître dans une verrerie située auprès des sablières, à la porte du hameau. La tempête et l'excitation de la marche m'empêchèrent de dormir. J'ai pu étudier, durant ce printemps-là, l'accent et l'intonation des vents de la Provence. Le mistral, qui vient de la vallée du Rhône et qui passe à travers les montagnes, a l'haleine courte, le cri entrecoupé de hoquets qui arrivent comme des décharges d'artillerie. Le vent d'est, qui passe au pied des Alpes de Nice et rase la mer, apporte au contraire sur le littoral de Provence des aspirations d'une longueur démesurée, des sanglots d'une douleur inénarrable.

Je songeais malgré moi à la villa Tamaris, exposée par le prolongement de la presqu'île à cette fureur des rafales. Je songeais surtout à l'austère veillée de la marquise, seule dans sa chambre, étiquetant des plantes ou repassant ses auteurs pour la leçon du lendemain à son fils, maintenant endormi sous ses yeux. — Mais était-elle toujours seule, la sainte et digne femme? Le petit salon du rez-de-chaussée n'était-il pas déjà envahi par les amis nouveaux? La Florade n'était-il pas là, avec Pasquali ou quelque autre, pendant qu'au sommet du Coudon brûlait peut-être encore un peu de cette flamme magique destinée à raviver celle de son amour pour la pauvre Nama?

Le lendemain, quand je me levai, le Coudon avait disparu, le hameau était dans un nuage. La pluie ruisselait en torrens fantasques sur les pentes de la montagne. Les pluies de cette région sont insensées, sans intervalle d'un instant. Personne ne sort. Les Provençaux aspirent continuellement à ce rare bienfait, qui les consterne par son abondance quand il arrive.

Il n'y avait aucun moyen de transport pour retourner à Toulon.

Je restai là, enfermé durant trois jours et trois nuits dans une maison pauvre et sombre, livré à un grand ennui, faute de livres et d'occupation forcée. J'en profitai pour causer beaucoup avec ma raison et avec ma conscience. La nature est bonne et maternelle, mais la locomotion solitaire nous exalte, et ces arrêts forcés dans le hameau de Turris me rendirent la gouverne de mon être moral et intellectuel.

On sut vite que j'étais médecin, car je soignai les malades de la maison, et le troisième jour, sitôt que la pluie s'arrêta un peu, je vis accourir tout le village. Je n'attendis pas que le ciel fût éclairci; le baron devait arriver le soir même. Je louai un cheval, j'empruntai un manteau, et je courus à Toulon m'assurer d'une voiture fermée pour conduire mon vieux ami à Tamaris par la route qui longe la rade de La Seyne; la houle lui eût rendu le trajet par mer trop pénible.

Le baron, aussitôt qu'il m'eut serré dans ses bras, me regarda attentivement. — Qu'as-tu? me dit-il. Tu es malade?

— Nullement, mon ami.

— Mais si! Tu es très changé. D'où sors-tu?

— Je viens de passer trois nuits dans un mauvais gite et de faire quatre lieues sur un mauvais cheval, par un très mauvais temps; voilà tout.

Il dut se contenter de ma réponse; mais je vis que durant tout le trajet il m'examinait avec une sollicitude insolite. Il faut croire que ma figure était effectivement très altérée. Je le conduisis jusqu'à la porte de la marquise, et, ne voulant point gêner leurs premiers épanchemens, je courus à la maison Caire pour faire allumer les cheminées et préparer les lits; mais Mme d'Elmeval avait pensé à tout: elle était venue dix fois dans le jour malgré le mauvais temps. Les appartemens étaient propres et bien chauffés. Ma chambre, dont je ne m'étais pas occupé le moins du monde, comptant ne passer là qu'un ou deux jours, était arrangée avec autant de soin que celle du baron. Une cuisinière et un domestique avaient été engagés. Le dîner était prêt, le baron n'avait plus qu'à mettre ses pantoufles pour être chez lui. De grands rameaux de bruyère blanche et de tamaris exotique embaumaient le salon. Je retournai à la villa Tamaris pour prendre le baron, qui avait faim, et qui, ne voulant pas se séparer si tôt de la marquise, l'avait décidée à venir dîner chez lui avec Paul.

Les trois bastides Tamaris, Caire et Pasquali se touchaient par leurs enclos, et quand je dis enclos, c'est faute d'un mot pour désigner ces terrains, qui ne sont ni parcs ni jardins, et qu'aucune clôture ne sépare. En cinq minutes, nous pouvions communiquer les

uns avec les autres. Quelle heureuse vie, si le souvenir de La Florade ne m'en eût fait redouter la durée!

Je croyais un peu rêver en dînant avec la marquise et le baron, dans une salle chaude et bien éclairée, au sortir de ce triste gîte de Turris, où j'avais fait de si durs retours sur moi-même; mais je m'étais préparé au péril, et je ne pouvais plus oublier qu'il fallait fuir. Ni la marquise ni le baron n'étaient préparés à ma résolution, et j'étais en tiers dans tous leurs projets de doux voisinage et de promenades. Je ne crus pas devoir les détromper encore. Je comptais inventer une lettre de mes parens et partir sans annoncer que je ne reviendrais pas.

La marquise remarqua aussi que j'avais l'air souffrant : elle m'interrogea plusieurs fois avec intérêt, et il me sembla qu'elle aussi était changée. Sa figure et ses manières n'étaient plus aussi confiantes, ou bien quelque chose avait altéré son calme élyséen. Il n'y paraissait pas avec le baron, pour qui elle était d'une touchante coquetterie de cœur; mais avec moi elle n'était plus la même. Plus affectueuse peut-être, elle me semblait avoir moins d'abandon. Il y avait comme un secret entre elle et moi. Il me vint des frissons en dînant, et après le dîner je sentis un grand mal de tête; cependant je n'en parlai pas. Je voulus attendre le moment où elle se retirerait, afin de la reconduire, de tenir le parapluie, s'il pleuvait encore, ou de porter Paul, si les bras manquaient. J'étais complétement détaché de toute espérance et me croyais débarrassé de tout vain désir; mais je sentais bien que je l'aimais toujours autant, cette femme parfaite, et que lui épargner une souffrance, une inquiétude, une fatigue quelconque, serait toujours un besoin et une satisfaction pour mon âme.

Quand je l'eus ramenée chez elle et que j'eus confié le baron aux soins de Gaspard, son fidèle valet de chambre, je m'aperçus de la fièvre qui faisait claquer mes dents, et je tombai sur mon lit comme une pierre tombe de la falaise dans la mer. Je fus malade. J'avais pris une fluxion de poitrine au Coudon ou à Turris. Je ne pus recouvrer mes esprits qu'au bout de huit jours, et je me sentis alors trop faible pour sortir de mon lit; mais je me vis admirablement soigné : le baron ne me quittait presque pas; la marquise et Pasquali venaient tous les jours et restaient plusieurs heures. La Florade venait aussi souvent que le lui permettait son service. Un excellent médecin, le docteur A..., de Toulon, m'avait traité parfaitement. M. Aubanel, sa femme et sa belle-sœur, deux femmes charmantes et pleines de bonté, s'étaient aussi intéressés à moi. Les serviteurs étaient bons et dévoués. Le vieux Gaspard, qui m'aimait comme un fils pour avoir sauvé son maître, pleurait de joie

en me voyant sauvé. Je n'aurais pas été mieux choyé dans ma propre famille.

Comme après des insomnies agitées dont je ne m'étais pas rendu compte j'éprouvais un grand besoin de sommeil, on se tenait dans une pièce voisine dont on avait fait une espèce de parloir, et quand je commençai à observer et à comprendre, je vis avec attendrissement que la marquise apportait là son ouvrage, ses livres, son enfant, et qu'une grande partie de la journée m'était consacrée de moitié avec le baron. Elle lui faisait la lecture; lui ensuite donnait à Paul de bonnes et sérieuses leçons. Le baron était grand latiniste, très érudit, très patient et très clair dans son enseignement. Il avait fait lui-même l'éducation d'un neveu charmant qu'il avait eu la douleur de perdre. Il prétendait, sinon faire celle de Paul, du moins la commencer et la continuer autant que les circonstances le permettraient. Cela venait très à propos, car j'avais échoué dans mes tentatives pour amener là un précepteur digne de sa tâche. Cependant ni les lectures ni les leçons n'empêchaient qu'à chaque instant on n'entrât dans ma chambre. Chacun tour à tour venait me faire boire ou s'assurer de l'égalité de température autour de moi. Le gentil Paul réclamait souvent l'office de garde-malade, car il n'avait pas encore une grande soif d'études classiques.

Quand je fus en état de causer, chacun vint passer une heure avec moi. Pasquali tenait plus longtemps la place dans la journée, disant aux autres qu'ils eussent à travailler sans s'inquiéter de lui, qui n'avait rien à faire. L'excellent homme, en me sacrifiant sa pipe et son batelet, faisait pourtant une grande chose. Enfin je pus me lever et vivre un peu au salon avec ces généreux amis. Il m'était prescrit et je sentais bien devoir me prescrire à moi-même de ne pas m'exposer à l'air extérieur avant une semaine encore : le temps passant du mistral au vent d'est et réciproquement avec opiniâtreté, la chaleur du printemps ne se faisait pas. J'étais très calme, soit que la maladie m'eût beaucoup affaibli, soit que le sacrifice de ma passion fût accompli sérieusement; je voyais la marquise sans trouble pénible et je lui parlais sans effort. J'avais pourtant lieu de m'étonner de ce que, par le menu, on m'avait appris.

Durant ces trois semaines qui venaient de s'écouler, Mlle Roque avait fréquenté assez régulièrement la marquise. La Florade ne s'était pas présenté chez cette dernière; mais on s'était rencontré chez Pasquali d'abord, chez le baron ensuite, car le lieutenant étant venu me voir durant la période la plus grave de ma maladie, mon vieux ami l'avait accueilli paternellement et engagé à revenir le plus possible. La Florade plaisait au baron : à qui ne plaisait-il pas? Il savait mettre tout son cœur sur sa figure et dans sa parole. On m'expliquait tout cela du ton le plus naturel; mais il y avait quel-

que chose qu'on ne disait pas et que je n'osais pas demander : c'était le résultat de la conférence entre la marquise et La Florade par rapport à Mlle Roque. A quoi s'était-on arrêté? Quelles relations existaient maintenant entre ces trois personnages? Je me décidai enfin, tout en affectant plus de désintéressement que je n'en éprouvais, à interroger le baron.

— J'ai à te confier, répondit-il, un secret qui te concerne indirectement. Mlle Roque n'est Mlle Roque que sur les registres de l'état civil de Marseille, où elle est née avant que sa mère eût jamais vu M. Roque. Comme elle est bien et dûment reconnue, il n'y a pas à y revenir; mais son véritable père pourrait bien être celui de ton ami La Florade.

— Quelle histoire est-ce là? m'écriai-je; La Florade serait le frère de Nama?

— Histoire ou roman, reprit le baron, La Florade paraît convaincu du fait.

— Mais où a-t-il pêché ce renseignement inattendu?

— Il assure qu'un vieux ami de sa famille, averti de ses visites à la bastide Roque, lui a dit ce que je te rapporte. Une des femmes du commerçant asiatique établi pendant deux ans à Marseille avait eu des relations avec le père de La Florade, capitaine marchand au long cours. Une autre femme, ou la même femme, voyant qu'en France elle était libre de par la loi, s'est enfuie avec Roque. Il y a donc présomption, et dans le doute abstiens-toi, dit le proverbe. Voilà ce que ton ami le lieutenant a répondu à la marquise, lorsqu'elle a tâché de l'amener à épouser sa protégée, et il lui a démontré qu'il était urgent de détruire en elle, par la crainte d'un inceste, une passion qui n'était et ne pouvait jamais être partagée.

— Ainsi La Florade, auteur de cette fabuleuse aventure, vous en a faits les éditeurs responsables auprès de Mlle Roque?

— Ah ça! reprit le baron étonné, tu le crois donc capable d'avoir inventé cette histoire pour les besoins de sa cause?

Je l'en croyais fort capable, mais je me méfiai de ma méfiance. Je craignis d'être influencé à mon insu par l'ancienne jalousie et de retirer à La Florade l'estime de la marquise et du baron, qu'après tout il méritait peut-être encore. Je réfléchis un instant, et je conclus tout haut à la possibilité, sinon à la probabilité du fait; mais je ne pus me défendre d'exprimer quelque étonnement sur la facilité avec laquelle on s'était prêté à donner pour certaine à Mlle Roque une simple éventualité. Le motif était bon assurément; néanmoins avait-on le droit de jouer ainsi en quelque sorte avec la certitude dans une chose aussi grave qu'une histoire de famille?

— Mon cher enfant, répondit le baron, tu dis là ce que disait la marquise. Elle a même beaucoup hésité à se laisser persuader; mais,

Pasquali aidant, j'ai cru devoir appuyer le raisonnement de La Florade. Je regarde Mlle Roque comme un enfant qu'il faut sauver, et tu sais qu'avec les enfans on ne se gêne pas beaucoup pour arranger la vérité. Si tu avais à arracher une dent au petit Paul, tu lui promettrais de ne pas le faire souffrir?

— Non, je lui persuaderais d'avoir un peu de courage, et je crois que Mme d'Elmeval eût pu faire l'éducation morale de Nama.

— Elle la fera, sois tranquille; mais il fallait aller au plus pressé et l'empêcher de mourir.

— En était-elle là?

— Le médecin était inquiet de cette maladie sans nom qui ne la maigrissait pas et qui avait son siége dans le cerveau. Quand elle sera guérie et forte, si elle le devient, il sera temps de la détromper. La marquise s'est laissé attendrir par la pitié que cette fille lui inspire, et, grâce à la complaisante crédulité de Nama, elle a pu se dispenser de l'espèce de mensonge qui lui coûtait tant. A peine lui a-t-on eu dit que sa mère était *veuve* de La Florade père avant de connaître M. Roque, qu'elle a tout accepté sans questions et presque sans étonnement. Je vois pourquoi, a-t-elle dit, La Florade est venu me voir aussitôt la mort de M. Roque, et pourquoi tout de suite j'ai senti que je l'aimais.

— Allah est grand, répondis-je, et La Florade est son prophète! Tout est pour le mieux, puisque vous êtes tous contens, même la crédule Nama.

— La crédule Nama est enchantée. On s'attendait à une grande émotion de sa part : eh bien! il n'y a eu chez elle qu'un grand sentiment de joie. Cette fille est si calme et, disons-le à sa louange, si naturellement chaste, qu'elle n'a senti aucune terreur, aucun remords de mélodrame. « Je suis bien heureuse! a-t-elle dit; je pourrai l'aimer toujours, et je ne croirai plus à présent qu'il ne peut pas m'aimer. Je le verrai quand il pourra venir, et quand il ne le pourra pas, je ne serai ni inquiète ni fâchée. Je quitterai la bastide Roque quand il voudra, j'irai où il me dira d'aller, j'épouserai celui qu'il me commandera d'aimer. Il est mon chef et mon maître, et j'en remercie Dieu. » — Ils se sont donc revus chez moi et se sont fraternellement embrassés sous nos yeux. Mlle Roque quitte son affreuse maison; elle va demeurer à Tamaris avec la marquise, qui se charge de son présent et de son avenir.

— Dès lors, répondis-je, je retire mes objections, habitué que je suis à croire que vous ne pouvez pas vous tromper. — Et je parlai d'autre chose.

Je songeais toujours à m'en aller, non plus pour fuir un danger que je regardais comme surmonté, mais pour revoir ma famille,

dont j'étais séparé depuis deux ans, et pour entrer dans l'humble carrière à laquelle je me destinais. Je voyais le baron parfaitement guéri, et même beaucoup plus fort que moi pour le moment. Je lui parlai de mon prochain départ.

— Ton prochain départ n'aura pas lieu avant un mois, répondit-il. S'il fait froid ici en avril, c'est bien pis en Auvergne. Tes parens, qui ont su ta maladie en même temps que ta guérison, m'écrivent de te garder le plus possible. Ils sont encore en pleine neige, mais ils se portent bien; ils n'ont plus de sujet d'inquiétude : l'héritage de Roque, que tu as liquidé, leur permet d'attendre les fruits de ton travail et ton entier rétablissement.

Je dus me soumettre, et l'apaisement du mistral me permit enfin de sortir. Il me tardait de reprendre mes forces et de ne plus retenir le baron, qui s'obstinait à ne pas me laisser seul. Je montai lentement la petite colline, appuyé sur le noble vieillard que tant de fois j'avais soutenu et porté dans mes bras, et je revis Mme d'Elmeval dans sa bastide de Tamaris. Je la voyais mieux là que partout ailleurs. Quelque naturelle qu'elle soit, une femme d'un caractère sérieux est toujours plus elle-même quand elle est chez elle, au milieu de ses occupations intimes. Il me sembla que je la retrouvais après une séparation, et qu'elle reprenait avec moi tout l'abandon de ses manières, toute la confiance de son cœur. Je ne me permis aucune question sur ce qui s'était passé au sujet de Mlle Roque. Je la vis très calme et très heureuse auprès de la marquise. J'appris qu'on allait démolir la bastide Roque, racheter la part de terrain que j'avais vendue, et chercher sur cet emplacement un site agréable pour bâtir une nouvelle habitation. Le baron et la marquise se cotisaient à l'insu de Nama, et sans souffrir qu'elle vendît un seul de ses étranges et précieux joyaux, pour lui créer une retraite saine et riante dans sa propriété reconstituée.

— Je ne suis pas étonné de ce que vous faites là, dis-je à Mme d'Elmeval; ce que j'admire, c'est la délicatesse que vous mettez à tromper cette pauvre ignorante sur ses véritables ressources, pour ne pas l'humilier.

— J'aime à croire, répondit-elle, que Nama ne serait pas humiliée d'être aimée. Elle est si près des idées de l'âge d'or que je n'agis pas avec elle comme avec une autre; mais elle pleurerait peut-être sa vieille bastide, et nous ne voulons pas la consulter. Nous n'avons pas pu lui persuader que M. Roque n'était pas son père, et même nous n'avons guère insisté là-dessus en voyant qu'elle faisait tout à fait fausse route et supposait La Florade fils de M. Roque. Comment cela s'arrange dans sa cervelle, nous l'ignorons et nous ne voulons pas trop le savoir, dans la crainte de l'éclairer,... car au fond M. La Florade s'est moqué de nous, n'est-ce pas?

— Mais... je n'en sais absolument rien, répondis-je.

— Moi, je le crois. N'importe; Nama est guérie. Il s'agissait de la sauver, et j'ai consenti à être dupe.

Je ne sais pourquoi le baron, avec qui je reprenais peu à peu mes douces causeries de la veillée, me dit tout à coup ce soir-là :

— Est-ce que je ne t'ai jamais raconté l'histoire de la marquise?

— Jamais, lui répondis-je. Vous m'aviez dit plusieurs fois, en me la citant comme la plus parfaite parmi les femmes que vous estimiez beaucoup, qu'elle était fort à plaindre et armée d'un grand courage. Son mari vivait alors. En Italie, vous avez appris qu'elle était veuve, et vous avez dit : « Ma foi, je ne le regrette pas pour elle. » Depuis, nous n'avons rien dit qui portât sur son passé. Je ne me serais pas permis la moindre curiosité, et même en ce moment je ne voudrais pas être initié sans sa permission...

— J'ai la permission, reprit le baron. Son histoire tient en peu de mots, la voici :

« Elle avait déjà vingt ans quand elle s'est mariée. Jusque-là, elle n'avait pas voulu songer à quitter son père, le général de T..., toujours malade et souffrant de violentes douleurs par suite de ses blessures. Sa mère ne valait rien, et quand je dis rien, tu sais que c'est beaucoup dire. Je ne suis pas intolérant, et, tout vieux garçon que je suis, je plains beaucoup la situation faite aux femmes du monde par l'immorale hypocrisie des temps où j'ai vécu. Celle dont je te parle rendait sa fille si malheureuse que le mariage s'offrit à elle comme un refuge.

« C'est là une mauvaise position pour faire un très bon choix. On est moins difficile qu'on ne le serait, si on était moins pressé d'en finir. Parmi les gens dont sa mère s'entourait, elle avisa le plus âgé, le marquis d'Elmeval, un homme charmant d'esprit et de manières, qui avait fait beaucoup de folies, mais qui était devenu hypocrite et ambitieux avec les ans et les circonstances, et qui, épris d'elle assurément, la sachant riche et la voyant vertueuse, sut lui persuader qu'il était le meilleur et le plus corrigé des hommes. Habituée à soigner un vieillard, la pauvre Yvonne ne s'effraya pas de l'idée que son mari serait aussi un vieillard avant qu'elle eût fini d'être jeune. Elle trouvait dans l'entourage de sa mère les jeunes gens insupportables de sottise et de nullité, et elle avait raison. Elle crut trouver du sérieux dans l'aimable causerie du marquis. Il eut à son service toutes les belles et bonnes idées dont elle s'était nourrie avec son père, qui était un homme de mérite. Et puis une jeune fille ne se doute guère de ce que peut être un homme dépravé. Bref, en croyant faire le plus raisonnable des mariages, elle fit la plus grande des folies.

« J'étais absent alors, je voyageais avec ce cher neveu que j'ai

perdu, et dont la santé m'inquiétait déjà beaucoup; je sus le mariage d'Yvonne trop tard pour l'empêcher.

« Le marquis d'Elmeval, que je ne te présente pas comme un homme odieux, mais comme un esprit faussé et un cœur usé sans ressources, s'était peut-être flatté d'aimer sérieusement sa femme; mais il n'en vint pas à bout. Il était trop tard pour qu'il pût se passer d'une vie d'excitation et de plaisirs déréglés. La chasteté d'Yvonne l'étonna sans le charmer : il la vit si incorruptible qu'il n'osa pas y porter atteinte; d'ailleurs il était trop fin pour chercher à démoraliser cette jeunesse destinée à survivre à la sienne. Il s'ennuya de la pureté de la vie conjugale; je crois aussi qu'il fut très piqué, lui qui avait encore des prétentions, de ne pas inspirer de passion à cette jeune femme qui le traitait avec un respect filial. Il ne se fâcha ni ne se plaignit; mais au bout d'un an il y avait scission absolue dans leur intimité, et il courait de plus belle les amusemens qui ne rajeunissent pas.

« Yvonne se vit délaissée sans y rien comprendre. Elle était mère et se croyait à l'abri du chagrin; toute l'énergie de ses affections s'était concentrée sur cet unique enfant. Elle eût voulu l'emporter à la campagne et lui consacrer tous les instans de sa vie; mais le marquis haïssait la campagne, et comme il nourrissait l'espoir d'une haute position, il tenait à ce que son salon ne désemplît pas. Il trouvait que sa femme en faisait parfaitement les honneurs, et lui permettait ainsi de mener de front ses intérêts et ses plaisirs. La révolution de février le surprit au milieu de ses rêves et lui porta un coup mortel. Il perdit tout à coup l'énergie factice qui avait soutenu son activité. Il essaya d'être républicain sans conviction; il perdit la tête, il tomba malade, et du jour au lendemain le vieux beau devint un vieux laid, cacochyme, irrité, quinteux, despote insupportable, maniaque, malheureux, et voulant que personne ne fût plus heureux que lui. C'est la fin de ces hommes qui n'ont pas assez de cœur pour faire pardonner leurs vices; mais ces fins-là ne finissent pas toujours assez vite : le marquis a langui plus de six ans sans pouvoir ni vivre ni mourir. Sa femme a tout supporté avec un dévouement et une patience inaltérables. En dépit de ses efforts pour se rattacher au gouvernement nouveau, le marquis s'est vu abandonné de tous ceux qu'il avait caressés tour à tour sous les deux régimes précédens. Il s'est acharné à ne pas quitter Paris, espérant être quelque chose, avoir une influence quelconque, jusqu'à son dernier souffle de vie. Malgré les soins de la marquise pour lui conserver quelques relations capables de le distraire, comme il n'avait jamais eu d'amis sérieux, la solitude s'est faite autour de lui, et quand cet homme riche et bien né s'est éteint au milieu des agitations politiques d'un règne nouveau, personne ne s'en est aperçu.

« Ceci t'explique comment la marquise, n'ayant plus de son côté aucun proche parent et ne trouvant, dans la famille en partie éteinte de son vieux mari, aucun appui et aucun obstacle, a pu mettre ordre à ses affaires, quitter un monde qui se disloquait sans songer à elle, et venir ici achever son deuil avec le désir et le projet de se retirer tout à fait dans une vie d'entière liberté maternelle. »

Après ce récit, le baron me parla de l'avenir de la marquise avec un épanchement complet, et je me prêtai à ces confidences de manière à le confirmer dans l'opinion d'un entier désintéressement de ma part. On se rappelle qu'en lui écrivant de longues lettres, où je lui parlais d'agitations intérieures et de victoires remportées sur moi-même, je ne lui avais fait pressentir en aucune façon que la marquise pût m'inspirer jamais une folle passion; c'est à ce point qu'il avait accusé en lui-même l'inoffensive beauté de Mlle Roque de porter le trouble dans mes esprits, et que depuis quelques jours seulement il en était dissuadé. Était-ce donc pour me sonder et m'observer sur un autre point qu'il me parlait ainsi à cœur ouvert de Mme d'Elmeval? Cet examen n'eût pas été d'accord avec la franchise nette et ferme de son caractère et de ses habitudes. Je dus croire qu'il s'abandonnait pour son compte au plaisir de penser tout haut à sa jeune et digne amie. — Son avenir me préoccupe beaucoup, disait-il. Voilà une femme adorable qui n'a pas connu l'amour. Elle a cru trouver l'amitié dans le mariage; elle n'y a même pas trouvé ce sentiment d'estime qui, dans le cœur d'une femme vertueuse, ne remplace pas l'amour, mais amortit respectueusement l'absence d'une vive affection. Elle a contemplé pendant près de dix ans l'égoïsme grimaçant ses vilaines souffrances à son côté, et la voici dans toute sa floraison de santé morale et physique, cette belle Ariane, délivrée du monstre! Où est le Thésée qu'elle voudra suivre? En connais-tu un qui soit digne d'elle?

— Non, et vous?

— Qui sait? Je cherche! Si j'avais seulement quarante ans de moins et la figure que je n'ai jamais eue, je ne chercherais pas longtemps. Je serais sûr de l'aimer tant et si bien qu'elle serait la plus heureuse des femmes; mais je suis venu trop tôt ou elle est venue trop tard. Il est rare que les âmes se rencontrent dans cette vie à l'heure propice et sous les dehors qu'il faudrait. Elle est certainement la seule femme que j'aurais pu aimer et pour qui j'aurais sacrifié sans regret mes études et mes habitudes. Malheureusement j'ai toujours été laid comme un singe, et quand même j'aurais eu la jeunesse, je n'aurais pas eu le prestige. Au moins le marquis avait encore une jolie figure à cinquante-cinq ans; mais avec sa figure je n'aurais pas été plus avancé. Jamais je ne me serais contenté de l'amitié d'une femme comme Yvonne. N'es-tu pas étonné qu'elle

n'inspire pas quelque grande passion, que quelque enragé sans espoir ne l'ait pas suivie et ne rôde pas la nuit sous son balcon?

— On n'est pas enragé quand on n'a pas le moindre espoir, répondis-je, et d'ailleurs les hommes de ce temps-ci se piquent de n'avoir plus de jeunesse. L'amour est passé de mode, il tend à disparaître, comme tout ce que l'hypocrisie change en vice, ou la cupidité en calcul.

— Eh bien! voyons, reprit le baron après une pause, qu'est-ce que tu penses de ce La Florade, qui érige en principe l'amour avant tout et au-dessus de tout?

— Mon ami, répondis-je avec le calme d'un homme qui se réveille dans une autre vie après avoir rompu avec toutes les joies de la terre, parlez-moi ouvertement. La Florade est épris de la marquise, je le sais; la marquise songe à se remarier, cela doit être, et vous n'êtes pas éloigné de protéger La Florade? Voilà pourquoi vous m'interrogez.

— Il n'y a de certain que le premier point, dit le baron. Quant au second, je n'en sais rien; quant au troisième, je te consulte, et ton opinion fera la mienne.

Cette fois je ne devais point être arrêté par un vain scrupule. J'avais un devoir trop sérieux à remplir; je rappelai au baron le portrait bien fidèle que, sans le nommer, je lui avais tracé de La Florade dans mes lettres. Je soumis à son jugement le bien et le mal que je pensais de son caractère, je lui racontai l'histoire de la Zinovèse et plusieurs autres qui m'avaient été dites à bord de la *Bretagne* et à Hyères. Selon la chronique, La Florade avait plu à beaucoup de femmes, et ne s'était abstenu d'aucune; il avait des victimes éplorées sur tous les rivages de l'Océan et de la Méditerranée. Les maris cachaient leurs femmes, et les pères leurs filles à son approche. Tout cela, dans le pays de l'exagération, était exagéré sans nul doute; mais il n'en ressortait pas moins une légèreté de conduite et une facilité d'embrasement qui me paraissaient à redouter dans le mariage, ou une mobilité d'imagination qui, à mes yeux, contrastait péniblement avec la dignité et la pureté de cœur d'une femme comme la marquise.

— Tu as raison, tu as raison! répondit le baron, il n'y faut point du tout penser.

Cela était facile à dire; mais qui nous prouvait que la marquise n'y avait point pensé déjà? Je n'osai pas émettre ce doute; il ne m'appartenait pas de veiller sur cette femme et d'épier les secrets de sa méditation. Pourtant j'exprimai au baron mon étonnement sur un point capital. La Florade était sans fortune, presque sans nom; bon et brave officier sans doute, mais trop jeune encore pour avoir une grande consistance assurée dans l'avenir. D'où vient que le ba-

ron n'avait pas été frappé tout d'abord de la disproportion des convenances?

— Pour ce qui est de cela, répondit-il, je connais la marquise, et je sais qu'elle ne s'y arrêterait pas un instant, si elle rencontrait un homme de mérite qui l'aimât véritablement. Je sais bien qu'elle devra y prendre garde, sa position peut tenter un ambitieux; mais si Dieu me prête vie, et qu'elle ne s'éloigne pas de moi malgré moi, j'y veillerai cette fois!... Quant à elle, je trouve qu'elle a bien le droit de ne pas demander autre chose à un homme d'honneur qu'un dévouement absolu et durable, et elle fera bien de ne pas le prendre plus âgé qu'elle. Elle a bien été assez garde-malade. Il est temps qu'elle trouve un cœur jeune pour l'adorer et un bras solide pour la soutenir.

— Mais le monde?

— Le monde est partout pour les bons esprits. On se trouve tout aussi bien entouré par ce qu'on appelle les petites gens que par les grands, quand ces petites gens ont de l'âme et du jugement. Or, dans le cours de ma vie de soixante-douze ans, j'ai pu m'assurer d'un fait, c'est qu'il n'y a pas de classe privilégiée dans les règlemens de là-haut. La sagesse et la bonté tombent partout du ciel, comme le soleil sur les plantes, et dans tous les terrains de la plaine, à tous les étages de la montagne, il y a des ombres malsaines, des insectes nuisibles, des oiseaux voraces qui détruisent la graine malade ou errante à côté de la graine qui s'enfonce et prospère. Tu m'as toujours vu rechercher avec le même intérêt des personnes placées très haut et d'autres placées très bas sur l'échelle sociale. C'est que moi, l'homme des habitudes régulières et le défenseur des choses normales, je n'ai rien trouvé dans ma provision d'expérience qui me fît priser ou chérir une classe plus ou moins qu'une autre classe. Croire que, pour être aimé et compris, il faut des gens qualifiés, décorés, vêtus, dressés de telle ou telle façon, est le plus vain des préjugés. Je trouverais ridicule un républicain qui ne pourrait supporter que des gens en blouse, et tout aussi ridicule un aristocrate qui se trouverait mal à l'aise et déplacé au milieu des blouses. Sous ce rapport, la marquise pense absolument comme ton vieux ami. Elle ne s'ennuie et ne se déplaît qu'avec les sots et les prétentieux, quelle que soit leur livrée. Elle s'intéresse et s'épanche avec quiconque a du cœur et de la raison.

— Et son fils? repris-je.

— Son fils ne perdra rien à penser comme elle, et comme à sa majorité il pourra vivre à sa guise, grâce à son sexe et à sa fortune indépendante, s'il lui plaît de retourner au grand monde, il y portera de meilleures idées et de meilleurs sentimens que ceux que lui eût inspirés monsieur son père.

— Parce que vous supposez que le second mari de sa mère sera un homme de mérite, qui la secondera dignement dans cette éducation, qui l'aimera, lui, qui le rendra heureux, qui ne sera pas jaloux de la passion maternelle, qui ne lui préférera pas ses propres enfans... Ah! que de devoirs sacrés pour un homme de bien! Mais que les hommes de bien sont rares!

— C'est parce qu'ils sont rares que, si on en rencontre un, il faut ne pas hésiter à le choisir, fût-il le plus pauvre et le plus obscur des hommes. Voilà le conseil que je donnerai à la marquise le jour où elle me consultera.

Cet entretien avec le baron me fit du mal. J'y rêvai toute la nuit, et il me sembla voir en lui une secrète intention d'encourager un rêve de bonheur qu'il avait deviné en moi, ou qu'il cherchait à y faire naître. Et puis je m'épouvantai de ma présomption, et je recommençai à trembler que La Florade ne fût aimé.

Deux jours plus tard, comme, après une nouvelle froidure, le temps était redevenu superbe, Marescat vint nous chercher avec deux voitures pour nous mener tous à la promenade. La marquise connaissait déjà presque tous les beaux sites des environs, et elle nous fit conduire aux grès de Sainte-Anne, au-delà des gorges d'Ollioules, dans une gorge de montagnes qu'elle avait découverte. Les abords en sont pourtant très fréquentés, puisque la route de Marseille passe tout auprès des derniers mamelons de cette chaîne. Les voyageurs ont pu remarquer et les itinéraires signalent une ou deux buttes de forme singulière qu'on prendrait, disent les derniers, pour de gigantesques œufs blancs amoncelés. Ce sont des amas d'un sable très légèrement cohérent, qu'une croûte plus ferme a maintenus en boules pétries et mêlées ensemble à leur base. On commence à exploiter ces sablières pour la verrerie (1), et on les aura bientôt détruites, sans égard pour l'intérêt géologique; mais ce qui subsistera, ce qui est beaucoup plus intéressant et nullement connu, c'est le puissant rempart de grès friable qui, au temps des grands accidens terrestres, s'est redressé au-delà de ces buttes, qui n'en sont que les derniers remous détachés. Ce rempart ou plutôt cet amas de sable, de deux à trois cents mètres d'élévation, semble s'être arrêté et coagulé entre deux remparts plus solides et plus anciens formés par un redressement calcaire, dernier pli des grands calcaires d'Ollioules. Un cataclysme postérieur ou une action lente a emporté une partie du sable et creusé une étroite et profonde vallée entre les deux parois de l'arête restée debout. Cette arête de grès tendre adossée au calcaire qu'elle empâte et cache en grande partie offre, sur un de ses flancs en particulier, les accidens les plus

(1) On s'en sert à Montluçon, dit-on, pour polir les miroirs.

fantastiques; l'infiltration des pluies, par d'invisibles fissures, a creusé la roche en mille endroits, et des niches arrondies, tantôt en arcades surbaissées, soutenues par des piliers inégaux et trapus, tantôt en cellules profondes comme les alvéoles d'une ruche colossale, criblent la montagne du haut en bas à tous les plans, aussi bien sur les hautes parois que sur les grosses buttes détachées qui accidentent gracieusement les contours de la gorge.

Autour de ces buttes et le long de la muraille ébréchée que percent tout en haut des dents calcaires, le terrain s'est aplani et comme nivelé sous un détritus de sable fécond, et on s'y promène littéralement parmi des tapis de fleurs, sur des sentiers d'un sable fin, sec et blanc, que la pluie a formés avec ce mouvement fantaisiste dont la main de l'homme ne saurait égaler la souplesse. C'était la vraie promenade qui convenait au baron, dont le jarret était encore ferme, mais la respiration courte. Il pouvait donc errer là avec moi, convalescent, durant des heures entières, parmi tous ces gracieux méandres, à l'abri du vent et sous l'ombrage de la forêt qui remplit la gorge. Le long des buttes, les arbres clair-semés forment de charmans massifs où l'arbousier, toujours vert, domine, et où le soleil faisait tomber de grandes lumières chaudes et riantes sur les tapis bleus de l'aphyllanthe fleurie. C'était un jardin naturel d'une belle étendue et d'une grande variété d'aspects, les accidens bizarres de la montagne formant une suite de tableaux inattendus.

Le baron critiqua d'abord un peu la bizarrerie du site géologique, mais il fut promptement gagné par le charme de la végétation environnante et par la belle couleur de ces masses de grès, énormes blocs compactes dont la gangue durcie s'est couverte d'une mousse noirâtre. A mesure que nous avancions, la forêt devenait plus serrée et les formes de la montagne plus sauvages. On eût dit tantôt d'une ville inaccessible destinée à des êtres d'une nature inconnue, tantôt d'un amas confus d'ossemens antédiluviens aux dimensions insensées. Ailleurs c'était un écroulement effroyable avec des débris géans, plus loin une fantaisie d'architecture colossale appartenant à quelque race éteinte des temps fabuleux. Une de ces roches haut montée sur une sorte de piédestal informe, vue et éclairée d'une certaine façon, représentait une statue de lion fantastique assis au-dessus de la cime des pins et dominant de son impassibilité barbare la fraîcheur de l'oasis semée sur les ruines de son temple écroulé.

Les niches innombrables tournaient la tête au petit Paul, qui voulait grimper dans toutes. Elles sont pour la plupart inaccessibles. Quelques-unes ont servi de refuge aux bûcherons durant les pluies, et on y monte par des entaillures faites de main d'homme dans la roche. D'autres, à mi-côte ou sur le sommet des buttes, paraissent très faciles à explorer; mais la mousse courte et adhérente,

le mouvement arrondi des dômes sans aucune aspérité pour arrêter le pied, rendent l'escalade dangereuse. Après avoir examiné le terrain, je permis à l'enfant de se risquer pieds nus, avec Marescat, qui était prudent et paternel, sur une masse inclinée d'une grande étendue, où un sentier tracé dans la mousse était de plus indiqué par des croix entaillées dans le grès. Quand ils eurent disparu derrière une région un peu plus élevée, Mme d'Elmeval fit contre fortune bon cœur; mais lorsque Paul n'était plus sous ses yeux, elle devenait visiblement préoccupée. On s'assit sur les rochers et sur les fleurs pour attendre le retour de l'enfant bien-aimé, et Mlle Roque, qui commençait à savourer le charme de la vie au grand air, s'éloigna un peu pour explorer le ruisseau qui formait, au milieu du vallon, de ravissantes cascatelles.

Nous étions là depuis un quart d'heure, et la marquise interrogeait à chaque instant le sentier sans nous avouer son malaise, lorsqu'un cri de Nama la fit tressaillir. Elle fut debout avant que nous eussions levé la tête; mais l'attitude et la physionomie de Mlle Roque, qui était fort près de nous, sur une éminence, nous eurent bientôt rassurés. Elle voyait Paul avant nous, et agitait son mouchoir en signe de bienvenue. Mlle Roque, bien qu'elle montrât beaucoup d'affection pour le petit Paul, n'était pas habituellement si démonstrative. Bientôt son cri de joie nous fut expliqué. Paul, riant et chantant, descendait la montagne sur les épaules de La Florade, qui nous le rapportait au pas gymnastique, et que le gros Marescat avait peine à suivre.

Comment s'était-il trouvé là? Quelle navigation aérienne avait fait aborder le lieutenant de marine au sommet de ces récifs terrestres pour recevoir à point nommé le fils de la marquise *à bord* de ses épaules? Nama l'avait-elle averti secrètement de notre but de promenade, ou bien Pasquali par hasard? ou bien encore la marquise elle-même? Il n'y avait donc pas de solitude inconnue aux promeneurs toulonnais où l'on ne dût voir apparaître ce beau gymnaste et ce grand marcheur? Je me rappelai douloureusement la première promenade que j'avais faite avec Mme d'Elmeval à la forêt et à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde. Elle m'y avait donné rendez-vous; je devais l'y rencontrer par hasard : rien n'était plus innocent. La même simplicité de relations s'était-elle établie avec La Florade? Mais qui l'empêchait alors de partir ostensiblement avec nous? Cette apparition, qui ne surprit et ne troubla que moi, me fit sentir que j'avais toujours des frissons de fièvre.

Je regardai la marquise, qui me parut encore plus émue et plus charmée que Mlle Roque. Le retour de Paul, si impatiemment attendu, était-il l'unique cause du rayonnement de son regard? Tout à coup elle se troubla. — Docteur, me dit-elle, cela me fait mal de

voir votre ami courir sur ces roches glissantes! S'il tombait avec Paul! Criez-lui donc de s'arrêter.

Elle oubliait que j'avais encore de la peine à parler et qu'un cri me déchirait la poitrine. Je criai quand même, et je courus au-devant de La Florade. J'étais si essoufflé du moindre effort que je ne pus dire un mot; mais je lui fis ralentir le pas avec un geste d'autorité qu'il comprit.

— Est-ce que Mme d'Elmeval est par là? osa-t-il répondre, quoiqu'il la vît fort bien.

Il mit Paul sur ses pieds, et m'offrant son bras : — Voyons, mon pauvre camarade, reprit-il avec un aplomb enjoué et affectueux, ça ne va donc pas encore? C'est un peu loin pour vous, cette promenade! Et puis il fait chaud!

— C'est Pasquali qui vous a dit où nous étions?

— Pasquali? Je l'ai rencontré à Ollioules, où il vous attend pour que vous le rameniez à La Seyne.

— Avec vous?

— Non, j'ai à Sainte-Anne une carriole. J'allais me promener à Évenos; mais ce que Pasquali m'a dit des grès de Sainte-Anne m'a donné envie de les voir. Je viens d'y grimper par le revers du côté du hameau. C'est très curieux!

Nous arrivions auprès de la marquise. Il débita son récit avec assurance et baisa la main de Nama, qui baisa sa propre main aussitôt à la dérobée d'un air de respectueuse dévotion. Quel sentiment mixte cette fraternité fictive faisait-elle naître ou endormait-elle dans le cœur de la métisse? Je fus frappé, comme l'avait été le baron, de la chasteté de son attitude souriante et charmée; mais je ne m'en préoccupai qu'un instant. Il m'importait bien davantage d'étudier la marquise et La Florade. C'était la première fois que, depuis ma maladie, je les voyais ensemble.

La Florade faisait visiblement pour l'approcher des efforts d'audace extraordinaires. Il n'avait point l'usage du monde bien librement acquis; mais la tenue aisée et ferme du marin militaire remplaçait chez lui le convenu, et le remplaçait agréablement, je dois le dire. Il ne pouvait pas être gauche, quelque troublé qu'il fût intérieurement, et ce trouble se traduisait alors par un élan de précipitation heureuse et dévouée qui ajoutait à son charme naturel. Fort, agile, bien portant et bien trempé, jeune jusqu'au bout des ongles, expérimenté, sinon avec l'amour vrai, du moins avec la femme, il savait deviner et prévenir les moindres fantaisies, caresser les faiblesses, adorer les caprices, ne s'alarmer d'aucune froideur, ne se blesser d'aucun refus, croire toujours en lui-même, espérer toujours de la faiblesse du sexe, et se laisser manier comme

un cheval ardent et docile qui frémit de joie au moindre appel de la volonté.

Tout ce que je dis là était résumé dans l'attitude de La Florade auprès de la marquise, et je devais le dire pour expliquer la persistance de son espoir devant la sérénité polie et froidement obligeante de l'accueil qui lui fut fait. Il eût voulu être grondé plutôt que reçu ainsi. Il fit son possible pour alarmer la marquise sur la manière gaillarde dont il avait porté l'enfant à travers les petits dangers de la montagne; il parla même de recommencer. Il eût donné l'univers pour un mot d'inquiétude ou de reproche qui lui eût permis de dire qu'avec Paul dans ses bras il pouvait marcher sur les eaux ou voler dans l'espace. Et il l'eût dit sans trop de danger de faire rire, car il l'eût dit avec cette ardeur de passion qui désarme; mais il ne put pas le dire : la marquise, soit finesse supérieure à la sienne, soit indifférence réelle, le tint constamment à cette distance où il est impossible de lancer une déclaration sous forme de métaphore.

Elle s'était levée pour partir; mais avant tout le monde elle remarqua que j'étais fatigué, et se rasseyant : — Le docteur a couru, dit-elle, c'était trop tôt! Donnons-lui le temps de se remettre.

La Florade n'était pas homme à mordre ses lèvres avec dépit. Il s'occupa de moi au contraire avec une sollicitude extrême. Il semblait dire à la marquise : J'aime tout ce que vous aimez, en attendant que vous m'aimiez seul. Il n'était pas invité à s'asseoir dans le groupe, il vint se percher près de moi pour me questionner sur ma toux, sur mes insomnies, de l'air le plus naturel et le plus affectueux. Et puis il trouva moyen de reconquérir le baron, qui était froid pour lui, en le prenant pour arbitre d'une discussion qui avait eu lieu entre les érudits du bord à propos d'un texte latin que, grâce à sa bonne étoile, il entendait dans le même sens que M. de La Rive. Et puis Paul, qui l'adorait, le retint au moment où il se voyait forcé de partir, et il eut des yeux d'aigle pour apercevoir un nid d'oiseau dans une crevasse de rocher. Il fit monter l'enfant debout sur son dos, afin qu'il pût y atteindre. Il tua d'un coup de talon, avec une adresse crâne, un serpent qui effrayait Nama. Il fit pour Paul une botte de fleurs, espérant que la marquise y puiserait, et sauta vingt fois le ruisseau sans être essoufflé ni en transpiration, et n'ayant pour tout indice de surexcitation que ses arcades sourcilières et ses paupières inférieures injectées d'un sang rose et pur. Je l'étudiais physiologiquement, et il me semblait impossible que cette gracieuse plénitude de vie ne fût pas un irrésistible aimant pour la femme la plus méfiante et la mieux gardée.

Il trouva moyen de nous suivre, ou plutôt de nous précéder jusqu'à Ollioules, faisant allonger son cheval de louage beaucoup mieux

que Marescat ne pouvait activer ses vieilles bêtes, faisant ranger les autres voitures, les charrettes, les piétons, tout ce qui pouvait gêner ou inquiéter le trajet de la marquise sur cette route coupée d'angles de montagnes et bordée de précipices. A Ollioules, il prit Pasquali dans sa carriole, afin de lui parler de la marquise, et aussi afin d'avoir occasion de la faire arrêter un peu plus loin, pour lui rendre *son passager*. Il ne manqua pas d'aller la saluer encore et de lui demander quel jour elle voulait choisir pour visiter la *Bretagne*. Il offrait son canot, ses hommes, son bras, sa tête, son cœur, tout cela dans un regard. Elle n'accepta et ne refusa rien. Elle était préoccupée. Cachait-elle ainsi une émotion secrète? Je fus étonné de voir le baron inviter La Florade à déjeuner pour le lendemain avec Pasquali.

— Oui, oui, cela t'étonne, me dit-il quand nous fûmes seuls en cabriolet, Pasquali étant monté avec Marescat sur le siége de la calèche; mais il faut te dire que les La Florade sont plus à craindre de loin que de près, et que j'aime mieux lui donner ses entrées franchement que de le voir rôder sous les fenêtres.

— Vous commencez donc à craindre...

— Pour le repos de la marquise? non; mais un don Juan amoureux et sincère peut compromettre la réputation d'une femme par des étourderies, si on irrite sa passion. Et puis je ne veux pas qu'il aille s'imaginer qu'on enferme celle-ci et qu'on la surveille parce qu'on le craint. Demain je le conduirai chez elle. Il ne la connaît pas assez, vois-tu; il s'imagine qu'on peut oser avec elle comme avec toutes les femmes, et que l'occasion seule lui manque. Selon moi, la véritable dignité d'une mère de famille n'est complète qu'à la condition de ne pas fuir devant ces prétendus dangers qui n'existent que dans les romans. Les romanciers, mon cher enfant, ne mettent pas volontiers en scène les femmes vraiment fortes; ils ont peur qu'on ne les trouve invraisemblables ou ennuyeuses. Le roman a besoin de drames et d'émotions, par conséquent de personnages qui s'y prêtent par nature et à tout prix; mais le roman est une convention, et l'art cesserait peut-être de nous sembler de l'art, s'il voulait être absolument gouverné comme la vie. Ici, nous sommes dans la réalité, mon ami, et nous ne souffrirons pas que M. La Florade nous jette dans le roman. Laissons-le venir, et nous verrons bien si ses prétentions survivront à un tête-à-tête avec la marquise.

— Vous avez fait part de vos idées sur ce point à Mme d'Elmeval?

— Oui, et elle les approuve d'autant plus en ce moment, j'en suis sûr, que La Florade vient de nous montrer son audace.

— Prenez garde, mon ami, de vous exagérer la force de l'ennemi. La Florade est aisément guéri d'une passion par une passion

nouvelle. Peut-être, si on avait la patience de l'éconduire poliment pendant quinze jours, serait-il consolé, ce qui vaudrait mieux que d'avoir été vaincu.

— Mais je tiens à ce qu'il soit vaincu, moi! répliqua le baron. J'y mets mon amour-propre d'ami enthousiaste de la marquise, et je me soucie fort peu que ton La Florade soit désolé ou non. Un homme de ce caractère peut souffrir, et on ne doit rien à celui qui s'embarrasse si peu de faire souffrir les autres.

Tout en parlant ainsi de La Florade, le baron avait peut-être un peu de dépit contre lui-même, et pour faire comprendre ce mélange de bienveillance et d'antipathie, je dois esquisser, plus particulièrement que je ne l'ai encore fait, le caractère du baron.

Si la forme extérieure est généralement le moule ou le reflet de l'homme intérieur, il faut reconnaître pourtant un grand nombre d'exceptions, et à première vue le baron en était une. Il était petit, maigre et assez bien proportionné; mais sa figure, franchement laide, comme il le proclamait lui-même en toute occasion, faisait naître l'idée d'un esprit très vulgaire et d'une âme sans élévation. Il avait les traits vagues, avortés pour ainsi dire, l'œil terne, le regard distrait, le sourire sans expression. Cela tenait à des excès de travail et à de longues veilles qui avaient fait arrêt de développement dans sa jeunesse. Plus tard, il avait lutté contre deux ou trois maladies graves avec un grand courage, une remarquable patience, et sans que l'activité de l'esprit parût en avoir souffert. Sa vie était donc le résultat de victoires remportées autant par sa volonté que par les secours de l'art, et sa figure annonçait une fatigue dont l'âme ne se souvenait plus, mais dont elle gardait l'empreinte ineffaçable.

Quand on connaissait le baron, quand on l'avait étudié à toute heure, on arrivait à découvrir dans sa physionomie terne le rayon de son esprit toujours vif et clair, l'énergie toujours soutenue de sa vitalité physique artificielle, mais durable. Le sourire qui effleurait à peine ses lèvres flétries, le regard qui passait comme un éclair dans ses yeux myopes, avaient une grande signification et même un grand charme. Il fallait les saisir au vol, les deviner peut-être, ces rayons fugitifs du sentiment intérieur, car la contraction nerveuse les traduisait parfois d'une manière infidèle; mais, pour qui connaissait les trésors de dévouement et de bonté de cet homme rare, tout plaisait en lui, même sa laideur. Le baron n'était peut-être pas né avec de grandes facultés intellectuelles. Il avait plus d'aptitude que de mémoire, plus de déductions que d'inductions à son service. Il était en un mot de ces hommes qui, ne sentant pas en eux une spécialité pour les appeler et les aider, veulent étendre le cercle de leurs connaissances à tous les sujets. Il avait donc lutté contre son

être intellectuel, comme il avait lutté contre son être physique, et là aussi il avait vaincu. Il était devenu ce qu'il voulait être, un homme très instruit, pensant bien, jugeant tout avec un grand sens, et tirant de ses lumières le secret de son bonheur moral. Il était devenu philosophe pratique en étudiant l'histoire, éclectique dans la bonne acception du mot en examinant toutes les théories. L'enthousiasme, le feu sacré lui avaient toujours manqué; mais que de raison, de tolérance et de sécurité bienfaisante dans ces âmes où le jugement acquis s'appuie sur la bonté naturelle! Quel paternel refuge pour les âmes troublées! Quel appui solide et sûr pour les convictions généreuses!

En présence de La Florade, cette autre exception, cette antithèse vivante qui épuisait la vie en croyant la développer, le baron était indécis et troublé pour la première fois peut-être. Il avait envie de le condamner et de le haïr, il avait besoin de l'excuser et de l'aimer. J'ai eu souvent lieu d'observer ce combat intérieur que La Florade, sans l'expliquer, devinait fort bien instinctivement, et que je subissais moi-même sans m'en étonner et sans vouloir m'y soustraire.

La présentation à domicile eut lieu. La marquise se montra calme et bienveillante, La Florade fut plus réservé qu'il ne l'avait été la veille. Lui aussi sentait l'influence de ce milieu austère, de cet intérieur chaste où la maternité semblait veiller et ne pas craindre la surprise de ces voleurs du dehors dont parle l'Écriture. Au bout de cinq minutes, le baron prit mon bras pour aller voir Pasquali, et La Florade resta debout près du banc de coquillages où la marquise aimait à s'asseoir. A quelques pas de là, Paul jouait avec le petit âne; à dessein ou fortuitement, Mlle Roque était je ne sais où : La Florade pouvait parler.

Je ne sus rien par le baron de ce qui s'était passé. Il n'interrogeait jamais la marquise, et je comprenais bien cette exquise délicatesse du confesseur qui attend les confidences. La marquise ne parla point; mais le lendemain je vis La Florade chez Pasquali. Il était bouleversé, fiévreux, irritable.

— Voyons, docteur! me dit le bon et rond Pasquali, qui commençait à me tutoyer, viens donc m'aider à calmer cet animal-là! Sais-tu qu'il est jaloux de toi comme un tigre?

— Eh bien! oui, s'écria La Florade, moitié riant, moitié provoquant; je suis jaloux de toi, docteur endiablé! — Il me tutoyait, lui, pour la première fois. — Nous sommes ici dans le sanctuaire de la sincérité, dans la maison où l'on dit tout haut ce qu'on pense, et devant l'homme qui ne comprend rien aux artifices du langage, aux fausses convenances du monde. Nous voici deux marins, et toi, le savant, l'expérimenté, l'homme à grandes relations, tu es tout seul.

Ta réserve ne tiendra pas contre notre besoin de vérité : nous te sommons, lui et moi, de la dire. Es-tu amoureux de la marquise?

Je répondis sèchement un *non* bien articulé, et j'attendis la suite de l'assaut.

— S'il dit non, c'est non, reprit Pasquali en voyant le sourire de doute de La Florade. Le docteur est un homme, et s'il dit non sans qu'on le croie, tu mérites une giffle, et c'est moi qui vais te la donner.

La Florade se mit à rire comme un homme habitué à ces paternelles menaces, et me prenant la main avec une force convulsive : — Je te crois, dit-il, mais donne-moi ta parole d'honneur.

— J'ai dit non, répondis-je, et je veux que cela suffise. Après?

— Oui, c'est juste, reprit La Florade. Eh bien! puisque tu n'aimes pas, tu n'es pas aimé?

— Cela va sans dire, observa Pasquali.

— Alors? dis-je à mon tour.

— Alors, s'écria La Florade, tu ne dis pas de mal de moi à la marquise?

— Je ne dis pas de mal de vous à la marquise en ce sens que, si j'ai eu l'occasion de parler de vos défauts, j'ai parlé beaucoup plus de vos qualités.

— Mais tu me hais ou tu me méprises! s'écria-t-il en me menaçant de son regard de feu; tu ne veux pas me tutoyer?

— Je t'aime et ne te méprise pas; je te plains souvent, je te blâme quelquefois. Qu'est-ce qu'il y a encore?

Il se jeta dans mes bras, et pleurant comme un enfant : — Ne me juge pas trop sévèrement, s'écria-t-il; ne dis pas au baron, qui *lui* redit tout, que je suis un Lovelace de bord, un don Juan de guinguette, un libertin, un sot, un étourdi, un homme sans cœur, sans conduite et sans cervelle. Je ne suis rien de tout cela, vois-tu! Je suis un bon garçon, un enfant, si tu veux. J'aime cette femme à en mourir, et elle ne m'aime pas, et je ne peux rien lui dire pour me faire aimer. Elle me fait peur, elle est plus qu'une femme pour moi; c'est une divinité ou un démon. Elle me glace et me pétrifie. Dès qu'elle a le dos tourné, je brûle, j'enrage, j'ai des torrens d'éloquence à mon service; mais si personne ne m'aide, si je n'ai pas d'amis, de bons et vrais amis pour lui expliquer mon mutisme d'imbécile, pour lui dire que je ne vis plus, que je ne travaille plus, que je n'ai plus ma raison, que je suis capable de manquer à tous mes devoirs, de me faire casser la tête pour un mot, enfin que je suis digne de pitié et hors de moi, jamais elle ne saura que je l'aime!

— Alors voici la question, répondis-je, ému de son désespoir, mais non convaincu par son raisonnement : il faut que le baron,

Pasquali ou moi nous nous chargions de faire ta déclaration? Est-ce sérieusement que tu nous demandes de jouer un pareil rôle?

— Attends donc, attends donc! dit en s'adressant à moi Pasquali, qui écoutait tout cela en comptant d'un air abasourdi les bouffées de sa pipe, on sait bien que tu es trop jeune pour porter la parole; mais le vieux baron? Il ne s'agit pas ici d'une déclaration d'amour en l'air. Quand on s'adresse à une femme honnête et respectable, c'est une supplique en vue du mariage, et ma foi, toute réflexion faite, La Florade est bien posé pour son âge; il est homme d'honneur, il ne sait pas si Mme Martin est riche ou pauvre, dûment ou indûment titrée...

— Je ne veux pas le savoir! s'écria La Florade. Vous l'appelez marquise, et son vrai nom commence à circuler; mais ce nom et ce titre ne m'apprennent rien, à moi qui ne connais pas le plus ou le moins d'importance relative des positions dans le monde. Notez que je ne sais absolument rien de sa fortune, que je la vois vivre comme une simple bourgeoise, et qu'elle peut n'avoir qu'un douaire très mince, révocable même. Notez aussi que je ne sais rien de son passé. Il a été irréprochable, mes yeux et mon cœur le sentent; mais elle a pu, elle a dû aimer quelqu'un, elle aime peut-être encore! Elle pleure peut-être un ingrat, elle se cache peut-être, parce qu'un misérable l'a compromise. Voilà ce que j'ai le droit de présumer. Eh bien! tout cela m'est indifférent. Je suis sûr, si elle prend confiance en moi, de lui faire oublier ses peines, de venger ses injures, de faire respecter son avenir. Je lui donne tout mon être, ma jeunesse, mes deux bras, mon courage, mon âme à tout jamais, un nom que l'honneur ne désavoue pas, une volonté indomptable, une passion dévorante. Qu'est-ce qu'un autre homme lui offrira de mieux? Des écus, des parchemins? Je l'ai entendue parler, je sais qu'elle est au-dessus de tout cela, et qu'elle ne cherche que la vérité. La vérité, c'est moi, vérité farouche d'énergie et de conviction, entends-tu, docteur? c'est la bonne, c'est la seule vraie. Dis tout cela au baron, et fais qu'il le voie et le comprenne.

— Oui, oui, dites-le au baron, répéta Pasquali, moi, je ne saurais pas; mais, si vous le dites comme il vient de le dire, le vieux brave homme le croira, puisque moi... qui certes ne le gâte pas, ce drôle,... me voilà persuadé que cette fois il aime pour tout de bon.

— La Florade, répondis-je, il faut parler toi-même. En fait d'amour, on n'est éloquent et persuasif que dans sa propre cause. Va le trouver, dis-lui tout ce que tu as dit là et attends sa décision. Nul autre que lui ne peut t'aider.

— Mais on peut me nuire! s'écria-t-il avec une impétuosité soudaine. Docteur, tu blâmes mon passé, tu ne me l'as pas caché, je

ne t'en veux pas. Tu m'as grondé, raillé, repris sévèrement, je t'en remercie; mais à présent c'est fini, entends-tu? Je suis corrigé, je suis purifié et rebaptisé par une passion vraie. J'ai rencontré la femme que je n'osais pas rêver; je la veux à tout prix. Oui, je la veux!... répéta-t-il en posant son bras nerveux sur la table, entre Pasquali et moi. Tenez, prenez une hache, si vous en doutez, et coupez-moi ce bras-là, le droit! J'y consens tout de suite, si à ce prix vous jurez de ne pas me nuire!

Il parlait avec cette *furia* méridionale qui rend acceptables toutes les hyperboles de l'exaspération.

— Finis donc, imbécile, lui dit Pasquali en secouant la table avec humeur, tu sais que je n'aime pas qu'on parle pour ne rien dire!

— Mais je dis quelque chose, reprit La Florade avec le même emportement; je ne veux pas qu'on me nuise, je ne veux pas qu'on dise au baron : Ne croyez pas, c'est un feu de paille. Non, je ne le veux pas; je tuerai celui qui me nuira!

J'étais à bout de patience. — Allons nous battre tout de suite, lui dis-je en me levant, car ceci est un ordre, une menace et une provocation; j'en ai assez. Sortons...

Pasquali s'élança sur La Florade, qui me suivait, et avec une vigueur magistrale il le cloua sur sa chaise en lui disant : — Et moi, je ne veux pas que tu bouges, je veux que tu expliques ta menace ou que tu la retires, ou bien je te donne ma parole que je monte à l'instant chez la marquise pour lui dire de ne jamais te recevoir.

Et comme La Florade se débattait un peu, il lui fit, comme en dépit de lui-même, une révélation qui changea pour un instant le cours de ses idées. — Écoute-moi bien, dit-il : je comptais te doter d'une somme assez ronde et qui sauvait ta dignité, car se présenter avec une boussole, une lorgnette et un étui à cigares pour épouser une grande dame, c'est humiliant. Il faut pouvoir lui dire : J'ai de quoi vivre et j'entends être séparé de biens au contrat... Mais le diable m'emporte, si tu te conduis comme un fou, si tu offenses les gens de cœur et si tu romps avec tes meilleurs amis, je ne te *flanque* pas un sou et je te renie par-dessus le marché!

La Florade était très monté. La délicate bonté de son parrain fit couler ses larmes; il vint se jeter dans mes bras en me demandant pardon de son injustice, et après m'avoir supplié de ne pas douter de lui, il alla trouver le baron.

Je restai avec Pasquali à commenter tout ce que nous venions d'entendre. Pasquali était un homme très ferme; quand il avait, comme il disait, viré de bord, il ne voulait plus regarder que devant lui. Peut-être, lorsqu'il n'était plus sous l'action magnétique de son fils adoptif, avait-il quelque doute, mais il ne se permettait

plus de s'y arrêter. Ma loyauté me défendait d'ailleurs de chercher à l'ébranler. J'avais dit au baron tout ce que ma conscience m'ordonnait de lui dire. Mon rôle était d'attendre désormais les événemens en silence. Je ne voulus pourtant pas cacher le fait à Pasquali, je désirais qu'il fût connu de La Florade. Je le lui aurais dit avec calme à lui-même, s'il m'eût laissé le temps de m'expliquer, au lieu de me pousser à bout.

— Ainsi, dit Pasquali, il va trouver sous quelques rapports le baron prévenu contre lui? Allons, à la garde de Dieu! Vous avez fait votre devoir; écoutez votre cœur maintenant. Il est vraiment fou de chagrin, cet enfant, et il est si bon!... Mais j'oublie que tu es mon enfant aussi, et que je veux te tutoyer. Au revoir, j'entends le premier coup de ton dîner qui sonne à la maison Caire. Renvoie-moi mon *possédé*, je veux savoir comment le baron l'aura reçu.

Le baron n'avait pas aperçu La Florade. — Est-ce qu'il va venir tous les jours? me dit-il avec un peu de sécheresse. — Je lui répondis que La Florade, étant chez Pasquali, avait annoncé vouloir lui demander un conseil ou un service. Je ne crus pas devoir m'expliquer davantage. M. de La Rive s'étonna un peu de mon silence, et puis tout à coup pendant le dîner, et comme si sa pénétration l'eût fait lire dans ma conscience, il répondit de lui-même à mes pensées : Tu diras ce que tu voudras (je ne disais quoi que ce soit); je ne ferai jamais grand fonds sur les hommes qui ne savent pas se vaincre. C'est peut-être la manie d'un pauvre petit vieux qui a passé sa vie à souffrir et à s'en cacher pour ne pas attrister les autres, mais je ne peux faire cas que de ceux qui ont ce courage-là. La vie ne se passe pas à se jeter dans l'eau ou dans le feu pour ceux qu'on aime : elle se passe en petits maux et en petites tristesses de tous les instans, dont il faut leur épargner le spectacle ou la contagion. Faut-il que personne ne dorme quand nous ne pouvons pas dormir? Et ne sommes-nous pas à moitié guéris déjà de nos souffrances quand nous les avons épargnées aux dignes objets de notre affection? Qu'est-ce que tu dis de cela, toi?

— Je dis comme vous, répondis-je, et je sens que, si je pouvais l'oublier, votre exemple me le rappellerait à toute heure.

Nous quittions la table, il se leva avant moi, prit ma tête brûlante entre ses deux mains et la serra un instant sans rien dire. Avait-il donc deviné combien je souffrais et combien j'avais besoin d'être aimé de lui? Il me chargea de porter à Paul un livre qu'il lui avait promis, et de lui expliquer je ne sais plus quel passage qui devait servir à sa version du lendemain. La soirée était douce. Je sortis nu-tête, comptant demander Paul et ne pas déranger sa mère.

Comme je prenais par le plus court à travers les lauriers, j'entendis près de la source, qui était renfermée dans une voûte cou-

verte, une voix que je ne reconnus pas tout de suite, et qui prononçait mon nom. Je m'arrêtai involontairement : c'était la voix de Mlle Roque. — Il n'est pas pour toi, disait-elle; mais moi, je suis ton amie, ta sœur et ta servante. C'est moi qui parlerai, sois tranquille, et va-t'en.

Au bout d'un instant, pendant lequel Mlle Roque s'éloigna, la personne à qui elle s'était adressée vint droit à moi sans me voir : c'était La Florade.

— Eh bien! lui dis-je en l'arrêtant, vous avez trouvé l'avocat qui plaidera votre cause? Vous n'avez plus besoin de personne?

— Docteur, docteur, tu m'en veux! répondit-il en secouant la tête, tu m'épies,... car tu n'allais pas sans chapeau chez la marquise, je suppose! Tu n'as pas confiance en moi, comment veux-tu m'en inspirer?

— La Florade, repris-je, Mlle Roque est donc ta sœur?

— Tu le sais bien! fit-il en levant les épaules.

— Qui a inventé l'histoire?

— Inventé?... personne! L'idée en est venue au commissaire du bord, elle est assez vraisemblable...

— Elle est venue de lui? et à lui tout seul?

— Ah! tu m'ennuies! s'écria La Florade, qui savait inventer et développer un roman, mais non pas affirmer un mensonge; qu'est-ce que cela te fait, à toi? Le résultat n'est-il pas excellent? La voilà sauvée, cette pauvre fille, qui serait morte de consomption; elle est tranquille, elle est heureuse. La bastide maudite est déjà par terre...

— Et tu as un prétexte pour aller à Tamaris quand tu veux!

— Non; je n'avais pas pensé à ceci, que je devais cacher mon lien fraternel, et que, la chose restant secrète, Mme d'Elmeval ne m'autoriserait pas à rendre de fréquentes visites à *ma sœur* sous son toit.

— Et c'est pour cela que, ne reculant devant rien pour marcher à ton but, tu donnes des rendez-vous mystérieux à cette fille que tu as déjà compromise, et que tu ne peux plus réhabiliter! Tiens, mon ami La Florade, tu es comme tous les hommes qui ne veulent pas combattre leurs passions.

— Je suis... quoi, voyons?

— Tu es un égoïste!

Il articula un jurement énergique, et je crus encore une fois que nous allions nous couper la gorge; mais il s'assit sur la margelle de la rigole qui était à sec, mit sa tête dans ses mains et resta absorbé.

— Tu vas coucher là? lui dis-je au bout d'un instant.

— Grâce à toi, mon cher, répondit-il en se levant, il y a des

momens où je me prends pour un coquin, et où j'ai envie de faire justice de moi!... Mais cela n'arrivera pas, non! Mes fautes sont légères et réparables. Je ne verrai plus Nama en secret. Diable de fille, qui ne sait écrire qu'en *chinois!* Pourquoi ris-tu, toi?

— Parce que tu t'épuises en intrigues de comédie quand tu pourrais aller au bonheur par le grand chemin.

— Qu'est-ce qu'il faut faire? dis!

— Il faut aimer, et tu n'aimes pas. Tu n'as que des désirs et de l'imagination; le cœur ne t'inspire rien!

— Va toujours! Qu'est-ce que le cœur m'inspirerait, si j'en avais un?

— Le respect, le dévouement, la droiture et la patience! Bonsoir. *Dixi.*

Je m'éloignai rapidement, craignant de le conseiller trop bien.

Il essaya d'en profiter, car il laissa passer plusieurs jours sans agir et sans reparaître. Pasquali n'y comprenait rien. Le baron s'en croyait délivré. Mlle Roque s'en inquiétait, et la marquise avait l'air de ne pas s'en apercevoir.

Cette semaine fut un repos dont j'avais réellement besoin, et qui acheva de réparer mes forces ébranlées. Il fit constamment beau; la nature riait par tous ses pores. Les cistes blancs à fleurs roses, les ornithogales d'Arabie, les gentianes jaunes, les scilles péruviennes, les anémones stellaires, les jasmins d'Italie, les chèvrefeuilles de Tartarie et de Portugal croissaient pêle-mêle à l'état rustique, indigènes ou non, sur la colline de Tamaris, devenue un bouquet de fleurs, en dépit de l'ombrage des grands pins. Le golfe était si calme qu'au lever du soleil on ne distinguait pas les objets du rivage de la ligne marine où ils prenaient leur réverbération. L'horizon de la pleine mer se remplissait de navires dont la vapeur nacrée se déroulait en longs serpens sur le ciel rose, et des centaines de barques, pêchant autour des récifs tranquilles, empourpraient plus ou moins au soleil matinal leur voile latine rouge ou blanche.

Dans la campagne, loin des routes, qui sont empestées par les ruisseaux noirs et gras des moulins à huile d'olive, les collines étaient embaumées par les siméthides délicates, par les buissons de cytise épineux et de coronille-jonc, et par les tapis de coris rose, cette jolie plante méridionale qui ressemble au thym, mais qui sent la primevère, souche de sa famille. Des abeilles, butinant sur ces parfums sauvages, remplissaient l'air de leur joie. Des lins charmans de toutes couleurs, des géraniums rustiques, des liserons-mauves d'une rare beauté, de gigantesques euphorbes, de luxuriantes saponaires ocymoïdes, des silènes galliques de toutes les variétés et des papilionacées à l'infini s'emparaient de toutes les roches, de toutes les grèves, de tous les champs et de tous les

fossés. C'était fête partout et fête effrénée, car elle est courte en Provence, la fête du printemps! Entre les tempêtes de mars-avril et les chaleurs de mai-juin, tout s'épanouit et s'enivre à la fois d'une vie exubérante et rapide.

Nous fîmes plusieurs excursions intéressantes, et Paul devint aussi savant que moi en botanique provençale de la saison. Sa mère s'intéressait vivement à nos trouvailles, et consentait à s'extasier devant des brimborions à peine visibles à l'œil nu. Mlle Roque aimait mieux les fleurs voyantes, les tulipes *œil de soleil*, qui croissaient dans les blés, les grandes glaucées des falaises et les nigelles de Damas, qui dans certains ravins atteignaient à des proportions extraordinaires. Elle se faisait de singulières coiffures avec ces riches corolles; elle s'en mettait sur les tempes, dans les oreilles, elle regrettait de ne pouvoir s'en mettre dans les narines. Elle était quelquefois à mourir de rire, et quelquefois aussi très belle avec cette ornementation sauvage. Quand la marquise la coiffait avec goût d'une couronne de fleurs de grenadiers mêlées à ses cheveux noirs crépus, elle avait une tête remarquable.

C'était un véritable enfant, d'une innocence primitive et d'une inaltérable douceur. Mme d'Elmeval me trouvait trop indifférent pour sa protégée. — Que lui reprochez-vous donc? me disait-elle; elle n'est pas intelligente *à l'œil nu*, comme vous dites en étudiant vos plantes microscopiques, et je conviens qu'elle ne montre pas plus d'esprit qu'une statue de bronze à qui l'on aurait mis des yeux d'émail; mais elle est loin d'être ce qu'elle paraît : elle apprend très vite. La douceur et la volonté d'obéir remplacent chez elle l'habitude de l'attention et de la mémoire. Elle vit un peu comme les autres rêvent; mais il y a en elle une telle ignorance du mal que l'on se prend à l'admirer au moment où l'on croirait devoir la gronder.

J'avouais ne pas tenir grand compte de cette absence de notion du mal qui avait pour conséquence l'absence de la notion du bien.

— Ah! vous avez tort! répondait la marquise d'un air naïvement étonné, comme si jusque-là elle m'eût jugé infaillible; oui, vrai, docteur, vous avez tort de dédaigner cet état divin de l'âme qui fait la beauté morale de l'enfance! Est-ce que vous croyez que Paul sait ce que c'est qu'une mauvaise action?

— Non sans doute; mais il faudra bien qu'il l'apprenne.

— Ah! il l'apprendra toujours trop tôt, et la bonne Nama aussi! C'est leur mois de mai, à eux! Laissons-le fleurir.

Je voyais Mme d'Elmeval presque à toute heure. Le matin, elle amenait Paul au baron. La leçon durait deux heures, et pendant ce temps je me promenais avec elle dans le jardin Caire, ou je lui lisais au salon les journaux et les brochures nouvelles. Elle rentrait

avec Paul, qui déjeunait, jouait et travaillait. Pendant ce travail, elle enseignait la lecture et l'écriture françaises à Mlle Roque. A deux heures, à moins de courses exceptionnelles, nous montions en voiture avec Nama, le baron, et quelquefois Aubanel ou Pasquali, pour rentrer à six heures. Paul travaillait encore jusqu'à sept. On dînait souvent tous ensemble, tantôt chez nous, tantôt chez la marquise, et souvent on causait jusqu'à neuf heures du soir. Paul se couchait alors, et sa mère veillait près de lui jusqu'à minuit.

Elle était d'une grande activité, toujours levée, coiffée et habillée à huit heures du matin. Je n'ai jamais rencontré d'humeur plus égale, d'âme plus sereine. Son activité n'avait rien d'emporté et passait sans bruit sous les yeux comme l'eau d'un ruisseau bien rapide, bien clair et bien plein, qui s'épanche sur un lit de mousse. Son entretien comme son silence vous pénétraient du calme suave qui régnait dans sa pensée. L'amour pouvait-il trouver une fissure pour pénétrer dans ce cristal de roche?

Mlle Roque avait-elle osé lui parler des sentimens de son prétendu frère? Rien ne trahissait un air de confidence entre elles. Mlle Roque gagnait certainement chaque jour en beauté et en santé depuis qu'elle habitait Tamaris; elle maigrissait : mieux mise et plus assurée sur ses jambes, qui apprenaient à marcher, elle perdait cette nonchalance lourde qui n'était pas une grâce à mes yeux. Mme d'Elmeval s'efforçait de secouer la torpeur physique : elle lui permettait de faire de beaux ouvrages d'aiguille, Nama avait un grand goût d'ornementation; mais on lui prescrivait le mouvement, et la marquise lui confiait quelques soins domestiques qui lui plaisaient.

Un matin, la marquise ayant demandé du café, Mlle Roque voulut le préparer elle-même à sa manière, et j'étais là quand elle le lui présenta; la marquise, l'ayant goûté, reposa la tasse avec dégoût en lui disant : — Ma chère enfant, ce n'est pas du café broyé que vous me donnez là. Je ne sais ce que c'est, mais c'est fort désagréable.

Je vis Mlle Roque se troubler un peu, et comme elle allait remporter la tasse sans rien dire, je m'en emparai et j'en examinai le contenu : c'était une véritable infusion de cendres qu'elle avait servie à la marquise. Un souvenir rapide m'éclaira. — C'est de la cendre de plantes aromatiques, dis-je à Mlle Roque; cela vient de la cime du Coudon, et c'est un vieux charbonnier qui la prépare.

Elle resta pétrifiée, et la marquise s'écria en riant que je disais des choses fantastiques. J'insistai. Mlle Roque ne lui aurait-elle pas déjà servi en infusion ou fait respirer certaines plantes vulgaires, comme la santoline, le romarin ou la lavande stæchas?

— Vous êtes donc sorcier? dit la marquise. Elle ne m'a jamais

rien fait boire d'extraordinaire avant ce prodigieux café; mais elle a mis dans ma chambre toutes les herbes de la Saint-Jean, pour combattre, disait-elle, le *mauvais air* de la mer, ce qui m'a paru fort plaisant.

— Et ces herbes sont divisées en trois paquets liés par des cordons de laine *rouge, jaune, noire?*

— Eh mais! précisément, je crois! D'où savez-vous tout cela?

Comme Nama s'enfuyait terrifiée, je la suivis pour lui adresser une verte semonce. Elle risquait, avec ses drogues de sorcier de campagne, d'employer à son insu des choses nuisibles et d'empoisonner son amie. Elle eut grand' peur, pleura et jura de ne pas recommencer. Je feignis de croire qu'elle n'avait eu d'autre dessein que celui de chasser de la maison les mauvais esprits et les funestes influences; je ne voulus pas lui dire qu'après avoir demandé ces amulettes pour se faire aimer de La Florade, elle les employait maintenant pour faire aimer La Florade de la marquise. Je ne pouvais me défendre de sourire de la naïveté de cette fille, qui n'osait ou ne savait parler, et qui croyait faire merveille pour son protégé en versant ses philtres innocens à sa compagne.

— M'expliquerez-vous cette affaire mystérieuse? me dit Mme d'Elmeval quand je retournai auprès d'elle.

— C'est bien simple. Votre métisse est superstitieuse; elle évoque la vertu de certains dictames contre les esprits pernicieux de l'air, et comme elle est ignorante, elle s'en rapporte à la science des charbonniers de la forêt, dont quelques-uns font métier d'enchanteurs.

Je lui racontai ma rencontre au Coudon avec l'homme chargé par Nama de cette récolte. Elle devint pensive en m'écoutant.

— N'est-ce pas le 6 avril, me dit-elle, que ce feu a été allumé sur la cime du Coudon?

— Précisément.

— Eh bien! je l'ai vu, je l'ai remarqué. Je me suis demandé si c'était un signal pour quelque navire en détresse; mais il n'y a aucun poste par-là, et c'est trop loin de la mer, qui était d'ailleurs fort tranquille. Comme cette nuit-là a été mauvaise à partir de onze heures! Je ne sais pas pourquoi j'ai repensé à ce feu en me disant que quelque voyageur attaqué par les loups était peut-être là en grand péril, et j'ai été regarder encore; mais tout était dans les nuages, la lune aussi bien que la montagne. Enfin j'ai pensé à vous, docteur; vous aviez dit à Pasquali que vous comptiez faire cette excursion prochainement avec M. La Florade?

— Et vous étiez inquiète de lui? repris-je en riant des lèvres.

— De lui? Ah! vous m'y faites penser; parlons de lui. Pourquoi s'imagine-t-il que je suis si pressée de me remarier?

— Je ne sais s'il imagine quelque chose. Qui vous fait croire?...

— Pasquali, qui me parle sans cesse de son filleul avec un zèle... Dites-moi...

— Voulez-vous me permettre, madame la marquise, de ne pas vous en parler du tout?

— C'est-à-dire que vous ne voulez être ni pour ni contre. Quand nous avons parlé de lui à propos de Nama, vous étiez plus expansif. Vous vous intéressez donc à elle plus qu'à moi?

— Je la voyais en péril, mais vous...

— Moi, vous me croyez à l'abri de toute folie?

— Si vous traitez de folie les rêves de Pasquali, la question est jugée.

— Je n'ai pas dit cela, je n'ai aucun dédain pour le nom, l'état et la situation du protégé de Pasquali. Je ne sais de son caractère que ce que vous m'en avez dit...

— Oubliez ce que j'ai dit et jugez par vous-même.

— Je ne suis pas pressée de juger telle ou telle personne, cher docteur; je ne commence pas les choses par la fin. La question n'est pas de savoir si M. de La Florade doit m'intéresser, mais bien de savoir si je dois songer au mariage.

— Comment! vous me demandez conseil, à moi?

— Et en qui donc aurais-je confiance?

— Le baron...

— Le baron dit oui, et vous?

— Je ne peux pas avoir un autre avis que le sien.

— Votre jugement, oui, mais votre instinct? Voyons, si le baron disait non?

— Je dirais non aussi. Ne voyez en moi qu'un esprit soumis au sien pour tout ce qui vous concerne.

— Vous n'avez donc aucune amitié particulière pour moi?

— Ah! madame!... Pardonnez-moi, mais la question est trop grave et trop délicate.

— Pas pour un homme comme vous. Je vous place dans mon estime à la hauteur de cette question-là, et je vous demande d'avoir une opinion à vous tout seul. Si elle est contraire à celle de notre ami, je ne dis pas qu'elle aura plus de poids que la sienne; mais je pèserai l'une et l'autre, et ma conscience mieux éclairée prononcera plus clairement. Parlez.

— Eh bien! madame, laissez-moi vous interroger d'abord,... tenez, en médecin. Croyez-vous à l'empire sérieux des passions?

— Sur l'honneur, je n'en sais absolument rien.

— Alors vous n'y croyez pas, car vous sauriez bien s'il faut y croire.

— Attendez. J'aime mon enfant avec passion pourtant.

— Pourriez-vous aimer quelqu'un autant que lui?

— Autant,... non, mais autrement, peut-être.

— Peut-être plus ou peut-être moins?

— Si ce quelqu'un-là aimait aussi mon Paul avec passion, je ne sais pas où s'arrêterait l'enthousiasme de ma reconnaissance.

— Alors votre cœur vivrait deux fois plus qu'il ne vit, et vous seriez deux fois plus heureuse?

— C'est bien dit, docteur, je vous crois; mais si ce quelqu'un-là me trompait ou se trompait lui-même?

— Quand vous en serez là, demandez à Dieu la réponse.

— Vous pensez qu'aucun homme ne peut répondre de lui-même? C'est singulier! je répondrais si bien de moi!

— Le jour où vous aimerez, vous ne demanderez pas à l'homme aimé de vous donner des garanties; vous croirez. Celui dont vous douteriez encore, vous ne l'aimeriez pas.

— C'est encore vrai! Alors... vous croyez que le cœur ne se trompe pas?

— Un cœur comme le vôtre ne doit pas se tromper.

— Expliquez-moi cela. Je suis une femme très ordinaire,... et je me suis trompée une fois... en amitié.

— En amitié conjugale?

— Oui, puisque vous le savez. Je n'aime pas à me plaindre; n'y revenons pas. Expliquez-moi comment l'amour, qui est aveugle, à ce qu'on dit, peut apporter la lumière dans un cœur qui la cherche.

— Vous faites la question et la réponse, chère madame. Si ce cœur-là ne cherche réellement que la vérité, il la tient déjà, et l'amour y entrera en pleine lumière.

— Comment peut-on chercher autre chose qu'un amour vrai?

— On le cherche rarement, parce qu'on l'éprouve rarement soi-même. On prend si souvent pour de l'amour des instincts ou des passions qui sont tout le contraire! Mais soyez certaine que quand on aime avec l'unique passion de rendre heureux l'être aimé, sans songer à soi-même, à ce que les autres en penseront, au profit, plaisir ou gloire, qui vous en reviendra, on est dans la vérité. Voilà du moins ce que je pense. Ayant, comme vous, passé ma vie sans connaître et sans pouvoir chercher l'amour, je ne peux vous apporter le tribut de l'expérience.

— Alors nous sommes tous ici sans expérience, car le baron n'a jamais aimé non plus. C'est peut-être Nama qui aime? Et quand j'y songe, cette passion de chien fidèle qu'elle a pour La Florade, ce dévouement aveugle, tranquille, soumis, qui n'est ni amour ni amitié...

— Prenez garde, c'est un instinct fanatique dans une intelligence sans clarté, et ces engouemens-là ne viennent pas sans motif dans

les têtes bien saines. Je ne veux pas dire que La Florade en soit indigne; mais elle le connaît si peu et elle est si incapable de l'apprécier, qu'elle eût pu en aimer tout autant un autre sans savoir pourquoi.

— Alors vous êtes persuadé qu'une tête saine peut se fier à son cœur?

— Quand le cœur est aussi sain que la tête, quand il a conscience de sa dignité, de sa pureté et de sa force, peut-il donner place à des fantômes et adorer au hasard une figure incertaine? Se laisse-t-il troubler et surprendre? Ces grands magnétismes dont on parle ne s'adressent-ils pas aux sens plus qu'à l'esprit? L'âme éprise d'un type idéal peut-elle descendre aux agitations vulgaires et se laisser envahir par des nuages grossiers? Je ne le crois pas, et voilà pourquoi je vous dis, madame : Ne prenez conseil que de vous-même.

— Vous avez raison, docteur! répondit la marquise en me tendant la main. Tout ce que vous me dites là est ce que je pense. Vous venez de me donner une consultation, et vous reconnaissez que je ne suis pas trop malade?

— Puissiez-vous ne pas l'être du tout!

— Vous en doutez donc?

— Et vous, madame?

— Ah! docteur, vous êtes trop curieux, répondit-elle avec un sourire dont je fus ébloui. Attendez que je vous interroge une autre fois. Pour aujourd'hui, en voilà assez : il faut que j'aille rejoindre Paul, qui travaillerait trop ou trop peu. Je connais sa dose!

Cet entretien réveilla en moi le trouble inexprimable que j'avais tant combattu. Le sourire, le dernier sourire, si clair, avec un regard si beau, dont le fluide divin m'avait enveloppé de confiance ardente et de reconnaissance passionnée;... mais c'était un regard et un sourire de femme qui n'a pas aimé, qui n'aime peut-être pas, et qui ne sait pas la portée de ses manifestations sympathiques. Qu'est-ce que le regard et le sourire? Des choses infiniment mystérieuses qui échappent à la volonté, et qui s'adressent quelquefois à l'un parce qu'on pense à l'autre. Est-ce que toutes les paroles, toutes les questions et toutes les réponses de la marquise ne pouvaient pas ou ne devaient pas se résumer ainsi : « J'ai pensé malgré moi à La Florade, et je veux savoir si je l'aime? Vous me prouvez que j'aurais tort de l'aimer si vite, et je vais me méfier un peu plus de lui et de moi. Réussirai-je? Je vous le dirai plus tard. »

« Oui, oui, pensais-je en descendant au hasard chez Pasquali, voilà certainement comment il faut comprendre : c'est le vrai sens! Ah! pauvre homme! tu te croyais fort! Tu ne sais ni guérir ni combattre. »

Quand je fus au bas de l'escalier, je m'aperçus de ma distraction. Je n'avais aucune envie de voir Pasquali, je redoutais au contraire d'avoir à parler de ce qui me serrait la poitrine. Je passai outre furtivement, sans regarder par la petite barrière qui fermait son jardin du côté des degrés, et j'allais m'élancer sur le sentier de la plage, lorsqu'une voix m'appela : *Hé! par ici, le médecin!* Et, tournant la tête, je vis la Zinovèse qui, n'ayant trouvé personne chez Pasquali, s'était assise sur les marches de la maisonnette.

— Comment, c'est vous? lui dis-je. J'ai peine à vous reconnaître!

— Vous voyez, vous m'avez guérie! Eh! on n'est pas trop vilaine à présent, qu'est-ce que vous en dites?

En effet, Mme Estagel, encore un peu mince et pâle, avait recouvré sa beauté, qui était peu ordinaire. Beauté n'est pas le mot qui convient, si par là on entend une forme idéale animée d'une expression sympathique. La Zinovèse n'était jolie que par la délicate régularité de ses traits. Il n'y avait en elle ni charme, ni distinction réelle. Ses yeux, ramenés à leur expression normale, ne parlaient qu'aux sens. Ils offraient un mélange plus piquant qu'agréable de dédain et de provocation.

Elle était fort bien mise à la mode de je ne sais quel pays méridional, un costume de fantaisie peut-être, mais élégant, simple, sombre, et comme d'habitude d'une propreté recherchée. Une grosse chaîne d'or faisait huit ou dix fois le tour de son cou, et de longues boucles d'oreilles de corail de Gênes se détachaient sur sa chemisette d'un blanc de neige. Je ne me sentis pourtant pas porté à lui faire le compliment qu'elle réclamait. Je me contentai de la questionner sur sa santé et de lui demander si elle en devait réellement le retour à mes ordonnances.

— Oui, répondit-elle, évidemment blessée de mon peu de galanterie; je crois que je vous dois le mieux que j'ai eu tout de suite, et à présent il y a autre chose. Je suis plus contente.

— Vous avez oublié...

— Rien du tout! personne! mais on m'a demandé grâce et pardon, c'est tout ce que je voulais. Ne parlons plus de ça. Je suis venue ici pour vous. Je vous apporte un présent.

— Je ne veux pas de présent.

— Alors vous méprisez le monde?

— Non, puisque j'ai été chez vous pour le plaisir de vous être utile.

— Gardez le plaisir, c'est bien; mais ne refusez pas ce que mon mari vous envoie.

Et elle me montra un grand panier qui était près d'elle, et qui contenait un très beau poisson de mer.

— C'est moi qui l'ai pêché, reprit-elle, moi et l'*homme* (le mari)! Nous l'aurions mangé, car nous ne sommes pas marchands. Vous voyez que ça ne nous coûte rien et ne nous prive guère. Si vous refusez, vous ferez de la peine au brigadier.

— Alors j'accepte, et je vous remercie. Laissez cela ici, je l'enverrai chercher.

— Non, nous allons le monter là-haut à Tamaris, chez vous; je serai contente de voir votre dame.

— Que diable croyez-vous là? Je ne demeure pas à Tamaris, moi, et je ne suis pas marié.

— Ah! vous ne l'êtes pas encore? mais vous le serez bientôt!

— Je vous jure que je n'ai encore jamais pensé à cela, et que je ne connais personne...

— Comment! s'écria la Zinovèse, dont les yeux reprirent pour un instant leur ancienne contraction, vous n'êtes pas pour épouser la dame de Tamaris, celle qui était avec vous et *un petit* le jour où je vous ai rencontrés à la chapelle de là-bas?

— Quel imbécile vous a fait une pareille histoire?

— Ce n'est pas un imbécile, c'est un menteur et un lâche!

Il ne fallait pas réfléchir longtemps pour conclure de tout ce qui précède que La Florade avait revu la Zinovèse, qu'elle était de nouveau éprise et jalouse, qu'elle surveillait ses démarches, que ses soupçons s'étaient portés sur la marquise, et que, pour la tranquilliser, La Florade lui avait fait croire que j'étais l'époux ou le fiancé de celle-ci. Je me trouvai assez embarrassé; je devais ou compromettre la marquise, ou exposer La Florade au ressentiment de sa maîtresse. Je n'aurais pas hésité à sacrifier les plaisirs de l'amant de la Zinovèse au respect dû à Mme d'Elmeval; mais la vindicative créature pouvait s'en prendre à la marquise elle-même, et je cherchai un moyen de la rassurer. — La dame de là-haut se marie, lui dis-je, mais ce n'est ni avec moi ni avec celui que vous pensez.

— Pourquoi m'a-t-il menti?

— Je ne sais pas, peut-être s'est-il imaginé...

— Vous mentez aussi, vous; mais je saurai bien la vérité!

Et, poussant avec vigueur la mince barrière du jardin Pasquali, qui céda sous son impulsion nerveuse, elle s'élança sur l'escalier avant que j'eusse pu m'y opposer. Je l'y suivis à la hâte, mais j'avais déja eu le temps de me dire qu'il valait mieux la surveiller que de la contraindre ouvertement. Elle était femme à s'exaspérer en se croyant redoutable. Je la rejoignis en riant, et, comme elle n'avait pas songé à se débarrasser de son grand panier, je le lui ôtai des mains et lui offris mon bras, en lui disant qu'elle se fatiguait trop pour mon service.

— C'est bien, c'est bien, répondit-elle, vous vous moquez de moi, ou vous croyez m'empêcher de faire ce que je voudrai!

— Je n'aurai pas la moindre peine à vous faire tenir tranquille, ma chère malade. Les médecins ne craignent pas les fous, et vous allez voir comment je m'y prends pour arrêter l'accès!

Cette menace mystérieuse et vague dont je m'avisais pour la frapper de terreur produisit son effet.

— Ne craignez rien, docteur, reprit-elle, je ne suis pas folle, et je ne veux de mal à personne.

— Je l'espère bien : le mal serait pour vous! Mais pourquoi montez-vous à Tamaris? C'est à la bastide Caire que je demeure.

— Je veux voir la dame! Laissez-moi la voir.

— Pourquoi?

— Je veux la remercier. C'est elle qui vous a dit de venir chez moi pour me guérir, vous savez bien! C'est une femme bonne, on dit.

— Eh bien! venez la remercier, rien ne s'y oppose; mais ne dites rien d'inconvenant, ou gare au médecin!

Je l'amenai sous la varande où Mme d'Elmeval était assise, et celle-ci s'écria en la voyant : — Ah! bravo, docteur! voilà comment il faut guérir les gens! Je vous fais aussi mon compliment, madame, vous voilà redevenue charmante. Vous ne pleurez plus votre beauté, n'est-ce pas? et ce qui vaut encore mieux, vous ne souffrez plus? Asseyez-vous et reposez-vous. Est-ce que vous êtes venue à pied?

La Zinovèse fut imperceptiblement émue, mais sensiblement intimidée de l'accueil de celle qu'elle regardait comme sa rivale. J'en fus ému agréablement pour ma part. On se rappelle que la marquise connaissait l'histoire de La Florade avec cette femme, et je pouvais constater que, sans aucune préparation ni effort, elle la recevait avec la plus parfaite aménité. La Zinovèse s'assit au bout du banc. Mme d'Elmeval fut un peu surprise de me voir me placer entre elles. Au bout d'un instant, elle comprit ou devina que je n'étais pas absolument tranquille.

— Et comme ça, dit la Zinovèse après avoir remercié la marquise aussi poliment qu'il lui était possible, vous ne venez donc plus vous promener du côté de chez moi? Vous allez sur mer plus souvent que sur terre, n'est-ce pas?

— Non, pas très souvent.

— Il y a des officiers de marine qui vous promènent dans les canots de l'état pourtant?

— Une seule fois, répondit la marquise avec un sourire de douceur railleuse.

— Ah! une fois?

— Vous trouvez que c'est trop?

— Une fois suffit pour se perdre... en mer!

— Certaines gens ont du bonheur et ne se perdent nulle part!

— Ah! oui? Quelles gens donc?

— Les bonnes personnes que Dieu protége.

— Les femmes qui aiment leurs maris, vous croyez?

— Ou celles qui aiment leurs devoirs, leur bonne renommée, leurs enfans surtout!

— Et il y en a qui ne les aiment pas, vous dites? s'écria la Zinovèse en se levant et en regardant Paul, qui jouait au bout de la terrasse.

— Je ne parle que pour moi, répondit la marquise en se levant aussi.

— Oh! vous êtes fière de vous! Eh bien! n'allez pas sur mer avec tout le monde.

— Vous me le défendez?

— Peut-être!

— Alors je me soumets, non par crainte des dangers de la mer, mais pour ne pas vous causer d'inquiétudes. D'ailleurs je n'aime pas la mer, et le docteur ne me la conseille pas.

— Le docteur,... vous ne faites peut-être pas toujours sa volonté?

— Pardonnez-moi; je n'en reconnais pas d'autre que la sienne!

— Oh! alors,... dit la Zinovèse en changeant de ton et en s'adressant à moi, vous ne vouliez pas me le dire; mais je vois bien... Adieu et merci, madame; un grand bonheur je vous souhaite dans le mariage, plus que je n'en ai. Prenez ce que je vous apporte pour votre souper avec le futur, et rendez-moi mon panier.

La marquise m'empêcha de répondre en me serrant le bras à la dérobée, fit prendre le poisson par Nicolas, remercia la Zinovèse, et la pria d'accepter une jolie bague qu'elle ôta de son doigt. La Zinovèse hésita, sa fierté se refusait à l'échange des cadeaux; mais les bijoux la fascinaient: elle accepta la bague avec un plaisir qu'elle ne put dissimuler. Je voulais la reconduire, la marquise me retint en s'emparant de mon bras, qu'elle serra encore avec une émotion extraordinaire, et la Zinovèse partit en me disant : « Restez, restez avec votre dame! Le bonheur ne dure pas toute la vie, allez! il n'en faut pas laisser perdre une miette! »

— Vous voilà étonné? me dit la marquise quand nous fûmes seuls. Vous allez prétendre que je me compromets vis-à-vis de cette femme? Oh! tant pis, docteur! Que l'on dise et pense tout ce qu'on voudra de nos prétendues fiançailles, sachez que, malgré mon air brave et tranquille, j'ai très peur de la Zinovèse. J'ai vu dans ses yeux qu'elle avait le génie du mal, et j'ai remarqué que quand

j'étais sur le point de la blesser, elle a regardé Paul avec une expression diabolique. Si elle croit avoir à se venger de moi, c'est par lui qu'elle cherchera à me faire souffrir. Savez-vous? plus j'y pense, plus j'ai peur. J'ai envie de quitter le pays pour quelque temps.

— Ne serait-il pas plus simple de prier La Florade de ne pas revenir de quelque temps?

— Aura-t-il la bonté d'y consentir? dit la marquise en rougissant de dépit contre lui ou d'émotion secrète.

— La Florade est homme de cœur, repris-je, et quelque désagréable pour moi que soit la commission, je m'en charge,... si vous me l'ordonnez!

— Eh bien! je vous en prie, allez le trouver demain. Dites-lui ce qui s'est passé, et ma frayeur maternelle. Qu'il ne devine surtout en aucune façon que j'ai le moindre soupçon de ses prétentions. Il ne me conviendrait pas d'avoir l'air de m'en garantir.

— Mais si demain il a revu la Zinovèse, si elle lui à dit...

— Que je me mariais avec vous, docteur? Eh bien! laissez-le-lui croire, à lui aussi! Demandez-lui le secret, et ensuite..... Mais je ferais mieux de m'en aller, ce serait plus sûr. Que me conseillez-vous?

En parlant ainsi avec une animation demi-enjouée, demi-inquiète, la marquise, que j'avais suivie auprès du banc de coquillages, se détourna comme pour regarder où était Paul, et je crus voir qu'elle essuyait furtivement des larmes soudaines. Je fus si troublé, si consterné moi-même, que je ne sais ce que je lui répondis. Pensait-elle avec effroi à son fils, menacé par une furie?... L'effroi ne se traduit pas ordinairement par des larmes!... Sentait-elle avec déchirement la nécessité de renoncer à La Florade, ou de s'en séparer pour quelque temps? Était-elle jalouse, ou honteuse d'elle-même, ou désespérée? J'étais éperdu, moi, et à mon tour je me détournai pour lui cacher ma douleur. Elle renouvela sa question avec un visible effort sur elle-même.

— Tenez! lui répondis-je au hasard en lui montrant la Zinovèse qui s'éloignait sur le golfe, enlevant d'un bras vigoureux sa petite barque; elle s'en va, elle ne vous hait pas en ce moment, Paul est bien en sûreté, je suis là, et vous avez le temps d'aviser. Calmez-vous donc! Pourquoi vous affecter ainsi?

— Savez-vous ce que je remarque? répondit la marquise en regardant avec attention l'élégante batelière : c'est qu'elle a sans façon détaché un des canots de pêche de Pasquali, et qu'elle s'en sert pour retourner chez elle. Elle n'ira que jusqu'à la plage de sable qui ferme le golfe, et là je vois une autre barque qui est sûrement

la sienne... Mais vous savez si Pasquali aime qu'on touche à ses canots, et comme les pêcheurs du rivage sont avertis de ne pas s'en servir sans sa permission! Eh bien! il faudra qu'il aille chercher celui-ci demain aux Sablettes, si la Zinovèse daigne l'y amarrer et ne pas le laisser flotter au hasard. Cette femme ne connaît pas d'obstacles à sa volonté, elle est partout comme en pays conquis. Je la crains, vous dis-je, et j'ai raison de la craindre! Elle fera quelque malheur, comme on dit. Elle tuera Paul, ou moi, ou la pauvre Nama, si ses soupçons tombent sur elle, ou bien vous, si elle apprend que nous la trompons,... ou La Florade lui-même... Que sais-je? Elle est entrée ici comme un interrogatoire, et elle s'en va comme une menace. Ah! pourquoi m'a-t-on amené ce La Florade? A quoi bon? J'étais si heureuse et si tranquille ici! Voilà tout mon bonheur gâté!

En disant cela, la marquise n'avait pas perdu cet accent de douceur que la plainte et le reproche ne pouvaient aigrir; mais elle ne retenait plus ses larmes, et je les vis couler jusque sur son corsage de soie. Je perdis la tête, je tombai presque à ses genoux sur le gazon, et, prenant ses mains dans les miennes, je lui parlai, pleurant aussi, sans trop savoir ce que je lui disais; mais je me rappelle bien le sentiment de douleur, de tendresse et de pitié qui débordait en moi : elle l'aimait, celui qu'elle maudissait avec une colère de colombe, celui qui avait détruit la paix de son âme angélique, celui qui attirait l'orage sur sa tête, ou tout au moins la terreur sous son toit. Elle l'aimait, elle souffrait par lui, pour lui peut-être; elle ne savait à quelle inquiétude s'arrêter entre son fils et lui. Aux combats qu'elle avait dû se livrer déjà venait se joindre l'effroi de le perdre ou le chagrin mortel de le quitter. Elle avait fini d'être heureuse, elle entrait dans la vie d'émotions, de périls et d'angoisses! Il n'était plus temps de chercher à la préserver des tempêtes. Je ne le pouvais ni ne le devais d'ailleurs. Comprit-elle ce scrupule qui m'échappait sans doute sous forme de réticence? — Mais qu'elle fût ou non blâmable de n'avoir pas mieux défendu son bonheur, et peut-être celui de son fils, était-ce une raison pour qu'elle fût abandonnée dans sa détresse? Était-elle moins chère à ses amis parce qu'elle souffrait? N'était-ce pas le moment de l'entourer de dévouemens, de consolations, et de la défendre contre les dangers extérieurs? Oui, certes, il ne s'agissait plus de songer à soi-même, de calculer le plus ou le moins de chances de sa destinée, le plus ou moins de confiance et de sympathie que pouvait inspirer La Florade. Il fallait précisément aimer, conseiller, préserver, diriger La Florade, et faire que cette affection pleine d'écueils eût au moins ses jours de bonheur et ses refuges assurés dans le sein de l'amitié vraie. Oui,

on lui devait cela, à lui si jeune et si téméraire, mais marqué par la destinée pour cette grande tâche de devenir en tout digne d'elle. On lui devait cela, à elle surtout, elle si pure, si douce, si maternelle et si vraie! On se le devait à soi-même, pour échapper à la lâcheté du rôle d'ami pédant qui s'éloigne sans porter secours.

Et comme elle pleurait encore en rendant à mes mains leur fraternelle étreinte et en m'interrompant pour me dire d'une voix entrecoupée que j'étais le meilleur des êtres, je la grondai de me parler ainsi. Voulait-elle flatter mon orgueil et me faire perdre la douceur de la servir? Non, non, il ne fallait pas m'attribuer un rôle au-dessus de moi. Mon dévouement n'était que l'accomplissement du devoir auquel j'avais consacré ma vie. Ne m'étais-je pas donné aux souffrans et aux menacés de ce monde en me faisant médecin? Et peut-on être médecin du corps sans être celui de l'âme? Pouvais-je renier ma tâche au moment où je la voyais le plus nécessaire? Le mérite était mince avec une amie comme elle, qui m'avait accueilli avec confiance dès le premier jour, dont l'estime m'avait récompensé des labeurs de ma jeunesse, et dont les soins délicats et généreux m'avaient probablement sauvé la vie!

Je ne sais ce que je lui dis encore. Elle ne pleurait plus, elle m'écoutait, les yeux attachés sur mes yeux, les mains endormies dans les miennes, les joues animées d'une sainte rougeur et les lèvres émues d'un sourire sérieux et profond. Tout à coup elle se pencha vers moi, et, comme si dans sa chasteté parfaite elle n'eût jamais rien pressenti de ma passion, elle posa sur mon front brûlant un baiser aussi tendre et aussi pur que ceux qu'elle donnait à Paul. Puis elle se leva en me disant : — Vous m'avez fait un bien que je ne peux pas vous dire à présent; voilà Paul qui vient. Allez-vous-en; qu'il ne vous voie pas pleurer. J'ai beaucoup de choses à vous confier, ainsi qu'au baron, demain!... ou après demain! Mais, si vous voyez M. La Florade, pas un mot qui puisse l'enhardir auprès de moi. Dites-lui simplement de ne pas revenir ici sans ma permission; rien de plus! Au nom d'une amitié dont le pacte est aujourd'hui sacré, je vous le défends.

Elle alla au-devant de Paul. Je courus m'enfermer chez moi, j'étais brisé, je ne voyais plus clair, les larmes me suffoquaient, et je me sentais aussi faible qu'un enfant.

GEORGE SAND.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

ÉCONOMIE RURALE

DE LA BELGIQUE

IV.

LES CULTURES, LE BÉTAIL ET LA PRODUCTION.

Dans les études que jusqu'à présent nous avons consacrées à l'économie rurale de la Belgique, nous avons essayé de décrire les différentes régions qui se partagent ce pays (1). On peut en compter six principales, dont la culture se distingue par des caractères propres, en rapport avec la constitution géologique du sol. On a vu d'abord se dérouler au bord de l'Océan, à l'abri des dunes ou des digues construites par la main de l'homme, une zone étroite, mais extrêmement fertile, formée par les relais les plus récens de la mer : c'est le pays des gras pâturages, des *polders*, de l'orge comme céréale et de la féverole comme plante fourragère; cette zone comprend 100,000 hectares. — Vient ensuite la région sablonneuse, Flandre et Campine, qui occupe une étendue huit ou neuf fois plus considérable. Quoique émergée de la mer postérieurement aux dépôts argileux de la côte, elle appartient encore aux plus récentes formations de l'époque tertiaire. La stérilité naturelle du sol, l'abondance des engrais employés pour la vaincre, le peu d'étendue des exploitations, la place exceptionnelle accordée aux plantes industrielles et aux secondes récoltes y caractérisent la culture; le seigle est la céréale dominante. — Aux sables succède l'argile fertile de la période éocène et du bassin houiller : c'est la région hes-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1860, 1er juin et 1er octobre 1861.

bayenne, dont la superficie égale à peu près celle de la zone sablonneuse. On la reconnaît à l'étendue plus grande des fermes, au grand nombre de chevaux qu'on y entretient et à la fécondité naturelle du sol : c'est la terre du froment. — Au-delà de la Meuse, sur les terrains de formation secondaire, s'étend la région condrusienne avec son assolement triennal et ses jachères : l'épeautre y domine; elle comprend environ 500,000 hectares. — La cinquième région, l'Ardenne, occupe les terrains soulevés de l'époque primaire. L'extension des bois et des pâtis, la pratique de l'essartage, la prédominance de l'avoine, la font aussitôt reconnaître; elle est un peu moins étendue que la région précédente. — Enfin, au-delà du massif ardennais, sur le terrain jurassique, s'ouvre la sixième zone, celle du Bas-Luxembourg. La douceur du climat et la diversité des produits la caractérisent : c'est la région des fruits.

Telle est la série de tableaux que nous avons successivement présentés au lecteur. Il n'est aucun autre pays peut-être où la variété que le géologue constate dans la formation des différens terrains se traduise d'une manière aussi nette, et l'on pourrait ajouter aussi méthodique, dans les procédés et dans les productions de l'agriculture, et par suite, en certaine mesure, dans les habitudes et la condition des populations rurales. A l'inspection seule de la céréale qui domine, on peut savoir dans quelle région on se trouve. Les planteurs américains des états du sud, pour marquer la primauté de la plante qui fait leur richesse, disent que chez eux le coton est roi, *the cotton is king*. Dans le même sens, on peut avancer qu'en Belgique règnent tour à tour l'orge, le seigle, le froment, l'épeautre et l'avoine, car en effet on voit régulièrement l'un de ces produits remplacer l'autre, lorsqu'on s'élève, étage par étage, depuis les bords de la mer jusqu'aux sommets de l'Ardenne et qu'on remonte en même temps, couche par couche, le cours des époques géologiques, depuis la période contemporaine jusqu'à une antiquité que l'imagination même se refuse à mesurer. A chaque degré qu'on franchit dans l'échelle des hauteurs et dans celle des âges, les aspects varient, et l'harmonie qui existe entre la nature du sol et celle des fruits qu'il produit frappe l'observateur le moins attentif.

Mais pour faire connaître l'économie rurale de la Belgique, il ne suffit pas de décrire les différens districts et les procédés de culture qui y sont en usage; il faut en outre grouper quelques faits généraux, citer certains chiffres que fournit la statistique, et qui seuls permettent de se former des idées claires et précises. Grâce aux enquêtes ouvertes par les gouvernemens eux-mêmes chez la plupart des nations européennes, on peut aujourd'hui, sans trop de peine, réunir ces données exactes, qui sont peut-être le moyen le plus sûr de comparer les forces relatives des différens pays. Quelle est la su-

perficie consacrée à la culture? Quelle place occupent les divers produits? A quel chiffre monte le total de la production agricole? Combien compte-t-on de propriétaires et de cultivateurs? A combien estime-t-on la valeur de la propriété foncière, le capital d'exploitation, la rente? Quelle influence exerce la constitution de la propriété et de la culture sur la condition des habitans? Telles sont quelques-unes des questions qui se présentent maintenant. Sans doute il est plus agréable de visiter les campagnes, de décrire les aspects de la nature et les productions du sol, de saisir la vie rurale dans ce qu'elle a de toujours poétique et de toujours nouveau; toutefois les chiffres offrent des enseignemens plus profonds encore et des indications aussi nécessaires.

I.

Lorsqu'on connaît la portion de territoire qu'une nation consacre à chaque espèce de produit, on peut déjà se faire une idée approximative de la manière de vivre des habitans et du degré de bien-être dont ils jouissent. C'est là donc avant tout le premier point qu'il faut éclaircir. Le cadastre assigne au territoire de la Belgique une superficie de 2,945,593 hectares, dont 2,600,000 hectares constituent, d'après le recensement de 1846, le domaine agricole proprement dit (1). Sur les 1,800,000 hectares qui, déduction faite des terrains vagues et des bois, peuvent être considérés comme terre arable, à peu près la moitié est consacrée à des récoltes épuisantes, aux céréales et aux plantes industrielles; l'autre moitié, y compris les secondes récoltes, produit des plantes fourragères, herbes, navets, légumineuses de différentes espèces, qui, consommées dans les exploitations par le bétail, tendent au contraire à entretenir et même à augmenter la fertilité du sol. L'influence favorable que ce genre de culture exerce sur l'ensemble de la production agricole est un fait qui aujourd'hui ne trouve plus de contradicteurs. On a même constaté un rapport exact entre la quantité

(1) Voici comment se partageait l'étendue du domaine agricole en Belgique à cette époque :

Froment, épeautre, méteil	325,016	hectares.
Seigle et sarrasin	310,949	—
Avoine et orge	232,135	—
Plantes industrielles et jardins	115,553	—
Fourrages et légumineuses	224,423	—
Racines	131,862	—
Prairies permanentes	362,307	—
Jachères	80,908	—
Bois	485,665	—
Terrains vagues	324,214	—

de froment récolté et l'étendue consacrée aux racines et aux fourrages. Il est donc intéressant de mettre en regard la situation de la Belgique sous ce rapport avec celle des deux pays voisins qui peuvent fournir les points de comparaison les plus connus et les plus instructifs. La répartition des cultures dans les provinces belges tient le milieu entre celle que pratique l'Angleterre et celle qui est suivie en France : elle vaut mieux que l'assolement français, où les cultures améliorantes, y compris une énorme proportion de jachères qui ne produisent rien, occupent seulement le tiers du sol; mais elle est inférieure à la répartition anglaise, qui n'accorde pas même un quart de la terre aux plantes épuisantes. Il faut cependant remarquer que l'infériorité de la Belgique sous ce rapport provient surtout du peu d'étendue relative des prairies naturelles, auxquelles le sol se prête peu. Elles n'occupent que le cinquième de la surface productive, au lieu de la moitié, comme dans les îles britanniques; or c'est là un avantage énorme pour celles-ci, car cette grande proportion de bons herbages favorise l'entretien d'un nombreux bétail et par suite facilite singulièrement une exploitation rationnelle des terres arables. Toutefois, comme on le verra, il ne résulte point de cette situation pour la Belgique une infériorité correspondante dans la production, parce que le travail de l'homme peut compenser les désavantages naturels, et que les champs cultivés donnent généralement un produit brut plus considérable que les pâturages ordinaires.

Si l'on considère maintenant la qualité des céréales récoltées, on trouve que la Belgique le cède aux deux pays auxquels nous la comparons, car le froment n'y forme pas plus du tiers de la récolte totale, tandis qu'en France, et aussi à peu près dans le royaume-uni, il est relativement aux grains de qualité inférieure, seigle, avoine, dans la proportion de 2 à 3. La statistique officielle de 1846 portait la production moyenne annuelle de froment, épeautre et orge à 7 millions d'hectolitres, celle de seigle, méteil et sarrasin à 6 millions 1/2, et celle de l'avoine presque au même chiffre, ce qui fait en tout à peu près 20 millions d'hectolitres de grains de toute espèce, soit 7 hectolitres par chaque hectare de la superficie totale du pays. Ici, à son tour, la Belgique l'emporte notablement sur l'Angleterre et plus encore sur la France, car un calcul semblable ne donne pour la première que 5 et pour la seconde que 3 hectolitres à l'hectare.

Quoique les provinces belges soient de beaucoup le pays de l'Europe qui à surface égale fournisse le plus de grains, la population y est si agglomérée, — 153 habitans par kilomètre carré, — que la production alimentaire est insuffisante pour les besoins de la consommation. Elles exportent, il est vrai, certains produits agricoles,

entre autres du beurre pour 7 ou 8 millions de francs, des œufs et des fruits pour 3 ou 4 millions, des chevaux, des porcs, etc.; mais d'autre part elles importent généralement une assez notable quantité de céréales. On peut compter qu'il leur faut, année moyenne, un demi-million d'hectolitres de seigle et de froment et autant d'orge, celle-ci nécessaire pour fabriquer les 7 millions d'hectolitres de bière que livrent les 2,670 brasseries répandues dans le pays. La production agricole restant chaque année au-dessous de la consommation, il était absurde et inhumain de maintenir des droits protecteurs. Aussi ces droits ont-ils été abolis sans que l'agriculture ait fait entendre une plainte ou une réclamation. Au reste, le prix des céréales est toujours extrêmement élevé en Belgique. Elles s'y vendent souvent plus cher qu'en Angleterre même, tandis que jusqu'en 1815 elles se cotaient à un tiers de moins que dans ce dernier pays.

M. Léonce de Lavergne a fait remarquer avec raison combien il est difficile de déterminer la valeur de la production totale de l'agriculture chez une nation, et surtout de comparer les chiffres qu'on obtient avec ceux d'autres pays. Non-seulement les résultats sont toujours loin d'une exactitude rigoureuse, mais les bases d'estimation varient, et la valeur vénale diffère d'une contrée à l'autre. Le recensement officiel de l'agriculture belge de 1846, après des recherches minutieuses et des calculs vérifiés avec le plus grand soin, arrivait au chiffre global de 753 millions, chiffre que les auteurs de cet excellent travail croient trop faible, et qui doit, d'après eux, approcher en réalité de près d'un milliard. A ce compte, le produit brut de l'agriculture serait beaucoup plus élevé en Belgique, où il monterait à 344 francs par hectare de superficie totale, que dans les îles britanniques, où il n'atteint que 135 francs; mais le chiffre officiel ne nous paraît pas pouvoir être admis, car il renferme certains élémens qu'on ne peut faire figurer dans la liste des produits, la paille et les engrais par exemple, qui font évidemment partie du capital d'exploitation, puisque dans quelques parties du pays le fermier doit les reprendre sur estimation, et d'ailleurs on a omis certains articles, tels que les jeunes chevaux livrés au commerce, et on en a porté d'autres trop au-dessous de leur valeur réelle, comme le lait, qu'on estime seulement 5 centimes le litre. En adoptant les bases dont s'est servi M. de Lavergne pour dresser ici même (1) les tableaux comparés de la production agricole de la France et de l'Angleterre avant 1848, on arriverait à des résultats plus approximatifs, desquels il résulte qu'avec un territoire de moins de 3 millions d'hectares, la Belgique obtient un produit brut de plus d'un demi-milliard de francs, ou exactement de 180 francs

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1853.

par hectare de superficie totale (1). Ce résultat paraît très remarquable quand on se rappelle que dans le royaume-uni, dont le territoire est dix fois plus grand, le produit n'est que huit fois plus élevé, soit 135 francs par hectare, et qu'en France, avec un territoire seize fois plus grand, le produit n'est que dix fois plus considérable, soit 100 francs par hectare. Sous le rapport du produit brut, la Belgique se trouverait ainsi en première ligne parmi les états européens, et les chiffres de la statistique viendraient confirmer ce que nous avait fait entrevoir l'observation directe. Elle ne le céderait qu'à l'Angleterre proprement dite, prise indépendamment de l'Écosse et de l'Irlande, et à la Lombardie, car la première produit, d'après M. de Lavergne, 200 francs par hectare, et la seconde, d'après M. Jacini, 400 millions sur un peu plus de 2 millions d'hectare, c'est-à-dire autant que l'Angleterre.

Pour apprécier ces résultats comparatifs à leur juste valeur, il ne faut pas oublier que la Belgique est loin de jouir d'une fertilité exceptionnelle. Il n'y a que les terres argileuses de la côte et de la région hesbayenne, c'est-à-dire à peine la moitié du territoire, qui offrent des conditions naturellement favorables à l'agriculture. L'autre moitié a contre elle ou l'aridité des schistes et la rigueur du climat, comme l'Ardenne, ou une stérilité constitutive qu'on ne peut vaincre qu'au moyen d'une masse énorme d'engrais, comme toute la région des sables, la Flandre aussi bien que la Campine. Les deux pays qu'on peut comparer à la Belgique sous le rapport de la production jouissent au contraire d'avantages propres qui manquent à celle-là, et que rien ne remplace. L'Angleterre a ses beaux pâturages, qui, sans frais, nourrissent d'innombrables troupeaux; la Lombardie a le soleil du midi, qui lui assure des produits d'une valeur exceptionnelle. Des trois régions de l'Europe où l'agriculture crée les richesses les plus abondantes, il serait peut-être hasardé de dire que la Belgique est celle où le travail est le mieux dirigé; mais on peut affirmer, je crois, que nulle part on n'applique plus

(1)

Produits végétaux.	
Céréales (semence déduite)	200,000,000 fr.
Plantes industrielles, fruits, etc	60,000,000
Pommes de terre, légumes, etc	70,000,000
Bois	20,000,000
Produits animaux.	
Lait à 10 centimes le litre	90,000,000
Viande à 1 franc le kilo	50,000,000
Laines, peaux, etc	10,000,000
Volaille, œufs, lapins, etc	6,000,000
40,000 chevaux de trois ans à 400 francs l'un	16,000,000
Total	522,000,000 fr.

de labeur à la terre pour tirer parti de ses qualités ou pour compenser celles qui lui font défaut.

Il est cependant un point où la Belgique l'emporte incontestablement, c'est la valeur vénale de sa propriété foncière. Nulle part on ne rencontrerait un bloc de 3 millions d'hectares qui représente un capital aussi énorme. La statistique de 1846, dont les résultats avaient été contrôlés par des recherches minutieuses faites au département des finances, portait ce capital à plus de 6 milliards et demi, ce qui revenait à plus de 2,300 francs par hectare de la superficie totale, tandis que M. Caird n'arrive, pour la valeur du sol anglais, qu'à 2,000 francs, M. Jacini qu'à 1,100 francs pour le sol lombard, et qu'en France on ne peut estimer l'hectare en moyenne à plus de 1,500 ou 1,600 francs. Le revenu net du domaine agricole belge était en 1846 de 155 millions, ce qui fait par hectare productif une moyenne de 75 francs, et de 59 francs si on prend la surface totale du pays. Pour la même époque. M. de Lavergne n'estimait la rente moyenne par hectare qu'à 30 francs pour la France, à 40 francs pour le royaume-uni, et à 60 francs pour l'Angleterre considérée isolément. En comparant ces chiffres divers, il ne faut pas oublier qu'on se contente en Belgique, pour les immeubles, d'un intérêt moindre qu'en Angleterre, c'est-à-dire que la terre s'y vend plus cher relativement au revenu qu'elle donne. Cela tient à des causes diverses, dont les plus apparentes sont d'abord l'activité commerciale de l'Angleterre, qui, ouvrant sans cesse sur tous les points du globe des placemens nouveaux et avantageux, détourne le capital des placemens en biens-fonds, — puis les difficultés, les frais, les risques, qui accompagnent l'acquisition d'une propriété foncière dans un pays où il n'y a eu jusqu'à ce jour ni enregistrement, ni transcription, ni garantie publique d'aucune sorte pour l'acheteur.

Ce qui frappe surtout en Belgique quand on étudie les faits réunis dans les publications officielles, c'est la hausse constante et rapide des fermages. Depuis 1830 jusqu'en 1846, ils s'élèvent de 30 pour 100, c'est-à-dire de près de 2 pour 100 par an, et depuis 1846 l'augmentation, loin de se ralentir, s'est plutôt accélérée, surtout dans certaines régions nouvellement réunies par des chemins de fer aux grands centres de consommation, comme le Luxembourg et l'Entre-Sambre-et-Meuse, ou enrichies par le développement progressif de l'industrie, comme le Hainaut. Cet accroissement rapide de la valeur du fonds compense le faible intérêt que donne ce genre de placemens, car on a calculé qu'en ajoutant à la rente la plus-value annuelle des terres, le capital foncier donnait un revenu moyen de près de 4 pour 100. Cette augmentation constante du revenu et de la valeur de toutes les terres semble démontrer clairement l'erreur de

ceux qui soutiennent, avec Bastiat et avec l'économiste américain Carey, que la rente est toujours le résultat d'un travail d'amélioration exécuté sur la propriété. En Belgique, plus peut-être qu'ailleurs, on voit s'élever le revenu de tous les biens sans exception, même de ceux en faveur desquels aucun sacrifice n'a été fait. Il faut donc bien reconnaître ici l'effet d'une loi générale, et en revenir, pour l'expliquer, à la théorie de Ricardo, qui seule rend compte des faits partout constatés. La population s'accroît, la demande des produits du sol augmente; par suite, ceux-ci deviennent plus chers, les profits du cultivateur s'élèvent, la rente ne tarde pas à monter en proportion, et tout le bénéfice, en dernier résultat, finit par se concentrer aux mains du propriétaire foncier.

Si la condition du possesseur de terre se présente ainsi sous des couleurs extrêmement favorables, celle du fermier est loin d'offrir le même tableau. Dans les districts où domine relativement la grande culture, le sort des cultivateurs locataires est sans doute plus heureux que dans la région de la petite culture; mais là même où la concurrence a le moins surélevé la rente, il est certain qu'ils ne retirent pas de leur capital d'exploitation les 10 pour 100 que l'on considère comme la juste rémunération de leur industrie et des risques auxquels ils exposent leur avoir. Sous ce rapport, les fermiers anglais jouissent d'un incontestable avantage. La différence est même si grande qu'elle demande quelques mots d'explication.

La petite propriété et la petite culture, quand le cultivateur possède le sol qu'il fait valoir, ne donnent généralement que de bons résultats. Le petit propriétaire, assuré de recueillir tous les fruits de son travail, ne néglige rien pour le rendre aussi productif que possible, et presque toujours il y réussit. Alors non-seulement le produit brut est considérable, mais la part qui en reste aux mains de ceux qui exploitent la terre est fort grande aussi, double résultat également désirable sous tous les rapports. Il n'en est pas de même quand le sol est partagé entre un grand nombre de propriétaires qui ne cultivent pas eux-mêmes les terres qui leur appartiennent. Dans ce cas, le produit brut peut encore être très élevé; mais la condition de ceux qui le créent n'est point ce que les sentimens d'équité feraient désirer qu'elle fût. Tous ces petits propriétaires n'ont qu'un but, élever le fermage aussi haut que le permet la concurrence des locataires. Comme leurs besoins dépassent généralement leurs ressources, rien ne les arrête que la crainte de ne pas être payés. L'intérêt de la culture, le sort du fermier et les autres considérations de ce genre ont peu de poids, quand il s'agit d'avoir de quoi vivre suivant le rang qu'on occupe. D'autre part, dans un pays aussi peuplé que la Belgique, le nombre des fils de fermiers qui cherchent à se placer est toujours plus grand que celui des exploi-

tations vacantes; il en résulte que, n'entrevoyant d'autre carrière ouverte devant eux que celle de cultivateurs et incapables de calculer les profits probables d'une entreprise agricole, ils enchérissent à l'envi l'un sur l'autre, jusqu'à ce qu'il ne leur reste pour prix de leur rude labeur qu'un minime salaire et un intérêt insuffisant de leur capital engagé. Par suite de cette demande excessive de la terre et de la hausse progressive de la rente qui l'accompagne, on arrive à deux conséquences également fâcheuses : d'abord, une part trop grande du produit agricole se dépense loin du sol d'où il est tiré, sans amener aucune amélioration de la culture; ensuite le cultivateur ne jouit pas de l'équitable rémunération que méritent ses travaux. Les lois du juste et de l'utile sont méconnues à la fois, et ce résultat est d'autant plus regrettable qu'il se présente d'une manière plus générale, attendu que les deux tiers du sol cultivé sont tenus en location. Sans doute nous avons vu en Flandre que, malgré de telles circonstances, la petite culture associée à la petite propriété peut donner un produit brut énorme; mais là aussi nous avons été frappés du triste contraste que présentaient ces magnifiques récoltes et l'existence misérable de ceux qui les faisaient naître. Ainsi un grand nombre de petits propriétaires, sans aucun intérêt direct dans la culture, superposés à la classe plus nombreuse encore de ceux qui exploitent la terre et élevant sans cesse la rente aussi haut que peut la porter une concurrence excessive, voilà le fâcheux revers qu'offre l'organisation agricole de la Belgique, surtout dans ses parties les plus riches.

En Angleterre, la constitution de la propriété et de la culture amène des conséquences différentes. Le grand propriétaire, jouissant d'un revenu considérable, n'est pas obligé pour vivre de pressurer sans cesse ses fermiers. Il s'établit entre la famille du *land-lord* et celles des tenanciers des relations qui rappellent les rapports du patronat, et qui empêchent le maître de faire des conditions trop dures à ceux qui dépendent de lui. Les sentimens affectueux propres au régime patriarcal modifient et adoucissent la dure loi moderne de l'offre et de la demande. Les fermes sont généralement tenues *at will* ou *à volonté*, c'est-à-dire que le bail n'a point de terme fixe, et que les deux parties peuvent à leur gré le faire cesser à la fin de chaque année. L'absence du contrat écrit, qui en Belgique est considéré comme la pire des conditions, est au contraire préférée par les fermiers anglais. Ces appréciations opposées indiquent seules la différence des deux régimes, car en effet la tenure *at will* serait pour le locataire aussi funeste en Belgique qu'elle est avantageuse en Angleterre. Tandis qu'en Belgique elle provoquerait une hausse incessante du fermage, limitée maintenant par le terme habituel de neuf années, en Angleterre elle favorise le maintien de

la même rente parfois pendant plusieurs générations successives (1). Grâce aux habitudes, aux sentimens qui dominent, le propriétaire est moins âpre à élever le fermage, et comme il ne doit pas, à terme fixe, renouveler le bail, rien ne l'avertit qu'il est temps de profiter de la plus-value de ses terres. Des circonstances défavorables à l'agriculture se présentent-elles, il sera le premier à offrir une diminution sur le prix de location, comme l'ont fait beaucoup de grands propriétaires lors de l'abolition des lois sur les céréales, due à l'initiative de sir Robert Peel. A cette époque, pour déterminer d'une manière équitable le taux de la rente, un grand nombre de *land-lords* proposèrent de la faire fixer par des experts désignés par les deux parties. Dans ses *Lettres sur l'agriculture anglaise*, M. Caird cite plusieurs de ces riches propriétaires qui, après avoir prélevé sur le revenu considérable qu'ils touchent de quoi suffire à leurs besoins, consacrent tout le surplus à améliorer les conditions d'exploitation de leurs *estates* et le sort de ceux qui les habitent, à ouvrir des routes, à rebâtir les *cottages*, à élever des églises et des écoles, à drainer les parties humides, à faire en un mot tout ce que ferait un administrateur intelligent qui n'aurait d'autre souci que d'employer le produit net au profit du bien-être de tous et de la prospérité du district. Dans ces domaines privilégiés, c'est comme si la commune disposait du revenu de tout son territoire et le faisait servir tout entier à y favoriser la production de la richesse. Si ce sont là des exceptions, du moins on peut lire à chaque instant dans les feuilles anglaises les comptes-rendus de ces banquets annuels offerts tantôt par les locataires au propriétaire, tantôt par le *land-lord* à sa *tenantry* (2), et l'on trouve dans ces fêtes rurales la manifestation de relations et de sentimens très différens de ceux qu'on rencontre en général sur le continent. Sans doute tous les maîtres ne ressemblent pas à ces *land-lords* modèles, et à côté de ceux-là il en est d'autres, ou obérés, ou avides, qui, dans leur be-

(1) Sur les terres du duc de Cleveland par exemple, les mêmes familles occupent les mêmes fermes depuis le temps d'Élisabeth. — Voyez Caird, *Letters on Agriculture in England.*

(2) C'est ainsi par exemple que nous trouvions récemment dans les feuilles anglaises le compte-rendu du banquet annuel offert par la douairière de Londonderry à ses fermiers irlandais. La marquise avait bravé les fatigues d'un long et difficile voyage pour présider à la fête, et elle prit la parole pour répondre au toast porté par l'un des tenanciers. Après avoir constaté les bons effets de ces réunions, elle résume les progrès accomplis et indique ce qui reste encore à faire. Elle remercie ses locataires du concours qu'ils ont prêté à l'achèvement des routes qu'elle a fait construire. Énumérant ensuite les nouvelles écoles qu'elle a fait bâtir, elle se félicite de voir qu'elles sont de plus en plus suivies, et ajoute que si désormais les enfans ne reçoivent pas une bonne instruction, ce sera uniquement la faute des parens. — Les applaudissemens prolongés des tenanciers accueillirent ce discours, où leurs besoins intellectuels et matériels étaient également passés en revue.

soin d'argent, s'inquiètent peu de l'amélioration du sol et du sort de ceux qui le cultivent. Néanmoins ces exemples exercent une incalculable influence; ils donnent pour ainsi dire le ton, et en tout cas ils modèrent et ils adoucissent les effets d'un droit qu'en Belgique comme en bien d'autres pays on exerce dans toute sa rigueur. Les conséquences du même contrat, le bail à ferme, sont donc bien différentes suivant qu'on se transporte sur l'un ou l'autre bord de la Mer du Nord, et il est certain que le sort du fermier est infiniment plus heureux en Angleterre qu'en Belgique.

De tous ces faits on serait tenté de conclure que si la petite propriété offre d'excellens résultats et pour la culture et pour le cultivateur, quand celui qui exploite la terre la possède, dans le cas contraire la grande propriété assure une meilleure condition au fermier. La petite propriété combinée avec la location, dans un pays très peuplé, comme cela se voit toujours, place le cultivateur dans la pire des situations. Appliqué à des populations qui n'auraient pas pour les travaux des champs un goût instinctif très prononcé, ce système produirait le découragement, et pourrait avoir pour la production et le travail agricoles les plus fâcheuses conséquences. Est-ce à dire qu'il faille condamner la petite propriété, constituée même comme en Belgique, et que l'économiste doive recommander la reconstitution des grands domaines? Loin de là, car des questions de cet ordre présentent plus d'une face, et il faut toujours considérer le but définitif auquel tend l'humanité, sans juger ce qui existe par les inconvéniens d'une situation transitoire.

II.

Après avoir indiqué la part que prennent en Belgique dans le produit agricole le propriétaire et le fermier, il nous reste à faire connaître la condition du simple ouvrier rural : elle ne se présente pas, il faut bien le dire, sous des couleurs plus favorables que celle des locataires. Le salaire moyen était porté pour 1846 à 1 fr. 13 c. par jour. Depuis cette époque, il s'est relevé, et on pourrait le porter pour 1860 à 1 fr. 25 c. S'il approche, dans certaines parties du pays, de 2 fr., dans d'autres districts il tombe même au-dessous de 1 fr. On a remarqué en Angleterre qu'en divisant le pays en deux régions, l'une où domine l'industrie et l'autre où domine l'agriculture, on trouve que c'est dans la première que le salaire est le plus élevé, même dans les campagnes. En Belgique, le même fait se présente. La ligne de partage entre les hauts et les bas salaires suivrait à peu près les limites qui séparent les Flamands des Wallons. Dans la région flamande, de beaucoup la mieux cultivée, l'ouvrier de la

campagne gagne moins que dans la région wallonne, où se sont surtout fixées l'industrie et les exploitations minières.

Sans parler de ces différences, le mal général et profond qu'on ne peut se dissimuler, c'est qu'à peu près partout le salaire des ouvriers agricoles est insuffisant pour faire face aux besoins de leurs familles dans un pays où les denrées atteignent le plus haut prix des marchés européens. La statistique officielle constate elle-même que la population rurale de la Belgique est l'une des plus mal nourries du continent. Les produits de l'agriculture, quelque abondans qu'ils soient, ne suffisent point, dans les circonstances actuelles, pour donner à tous une alimentation convenable. Ainsi lors du dernier recensement, en 1846, la quantité de froment disponible, déduction faite de la semence et des consommations de l'industrie, ne montait pas tout à fait à 4 millions d'hectolitres, ce qui réduisait la part de chaque habitant à moins de 1 hectolitre. A cela il faut ajouter, il est vrai, plus de 1 hectolitre 1/2 de céréales inférieures, 2 hectolitres 1/2 de pommes de terre, une dizaine de kilos de viande et beaucoup de légumes; mais il n'en paraît pas moins certain que la population est mieux nourrie en Angleterre et en France. La répartition du produit brut donnait par tête de 130 à 140 francs pour la France, de 140 à 150 francs pour l'Angleterre, et seulement 110 fr. pour la Belgique. Heureusement, depuis la date du dernier recensement, la condition des classes laborieuses de la campagne s'est améliorée. La production s'est accrue plus rapidement que la population, et ainsi la part de chacun est devenue plus grande. Le prix du grain n'a pas baissé, celui de la viande et du beurre a au contraire monté encore; mais en proportion l'augmentation des salaires a été plus forte, dans les provinces méridionales du moins. D'ailleurs il ne faut point juger du sort des ouvriers agricoles uniquement par le taux de la rétribution qu'ils reçoivent. A ce compte, on trouverait ordinairement leur budget en déficit, car on arriverait à ce résultat, que tout ce qu'ils gagnent suffit à peine pour les nourrir, eux et leurs familles, et qu'il ne leur reste rien pour l'habillement et les autres besoins. Or, sous le rapport du vêtement, on remarque un progrès très sensible. Les ouvriers ruraux et surtout leurs femmes sont beaucoup mieux vêtus qu'autrefois. Il s'introduit même dans leur costume un soin et une recherche de la mode du jour qui s'éloignent des antiques habitudes de la campagne, et qui se rapprochent de plus en plus de celles des villes. Si ces améliorations sont possibles, c'est que l'ouvrier agricole trouve dans le lopin de terre qu'il cultive (1) des res-

(1) En Angleterre, la location de parcelles de terre aux ouvriers a été l'objet de très

sources supplémentaires, dont le détail échappe aux recherches les plus minutieuses de la statistique.

Il n'est pas difficile d'indiquer les causes principales des deux faits qui caractérisent la condition de ceux qui cultivent la terre : d'une part les profits minimes que réalisent les fermiers, de l'autre la rétribution et par suite l'alimentation insuffisantes des simples travailleurs. De ces deux causes, nous en avons déjà indiqué une : c'est la constitution de la propriété et la nature des contrats agricoles; la seconde, qui agit conjointement avec la première, c'est l'extrême densité de la population. Elle est deux fois plus forte qu'en France, car, tandis que dans ce dernier pays on compte 6,781 habitans par myriamètre carré, on en trouve 15,380 en Belgique. Or, dans les circonstances actuelles, cette multitude d'hommes rassemblés sur un espace relativement restreint amène la concurrence des bras qui s'offrent au rabais, et par suite la portion de la richesse produite qui reste entre les mains des classes laborieuses ne suffit pas à la satisfaction de leurs besoins.

Quoique le nombre des cultivateurs belges soit très considérable eu égard à la surface territoriale, néanmoins la population agricole forme une moindre partie de la population générale que dans les autres pays, sauf en Angleterre, car elle n'en fait qu'un peu plus du tiers, c'est-à-dire qu'un individu qui cultive la terre récolte d'abord de quoi se nourrir lui-même, et puis de quoi suffire à la consommation de deux autres personnes. Et pourtant l'étendue dont il dispose est très restreinte, puisque la totalité de la surface du territoire répartie entre tous ceux (enfans, femmes et adultes) qui appartiennent à la population rurale ne donne par tête que 2 hectares. Il résulte nécessairement de ce fait que les exploitations doivent être à la fois très nombreuses et très petites. On comptait en Belgique, en 1846, 572,550 exploitans, c'est-à-dire deux fois plus que dans la Grande-Bretagne. Aussi l'étendue moyenne de chaque exploitation, que M. de Lavergne porte pour l'Angleterre à 60 hectares, tombe-t-elle en Belgique à 4 hectares 1/2, si on compte tout le domaine productif, et même à 3 hectares, si on défalque les bois et les terres incultes. C'est là réellement de la petite culture (1).

vives critiques que M. Stuart Mill a résumées avec sa sagacité habituelle dans ses *Principes d'Economie politique*. On reproche à ce système d'abord d'enlever aux grandes exploitations la complète disposition des travailleurs, occupés chez eux précisément au moment où on a le plus besoin de leurs services, ensuite de n'améliorer le sort de l'ouvrier qu'en apparence, puisque les ressources qu'il obtient de la parcelle qu'il cultive lui permettent d'offrir ses bras à meilleur marché. Je ne veux point juger la valeur de ces objections en ce qui concerne l'Angleterre; mais en Belgique, sans le petit champ qu'ils louent, les ouvriers des campagnes ne sauraient subsister, et l'ardeur qu'ils mettent à se disputer ces parcelles paraît une preuve certaine du besoin qu'ils en ont.

(1) La statistique constate à ce sujet des faits bien frappans. Sur 100 exploitations, on

L'exiguïté des cultures est généralement en raison directe de la densité de la population. Cette règle ne souffre pour ainsi dire pas d'exception. On peut la vérifier en comparant les différens cantons aussi bien que les différentes provinces. La raison s'en découvre facilement. La partie de la population croissante qui n'est pas absorbée par le travail de main-d'œuvre reste dans les campagnes et cherche à y vivre de la culture de la terre, soit en exploitant les parcelles des grandes fermes morcelées sous l'effet de l'intensité de la demande, soit en défrichant peu à peu les landes et les bois. De cette façon, les exploitations se divisent et se multiplient à mesure qu'augmente le nombre des habitans. L'Angleterre présente, il est vrai, un autre spectacle : là le surplus annuel de la population se concentre dans les villes, où l'appelle et l'entretient le développement progressif du commerce et de l'industrie, tandis que le nombre des habitans de la campagne reste à peu près stationnaire. Mais, en comparant les autres pays à l'Angleterre, il est un point qu'il ne faut jamais perdre de vue et qui doit mettre en garde contre les conclusions trop hâtives : c'est que l'Angleterre tout entière n'est, à vrai dire, que la métropole d'un vaste empire de 200 millions d'hommes répandus sur toute la surface du globe, lui expédiant des matières premières et recevant en échange des objets manufacturés. Il en résulte que la situation économique de la Grande-Bretagne ressemble à celle d'une grande cité commerciale et industrielle, et que ceux qui veulent tirer des faits observés dans ce pays exceptionnel des règles de tout point applicables ailleurs risquent fort de se tromper.

Relativement à la population totale, le nombre des propriétaires est moins grand en Belgique qu'en France, car sur 4 millions 1/2 d'habitans on n'y comptait en 1846 que 758,512 propriétaires, soit à peu près 1 propriétaire par 6 habitans et par 4 hectares de superficie totale, tandis qu'en France on trouve 1 propriétaire par 4,7 habitans et par 6,72 hectares de superficie. Le nombre des parcelles était de plus de 5 millions 1/2, et il augmente d'à peu près 30,000 par an pour les fonds bâtis et non bâtis. Si l'on considère le degré d'aisance de ceux qui se partagent la possession du sol, on constate que le tiers d'entre eux ont un revenu annuel effectif inférieur à 33 francs, et possèdent par conséquent moins de 1 hectare; le second tiers, un revenu de 33 à 130 francs, et les

en a trouvé 43, c'est-à-dire près de la moitié, qui n'ont pas même un demi-hectare, 41 inférieures à 5 hectares, 8 qui n'atteignent pas 10 hectares, et 8 seulement qui dépassent cette dernière limite. Les fermes de 50 hectares sont si rares que, sur 10,000 exploitations, on n'en trouve que 75 qui arrivent à cette importance, et quant à celles qui contiennent plus de 100 hectares, on n'en a rencontré dans tout le royaume que 1,004, c'est-à-dire à peine 1 sur 500.

autres un revenu de 130 à 130,000 francs et au-dessus. Trois cents personnes seulement avaient plus de 30,000 livres de rente en biens-fonds. Quoique les propriétaires soient très nombreux en Belgique, comme la rente totale est considérable, on arrive encore pour chacun d'eux à un revenu moyen de 211 francs. Il est vrai qu'il faut déduire de la rente totale l'intérêt d'une dette hypothécaire de 600 millions, ce qui fait tomber le revenu net à 127 millions pour l'ensemble du domaine agricole et à 173 francs pour chaque propriétaire.

On a remarqué en Belgique un rapport constant entre l'étendue des exploitations et le nombre des propriétaires qui font eux-mêmes valoir leurs biens. Ainsi dans les provinces de Namur et du Luxembourg les trois quarts des cultivateurs sont propriétaires de la totalité ou de la plus grande partie des biens qu'ils exploitent, et c'est aussi dans cette région qu'on rencontre le plus de fermes au-dessus de 20 hectares et le moins d'occupations inférieures à 1 hectare, tandis que dans les Flandres, où les cultures sont extrêmement petites, les quatre cinquièmes du sol sont mis en valeur par des locataires. La coïncidence qu'on a ainsi constatée tient à une cause générale qu'on peut observer ailleurs, et qui dépend en définitive de la densité plus ou moins grande de la population. Dans les pays mal peuplés, la terre a peu de valeur, et il est possible à un grand nombre de personnes de conserver des domaines assez étendus; d'autre part, les produits de la terre n'étant pas très demandés, le produit brut reste faible. Or, quand le produit brut est peu considérable, il ne suffit pas pour faire vivre à la fois un propriétaire et un locataire. Pour subsister, il faut que l'exploitant recueille tous les fruits que livre le sol, et qu'il ajoute la jouissance de la rente aux profits de la culture. De là vient qu'en Pologne, en Valachie, en Hongrie même, contrées très fertiles, mais médiocrement peuplées, le propriétaire est souvent forcé de faire valoir lui-même ses biens. Lorsque les produits du sol sont plus demandés et que la production agricole s'accroît, il est fait deux parts de celle-ci, et deux classes se superposent pour se les partager, l'une vivant de la rente, et l'autre des profits.

Une autre conséquence encore de la densité de la population, même dans les campagnes, c'est qu'on emploie beaucoup de main-d'œuvre pour obtenir le grand produit brut qu'on recueille. Le recensement officiel de 1846 indique le nombre de journées de travail employées à la culture du sol : il s'élevait à 27,500,000 journées d'homme, payées en moyenne 1 franc 13 cent., et 14,600,000 journées de femme à 70 centimes. En y ajoutant les gages et frais d'entretien de 107,000 domestiques de ferme et de 70,000 ser-

vantes, on arrivait à un total de 100 millions avancés annuellement par les cultivateurs pour rétribuer le travail de main-d'œuvre. Cette somme, répartie sur la superficie productive, donne 62 francs de salaire dépensés annuellement par hectare, et 40 francs si on considère la superficie totale. Ce chiffre est un peu moins élevé que le chiffre correspondant en France et en Angleterre, qu'on porte à 50 fr.; mais comme le nombre des exploitans est bien plus grand en Belgique que dans ces deux pays, et qu'il faut ajouter le travail d'au moins 400,000 petits cultivateurs à celui des journaliers, on arrive à se convaincre qu'on y consacre à la mise en valeur de la terre un tiers de plus de main-d'œuvre qu'en France, et peut-être moitié plus qu'en Angleterre. Quant au capital d'exploitation, nous avons vu qu'on peut le porter pour chaque hectare en culture à 450 francs dans la région sablonneuse, à 350 fr. dans la région hesbayenne, à 250 fr. dans le Condroz, et à 150 fr. dans les Ardennes, ce qui mettrait la moyenne, pour les terres cultivées, à 375 francs par hectare, et à 250 francs seulement, si on répartissait le capital total employé à faire valoir la terre sur toute la surface du territoire (1).

Ces chiffres, comparés à ceux qu'on donne pour la France, montrent que si les conditions qui résultent de l'état agricole des deux pays se rapprochent en quelques points, elles présentent toutefois de notables différences. La part du propriétaire est en Belgique plus de deux fois plus grande. La part du fermier est bien plus considérable aussi, parce que le capital d'exploitation et la quantité de travail qu'il consacre à mettre le sol en valeur sont beaucoup plus importans. La somme dépensée en salaires est moindre, parce que la masse innombrable des petits exploitans qui cultivent eux-mêmes la terre réduit notablement la proportion relative des journaliers et des domestiques ruraux. La situation que de précédentes études ont fait entrevoir, et que ces chiffres confirment, peut se résumer

(1) Si l'on voulait exposer la manière dont se répartit le produit brut par hectare, on arriverait à peu près aux résultats suivans :

Rente du propriétaire	59 fr.
Au fermier (intérêts du capital d'exploitation, profits)	52
Salaires	40
Engrais commerciaux, frais, etc	27
Impôts	5
Total	183 fr.

Dans les 52 francs que nous attribuons au fermier, il y a une dizaine de francs qui constituent l'intérêt à 4 pour 100 des 250 francs de capital d'exploitation. Presque tout le reste peut être considéré comme la rémunération du travail exécuté par l'exploitant, car ce que l'on pourrait appeler proprement *profits* doit être bien minime.

ainsi : production riche et abondante obtenue au moyen de beaucoup d'avances et de main-d'œuvre, et dont les possesseurs du sol retirent les principaux avantages.

III.

Lorsqu'on s'est rendu compte du degré d'avancement de la culture d'une manière directe, en essayant d'évaluer l'importance de la production agricole, on peut contrôler le résultat auquel on est arrivé en cherchant quelle est la quantité de bétail qui garnit les exploitations. En général, plus un pays nourrit de bestiaux, mieux la terre est cultivée et plus elle pro uit. Outre l'avantage incalculable de l'abondance d'une nourriture animale, si nécessaire pour fortifier les muscles des travailleurs astreints au dur labeur qu'imposent les conquêtes de la civilisation moderne, c'est surtout par l'engrais qui vient de l'étable qu'on peut entretenir et augmenter la fertilité du sol. Aussi les nations qui se piquent de progrès en agriculture se montrent-elles justement fières du nombre et de la qualité de leur bétail, et c'est avec raison qu'elles en font figurer les plus beaux modèles à leurs expositions publiques, comme l'Italie le faisait récemment encore à Florence, à l'exemple de l'Angleterre et de la France. Sous ce rapport, la Belgique n'a rien à envier aux pays les plus favorisés, pas même à la Grande-Bretagne.

Ce qui frappe dès l'abord dans les tableaux publiés par les soins du gouvernement, surtout quand on se rappelle la multitude de petits cultivateurs qui emploient uniquement la bêche, c'est le grand nombre de chevaux qu'on rencontre en Belgique. On en comptait en 1846 294,537, soit 10 par 100 hectares de la superficie totale, tandis qu'en France et dans les îles britanniques on n'en trouvait que 6 sur la même étendue. Sans doute cette notable différence tient en partie, pour le royaume-uni, à la prédominance des pâturages, pour la France à l'emploi plus fréquent des bœufs de travail (1); mais il n'en reste pas moins vrai que dans tout pays qui, comme la Belgique, aura en moyenne 15 chevaux d'au-delà de trois ans ou 19 bêtes de tout genre propres au travail par 100 hectares de terres labourables, on pourra dire que l'agriculture dispose de forces suffisantes pour bien exécuter ses travaux, et ce sera un frappant exemple à invoquer contre ceux qui prétendent que les contrées où domine la petite culture doivent manquer de chevaux.

Pour la race bovine, la Belgique maintient également sa supériorité.

(1) On ne comptait en Belgique que 28,244 bœufs et 17,585 vaches employés comme bêtes de trait.

Elle possédait lors du dernier recensement général 1,203,000 têtes de gros bétail, soit une tête par 2 hectares 1/2 de superficie, tandis que les îles britanniques n'en avaient qu'une par 4 et la France une par 5 hectares. La Lombardie elle-même, malgré les nombreux troupeaux qu'elle entretient dans ses riches pâturages de la plaine, n'arrivait qu'à un chiffre moitié moindre, c'est-à-dire que sous ce rapport elle ne l'emportait pas sur la France. En vingt ans, de 1825 à 1846, le nombre des bêtes à cornes avait augmenté de plus d'un tiers en Belgique, et pendant cette période la progression avait été constante, preuve irrécusable de l'amélioration de la culture. Lorsqu'on examine en détail les données fournies par la statistique officielle, deux faits attirent aussitôt l'attention : le nombre relativement petit des bœufs, qui ne s'élevait qu'à 46,524, et la proportion très grande des vaches à lait, dont le total montait à 680,000. La comparaison de ces deux chiffres prouve clairement que ce qui donne le plus de profits aux fermiers, ce n'est pas la viande, mais le lait. On en voit la raison : partout où, pour nourrir les bœufs, on n'a ni de bons pâturages, ni les résidus des sucreries, des brasseries ou des distilleries, l'engraissement du bétail donne très peu de bénéfices. Or en Belgique la quantité des déchets nutritifs est, comme ailleurs, assez limitée, et les herbages assez nourrissans pour engraisser des bêtes à cornes sont très rares. Au contraire, même avec des prairies médiocres, pourvu qu'on supplée à leur insuffisance au moyen de légumineuses et de racines, on peut produire avec avantage du lait, du beurre et du fromage. Il est donc naturel que ce soit de ce côté que les cultivateurs tournent leurs efforts. La seule chose à désirer, c'est qu'ils persévèrent dans cette voie et qu'ils y avancent de plus en plus, en augmentant encore le nombre des bestiaux et en améliorant les espèces. Presque toutes les bêtes à cornes, sauf celles des Ardennes, appartiennent à la race flamande, qui, comme on sait, fournit d'excellentes laitières. Dans les conditions de production imposées à la Belgique par le sol et le climat, c'est avant tout l'aptitude à donner beaucoup de lait qu'il faut chercher à développer dans la race bovine. Aussi l'on peut se demander si, à l'exception des cantons privilégiés où l'engraissement est profitable, les autres parties du pays font une tentative judicieuse en mêlant le sang durham au sang indigène. Sans doute, si l'on pouvait obtenir une race qui eût la double qualité de donner beaucoup de lait et au besoin de s'engraisser vite, il faudrait s'efforcer de la créer et de la propager; mais si, comme on l'affirme, on n'obtient pas ce résultat, ne vaudrait-il pas mieux alors, par voie de sélection dans la race flamande ou par le croisement avec la race hollandaise, développer de plus en plus la qualité lactifère, et créer ainsi, par

la méthode de Bakewell, une variété aussi recherchée pour la laiterie que celle de Durham l'est pour la boucherie.

Autant la Belgique est riche en gros bétail, autant elle est pauvre en moutons. Elle n'en possédait en 1846 que 662,000, soit 22 têtes par 100 hectares, chiffre inférieur de moitié à celui de ses bêtes à cornes. Proportionnellement la France en avait trois fois et les îles britanniques cinq fois plus. D'où provient cette grande infériorité? Indique-t-elle une lacune que l'agriculture belge doit s'efforcer de combler? Les faits répondent à ces questions. Loin qu'on voie augmenter le nombre des bêtes à laine à mesure que la culture se perfectionne, c'est le contraire qu'on remarque, car c'est pendant les périodes de progrès de l'agriculture que le nombre des moutons diminue le plus rapidement. De 1816 à 1846, la Belgique en a vu décroître le chiffre de 300,000 têtes, soit de 46 pour 100, et c'est pendant les dix dernières années, époque où le produit brut, la rente et la valeur des terres se sont le plus accrus, que la diminution a été le plus marquée. Celle-ci semble donc indiquer ou tout au moins accompagner, non la décadence, mais le perfectionnement de l'agriculture.

Un autre détail de statistique confirme cette observation. Ce sont précisément les provinces les mieux cultivées, les Flandres, le Hainaut et le Brabant, qui ont le moins de moutons. La place du mouton est dans la grande culture, où, sans amener par lui-même la création d'un très grand produit brut, il donne cependant du profit, parce que son entretien exige peu de frais, et dans ce système l'accroissement du nombre de bêtes à laine prouve la prospérité de l'agriculture; mais, dès que les exploitations se morcellent, que la population rurale augmente et qu'il faut avant tout viser à obtenir un produit brut considérable, même au prix de beaucoup de main-d'œuvre, d'engrais, et en maintenant la terre constamment en culture, dès lors le mouton disparaît pour faire place à la vache nourrie à l'étable, qui exige beaucoup de soins, mais qui livre en comparaison énormément plus de fumier. La Lombardie, dont la production, plus grande encore que celle de la Belgique, est la plus riche de l'Europe, fournit une preuve nouvelle à l'appui de cette observation : on y compte proportionnellement beaucoup moins de moutons encore que dans les provinces belges qui en ont le moins, c'est-à-dire 1 tête par 16 hectares seulement. Pour avoir l'inventaire complet des animaux domestiques qui garnissent les exploitations, il faut ajouter aux chiffres déjà donnés un demi-million de porcs, nombre très considérable, et une centaine de mille chèvres. Si maintenant on prend l'équivalent du petit bétail en têtes de gros bétail et si on ajoute au chiffre ainsi obtenu celui qui

représente les races chevaline et bovine, on arrive au total de 58 têtes par 100 hectares de superficie, proportion très élevée et qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, pas même dans les îles britanniques. La Belgique est ainsi le pays de l'Europe qui, à surface égale, entretient le plus de bétail, et où par conséquent la fertilité du sol est le mieux garantie.

Tous les chiffres, tous les faits que nous venons de grouper se réunissent, on le voit, pour démontrer que l'agriculture belge doit être placée au premier rang à côté de celles de l'Angleterre et de la Lombardie; mais en résulte-t-il qu'elle tire du sol tout ce qu'il peut donner et qu'elle n'ait plus de progrès à faire? Il s'en faut de beaucoup. Il reste encore au moins 200,000 hectares de terres incultes à rendre productives en leur faisant porter soit des bois, soit des récoltes annuelles. Bien des parties trop humides exigeraient un drainage complet. Si les bâtimens de fermes sont à peu près partout en bon état, et même dans plus d'un district construits à trop grands frais, il n'en est pas de même des habitations des classes inférieures de la campagne, qui laissent encore beaucoup à désirer malgré l'amélioration qu'on peut constater dans les demeures bâties durant ces dernières années généralement en briques, et mieux appropriées aux besoins d'une famille agricole. Le chiffre qui représente le gros bétail paraît, il est vrai, satisfaisant, et néanmoins dans certaines parties du pays les étables devraient être plus largement garnies, et dans d'autres régions il faudrait améliorer les races et surtout les mieux nourrir, afin d'augmenter leur produit. L'agriculture devrait aussi parvenir à récolter la quantité entière de blé dont la nation a besoin, non pas précisément en consacrant plus de terrain aux céréales, mais en produisant plus de blé sur la même étendue par l'application d'une plus grande masse d'engrais, obtenue moyennant plus d'extension donnée à la culture des plantes fourragères et plus de soin appliqué à recueillir les vidanges dans les villes (1). Enfin il serait temps de faire disparaître complétement la jachère des cantons où elle s'est encore maintenue, car cette pratique n'est plus à sa place dans un pays où les fruits de la terre se vendent aussi cher et se transportent aussi facilement qu'en Belgique.

Après avoir énuméré quelques-uns des progrès les plus indiqués qui restent à accomplir, on est heureux de pouvoir ajouter qu'il ne faut pas désespérer de les voir réaliser. L'attention publique se porte de plus en plus vers tout ce qui tient à l'économie rurale. Un grand nombre d'associations, nées en partie de l'initiative indi-

(1) Nulle part cette importante question, si bien comprise en Chine, n'est mieux traitée que dans les nouvelles *Lettres sur la Chimie agricole* de l'illustre chimiste allemand Liebig. Voyez aussi l'étude de M. Payen dans la *Revue* du 15 février dernier.

viduelle, mais presque toutes groupées et organisées sous les auspices de l'état, contribuent à activer et surtout à généraliser ce mouvement, favorable au perfectionnement de l'agriculture. La Belgique est divisée en 106 districts, représentés chacun par un comice agricole. Ces comices sont formés par les propriétaires et les cultivateurs qui désirent en faire partie, et qui paient une légère cotisation annuelle. Quoique toutes ces associations ne montrent pas un zèle égal, et que quelques-unes n'existent même que pour la forme, le nombre total de leurs membres s'élève cependant à plus de 6,000, et leur utilité est inappréciable. Elles s'occupent des besoins du district où elles sont établies, elles y organisent des expositions de produits agricoles, d'animaux domestiques et d'instrumens aratoires, dont quelques-uns des plus utiles sont ordinairement donnés pour prix; elles distribuent des graines de plantes nouvelles, encouragent les essais de procédés perfectionnés, expriment les vœux qu'on veut faire parvenir au gouvernement ou les conseils qu'on désire faire entendre aux cultivateurs. Les délégués de ces comices locaux forment ensuite, dans chacune des neuf provinces, une commission provinciale qui s'occupe des mêmes objets, mais à un point de vue plus général. Enfin au centre, à Bruxelles, se réunit le conseil supérieur d'agriculture, qui se compose des délégués des commissions provinciales et d'autres membres désignés par le ministre de l'intérieur. La mission de ce conseil consiste à étudier les intérêts généraux de l'agriculture et à éclairer le gouvernement sur les questions qui peuvent s'élever à ce sujet. Il publie un bulletin annuel résumant les travaux des comices et l'état de la culture. Indépendamment des institutions patronnées par le gouvernement, il existe encore une trentaine d'associations agricoles libres, notamment la *Société centrale d'Agriculture*, qui compte un grand nombre de membres, et dont le siége est à Bruxelles. Ces associations, répandues sur tout le territoire, exercent dans les campagnes une influence dont les effets se font sentir de plus en plus. C'est à elles qu'on doit en grande partie l'amélioration du bétail qui se manifeste, l'emploi des méthodes perfectionnées qui se propage. Quelques-unes ont même réalisé un vœu qu'Arthur Young formait souvent en visitant les musées de tableaux : elles créent des collections d'instrumens aratoires qu'elles prêtent tour à tour aux sociétaires à titre d'essai, afin que ceux-ci puissent se convaincre, par leur propre expérience, des avantages qu'ils présentent.

Afin de diriger les efforts des particuliers et des communes, le gouvernement a aussi institué des services spéciaux pour le défrichement, les irrigations, le drainage et le reboisement; mais l'essentiel, l'immense bienfait que l'agriculture doit aux administra-

tions publiques, c'est la construction de routes nouvelles. On peut dire à la lettre que les effets produits par l'amélioration des voies de communication sont incalculables. Nul par exemple ne peut déterminer les résultats de la révolution qu'introduit dans l'économie rurale européenne le réseau ferré dont on construit de toutes parts les innombrables ramifications. Quand un district n'est pas relié aux grands centres de consommation, il n'est pas pour ce motif dénué des moyens de bien vivre; mais la production est pour ainsi dire dans un état de stagnation, et les habitans sont considérés comme relativement pauvres, parce que les moyens d'acheter leur manquent. Si la terre est fertile ou la culture bien entendue, les denrées seront abondantes, l'aisance peut être même générale et la misère inconnue; mais les produits du sol seront à vil prix à cause de leur abondance, et par suite encore la rente et les prix des immeubles peu élevés. Les frais de transport sont toujours supportés par le producteur agricole, car il ne peut vendre ce qu'il apporte au marché au-delà du taux moyen. La valeur des produits aux lieux de production sera donc dépréciée de tout le montant des frais qu'il faut faire pour les amener au marché régulateur. On comprend dès lors qu'à mesure que les denrées se transportent plus facilement, le cultivateur en retire un plus grand profit et se trouve ainsi poussé à multiplier et à varier ses produits. De là résulte une vie nouvelle communiquée à la culture et une majoration dans la valeur locative et vénale des terres à peu près équivalente à la somme des bénéfices réalisés d'abord par les fermiers. Tout cela suffit pour expliquer l'influence souvent si remarquable exercée par l'ouverture d'une route, d'un canal et surtout d'un chemin de fer à travers un canton jusque-là isolé.

En Belgique, de grands efforts ont été faits, surtout dans les dernières années, pour procurer à toutes les parties du pays des voies de communication améliorées. Le résultat auquel on est parvenu mérite de fixer l'attention. On trouve en effet dans le royaume 1,815 kilomètres de chemins de fer, 1,800 de canaux ou rivières navigables et 17,730 de routes pavées, — royales, provinciales ou communales, — c'est-à-dire en tout 21,345 kilomètres, ce qui fait 72 kilomètres par myriamètre carré de superficie. Toutes les villes sont reliées au réseau ferré, et il est tel chef-lieu de province, comme Gand par exemple, où viennent aboutir six voies différentes. Dans les parties riches du pays, la plupart des villages communiquent à leur tour avec les villes par des routes pavées ou empierrées, et moyennant les avances que l'on continue à faire chaque année il en sera bientôt de même dans tout le royaume. Dès à présent, après l'Angleterre, la Lombardie et la Hollande, la Belgique est sans doute la contrée où la

grande facilité des communications a le plus contribué aux progrès de l'agriculture. D'autres causes sont, il est vrai, venues agir dans le même sens, d'abord la paix et la liberté féconde dont on a joui, et qui ont favorisé l'accumulation et l'emploi fructueux de la richesse, puis des circonstances accessoires, comme l'introduction du guano, source nouvelle de fertilité, qui a été le point de départ d'importans défrichemens. De vastes étendues de landes dans les provinces d'Anvers et du Limbourg ont été rendues productives; les dernières bruyères dans les Flandres ont à peu près complétement disparu; dans les provinces de Luxembourg et de Namur, de grandes forêts assises sur un sol profond ont été livrées à la charrue. Le drainage s'étend, et déjà cent vingt fabriques de tuyaux établies sur divers points du territoire belge ont peine à suffire aux demandes croissantes; près de 80,000 hectares de terres arables ont été ajoutés au domaine agricole, et le produit moyen du blé s'est accru de deux hectolitres par hectare. Tous ces progrès peuvent se résumer en un mot qui dit beaucoup : quoique la population, déjà si dense, se soit élevée de 4,337,000 en 1846 à près de 4,700,000 en 1861, l'importation moyenne des farines et des grains étrangers a diminué de près de moitié, et l'exportation des produits agricoles a plus que doublé.

Les améliorations réalisées dans ces dernières années permettent donc de croire que dans l'avenir la Belgique conservera le rang qu'elle occupe parmi les nations agricoles les plus avancées de l'Europe; mais ici, comme en tout pays où manque une classe de grands fermiers entreprenans et riches, c'est principalement de l'initiative des propriétaires qu'on doit attendre ce que l'avancement de la culture réclame de plus urgent. Pour amener ce résultat, on ne peut assez dire à quel point il serait désirable que dans les classes aisées se répande le goût de la vie et des entreprises rurales, même au risque de quelques mécomptes inévitables. Sans doute le nombre est grand des familles riches qui passent l'été à la campagne; mais cela ne suffit pas. Il faut que celui qui possède la terre s'occupe lui-même de l'exploitation et du sort de ceux dont il empruntera les bras pour ses travaux. Lui seul est appelé par son intérêt même à introduire les améliorations qui réclament de fortes avances; lui seul, dans les districts arriérés, peut donner l'exemple de certaines réformes qui doubleraient la production. La vie des champs est saine pour l'âme non moins que pour le corps, et les sentimens naturels y prennent tout l'empire que perdent les sentimens factices. En voyant de près au prix de quel labeur et de quelles privations se forme la richesse, on sera moins prompt à la prodiguer d'une main insouciante. La simplicité de la vie simplifie les besoins

et laisse plus de marge pour les œuvres à la fois humaines et productives. Dans son livre prophétique de *l'Ami des Hommes*, le marquis de Mirabeau dit qu'en parcourant les campagnes il reconnaissait au premier coup d'œil les terres occupées par leurs seigneurs. Rien de plus fondé que cette remarque. La résidence du propriétaire est un bienfait qui se traduit par mille détails, dont l'ensemble amène peu à peu la transformation des lieux qu'il habite, car la propriété, ce n'est rien moins que la puissance de disposer du produit net. Si, rentrant dans sa demeure, où rien ne manque, il passe à côté d'une vieille chaumière qui laisse entrer le vent et la neige à travers ses ais mal joints, il la fera réparer et peut-être rebâtir; voit-il de ses yeux que la ferme voisine a besoin d'une fosse pour recueillir l'engrais, seul moyen d'augmenter la fertilité du sol, ou d'une bonne étable pour abriter le bétail, il les fera faire de manière même à contenter ce penchant naturel qui porte l'homme vers le mieux. Rencontre-t-il le chariot de son fermier arrêté dans la boue d'un chemin défoncé, dont ses légers équipages ont aussi à souffrir, il emploiera son influence à la commune ou auprès des administrations supérieures pour que la route soit mise en meilleur état, et lui-même n'y épargnera pas quelques sacrifices. Traverse-t-il un pré marécageux couvert de joncs et dont l'humidité malfaisante est trahie par les vapeurs blanches qui s'en échappent à l'automne, il songera à le faire drainer; s'apercevant qu'une hausse de fermage, qui de loin ne représentait pour lui qu'une augmentation de revenu, est souvent, vue de près, la cause des plus dures privations pour ceux qui la subissent, il sera moins porté à la leur imposer. Et ainsi une partie de la rente, détournée des villes, où elle se dépensait d'une manière improductive, sera employée sur place à perfectionner les moyens de production et à améliorer le sort de ceux dont le travail crée tout ce qui fait subsister la société.

Bien souvent déjà, et plusieurs fois dans cette *Revue*, on a fait ressortir l'heureuse influence exercée sur la formation de la richesse et sur le développement des libertés publiques par la résidence à la campagne de ceux qui disposent du produit net. Depuis la fin du XVIIIe siècle, on peut constater un retour marqué vers la vie rurale. Les éloquens tableaux de Jean-Jacques et les pages attachantes de ses disciples de notre temps ont mis à la mode un certain goût de bucoliques qui n'a pas manqué de produire d'excellens effets. Malheureusement deux causes persistantes contre-balancent, chez la plupart des nations du continent, ces salutaires tendances : d'abord la crainte de l'isolement et de la privation de toutes relations sociales, ensuite l'aversion ordinaire de la femme pour une existence passée tout entière à la campagne. Déjà pourtant ces obstacles vont

diminuant. La facilité des communications par les voies ferrées et par les chemins intérieurs améliorés permet de résider aux champs et de faire valoir ses terres sans s'isoler de la vie sociale ou publique. En même temps une éducation plus forte et plus sérieuse préparera la femme à se passer des vaines excitations de la vanité pour se contenter du bonheur paisible qu'on trouve dans le cercle de la famille et dans cette direction du travail agricole, toujours semée d'incidens nouveaux et accompagnée de satisfactions inattendues dès qu'on s'y intéresse. Pour aimer la nature, c'est assez d'apprendre à entrevoir ses opérations merveilleuses. La moindre connaissance des lois qui régissent la vie végétale et animale suffit pour qu'on se plaise à en suivre les diverses applications aux champs ou dans l'étable. Bientôt, à tous les spectacles que l'art crée dans les villes pour la curiosité oisive, on préférera ceux mille fois plus splendides qu'offrent les prés, les bois, les campagnes, la nuit étoilée, et le jour dans l'infinie variété des heures et des saisons : les fêtes qui consacrent les phases principales des travaux champêtres feront oublier toutes celles qui se donnent dans ce que l'on appelle le monde.

En terminant ces études, je ne puis dire avec assez de force combien je suis convaincu de tout ce que ferait pour la prospérité de l'état et pour la félicité privée un retour plus général des classes aisées vers les intérêts agricoles. C'est en m'arrêtant parfois dans une exploitation dirigée par un propriétaire intelligent qui consacrait les ressources de sa fortune et les forces de son esprit à améliorer, à embellir son domaine; c'est en appréciant cette large aisance, ce bien-être réel où rien n'est sacrifié à l'apparence et où tout est donné aux véritables commodités de l'existence, en entendant la maîtresse du logis me parler avec autant d'enthousiasme des produits de son verger, de son étable ou de sa basse-cour que de la beauté d'un paysage ou de l'harmonie d'une association fortuite de fleurs sauvages; en voyant sur les joues fraîches et rebondies des enfans fleurir la force et la santé, c'est alors que j'ai compris toute la vérité de cette maxime appréciée des Romains au temps de leur liberté : « rien de meilleur, rien de plus productif, rien qui soit plus agréable et plus digne d'un homme libre que l'agriculture! »

ÉMILE DE LAVELEYE.

LES

FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ

ET DANS LA LITTÉRATURE

Mme DE SÉVIGNÉ, Mme DE STAEL, Mme SWETCHINE.

I. *Les Grands Écrivains de la France. — Madame de Sévigné,* nouvelle édition, tomes I et II, chez Hachette. — II. *Coppet et Weimar, Madame de Staël et la grande-duchesse Louise,* par l'auteur des *Souvenirs de Madame Récamier,* 1 volume, chez Michel Lévy. — III. *Lettres de Madame Swetchine,* publiées par M. de Falloux, 2 vol., chez Didier.

Un des plus curieux et des plus piquans chapitres de l'histoire du monde serait celui qui retracerait dans sa grâce et dans ses métamorphoses la puissance souveraine des femmes. Les hommes ont cru se réserver un domaine privilégié, celui de l'action. En réalité, les femmes ne sont étrangères à rien de ce qui s'agite, ni à la politique, ni à la religion, ni aux arts, ni à la littérature, et dans la vie sociale elles sont reines. Elles règnent et même elles gouvernent. Leur empire commence là où la passion vient se mêler aux affaires humaines, et il finit là où la passion cesse d'être le tout-puissant mobile : il est sans limites connues, comme la vie. Ce n'est point sans doute que les femmes aient une action directe et permanente dans les événemens, dans les guerres et les révolutions; ce n'est point leur rôle, ou, si elles sont entraînées dans la mêlée, elles n'y apparaissent que par exception, par accident, par éclair. Elles font mieux, elles règnent dans ce milieu où les événemens se préparent, où se forment les opinions et où se nouent tous les fils de l'intrigue humaine, drame ou comédie. Elles ne font pas les lois, il est vrai,

elles font les mœurs, sans lesquelles les lois ne sont rien; elles n'ont pas d'assemblées parlementaires et ne font pas de discours, elles ont la conversation et les salons, ces réunions choisies où tout est passé en revue, passionnément discuté, exalté ou criblé de raillerie élégante, ces foyers mondains qui sont, eux aussi, une puissance légitime, quand ils ne sont pas une cohue ou une coterie. Elles n'ont été jamais de l'Académie, et elles ont toujours fait des académiciens. Quelques-unes ont été de grands écrivains sans le savoir et ont poussé jusqu'au génie l'éloquence du cœur, la finesse de l'esprit, la sagacité du jugement, l'art de grouper tout un monde autour d'elles. Rien ne manque à cette souveraineté charmante, pas même les courtisans, les parasites et les importans. Ce n'est pas peut-être l'histoire de toutes les sociétés, c'est du moins l'histoire de notre société française, si prompte à se ressaisir et à se retrouver elle-même après toutes les épreuves, si impressionnable et si nerveuse, de cette société où les femmes ont régné, les unes par une invisible action, les autres par l'essor d'une personnalité brillante, et où jusqu'à des étrangères sont venues quelquefois briguer une royauté qu'elles ne trouvaient pas chez elles, qui les attirait dans notre monde et dont on ne leur refusait pas les gracieux avantages. Je ne sais ce qui arrivera de cette vie de conversations et de salons, de cette influence des femmes dans l'invasion des mœurs nouvelles; ce qui est certain, c'est que cette puissance a existé, qu'elle est une tradition presque nationale en France, et qu'elle s'est révélée dans une multitude d'expressions et de types variant avec les époques, depuis Mme de Sévigné, l'incomparable *épistolière*, jusqu'à Mme de Staël, Mme de Duras, Mme Récamier et Mme Swetchine, la plus récente de ces renommées écloses dans l'atmosphère mondaine.

Les livres ont leur destin, et n'est-ce point un hasard intelligent qui, au même instant, à la même heure, fait revivre trois de ces femmes si différentes d'origine, de traits, de physionomie et d'esprit, — l'une, la grâce la plus vive d'une grande époque, — l'autre, organisation ardente et orageuse, représentant au seuil de notre siècle la passion et l'éloquence, — la dernière enfin, une Russe, figure un peu étrange que des amis empressés mettent le zèle le plus chaud à naturaliser et à populariser? Mme de Staël n'est vue qu'à la dérobée et de profil dans ces lettres rassemblées sous le titre de *Coppet et Weimar*, qui ne sont pas sans doute les plus curieuses de celles qu'elle a laissées, qui la montrent uniquement dans ses relations avec une autre reine du temps, Mme Récamier, et avec une princesse allemande, la grande-duchesse de Weimar. Ce n'est qu'un coin du tableau de la société française et de la destinée de Mme de Staël elle-même dans les orages guerriers de l'empire.

Mme Swetchine, une contemporaine d'hier, dont M. de Falloux a raconté tout d'abord la *Vie* et divulgué quelques fragmens avant d'en venir à publier sa correspondance, laisse entrevoir dans ses *Lettres* une nature singulièrement compliquée d'une originalité tout intérieure. Quant à Mme de Sévigné, elle resplendit dans la liberté native de son génie, dans sa grâce de femme du monde supérieure et d'écrivain incomparable.

On aime les lettres en France, on les a toujours aimées, surtout celles des femmes qui ont un accent plus enjoué ou plus pénétrant. On aime les lettres, parce qu'elles sont comme le journal des secrets d'une société, et aussi parce qu'elles sont souvent la révélation familièrement saisissante d'une nature personnelle douée de vie et d'originalité. Malheureusement les lettres mêmes de Mme de Sévigné montrent ce qui arrive quelquefois de ces divulgations des confidences les plus intimes. Le premier qui les recueillit et les édita en 1734 et en 1754, le chevalier de Perrin, n'écoutant que le goût du jour et les inspirations de Mme de Simiane, petite-fille de Mme de Sévigné, corrigea, arrangea, supprima, si bien qu'après un siècle il a fallu une série de recherches et de travaux pour revenir au texte primitif en le complétant par ce qui était inconnu. Tous les éditeurs de lettres, même aujourd'hui, ressemblent plus ou moins assez souvent à ce chevalier de Perrin. Ils ne corrigent plus, il est vrai, par excès de purisme, comme on faisait au dernier siècle; ils ont du moins des parties réservées, ils s'arrêtent au moment peut-être où la confidence allait devenir piquante. Ils ont les meilleures raisons sans doute, les convenances des familles, la peur de blesser des contemporains; seulement le résultat bien clair, c'est que celui ou celle dont on divulgue ainsi les lettres intimes, sans subir une altération radicale, n'arrive au public qu'assez incomplétement. C'est bien le personnage, mais ce n'est pas tout le personnage; c'est sa pensée et ce n'est pas toute sa pensée. Il y a une légère transfiguration ou des lacunes que le temps est chargé de dissiper ou de combler en remettant toute chose à sa place et dans sa lumière, même ces noms de femmes qui se succèdent dans l'histoire mondaine comme pour marquer les étapes de la société française.

Qu'elles s'appellent Mme de Sévigné et Mme de Staël ou même Mme Swetchine et Mme Récamier, qu'elles aient du génie ou simplement un esprit habile, elles représentent quelque chose dans notre monde, ces femmes que tout sépare, à n'observer que leur nature, que le hasard seul rapproche un instant en mêlant les livres qui parlent d'elles, et c'est assurément une idée heureuse de commencer une collection des *grands écrivains de la France* par celle qui fut un grand écrivain sans le savoir, qui eut jusqu'à la perfection tous

les dons français. Rien n'a manqué à Mme de Sévigné, ni la renommée retentissante, ni les commentateurs savamment et utilement minutieux, comme M. Walckenaer, ni les scoliastes, ni les adorateurs, ni les éditeurs intelligens depuis le chevalier de Perrin. Il ne lui manquait qu'une édition vraie et complète de ses lettres. Cette édition va exister désormais. Elle a été préparée par M. Monmerqué, qui a passé sa vie à en rassembler les élémens; elle a été continuée par M. Adolphe Regnier, qui lui-même a eu des collaborateurs dans cette œuvre patiente, et enfin elle est entreprise par un éditeur expérimenté. Une copieuse biographie écrite par M. Paul Mesnard, auteur d'une *Histoire de l'Académie française*, est comme le prologue naturel et instructif de ce livre, où revit tout entier le plus charmant esprit.

Ce n'est pas que cette édition nouvelle fasse apparaître tout à coup une Sévigné inattendue; c'est simplement une restitution de ce qui était inconnu, des passages supprimés, des tours de langage altérés ou corrigés. En un mot, c'est une Sévigné, non point nouvelle et différente de celle qu'on connaît, mais reparaissant dans sa spontanéité première, avec ses vivacités, ses abandons, ses négligences familières, ses hardiesses et quelquefois ses libertés de tout genre, dont s'effrayait le purisme du chevalier de Perrin. L'originalité de Mme de Sévigné est justement dans ce mélange de dons familiers qui n'ont rien d'un auteur, qui sont simplement les dons d'une nature supérieure se prodiguant sans effort. Elle ne raisonne pas et ne se perd pas dans la quintessence; elle raconte, elle peint, elle cause dans ses lettres, reflet multiplié de sa souriante image, chronique légère de la cour et de la ville, tracée chaque jour d'une plume qui s'en va « la bride sur le cou. » Elle n'est elle-même que la première et la plus charmante figure parmi tous ces personnages qui se pressent dans sa correspondance et qu'on croit presque reconnaître pour les avoir vus : le bon abbé de Coulanges, son tuteur et l'administrateur de sa fortune, qui comptait et calculait si bien avec ses jetons; l'obligeant d'Hacqueville, qu'elle appelait *les d'Hacqueville* pour caractériser son inépuisable empressement à se multiplier pour ses amis; le petit Coulanges, ce bonhomme d'esprit et de jovialité qui a laissé des mémoires et qui avait suivi, dans son ambassade à Rome, le duc de Chaulnes, dont les dépêches seraient curieuses, même aujourd'hui; la jolie et spirituelle Mme de Coulanges, celle qu'on appelait *la Feuille*, *la Sylphide*, « la plus frivole et la plus légère marchandise que vous ayez jamais vue, » et Mme de La Fayette et M. de La Rochefoucauld, ses amis du *faubourg*, sans compter la belle et difficile Mme de Grignan, sa fille, son unique passion, et son fils Charles de Sévigné, cet aimable fou dont elle

raconte les fredaines sans se gêner, et tant d'autres enfin qui ne font que passer, mais qui vivent.

Il est des femmes qui ont eu plus d'éloquence, plus de feu dans la passion; d'autres ont eu une plus grande place dans le monde par le rôle qu'elles ont joué; il en est qui ont été plus réellement des écrivains, dans le sens ordinaire du mot, comme l'auteur de *la Princesse de Clèves*. Mme de Sévigné, quant à elle, a le naturel d'une femme supérieure naissant dans la société d'une grande époque, heureuse de vivre et de se produire, et laissant partout comme une trace lumineuse. Née en 1626, laissée orpheline dès son enfance par la mort prématurée de son père, le baron de Chantal, et de sa mère, Marie de Coulanges, — veuve en 1652 après quelques années à peine d'une union mal assortie avec un mari batailleur et léger, qui allait se faire tuer dans un duel par le chevalier d'Albret, appelée par son rang à briller à la cour, tenant par le sang à sainte Chantal et à Bussy, à ces Rabutin, d'une physionomie un peu étrange, — mêlée à tout ce qui s'agitait autour d'elle, à la fronde, à Port-Royal, comme aux réunions mondaines et littéraires, Mme de Sévigné apparaît dès le premier moment comme une des plus séduisantes figures de ce siècle qui, plus que tout autre, fut le siècle des femmes, que Saint-Simon appelle le siècle « de la belle conversation et de la belle galanterie. » Tout le monde a tracé son portrait, Mme de La Fayette et Bussy, aussi bien que Somaize, dans le *Dictionnaire des Précieuses*, et l'auteur de *Clélie*, et partout elle est représentée de même, belle d'une beauté qui n'avait rien de régulier, avec ses paupières *bigarrées*, ses yeux bleus et pleins de feu, sa chevelure blonde, abondante et fine, son teint éclatant, et cette grâce spirituelle qui illuminait son visage, qui faisait dire que la joie était l'état véritable de son âme, qu'une seule personne comme elle tenait lieu d'une grande compagnie, selon le mot de la mère Agnès Arnaud. Le hasard lui avait donné dans sa jeunesse deux maîtres singuliers, Chapelain et Ménage, qui s'employèrent de leur mieux à lui enseigner l'italien, l'espagnol et même le latin; mais ses deux grands maîtres, à vrai dire, furent la société de son temps et la nature. Par là elle est devenue ce génie charmant qui, à travers des élans d'éloquence familière, a surtout réussi à faire une chose classique de l'art de dire des riens. Mme de Sévigné écrit des lettres comme La Fontaine des *fables* ou Molière des comédies; elle fait de sa correspondance tout un drame dont elle s'amuse elle-même, qui met son imagination en verve, et où son esprit se prodigue sans s'épuiser jamais, bien différente en cela d'une de ses contemporaines, d'une humeur plus sobre, Mme de La Fayette, qui lui disait : « Le goût d'écrire vous dure encore pour tout le monde;

il m'est passé pour tout le monde, et si j'avais un amant qui voulût de mes lettres tous les matins, je romprais avec lui. »

Jeune encore au moment de son veuvage, aimable, ayant le goût du monde et de tous les divertissemens, Mme de Sévigné n'avait qu'à se laisser aller pour jouir de tous les plaisirs et de tous les succès. Elle eut évidemment beaucoup d'amis, beaucoup de liaisons, beaucoup de relations et même bon nombre d'adorateurs, dans un temps où la galanterie régnait : l'élégant comte du Lude, qui fut grand-maître de l'artillerie, un Breton, le marquis de Tonquedec, peut-être Turenne, le prince de Conti, Fouquet, le magnifique surintendant, qui cachait négligemment dans la fameuse *cassette aux poulets* quelques billets fort innocens de Mme de Sévigné, enfin le vaniteux et médisant Bussy, qui n'avait pas même attendu la mort du marquis de Sévigné pour essayer de faire son chemin auprès de sa spirituelle cousine. Le plus heureux, qui fut sans doute du Lude, n'alla pas bien loin, quoique Mme de Sévigné ne se défendît pas plus tard d'avoir eu du goût pour lui. Au fond, cette charmante personne aimait les galanteries comme un passe-temps; elle avait plus de grâce vive et légère dans l'esprit que de puissance d'émotion dans le cœur, et à aucun moment sa nature ne semble avoir été portée aux grandes passions. Elle avait l'âme facile, ouverte, ne dédaignant pas les conquêtes, ne les décourageant pas du moins, pour s'échapper toujours en riant, et je ne sais trop s'il n'y a pas quelque pointe d'ironie dans ce que Mme de La Fayette disait d'elle, sans intention méchante assurément : « Vous êtes la plus civile et la plus obligeante personne qui ait jamais été, et par un air libre et doux qui est dans toutes vos actions, les plus simples complimens de bienséance paraissent dans votre bouche des protestations d'amitié, et tous les gens qui sortent d'auprès de vous s'en vont persuadés de votre estime et de votre bienveillance, sans qu'ils se puissent dire à eux-mêmes quelle marque vous leur avez donnée de l'une et de l'autre. » Ce jeu de grâce et d'obligeance universelles ressemble singulièrement à la coquetterie d'une nature plus vive et plus enjouée que profonde, qui a besoin de plaire, qui *aime d'être aimée*, selon le mot de Bussy, et dont l'essence légère est l'agrément. Il n'y a qu'une passion dans la vie de Mme de Sévigné, c'est celle qu'elle ressent pour sa fille, et dont elle multiplie l'expression. C'est sa grande affaire de cœur, son originalité, son attitude en quelque sorte, et on ne peut mieux la représenter dans ce rôle de jeune mère mondaine que par cette gracieuse rencontre dont l'abbé Arnaud, le frère d'Arnaud de Pomponne, a fixé le souvenir dans ses mémoires. « Il me semble que je la vois encore, dit-il, telle qu'elle me parut la première fois que j'eus l'honneur de la voir, arrivant dans le fond

de son carrosse tout ouvert, au milieu de monsieur son fils et de mademoiselle sa fille : tous trois tels que les poètes représentent Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane, tant il éclatait d'agrémens et de beauté dans la mère et dans les enfans. »

Chose étrange, de ces deux enfans entre lesquels on la voit tout d'abord apparaître, celui que Mme de Sévigné préfère, qui a toute son adoration enthousiaste, c'est sa fille, *la plus jolie fille de France*, Mme de Grignan, qui, après avoir brillé à la cour dans les ballets des *Arts* et des *Amours déguisés*, allait régner en Provence avec son mari, alors lieutenant du roi, à la place du duc de Vendôme. Partout où est Mme de Sévigné, à Paris, à Livry, aux *Rochers*, sa première pensée est pour sa fille, qui est toute sa vie, son orgueil, son culte. Charles de Sévigné, son fils, s'efface un peu entre cette sœur préférée et cette mère incomparable. Et pourtant il vaut peut-être mieux, à tout prendre, que Mme de Grignan; il a une physionomie plus attrayante dans le demi-jour où il est resté. C'était, à la vérité, un incorrigible coureur d'aventures, faisant son éducation avec Mlle de Lenclos, qui l'appelait pour sa froideur « une vraie citrouille fricassée dans la neige, » passant de Ninon à la Champmeslé, qui n'en était pas plus contente, et à bien d'autres; il fit tant de folies! Malgré tout, c'était lui qui ressemblait le plus à sa mère, et qui l'aima le plus sans doute. Comme elle, il avait de la facilité, de l'enjouement, une vivacité naturelle. Saint-Simon a dit de lui que c'était moins « un homme d'esprit que d'après un esprit. » Il amusait sa mère, qui retrouvait en quelque sorte sa propre image en lui, et quand il était avec elle aux *Rochers*, il lui lisait un chapitre de Rabelais, des romans ou des comédies. Charles de Sévigné servit comme guidon, puis comme sous-lieutenant à la compagnie des gendarmes-dauphin, et fit la guerre honnêtement, c'est-à-dire bravement, mais sans goût, sans ambition. Ce bizarre jeune homme était d'humeur indépendante, n'aspirait qu'à se retirer en Bretagne, fuyait la cour, et au grand scandale de Mme de Sévigné et de Mme de Grignan, il trouvait que les honneurs étaient des chaînes. Il finit singulièrement : il se réfugia dans la dévotion, après avoir enfin réalisé son vœu de se retirer et de se marier en Bretagne. Le monde d'alors retentissait des préférences enthousiastes de Mme de Sévigné pour sa fille. Quant à lui, il n'éprouva jamais un mouvement de jalousie, et on sent je ne sais quelle délicatesse supérieure dans sa conduite après la mort de sa mère, lorsqu'on en vint à des arrangemens de famille. Mme de Sévigné avait laissé au lieutenant civil Le Camus des papiers qui assuraient des avantages à Mme de Grignan. Bien loin de se plaindre, Charles de Sévigné écrivit à sa sœur une lettre d'une noblesse singulière : « Je

suis très content, disait-il, de ce que ma mère a fait pour moi... Quand il serait vrai qu'il y aurait eu dans son cœur quelque chose de plus tendre pour vous, croyez-vous, en bonne foi, que je puisse trouver mauvais qu'on vous trouve plus aimable que moi?... N'est-ce pas une consolation pour nous, en nous aimant tendrement par inclination comme nous faisons, que nous obéissions à la meilleure et à la plus tendre des mères? » Façon touchante de se montrer digne d'une telle mère, en respectant jusqu'au bout, jusque dans la mort, un sentiment passionné qui fut l'inspiration dominante de Mme de Sévigné, et qui remplit de son intensité, de ses tourmens, de sa fécondité ingénieuse, une correspondance infinie.

Ce qui fait le charme de Mme de Sévigné, agitée par sa passion de mère, entraînée dans le tourbillon de son temps, toujours partagée entre Paris, la Provence et les *Rochers*, c'est qu'à toutes les heures et dans toutes les circonstances, elle est réellement une femme dans le sens le meilleur, non par ce qu'elle a quelquefois de frivolement féminin, mais par ce je ne sais quoi d'humain, de vivant, de vrai, qui échappe aux fadeurs et aux affectations du jour, comme aux préjugés des sectes ou des coteries, qui se révèle dans un éclair d'émotion, dans une saillie de raison ou de bonne humeur, ou même dans quelque franche gaillardise lancée en toute honnêteté. Voulez-vous avoir dans une mesure supérieure et exquise la femme telle que l'a formée le XVIIe siècle, qui n'est ni prude, ni débauchée, ni héroïne de parti, ni indifférente, ni libertine d'esprit, ni dévote, ni précieuse, ni importante, qui est tout simplement une femme avec la séve, l'éclat et la grâce d'une grande époque? C'est Mme de Sévigné. Parce qu'elle aime ses chers *messieurs* de Port-Royal, parce qu'elle a du goût pour leurs personnes et pour leurs écrits, il ne faut pas voir en elle une janséniste bien décidée. L'attrait qu'a pour elle cette religion d'hommes supérieurs persécutés ne lui en impose pas absolument. Au plus fort des disputes sur la grâce, elle disait : « Épaississez-moi un peu la religion, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée. » Elle ne se donne pas pour plus dévote qu'elle n'est. « Je me promène, écrit-elle un jour, j'ai des livres, *j'ai l'église*, car vous savez les bonnes apparences que j'ai. » Et ailleurs : « Une de mes plus grandes envies, c'est d'être dévote... Je ne suis ni à Dieu ni au diable ; cet état m'ennuie, quoique entre nous je le trouve le plus naturel du monde. On n'est point au diable parce qu'on craint Dieu et qu'au fond on a un principe de religion ; on n'est point à Dieu aussi parce que sa loi est dure et qu'on n'aime point à se détruire soi-même. Cela compose les tièdes dont le grand nombre ne m'inquiète point du tout ; j'entre dans leurs raisons. Cependant Dieu les hait ; il faut donc en sortir, et voilà la difficulté. »

La vertu même de Mme de Sévigné est très vraie, très humaine et charmante; elle n'a rien de maussade et de guindé. L'aimable personne ne se surfait pas, elle ne se défend pas d'avoir eu quelquefois le cœur ému, d'être sensible à la belle galanterie, et comme elle est bonne avec toute sa malice native, elle pardonne vite à ceux-là mêmes qui lui font du mal : — à Bussy, qui avait livré à tous les commentaires indiscrets le portrait mis dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*; à Fouquet, qui avait laissé dans sa compromettante cassette quelques billets qu'il avait reçus d'elle. Avec Bussy, elle se venge le plus plaisamment du monde, en forçant le médisant personnage à s'humilier devant elle, à déposer les armes, et puis elle reste plus que jamais son amie, car elle a du goût pour ce Rabutin, qui est de sa famille, avec qui elle se sent des affinités d'esprit. Avec Fouquet, elle ne se venge pas; elle suit d'un intérêt ardent toutes les péripéties du procès du surintendant, du « cher ami, » du « cher malheureux. » Elle cherche à se trouver sur son passage, et en le voyant elle a le cœur saisi. Sentiment tendre survivant ou générosité, ce n'est point certes d'une femme vulgaire d'épouser si chaudement la cause du disgracié. Pour de la coquetterie, Mme de Sévigné en a sans doute dans sa manière d'entendre la vie, mais avant tout elle est vraie de cette vérité qu'elle porte partout avec elle, comme le signe d'une nature exquise et abondante faite pour tout comprendre et pour tout sentir.

Est-elle à Paris, elle se plaît au mouvement du monde; elle est à l'aise au milieu de tous ces bruits de cour, dont elle est l'écho familier et piquant; elle s'intéresse aux modes ou à un sermon de Mascaron, aux aventures de M. de Lauzun, à la goutte de M. de La Rochefoucauld ou aux distractions de M. de Brancas. Il n'est pas de mondaine plus affairée. Est-elle à Livry un jour de semaine sainte, le cœur encore serré du départ récent de sa fille, elle se replie un instant en elle-même, et elle rend en quelque sorte visible cette heure furtive de recueillement. « J'ai trouvé de la douceur dans la tristesse que j'ai eue ici, écrit-elle, une grande solitude, un grand silence, un office triste, des *ténèbres* chantées avec dévotion, un jeûne canonique et une beauté dans ces jardins dont vous seriez charmée. Tout cela m'a plu... » Est-elle aux *Rochers*, elle a l'impression soudaine de cette vie plus libre de la campagne, comme aussi des ridicules provinciaux, de la rude nature de cette « immensité de Bretons, » parmi lesquels il y a pourtant des gens d'esprit. Les *Rochers* lui plaisent. « Combourg n'est pas si beau, » dit-elle; Combourg, c'est le château où s'écoulera l'enfance de Chateaubriand. On l'a, il est vrai, accusée d'être bien grande dame, de parler d'un ton bien leste des *penderies* de ces pauvres Bretons qui

se font tuer pour maintenir leurs droits, pour se défendre contre des édits ruineux. C'est une légèreté de langage qui cache au fond un sentiment réel de « la tristesse et de la désolation de toute la province. » Elle a des momens d'indignation contre les soldats qui massacrent jusqu'à des enfans, et elle s'écrie : « Me voilà bien Bretonne ! » Elle n'est pas bien Bretonne peut-être, mais elle a ce « quelque chose de plus » dont elle parle, qui est un sentiment humain au spectacle des misères d'une province, et elle retrouve parfois comme un éclair des libertés de la fronde contre les gouverneurs chargés de réduire la Bretagne.

Voulez-vous enfin connaître Mme de Sévigné dans ses sympathies d'esprit, dans ce qu'on pourrait appeler son instinct littéraire, dans ses lectures familières ? Le sens qu'elle a des choses de l'intelligence est divers comme sa nature. Ne pouvoir lire que cinq ou six ouvrages sublimes, c'est, à son gré, avoir l'esprit trop délicat et trop dégoûté. Elle aime M. Nicole, qu'elle trouve de la même *étoffe* que Pascal, et elle se fait lire de temps à autre quelque chapitre de Rabelais, qu'elle savoure ; elle recommande à sa fille les *Contes* de La Fontaine. Tacite lui plaît et le Tasse l'enchante. Elle aime surtout les romans. « La beauté des sentimens, dit-elle, la violence des passions, la grandeur des événemens et le succès miraculeux des redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille. » Et si on lui objecte le danger des lectures romanesques, elle répond avec assurance : « Vous n'aimez pas les romans, et vous avez fort bien réussi. Je les aimais, et je n'ai pas trop mal couru ma carrière. Tout est sain aux sains... Quelquefois il y en a qui prennent un peu les choses de travers ; mais elles ne feraient peut-être guère mieux quand elles ne sauraient pas lire. Ce qui est essentiel, c'est d'avoir l'esprit bien fait. »

Un esprit bien fait, une nature saine se jouant en mille diversions piquantes, un mélange de raison et d'imagination, de sensibilité et de grâce légère, de badinage et d'éloquence soudaine, de raffinement et de hardiesse, c'est là en effet Mme de Sévigné tout entière. C'est de cette multitude de dons que se compose un talent unique, et cette vive originalité se déploie avec délices, au courant de la plume, dans cette succession de lettres où tout passe, où tout s'anime, où tout se colore d'un trait rapide. On a fait de Mme de Sévigné un classique, et c'était juste assurément, mais c'est un classique comme Molière et La Fontaine. Elle n'est pas de la seconde partie du règne de Louis XIV, où déjà tout se guinde, où se dégage un type de correction et de discipline ; elle est de la première moitié du siècle qui garde encore la séve du siècle antérieur, et c'est ce qui explique ces libertés de langage, ces étranges confidences

sur les amours de son fils, ces largeurs d'expression, ces négligences familières qu'on a voulu corriger, atténuer ou élaguer pour ne pas compromettre la grande dame du temps de Louis XIV, mais qui reparaissent dans l'édition nouvelle, et qui en reparaissant ne font que mieux montrer cette riche nature, cette humanité ondoyante et libre d'une femme dont le génie, fleurissant en pleine société polie, a ses racines dans le vieux sol de notre patrie.

Voir le monde, le peindre et se peindre soi-même, c'est à cela que Mme de Sévigné passe sa vie pendant cinquante ans, gardant jusqu'au bout cette verve étincelante d'une imagination spontanée et heureuse, et cette originalité charmante d'une nature saine jusque dans ses hardiesses. Le monde s'est évanoui; ce type de grâce est resté comme le produit le plus exquis d'un grand siècle, comme une des expressions les plus séduisantes de cette puissance des femmes qui se transforme sans être emportée par les révolutions. Changez les temps en effet : cette puissance s'exerce dans des conditions différentes, elle prend d'autres figures, d'autres noms, et même, dans une société aussi prodigieusement renouvelée que la nôtre, elle a encore sa place; elle s'appellera Mme Récamier ou Mme Swetchine, après s'être appelée au commencement du siècle du nom de Mme de Staël, cette intelligente et énergique proscrite de l'empire, qui représente si bien l'alliance de la littérature, de la politique et de l'esprit mondain. Je ne veux point dire que Mme Récamier et Mme Swetchine ont recueilli tout entier cet héritage, qu'elles égalent Mme de Sévigné ou Mme de Staël; elles ont cela de curieux que, dans un monde assez bouleversé par les événemens et assez confus, elles ont été deux très exceptionnelles personnifications contemporaines de cette influence sociale des femmes, et comme tout se hâte de nos jours, elle ont eu à peine fermé les yeux qu'elles ont eu une légende, des historiens, des commentateurs. Il y a quelques années de cela, on ne connaissait pas Mme Swetchine; son nom était sans écho hors des régions où elle vivait. Elle est connue aujourd'hui, ou du moins son nom, ses actions, ses fragmens, ses notes, ses confidences intimes, sont livrés comme un mystère provoquant à la curiosité du monde. Elle a trouvé en M. de Falloux son hagiographe, son chevalier de Perrin, empressé à recueillir et à divulguer ses *lettres*. Elle n'est pas célébrée seulement pour ses vertus, pour sa piété austère et pour tout ce qu'elle a de respectable, mais encore pour son intelligence et pour la supériorité de son esprit. C'est tout à la fois une sainte et une mondaine qui en un instant passe de l'obscurité au rang des écrivains, et comme pour ajouter à tout ce que ce phénomène a d'inattendu, cette émule de Mme Récamier dans l'administration d'un salon, cette rivale de

Mme de Sévigné dans l'art d'écrire des lettres, est une étrangère, une grande dame de Russie transformée en personnage public de notre vie sociale depuis plus de trente ans.

Ce n'est point assurément la marque d'une femme vulgaire d'avoir su attirer tant d'amitiés illustres, d'avoir réussi à inspirer une grave et affectueuse estime à des esprits tels que Tocqueville, d'avoir été souvent un conseil, un guide, un lien dans une société où elle était une étrangère, et de laisser en mourant de si pieux regrets à ceux qui l'ont connue. Mme Swetchine a vu se réaliser pour elle ce rêve de beaucoup de femmes, qui est de régner, d'avoir de l'influence, de gouverner un entourage qu'un attrait sérieux forme d'abord, que la mode vient grossir bientôt. Elle a goûté les douceurs d'un succès qu'elle dut à mille causes diverses, et qui se change en retentissement après elle par des causes plus diverses encore. Je ne sais pourtant si je me trompe : peut-être M. de Falloux eût-il montré un respect plus intelligent de cette mémoire en la laissant dans ce demi-jour qui était son cadre naturel, en multipliant un peu moins les *illustrations* et les exhumations. Vue dans ce demi-jour ou ravivée d'un trait rapide, cette figure morale eût gardé tout son prestige, doublé par le mystère; elle n'eût éveillé que l'idée vague d'une personne dont l'influence supposait des qualités élevées. En allant plus loin et en soulevant le voile de la vie privée, en faisant en un mot de Mme Swetchine un personnage de l'histoire, M. de Falloux met sans doute en lumière des mérites éminens de charité : il intéresse au travail intérieur d'une âme douée des instincts les plus complexes, aux subtilités ingénieuses d'une intelligence tourmentée; mais en même temps il risque de provoquer une curiosité plus libre et plus indiscrète, si bien qu'à voir ces fragmens, ces pensées et ces *lettres* qui se succèdent, sans compter les traités de philosophie chrétienne et les notes théologiques, on finit par se demander si le bruit qui s'est fait autour du nom de Mme Swetchine est réellement en rapport avec la valeur de celle qui écrivait ou qui régnait dans son salon, si en la célébrant on ne se célèbre pas un peu soi-même, et si la réalité ne se transfigure pas dans la légende. On se demande après tout si cette popularité un peu artificiellement retentissante ne ressemble pas à ce dieu de la philosophie allemande qui serait le produit des imaginations humaines. L'esprit de secte ne fait pas dieu qui se moque de la philosophie allemande; mais il peut faire quelquefois des renommées écloses dans un cercle d'initiés, et qui, en paraissant au grand jour, s'évanouissent ou s'atténuent singulièrement dans l'atmosphère de tout le monde.

Ce qui est certain, c'est que malgré ses *lettres* Mme Swetchine

diffère de Mme de Sévigné autant que l'époque où nous vivons diffère du XVIIe siècle, et même plus encore; elle en diffère par l'origine, par l'esprit et surtout par la nature, si vive et si abondante chez l'une, tourmentée et tendue chez l'autre. Elle n'a rien de ces femmes privilégiées qui entrent sans effort, par le seul ascendant de la beauté et de l'intelligence, dans leur rôle d'influence et d'action sociale. Quelque chose de contraint et de refoulé semble se cacher en elle sous l'apparence d'une grâce qui s'observe. Quand elle vint en France la première fois en 1817, elle avait déjà dépassé la jeunesse, elle avait trente-quatre ans; elle était née à Moscou en 1782, elle avait grandi dans cette cour où se mêlaient si singulièrement la licence de Catherine, le capricieux et sombre despotisme de l'empereur Paul et les influences philosophiques de la France. C'était une grande dame russe, qui était fille de M. Soymonof, secrétaire intime de l'impératrice Catherine, que son père avait mariée avec le général Swetchine, un des grands dignitaires de la cour bientôt tombé en disgrâce, et que l'arrivée de Joseph de Maistre en Russie ne contribuait pas peu à incliner au catholicisme. Mme Swetchine eut-elle réellement une de ces adolescences extraordinaires et prédestinées? Ici déjà, ce me semble, on voit commencer ce procédé de transfiguration un peu déclamatoire que M. de Falloux aime à employer. Que Mme Swetchine, dans son enfance, aime à jouer avec des poupées et qu'elle se plaise à les faire parler, à imaginer entre elles de petits drames, son biographe y voit « le prélude de la morale et de la connaissance du monde. » Que M. de Falloux ait à rappeler un mot soldatesque de Suvarof, disant qu'il avait toujours sous sa tente un coq prompt à le réveiller, et que lorsqu'il voulait dormir commodément, il ôtait un de ses éperons, on arrive aussitôt à cette conclusion assez imprévue, que ces paroles, « Mme Swetchine devait bientôt les transporter de l'héroïsme guerrier dans l'héroïsme chrétien. » La vérité est qu'avec une éducation française comme l'était à cette époque toute éducation en Russie, avec une honorable dignité de mœurs et une réelle habileté à se contenir, à se conduire, dans une cour où la disgrâce suivait de près la faveur, Mme Swetchine était une personne intérieurement agitée d'une indéfinissable inquiétude, douée d'une ardeur d'esprit qui cherchait partout un aliment. Elle n'aima jamais Voltaire, assure M. de Falloux; mais les *Nuits* d'Young la reportaient souvent « dans une situation d'esprit agréable. » Elle lisait tout, annotait tout, et même recopiait tout ce qui la frappait; elle a laissé trente-cinq volumes d'extraits et de notes! C'est, je crois, son caractère essentiel et son mérite moral d'avoir été toujours dévorée de cette activité intérieure, et de n'avoir jamais connu le repos, même dans une foi définitive.

Un jour, dans une de ces heures d'anxiété où elle recherche quel dieu elle doit adorer, elle se retire tout à coup à la villa Bariatinski, sur le golfe de Finlande, et là elle se met à lire Fleury, Bossuet, les actes des conciles œcuméniques, l'histoire de Photius, tout ce qui touche à la foi, au christianisme naissant, à la séparation de l'église grecque et de l'église latine, à la primauté du pontificat romain. Le comte de Maistre, déjà son ami, la raille de cette fureur d'édification intellectuelle, et lui dit qu'elle n'arrivera pas par ce chemin. Elle lit tout, et de cette épreuve elle sort catholique. Ce fut très heureux assurément, et la grâce dut venir par surcroît. Je ne parle plus de la religion; mais on comprend ce que devient, sous cet amas de lectures, d'extraits, de surexcitations, le naturel d'une femme en qui toutes les complications et tous les contrastes se rencontrent, qui parle l'allemand, l'anglais, l'italien, en étudiant en même temps le latin, le grec et l'hébreu, qui va s'absorber dans l'intensité des méditations religieuses sans abdiquer le goût du monde et va s'essayer à devenir Française sans cesser d'être Russe. C'est alors en effet, après cette conversion au catholicisme, que Mme Swetchine, d'ailleurs enveloppée dans une recrudescence de disgrâce qui atteignait son mari, et peut-être un peu suspecte elle-même malgré son orthodoxie politique, quitte la Russie pour venir en France, recommandée par M. de Maistre, sûre de trouver dans la faveur à Paris des amis qu'elle avait connus dans l'émigration à Pétersbourg, et arrivant, comme le dit M. de Falloux, « à la date politique qui pouvait le mieux correspondre à l'état de son esprit. » On était en 1817. A dater de ce moment, Mme Swetchine entre dans la société française; elle devient tout d'abord une des hôtes du salon de Mme de Duras, qui l'avait accueillie avec effusion, et bientôt elle a elle-même son salon, où elle sait attirer et retenir la plus grande compagnie, des femmes élégantes, des diplomates, des savans, des lettrés. Je ne sais si le monde alla tout naturellement à Mme Swetchine; mais elle sut aller au monde, fondant ainsi en pleine restauration une influence qui n'a fait que grandir depuis, qui a traversé trois ou quatre régimes, et qui est arrivée réellement à son apogée après la révolution de 1848. Cette influence, qui s'est exercée pendant trente ans, et qui a sa légende aujourd'hui, fut-elle l'œuvre du charme personnel, d'une puissance irrésistible de séduction ou de l'ascendant d'un esprit supérieur? Il faut y joindre assurément de la finesse, une grande habileté à manier les amours-propres, cette faculté essentiellement russe de s'assimiler les choses les plus diverses et ce fonds un peu banal de bienveillance universelle que Mme Swetchine dévoilait le jour où elle écrivait. « La bienveillance générale a été le roman de la seconde partie de ma vie.

Quand on n'espère plus vivre sans interruption dans une seule âme, il n'est pas trop de toutes pour remplir cette seule-là. Il n'y a rien de si commun que de suppléer par le nombre à la qualité. » On ne saurait mieux avertir beaucoup de ceux qui ne croyaient pas être *du nombre* dans les attentions de cette femme distinguée.

Trente ans de la vie de Mme Swetchine se passent à faire marcher ensemble le mouvement du monde et une sorte d'ascétisme chrétien, à concilier les difficultés d'une existence désormais fixée en France et toujours suspendue à la volonté d'un maître qui était à Pétersbourg, à se mêler au courant de nos destinées sans s'y confondre, à lutter sous une apparence de calme. Au milieu d'une telle vie, tout occupée de charité et de politique, de prosélytisme et de choses de l'esprit, ce qui manque à cette grande dame russe, c'est justement ce naturel dont je parlais, ce qu'on peut appeler le naturel féminin, ce je ne sais quoi qui fait d'une femme un être vrai et humain par sa façon de sentir, par ses passions et même par ses faiblesses. Mme de Sévigné a la passion de sa fille. Mme de Staël a bien aussi cette flamme de l'être vivant qui tient par mille liens à l'humanité. Mme de Duras elle-même, dont les ingénieuses et piquantes lettres sont l'agrément du livre de M. de Falloux, a le naturel féminin, lorsqu'elle écrit d'une plume agitée et rapide : « Je suis dans mes grands noirs... N'est-ce pas déplorable d'être dans cet état où le bien-être dépend d'un rien, d'un souffle? Trouvez-moi un remède à ce mal. Je sais bien ce que vous me direz : C'est vrai; mais ce point d'appui, il faudrait, pour l'embrasser, toute la force qu'il donne, ce que je n'ai pas... » Il en est autrement de Mme Swetchine. Ce n'est pas qu'elle ne soit douée d'une surprenante activité d'âme. Elle le dit elle-même. « Quand vous me demandez : Avez-vous éprouvé cela? comprenez-vous ceci? soyez sûr qu'avec la plus parfaite vérité je puis vous dire oui. En fait de sentimens, de pensées portant sur les affections et les passions humaines, j'ai parcouru un cercle immense et creusé jusqu'aux antipodes... Je ne trouve point incompréhensible ce que les gens qui n'ont vécu que dans le mouvement des choses extérieures ne peuvent expliquer... C'est dans l'enceinte de mon propre cœur que j'ai appris à connaître celui des autres, et la seule connaissance de moi-même m'a donné la clé de ces énigmes innombrables qu'on appelle les hommes... » Elle se montre elle-même comme détachée d'un soleil ardent et travaillant depuis des années à se refroidir; mais en réalité, dans l'ordre des affections terrestres, on ne voit pas ce qui occupe cette âme. On dirait une activité solitaire sans aliment, une roue qui tourne perpétuellement dans le vide, et, à défaut d'affections humaines, cette ardeur, tournée vers la religion, devient un

mysticisme subtil. C'est, à vrai dire, moins une femme dans le sens ordinaire qu'une façon de mère de l'église exerçant pour elle-même comme pour les autres, au dehors comme dans son salon, le ministère de la parole spirituelle, de la prédication quotidienne. C'est une directrice des consciences, et sous ce rapport ses lettres sont réellement d'une psychologie pénétrante, d'une casuistique très fine, très aiguisée. Elle excelle à juger les cas mondains, à décomposer les nuances les plus insaisissables de la vie morale, en un mot à couper un cheveu en quatre, si bien que Mme de Sévigné lui eût dit peut-être : « Épaississez-moi un peu la religion, qui menace de s'évaporer toute à force d'être subtilisée. »

Figurez-vous au milieu du monde, sous l'élégance grave et simple du vêtement, une femme catéchisant, travaillant à la conversion du pécheur, encourageant les uns, retenant les autres, toute mêlée à la politique de la religion. C'est un peu Mme Swetchine. Sa grande affaire, c'est de savoir quelle sera la position du successeur de M. de Quélen à l'archevêché de Paris, comment M. Dupanloup prendra cela. Son chagrin, c'est qu'un jésuite, le père D..., ait fait défection. « Voilà ce que j'appelle du vrai nom de chagrin, dit-elle, chagrin aride, désolé, et qui porte une sorte de ravage au fond des âmes... » Et les journaux religieux, elle ne les oublie pas non plus. — Se font-ils la guerre? se divisent-ils? comment peut-on les faire vivre? — On lui lit des articles qui vont paraître. Quoi donc encore? Cette personne active ne dédaigne pas même de s'occuper du moral de notre armée, et elle fait remettre de petits livres de dévotion à un jeune soldat, à un caporal qui « aime Lacordaire, et dit le chemin de la croix par là-dessus. » Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que cette continuité de préoccupation intérieure a de la monotonie et n'est pas précisément l'idéal de l'agrément. Jusque dans l'enjouement de Mme Swetchine il y a du sermon, et on se la représente assez dans son salon portant une robe grise, sans beauté, puisqu'elle n'en eut jamais, ayant la parole d'abord un peu embarrassée, comme on le dit, puis bientôt insinuante, ne craignant nullement d'étendre ses relations au risque de les rendre incohérentes, et passant quelquefois en revue les jeunes femmes élégantes qui viennent défiler devant elle avant d'aller au bal, tandis que derrière le salon est un oratoire où veille une lampe à côté du saint-sacrement : image singulière du caractère même de la personne qui parvenait à concilier tant de choses diverses! Mélange curieux et assurément nouveau d'édification et de vie mondaine, d'ascétisme intérieur et de recherche sociale!

Mme Swetchine, dans la carrière qu'elle s'était faite, dut nécessairement se trouver en contact avec quelques-unes des femmes qui ont

joué un rôle dans notre société contemporaine, et qui, avant elle ou auprès d'elle, ont été le lien d'un certain monde choisi. Ce serait peut-être une chose curieuse de savoir quel genre d'impression elle ressentait pour ces femmes et ce qu'elle leur inspirait. Il dut y avoir toujours une certaine réserve cachée comme entre personnes qui ont le même rôle et le même goût de royauté mondaine. Mme Swetchine, à sa première arrivée en France, n'inspira que du goût à Mme de Duras, qui l'accueillit avec une effusion communicative, voyant déjà en elle un de ces directeurs privilégiés à qui une âme délicate et troublée peut tout dire, même ses plus secrètes superstitions. La rencontre fut peut-être un peu plus vive au premier instant, lorsqu'au lieu de Mme de Duras ce fut Mme de Staël ou Mme Récamier. Ici évidemment il y a un choc secret, s'il y eut plus tard émulation de politesse et de grâce. Un jour, vers 1818, Mme Swetchine se trouva avec Mme de Staël à un dîner donné par la duchesse de Duras pour les réunir. Pendant tout le repas, la grande dame russe se tut et leva à peine les yeux. Quand le dîner fut fini, Mme de Staël s'avança vers elle et lui dit : « On m'avait assuré, madame, que vous aviez envie de faire connaissance avec moi; m'a-t-on trompée? — Assurément non, répondit Mme Swetchine; mais c'est toujours le roi qui parle le premier. » Cette flatterie ne laissait pas de cacher quelque fierté. D'ailleurs Mme Swetchine, on le voit par ses notes, avait eu l'occasion d'exprimer bien antérieurement sur Mme de Staël des opinions qui, en se ressentant de la fascination universelle de cette brillante renommée, ne décèlent pas une bien vive sympathie. Tout était contraste en effet entre ces deux natures si peu faites pour s'entendre. Quant à Mme Récamier, ce fut à Rome, en 1824, que Mme Swetchine la rencontra pour la première fois, et avant de la connaître, l'impression n'a certes rien de cordial, car elle écrit : « Le duc de Laval est de tout (*ici*), Mme Récamier n'est de rien et paraît préférer sincèrement la vie retirée. Je ne crois pas qu'elle ait visé à l'effet, et c'est heureux, sa beauté et sa célébrité étant sur le déclin. Les débris ne font guère de sensation dans un pays de ruines. Il semble que, pour être attiré à elle, il faut la connaître davantage, et après de si brillans succès rien assurément ne saurait être plus flatteur que de compter presque autant d'amis qu'autrefois d'adorateurs. Peut-être cependant, sans que je veuille ôter à son mérite, que si elle avait aimé une seule fois, leur nombre à tous en aurait été considérablement diminué. La passion, exclusive de sa nature, atteint bien plus encore la vanité de ceux qui espèrent que leur sensibilité. »

Le portrait est d'une finesse piquante, tel que pourrait presque le tracer une rivale à la main sûre : il resterait à connaître l'impres-

sion de Mme Récamier sur Mme Swetchine à cette même époque; mais ces deux femmes d'élite se rapprochèrent bientôt et ne furent plus désormais que deux émules se partageant l'empire de la société polie, au lieu de se le disputer. Et puis Mme Swetchine était bien sévère en reprochant à Mme Récamier cette coquetterie habile qui savait transformer des adorateurs en amis, et n'avait une cour si nombreuse que parce qu'elle n'avait jamais été touchée d'une passion unique, car enfin elle-même, qu'était-elle, dans un autre ordre, si ce n'est une Mme Récamier plus métaphysique et plus tourmentée, avec la beauté de moins, avec la dévotion de plus, pratiquant sous une autre forme ce même art d'attirer, de gagner, de réunir des personnes souvent étonnées de se trouver ensemble, et entre lesquelles elle était l'unique lien? Il y avait l'oratoire derrière le salon et l'édification de plus chez Mme Swetchine. C'est là la grande différence, puisqu'on ne voit pas que l'une mette moins de zèle que l'autre dans « ce travail et cette occupation des petites choses » que Mme de Duras déclarait nécessaires pour ce qu'elle appelait le rôle d'une *leader* du grand monde.

Dans notre France, si accueillante, si sympathique, si prompte à donner droit de cité à l'esprit, de quelque contrée qu'il vienne et sous quelque forme qu'il apparaisse, Mme Swetchine ne fut pas une Française de plus, comme on le dit; ce fut toujours et malgré tout une grande dame russe, à l'esprit cosmopolite et à l'imagination mystique, comme beaucoup de ses compatriotes, possédant une assez considérable fortune pour tenir une maison, aimant la Russie en la fuyant, et vivant en France sans aimer nos idées. Plus d'une fois, on le voit par les lettres de sa jeunesse, elle a des sévérités dédaigneuses, non-seulement pour Napoléon au temps de l'empire, ce qui s'expliquerait, mais pour le fond même du caractère français au moment de la restauration, qui est pourtant son idéal. « Pour les Français, écrit-elle lestement en 1815, changer, c'est rester les mêmes; ils sont retournés aux bons principes à peu près comme le bourgeois gentilhomme faisait de la prose. Et quand La Fontaine terminait une de ses fables par : *Vive le roi! vive la ligue!* il exprimait bien moins sa propre insouciance que la mobilité de ses compatriotes... » Et plus tard, lorsqu'elle est depuis longtemps établie à Paris, après 1830, on trouve un mot qui peut sembler étrange, venant d'une Russe. « En France, dit-elle, ce que l'on compromet le moins, c'est son amour-propre et son argent; le reste est marchandise légère... » Intéressée au mouvement de nos révolutions, parce qu'elle vit au milieu d'elles, observatrice piquante tant qu'elle se borne à décrire des situations ou des illusions de partis, Mme Swetchine n'a nullement le sens de la société moderne à laquelle elle est

venue demander un asile. Elle n'entre pas dans notre esprit; elle l'avoue elle-même, elle n'oublie pas « qu'elle est Russe au milieu de Français, » et ce n'est pas sans raison qu'à son impartialité universelle et à sa manière d'arranger toutes choses on répondait quelquefois par un mot qui la froissait, au dire de M. de Falloux : « Vous ne pouvez comprendre cela, vous êtes étrangère. » Ce qu'elle aime en France, c'est la sécurité pour sa vocation religieuse, c'est la facilité de la vie, c'est cette grande scène offerte à son activité, c'est la liberté de prier dans son oratoire et de recevoir dans son salon une société choisie, et elle s'attache si bien à ses habitudes qu'elle ne pourrait les rompre sans déchirement. Tel est le combat qui se livre dans son âme, que la pensée seule de rentrer dans cette Russie qu'elle aime, qui est sa patrie, est une obsession, une terreur pour elle.

Elle fut pourtant un jour menacée d'être rappelée par ordre. Liée depuis longtemps avec Mme de Nesselrode, elle avait pu d'abord se soustraire à l'obligation de rentrer, imposée à tous les Russes après la révolution de 1830. Des rapports malveillans éveillèrent sans doute les ombrages de l'empereur Nicolas, qui était sur le point, en 1835, de lui retirer à elle et à son mari l'autorisation d'habiter la France. Mme Swetchine en frémit. Sa vie était si bien organisée, son cher oratoire était là, son mari était vieux. Elle partit en plein hiver pour Pétersbourg, et elle réussit, sans grande peine vraisemblablement, à détourner le coup. Elle put rentrer en France pour n'être plus troublée. Chose curieuse cependant et qui ressemble à un hommage rendu à notre pays! Mme de Staël, elle aussi, s'est trouvée avoir affaire au grand pouvoir de son temps, à Napoléon, qui ne la rappelait pas, qui la voulait au contraire loin de lui. Exilée à Coppet ou à une certaine distance de Paris, elle rôdait en quelque sorte autour du cercle interdit, comme pour trouver une issue; elle avait la nostalgie de la France et de Paris. Un des fils de Mme de Staël alla se présenter à Napoléon à Chambéry pour lui demander la révocation de cet exil. « Non, répondit Napoléon, dites à votre mère que tant que je vivrai elle ne rentrera pas à Paris. Elle ferait des folies, elle verrait du monde, elle ferait des plaisanteries : elle n'y attache pas d'importance; mais j'en mets beaucoup, je prends tout au sérieux... Pourquoi votre mère veut-elle venir se mettre immédiatement à la portée de cette *tyrannie*, car vous voyez que je tranche le mot? Qu'elle aille à Rome, à Naples, à Vienne, à Berlin, à Milan, à Lyon; qu'elle aille à Londres, si elle veut faire des libelles... Il n'y a que votre mère qui soit malheureuse quand on lui laisse toute l'Europe... » Elle était malheureuse en effet, car, pour elle, l'Europe n'était rien; ce qu'il lui fallait, c'était Paris et la France. Pour

Mme Swetchine, l'exil, c'est de rentrer dans sa patrie, qu'elle aime pourtant, et c'est avec supplication qu'elle implore de rester dans un pays où se font des révolutions qu'elle déteste. Dans les regrets de l'exilée comme dans les préférences de l'étrangère, n'y a-t-il pas un hommage semblable? Seulement, j'ose le dire, le regret de Mme de Staël est plus touchant, parce qu'on sent frémir la fibre française; la préférence de Mme Swetchine, sans laisser d'avoir son prix, est surtout le goût d'une personne du monde qui s'est fait une assez grande place dans notre société pour s'y plaire.

Le sens de la société française moderne échappait entièrement à Mme Swetchine, et dans le mouvement de nos révolutions, où elle a été mêlée, ne fût-ce que comme spectatrice, qu'elle décrit souvent d'un trait piquant, ce serait une singulière complaisance de l'amitié ou une étrange illusion de la représenter comme portant en elle un instinct religieusement libéral. On abuse fort de ce mot de libéralisme, on le met partout, même dans la vie et dans les opinions d'une grande dame russe. « En politique, dit M. de Falloux, Mme Swetchine était fermement et profondément monarchique, mais en très grande garde contre les tendances vers le pouvoir absolu... Elle avait en aversion tout ce qui est arbitraire, violent ou hypocrite; elle le tenait pour une offense à la dignité humaine, à la vie morale... » Je le veux bien, je me figure surtout que M. de Falloux trace un portrait idéal où il met tout ce qu'il désire; mais enfin le libéralisme de Mme Swetchine va jusqu'à voir dans un acte de l'empereur Nicolas une manifestation visible de la loi de Dieu. Et qu'on le remarque bien, ce n'est pas seulement lorsqu'elle aurait pu songer à sauvegarder sa situation par un excès de respect qu'elle parle ainsi; même quand il est mort, l'empereur Nicolas reste à ses yeux le type suprême de la grandeur morale. « Jamais la prévision de la fin de ce grand règne ne s'était présentée à mon esprit, écrit-elle, et certes je ne me serais pas crue destinée à voir deux empereurs Alexandre en lutte avec deux empereurs Napoléon. Chaque jour, de nouveaux détails plus solennels et plus touchans nous reportent à ce lit de mort, où de si grands exemples ont été donnés. C'est là que l'élévation de l'âme de l'empereur Nicolas s'est révélée au monde comme elle s'était révélée à lui-même le jour de son avénement. » C'est après tout une personne avisée, qui s'intéresse aux efforts du libéralisme religieux français, mais qui en même temps retire sa souscription à *l'Avenir* le jour où l'empereur Nicolas est un peu éclaboussé. C'est une catholique sincère, mais qui est encore plus Russe, et qui, le jour où une nation catholique comme la Pologne se lève, écrit : « Dieu veuille que la force matérielle manifeste la justice! »

La restauration était sans doute l'idéal de Mme Swetchine. La révolution de 1830 la trouva assez vivement hostile, et nul en vérité n'a décrit d'un trait plus mordant, plus frondeur, plus aiguisé, les hommes, les choses, les péripéties de ce temps. Mme Swetchine n'eut jamais de mission politique, à ce qu'il semble; sa diplomatie libre n'entre pas moins merveilleusement dans le sens de la politique russe, et ses lettres sur les premières années de la révolution de 1830 sont adressées à Mme de Nesselrode. Ce n'est pas que la sagacité, l'esprit, manquent dans ces pages, dans ce journal où passent les échos et les impressions du moment, ce n'est pas même que Mme Swetchine, justement parce qu'elle est étrangère et moins intéressée, partage toutes les illusions du monde qu'elle voit alors et qu'elle préfère; elle a plus de clairvoyance avec la même malignité à l'égard des hommes, à commencer par le roi Louis-Philippe, et si elle ne croit pas à la durée de la monarchie de juillet, elle ajourne singulièrement ses espérances de restauration. La France, à ses yeux, est arrivée à un état où la république n'est pas possible et où la monarchie l'est encore moins, où tout s'en va, et où il n'y a qu'un mot pour caractériser cette situation, le *riennisme*. Elle se console après tout avec une parole prêtée à M. de Talleyrand : « la France fait du présent, la Russie fait de l'avenir. » L'Académie elle-même n'échappe pas à ses sévérités railleuses; elle vient de donner un déplorable exemple de l'esprit qui l'anime en nommant un « démagogue, » M. Tissot. Heureusement l'Académie s'est convertie depuis et a trouvé grâce auprès de cette ingénieuse femme.

Un jour une lettre de Mme Swetchine à Mme de Nesselrode reproduit ce tumulte d'impressions acérées ou effrayées. « Vous me demandez, chère amie, si beaucoup de gens de l'ancienne cour ont fléchi devant la nouvelle idole, si beaucoup de gens, en faisant des vilenies au nom de leurs sentimens les plus chers, ont rappelé ce mot de M. de Talleyrand : « ne me parlez pas des pères de famille, ils sont capables de tout! » Eh bien! non, chère amie, les femmes de la bonne compagnie, les hommes qui sont au Palais-Royal en amateurs sont encore en très petit nombre, marqués au doigt et même tant soit peu conspués. La société, celle qui a pour elle des titres et des formes, possède pour reconnaître la durée presque autant d'instinct que le commerce. L'un et l'autre tiennent le pouls de l'état et ne risquent rien, tandis que les passions qui ne sont pas bridées par l'intérêt hasardent tout... Venons-en, ma chère bonne amie, à cette ingrate Pologne, qui absorbe maintenant toutes nos pensées... Quand la révolte s'étendrait à tout le royaume, si elle ne va pas plus loin, les forces les plus voisines doivent être assez considérables pour l'étouffer... En tout, je ne vois à la Russie d'ennemi

vraiment redoutable que l'esprit révolutionnaire, le seul que les baïonnettes ne puissent atteindre. Avec celui-là, ni pacte, ni paix, ni trève, et pour cela aucun moyen coërcitif n'est nécessaire ni utile; l'essentiel est que le pouvoir se prononce et suive toujours avec les siens la même ligne, qu'il avertisse de ce qu'il veut, et ne renouvelle pas ces tristes souvenirs du règne de l'empereur Alexandre, règne, quant à la direction de l'opinion, scindé, coupé en deux, et dont la première partie a préparé les tendances et les dangers de la seconde... » On met bien des choses sous ce mot d'esprit révolutionnaire, tantôt la Pologne, tantôt l'Italie, presque toujours la France. Changez un peu tout cela : supposez la France donnant la main à la Russie en Pologne, à l'Autriche en Italie, et reconstituant une sainte-alliance pour faire face à l'esprit révolutionnaire; c'est à peu près le libéralisme qui se dégage des lettres de Mme Swetchine. Et quand on dit qu'elle a eu une influence, que son intervention patiente et active dans nos affaires religieuses et politiques s'est fait sentir plus d'une fois, oui sans doute, il se peut, Mme Swetchine a eu son heure; son nom se lie à un certain mouvement d'opinion : elle a été un conseil, et elle a pu, elle aussi, faire des académiciens. Son salon a vu passer bien des hôtes illustres ou obscurs, de même que les noms des correspondans les plus divers se succèdent dans ses lettres; mais au fond, dans cette action qui s'efforce de n'être point exclusive, de tout comprendre, d'avoir l'impartialité d'une bienveillance universelle, on sent l'esprit de coterie et de secte, et pour tout dire, sur ce « territoire neutre » dont on parle, Mme Swetchine apparaît comme la souveraine d'un petit monde distingué, mais borné, dont M. de Falloux est le Chateaubriand. Je parle, il s'entend, au point de vue de l'action intellectuelle. M. de Montalembert et l'abbé Lacordaire, bien que liés depuis longtemps avec Mme Swetchine, échappent à ce cercle par l'impétuosité de leur nature et de leur talent. M. de Falloux est la figure de ce cadre et comme le vrai fils spirituel de cette femme de mérite.

Ce qu'il y a peut-être de plus curieux encore que l'influence de Mme Swetchine et son incessante activité pendant sa vie, c'est son succès et le retentissement de son nom après sa mort. Que de choses entrent souvent dans un succès! De combien d'élémens se compose ce bruit, qui n'est pas toujours durable! Il y a ceux qui ont justement le culte pieux de la mémoire d'une personne qu'ils ont aimée, ceux qui ont été de ses réunions, ceux qui auraient voulu en être, et même quelquefois ceux qui imaginent en avoir été, parce qu'ils en recueillent l'esprit. Ce qu'il y a de compliqué dans la nature et dans le talent de Mme Swetchine, comme dans sa position, n'est point étranger à son succès. Il est des momens où cette es-

sence subtile, métaphysique et religieuse, a une saveur singulière pour des intelligences lassées par les révolutions et ramenées à une sorte de goût étrange de tous les raffinemens intimes. Et cette qualité même de grande dame n'a point nui à Mme Swetchine; elle l'a servie au contraire auprès d'une société où les lois et les instincts sont plus démocratiques que les mœurs, où on ne résiste pas à ce charme de paraître initié à un monde supérieur, ne fût-ce que par les lectures et les goûts de l'esprit. Rien de moins populaire pourtant et de moins fait pour le bruit que la nature du talent de Mme Swetchine : cette finesse concentrée, qui est le trait de son intelligence, ne peut être goûtée que de quelques curieux de tous les secrets intérieurs. C'est une littérature d'initiés, comme c'est une figure d'initiée, et en réalité, parmi toutes les femmes qui un jour ou l'autre ont brillé dans la société française, qui ont eu leur heure de royauté ou d'influence, Mme Swetchine n'est point de celles dont le génie est tout lumière et expansion, qui, après avoir vécu de la vie de leur temps, laissent après elles une sorte de fascination. Elle n'a aucun de ces dons qui attirent et font une renommée universelle. Sa vraie place n'est point au grand jour; elle serait plutôt en quelque lieu retiré, comme cet oratoire qui était son refuge, où brûlerait dans une lampe d'albâtre une petite flamme perpétuellement agitée, image de son esprit, et où quelques amis fidèles viendraient l'honorer. Par l'essence même de ses opinions comme par un genre d'esprit méditatif et subtil, Mme Swetchine ne parle qu'à quelques-uns, tandis que Mme de Staël, c'est la passion communicative d'une puissante et libérale nature qui se révèle jusque dans un simple billet à une amie, tandis que Mme de Sévigné surtout, après avoir été la grâce vivante et l'ornement d'une grande époque, montre encore au-dessus de son siècle ce visage rayonnant de jeunesse et d'éclat qui parle à tout le monde, laissant voir ainsi dans la mesure d'une humanité charmante ce que peut toujours être la puissance des femmes au sein d'une société polie, même au sein d'une société démocratique qui n'a pas renoncé à l'élégance et à l'esprit.

CHARLES DE MAZADE.

L'AGITATION RÉFORMISTE

EN ALLEMAGNE

La bruyante agitation dont souffre en ce moment l'Allemagne semble mettre en danger la constitution fédérale, œuvre de 1815. On en conteste la valeur au-delà du Rhin, en même temps au nom d'une tendance suspecte vers une centralisation dont on n'a pas encore fait l'épreuve et au nom d'un particularisme qui exagère peut-être ses droits. Un trouble profond peut naître de cette agitation pour l'Allemagne; va-t-elle découvrir que les conditions politiques et sociales au milieu desquelles elle a vécu ne convenaient pas à son génie, ou va-t-elle déclarer qu'elles ne lui conviennent plus et qu'elle en réclame d'autres? Tendra-t-elle à conserver, en la modifiant, une forme de gouvernement qui a paru jusqu'à ce jour adaptée à ses mœurs, ou bien se précipitera-t-elle dans un abîme où l'on peut craindre qu'elle ne perde son originalité propre? N'y a-t-il pas un certain équilibre qu'on lui souhaiterait volontiers, à égale distance soit d'une attache superstitieuse au passé et des nouveautés téméraires, soit des excès divergens vers lesquels inclinent ses tendances naturelles? L'Autriche et la Prusse font, chacune de son côté, des rêves ambitieux; les états intermédiaires s'interposent au nom des intérêts particuliers : où est l'unité praticable, et que doit-on penser de la constitution actuelle? On ne saurait hasarder aucune sorte de réponse avant d'avoir recherché sous quelles influences et dans quel accord avec le caractère de la nation allemande s'est formée l'œuvre de 1815. Si l'on reconnaît qu'il y avait un accord réel, quoique peut-être facile à troubler extérieurement, si on arrive ensuite à se convaincre, au récit des tentatives réformistes, que leurs nombreuses contradictions ne dépassent pas une sphère naturelle à l'es-

prit des Allemands, on en vient à penser qu'ils ont à se garder seulement de leurs propres excès. Une des grandes puissances germaniques, « qui marche d'un pas calme et sûr vers le progrès, » a particulièrement charge d'âmes. Ce serait à elle la première de ne pas mettre en péril la constitution fédérale en dépassant les bornes de la modération, et de faire entrer l'Allemagne tout entière avec elle et d'un même pas sur le terrain des libertés constitutionnelles, où s'établirait le plus facilement une entente commune. Quelques réformes partielles de l'acte fédéral rendraient sans doute aisée cette œuvre générale. Il faudrait seulement souhaiter que nul imminent danger ne fût suscité du dehors contre l'Allemagne, ni par d'autres ni par elle-même, avant l'achèvement de ce grand travail intérieur, car, le trouble actuel s'en aggravant, il y aurait lieu de redouter des divisions peut-être irrémédiables pour l'Allemagne, et pour l'Europe aussi un ébranlement funeste.

I.

Il n'est guère possible, avons-nous dit, de juger aujourd'hui l'œuvre constitutive de 1815 et les attaques dont elle est l'objet, si si l'on ne se rappelle sous quelles inspirations et en présence de quels vœux multiples cette œuvre a été accomplie. En même temps qu'on s'expliquera, si l'on reprend de tels souvenirs, certaines de ses imperfections, aggravées peut-être par la durée, on reconnaîtra au nombre des griefs actuels les mêmes désirs qui n'ont pu être exaucés primitivement.

La constitution de la confédération germanique repose sur deux actes qu'il importe de ne pas confondre, parce qu'ils trahissent, pour les avoir subies et transmises, des influences différentes : l'acte fédéral du 8 juin 1815 et l'acte final des conférences de Vienne, daté de 1820.

Dès le temps même de la guerre de la délivrance et aussitôt après la ruine de la confédération du Rhin, l'Allemagne aspirait à sa reconstitution politique. Les souverains alliés ne tardèrent pas à comprendre que la satisfaction de ce vœu était leur premier et leur plus impérieux devoir, s'ils voulaient assurer définitivement la paix à l'Europe. Seulement leur tâche était difficile : ils avaient à distinguer, au milieu de l'ébranlement général des esprits, quels devaient être les principes de cette régénération. S'il était évident que la constitution nouvelle, pour envelopper tout ce peuple et le doter, en présence de l'étranger, de l'unité nationale, devait prendre ses racines dans son caractère propre et dans ses instincts traditionnels, il était clair aussi que le rétablissement pur et simple du passé était

impraticable. L'Allemagne avait adopté, en partie du moins, les idées de la révolution française et celles que la conquête même de Napoléon lui avait apportées; ces idées étaient précisément contraires aux maximes féodales, qui faisaient le fond de l'ancienne constitution germanique. Il fallait distinguer en quelle mesure le génie allemand s'était altéré ou modifié, le prendre d'abord lui-même pour base, et satisfaire à un premier désir de certaines libertés politiques et civiles en même temps qu'à une entière revendication de l'indépendance nationale. La pensée de rétablir l'empire allemand, détruit en 1806, se présenta tout d'abord : beaucoup de patriotes, comme Stein, Arndt et Görres, le demandaient; mais les souverains alliés, après avoir rejeté l'idée d'exclure l'Autriche du nombre des états allemands, se trouvèrent arrêtés par les difficultés provenant du dualisme : la jalousie de la Prusse n'eût pas permis que la couronne impériale fût réservée à l'Autriche, et celle-ci, après l'avoir portée jadis, ne l'eût pas abandonnée facilement à sa jeune rivale. La Russie et la Prusse donnèrent une première assurance des dispositions des souverains dans la proclamation de Kalisch (25 mars 1813) : elles y promettaient « la réédification de la constitution allemande, ravivée, rajeunie dans l'unité, sans le secours d'aucune influence étrangère, et en s'inspirant du génie propre à la nation germanique. » Il fut arrêté à Langres et surtout à Chaumont (1er mars 1814) qu'à la forme d'un empire unitaire on substituerait une fédération, et l'article 6 du traité de Paris (30 mai 1814) proclama publiquement que l'Allemagne nouvelle serait composée d'états indépendans unis par un lien fédératif.

Le congrès chargé d'exécuter ce programme difficile se réunit à Vienne le 3 octobre. A peine avait-il commencé ses délibérations qu'il eut à écarter une proposition de rétablissement de l'empire, issue sans doute de la jalousie des petits souverains contre les grands. Le 16 novembre, un certain nombre de ces princes du troisième ou du quatrième ordre qu'on voulait faire indépendans déclarèrent dans une note au congrès qu'à leur avis la constitution germanique « ne serait affermie qu'avec un chef unique assurant l'exécution des résolutions fédérales, forçant les membres négligens ou récalcitrans à remplir les obligations communes, faisant exécuter pleinement les décrets du tribunal fédéral, dirigeant enfin les forces militaires de la confédération et se présentant à l'extérieur et au dedans comme protecteur de tous ses membres, comme premier représentant de la nation, garant de la constitution et de la liberté germaniques. » Protestation inutile vis-à-vis d'un congrès qui se proposait au contraire d'imaginer un lien fédéral assez lâche pour comprendre à la fois l'indépendance de chaque souveraineté et l'unité nationale!

Le congrès eut à lutter contre les principaux de ces états secondaires, qui acceptaient à peine les sacrifices nécessaires à la consécration de cette unité. La Bavière, le Wurtemberg et le Hanovre regardaient évidemment la confédération promise comme une simple alliance conclue pour la défense commune entre des états parfaitement égaux, et se montraient extrêmement jaloux de la souveraineté qu'ils avaient acquise par la paix de Presbourg ou par l'acte de la confédération du Rhin, et que les grandes puissances avaient reconnue par les actes d'accession de 1813. C'est ainsi que la Bavière, qui redoutait l'Autriche, lutta contre l'interdiction proposée de conclure librement des traités au dehors. En vain M. de Metternich rappelait-il au plénipotentiaire bavarois que, lorsque Napoléon avait transformé une partie de l'Allemagne en une confédération placée sous un protecteur, les membres de cette union ne s'étaient point offensés de ce que le protecteur leur interdît d'entrer dans des ligues dirigées contre un d'entre eux; l'Allemagne voulant aujourd'hui se donner une constitution purement fédérale, il devait y avoir désormais entre ses membres un lien plus intime que celui qui les réunissait autrefois, au temps de l'empire germanique, sous l'autorité d'un seul maître. La Bavière ne se rendait pas à ces raisonnemens, et l'Autriche dut, pour l'apaiser, s'engager non-seulement à ne jamais conclure d'alliance étrangère contre aucun état d'Allemagne, mais encore à se placer, toutes les fois qu'elle ferait une guerre pour son propre compte, dans la catégorie des puissances étrangères, sans que la confédération fût obligée de prendre part à ce qui la toucherait. Ce même entêtement de leur souveraineté éloignait la Bavière et le Wurtemberg de toutes les mesures libérales. Lorsqu'on proposa de sanctionner les droits constitutionnels de la nation, le prince de Wrede, représentant la Bavière, déclara que le roi son maître ne permettrait pas que ses sujets pussent recourir au conseil de la confédération, et qu'il ne renoncerait à aucun des droits de souveraineté que les derniers traités lui avaient garantis. Le représentant du Wurtemberg déclara également qu'il avait pour instructions de ne consentir à aucune disposition pouvant restreindre les prérogatives des souverains dans l'intérieur de leurs états. Il était d'avis que l'acte fédéral ne devait pas mentionner les droits des individus à l'égard de leurs souverains. Le représentant du Hanovre avait au contraire émis des maximes qui respiraient le libéralisme des idées anglaises : le prince-régent n'accordera jamais, avait-il dit, que les changemens survenus en Allemagne aient donné aux princes des droits de souveraineté absolue ou despotique sur leurs sujets, ni que le renversement de la constitution de l'empire germanique ait pu légaliser celui de la constitution territoriale des états, ni que

des conventions conclues par des puissances allemandes avec Napoléon aient pu préjudicier aux droits des sujets. Quant à ce dernier point, il avait demandé formellement qu'aux états provinciaux de chaque pays de la confédération les droits suivans fussent assurés : celui de consentir librement l'assiette des impôts, celui de concourir à la confection des lois nouvelles, celui de prendre part à la surveillance de l'emploi des impôts consentis, celui enfin de poursuivre en justice les fonctionnaires coupables de malversations. — C'était en entendant formuler de telles maximes que le roi de Wurtemberg avait rompu entièrement avec le congrès. Son départ subit de Vienne, le 26 décembre 1814, avait fait suspendre les négociations.

Voilà au milieu de combien de prétentions et d'idées contraires, de la part des souverains et de la part des peuples, le congrès de Vienne avait à délibérer. La pression des événemens extérieurs vint aplanir cependant la voie où les principaux membres du congrès s'étaient tout d'abord proposé de marcher. Quand on apprit le retour de l'île d'Elbe, personne ne songea plus à Vienne, comme dans l'Allemagne tout entière, qu'à la défense nationale, et ce fut l'intérêt suprême auquel on sacrifia même l'espoir d'une constitution meilleure. Les petits souverains de troisième et quatrième ordre, ligués ensemble, offraient sincèrement toutes les forces dont ils pouvaient disposer et demandaient en même temps à être admis aux délibérations. En acceptant leurs offres, on fit droit à leur demande, et le congrès, après s'être composé seulement des représentans des cinq premières puissances, appela dans sa dernière session, du 25 mars 1814 au 9 juin 1815, ceux des petits princes souverains et des villes libres allemandes. L'acte du 8 juin 1815, fixant le nombre des puissances confédérées et instituant une diète fédérale, fut signé au milieu du concours des parties intéressées, plus préoccupées assurément de leur propre indépendance et de leur souveraineté que de l'autorité à donner à l'ensemble, et la conclusion en fut d'ailleurs précipitée par la gravité des circonstances : c'était dix jours avant Waterloo.

L'acte final de 1820, destiné à compléter l'acte fédéral de 1815, fut discuté par la nouvelle diète de Francfort avec plus de loisirs, mais sous l'influence d'une réaction bien marquée contre l'esprit dont le congrès de Vienne s'était montré animé. C'est que, depuis la malheureuse année 1815, l'état de l'Europe s'était profondément modifié; les mêmes périls ne pesaient plus sur les gouvernemens des grandes puissances allemandes, qui ne songeaient maintenant qu'à resserrer, chacun pour soi, les liens de leurs sujets. La réaction avait trouvé dans l'article 13 de l'acte fédéral une pre-

mière occasion de se manifester. Aux termes de cet article, des assemblées représentatives devaient être instituées dans chaque pays de la confédération. Dès le mois de mai 1815, le roi de Prusse avait promis à son peuple la convocation d'une pareille assemblée et la publication d'une constitution; mais il s'en était tenu à cette double promesse sans la faire suivre d'aucun effet. Quant à l'Autriche, elle n'avait pas même formulé une promesse, et ces deux grandes puissances, dont l'union en d'autres cas semblait si difficile, montraient sur ce point une entente parfaite. Leur langage, dans l'acte même de la sainte-alliance, avait eu de quoi inquiéter les peuples sous ce rapport : rien de plus paternel ni de moins rassurant. Il parut, à la conduite ultérieure des deux gouvernemens, que les beaux principes évangéliques proclamés par cet acte solennel au nom de la sainte Trinité leur semblaient incompatibles avec les libertés publiques. La Prusse surtout commença de honnir les patriotiques espérances qui ambitionnaient pour elle-même un rôle libéral à la tête de l'Allemagne. On traita de révolutionnaires et, peu s'en faut, d'impies ceux qui parlaient d'indépendance; le *Tugend-Bund* fut dissous, et les chefs du parti national disgraciés : Stein, qui eût été prêt à rentrer aux affaires, ne fut employé ni à l'intérieur, ni à la diète de Francfort; on se débarrassa de Niebuhr en l'envoyant comme ambassadeur à Rome; Arndt fut nommé professeur à Bonn; Gneisenau demanda de lui-même son congé; York enfin se retira dans ses terres. Cette réaction ne fit qu'imprimer au libéralisme un nouvel essor, auquel répondit une recrudescence de restrictions et de sévérités gouvernementales. Le grand-duc de Saxe-Weimar, le célèbre Charles-Auguste, protecteur de Goethe et de Schiller, accordant aux idées nationales un refuge assuré dans ses états, la fameuse *Burschenschaft* s'était fondée à Iéna le 12 juin 1815, pour se propager ensuite dans presque toute l'Allemagne. Instituée d'abord uniquement par les jeunes gens des universités pour se grouper et se discipliner ensemble, elle était devenue, grâce à leur patriotisme idéaliste, le type sur lequel ils voulaient modeler l'unité de leur patrie. Une grande fête, célébrée par eux à la Wartbourg, près d'Eisenach, le 18 octobre 1817, retentit de leurs espérances, et attira sur eux les soupçons erronés de la police prussienne. On s'y entretint dans de nombreux discours, il est vrai, des souvenirs de la lutte soutenue pour l'indépendance, d'une renaissance de la nationalité allemande, même du peu de foi des princes allemands, qui n'exécutaient pas leurs promesses; bien plus, après une promenade aux flambeaux, on s'avisa de dresser un bûcher où l'on brûla d'abord un certain nombre de volumes favorables à la réaction, comme l'*Histoire de l'empire germanique*,

de Kotzebue, puis, comme symboles du despotisme administratif et militaire, une perruque et une canne de caporal. Fort innocentes en elles-mêmes, ces démonstrations d'une jeunesse exaltée avaient été facilement interprétées comme factieuses; on prétendit qu'on avait brûlé dans l'auto-da-fé de la Wartbourg non-seulement l'acte fédéral et celui de la sainte-alliance, mais encore les symboles sacrés de la foi chrétienne et une image de Martin Luther. Ces calomnies avaient déjà suscité un commencement de persécution, lorsque des événemens inattendus y ajoutèrent de nouveaux prétextes.

Après avoir rédigé à Berlin un journal hostile à la France, puis rempli les fonctions de secrétaire près de l'empereur Alexandre, le Saxon Kotzebue, de retour en Allemagne, passait pour faire le métier d'espion au service de la Russie; on l'accusait particulièrement d'avoir dénoncé et signalé aux poursuites ceux des professeurs d'Iéna qui avaient pris part à la formation de la *Burschenschaft*. Un étudiant nommé Sand, qui faisait partie de l'association, voyant en lui un ennemi dangereux et acharné de la nouvelle Allemagne, se crut appelé à en délivrer sa patrie, et l'assassina à Mannheim le 23 mars 1819. Au même moment, un insensé, nommé Löning, tenta inutilement d'assassiner le conseiller d'état Ibell, qui dirigeait le gouvernement de Nassau. C'étaient deux faits isolés et sans complices, et qui attestaient seulement l'agitation malsaine d'un état politique mal fixé. Au lieu de comprendre que le remède était dans les institutions et que les esprits irrités par un manque de foi n'étaient pas les seuls coupables, les gouvernemens affectèrent de croire à un vaste et criminel complot préparant la chute des trônes et le meurtre des personnes couronnées. Déjà au congrès d'Aix-la-Chapelle, pendant l'automne de 1818, l'asservissement de la presse et la diminution des priviléges universitaires avaient été proposés comme mesures préventives contre la conspiration universelle qu'on redoutait. Le congrès de Carlsbad, assemblé au mois d'août 1819, après le meurtre de Kotzebue, consacra ces mesures; de plus, oubliant toute prudence, il adopta l'interprétation de M. de Metternich sur l'article 13 de l'acte fédéral, et déclara que les libertés promises par cet article ne devaient pas dépasser celles des diverses assemblées provinciales que certains pays de l'Allemagne avaient possédées jusque-là. En même temps une commission d'enquête fut instituée à Mayence pour la recherche des prétendues menées révolutionnaires. La diète de Francfort, qu'on n'avait pas consultée, approuva et sanctionna sans nulle résistance ces résolutions, dont elle allait assumer et subir tout l'odieux.

C'est ici un moment des plus graves dans l'histoire de la constitution actuelle de l'Allemagne. A partir du congrès de Carlsbad en

effet, toute confiance dans la diète fédérale est détruite; on n'attend plus rien de salutaire de son initiative, et l'épreuve déjà faite que le peu d'unité auquel elle a dû son existence n'a servi qu'à opprimer la liberté empêche de désirer quelques nouveaux progrès de centralisation. Chaque état allemand ne songe plus qu'à lui-même; les plus avisés comprennent seuls qu'un sage développement des libertés constitutionnelles reliera les peuples aux gouvernemens et sera pour ceux-ci la seule ferme attache au sol incertain de la nouvelle Allemagne. Telle est la situation des esprits lorsque se réunissent les conférences ministérielles de Vienne, projetées au congrès de Carlsbad pour achever l'œuvre constitutive et combler les lacunes de l'acte fédéral. L'acte final signé en 1820 à la suite de ces conférences ne donne pas, comme on l'avait promis en 1815, une plus forte organisation à la confédération germanique. En revanche, il n'affaiblit pas la portée de l'article 13 de l'acte fédéral; il l'étend au contraire. Il est évident que, de 1815 à 1820, depuis l'acte fédéral jusqu'à l'acte final, le lien commun de la confédération, déjà si peu fortement constitué, s'est encore relâché. D'une part, la promesse de garantie des libertés particulières donnée au nom de la confédération a perdu de sa solidité et de son crédit; de l'autre, les différens états ont gagné en indépendance propre ce qu'ils ont perdu en cohésion. L'acte fédéral a été conclu sous l'influence d'une pensée de conciliation et d'union, mais il est resté inachevé; l'acte final a été signé sous l'influence d'un sentiment de division et de défiance qui a profité en partie aux peuples en avertissant les princes secondaires de chercher autour d'eux les moyens de sauvegarder leur indépendance.

Telle qu'elle est après ces deux actes qui l'ont fondée, la constitution de l'Allemagne offre assurément des imperfections auxquelles la législation ultérieure n'a que fort peu remédié. L'espèce de gouvernement qu'on appelle fédératif admet deux formes différentes : celle d'une confédération d'états et celle d'un état fédéré. La première, adoptée de notre temps par l'Allemagne, peut se passer d'un organe central fortement organisé, mais à la condition qu'une heureuse conformité d'institutions et de génie tienne intimement rapprochés tous ses membres. La seconde suppose l'hégémonie d'un état élevé par la constitution même au-dessus de ses associés; elle est plus simple, d'une réalisation pratique plus facile, et mieux adaptée, il faut le dire, aux nécessités des temps modernes. Or, dans l'Allemagne du présent, la diète, qui sert d'organe à la confédération, a le tort de ne pas représenter la nation tout entière : elle réunit les délégués des princes, mais non pas ceux des peuples; les princes eux-mêmes n'y rencontrent pas une juste répartition

de l'influence qui leur est due (1). Un autre embarras intérieur pour la confédération germanique est la présence et l'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche. Ce dualisme constant a introduit la division dans les conseils de l'Allemagne en perpétuant au sein même de l'union deux systèmes de gouvernement et d'intérêts politiques le plus souvent opposés. Ce fut une faute aussi d'admettre des souverains étrangers dans la confédération pour quelques parties isolées de leur territoire, le roi de Danemark pour le Holstein dès 1815, et plus tard pour le Lauenbourg, et le roi de Hollande pour le Luxembourg. On céda, en consacrant de tels arrangemens, à la prétention du germanisme de revendiquer tous les pays qui parlaient allemand; on ne s'arrêta qu'à regret devant Strasbourg et l'Alsace, que redemandait le baron de Stein; c'était appeler des intérêts étrangers dans le domaine des intérêts particuliers de l'Allemagne, et semer autour de soi des germes de discorde interminable.

Considérée au point de vue de la politique extérieure, la constitution de 1815 crée à la confédération des embarras et des dangers; le droit que possèdent les états secondaires de se faire représenter, aussi bien que ceux du premier ordre, auprès des grandes cours européennes divise et même annule toute politique vraiment allemande; les cours ne voient pas auprès d'elles un représentant permanent de la diète, et elles ne rencontrent guère les souverains allemands qu'isolés. Au moment du péril, tout l'embarras de cette machine compliquée se montre au grand jour; un long temps est nécessaire avant qu'une décision commune soit prise; les levées d'hommes une fois décidées, l'Allemagne n'a encore qu'une réunion de contingens exercés, habillés, armés diversement; une mauvaise constitution militaire laisse indécises les lois de l'obéissance et celles

(1) Par une exagération du principe de la souveraineté, tous les états ont été réputés égaux, Lichtenstein et Autriche, Prusse et Brême, Bavière et Hombourg. La mauvaise distribution du droit de voter dans la diète, basée à tort sur ce principe, a souvent empêché le libre et énergique développement de la confédération, en permettant aux vues particulières des petits états de faire échec par un contre-poids légal aux projets utiles des grands états. Dans la plupart des affaires importantes, lorsqu'il s'agit par exemple de développer régulièrement les lois fondamentales de la confédération et de réaliser des réformes d'un intérêt général, les résolutions de la diète ne se prennent qu'à l'unanimité des voix dans le *plenum* de l'assemblée fédérale, où chaque état, même le plus petit, compte au moins une voix. On sait pourtant quelle disproportion il y a eu dès l'origine entre les différens membres de l'union. A calculer d'après la matricule fédérale dressée en 1819 pour l'assiette des impôts, chacun des deux grands états, Autriche et Prusse, forme à lui seul presque un tiers de l'ensemble. Autriche, Prusse, Bavière, Saxe, Hanovre, Wurtemberg et Bade, qui forment réunis plus des cinq sixièmes, n'ont que 7 voix dans le conseil restreint et n'en ont que 27 sur 66 dans le *plenum*, tandis que le groupe des petits états en a 10 dans le premier cas et 39 dans le second.

du commandement suprême. Enfin l'acte fédératif du 8 juin 1815 n'est qu'une dépendance du traité de Vienne, signé le 9 juin, et où l'on en retrouve textuellement toutes les dispositions générales. Celles-ci se trouvent donc placées sous la garantie des puissances signataires du traité de Vienne, source de protection sans doute pour le cas où l'existence de la confédération serait mise en danger, mais bien plutôt source de difficultés continuelles, soit que la confédération médite quelque notable réforme dans sa constitution intérieure, soit qu'elle veuille modifier son étendue et ses limites sur le sol même des provinces non allemandes qui appartiennent à une puissance faisant partie de l'union. A ce compte, la confédération germanique ne peut pas être envisagée uniquement comme une association libre de certains états créée seulement par leur volonté, et pouvant par conséquent se transformer par une simple résolution de leur part; elle est le résultat d'un traité européen, et forme un élément de l'organisation générale de l'Europe réglée et fixée par ce traité, de telle sorte que nul état allemand ne peut apporter de changemens essentiels à son caractère national ni à l'étendue de son territoire sans le consentement et le concours formel de toutes les puissances signataires du traité général de Vienne. C'est ce que l'Angleterre et la France n'ont pas manqué de rappeler énergiquement à l'Allemagne en plus d'un cas.

Tels sont quelques-uns des principaux vices de la constitution germanique. Au nom de ces vices, on l'a bien souvent attaquée; après 1848 même, on a pu croire à sa ruine complète. Le dualisme qui divise l'Allemagne, l'ambition des puissances secondaires, l'unitarisme enfin, sont autant de causes d'affaiblissement pour la constitution de 1815, et cependant elle a résisté sans cesse; à peine détruite un instant, on l'a vue bientôt revivre. Bien plus, cette constitution, si défectueuse par certains côtés, a réédifié l'Allemagne; elle lui a rendu la paix et l'honneur après une longue période d'humiliation et de division intestine; elle lui a donné assez d'unité pour empêcher le retour d'éventualités funestes, comme l'entente de quelque puissance allemande avec des souverains étrangers en lutte avec l'Allemagne, comme la perte de quelque province cédée à l'ennemi, ou comme la guerre civile. La raison de ses bienfaits et de ses faiblesses doit être cherchée dans sa conformité avec le génie allemand. Il ne faut pas demander à une constitution politique et sociale d'être différente de l'esprit du peuple qu'elle est appelée à régir; elle ne saurait lui être ainsi une chose extérieure sans perdre sa vraie signification et son utile influence : il faut que ce peuple reconnaisse en elle ses principaux traits, l'expression de son caractère et celle de ses mœurs; sinon, il la renie comme une œuvre

étrangère, imposée du dehors, et qui n'a pas été faite pour lui. Elle doit être ce qu'est un honnête vêtement, adapté justement à certaines proportions spéciales et à certaine mesure, et qui prendra son allure et ses plis d'après les mouvemens naturels et les inclinations de la personne qui le portera. Le vêtement lui-même engage; tout aussi bien le caractère et l'autorité propres de la loi universellement consentie donnent à une telle constitution la force suffisante pour réagir contre les faiblesses dont elle a d'abord souffert et qu'elle saura corriger ensuite, en se transformant elle-même d'accord avec un tel progrès.

Un vaste et ambitieux idéalisme, enté sur un particularisme aux profondes racines, tels sont les deux traits qui rendent compte du génie allemand, qui expliquent sa grandeur et ses faiblesses, ses momens de triomphe et ses incertitudes présentes. Ces deux traits sont visiblement inscrits dans la vie sociale et domestique de nos voisins d'outre-Rhin, dans leur art, leur littérature, leur histoire tout entière. On a souvent répété qu'ils étaient sans initiative pour résoudre et agir, et cela est vrai : ils poursuivent en effet l'idée jusque dans des régions si hautes qu'il ne leur reste pas le temps ou la force de la faire descendre sur le terrain solide de l'action; mais cette ambition, toute d'esprit et de théorie, les détache souvent de l'ambition vaniteuse et vulgaire à laquelle ils restent indifférens. Ce peuple a conservé une réelle simplicité de mœurs : les intérêts du foyer et les affections particulières sont pour l'Allemand une ferme attache; il est révolutionnaire, cosmopolite et citoyen du monde jusqu'à vingt-cinq ans; plus tard il est marié, père de famille et trop souvent étroitement séquestré dans sa douce prison. Dans la science, en philosophie et en littérature, de vastes théories, des systèmes qui n'excluent ni la profondeur ni l'obscurité, des aperçus ou des reflets universels, une *Weltliteratur*, en même temps la philologie la plus minutieuse, l'archéologie la plus patiente, la curiosité la plus infatigable; puis des vues mystiques, une poésie lyrique sans rivale, mais point de théâtre à vrai dire, ou un théâtre inclinant vers le poème lyrique; point de comédie surtout, puisque la comédie suppose l'expérience familière et le commerce quotidien de la vie pratique; — l'art enfin offrant sous toutes ses formes les mêmes caractères, un magnifique et religieux essor, avec la profusion et quelquefois le réalisme des détails. Chacune de ces deux pentes conduit ainsi l'esprit allemand vers de rares et sérieuses qualités; mais ensuite, et trop facilement, elle l'entraîne : de la sorte il ne trouve pas son équilibre dans sa propre force, mais seulement dans le contre-poids qui s'établit de l'un à l'autre excès. Cette lutte entre des courans divers se reproduit dans l'histoire

générale des Allemands. Avec les deux grands instincts de leur race, les Germains du moyen âge ont accompli leur glorieuse mission. Tacite, qui les étudie et les décrit dès le Ier siècle, admire, en détournant les yeux du despotisme administratif de l'empire, le noble sentiment d'indépendance qui les anime. Quand les sujets de Rome sont comptés comme de vils troupeaux, il s'étonne que l'individu tienne ici tant de place; lui, le généreux avocat de la conscience humaine, il ne soupçonnait pas tant d'alliés; il a entrevu dans le particularisme germanique le germe d'une société nouvelle que le souffle du christianisme fécondera. Mais plus tard avec quelle vaste ambition l'idéalisme germanique s'affirme lui-même! Après que Charlemagne, pour avoir mis un terme aux invasions et constitué l'Europe moderne, s'est intitulé, non sans droit, le successeur et l'héritier de Rome païenne, il faut à ce germanisme, une fois enfermé dans les limites plus étroites de l'Allemagne proprement dite, la domination du monde, et il prétend imposer à Rome chrétienne elle-même sa suzeraineté. Le saint empire romain de la nation germanique transporte les armes allemandes chez tous les peuples voisins et jusqu'aux dernières limites de l'Italie. Pourtant il ne sait rien fonder nulle part et ne cesse d'être une forme vide, qui, sans correspondre à aucune véritable unité politique, recouvre au contraire l'extrême division de la féodalité florissante. C'est au moment où Charles-Quint aspire à la domination universelle en s'armant des deux glaives que la révolution religieuse du XVIe siècle fait éclater le triomphe du sens individuel en Allemagne. Les convulsions de la guerre de trente ans enlèvent ensuite au germanisme toute prépondérance politique et presque toute unité nationale, et sa décadence n'est arrêtée pendant le XVIIIe siècle que grâce à l'essor d'une nouvelle puissance allemande qui s'efforce de réagir par un génie tout moderne.

Tant de vicissitudes ont démontré deux choses : la première, que l'Allemagne est faite au dehors pour la défensive et non pas pour l'attaque; la seconde, que la forme de gouvernement intérieur qui lui est naturelle n'est autre que la forme fédérale. Nul autre gouvernement n'est plus apte à satisfaire à la fois le particularisme et l'ambition nationale. Il procure un lien suffisant pour qu'une certaine unité soit acquise, et en même temps il entretient et nourrit la flamme des libertés individuelles. Il faut à celles-ci leur satisfaction dans la constitution allemande. Les Germains de Tacite affectaient déjà cette indépendance et refusaient de se grouper tous ensemble sous la main d'un seul maître, *colunt discreti ac diversi*... Les Allemands du moyen âge firent de même, chaque tribu reconnaissant un chef ou duc particulier soumis de fort loin à l'autorité

de l'empereur, et les Allemands d'aujourd'hui ne se comportent pas autrement quand ils maintiennent chez eux contre le courant des théories venues du dehors la multiplicité des souverainetés nationales. Napoléon Ier, lorsque toute une partie de l'Allemagne le reconnaissait pour maître, de 1806 à 1813, ne manqua pas de l'organiser en une confédération dont il s'intitula seulement le protecteur, et si l'Allemagne a pu renier ensuite à bon droit le souvenir de cette intervention étrangère, la confédération du Rhin n'en a pas moins été un préambule naturel pour l'œuvre de 1815.

Telle qu'elle est, et quelle que soit sa force intérieure et vitale, la constitution fédérative de l'Allemagne n'est pas assez parfaite, et surtout elle est trop en désaccord avec certaines tendances (faut-il dire certaines nécessités?) de notre époque pour ne pas être l'objet d'attaques de la part des Allemands eux-mêmes. Ces attaques, ou, si l'on veut, ces essais et ces velléités de transformation se multiplient dans les momens de crise européenne, toutes les fois que l'Allemagne est amenée à sentir son défaut d'initiative plus vivement que sa force de cohésion, toute défensive il est vrai. L'année 1859 amena pour elle une pareille humiliation; elle n'en est pas remise encore, et c'est de là que date le renouvellement de l'agitation politique dont elle souffre aujourd'hui. Étudions ce mouvement intérieur; ses principaux caractères nous paraîtront déterminés par le double penchant du génie allemand : d'une part, l'idéalisme germanique nous apparaîtra au fond des théories unitaires; d'autre part, nous verrons la protestation constante du particularisme opposer un contre-poids, non sans des tiraillemens pénibles, qui pourraient faire craindre que, sous l'influence de quelque ambition excessive au dedans, ou de quelques graves circonstances venues du dehors, l'équilibre ne se rompît un jour, au grand détriment de l'Europe et sans aucun doute de l'Allemagne elle-même.

II.

L'Allemagne a toujours eu des unitaires, et ces unitaires ont toujours trouvé des historiens (1). Nous ne voulons nous occuper ici que des efforts vers l'unité germanique suscités ou encouragés à nouveau par le récent affaiblissement de l'Autriche, de l'étroite connexion de ces efforts avec les espérances, tout au moins avec les

(1) Le volume du docteur Klüpfel sur l'histoire de leurs tentatives commence à Charlemagne, et le professeur Kaltenborn, qui se propose d'exposer cette même histoire seulement pour la première partie du XIXe siècle, en remplit deux gros volumes. — *Die deutschen Einheitsbestrebungen in ihrem geschichtlichen Zuzammenhange* (*Les Efforts de l'Allemagne vers l'unité dans leur corrélation historique*), von Dr Karl Klüp-

intérêts particuliers de la Prusse, et de l'opposition déclarée qu'ils rencontrent. Il s'agit donc de l'épisode le plus récent des affaires d'outre-Rhin et de la principale cause des troubles qui agitent profondément l'Allemagne aujourd'hui.

Il est bien vrai qu'on respire à Berlin la vive atmosphère d'un grand pays. La physionomie extérieure de la ville en raconte déjà la puissance et l'ambition. Cette profusion de monumens accumulés à l'extrémité des *Tilleuls* comme sur l'ancien Forum romain, ces colonnes, ces statues innombrables, ces portiques, ces arcs de triomphe, ces fresques aux prétentieuses et obscures allégories, ces magnifiques musées enfin, tout cela est d'un riche parvenu peut-être, mais d'un parvenu qui s'est fait sa place et qui réclame autant d'avenir que les autres comptent de passé. Charlottenbourg, Sans-Souci et Potsdam n'offrent pas d'autre aspect. Bien que la nature s'y montre plus indulgente que dans tout le reste de la Prusse, c'est la main de l'homme qu'on y reconnaît avec la trace de la volonté humaine; la persistance des princes de la maison de Brandebourg a créé ces lieux de plaisir rivaux de Marly et de Versailles. Toute la vigueur de l'esprit moderne, la Prusse l'a invoquée pour son œuvre. Encore aujourd'hui l'université de Berlin, bien qu'elle ait perdu quelques-uns de ses plus grands noms, offre un foyer d'activité intellectuelle et morale plus ardent que tous ceux des autres universités allemandes. Créée en 1810, au milieu même des humiliations de la Prusse et comme en défi aux menaces de l'avenir, elle s'est associée, dès les mémorables années qui ont suivi, à l'essor national, alors que ses professeurs Savigny, Schleiermacher, Marheineke, Wolf, Eichhorn, Boeckh, Fichte, s'engageaient comme volontaires, alors que Niebuhr s'applaudissait de ce que ses mains devinssent calleuses au contact du fusil. Cette grande école n'a pas cessé de représenter fidèlement le génie de l'Allemagne et celui de la Prusse en particulier; son enseignement est vivant : il n'a jamais cessé d'être historique et même politique aussi bien que savant et érudit. Aujourd'hui même, à côté d'archéologues, de linguistes, d'hellénistes comme Gerhard, Lepsius, Boeckh et Bopp, elle compte des historiens tels que Raumer et Ranke, et des politiques libéraux tels que MM. Gneist, Virchow, Droysen, qui ne dissimulent pas une ambition volontiers excessive pour l'avenir de leur patrie.

Ils sont d'accord, on doit le reconnaître, avec un parti assez nom-

fel; Leipzig 1853. — *Histoire des rapports fédéraux de l'Allemagne et de ses efforts vers l'unité, de 1806 à 1856, en tenant compte du développement des constitutions particulières* (*Geschichte der deutschen Bundesverhältnisse und Einheitsbestrebungen von 1806 bis 1856 unter Berücksichtigung der Entwickelung der Landesverfassungen*), von Carl von Kaltenborn, professor; 2 volumes, Berlin 1857.

breux en Allemagne. Il y a un bon nombre d'esprits au-delà du Rhin qui, à voir certains grands peuples du continent si agiles, si prompts à l'action, si facilement affranchis de beaucoup de liens, s'irritent à la vue des ressorts compliqués de la machine germanique, et voudraient lui rendre la liberté de ses mouvemens. Le plus sûr et le plus court moyen serait sans aucun doute de procurer à l'Allemagne une centralisation toute contraire, il faut l'avouer, au régime fédéral. Ce parti l'a reconnu tout d'abord, et sans hésitation comme sans scrupule il est entré dans la voie qui paraissait conduire à ce but. L'abaissement de l'Autriche en 1859 et l'inaction de l'Allemagne en présence de cet abaissement, après avoir justifié de nouveau ses desseins à ses yeux, lui avaient désigné la Prusse comme pouvant devenir entre ses mains un instrument énergique et utile. Le *National Verein*, qui lui servait d' organe, entreprit donc de donner à cette puissance l'hégémonie incontestée de l'Allemagne; il demanda que les petits souverains de la confédération abdiquassent en sa faveur, que toute l'organisation militaire fût réunie dans sa main, ainsi que toute la représentation diplomatique au dehors. C'étaient là les premiers vœux qu'on exprimait, ce n'étaient pas les seuls qu'on eût formés; une certaine centralisation, grâce à une simple hégémonie, n'eût bientôt plus paru suffisante; une entière unité serait devenue nécessaire, dussent y périr un jour beaucoup de libertés. La Prusse se laissa sans trop de résistance aller aux tentations qui lui étaient offertes; elle se mit à conclure avec les petits états des conventions à part, absorba des contingens militaires, acquit çà et là des droits de protection, ourdit une trame enfin qui ne se montrait pas au grand jour. Plus tard, M. de Beust, au nom des états secondaires, devait la forcer à s'expliquer et à se découvrir; on avait pu toutefois deviner à l'avance qu'elle nourrissait encore, comme en 1850, des projets d'*union restreinte*, dût-elle mutiler l'Allemagne par une exclusion arbitraire de l'Autriche, dût-elle acheter à ce prix le triomphe de son ambition et celui de l'unité : idéalisme chimérique, contre lequel le particularisme inné au caractère germanique ne tarda pas à protester. Le récit de ces protestations est le tableau même des agitations intérieures qui troublent en ce moment l'Allemagne.

On reproche d'abord à la Prusse l'incertitude de sa politique au milieu de ses rêves d'ambition. Après 1848, dit-on, elle a déjà trompé les espérances de ses plus zélés partisans, alors que toute la nation lui laissait le champ ouvert. Elle a donné bientôt après de nombreux gages à la réaction (1). La régence, l'avénement du loyal et honnête

(1) Est-il besoin de renvoyer le lecteur aux études de M. Saint-René Taillandier, qui

Guillaume Ier, les promesses et l'attitude du cabinet Hohenzollern ont excité, il est vrai, une nouvelle attente; mais on se rappelle, même involontairement, les premières années du précédent règne, si brillantes et cependant suivies de désillusion. Les récentes déclarations du roi Guillaume Ier sur son droit divin ont particulièrement contribué à ébranler la confiance; elles ont ranimé les théories contraires. — Ce n'est pas avec la doctrine du droit divin, assure-t-on, que la Prusse peut réussir à subjuguer l'Allemagne; comme instrument à son ambition, qu'elle offre au moins une politique énergique et digne d'un grand gouvernement moderne!

En second lieu, le *National Verein* a proclamé que la Prusse était l'état modèle dans lequel toute l'Allemagne devait s'absorber; on lui conteste la légitimité de l'éloge et celle de la conclusion. L'influence d'un certain entourage du roi de Prusse, qui puise directement ses inspirations auprès du parti féodal et réactionnaire de la *croix*, les obstacles que rencontrent de ce côté et le constitutionalisme et la suppression des derniers abus, restes informes du moyen âge, enfin la multiplicité des autres partis, tout cela empêche l'Allemagne, au moins pour quelque temps encore, d'admettre la Prusse comme l'état modèle auquel elle doive se livrer. Il est ensuite certains reproches que les états secondaires adressent à la Prusse et au *National Verein* conjointement. Ils accusent à haute voix celui-ci d'avoir affirmé sans cesse qu'il ne songeait qu'aux intérêts de l'Allemagne, tandis qu'il ne travaillait en réalité que pour l'avantage de la Prusse. L'agitation pour la flotte n'a été particulièrement, disent-ils, qu'un stratagème n'ayant pas d'autre but. *La flotte allemande, rêve de la Prusse et légitime exigence de l'Allemagne*, tel est le titre d'un écrit fort répandu, suivant lequel, comme le fait deviner ce titre même, la Prusse ne saurait mener à bien par sa seule initiative la grande entreprise que les efforts combinés de tous les pays de l'Allemagne réunis pourraient seuls accomplir. Les objections qu'on dirige contre les efforts de la Prusse dans cette direction sont importantes à recueillir; en même temps qu'elles nous montrent les résistances du particularisme allemand, elles nous font mesurer à quelle distance l'Allemagne se trouve encore d'une puissance maritime qu'elle a si ardemment souhaitée. M. Harkort, aujourd'hui chef du centre gauche à la chambre des députés de Berlin, a publié à ce sujet des renseignemens qui font autorité.

ont fait connaître dans la *Revue* les épisodes auxquels nous faisons allusion (1er juillet et 1er août 1856)? Avec les excellens travaux de M. Hippolyte Desprez dans les premiers volumes de l'*Annuaire des Deux Mondes*, et de M. Forcade (*Revue* du 1er décembre 1854), ce sont les meilleures sources à consulter en dehors de l'innombrable série des documens allemands.

L'agitation pour la flotte allemande telle qu'elle a été organisée n'a été, dit-on, qu'un coup de désespoir du *National Verein*. Issu de la vieille école du parti de Gotha, il avait contracté tout d'abord, en vue de l'unité allemande, une alliance peu réfléchie et peu profonde avec la démocratie. Au nord, où il rencontrait le plus grand nombre de ses adhérens, il avait proclamé par ses principaux organes que l'Allemagne devait s'absorber tout entière dans la Prusse, pour le plus grand bonheur de la patrie commune. Dans l'Allemagne centrale et dans l'Allemagne méridionale, où il ne recrutait d'alliés que parmi les démocrates, on l'avait entendu déclarer que c'était à la Prusse de se fondre dans l'Allemagne; au seul prix d'un tel changement de langage, il pouvait espérer là d'être accueilli. Une base si incertaine ne devait supporter qu'un fragile et incomplet édifice : après deux années d'agitation et d'efforts, la société comptait, lors de sa dernière réunion générale à Heidelberg, en août 1861, 15,000 membres sur 34 millions d'Allemands! De ces 15,000, 8,000 avaient été recrutés en Prusse, dans le royaume le plus directement intéressé au succès de l'œuvre. C'était un échec complet. Les meneurs songèrent alors à un autre moyen d'agitation : ils imaginèrent de recueillir de l'argent pour une flotte *allemande;* mais cette flotte, jusqu'à l'organisation d'un pouvoir central unitaire, serait placée sous le commandement de la Prusse; la Prusse s'augmenterait ainsi d'une force considérable, dont elle profiterait pour avancer l'œuvre de l'unité. C'est ici que commencent les objections et les reproches. — Votre préoccupation de faire d'abord construire des chaloupes canonnières, dit-on au *National Verein*, trahit trop évidemment votre partialité pour la Prusse. Ce sont de grands vaisseaux qu'il faut à l'Allemagne, pour protéger son commerce au loin et pour faire respecter son drapeau comme celui d'un grand peuple dans les crises européennes. Vos chaloupes ne servent à rien pendant la guerre, et elles sont d'un ruineux entretien pendant la paix; donnez-nous des corvettes et des frégates, un navire de guerre dans la Méditerranée et dans le Levant, un sur la côte occidentale de l'Afrique, deux dans la mer des Indes, un dans l'Inde occidentale, un dans le Pacifique. Or, pour une telle entreprise, nécessaire et souhaitée, il faut beaucoup de temps et beaucoup d'argent; c'est un mauvais calcul de se confier à une seule puissance et de perdre du temps, de l'argent, des peines à des desseins partiels, à des constructions inutiles. La Prusse doit appeler tous les états de l'Allemagne à cette œuvre au lieu de se la réserver, par une vue étroite d'intérêt, à elle seule, car cette œuvre est immense, et la Prusse est fort mal préparée à l'accomplir. D'abord la Prusse est mal dotée par la nature; de plus, elle s'est montrée

jusqu'à présent inhabile à corriger, en ce qui touche la puissance maritime, ses imperfections naturelles. On en peut dire autant des états du nord de l'Allemagne, dont les côtes sont inhospitalières et nécessiteront de grands travaux. Il faudra de longs et coûteux efforts pour rendre aisément praticables, sur les côtes de la Mer du Nord, le port de Brême (*Bremerhafen*) à l'embouchure de la Geeste dans le Weser, bien qu'on y voie dès aujourd'hui de grands bassins pour les vapeurs transatlantiques et les navires d'émigrans, — Blexem dans l'Oldenbourg, — Cuxhaven à l'embouchure de l'Elbe, etc. La Prusse a bien essayé de fonder sur ces côtes un grand port; enfermée tristement dans la Baltique, elle s'est souvenue qu'elle avait possédé depuis 1744 jusqu'à Tilsitt la Frise orientale, avec Emden, belle rade sur le Dollart, aujourd'hui au Hanovre, et le traité du 23 juillet 1853 avec le gouvernement d'Oldenbourg lui a conféré le droit de construire à l'embouchure de la Jahde un port militaire (1). C'est un point dont Napoléon Ier avait compris l'importance : depuis 1853, la Prusse y a fait d'importans travaux; mais on assure qu'ils seront interminables, et que le nouveau port, malgré les espérances contraires, continue à s'ensabler chaque jour. D'énormes difficultés se présenteront aussi quand on voudra mettre en état les ports de la Baltique, Lübeck, Travemünde, Swinemünde et Oxhöft près de Dantzig. Sur les côtes de la Mer du Nord, on trouve un sol qui s'enfonce et ne donne point de prise à l'ancrage; sur celles de la Baltique au contraire, le sol reste trop élevé et n'offre point assez de profondeur. Le gouvernement prussien a d'ailleurs fait de vains efforts pour approprier les côtes de l'île de Rügen et Dantzig à l'établissement de chantiers et de ports militaires. Justement préoccupé des progrès que la Prusse aurait pu faire comme puissance maritime, M. Harkort ne se fait pas faute de blâmer l'administration du royaume et de la taxer d'incapacité réelle : l'instruction est presque nulle à son gré, les inventions nouvelles arbitrairement négligées, l'administration embarrassée par une bureaucratie coûteuse et peu intelligente qui écarte les hommes spéciaux et ajourne les réformes.

La marine de guerre prussienne compte 77 bâtimens avec 324 canons : sur ce nombre, 26 vapeurs avec 121 canons et 9 bâtimens à voiles avec 125 canons (2); mais M. Frédéric Harkort nous apprend

(1) Voyez le texte du traité, avec une carte et de curieux commentaires, dans la brochure sans nom d'auteur : *la Prusse sur la mer du Nord, question du jour.* Oldenbourg, 1854 (en allemand).

(2) Ces chiffres, qui diffèrent de ceux de l'*Almanach de Gotha*, ont été donnés récemment par le journal allemand *le Publiciste*, et répétés par l'auteur de l'écrit que nous avons cité : *la Flotte allemande, rêve de la Prusse*, etc. — La flottille prussienne

que deux des vapeurs (l'*Arcona* et la *Gazelle*) ont une machine trop faible d'environ 100 chevaux et n'atteindront jamais une vitesse normale, que les chaloupes canonnières, dépourvues de l'appareil nécessaire pour lever l'hélice, sont en outre mauvaises voilières; les hélices elles-mêmes ont besoin d'être changées; il faut abaisser les chaudières... « Et avec tous ces défauts, s'écrie-t-il, on a construit par douzaines, sur un plan arbitraire, avant d'avoir consulté l'expérience! » — Les marines militaires prennent d'ordinaire naissance dans les marines de commerce. A ce compte encore, « la Prusse, dit M. Harkort, est dans de mauvaises conditions; en effet, le nombre est relativement fort peu considérable des navires prussiens qui vont avec cargaisons directes dans les ports de la Méditerranée et de l'Océan, et le grand commerce de la Prusse se fait indirectement par les villes hanséatiques, et en transit par les Hollandais, les Belges et les Français. Ajoutez enfin la situation défavorable d'une vaste côte au fond d'une mer fermée et dominée par des voisins dangereux. »

En résumé, disent les adversaires du *National Verein* et de la Prusse, cette puissance peut bien, si elle le juge convenable, construire et équiper pour son propre usage et pour la défense de ses côtes une flottille de chaloupes canonnières, bien que les hommes du métier doutent fort à présent que cette sorte de protection, si ce n'est dans des archipels et de nombreux golfes, soit véritablement efficace; mais elle ne saurait prétendre avec raison au rôle de fondatrice d'une flotte allemande. La Prusse n'est pas douée, elle n'a pas mission pour cela. Qu'on laisse agir l'Allemagne tout entière et qu'on remette à son énergie propre cette affaire éminemment nationale, sans qu'elle ait lieu de soupçonner qu'un des membres veuille absorber pour lui seul ce qui doit nourrir tout le corps, et l'on verra alors combien chaque état particulier contribuera puissamment à l'œuvre commune par des contributions volontaires, cette fois abondantes, ou par l'appoint d'une marine marchande déjà considérable. — Sait-on bien que la flotte marchande de l'Allemagne du nord compte à elle seule plus d'un million de tonneaux, chiffre

compte en ce moment 32 bâtimens de guerre achevés et 8 en constructien. Dans ce nombre, il n'y a que 2 frégates, de quarante-cinq canons chacune, la *Gefion* et la *Téthys*. La première a été prise sur les Danois à la journée d'Eckernförde; la seconde a été échangée contre les deux vapeurs en fer la *Salamandre* et le *Nix* pendant la guerre de Crimée par les Anglais, qui manquaient de petits bâtimens. Ces frégates sont à voiles, et par conséquent, malgré leurs qualités et leur élégance, elles ne répondent qu'imparfaitement aujourd'hui à leur but tout militaire. Il y a encore 4 corvettes, dont une en construction, 1 brick (on en a perdu un dans les eaux de la Mer du Sud), 2 transports et 3 avisos à vapeur, 19 chaloupes canonnières, chacune avec trois bouches à feu, 4 pareilles en construction, 40 yoles à rames, et plusieurs *marine-boardings*.

que celle de la France ne dépasse pas, et qu'atteignent seulement pour moitié le Danemark et la Suède réunis? Le Hanovre possède à lui seul 831 grands navires avec 102,000 tonneaux, Hambourg 488 avec 197,000 tonneaux, Brême 279 avec 180,000 tonneaux, Oldenbourg 259 avec 60,000 tonneaux. On connaît enfin la puissance maritime de l'Autriche. Pourquoi donc ces forces particulières que possède l'Allemagne ne se développeraient-elles pas en liberté, au lieu d'être absorbées ou même annihilées au profit de la Prusse? Comment admettre en particulier, soit pour la marine, soit au point de vue de la politique générale, cette exclusion de l'Autriche que le *National Verein* et la Prusse paraissent avoir décrétée? Il faut aux unitaires une Allemagne malléable et docile, et celui des états qui leur semble trop puissant encore pour se plier à leur volonté, ils le retranchent! L'Autriche n'envoie-t-elle pas cependant quelques gouttes de son meilleur sang au cœur même de l'Allemagne? Aujourd'hui comme il y a plusieurs siècles, n'est-elle pas l'unique boulevard contre le danger que recèle le slavisme? A Trieste et sur le cours inférieur du Danube, ne représente-t-elle pas un intérêt v tal, celui des communications de l'Allemagne avec l'Orient?

Telles sont les récriminations du particularisme contre le *National Verein* et la Prusse. Il ne lui est pas difficile de démontrer que le succès des plans qui ont rencontré à Berlin un favorable accueil serait tôt ou tard la rupture du lien fédéral, le démembrement de la patrie allemande, et, si les puissances étrangères pouvaient jamais le permettre, le renversement complet de l'équilibre européen. S'il faut reculer devant une telle carrière d'aventures, et si l'Allemagne, mécontente de sa constitution, persiste cependant à chercher le rétablissement d'un équilibre qui lui manque évidemment aujourd'hui, quelle combinaison nouvelle, après celle des unitaires, pourra lui agréer? M. le baron de Beust, premier ministre du roi de Saxe, a pris sur lui d'en présenter une.

Ce n'est pas la première fois que le nom de M. de Beust paraît en tête de l'histoire constitutionnelle de l'Allemagne. Il semble avoir voué sa carrière d'homme d'état à la réforme légale du système fédéral et à la réclamation des droits qu'un tel système, fidèlement pratiqué, doit réserver aux états secondaires. M. de Beust est né, le 13 janvier 1809, d'une famille connue depuis longtemps dans la haute administration et dans la magistrature. Presque aussitôt après avoir achevé ses études à l'université de Goettingue, sous Eichhorn, Heeren et Sartorius, il entra au service diplomatique, et fut employé successivement à Berlin, à Paris, à Munich et à Londres. Il était ministre résident de Saxe à la cour de Saint-James quand éclatèrent en Allemagne les troubles de 1848. Son rôle personnel com-

mença dès l'année suivante. Appelé au ministère d'état et à celui des affaires étrangères le 24 février 1849, il se trouva bientôt en face de la révolution, de l'émeute. Le roi de Prusse avait refusé, le 3 avril, la nouvelle constitution votée à Francfort et la couronne impériale, et il s'agissait de repousser à Dresde comme à Berlin toutes les prétentions révolutionnaires. Il faut entendre M. de Beust lui-même et son ami dévoué M. de Weber, aujourd'hui directeur habile et libéral des archives saxonnes, raconter les péripéties des journées du 3 au 9 mai 1849. La situation du gouvernement était d'autant plus difficile qu'une bonne partie des troupes saxonnes se trouvait alors en Slesvig, et il fallut un secours prussien pour triompher de l'insurrection. M. de Beust paya de sa personne avec une grande énergie. Le calme une fois rétabli, le premier acte important de son administration supérieure fut la conclusion de l'alliance des trois rois (Prusse, Hanovre et Saxe), 26 mai 1849. Il s'agissait de donner par une telle alliance une impulsion unitaire aux affaires de la confédération germanique, le roi de Prusse étant placé à la tête d'un collége des princes, et un parlement composé de deux chambres, dont l'une populaire, procurant à la nation quelque part dans l'action législative; mais M. de Beust avait entendu trouver dans la fameuse union restreinte l'occasion de réserver aux états secondaires la place et le rôle qui leur étaient dus. Le refus de la Bavière et les réclamations de l'Autriche lui ôtèrent de ce côté toute espérance, et il se retira, ainsi que le ministère hanovrien, d'une ligue qui eût profité uniquement à la Prusse. Dans le même temps, il formait une autre ligue avec la Bavière et le Wurtemberg, cette fois de concert avec l'Autriche, pour tenter un nouvel effort en vue d'une réforme de la constitution fédérale qui assurât leur place aux états secondaires. On se rappelle les conférences de Dresde du 23 décembre 1850 au 15 mai 1851; elles échouèrent complétement, comme on sait, devant la restauration pure et simple de l'ancienne diète de Francfort. M. de Beust avait, il faut le dire, donné lui-même un pareil exemple de résistance à l'esprit novateur en rétablissant à Dresde, le 15 juillet 1850, le parlement saxon absolument dans la forme qu'il avait à la veille des mouvemens de 1848.

La réforme légale de la constitution fédérale en dehors des voies révolutionnaires et en sauvegardant les droits des petits états, telle est donc la mission que s'est donnée M. de Beust. Le principal trait du plan nouveau qu'il a conçu est incontestablement cette incessante réclamation. Il essaie particulièrement ici de la faire reconnaître en proposant l'institution d'un directoire chargé, en dehors de la diète fédérale, de tout le pouvoir exécutif, et composé de trois membres, qui seraient l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse

et un des souverains secondaires nommé par les états secondaires de l'Allemagne : importante innovation, si elle était adoptée, c'est-à-dire si le dualisme qui affaiblit en ce moment l'Allemagne consentait à abdiquer en acceptant un tel partage du pouvoir! Comme il divise la répartition du pouvoir exécutif, M. de Beust divise aussi, dans le même intérêt, la présidence de la diète germanique; il propose que l'Autriche ne l'exerce plus qu'à de certains intervalles et à son tour : grave sacrifice à obtenir de la part de cette puissance, à qui, en 1815, ce privilége avait été réservé comme un héritage et un reste de l'ancienne dignité impériale! — Le second trait principal du projet de réforme présenté par M. de Beust est l'adjonction à la diète germanique renouvelée d'une chambre composée de députés choisis dans les parlemens des divers états de l'Allemagne et élus par ces mêmes parlemens. Jusqu'à ce jour en effet, on a reproché avec raison à la diète de Francfort de ne réunir que les plénipotentiaires des princes et par conséquent de ne pas représenter véritablement la nation. La chambre nouvelle imaginée par M. de Beust comblerait cette lacune et réparerait cette injustice; elle aurait pour résultat aussi d'établir un contact plus intime et plus fréquent entre les différens membres de l'association fédérale; elle créerait ce contact particulièrement pour ce qui concerne les peuples, comme l'ancienne diète, conservée avec la même composition par M. de Beust, le créait pour les princes. — M. de Beust s'efforce enfin de parer aux divisions intérieures par l'institution d'un tribunal fédéral chargé de vider les dissentimens, sans qu'il soit nécessaire que la diète elle-même en soit saisie, comme il s'efforce de procurer à l'Allemagne une plus forte initiative au dehors par la création de son directoire exécutif.

M. de Beust est un esprit d'une rare finesse; a-t-il pensé que son projet serait accepté des autres états de l'Allemagne et l'a-t-il jugé lui-même aisément réalisable? Quant au premier point, nous ne saurions douter qu'il ne connût à l'avance ou ne prévît les oppositions qu'il devait rencontrer plus tard, et quant au second, il est permis d'éprouver quelque incertitude quand on lit avec attention le *Mémoire* et le *Supplément* qu'il a publiés à la suite de son *Projet* pour en expliquer et développer les intentions principales. Dans un passage du *Supplément*, il est vrai, le ministre saxon paraît s'applaudir du jeu que donneraient ses combinaisons nouvelles aux différens ressorts de la constitution fédérale, aujourd'hui si difficiles à mouvoir. « Reportons-nous par le souvenir, dit-il, vers les complications funestes en présence desquelles on se trouvait pendant le printemps de 1859. Aujourd'hui encore les vues peuvent diverger sur l'interprétation des faits qui s'accomplirent alors, mais

on peut admettre cependant qu'un aveu sincère de tous à ce sujet ne produirait plus de dissentimens essentiels. Or personne n'hésitera sérieusement sur ce point qu'une diète réunie le 1er mai 1859, selon nos propositions actuelles, n'aurait pu se séparer sans prendre une résolution définitive, et que cette résolution (si on veut bien se rappeler la disposition générale des esprits à cette époque) aurait été exprimée formellement par suite du vote d'une assemblée de délégués convoqués simultanément. L'Allemagne unie n'aurait pas abandonné une des grandes puissances allemandes, et aurait volontiers consenti à se soumettre au commandement de l'autre. » Voilà qui est clair sans aucun doute, et qui marque une confiance réelle de l'auteur dans l'expédient qu'il propose. Cependant il ajoute : « On fera probablement à nos propositions concernant la représentation destinée à siéger auprès de la diète le reproche de quelque incertitude et d'un manque de précision... » Et plus loin : « Tout ceci n'a d'autre but que de fournir un point de départ... Ces propositions appellent la critique. Elles ne trouveront pas toutefois leur entière réfutation dans la critique seule, mais uniquement dans l'offre d'une solution meilleure reconnue exécutable. » Ces deux derniers passages dont l'un nous autorise, de par l'auteur lui-même, à signaler dans son projet certaines obscurités, dont l'autre demande et provoque une catégorique réponse, donnent à penser. S'il faut tout dire, les propositions de M. de Beust nous paraissent avoir eu pour but principal, présentées directement à la Prusse, de forcer cette puissance à s'expliquer, et elles y ont réussi; mais l'accueil qu'elles ont rencontré auprès des différens gouvernemens de l'Allemagne a été des plus froids. Le Hanovre a tout simplement refusé de s'y adjoindre, la Bavière a répondu par un complet silence. — Quant aux deux grandes puissances allemandes, chacune d'elles a trahi de nouveau, en répondant à M. de Beust, sa constante ambition, et a fourni de la sorte quelques nouveaux traits au tableau du désordre et de la confusion dans lesquels toute l'Allemagne est plongée.

Après quelques mots de compliment sur un plan de réforme « si ingénieux et combiné avec une si rare intelligence des tendances et des désirs si divergens des états confédérés, » la Prusse (1) mentionne l'embarras que suscitera toujours à une réforme complète la présence dans l'union commune de puissances ayant d'importantes possessions en dehors de l'Allemagne. Elle proclame ensuite impraticables tous projets calculés sur un état fédératif comprenant la confédération actuelle dans toute son étendue; mais il n'en serait

(1) Dépêche de M. le comte de Bernstorf à M. de Savigny, à Dresde, 20 décembre 1861. — Les propositions de M. de Beust, son *Mémoire* et son *Supplément* (*Denkschrift* et *Nachtrag*), portent les dates du 15 octobre, du 20 et du 30 novembre.

pas de même, pense-t-elle, d'un état fédératif embrassant une partie seulement de cette confédération. Voilà le grand mot prononcé; c'est le synonyme de l'ancienne union restreinte. La Prusse allait-elle toutefois aussi loin que le *National Verein* dans la voie de l'exclusion pour l'Autriche? Elle s'en explique, mais de manière qu'il soit difficile de bien saisir le plan qu'elle imagine. « M. de Beust, dit-elle, émet cet avis, que la réunion d'une partie des confédérés dans une union restreinte aurait pour résultat nécessaire la séparation d'une des grandes puissances de la confédération, parce que l'union au second degré, c'est-à-dire celle que l'Allemagne, comme état fédératif, conclurait avec l'Autriche, deviendrait, à l'entendre, un simple traité particulier, dont la durée et l'exécution dépendraient de circonstances variables. Nous cherchons en vain une justification sérieuse de cette opinion. L'application du droit fédératif aux unions restreintes pour une partie des confédérés, telles que les reconnaît l'article 11 de l'acte fédéral, n'accorderait pas pour cela aux puissances restées en dehors d'une telle union le droit de sortir de la confédération commune, et la garantie de l'existence de l'union au second degré n'en serait point altérée. Elle resterait au contraire ce qu'elle est aujourd'hui et serait plutôt fortifiée par une amélioration de la constitution générale, tandis que l'organisation actuelle si défectueuse doit éveiller des doutes sur la force de résistance que posséderait la confédération en des circonstances graves. »

Quel est cet article 11 du pacte fédéral que la Prusse invoque? Si nous nous reportons aux textes, nous voyons que l'article 11 de l'acte du 8 juin 1815 se compose de quatre paragraphes; le troisième seul peut être celui que la dépêche prussienne a en vue : « Les membres de la confédération, tout en se réservant le droit de former des alliances, s'obligent cependant à ne contracter aucun engagement qui serait dirigé contre la sûreté de la confédération ou des états individuels qui la composent. » Voilà de quels termes la Prusse conclut qu'il lui est permis de former dans la confédération générale une confédération particulière pouvant se développer et prendre le caractère d'un état fédératif, où les attributs les plus essentiels de la souveraineté seraient transférés à un pouvoir central, où notamment le commandement permanent de l'armée et la prérogative de la représentation diplomatique à l'extérieur seraient placés dans une seule main! Cette ingénieuse combinaison ne modifierait en rien, assure-t-elle, les garanties existantes pour la stabilité de la confédération elle-même, n'attribuant nullement aux gouvernemens restés en dehors de l'union restreinte le droit de sécession. Pourvu qu'on respectât la signification du lien légal qui

unit tous les Allemands, et qui n'est autre que celle d'un traité international, tout serait sauf, d'une part l'honneur et l'indépendance de chaque état (la Prusse ne peut oublier que la principale base de la constitution germanique a été la souveraineté également sauvegardée pour chaque état), et d'autre part la sécurité, l'union, la paix morale de l'Allemagne, ainsi que ses espérances d'un développement salutaire du pacte fédéral. Il a été trop facile de répondre à la Prusse, comme l'ont fait au commencement de février les notes identiques rédigées par l'Autriche et quelques autres gouvernemens allemands, que le traité qui subordonnerait un état de l'Allemagne à un certain pouvoir central fédératif ou seulement à la direction diplomatique ou militaire d'un autre état allemand ne serait pas une alliance véritable, mais un traité de sujétion, et que la dissolution du lien fédéral serait tôt ou tard la conséquence inévitable d'une pareille innovation. On voit que nous avions raison de dire qu'un résultat important des démarches de M. de Beust avait été de forcer la Prusse à s'expliquer nettement. L'explication a retenti dans toute l'Allemagne, et ce retentissement a suffi pour susciter à la Prusse mille obstacles.

L'Autriche aussi a répondu à M. de Beust, et, comme la Prusse, elle a montré à découvert des prétentions qui outre-passent de beaucoup la sphère de légitime développement de la constitution et du droit fédéral. Le mémoire explicatif accompagnant les instructions données par le comte de Rechberg au baron de Werther proteste d'abord, comme on devait s'y attendre, contre la proposition faite à l'Autriche de renoncer à la présidence constante de la diète en vue d'un alternat avec la Prusse. « Le privilége honorifique de la présidence a été réservé à la cour impériale dans l'intérêt général de l'Allemagne, et parce que le lien naturel reconstitué par l'acte fédéral après de graves déchiremens ne devait pas rester privé entièrement de toute forme unitaire. Si le sacrifice de ce privilége pouvait jamais être consenti par l'Autriche, ce ne serait qu'au prix d'avantages réels procurés par une réforme de la constitution à la cause de la patrie commune, et les plans de M. de Beust ne paraissent pas de nature à offrir de pareils avantages. » Après cette réserve préliminaire viennent des récriminations et une requête qui forment l'essence même du mémoire. « La confédération n'est jamais devenue vis-à-vis de l'étranger, dit M. de Rechberg, une confédération complète et sincère. Les traités fédératifs laissent subsister la possibilité qu'une partie de la nation allemande combatte contre l'étranger pendant que le reste n'est que spectateur égoïste, et malheureusement les sentimens politiques du peuple et des gouvernemens n'ont pas été assez unanimes dans les complications de notre temps

pour remplacer de fait ce qui manque sous ce rapport dans les lois fédérales. Tant que cette situation durera, les réformes apportées à l'organisation extérieure de la confédération seront peu fructueuses. Une œuvre utile et vraiment salutaire pour l'Allemagne ne sera accomplie que lorsque des réformes de ce genre coïncideront avec la consolidation politique de la diète, c'est-à-dire avec la garantie ferme et donnée par tous les états de la confédération des possessions non allemandes de l'Autriche et de la Prusse. L'Autriche a proposé, depuis douze ans, cette garantie sous toutes les formes...» Voilà le remède, suivant l'Autriche, à tous les maux. Est-il possible d'en imaginer un plus illogique et plus inexécutable? Ce qui légitime aux yeux de l'Europe et aux yeux des Allemands eux-mêmes la confédération germanique, c'est la communauté du sang. Peut-on croire qu'elle résisterait deux jours à la dissolution, n'était ce lien naturel qui est sa raison d'être? Voici cependant qu'on veut lui inoculer, par une augmentation de vingt-cinq millions d'âmes, un sang étranger, le sang d'une race différente et depuis des siècles ennemie! L'esprit germanique transplanté a en lui-même, cela est vrai, une énergie qui le fait résister et durer au milieu des influences étrangères; mais on ne voit pas qu'il ait jamais été habile à subjuguer et à s'assimiler d'autres peuples. Ce seraient donc des élémens tout à fait disparates qu'on voudrait associer dans une apparente, mais fausse unité : ce serait le désordre moral et l'anarchie politique. L'Autriche peut-elle croire d'ailleurs que l'Europe laisserait s'accomplir un tel dessein? A-t-elle donc perdu le souvenir du *memorandum* français en date du 5 mars 1851 et celui de la note anglaise de lord Cowley, plus explicite et plus vive encore? Tous les articles qui composent l'acte du 8 juin 1815 dépendent directement ou indirectement de l'acte général de Vienne et en font partie intégrante, de telle sorte qu'il ne peut être apporté d'altération à aucune de ses clauses sans le concours de tous les gouvernemens qui ont signé ce dernier acte le 9 juin 1815. La confédération germanique est le résultat d'un traité européen, et forme un élément de l'organisation générale de l'Europe réglée et fixée par ce traité. On ne peut donc, de quelque part qu'en vienne l'initiative, apporter aucun changement essentiel au caractère national et à l'étendue du territoire de cette confédération sans le consentement et le concours formel de toutes les puissances signataires du traité général de Vienne. Elles sont au nombre de huit : Autriche, Espagne, France, Grande-Bretagne, Portugal, Prusse, Russie et Suède. Il est vrai qu'en 1848 la diète de Francfort a, sans un tel consentement, fait entrer dans la confédération quelques provinces prussiennes qui y avaient été jusqu'alors étrangères : la Prusse orientale et occidentale et la Pozna-

nie, en tout trois millions d'âmes; mais la Prusse elle-même, craignant d'autoriser par un tel exemple un accroissement bien plus considérable de sa rivale, a proposé bientôt après à la diète de faire sortir de la confédération ces provinces, introduites en 1848. D'ailleurs, l'Europe n'ayant pas sanctionné la première décision, elle est restée vis-à-vis du droit public européen comme non avenue; pour plus d'une raison, comme on voit, l'Autriche ne saurait s'en prévaloir.

Telle est l'anarchie dont souffre en ce moment l'Allemagne. D'un côté se manifeste une tendance excessive vers l'unité, puis vers l'envahissement et la conquête. C'est du camp des unitaires que sortent par intervalles des cris de guerre, c'est là qu'on rêve de donner à la flotte allemande la rade de Kiel, objet de tant de vœux, et d'annexer le Slesvig-Holstein; c'est là aussi qu'on s'entretient dans la pensée d'une campagne au-delà du Rhin et qu'on redemande naïvement l'Alsace et la Lorraine. Une des deux grandes puissances allemandes s'est laissé séduire aux utopies de ce parti ambitieux; elle peut juger aujourd'hui des alarmes et des résistances qu'elle a suscitées dans le sein de la confédération. De l'autre côté, le sentiment d'indépendance qui anime chacun des nombreux états réunis par le lien fédéral s'est réveillé devant le danger qui le menaçait, et une ligue s'est formée pour s'opposer à celle qui s'est donné le titre de *nationale* et pour maintenir les droits issus de la constitution. Si l'Autriche s'est laissée aller, au milieu de cette lutte, à exprimer, elle aussi, une espérance excessive dont elle ne peut certainement attendre la réalisation facile ni prochaine, c'est un nouveau témoignage de cette tendance des Allemands à se précipiter dans l'idéal, tandis que les démonstrations de M. de Beust resteront et produiront leur effet comme témoignage du particularisme germanique.

Il n'est pas toujours facile de conclure avec les Allemands; cependant il est permis de penser d'abord que l'agitation présente, suscitée ou réveillée par l'épisode de 1859, n'aura pas immédiatement de suites considérables et n'amènera pas d'éclat prochain, parce que l'esprit germanique sait rester en suspens entre les excès, qu'il corrige l'un par l'autre. Secondement on ne saurait se refuser, il est vrai, à reconnaître certains progrès de l'unité nationale en Allemagne. Déjà 1815 avait transformé l'ancien empire allemand, qui avait compté jusqu'à dix-sept ou dix-huit cents souverainetés particulières, dont environ 270 représentées dans la diète, en une confédération de quarante et un états. Depuis 1815, six de ces états ont disparu : Saxe-Gotha, partagé en 1825 entre les autres Saxes; Anhalt-Coethen, réuni en 1847 avec Anhalt-Dessau; deux

des principautés de Reuss (Lobenstein et Ebersdorf), éteintes par la mort des possesseurs en 1824 et 1848; enfin les deux principautés de Hohenzollern, aliénées en 1849 en faveur de la Prusse en échange d'une indemnité pécuniaire et de l'admission dans la famille royale. La confédération germanique ne compte donc plus aujourd'hui que quatre villes libres (il y en avait cinquante et une au commencement du siècle), et trente et une maisons princières, dont trois s'éteignent en ce moment : Anhalt-Bernbourg, Brunswick (1) et Hesse-Hombourg. De plus l'unité des institutions a fait dans les vingt dernières années des progrès notables; les constitutions promises ont été accordées et se sont multipliées: il dépendra de l'issue définitive de l'affaire de la Hesse de témoigner si ce mouvement uniforme doit sur quelque point encore être convaincu d'impuissance. En revanche l'union douanière, qui comprend maintenant toute l'Allemagne, excepté les états autrichiens, le Limbourg, le Holstein, le Mecklenbourg et les trois villes hanséatiques, est un énergique moyen de rapprochement, que fortifie encore la facilité des communications. Ajoutez les conventions monétaires, l'unité des poids et mesures, etc.; on ne saurait contester à de telles réformes pratiques l'avantage d'établir entre les peuples allemands des liens étroits, tout en laissant subsister leur individualité propre. Une fois la bienveillance mutuelle et le calme rétablis entre eux, pourquoi faudrait-il désespérer de voir la constitution fédérale s'améliorer elle-même sous l'influence de quelques réformes partielles, venant consolider l'organe commun de la confédération et donnant à celle-ci plus de liberté de mouvement et plus d'initiative?

L'Allemagne ne doit pas espérer, ce semble, de devenir jamais un état agressif. Elle a été placée au centre du continent européen, dans un poste tout défensif, pour servir de boulevard contre la pression du slavisme et de ferme attache à la civilisation moderne en présence d'une race étrangère. Son noble instinct de particularisme est la profonde racine par laquelle lui tiennent si fortement au cœur et le sentiment de la dignité humaine, et l'amour de la liberté civile, et la simplicité des mœurs. Une centralisation trop servilement conforme à certaines tendances de l'esprit moderne ne risquerait-elle pas de lui dessécher cette racine et ces fleurs? Quel charme, on l'a remarqué bien souvent, de trouver encore aujourd'hui au-delà du Rhin, entre Berlin et Munich, entre

(1) Sur les droits éventuels de la Prusse et sur ceux du Hanovre, plus réels, à cette importante succession, voyez un *Mémoire* important de M. Otto Bohlmann, Berlin 1861 (*Denkschrift über die prioritätischen Ansprüche Preussens*). On comprend de quelle importance serait une telle acquisition pour la Prusse, qui verrait par là se relier ses possessions orientales et rhénanes.

Hambourg et Vienne, ces multiples étapes de la vie allemande : Dresde, groupée autour de son admirable musée et tout attentive aux arts; Iéna, Goettingue, Weimar, Bonn, Heidelberg, avec leurs universités ou leurs traditions littéraires! Quels aimables foyers de la vie morale et intellectuelle, où ne trône pas exclusivement la richesse, mais qui protégent encore la vie modeste et la simplicité! L'activité éparse, mais intense, qu'entretiennent ces petites capitales serait-elle heureusement remplacée par la régularité froide d'une centralisation officielle, qui substituerait en bien des cas l'action de l'état aux forces individuelles? Il est permis d'espérer que, dans la crise actuelle comme dans plus d'une occasion précédente, l'individualisme, qui est après tout le fond principal du caractère allemand, fera contre-poids à ces ambitions idéalistes que le génie de l'Allemagne enfante si volontiers et auxquelles il se laisse trop souvent séduire. On comprend que la Prusse caresse avec complaisance l'idée d'une domination centralisée sur toute l'Allemagne; on comprend que l'Autriche accueille facilement aussi l'idée d'une association qui lui garantirait, pense-t-elle, une domination non incontestée; mais de part et d'autre ce sont des rêves, de part et d'autre un excessif idéalisme s'agitant dans les régions de l'impraticable. En présence de cette anarchie, les principaux états secondaires, qui représentent si fidèlement par certains côtés le véritable esprit germanique, ont un grand rôle tout tracé. On ne peut s'empêcher de suivre avec une sympathique attention leur conduite, et de souhaiter qu'ils rappellent les deux grands états à la modération, qu'une fois la mutuelle bienveillance rétablie, ils fassent accepter des projets de réformes sur la base toujours solide de la confédération actuelle, avec un lien assez ferme et assez flexible à la fois pour retenir ensemble l'Allemagne du nord protestante et l'Allemagne du midi catholique, en laissant à chacune sa vie propre et son originalité. Du reste, un progrès uniforme des libertés constitutionnelles doit précéder en Allemagne et faciliter cette œuvre, toute de conciliation et de délicate mesure, et c'est ici que la Prusse est appelée à donner l'exemple. Elle a, plus qu'aucune autre puissance allemande, conscience de l'esprit moderne, qui l'anime; il faut que la constitution fédérale, partiellement réformée, laisse toute liberté à son progrès, et fasse de ce progrès même une protection et un motif d'espérance, au lieu d'un danger, pour l'Allemagne entière.

A. Geffroy.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XIV.

LA CHASSE AU RENARD.

LES CHENILS DU CHATEAU DE BERKELEY, LES MELTONIENS ET LES CHASSEURS CAMPAGNARDS.

Les Anglais ont plus d'un genre de *sport*, et le *turf*, dont nous avons parlé dans une précédente étude (1), est très loin de suffire à l'activité d'une race qui cultive la force avec le même soin et le même respect que l'intelligence; nos voisins témoignent en outre une vraie passion pour la chasse. On raconte que, durant la bataille de Waterloo, il fallut toute l'autorité du duc de Wellington, surnommé de l'autre côté du détroit l'Homme-de-Fer, pour réprimer chez les soldats anglais l'instinct naturel du *sport* à la vue des lièvres effrayés par le tonnerre des armes à feu et qui s'échappaient jusque sous les pieds des combattans. Il y a des Anglais riches qui vont en Norvége pour chasser l'ours, au Canada pour rencontrer le bison, aux Indes pour se trouver face à face avec le tigre. Chez eux, ils pratiquent aussi différentes sortes de guerre contre le petit nombre d'animaux sauvages qui leur restent. Quoiqu'il n'y ait plus guère

(1) Voyez la livraison du 15 novembre 1861, et pour l'ensemble de la série la *Revue* du 15 septembre 1857, du 15 février, 15 juin, 15 novembre 1858, 1er mars, 1er septembre et 15 décembre 1859, 15 avril, 15 septembre, 15 octobre et 1er décembre 1860, 1er mai, 15 juin et 1er septembre 1861.

de cerfs en Angleterre (si ce n'est, dit-on, dans le Devonshire), les Anglais ont la chasse au cerf, pour laquelle on élève ces nobles quadrupèdes dans des parcs où on les amène des forêts du continent. L'Écosse a d'ailleurs conservé derrière ses montagnes la faune primitive, qu'on atteint à la course avec une meute de chiens (*hunting*), ou bien qu'on abat au fusil en se glissant de buisson en buisson, de rocher en rocher, jusqu'aux retraites solitaires où se rassemblent les daims (*deer stalking*). Il existe encore beaucoup d'autres *sports :* la chasse aux coqs de bruyère, qui attire tous les ans un grand nombre de *gentlemen* dans les landes (*moors*) du pays de Galles, la chasse aux faisans, la chasse aux loutres, la chasse aux canards sauvages, qui présente quelquefois sur les côtes de grands dangers, dans le cas où le chasseur se trouve surpris entre des murs de rochers par l'invasion des hautes marées. Je ne m'attacherai pourtant qu'à la chasse au renard, la plus nationale et la plus populaire de toutes en Angleterre.

La chasse, — et les Anglais le reconnaissent, — est un reste de l'état sauvage; mais elle a subi de bien grandes modifications avec les progrès de la société. On étonnerait beaucoup les naturels du Canada en leur apprenant qu'en Angleterre la chasse est un amusement; pour eux, c'est un travail de tous les jours, et le seul qu'ils pratiquent. Ne les surprendrait-on pas encore davantage, si on leur disait que les Anglais dépensent beaucoup de soins et d'argent à conserver chez eux quelques représentans de cette grande famille d'animaux carnivores que les tribus sauvages ont tant d'intérêt à détruire? La chasse, qui joue un si grand rôle dans l'histoire de la Grande-Bretagne, a aussi changé plusieurs fois de caractère, à mesure que le déboisement, les progrès de la culture et d'autres causes amenaient dans l'île l'extinction de certaines familles zoologiques. Sans m'arrêter aux annales du *sport*, qui présentent néanmoins en Angleterre plus d'intérêt que partout ailleurs, je rechercherai quel est l'état présent de la chasse au renard (*fox-hunting*). L'étude de ce passe-temps national embrasse naturellement trois ordres de faits : les préparatifs de la chasse, le personnel des officiers qui y concourent et la vie des chasseurs. Au château de Berkeley, dans le Glocestershire, nous trouverons le type d'une de ces meutes (*packs*) dont l'aristocratie anglaise se montre si fière : à Melton-Mowbray, dans le Leicestershire, nous pourrons nous faire une idée de l'état-major d'une partie de chasse fashionable; mais c'est au milieu des populations de la campagne, dans un village situé à l'ouest de l'Angleterre, que se montrera dans tout son jour l'enthousiasme des Anglais pour un divertissement célébré par le chant des poètes, et qui exerce une influence si grande sur les mœurs rustiques.

I.

L'automne dernier, j'étais allé passer une semaine à Olveston, dans le Glocestershire, chez un chanoine de la cathédrale de Bristol, le révérend Henry Moseley, membre correspondant de l'Institut de France et l'un des savans les plus distingués dont se glorifie le clergé anglican. Le presbytère, *vicarage*, dont une des ailes s'élève en face de la vieille église surmontée d'une tour avec des pinacles, est une élégante maison dans le goût moderne, abritée comme un nid par l'épais feuillage d'un rideau de grands arbres. Cette église appartenait jadis à l'abbaye de Bath; elle relève à présent du chapitre réformé de Bristol. Il est curieux de voir dans les campagnes de l'Angleterre avec quelle facilité les monumens du culte, les charges, les bénéfices, les traditions et les terres de l'église sont passés des mains du clergé catholique dans les mains du clergé protestant. La trace même de cette transition se trouve aujourd'hui plus ou moins effacée du sol de la Grande-Bretagne. Je fus heureux d'étudier à Olveston l'histoire des mœurs modernes dans un village anglais, et surtout la vie cléricale, qui présente, au milieu des champs, un caractère tout nouveau pour l'étranger. Il ne faudrait point comparer les ministres anglicans à nos pauvres curés de campagne. Ce sont des *gentlemen* revêtus d'une autorité spirituelle qui rencontre, il est vrai, plus d'une limite dans les sectes dissidentes, mais que tout le monde reconnaît et vénère comme une magistrature morale qui n'attente point à la liberté de conscience. Chez lui, le vicaire anglais est entouré de tout le comfort de la vie, relevé par les charmes de l'étude, les loisirs littéraires et les saintes émotions de la famille. C'est même autour du foyer domestique, comme autour de l'église, que viennent se réunir et se grouper pour lui les devoirs religieux. Il est prêtre et il est père; il a des filles qui répandent l'instruction dans les écoles et les aumônes dans les chaumières. Tout respire sous son toit paisible un air de prospérité, une grandeur simple et le bonheur dans la tranquillité de l'âme. Sa maison est la tente d'Élie déployée sur le versant de la colline et où l'on aime à demeurer, *bonum est nos hic esse*. Autour d'Olveston, la beauté du paysage convie à ce bonheur de la sagesse, si admirablement décrit dans les saints livres, et que les prédicateurs anglicans prennent volontiers pour texte de leurs sermons. La vue s'étend à l'infini sur un horizon de vastes et luxuriantes prairies, clair-semées de grands arbres, lesquelles, de distance en distance, descendent et se relèvent avec un mouvement harmonieux. Jusqu'ici rien ne diffère encore du panorama de verdure qu'on rencontre

dans divers endroits de la Grande-Bretagne; mais ces immenses tapis d'herbe se trouvent brusquement déchirés dans le lointain par le cours sombre et orageux du Severn, — un fleuve qui a deux ou trois milles de large et qui s'emplit tout à coup aux heures de la marée, tant le lourd Océan-Atlantique pousse avec violence ses flots à travers l'embouchure, qui se rétrécit bientôt entre un double mur de rochers. Au-dessus du fleuve s'élèvent, en s'étageant les unes sur les autres, les montagnes situées au sud du pays de Galles, et qui forment à perte de vue la couronne sévère de ces riches campagnes (1).

Mon premier soin fut de m'informer si cette partie du Glocestershire était célèbre pour la chasse au renard, et j'appris bientôt que la paix du presbytère était en effet troublée plus d'une fois en hiver par le son du cor, les aboiemens des chiens et le galop des chevaux qui passaient sur les terres d'Olveston avec des chasseurs en habit rouge. J'aurais dû m'en douter à la nature de la contrée, car il y a des traits auxquels on peut reconnaître un paysage favorable pour ce genre de sport. Au point de vue qui nous occupe, les comtés de l'Angleterre peuvent se classer en deux catégories, ceux qui produisent surtout de l'herbe pour les bestiaux, *grass countries*, et ceux qui ne contiennent guère que des terres labourées. Les économistes seraient peut-être tentés d'accorder la préférence aux derniers; mais les amateurs de la *noble science*, — ainsi que les Anglais appellent le *fox-hunting*, — ont leurs raisons pour penser tout autrement, et les chasseurs de renard, qui habitent les contrées plus ou moins herbues, regardent avec une certaine pitié ceux de leurs confrères condamnés à vivre dans les contrées arables. Ce mépris de Nemrod pour la charrue s'explique par diverses causes, et d'abord il reproche aux terres remuées par le soc de ne point retenir l'odeur du renard avec autant de fidélité que les terres à prairies. Il est vrai que les endroits où l'on met paître les troupeaux, *pastures*, sont généralement enclos de haies et de barrières qui présentent un obstacle à l a course des chevaux; mais ce sont précisément les obstacles qu'aime et que recherche le véritable chasseur de renard. Où serait pour lui le plaisir, s'il n'était pas exposé à se rompre le cou? La partie du Glocestershire où je me

(1) Olveston, qui n'est qu'un simple village, a pourtant sa chronique. On raconte que, lors de la conquête, Guillaume donna le manoir d'Aleston (un hameau voisin et enveloppé maintenant dans la même paroisse) à Gwarine de Metz, qui descendait de la maison de Lorraine. Son fils nommé Fulk lui succéda. Il jouait un jour aux échecs avec le roi Jean, quand celui-ci, furieux sans doute d'avoir perdu la partie, faillit casser la tête à son adversaire en lui assénant un grand coup d'échiquier. Fulk prit sa revanche, et, frappant avec le même assommoir, laissa le roi Jean à moitié mort.

trouvais réunissait évidemment en sa faveur ces derniers avantages. Je ne m'étonnai donc point d'apprendre que la *contrée de chasse*, car il existe ici des circonscriptions déterminées par d'anciens droits ou d'anciens usages, se partageait entre deux puissans seigneurs, le duc de Beaufort et le lord de Berkeley.

La famille du duc de Beaufort descend de Jean de Gand, quatrième fils du roi Édouard III. Elle possède dans le pays la royale demeure de Badminton et *Chepstow Castle*, qui est en ruine. Le vieux château de Chepstow, à Tiddenham, est lui-même un débris vénérable et pittoresque visité avec amour par les touristes. Bâti sur le front d'un précipice, au fond duquel coule la rivière Wye, ce château fait pour ainsi dire partie de la roche qui le supporte et avec laquelle il a fini par se confondre pour la couleur et la solidité. Le même manteau de lierre qui recouvre les murs et les fragmens de tours à demi écroulées tapisse aussi les flancs du rocher, dont la base se cache sous les eaux, mais dont la tête s'élève hardiment parmi les ruines. C'est surtout aux heures du flux qu'il est curieux de visiter ces restes fiers, sauvages et imposans : la marée baigne et assiége avec fureur le pied du récif; un peu plus, et elle menacerait les antiques fragmens d'architecture qui restent au-dessus des flots calmes et impassibles, sachant bien dans leur sombre tristesse qu'ils n'ont d'autre ennemi à craindre que le temps. A ce château fort se rattache plus d'un souvenir historique; il a joué un rôle important dans les guerres civiles, il eut même l'honneur d'être assiégé par Cromwell en personne et de lui résister. Plus tard néanmoins, il tomba, ainsi que les autres, aux mains de l'armée du parlement, et un soldat, traversant la rivière à la nage, avec un couteau entre les dents, coupa le câble du bateau dans lequel la garnison royaliste espérait se sauver. Quelle forteresse n'a pas eu son prisonnier? Dans l'une des tours de *Chepstow Castle* fut enfermé, après la restauration, le vieux républicain Harry Marten (1). Ce château ruiné n'est plus aujourd'hui une résidence que pour les ombres historiques, les hiboux et les renards. Le présent duc de Beaufort demeure donc à vingt ou trente milles de Tiddenham, dans sa propriété de Badminton. Il y a mille choses à voir et à admirer dans cette dernière demeure seigneuriale, des édifices considérables et somptueusement ornés dans le goût moderne, un parc et des jardins magnifiques, un trou-

(1) Il avait été membre de la haute cour de justice qui condamna Charles Ier à monter sur l'échafaud. Au moment où Cromwell venait de signer la sentence de mort, il barbouilla avec la plume chargée d'encre la figure de Harry Marten, qui se trouvait à côté de lui. On passa ensuite la même plume à Marten, qui, après avoir signé à son tour, répéta cette grosse plaisanterie sur le visage de Cromwell.

peau de daims et de cerfs qui s'élève à deux mille têtes; mais ce que j'aime encore plus à Badminton, c'est une libéralité traditionnelle qui se traduit par cette devise : *mihi et vobis.*

Une telle devise exprime en deux mots la charité britannique, charité bien ordonnée, qui commence par elle-même, mais qui songe aussi aux autres. Une des pratiques de cette maxime est que tout voyageur qui passe devant le château a droit, dans une des salles, à un plat de viande et à un verre de bière, s'il éprouve le besoin de se rafraîchir. A l'intérieur de cette riche habitation, tout parle d'un antique divertissement qui s'est en quelque sorte perpétué comme une tradition de famille. De vieilles peintures racontent sur les murs du château les événemens passés de la chasse, donnent les portraits de plusieurs chasseurs distingués dans leur temps, comme aussi ceux des chiens et des chevaux engagés à la poursuite du cerf. Il y a environ un demi-siècle, durant la minorité du cinquième duc de Beaufort, cette meute de chiens pour chasser le cerf (*stag-hounds*) fut convertie en une meute de chiens pour courir le renard (*fox-hounds*). Depuis ce temps-là jusqu'à ce jour, les chenils de Badminton (*Badminton kennels*) ont toujours été entretenus avec une magnificence princière. Quoique le duc de Beaufort soit incontestablement un des premiers *sportsmen* de l'Angleterre, ce n'est pourtant point dans la résidence toute moderne de Badminton que nous nous arrêterons pour donner une idée des mœurs et des préparatifs de la chasse. La noble science étant une tradition du moyen âge, c'est dans un vieux château de la vieille Angleterre qu'il convient de chercher le théâtre de nos études.

Berkeley Castle m'avait été signalé comme une des rares demeures baroniales qui ont conservé leur caractère primitif dans la Grande-Bretagne. Étant parti en voiture d'*Olveston vicarage*, je traversai sur mon chemin Thornbury, une petite ville avec une ancienne et jolie église. Là, je visitai la demeure d'un grand amateur de chasse, M. Howard, qui passe l'été dans le nord de l'Angleterre et l'hiver dans le Glocestershire, à *Grestow Castle.* Cet ancien château a été tout dernièrement retouché, mais avec goût et de manière à conserver scrupuleusement le style de l'architecture qui florissait entre le moyen âge et la renaissance. Il appartenait autrefois à Édouard, duc de Buckingham, qui, par son caractère hautain et indépendant, s'attira la haine du cardinal Wolsey. Le duc un jour présentait après le dîner et à genoux, selon la coutume, le bassin au roi pour que celui-ci se lavât les mains. Quand le roi eut fini et qu'il se fut éloigné, le cardinal, par manière de badinage, trempa sa main dans le bassin, tandis que le duc était encore agenouillé. Ce dernier regarda la plaisanterie comme un affront, et, se levant

alors, jeta toute l'eau dans les souliers du cardinal, qui, piqué au vif, menaça le duc de *s'asseoir sur les bords de son vêtement* (1). Le lendemain, le duc vint à la cour avec un pourpoint très écourté, et comme le roi lui en demandait la raison: « C'est, dit-il, pour éviter les effets de la colère du cardinal, qui a juré de s'asseoir sur les pans de mon habit. » Le duc avait eu son mot, qui fit rire la cour; mais le cardinal eut la tête de Buckingham. Ce dernier, peu de temps après, fut accusé de haute trahison et jugé par ses pairs, qui le déclarèrent coupable. Trop fier pour demander sa vie au roi, il se laissa bravement décapiter. Aujourd'hui *Grestow Castle* est, dans toute la rigueur du mot, une résidence de chasse. Au premier étage, le long d'un vaste corridor, s'ouvre au moins une vingtaine de chambres détachées, comme dans un hôtel garni. Ces chambres spacieuses sont destinées à recevoir les amis et les chasseurs qui s'arrêtent pour quelque temps dans le château. L'ameublement en est simple, massif, sévère. Je n'excepte pas même la chambre à coucher de la maîtresse de la maison. Plus d'une merveilleuse de Londres se croirait perdue au milieu de ces grands murs, où l'on ne rencontre aucune des délicatesses de la vie domestique, mais où tout est réduit au nécessaire, ou du moins au strict comfortable. La salle la plus ornée est au rez-de-chaussée, la salle à manger, qui sert de lieu de réunion après la chasse. Le caractère de cette demeure, — semblable sous ce rapport à toutes les résidences de *gentlemen* chasseurs, — est l'hospitalité. M. Howard, quoique un des *grands amis du renard* (ainsi que s'intitulent les destructeurs de cet animal), n'entretient pas de meute à ses frais. Je me hâtai donc de poursuivre mon chemin vers le château de Berkeley.

Je traversai d'abord un paysage étendu, mais assez indifférent, rayé de temps en temps par les gouttes de pluie d'une lourde averse. Enfin un changement dans la nature de la route et de la campagne environnante m'avertit que j'approchais du château. Ces anciennes demeures seigneuriales s'annoncent en effet, un ou deux milles d'avance, par des allées de vieux arbres qui s'élèvent vers le ciel avec un air d'orgueil et de dignité. Il semble que les riches prairies, mieux entretenues qu'ailleurs, mieux ombragées et bordées de haies vives, affectent elles-mêmes à leur manière un sentiment d'aristocratie. Ce chemin qui serpente dans une vallée me conduisit à la petite ville de Berkeley, laquelle est assise sur une éminence et appartient en quelque sorte au château, car les habitans ne sont guère que les tenanciers ou les locataires du lord. L'en-

(1) Cette sorte d'imprécation n'est plus usitée aujourd'hui en Angleterre; mais on la retrouve chez quelques auteurs du règne de Henri VIII.

trée de *Berkeley Castle* frappe à première vue par un caractère de grandeur austère et farouche qui reporte aussitôt l'esprit vers les plus sombres temps de la féodalité britannique. Dans une première cour, où l'on pénètre par une arche voûtée et revêtue d'ornemens de sculpture qui appartiennent au style normand, se trouvent rangées de distance en distance des pièces de canon avec des tas de boulets rouillés. Ces canons, à vrai dire, m'ont tout l'air d'une figure de rhétorique : ils ne vaudraient sans doute pas mieux pour la défense du château que l'*épée des ancêtres*; mais ils s'accordent absolument avec la mine altière et menaçante de l'édifice dominateur. De cette première cour on passe dans une seconde, assombrie par la masse des hautes murailles et par les bâtimens intérieurs enveloppés dans un cercle de bastions. Le château est très ancien; il remonte, dit-on, à Roger de Berkeley, qui l'aurait fondé peu de temps après la conquête; mais comme les parties qui le composent ont été successivement bâties à diverses époques, sous Henri II, Édouard II et Édouard III, il présente toute une histoire de l'architecture féodale en Angleterre. Plus d'un genre d'intérêt s'attache donc à cet antique domaine, possédé aujourd'hui par lord Fitzhardinge, un des patriciens de la Grande-Bretagne dans la famille duquel s'est, dit-on, le mieux conservé le sang sauvage, *wild blood*, qui coulait dans les veines des anciens barons, chasseurs de bêtes et chasseurs d'hommes. Le long des avenues qui conduisent au château, je rencontrai pourtant un petit vieillard assis sur la selle de son cheval, qu'on me dit être le présent lord de Berkeley, et dans ses manières je fus forcé de reconnaître un Nemrod très adouci par l'influence de la civilisation.

Avant qu'existât le manoir seigneurial autour duquel s'est bâtie la ville de Berkeley, il y avait dans le même endroit un couvent de femmes très célèbre qui florissait sous la période des Saxons. Ce couvent (*nunnery*) était gouverné par une abbesse qui, s'il faut en croire la chronique, était à la fois noble et belle. Le puissant comte Godwin, qui s'était élevé très haut sous le règne d'Édouard le Confesseur et qui possédait déjà de grands domaines, passant un jour par Berkeley, fut moins touché des charmes de l'abbesse que des richesses de l'abbaye. Il résolut de se l'approprier, et pour en venir là il eut recours à un stratagème que les écrivains ecclésiastiques ont qualifié de sacrilége. Le comte avait un neveu de figure agréable et de belles manières, en un mot très dangereux auprès des femmes; il l'emmena avec lui un jour qu'il voyageait de Glocester à Bristol. Sur le chemin, le jeune homme, qui avait reçu ses instructions, feignit une indisposition soudaine, et comme on était alors tout près de Berkeley, Godwin le confia aux soins des reli-

gieuses, et le laissa dans les bâtimens de l'abbaye pendant qu'il continuait sa route. Qui ne devine la suite? Le jeune homme fit d'affreux ravages dans le cœur des nonnes et surtout dans celui de l'abbesse. Il s'ensuivit des conséquences qui excitèrent un grand scandale. Le comte Godwin avertit le roi de l'indignité de ces religieuses. Le roi ordonna une enquête, et comme les preuves qui attestaient la faiblesse de ces pauvres filles n'étaient pas un instant douteuses, il saisit leurs biens, qu'il donna au comte Godwin. Sa femme Gueda refusa, par un scrupule de conscience, de vivre dans le manoir et de goûter les fruits de cette terre qu'elle considérait, et avec raison, comme injustement acquise. Le comte lui-même, ajoute le chroniqueur, ne prospéra pas longtemps dans l'iniquité. Une île alors très fertile, et qui faisait partie de ses immenses domaines, fut irrévocablement engloutie par la mer; ce qui en reste porte encore aujourd'hui le nom des *sables de Godwin*. Enfin le comte et toute sa famille ne tardèrent point à être chassés du royaume. Cette légende n'intimida pourtant guère les lords de Berkeley; elle n'empêcha point plus tard l'un d'eux, nommé Maurice, et qui vivait du temps de Henri II, d'empiéter sur les terres du cimetière pour arrondir son château, et cela au mépris des censures ecclésiastiques. Au reste, ce n'était point l'histoire ancienne de la noblesse anglo-normande que je venais demander au château de Berkeley, c'était la manière dont la vie peut s'assortir, dans ces demeures baroniales, à la société moderne, tout en conservant jusqu'à un certain point les mœurs, les goûts et les amusemens du passé.

Un moraliste anglais a écrit qu'on pouvait classer les hommes par le caractère des habitations, comme on classe les mollusques par la forme de leur coquille. Sans pousser si loin l'analogie, ne peut-on pas dire que ces sombres demeures du moyen âge doivent très certainement imprimer sur les familles qui les habitent de génération en génération des habitudes et des inclinations particulières? Au moment où je fus introduit, après avoir traversé les deux cours, dans l'intérieur des bâtimens, les maîtres du château venaient de déjeuner. Je signale cette circonstance, parce que la table ronde autour de laquelle leur place était encore marquée par des fauteuils produisait un effet misérable dans une vaste salle à manger (*dining hall*) qui aurait pu aisément contenir plus de deux cents convives. J'en conclus tout d'abord que la vie domestique devait être après tout assez incommode dans ces princières habitations, écrasée qu'elle est par la grandeur et la solennité d'une architecture qui appartient à une autre époque et à une autre manière d'être. Cette salle à manger est en effet monumentale, et an-

nonce bien par le choix des ornemens un goût décidé pour la chasse, qui s'est perpétué dans la famille depuis des siècles, tout en changeant quelquefois de caractère. Sur les murs se montre, parmi d'autres trophées, une sorte de cotte de mailles formée avec des dents de renard. Au milieu de la salle se déploie un grand lustre avec des têtes de biche naturelles à la base et des bois de cerf en manière de branches pour supporter les lumières. Du *dining hall*, on passe à travers un labyrinthe d'escaliers, de corridors et d'immenses chambres, où les embrasures des fenêtres attestent par leur profondeur l'incroyable épaisseur et la solidité des murailles. Voici la chambre où dormit la reine Élisabeth, et l'on dirait volontiers que c'était hier, car ses boîtes de toilette en argent, sa bourse et d'autres reliques figurent encore sur les tables ou les cheminées. L'antiquaire aurait mille choses curieuses à noter dans *Berkeley Castle :* une chapelle revêtue de panneaux sculptés et où se trouve sur un vieux pupitre une Bible qui porte la date de 1640, une foule de portraits historiques, les clés en or du château conservées sous verre, des meubles de toutes les époques, et surtout un lit colossal qui porte son âge incrusté dans la boiserie; il est de 1330. Je pris plaisir à monter au faîte de l'édifice, d'où l'on découvre la forme presque circulaire du *castle*, les bastions et les anciens remparts. Sur l'une des terrasses qui dominent la forteresse, s'agitent dans leur cage des aigles vivans, dont le caractère belliqueux et sauvage s'accorde bien avec la nature des constructions qui les entourent. Ce morne château raconte plus d'une chronique, mais il a surtout conservé le souvenir d'un crime. Un escalier étroit conduit dans ce qu'on appelle la chambre du Donjon (*dungeon room*) : c'est là que fut assassiné en 1327, par une sombre et tempêtueuse nuit de septembre, Édouard II d'Angleterre, ce faible roi trahi et détrôné par sa femme. Si les lieux ont une physionomie, comme on aime à le croire, cette froide, obscure et misérable cellule n'annonce à première vue rien de rassurant. Elle était encore plus noire et plus sinistre dans ce temps-là, car elle ne recevait le jour qu'à travers des créneaux; c'est depuis lors qu'ont été percées deux étroites fenêtres dans l'épaisseur du mur. Tout le reste, la chaise sur laquelle s'asseyait le monarque prisonnier, le lit où il couchait, et sur lequel il fut saisi par les assassins durant son sommeil, est demeuré absolument dans le même état. On montre encore l'épée qui, rougie au feu et introduite, dit-on, par la bouche au moyen d'une corne de chasse, servit à brûler et à percer les entrailles du roi. Les exécuteurs du meurtre étaient les geôliers John Montravers et sir Thomas Gournay, aux mains desquels le prince avait été confié; mais la complicité remontait jusqu'à un chef de l'église. Adam, évêque

d'Hereford, avait envoyé aux geôliers d'Édouard II ces mots énigmatiques : *Eduardum occidere nolite timere bonum est;* ce qui voulait dire, selon la ponctuation : « Ne craignez point de tuer le roi Édouard, c'est une bonne action, » ou bien, au contraire, « ne tuez point le roi Édouard, il est bon de s'en abstenir. » Or le subtil évêque n'avait mis ni points ni virgules, espérant échapper par ce subterfuge à la responsabilité de l'acte, quel qu'il fût, et se laver ensuite les mains du sang qui aurait été répandu.

Tout en ne regrettant point ma visite à *Berkeley Castle*, je sortis du vieux château le cœur opprimé par un sentiment de tristesse. Que doit être, me disais-je, l'existence journalière dans ces vieux murs hantés par les souvenirs et par les ombres du passé, sous ces plafonds assombris par la majesté séculaire de l'ennui, au milieu de ces raides portraits de famille, de ces meubles d'un autre âge qui ont vu passer des générations, et de ces objets de toilette qui semblent attendre des revenans? Je comprends très bien que, fatigués de vivre avec les morts, avec l'histoire, avec la monotone et imposante figure des siècles, les seigneurs anglais cherchent des distractions au dehors dans un exercice violent et consacré par l'usage. Il est bien vrai que *Berkeley Castle* ne saurait être considéré aujourd'hui comme un type des habitations de la noblesse britannique : bien peu d'anciennes familles ont conservé intacte leur antique demeure baroniale; mais n'est-ce point en tout cas de ces vieux nids de pierre que la chasse est sortie à l'origine, ainsi que le faucon qui prend son vol? Je demandai donc à visiter les chenils, *kennels;* c'était même le but principal de mon voyage. Selon le langage des docteurs de la noble science, un bon chenil est le fondement de la chasse. Les plus renommés en Angleterre sont ceux du duc de Rutland, du duc de Beaufort, des comtes Yarborough et Fitzwilliam. Les meutes de chiens qui les illustrent ont été transmises dans ces quatre familles de père en fils depuis plus d'un siècle. De ces établissemens sont même sorties les autres meutes qui se trouvent aujourd'hui répandues dans la Grande-Bretagne. Les chenils du comte Fitzhardinge, seigneur de Berkeley, tiennent dans le nombre un rang très honorable; ils sont situés à quelque distance du château, ainsi que les écuries pour la chasse. Sur la porte, je comptai vingt-sept têtes de renard, clouées et rangées avec symétrie; ce trophée annonçait les exploits de l'année, et l'on n'était encore qu'au mois de septembre, c'est-à-dire presque à l'ouverture de la saison de la chasse, *hunting season*, qui commence au mois d'août pour finir au mois de mai de l'année suivante.

Je fus introduit dans les chenils par le gardien, homme de grande taille, armé d'un fouet qu'il ne quitte jamais, comme étant le signe

de son autorité. Un archéologue anglais a écrit une longue et savante dissertation pour prouver qu'à l'origine le sceptre était un manche de fouet. Ce symbole de la toute-puissance est resté à la forme primitive entre les mains du *feeder*, fonctionnaire chargé de pourvoir à la nourriture des chiens et de les entretenir en bonne santé. Nous entrâmes d'abord dans la cuisine (*boiling house*), où se trouvaient deux immenses chaudières de fonte solidement fixées sur des fourneaux construits en brique. Une de ces chaudières servait à cuire la farine de gruau, et l'autre à bouillir la viande de cheval. De cette cuisine pour les chiens, on passe dans une première cour soigneusement dallée, exposée au soleil et rafraîchie par une fontaine d'eau limpide qui coule perpétuellement dans un bassin de pierre. C'est là qu'une partie de la meute va prendre ses récréations durant les jours de captivité. A droite de cette cour s'ouvre une première chambre à coucher (*lodging room*), haute d'environ douze ou quatorze pieds, pavée en tuile vernie, éclairée par trois ou quatre fenêtres, qui ressemblent, pour la forme et pour la position, aux fenêtres de nos églises. Les murs se montrent irréprochablement blanchis à la chaux, et du sol s'élèvent des espèces de lits, si l'on peut donner ce nom à des bordures de bois d'une vingtaine de pouces de hauteur, et dans lesquelles s'étend une couche de paille fraîche. A mon entrée dans cette salle, je me trouvai entouré par un peuple de chiens aux jambes droites, aux pieds ronds, au large dos, au museau vaste et allongé, mais dont l'honnête figure annonçait après tout la bonté et le désir de faire connaissance avec moi. Il y a maintenant cinquante-sept couples dans les chenils de Berkeley; il y en avait autrefois quatre-vingt-dix. La plupart de ces chiens sont nés dans l'établissement, d'autres ont été donnés par le duc de Beaufort ou achetés à des amateurs, car aucune meute ne se soutiendrait longtemps à une certaine hauteur sans une infusion de sang nouveau. Les diverses parties du chenil sont toutes construites sur le même modèle : il y a seulement plus ou moins de cours et de chambres à coucher (*lodging rooms*) selon l'importance de la meute. Le seul endroit qu'il nous reste donc à signaler est la salle à manger (*feeding room*), une sorte de galerie couverte ou de véranda qui court sur toute la longueur du chenil, et où les chiens peuvent prendre leurs repas en plein air, tout en étant abrités du soleil et protégés contre la pluie. On les nourrit une seule fois par jour. Comme c'était justement l'heure du dîner, j'assistai à cette scène, qui ne manquait point d'animation. Une auge de bois très allongée et chargée de farine de gruau était placée au centre de la salle à manger, et de la surface bouillante de la nourriture s'élevait, à travers un nuage de fumée, une odeur qui attira bientôt toute la

meute. La distribution des biens est parmi les animaux, comme parmi les hommes réunis en société, un grand sujet de division : c'était à qui maintiendrait son droit autour de la table, et plus d'un puissant chien semblait disposé à discuter la question économique avec ses confrères en montrant les dents. Bientôt pourtant, grâce peut-être à la présence du *feeder*, l'ordre se rétablit; un cercle de museaux allongés dessina parfaitement la forme de l'auge, et tandis que les convives dévoraient en silence leur frugal repas, toutes les queues vibraient fortement de droite à gauche avec un mouvement d'horloge qui devait exprimer la joie.

Tous ces chiens portent le nom de *fox-hounds* (chiens à courre le renard) et constituent aujourd'hui une race très distincte dans la Grande-Bretagne. Cette race n'existait pourtant point il y a deux siècles (1). D'où vient-elle? C'est une question qui a fort occupé les archéologues de la noble science aussi bien que les naturalistes, et malgré leurs travaux une certaine obscurité règne encore sur l'origine de cet ennemi particulier du renard. L'opinion la mieux fondée à mon sens est que le *fox-hound* descend du *talbot*. Qu'est-ce maintenant que le talbot? On conserve encore en Angleterre dans les parcs de quelques châteaux une espèce de grands chiens que Landseer a immortalisée dans plusieurs de ses peintures. Ce sont des animaux intraitables et dangereux, qui ne reconnaissent guère d'autorité, et que le fouet lui-même n'empêche pas de satisfaire, l'occasion aidant, une inclination naturelle pour le sang. Ils se montrent d'ailleurs lents à la course, et ne conviendraient pas du tout pour la chasse au renard telle qu'elle se pratique maintenant, avec des chevaux lancés à grande vitesse. Le talbot apparaît donc aujourd'hui de loin en loin comme un chien historique; il appartenait à la famille des limiers, *blood-hounds*, dont parle souvent Walter Scott, et qu'une société anglaise, *Thrapstone association*, voulut appliquer en 1803 à la poursuite des assassins, tant elle avait reconnu chez eux les qualités d'un excellent sergent de police. Cet ancêtre de la race a servi de souche à deux variétés, le *stag-hound*, chien de chasse pour le cerf, et le *fox-hound*, chien de chasse pour le renard. Ce dernier n'est guère qu'une modification du premier; mais, ayant été différemment élevé depuis des générations et employé à un autre genre de chasse, il se reconnaît tout de suite à

(1) On ne trouve aucun document précis dans les annales du *sport* et des passe-temps britanniques qui permette de rapporter à une date certaine l'origine de cet animal, formé en quelque sorte par la main de l'homme. Si l'on accepte cependant l'autorité du révérend William Chafin, qui a écrit des anecdotes sur la chasse, la première meute régulière de *fox-hounds* fut établie à l'ouest de l'Angleterre par Thomas Fownes, esquire de Stepleton, dans le Dorsetshire, vers l'an 1730.

la taille et, comme disent les amateurs, au style général de sa personne. Plus moderne que le *stag-hound*, dont il est incontestablement descendu, il doit à son origine et sans doute à de nombreux croisemens les grandes qualités qui le distinguent, telles que la force, le courage, la docilité, la vitesse et un odorat très sûr. C'est, assure-t-on, de tous les chiens courans celui qui a le plus le *démon au corps*. Un Anglais, M. Ward, a obtenu de son temps, c'est-à-dire il y a quelques années, la plus grande célébrité pour les soins qu'il a donnés, comme éleveur de *fox-hounds*, à cette branche importante de l'art de la chasse.

Le perfectionnement de la race canine en général a été d'ailleurs et est encore tous les jours l'objet d'études assidues dans la Grande-Bretagne. Il y a des concours de chiens qui sont annoncés d'avance dans les journaux : les candidats s'élancent à un signal donné (le plus souvent un coup de pistolet) et parcourent le champ clos au milieu des émotions et des applaudissemens de la foule. D'autres s'exercent à poursuivre le lapin ou même le rat dans des établissemens consacrés à ce genre de *sport*, et à la porte desquels on lit en manière d'enseigne cette devise plaisante : « une bonne provision de rats toujours sous la main. » Il existe aussi de temps à autre dans presque toutes les grandes villes de l'Angleterre des expositions ou des congrès de chiens célèbres. Les vainqueurs dans différentes courses, où quelques-uns ont gagné jusqu'à des prix de 250 livres sterling, figurent au milieu de ces *meetings* avec leurs trophées, — des coupes, des colliers et des médailles d'or ou d'argent. Une de ces dernières expositions, à laquelle j'assistais dans la ville de Londres, attira dès le premier jour quatre mille curieux, quoique le prix d'entrée fût d'un shilling. On pense bien que le *fox-hound* n'a pas été non plus sans recueillir de nombreux encouragemens. Il y a quelques années, un amateur, M. Meynell, conclut un pari de 500 guinées pour faire courir deux de ses *fox-hounds* contre deux autres chiens de la même race, appartenant à M. Barry, un confrère *sportsman*. Un autre événement fit encore plus de bruit dans le monde des chasseurs : je parle du grand défi de 1,000 guinées entre le duc de Beaufort et le comte de Winchilsea. Il s'agissait de savoir qui l'emporterait à la course, du chien ou du cheval employés pour la chasse au renard. Quel genre de gloire a manqué au *fox-hound?* Il a été célébré par les vers de Somerville et par la prose de Beckford, qui passe avec raison pour le meilleur écrivain classique du *sport*. De nos jours même, un artiste anglais, M. Francis Grant, qui a visité tout exprès plusieurs meutes dans la Grande-Bretagne, a introduit dans ses tableaux de chasse les portraits de quelques-uns de ces chiens si recherchés par l'aristocratie.

Avoir une belle meute de *fox-hounds* est en effet une sorte de point d'honneur pour un grand seigneur britannique, et comme une obligation qui lui est imposée par les convenances sociales.

Le *feeder* qui m'avait introduit dans les chenils de Berkeley est ce que les Anglais appellent *Jack-of-all-trades*, un homme pour tout faire. Quoique placé au dernier échelon de l'organisation de la chasse, c'est sur lui que l'on compte pour faire la police et pour entretenir la discipline de la meute. Il couche dans une chambre construite exprès pour lui dans un des départemens du chenil, et son intervention devient quelquefois nécessaire aux heures du jour et de la nuit pour réprimer les séditions qui s'élèvent au milieu de son peuple. Comme sa figure exprimait une sorte de rude bienveillance et le désir de satisfaire ma curiosité, je lui adressai plusieurs questions sur les devoirs de sa charge et sur la nature des chiens auxquels il avait affaire. Il m'apprit que les *fox-hounds* étaient en quelque sorte les militaires de la race canine : ils habitent ensemble dans les chenils ainsi que dans des casernes, battent la campagne en escadrons serrés, et se montrent étrangers à toutes les obligations de la vie civile. La meute présente ainsi une image de l'organisation primitive du clan.

« Ces chiens, ajouta-t-il, sont tous de haute extraction, et vous savez le proverbe : bon chien chasse de race. Il faut pourtant les instruire. Ceux qui ne sont pas nés dans l'établissement trouvent à leur entrée la vie du chenil assez monotone; mais ils finissent par s'y accoutumer. Nous les menons d'ailleurs promener durant l'été au point du jour, lorsque l'air est frais et la terre humide de rosée. N'avez-vous point remarqué qu'ils ont tous les oreilles légèrement arrondies? C'est une opération qui se pratique avec des ciseaux, et alors qu'ils sont encore tout jeunes, pour empêcher leurs longues oreilles pendantes d'être déchirées plus tard par les épines et les buissons quand ils traversent les bois. Pour ceux qui ne les connaissent point, tous ces chiens se ressemblent; mais pour moi, qui passe ma vie avec eux, je sais qu'ils diffèrent autant les uns des autres que les hommes engagés dans une même profession. Le plus souvent ils héritent des facultés de leurs ascendans. Il y en a parmi eux qui *mordent* à la chasse dès le premier jour; c'est dans le sang : ils volent à la poursuite du renard par instinct, comme le louveteau s'attache à la mamelle de la louve. D'autres ont au contraire beaucoup de peine à apprendre leur métier. Nous ne les punissons jamais pour une première faute; mais s'ils la répètent, le fouet leur donne une bonne leçon sur les reins. La question, après tout, n'est pas tant d'être sévère avec eux que d'être équitable. Les chiens de chasse qui sont bien nés ont le sentiment de la justice; ils savent dans leur con-

science quand on les punit injustement ou quand on leur inflige une correction méritée. Tout dépend de la manière de les traiter, et, comme nous disons, c'est le bon veneur qui fait la bonne meute. Je n'aime point chez les *fox-hounds* une soumission servile et cauteleuse. La différence entre les chiens de haute et de basse race est que les premiers, quoique tout aussi dociles que les seconds, obéissent avec un air de grâce et de fierté. Il y a pourtant, en dépit de la meilleure direction, et au sein des meutes les plus fashionables, des chiens tout à fait incorrigibles. Quelques-uns d'entre eux cherchent sans cesse querelle à leurs camarades, ou désorganisent la chasse en élevant la voix à chaque instant. Un bon chien ne doit parler dans le fourré que quand il a quelque chose à dire. Vous souriez en songeant peut-être que les hommes eux-mêmes n'en font point toujours autant. Cela est vrai; mais si vous êtes initié aux secrets de la chasse au renard, vous devez comprendre les conséquences funestes d'une fausse alarme pour le succès de la journée. Le pis est encore que certains de ces défauts sont contagieux : il suffit d'un mauvais chien, bruyant ou indiscipliné, pour démoraliser toute une meute. Il faut donc alors s'en défaire. — Qu'entendez-vous par là? lui demandai-je, devinant à l'expression mystérieuse de sa figure qu'il s'agissait de quelque chose de grave. — Eh bien! oui, répondit-il, il faut de temps en temps un exemple. Le chien condamné à mort après de mûres réflexions est emmené des *kennels* avec un nœud de corde autour du cou et pendu. Les autres *fox-hounds* sont ainsi avertis de se tenir sur leurs gardes. — Croyez-vous réellement que ses camarades comprennent les motifs de la sentence et la nature de l'exécution? — Je n'en doute pas, dit-il alors de l'air le plus sérieux du monde. »

Le *feeder*, quoique ferme partisan de la peine de mort, aimait sincèrement ses chiens, et il en parlait volontiers avec éloge. « Ce sont après tout de bons enfans, se hâta-t-il d'ajouter. Ils ont surtout au plus haut degré le sentiment de la défense mutuelle et savent s'entr'aider au besoin les uns les autres. Je voudrais que vous pussiez les voir durant la nuit; si vous êtes peintre (car il y a déjà deux ou trois artistes qui sont venus visiter nos *kennels*), vous auriez là le sujet d'un beau tableau. Il est curieux d'observer comme ces pauvres animaux, éreintés souvent par la course, après une dure journée de chasse, se couchent sur leur lit commun de manière à ne point se gêner entre eux; ils se placent même de façon que leur corps puisse servir d'oreiller pour soutenir la tête de leur voisin. Quand la bonne intelligence de la meute vient par hasard à être troublée, c'est le plus souvent la faute d'un ou deux mauvais caractères. Dans la plupart des chenils se trouve un maître chien qui exerce une véritable autorité sur toute la bande. Tout va bien tant

qu'il n'abuse point de ses pouvoirs; mais s'il devient un tyran pour ses camarades, s'il les maltraite et les tourmente sans raison, il court grand risque de soulever contre lui une formidable révolte. N'avez-vous point entendu parler d'un de ces maîtres chiens qui fut tué et dévoré par ses sujets dans le chenil de M. Conyer, à Copthall? — Non-seulement j'ignorais le fait, répondis-je, mais vous m'étonnez beaucoup; ces chiens qui nous entourent ont l'air si doux, ils présentent si volontiers la tête à la main qui les caresse! — Ne vous fiez pas entièrement à leur bonne figure; le *fox-hound*, quoique docile et apprivoisé, conserve pourtant des instincts sauvages qui se réveillent quelquefois sous l'action de certaines circonstances. Il n'y a pas si longtemps qu'un gardien eut le même sort que le chien dont je vous parlais tout à l'heure. Si vous me demandez mon opinion, je vous dirai que je crois fermement qu'il avait eu des torts envers la meute. Ces mêmes animaux qui se révoltent si brutalement contre la force injuste et tracassière témoignent dans d'autres circonstances pour l'innocence et pour la faiblesse un respect touchant. Un des premiers *sportsmen* de l'Angleterre avait un petit enfant qui avait disparu de la maison et qu'on cherchait de tous les côtés, quand l'idée se présenta à l'esprit du père et de la mère qu'il s'était peut-être glissé dans les *kennels*. Cette idée fit naître les plus horribles inquiétudes, car on savait qu'il y avait alors dans un des départemens du chenil quelques chiennes très féroces qui avaient des petits et dont nul n'osait s'approcher. Quelles furent la joie et la surprise des parens, lorsque, entrés dans cette partie dangereuse des *kennels*, ils retrouvèrent l'enfant à cheval sur le dos d'une de ces chiennes farouches qui se laissait manier par lui avec la douceur et la complaisance d'un agneau! »

Cette conversation avec le *feeder* sur la vie du *fox-hound* et sur les mœurs des *kennels* me laissait encore à connaître l'organisation économique de ces établissemens. Quelques meutes choisies ont été payées en Angleterre jusqu'à 2,000 guinées; le prix ordinaire est pourtant de 500 à 1,000 livres sterling. Ce premier déboursé ne représente encore, avec la construction des chenils, que la moindre partie des frais; ce n'est pas tout que d'acheter les chiens, il faut les entretenir et payer les hommes qui les soignent. Le nombre des *fox-hounds* qui composent une meute dépend de la nature de la contrée et de combien de fois par semaine a lieu la chasse. Ces deux circonstances introduisent, comme on le devine, les plus grandes variations dans le budget des dépenses. Le mieux est donc de donner des résultats généraux. Il existe aujourd'hui en Angleterre et dans le pays de Galles cent établissemens de chasse, sans compter ceux qui florissent en Écosse et en Irlande. Eh bien! chacune de ces cent meutes, entretenues soit par des particuliers très

riches, soit par un système de souscriptions, coûte en moyenne 1,500 livres sterling par an; c'est donc pour l'ensemble une dépense annuelle de 150,000 livres de la même monnaie. Il est vrai que dans ce chiffre on fait figurer l'entretien des écuries, car, pour chasser le renard, deux auxiliaires sont indispensables, des chiens et des chevaux.

Ces chevaux de chasse (*hunters*) constituent, ainsi que les *fox-hounds*, une race particulière créée ou du moins formée par l'industrie anglaise en vue d'un passe-temps national. J'en ai vu d'assez beaux modèles dans les écuries de *Berkeley Castle*. Le moderne *hunter* diffère d'ailleurs beaucoup de ce qu'était autrefois le cheval de chasse dans la Grande-Bretagne. Comme le caractère de la course au renard a changé depuis un siècle, il a fallu modifier le type des animaux qu'on destine à cet exercice. Le trait le plus frappant de cette chasse étant aujourd'hui la vitesse, le *hunter* actuel ressemble singulièrement au cheval de course (*race-horse*); on pourrait presque dire que c'est le même animal avec plus de force et de consistance. Une des grandes qualités qui le distinguent est de se montrer ce que les Anglais appellent un excellent sauteur, *leaper*. Pour comprendre la valeur de ce talent naturel qu'on cultive avec soin chez le jeune cheval, et sans lequel il n'y a point de *hunter* accompli, il faut se souvenir que le champ de chasse ou courre (*hunting field*) se montre le plus souvent hérissé de toute sorte d'obstacles, barrières, grilles, haies, fossés, dont quelques-uns, selon la métaphore anglaise, présentent à la vue d'effroyables bâillemens (*yawns*). De tous ces obstacles, celui qui arrête encore le plus un cheval ombrageux ou inexpérimenté, ce sont les larges ruisseaux. L'art du cavalier consiste en pareil cas à faire galoper sa monture à fond de train, de telle manière que l'animal ne voie pas le cours d'eau avant d'en être tout près et qu'il le franchisse alors d'un bond. C'est pour développer ces facultés particulières du *hunter* qu'ont été établies dans la Grande-Bretagne, il y a moins d'un demi-siècle, les *steeple-chases*, courses au clocher. Ce divertissement jouit à présent d'une grande popularité, quoique certains Anglais le condamnent en principe comme inhumain. La vue de ces courses au clocher est certainement fort belle et fort émouvante; mais je dois avouer qu'une grande partie de l'intérêt repose sur les dangers de toute sorte que courent les hommes et les chevaux. Ces derniers, lancés à une vitesse de vingt milles à l'heure à travers un espace encombré par d'affreux accidens de terrain ne reculent devant rien et enlèvent d'assaut tous les obstacles (1).

(1) Le courage des chevaux n'a d'égal que celui des hommes qui les montent. Com-

Je connaissais maintenant l'organisation des chenils et des écuries, qui forment en quelque sorte le point de départ de la course au renard (*fox-hunting*); mais on ne chasse point qu'avec des chiens et des chevaux, il faut en outre tout un état-major d'officiers qui doivent avoir des lumières spéciales et dont chacun remplit, selon son titre, des fonctions différentes. Si l'on veut se faire une idée de ce personnel et de l'importance que les Anglais attachent à un genre de *sport* qui coûte beaucoup d'argent, emploie beaucoup de monde et fait vivre un très grand nombre de familles, c'est dans la petite ville de Melton qu'il faudra se transporter. Melton-Mowbray, dans le Leicestershire, est en effet la métropole du *fox-hunting*.

II.

J'étais parti de Londres par le chemin de fer et en compagnie d'un vieux *sportsman* qui ne demeure point dans le Leicestershire, mais qui se rend quelquefois à Melton pour son plaisir. Là se réunit tous les hivers l'aristocratie de la chasse au renard. La partie du comté de Leicester que nous traversâmes à vol d'oiseau ou de vapeur n'avait rien de remarquable pour la beauté des sites; c'était une contrée montagneuse et boisée, entrecoupée de vallées, de rivières, de ruisseaux et de grandes haies défendues par un double fossé. Je communiquai mes impressions à mon compagnon de voyage, qui parut les accueillir avec surprise. « Après tout, me dit-il, les chasseurs de renard ne sont ni des poètes, ni des touristes; ils ont une manière à eux d'envisager les beautés d'un paysage. Celui que vous avez devant les yeux n'abonde-t-il point en brusques accidens de terrain? Regardez autour de vous : quels glorieux obstacles! quels magnifiques casse-cou! Voilà ce que nous estimons surtout dans les environs de Melton-Mowbray. Je serais tenté de croire, ajouta-t-il en souriant, que le renard est de notre avis; de même que les amateurs qui le chassent, il semble se plaire au milieu des dangers, et n'est-ce point à une telle cause qu'il faut attribuer la préférence obstinée qu'il témoigne pour ces âpres campagnes? » Tout en causant, nous arrivâmes à Melton, dont l'ancien nom est Medelturne, et l'on avouera qu'il a fallu tous les tours de force propres à la prononciation anglaise pour l'avoir contracté de cette façon-là. La ville s'élève dans une vallée, sur les bords de la ri-

ment ne pas citer l'exemple de M. Archibald Douglas, qui dans une *steeple-chase* avait eu trois côtes brisées presque au départ? Dans cet état, il tomba au milieu d'une petite rivière avec sa monture, se tenant toujours en selle, et il laissa son cheval l'entraîner à huit mètres sous l'eau, plutôt que de quitter, comme bon cavalier, la place d'honneur.

vière Eye. Elle est petite, ancienne, mais assez bien bâtie, propre et libéralement éclairée; elle doit son accroissement, sa prospérité relative et les améliorations dont elle a été l'objet dans ces derniers temps à la fameuse chasse au renard. Cette chasse commence en novembre et se continue cinq mois de l'année, durant lesquels les *sportsmen* affluent de toutes les parties de l'Angleterre. Les hôtels ne manquent point pour les recevoir, et l'on assure que les écuries peuvent contenir près de sept cents chevaux. Malgré ces avantages, Melton n'est point, à première vue, une ville agréable; n'y cherchez aucun de ces divertissemens qu'on rencontre souvent dans les plus petits endroits, et dont les Anglais se montrent si jaloux. Je demandai à mon compagnon s'il y avait un théâtre et une salle de concert. « A Melton, me répondit-il, la meilleure musique, celle qui réjouit le plus les oreilles des habitans, est, à neuf heures du soir, pendant le mois de décembre, le cliquetis du fer des chevaux contre le pavé des rues, car ce bruit harmonieux annonce une chasse pour le lendemain. En fait de théâtre, cette petite ville était autrefois célèbre par ses *cock-pits*, arènes pour les combats de coqs; mais la loi a supprimé depuis quelques années dans tout le royaume ce divertissement inhumain, et ce n'est pas moi qui m'en plaindrai. Aujourd'hui le drame qui a le plus de succès à Melton est la mort du renard; j'avoue que ce drame se joue presque tous les jours avec à peu près les mêmes acteurs, mais il ne laisse pas que d'exciter sans cesse des émotions nouvelles. Le *fox-hunting* est un plaisir dont on ne se rassasie jamais quand on l'aime. Quant à moi, je n'étais point né chasseur : une fantaisie de jeunesse, un mariage secret suivi de conséquences funestes, et la perte de la femme que j'avais aimée, telles sont les circonstances qui m'ont poussé vers un genre de vie fort peu en rapport avec mon caractère et avec la nature de mes premières études; mais j'ai contracté avec le temps pour cet exercice mâle et salutaire une passion qui défie le refroidissement des années. Il n'est rien en effet comme la chasse au renard pour mettre en pratique cette maxime d'Horace : *Nec turpi ignosce senectæ.* »

Nous passâmes le premier jour de notre arrivée dans la ville de Melton à visiter plusieurs établissemens de chasse qui surpassent dans leur genre tout ce qu'on peut voir en Angleterre. Chaque *sportsman* qui réside sur les lieux possède en moyenne dans ses écuries une dizaine de chevaux (*hunters*); mais quelques-uns en entretiennent jusqu'à quatorze ou vingt et même plus pour leur usage particulier. Ce grand nombre de chevaux consacrés au service d'un seul chasseur s'explique par la nature de la contrée. Dans le Leicestershire, où le terrain est inégal et entrecoupé d'obstacles systématiques, tout bon chasseur de renard a pour habitude d'avoir

le même jour sur le théâtre de la chasse au moins deux chevaux, dont l'un sert à relayer l'autre. On a même reconnu que cette pratique était une économie, car elle ménage la santé des chevaux, qui, sans cela, ne résisteraient pas longtemps aux courses trop prolongées. Je parle, bien entendu, d'une économie relative, car chacun de ces nobles animaux coûte au moins de 2 à 300 guinées, et l'on estime à 1,000 livres sterling par an la somme nécessaire pour entretenir une écurie de douze *hunters*. Après de tels sacrifices, qui s'étonnera de trouver à Melton un assez grand nombre de *célébrités* qui ne craignent aucune concurrence dans tout le reste de l'Angleterre, et qui donnent en quelque sorte le ton à la chasse du renard? Le titre bien connu de *Meltoniens* s'applique même bien moins aux habitans de la ville qu'à une confrérie de vrais *gentlemen* qui vivent dans la localité et qui cultivent en commun la noble science avec toute l'ardeur qu'inspire à des hommes réunis dans le même cercle d'occupations ou de plaisirs un sentiment naturel de rivalité. Cette école se distingue surtout par le *style*, mot vague qui embrasse à la fois la manière de chasser, la tenue des chevaux et l'habillement des *sportsmen*. Le Meltonien, avec sa redingote rouge, sa casquette de velours noir, son pantalon de peau blanche et ses bottes molles à l'écuyère surmontées de revers jaunes, représente le beau idéal d'un chasseur anglais. Un jeune homme qui aspire à se poser en héros dans le monde du *sport* cherche donc à faire ses premières armes dans la société de Melton-Mowbray. Il faut distinguer dans la ville deux classes d'amateurs, d'abord ceux qui résident et qui, à la tête d'un patrimoine énorme, entretiennent à leurs frais un établissement de chasse, puis ceux qui viennent tous les hivers passer quelque temps dans ce rendez-vous des *sportsmen* élégans. Les derniers, quoique étrangers à Melton, n'y sèment pas moins beaucoup d'argent. On évalue à plus de 50,000 livres sterling la somme qu'ils laissent tous les ans pour payer leur carte de visite. Or, comme quelques-uns d'entre eux ne jouissent pas après tout d'une fortune illimitée, je me rangerais volontiers à l'avis de la comtesse Blessington (1). Le mariage est, selon elle, « pour les jeunes gens à la mode (*young men of fashion*) une économie, même quand ils n'*épousent* qu'une dot médiocre, à cause des sacrifices pécuniaires que leur imposait la vie de garçon. »

Chemin faisant, mon guide me montra dans la ville quelques-unes des gloires *meltoniennes*. Celui-ci, à l'entendre, était un cavalier parfait, ce qu'il appelait une belle main pour gouverner la bride (*fine bridle hand*); celui-là ne chassait pas dans un si grand

(1) Auteur des *Victimes de la Société* (*Victims of Society*).

style, mais combien son élan était sûr et terrible! Vers le soir, nous allâmes faire une promenade dans la campagne, car le *sportsman* désirait m'expliquer le mécanisme de la chasse, tout en me montrant, comme il disait, le champ de bataille. Les arbres étaient à peu près dépouillés; mais l'automne, quoique déjà très avancé, avait appauvri la nature sans l'attrister, et je ne tardai point à me réconcilier avec le paysage, qui, vu de près, ne manque point de caractère. Un des mérites du *fox-hunting* est d'avoir donné pour les amateurs une poésie à l'hiver, la saison de l'année qui avait le plus besoin d'attraits. Ils trouvent en effet des beautés sauvages dans les sombres bruyères, dans la chevelure roussâtre des halliers, dans les bois silencieux ou troublés par les voix sibyllines du vent, qui parlent entre les branches nues et renversées les unes sur les autres.

Le *sportsman* voulut bien alors m'expliquer certains détails relatifs au personnel du *fox-hunting* avec toute la méthode d'un professeur de la noble science. « Je ne vous parlerai point de la chasse, me dit-il, vous la verrez demain. Quelqu'un qui assiste pour la première fois à ces scènes émouvantes ne peut d'ailleurs se faire qu'une idée bien confuse de nos manœuvres, s'il ne connaît d'avance l'histoire et l'organisation de l'art de la vénerie. Vous savez déjà que la course au renard a subi de grands changemens en Angleterre depuis moins d'un siècle. Autrefois les chasseurs se réunissaient avant le chant du coq, souvent même les chiens postés d'avance le long d'une haie attendaient le point du jour pour s'élancer dans le fourré où se cachait leur ennemi. Il n'en est plus de même aujourd'hui; la chasse commence relativement tard dans la journée, et se poursuit, si j'ose ainsi dire, à la vapeur. La différence entre l'ancien et le nouveau *style* peut au reste se résumer en deux mots : jadis on passait quelques minutes à trouver le renard et des heures à le tuer; maintenant nous passons des heures à le découvrir, et quelques minutes suffisent souvent pour l'exterminer. — Auquel des deux systèmes, lui demandai-je en l'interrompant, donnez-vous la préférence? — En vérité, reprit-il, je n'en sais rien; il y a du pour et du contre. Nous trouvons la méthode de nos pères bien lente; s'ils revenaient à la lumière, ils trouveraient peut-être la nôtre trop rapide : « vous courez, nous diraient-ils, vous ne chassez plus. » Il se peut que nous ayons suivi en cela l'exemple des horticulteurs fleuristes, qui, après avoir épuisé une série de combinaisons, se mettent à en recommencer une nouvelle, sans autre raison que le désir d'innover. Je ne serais pas non plus étonné que l'âge des chemins de fer, des *steamers* et des télégraphes électriques n'ait imprimé, à notre insu, le caractère du mouvement et de la promptitude jusqu'aux divertissemens le plus étrangers à l'industrie. Quoi qu'il en

soit, vous comprenez tout de suite que la nouvelle manière de chasser réclame plus de vitesse dans les chevaux, plus d'audace dans les cavaliers, que l'ancien *fox-hunting*.

« A la tête de cette petite armée qui se propose d'entrer en campagne durant la saison d'hiver se place le *maître* (*master*), appelé aussi quelquefois *master of fox-hounds* (maître des chiens de chasse). C'est une dignité fort recherchée et l'un des plus grands honneurs que puisse acquérir un gentilhomme dans tous les comtés de la Grande-Bretagne où la chasse au renard est en honneur. Ses fonctions sont, bien entendu, gratuites, je pourrais même dire qu'elles sont très dispendieuses, car dans plus d'un cas il lui faut entretenir à lui seul une meute, des chevaux et tout un état-major de chasse; mais à ce noble jeu ne se ruine point qui veut : il faut que le *maître* soit élu ou approuvé par les propriétaires du district. Cette situation, la plus haute de toutes celles que puisse ambitionner un vrai *sportsman*, est généralement occupée dans les campagnes par des lords ou par des *squires*. La *squirearchie* britannique constitue, selon nos idées, une classe unique dans le monde, et dont on ne retrouverait l'équivalent chez aucun autre peuple. Vous devez avoir reconnu depuis longtemps que nous sommes une nation hiérarchique : à tort ou à raison, nous avons le respect du sang. Voulez-vous savoir maintenant ce que nous admirons surtout chez ces gentilshommes? Ils n'ont rien en eux de mercantile, ils mettent résolûment l'honneur au-dessus de tous les intérêts, et s'ils ont une fois donné leur parole, ils la tiennent. — Ce sentiment, lui fis-je observer, m'étonne un peu chez un peuple qui doit au commerce une grande partie de sa gloire et de ses ressources politiques. — Cela est vrai, reprit-il, nous devons beaucoup au commerce; mais on ne fait pas une grande société avec un seul élément. C'est justement parce que nous sommes un peuple de marchands que nous estimons à un haut degré les qualités opposées, et que nous tenons à conserver en principe une classe d'hommes vivant dans une autre sphère et sur d'autres traditions.

« Un des premiers soins du *maître* qui a été investi de la confiance des autres chasseurs, et qui se propose de battre le pays avec ses chiens et à ses frais, est de tracer une assez grande circonscription de terrain sur laquelle il puisse courir. Peut-être y a-t-il encore en Angleterre des *masters* possédant toute une contrée de chasse (*fox-hunting country*); mais ils sont très rares, et pour mon compte je n'en connais point. Les *masters* sont donc pour la plupart obligés de s'entendre avec les autres propriétaires et surtout avec ceux auxquels appartiennent les couverts où se cache le renard (*coverts*). La permission est presque toujours accordée, mais à une condition :

c'est que la chasse sera bien menée. Vous voyez tout de suite que le maître n'est point aussi indépendant qu'il le semble. Les autres propriétaires, en l'autorisant à courir sur leurs domaines, acquièrent ainsi jusqu'à un certain point le droit d'intervenir dans la chasse. Le *fox-hunting* est sous ce rapport une image de nos institutions, qui réunissent en principe de très grands pouvoirs sur certaines têtes; mais chacun de ces pouvoirs rencontre à chaque instant des limites dans la pratique. Un autre devoir du *master* est de prendre des mesures pour la conservation du renard, car sans cela le combat finirait bientôt, comme vous dites, faute de combattans. Si le renard en effet n'a point disparu depuis longtemps de l'Angleterre, ainsi que ses anciens camarades, l'ours, le loup et le sanglier, ce n'est point la faute des habitans de nos campagnes, qui en auraient bientôt fini avec lui, si on les laissait faire; non, c'est la faute des chasseurs. Il leur doit, sous ce rapport du moins, de la reconnaissance, et je conçois qu'à ce point de vue nous puissions être appelés les *amis* de cet animal malfaisant. On le conserve, il est vrai, pour le tuer, et quand vous réfléchirez au carnage qu'on en fait tous les ans, vous vous étonnerez peut-être que la race de nos renards britanniques ne soit point encore éteinte. Il a fallu pour cela une grande surveillance et un ensemble de coutumes qui ont toute la force de lois. Le renard a deux ennemis particuliers dans nos campagnes : les propriétaires qui entretiennent du gibier dans des parcs ou dans des endroits réservés, et les fermiers. Vous pensez bien en effet que le matois leur joue plus d'un mauvais tour; c'est dans sa nature : ici il enlève un lapin ou un faisan, là il dévore une poule. Les fermiers anglais dont il a ravagé toute la basse-cour durant la nuit auraient belle envie de lui tirer un bon coup de fusil et de se faire justice eux-mêmes; mais en général ils ne l'osent point, tant ils redoutent les effets de la colère des chasseurs. Il y a en effet mille à parier contre un que, si le fait est connu, les moissons du cultivateur seront foulées aux pieds des chevaux, ses haies détruites, peut-être même ses granges menacées. Je n'approuve point cette manière d'agir, et je reconnais avec vous qu'elle est tout à fait illégale : certes les victimes de ces actes de vandalisme ont le droit d'en appeler aux tribunaux; mais la chasse, étant un divertissement du moyen âge, a perpétué sous un certain rapport dans nos campagnes les mœurs et les habitudes de la féodalité. Heureusement pour nous autres *sportsmen*, si les fermiers n'aiment point le renard, ils aiment du moins le *fox-hunting*. Il faut du reste les connaître et vivre avec eux pour démêler leurs vrais sentimens à cet endroit. Parlez-leur en particulier : ils se plaindront avec amertume des conséquences de la course au renard, telles que les récoltes

détruites ou endommagées, les barrières rompues, les haies écrasées par les envahisseurs en habit rouge. Voyez-les ensuite à un banquet ou à un *meeting* de *sportsmen*, ils applaudiront avec fureur le toast en l'honneur du *fox-hunting* et boiront à plein verre à la santé de leur ennemi. Observez-les surtout un jour de chasse sur le terrain de la battue : dans leur ardeur d'arriver les premiers au rendez-vous sur leurs chevaux lourds, mais pleins de feu, ils troublent quelquefois les opérations de la journée. Il faut néanmoins, comme vous pensez bien, au *master of fox-hounds* un certain degré de diplomatie pour faire accepter de bonne grâce à ses voisins les divers inconvéniens de la chasse au renard. N'admirez-vous pas par exemple le sang-froid hardi d'un Écossais, le duc de Buccleuch, qui, parlant à ses fermiers et cherchant à combattre de *faux préjugés* qui s'élèvent dans les campagnes contre le *fox-hunting*, leur disait que le blé des champs et l'herbe des prairies ne s'en porteraient que mieux pour avoir été foulés par le fer des chevaux!

« Ces négociations ne sont rien encore comparées aux devoirs qui attendent le *master* sur le *courre*. D'abord il doit toujours arriver à l'heure au lieu du rendez-vous. Vous connaissez assez de nos mœurs pour savoir que l'exactitude est la politesse des Anglais; mais la ponctualité du *master* est proverbiale. Il n'arrive jamais trop tard, cela va sans dire, et il ne doit pas non plus arriver trop tôt. Sur les lieux, il prend à l'instant même le commandement de la chasse. Ce n'est point une petite affaire, et il lui faut pour cela toutes les qualités d'un général d'armée unies à la science particulière du *sport*. Le *master* doit être bon cavalier, avoir une voix de poitrine, un coup d'œil dominateur, des manières de gentilhomme et cette apparence extérieure qui commande le respect. Je vous parle ici de l'idéal, et je ne prétends point dire que tous nos *maîtres* soient taillés sur ce modèle-là; ce sont pourtant en général des hommes distingués. Ne perdez point de vue que c'est à eux de maintenir l'ordre sur le terrain de la chasse. Cette tâche est quelquefois très difficile, car il s'agit de modérer et de diriger une meute de chiens impétueux, un état-major de fonctionnaires qui croient, et avec quelque raison, en savoir plus que le *master* dans leur spécialité, enfin une troupe indisciplinée de chasseurs et de curieux à cheval. Qui ne voit tout de suite qu'il faut pour cela une sorte de don naturel, de la promptitude d'esprit, du jugement, et surtout beaucoup de fermeté associée à beaucoup de politesse? En principe, un *master* parfait devrait avoir le caractère de fer du duc de Wellington combiné avec la courtoisie du comte de Chesterfield. Quoique la responsabilité de la chasse se partage entre les différens grades, c'est lui qui porte sur ses épaules la plus lourde charge, le succès ou la défaite de la journée. Le *fox-*

hunting ne serait plus un divertissement, si l'on était toujours certain de réussir; il faut s'attendre à des mécomptes, je crois même qu'ils sont nécessaires de temps en temps pour tenir les hommes aussi bien que les chiens sur le qui-vive. Il y a, comme nous disons, des jours blancs et des jours noirs, la chance de gagner et la chance de perdre; mais si les chiens se trouvent désappointés plusieurs semaines de suite dans la recherche du renard, ils finissent par se décourager et par perdre toute espérance. Malheur alors au *master of fox-hounds!* ses sacrifices, ses bonnes intentions, ses efforts, ne sauraient le mettre à l'abri des traits de la critique. Au lieu de lui savoir gré des dépenses qu'il a faites et des peines qu'il s'est données, ses voisins le déchirent à belles dents et le mettent en pièces, comme pour venger les chiens de n'avoir eu à mordre que le vide. Cette conduite peut vous sembler sévère, mais après tout n'est-ce point justice? Toute prérogative entraîne des devoirs, toute dignité oblige. Celui qui entreprend de chasser dans une contrée, même à ses frais, est tenu de remplir ses engagemens; or il est entendu qu'on attend de lui des connaissances et un caractère à la hauteur de la responsabilité qu'il assume. N'oubliez pas d'ailleurs qu'en principe la chasse appartient à tous, puisque tous y concourent dans une certaine mesure en permettant au renard de manger leur gibier et en ouvrant aux chasseurs les enclos ou les fourrés dans lesquels se réfugie la bête. Le *maître* n'est donc après tout qu'une sorte de mandataire qui doit à ses commettans du plaisir et auquel ces derniers sont en droit, jusqu'à un certain point, de demander compte des fautes qu'il peut renouveler par ignorance ou par faiblesse. Encore ai-je supposé jusqu'ici que la meute lui appartenait. Il n'en est pourtant pas ainsi dans tous les comtés de l'Angleterre, un bon nombre de meutes sont entretenues par souscriptions. Dans ce dernier cas, le *master* n'est en réalité que le chef d'une société en commandite. Ai-je besoin d'ajouter que ses fonctions deviennent alors bien plus délicates et bien plus difficiles à remplir, puisqu'il n'exerce en définitive qu'une autorité consentie et précaire sur le groupe de chasseurs qu'il représente? »

En réfléchissant au portrait qui venait de m'être tracé par le *sportsman* et aux nombreuses qualités que doit réunir un maître de chiens de chasse, je m'étonnai qu'il se trouvât beaucoup de gentilshommes en Angleterre pour briguer une charge ingrate, où il y a beaucoup de temps et d'argent à perdre, des connaissances pratiques à acquérir, et souvent, au bout de tout cela, un blâme sévère à rencontrer. Il se hâta de répondre à mes objections. « Je vois, reprit-il, que vous ignorez encore tout un côté de la vie dans nos campagnes. La chasse au renard est, à un certain point de vue, une institution

politique. Tout gentilhomme campagnard a intérêt à être bien avec ses voisins et avec les fermiers de son district: or rien n'accroît la popularité d'un *squire* comme le respect qu'il témoigne pour un divertissement national auquel toutes les conditions sociales et tous les âges prennent en Angleterre un plaisir extrême. Le maître de chiens de chasse qui se montre poli envers les hommes de toutes les classes, qui envoie de temps en temps aux femmes de fermiers un cadeau de gibier pour compenser les pertes que les visites du renard ont causées dans la basse-cour, est presque sûr de se voir adoré dans son endroit et d'étendre ainsi le rayon d'une influence locale, laquelle repose avant tout sur la sympathie. L'un d'eux, qui est mort trop jeune, sir Harry Goodrick, s'était acquis dans son comté une renommée incontestable pour avoir dit un jour de chasse aux fermiers qui dans leur impatience encombraient le lieu de la scène : « Mes amis, vous avez autant le droit d'être ici que moi-même; retirez-vous seulement un peu et restez tranquilles. » Comme les intérêts sont d'ailleurs réciproques, les paysans, les hôteliers et les fournisseurs n'ignorent point que la chasse au renard est une source de profits pour la localité. D'abord elle attire beaucoup de monde, ensuite l'entretien des meutes et des écuries occupe un grand nombre de bras et répand beaucoup d'argent dans les campagnes. Un autre avantage, et je mets celui-ci au premier rang, est que les établissemens de chasse engagent les nobles et les gentilshommes à vivre sur leurs terres. Quelle est après tout la grande plaie de l'Irlande? C'est qu'une partie des notables propriétaires du sol ont déserté cette île malheureuse et dépensent ailleurs les richesses que produit la contrée natale. Il n'y a rien de semblable à craindre dans les campagnes de l'Angleterre où se chasse le renard: le goût pour cet exercice, l'honneur d'être à la tête d'une meute et d'une armée de chasseurs, les sacrifices accomplis attachent les gentilshommes à leur résidence, surtout durant la saison de l'année où sans cela ils seraient le plus attirés par les plaisirs des grandes villes. D'un autre côté, la chasse crée entre le maître et les *yeomen* (gros fermiers), entre ceux-ci et les paysans, des rapports qui tendent à rapprocher les diverses conditions sociales. »

Le *sportsman* s'était étendu sur les devoirs du *master*, parce que celui-ci est la tête d'une armée de chasseurs; mais il m'apprit aussi que le *fox-hunting* s'appuyait sur le principe de la division du travail. Après le maître de chiens de chasse vient le *huntsman*, veneur. Ce dernier est un officier salarié par le *squire* dans les endroits où il s'en trouve un assez riche pour entretenir une meute à ses frais, ou bien par un système de souscriptions. N'attendez

d'ailleurs rien d'un homme qui embrasserait cette profession comme un gagne-pain; il faut pour réussir qu'il soit enthousiaste de son art. Il y a des veneurs qui ont reçu de l'éducation, quoique en général un goût inné pour le grand air et pour les exercices virils les ait entraînés tout jeunes à faire l'école buissonnière sur le dos des chevaux. Ce sont le plus souvent des types, — les hommes d'une idée fixe qu'ils poursuivent durant toute leur vie, et quelques-uns d'entre eux figurent sur le champ d'honneur depuis soixante ans. Rien de ce qui vient traverser leur but ou contrarier leur goût favori ne saurait trouver grâce devant leur impatience. On cite l'anecdote d'un *huntsman* qui, un jour de chasse où le vent transmettait faiblement l'odeur du renard, se mit à humer l'air avec violence, et le trouvant tout chargé d'un parfum de violettes dont les touffes serrées fleurissaient sur la lisière d'un bois : « Au diable, s'écria-t-il, les *puantes* violettes! » Un autre appelait les hirondelles des oiseaux de mauvais augure; les hirondelles annoncent la fin de l'hiver, et avec l'hiver finit à peu près la poursuite du renard. N'allez pas croire pour cela que le veneur soit indifférent à la nature; il n'y a peut-être pas d'homme au contraire qui connaisse mieux que lui tous les traits du paysage sur lequel se déploie la chasse. Il semble seulement avoir la ferme conviction que le monde a été créé en vue du *fox-hunting*. Sur le courre, toute la nature lui parle. Il sait la valeur de tous les objets qui lui passent devant les yeux; il connaît les habitudes du corbeau ou de la pie, dont le vol indique souvent la direction qu'a prise le renard, et la vue d'un troupeau de moutons dans le lointain lui suffit pour juger à l'air de ces animaux si l'ennemi se trouve près d'eux. Il lui faut surtout être en bons termes avec la meute. Ainsi que César connaissait le nom de tous ses soldats, de même le *huntsman* doit connaître le nom de tous ses chiens, les qualités de chacun d'eux et sa manière de chasser. Quant à leur généalogie, il la sait par cœur, et souvent ses enfans eux-mêmes héritent sous ce rapport de sa science héraldique. On raconte que des chasseurs, étant un jour à dîner chez un célèbre veneur écossais, discutaient les quartiers de noblesse d'un des chiens de la meute, sans qu'aucun d'eux pût les déterminer exactement. « Allez chercher votre sœur, » dit le *huntsman* à l'un de ses fils. Cette sœur, une jeune fille de seize ans, entra et résolut le problème sans hésiter. Chez lui, le *huntsman*, malgré la nature un peu farouche de ses occupations, est un excellent homme, surtout si l'on sait le prendre à ses bonnes heures, c'est-à-dire au retour d'une partie de chasse qui a été heureuse. Il existe maintenant en Angleterre un assez grand nombre de *huntsmen* célèbres, la plupart d'entre eux ont traversé des accidens qui ont mis plus d'une fois leur vie en danger; mais

ils semblent en général partager l'opinion d'un de leurs confrères, qui disait que les membres du corps humain n'étaient jamais si solides que quand ils avaient été souvent *raccommodés*.

Le *huntsman* a sous ses ordres deux *whippers-in*, fouetteurs de chiens. Ces deux auxiliaires doivent être avant tout de hardis cavaliers, et risquer à l'occasion avec leurs chevaux des courses foudroyantes. Cela veut dire, en termes de chasse, qu'il leur est permis, plus encore qu'aux officiers supérieurs, le *master* et le *huntsman*, de courir le danger d'être noyés ou de se rompre le cou. Leur place sur le champ de bataille est avec les chiens, qu'ils corrigent souvent d'une manière très brutale, et dont ils dirigent les mouvemens stratégiques. Le premier fouetteur, *first whipper-in*, se tient le plus souvent au milieu de la meute, et le second, *second whipper-in*, derrière elle. Il y a d'ailleurs deux systèmes qui divisent l'opinion des chasseurs : l'un qui consiste à laisser faire les chiens après avoir consulté le vent, et l'autre qui veut au contraire qu'on commande toutes leurs manœuvres. Les partisans de la première méthode s'appuient sur l'autorité de Beckford, qui a écrit que les chiens abandonnés à eux-mêmes tueraient rarement le renard. On a pourtant observé dans divers cas qu'ils en savaient sur certains points plus que les chasseurs eux-mêmes, et qu'ils n'avaient pas toujours besoin des avis du *huntsman*, ni des *whippers-in*, après une fausse course, pour reconnaître eux-mêmes leur erreur et pour changer de direction. Il y a ici, comme dans la science de la guerre, un point difficile à saisir et à fixer : c'est une question de goût, de tact et d'expérience. De jeunes *huntsmen*, jaloux de montrer leur talent, ne laissent aucune initiative à leurs soldats (ce sont les chiens que je veux dire), et les tiennent sans cesse sous la main. L'inconvénient de ce système porté à l'extrême est d'enlever aux chiens toute confiance en eux-mêmes. Ils apprennent ainsi à ne s'appuyer que sur le maître, tandis que c'est sur leur valeur et leurs instincts qu'ils devraient surtout se reposer. Aux yeux de tout chasseur enthousiaste, ce sont de nobles et puissantes créatures; il règne parmi elles une rivalité qui n'exclut point le sentiment de la hiérarchie. Les chiens de chasse se connaissent entre eux, et semblent rendre hommage à la diversité des dons naturels. Vous les verrez, sur le champ de bataille, céder leur place par déférence à un autre chien qu'ils savent mieux faire qu'eux à un moment donné, quitte à reprendre ensuite leur rang, quand l'effet qu'ils voulaient produire a été atteint. Les hommes s'attribuent dans plus d'un cas leurs exploits, et quand j'entends dire aux chasseurs : « *Nous* avons tué vingt renards cette saison-ci, » ou « *les chiens* ont manqué le renard ce matin, » je me demande si les *sportsmen* ne res-

semblent point à ces généraux qui prennent pour eux toute la gloire du succès, tandis qu'ils rejettent la responsabilité de la défaite sur leurs soldats. Loin de nous cependant l'idée de rabaisser les fonctions des *whippers-in* qui sont très certainement utiles, car sans eux la meute ressemblerait à un navire sans pilote. Tout ce qu'on peut regretter avec Nemrod (1), c'est qu'il n'existe pas jusqu'ici en Angleterre de caisses de secours pour soulager la vieillesse d'une classe d'hommes qui ont mille fois risqué leur vie pour l'amusement des riches, et qui se trouvent souvent fort dépourvus quand vient pour eux le déclin des années.

Au-dessous des *whippers-in* se range, dans l'organisation de la chasse, le *feeder* (nourrisseur des chiens), dont j'ai expliqué les fonctions en parlant des chenils de Berkeley-Castle. Enfin, comme nous revenions avec le *sportsman* de notre promenade à travers les champs, nous rencontrâmes un homme monté sur un petit poney et suivi de quelques chiens terriers, qui se glissait mystérieusement au milieu des broussailles et des halliers. « Cet homme, me dit mon guide, est cette nuit le martyr de nos plaisirs de demain. Nous l'appelons le *earth-stopper*. Sa charge est très importante; elle consiste, ainsi que vous l'indique le mot anglais, à boucher les trous et les terriers dans lesquels pourrait se réfugier le renard quand il est poursuivi par les chiens. Ce personnage nocturne est bien un des caractères les plus pittoresques et comme le *loup-garou* du *fox-hunting*. Sans ses humbles services, il n'y aurait guère de chasse, car ce que maître renard connaît le mieux est le chemin de son gîte, et une fois là il est à peu près impossible de le déloger. Pauvre *earth-stopper!* — la nuit qui précède une chasse, il n'y a point pour lui de lit à espérer, et cela qu'il neige ou qu'il vente. Vous me demanderez peut-être pourquoi il choisit les heures les plus mornes et les plus ténébreuses pour se livrer à son travail. Il y a de cela une raison bien simple, c'est la nuit que le renard sort pour chercher sa nourriture. Si donc le *earth-stopper* faisait sa besogne trop tôt dans la soirée ou trop tard dans la matinée, il courrait grand risque d'enfermer à domicile le héros de la fête. Tel que vous le voyez, il va voyager des milles avant que sa tâche ne soit accomplie, et malheureusement toutes les nuits d'hiver ne ressemblent point à celle-ci : il y en a beaucoup de froides et de sévères durant lesquelles ses membres tremblent comme la dernière feuille qui pend aux arbres. Le *stopper* s'est entendu d'avance avec les maîtres de la chasse pour savoir quels sont les couverts que l'on battra dans

(1) Il existe en Angleterre toute une littérature de *sport* et plus spécialement de *fox-hunting*, à la tête de laquelle se placent aujourd'hui deux *gentlemen* très connus sous les pseudonymes de *Nimrod* et de *Scrutator*.

la journée du lendemain, et à présent cela lui suffit; il sait parfaitement ce qu'il doit faire. Voyez-le, armé de sa bêche et d'une pioche, fourrer, à la clarté de la lune, des poignées d'épines, des broussailles ou des pierres à l'entrée des trous dans lesquels le renard pourrait chercher un asile et se moquer ainsi des chiens. Qui sera bien attrapé demain dans la matinée? Ce sera le fin matois, qui, voyant tous les moyens de retraite fermés derrière lui, sera obligé de se jeter dans la plaine ouverte ou dans les bois, où il aura désormais à courir pour sa vie. Eût-il plusieurs domiciles dans le voisinage, il les trouvera tous verrouillés, et prendra malgré lui la clé des champs. Après la chasse, le *earth-stopper* recommencera un autre genre de travail, qui consiste à déboucher les trous ou les terriers de manière à laisser le moins de traces possible de son premier ouvrage de nuit. »

Le *sportsman*, après m'avoir fait connaître le personnel du *fox-hunting*, depuis le *master* jusqu'à l'*earth-stopper*, appela mon attention sur ce qu'il appelait le héros de la journée. Pour bien chasser, il faut un bon état-major, de bons chiens, de bons chevaux et un bon renard. Ceux qui n'ont jamais pratiqué les exercices du *sport* s'imaginent volontiers que tous les renards se valent; c'est une grande erreur. Il y a d'abord les renards de sac (*bag-foxes*), qui viennent du continent, et dont les Anglais ne font aucun cas. Ces étrangers n'ont ni le feu ni le caractère sauvage des renards britanniques. Se trouvant d'ailleurs dépaysés, ne connaissant ni les ressources stratégiques de la nouvelle contrée où ils revoient la lumière en sortant du sac, ni les moyens de retraite, ni la limite des bois ou des vallées, ils n'opposent aux vrais chasseurs qu'une résistance misérable; les chiens eux-mêmes les dédaignent. On a vu plus d'une fois, au moment où l'un de ces renards de sac était lâché, les meilleurs limiers de la meute refuser de prendre leur place habituelle à la tête du corps d'armée. En effet, de tels renards courent plutôt à la manière des lièvres, et ne sont bons, à défaut d'autres, que pour donner, comme disent les *fox-hunters*, du sang aux chiens de chasse; encore ces derniers, quand ils ont goûté une fois un bon renard sauvage et bien portant, ne veulent plus toucher, même du bout des dents, à une pareille charogne (*such carrion*). C'est à l'intrusion des renards français dans la Grande-Bretagne que tous les chasseurs anglais attribuent depuis quelques années le déclin partiel d'un exercice qui se rattache si intimement à l'histoire et aux mœurs champêtres de nos voisins. Il y a ensuite les renards qu'on élève à la main en Angleterre; mais ils ne valent guère mieux que les renards de sac, et l'on a beau les forcer ensuite à vivre dans un terrier, ils ne reprennent jamais le vrai caractère de leur race.

Le seul animal que les *sportsmen* dignes de ce nom aiment à chasser est le bon vieux renard breton, qui se perpétue depuis des siècles en dépit des chiens, des clôtures, des chemins de fer et des progrès de la charrue; encore ce dernier lui-même s'est-il fort amolli depuis une trentaine d'années au milieu des délices de Capoue. Le grand nombre de chasses réservées et de parcs où l'on élève en quelque sorte le gibier à la brochette lui a fourni de trop belles occasions dans les campagnes du royaume-uni pour satisfaire ses appétits gloutons. Où trouver aujourd'hui, sinon peut-être dans quelques districts sauvages de l'Écosse, cet animal long, maigre, efflanqué, affamé, si commun au dernier siècle, et qui courait comme le vent depuis le lever jusqu'au coucher du soleil? Auprès de lui, le renard moderne est une marmotte : gras, épais et court, il a tous les airs d'un *alderman* de Londres qui vit de quartiers de chevreuil et de soupe à la tortue. Du moins il est brave, et, comme il se trouve ici chez lui, il sait beaucoup mieux se défendre que ceux qui viennent des pays étrangers.

La première chose pour un chasseur est d'arriver à connaître et à estimer son ennemi. On a prêté au renard toute sorte de défauts, sans doute pour se ménager le droit de le détruire en toute sûreté de conscience. Consultez pourtant les veneurs, et ceux qui sont de bonne foi vous diront tous qu'il vaut mieux que sa réputation. Il est bien vrai qu'il ne se fait point scrupule, l'occasion aidant, de tordre le cou à une poule ou à un dindon jusque dans l'intérieur de nos fermes; mais après tout il vole pour vivre, et beaucoup de ceux qui le condamnent sans l'entendre n'agiraient peut-être pas mieux, s'ils se trouvaient placés dans les mêmes circonstances. Une des qualités qui recommandent le renard à l'estime des chasseurs est l'amour qu'il témoigne pour ses petits. Aussi, tout en débarrassant le pays d'un animal nuisible, ont-ils adopté pour règle d'agir loyalement envers lui et de lui faire tous les honneurs de la guerre. Des *sportsmen* indignes de revêtir l'uniforme de chasse, et qui avaient tué par manière de divertissement brutal de jeunes portées ou mutilé des renards adultes, ont été mis à l'index dans toute la Grande-Bretagne par la confrérie des chasseurs. Nul de leurs confrères qui se respectent ne voudrait aujourd'hui pour rien au monde galoper dans leur société. Les généreux *fox-hunters* n'hésitent même point à donner au renard, quand les lois ou les usages de la chasse l'exigent, une chance pour sauver sa vie. N'ont-ils pas déjà sur lui assez d'avantages? Quand les chiens s'élancent à sa poursuite, ils ont le ventre creux; le renard au contraire a mangé toute la nuit et quelquefois si bien mangé qu'il ne retrouve plus ses jambes à la course. Et puis les chasseurs ne sont-ils pas cent contre

un? Je me demande même si être tué par tant de monde, c'est réellement être vaincu. Cela montre assez que le renard, pour tenir tête aux hommes, est obligé d'avoir recours à beaucoup de ruses de guerre. La vie de cet animal n'est d'ailleurs bien connue que par les chasseurs. Tout *huntsman* qui aspire à la perfection de son art doit étudier à fond les mœurs et l'histoire naturelle de maître *fox*. Je n'entends pas ici l'histoire qui s'apprend dans les livres, mais celle qui s'acquiert par la pratique. Le renard est sans doute né rusé, mais ne peut-on pas dire surtout qu'il le devient? Un jeune renardeau donnera volontiers dans les piéges ou les embûches qu'on lui dresse; mais il gagne vite de l'expérience, et s'il échappe une fois au danger, vous ne l'y reprendrez plus aisément. Il y a de vieux renards qui déroutent les chiens durant trois ou quatre années de suite, protégés qu'ils sont par d'épais couverts et par une tactique très savante. On m'a parlé d'un de ces rusés animaux que les chasseurs avaient surnommé entre eux le *renard du diable*, et qui semblait véritablement avoir signé un pacte avec l'esprit malin. Il fallut les efforts persévérans d'une excellente meute pour rompre le charme, et quand les chiens réussirent enfin à s'emparer de lui, il ressemblait à un loup, tant il était de grande taille et avait la mine farouche.

Un des points d'histoire naturelle qui ont le plus occupé les chasseurs et les savans, quoique la cause n'en soit pas encore très connue, est l'odeur du renard qui se prolonge dans la direction du vent. C'est pourtant sur ce problème obscur que s'appuie tout l'art du *fox-hunting*. Cette odeur bien connue des chiens de chasse semble d'ailleurs être relative à l'âge ou à la nature des individus, et augmente ou diminue selon les sensations de l'animal poursuivi, telles que la crainte, la fureur, le désespoir. Le plus extraordinaire, c'est que le renard semble avoir conscience de ce vestige qui trahit les mouvemens de sa course et qui attire derrière lui toute la meute. Dans les momens critiques, il cherche et trouve souvent le moyen de se rendre inodore, c'est-à-dire invisible, car, dans la plupart des cas, les chiens ne *voient* le renard, si je puis m'exprimer ainsi, que par le flair. Il lui suffit pour cela de traverser un ruisseau et de *laver* ainsi, comme disent les chasseurs, cette forte odeur qui doit causer sa perte. Les chiens déroutés sont alors quelque temps avant de retrouver la piste de leur ennemi, et ils le poursuivent durant quelques minutes plutôt par sentiment que sur des indications positives. Il est facile de comprendre par là quelle importance attachent les hommes de l'art à chasser dans le vent; c'est la première condition du succès.

Les explications du *sportsman* m'avaient préparé à saisir l'en-

semble de la chasse au renard. Nous assistâmes le lendemain à cette scène pittoresque, dont les Anglais ne se lassent jamais. Malheureusement le succès ne répondit point à nos espérances. Après une course brillante, on perdit le renard, que les chiens avaient forcé hors de ses quartiers favoris, et il était trop tard pour en chercher un second. Malgré le fâcheux résultat de la journée, mon ami, qui est connaisseur, n'en donna pas moins de grands éloges à la manière dont la chasse avait été conduite. « Il y a parmi nous, me dit-il, les artistes et les hommes d'affaires; les premiers cherchent le *sport*, les seconds ne se soucient que de tuer le renard. Je me rangerai, modestie à part, parmi les artistes, et je dis que des défaites imméritées font souvent plus d'honneur à la meute et à la troupe des chasseurs que certaines victoires dues au hasard. » Mon ami le *sportsman* n'avait pas l'intention de prolonger son séjour parmi les *gais meltoniens*, ainsi qu'on les appelle en Angleterre, et il me proposa de m'emmener dans son comté, où je verrais, ajouta-t-il, la chasse au renard telle qu'elle se pratique au milieu des populations agricoles. J'acceptai de grand cœur son invitation, et nous continuâmes notre voyage. Ce comté, que je ne puis nommer par des raisons de convenance qu'on comprendra tout de suite, est un des plus célèbres pour le *fox-hunting*, et dès notre arrivée nous pûmes assister à un divertissement qui se renouvelle, dans l'endroit où nous étions, trois fois la semaine.

III.

Il n'est guère de scène plus intéressante qu'un rendez-vous de chasse au renard dans les campagnes; les chaudes poignées de main qu'échangent entre eux les *sportsmen*, le piaffement des chevaux, le claquement des fouets, les aboiemens sonores des chiens, qui témoignent leur impatience et semblent parfaitement savoir ce qu'ils viennent faire, tout annonce un jour de fête. Ce rendez-vous (*meeting*) était fixé au centre des couverts (*coverts*) qu'on se proposait de battre dans la matinée. Au moment où nous arrivâmes, mon ami et moi, sur le terrain, nous trouvâmes un groupe de fermiers et de chasseurs assemblés, parmi lesquels se détachait une belle et jeune chasseresse à cheval, revêtue d'un costume un peu extravagant, mais dont les joues, animées par l'air frais du matin et par l'attrait d'un divertissement favori, brillaient des couleurs les plus vives et pourtant les plus délicates. La conversation roulait, selon l'usage, sur le temps de la journée, qui promettait d'être favorable; il n'y avait ni épais brouillard, ni vent impétueux, — ces deux grands ennemis de la chasse au renard. Aussi les *sportsmen* et

les fermiers se saluaient-ils entre eux de cette exclamation toute britannique : *Fine morning!* (une belle matinée). D'autres chasseurs arrivaient de moment en moment; il était curieux de les voir chevaucher tranquillement le long des bruyères découvertes, ou déboucher tout à coup de derrière un taillis avec leurs habits rouges. Enfin parut le *squire;* c'était un homme d'une soixantaine d'années, mais encore très vert, et dont les manières à la fois nobles et affables annonçaient le plaisir qu'il éprouvait lui-même à donner aux autres le divertissement de la chasse. Mon ami le *sportsman* voulut me présenter à lui. « C'est un excentrique, me dit-il; mais il aime les étrangers et il lit la *Revue des Deux Mondes*, il vous accueillera bien. » Il me tendit en effet la main avec cette franchise et cette cordialité anglaises que je préfère à toutes les cérémonies de la politesse. Après avoir échangé les saluts d'usage et avoir lancé çà et là quelques plaisanteries intraduisibles qui ne font rire que les Anglais, le *squire* prit le commandement en chef de son armée. Sur un geste et une parole qu'il adressa au veneur (*huntsman*), les chiens, qu'on ne retenait jusqu'ici que par l'autorité du fouet, furent lâchés dans les *coverts*. Le lieu de la scène ne répondait pourtant guère à l'idée qu'on se fait d'un endroit couvert; c'était une étendue de terrains en friche à peine voilés par une couche d'herbe maigre, dure et pelée, sur laquelle on avait sans doute mené paître des ânes ou des oies; il est vrai que de distance en distance s'élevaient au milieu de ces landes des broussailles très serrées, des bruyères impénétrables, des touffes compactes de chardons, enfin des forêts de genêts épineux qui montaient à une certaine hauteur, mais pas assez pour donner de l'ombrage. C'est dans ces buissons qu'il s'agissait de trouver le renard. Aussi le *huntsman* avait-il donné le signal aux chiens en s'écriant : *Hark-in, hark-in! there dogs!* exclamations qui répondent à notre ancienne formule de chasse : *Harlou! harlou! ici, mes bellots!* On les excitait ainsi à tenir l'oreille ouverte et à chercher.

Le *covert* présentait alors un spectacle extraordinaire. Chaque broussaille et en quelque sorte chaque feuille remuait comme si elle eût été animée par un esprit mystérieux. On peut dire avec les Anglais que toute la sombre bruyère vivait. Cette illusion est produite, on le devine, par le travail des chiens, qui sont devenus à peu près invisibles, mais qui font *sonner* les tiges mortes, remuer les branches et palpiter jusqu'aux brins d'herbe. De temps en temps néanmoins ils se montraient, et leur robe blanche, marquée de taches noires, contrastait avec la couleur des fougères sèches et des roussâtres arbustes. Tous ces chiens étaient admirables de patience et se glissaient dans les passages les plus étroits : il est vrai que le

huntsman les encourageait du geste, de la voix et de l'exemple. Il les appelait tous par leur nom et leur tenait un langage tout nouveau pour moi, mais qui leur semblait parfaitement familier. Un profond silence régnait parmi les chasseurs. Tout à coup un aboiement, sourd comme celui d'un chien qui rêve, partit de l'épaisseur d'une des broussailles; à ce défi (*challenge*), d'autres voix canines répondirent comme autant d'échos, et furent suivies d'accens plus distincts. Ces aboiemens, le dernier surtout, proclamaient que le renard était trouvé. Il s'agissait maintenant de le forcer à sortir de ses retranchemens; ce fut l'affaire de quelques minutes. *Tally-ho! tally-ho! gone away!* (*voi-le-ci allé! s'en va, chiens, s'en va!*) (1), s'écria le premier *whipper-in* sur une sorte de ton musical impossible à noter; le *huntsman* sonne de la trompe, les chiens dispersés se réunissent en un corps d'armée, et tous les chasseurs, piquant des deux, partent à un galop d'enfer. Ici en effet commence la course.

C'étaient des cris, une mêlée, un tourbillon d'hommes, de chevaux et de chiens affrontant l'espace avec la fureur du vertige. La meute surtout se montrait admirable d'élan, de discipline et de courage; il était curieux de voir les chiens traînards regagner leurs rangs jusque sous les pieds des chevaux et souvent au risque d'être écrasés. Bientôt pourtant l'ordre s'établit, un ordre parfait, malgré l'impétuosité de la course. Cette ardeur elle-même ne tarda point à se ralentir un peu d'après les conseils du *squire;* mais ici se présenta un autre genre de difficultés. J'avais espéré que le renard poursuivi nous conduirait à travers une belle plaine ouverte qui se déroulait paisiblement sur la droite; dans sa malice, il se garda bien d'en rien faire, et nous attira tout au contraire sur un terrain inégal, entrecoupé à chaque instant de haies, de fondrières et de broussailles, d'où il comptait bien gagner la lisière d'un bois. Ces obstacles furent franchis d'un bond par les chiens, dont plusieurs roulèrent néanmoins les uns sur les autres au fond d'un fossé pour se relever aussitôt et reprendre leur élan. Leur exemple fut vaillamment suivi par les chevaux et les cavaliers, qui sautèrent comme des écureuils par-dessus toutes les clôtures. Pour quiconque n'est point accoutumé à cet exercice, il y a de quoi se rompre le cou à chaque minute. Heureusement quelques enfans guidés par l'appât du gain ouvraient les barrières de bois qui divisent les propriétés, afin de laisser passer l'arrière-garde des cavaliers maladroits. Je me rangeai tout de suite, je l'avoue, parmi ces derniers, car c'est tout ce

(1) La vieille formule française que nous citons répond au *tally-ho* des Anglais. Dans ces mots : *s'en va, chiens, s'en va,* on sous-entend le renard. C'est lui qui part, et on exhorte les chiens à le suivre.

que je pouvais faire que de me tenir en selle sur un semblable terrain et au milieu d'une course si précipitée. Le cheval que mon ami le *sportsman* m'avait prêté pour la circonstance était, à l'entendre, doux comme un mouton : soit; mais il y avait beaucoup trop en lui de la nature des moutons de Panurge, car, voyant sauter les autres, il voulait toujours sauter lui-même. J'avais, il est vrai, devant les yeux, pour m'encourager, l'exemple d'un gros fermier qui, malgré son poids, semblait ne rien craindre; il bondissait sur la selle d'une manière effrayante à chaque tour de force qu'essayait son cheval; puis, comme les montagnes soulevées par un tremblement de terre, il retombait invariablement sur sa base. Quoique distancé par l'avant-garde des chasseurs, je n'en suivais pas moins la chasse d'assez près pour en saisir les principaux détails. Je voyais les chiens courir sur une hauteur; leurs langues, qui flottaient en quelque sorte au vent comme des chiffons rouges, annonçaient à la fois la fatigue, l'ardeur et la soif du sang. Tout à coup ils s'arrêtèrent; le mouvement de leurs queues trahissait l'inquiétude d'avoir perdu le renard. Le *huntsman*, d'accord avec les *whippers-in*, après avoir consulté le vent, changea un peu la direction de la meute, ce qui ramena la chasse de mon côté. Au moment où les hommes escaladèrent pour revenir sur leurs pas les obstacles qu'ils avaient déjà franchis tout à l'heure, je vis distinctement à distance un des *sportsmen* tomber de cheval en sautant par-dessus un fossé, et, comme je ne le vis point se relever, il était à croire qu'il avait reçu une blessure grave. J'en avertis un de mes voisins qui fit semblant de ne point m'entendre. A la chasse au renard, on ne s'arrête point pour ces misères-là. Comme le terrain sur lequel nous nous trouvions maintenant était une grande plaine unie, je donnai plus de liberté à mon cheval, qui partit ainsi qu'un trait, et alla rejoindre le groupe des autres chevaux, avec lesquels il semblait avoir à cœur de mesurer ses forces. Le paysage vu ainsi, au galop d'un *hunter*, prend un aspect singulier avec les grands arbres dépouillés qui passent devant vous comme des fantômes, les groupes de gypsies qui s'appellent les uns les autres sur les hauteurs en se montrant du doigt la direction du renard, puis de loin en loin un cabaretier qui accourt sur le bord de la route avec un visage rayonnant, comme s'il espérait que le renard sera tué dans le voisinage (ce qui ferait vendre son ale et son eau-de-vie), ou bien qu'un des chasseurs s'enfoncera une côte dans le prochain ravin. — Après tout, autant là qu'ailleurs! Son espérance passe avec la cavalcade, autant en emporte le vent.

« En avant! en avant! entendis-je résonner à mes oreilles; le renard aura du bonheur cette fois s'il échappe, les chiens le tien-

nent. Courage, chiens, courage! » La meute semblait en effet redoubler de vigueur et de résolution; on eût dit qu'elle sentait la perte de son ennemi. Les chasseurs de leur côté pressaient les flancs de leur monture, les fouets claquaient, les chevaux suaient et soufflaient, laissant derrière eux dans l'air frais et vif un nuage de fumée. Ici la plaine s'interrompit brusquement, et je me trouvai en face de débris de murailles derrière lesquelles s'élevait une espèce de clos (*orchard*). Toute la bande des chasseurs avait disparu; j'entendais pourtant un grand bruit de voix et un frôlement de branches, d'où je conclus que les chevaux avaient escaladé en un clin d'œil les parties ruinées du vieux mur. Comme je ne me sentais pas de force à en faire autant, je cherchai un chemin détourné pour me rendre sur le lieu de la scène. Quand j'arrivai, le renard venait d'être tué par les chiens, et le cri de mort (*who-whoop!*) retentissait de tous les côtés. Le *huntsman* avait mis pied à terre; après avoir coupé la queue du renard (*brush*), que l'on conserve comme un ornement, il éleva au-dessus de sa tête le cadavre de l'animal, qu'il tenait à deux mains par les pattes. A la vue de ce trophée, les applaudissemens et les cris de joie éclatèrent parmi les chasseurs; mais ce fut bien autre chose de la part des chiens. Réunis en cercle autour du *huntsman*, ils firent retentir l'air des aboiemens les plus sauvages et les plus intéressés. Après avoir balancé le renard, le veneur le jeta au milieu des chiens, qui le dévorèrent en un instant; c'était à qui voudrait en avoir sa part. L'avidité que témoignent les *fox-hounds* pour la chair d'un animal qui appartient à leur famille (*canis vulpes*) a lieu d'étonner les naturalistes. Peut-être ressemblent-ils à certains cannibales qui, sans faire de l'homme leur nourriture habituelle, trouvent après la bataille un goût délicieux à la chair de leur ennemi, — le goût de la vengeance. Cependant la chasse était terminée; le *squire* congédia les fermiers et une partie des chasseurs avec un geste d'autorité paternelle qui semblait dire : « Tout le monde a fait son devoir. »

Une partie de chasse ressemble à la plupart des nouvelles institutions anglaises, qui commencent par un *meeting* et finissent par un banquet. Le *squire* nous invita, mon ami le *sportsman* et moi, à dîner dans son manoir. Il y a un ancien proverbe anglais qui dit : « Affamé comme un *fox-hound.* » Je ne tardai point à m'apercevoir que les chasseurs de renard ne le cédaient point en appétit aux vaillans chiens compagnons de leurs plaisirs. La belle chasseresse elle-même prouva bien qu'elle ne se nourrissait point de roses, ainsi que semblait pourtant l'indiquer la couleur de ses joues. Ce goût de la chasse est partagé par quelques autres femmes de la Grande-Bretagne; on cite en Écosse une lady qu'à cause de la nature sérieuse de ses études et de son *amitié* pour le renard les Écossais

ont surnommée Minerve dans un salon et Diane parmi les chasseurs. Les convives parlèrent surtout de leurs exploits durant la journée; on signala aussi plusieurs chutes de cheval dont une seulement présentait de la gravité. Ces accidens sont si communs qu'à moins de complications dangereuses ils excitent plutôt le sourire que la pitié. La caricature les a illustrés en Angleterre sous toutes les formes. Les chasseurs, de leur côté, mettent une sorte de point d'honneur à se rompre les os avec la plus parfaite indifférence. L'un d'eux, ayant roulé dans un fossé et voyant son cheval passer pardessus lui avec la selle vide, s'écria : « N'avais-je pas toujours dit que Jemmy (c'était le nom du cheval) ferait un bon sauteur! » Un autre qui, en tombant, s'était cassé la jambe, dit à un confrère qui lui demandait de ses nouvelles sans descendre de cheval : « Ne faites point attention à moi; mais, si vous repassez par ici, donnez-moi des nouvelles du renard, je crains que les chiens n'aient pris une mauvaise route. » Le *fox-hunting* ne doit-il point avoir pour les Anglais des attraits bien extraordinaires, puisque la passion de ce divertissement résiste chez eux aux leçons les plus sévères? On racontait précisément à table l'aventure d'un *sportsman* qui était au lit, — on y serait à moins, — pour s'être brisé une côte et blessé grièvement le bras. « Dans combien de temps, demanda-t-il au médecin avant toute autre question, serai-je à même de rejoindre mes amis et de reprendre ma place dans l'avant-garde de chasse? — Ne songez point à cela maintenant; il vous faut du repos. — Que dirait-on de moi, docteur, si je n'assistais point cette année à la clôture du *fox-hunting*. — Et quand est la clôture? — Dans trois semaines. — Eh bien! j'espère que dans trois semaines vous serez en état, mon cher monsieur, de vous rompre tout à fait le cou, » telle fut la réponse du docteur. Les événemens tragiques ne sont pas rares en effet à la chasse au renard, et je pourrais nommer plus d'un lord d'Angleterre qui a trouvé la mort dans cet amusement.

Où est le mérite, dira-t-on peut-être, d'un stoïque courage dépensé pour un but frivole et stérile? Je ne cacherai même point que tel est un peu mon avis; mais les *fox-hunters* envisagent les faits à un autre point de vue. Suivant eux, ce n'est pas seulement le type des chevaux de guerre que la chasse au renard maintient intact dans la Grande-Bretagne; cet exercice périlleux développe aussi la science de l'équitation, et forme le noyau d'une excellente cavalerie. Ils invoquent à l'appui de leur opinion l'autorité du duc de Wellington. Ce dernier regardait si bien le *fox-hunting* comme la pépinière de la cavalerie anglaise, qu'il préférait toujours des chasseurs de renard pour ses aides-de-camp, et qu'il fit plusieurs fois des sacrifices afin d'encourager ce genre de *sport*. On lui parlait un jour d'une meute qu'on se proposait d'organiser par souscription

et des difficultés matérielles que rencontrait cette entreprise. — Eh bien! répondit-il laconiquement, recueillez ce que vous pourrez, et inscrivez mon nom pour la différence. — Cette différence fut de 600 livres sterling par an! Qui ne se souvient, s'écrient encore les *sportsmen* enthousiastes, de cette furieuse charge de cavalerie, à Balaclava, qui excita la surprise des Français eux-mêmes? Elle était conduite par un brave chasseur de renard. On peut par là se faire une idée, selon eux, de ce que serait un régiment composé de *fox-hunters*, et sans aucun doute il s'en formerait un au jour du danger dans tous les comtés de l'Angleterre, s'il s'agissait de combattre une armée d'envahisseurs. Ce dernier point de vue mérite surtout d'arrêter l'attention depuis l'origine du mouvement des volontaires, qui annonce chez la nation britannique la ferme résolution de s'appuyer en grande partie sur elle-même pour la défense intérieure du pays.

A table, je pus aussi m'apercevoir d'un des attraits de la chasse au renard, que je n'avais pas encore bien saisi jusque-là : cet attrait, c'est ce que les Anglais appellent *convivialité*. Dans les campagnes, grâce aux lignes de démarcation que tracent à chaque instant les usages de la société, les habitans seraient assez disposés à vivre seuls et retirés sur leurs terres. La chasse intervient alors comme le lien des réunions et souvent des amitiés durables. Dans plus d'un cas, elle efface la distance entre le *gentleman* et le *nobleman*. La science de la vénerie constitue une sorte de franc-maçonnerie dont les membres se fréquentent et s'entr'aident volontiers. Tout *sportsman* est un frère pour les autres *sportsmen*. Je pus juger moi-même de l'influence qu'exerce ainsi la chasse sur tout un côté des mœurs anglaises par la liberté, les bons rapports et l'entente cordiale qui régnaient entre les convives. Le *squire* était gai et affable. Sa femme possédait, dit-on, des connaissances étendues; mais, comme beaucoup d'Anglaises, elle mettait à cacher le fruit de ses études le soin qu'apportent les femmes dans d'autres pays à parler de ce qu'elles ne savent pas ou de ce qu'elles savent mal. Ne m'étais-je point trouvé à Olveston près d'une des filles du pasteur qui savait le grec et les mathématiques? Je ne m'en serais jamais douté, si le secret n'eût été trahi par son père. Malgré cette réserve, la femme du *squire* n'en faisait pas moins les honneurs de chez elle avec une bonne grâce qui n'avait rien d'affecté. Les plaisirs de la société entrent certainement pour moitié dans les plaisirs de la chasse. Les anciens *sportsmen* parlent encore avec admiration d'*Oakley house*, résidence du feu duc de Bedford; non-seulement cette troupe de chasseurs, dont le chef avait pris pour devise *nulli secundus*, avait élevé l'art de la vénerie à un degré qui n'a jamais été surpassé, mais la marquise de Tavistock, qui demeurait alors

dans le château, jetait, dit-on, un charme inexprimable sur les réunions qui couronnent une dure journée de *fox-hunting*. Ne m'a-t-on point parlé aussi de M. Campbell, le *laird* de Saddell en Écosse, qui réunit les rares qualités d'un bon cavalier, d'un excellent chasseur, d'un poète et d'un chanteur remarquable?

Les chasseurs anglais sont parfois des excentriques, comme tous les hommes que possède une manie dominante; mais après tout c'est parmi eux que l'on trouve des caractères. Ceux qui étaient réunis avec moi autour de la même table, quoique appartenant à ce que les *Meltoniens* appellent volontiers le *style campagnard*, ne manquaient ni d'esprit ni de gaîté. Leur conversation, qui roulait en grande partie sur la mort du renard, abondait en citations latines, habitude qui s'est conservée, je ne sais trop pourquoi, parmi les chasseurs instruits. Cette mort du renard est une épopée qui a commencé au moyen âge, mais à laquelle chaque jour, comme on pense bien, ajoute des épisodes nouveaux. L'animal aux abois a recours aux ruses les plus imprévues, et se réfugie souvent dans les endroits auxquels on s'attendait le moins pour échapper à la dent des chiens. Un renard avait dernièrement cherché un asile dans la cave d'un *public house* qui se trouvait sur la route : il fut tué aux flambeaux par la meute acharnée; un autre vint demander grâce en se glissant sous les larges jupes de lady Mary Stanhope, qui se promenait alors dans son parc. Les annales du *turf* célèbrent surtout l'esprit, la ruse et le courage du renard écossais. Les chiens avaient poursuivi un de ces animaux qui, serré de près par la meute, trouva moyen de grimper sur le toit d'une maison. De cette position élevée, il regarda tout autour de lui comme pour reconnaître l'approche de l'ennemi. Un vieux *fox-hound* le força dans sa retraite, escaladant les murs de la chaumière. Il allait saisir le renard, quand celui-ci prit le parti extrême de s'élancer dans le trou de la cheminée. Les chiens, qui avaient fini par suivre leur chef, regardèrent l'un après l'autre l'embouchure fumeuse du volcan, mais n'osèrent point s'y précipiter. Cependant le renard tomba comme une boule de suie sur les genoux d'une vieille femme qui se chauffait devant l'âtre, entourée de ses nombreux enfans. Qu'on se figure la surprise et l'effroi de cette pauvre famille écossaise à la vue d'un tel envahisseur! Quand les chasseurs entrèrent dans la maison, ils trouvèrent le renard en possession de la cuisine, car la mère et les enfans s'étaient retirés dans un coin où ils se tenaient blottis et immobiles de peur. Dans le Dumfriesshire, on avait forcé parmi des rochers à peu près inaccessibles un autre renard qui prit enfin la fuite, poursuivi par les chiens. Il courut d'abord avec une grande vitesse; mais peu à peu ses forces parurent épuisées, et la meute gagnait visiblement sur lui. L'un des chasseurs, qui galopait en

tête de la cavalcade, vit la bête s'arrêter, déposer quelque chose à terre, regarder autour d'elle avec inquiétude, puis reprendre sa course. Cette dernière circonstance piqua sa curiosité : il lança son cheval vers le buisson où il avait vu le renard faire halte, et trouva un renardeau que la mère (car c'était une femelle) avait porté depuis deux milles entre ses dents. Pour récompenser ce trait d'affection maternelle, le maître des *fox-hounds* fit aussitôt interrompre la chasse.

Le *fox-hunting* se rattache, on l'a vu, au caractère de l'aristocratie britannique. On est libre de trouver qu'elle pourrait faire un meilleur emploi de son temps; mais il ne faut point oublier que la société anglaise s'appuie tout entière sur le principe de la division des services. Toutes les fois que dans les anciens temps l'honneur du drapeau national a été menacé, toutes les fois qu'il a fallu vaincre sur un champ de bataille, n'est-ce point vers la noblesse que le pays a tourné les yeux pour trouver des chefs et pour diriger les armées? Cet état de choses a subi quelques modifications depuis ces dernières années, où les couches supérieures de la classe moyenne ont infusé un sang nouveau dans le corps des officiers anglais. L'aristocratie britannique n'en reste pas moins la caste guerrière par excellence. A elle le devoir de défendre la vieille Albion par l'épée, comme à ce que nous appelons chez nous la bourgeoisie le soin d'étendre l'influence et d'accroître les richesses du pays par le commerce. Or la Grande-Bretagne, malgré ses vastes possessions, n'est point toujours en guerre; il a donc fallu trouver un simulacre de campagne qui, même en temps de paix, empêchât l'ardeur et les forces martiales de l'aristocratie de se rouiller dans l'oisiveté. Ce simulacre est la chasse, surtout la chasse au renard. Un tel exercice répond à la fois au rôle de la noblesse et aux idées des populations rustiques, lesquelles n'aiment rien tant qu'un *squire* en état de soutenir le mâle caractère de leur pays. C'est la qualité qu'ils admirent avant tout, et c'est souvent la seule qu'ils comprennent. Faut-il donc s'étonner si le *fox-hunting*, anathématisé par les puritains et les non-conformistes comme un exercice du diable, est au contraire encouragé par la haute église (*high church*), et se maintient en dépit de tout dans les campagnes du royaume-uni? L'action est nécessaire à la race anglo-saxonne, et un divertissement qui accroît chez elle les qualités viriles, telles que l'esprit d'aventures et le mépris du danger, défie toutes les prédications, surtout quand il s'appuie sur les mœurs populaires, sur les nobles traditions de famille, et jusqu'à un certain point sur l'organisation politique de la société.

ALPHONSE ESQUIROS.

SIX MILLE LIEUES

A TOUTE VAPEUR

IV.

Mackinaw, 27 août.

Nous avons débarqué hier à neuf heures du soir dans l'île Mackinaw, où le capitaine du *North-Star* avait promis de nous déposer (1), et où je n'ai absolument rien vu que les lanternes de *Mission-House*, un ancien couvent de missionnaires aujourd'hui auberge et devenu notre gîte pour la nuit. — Nous avons attendu longtemps qu'on nous procurât des chambres, car on a beaucoup de monde. On nous avait dit que nous trouverions encore des Indiens établis dans l'île, et par un singulier contraste j'entendais dans l'intérieur de notre auberge des *frou-frous* de robe de soie, des pas légers, des rires de jeunes filles. On jouait des charades. C'est un hôtel de bains, et c'est la saison des eaux. Enfin, le long d'un corridor étroit, chacun de nous est pourvu d'une cellule meublée d'une table, d'une chaise et d'un lit, c'est-à-dire d'une planche garnie d'un peu de paille recouverte de deux draps. J'aime les lits durs, mais pas tant que ça.

Mackinaw (abréviation de Michillimackinac, qui veut dire en indien *la grande tortue*) est une fort petite île de trois milles de diamètre, située entre les lacs Supérieur, Huron et Michigan, en face de l'île Bois-Blanc. Sa position la fit rechercher autrefois par les Anglais, qui y construisirent un fort, le petit Gibraltar des lacs. Des

(1) Voyez la *Revue* du 15 février dernier.

missionnaires français s'y étaient établis dès le milieu du XVIIe siècle. La petite ville, composée d'une seule rue, datant de deux cents ans, est donc une vieille cité pour l'Amérique. On y compte huit cents habitans. La garnison anglaise y fut massacrée au siècle dernier par les Sioux. Aujourd'hui il n'y a plus réellement que quelques métis installés dans des huttes le long du rivage, et Mackinaw a néanmoins une certaine importance par son emplacement géographique, qui en fait un point de relâche pour les bateaux à vapeur et un entrepôt de commerce avec les Indiens. A cent pas du rivage, au pied d'une falaise de roche siliceuse, l'hôtel de la Mission est aujourd'hui le rendez-vous de la *fashion* américaine. On y vient plutôt pour respirer l'air pur que pour prendre des bains dans le lac, dont les eaux sont froides. « L'effet du climat est merveilleux, dit un journal indigène, l'appétit grandit vite, les formes déjetées deviennent droites, les membres rhumatisés, *ainsi que les bras*, deviennent plus forts, le sommeil vient sur les yeux fatigués, les rides quittent votre face sillonnée, vos yeux s'épanouissent dans une nouvelle clarté, et si vous êtes un homme pieux, vous récitez vos prières avec une voix plus forte et avec une plus grande onction. Ce favorable changement se déclare dès le commencement de la saison, c'est-à-dire dès le 1er avril, et continue, sans défaillance ni rechute, jusqu'au 1er octobre. »

Tu reconnais dans cette manière de réclame la grosse caisse de tous les établissemens du même genre. En France, on n'est pas beaucoup plus sobre en fait de promesses, surtout dans le midi; seulement ici on est *blagueur* du nord au sud, de l'est à l'ouest. Comme aucun de nous n'est ni rhumatisé, ni bossu, ni privé d'appétit, nous risquerions fort de crever de santé, si nous restions longtemps à Mackinaw; mais nous devons partir ce soir par le premier bateau qui passera. On dit qu'il en passe cinq par jour, on dit aussi qu'il n'en paraît quelquefois pas un seul de la semaine : nous voilà renseignés à l'américaine!

Dès le matin, je vais, comme Robinson Crusoé, à la découverte de notre île. Elle est habitée, car voici des naturels qui, assis par terre, rêvent en regardant l'horizon. Leurs traits sont un peu moins accentués que ceux des Chippeways de Bayfield. L'île est couverte de taillis de charmes, de minces érables, de genévriers et de conifères rachitiques, dont le branchage tombe éploré sur un gazon de chiendent et de marguerites. A la pointe de l'île, au milieu de la verdure, un rocher forme une grande arcade naturelle qui a beaucoup de physionomie. Durant ma promenade, au milieu des noisetiers et des groseilliers sauvages, dont les fruits n'ont pas de goût, je rencontre des serpens noir et jaune qui fuient avec tant de rapi-

dité que je ne peux les atteindre. Pour une île si petite, il y a trop de reptiles. En revanche, il y a peu de papillons. Je ne trouve qu'une coliade *Philodice*, et une vanesse qui a beaucoup de rapport avec notre *petite tortue;* en fait de coléoptères, un nécrode *Surinamensis* à trois points oranges sur le bout de ses élytres noires, et les cicindèles *Sexguttata* et *Tristis*. Aucun chant d'oiseau ni de cigale; mais des grenouilles noires, d'une espèce qui ne dépasse pas la grosseur d'une fève, poussent un petit coassement plaintif. Il fait un tel vent toute la journée qu'on est tenté de crier : Fermez donc la porte du Michigan! Le fait est que Mackinaw est dans un terrible courant d'air, et que rien n'y peut pousser. Ceci me rappelle la douce brise de mer des Provençaux qui vous jette par terre à chaque pas.

Je ramasse pour toi des échantillons d'agathe zonaire et d'agathe porcelanite, les seuls produits intéressans du pays. Pas le moindre bateau de la journée! Nous attendons jusqu'à neuf heures du soir. Enfin une lumière se montre sur le lac Huron. C'est un *steamboat*. La lumière se rapproche. — Non, — si, — hélas! non. C'est le phare de l'île Bois-Blanc. Je m'étends tout habillé sur mon lit de camp, m'attendant à partir d'un instant à l'autre.

28 août. — Nous sommes encore à Mackinaw. La journée se passe à consulter l'horizon et à espérer un bateau : on ne voit que le lac *qui verdoie* et la terre *qui poudroie*, car on est aveuglé de poussière soulevée par le vent, et il s'en faut que *les yeux s'épanouissent à une nouvelle clarté*, comme dit la réclame; mais voici la pluie! Il ne manquait plus que cela pour compléter ce séjour enchanteur, dont la seule distraction est de manger trois fois par jour. Il y a bien une salle de billard toute seule au bout d'un pré; mais le tapis crevé est couvert de champignons, les queues oubliées par terre ont pris racine et poussent des rejets; quant aux billes, elles sont au fond du lac.

Ce soir, la pluie cesse. Devant l'hôtel, les demoiselles font de la haute école sur la pelouse. Comme il n'y a qu'un vieux cheval pour elles toutes, chacune fait un tour de galop en ayant bien soin de passer devant nous, et j'ai grand soin, moi aussi, de les admirer toutes, mais surtout une jeune vignette anglaise aux bras nus, à la taille élancée, aux longs cils bruns, aux yeux très fendus, aux longues boucles de cheveux noirs qui tombent sur des épaules nues d'une blancheur diaphane. Mais à quoi bon tant admirer? N'allons-nous pas partir, et sans regrets?

A une heure du matin, voici enfin la cloche d'un bateau à vapeur. On se lève, on boucle son sac, on descend. Déception!... Ce *steamboat* ne va pas à Milwaukee, il en revient.

Milwaukee, 30 août.

Nous sommes enfin partis hier à midi sur un petit *steamboat* dont la malpropreté et la mauvaise odeur sont d'autant plus sensibles qu'il s'appelle la *Fleur-de-Mai*. Les punaises dévorent les passagers; les voyageurs crachent partout, même sur les enfans morveux et indiscrets qui grimpent sur tout le monde, tandis que les serviteurs nègres parfument d'ail l'atmosphère. C'est un petit foyer d'infection, où l'on n'a pas le dédommagement de regarder dehors, vu qu'il pleut et qu'après les îles Beavert, semées comme de larges taches vertes au milieu des eaux, on ne voit plus de côtes.

Je te parlais de la négligence des Américains en voyage; en voici un qui abuse de la permission : il est monté à bord sans malle ni valise, — ainsi font-ils du reste pour la plupart, car en ce pays-ci on n'aime pas à s'embarrasser de paquets, on achète son linge en route à mesure qu'un besoin trop impérieux s'en fait sentir, et on jette à la borne celui qu'on a quitté, toujours beaucoup trop tard. — Ce *gentleman* porte une redingote crevée aux coudes, aux épaules, fendue dans le dos, sans boutons, frangée, grasse; ce n'est qu'un trou. Cet homme n'est pas un mendiant (on n'en voit pas aux États-Unis), et il fait la conversation avec des voyageurs assez propres. Il veut se laver les mains, — il en avait certes besoin, — et cherche à retrousser les manches de son fantastique vêtement en toile d'araignée; mais la manche tout entière se détache de l'épaule, le voilà bras nus; un instant après, il veut tirer son mouchoir, — quel mouchoir! — les pans de la redingote tombent sur le plancher. Le voilà en gilet; mais il se baisse, le dos se fend. Ce n'est pas lui qui quitte sa redingote, c'est sa redingote qui le quitte. Sans faire la moindre réflexion sur cet événement grotesque, il ramasse gravement ce paquet de loques et le jette dans le lac. Il achètera un autre paletot au premier relais.

On arrive ce soir à Milwaukee, après quarante-six heures de séjour sur l'infecte *Fleur-de-Mai*. On s'empresse de la quitter, et, sans guide, dans l'obscurité, nous voici à la recherche d'un hôtel, du seul hôtel de cette ville. Nous y entrons sans bagages, à pied, ce qui ne donne pas une haute opinion de nos ressources au maître de l'établissement. Il nous reçoit du haut de son comptoir et nous intime d'un air très rogue l'ordre d'attendre sous le péristyle, après quoi il nous accorde des taudis pour gîtes; mais le capitaine du bateau à vapeur arrive et trahit l'incognito. C'est le coup de baguette de l'enchanteur : maîtres et valets, tout à l'heure si altiers, deviennent tout à coup tellement empressés que, si nous l'exigions, ils mettraient, pour nous donner les plus belles chambres, tous les

autres voyageurs à la porte. C'est donc ici comme chez nous? Le modeste piéton a tort sur tous les chemins du monde.

La Prairie du Chien, 31 août.

De Milwaukee à Madison en chemin de fer. Le pays est comme l'immense lisière de l'immense forêt américaine que nous n'avons pas cessé de traverser depuis New-York, c'est-à-dire pendant huit cent cinquante lieues. Les arbres commencent par se disséminer sur les coteaux, puis ils disparaissent entièrement pour ne laisser voir que de grosses collines bien tapissées d'herbages. Ces buttes arrondies, d'un vert épinard un peu trop cru, ressemblent à d'énormes taupinières. Nous retrouvons cependant la végétation arborescente sur les rives du Visconsin, débordé sous bois et noyant les fougères et les sauges rouges, qui brillent au soleil comme des pointes de feu au milieu de la verdure.

Le chemin de fer s'arrête brusquement devant le Mississipi. — Nous sommes à la Prairie du Chien, vaste espace terminé à droite par des plateaux formés de terres largement stratifiées, à gauche par des collines boisées. En face s'étend la plate et large vallée où coule le Mississipi. Une église catholique, une école surmontée d'une colossale plume en fer-blanc qui sert de girouette, l'hôtellerie où nous logeons régulière et carrée, quelques maisons de bois et chalets disséminés sur cette vaste pelouse, me rappellent un de ces villages en bois peint à l'usage des enfans que l'on aurait éparpillé sur un grand tapis de billard. Ce village est l'extrême limite de la civilisation dans l'ouest, jusqu'à ce que le chemin de fer ait franchi le Mississipi.

1er septembre. — Toute la nuit n'a été qu'un coup de tonnerre et un éclair ininterrompus. Le chemin de fer ne marche pas le dimanche, et le bateau qui doit nous descendre jusqu'à Saint-Louis n'arrivera que ce soir. Puisque, grâce à Dieu, on passe ici toute la journée, je vais en profiter pour chercher dans la prairie les bisons et les *démons à peau rouge* campés de l'autre côté du fleuve. Il pleut; mais pleuvrait-il des flèches empoisonnées, je ne me priverai pas d'une des rares promenades solitaires dont cette course au clocher me laisse le loisir. Je pars. La pluie redouble, et je me réfugie sous un gros bateau en réparation perché sur des pieux dans la vase. Le théâtre représente le Mississipi par un bien vilain temps. Le paysage n'en est pas moins grandiose, vu de ma stalle un peu mouillée. Le *père des fleuves* coule en trois grands bras au milieu d'îlots de plantes et d'arbres qui trempent leurs chevelures dans le courant. Une longue plage est couverte de racines, de souches, de

grands troncs d'arbres à demi ensevelis dans le sable. La pluie cesse, bien sûr pour me faire plaisir. Des oiseaux viennent sauter sur le rivage pour me montrer comme ils sont bien habillés. Les uns sont vêtus de rouge comme des cardinaux, les autres gris de perle, ou bleus à ventre blanc avec de gros becs roses.

Je me promène en remontant le Mississipi à pas de naturaliste, c'est-à-dire lentement, regardant tout, pierres, brins d'herbe, arbres, grattant les écorces, fouillant le sable, cueillant une fleur, ramassant une graine, attrapant un insecte, courant un papillon. Je ne trouve pas la moindre piste d'Indien *Renard*, et je n'aperçois pas un seul échantillon de *buffalo*, pas une hutte de castor non plus. Sur la rive opposée, un troupeau de chevaux passe au galop. Sont-ils sauvages? Je ne sais, mais ils sont farouches à coup sûr, car ils fuient plus vite en me voyant.

Le soleil se montre, tout s'éveille et se ranime; les cigales chantent, les papillons volent sur les fleurs : des pétunias, des renouées, des cytises, des verges d'or, des framboisiers en fruit, et bien d'autres plantes que je ne connais pas. J'attrape des *Nathalis iole*, jolis papillons jaune, aurore et noir, que je prenais, à leur vol saccadé, pour de petites phalènes. Leur patrie est le Mexique, au dire des lépidoptéristes; ils vivent cependant ici par milliers. Les térias *Nicippe*, les piérides *Protodice*, les coliades *Philodice* et *Cæsonia*, n'y sont pas moins communes que les papillons de chou en France.

J'étais absorbé dans mes captures, enfoncé dans les herbes et les fleurs jusqu'aux yeux, quand j'entends un bruit singulier, prolongé, qui semble sortir d'un soufflet de forge. Sur les bords du Mississipi, on peut bien s'attendre à rencontrer quelque alligator vautré dans la vase ou quelque chat-pard caché dans le feuillage, voire un bison qui n'aurait pas un bon caractère. Le bruit avait cessé. On aime toujours à se rendre compte de ce qu'on ne comprend pas. Je reste immobile, retenant mon souffle, la canne en arrêt... Un serpent glisse lentement dans mes jambes; un bon coup de bâton termine sa promenade et son existence. Je n'aime pas ces camarades-là, surtout s'ils ont des sonnettes à la queue; mais celui-ci n'en avait pas. Il était long comme ma canne et magnifiquement vêtu de vert avec des yeux de feu. Je ne sais s'il était inoffensif ou non, il n'y a jamais à se fier à ces reptiles, surtout dans le Nouveau-Monde. Je n'avais rien pour l'emporter. D'ailleurs ma répugnance pour ces bêtes-là est invincible. Ce qui me surprenait, c'est qu'un souffle si formidable fût sorti d'un gosier si petit. Le même bruit pourtant se fait encore entendre, sans que je puisse reconnaître s'il part de loin ou de près. Je sors des marécages, et je regarde tout autour de moi : rien que le troupeau de chevaux qui court

sur la prairie à perte de vue, et le fleuve qui se déroule entre ses grèves.

Encore un mugissement plus fort et plus prolongé. Cela vient du côté de l'eau. A force de regarder, j'aperçois sur l'autre rive une forme grise qui remue et agite les roseaux. Je traverse à pied le bras du Mississipi, dont les eaux sont basses en ce moment, ce qui ne m'empêche pas de prendre un bon bain de jambes, et je marche sur l'animal qui est tapi là-bas. C'était plus loin que je ne croyais. Je te vois d'ici me dire que c'était imprudent, n'ayant pour toute arme qu'un filet à papillons, d'aller regarder de si près un ours jetant son cri de guerre ou un Indien mal léché. C'est vrai, mais je n'y pensais pas, et j'allais toujours, quand, à trois pas de moi, je vois quatre pieds s'élever et s'agiter singulièrement au-dessus du marais. J'entends un râle d'agonie, et tout rentre dans le silence... C'était un de ces beaux chevaux gris de fer qui tout à l'heure filait ventre à terre, et qu'un coup de sang vient de foudroyer. Tu vois que j'ai fait tout mon possible pour avoir une belle aventure à te raconter. J'aurais bien scalpé la queue de ce cheval pour la montrer à mes compagnons de voyage; mais ils n'auraient jamais voulu croire que ce fût la chevelure d'un Sioux.

Me voici enfin dans la prairie, et malgré la proximité du village, que je vois encore à l'horizon, je peux me dire que mon pied est peut-être le premier pied humain qui se pose en certains endroits. Cette nappe de verdure donne une telle idée de l'infini, qu'en supposant même les Indiens nomades plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été, il est permis de se persuader que la plus grande étendue de ce désert n'a jamais été foulée. Je fais une remarque, c'est que les moindres traces de mon passage sur cette végétation vierge restent longtemps visibles, et que la plus mince tige brisée par moi, une touffe de graminée dérangée dans son port, une feuille de plantain retournée, sont des accidens très appréciables et même frappans dans l'absolue solitude. Je m'explique alors ce prétendu sixième sens qui guide les Indiens sur la piste du gibier ou de l'ennemi. Les animaux soumis à l'instinct ont des allures pour ainsi dire réglées, que le sauvage doit connaître et peut étudier tous les jours de sa vie. L'homme, toujours livré à l'imprévu de la fantaisie, dérange seul cette logique de la nature; sa trace ne ressemble donc à aucune autre, et aucun observateur ne peut s'y tromper.

Tout en marchant sur cette verdure sans limites, qui, par je ne sais quel charme, porte à la rêverie, je me demande si je suis réellement à deux mille cinq ou six cents lieues de toi. J'y suis venu si vite que par momens je me questionne pour savoir si je ne suis pas dans mon lit à Nohant, en train de rêver que je parcours les ri-

vages du Meschacébé; mais voilà qu'un vent chaud chasse les gros nuages ronds comme des boules, qui fuient derrière les plateaux du nord. Le côté sud se remplit d'une vaste nuée couleur de plomb. Des bataillons de sauterelles, des papillons (satyres et hespéries) s'envolent et cherchent un abri contre le nouvel orage qui se prépare.

Le sol de la prairie est une terre de bruyère mélangée de sable fin, couverte d'un gazon court et serré, où poussent des soucis, des solidagos, armoises, centaurées, séneçons, asclépias, asters, camomilles, œnothères à grandes fleurs, plantains, coquerets visqueux, des fougères, des alpistes et des graminées de toute espèce, dont quelques-unes sont garnies de graines barbelées qui s'attachent aux vêtemens et même à la chair. Tu vois, par l'énumération d'une très faible partie des plantes qui tapissent ce sol vierge, que c'est bien une véritable prairie. Le détritus végétal amassé depuis que les eaux ne couvrent plus ces vastes bassins, — anciens lacs immenses,— a par endroits jusqu'à deux et trois mètres d'épaisseur. Cette terre est si bonne, du moins ici, qu'il n'y pousse ni genêts, ni bruyères, ni ajoncs, ni ronces, ni prunelliers épineux comme dans nos landes et nos brandes.

J'ai fait une bonne récolte de coléoptères, dont voici les espèces les plus importantes : *Phaneus carnifex*, tout en cuivre vert et rouge, carabe *caliginosus*, *Hyboma gibbosa*, *Pasymachus marginatus*, espèce de scarite à fortes mâchoires, à élytres noires bordées de bleu métallique; des mylabres *Atrata* et *Marginata*, qui vivent en société sur le *stachys aspera;* des collydies *Cyanellum* et *Varium*, et tant d'autres petites espèces dont je ne sais pas encore les noms.

Chassé par l'orage, je reviens à l'hôtel, qui ressemble de loin à une manufacture. On ne part pas ce soir : le *steamboat* est resté engravé dans le père des fleuves, un peu à sec pour le moment. Je vois, appendues aux murailles, dans le vestibule de l'hôtel, de grandes pancartes représentant des séries de carrés réguliers, traversées par des allées droites. Ce sont les plans de cités futures où, pour allécher les colons, rues, places, promenades, monumens, tout est aligné et tracé comme si la ville était déjà construite. — Voulez-vous demeurer dans le Nebraska? Voici la ville de *Sioux-City*, sur le Missouri; elle promet d'être florissante. — Préférez-vous habiter l'Iowa? Regardez-moi cette opulente cité de *Council-Bluffs*, qui aura bientôt un chemin de fer... Si tu cherches ces villes sur la carte, tu n'y trouveras absolument que des déserts à deux cents lieues d'ici dans l'ouest; mais dans vingt ans peut-être il y aura en effet tout ce qu'on promet. L'émigration, qui est considérable, se porte tellement vers les prairies, qu'on peut augurer

que dans moins d'une centaine d'années on ira en partie de plaisir visiter les Montagnes-Rocheuses, converties en jardins anglais, tandis qu'un nouveau Barnum montrera le dernier Indien à prix d'or. Sur cette hypothèse, je vais me coucher. Il est six heures et demie du matin à Nohant, mais ici il n'est encore que minuit.

Chicago, 3 septembre.

Soixante lieues d'herbe drue en pays plat, interrompu seulement à de grandes distances par une ondulation de terrain ou un bouquet d'arbres. Cette partie, depuis Madison, porte le nom de *North-Prairie;* mais à mesure que l'on approche de Chicago, la poésie disparaît devant l'agriculture, qui a remplacé les plantes folles par des pommes de terre et du blé, les bisons farouches par des vaches paisibles, les villages indiens par des fermes entourées de clôtures, de vergers et de hautes meules de paille. Des troupeaux de moutons paissent, enfouis dans les trèfles roses jusqu'au ventre; des bandes d'oies et de canards barbotent dans les fossés d'irrigation qui sillonnent la prairie dans tous les sens; de grosses Allemandes au nez en l'air, aux appas rebondis, donnent la pâtée à des régimens de porcs aux soies brunes; des laboureurs vigoureux poussent leurs charrues dans un sol léger, où le soc poursuit son sillon large et droit, sans risquer de s'ébrécher contre les pierres, profondément enfouies dans cette terre généreuse; des garçons meuniers, enfarinés comme des Pierrots, haut-perchés sur leurs chevaux blancs, suivent les chemins boueux qui se déroulent comme des serpens noirs sur l'immense tapis vert. Enfin ce qui était un désert il y a dix ans est aujourd'hui la Beauce des États-Unis.

Chicago est un frappant exemple de la volonté et de la puissance de la civilisation dans l'ouest; c'est une ville aux rues larges, aux maisons de pierre, de brique et de bois, qui s'est élevée comme par enchantement sur l'emplacement d'une vaste forêt dont les fûts rasés se voient encore dans les faubourgs. En 1838, il n'y avait là qu'un petit fort en terre et en madriers, habité par une vingtaine de soldats, pour protéger la frontière contre les Indiens. A présent c'est une riche et puissante cité qui compte plus de cent vingt mille âmes, c'est la capitale de l'ouest, et après New-York la ville la plus importante que nous ayons rencontrée.

Voilà vraiment le beau, le grand côté de l'Américain! C'est, en vingt ans, de savoir changer la face de toute une contrée. On est surpris, je te l'assure, quand on vient de franchir les immenses régions encore désertes que nous laissons derrière nous, de tomber au milieu de ces rues populeuses, flanquées de maisons collées en bloc, qui poussent à vue d'œil. Les convois de marchandises em-

portés par la vapeur qui traversent la ville sur quatre voies, les ponts de fer qui tournent sur eux-mêmes pour laisser passer des maisons flottantes, les processions d'omnibus et de chariots qui interceptent seuls l'élan d'une foule grouillante et vivace, c'est un contraste que l'Amérique seule peut offrir.

Je t'ai dit que les maisons poussaient, c'est à la lettre. Je ne voulais pas le croire. L'hôtel *Trémont*, où nous logeons, a été exhaussé il y a six mois, non pas d'un étage supérieur, il n'y aurait là rien de bien étonnant, mais par le bas. Le terrain de Chicago est au niveau du lac, par conséquent très souvent inondé, et, comme il est très meuble, il tend à s'affaisser sous le poids des bâtisses. On creuse des tranchées, on passe des madriers, on assujettit le tout par des boulons de taille proportionnée, et quand tous les madriers formant un parquet sont placés, non-seulement sous la maison, mais encore sous les maisons voisines, — tout un pâté de constructions, — on commence un travail de treuils, de cabestans, de crics où tout marche à la fois; on place des étais à mesure que la maison ou le quartier s'élève, on bâtit des murs de soutien, et en quinze jours le rez-de-chaussée est devenu un premier, sans que les locataires aient eu besoin de déménager. J'ai vu une maison de brique à angles et assises en pierre de taille à cinq étages qui était en train de subir cette opération; elle glissait entre ses deux voisines, dont l'une avait *poussé* l'année précédente. Ce qui est incroyable, c'est qu'il n'arrive pas d'accidens, parfois une lézarde, mais c'est là tout.

Je t'ai parlé aussi des ponts qui tournent. Hier soir, en nous promenant avec le prince, nous nous arrêtons au milieu d'un pont. Arrive un *steamboat* couvert d'ouvriers allemands qui revenaient du travail en chantant un choral protestant. Les tuyaux de cheminée et le haut balancier extérieur ne passeront jamais sous l'une des deux arches. Un coup de sifflet part du bateau, et nous voilà pivotant au milieu de la rivière. Je n'étais pas prévenu; je t'avoue que je n'ai d'abord rien compris aux maisons qui paraissaient fuir d'un côté, tandis que, de l'autre rive, elles s'avançaient sur nous. — Le *steamboat* passé, le pont reprend sa place en travers sur la rivière, sans secousse et sans bruit.

La ville est si nouvelle que la plupart des rues ne sont pas encore pavées. Certaines de ces rues sont de vraies rivières de fange noire où les chariots s'embourbent. Les piétons suivent les trottoirs, larges comme des chemins de halage, en planches ou en briques, et qui sont élevés de près d'un mètre.

Visite dans une fabrique de moissonneuses et de batteuses. Ces machines, destinées à remplacer les bras insuffisans sur ces vastes

espaces, sont établies à bon compte au moyen de la vapeur, et vendues très bon marché en comparaison du prix élevé de toutes choses aux États-Unis. On m'a dit qu'une seule fabrique n'en écoulait pas moins de sept mille par année. Nos paysans, si arriérés, ne voudraient pas croire à une telle consommation, eux qui réfléchissent trois ans avant de se décider à ne pas défricher un pacage pour le convertir en blé ou en prairie, eux qui ne veulent pas de chemin de fer parce que *ça coupe les héritages* et fait renchérir les denrées. Je leur conseille de pourrir sur leur sol berrichon et de ne jamais venir ici. J'en voudrais cependant voir un dans ces greniers à blé de six étages, d'où les torrens de froment coulent en cascade sur des bateaux qui, sans relâche, viennent le recevoir et vont le porter à tous les bouts du monde. Bravo, la grande Amérique! c'est vraiment ici qu'elle se dresse de toute sa taille et s'étale dans toute sa splendeur agricole, la future nourrice de l'univers!

Le cri *au feu!* se fait entendre, le tocsin sonne, les pompes à vapeur roulent en laissant un gros flocon de fumée noire sur la foule empressée qui les suit vers le lieu du sinistre. Chacun abandonne son travail ou son comptoir pour porter aide et secours, car les incendies ne plaisantent pas dans certains quartiers bâtis encore en bois. Ici, comme à New-York, pompes et pompiers veillent nuit et jour, et partent au moindre cri d'alarme. En Amérique, ce service est à coup sûr mieux organisé que partout ailleurs : les machines, vrais modèles du genre, fonctionnent toutes au moyen de la vapeur, et sont traînées par un double et triple attelage de chevaux magnifiques. Des chariots, également bien attelés, portent les hommes, les tuyaux et tout le matériel : tout cela, reluisant, *astiqué*, orné de cuivres et de lanternes, est d'un grand effet et d'un emploi sérieux. Les corporations de pompiers, toutes civiles, sont tenues en grand honneur pour les nombreux services qu'elles ont rendus et rendent tous les jours.

On me dit que Chicago ressemble, comme mouvement et comme physionomie, aux villes nouvelles de la Californie. Le fait est que la population est un mélange de marchands, de colons, d'ouvriers, de mineurs, tous gens brûlés par le soleil ou le feu des forges, aux mains dures et noircies par la charrue ou la houille. Pas de flâneurs ici, pas de *gandins* étiques; c'est la volonté, l'exubérance et la soif d'une jeune société qui fusionne Allemands, Irlandais et Américains dans le même moule, pour en faire un jour le nouveau peuple de l'ouest. Le *Yankee* et le Virginien dédaignent un peu ces braves gens; ils les traitent de grossiers et de brutaux. Je ne les trouve pas plus mal appris qu'ailleurs, mais je comprends bien que les tripoteurs d'argent soient jaloux de cette prospérité du beau et vrai travail.

Saint-Louis, 4 septembre.

Aujourd'hui cent vingt lieues de prairie en douze heures, sans rencontrer un arbre, un buisson, un caillou, — de l'herbe, toujours de l'herbe : quel pâturage! mais aussi quels troupeaux paissent dans ces prés sans limites! Les bisons s'y promènent, dit-on, par bandes de cinquante mille; nous n'avons pas eu la chance d'en rencontrer. Quelques cabanes se dressent très loin les unes des autres le long de la voie ferrée. Ce sont des stations ou des fermes toutes nouvelles.

La compagnie du *railway* de l'Illinois a acheté une zone de 700,000 acres de terrain, sur une largeur de 20 acres, de chaque côté de la voie, et elle revend ces terrains en détail, à des prix qui varient de 6 à 25 dollars l'acre, suivant la valeur du sol. M. Osborn, un des directeurs-propriétaires de la ligne que nous parcourons, demande au prince de vouloir bien baptiser une ville qui n'a encore qu'un gros pieu fiché en terre pour tout monument et les sauterelles pour habitans. *Clotilde* sera le nom de la cité future.

Au milieu de ces déserts, on nous montre l'échantillon d'un nouveau produit dans cette partie de l'Illinois. C'est un essai tout récent qui peut avoir de grandes conséquences dans la crise actuelle, un cotonnier fraîchement arraché du sol et mis en pot. A cet échantillon est jointe, comme spécimen, une grosse botte de tiges en fleur et en graine. C'est le cotonnier purpurin (*gossypium purpurascens*), sous-arbrisseau de la famille des malvacées, à tige unique herbacée, à feuilles trifoliées lancéolées, pubescentes en dessous, alternées. De son calice en gobelet sort une belle fleur à cinq pétales d'un rose pourpre, avec capsules à trois loges où la graine est enveloppée dans les filamens cotonneux. On le sème, comme dit Rabelais en parlant du chanvre, « à la nouvelle venue des hirondelles; on le récolte lorsque les cigales commencent à s'enrouer. » C'est en septembre et en octobre que les carpelles s'ouvrent et laissent apparaître le coton, qui s'échapperait, si *bon esclave* ne le surveillait de près, avec plus de soin que ses propres enfans. La tige atteint deux mètres de haut, quand elle rencontre un terrain léger, humide, et un soleil chaud; mais les échantillons que j'ai sous les yeux n'ont guère qu'un mètre.

Te voilà donc, roi Coton! me disais-je en regardant la fatale plante. Ce n'est pas trop ta faute si les hommes s'entr'égorgent pour toi, et si l'esprit de haine et de rivalité vole maintenant d'un bout à l'autre des États-Unis, car tu viens de Dieu, comme tous les dons de la nature, et fort innocemment tu prospères sous la sueur du nègre; mais foin de toi, si tu ne peux vivre que par les mains de

l'esclave! Malheur à toi dès lors, car ton règne est fini! Tu n'as pas le monopole de la vie industrielle: tes congénères croîtront sous diverses latitudes, à tous les rivages du globe, et si quelque perturbation commerciale atteint les ouvriers de notre continent, les hommes libres souffriront, mais ne faibliront peut-être plus. Trop de crimes ont été commis en ton nom et tolérés par l'appât de ta richesse à bon marché. Dieu s'en mêle peut-être en suscitant l'esprit de fureur qui paralyse le travail des états à esclaves. Va, tu n'es qu'une vile denrée, si pour t'obtenir il faut que l'homme soit assimilé à la brute et que nous retournions aux idées de l'antiquité. Tu nous menaces de laisser les grandes manufactures vides de bras et d'argent; nous serons forcés de porter pendant quelques mois peut-être des chemises de toile? Si elles coûtent plus cher que le calicot, elles dureront plus longtemps, et le bon *Pantagruelion* (le chanvre de Rabelais) rira de te voir détrôné pour tes méfaits iniques.

A sept heures du soir nous sommes à Saint-Louis, et par un magnifique coucher de soleil nous traversons le Mississipi. L'arrivée du prince avait été annoncée par le fil électrique, toute la population l'attendait à l'entrée de la ville. La troupe était sous les armes au débarcadère; mais, au lieu de maintenir l'ordre et de laisser le passage libre, elle était la première à le barrer. Le prince monte en voiture, la foule se referme derrière lui, et le moyen de le rejoindre nous est interdit. Il faut se faire jour au milieu des curieux. Un soldat me bouche hermétiquement le chemin; pas moyen de le faire démarrer de là. Je le pousse un peu trop fort, il pousse son camarade, qui à son tour en pousse un troisième, et les voilà par terre comme trois capucins de cartes. La voie est libre, je grimpe en voiture, quand mon militaire aux jambes molles s'élance vers moi. Je m'attendais à une affaire; point, il me prie de l'excuser... de quoi? D'être tombé probablement!

Ce déploiement de force armée vient de ce que la ville de Saint-Louis est en état de siége. Le général Frémont, qui commande pour l'Union le Missouri, dont la population flotte encore entre les deux partis, a cru devoir prendre cette mesure, qui a eu pour résultat de décider soixante mille habitans à passer dans le sud. Voilà un fait qui donne à réfléchir. Ce n'est donc point par les coups d'autorité que l'Union se sauvera? Si elle a assez de vitalité pour s'en passer, je dirai que c'est une grande nation, car le pas est glissant.

En face de l'hôtel, j'entre dans un petit théâtre, *Martin's gaietées*. Le public n'est composé que de soldats allemands ou suisses qui règnent en maîtres à Saint-Louis. En tête de l'affiche : « Succès *sans précédens* de la compagnie de l'Étoile, où de nouvelles étoiles apparaissent continuellement. » La représentation se compose de

danses, de chants, de scènes où tous les acteurs chantent à la fois, et chacun son air, ce qui fait un charivari épouvantable; mais la *belle et populaire pièce du retour du vieux Jeff*, saynète naïve jouée par les *minstrels noirs*, est une satire contre les mœurs faciles des négresses, en même temps qu'une malédiction contre l'esclavage. Jeff, vieux nègre qui revient du sud, a brisé ses fers, et rentre dans le pays de la liberté après vingt ans d'absence. Une négresse (un gaillard de six pieds de haut) le reconnaît. — Mon mari! — Ma femme! — Et l'enfant? — Il va bien, il a fièrement grandi en pays libre. Entrée du fils, nègre lippu, à gros ventre; reconnaissance filiale et paternelle. Entrée d'un second fils, grand et maigre, qui se jette au cou de Jeff. Celui-ci ne le reconnaît pas. — Mais je n'avais qu'un fils! — Sa femme lui dit qu'il ne se souvient plus, qu'il est trop vieux, et que celui-là était si petit, si petit... — C'est possible, dit le vieillard; mais voici encore une fille! Oh! pour celle-ci, je n'en veux pas. — Malgré toutes les insinuations de sa femme, Jeff, qui a compté et recompté sur ses doigts, ne peut accepter la grande fille. On se fâche : des injures aux coups, il n'y a pas loin. Grande bataille, où les enfans prennent fait et cause pour leur mère. Je crois bien que Jeff est convaincu, car il en meurt; mais il se relève, et tous chantent une *pathétique ballade* en l'honneur de la liberté, de l'union et de l'immortel Washington.

Quelle singulière tentative ou quel étrange symptôme est-ce donc que cette pièce bouffonne entremêlée de réflexions sur la liberté de la part des noirs et terminée par un hymne de délivrance? Et cela dans une ville où la moitié des propriétaires est encore autorisée à avoir des esclaves et en a réellement! Est-ce un appel à la révolte? Mais l'état de siége! Au reste, on ne risque rien ici devant un public de soldats étrangers qui s'émeut fort peu et ne comprend peut-être pas du tout. Je n'ai pas vu un seul nègre dans l'auditoire.

Je trouve en rentrant une lettre de toi datée du 20 juin. Tu me dis de ne pas aller dans le Sahara! Sois tranquille, en ce moment j'aurais à faire une trop terrible enjambée; je suis bien autrement loin, et je mène une singulière existence, le matin dans le désert et le soir au théâtre.

5 septembre. — Saint-Louis date de 1764, ce qui en fait une ville déjà ancienne pour le Nouveau-Monde. Je m'attendais à y trouver plus de mouvement, mais je suis gâté par Chicago, et d'ailleurs la moitié de la population a déserté. Je cours au Mississipi en traversant des rues tristes, flanquées de vieilles maisons de bois, de boutiques en plein vent où les marchands étalent des pommes et des poires monstrueuses, des pêches colossales, des bananes et des ananas. Des noirs paresseux sont couchés sur les trottoirs ombragés de

vérandas, de petites filles blanches jouent entre elles pendant que d'autres petites filles nègres se tiennent respectueusement en arrière, toutes prêtes à recevoir les ordres de ces jeunes souveraines. Déjà esclaves! pauvres petites fleurs noires, il y en a de charmantes que j'aimerais mieux avoir pour enfans que certaines de ces rouges et camardes despotes.

Le Mississipi est beau ici : il roule entre deux rives de sables et de forêts ses eaux blanches et opaques. Il doit cette coloration savonneuse au Missouri, dont l'embouchure n'est pas très éloignée. Je remonte le quai, et après une heure passée en omnibus, je mets pied à terre pour me promener. Je domine la ville, qui est grande et jetée le long du fleuve comme une longue bande de briques. — Il fait un soleil enragé, à chaleur lourde comme à Washington. Je marche quand même, et je découvre enfin la plaine mollement ondulée où le Missouri se joint au Meschacébé. C'est d'un aspect nu et triste, mais c'est si grand, si grand, qu'il faut faire abstraction de mon goût pour les montagnes et apprécier le caractère de ces régions plates, aux interminables profondeurs, où d'immenses fleuves se promènent avec une majesté tranquille. Tout est rouge, le sable, l'herbe séchée, le soleil brûlant dans une vapeur de fournaise, et les grandes eaux qui doublent l'incommensurable étendue de ce ciel embrasé. Les oiseaux et les papillons sont les mêmes que ceux de la prairie. Le désir de trouver du nouveau me pousse à entrer dans un champ de roseaux très hauts et très serrés; mais au bout de quelques pas j'entends glisser dans les feuilles sèches où je me suis fourré jusqu'à mi-jambes un crotale ou un rat. L'idée des serpens à sonnettes me passe par la tête, et je ne fais plus une enjambée sans frapper préalablement à grands coups de bâton la place où je dois poser le pied. Comprends-tu ma poltronnerie à l'endroit de ces reptiles? Tu ne les aimes guère non plus, mais ne sois pas inquiète de moi, je m'en préserve avec trop de prudence. Pourtant je pense souvent à ceci, qu'il vaudrait mieux se vaincre et ne pas être surpris par une panique qui vous paralyserait en face de l'ennemi. Tout bien considéré, je veux m'aguerrir, et à la première occasion je me mettrai, je te le jure, en quête des *sonneurs*.

Pour aujourd'hui, et en disant : à demain le courage! je reviens dans les endroits découverts et je rentre en ville par le parc Lafayette. On m'avait vanté cette promenade comme un lieu d'ombrage délicieux. J'espérais m'y reposer, et je tombe au milieu des tentes, des marmites, des soldats et des factionnaires qui crient en plein jour : *Sentinelles, prenez garde à vous!* comme si l'ennemi était là. Plus d'allées, plus de vertes pelouses; des arbres brisés, un camp et des soldats! Voilà les charmes de la guerre.

Niagara, 7 septembre.

Nous venons de faire environ trois cent cinquante lieues tout d'une traite, en trente-six heures. Nous avons quitté à Mattoon le petit bout de prairie en défrichement que nous avions déjà vu il y a trois jours. Pour tout le reste du chemin, la nuit et la nécessité du sommeil ne m'ont pas permis de le suivre des yeux sans interruption, mais tout ce que j'en ai vu se ressemble : pays toujours plat, couvert de forêts plus ou moins abattues et défrichées. Si tu me cherches sur une nouvelle carte des États-Unis, tu dois t'imaginer que ce centre de terres immenses est peuplé et habité. A regarder tous ces petits carrés chargés de noms, on se persuaderait qu'il n'y a plus place pour personne. Eh bien! ces divisions sont fictives en ce sens que l'uniformité de la nature les dérobe aux yeux et à la pensée. Tous ces noms de villes sont des noms de fermes, de chaumières isolées ou de simples stations de chemin de fer. Il est vrai que cela porte des noms fantastiques, Paris, Madrid, Le Caire, Vincennes, Herculanum, Londres, Naples, Moscou, Palmyre, etc., et que chacun de ces noms est souvent attribué à une douzaine de localités imperceptibles. Ainsi tout ce que je t'ai dit de cet état de choses dans la prairie et sur les bords des lacs Michigan, Supérieur et Huron est également vrai ici. Et même aujourd'hui les colons se portent plus volontiers vers l'est, où ils n'ont pas à se battre avec les grands arbres. L'intérieur civilisé de l'Amérique du Nord est donc encore sur sa plus grande surface ce que nous appellerions chez nous le désert.

On change souvent de wagon, et, selon la louable habitude des employés, personne n'avertit ni ne répond. Tant pis pour vous; vous voyagez, donc vous savez ce que vous faites et où vous allez! On ne vous prévient pas davantage de vous garer d'une locomotive qui vous arrive dans le dos ou d'un ballot qu'on vous jette sur la tête. Parfois un ouvrier bienveillant vous crie de faire attention quand il est trop tard. Ce n'est guère par la prévenance et la tendresse fraternelle que l'Américain brille. Dans tous ces changemens de ligne et transvasemens d'un wagon à l'autre en pleine obscurité, nous avons perdu Ragon et Bonfils hier soir à Indianapolis. Après maintes recherches, nous avons retrouvé Ragon au milieu des bagages, à l'autre bout du train, mais le commandant Bonfils, pas du tout. Pourvu qu'il ne lui soit pas arrivé d'accident! Un voyageur nous tranquillise en nous disant qu'il a vu le *french gentleman* se diriger paisiblement vers un hôtel.

Nous n'avons plus de wagon réservé; nous tombons dans une caisse commune qui ressemble à une salle d'infirmerie. Deux ran-

gées de lits fermés de rideaux et déjà tous occupés; des nègres qui passent et repassent sans but, sans utilité; des enfans qui piaillent, des hommes et des femmes qui dorment à peu près ensemble. Cela sent la nourrice, le nègre, les bottes et le cadavre, car il est évident qu'il y a là, derrière un des rideaux lugubrement fermés, un *Yankee* trépassé qu'on renvoie à sa famille. Tant pis! je suis fatigué, j'ai la chance de trouver un matelas pour moi seul, et je m'endors en marmottant la réflexion du sergent Bridet : *Il y a t'un miasme ici.* Comme dans les cabines de bord, il y a deux étages de couchettes. Ferri a failli être étouffé par le lit placé au-dessus du sien, et qui s'est défoncé grâce aux saccades brutales du chemin de fer. Le prince et M. Mercier ont passé la nuit à fumer sur la plate-forme pour conjurer l'exécrable odeur de notre *sleeping car;* c'est ainsi que s'appellent ces comfortables dortoirs.

A six heures du matin, nous descendons à Cleveland. Si nous pouvions nous y arrêter, j'aurais plaisir à revoir les trois Maries, mais on change seulement de train et on repart de plus belle pour Buffalo, en longeant le lac Érié, qui laisse voir de temps en temps sa nappe verte à travers les éclaircies de forêt. Le pays est joli, bois et prairies, mais toujours très plat. Il est bien cultivé sur presque toute la ligne, et souvent à perte de vue. Cependant on rencontre encore de grands espaces vierges. Au coucher du soleil, nous sommes assaillis par des nuées d'éphémères blanchâtres qui viennent du lac. Ces insectes amphibies entrent jusque dans les wagons et tombent sur nous comme des flocons de neige.

A Buffalo, nous changeons de train pour la dernière fois, et enfin une heure après nous sommes dans le village de Niagara, à *International-Hotel.* Je m'attendais à chaque instant à voir le saut du lac Érié dans le lac Ontario; mais l'hôtel est assez éloigné des chutes, et je n'aperçois que les vapeurs qui montent en spirales et retombent en pluie. J'y cours, je paie vingt-cinq sous d'entrée, comme au théâtre. Il fait déjà si sombre que je ne vois rien qu'une masse blanchâtre; en revanche, c'est un bruit à rendre fou. Je reviendrai demain jouir autrement de cette merveille du monde, car, pour ce soir, je ne sais pas si ces eaux bouillonnantes tombent à vingt ou à mille pieds au-dessous de moi.

Nous allons au-devant de la princesse Clotilde, qui, avec Mmes d'Abrantès, Dubuisson et M. de Montholon, arrive de New-York ce soir à neuf heures. C'est une joie de se revoir les uns et les autres après une séparation de trois semaines, car ce n'est pas le temps, c'est l'énorme distance parcourue qui a fait de cette absence une sorte d'événement pour nous tous. Tant de tués que de blessés, il n'y a de fatigué que Ferri, et certes le commandant Bonfils nous rejoindra

bientôt. On s'endort au son des grosses cataractes qui mènent grand bruit.

8 septembre. — Ma chère mère, je reviens de voir les chutes au-dessus, au-dessous, en face, de droite et de gauche, un peu même dedans, enfin de tous côtés. C'est si grandiose, si beau, que je ne saurais te le décrire, et je pense à ce nègre d'un roman de Cooper qui ne put manifester son admiration que par un éclat de rire homérique. Moi aussi je ris, mais c'est de mon impuissance à rendre par des mots l'admirable chose que j'ai vue. Devant ces montagnes d'eau, on ne pense ni à peindre, ni à dépeindre : on est abâsourdi, terrifié. L'imagination vous emporte au milieu de ces tourbillons, et on se sent aplati comme un brin de chaume sous cette foudre de cataractes. Peu à peu on s'y habitue, et l'esprit se relève, le plaisir de l'admiration arrive avec la raison qui revient, et peut-être ce plaisir est-il d'autant plus vif qu'on a été plus naïvement stupéfié; mais dire et communiquer cette admiration tout d'un coup n'est peut-être pas possible, et aujourd'hui j'en suis encore trop plein pour la faire sortir. Je te dirai donc la chose géographiquement, et rien de plus.

Tu comprends que le déversoir de trois lacs, comme Supérieur, Huron et Érié, doit être proportionné à ces méditerranées d'eau douce. Le fleuve arrive sur un plan incliné de soixante pieds sur trois *miles* de distance, ce qui ne représente pas grand'chose à l'imagination; mais, comme il se heurte à chaque pas contre les rochers de son lit, il semble descendre un grand escalier. Ce sont les rapides. Une île rocheuse couverte d'arbres lui barre le passage en droite ligne et le force à se séparer en deux bras. Animé jusque-là par une sorte de danse majestueuse, le voilà qui entre en rage sans transition pour se précipiter dans une nuée d'eau avec un fracas épouvantable. Le rejaillissement est d'autant plus énorme que la chute déplace un volume énorme à sa base. On compte bien à l'œil cent soixante pieds de cascade, mais on ignore la profondeur de l'abîme creusé par le travail des eaux au pied du rocher. Cet effroyable bassin, toujours rempli, semble vouloir remonter en rebondissemens furieux la paroi d'où les flots tombent sans trève ni merci. C'est, tu le vois, un combat gigantesque entre deux forces toujours en contact et en activité désordonnée. La petite île d'Iris paraît folle dans sa sécurité, entre ces deux effroyables chutes, avec ses allées de jardin anglais, ses ponts peints en vert, ses promeneurs en calèche, et sa petite tour qui s'avance, comme une sentinelle perdue, jusqu'au bord de la plus grande cataracte, appelée le Grand-Fer-à-Cheval. C'est joli à coup sûr, et pourtant je ne voudrais pour cadre à ce magnifique tableau que les rochers et les forêts vierges. Toutes ces usines, ces hôtels garnis, ces tourelles, kiosques, gradins de bois,

jardins perchés sur les deux rives, sont peut-être très utiles, mais cela gâte tout. Des fiacres au bord du Niagara! L'homme est un farceur bien adroit, comme disent nos paysans; mais, mon Dieu, qu'il est stupide!

Nous passons sur la rive canadienne par un pont de fer à deux étages; le plus élevé porte la voie ferrée, l'autre sert de passage aux voitures. Pour voir les chutes de près, il faut se vêtir en conséquence, tout en toile cirée des pieds à la tête. Ainsi accoutré, on ressemble à des phoques jaunes. On descend commodément aujourd'hui les cent soixante pieds d'escarpement par l'escalier en spirale d'une tour en bois, puis on longe le rocher de schiste sableux à l'endroit appelé jadis *Rock-Table*. Cette table de rochers n'existe plus, car le spectacle change tous les ans, grâce à la fragilité de la corniche schisteuse de couleur grise qui cède sous les pieds et n'est pas très belle à l'œil; mais ses profondes déchirures sont en harmonie avec l'aspect ruiné et désolé de cette scène de désastre éternel.

Un petit sentier très étroit, très en pente, très mouillé, que la princesse Clotilde descend tranquillement, vous permet de passer entre la falaise et la catáracte, qui dès lors semble tomber du ciel; mais on n'avance pas au-delà d'une centaine de pas; le sentier disparaît avec le rocher dans les tourbillons d'écume. La force du courant d'air, déplacé par la trombe d'eau, soulève des nuages de pluie fine et serrée qui viennent du gouffre comme des vagues. Je peux bien dire que j'ai vu pleuvoir à l'envers, de bas en haut. Quel étrange, grandiose et effrayant spectacle! Qu'est-ce que l'homme placé entre cette formidable muraille d'eau et cette fragile muraille de terre? C'est la fin du monde, c'est le déluge. Et le beau tapage! On ne s'entend pas crier soi-même; on voit ses compagnons ruisselans, méconnaissables, les yeux large ouverts, manifester des impressions, remuer les lèvres, faire des gestes. Je crois qu'ils parlent; mais personne n'entend autre chose que le grand bruit incessant de la cataracte. On s'étonne de ne pas voir sortir des éclairs de ces tonnerres.

Nous remontons tous bien mouillés, comme Panurge, « de l'eau entrée dans nos souliers par le collet de nos habits, » et réciproquement. Après nous être séchés devant un grand feu qui attend le voyageur dans l'établissement *ad hoc*, nous continuons la promenade à travers le nuage de vapeur soulevé à deux ou trois cents pieds en l'air, qui forme de riches arcs-en-ciel au-dessus des chutes. Nous remontons la rive canadienne. Un Anglais a bâti une villa au bord des grands rapides qui entraînent les arbres séculaires et tous les débris des forêts immenses jetées à l'horizon. Ces dé-

bris forment quelques îlots que le courant a refoulés non loin de la rive, et l'Anglais les a fait relier ensemble par de petits ponts. Ces amas de souches, de détritus et de cailloux arrêtés dans les remous, où quelques arbres ont pris racine, où quelques plantes sauvages poussent et fleurissent, ne sont pas rassurans. Ils tremblent sous vos pas; on entend l'eau passer sous le sol, on soulève un tronc d'arbre, et on la voit courir avec rapidité vers les chutes. Un beau jour jardins, ponts, arbres, statues, berceaux et allées sablées fuiront tous à la fois dans le gouffre qui les appelle.

En redescendant la rive canadienne, nous suivons le cours du fleuve, encaissé entre ses deux hautes falaises jusqu'à Lewiston. Ici la muraille cesse, et le Niagara se déroule en plaine. C'est là que jadis étaient les chutes, qui, à force de ronger la roche friable, ont reculé de quatre lieues. On revient par un pont en fil de fer, mince comme un cheveu, jeté hardiment d'un bord à l'autre à une élévation étourdissante au-dessus du fleuve, qui en cet endroit forme des remous et des tourbillons infranchissables. Le village de Niagara se compose de trois hôtels et de quelques boutiques; on y est bien logé.

9 septembre. — Depuis que je traverse les grandes forêts des États-Unis, je n'avais pas encore eu l'occasion de voir de si près les vrais, gros et grands arbres. Je suis parti de bonne heure avec l'intention de dessiner les chutes; mais à quoi bon? N'ont-elles pas été reproduites cent fois sans que rien ait pu en donner l'idée vraie? Je me rejette donc sur la forêt, moins connue. Je marche à l'aventure, je traverse des prés enclos de palissades, un chemin de fer, des champs en chaume. Les belles fleurs sont déjà passées. Encore quelques pieds de camomille jaune, l'*anthémius tinctoria*, je crois, des lychnis roses, des mille-feuilles, des asclépias, des buissons de spirée *hypericifolia*, des sauges écarlates. Je marche depuis une heure et demie, me dirigeant toujours sur la forêt, qui semble fuir à mesure que j'avance. Je fais un croquis au bord d'un ruisseau rempli d'iris, de joncs, de roseaux et d'épilobes. Des oiseaux volent et babillent, des grenouilles vertes, marbrées comme des tigres, sautent dans le marécage, un gros serpent rougeâtre se sauve dans les broussailles. Encore des serpens! Cette fois-ci je me révolte contre ma poltronnerie. J'achève mon dessin tout en colère, et je me mets à la recherche, non pas des petits serpentins, mais des vrais crotales qui ne sont pas rares ici. Je ne passe pas à côté d'une souche ou d'une pierre sans la soulever, et Dieu sait s'il y en a! Voici enfin, surpris dans sa retraite, un reptile qui se déroule, se dresse, la tête en arrière et tire en sifflant une langue noire et fourchue; mais, avant qu'il ait eu le temps de se détendre comme un ressort, j'en

fais deux morceaux. Il n'a pas de sonnettes à la queue, ce qui me contrarie, tant j'ai pris de courage! mais il a de fort bons crochets venimeux dans la gueule. Sa peau est annelée de grandes plaques noires et grises séparées par des lignes blanches. C'est un élaps, mauvaise bête assez proche parente des serpens à sonnettes. Me voilà fier comme Apollon vainqueur des monstres.

Tout en continuant mes recherches, j'arrive enfin dans la forêt, sous des arbres d'une taille majestueuse jetés dans un désordre insensé. Les uns renversés ont entraîné et brisé les voisins dans leur chute, les autres déracinés ont été retenus à de plus forts par des lianes grosses comme des câbles. En voici un qui n'a plus de point d'appui sur le sol et qui reste suspendu. Sa tige en amadou à formé un monticule de poussière jaune au-dessous de lui. Des colosses de cent cinquante pieds de long gisent au milieu de leurs débris, dressant comme des barricades leurs grosses racines chargées des mottes de terre qu'elles ont soulevées. Des rejets semblent reverdir aux flancs de ces carcasses en décomposition; c'est toute une flore de lianes et de plantes grimpantes qui ont poussé dans les écorces pourries. Je traverse le fourré, tout craque sous mes pas. Le taillis vivant couvre un taillis mort, un lit de débris. Je m'enfonce sous une voûte de branchages placée à cent pieds au-dessus de ma tête. Il y fait froid, car le soleil ne pénètre pas ces masses épaisses. Sans un rayon lumineux qui se glisse parfois, comme à travers un vitrail de cathédrale, il ferait sombre tout à fait; mais ces reflets crépusculaires de la verdure sont d'un effet magique sur les petits lacs où des oiseaux nageurs tracent des sillons argentés. Ces gracieux hôtes de la forêt plongent, reparaissent et se perdent sous l'ombre mystérieuse des grands mélèzes. Ils me laissent passer et reprennent leurs ébats. Les tons froids de ce tableau sont d'une finesse extrême.

J'avance toujours; mais les racines qui courent sur le sol comme d'immenses reptiles, les branches mortes enchevêtrées, les tiges éclatées, le sol défoncé qui a formé des mares d'eau stagnante où poussent des tapis d'euphorbes, les lianes qui vous barrent la route ou vous accrochent par les jambes, font de la marche une terrible gymnastique. J'ai mesuré un grand nombre de chênes de cinq pieds de diamètre sur vingt et vingt-cinq mètres de fût. Plusieurs étaient du double plus gros. Un des moindres géans, couché dans la mousse, me venait au menton. Je prends appui dessus pour le franchir; mais son bois vermoulu cède, et je tombe tout au beau milieu, comme dans un tas de farine. Plus heureux que Milon le Crotoniate, je me dégage facilement, et comme lui je renverse des arbres de cinquante pieds qui tombent et se brisent en pièces. Cette bonne volonté de

choir vient d'abord de ce qu'ils sont morts, ensuite de ce que la terre légère ne maintient pas fortement dans le sol les racines rampantes de diverses espèces de tilleuls, d'érables, de chênes, d'ormes et de trembles; mais les noyers et surtout les pins à racines pivotantes se rompent sans venir avec le terrain.

Le silence de ces sombres forêts est solennel. De temps à autre, un léger souffle de vent passe dans les hautes cimes et s'exhale comme une plainte qui mourrait dans un jeu d'orgues. Une grosse branche sèche qui casse comme un coup de pistolet tombe à mes pieds. Je cherche la cause de cette brutalité. Cette cause est bien légère : c'est un ménage d'écureuils qui se poursuivent follement et volent, plutôt qu'ils ne sautent, bien haut dans la verdure. Ici tout résonne comme dans un intérieur d'église. Un frôlement dans un tas de feuilles sèches prend une importance qui n'est pas en rapport avec la souris ou l'insecte qui l'a produit. Je fais plus de tapage à moi tout seul en grattant, épluchant les écorces, brisant sous mes pieds les grandes branches dont le bout se redresse d'un air menaçant du milieu des mousses à trente pas devant moi, que n'en ferait un troupeau de pécaris.

Il me semble entendre dans le lointain la cognée d'un bûcheron. L'idée que ce bel endroit est déjà entamé par la main de l'homme m'attriste et m'encolère. Le bruit se rapproche; c'est un pic noir et blanc à tête et collier rouges, qui de son bec frappe les écorces pour chercher les larves de coléoptères. Sa présence me calme et me réjouit. Il a le droit de travailler, lui, ce bel oiseau qui fait, on le sait maintenant, plus de bien que de mal aux arbres, puisqu'il ne les creuse que pour les débarrasser des insectes destructeurs. Il semble deviner mes bonnes intentions à son égard, car il ne s'effraie pas de me voir et poursuit tranquillement au-dessus de ma tête ses recherches et son travail.

Ma chasse aux serpens a été fructueuse. J'en ai tué cinq, dont trois munis de crocs venimeux. Pas de crotales. Sous les souches pourries, une salamandre noire à longues lignes rouges, un ravissant lézard à reflets métalliques, bleu rayé d'orange, des crapauds verts finement marquetés de rouge. D'autres sont couleur abricot à reflets bleus et trottent comme des rats. En entomologie, je n'ai vu voler qu'un grand papillon noir aux ailes bordées de jaune; les lichénées (*Epione* et *Parta*) à ailes inférieures noires, quelques noctuelles; une phalène *Dentaria*, et le polyommate *Phlœas*, semblables à ceux de France. Beaucoup de chenilles de chélonide à poils noirs, raides et courts qui laissent apercevoir le velours rouge de leur peau; d'autres à crins roux, tête et queue noires, très communes, ainsi que de grands mille-pattes jaunâtres fort laids (*Iulus*

maximus). J'ai trouvé aussi des fourmilières hautes de cinq à six pieds, habitées par des fourmis assez grosses, d'un vert sombre bronzé; d'autres, rouges et d'assez bonne taille, creusent, dans les arbres, les racines et la terre, des galeries de cent pieds de long; un autre genre (*mutille*) de trois centimètres de long, couvert de poils orange tacheté de noir velouté, court dans les endroits exposés au soleil et fait la chasse aux petits insectes. Ces bestioles sont armées d'un aiguillon dont je ne me méfiais pas; aussi ai-je eu le doigt perforé et tout le bras engourdi pendant un quart d'heure. Il y a aussi certaines punaises à dos en scie, à longues pattes, à ailes moirées de métal (des *réduves*), dont il faut craindre la trompe acérée; mais les coléoptères dont j'ai fait une ample récolte sont inoffensifs. — Plusieurs espèces de carabiques, entre autres des *brachynus americanus* du genre surnommé les *bombardiers*, en raison de l'explosion de gaz qu'ils lancent au nez des ennemis qui les poursuivent; ils sont deux fois plus grands que ceux d'Europe et lâchent leurs bulles de fumée blanchâtre à odeur de brôme avec un bruit prononcé très comique. Des scarites *Subterraneus, chlœnius Viridanus*, des staphylins *Tomentosus*, *Emus*, *Villosus;* plusieurs passales *Cornutus*, rouge brique, et *Interruptus;* des lucanes *Capreola* très communs sur les chênes; des cétoines *Eremicola*, *Brunnea* sur les armoises; des quantités de ténébrions *Depressus* sous les écorces; l'elater *Oculatus*, qui, placé sur le dos, fait de beaux sauts de carpe : c'est un bel insecte tigré, avec deux grands yeux violets sur le dos; des chrysomèles, coccinelles, et de toutes petites cigales noires à points blancs (des tettigones) vivant en famille dans le bois pourri des érables.

Je n'ai pas perdu mon temps, comme tu vois; mais il se fait tard, il faut revenir, et j'aurais bien pu ne pas retrouver mon chemin à travers ce labyrinthe, si, à l'imitation des peaux-rouges, je n'eusse fait mes petites remarques : une branche cassée en sifflet ici, — un arbre fourchu là, — plus loin une plante grimpante au feuillage pourpré, — une fleur poussant dans la crevasse d'un tilleul, — mes cinq serpens échelonnés sur la route que j'avais suivie. Je me suis orienté et dirigé aussi facilement que dans un jardin, et je suis revenu tout content et tout enivré en dedans d'avoir savouré enfin à mon aise la forêt vierge dans toute sa splendeur. Je m'imagine que mes idées et mes habits sentent bon, tant je me suis imprégné du parfum de la solitude et de la végétation primitives.

Montréal, 11 septembre.

La princesse Clotilde est retournée à New-York avec une partie de la caravane, dont Ferri, qui a besoin de repos. Le commandant

Bonfils, qui nous a rejoints sain et sauf, M. Mercier, qui a fait toute la grande tournée avec nous, Ragon et moi, nous accompagnons le prince au Canada.

Nous sommes partis hier, à huit heures du matin, sur le *steamboat* l'*Ontario*. Nous avons navigué sur le lac de ce nom tout le jour et toute la nuit, sans voir les côtes, grâce à un temps gris et brumeux. Ce matin, nous avons changé de bateau, nous sommes sur le *Welland*, *steamboat* anglais et propre. Nous entrons dans le Saint-Laurent et nous traversons les *Mille-Iles*, réunion considérable de rochers à fleur d'eau, plus ou moins couverts de pins et de mélèzes. Cela doit avoir un caractère de grandeur; mais la pluie, hélas! Voici pourtant un événement pour nous distraire, c'est le passage périlleux des rapides du *Long-Saut*. Notre *Welland*, tout aussi grand, gros et lourd que le *North-Star* et les autres bâtimens de ce genre, se met tout d'un coup à filer avec prestesse au milieu d'un clapotement de petites vagues qui descendent une pente très sensible; puis il pique une tête en avant, comme s'il voulait s'engouffrer dans deux énormes lames qui envahissent son rez-de-chaussée. Il penche à gauche comme dans une ornière profonde, il se relève pour tourner brusquement à droite, passe entre deux rochers qui font jaillir l'eau jusqu'à notre premier étage, et s'abandonne à la force du courant au milieu de magnifiques bouillonnemens écumeux. Cette manœuvre est si adroitement et si crânement exécutée par nos pilotes indiens, que nous avons à peine le temps de jouir du spectacle et de l'émotion qu'il procure. On voudrait se sentir secoué plus longtemps par ce fier galop de la lourde monture, devenue légère et souple au milieu des cascades et des écueils.

Nous passons deux autres rapides moins terribles. J'espérais que nous franchirions celui de *Lachine*, qui est, dit-on, le plus remarquable; mais il fait nuit, le bateau s'arrête : il ne s'expose pas dans l'obscurité aux dangers du passage. Le prince, qui ne veut pas s'arrêter là, nous emmène par le chemin de fer coucher à Montréal, où je suis tout gaillard d'entendre tout le monde parler français à la mode de Normandie et de Touraine.

Nous logeons à l'hôtel Donegada, nom indien, mais auberge toute française, qui ne fait pas regretter les caravansérails américains. Plus de becs de gaz, de la bougie, de la vraie bougie de l'Étoile! Plus de fenêtre à guillotine, et de vraies servantes qui cirent les bottes et brossent les habits à tour de bras.

Avant de me coucher, je veux compléter la notion trop succincte que je t'ai donnée des *rapides*. Tu te figures bien, géographiquement, n'est-ce pas, cette longue et imposante descente du Saint-Laurent, qui parcourt neuf cent cinquante et quelques lieues depuis

les plateaux du nord-ouest jusqu'à la mer? C'est la moitié du continent qu'il traverse avec une indolente majesté, se reposant en route dans les immenses nappes de ses lacs, se laissant sillonner dans tous les sens par toutes les embarcations possibles. A mesure cependant qu'il précipite sa course vers la mer, il bondit sur des écueils ou se laisse glisser sur des pentes de trois lieues qu'un radeau parcourt, dit-on, en quinze minutes. L'homme n'a pas voulu se laisser retarder par ces obstacles, et l'on a établi un système d'écluses qui permet de remonter en plusieurs heures ce que le fleuve franchit en un clin d'œil. On pourrait descendre aussi par les écluses en toute sécurité, mais on y perdrait beaucoup de temps, et l'audace des Canadiens, s'aidant de la science des faits propre aux Indiens, a livré les grosses masses nautiques à ces courans impétueux. Le *Long-Saut* se divise en deux branches; celle que nous avons franchie avait toujours effrayé les pilotes. C'est le capitaine Maxwell qui l'a affrontée le premier, la jugeant plus sûre que sa voisine, et il ne s'était pas trompé. Autrefois ce rapide portait le nom de *Lost-Channel*, canal perdu, ce qui ne voulait pas dire qu'il se perdît dans un gouffre, mais que tout navire devait infailliblement s'y perdre. Aujourd'hui l'homme triomphe de tout et se rit des terreurs de ses pères. C'est donc une grande et belle chose que cette navigation sur le roi des fleuves.

12 et 13 septembre. — Nous voici franchement en pays nouveau pour nous, car c'est une chose curieuse à voir, une population française avec un gouvernement anglais; mais ce gouvernement, très doux, très tolérant, ne fait nullement opposition ni violence aux instincts patriotiques du *vieux pays*. Nous sommes reçus à bras ouverts par tout le monde; la ville est pavoisée de drapeaux des deux nations. La population acclame le prince français, qui du balcon la remercie. La garnison anglaise se fait belle et manœuvre devant lui. Le général Williams, vieux soldat de Crimée, fait les honneurs. Les officiers, jeunes et vieux, sont pleins de cordialité, sans raideur, sans morgue militaire surtout. Les colonels et les sous-lieutenans n'ont pas dans leurs relations ce sentiment farouche de la distance du grade qui est souvent pénible à voir chez nous; ce n'est pas non plus l'égalité impossible et désordonnée des jeunes armées de l'Union américaine : c'est un terme moyen qui m'a paru vraiment réussi.

Nous avons dîné chez le général Williams, et je t'avoue que j'ai été d'un sybaritisme honteux en sentant les bons vins et le bon café circuler dans les détours de mon palais. Je ne m'habituais pas du tout au régime américain de l'eau glacée, et, bien que je n'en aie pas été malade, je sentais mon moral affecté et me figurais être en

proie aux premières atteintes de l'*anémie*. J'ai donc bu et mangé ici comme un vrai sauvage.

Tu sais que le Canada, traité par Voltaire de « quelques arpens de neige, » fut découvert en 1535 par notre navigateur français Jacques Cartier, qui nous en assura la conquête sous le nom de *Nouvelle-France*. Les Anglais s'en emparèrent en 1760, et Louis XV le leur céda définitivement et lâchement en 1763. L'esprit canadien est resté français; seulement on est frappé de la forme du langage, qui semble arriérée d'une centaine d'années. Ceci n'a certes rien de désagréable, car si les gens du peuple ont l'accent de nos provinces, en revanche les gens du monde parlent un peu comme nos écrivains du XVIIIe siècle, et cela m'a fait une telle impression dès le premier jour, qu'en fermant les yeux je m'imaginais être transporté dans le passé et entendre causer les contemporains du marquis de Montcalm.

La ville de Montréal est bâtie en granit ou en bois peint en granit gris. Les maisons supportent un toit très élevé et très incliné, qui a aussi son caractère d'ancienneté française, et qui est meublé, comme chez nous, d'innombrables cheminées. Ces toitures sont en fer-blanc. Quand le soleil blanchâtre de ces régions frappe dessus, on les croirait chargées de neige. C'est aussi froid à l'œil que le climat l'est au bout du nez. Les rues sont propres, bordées de trottoirs et de boutiques dont les inscriptions offrent un comique mélange d'anglais francisé et de français *anglisé*. En général, les Anglais habitent un côté de la rue, les Canadiens l'autre côté. Les environs sont frais et boisés. On y remarque des prairies entourées de barrières peintes en gris, des cottages, des champs d'avoine qui ne sont pas encore moissonnés, des vergers qui produisent du cidre de Normandie, des azéroliers qui *rapportent* des confitures, objet de grande consommation dans le pays. Sorbiers et néfliers qui sont ici dans leur vraie patrie, mélèzes, bouleaux, érables, peupliers, composent le personnel des bois, qui commencent à se marbrer des teintes de l'automne.

Le pont tubulaire (*Victoria bridge*), qui porte la voie ferrée d'une rive à l'autre du Saint-Laurent, est un magnifique travail, trois kilomètres de long; cent pieds d'élévation au-dessus du fleuve. Nous l'avons visité dans tous les détails. Le consul de France à Québec, M. Boileau, est venu ici au-devant du prince, et j'ai été très frappé du mérite de l'homme : esprit avancé et solide, intelligence nette et généreuse, cela se voit tout de suite. Ajoute aux qualités morales une instruction très étendue et une clarté remarquable dans l'expression.

Québec, du 14 au 16 septembre.

Au sortir de Montréal, nous nous engouffrons dans le pont tubulaire. Vers la moitié seulement de cette course insensée dans les ténèbres, on voit devant soi une étincelle rouge; à mesure qu'on se rapproche, elle grandit et devient comme une lanterne écarlate, puis comme une gueule de four embrasé; enfin elle blanchit en se dilatant, et on reconnaît que ce n'était pas autre chose que le jour plus ou moins gris, aperçu d'un milieu noir et profond. — De Montréal à Québec, sept heures. On laisse d'abord le Saint-Laurent bien loin sur la gauche, et on traverse le Bas-Canada en voie de défrichement, vallons et forêts. Hélas! les pauvres forêts, ces beaux et vrais sanctuaires de la création que j'aime de plus en plus, et qui, dans les parties encore intactes, offrent une prodigalité de vie végétale dont rien chez nous ne me rendra jamais le spectacle, elles sont ici presque partout rasées à quelques pieds du sol, et présentent un autre spectacle désolé, mais également sans analogue dans nos contrées. Les souches étaient si serrées qu'elles semblent ne faire plus qu'une masse, une mer, si tu veux, de bois brun foncé, d'où sortent d'innombrables chicots édentés dans tous les sens, comme des vagues soulevées en aigrettes fouettées et brisées par un vent en délire. Ailleurs ce n'est plus qu'un immense chantier où le bois coupé est rangé et empilé sur un espace de plusieurs lieues carrées; ailleurs encore l'incendie a dévoré branches et feuillage. Les colosses carbonisés se dressent comme des épieux gigantesques sur le sol couvert de cendres. Là où l'herbe nouvelle, insouciante du passé, commence à pousser, c'est encore plus triste. Rien ne pleure et rien ne pense sur les ruines de ces beaux produits de la vie. L'homme se réjouit d'autant plus qu'il les voit tomber plus vite en poussière. Son esprit est arrivé à cette certitude qu'il faut détruire l'œuvre de la nature pour la transformer, et il s'y jette comme dans l'exercice d'un devoir sacré. Moi, je ne peux pas en prendre mon parti, car pour un peu j'adorerais les arbres comme les peuples primitifs. Et pourtant j'admire les conquêtes de l'agriculture. N'est-il donc pas un coin du monde sidéral où nous pourrons vivre sans détruire? Tu sais que j'ai des momens de sensiblerie où je me reproche de tuer un insecte pour l'étudier, et qu'en général je ne tue pas ceux dont je n'ai pas besoin et que je sais inoffensifs. Quand je pense à l'innombrable foyer de vie qui a été détruit avec ces forêts, je trouve l'homme féroce. Les Indiens au moins étaient des hommes aussi, et sans les haines qui divisaient leurs tribus, ils eussent pu défendre leur droit; mais tous ces faibles de la création,

tous ces innocens de la forêt, depuis le daim jusqu'à la fourmi, avaient-ils donc été créés pour rien? Se reproduisaient-ils avec un si admirable équilibre de générations depuis les premiers âges de la vie organique pour disparaître en un seul jour?

Ce sol ravagé est généralement dans un état provisoire entre la décomposition de l'ancienne végétation et la production de la nouvelle. C'est un marécage, un fouillis, une croûte de roseaux et de bois pourri, un détritus qui se forme, une terre qui saigne et fume par tous ses pores en attendant qu'elle sorte de cette agonie par un effort généreux. Les mélèzes, les pins et les différentes espèces de chênes dominent dans ces régions froides; mais l'arbre le plus intéressant du pays, c'est l'érable à sucre (*acer saccharinum*). Le sucre que l'on en tire est brun, très mêlé d'acide; mais on le raffine dans le Haut-Canada, et on le vend à moitié prix du sucre de canne. On l'extrait au premier printemps et par les temps froids de préférence, alors que la séve monte, en faisant au flanc de l'arbre une légère incision ou seulement un trou de vrille. Un petit morceau de bois, fiché comme une cannelle, sert de gouttière au liquide, que l'on reçoit dans des vases. Cette séve renferme un trentième de matière sucrée. L'opération ne fait, dit-on, aucun tort à la plante, qui est belle, très élevée et fournie d'un solide feuillage largement dentelé.

Vers le soir, on retrouve et on traverse le Saint-Laurent en *steamboat*. Les feux de la ville scintillent au pied de la montagne, couverte de constructions et de forteresses.

Je ne sais pourquoi Québec m'a rappelé Angoulême : la ville haute en escaliers, rues tortueuses, vieilles maisons, aux flancs du rocher; dans la ville basse, les nouvelles fortunes, le commerce, les ouvriers; — dans l'une et dans l'autre, beaucoup de boutiques et de mouvement. Avant de te promener avec moi dans la ville et les environs, je dois te résumer la situation actuelle du pays. Tu sais les grandes luttes de la population contre les Anglais à propos de la division et de la réunion alternatives du Haut-Canada, Anglais de race, et du Bas-Canada, Français d'origine. L'Angleterre aurait voulu naturellement, sous prétexte de fusion, donner la suprématie à sa nationalité. Les Canadiens français se sont battus bravement en 1839 pour secouer le joug. On les a défaits, mais non vaincus moralement, car la nouvelle constitution fonctionne sous la pression d'une majorité toute franco-canadienne, à laquelle même s'est réunie sagement une minorité anglo-canadienne modérée. C'est donc un sentiment de nationalité pour ainsi dire localisé qui domine les esprits; un grand attachement pour la vieille France, la mère-patrie, mais aucun désir, je crois, de se ranger à ses institutions actuelles; nulle envie non plus de se laisser gagner par la propagande égoïste des

États-Unis, qui ont flairé de près l'envahissement de ces terres du nord sous prétexte de fraternité politique.

On dit à Québec, en parlant des *Yankees*, que nul peuple ne connaît mieux le proverbe « ce qui est bon à prendre est bon à garder. » Les Canadiens ne sont donc pas fâchés d'être bien gardés de ce côté-là par une armée anglaise, et malgré certains anciens droits seigneuriaux purement financiers qu'ils tendent du reste à détruire, malgré le drapeau étranger qui couvre leur nationalité, comme ils font à présent leurs affaires eux-mêmes et vivent sous leur gouvernement représentatif d'une façon très républicaine, ils n'ont pas à désirer un changement politique. L'Angleterre, qui sévissait rigoureusement contre eux il y a trente ans, mais qui a reconnu l'impossibilité de poursuivre la ruine d'une population sans ruiner la culture et sans risquer de la voir s'adjoindre aux États-Unis, a mis peu à peu toute l'eau possible dans le vin de sa victoire. Elle est représentée aujourd'hui par des fonctionnaires et des officiers supérieurs d'une grande sagesse, et les levains de haine s'amortissent de jour en jour entre les deux races. Les soldats anglais eux-mêmes semblent se prêter aux formes de cette occupation prudemment paternelle, car, pendant une petite guerre à laquelle on a fait assister le prince, j'ai vu les sentinelles envahies par le populaire, qui leur grimpait jusque sur les épaules, et qui cédait en riant à des menaces comme celles qu'un maître d'école très doux ferait à des écoliers mutins. Quand on se ruait en criant trop près de nous, les officiers supérieurs, apostrophant collectivement les groupes, disaient en français : « Chut donc! Veux-tu te taire, mâtin! Ah! coquin, tu me le paieras! » et cela du ton dont on parle à des enfans turbulens en récréation.

Au reste, le chiffre d'accroissement de la population répond à tous les reproches que l'on pourrait adresser aujourd'hui à l'administration anglaise. — La population française, qui était de soixante mille âmes il y a cent ans, est aujourd'hui dans le Bas-Canada de près d'un million, et cela sans le secours d'aucune immigration. Les premiers colons furent des paysans, de petits gentilshommes et des soldats; rien du ramassis de bandits et de banqueroutiers qui dans le principe s'était rué sur les États-Unis de l'est. Aussi sent-on chez les Canadiens un parfum d'honnêteté naïve et une grande douceur de mœurs. Ils sont hospitaliers, aiment la bonne chère, la danse et les femmes, qui sont généralement bien faites et de belle carnation. Ils rient et plaisantent parfois avec beaucoup de finesse. Leurs manières ont une aménité remarquable, et tu ne saurais croire comme j'ai été naïvement touché d'entendre le maire de Montréal, qui l'autre jour conduisait le prince dans sa voiture, dire à son cocher : « Fais attention, mon fils. Pas d'imprudence,

mon ami. Va, va, et mène bien aujourd'hui, mon fils, mon garçon ! » Ces façons paternelles, peu rares dans notre vie de campagne, frappaient ici mon oreille comme un chant de la patrie lointaine, au sortir de cette démocratie des États-Unis où personne, il est vrai, n'obéit ni ne commande, mais où jamais un mot ni même un regard de sympathie n'est échangé entre l'employeur et l'employé.

Le Canadien n'a pas la soif de conquête qui caractérise l'Anglo-Saxon. En cela, il est toujours Français et sait mieux savourer le bienfait de la vie qu'il ne sait lui donner une extension positive et mercantile. Il défriche pourtant, surtout aujourd'hui, mais il n'est pas secondé par un climat privilégié. Pendant sept mois que dure l'hiver, il est forcé de se retirer chez lui sans travailler, car la neige couvre le sol, et il a souvent quarante degrés de froid. Il n'a d'ailleurs pas la passion des richesses et se contente de peu. Il augmente beaucoup la population durant ses claustrations hibernales, et les mariages avec les Indiennes sont fréquens. On dit que les habitans des régions forestières sont un peu sauvages eux-mêmes et qu'ils boivent tout ce qu'ils gagnent.

Nous avons visité l'église et la maison des Ursulines : deux ou trois bons tableaux ; dans le salon du couvent, sur un coussin de velours, on voit un crâne humain protégé par un verre, avec cette inscription : « Ceci est le crâne de M. le marquis de Montcalm. » Nous avons visité aussi les *plaines d'Abraham ;* c'est le fameux champ de bataille de 1759 où les généraux Wolfe et Montcalm, ces deux héroïques ennemis, perdirent la vie. Un obélisque consacre la gloire des deux partis avec le nom de Montcalm d'un côté, de l'autre celui de Wolfe. C'est tout ce qu'il faut, c'est très éloquent et très touchant.

La campagne est très bien cultivée et très habitée. On nous a menés dimanche par des routes en bon état, bordées de trottoirs en planches, à la chute du Montmorency, à huit milles au-dessous de Québec. Ceci ne ressemble en rien au Niagara : c'est moins imposant, la rivière qui se précipite dans le Saint-Laurent n'ayant pas un volume très considérable ; mais c'est une chose élégante, svelte et pittoresque. Deux cent cinquante pieds de haut ; une des rives est schisteuse, l'autre calcaire. La pointe de roches élevées qui s'avance en bec sur l'immense nappe du fleuve est toute verte de pins et de mélèzes. C'est un très beau site, que l'on dit encore plus beau en hiver quand le fleuve se couvre de traîneaux et que la *fashion* va contempler la chute métamorphosée en colonne de cristal. A la base de cette colonne se dressent, dit-on, dans un ordre toujours le même, des cônes de neige immaculée d'une régularité parfaite qui

ont quatre-vingts et cent pieds de hauteur. La neige est très dure, et les femmes montent jusqu'au sommet pour assister à la descente des *toboggins*. Ceci est sans doute un jeu d'origine indienne : il consiste à se laisser glisser du haut en bas des cônes en se tenant en équilibre sur une longue et mince pièce de bois. Les Canadiens ont acquis une grande adresse à cet exercice, qui les passionne; toutefois il arrive là de sérieux accidens.

Nous avons été au village de Lorette, habité par les derniers Hurons. Ils sont aujourd'hui civilisés, mais n'ont rien perdu de leurs us et coutumes de fête. Avertis de la visite du prince, ils étaient donc en grande tenue de sauvages pour recevoir leur hôte, et même ils lui avaient fait naïvement une galanterie digne de Fouquet. Sur la pelouse nue qui leur sert de place, ils avaient, durant la nuit, planté une allée d'arbres verts coupés dans la forêt voisine. Avant de te les présenter, je dois te dire que ces Hurons sont cultivateurs et catholiques, et que la veille j'avais fait connaissance avec leur chef à Québec. Il était vêtu là comme un gros campagnard et n'avait rien de particulier qu'une large médaille d'argent à l'effigie de Louis XIV et une épaisse ceinture bariolée qui lui ceignait le ventre. Il était venu chercher en tilbury deux pimpantes demoiselles toutes semblables de costume à des demoiselles de chez nous partant pour la campagne : toquet de velours à plumes, cheveux retenus dans la résille, ceinture à riches fermoirs, ample jupe relevée gracieusement sur le jupon bouffant rayé de rouge et de noir, gants de Suède irréprochables, ombrelle brisée portée avec aisance. Je me demandais où allaient ces deux belles brunes sous la garde d'un chef huron, lorsque celui-ci me les présenta en disant : « Ce sont mes filles que je viens de prendre au couvent, c'est leur jour de sortie. »

Je retrouvai donc ces deux demoiselles dans leur village. Elles regardaient les préparatifs de la fête sans s'y mêler; elles se promettaient d'aller le soir à Québec pour voir représenter au théâtre *Jobin et Nanette* et *le Gendre de M. Poirier*. Le chef, le bon campagnard, qui la veille ressemblait à s'y méprendre à notre fermier de Nohant, se présente au prince dans son costume de tradition. Sa bonne grosse tête est couverte d'un bonnet de plumes fauves qui retombent en couronne jusque sur les yeux. Sa tunique de laine bleue à collet, épaulières et bordures rouges brodées de perles, laisse passer, comme tunique de dessous, une grosse chemise de coton rayé de rouge et de blanc. Ses jambières rouges à bandes découpées en crête de coq retombent sur ses mocassins. Des bracelets d'argent ceignent ses chevilles, ses poignets et ses bras au-dessous de l'épaule. Il n'a pas oublié sa large ceinture et son an-

tique médaille, et il s'appuie sur un *riffle* de chasse. J'avoue que j'ai eu peine à le reconnaître; pourtant ni lui ni aucun homme de sa tribu n'avait de peintures sur le visage. Il paraît que ceci est proscrit par la religion chrétienne.

Il s'avance à la tête des notables du village et fait au prince un discours en indien, qu'il traduit ensuite en français avec un léger accent berrichon : « Grand chef, le *grand maître de vie* nous a fait la grâce de t'amener parmi nous. Tu vois ici les fils et les descendans des Hurons, lesquels furent toujours les amis de ton vieux pays. Nous sommes contens de te voir, et nous prions le Grand-Esprit, qui t'a amené ici sain et sauf, de te favoriser d'un bon temps pour traverser les grands lacs de l'est et revoir la France, que nous aimerons toujours. »

Tu vois que les formes consacrées sont restées en usage chez les Indiens. Le prince les remercie, et le chef reprend : « Prince, une de nos danses pourrait-elle te faire plaisir? » Sur la réponse affirmative, au son d'un tambourin et d'une gourde remplie de pois, quarante *guerriers*, en costumes à peu près semblables à celui du chef, commencent à danser en rond, en poussant d'un ton guttural le cri *Aïovai!* Les femmes se mettent de la partie. Quelques-unes sont vêtues d'une robe étroite et d'une couverture collante, avec les cheveux séparés sur le front comme les *squaws* iowaies que tu as vues à Paris, et elles sautent de même sur place comme des marrons sur une poêle. D'autres ont un costume mélangé; quelques-unes portent un chapeau d'homme,— le tuyau de poêle européen,— avec une plume posée en saule pleureur. En somme, pour les deux sexes, c'est à peu de chose près la même danse depuis les Montagnes-Rocheuses jusqu'ici. Peu à peu on s'anime, la sauterie devient effrénée, et le nombre des danseurs augmente. Un groupe de spectateurs fort bien mis s'y précipite, pousse les mêmes cris et frappe de même la terre avec les talons. C'étaient des Indiens devenus messieurs qui n'y pouvaient plus tenir et subissaient l'entraînement de race. J'avais bonne envie de m'en mêler aussi; cela me semblait fort amusant, et je l'aurais certainement fait si j'eusse été seul. Il faut te dire que les Indiens ne puent pas, et que l'on n'éprouve avec eux aucun dégoût. Ils ne se mouchent pas dans leurs doigts comme les *Yankees*, et on ne les voit jamais cracher ni commettre aucune inconvenance. Au sortir de l'excitation de leurs danses furibondes, ils sont toujours doux et polis, ou graves et cérémonieux. Lorsque le prince s'est retiré, le chef qui avait conduit la bacchanale le ramena jusqu'à sa voiture avec des manières très convenables, mêlées de courtoisie française et de dignité sauvage. Les Hurons, rangés sur deux lignes, saluaient cette sortie par des décharges à nous casser les oreilles;

chacun était muni d'un fusil à deux coups, et une vieille couleuvrine du temps de Louis XV faisait rage en notre honneur.

Nous avons rendu visite aux *bûches*, c'est-à-dire aux chantiers et magasins de bois qui s'étendent sur cinq ou six kilomètres le long du fleuve. Ces bûches sont des arbres entiers dégrossis et à peine équarris, qui, abattus dans les forêts du Haut-Canada, sont livrés au courant des rivières nombreuses qui se jettent dans le Saint-Laurent, et descendent ainsi tout seuls, ou à peu près. Chaque pièce porte une marque que vient reconnaître et faire constater chaque propriétaire. Toute une population d'ouvriers est occupée à repêcher dans la vase, à tirer et à empiler ces magnifiques produits, dont les plus petits n'ont pas moins de quarante pieds de long. Ils sont débités là en poutres, poutrelles et planches, pour être expédiés en gros ou en détail en Europe. Quelques essences très belles et très rares ont une grande valeur.

La citadelle de Québec est située touten haut du Cap-Diamant, sorte de promontoire aigu, tout pailleté de quartz, qui brise le vaste confluent du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles. Bien que ce cap en eau douce n'ait guère que trois cents pieds d'élévation, on y domine une magnifique étendue de pays, des terres où les moissons verdissent encore, des eaux à perte de vue, des villages, et au fond, dans le bleu, des montagnes qui donnent un aspect de vraie grandeur à cette immensité. De là aussi j'ai vu, le soir, une aurore boréale véritablement belle. Les fusées blanches partaient d'une zone très élevée au-dessus de l'horizon et montaient jusqu'au zénith. Au-dessous de leur point de départ, et encore très haut sur l'horizon noir, le ciel était entouré d'une bande phosphorescente d'un ton fauve. Les jets de la lumière électrique laissaient voir les étoiles brillantes et faisaient ressortir les nuages comme des taches d'encre. Ce merveilleux spectacle a bien duré un quart d'heure; mais il gèle, je trouve qu'au 15 septembre c'est un peu tôt.

Je te ferai grâce des cérémonies et dîners de réception; pourtant l'on peut dire que nulle part le monde officiel n'est moins ennuyeux qu'à Montréal et à Québec. On s'y sent transporté dans une ancienne manière d'être fort piquante, qui n'existe plus nulle part ailleurs que je sache. Les officiers anglais semblent en avoir pris quelque chose. A un repas à cette citadelle du Cap-Diamant, on a chanté au dessert, ni plus ni moins qu'à un souper du temps de Louis XV. Un aimable et charmant convive, M. Cartier, — peut-être un descendant de Jacques Cartier, — avait appris aux officiers des chansons françaises qu'il entonnait d'une voix claire et que ces militaires répétaient en chœur. M. Cartier est un type de Canadien modèle : *joli homme* de quarante ans, figure fine éminemment française,

bien rasée partout; habit noir coupé à la Louis XV, culotte courte et bas de soie, une petite bourse en soie noire cousue au collet de son habit, cheveux bruns relevés sur le front et bouffans sur les oreilles, rappelant les ailes de pigeon. Ce gracieux personnage me faisait l'effet de l'homme de lettres du siècle dernier en belle tenue sévère et modeste. Sa physionomie est enjouée et maligne. Il a toujours le mot pour rire, il effleure délicatement la gaudriole, il est galant avec les femmes, il chante de vieux flonflons tendres :

Il y a longtemps que je t'aime.
Jamais je ne t'oublierai...
Chante, rossignol, chante, etc.

Imagine-toi le refrain de ces douces paroles répété à l'unisson avec l'accent anglais des officiers de *rifflemen*, et tu auras l'idée d'une scène étrange, mais nullement ridicule, car il y avait là une vraie bonhomie, beaucoup de cordialité, et le charme d'une vision rétrospective dans l'aimable monde du temps passé.

Il ne faudrait pourtant pas prendre ces militaires pour des bergers en biscuit de Sèvres. Quand on les voit galoper sur leurs grands chevaux de forte race, ou manœuvrant leurs canons Armstrong et présentant fièrement au soleil d'une revue leurs figures martiales et leurs beaux uniformes rouges ou noirs, il n'y a pas moyen de s'y méprendre.

Nous quittons Québec le 16, à cinq heures de l'après-midi, au bruit tonnant de tous les canons de la citadelle, escortés jusqu'à la gare par le général et son état-major et par la population qui crie *vive la France!* avec une ardeur fanatique. Nulle part nous n'avons été si chaudement reçus. Ce n'était pas de la curiosité comme aux États-Unis; c'était vraiment du patriotisme.

Propos recueillis parmi les *habitans* (1) par le voyageur non officiel et satisfait de flâner un peu.

« Dis donc, les Anglais, ils font feu des quatre pieds pour le prince français!

— Tiens! je crois bien! Ils font contre fortune bon cœur; mais, il n'y a pas à dire, il faut le recevoir comme ça, ou avoir la guerre avec la France.

— Bah! Qu'est-ce que vous dites donc là, vous autres? Tout le monde est content de voir des Français. Si c'étaient des Américains, je ne dis pas!

(1) Il n'y a ici ni bourgeois, ni paysans, ni seigneurs. Tout le monde s'appelle *monsieur*, et tout le monde est *habitant*, tel est le mot consacré.

— Tiens! tiens! regardez donc là-haut. Le canon de la citadelle a envoyé un rond de fumée en couronne!

— Ah! c'est comme quand on fait des ronds avec la fumée d'une pipe. C'est un présage.

— Quel présage?

— Présage de bonheur.

— Pour la France?

— Et pour nous aussi, donc! Ça veut dire que nous redeviendrons enfans de la mère-patrie.

— Laissez donc! nous n'avons pas trop à nous plaindre pour le moment. Si on continue à marcher droit...

— Dame! on verra, on verra. *Vive la France!* en attendant.

— Oui, oui, *vive la France!* »

Nous recouchons à Montréal et demain nous repartons pour New-York.

Albany, 17 septembre.

De Montréal à Albany, par le lac Champlain, Rutland et Troy, de cinq heures du matin à huit heures du soir, nous faisons route dans les wagons encombrés de monde, toujours comptant qu'on s'arrêtera quelque part. — C'était compter sans son hôte. — Nous n'avons pu ni boire, ni manger, ni dormir, ni fumer. Je m'applaudis d'avoir fait assez bonne chère au Canada pour subir cette épreuve, et pour que mes impressions d'homme à jeun ne soient pas trop décolorées.

C'est un adorable pays que l'état de Vermont, traversé aujourd'hui par nous du nord au sud. Si ce n'est pas ce que j'ai vu de plus grandiose et de plus original, c'est du moins ce que j'ai vu de plus gracieux et de plus joli en Amérique. Nous avons franchi une extrémité très large du lac Champlain par la voie ferrée sur pilotis. Ce lac est délicieux. Ses contours s'enfoncent dans des montagnes vertes, qui montrent çà et là leurs flancs rocheux. Au loin, un autre groupe plus élevé, qui s'appelle les *Montagnes blanches*, couronne dignement le paysage. Ces monts blancs paraissent tout bleus sous le manteau de forêts qui les couvre.

Il ne faut plus songer ici aux forêts vierges; tout est aménagé et cultivé. C'est un jardin anglais de cent cinquante lieues de long, jeté dans un site admirable de fraîcheur et de formes variées, suffisamment imposantes et jamais tristes. Des coteaux boisés, des prairies, des rivières ou des méandres de lacs encaissés dans des déchirures de calcaire et des carrières de marbre blanc; tout cela émaillé des riches couleurs de l'automne. Les bois d'érables au feuillage d'or et de pourpre, les bouleaux dont la tige élancée est enguirlandée de

viornes aux pampres cramoisis, les chrysanthèmes violettes, les chardons bleus, les verges d'or, les tapis de verdure, qui prennent des tons cuivrés au milieu des zones de petites marguerites blanches ou lilas; tout cela est chaud à l'œil malgré le ciel gris, et la couleur semble donner une fête en l'absence du soleil.

Malgré cette absence momentanée, on sent la température se réchauffer d'heure en heure à mesure qu'on s'éloigne du nord. C'est au moins une compensation physique à la faim qui nous travaille; mais à Albany quel repas de loup!

18 septembre. — Comme nous repartons d'Albany à six heures du matin, je ne vois de la ville qu'une grande rue en pente où, l'hiver, les gamins doivent s'amuser à faire de belles glissades, car c'est le lieu de la scène de *Satanstoë* où le jeune homme, lancé sur ses patins de bois, vient tomber un peu lourdement aux pieds de sa belle. Quel joli roman! Et la débâcle de l'Hudson, quel drame! Mais en ce moment l'Hudson roule ses eaux limpides et nous porte en *steamboat* jusqu'à West-Point. Nous sommes un peu trop encaissés pour voir l'ensemble du pays; les rivages sont charmans.

Sur le bateau, dans un coin du salon, plusieurs passagères noires étaient reléguées comme des paquets; elles n'osaient bouger, et pour rien au monde ne se fussent permis d'approcher des blanches. J'en remarquai deux fort jolies : leurs traits n'avaient rien d'exagéré, leurs cheveux plutôt crépelés que crépus, leur belle taille et leur mise de bon goût, quoique recherchée, les eussent rendues agréables à voir en tout autre pays. Or, comme nous ne sommes pas de celui-ci, nous nous permettions, Ragon et moi, de les regarder à pleins yeux, autant par curiosité, pour étudier leur naïve coquetterie, que par un instinct de réaction contre le préjugé régnant. X... nous voit lorgner et nous fait un amical sermon : « Ne regardez donc pas ces guenons, vous les rendez trop fières... Vous allez scandaliser tout le monde... Ça ne se fait pas ici! » J'avoue que cela m'était fort égal. Au point de vue de la peinture, mes yeux avaient besoin de rendre justice à ces belles œillades noires à la fois encourageantes et craintives, à cette rougeur féminine qui perçait en reflets pourprés sous la peau d'ébène, et à toute sorte de singeries gracieuses : une noisette cassée pour montrer des dents éblouissantes, un bonbon grignoté pour étaler des lèvres fraîches, et des cambrures d'oiseau qui fait la roue. Nos colombes noires quittèrent le bateau, accompagnées de nègres qui portaient leurs malles énormes, remplies sans doute de chiffons splendides. C'est la seule fois que j'aie rencontré des noirs opulens dans mon voyage. En général ils sont domestiques, ils gagnent difficilement leur vie dans les ateliers, d'où la répugnance du blanc les chasse; quelques-uns seulement s'enrichis-

sent par le petit commerce. Quant au préjugé, des personnes de New-York avaient tâché de le justifier à mes yeux en me disant que l'impudicité précoce des négresses était répugnante, et qu'une mère de famille ne pouvait souffrir dans sa maison, sous les yeux de ses filles, ces créatures provoquantes ou passives qui ne savent rien refuser et rien cacher. C'est fort bien; mais, tout en me rappelant ces réflexions, je regardais sur le bateau un jeune couple de *Yankees* qui mangeaient dans la bouche l'un de l'autre à la face de tous. Non, les *Yankees* ne donnent pas aux nègres l'exemple de la pudeur.

Cette journée a été encore embellie par un terrible jeûne : on devait dîner à cinq heures à Westpoint, et, pendant que le prince visitait l'école militaire, je me suis échappé dans la campagne. J'ai flâné sur les bords de l'Hudson et dans le fleuve même, cherchant des insectes, que je n'ai pas trouvés, il faisait trop de brume; mais les bois, pleins de rochers et d'arbres inconnus chez nous, m'ont donné des chenilles curieuses et intéressantes. Au beau milieu de mes recherches, j'ai vu l'école extérieurement, grande caserne avec belle vue sur le fleuve. Elle est entourée de pelouses et d'arbres plantés en quinconce, où reposent sur l'herbe quelques chariots d'artillerie. Je me rappelle pourtant qu'il faut rentrer, et quand j'arrive, on avait dîné et on partait. Je pars aussi, le ventre creux, mais ma sacoche est bourrée de croquis, de fleurs, parmi lesquelles je reconnais la balsamine *biflora*, et de graines d'asclépias, d'érable, de chêne, de noyer et d'arbrisseaux exotiques que je me promets de planter chez nous, enfin toute une forêt en germe. Quand on aime la nature, il faut être philosophe. Nous partons en chemin de fer pour New-York, où nous arrivons à neuf heures.

New-York, 20 septembre.

Me voici à bord, après avoir fait à New-York un somme digne d'un animal antédiluvien. Il fallait réparer tout ce qui m'a manqué dans notre tournée et s'approvisionner de repos pour la traversée que nous allons reprendre. — Promenade avec Saintin, un aimable peintre français que j'ai connu pendant mon premier séjour ici. — Dîner chez le chevalier Bertinatti, ministre du roi d'Italie, un véritable Italien des plus sympathiques. — Adieux à M. Mercier, à M. de Montholon, notre brave consul, et à sa charmante famille. — Sérénade donnée à la princesse Clotilde par les Italiens, en gros *steamboat*, dans la rade, à minuit. — Le navire anglais en station échange avec nous des politesses sous forme de feux de Bengale verts. — New-York ne nous adresse aucune espèce d'adieu. Cela

m'est bien égal, je n'aime pas New-York. Ce n'est pas là qu'il faut voir l'Amérique. C'est déjà, je crois, la Babylone de sa corruption; mais n'est-ce pas le sort de toutes les grandes villes? Ferri nous a lu à New-York des lettres sur l'Amérique, qu'il adresse au colonel de Franconnière, et qui seront publiées, je l'espère. Ce sera pour toi le complément aimable et sérieux de mon journal d'artiste et de fureteur. Je n'ai pas besoin de te dire que ces lettres sont un travail excellent et charmant comme celui qui les écrit.

21 septembre. — Nous quittons New-York à dix heures du matin par le *Long-Sound*, c'est-à-dire le détroit entre *Long-Island* et les côtes du Connecticut. Nous étions arrivés par la rive opposée. Nous suivons longtemps l'énorme superficie que New-York couvre de ses faubourgs, ensuite des côtes plates. A six heures du soir, la brume nous gagne.

22 septembre. — Toute la nuit, on *cloche* et on siffle en cas de rencontre, ce qui fait qu'on ne dort guère. — Brouillard toute la journée. — La mer n'est pas bonne. A trois heures, nous sommes à Boston; mais tout le monde reste à bord jusqu'à demain. En fait de villes tirées au cordeau, la curiosité est un peu émoussée.

Boston, du 23 au 26 septembre.

Pourtant non, celle-ci n'est pas alignée en carrés comme les nouvelles cités américaines : elle a encore un peu de physionomie; en revanche, elle est mal pavée, et les rues sont boueuses; mais elles sont plus tranquilles qu'à New-York, et on s'y reconnaît mieux. Les maisons sont en brique rouge, à angles de granit, jalousies vertes, cheminées blanches; parfois quelques marches de perron et un péristyle dans le goût grec-américain. Le parc, situé au milieu de la ville, est joli. Un vieux orme, l'unique vestige de l'antique forêt, est devenu un monument respectable. Une pièce d'eau est le reste du petit lac qui dormit jadis sous les grands arbres. Pauvre lac, emprisonné dans une bordure de granit, que pense-t-il du jet d'eau artificiel qui agite aujourd'hui sa surface?

Les environs n'ont pas grand intérêt pittoresque. D'un monticule où j'ai été, la vue s'étend au loin sur des prés marécageux hérissés de quartiers de roc qui se confondent avec les troupeaux épars dans la campagne. L'horizon est fermé par des collines rocailleuses, et par là c'est peut-être joli, mais c'est trop loin pour l'œil, et le temps manque à mes jambes.

On trouve à Boston plus de politesse et de propreté que dans le reste de l'Amérique. C'est l'indice d'une société plus choisie. Nous sommes ici dans la région sociale la plus élevée, dit-on, des États-

Unis, dans la patrie des intelligences d'élite. Nous ne sommes pas restés assez longtemps pour que j'aie pu établir une comparaison entre le niveau de Paris et celui de Boston, et l'Américain, quelque policé et intelligent qu'il soit, ne se livre pas comme le bon et naïf Canadien, qui se donne tout entier dès la première heure. Boston est pourtant le berceau de la liberté; c'est la patrie de Franklin, c'est de là que sortirent la révolution et l'indépendance des États-Unis. C'est encore le sanctuaire de la science au Nouveau-Monde. Nous avons eu un grand dîner par souscription, où j'ai retrouvé M. Sumner. M. Agassiz, le savant suisse fixé à Cambridge, M. Everett et tous les personnages les plus distingués du pays étaient à ce repas. On a adressé un excellent discours au prince, qui a excellemment répondu. Tous ces Américains-là sont fort bien élevés, aimables, jamais communicatifs à première vue; donc je m'en irai sans les connaître et sans bien savoir ce qu'ils pensent de la crise actuelle et du moyen d'en sortir. J'aurais peur de me tromper, si je te disais qu'il m'a semblé voir en eux d'autres idées que celles que je leur attribuais, et qu'ici, tout comme à Washington, on se tourne vers l'unité de pouvoir dans l'avenir pour conjurer les maux du présent. Je crois voir aussi que les esprits les plus cultivés de l'Amérique ne sont pas les plus *avancés* comme on l'entend chez nous; ils semblent faire bon marché de leur forme républicaine et se tenir dans une certaine région d'idées expectantes qui n'est pas loin du scepticisme. Leur préoccupation m'a semblé être la crainte un peu puérile de l'exagération en toutes choses. En fait de littérature, ils ne paraissent pas rendre à leurs écrivains autant de justice que nous. Ainsi Cooper a écrit de bons livres, disent-ils, mais c'est déjà bien vieux, comme si le beau pouvait vieillir! Certainement celui qui prendrait aujourd'hui Cooper comme un guide de poche pour chercher la forêt, la prairie et les Indiens aurait bien du chemin à faire en dehors de l'itinéraire tracé; mais ce n'est qu'une question de distance, et je suis persuadé qu'il y a encore des Chingakook et des *Bas-de-Cuir*. Quand tout cela d'ailleurs serait à jamais éteint, les traditions laissées par Cooper n'en seraient que plus précieuses. N'en déplaise aux esprits positifs, le Français verra toujours l'Amérique à travers ces beaux romans, et ce déploiement d'industrie et d'agriculture dont on est, à bon droit, si fier ici ne vaudra pourtant jamais pour nous le rayon d'art et de poésie jeté sur ces contrées par le génie du naïf et grand artiste.

Washington Irving m'a semblé un peu plus apprécié; quant à Mme Beecher-Stowe, elle est traitée d'exagérée dans le nord. Elle a, m'a-t-on dit, rassemblé tous les griefs des nègres pour en faire parole d'Évangile. C'est en France et en Angleterre que *l'Oncle Tom* a

eu du succès. Ainsi une moitié de l'Amérique la pendrait bel et bien; l'autre moitié la défend mal, cette femme de cœur, de courage et de talent dont les États-Unis devraient être fiers! Quant à Edgar Poë, ce *fantaisiste* éblouissant, original, et si profond sous des airs de folie, encore un succès fait en France, au dire de certains Américains éclairés! « L'homme était méprisable, les écrits le sont aussi. » Ce n'est pas toujours une raison! Et puis l'homme était-il méprisable réellement? J'ai fait là-dessus des questions, et on a eu des airs distraits pour ne pas me répondre. Le grand tort d'Edgar Poë ne serait-il pas d'avoir raillé et tancé les travers de la société américaine?

Ne pouvant étudier la politique locale, j'ai étudié la fabrication du coton depuis le tissage de la plante jusqu'au pliage des étoffes teintes. J'ai vu des salles qui contenaient quatre cents métiers et deux mille femmes. C'est à Lowell, à quarante-deux kilomètres de Boston, que nous avons vu cette population ouvrière irlandaise. Ici c'est toujours la même chose, on ne sait pas où trouver les vrais Américains. Ces ouvrières, au nombre de huit mille cinq cents, ont une réputation de vertu plus ou moins méritée. Les hommes employés là ne sont que quatre mille cinq cents. Il y a onze fabriques. Nous avons eu aussi un festival orphéonique, des airs nationaux, un choral de Mendelssohn, des fragmens du *Messie* de Handel; douze cents voix d'enfans, beaucoup d'ensemble, peu de sentiment.

Nous visitons une ménagerie intéressante, où une baleine blanche et un cachalot, en compagnie d'un petit requin, mangent des anguilles dans un grand aquarium sans se quereller; mais l'être le plus extraordinaire de la collection, c'est un Boschiman, vêtu de peaux de bête. Pour celui-ci, il m'a presque effrayé. Il ressemble tellement à un singe, qu'on ne peut se persuader qu'il soit un homme. Il a trois pieds six pouces de haut, vingt-cinq ans; les yeux sont à peine fendus; le nez est si aplati qu'il n'existe pas; c'est une paire d'étroites narines appliquées sur une face de couleur fauve; la bouche avance sans que les lèvres soient épaisses; le front recule démesurément, l'oreille n'est pas détachée de la tête; la mâchoire est coudée comme chez les carnassiers; la laine qui recouvre le crâne est fine et rare; les membres sont grêles, pas d'épaules pour ainsi dire; les mains et les pieds trop longs; bref, c'est horrible. Cela parle très peu, nous a-t-on dit, et c'est très irascible. Pourtant il n'est pas là en cage, il est censé employé dans l'établissement, et la curiosité qu'il excite ne lui cause aucune contrariété. Il n'a pas non plus la vanité du nègre. C'est une brute refrognée, presque muette, et qui a l'air de penser bien moins qu'un chien. La nature se trompe-t-elle quelquefois? A-t-elle eu une dis-

traction le jour où elle a créé cet intermédiaire entre deux types que leur ressemblance effraie mutuellement, l'homme et le singe? Ce Boschiman hideux est-il notre ancêtre, ou bien, placé dès les premiers âges de la vie dans des conditions funestes, a-t-il été privé des moyens de développement que notre race a su mettre à profit? En présence de ce monstre, j'aime mieux croire à la pluralité des races primitives.

J'avais besoin d'oublier ce bimane et de rire des gentillesses d'un phoque qui donnait la patte, faisait l'exercice, tirait bravement un coup de fusil, et, sur l'invitation paternelle très sérieusement énoncée de son cornac, imitait les *dames de Newport qui vont au bain et se jettent de l'eau.*

En mer, 26 septembre.

Partis de Boston par un beau temps froid, à dix heures du matin, nous filons sur Terre-Neuve. A quatre heures, nous allumons du feu comme en hiver.

27 septembre. — Beau temps, plus froid, houle très forte.

28 septembre. — Brouillard, soleil à midi. Toujours plus froid quand même. Je passe mon temps à piquer, trier et spécifier mes insectes et autres prises.

29 septembre. — Nuit de brume, un peu de soleil à midi, forte houle. A dix heures du soir, nous entrons dans le port de Saint-Jean de Terre-Neuve; on ne débarque pas. Le temps s'est éclairci; mais quel froid! Je ne peux pas me persuader que je vais retrouver un peu d'été chez nous.

Saint-Jean de Terre-Neuve, 30 septembre.

« On ne doit point appeler ce pays *terre*, écrivait Jacques Cartier, ce sont bien plutôt cailloux et rochers sauvages, et lieux propres aux bêtes farouches... Je n'y vis pas autant de terre qu'il en pourrait tenir en un tombereau... Il n'y a autre chose que mousse et buissons çà et là séchés et demi-morts... Je pense que cette terre est celle que Dieu donna à Caïn. »

Depuis trois cents ans, les habitans de cette triste colonie ont remué les quelques tombereaux de terre, et sont parvenus à y faire pousser de pauvres céréales. J'y trouve des avoines de six pouces de haut qui n'ont que trois ou quatre grains par épi et qui essaient de mûrir sous les six degrés de chaleur que nous respirons aujourd'hui. En s'enfonçant dans l'intérieur de l'île, on trouve de petits lacs assez pittoresques dans des entonnoirs de rochers. Des bouleaux et des sapinettes qui rampent sur le sol jettent un peu de

pâle verdure sur les roches porphyriques; des phalènes-hibernies, aux ailes décolorées, s'envolent sous nos pas, et des mouettes fuient vers la mer en rasant les grands tapis de lichen blanchâtre.

La ville de Saint-Jean ressemble à Saint-Pierre-Miquelon, que je t'ai décrit il y a deux mois : maisons de bois, rues boueuses, quelques jardins dont les palissades élevées protégent des essais de légumes et de pommiers rachitiques; dans la campagne, quelques iris passé-fleur, des joncs, beaucoup de mousses qui m'intéresseraient si j'étais botaniste. La plus jolie vue de ce coin de l'île, c'est la crique arrondie comme un cirque, où l'on pénètre par un étroit goulet semé d'écueils, entre deux falaises élevées et complétement arides. En hiver, quand la mer est gelée, ce doit être un site très caractérisé; mais les pays de froid et de brume me font frissonner quand j'y pense, à plus forte raison quand j'y suis. Nous partons, je vais te revoir et revoir la France; tout est bien.

La vie en pleine mer est monotone, un peu irritante pour un être actif qui n'a rien à faire. C'est l'occasion de réfléchir et de se résumer un peu. Parlons de l'histoire naturelle d'abord, puisqu'elle a été en Amérique ma première préoccupation.

Le trait qui m'a le plus frappé en entomologie est celui-ci. Dans le Nouveau-Monde, une même espèce se trouve répandue sur un espace immense comparativement à la distribution plus limitée de nos espèces sur le sol européen. Par exemple, les trois quarts des insectes de la Provence ne se retrouvent plus aux environs de Paris, tandis que les individus d'une même espèce vivent depuis la Prairie du Chien jusqu'à Saint-Louis, sur deux cents lieues du nord au sud. L'époque de l'apparition est seulement un peu différente. Cette extension d'homogénéité de la faune entomologique est la conséquence forcée de l'homogénéité de la flore, laquelle est elle-même la conséquence de l'homogénéité géologique sur des régions d'une vaste étendue. Dans la grande tournée que je viens de faire aux États-Unis, je n'ai vu que deux flores bien distinctes, celle des forêts et celle des prairies; partout une faune entomologique forestière très riche, et naturellement fort différente de la faune herbicole des prairies primitives.

Même remarque à faire pour l'ornithologie. On chercherait en vain dans le centre de la France des serins verts, des ortolans, des tarins, hôtes de nos climats du midi, tandis qu'à Montréal, à Boston, à Niagara, on peut voir parfois voler des colibris et des cardinaux dont le véritable habitat est à trois cents lieues au sud. Presque tous nos genres et quelques-unes de nos espèces sont représentés en Amérique, tandis que certains genres américains manquent absolument en Europe. Quant au Canada, à l'île du Cap-Breton et à

Terre-Neuve, j'ai été surpris de retrouver dans ces climats, analogues à celui de la Sibérie, certaines espèces d'insectes et de plantes semblables à celles du nord et même du centre de la France.

Et maintenant parlons des hommes, que je ne relègue pas au second plan dans mon estime, mais que je ne me pique pas beaucoup de savoir étudier à un certain point de vue général. Il faut pourtant que je me prépare à répondre à tes questions. Eh bien! j'essaie.

Je vois dans l'histoire deux courans d'idées qui, comme deux grands fleuves, partent d'une source différente et vont au même but : j'appellerai l'un esprit d'individualité, l'autre esprit de société. L'esprit de société cherche le progrès par l'effort de chacun au profit de tous; l'esprit d'individualité cherche le progrès par l'effort de tous en vue de chacun. Ces deux termes devraient impliquer l'axiome de réciprocité absolue : « un pour tous, tous pour un, » et je crois que dans l'avenir il en sera ainsi. Voilà pourquoi je dis que mes deux fleuves vont au même but. Seulement, partis de points opposés, ils traversent des régions bien différentes, car ceux qui inventèrent l'individualisme furent jetés dans l'égoïsme par l'oppression des majorités, et ceux qui inventèrent les sociétés furent inspirés par le dévouement pour tous. De là deux écoles qui se disputent et se contredisent dans l'histoire des peuples, et qui, sous différens noms religieux, politiques ou philosophiques, sont arrivées à produire en Europe l'idée de société absorbant l'individu, et en Amérique l'idée d'individu absorbant la société. De chaque côté je vois de grandes choses et des résultats très séduisans : — dans l'Amérique, une liberté de conscience que j'admire, un essor prodigieux d'activité, des mœurs calmes et généralement pures, une persévérance à toute épreuve; — en Europe, des luttes funestes, mais héroïques, des passions ardentes, mais généreuses, des mœurs faciles, mais aimables et fraternelles.

Les Américains n'ont pas inventé la notion de l'individualisme : ils l'ont apportée d'Europe, où elle était, où elle est encore en lutte avec la notion de la société; mais ils l'ont développée chez eux avec un excès dont on rougirait chez nous. Ce peuple anglo-saxon, qui trouvait devant lui la terre, l'instrument de travail, sinon inépuisable, du moins inépuisé, s'est mis à l'exploiter sous l'inspiration de l'égoïsme, et nous autres Français, nous n'avons rien su en faire, parce que nous ne pouvons rien dans l'isolement. Dieu jugera qui a tort ou raison; mais ce que je veux te dire, c'est qu'il m'est impossible de renier ma race, mes aptitudes et ma vitalité, qui se sont développées sous l'influence de l'idée de dévouement réciproque. L'Américain m'a donc étonné et attristé plus d'une fois avec sa personnalité froide et dure. Ce peuple qui ne sait supporter aucune en-

trave est grand sans doute, mais je le trouve inhumain, et pour moi son insensibilité farouche se résume dans ce proverbe local : « en avant! et que le diable emporte le dernier! » Cette terrible idée lui fait préférer le spectacle des enfans écrasés sous les roues de ses locomotives à la présence d'un agent de l'ordre public, et ce qu'il pense à propos de la locomotive, il le pense à propos de tout. La grande locomotive du progrès n'est pas pour lui autre chose qu'un char brutal qui fauche, brise et aplatit le pauvre, l'infirme, le rêveur, le désintéressé, l'inhabile, le retardataire de tout genre, avec autant d'indifférence que les arbres et les fleurs de la forêt.

Le Français est tout autre. Il aime son parent, son ami, son compagnon, et jusqu'à son voisin d'omnibus ou de théâtre, si sa figure lui est sympathique. Pourquoi? Parce qu'il le regarde et cherche son âme, parce qu'il vit dans son semblable autant qu'en lui-même. Quand il est longtemps seul, il dépérit, et quand il est toujours seul, il meurt. Le Français vit par tous ses pores, il savoure la poésie de la solitude et adore les sanctuaires de la nature, mais il ne s'y absorbe pas jusqu'à oublier la mère ou l'ami qui l'attend. L'Américain supporte la solitude avec un stoïcisme admirable, mais effrayant; il ne l'aime pas, il ne songe qu'à la détruire. Nous, nous aimons tout, désert et société, parce que nous sentons tout. Miss Mary n° 1, qui est pourtant un esprit pénétrant et un cœur droit, résumait bien pour moi la froideur de sa race, quand elle me disait : « Vous avez l'air de vous aimer tous les six, c'est étonnant, cela! » Non, ce n'est pas étonnant; nous sommes la race aimante et dévouée. Nous ne savons pas, comme l'Américain, nous affranchir, nous enrichir et nous étendre, les jambes en l'air, pour méditer sur nos conquêtes industrielles et financières. Nous sommes peut-être beaucoup moins sages, beaucoup moins heureux, matériellement parlant, et à coup sûr nous sommes beaucoup moins libres; mais nous avons des jouissances intellectuelles et morales qui nous dédommagent amplement de nos maux, de nos fautes et de nos erreurs. Nous nous battons peut-être quelquefois à tort et à travers, mais nous nous battons en personne et pour les autres, tandis que l'Américain ne se bat même pas pour ses propres intérêts. Il ne veut pas se soumettre au recrutement. Lui, l'homme libre, prendre un fusil et obéir à un caporal! Allons donc! il est riche, et il achète de la chair humaine étrangère pour l'envoyer à l'ennemi.

Comment ces deux fleuves se réuniront-ils un jour dans le même océan? Quand leurs courans civilisateurs se seront mêlés, quand nous aurons pris à l'Amérique beaucoup de son savoir-faire, et quand nous lui aurons donné beaucoup de notre cœur.

En vue de la France, 7 octobre.

Après sept jours de traversée et de beau temps, nous voyons les côtes bleuâtres de la France se dessiner dans les vapeurs de l'horizon. J'éprouve une émotion singulière en revoyant mon vieux pays et en l'abordant par cette province d'Armorique, la terre des souvenirs. Voici l'île de Sein aux falaises rongées par les flots et dénudées par les vents de mer. Ce rocher sauvage est le digne sanctuaire des vierges farouches, gardiennes d'une religion mystérieuse et sombre. Le croissant de la lune, rouge et délié comme une faucille ensanglantée, se couche derrière l'île des druidesses. — Une étoile brille toute seule et se reflète tremblante dans la Baie des Trépassés, où les vagues se brisent en étincelles phosphorescentes contre le rivage; elles semblent, en se retirant, exhaler une longue et lugubre plainte. Des feux brillent sur le haut de la falaise. Peut-être les spectres des guerriers kimris, la face ornée de leurs peintures de guerre, viennent-il nous demander ce que sont devenus leurs frères des grandes prairies et des forêts vierges...

O peuples de la Celtique, nos aïeux, assemblez-vous sur les grandes bruyères! Druides, bardes, vierges de Sein, entonnez les chants de deuil et pleurez sur les races disparues! Pleurez le droit de l'humanité, méconnu et violé par des peuples qui, au nom de la civilisation, brûlent, saccagent et détruisent! Que serions-nous aujourd'hui, nous vos enfans, si les Latins vainqueurs eussent agi envers vous comme les conquérans d'outre-mer agissent depuis deux siècles à l'égard des nations vaincues? Qui donc leur a dit que ces nobles races devaient disparaître devant leur civilisation? Un mot nouveau que vos oreilles n'ont jamais entendu et que vos vaillans cœurs n'auraient su comprendre, — l'*individualisme*.

Brest, 8 octobre.

Nous arrivons! Cela sent bon, la patrie! Il me semble que je l'ai sentie à quarante lieues en mer.

Le premier objet qui frappe mes yeux, c'est un officier nègre qui fait mettre sous les armes ses trente hommes sur le passage du prince. Salut, bonne France! Tu n'as pas autant d'écus, de terres et de machines que l'Amérique; mais tu as le sens moral, et tu relèves ce que l'on brise ailleurs!

MAURICE SAND.

LES

ÉLÉGIES DU TRAVAIL

I.

LES ARAIGNÉES.

I. — LE TISSERAND.

La cave est froide et sombre. Un escalier glissant,
Envahi par l'ortie et la mousse, y descend.
L'eau filtrée à travers les pierres de la voûte
Sur le sol détrempé se répand goutte à goutte;
L'enduit des murs s'écaille et s'en va par morceau,
La fenêtre mal close est veuve d'un carreau.
Dans le cadre béant de la vitre éborgnée,
Depuis le jour naissant, une grise araignée
Va, vient, croise ses fils, tourne sans se lasser,
Et déjà l'on peut voir les brins s'entrelacer
Et dans l'air s'arrondir une frêle rosace,
Chef-d'œuvre délicat de souplesse et de grâce.
Parfois dans son travail l'insecte s'interrompt,
Son regard inquiet plonge au caveau profond...

Là, dans un angle obscur, un compagnon de peine,
Un maigre tisserand, pauvre araignée humaine,
Façonne aussi sa toile et lutte sans merci.
Le lourd métier, par l'âge et la fraîcheur noirci,
Tressaille et se débat sous la main qui le presse;
Sans cesse l'on entend sa clameur, et sans cesse
La navette de bois que lance l'autre main
Entre les fils tendus fait le même chemin.

Du métier qui gémit le tisserand est l'âme
Et l'esclave à la fois : tout courbé sur la trame,
Les pieds en mouvement, le corps en deux plié,
A sa tâche, toujours la même, il est lié
Comme à la glèbe un serf. Les fuyantes années
Pour lui n'ont pas un cours de saisons alternées;
Dans son caveau rempli d'ombre et d'humidité,
Il n'est point de printemps, d'automne ni d'été;
Il ne sait même plus quand fleurissent les roses,
Car, dans l'air comprimé sous ces voûtes moroses,
Jamais bouton de fleur ne s'est épanoui.
Les semaines n'ont pas de dimanche pour lui;
Quand il sort, c'est le soir, pour rendre à la fabrique
Sa toile et recevoir un salaire modique;
Puis il rentre, ployé sous son faix de coton.
Le dur métier l'attend, les lames de laiton
Se partagent les fils dont la *chaîne* est formée.
A l'œuvre maintenant! La famille affamée,
Si la navette hésite ou s'arrête en chemin,
La famille n'aura rien à manger demain.
O maigre tisserand, ô chétive araignée,
Vous avez même peine et même destinée,
Et dans le même cercle aride votre sort,
Pénible et résigné, tourne jusqu'à la mort!
De l'aube au crépuscule il faut tisser sans cesse;
Il faut tisser pour vivre, et si la faim vous presse,
Si le besoin raidit vos bras endoloris,
Le travail chôme... Adieu le réseau de fils gris,
Et la trame légère et souple comme un voile!
Sans toile point de pain, et sans pain point de toile...
Votre vie a le même horizon désolant,
O chétive araignée, ô maigre tisserand!

A l'approche du soir, l'homme un instant s'arrête.
Il a les reins rompus, sa main tremble, et sa tête
Est lourde. Son regard anxieux et troublé
Contemple le châssis où l'insecte a filé.
Le soleil qui s'éteint dans la brume rougie
Empourpre les carreaux de la vitre ternie...
Au long des grands bois verts et baignés de clarté,
Qu'il ferait bon d'errer ce soir en liberté!...
Par l'étroit soupirail, le vent du sud apporte
Des sons lointains de cloche et l'odeur saine et forte
De la terre attiédie et des foins mûrissans.

Qu'il ferait bon dehors! Heureux les lis des champs!
Leurs fleurs « emmi les prés ne filent ni ne tissent, »
Et toujours leurs soyeux vêtemens resplendissent,
Et toujours sans compter Dieu leur donne au réveil
Ses perles de rosée et ses flots de soleil.
Heureux les lis des champs!...

L'homme se décourage
Et n'ose même plus regarder son ouvrage.
L'insecte, sur ses fils, immobile, inquiet,
Comme une sentinelle, épie et fait le guet.
— Jouant dans un rayon, bourdonnante, étourdie,
Dans la toile flexible et savamment ourdie,
Une mouche soudain s'enlace et se débat.
Alerte, l'araignée accourt, et le combat
S'engage; la captive est brave et bien armée;
L'araignée est ardente, implacable, affamée.
Sur l'aile frémissante et le corselet bleu
Elle lance des fils gluans, et peu à peu
Elle roule la mouche en un linceul de mailles
Et l'emporte broyée entre ses deux tenailles.
La nuit vient, dérobant victime et meurtrier.

Le tisserand pensif retourne à son métier.
Quoi! partout la douleur à sa proie acharnée,
Et la vie à la mort à jamais enchaînée!
Il songe longuement à ce qu'il vient de voir.
Lui du moins ne doit pas au meurtre son pain noir;
Sa rude pauvreté ne fait pas de victime.
Cette réflexion le relève et l'anime,
Son cœur est soulagé, son bras est raffermi,
Il jette sur sa tâche un doux regard d'ami.
Et maintenant, leviers, sous le pied qui vous guide,
Montez et descendez! Toi, navette rapide,
Fais ton devoir. Les fils se croisent mille fois,
L'étoffe s'épaissit sur le rouleau de bois,
Et longtemps dans la nuit calme on entend encore
Du métier haletant le bruit sec et sonore.

II. — LA BRODEUSE.

La matinée est froide, octobre va finir.
La brodeuse là-haut travaille à sa croisée,
D'où l'on voit scintiller les toits blancs de rosée
Et les bois des coteaux à l'horizon jaunir.

Elle n'a pas trente ans encor; mais la jeunesse
Que ne dorent l'amour ni la maternité
Demeure sans parfum, sans duvet velouté,
Comme un fruit que jamais le soleil ne caresse.

Son front pâle est plissé, ses yeux se sont flétris
A veiller aux lueurs d'une lampe malsaine;
Sa taille s'est voûtée, et sa robe de laine
Flotte autour de son sein aux contours amaigris.

Hier, pour achever ce lot de broderies,
Elle a passé la nuit, ses doigts sont engourdis;
Et ce matin voici que le fin plumetis
Déroule sa guirlande aux torsades fleuries.

Que de maux ont coûtés ces festons délicats!
Combien de points, combien de lentes aiguillées!
Que de larmes aussi promptement essuyées!
Celle qu'ils vont parer ne s'en doutera pas...

Cette blanche batiste, où la féconde aiguille
Sème de frais bouquets aux feuillages menus,
Ornera le corsage et les bras demi-nus
De quelque insoucieuse et folle jeune fille.

Dans le bal bourdonnant, quand la valse, le soir,
Fera tourbillonner la gaze et la dentelle
Autour de son corps souple et penché : « Qu'elle est belle! »
Diront les jeunes gens accourus pour la voir...

Et toi, pendant ce temps, brodeuse résignée,
Tu sentiras des pleurs voiler ton regard bleu,
Et dans ton cœur meurtri s'éteindre à petit feu
Ta frêle vie, hélas! si durement gagnée.

Elle est lasse et malade. Un âpre accès de toux
L'épuise... Elle interrompt ce travail qui la tue,
Et ses grands yeux souffrans errent dans l'étendue...
Le soleil luit plus clair, et le vent est plus doux.

Lentement, mollement, dans l'air qui les balance,
De longs fils argentés, plus fins que des cheveux,
Montent, montent, légers, ondoyans, vaporeux;
Avec leurs écheveaux le vent joue en silence.

Ils passent. Quelques-uns attachent aux rameaux
Leurs transparens tissus, flottantes broderies;
D'autres vont se mêler aux herbes des prairies.
Tout leur est un appui : chaumes, buissons, roseaux.

Un insecte, une pâle et mignonne araignée,
Ourdit ces fils soyeux à l'heure des amours ;
Puis, comme une épousée aux gracieux atours,
Elle part suspendue à ce char d'hyménée.

Elle vole au-devant de l'époux désiré...
Le voici! — Brins de joncs, tendres pousses des frênes,
Prêtez-leur un asile, et vous, tièdes haleines,
Bercez dans un rayon le couple enamouré!

L'amour!... Et toi, brodeuse, es-tu donc condamnée
A ne trouver jamais celui que tu rêvas?
Ton voile nuptial, ne le coudras-tu pas,
Brodeuse, chaste sœur de la grise araignée?

Qui l'aimerait? Son cœur repousse fièrement
Ces vénales amours, fausses comme l'ivraie,
Qui laissent le dégoût au lâche qui les paie
Et souillent à jamais la femme qui les vend.

Qui l'aimerait? — Un pauvre et rude mercenaire?
Mais l'amour prend du temps, et chaque instant perdu
Coûte un morceau de pain ; l'amour est défendu
A qui soir et matin lutte avec la misère.

Non, elle traînera ses jours laborieux
Dans son réduit glacé, sans enfans, sans caresse,
Jusqu'à l'heure où, tombant sous son faix de détresse,
Aux clartés de ce monde elle clora ses yeux.

Là-bas où le gazon sur les tombes récentes
Se gonfle, son corps las ira se reposer,
Et les fils de la Vierge accourront s'enlacer
Sur sa fosse, parmi les herbes jaunissantes;

Mais, comme une alouette à l'aube part des blés
Et dans l'air matinal s'élance harmonieuse,
Son âme, fleur de lis suave et radieuse,
Son âme montera vers les cieux étoilés...

II.

LE RETOUR AU BOIS.

La prison où Jean-Marc, le fier coupeur de chênes,
Rongeait son frein depuis six mortelles semaines
Vient d'ouvrir ses verrous.
Il bondit à l'air libre, il semble avoir des ailes,

Tant il court,... et les clous de ses lourdes semelles
Sonnent sur les cailloux.

Six semaines sans voir sa forêt bien-aimée,
Six semaines d'ennuis pour deux brins de ramée
Pas plus gros que le bras!...
Il sourit de pitié, puis il se hâte encore,
Les yeux toujours fixés vers les grands bois que dore
Le couchant, tout là-bas.

Il arrive. La lune au même instant se lève.
Pendant qu'il languissait dans sa prison, la séve
A rompu les bourgeons.
La forêt maintenant est dans toute sa gloire,
Partout des rameaux verts, pas une branche noire;
Partout nids et chansons!

Il siffle un air de fête en s'enfonçant dans l'ombre,
Et dans l'épais taillis, des rossignols sans nombre
Répondent à sa voix.
Il grimpe, ivre de chants et d'odeurs printanières,
Sur un hêtre géant dont les branches dernières
Dominent tout le bois.

Le voilà se berçant dans l'arbre qui s'incline!
L'air de la nuit de mai dilate sa poitrine
Et court dans ses cheveux;
Le ciel est sur sa tête, et sous ses pieds murmure
Et mollement frissonne une mer de verdure
Aux flots mystérieux.

De légères vapeurs glissent sur les clairières,
Et la lune répand sur les champs de bruyères
Des nappes de clarté.
— Hurrah! — Sa voix s'envole, et dans l'azur sans voiles
On dirait qu'on entend monter jusqu'aux étoiles
Son cri de liberté...

III.

VIEILLE BALLADE.

Au retour de la guerre et tout poudreux encore,
Le bien-aimé heurtait à la porte sonore :

— Pan! pan! — L'aube a rougi,
Et ta porte est fermée;
Viens ouvrir, bien-aimée,
A ton ami.

Entends-tu l'hirondelle?
N'as-tu donc pas, ma belle,
Assez dormi?

Il entra; mais l'enfant dans un froid lit de planches
Reposait, le front ceint de violettes blanches.

— Le sommeil a blêmi
Tes vives couleurs roses;
Rouvre tes lèvres closes
Pour ton ami.
Écoute! le coq chante :
N'as-tu donc pas, méchante,
Assez dormi?

Le cercueil de sapin gisait sur la civière;
Lui n'y voulait pas croire et disait à la bière :

— Tu voiles à demi
Ton front... Que peux-tu craindre?
As-tu donc à te plaindre
De ton ami?
Ah! réveille-toi vite!
N'as-tu, pauvre petite,
Assez dormi?

On l'emportait. Déjà dans la nef blanche et noire
Les psaumes résonnaient... Il n'y voulait pas croire :

— Vois, le jour a grandi,
Et le soleil boit l'ombre;
Mais sans toi tout est sombre
Pour ton ami!
Quand tout luit et bourdonne,
Quoi! n'as-tu pas, mignonne,
Assez dormi?

Elle était dans la fosse, et lui doutait encore...
Quand le gravier bondit sur le cercueil sonore :

— Ah! Dieu, tout est fini!
Au tombeau, mon aimée,
Qui t'a donc enfermée
Sans ton ami?
Mourons, et qu'on m'enterre!
Mon âme a sur la terre
Assez dormi.

ANDRÉ THEURIET.

DES

OPINIONS EXTRÊMES

EN ÉCONOMIE POLITIQUE

Des Lois du Travail et de la Population, par M. Gustave du Puynode (1).

Si l'on juge du crédit d'une science par le nombre des écrits qu'elle inspire, l'économie politique doit être assez en honneur parmi nous. Exclue à peu près de l'enseignement officiel malgré le témoignage flatteur que lui a donné le chef de l'état dans une circonstance solennelle, elle ne reçoit aucun des encouragemens publics qui abondent jusqu'à l'excès pour d'autres études bien moins utiles. Elle y supplée par le dévouement et l'activité d'un petit nombre d'adeptes qui ne se lassent pas d'appeler sur ces grands problèmes du travail, de la population, de la richesse, l'attention distraite du public. Elle rencontre des résistances violentes, qui naissent à la fois de tous les côtés; philosophes, politiques, artistes, industriels, la repoussent à l'envi, et la haine que lui portent les représentans de l'esprit administratif et gouvernemental n'a d'égale que celle des écoles républicaines et socialistes. Malgré toutes ces colères, elle survit, et qui plus est, elle avance; peu d'années s'écoulent sans lui apporter un triomphe. Elle s'insinue dans les lois, dans les mœurs, dans les idées; elle pénètre insensiblement les esprits les plus rebelles; elle gagne jusqu'au gouvernement et s'établit dans le camp même de ses adversaires, parce qu'elle a pour elle la puissance qui finit par user toutes les autres, la vérité.

(1) 2 vol. in-8°. Paris, Guillaumin.

M. Gustave du Puynode a sa place honorablement marquée dans cette courageuse phalange d'écrivains que n'a pu rebuter ni la proscription ni l'indifférence. Indépendant d'esprit, de caractère et de position, vivant presque toujours à la campagne, loin de Paris, au fond d'une de nos provinces les plus agrestes, il n'a jamais brigué ni les succès lucratifs ni les bruyans applaudissemens. Il cultive la science pour elle-même, pour les satisfactions morales qu'elle donne; aucune considération étrangère ne peut le séduire ou l'intimider. Il s'était fait connaître, il y a près de dix ans, par la publication de deux volumes sur *la Monnaie, le Crédit et l'Impôt,* qui attestaient les immenses lectures et les réflexions profondes de la solitude. Il a publié un peu plus tard le *Voyage d'un économiste en Italie,* écrit trop court et trop rapide pour être complet, mais qui tranche par sa nature sur les descriptions banales des touristes ordinaires. Il nous arrive maintenant avec deux volumes où il passe en revue les questions fondamentales de l'économie politique. Ce dernier ouvrage manque un peu d'unité, de nouveauté, d'originalité; mais ce défaut, qui est celui du sujet, est racheté par l'abondance des développemens, la multiplicité des faits et des preuves, l'enchaînement des déductions, et surtout par ce ton de franchise consciencieuse qui persuade avant de convaincre.

Le dirai-je cependant? avec les qualités que donne l'indépendance, M. du Puynode en a aussi les défauts. Sa logique est rigoureuse et inflexible, il ne recule devant aucune conséquence des théories qu'il a une fois admises. « Je n'ai point, dit-il lui-même, cette sagesse qui consiste, tout en proclamant les principes de la science, à s'accommoder aux opinions qui les repoussent, non plus qu'aux usages qui les condamnent. Les sciences ont d'autres exigences que d'arbitraires caprices ou de mobiles convenances. » Posée en ces termes, la question ne peut faire aucun doute; mais ce n'est pas toujours ainsi qu'elle se présente. Les principes de l'économie politique, comme de toute autre science, rencontrent dans leur application d'autres résistances que *d'arbitraires caprices;* l'économie politique travaille sur le vif, et ce n'est pas une consolation pour les malades que de mourir *suivant les règles,* comme disait Molière. M. du Puynode, qui a beaucoup d'estime pour Rossi et qui le cite souvent, oublie la distinction fondamentale que cet habile économiste, qui était en même temps un homme d'état éminent, établissait entre l'économie politique considérée comme *science* et l'économie politique considérée comme *art,* ou en d'autres termes entre la théorie pure et l'application immédiate.

Même au point de vue de la science proprement dite, les esprits les plus radicaux ne sont pas toujours les plus scientifiques. Toute science est une abstraction; elle étudie à part un ordre de faits, en le séparant, en l'isolant de tous les autres; le véritable savant ne doit jamais oublier que ces faits n'existent pas seuls dans la nature, et qu'à côté d'eux il s'en développe d'autres qui ont aussi leurs lois. J'avais dans ma jeunesse un professeur de

chimie qui manquait toutes ses expériences, non qu'elles ne dussent parfaitement réussir en elles-mêmes, mais parce qu'il oubliait toujours de tenir compte de quelque circonstance accessoire; or rien ne nuit à l'autorité d'une science comme une expérience qui ne réussit pas. J'insiste sur ce point, parce que ce ton péremptoire n'est pas particulier à M. du Puynode. Toute notre école économique a le même défaut, ce qui n'a pas peu contribué aux répugnances qu'elle a soulevées. *Il faut,* disait Fontenelle, *que la vérité entre par le petit bout,* observation d'autant plus juste qu'il n'y a que *le petit bout* des idées qui soit exactement vrai dans un moment donné, et le tort de l'économie politique en France, à commencer par Turgot, a toujours été de se présenter par l'autre côté.

Nous allons trouver, en passant rapidement en revue les principaux sujets abordés par M. du Puynode, de nombreuses preuves de cette extrême rigueur. Il commence par traiter de la propriété territoriale et de l'industrie agricole. Les principes qu'il émet me paraissent excellens, et la plupart des faits qu'il constate d'une parfaite vérité. Je partage toutes ses idées sur la nécessité de n'apporter aucune entrave aux libres mouvemens de la propriété foncière; je suis comme lui partisan de la division du sol, quand elle est le fruit naturel et spontané de l'état social et économique; comme lui, je crois utile et juste de la favoriser par la loi du partage égal dans les successions et par l'abolition des substitutions et des majorats. Il me paraît non moins dans le vrai lorsqu'il montre dans le capital d'exploitation le véritable instrument du progrès agricole, et lorsqu'il recherche avant tout les moyens de ménager et d'accroître ce capital. Je serais ingrat et inconséquent si je n'abondais pas dans son sens, car il me fait souvent l'honneur de citer mes jugemens et mes chiffres, et je suis heureux d'une pareille conformité de doctrine avec un homme aussi éclairé.

Je trouve cependant, dès ce début de son travail, une opinion que je ne saurais partager : c'est la condamnation absolue des propriétés de l'état et des corporations. Au point de vue le plus théorique, il serait déjà intéressant d'examiner s'il ne vaudrait pas tout autant que l'état tirât ses revenus de propriétés particulières et non de l'impôt. Dans cette hypothèse, les budgets des grandes nations de l'Europe ne seraient pas devenus ce qu'ils sont. Mais écartons cette vue rétrospective, qui devient tout à fait chimérique dans la situation des finances publiques, et renfermons-nous dans les faits existans. La seule propriété productive de revenus que l'état ait conservée est celle des forêts; M. du Puynode la lui conteste, par cette raison que les forêts de l'état ne lui rapportent que 2 pour 100 et qu'elles rapporteraient davantage dans les mains de la propriété privée. J'admets que les forêts de l'état ne lui rapportent que 2 pour 100, je nie qu'elles dussent rapporter davantage dans d'autres mains. 2 pour 100, c'est, tout le monde le sait, le véritable revenu net de la propriété foncière, quand elle est administrée en vue de la formation du capital; si la propriété privée retirait au premier

abord des forêts aliénées un plus grand produit, ce ne pourrait être qu'aux dépens du capital, et le capital forestier une fois détruit ou au moins fort diminué, le revenu baisserait avec lui.

Quand il est possible de mettre à la place des bois existans de bonnes terres arables, de bonnes prairies, de bonnes vignes, il vaut mieux défricher; mais la plus grande partie des forêts de l'état n'en est pas là. Elles occupent des montagnes ou des terrains stériles, qui ne peuvent être utilisés autrement. Pour celles-là, il est bon qu'elles restent sur pied, et même qu'elles s'étendent sur les montagnes qui n'en portent pas encore. On sait ce que l'intérêt privé fait des bois de montagne qui lui sont livrés : à la place de forêts qui pourraient valoir 1,000, 2,000, 3,000 francs l'hectare, il met de mauvais pacages ou des taillis ruinés qui n'en valent pas le quart. Une loi récente donne à l'état le droit de s'emparer de ces terrains pour les reboiser : il se peut que, pendant longtemps, l'état ne retire pas l'intérêt de ses sacrifices; mais, si l'opération est bien faite, il aura créé au bout de cinquante ans un immense capital, même sans parler des autres avantages qui en résulteront pour le bon aménagement des eaux, des vents et des climats. La culture forestière est toute une science que l'état seul peut convenablement rémunérer; il suffit de lire les *Études d'Économie forestière* publiées dans la *Revue* même par M. Clavé pour voir l'importance et la variété des problèmes qu'elle soulève.

La propriété des corporations se défend par d'autres motifs. D'abord le droit d'association est un droit naturel, et le droit de s'associer entraîne celui de posséder en commun. Ensuite il se présente quelquefois, en dehors de l'ordre purement économique, des considérations importantes en faveur de cette nature de propriété. Je n'ai pas besoin de rappeler à un économiste aussi instruit que M. du Puynode que, d'après Adam Smith, notre maître commun, il pourrait être bon, dans l'intérêt de la justice, que les revenus de la magistrature fussent empruntés à des propriétés collectives plutôt qu'à un salaire payé par l'état. Quand on parle de corporations, c'est surtout des corporations religieuses qu'il s'agit. Eh bien! pour réaliser une formule dont on parle beaucoup depuis quelque temps, *l'église libre dans l'état libre,* ne vaudrait-il pas mieux que les frais du culte fussent pris sur d'autres ressources que les allocations précaires du budget? L'abus est facile sans doute; on a vu dans d'autres temps les propriétés ecclésiastiques comprendre le quart, le tiers et jusqu'à la moitié du sol; il appartient à la loi de les renfermer dans de justes bornes, et surtout de mettre obstacle aux donations par acte de dernière volonté, qui sont ici justement suspectes; mais le droit de propriété des associations ne saurait être contesté, et, quand cette propriété existe, elle ne peut pas plus que toute autre être enlevée à ceux qui la possèdent hors le cas d'intérêt public bien constaté et sans une juste et préalable indemnité.

De l'industrie agricole, M. du Puynode passe à l'industrie manufacturière

et commerciale. Ici encore on ne peut qu'applaudir à tout ce qu'il dit des avantages de la concurrence et de la liberté. Cette cause est maintenant à peu près gagnée. Il trace un excellent aperçu de l'histoire du commerce, qui montre le commerce grandissant dans le monde à mesure qu'il devient plus libre. Je regrette seulement que quelques exagérations viennent se mêler à tant d'aperçus incontestables. Que M. du Puynode repousse les tarifs dits *protecteurs*, il a tout à fait raison; mais il va jusqu'à proscrire les douanes comme ressource fiscale. La même réprobation s'étend à ses yeux sur tous les impôts indirects, et s'il s'agissait de construire *à priori* tout un système financier, cette doctrine mériterait d'être sérieusement examinée; mais comment demander aux seuls impôts directs les 2 milliards que l'état dépense aujourd'hui tous les ans? Même en admettant la possibilité de deux ou trois cents millions d'économies, comment obtenir le reste? L'unique question est de savoir s'il vaut mieux avoir recours aux douanes qu'à d'autres impôts ou à des emprunts, et M. du Puynode, qui est à juste raison l'ennemi déclaré des emprunts publics, ne devrait pas hésiter, surtout en présence de l'expérience qui vient de s'accomplir.

Pour mon compte, j'ai toujours regretté les 100 millions de recette annuelle que le gouvernement a abandonnés l'année dernière : non que je ne sois sensible tout comme un autre à la réduction qui en résulte sur le prix du sucre; mais quand je voyais l'état obligé de remplacer ces 100 millions par une émission d'obligations trentenaires ou par tout autre moyen de crédit, je me demandais s'il ne valait pas mieux payer le sucre un peu plus cher, et ajouter 100 millions de moins par an à notre dette publique. Il ne faut jamais oublier ce que disait Bastiat, un bon économiste aussi, sur *ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*. Ce qu'on voit, c'est le sucre baissant de 4 sous la livre; ce qu'on ne voit pas, c'est l'influence qu'exerce notre dette croissante sur le prix de tous les objets nécessaires à la vie. La masse des consommateurs se croit désintéressée dans l'abus des emprunts publics; elle se trompe, et il appartient aux économistes de le lui dire. Une lourde dette publique se résout nécessairement en un surcroît de frais de production pour toute chose et par conséquent en cherté, et quant à ceux, s'il en est, qui espèrent s'en débarrasser tôt ou tard par la banqueroute, on ne saurait trop leur répéter que rien n'est plus cher, et n'impose au plus grand nombre de plus rudes souffrances, témoin la détresse générale qu'amena en 1848 la seule annonce d'une banqueroute, et qui serait aujourd'hui beaucoup plus profonde, parce que la dette publique est infiniment plus généralisée.

Le second volume de M. du Puynode se compose de morceaux détachés qui n'ont pas entre eux de lien apparent. Le premier traite de l'esclavage. Certes, s'il est au monde une question qui souffre peu de compromis et de termes moyens, c'est celle-là. L'auteur s'y sent à l'aise pour exprimer les idées les plus radicales. Je dois dire pourtant que, même là, j'au-

rais mieux aimé un ton moins absolu. Considéré en lui-même, l'esclavage est injustifiable; quand c'est un fait ancien, traditionnel, reconnu et constitué par la loi, il n'y faut toucher qu'avec des ménagemens. L'exemple de Saint-Domingue montre, quoi qu'on en dise, le danger d'une émancipation violente et subite. Substituer à l'esclavage des noirs la ruine et le massacre des blancs, c'est remplacer un mal par un autre. On oppose à ce lugubre souvenir le succès relatif de l'affranchissement dans les colonies anglaises et plus récemment dans les nôtres; mais si ces deux réformes ont mieux réussi, c'est qu'on y a mis plus de précaution et de mesure. Rien ne prouve qu'en ménageant un peu plus la transition, elles n'auraient pas réussi mieux encore. M. du Puynode passe rapidement sur la question de l'indemnité; tout est là pourtant. En droit strict, il n'est pas dû d'indemnité aux propriétaires d'esclaves, puisque leur propriété est un attentat à l'humanité; en fait, c'est l'indemnité qui a rendu l'émancipation possible sans trop de malheurs, et au point de vue du droit positif l'indemnité devient légitime et obligatoire dès l'instant que la propriété de l'esclave a été assimilée par la loi écrite aux autres propriétés.

Ce serait le sujet d'un beau livre que l'histoire des colonies dans l'antiquité et dans les temps modernes. M. du Puynode en trace une esquisse pleine d'intérêt. On devine aisément à quelles conclusions il arrive : c'est l'abandon de tout système colonial, de toute colonisation artificielle, de tout monopole commercial et même de toute autorité de la part de la métropole sur ces nouveaux états que va former au-delà des mers l'expansion naturelle et libre de sa population. Sauf les réserves qu'il faut toujours faire pour adoucir le passage du présent à l'avenir, il est impossible de ne pas être de son avis. A ce sujet comme en toute chose, l'Angleterre, cette reine du monde colonial, nous donne un grand et salutaire exemple : plus elle affranchit ses colonies, plus elle les voit croître et prospérer, et plus elle tire profit pour elle-même de ses relations avec elles. Les hommes d'état de ce pays envisagent même sans crainte et sans déplaisir le moment où, comme les États-Unis d'Amérique, et avec moins d'effort, les nouvelles possessions anglaises se détacheront de la couronne britannique pour vivre tout à fait d'une vie propre et indépendante. « Sans doute, disait récemment lord John Russell dans le parlement, je prévois comme tous les bons esprits le moment où nos colonies, devenues puissantes en population et en richesse, se sépareront de nous. Ne cessons pas pour cela de faire tout ce qui est en nous pour les rendre aptes à se gouverner elles-mêmes. Quoi qu'il arrive, nous aurons la consolation d'avoir contribué au bonheur du monde. »

M. du Puynode aborde ensuite une question toute théorique, celle des limites de l'économie politique et de la nature de la production. Reprenant une thèse indiquée par Say et développée supérieurement par M. Dunoyer, il recherche si ce qu'on appelle la production *immatérielle*, c'est-à-dire le travail des savans, des artistes, des médecins, des hommes de loi, des mili-

taires, des prêtres, quand il est bien fait, ajoute à la richesse de la société, et il n'a pas de peine à prouver que là est en effet une des principales sources de la production. L'économie politique a pour objet spécial l'étude des lois qui président à la production des richesses matérielles, de celles qui satisfont à nos besoins corporels; mais qui produit ces richesses matérielles? C'est le travail de l'homme, et qu'est-ce qui rend le travail de l'homme habile, actif et fécond? C'est la sécurité, la santé, la justice, la moralité, la science, et jusqu'à ce besoin d'élégance, à ces plaisirs d'imagination qui charment l'existence et allégent le poids de nos labeurs et de nos chagrins. Les arts qui agissent sur les choses ne sont, à vrai dire, que les instrumens de la production; ils forment un ordre particulier d'études techniques, les arts industriels et agricoles proprement dits; l'économie politique ne s'en occupe qu'incidemment; son véritable domaine est l'étude des moyens qui agissent sur les personnes pour en faire de bons producteurs, c'est-à-dire la production *indirecte* ou *immatérielle*.

Partant de là, M. du Puynode consacre un chapitre tout entier à cette question : *De l'influence des institutions politiques sur la richesse*. L'économie politique ne recherche pas en effet comment il faut tracer le sillon pour semer le blé ou tisser la laine pour faire le drap; elle se demande dans quelles conditions morales le cultivateur et le manufacturier doivent être placés pour bien produire, et il n'est pas douteux que les institutions politiques n'exercent une influence décisive sur ces conditions. Quel est le système de gouvernement qui développe le plus la richesse? Celui qui donne le mieux aux peuples l'ordre dans la liberté, deux élémens qui n'en font qu'un en réalité, car il n'y a pas de liberté sans ordre et d'ordre sans liberté. M. du Puynode démontre parfaitement l'erreur de ceux qui voient dans le despotisme un régime favorable à la production. Le despotisme n'a pas de plus grand ennemi que l'économie politique, elle lui arrache le masque trompeur dont il se pare. Le mot terrible de Montesquieu est toujours vrai : le despotisme attaque la richesse dans sa source, il coupe l'arbre pour cueillir le fruit. Tous les exemples de l'histoire le démontrent : partout où arrive le despotisme, le bien-être s'en va avec la dignité; le luxe amène la corruption, et avec elle l'abandon du travail, l'ignorance, la pauvreté, l'infaillible décadence.

Cette partie de l'argumentation de M. du Puynode me paraît irréprochable; mais il va trop loin, comme toujours, dans les conséquences qu'il en tire. Sa haine légitime du despotisme le pousse à un individualisme outré qui a aussi ses dangers. Que dans la plupart des sociétés telles qu'elles sont constituées, et en particulier dans la société française, les droits de l'individu soient trop souvent méconnus, que la puissance publique intervienne mal à propos dans beaucoup d'occasions où elle n'a que faire, ce n'est pas douteux; mais il y a loin de là à l'absence de toute règle dans les rapports sociaux. Les affaires humaines ne sont pas assez simples pour qu'il suffise d'un

principe unique, soit l'autorité sociale, soit la liberté individuelle, pour résoudre toutes les difficultés. L'homme n'est ni exclusivement porté au mal, comme l'affirment les écoles tyranniques, ni exclusivement porté au bien, comme aiment à le dire les optimistes; il est un mélange de bien et de mal, où le bien domine en fin de compte, mais où le mal a des entraînemens redoutables. De là son droit à la liberté, mais dans les limites dont l'expérience démontre la nécessité. La loi, c'est la sagesse collective se substituant dans une juste mesure à l'ignorance et à la passion de l'individu.

M. du Puynode reconnaît que le plus grand nombre des hommes, livrés à eux-mêmes, ne connaissent pas toujours leurs intérêts, car il demande qu'on répande par l'enseignement les vérités économiques. L'expérience nous apprend que partout où a dominé jusqu'ici l'instinct populaire, au moins en Europe, les principes de l'économie politique ont été honnis et foulés aux pieds, au grand dommage de tous. Le mécanisme compliqué des gouvernemens libres, qui a pour but de faire arriver au pouvoir les hommes les plus éprouvés et d'appeler en même temps sur tous leurs actes les vives lumières de la discussion, ne servirait à rien, si l'autorité publique n'exerçait aucune action, et s'il était indifférent pour un peuple d'avoir pour ministre le premier venu au lieu d'un Turgot ou d'un Robert Peel. Je sais bien qu'il faut un gouvernement libre pour faire respecter la liberté personnelle; mais où commence et où finit cette liberté? On ne peut, quoi qu'on fasse, échapper à ces questions Le droit de l'individu cesse, répond la théorie, dès qu'il porte atteinte aux droits d'autrui. Très bien; mais quel est le moment où commence l'atteinte? quels sont les meilleurs moyens de l'empêcher? Voilà précisément le problème qu'ont à résoudre les gouvernemens, et il n'est pas aisé, car on discute depuis bien des siècles, et on n'est pas encore parvenu à se mettre d'accord.

Nous ne naissons pas au sein d'une société idéale, à faire de toutes pièces, mais au milieu d'une société toute faite, qui a une histoire, des précédens, des traditions, des habitudes, qui occupe un coin déterminé du globe, qui parle une langue spéciale et qui a des mœurs particulières; nous appartenons, en un mot, à une nation. Tout assurément n'est pas immuable dans la constitution nationale, les peuples changent comme les individus, mais en conservant leur identité essentielle, et dans tous les cas avec beaucoup de temps. Cette succession a de grands avantages; elle nous fait profiter de ce trésor de civilisation amassé péniblement à travers les siècles; elle a aussi ses charges, dont nous ne pouvons pas nous affranchir à volonté; nous sommes solidaires des erreurs de nos pères comme de leurs succès et de leur gloire. L'économie politique, pour être véritablement la science des intérêts, doit nous apprendre qu'on a plus de profit à modifier progressivement les institutions nationales qu'à les bouleverser d'un seul coup, même pour y substituer un régime meilleur en soi. Quiconque ne respecte pas le passé de son pays, tout en essayant de le changer dans ce

qu'il a de défectueux, doit s'attendre à de terribles mécomptes, car ce passé résiste et se défend, et même quand il ne finit pas par être le plus fort, il impose à l'idée nouvelle de rudes épreuves.

Pour prendre un exemple que M. du Puynode aime à rappeler, qui lui a inspiré une grande partie de son premier écrit, et qui revient encore dans le nouveau, l'organisation de la Banque de France donne matière à plus d'une objection de la part de la science économique. Cette organisation subsiste pourtant depuis plus d'un demi-siècle; elle a traversé cinq ou six révolutions en gagnant toujours de nouvelles forces. Elle jouit de la pleine confiance du public, cette puissance précieuse, si lente et si difficile à obtenir, qui constitue l'essence même du crédit. Au lieu d'essayer de la renverser, il serait sage de la surveiller, de discuter tous ses actes, afin d'atténuer autant que possible dans la pratique les inconvéniens de son monopole, tout en acceptant les engagemens et jusqu'aux habitudes qui le défendent. M. du Puynode lui oppose l'excès contraire, la liberté illimitée des banques. De bonne foi, comment espérer qu'une nation pourra ainsi passer d'un pôle à l'autre en matière de circulation fiduciaire? Est-il bien sûr d'ailleurs que cette liberté absolue, sans règle, sans contrôle, soit le meilleur système? Aucune nation n'en a fait complétement l'essai, et les événemens les plus récens survenus en Angleterre, en Écosse, en Amérique ne donnent pas des argumens en sa faveur. Ce n'est pas peu de chose que d'avoir contre soi l'autorité de sir Robert Peel.

M. du Puynode termine par un long chapitre sur les lois de la population. Partisan des idées de Malthus, il dit sans hésiter son opinion, et à mon tour je l'en loue sans réserve. Cette doctrine de Malthus, si injuriée, si calomniée, est peut-être de toutes les thèses de l'économie politique la plus évidente par elle-même et la plus utile à l'humanité. Tout ce qui peut la propager mérite d'autant plus d'estime, qu'il faut un véritable courage pour affronter tant de colères réelles ou factices. A propos de la charité légale, M. du Puynode se relâche un peu de sa rigueur ordinaire; il admet des concessions, des tempéramens, ce qui est évidemment la seule solution raisonnable, humaine et possible. Nous rentrons ici dans notre position naturelle l'un à l'égard de l'autre. S'il m'en a coûté de me séparer sur quelques points, dans l'intérêt des idées que nous professons ensemble, de cet honnête et vigoureux champion, j'aime à lui rendre justice pour tout le reste. Les différences qui nous séparent n'ont au fond que peu d'importance, car il ne voudrait pas plus que moi, j'en suis sûr, voir arriver à la liberté économique ce qui est arrivé à la liberté politique après 1848.

LÉONCE DE LAVERGNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1862.

Nous arrivons trop tard pour partager l'émotion qui a passionné plusieurs séances du sénat, consacrées à la discussion de l'adresse, et nous arrivons trop tôt pour ressentir la chaleur qui sans doute avant peu échauffera encore les débats de notre première chambre et les controverses du corps législatif. Nous ne nous plaignons point de notre sort : il ne nous déplaît pas de n'être point obligés de prendre parti au jour le jour sur les mobiles incidens de ces nouvelles luttes parlementaires. Si nous les observons d'un peu plus loin, nous pouvons peut-être les juger d'un peu plus haut que ceux qui en sont les acteurs et les annalistes quotidiens.

Deux grands faits ressortent à nos yeux des discussions animées du sénat. Une lutte est engagée avec plus de vivacité qu'on ne le supposait naguère entre un parti de conservation et d'immobilité et un parti de révolution ou de progrès; la cause et l'objet de cette lutte sont dans les questions religieuses. La grande cause et l'objet véritable du combat dont nous venons de voir les accidens préliminaires, c'est la situation actuelle de la papauté, c'est la question romaine; voilà le premier fait. Le second, c'est qu'il est visible que le seul moyen de transaction équitable, le seul que comportent les dissentimens qui se prononcent dans une société éclairée, fait défaut aux deux partis qui sont aux prises : nous voulons parler de la liberté, non du mot retentissant et vide dont la rhétorique des gouvernemens et des partis aime à se parer, mais de la liberté pratique, de celle qui se réalise par la manifestation complète de l'opinion, par son influence efficace et sincère sur le gouvernement, de celle qui réside essentiellement dans la liberté de la presse et dans la liberté électorale. Telle est la cause de la lutte actuelle, telle est l'insuffisance des moyens avec lesquels les deux partis contraires la soutiennent. Le défaut de liberté suffisante en est le vice et en fait le péril.

Nous allons droit au fond des choses, quand nous disons que la situation de la papauté est la cause de l'agitation qui déjà se révèle avec tant de véhémence au sein de nos chambres. Certes l'on rencontre bien des gens parmi nous qui se rient de l'impuissance à laquelle le royaume d'Italie est condamné dans ses premiers travaux d'organisation par les incertitudes de la question romaine. Comment ne s'aperçoivent-ils pas que la politique intérieure de la France est presque aussi douloureusement dominée par la fatalité de cette question? On ne peut plus contredire notre assertion après les scènes du sénat. Il n'est pas besoin de remonter bien haut la chaîne des causes et des effets pour expliquer comment il existe en ce moment en France une agitation religieuse à laquelle répond une agitation que ses adversaires appellent révolutionnaire. Nous-mêmes à plusieurs reprises, et à mesure que les faits se produisaient, nous avons pour ainsi dire noté les variations successives par lesquelles le parti catholique en France modifiait, sous l'influence des événemens accomplis en Italie, son attitude vis-à-vis du gouvernement. Le concours donné par ce parti à la fondation du régime de 1852 est dans toutes les mémoires. Personne n'a oublié la joie empressée avec laquelle, sauf d'illustres exceptions, le parti catholique applaudit à la suspension de la liberté de la presse, et les bienfaits qu'il attendit ou qu'il crut recueillir de la constitution d'un pouvoir fort; personne non plus n'a oublié la série des mécomptes qu'il a éprouvés depuis la guerre d'Italie. Si ses dispositions se sont altérées depuis envers un régime politique aux débuts duquel il s'était ardemment associé, il est également certain que la conduite du gouvernement à l'égard de ce parti a subi des modifications successives. Les organes militans du parti ont eu leur part dans les mesures de répression administrative qu'ils n'avaient cru d'abord réservées qu'aux journaux des opinions qui leur sont hostiles. Pourquoi le gouvernement s'est-il cru obligé tantôt de supprimer un journal ultramontain, tantôt de censurer des mandemens épiscopaux? Eût-il eu jamais recours à ces sévérités sans les effets de la question romaine? La société de Saint-Vincent de Paul, qui avait pu prendre un si merveilleux développement sous la tolérance bienveillante du pouvoir, cette société, dont les œuvres charitables viennent d'être célébrées au sénat, avec une si honnête conviction, par M. Thayer et par M. Charles Dupin, eût-elle jamais fait ombrage à un ministre de l'intérieur, si le pape eût au moins conservé les Marches et l'Ombrie, si la perte de son domaine temporel n'eût provoqué la collecte catholique du denier de Saint-Pierre, si la ferveur supposée des membres de la société de Saint-Vincent de Paul animant une affiliation si puissante n'eût pas été considérée comme une force de propagande dont les écarts pouvaient devenir dangereux? Non, sans la question romaine, il n'y aurait pas en France de parti catholique irrité et suscitant par son irritation même une opposition qui affecte peut-être dans ses exagérations un caractère irréligieux et révolutionnaire, une opposition dont le gouvernement sent

peut-être le péril, mais que la force des choses l'oblige à ménager, sinon à couvrir de son indulgence.

Il en sera sans doute ainsi tant que dureront les hésitations du gouvernement à l'endroit de la question romaine. Le gouvernement ne peut sortir des embarras, et l'on pourrait dire de la fausse position que cet état de choses lui crée, qu'à la condition de prendre une résolution conforme aux nécessités de l'Italie et à la logique de sa propre politique antérieure. Il faut que notre intervention à Rome et que l'agonie du pouvoir temporel de la papauté aient un terme; mais, nous le reconnaissons, l'acte qui mettrait fin au pouvoir temporel aurait des conséquences infaillibles que le gouvernement ne semble point encore prêt à accepter. Il nous semble impossible d'enlever à la papauté la souveraineté temporelle sans que, par un contre-coup immédiat, la liberté politique la plus large pénètre et transforme les institutions françaises. En effet, l'indépendance que les catholiques cherchent pour leur chef et pour eux-mêmes dans le pouvoir temporel des papes ne peut, une fois perdue, trouver de compensation légitime et d'équivalent réel que dans les libertés politiques les plus étendues solidement établies au sein des états catholiques. La conséquence est rigoureuse, il est impossible d'y échapper. A mesure que vous affaiblissez le prince dans le pape, vous devez accroître la somme des libertés générales où les catholiques pourront trouver la garantie de leur indépendance religieuse. Pour être assurés de leur liberté de conscience, les catholiques devront posséder et la liberté de la presse, et la liberté de réunion, et la liberté d'association. Toute mesure du pouvoir politique qui les entraverait, les gênerait ou les tracasserait dans l'exercice de ces libertés, devenues des garanties de l'indépendance d'une croyance et de la liberté d'un culte, prendrait bientôt un air de persécution religieuse, et réagirait de la façon la plus funeste sur le pouvoir. Mais ces libertés, vous ne pouvez les accorder aux catholiques par exception et en privilége. Les catholiques ne seront admis à en jouir que si elles sont le domaine et le patrimoine de tous. A nos yeux, l'abolition du pouvoir temporel et un vaste mouvement de réforme libérale dans nos institutions sont deux actes solidaires qui s'appellent l'un l'autre avec la nécessité impérieuse que les lois naturelles ont dans le monde moral aussi bien que dans le monde physique. C'est cette nécessité que M. de Cavour, à qui ses ennemis n'ont jamais refusé ni la perspicacité, ni la franchise, ni le courage, avait aperçue dès le premier jour, quand il posa sa belle formule : « l'église libre dans l'état libre. » C'est cette portée de la sécularisation de Rome que comprend bien M. Ricasoli, lorsque dans ses discours et ses dépêches il annonce, d'un ton un peu mystique, qu'en abolissant le pouvoir temporel des papes, l'Italie aura la gloire d'ouvrir dans la civilisation moderne une ère nouvelle d'émancipation politique. Quant à nous, qui toujours nous sommes appliqués à pénétrer d'avance les conséquences des événemens qui se sont accomplis et des impulsions qui ont été données dans les affaires d'Italie, c'est les yeux ouverts sur cette

conséquence que nous avons adhéré à la grande solution de la question romaine proposée par M. de Cavour. Il n'y a pas de milieu : ou il faut rester embourbé dans une situation précaire et misérable, ou il faut en venir là.

Les difficultés que la question romaine a fait naître dans notre politique intérieure paraissent plus graves, quand on considère l'insuffisance des moyens de contradiction et de transaction que les lacunes de nos institutions, au point de vue libéral, laissent aux partis qui se combattent. On le reconnaît, M. de Bourqueney le proclamait hier avec une netteté qui nous plaît : deux causes, deux politiques sont en présence. Or comment ces deux causes se combattent-elles? Les discussions du sénat viennent de nous le montrer. Ont-elles l'une ou l'autre l'espoir de triompher par des victoires remportées au sein de l'opinion publique, sanctionnées par un verdict précis et catégorique du pays? Si elles nourrissent une telle pensée, ce n'est que par des moyens très éloignés et très indirects qu'elles en poursuivent la réalisation. Les moyens directs et immédiats de remporter la victoire dans la conscience publique, et de donner à cette victoire une expression et une sanction pratiques, ne sont fournis que par la liberté de la presse et par la liberté électorale. Muni de cette double liberté, chaque parti dans un état sait qu'il fait la guerre à ses frais et à son profit, qu'il ne peut imputer qu'à lui-même ses échecs ou son succès. De là plus d'élévation et plus de noblesse dans la lutte, car entre l'adversaire et soi on ne songe pas à placer l'intervention prépondérante du pouvoir; de là aussi, à la longue, une plus grande facilité ouverte aux transactions temporaires, car des deux côtés l'on accepte d'avance ou la pacification ou la trève commandée par la loi des majorités et par la volonté du pays consulté. Nous ne sommes malheureusement point placés en de telles conditions. Les déclarations émanées des deux partis qui ont pris la parole au sénat le démontrent. Le parti du mouvement et de la révolution a demandé, par l'organe du prince Napoléon et de M. Pietri, la liberté de la presse et la liberté électorale, et l'on trouvera naturel que le prince Napoléon nous ait paru bien inspiré lorsqu'il s'est appuyé sur l'autorité d'un écrit politique de M. Cousin, publié par la *Revue*. Le parti dont M. de Ségur-Daguesseau et M. de Larochejaquelein ont exposé les mécomptes et les rancunes s'est, lui aussi, mais en pis-aller, prononcé en faveur du rétablissement du droit commun dans la législation qui régit les journaux. Ce qui manque à la situation actuelle a été signalé ainsi par un vœu énergique de la part du prince Napoléon, par un regret chagrin de la part des ultra-conservateurs; mais cette lacune n'est pas le seul point défectueux de l'état présent des choses qui ait été mis en lumière. Ce qui nous a surtout affligés dans ce débat, c'est l'attitude prise par les deux partis à l'égard du gouvernement. En réalité, c'est au gouvernement seul que l'on s'est adressé, ce n'est que la faveur du pouvoir que l'on a eu l'air de se disputer. D'un côté, l'on s'est plaint auprès du gouvernement, avec plus ou moins d'humilité ou d'amertume, d'avoir perdu sa protection et ses faveurs; de l'autre, on a revendiqué pour les intérêts et les tendances contraires le bénéfice

des nouvelles préférences du pouvoir. Resserré dans ces limites, le débat a été passionné, aigri par des personnalités; mais il a été singulièrement étroit. Qu'ont fait en définitive les organes du parti ultra-conservateur? Ils voulaient prouver que le pouvoir avait été depuis deux ans inconstant dans ses affections, et, après avoir protégé pendant longtemps les intérêts cléricaux, avait récemment abandonné ces intérêts aux attaques de leurs ennemis. Où ont-ils cherché cette preuve? Dans le langage de la presse démocratique ou libérale et dans la tolérance dont le gouvernement a couvert les polémiques anti-cléricales. Ainsi, pour établir l'inconséquence, ou les variations, ou la partialité du pouvoir, on est condamné à fouiller de vieilles collections de journaux et à former tout un dossier de ces feuilles éphémères dont l'action politique ne survit pas aux incidens dont elles s'inspirent. N'était-ce point rapetisser et rétrécir un grand débat aux proportions vulgaires d'une guerre de récriminations et de personnalités irritantes?

Que l'on veuille bien nous croire, si nous disons que, dans les réflexions que nous a inspirées la lecture des séances agitées du sénat, nous sommes bien plus préoccupés des grands intérêts, de la logique de la politique française, de la bonne expédition des affaires du pays, que des dissentimens qui peuvent nous séparer de la politique dominante. On ne nous accusera pas de céder à une mesquine pensée d'opposition quand nous indiquons les causes de l'étrange confusion que nous avons sous les yeux, et quand nous supplions le pouvoir d'examiner attentivement la question de savoir si, en substituant de larges libertés politiques à la pratique gouvernementale actuelle, il ne surmonterait pas des obstacles, il ne conjurerait pas des dangers qu'il est si intéressé à ne pas rencontrer sur son chemin. Sans doute, les attaques de MM. de Ségur-Daguesseau et de Larochejaquelein contre la presse ont fourni à M. Baroche l'occasion imprévue de s'emparer du rôle libéral de défenseur des journaux, sans doute les violentes déclamations dont le sénat a retenti ont procuré un succès de tribune à M. Billault, maître de sa parole lucide et la maniant avec une habile modération; mais les succès oratoires, succès personnels et journaliers des ministres sans portefeuille, ne peuvent faire perdre de vue au gouvernement les inconvéniens d'une situation étrange. Le gouvernement est investi de trop de pouvoirs, et ces pouvoirs étendent d'une façon trop démesurée le cercle de ses responsabilités. Tout esprit de bonne foi qui voudra bien y réfléchir sera de notre avis. Les responsabilités exagérées que le gouvernement assume dans l'état présent de notre législation politique le compromettent de deux façons. Elles l'exposent à des accusations d'inconsistance et de partialité qui, à la longue, deviendraient pour lui un bien pesant fardeau. Malgré toute l'adresse de leur éloquence, M. Baroche et M. Billault n'ont pu réussir à concilier des faits qui, au moins en apparence et aux yeux de la foule, on ne le contestera point, auront toujours un caractère contradictoire.

Ainsi, quelles qu'en soient les raisons, et que ces raisons aient été bonnes ou mauvaises, il est certain qu'un changement s'est opéré dans les dispositions du gouvernement à l'égard de ce que l'on appelle le parti clérical ou catholique. Qu'on prenne un exemple, celui de la société de Saint-Vincent-de-Paul. On ne peut nier que le gouvernement ait vu cette société d'un œil différent à des époques diverses. M. Billault a invoqué avec un grand succès les principes de notre ancien droit public contre cette société à propos du protectorat qu'elle a reçu d'un cardinal romain, et de ses affiliations étrangères; mais pourquoi ne lui a-t-on appliqué ces principes qu'en 1861? Pourquoi, de 1852 à 1859, cette société, qui se développait avec une surprenante rapidité, était-elle traitée avec bienveillance, quoique le protectorat du cardinal romain datât de 1851, et bien que depuis son origine ses ramifications se fussent étendues hors de la France? Si M. de Ségur-Dagueseau se fût contenté de constater que le gouvernement a eu deux conduites différentes à l'égard de la société de Saint-Vincent de Paul et des intérêts cléricaux, il eût avancé un fait si patent qu'aucune ressource oratoire n'eût permis à M. Billault de le nier ou de le déguiser. Il y a lieu ici de tenir compte d'une observation importante. Il ne faut pas oublier que nous ne vivons point sous un régime parlementaire; M. Pietri en a exprimé sa satisfaction, et en cela du moins il peut se flatter de posséder l'unanime adhésion de ses collègues. Sous le régime parlementaire, les changemens de conduite de la part du gouvernement n'avaient rien de choquant, car ils étaient la conséquence nécessaire du changement des personnes responsables dans la direction du pouvoir. Sous ce régime, qu'une politique anticléricale succédât, comme cela est arrivé plus d'une fois en Belgique, à une politique favorable aux intérêts cléricaux, rien n'eût été plus naturel; mais il n'en a pas été, il ne pouvait en être ainsi chez nous. Les conduites ont changé, le personnel politique qui occupe le pouvoir demeurant le même. Il y a dans ce fait des variations de la politique n'étant pas accompagnées de changemens de personnes une question délicate à laquelle il est de l'intérêt du pouvoir de veiller de près. C'est un de ces cas pour lesquels nous osons suggérer qu'il serait peut-être utile au pouvoir de diminuer et d'alléger ses responsabilités.

Le cas de la législation de la presse est de même nature. Le gouvernement ne peut plus se méprendre sur le caractère que cette législation, à tort ou à raison, a aux yeux du public: les pouvoirs qu'elle lui donne sur les journaux sont si grands, si étendus, qu'on le tient pour responsable des opinions de la presse qu'il ne frappe pas de répression administrative, et dont il tolère la manifestation. Le public va trop loin sans doute dans cette interprétation de la responsabilité du gouvernement en matière de presse. Il serait impossible pourtant de soutenir qu'il se trompe entièrement. L'erreur, si erreur il y a, a d'ailleurs été commise très souvent à l'étranger, et un certain nombre de sénateurs viennent d'y tomber avec éclat.

C'est en de telles circonstances qu'il faut avouer avec Mirabeau que, lorsque tout le monde a tort, tout le monde a raison. Pourquoi le gouvernement se résignerait-il à subir, justement ou injustement, cette responsabilité, qui lui ôte le mérite de l'impartialité, qui l'expose jusqu'au sein de nos assemblées à des récriminations tracassières, et qui fait dégénérer la politique en minuties? Dans l'état où sont les partis, divisés sur une question religieuse, le pouvoir ne réussirait point à remplir le rôle de modérateur qui lui appartient en employant alternativement aux dépens de l'un ou de l'autre parti les moyens de répression administrative dont il dispose. Ces pouvoirs ont pu être jugés nécessaires, nous le voulons bien, pour le rétablissement de l'ordre matériel dans la société : à la véhémence qui se produit dans les discussions actuelles, on peut voir que leur efficacité pour la pacification des âmes est nulle. Dans le choc des passions religieuses, aucun des deux partis n'est d'humeur à donner un blanc-seing au gouvernement. Que les rigueurs administratives tombent donc tantôt sur un camp, tantôt sur l'autre, le gouvernement pourra être mû par une sincère pensée d'impartialité; mais qu'il ne s'y trompe pas, cette façon de se montrer impartial ne sera pour lui d'aucun profit. Il sèmera le mécontentement des deux côtés, et, bien loin d'apaiser les partis, il ne fera que les envenimer davantage l'un contre l'autre, car chacun, avec une jalouse irritation, attribuera à l'influence de son adversaire les mesures répressives dont il aura été victime.

Animés d'une telle conviction, nous n'avons pu voir qu'avec douleur la triste satisfaction qui vient d'être accordée aux exigences cléricales par la suspension du cours de M. Renan, qui a suivi de si près sa nomination à la chaire d'hébreu du Collége de France. Un journal que l'on dirait rédigé par le bon docteur Pangloss, si l'on pouvait rire en une si grave matière, a trouvé l'ingénieux moyen de louer doublement le gouvernement à propos de la nomination de M. Renan et au sujet de la suspension de son cours. Suivant cet heureux journal, en nommant M. Renan malgré l'opposition d'un certain parti, le gouvernement avait exercé son droit de gouvernement libéral; en suspendant le cours du professeur désagréable à ce parti, il remplit son devoir de gouvernement conservateur. Voilà une étrange façon de tenir la balance égale. D'autres, et nous sommes de ce nombre, penseront que l'on aurait dû savoir ce qu'on faisait en chargeant M. Renan de l'enseignement comparé des langues sémitiques. Le ministre de l'instruction publique ne pouvait ignorer les opinions religieuses de notre savant collaborateur, opinions publiées par lui avec tant d'éclat dans les beaux travaux qui forment son volume d'*Études religieuses*. Le ministre de l'instruction publique savait assurément qu'un cours de littérature et de langue hébraïques ne peut avoir d'autre texte que la Bible. Il est également notoire que l'exégèse moderne est fondée sur les élémens les plus techniques de la philologie hébraïque. On savait donc d'avance que les

questions qui touchent aux cultes qui ont leur fondement dans la Bible étaient l'aliment nécessaire et pour ainsi dire exclusif du cours de M. Renan, et l'on connaissait d'avance aussi les opinions avec lesquelles le professeur devait inévitablement aborder ces questions. Bien plus, l'on avait sous les yeux des spécimens remarquables de la façon dont M. Renan entend et pratique la critique et l'appréciation littéraire des livres hébraïques dans ses études sur *le Livre de Job* et *le Cantique des cantiques*. L'on ne pouvait donc être mieux et plus complétement averti. C'est vainement que l'on allègue certains engagemens de M. Renan, des engagemens auxquels il aurait manqué dans sa leçon d'ouverture. On croira difficilement que l'on ait demandé à l'illustre écrivain l'impossible, et que, si on le lui a demandé, il l'ait promis. Sans doute le nouveau professeur avait dû comprendre qu'en traitant des livres saints, il s'en occuperait non en théologien, mais en philologue, en historien et en littérateur. Il a donné des preuves trop nombreuses de la sérénité de son esprit philosophique, de la délicatesse attendrie qu'il porte dans l'appréciation du sentiment religieux, et de l'élévation de son langage, pour que l'on pût jamais appréhender de sa part ces agressions grossières contre les croyances établies qui seules sont des provocations à des agitations regrettables. M. Renan n'a pu promettre que ce que l'on était en droit d'attendre de lui. Il n'a pas consenti, nous en sommes sûrs, à l'abdication absurde et impossible de sa liberté de philosophe et de critique. Le passage même que l'on relève dans son cours comme blessant les croyances chrétiennes aurait été avoué par quelques-uns des plus grands chrétiens de ce siècle. Voudrait-on par hasard exclure du christianisme des âmes aussi religieuses que celles du missionnaire américain Parker et de l'illustre Channing? Nous ne pouvons donc voir dans la suspension du cours de M. Renan qu'une regrettable défaite essuyée par la liberté d'enseignement. En aucun cas, le gouvernement ne nous semble avoir à se féliciter de cette mésaventure. Les uns lui reprocheront d'avoir manqué de prévoyance, les autres d'avoir manqué de fermeté. S'il était vrai qu'il se fût laissé aller à une condescendance trop timide envers ceux que la nomination seule de M. Renan avait irrités, cette condescendance serait infailliblement nuisible au parti qui en a été l'objet, et elle n'acquerrait pas même au gouvernement la reconnaissance de ce parti.

Lors même que l'interruption qui frappe le cours de M. Renan devrait indéfiniment se prolonger, la leçon d'ouverture du professeur a été l'objet d'une manifestation inattendue de la jeunesse studieuse et lettrée de nos écoles. C'était une des tristesses de ce temps que la léthargie dont semblait atteinte la jeune génération. Depuis bien longtemps, on allait répétant la triste et poétique parole de Périclès : « L'année a perdu son printemps. » Quelques manifestations récentes avaient d'ailleurs donné à craindre que la jeunesse des écoles ne prît goût à des tumultes où se trahissent les fougues de l'âge plutôt que les généreuses ardeurs de l'esprit. L'émotion

que cette jeunesse a montrée le jour où un esprit sérieux et libre, où un écrivain accompli prenait au Collége de France la parole qui devait lui être si tôt retirée, est un symptôme plein de promesses. M. Renan a terminé sa leçon en adressant à cette jeunesse des conseils virils. Les jeunes gens qui ont applaudi à cette exhortation sauront en profiter. Quand l'activité intellectuelle se réveille dans les jeunes générations, elle se porte d'un bond enthousiaste aux applications de la politique, aux intérêts du patriotisme, à l'étude des institutions de la liberté. Dans un moment comme celui-ci, la traduction que M. Dupont-White publie du livre de M. J. Stuart Mill sur *le gouvernement représentatif* paraît avec une merveilleuse opportunité. Nous signalons ce livre excellent à la jeunesse libérale et sérieuse. Le traducteur, M. Dupont-White, est un des rares esprits qui se consacrent encore parmi nous à la philosophie politique. Il a déjà fait connaître par une étude remarquable que les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oubliée, le beau livre de M. Mill, dont il devient aujourd'hui l'interprète dans notre langue. Cet ouvrage est un traité achevé de science politique; c'est un de ces livres qui ont le don de faire penser et qui fécondent les intelligences. Il n'y a pas d'esprit plus libre de préjugés et en même temps plus impartial que M. Mill. Il aborde les questions sociales et politiques, et il les résout avec cette hardiesse intrépide et cette exactitude positive dont l'alliance est le caractère du vrai savant. Son ouvrage devra plaire à la jeunesse de notre pays et de notre temps. Elle n'y trouvera pas les fades lieux-communs de l'optimisme; elle y rencontrera de mâles accens dans le goût de ceux-ci, par exemple, empruntés au chapitre qui a pour titre *l'Idéal de la meilleure forme de gouvernement est le gouvernement représentatif :* « Cette question (la supériorité du gouvernement populaire sur tout autre) repose sur une autre plus fondamentale encore : — à savoir, quel est entre les deux types de caractère celui qu'il est le plus désirable de voir prédominer pour le bien général de l'humanité, le type actif ou le type passif, celui qui lutte contre les maux ou celui qui les supporte, celui qui se plie aux circonstances ou celui qui entreprend de les faire plier. — Les lieux-communs de la morale et les sympathies générales de l'humanité sont en faveur du type passif. On peut admirer les caractères énergiques, mais les caractères tranquilles et soumis sont ceux que la plupart des hommes préfèrent. Ce qu'il y a de passif chez nos voisins accroît notre sentiment de sécurité, et joue pour ainsi dire le jeu de ce qu'il y a chez nous de plus impérieux. Les caractères passifs, s'il ne nous arrive pas d'avoir besoin de leur activité, semblent un obstacle de moins sur notre chemin. Un caractère satisfait n'est pas un rival dangereux. Cependant rien n'est plus certain : *tout progrès dans les affaires humaines est l'œuvre des caractères mécontens,* et en outre il est bien plus facile à un esprit actif d'acquérir les qualités patientes qu'à un esprit passif d'acquérir les qualités énergiques. » La jeunesse nouvelle aura en politique à réparer bien des fautes commises par les générations qui l'ont précédée. Nulle part mieux que dans le livre de M. Mill, elle

n'apprendra théoriquement à quelles conditions un gouvernement libre peut se fonder et durer.

Il y aurait de notre part de l'affectation à passer sous silence un incident qui a produit, il y a peu de jours, une profonde sensation dans le monde politique : nous voulons parler de la lettre écrite par l'empereur au général Cousin-Montauban, comte de Palikao. La sensation, disons-nous, a été profonde. Nous convenons que l'on ne s'en douterait guère à la lecture de nos journaux; ce document ne leur a inspiré des appréciations d'aucune sorte. Nous ne nous expliquons point ce silence systématique. Il faut que la presse française ait bien peu l'intelligence de notre constitution pour se condamner ainsi à une abstention complète en présence d'une opinion exprimée du chef de l'état. L'empereur, on l'oublie trop, est responsable; ses opinions, lorsqu'elles sont livrées à la publicité et qu'elles n'affectent point la forme d'une loi de l'état, peuvent par conséquent être discutées. Il est permis dans ces occasions au citoyen le plus humble et le plus fidèle observateur des lois d'exprimer une opinion différente de celle du souverain. Dans la position si élevée que l'empereur occupe, ce doit être, il nous semble, une volupté rare de rencontrer une contradiction inspirée par une conviction ferme et revêtue des formes du respect. Nous n'éprouverions donc aucun embarras, pour notre part, à confesser le dissentiment qui nous sépare de la conclusion de la lettre de l'empereur. Nous croyons d'abord que le général Cousin-Montauban, cédant sans doute à un sentiment honorable, s'est trop hâté en priant l'empereur de retirer le projet de dotation qui le concernait. Le brave général, ayant consenti à la proposition de ce projet, devait avoir au moins la patience d'attendre que le corps législatif, qui, apparemment, ne prend pas des résolutions sans raison, fît connaître ses objections. Le projet de loi qui propose d'accorder au comte de Palikao une dotation de 50,000 fr. de rente reversible sur ses descendans soulève des questions devant lesquelles peuvent hésiter les esprits le moins défavorablement prévenus. Il s'agit là de récompenser des services extraordinaires. Or une première question serait de savoir si la France, pour se montrer reconnaissante des grands services de ce genre, doit employer les récompenses extraordinaires avant d'avoir épuisé envers l'auteur de ces services les récompenses ordinaires. Les récompenses ordinaires sont les décorations, les dignités, les titres, les grades. Le général qui a commandé la brillante campagne de Chine a été fait grand'croix et sénateur; mais quant aux titres et au grade, les récompenses ordinaires n'ont point été épuisées pour lui. Le gouvernement impérial, au lieu du titre de comte, eût pu lui conférer le titre de duc, il eût pu le promouvoir au maréchalat, et il s'en est abstenu. Une seconde question serait la crainte d'établir un précédent qui, dans une nation égalitaire comme la nôtre, devrait rapidement se généraliser : nous savons que le système des récompenses en argent données aux généraux qui ont obtenu de grands succès est établi en Angleterre; mais la société anglaise est fondée sur l'aristocratie. Le rang

et l'influence y ont pour accompagnement obligé la fortune, et quand on y crée des familles de pairs par récompense militaire, on est bien obligé de les apanager. En France, c'est un autre système qui a prévalu sans que l'on se soit aperçu que la vertu militaire ait dégénéré chez nous. Notre ancienne noblesse faisait métier de se ruiner à la guerre; nos jeunes généraux de la république se battaient pour des sabres d'honneur, et en des temps récens les refus de modestes pensions aux veuves du général Damrémont et du colonel Combes, refus malheureux assurément et regrettables inspirés à nos anciennes chambres par un esprit excessif de parcimonie, ne nous ont pas empêchés de prendre Sébastopol et de vaincre à Solferino. « Les grandes actions, dit avec raison l'empereur, sont le plus facilement produites là où elles sont le mieux appréciées. » C'est le renversement heureux du mot de Tacite au début de la vie d'Agricola : *virtutes iisdem temporibus optime æstimantur quibus facillime gignuntur;* mais il y a plus d'une manière d'apprécier les grandes actions, et la preuve, c'est que celle à laquelle pensait Tacite n'était pas le système des dons nationaux, c'était simplement le pieux et fier récit de la vie des héros « A chacun la liberté de ses appréciations,» a dit l'empereur. La publicité même donnée à sa lettre annonçait qu'il n'y avait ni témérité ni inconvenance à user de cette liberté.

Tandis que la question romaine est pour nous une cause de véritable malaise politique, l'Italie, que cette question touche de plus près encore, vient de traverser heureusement une mystérieuse crise gouvernementale. On annonçait depuis quelques jours, dans les lettres de Turin, d'un air discret, que le cabinet Ricasoli touchait à sa fin. On parlait à mots couverts de dissentimens qui auraient éclaté entre le roi et son premier ministre. On exploitait, pour miner le baron Ricasoli, toutes les petites misères du gouvernement représentatif. Ces manœuvres, à notre grande satisfaction, viennent d'échouer, et le ministère italien paraît consolidé. Ce résultat est d'une haute importance, car pour l'ouverture et la bonne tenue des grandes négociations auxquelles la question italienne doit donner lieu, il était nécessaire que les grandes puissances eussent le sentiment qu'elles traitaient à Turin avec un cabinet réellement assis et assuré d'une assez longue existence. Nous croyons que ce résultat, si utile pour la bonne conduite et le progrès des affaires italiennes, eût été plus tôt atteint, si M. Rattazzi se fût servi des avantages de sa position et de sa légitime influence pour fortifier franchement le cabinet existant, au lieu de le laisser s'user en des tiraillemens trop prolongés. Quoi qu'il en soit, cette tactique a fini par tourner à l'avantage de M. Ricasoli. Les amis de M. Rattazzi doivent comprendre aujourd'hui les fautes qu'ils ont commises depuis le commencement de la session. Dans la phase actuelle, M. Rattazzi ne peut être le représentant de l'idée italienne. Les esprits qui se rallient autour de lui sont les hommes de cette ancienne politique piémontaise, tâtonnante, rusée, que l'on appelait plaisamment la politique de *l'artichaut,* car elle se proposait d'acquérir

l'Italie feuille à feuille, et de la recomposer sur le noyau piémontais. Ces esprits redoutent les dangers d'une large initiative, ils aiment à procéder par petits expédiens, ils ont toujours quelque mesure spéciale toute prête pour parer aux difficultés de détail que peut faire naître la pratique des institutions libres; leur ascendant sur les partis avancés se borne à lier les hommes secondaires de ces partis dans des transactions mesquines. En somme, un tel système, dépourvu de grandeur, manque également de prudence, il ne tend qu'à rendre les difficultés plus redoutables en les accumulant sur l'avenir. M. Ricasoli, malgré les regrets que laisse la perte de Cavour, est pour le moment la figure la plus ample de l'Italie. Cette personnalité loyale, franche, tranchante, inhabile aux manœuvres de parti, est bien l'expression la plus élevée du patriotisme italien. Le parti du mouvement vient de se déclarer nettement pour le maintien du baron Ricasoli au pouvoir; le premier ministre de son côté a déclaré, avec une droiture que personne ne peut contester, ses fermes intentions. Il respectera toutes les libertés, et n'emploiera pas contre les associations politiques ces mesures de restriction que conseillait une politique étroite et pusillanime; mais en même temps il a annoncé qu'il saurait réprimer les abus qui seraient faits des libertés, et qu'il entendait que le gouvernement conservât exclusivement l'initiative dans tous les actes qui intéressent la politique générale de la nation italienne. La gauche ne s'est nullement récriée contre ces déclarations catégoriques, qui ont été sanctionnées par le vote presque unanime de la chambre. Ce dénoûment des difficultés ministérielles ne sera pas seulement utile à la politique étrangère de l'Italie; il est une garantie de la persévérance et en même temps de la modération du peuple italien. A l'heure qu'il est, nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'y a aucune imprudence à redouter de la part de Garibaldi et de ses amis. Tout le monde comprend au-delà des monts que la politique la plus sûre pour l'Italie est la politique expectante; tout le monde sent que cette période d'attente ne sera pas sans profits, car on l'emploiera à négocier, à armer, à élever le crédit financier du pays, à développer les grandes voies de communication, en un mot à organiser le gouvernement dans toutes ses branches. Nous appréhendons que les tentatives de guerre civile qui ont leur foyer à Rome, qui se trament par conséquent sous les yeux mêmes de la France, ne suscitent bientôt au gouvernement italien des distractions malheureuses. Ce n'est un mystère pour personne que, sous l'influence du roi François II, de nouvelles expéditions de guérillas se préparent à pénétrer dans les provinces napolitaines. Malgré le respect que nous inspire une royale infortune, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que le roi François II fait un étrange usage de l'hospitalité que la France en réalité lui donne à Rome, car la retraite de nos troupes ne lui permettrait pas, il doit bien le sentir, d'y demeurer un seul jour. On fabrique maintenant à Rome des billets de banque au nom de François II. La chalcographie romaine est mise à la disposition de l'émigration napolitaine pour la fabrication de

ce papier-monnaie, qui ira peut-être avant peu soudoyer le brigandage. De pareils faits donnent la mesure des responsabilités que la France assume en restant à Rome, et devraient nous convaincre que notre honneur, aussi bien que notre intérêt, nous impose le devoir d'en finir avec cette funeste question.

Le grand drame américain approche du dénoûment. Les informations les plus accréditées venues des États-Unis annoncent que les événemens de la campagne qui vient de commencer, et que les mauvais temps attardent encore sur les bords du Potomac, seront décisifs. La bataille qui sera livrée avant peu de semaines, peut-être dans peu de jours, sur la position de Manassas, sera, nous assure-t-on, regardée, quelle qu'en soit l'issue, par le nord et par le sud comme le dernier mot de cette fatale lutte. Le sort du combat établira la solution politique qui devra pacifier les deux grandes sections de l'ancienne Union. Tout présage que les états du nord pourront, dans cette rencontre, faire victorieusement sentir à leurs adversaires la supériorité de leurs ressources. En tout cas, l'Europe doit compter que l'Amérique pourra prochainement lui envoyer ses cotons : ce sera pour l'industrie et le commerce européens la fin d'une pénible anxiété et de souffrances qui, en se prolongeant, seraient devenues désastreuses pour une grande partie de nos classes laborieuses. E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Nous sommes en pleine moisson d'incidens qui touchent aux théâtres lyriques et à l'art musical. D'abord l'administration supérieure a fait un coup d'état au théâtre de l'Opéra-Comique; elle a retiré le privilége à celui qui l'exploitait depuis quelques années, M. Beaumont, et lui a donné pour successeur M. Émile Perrin, qui a déjà dirigé avec succès la destinée de ce théâtre important. Cette mesure a été vue avec plaisir par tous ceux qui s'intéressent à l'art et à la musique dramatiques en France. Les choses en étaient arrivées à ce point que sur la scène illustrée par Grétry, Méhul, Cherubini, Boïeldieu, Hérold et M. Auber, on ne jouait plus guère que des opérettes d'amateurs; le riche et charmant répertoire de ce théâtre aimé y était complétement négligé. Aucune tentative n'y était faite pour essayer de mettre la main sur quelque compositeur de mérite, sur une œuvre plus ou moins originale qui nous tire de cet état d'alanguissement et de torpeur où nous sommes plongés depuis si longtemps. Je ne sais quel remède apporteront au mal qui nous ronge le goût et l'activité intelligente de M. Émile Perrin; mais il peut être certain que nous nous ferons un devoir d'encourager ses efforts, s'il peut nous donner au moins l'interprétation respectueuse des beaux chefs-d'œuvre qui sont commis à sa garde.

M. Émile Perrin a inauguré sa nouvelle direction par un ouvrage en trois

actes, *le Joaillier de Saint-James*, dont la première représentation a eu lieu le 17 février. Cet opéra de M. Grisar est le remaniement d'un ancien ouvrage en deux actes qui a été donné au théâtre de la Renaissance en novembre 1838, sous le titre de *Lady Melvil*. Rien n'est plus romanesque que la donnée du *libretto* de MM. Saint-Georges et de Leuven. Un noble florentin s'expatrie après la mort de son père, pour ne pas offrir le spectacle d'un grand nom tombé dans la détresse. Il vient à Londres, où, sous le nom de Bernard, il s'ingénie à se créer des moyens d'existence, et bientôt, devenu un grand artiste en joaillerie, il voit ses bijoux fort recherchés par la haute aristocratie anglaise. Je ne sais trop dans quelle circonstance Bernard a l'honneur de rendre un service signalé à une grande dame, en la défendant nuitamment et l'épée à la main contre d'obscurs agresseurs. Un jour cependant la marquise de Richemont vient, par désœuvrement, visiter l'atelier du célèbre Bernard; elle remarque un collier en diamans du travail le plus exquis. C'est le chef-d'œuvre de l'artiste, et elle veut immédiatement en faire l'acquisition. « C'est impossible, répond Tom Krick, le domestique et l'ami de Bernard. Ce collier nous a été commandé par la duchesse de Devonshire, qui l'attend pour ce soir. — Ah! répond la marquise, j'en suis désolée! J'aurais été heureuse d'acheter une si belle chose et de m'en parer ce soir à une grande fête où je dois assister. » Bernard, qui a conçu pour la marquise une passion des plus vives, et qui, caché dans une chambre voisine, entend l'expression de son regret, se décide à envoyer à la femme qu'il aime, et qui a conservé de lui un aussi doux souvenir, le riche collier qu'elle a tant admiré. De cette démarche inconsidérée de l'artiste naît une foule d'incidens, qui remplissent le second et le troisième acte et se dénouent par le mariage de Bernard avec la marquise, qui n'ignore plus qu'elle donne sa main à un noble florentin. C'est ce qui nuit à la donnée romanesque de la pièce, assez intéressante d'ailleurs. Des mariages comme celui de Bernard et de la marquise de Richemont se font tous les jours à Paris, et ne méritent pas d'être illustrés par un homme de talent. Un personnage fort drôle, qui est la cheville ouvrière de toute l'intrigue, c'est d'Esbignac, un gentilhomme gascon à qui M. Couderc prête une verve amusante et communicative.

M. Grisar est un musicien agréable et ingénieux, connu par trois ou quatre opérettes de genre où il a versé un rayon de gaîté naïve et d'originalité mélodique dans une forme légère qui rappelle la manière de Grétry et celle des vieux maîtres français. Tel est en effet le mérite de *Gilles Ravisseur*, de *l'Eau merveilleuse*, de *Bonsoir, Monsieur Pantalon*, et du *Chien du Jardinier*. M. Grisar, qui est de Bruxelles, est l'auteur aussi de cette belle déclamation lyrique devenue populaire sous le nom de *la Folle*. C'est Nourrit qui la répandit dans le monde parisien en la chantant dans les salons et dans les concerts publics avec un succès inoui. M. Grisar a bien essayé d'agrandir son horizon dans un opéra en trois actes, *les Porcherons*, qui renfermait des morceaux gracieux, des chants aimables, mais de courte

haleine. On put s'apercevoir alors que le compositeur ne possédait ni assez de souffle, ni assez de *maestria* dans le talent pour courir une aussi longue aventure. C'est l'opinion que M. Grisar vient de confirmer par ce nouvel ouvrage considérablement augmenté : *le Joaillier de Saint-James*. Composée de deux petits mouvemens, l'ouverture n'a rien de remarquable, si ce n'est qu'elle rappelle les ouvertures de M. Auber. On remarque au premier acte un joli chœur pour voix d'hommes que chantent les ouvriers de Bernard en frappant de petits coups de marteau, puis un quatuor syllabique d'un style vieillot que M. Grisar affectionne beaucoup, un agréable badinage, c'est-à-dire des couplets que M. Couderc débite avec esprit, et l'air de bravoure que chante la marquise de Richemont par l'organe mélancolique de Mlle Monrose. Au second acte se trouvent un joli chœur pour voix de femmes que chantent les suivantes et les amies de la belle marquise, un duo médiocre pour soprano et ténor entre la marquise et Bernard, qui est parvenu, grâce au gentilhomme gascon d'Esbignac, à s'introduire dans la fête où éclate la beauté de la femme qu'il aime, parée de son chef-d'œuvre qu'elle croit lui avoir été donné par d'Esbignac. Puis vient encore, avec un très joli chœur, celui des adieux que font les invités en se retirant, le finale très bruyant et très pauvre qui termine une scène de mélodrame. La *stretta* de ce finale, remplie d'unissons, est un hommage que M. Grisar a rendu à M. Verdi. Une espèce de rondo en duo chanté tour à tour par Tom Krick, sa fiancée, et repris par tout le chœur, une romance pour voix de ténor dans le vieux style du genre, une autre romance pour voix de femme chantée par la marquise, des couplets semi-badins et semi-larmoyans par lesquels le domestique dévoué de Bernard porte témoignage à la marquise de la vie honorable et pure de son maître, et la romance finale dans laquelle l'artiste gentilhomme exprime tout son amour à la belle marquise de Richemont, sont les morceaux qui remplissent le troisième acte. Sans attacher trop d'importance à un ouvrage qui n'est pas destiné à vivre de longs jours, on peut dire qu'il y a des choses gracieuses dans *le Joaillier de Saint-James*, mais que l'ensemble est faible et d'un effet monotone. On y sent l'effort d'un musicien bien doué qui a comprimé sa veine naturelle en voulant plus qu'il ne peut. L'exécution de cet ouvrage est pourtant assez soignée. M. Montaubry arrive à quelques effets d'émotion dans le rôle du joaillier, et Mlle Monrose ne manque pas d'une certaine grâce dans le personnage de la marquise, qu'elle joue avec un peu trop de contrainte et de bouderie. MM. Couderc et Sainte-Foy ont de l'entrain et du bec, l'un dans le rôle de d'Esbignac, et l'autre dans celui de Krick. Les chœurs surtout ont chanté avec justesse et beaucoup d'ensemble, ce qui est un signe de bon augure pour l'avenir du théâtre de l'Opéra-Comique.

On ne peut nier que le Théâtre-Italien ne fasse cette année beaucoup d'efforts pour varier le répertoire et compléter son personnel. Un nouveau ténor, M. Naudin, qui vient d'Italie, où il est né, dans la ville de Parme, d'une famille française, a débuté dans la *Lucia* de Donizetti il y a un mois,

puis il a abordé le rôle important du duc dans *Rigoletto* et celui de Gennaro de la *Lucrezia* de Donizetti. M. Naudin, qui a été évidemment élevé avec la musique de M. Verdi, possède une assez bonne voix de ténor qui n'est plus de la première jeunesse, ni d'une entière fraîcheur; elle est vigoureuse dans les notes élevées, qui ont plutôt l'éclat métallique de la trompette que la morbidesse et la *mezza tinta* d'un organe assoupli par l'art de la vocalisation. Aussi, dans le joli quatuor de *Rigoletto*, a-t-il été un peu lourd en chantant l'agréable cantilène : *Bella figlia dell' amore*, qui sert de fil conducteur aux autres parties; il s'est trop appesanti sur un motif qui doit flotter légèrement sur le *mormorio* de l'harmonie.

Après *Rigoletto*, M. Naudin s'est produit dans la *Lucrezia*, une des belles partitions de Donizetti. Le nouveau ténor a chanté et joué le rôle de Gennaro avec un peu trop de pétulance, visant trop à l'effet, et criant plus qu'on ne le désire. Il en est résulté des sons de gorge peu agréables à entendre. M. Naudin s'est permis aussi d'intercaler dans la *Lucrezia* un air appartenant à une autre partition de Donizetti. Ces sortes de licences, si fréquentes en Italie et sur les principaux théâtres italiens de l'Europe, ne sauraient être tolérées à Paris. M. Naudin fera bien de se les interdire, s'il veut acquérir la réputation d'un chanteur dramatique sérieux. Quoi qu'il en soit de notre critique, M. Naudin est une bonne acquisition pour le Théâtre-Italien, ainsi que le baryton Bartolini, qui a du talent et qui articule admirablement la belle langue italienne. On ne peut pas faire le même compliment à Mme Penco, qui a eu d'assez beaux élans dans le rôle de Lucrezia, où la Grisi était si admirable. Mme Penco, qui a un vrai talent, de la passion, du zèle, une voix chaude et sympathique, manque un peu de distinction. Elle a contracté depuis quelque temps un défaut qui tend à s'accroître chaque jour : elle *pleurniche* au lieu d'exprimer franchement la douleur, et son émotion s'épand en petits sanglots de pensionnaire qui étranglent la phrase musicale et nuisent à l'effet en l'exagérant. Mlle Trebelli a été gracieuse, mais un peu froide, dans le rôle de Maffio Orsini. C'est une belle œuvre que la *Lucrezia*, composée par Donizetti à Milan en 1833. Bien que l'imitation de Rossini y soit sensible, on remarque dans cet opéra intéressant une vigueur, une passion, un coloris et une égalité de style que le maître n'a retrouvés au même degré que dans son chef-d'œuvre, la *Lucia*. Tel n'est pas le mérite d'un autre ouvrage du même maître, *il Furioso nell' isola di San-Domingo*, qu'on a représenté au Théâtre-Italien le 3 janvier. Écrit à Rome en 1833 pour le célèbre chanteur Ronconi, qui paraît avoir été admirable dans le rôle principal du fou par amour, cet opéra n'est qu'un canevas des œuvres mieux réussies que le compositeur a produites plus tard. On ne peut y signaler qu'une romance de baryton au premier acte et le sextuor qui forme le finale du second acte, et qui a servi de charpente au beau finale de la *Lucia*. C'est pour M. Delle Sedie qu'on a déterré ce médiocre ouvrage de Donizetti, qu'on aurait dû laisser dans les cartons. M. Delle Sedie, qui est un chanteur de goût et un comédien intelligent,

n'a pas eu dans le rôle du *furioso* la vigueur sauvage qui aurait pu faire vivre pendant quelques représentations une aussi faible musique.

Au troisième concert du Conservatoire, qui s'est donné le 7 février, il s'est passé un incident qui a été fort mal apprécié par des écrivains qui ont de très bonnes raisons pour se plaindre du goût du public parisien. Au nombre des morceaux qui remplissaient le programme de cette belle fête se trouvait le *Benedictus* de la messe en *ré* de Beethoven. Cette grande page de musique, dont l'introduction symphonique est d'un style si grandiose et si profond, se développe indéfiniment sans que l'auteur se préoccupe beaucoup ni du sens des paroles liturgiques, ni du temps et du lieu où se passe l'action, ni des limites de la voix humaine, que Beethoven traite comme un instrument ordinaire. Aussi les pauvres petites voix parisiennes de Mmes Balbi et Tarby, de MM. Grisy et Petit, ont-elles succombé sous le fardeau de ce terrible quatuor qu'elles avaient à interpréter, et le chœur en a fait autant en détonant. Il est arrivé au Conservatoire ce qui est arrivé le printemps dernier au festival d'Aix-la-Chapelle, où le *Benedictus* de Beethoven a éprouvé le même sort. Le public a manifesté son mécontentement; disons le mot, on a *chuté,* non pas la musique de Beethoven, mais les faibles chanteurs qui étaient si mal préparés à rendre les effets de ce morceau terrible de prétendue musique religieuse. D'ailleurs, si le public distingué qui fréquente les séances de la Société des Concerts eût élevé son blâme jusqu'à Beethoven lui-même, qui, égaré par ses infirmités, par des vues systématiques et par son génie épique, n'a su s'astreindre ni aux lois qui règlent l'action dramatique, ni respecter les limites de la voix humaine, ce public aurait eu raison de dire à l'auteur du *Benedictus :* « Il y a quelqu'un de plus grand que le plus grand génie, c'est l'art et la nature des choses. » Que la Société des Concerts ne se tienne pas pour battue cependant. Il lui appartient d'insister et de dire au public qu'elle éclaire : *Frappe, mais écoute!* C'est après tout du Sophocle, qu'il faut connaître, ne fût-ce que pour mieux apprécier les pages vraiment divines de l'œuvre immense du maître.

Nous avons parlé dernièrement ici d'un heureux symptôme de renaissance des bonnes études musicales qui semble s'annoncer en Italie, particulièrement dans la ville de Florence. Le monument qu'on y élève à la mémoire de Cherubini, la fondation d'un prix pour le meilleur quatuor qui serait composé par un Italien, fondation qu'on doit à la générosité d'un amateur distingué de cette ville, M. Basevi, le goût pour la musique instrumentale qui commence à se propager dans la péninsule, tout paraît indiquer que le génie de la nation se préoccupe de compléter ses qualités originelles par la connaissance des chefs-d'œuvre de la musique instrumentale de l'école allemande. Ainsi nous avons sous les yeux un spécimen d'une publication très intéressante. Un éditeur de musique de la ville de Florence, M. Guidi, a formé une société dite du quatuor, *società del quartetto,* qui s'est donné pour tâche de répandre parmi les artistes et les amateurs italiens les plus beaux chefs-d'œuvre qui existent en ce genre. Il a

commencé son entreprise par les quatuors de Beethoven, gravés avec un soin admirable dans un format commode et charmant, l'in-32. Déjà un grand nombre de souscripteurs ont répondu à l'appel de l'intelligent éditeur, qui a placé en tête de son édition le nom glorieux de Rossini. Qu'il nous soit permis de faire savoir à M. Guidi que nous acceptons avec reconnaissance l'offre qu'il a bien voulu nous faire de placer notre nom parmi ceux des personnes qui s'intéressent à sa belle et louable entreprise. Fière de son passé, trop confiante dans la supériorité de son instinct pour tous les arts qu'elle a en quelque sorte créés, l'Italie, qui ne goûte et n'apprécie que la musique vocale et dramatique, est restée presque étrangère au grand développement de la musique instrumentale qui s'est opéré en Allemagne depuis le commencement du siècle. Elle ne connaît que de nom les belles œuvres et les grands poèmes symphoniques d'Haydn, de Mozart et de Beethoven; on est même étonné qu'après la longue domination de l'Autriche sur la Lombardie, qu'après Rossini, qui a fait une alliance féconde entre le coloris instrumental, l'harmonie de l'école allemande et la large mélodie vocale de son pays, l'Italie n'ait pas poussé plus avant la connaissance des grands monumens de l'art germanique. Ce n'est pas qu'il soit à désirer de voir les peuples, pas plus que les individus, perdre le caractère qui les distingue dans la famille européenne, et de les voir imiter gauchement les propriétés géniales des autres nations. Que l'Italie reste donc ce que la nature, le temps et l'histoire l'ont faite; qu'elle conserve sa supériorité incontestable dans la musique vocale, mais qu'elle soit moins dédaigneuse de ce qui se fait de bon et de grand à côté d'elle, et qu'elle s'efforce de s'approprier avec mesure ce qui peut agrandir et fortifier son propre génie. Surtout qu'elle évoque pieusement les ombres glorieuses de ses grands maîtres; que les merveilles des Palestrina, des Scarlatti, des Leo, des Jomelli, des Marcello et des Cimarosa lui soient moins inconnues; qu'elle secoue fortement la poussière qui couvre ces pages vénérables du grand art de l'Italie, et il en sortira une génération de musiciens dignes de ce peuple généreux et *tanto amato!* qui a su conquérir l'indépendance et la liberté.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

A TRAVERS L'AMÉRIQUE (1).

C'est à la suite des événemens politiques de 1848 que l'auteur de cet ouvrage se voyait forcé de quitter l'Allemagne. Il se dirigea vers l'Amérique, dont les chemins sont devenus depuis quelques années si familiers à ses compatriotes. M. Julius Frœbel comptait s'y livrer à des études de na-

(1) 3 vol. in-12, de M. Julius Frœbel, traduits par M. Tandel, Paris, Jung-Treuttel.

turaliste et de géologue; mais la suite des circonstances et sans doute aussi son esprit observateur et son goût pour les voyages l'entraînèrent d'un bout à l'autre des États-Unis. Il visita Washington, Richmond, la Nouvelle-Orléans, descendit jusqu'au Nicaragua, remonta à New-York, de là s'engagea avec une caravane à travers les vastes espaces qui mènent au Texas et au Mexique, puis pénétra, par les régions qu'arrosent le Rio-Grande, le Gila et le Colorado, jusqu'en Californie.

De cette odyssée qui a duré sept ans, et qui a occupé à bon droit les organes les plus divers de la presse allemande, le voyageur rapporte un ouvrage plein d'observations judicieuses et, ce qui doit être remarqué de la part d'un Allemand aux États-Unis, dégagées de tout esprit de partialité. Il y traite avec beaucoup d'élévation les questions les plus difficiles : l'esclavage notamment et la condition des Allemands, ses compatriotes. La partie politique n'y a plus le même intérêt, parce qu'elle est vieillie de dix années, ce qui n'est pas une courte période dans ce pays où tant d'événemens se pressent; mais les descriptions de paysages sont colorées, les tableaux de mœurs variés et vivans, et cet ouvrage est un de ceux qui peuvent le mieux nous faire pénétrer dans ce monde à physionomie étrange, où se mêlent, sur la limite extrême de la civilisation et de la barbarie, les Américains, les Allemands, les indigènes du Mexique et la multitude des tribus indiennes.

Les Allemands, en grand nombre, sont répartis par tous les États-Unis dans des conditions très diverses. Dans la Pensylvanie, en Virginie et même au Texas, ils forment des colonies étendues, bien organisées, datant déjà de loin et tenant une place honorable au milieu de la société américaine. Dans les grandes villes, ils exercent les industries les plus variées. Il n'est pas rare non plus d'en rencontrer promenant leur existence aventureuse du Missouri à la Californie par les chemins difficiles du *far west*. Tout en se laissant emporter dans le tourbillon de l'activité universelle, ils ont pourtant retenu en partie les habitudes philosophiques de leur esprit et leur goût pour la discussion. M. Frœbel, qui a déployé dans ses longs voyages toute l'énergie d'un pur Américain, a bien saisi cette tendance de ses compatriotes; elle lui semble un défaut au milieu d'une société pratique comme celle des États-Unis, et il leur reproche de consumer souvent le temps en vaines théories alors qu'il faudrait agir. Un des griefs des Allemands contre cette terre, qui les accueille d'ailleurs libéralement, c'est qu'on n'y accorde pas à leur nationalité la considération morale et les égards qu'ils lui croient dus; mais les Américains ne se soucient guère de l'origine des divers Européens et ne considèrent que ce que l'individu vaut en lui-même. Tant mieux pour qui sait rivaliser d'intelligence et d'activité avec les Anglo-Saxons; il ne réussit pas moins qu'eux. C'est ce que plus d'un Allemand s'occupe en ce moment de prouver.

En ce qui concerne l'esclavage, il va sans dire que le libéral exilé s'en montre l'ennemi inflexible; il fait bien voir quelle est la supériorité du travail libre : l'état le plus favorisé de la nature après la Californie dans l'ensemble de la confédération, la Virginie, s'est cependant laissé dépasser, pour l'agriculture, la plupart des branches de l'industrie et l'accroissement de la population, par des états moins bien doués; la population est relati-

vement plus considérable dans la Pensylvanie, dans New-Jersey, dans l'Ohio, Massachusetts, et la terre, bien que de moindre qualité, s'y vend plus cher. L'esclavage enrichit les propriétaires d'esclaves, mais il appauvrit les états qui lui sont ouverts. Dans la partie septentrionale de la Virginie, l'émigration allemande a produit d'utiles résultats : elle y forme un groupe compacte de cultivateurs actifs, répugnant à l'esclavage et s'efforçant de faire prévaloir le travail libre; or il est démontré qu'un bon ouvrier blanc fait en moyenne la tâche de quatre esclaves. Il y a là le principe d'une rénovation que les propriétaires enrichis par le travail des noirs ne voient qu'avec envie et déplaisir; de là la scission qui s'est manifestée dans les derniers événemens politiques entre deux parties de la Virginie.

Si M. Frœbel est l'adversaire persévérant de l'esclavage, cependant il sait bien qu'une grande révolution ne s'accomplit pas d'un mot et en un jour; aussi n'en demande-t-il pas la suppression immédiate au nom des prinicpes de la liberté et de la dignité humaine. Une telle mesure, irréfléchie et précipitée, n'a pas eu d'autre résultat à Haïti que de jeter cette terre admirable dans des crises de désordre d'où elle n'est pas encore sortie, et elle a ruiné d'un jour à l'autre les colonies auxquelles elle a été appliquée. Il n'est malheureusement que trop vrai, les idées, si élevées et si justes qu'elles soient en principe, ne sauraient prévaloir subitement contre des intérêts même iniques, mais puissans et devenus vivaces à la suite d'un long usage. Que fera le noir élevé tout à coup à la dignité d'homme libre, dont il ne connaît pas bien les droits et dont il est incapable encore de sentir les devoirs? et ne lui sera-t-il pas trop facile alors de confondre la liberté avec tous les abus de la licence? Aussi bien faut-il étudier sa nature, chercher quel parti on en peut tirer, effacer les plaies dont un long avilissement et peut-être une infériorité native ont marqué son esprit et son âme, lui faire une éducation et ne le présenter à la société libre que lorsque ses qualités auront mérité qu'elle lui soit ouverte. Où sont les remèdes? Quels sont les moyens d'en venir à cette heure de la rédemption que la religion et la philosophie appellent de leurs vœux ardens? M. Frœbel a consacré cinq chapitres de son livre à cette étude, et il arrive à cette conclusion que l'esclavage, sous sa forme actuelle, ne peut pas subsister indéfiniment, ni même longtemps encore aux États-Unis, parce que le travail des esclaves est incapable de soutenir la concurrence de celui des ouvriers libres appartenant aux races actives. Les métis aussi apportent un labeur plus soutenu et plus économique. Dans plusieurs états de création récente, par exemple au Kansas et au Nebraska, les propriétaires d'esclaves ont à lutter contre des Européens actifs, souvent intelligens, stimulés par l'intérêt personnel, qui pratiquent sur une vaste échelle l'élève du bétail, et qui même ont commencé à introduire le coton dans les parties du sol favorables à cette culture. Ces considérations portent en elles une espérance qui, par le grand mouvement de migrations contemporaines, ne semble pas irréalisable. Depuis que les pages où elles sont développées ont été écrites, des événemens que l'auteur ne pouvait qu'imparfaitement prévoir se sont produits; la lutte des états du nord et de ceux du sud amènera des complications inattendues. Cependant rien n'est enlevé aux espérances de libération, parce que le courant de l'émigration ne continuera pas moins de se porter vers les États-Unis tant que l'équilibre

ne sera pas complétement établi entre le chiffre de la population, l'étendue des terres et les ressources du sol, et aussi parce qu'un fait ne saurait subsister toujours quand la conscience unanime des hommes éclairés et honnêtes le reconnaît empreint d'injustice et d'immoralité.

Parmi les nombreuses pérégrinations de M. Frœbel, les plus instructives sont assurément celles qui l'ont conduit dans l'intérieur et dans l'ouest des États-Unis. Elles nous apportent des renseignemens pittoresques et peu connus sur le mode de transit, sur les difficultés que les commerçans doivent surmonter, les ennemis qu'ils ont à combattre, les conditions pénibles de leur existence. Le voyageur allemand, après avoir fait de vains efforts pour exploiter les richesses minéralogiques du Nicaragua, puis participé à la rédaction d'un journal de New-York, se chargea d'un emploi pour une riche maison de commerce, et dut accompagner un convoi de marchandises de cette maison qui était adressé à la ville mexicaine de Chihuahua, et c'est de ce point éloigné, où il parvint en effet, qu'il est remonté, en franchissant les vallées du Gila et du Rio-Colorado, jusqu'à San-Francisco.

L'expédition partait d'Indépendance sur le Missouri, et le convoi se composait de vingt chariots attelés chacun de cinq couples de mulets, plus des bêtes non chargées destinées à servir de relais et d'un nombreux personnel de muletiers et de charretiers. Le transport des marchandises et des voyageurs du littoral au Missouri est très facile, grâce aux nombreuses voies navigables et ferrées qui sillonnent à l'est de ce grand fleuve les États-Unis; mais aussitôt après cette limite commencent les périls et les difficultés. La petite ville d'Indépendance est au bord même de la prairie, et un peu au-delà se détache de l'embranchement qui mène chez les Mormons et à l'Orégon, celui qui conduit par El Paso du Rio-Grande sur Chihuahua, dans une direction du nord-est au sud-ouest. C'est celui que la caravane allait suivre. Elle se composait uniquement d'attelages de mulets; les bœufs, qu'emploient encore les voyageurs de ressources modestes, sont moins estimés parce qu'ils supportent moins bien la chaleur et la soif et qu'ils sont beaucoup plus lents : il est vrai qu'ils coûtent trois fois moins. La plupart des bêtes de somme périssent dans le trajet; l'expéditeur sait qu'il doit faire entrer dans le compte de ses frais la perte d'une grande partie de ses mulets, et la mortalité occasionnée par les excès de la fatigue est encore augmentée par la brutalité des charretiers envers les bêtes de somme. Ces charretiers sont pris de préférence parmi les Américains, qui conservent un grand sang-froid jusque dans leurs accès de violence, et qui dans les mauvais chemins ont une étonnante patience, tandis que les Allemands s'emportent. Quant aux muletiers, ce sont toujours des Mexicains; ils conduisent les bêtes de rechange, mènent paître, et boire le troupeau et rattrapent au *lasso*, avec une incroyable dextérité, les animaux qui se sont enfuis. Ils sont peu braves dans le danger, mais patiens et toujours gais et de bonne humeur, même dans les plus mauvais temps et par les plus dures fatigues. Leur salaire est de 12 à 20 dollars par mois. Les chariots sont de structure solide et portent ordinairement de cinq à six mille livres. Il faut arroser les roues aussi souvent qu'on le peut dans les hauts parages de l'est, où la sécheresse de l'air leur est nuisible. En dehors de ses proprié-

taires, un convoi doit avoir un chef de train, le *wagon master,* que les Mexicains appellent *mayordomo;* il exerce dans le désert une autorité assez analogue à celle d'un capitaine de vaisseau sur son bâtiment; c'est à des Anglo-Américains que cette fonction est habituellement confiée. Le convoi emporte comme provisions de bouche de la farine, du lard, ces excellentes fèves mexicaines qui sont fameuses sous le nom de *frigoles,* pas d'eau-de-vie (on ne l'emploie qu'à titre de médicament), mais beaucoup de café, dont l'effet est excellent dans ces longues traversées. Les riches marchands ont soin de se munir aussi de conserves de légumes, d'huîtres, de homards, de jambons, de fruits, de confitures, de friandises et même de champagne. La consommation des sardines est si grande dans les prairies, que le chemin d'Indépendance à Santa-Fé est marqué par les boîtes de fer-blanc vides que les voyageurs abandonnent derrière eux.

Les caravanes ont une provision d'armes et de munitions; chaque voiturier doit posséder une arme à feu en bon état; les chefs portent des *revolvers* et des fusils doubles. Les chariots, dans les intervalles de marche, forment ce que l'on appelle un *corral,* c'est-à-dire trois quarts d'un cercle; le dernier quart reste ouvert, et donne accès dans l'intérieur de ce camp; les espaces intermédiaires sont fermés par des cordes s'étendant des roues d'un char à celles d'un autre. Les mulets enfermés dans cette enceinte sont saisis à l'aide du lasso, quand il s'agit de les atteler; ils se prêtent généralement fort mal à cette manœuvre, et se précipitent tous, les têtes baissées et tournées du même côté vers un point du corral, en sorte qu'il faut quelquefois un temps considérable pour les saisir et les atteler. Quand les bêtes sont faites au travail, il suffit généralement d'une heure et demie pour préparer les deux ou trois cents mulets de vingt ou trente chariots. Dans le campement et dans la marche, les voitures ont chacune un rang déterminé; on s'avance, quand on le peut, sur une double file, et le convoi se tient, aussi serré que possible, dans la crainte d'une attaque des Indiens. On part de grand matin; à onze heures, on s'arrête pour faire la cuisine, et mener paître et boire le troupeau. Quelquefois on voyage la nuit et on se repose le jour. Chacun, pendant les stations, fait à tour de rôle une faction de deux heures: sous cette garde, les animaux restent la nuit au pâturage; mais au point du jour, moment que les Indiens choisissent ordinairement pour leurs attaques, on les fait rentrer dans le corral. Le voyageur s'étend sur le sol, enveloppé de couvertures de laine ou de peaux de buffle, la selle sous la tête, le fusil près de la main; on s'habitue, paraît-il, assez promptement à ce genre de couche, quand le sol est sec, peu raboteux, et qu'il ne pleut ou ne neige pas. Si le temps est mauvais, il faut chercher abri sous un chariot et tâcher d'éviter les flaques d'eau. Les voyageurs délicats se munissent d'une tente; mais l'ennui de la dresser et de la plier est une désagréable compensation aux services qu'elle rend lorsqu'il ne fait ni vent ni pluie, car elle est en pareil cas traversée ou jetée à terre. Quelquefois aussi on se munit de voitures de voyage, dont les siéges se convertissent en lit; mais c'est là un attirail généralement dédaigné. Les veilles sont une des nécessités pénibles du voyage, surtout dans les hautes régions, où les nuits sont excessivement froides. Aucun voyageur n'est exempt de ce service, à l'ex-

ception cependant de ceux qui voyagent avec leur femme; c'est un trait de la galanterie aux États-Unis. M. Frœbel raconte que, pour sa part, il charmait ses heures de faction, quand aucune menace de danger n'exigeait le silence, par des chants de son pays; son répertoire durait ses deux heures environ, et s'en allait éveiller comme échos dans le lointain les hurlemens des loups.

Le gibier abonde dans la prairie : il consiste en troupeaux d'antilopes, en lièvres, en toute sorte d'oiseaux, cailles, grues, oies; on rencontre quelquefois des troupes immenses de buffles divisées en longues bandes à perte de vue, et suivies de loups qui guettent les jeunes. Le veau et la génisse sont un excellent manger; des mâles, quand la proie est abondante, on ne retire que la langue et les os à moelle. On chasse ces animaux à cheval; un homme armé d'un *revolver* à six coups se lance au milieu même d'une des bandes du troupeau; il choisit une bête; son succès dépend de son assurance et du mérite de son cheval; il doit se jeter sur le flanc gauche de l'animal et tirer à bout portant dans l'omoplate. Jamais il n'y a défense collective de la bande; mais le terrain inégal et crevassé peut faire manquer le cheval, et le chasseur, s'il tombe, court risque d'être écrasé par les buffles.

Le manque d'eau pour les caravanes, car les puits et les mares qui forment des étapes entre le Missouri, l'Arkansas et les autres grands fleuves peuvent être taris, la rencontre des Indiens pour les voyageurs isolés ou peu nombreux, tels sont les dangers les plus redoutables de la traversée des prairies. Parmi ces Indiens cependant, dont les tribus sont sans cesse en guerre entre elles, il en est un certain nombre qui vivent en bonne intelligence avec le gouvernement américain, et qui même reçoivent quelques présens du département indien de Washington pour respecter les passagers de la prairie. Les Comanches, avec qui on était alors en bonne intelligence, vinrent visiter la caravane; leurs chefs, *To-ho-pe-te-ka-ne* (Tente blanche), et *Way-ya-batosh-ha* (l'Aigle blanc), étaient habillés de cuir et portaient des mocassins richement travaillés; ils avaient le visage teint de cinabre et la tête ornée de plumes d'aigle; une longue tresse de cheveux leur pendait sur le dos, entremêlée de coquilles d'argent qui sont de plus en plus petites à mesure qu'elles descendent, variant de la largeur d'une soucoupe à celle d'un demi-thaler. Parfois ces sauvages portent des débris d'uniformes américains qui sont tombés dans leurs mains. Lorsqu'ils ont un grave sujet de deuil, ils rasent leurs cheveux et suppriment tout ornement. C'est ainsi que se présenta le grand-chef *Och-ach-tzo-mo*, qui n'avait pas encore vengé la mort de son fils, tué par les Pawnies. Ces chefs étaient suivis d'une multitude de leurs compatriotes, parmi lesquels se trouvaient des garçons et des jeunes filles qu'ils avaient enlevés dans le Mexique, ce qui est très fréquent.

Les Apaches, qui sont presque toujours en lutte avec les Comanches, habitent les montagnes du Nouveau-Mexique, de la province de Chihuahua et du Texas. Beaucoup de ces sauvages ont une figure régulière et des traits corrects, si ce n'est l'os maxillaire supérieur, qui est très large, et les yeux, qui sont profonds et sombres. Ils inspirent une grande terreur aux habitans des frontières de la Sonora et du Mexique. Sur le Rio-Gila et le Rio-Colo-

rado, M. Frœbel vit un grand nombre d'autres tribus indiennes, les Pimas, dont une partie sont chrétiens et dont on fait un grand éloge; ils pratiquent une sorte de tissage très simple au moyen duquel ils se procurent des ceintures de couleurs éclatantes. Les Cocomaricopas, leurs voisins, se font une coiffure étrange; ces Indiens ont une énorme chevelure; ils la tressent, l'enroulent au sommet de la tête et en forment une sorte de turban enduit de terre mouillée qui, en séchant, entoure la tête d'un cercle très dur. Les Cocopas, qui ont une physionomie plus douce que celle des autres sauvages, venaient de s'unir aux Pimas contre la puissante tribu des Yumas, chez lesquels les États-Unis ont bâti une station militaire en un point où le Gila rencontre le Colorado. Ces Indiens ont mauvaise réputation; ils sont violens, susceptibles, et se sont montrés jaloux de leur indépendance au point d'avoir assassiné plusieurs fois des blancs qui entreprenaient de fonder des colonies militaires sur leurs territoires. Leurs femmes, bien faites et jolies, comme la plupart des Indiennes, laissent flotter leurs longs cheveux et portent pour tout vêtement une petite jupe retenue au-dessus des jambes et composée sur le devant de bandes de coton de couleurs variées. Ce vêtement, disposé avec beaucoup de coquetterie, les fait ressembler à des danseuses de théâtre. Ces Indiennes sont en général gaies, et si ce n'est dans les tribus qu'un fréquent contact avec les blancs a corrompues, elles n'ont pas de mauvaises mœurs. Comme partout dans le monde, le voisinage des Anglo-Saxons est funeste aux races indigènes de l'Amérique. Près d'eux, celles-ci se dépravent, se désorganisent, empruntent à la civilisation blanche ses vices plutôt qu'aucun de ses avantages, et changent peu à peu leur vie de tribus contre celle de brigands. Ils commettent dans le désert de fréquens assassinats, et il y a des passages où des croix et des massifs de pierre en grand nombre signalent les lieux où gisent leurs victimes, et rappellent aux voyageurs qu'il leur faut se tenir soigneusement sur leurs gardes. Les rapts de femmes et de jeunes garçons, surtout sur la lisière du Mexique, sont très fréquens. Un jour un chef demanda une entrevue aux propriétaires de la caravane dont M. Frœbel faisait partie; devant lui, il planta sa pique, au sommet de laquelle le vent agitait une magnifique chevelure blonde fraîchement scalpée. On raconte qu'une bande de ces sauvages se jeta à l'improviste sur un *rancho* mexicain, situé à la frontière, où se trouvaient deux jeunes femmes, ayant l'une une fille, l'autre un garçon; ils s'emparèrent de ces malheureuses et les entraînèrent avec leurs enfans. Un des maris, prévenu, s'élança à leur poursuite, et les atteignit au moment où un des sauvages faisait violence à sa femme. L'Indien le perça de sa lance. Dans le tumulte, l'autre femme réussit à s'échapper. La petite fille toucha par sa grâce enfantine le vieux Comanche qui l'avait posée sur son cheval, et il la laissa fuir. Le jeune garçon au contraire frappa au visage celui qui le conduisait; jamais depuis on n'a entendu parler de lui, bien que sa famille ait promis à qui le ramènerait une récompense de 4,000 dollars. Ou il a été tué, ou il est devenu lui-même un sauvage, car l'on voit souvent des enfans blancs, pris tout jeunes, se faire à cette vie guerrière et vagabonde, et surpasser les Indiens même en ruse et en cruauté.

M. Frœbel promène ainsi son lecteur d'un bout à l'autre des États-Unis.

Dans sa relation, bien composée et agréablement racontée, il y a deux parts distinctes : celle où nous reconnaissons l'Allemand ami du raisonnement et de la spéculation; les idées dont il a semé son livre à large main frappent souvent l'esprit par leur justesse et leur élévation, et certaines appréciations sont assez en accord avec les faits qui se sont produits depuis qu'elles ont été écrites, pour prendre le caractère de sages prévisions. Dans la seconde part de son rôle de voyageur et d'écrivain, M. Frœbel a déployé autant d'énergie, de patience infatigable, de présence d'esprit, que les États-Unis peuvent en demander au plus ferme de leurs enfans. En même temps il s'est montré vivement ému devant les grands spectacles, les beautés sublimes que la nature primitive offre en récompense aux hommes courageux qui n'ont pas craint, pour vivre auprès d'elle, de délaisser quelque temps les jouissances faciles du monde civilisé. ALFRED JACOBS.

Théâtre de Michel Cervantes, traduit pour la première fois par M. Alphonse Royer (1).

Rien n'est plus noblement émouvant et plus instructif que ces destinées glorieuses et ingrates de quelques pauvres grands hommes qui passent leur vie à créer tout un monde par l'imagination et à se débattre obscurément dans toutes les mésaventures, dans tous les tracas vulgaires de la réalité. Cervantes est, comme Corneille, de cette famille de génies un peu gauches, candides et peu habiles, fort mal avec la fortune, qui sont l'honneur de leur temps et ne peuvent arriver à se mettre au-dessus du besoin. On le voit au fond de son siècle, ce génie qui fit *Don Quichotte*, avec son visage d'aigle, son grand front découvert, ses grandes moustaches, son regard bon, et un peu fort d'épaules. Il n'eut jamais de chance depuis le premier jour jusqu'au dernier. Simple soldat dans les fameux *tercios* d'Espagne, il fait la guerre contre les Turcs, il a une main brisée d'un coup d'arquebuse à Lépante; partout il se montre avec héroïsme et il ne peut arriver à commander une compagnie. Il quitte l'Italie pour revenir en Espagne les mains pleines de recommandations, et en voyage il est pris par des pirates barbaresques qui le conduisent captif à Alger. Redevenu libre après quelques années de captivité, Cervantes reprend du service, fait les campagnes de Portugal, voit encore s'évanouir ses espérances de fortune, renonce au métier de soldat, et après quinze ans d'une vie agitée, à quoi arrive-t-il? A un petit emploi dans la marine à Séville. Il demande à passer aux Indes, « ce paradis de tous les désespérés d'Espagne, » et heureusement on le lui refuse. Alors il retombe sur un petit emploi de finances à Grenade, et il passe sa vie à faire rentrer des contributions, à faire des écritures de comptabilité. Ce n'est pas tout, on découvre un déficit, une erreur dans sa gestion à Séville; le voilà traîné en prison à Madrid jusqu'à ce qu'il rende ses comptes, et il en sort à son honneur. Il ne lui reste plus qu'à se mettre à écrire. Il essaie de tout, il épuise tout, jusqu'à ce qu'enfin, venant de finir

(1) 1 vol. in-18, chez Michel Lévy, 1862.

son roman de *Persiles et Sigismunda*, il rend son âme à Dieu, le 23 avril 1616, presque au même instant que Shakspeare. Son corps fut humblement porté par quatre frères du tiers-ordre à une église de religieuses de la Trinité, où il fut enterré. Quelques années après, ces religieuses changent de maison, et les cendres du plus grand des génies espagnols sont confondues avec tant d'autres pour n'être plus jamais reconnues.

C'est au milieu de cette vie éprouvée que Cervantes écrivit toutes ses œuvres, presque toujours pour échapper au besoin, à la misère, et souvent sans y réussir. La grande œuvre de son génie est assurément *Don Quichotte*, et après l'histoire de l'ingénieux chevalier de la Manche les *Nouvelles exemplaires* sont le fruit le plus savoureux de ce puissant esprit. Cervantes cependant s'était essayé au théâtre; c'est même par là qu'il avait commencé après son premier poème de *Galatée*, parce qu'alors comme aujourd'hui c'était le genre de littérature le plus productif. Il fit vingt ou trente comédies qui ont disparu; de ces premiers essais il n'est resté que le *Trato de Argel* et la tragédie de *Numance*. Malheureusement pour lui, Cervantes venait à un moment où Lope de Vega apparaissait, créant en quelque sorte le théâtre espagnol, et devant ce fécond génie tout s'effaçait. On ne voulait que des comédies de Lope de Vega. Cervantes ne se découragea pas: l'auteur déjà renommé de *Don Quichotte* et des *Nouvelles* persista à écrire pour le théâtre: mais ni les comédiens ne voulaient jouer ses pièces, ni les libraires ne voulaient les acheter et les publier. Un honnête éditeur pourtant finit par se laisser gagner, et publia une collection de comédies de caractère; c'est le libraire Juan de Villaroel qui fit l'édition de 1615. Une autre édition des mêmes œuvres a été faite depuis en 1749, et rien de plus jusqu'à nos jours. C'est dans cette collection que M. Alphonse Royer a eu l'heureuse idée d'aller puiser, pensant justement que celui qui avait fait *Don Quichotte* et les *Nouvelles*, qui avait à ce degré le génie de l'observation, ne pouvait avoir écrit des pièces de théâtre absolument dénuées d'intérêt. M. Royer a donc pour la première fois fait passer dans notre langue toutes ces comédies ou intermèdes, *Pedro de Urde Malas*, *Cristoval de Lugo*, *le Juge des divorces*, *le Vieillard jaloux*, et à ce travail aussi instructif qu'attrayant il a ajouté une ingénieuse introduction qui rappelle les mœurs du théâtre du temps. Les comédies de Cervantes n'égalent pas sans doute ses romans; elles ont néanmoins ce sel, cette verve, cette finesse d'observation qui sont comme le trait de son génie, et c'est justement parce qu'elles étaient jusqu'ici moins connues en France, parce que la critique s'était moins arrêtée à ses ouvrages, que M. Alphonse Royer s'est imposé une tâche utile en montrant sous une face nouvelle un des génies les plus humains, les plus éprouvés et les mieux faits pour inspirer la sympathie. Même quand elles ne sont qu'une ébauche, les comédies de Cervantes, ainsi que le dit le traducteur, se placent sous la protection de la rondache du bon chevalier de la Manche, qui est de force à les défendre.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

TAMARIS

IV.

Je ne pus dîner avec le baron (1). Je parlai d'une migraine violente. Il s'inquiéta, et vint plusieurs fois me voir. Il craignait une rechute. Je fis semblant de dormir, et il fut mandé, je crois, par la marquise, car j'entendis la voix de Nicolas dans la maison. Deux heures après, le baron rentra, m'interrogea, et, me croyant mieux, me dit qu'il remettait au lendemain de me parler de choses intéressantes.

— Oui, oui, lui répondis-je; en ce moment, j'ai vraiment besoin de repos. Demain je serai tout à vous.

J'espérais retremper mes forces morales en imposant l'inaction à mes facultés; mais je ne pus trouver le sommeil, et je dus y renoncer. Je me levai; j'écrivis à mes parens que ma santé était rétablie, mais que d'impérieux devoirs devaient retarder de quelques jours, de quelques semaines peut-être encore le moment de notre réunion. Je sentais en effet que ce n'était pas au début de sa carrière d'agitations et peut-être de malheurs que je devais quitter la marquise. Le baron était bon pour le conseil, mais pas assez ingambe pour courir de La Florade à la Zinovèse, si le péril devenait sérieux de ce côté-là. La marquise avait sans doute pressenti l'horrible vérité; Paul était peut-être menacé. Ses craintes m'avaient paru exagérées; mais dans le calme sinistre des nuits sans sommeil les fantômes grandissent, et celui-là se présentait devant moi. J'aimais Paul avec une sorte d'adoration, moi aussi! Que ce fût à cause de

(1) Voyez la livraison du 1er mars.

sa mère ou parce que l'enfant avait par lui-même un charme irrésistible, je me sentais pour lui des entrailles de père, et l'idée de quelque tentative contre sa vie me faisait venir au front des sueurs froides.

Bien résolu à ne pas le perdre de vue, à faire la ronde chaque nuit autour de sa maison s'il le fallait, à jouer le rôle, atroce pour mon cœur, de fiancé de la marquise, si elle l'exigeait, pour cacher jusqu'à nouvel ordre ses fiançailles avec un autre, à être, quand elle me l'ordonnerait, le confident de cet autre et le sien propre, à les suivre pour les installer où besoin serait; à me consacrer en un mot, âme et corps, à l'œuvre effrayante de leur salut, j'épuisai dans cette nuit d'insomnie le calice de ma souffrance. Je voulus regarder tout au fond et en savourer tout le fiel, afin d'être préparé à tout. Et je ne voulus pas lutter contre moi-même, ni me dissimuler que mon amour insensé grandissait dans cette épreuve; mais au fond de tout cela je trouvai, sinon le calme, du moins une persistance de résolution et de résignation qu'aucun démon ne put ébranler.

A trois heures du matin, je sentis que j'étais fort pour la journée du lendemain, que je pourrais écouter les confidences, connaître l'histoire mystérieuse de cette passion dont les fils déliés avaient échappé à ma clairvoyance inquiète, enfin me mettre en campagne pour les autres, en guerre ouverte contre moi-même. Je dormis deux heures. Le soleil se levait quand un méchant rêve, résultat de mes préoccupations de la nuit, m'éveilla brusquement. Il me semblait entendre la voix de la marquise m'appeler avec un accent de détresse inexprimable. Était-ce un pressentiment, un avis de la destinée? Sous l'empire des perplexités, on croit aisément à des instincts exceptionnels. Je m'habillai, je traversai les jardins, je m'approchai de Tamaris, et, au versant de la colline, j'écoutai attentivement. Un calme profond régnait partout. Un petit oiseau chantait. Le golfe, déjà rose, reflétait encore le fanal de quelques pêcheurs de nuit. Je montai encore quelques pas. Je regardai la maison de Tamaris, éclairée à demi par le rayon matinal. Tout était fermé, tout était muet. Rien n'avait troublé le pur sommeil de la mère et de l'enfant.

Comme je redescendais vers ma demeure, j'entendis un frôlement d'herbes et de branches. Je regardai avec soin. Je vis La Florade enveloppé dans son caban, à cinq ou six pas de moi, dans les buissons. Il ne me vit pas, il s'en allait furtivement du côté de l'escalier qui conduisait chez Pasquali... Demeurait-il là toutes les nuits, et voyait-il la marquise au lever du jour? — Je ne voulais rien savoir que d'elle-même. Je rentrai chez moi, maudissant l'impru-

dence de ces rendez-vous, qu'un jour ou l'autre la Zinovèse pouvait surprendre et faire payer si cher. — Mais après tout, puisque La Florade avait appelé le danger, son devoir n'était-il pas de faire bonne garde, et le plus près possible, pour avertir ou porter secours?

J'étais depuis peu d'instans dans ma chambre lorsque j'entendis ses pas et sa voix sous ma fenêtre. Il m'appelait avec précaution. Je descendis aussitôt et le trouvai fort agité. « La Zinovèse a vu la marquise hier! » me dit-il. Et comme en raison de la défense qui m'avait été faite de donner aucune explication j'essayais de feindre l'ignorance : « Je sais tout! ajouta-t-il. J'ai vu la Zinovèse hier au soir. Tiens, voici la preuve! » Et il me montra à son petit doigt la bague que la marquise avait donnée la veille à Mme Estagel.

— Ah! La Florade, m'écriai-je, tu lui as pris cette bague! Tu lui avoues donc que tu aimes la marquise? et tu viens ici, la nuit, au risque d'être suivi! et tu ne crains pas la vengeance d'une femme poussée à bout?

— Non, je ne crains rien, répondit-il, rien que de n'être pas aimé de celle que j'aime.

— Mais c'est d'un affreux égoïsme ce que tu dis là! Tu ne songes qu'à toi!

La Florade ne me comprenait pas. Quand je lui racontai les terreurs de la marquise et la défense qu'elle lui faisait de la voir jusqu'à nouvel ordre, il fut en proie à l'étonnement le plus sincère.

— Comment! s'écria-t-il, on craint pour Paul? Mais c'est fantastique, cette idée-là? Ah ça, vous prenez donc cette Zinovèse pour une mégère ou pour une Brinvilliers? — Et passant tout à coup à la joie : — Ah! mon ami, s'écria-t-il, est-ce que la marquise la craint? est-ce qu'elle a un peu souffert en la voyant? est-ce qu'elle l'a trouvée belle à présent qu'elle est guérie?

— Ainsi tu voudrais voir la marquise jalouse? tu voudrais la faire souffrir?

— Je ne veux rien que la voir émue. Sa froideur et son empire sur elle-même me tueront!

— Toi, toujours toi! jamais son bonheur et son repos! Voyons, puisque c'est à moi d'y songer à ta place, parle-moi de cette Zinovèse. Tu ne la crois donc pas aussi méchante qu'elle le paraît?

— Elle est méchante, si fait; mais entre la colère et le meurtre, entre la jalousie et le crime, il y a des degrés qu'une crainte ridicule fait vite franchir à ton imagination! Que la marquise, une femme, une tendre mère, rêve de la sorte, je l'admets; mais toi, l'homme sérieux, le physiologiste,... c'est absurde, je te le déclare!

— C'est possible, mais je veux tout savoir.

— Permets! Moi d'abord, je suis l'égoïste, c'est réglé; je veux savoir avant tout ce que signifie ce prochain mariage de la marquise avec toi.

— N'est-ce pas toi qui as inventé cette fable?

— Oui, pour détourner les soupçons de Catherine Estagel et avoir la paix; mais comment la marquise a-t-elle pu s'y prêter? Elle a donc une grande confiance en toi? Elle t'estime donc bien?

— J'ai droit à son estime et à sa confiance. Tant pis pour toi si tu le nies; ce n'est pas d'un grand cœur!

— Non, non, mon ami, je ne le nie pas. Je ne doute plus de toi, je doute de moi-même. La marquise a peur pour son fils, et voilà tout. Elle n'est pas jalouse, elle ne m'aime pas! Elle sait tout au plus que je l'aime!

— Tout au plus?... Mais tu le lui as dit?

— Tu sais bien que je n'ai pas osé.

— Mais Nama, qui jurait de te servir!

— Ah! voilà! Elle a dû parler; mais tu me fais un crime de la voir en secret, je ne peux rien savoir.

— N'était-ce pas pour tâcher de lui parler que tu rôdais tout à l'heure sur la colline?

— Oui, pour lui parler, ou lui lancer un billet qu'elle se serait fait lire par Pasquali, elle l'a mis dans toutes nos confidences; mais comment m'as-tu vu? Est-ce que d'ici on peut...

— Apparemment.

— Malédiction! rien ne me réussit maintenant! Vrai, la destinée, qui me souriait, qui me protégeait, qui me rendait invulnérable et invisible dans toutes mes aventures, m'abandonne depuis quelque temps. Il y a partout des yeux qui me guettent, des oreilles qui m'entendent... Et voilà une femme que j'aime avec frénésie, et qui ne se laisse ni émouvoir ni deviner! Ah! je n'ai plus de chance, et je crains de n'avoir plus de bonheur!

J'étais fort surpris de voir La Florade si peu informé de sa victoire et si découragé à la veille du triomphe. D'un mot, je pouvais l'enivrer de joie; mais cela m'était défendu expressément, et mon cœur ne s'y fût-il pas refusé, la délicatesse s'opposait à toute confidence. La marquise n'en était encore qu'aux larmes. Elle voulait combattre encore; elle devait avoir consulté le baron; elle voulait probablement me consulter aussi. La Florade avait bien le temps d'être heureux, et j'avais beau vouloir m'intéresser à lui, je ne pouvais me résoudre à le plaindre.

— Ah ça, reprit-il impatienté de mon silence, tu ne sais donc rien?

— Je sais qu'elle est mortellement inquiète pour son fils, et je

vois que tu ne veux rien faire pour m'aider à la tranquilliser, puisque tu ne veux rien me dire des résolutions de Mme Estagel.

— Est-ce que Mme Estagel a des résolutions! Mme Estagel est un enfant terrible, et rien de plus. Vraiment vous lui faites un rôle dramatique qui n'a pas le sens commun!

— Fort bien; mais ne peut-on savoir ce qui s'est passé entre elle et toi?

— Tu y tiens? C'est bien facile à dire, et je ne crains pas que la marquise l'apprenne. J'ai rencontré Mme Estagel la dernière fois que nous nous sommes vus, toi et moi,... il y a huit jours. Huit jours entiers! tu te souviens de tes derniers mots, *le respect, la soumission, la patience;* j'ai senti que tu avais raison, que tu me conseillais bien, que j'agissais follement, grossièrement, que je me montrais trop, que j'effrayais, et qu'il fallait savoir jouer le rôle d'un homme qui peut se contenir. Énorme hypocrisie! N'importe! en amour, Dieu pardonne tout. Je retournais à mon bord avec cette résolution, lorsque la Zinovèse m'est apparue plus belle et plus éprise que jamais. Je me suis dit qu'il fallait faire diversion à ma passion par une amitié de femme, et j'ai renoué celle-là. C'est une amitié, je te le jure sur l'honneur, ce n'est pas autre chose! C'est un aliment donné à mon imagination et un peu aussi à mon cœur, car je ne sais pas haïr et dédaigner une femme qui m'a plu et qui m'aime toujours. La Zinovèse vaut mieux que tu ne penses. Ce n'est pas une créature sensuelle, c'est une âme passionnée, ce qui est fort différent. Elle ne demandait ni ne désirait de redevenir ma maîtresse. Elle avait des remords de ce passé-là, car elle est pieuse et nullement corrompue ni dégradée. Elle ne réclamait qu'une affection pure, le repentir de mes fautes et un sentiment qui la relevât à ses propres yeux; je ne me le dissimule pas, c'est surtout son orgueil que j'avais froissé par l'abandon. Tout cela, je le lui devais, et comme dans ces nouvelles relations rien ne s'opposait à ce que je fusse en bons termes avec son mari, j'ai promis d'aller la voir, chez elle, ouvertement, dans sa famille, et j'ai tenu parole. J'y suis retourné trois fois; j'ai chassé et pêché avec le brave Estagel, un digne, un excellent homme; j'ai mangé chez eux, et hier soir, comme nous avions été loin sur la côte, lui et moi, à la poursuite d'un lièvre endiablé, j'ai passé la nuit sous leur toit, moi dans une chambre où dormaient les deux petites filles, les époux dans une autre chambre. Tu vois que tout est pour le mieux, et qu'il n'y a pas de sujet de mélodrame dans tout cela.

— Pourtant Mme Estagel est toujours jalouse, et tu le sais, puisque tu avais cru devoir lui dire que j'épousais...

— Oui, sans doute, elle était jalouse d'abord; elle ne savait en-

core comment prendre notre nouveau sentiment et gouverner son propre cœur; mais à présent...

— A présent, elle le gouverne moins que jamais,... je te le jure!

— Cela passera; patience!

— Cela passera d'autant moins, que tu irrites sans doute sa jalousie, tantôt par des mensonges qui ne l'abuseront pas longtemps, tantôt par des aveux insensés qui l'exaspèrent. Pourquoi et comment as-tu cette bague?

— Parce que j'avais une envie folle de l'avoir. Elle me la montrait avec orgueil; elle était enivrée des bontés de la marquise, qu'elle admire et qu'elle adore à présent, par parenthèse; dormez donc en paix sur ce point! Moi, tout en lui parlant de toi et de la marquise comme de deux bons amis dont je voyais l'union avec plaisir,... tout cela, note bien, devant le mari, qui n'y entendait pas malice, j'ai pris la bague; j'ai remarqué une petite cassure. La Zinovèse, brusque et nerveuse, l'avait forcée en l'ôtant et en la remettant cent fois. Je lui ai offert de la faire réparer, et j'ai promis de la lui reporter ce soir ou demain. Or, ce soir ou demain, la bague ne sera pas prête, l'ouvrier se sera absenté; dans quelques jours, j'en aurai fait faire une toute pareille pour elle, et celle-ci me restera.

— Et tu crois que la Zinovèse, avec son œil inquisiteur et sa pénétration agitée, est dupe de tout cela?

— Si elle n'en est pas dupe, elle se raisonnera et se soumettra. Elle a déjà beaucoup pris sur elle, puisqu'elle a suivi tes ordonnances et recouvré la santé. Elle respecte ses devoirs, elle craint d'affliger son mari, elle craint encore bien plus de m'offenser et de perdre les égards que j'ai maintenant pour elle et dont elle est fière.

— Mon cher ami, c'est possible, mais tu me permettras de ne m'en rapporter qu'à moi-même. J'irai voir le ménage Estagel aujourd'hui, comme par hasard; je tâcherai de causer avec la femme, et je te réponds de pénétrer ses vrais sentimens et ses intentions bienveillantes ou suspectes.

— Eh bien! vas-y, répondit La Florade en me serrant les mains. Oui, c'est d'un bon et généreux ami, et je t'en remercie. Il faut que j'aille faire mon service. Si tu restes au *Baou-Rouge* jusqu'à deux heures de l'après-midi, j'irai t'y rejoindre.

— Alors, rends la bague, confie-la-moi! Je dirai à Mme Estagel que cela m'a causé un peu de jalousie, et que tu me l'as remise pour ne pas l'en priver inutilement plusieurs jours.

Je ne pus obtenir ce sacrifice de La Florade. Il mit la bague dans sa bouche et dit qu'il l'avalerait plutôt que de la rendre. Son obstination m'irrita, je craignis de m'emporter, et je l'engageai à obéir

à la marquise en se retirant, et en ne revenant pas que je ne fusse autorisé à le ramener. Il céda sur ce point, mais en m'arrachant la promesse de faire révoquer cet ordre d'exil, si j'acquérais la conviction des bonnes dispositions de la Zinovèse. Quant au dernier point, c'est tout ce que j'avais à faire, et à faire avant tout. J'écrivis à la marquise le résumé de l'entretien que je venais d'avoir avec La Florade. Je chargeai Gaspard de lui porter ma lettre à l'heure où elle s'éveillait ordinairement, et, tandis que le baron dormait encore, je pris le chemin du *Baou-Rouge*.

Le vent s'était élevé tout à coup et la mer déferlait sur le rivage. Quoique le ciel fût d'une limpidité admirable, le cap Sicier présentait un phénomène que j'avais déjà observé une ou deux fois dans la saison. Un grand nuage, battu du mistral dans quelque région élevée du ciel, s'était laissé tomber sur la haute falaise de la presqu'île et s'y tenait littéralement collé comme un manteau. Le vent passait au-dessus sans pouvoir l'en détacher, et au milieu d'un paysage inondé de lumière ce linceul blanc, immobile sur la montagne verte, avait quelque chose d'étrange et de lugubre.

Comme je passais près du fort abandonné, j'en vis sortir Marescat chargé d'une botte de plantes sauvages. Le brave homme ne préparait pas de philtres comme le charbonnier du Coudon. Il semblait faire quelque chose de pis, car je remarquai plusieurs variétés vénéneuses parmi les ombellifères dont il s'était pourvu.

— Ah! ah! répondit-il à mon observation, j'étais bien sûr; n'est-ce pas que c'est des méchantes herbes? Mais, puisque vous voilà, je n'aurai pas la peine d'aller vous trouver, car j'ai des choses à vous dire. Madame m'a fait *commander hier soir* qu'elle n'irait pas en promenade aujourd'hui s'il y avait mistral, et nous en tenons pour toute la journée. J'ai donc donné récréation à M. Botte, qui n'en est pas fâché, la pauvre bête, et je vas faire, ce matin, le *botanicien* avec vous, tant que vous ne me direz pas : Marescat, va-t'en, j'ai idée d'être tout seul.

— Fort bien, mon brave! Mettez là vos herbes, asseyons-nous...

— Non, non, monsieur, dans le fourré. J'aime autant qu'on ne nous voie pas examiner ça.

Quoique nous fussions dans une solitude absolue, je cédai à la fantaisie de Marescat, et je l'engageai à s'expliquer d'abord.

— Ah! voilà, répondit-il, c'est des choses qui sont difficiles, et *que* peut-être *que* vous direz *que* j'ai tort de m'en mêler?

— Non, je sais vos bonnes intentions, et d'ailleurs, si vous avez tort, je vous le dirai de bonne amitié. Parlez.

— Alors, monsieur, voilà ce que c'est. Vous allez peut-être au poste du *Baou-Rouge?*

— Précisément.

— Eh bien! vous ferez attention, si vous pouvez, que la brigadière compose des remèdes qui ne sont pas, c'est moi qui vous le dis, pour faire engraisser ceux qui les avaleront. Depuis deux ou trois jours, elle ramasse des herbes, oh!... mais des herbes que je connais, moi, parce que quand mes chevaux les rencontrent dans leur foin, ils reniflent dessus que vous jureriez qu'ils vous disent : « Ote-moi ça du râtelier! » Ainsi, monsieur, la brigadière en veut à quelqu'un, peut-être à plus d'un, et je n'aimais pas hier de la voir, autour de votre fontaine, à regarder couler l'eau qui s'en va sur le chemin. Vous sentez, une mauvaise chose est bientôt jetée avec une pierre; ça va au fond, ça se pourrit, on boit là-dessus; ça a beau être de l'eau courante... J'ai été en Afrique, moi, et ailleurs encore, et je sais comment on joue ces tours-là quand on croit au diable. Je suis sûr heureusement qu'elle n'a pas monté jusqu'à la source, qui d'ailleurs est fermée à clé; mais faites-y attention, si elle va encore rôder par là. Faites toujours puiser au creux de la source, et qu'on ne la laisse pas ouverte.

— C'est bien, Marescat, on y veillera; mais à qui donc supposez-vous qu'on en veut?

— Ah! vous savez bien que le lieutenant est retourné chez la brigadière il n'y a pas longtemps, et pourtant vous savez bien qu'il aimerait mieux aller tous les jours à Tamaris! Ça se voit et ça s'entend. Vous me direz : « De quoi te mêles-tu? » Je ne me mêle pas, je vous dis qu'il faut penser à tout, et voilà tout! A présent, regardez-moi mes herbes et celles qui poussent là dans ce petit méchant fossé. C'est là que j'ai vu la Zinovèse, pas plus tard qu'hier matin, faisant sa provision, et quand elle m'a entendu marcher, elle a fait celle qui chante et qui ne pense point de mal.

J'examinai les plantes et reconnus diverses variétés d'*œnanthe* et d'*æthuse* extrêmement suspectes.

— Il y en a encore d'autres qu'elle rapportait de je ne sais où, reprit Marescat, de manière que je ne peux pas tout vous dire et tout vous montrer; mais ce n'est pas d'hier qu'elle a commencé à travailler dans les herbes, car un des douaniers qui a les fièvres m'a dit l'autre semaine : — Je ne sais pas si c'est avec ce qu'elle ramasse qu'elle s'est guérie, mais je ne voudrais pas en donner à mon chien.

Tout cela était à considérer. Je remerciai Marescat, et le priai d'aller tout de suite à Tamaris et à la bastide Caire examiner les sources et faire les recommandations nécessaires. J'écrivis un billet au crayon pour que la marquise ne prît pas trop au sérieux cet avis inquiétant et pour lui dire que c'était probablement, de la part de

Marescat et de la mienne, un excès de zèle, mais que la prudence n'était jamais regrettable, lors même qu'elle ne conjurait que les souffrances de l'imagination. Je continuai donc ma route, et j'arrivai au poste des douaniers vers neuf heures du matin.

Le brigadier avait déjà commencé sa ronde. Je trouvai la Zinovèse seule avec ses deux petites filles, repassant du linge qu'elle plissait avec un grand soin, et en apparence avec une grande présence d'esprit. L'aînée des enfans donnait à sa sœur une leçon de lecture, et de temps en temps se levait pour reporter près du feu les fers dont sa mère s'était servie et lui en rapporter d'autres chauffés à point. Avant de me montrer, j'examinai un instant par la porte entr'ouverte cet intérieur propre, rangé, luisant, ces enfans bien peignés, soumis et attentifs, cette femme active et sérieuse, ces images de dévotion, ce lit d'un blanc irréprochable, orné au chevet d'une palme dorée et bénite passée dans le bras d'un crucifix noir. Rien n'annonçait là des préoccupations sinistres, et la délicate figure de la Zinovèse avait même une expression de recueillement austère que je ne lui connaissais pas. Pourtant son œil s'arrondit sous sa paupière contractée en me voyant. — Ah! vous voilà! dit-elle, et, allant droit au but de sa rêverie : Me rapportez-vous ma bague?

— Quelle bague? Celle que la marquise vous a donnée hier? Vous l'avez déjà perdue?

— Mieux vaudrait! Je la retrouverais peut-être, tandis que celui qui me l'a prise ne me la rendra pas!

Je feignis d'ignorer tout afin de me faire raconter l'incident. La Zinovèse, voyant que l'aînée de ses filles écoutait d'un air étonné, l'envoya dehors avec sa sœur, et continua en s'adressant à moi :

— Il faut pourtant que vous sachiez cela, vous! Je ne veux pas vous rendre jaloux; mais s'il est vrai que vous soyez pour épouser la dame, vous devez prendre garde à l'officier!

— Je ne prendrai pas garde à l'officier, répondis-je, empressé de détourner avant tout les projets de vengeance dont Mme d'Elmeval eût pu être l'objet. La dame dont vous parlez ne s'occupe pas plus de lui que vous ne vous occupez de moi.

— Oui, je sais ça. C'est une femme de cœur, elle! Que Dieu vous la conserve, et aussi le pauvre petit! Mais l'officier, quand il veut quelque chose, est capable de tout, et vous ne devez pas lui laisser la bague!

— Non certes, elle vous sera rendue, et il vous la rapportera lui-même, j'en suis certain.

J'essayai alors de ramener la Zinovèse à des sentimens plus dignes de la confiance de son mari et de sa propre fierté. Comme elle me racontait tout ce que La Florade m'avait dit, j'avais le droit de

la prêcher, et je le fis d'autant mieux qu'elle m'écoutait par momens avec une douceur inusitée.

— Oui, vous avez raison, me dit-elle comme pour résumer. Vous êtes un homme sage et un homme bon, vous! Si, au lieu de lui, je vous avais aimé, vous ne m'auriez pas fait manquer à mes devoirs, ou bien, si ce malheur-là était arrivé, vous m'auriez aidée à m'en repentir et à vouloir le réparer, tandis qu'il m'a abandonnée, et qu'il m'aurait laissée mourir de chagrin sans se déranger. C'est un homme bien aimable, mais c'est un cœur dur, je vous le dis!

— Moi, je peux vous assurer, repris-je, qu'il ne vous savait pas sérieusement malade, qu'il l'a appris de moi, et qu'il en a montré beaucoup de chagrin.

— C'est possible, mais il n'est pas venu me voir! Il a eu peur de me trouver laide, et si vous ne m'aviez pas rendu ma figure, il n'aurait jamais voulu la regarder.

J'essayai de lui démontrer que l'amitié de La Florade était désormais désintéressée et honorable pour elle, mais je ne pus mettre sa pénétration en défaut. — Je vous dis qu'il en aime une autre, reprit-elle : que ce soit vôtre dame ou la demoiselle étrangère qui demeure avec elle à présent, il n'est revenu à moi que pour donner de la jalousie à une femme, ou pour amuser un peu son temps en attendant qu'on l'écoute ailleurs.

Mes remontrances parurent enfin la calmer, et, pour avoir l'occasion de jeter un coup d'œil dans ses armoires, je lui demandai la permission d'y prendre un verre d'eau et un morceau de pain, car en réalité j'avais faim et soif. Elle s'empressa de me servir des coquillages frais, base de la nourriture des gens du peuple de toute la contrée, et de me faire cuire des œufs. En allant et venant, elle laissait tous ses meubles de ménage grands ouverts; je pus même être seul quelques instans et me livrer à un rapide examen qui n'amena aucune découverte, aucun indice de préparation suspecte.

Quand elle m'eut servi, avec obligeance et empressement, je dois le dire, elle sortit pour voir où étaient ses filles, resta quelques instans absente, et rentra avec une physionomie bouleversée qui me frappa. — Vous souffrez? lui dis-je : qu'est-ce que vous avez?

— Rien! répondit-elle d'un ton sinistre. Ne me dites plus rien, voilà l'*homme* qui rentre.

En effet, le brigadier arrivait. Il me fit un accueil aussi affectueux que le permettait sa manière d'être, timide ou réservée, et s'assit devant moi pour déjeuner avec moi. Il parlait à sa femme avec une extrême déférence, et il était aisé de voir qu'il l'aimait de toute la force de son cœur; mais il semblait craindre de lui déplaire en le lui témoignant, et il prodiguait à ses enfans les caresses qu'il n'o-

sait lui faire. Ces pauvres petites, jusque-là tremblantes devant leur mère, devinrent plus expansives et vraiment charmantes de douceur et de grâce dès que le père fut là. Il les tenait tour à tour et quelquefois toutes les deux sur ses genoux en mangeant, disant tantôt à l'une, tantôt à l'autre, avec sa figure sérieuse et froide : « Eh bien! on ne m'embrasse donc pas? » Et les enfans collaient leurs bouches roses à ses joues hâlées. La mère rentrait, les grondait de leur importunité à table, et les ôtait de ses bras. A peine avait-elle le dos tourné qu'elles revenaient à lui, et on se caressait comme en cachette. Cet innocent manége résumait à mes yeux toute la vie du père de famille frappé au cœur par une mystérieuse et incurable blessure. Il ignorait tout, il ne soupçonnait rien, mais il se sentait dédaigné, et chacun de ses regards aux enfans semblait dire : « Au moins vous, vous m'aimerez! »

Il me proposa un tour de promenade dans les bois. J'acceptai, présumant qu'il avait quelque chose à me dire; mais il n'avait rien préparé, et je dus l'amener, par des questions détournées, à me parler de ses chagrins. — La pauvre femme est guérie de sa fièvre, dit-il, et je vous dois ça, que je n'oublierai jamais; mais vous ne pouvez pas lui guérir sa mauvaise tête. Elle s'ennuie ou se tourmente toujours. Elle voudrait être une grande bourgeoise, ça ne se peut pas! Quand elle voit des dames ou des messieurs, elle est contente; mais c'est pour être plus fâchée après, quand elle se retrouve avec moi et les pauvres petites, qui sont pourtant gentilles, n'est-ce pas?

Il me parla de La Florade. — C'est un jeune homme comme il y en a peu, dit-il, aussi peu fier avec nous qu'un camarade. Lui aussi, quand il voit la femme de mauvaise humeur, il lui dit de bonnes raisons. Elle ne le prend pas toujours trop bien, mais elle l'écoute tout de même, et devant lui elle n'ose pas trop se plaindre et crier; mais il ne peut pas être là toute sa vie, et quand il y est, vous sentez bien qu'il aime mieux chasser ou pêcher avec moi que de la regarder coudre et de l'entendre dire qu'elle voudrait être une reine. Quelquefois il se moque d'elle tout doucement, et elle rit, et puis après je vois qu'elle a pleuré, et elle nous gronde quand la mer est mauvaise et que nous ne voulons pas la prendre avec nous dans la barque, ou quand nous restons à la chasse trop longtemps. Est-ce que vous ne pourriez pas la guérir de ces ennuis-là?

— Vous pensez donc que c'est un malaise physique, un reste de maladie?

— Oui, il y a de ça, et puis quelquefois je me rappelle comme elle a été effrayée et à moitié folle quand elle a naufragé par ici avec son père. Je vous ai raconté ça, mais je ne vous ai pas dit que de-

puis ce moment-là elle avait toujours eu quelque chose dans l'idée, comme des rêvasseries, des fantaisies. Je l'ai épousée malgré ça. Je l'aimais, comme je l'aime toujours, et je pensais la rendre heureuse et lui faire oublier tout. Ça est resté, et la nuit, quand le vent est fort, elle a des frayeurs, elle crie, ou il lui prend des colères, et si fort quelquefois que j'ai peur pour les enfans. Ah! on n'est pas toujours heureux, allez, dans ce monde, et on a beau faire de son mieux, il faut souffrir!

Tel est le résumé des courtes réponses arrachées à Estagel par mes nombreuses questions. Je lui en fis dire assez pour avoir lieu de craindre, avec lui et plus que lui, que sa femme ne fût menacée d'aliénation.

Au bout de deux heures, comme nous rentrions au poste, l'aînée des deux petites filles assises au seuil de la maison se leva et nous dit : — Ne faites pas de bruit, maman dort.

— *Est-ce qu'elle est donc malade?* dit le brigadier en baissant la voix.

— Non, elle a dit qu'elle était fatiguée et que nous nous taisions.

— Mais qu'est-ce que Louise a donc à se cacher la figure? Elle a pleuré?

— Oui, un peu, maman l'a grondée.

Le brigadier savait apparemment comment grondait sa femme; il prit Louisette dans ses bras, la força de relever la tête, et vit qu'elle avait du sang plein les cheveux et sur les joues. Il devint pâle, et, me la remettant : — Voyez ce qu'elle a, dit-il; moi, ça me fait trop de mal!

Il me suivit à la fontaine où je lavai l'enfant; elle avait été frappée à la tête par une pierre. Je sondai vite la blessure, qui eût pu être mortelle, mais qui heureusement n'avait pas dépassé les chairs. Je dépliai ma trousse sur le gazon, et je fis le pansement en rassurant de mon mieux le pauvre père. — Ce n'est rien pour cette fois, dit-il; mais une autre fois elle peut la tuer. — Et se tournant vers l'aînée : — Pourquoi s'est-elle fâchée comme ça, la mère? Louise avait donc fait quelque chose de mal?

— Oui, répondit l'enfant : elle avait trouvé ce matin une lettre par terre, dans notre chambre, une lettre écrite, et au lieu de la donner à maman, elle en avait fait un cornet pour mettre des petites graines. Dame, aussi, elle ne savait pas, pauvre Louise! Maman a vu ça dans ses mains, elle s'est mise bien en colère, elle voulait la fouetter; alors Louise s'est sauvée, elle a eu tort; maman a voulu courir, elle est tombée, elle a ramassé une pierre, et je n'ai pas eu le temps de me mettre au-devant. Seulement j'ai empêché Louise de crier, maman n'aime pas ça. Elle est rentrée, ma-

man, et puis elle est revenue sur la porte et elle a dit : « Ne faites pas de bruit, il faut que je dorme! » Nous n'avons pas bougé, et Louise a pleuré tout bas, vrai, mon petit père, Louise a été bien sage!

— Est-ce que ça ne vous étonne pas, me dit Estagel, qu'elle puisse dormir tout d'un coup comme ça après une colère pareille?

— Si fait, un peu, répondis-je. Restez avec les enfans, distrayez ma petite blessée, faites qu'elle oublie. Je vais voir l'autre malade.

J'entrai, et, ne voyant pas la Zinovèse, je passai dans la chambre voisine et la vis étendue sur un lit, non loin du lit de ses petites filles. C'est là que La Florade avait passé la nuit.

La pièce était très sombre, je ne distinguais que vaguement les traits de la Zinovèse. J'ouvris le volet de la fenêtre, et je fus frappé de la pâleur livide répandue sur les traits de la malheureuse femme. Elle dormait les yeux à demi ouverts, sa peau était froide et comme visqueuse. En cherchant son pouls, je trouvai dans sa main un papier froissé qu'elle voulut machinalement retenir par une légère contraction des doigts, mais que je saisis et me hâtai de lire, certain de trouver là le plus prompt des éclaircissemens. C'était écrit au crayon et en peu de mots : « Ma bien-aimée Nama, fais-moi répondre par Pasquali, je t'en supplie; je meurs d'impatience et de chagrin. » Ce billet avait été écrit par La Florade, la veille ou le matin même, sur une feuille de son carnet, pour être remis secrètement à Mlle Roque. On a vu qu'il n'avait trouvé aucun moyen de le lui remettre, et dans son trouble il ne s'était pas aperçu de la perte de l'objet compromettant. Il l'avait peut-être laissé tomber près du poste, peut-être oublié dans la chambre des petites filles, où il avait passé la nuit et où il avait dû l'écrire.

Dans cette même chambre, sur ce même lit encore tiède du sommeil de son amant, la Zinovèse semblait mourante. Sans doute elle croyait avoir saisi la preuve d'une intrigue d'amour entre Nama et La Florade, elle avait été en proie au délire; mais après avoir voulu tuer son enfant, que s'était-il donc passé dans son organisation bouleversée? Une congestion cérébrale s'était-elle déclarée, ou bien la malheureuse s'était-elle donné la mort?

Oui, sans aucun doute, elle avait bu du poison, bien que je n'aie pu retrouver ni fiole, ni breuvage, ni aucun indice du fait. Je n'attendis pas ses aveux pour me convaincre. Divers symptômes que j'avais déjà pu étudier sur un autre sujet et les avertissemens donnés par Marescat me fixèrent vite, et je recourus à tous les moyens indiqués par la nature du mal pour le combattre. Je fis emmener les enfans, j'appelai les femmes des autres douaniers, j'envoyai Estagel cher-

cher les objets nécessaires au Brusc, le plus prochain village, et j'eus une heure d'espoir, car j'obtins un mieux sensible, la peau se réchauffa un peu, les traits se détendirent, la connaissance et la parole revinrent. J'en profitai pour éloigner mes aides et interroger la malade.

— Quel poison avez-vous pris? lui dis-je.

— Je n'ai rien pris.

— Si fait, je le sais. Qu'y avait-il avec la ciguë?

— Ah! vous savez! Eh bien! il y avait plusieurs herbes. Et elle me nomma des plantes dont le nom en patois local ne m'apprenait rien. Je pus lui arracher la révélation vague des doses et de la préparation, mais elle ne se laissa pas interroger complétement.

— Laissez-moi mourir tranquille, dit-elle, vous n'y pouvez rien. Il faut que je parte, et si vous me sauvez, je recommencerai.

— Vous aviez donc depuis longtemps la volonté de vous ôter la vie?

— Non. Je voulais l'ôter à celui qui m'a jouée et avilie!... mais j'espérais toujours. Aujourd'hui... quand donc? je ne sais plus le temps qu'il y a,... j'ai trouvé une lettre... Ah! où est-elle?

— Je l'ai. Cette lettre est d'un frère à sa sœur.

— Non, vous mentez! Je ne vous crois plus. Rendez-la-lui, sa lettre, et dites-lui ce qu'elle a fait, dites-lui qu'elle m'a rendue folle et que j'ai voulu... je ne sais plus quoi... Ah! si, j'ai voulu tuer ma petite! Et je l'ai tuée, car je ne la vois pas ici. Mon Dieu! où est Louise? Louise est morte, n'est-ce pas? Ah! vous pouvez tout me dire, puisque je suis morte aussi!

— Non, Louise n'a presque rien. Repentez-vous, et Dieu vous sauvera peut-être.

— Je ne veux pas vivre! Non, je tuerais les deux enfans, et le mari, et tout, puisque je n'ai plus ma tête. Quand j'ai vu ça, je me suis punie. J'ai dit : Tu ne peux pas te venger, puisque tu ne sais plus ce que tu fais; eh bien! il faut en finir. C'est un bien pour les enfans, allez, et pour l'homme aussi! Dites à votre ami l'officier qu'il soit bien heureux, lui, et qu'il s'amuse bien! Moi, j'ai fini de souffrir.

Une violente convulsion jeta la malheureuse à la renverse sur son oreiller. De nouveaux soins la ranimèrent une seconde fois. Elle reconnut son mari, qui rentrait, et demanda à être seule avec lui. Ils restèrent quelques minutes ensemble, puis Estagel me rappela. Il semblait frappé d'idiotisme et sortit en disant que sa femme demandait le prêtre; mais il s'en alla au hasard, comme un homme ivre.

A partir de ce moment, la Zinovèse n'eut plus que de faibles

lueurs de mémoire. Je la voyais rapidement s'éteindre. Je fis rentrer les enfans, qu'elle demandait à embrasser; mais elle ne les reconnut pas, et vers six heures du soir elle expira sans en avoir conscience.

Estagel revenait quand je le rencontrai en sortant de la maison et conduisant les deux petites filles loin de l'affreux spectacle de cette mort désespérée. — Tout est fini? dit le brigadier en recevant les enfans dans ses bras

— Oui, occupez-vous de ces chères créatures-là. C'est pour elles qu'il faut vivre à présent. Elles n'ont pas été heureuses, vous leur devez tout votre cœur et tout votre courage.

— Bien! répondit-il; mais j'ai quelque chose à faire, et je ne pourrai penser aux enfans que demain. Faites-moi amitié et charité de chrétien jusqu'au bout. La dame de Tamaris est bonne et sainte femme; conduisez-lui mes filles pour vingt-quatre heures. Moi, je veux ne penser qu'à *ma pauvre!* Je veux l'ensevelir moi-même et la pleurer tout seul. Après ça, j'aurai du courage, et j'irai chercher les enfans.

Estagel avait les yeux secs et la parole plus brève que de coutume; mais il avait retrouvé sa volonté et sa présence d'esprit. Je partis avec les enfans, Marie pleurant en silence et me suivant avec résignation, Louise accablée dans mes bras et dormant la tête sur mon épaule.

J'allai ainsi jusqu'aux Sablettes, où je vis la marquise, qui venait à ma rencontre avec Paul et Nicolas. Elle avait appris des douaniers échelonnés sur toute la côte que la femme du brigadier de Fabregas était au plus mal. Elle comprit tout en voyant les petites filles et ma figure navrée et fatiguée. — Ah! mon Dieu! dit-elle. — Et elle embrassa les enfans sans ajouter un mot et sans demander si on les lui confiait pour une heure ou pour toujours. Les douaniers du poste des Sablettes les prirent avec Paul et Nicolas dans une petite barque pour remonter le golfe jusqu'à Tamaris, et la marquise, ayant recommandé à Paul d'avoir le plus grand soin des pauvres petites, prit mon bras et revint avec moi par le rivage.

— Eh bien! lui dis-je après lui avoir communiqué les faits en peu de mots, vous dormirez en paix maintenant! Cette femme si altière et si vindicative, qui vous effrayait tant hier, s'est fait à elle-même sévère et cruelle justice!

— C'est donc là le sort des maîtresses de La Florade? dit la marquise d'un ton indigné, mais sans donner aucune marque de douleur personnelle.

— N'accusez pas La Florade plus qu'il ne le mérite, repris-je. Il a été bien téméraire et bien léger; mais son intention était bonne :

il voulait, par l'amitié et des témoignages d'estime, ramener cette femme à la raison et détourner de vous sa vengeance.

— S'il en est ainsi, il ne m'a pas trompée; mais c'est moi qui suis cause de cette affreuse mort!

— Non, rassurez-vous, elle n'accusait plus que Mlle Roque.

— Qu'est-ce que cela signifie? s'écria la marquise après avoir jeté les yeux sur le fatal billet de La Florade. Nama n'est donc plus sa sœur? Il veut donc séduire aussi cette pauvre fille?

— Non! Qu'il soit ou non son frère, qu'il ait des doutes là-dessus ou qu'il n'en ait pas, il la traite comme une sœur. Vous voyez bien qu'il ne s'agit là que de vous. Ne vous a-t-elle jamais parlé de lui?

— Si fait, et je lui ai imposé silence; mais c'est toujours moi qui suis la cause indirecte du désespoir de la Zinovèse. Dieu sait pourtant que je n'ai rien à me reprocher! C'est égal, je la verrai longtemps dans mon sommeil, cette charmante brune, avec sa chemisette blanche et ses colliers d'or! Quelle animation dans sa parole, quel feu dans ses regards il y a vingt-quatre heures! Et aujourd'hui plus rien! Des enfans qui pleurent, un mari désespéré, un coupable qui se repent trop tard,... car il se repent, n'est-ce pas? Il doit être brisé?

— Il ne sait rien encore, je ne l'ai pas vu.

— Comment cela se fait-il? Il a passé par chez nous, il y a deux heures!

— Vous l'avez vu?

— Oui, et je lui ai parlé, répondit sans hésitation la marquise. Il m'a juré de reporter la bague à l'instant même.

— Il aura pris par l'intérieur de la presqu'île et se sera arrêté en route. A l'heure qu'il est, il est probablement arrivé.

— Et il est bien à plaindre alors à l'heure où nous parlons!

Je quittai le bras de la marquise.

— Où allez-vous? dit-elle.

— Je retourne là-bas. Je vais tâcher de guérir sa conscience, qui doit être aussi malade que son cœur. Je vais lui dire que vous le plaignez et ne le maudissez pas!

— Pourquoi le maudirais-je? reprit-elle; c'est à Dieu de l'absoudre ou de le châtier. Notre devoir, à vous comme à moi, est d'avoir pitié pour tous; mais vous le laisserez un peu à ses justes remords. Vous êtes trop fatigué. Je ne veux pas que vous retourniez là-bas.

Elle reprit mon bras avec une sorte d'autorité et se remit à marcher vite. J'étais confondu de son courage, de la mesure de douceur et de sévérité qui présidait à son jugement sur La Florade. J'admirais tristement la tranquillité de son âme au milieu d'un événement

qui ne parlait qu'à sa pitié miséricordieuse. — Elle est sainte, me disais-je, elle aime saintement. Elle le grondera sans doute, mais il est déjà pardonné. Elle pleurera ses fautes avec lui, elle l'aidera à les réparer. Elle élèvera les enfans de la Zinovèse, ou elle veillera sur eux avec tendresse. Elle réussira à faire de lui un homme sage et fort, parce qu'elle aime avec force et que son âme est remplie d'une équité souveraine. Heureux, trois fois heureux, même avec un remords poignant, celui qui est aimé d'une telle femme!

Nous trouvâmes Pasquali au seuil de sa bastide. Le soleil était couché, et contre son habitude Pasquali n'était pas rentré à la ville. Il m'attendait avec impatience. Il avait aidé Paul, Nicolas et les enfans de la Zinovèse à débarquer. Il savait donc l'événement; mais il n'avait pas osé leur parler de La Florade.

— Eh bien! me dit-il, est-ce qu'il a beaucoup de chagrin, ce pauvre enfant? Au diable la méchante femme qui se donne au diable! Il n'avait plus rien à se reprocher, lui! Vous l'avez laissé là-bas?

Quand Pasquali sut que je n'avais pas vu son filleul, il ferma sa maison et sauta dans son canot en disant qu'il ne voulait pas laisser La Florade devenir fou auprès d'un cadavre, et qu'il le ramènerait coucher à son bord.

Le baron nous attendait à Tamaris. Il ne fit aucune réflexion sur ce qui s'était passé, et il aida la marquise à installer les enfans du brigadier, qu'elle consola et soigna comme s'ils eussent été à elle. Elle les fit souper avec nous, elle présida elle-même à leur coucher, et à huit heures on se sépara.

— J'avais beaucoup de choses à te confier, me dit le baron en rentrant; mais voici une journée trop noire pour faire des projets. Laissons-la passer. Tu as besoin de repos, tu étais malade hier, tu t'es levé avant le jour, tu as eu des émotions très pénibles. Dors, nous causerons demain.

Ainsi l'horrible événement n'avait rien changé dans les projets de la marquise, rien ébranlé dans ses sentimens! On laissait passer la triste journée, le lendemain on parlerait d'amour et de mariage! Pourquoi non, après tout? Si le bonheur n'était pas égoïste, il ne serait plus le bonheur, puisqu'il est un état de repos exceptionnel au milieu d'une vie où tout s'agite autour de nous dans la tourmente sans trêve et sans fin.

J'étais trop fatigué cette fois pour ne pas dormir. J'avais d'ailleurs plus que jamais la ferme résolution de me reposer vite et complétement, pour être encore prêt aux dévouemens du lendemain. Ma vie ne m'appartenait plus.

Bien me prit d'être endormi à neuf heures du soir : Marescat en-

tra chez moi à deux heures du matin. Il venait de la part de Pasquali savoir si La Florade m'avait donné signe de vie. Pasquali n'avait encore pu le joindre. On ne l'avait pas vu au poste du *Baou-Rouge*, et pourtant le garde de la forêt de *la Bonne-Mère* affirmait lui avoir parlé la veille, à sept heures du soir. C'est ce garde, déjà informé, qui lui avait appris la mort de la Zinovèse. La Florade s'était mis à courir à travers bois dans la direction du poste. Depuis ce moment, personne ne l'avait revu. Les gardes-côtes n'avaient pas signalé d'autre passant sur les sentiers de la falaise que Pasquali et Marescat lui-même, qui avait marché et cherché en vain une partie de la nuit, tandis que Pasquali cherchait de son côté.

— Le brigadier cherchait-il aussi? demandai-je à Marescat tout en m'habillant à la hâte.

— Oui, c'était son devoir. Quoiqu'il fût en prière depuis sept heures jusqu'à minuit auprès du corps de sa femme, il a commandé les recherches, et il y a été aussi de temps en temps; mais dans tout ça il n'y avait que M. Pasquali et moi d'inquiets. Tout le monde disait : Ça aura fait de la peine à l'officier de voir la brigadière morte; il n'aura pas pu se décider à entrer au poste, il sera retourné par les bois, et à présent il est bien tranquille à son bord.

— Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Au lieu d'explorer les bois, ne vaudrait-il pas mieux aller au port de Toulon?

— C'est ce que M. Pasquali est en train de faire. Il a été prendre un bateau à La Seyne, mais il m'a dit : Va voir au quartier de Tamaris, et s'il n'y est pas, tu diras au docteur de s'inquiéter.

— Qu'est-ce qu'il craint donc, M. Pasquali? Le savez-vous?

— Oui et non, que je le sais! Il a l'idée que son filleul peut avoir fait quelque bêtise dans le chagrin.

— Se tuer?

— Oui, — ou se battre.

— Avec le mari?

— Oui, peut-être! Pourtant le mari ne savait rien.

— Et La Florade n'est pas assez fou pour s'être confessé...

— Ah! dame, il est bien fou, vous savez, et dans le moment d'une mauvaise nouvelle on parle quelquefois plus qu'on ne croit parler.

— S'étaient-ils vus hier soir, lui et le brigadier?

— Le brigadier dit que non, et les hommes du poste ne savent pas. Vous sentez qu'on ne peut guère questionner là-dessus. C'est des choses délicates, encore que tout le monde par là sache bien ce qui en était de la brigadière et du lieutenant!

En parlant ainsi avec Marescat, j'avais gagné le rivage pour me rendre au *Baou-Rouge*. La course est longue et rude, mais moins

longue par la falaise que par les tours et détours des chemins de voiture. D'ailleurs ces chemins sont dangereux la nuit pour les chevaux, et nous eussions pu être retardés par un accident. Ma première pensée fut d'entrer au poste pour m'enquérir d'Estagel. Je le trouvai assis près du lit mortuaire. La Zinovèse n'était plus qu'une forme vaguement dessinée sous un drap blanc semé de branches de cyprès. A la clarté des cierges qui brûlaient aux quatre coins de ce lit, je pus examiner attentivement la physionomie austère du brigadier. Rien ne trahissait en lui une pensée étrangère à la douleur morne et recueillie de sa situation.

J'avoue que je n'osai l'interroger. Une vieille femme qui veillait et priait au bout de la chambre vint à moi sur le seuil, et me dit à voix basse : — Vous cherchez aussi l'officier, vous? Bah! il n'est pas venu chez nous. Il est sur son navire. Qu'est-ce que vous voulez qui lui soit arrivé? Il n'y a pas de mauvaises bêtes par ici, et les voleurs n'y viennent pas; il n'y a que de pauvres maisons, et si peu!

— Il pourrait avoir fait une chute le long des falaises.

— Lui, le plus beau marcheur qu'on ait jamais vu marcher, et qui connaît si bien tous les passages! Oh! que non, qu'il ne tombe pas, celui-là! C'est bon pour les enfans, pour ce pauvre petit de trois ans qui, l'an dernier...

La vieille femme se mit à me raconter un accident très pathétique sans doute, mais que je n'avais pas le loisir d'écouter. Je la quittai brusquement. Elle me rappela pour me dire : — Prenez garde à vous tout de même, si vous ne connaissez pas la côte! Emportez au moins une lanterne, et n'allez pas sans faire attention.

Je pris la lanterne, et je partis avec Marescat, qui avait en vain cherché à s'enquérir de nouveau. Tout le monde était endormi encore dans le poste. On avait veillé tard, le jour paraissait à peine; les gardes-côtes de faction, trouvant nos recherches puériles et s'étant d'ailleurs prêtés à toutes les explorations voulues, nous invitèrent à ne pas troubler leur service par des cris et des appels qui ne pouvaient plus avoir de résultat.

Je pensais comme eux que Pasquali s'était laissé égarer par une inquiétude sans fondement, et qu'avec le jour nous le reverrions tranquillisé. Néanmoins je voulus examiner par moi-même. Marescat était très fatigué. Au bout d'une demi-heure de marche, je l'engageai à se reposer dans une guérite abandonnée. Je continuai seul. Le nuage qui la veille au soir s'était détaché du promontoire s'était reformé durant la nuit. Je marchais donc dans une épaisse brume qui rendait mon exploration assez vaine. Les troncs des arbres m'apparaissaient à chaque pas comme de noirs fantômes, et les pâles

touffes d'astragale épineuse jetées sur les clairières semblaient des linceuls étendus dans un cimetière disproportionné. Las de ces illusions continuelles, je descendis, non sans peine et sans danger, au bas des falaises que le brouillard n'atteignait pas. Je savais que les douaniers allaient partout sur le flanc de ces rochers; mais il y avait un endroit où Estagel seul passait quelquefois sans quitter le ras du flot. Il me l'avait dit précisément la veille, durant notre promenade, en passant sur le haut de la coupure à pic. Il fallait, pour suivre la base de cet escarpement terrible, sauter d'une roche à l'autre, et ces roches, mouillées d'écume et couvertes de varechs glissans, n'avaient rien de rassurant; mais j'avais donné ma vie à la marquise, et il s'agissait de retrouver celui qu'elle aimait sans doute plus que ma vie et la sienne propre. Je passai sans crainte et sans accident, et j'arrivai à une petite anse de sable au revers du cap Sicier, au pied d'une muraille de schistes ébréchés et redressés verticalement. Le soleil était levé; mais le rayonnement court de son gros spectre rouge ne m'arrivait qu'à travers le brouillard encore étendu sur ma tête. Le lieu où je me trouvais était sinistre; aucun moyen visible d'aller plus avant ni de remonter la falaise. Une végétation dure, tordue et noire, des passerines et des staticées desséchées par le vent salé, tapissaient les flancs inférieurs de cette espèce de prison. Devant moi, de grosses roches anguleuses, pics sous-marins plongés à demi dans le flot et à demi dans le sable, s'enlevaient en blanc livide sur le bleu ardoisé de la mer. Je remarquai rapidement l'horreur de cette retraite, qui n'avait pas même tenté les oiseaux du rivage, et je repris haleine un instant.

Comme je promenais un regard toujours attentif sur tous les détails de ce lieu désolé, je distinguai comme une tache noire accrochée à un buisson sur la paroi du rocher, à une certaine élévation. J'y courus, certain, à mesure que j'en approchais, que c'était une coiffure de marin, et, bien qu'elle fût placée trop haut pour que je pusse l'atteindre, je distinguai parfaitement la coiffure de drap bleu à galons d'or qui appartenait au grade de La Florade.

Il était donc là quelque part! Il était tombé, ou il avait été précipité du haut de l'effroyable falaise! J'allais le trouver brisé dans les anfractuosités de la base, à moins que, lancé du surplombement le plus élevé, il ne fût au fond de la mer. Je tournai deux ou trois roches, et je le vis étendu sur un sable fin, la face tournée vers le ciel, les jambes dans l'eau jusqu'aux genoux. Je n'oublierai jamais la stupeur qui me paralysa un instant à la vue de ce jeune homme si beau, si actif, si rempli de toutes les flammes de la jeunesse et si fier de toutes les forces de la vie, ainsi couché sur le dos, dans l'attitude sinistre de la raideur cadavérique, avec sa face blême et

ses yeux grands ouverts. On voit et on observe vite dans les momens de surexcitation. Je remarquai le changement que la mort avait apporté dans sa physionomie. Le cercle tantôt brun, tantôt rose, qui semblait agrandir ou rapetisser ses yeux, selon le genre d'émotion qu'il éprouvait, s'était complétement effacé; ses traits, nullement contractés, avaient une expression de calme béatitude, sa bouche pâlie était à peine violacée par le froid, et son regard vitré s'était attaché à tout jamais sur le bleu infini de la mer à l'horizon.

Mon premier soin fut de constater la mort, après quoi j'en recherchai la cause. Pas une fracture, pas une blessure sur le corps, des écorchures profondes aux mains et aux doigts, les ongles presque déracinés. Il s'était retenu longtemps peut-être aux rochers avant d'achever la chute qui l'avait lancé dans l'eau, car il était noyé et nullement frappé, meurtri ou brisé. Il avait pu nager, errer peut-être longtemps dans l'obscurité parmi des écueils où il n'avait pu prendre pied, et poussé par le flot, le vent soufflant du large, il était venu échouer et mourir sur la grève étroite.

A peine eus-je acquis toutes ces certitudes que j'appelai de toutes mes forces, et, la voix de Marescat m'ayant répondu, je me mis en devoir de ranimer ce cadavre, sans aucune espérance, je le déclare, tant la mort me paraissait un fait accompli; mais, dans les cas d'asphyxie, j'ai toujours regardé comme un devoir de ne pas croire sans appel au témoignage de mes sens. J'arrachai les vêtemens mouillés de La Florade, je le couvris des miens, et avec mes mains pleines de sable je pratiquai des frictions violentes. J'obtins alors au moyen de la lancette quelques gouttes de sang, et, bien que ce fût une très faible preuve de vitalité, je redoublai d'énergie.

Marescat m'avait signalé aux gardes-côtes. Ils arrivaient avec une barque, mais trop tard à mon gré, car mes forces s'épuisaient, et je sentais se ralentir l'action de mes bras. Il m'était impossible de me rendre compte de l'état du pouls et du cœur, je ne sentais plus que le battement exaspéré de mes propres artères. Quand la barque arriva, je prescrivis à Marescat de me remplacer, et je tombai évanoui dans les bras d'Estagel, qui commandait la manœuvre.

Je revins vite à moi, et je vis qu'on nous débarquait, non au poste, mais à une maison de pêcheurs de l'autre côté du cap. C'était bien vu, puisque c'était le gîte le plus proche. Il s'agissait de continuer à réchauffer ce pauvre corps inerte jusqu'à ce que la rigidité, plus apparente que sensible, se fût dissipée ou prononcée. Je vis employer là par les gens de la côte un moyen très efficace et très ingénieux de réchauffement prompt et complet dont j'ai dû prendre note. Ils rassemblèrent une douzaine de poulies de navire en bois de gaïac, épaves qu'ils recueillent toujours avec soin; ils

les mirent près du feu; au bout d'un instant, elles fumaient en se couvrant d'une sueur résineuse à odeur de benjoin, et elles acquéraient une chaleur forte et persistante. Ils en remplirent le lit où j'avais fait déposer l'asphyxié. Ils lui en appliquèrent sur la poitrine, sur le dos, sur tous les membres, et les frictions violentes continuant sans interruption, au bout d'un quart d'heure les joues reprirent couleur, les yeux rougirent et s'ouvrirent avec égarement, un grand cri déchirant sembla vouloir briser la poitrine, et je n'eus plus à combattre qu'une crise nerveuse terrible, douloureuse, mais de bon augure.

Quand elle s'apaisa, je regardai fixement Estagel, qui ne nous avait pas quittés. Il leva les yeux au ciel, joignit les mains et dit simplement : « Dieu est bon ! » Ceci fut un mouvement si peu étudié et si religieusement vrai que tous mes soupçons se dissipèrent. La Florade avait dû être victime d'une cause fortuite.

Quand Pasquali arriva, La Florade était vivant, ce qui ne voulait pas dire qu'il fût sauvé. Des accidens imprévus pouvaient survenir, mais il vivait, il entendait, il voyait, il s'étonnait et faisait des efforts de mémoire pour comprendre sa situation.

— A présent, dis-je à Pasquali, envoyez à Tamaris, où l'on doit être mortellement inquiet, et faites dire que tout va bien, sans autre explication. Je ne puis vous répondre de rien; j'ai un résultat inespéré, voilà tout, et on ne peut rien demander de plus et de mieux aujourd'hui à la nature.

La journée fut agitée, mais la nuit fut bonne, et le lendemain nous pûmes faire transporter le malade à la bastide Pasquali sur un brancard. Je m'étonnais de ne pas voir paraître la marquise; elle ne descendit pas. Nous ne trouvâmes chez Pasquali que le baron, Mlle Roque et les gens des deux bastides envoyés là pour nous attendre et se mettre à nos ordres. Quand La Florade fut couché, réchauffé de nouveau et réconforté par quelques gouttes de vin vieux et de bouillon, je témoignai mon étonnement à M. de La Rive. Je craignais que la marquise ne fût malade aussi.

— Non, me dit-il, elle a supporté courageusement toutes ces émotions; mais elle ne descendra pas. C'est à Mlle Roque qu'il appartient de soigner son frère. On s'est assuré qu'il ne manquerait de rien. On y veillera. Tous les serviteurs et toutes les ressources de nos maisons seront à la disposition du bon Pasquali, on a fait même tendre les fils d'une sonnette pour que les gens d'en bas puissent appeler ceux du haut de la colline à toute heure; mais la marquise ne verra pas La Florade. Ce ne serait peut-être pas bon pour lui, et pour elle ce ne serait pas convenable. A présent tu peux le quitter pour quelques instans; on désire te voir à Tamaris.

La marquise était seule au salon avec Estagel, qui revenait chercher ses filles et la remercier. Il avait enseveli sa femme dans la matinée. Peu s'en était fallu que le brancard qui rapportait La Florade à Tamaris n'eût rencontré le modeste convoi qui transportait la Zinovèse au cimetière du Brusc. Le brigadier était calme dans son abattement; sa reconnaissance, sans expansion, était profonde. Quand la marquise lui offrit de garder ses enfans et de les faire élever, une larme vint au bord de sa paupière; mais il la retint, et, ne sachant pas remercier, il fit le mouvement involontaire, aussitôt réprimé par le respect, de tendre la main à la marquise. Celle-ci le comprit, et lui tendit la sienne. La grosse larme se reforma et tomba sur la moustache épaisse du douanier.

— Vous comprenez, dit-il après un moment de silence. Mes enfans, c'est tout à présent! je ne pourrais pas vivre sans ça. D'ailleurs j'ai de quoi les élever, et je ne voudrais pas leur voir prendre des idées au-dessus de leur état; ce serait le plus grand malheur pour des filles.

Les petites rentrèrent et caressèrent avec adoration la marquise, qui permit à Paul de les reconduire avec Marescat jusqu'aux Sablettes. Le bon et généreux cœur de Paul se montrait là tout entier. Il embrassa si tendrement Estagel, que la force de l'homme fut vaincue par la grâce de l'enfance. Il fondit en larmes, et cet attendrissement le soulagea beaucoup.

La marquise me parla de La Florade avec le même calme et la même douceur que les jours précédens. Je remarquai avec surprise que sa figure n'était presque pas altérée, et qu'elle ne me faisait aucune espèce de question sur l'accident terrible auquel il échappait par miracle. Elle ne paraissait occupée que de moi; elle savait par Marescat et par le brigadier les soins que j'avais prodigués à La Florade après avoir couru quelques risques pour le retrouver. Elle me témoignait, pour cette chose si simple, un attendrissement extraordinaire, sans aucune expression de reconnaissance personnelle.

Au bout d'une heure, je retournai auprès de mon malade. Il était animé et demanda à être seul avec moi; mais à peine eut-il dit quelques mots, que je le sentis divaguer. Il voulait me parler de moi, de Nama, de la marquise; mais le nom de la Zinovèse se mettait malgré lui à la place des autres noms. Il avait l'esprit frappé, et je craignis un sérieux désordre du cerveau, car il n'avait pas de fièvre. Je le fis taire. Peut-être avait-il bu un peu trop de vin. Je guettai tous les symptômes, et bientôt la fièvre se déclara sans cause déterminée. Le lendemain, j'hésitais encore sur la nature du mal. Vers le soir une fièvre cérébrale se déclara franchement, elle fut très grave; mais la belle et jeune organisation du malade me

permit un traitement énergique, et il fut promptement hors de danger, après quoi j'augurai avec raison que la convalescence serait longue et tourmentée par un état nerveux fort pénible. L'image de la Zinovèse revenait avec la présence d'esprit, et le malade ne trouvait d'allégement que dans l'abattement de ses forces. Il ne parlait plus jamais de la marquise; je remarquai que, même dans le délire de la crise, son nom ne lui était pas revenu une seule fois.

Un soir, tout à coup il se fit en lui une lumière, et il me dit :

— Mon ami, j'ai eu la tête si troublée que j'ai oublié beaucoup de choses. Comment se porte la marquise? Êtes-vous mariés?

— Tais-toi, lui dis-je, tu ne sais pas encore ce que tu dis; je n'ai jamais dû épouser personne.

— Je n'ai pourtant pas rêvé,... non, non, je n'ai pas rêvé cela! Le jour,... l'affreux jour de la mort... tu sais!... Je ne savais rien, moi. J'avais réfléchi, je reportais la bague... Oui, c'est bien cela; mais je voulais voir Nama, je suis monté à Tamaris. C'est bien tout près d'ici, Tamaris? Où suis-je à présent?

— Tais-toi donc! Je te défends de te préoccuper de rien!

— Tu as tort. Je fais, malgré moi, pour me souvenir de tout, des efforts terribles. Tiens, vois, la sueur m'en vient au front. Nama sait bien cela, elle ne me laisse pas chercher, et je suis soulagé quand je vois clair dans ma tête. Laisse-moi donc te dire,... puisque cela me revient... Oui, ce jour-là, j'ai vu la marquise, je lui ai parlé. Est-ce qu'elle ne te l'a pas dit?

— Elle me l'a dit, tu me le rappelles.

— Eh bien! tu sais ce qu'elle m'a confié?

— Non, et je crois qu'elle ne t'a rien confié du tout.

— Si fait! J'allais me déclarer, car je la trouvais seule et je me sentais du courage; il y a comme cela des jours maudits que l'on prend pour des jours propices! Eh bien! elle ne m'a pas laissé parler pour mon compte, et comme je lui faisais, en manière de préambule, un tableau passionné de l'amour dans la fidélité et la sécurité du mariage, elle m'a interrompu pour me dire : « Oui, vous avez raison, c'est ainsi que j'aime mon fiancé, c'est ainsi que je l'aimerai toujours. » Mon Dieu! quel fiancé? qui donc? ai-je dit. Elle a tiré de sa poche une carte de visite à ton nom et me l'a donnée avec un cruel et terrible sourire féminin, en disant : « Gardez cela, montrez-le à Mme Estagel de ma part, et rendez-lui ma bague, ou je vous tiens pour un malhonnête homme! »

Il me sembla d'abord que La Florade me faisait un roman, comme il en faisait quelquefois, même en état de santé; mais je me rappelai tout à coup une circonstance que je n'avais pas songé à m'expliquer. Avec sa coiffure d'uniforme et divers objets échappés de ses

poches pendant sa chute sur la falaise, on m'avait remis une de mes cartes de visite que j'étais bien sûr de n'avoir pas eue sur moi ce jour-là, et que je savais n'avoir jamais fait remettre à personne, ces cartes, d'un nouveau modèle, m'ayant été envoyées de Paris la veille seulement. La marquise seule m'en avait demandé une pour savoir si elle en ferait faire dans le même genre.

En me retraçant ce fait, j'eus un tremblement nerveux de la tête aux pieds; mais je me défendis de cette folie. Que prouvait ce fait, sinon que la marquise, secrètement irritée contre La Florade à cause de la visite de la Zinovèse, ou méfiante d'elle-même, prête à faiblir, ou encore curieuse d'éprouver l'amour de cet audacieux, l'avait puni d'un mensonge par un mensonge semblable? Il avait inventé ce mariage entre elle et moi. Elle en acceptait l'apparence, et tout cela parce qu'elle avait beau être un ange, elle était femme et voulait faire un peu souffrir celui par qui elle souffrait beaucoup.

Je voulus encore faire cesser l'expansion de La Florade, mais il me supplia de le laisser parler : — Puisque tu m'as rendu à la vie, laisse-moi vivre un peu, dit-il, et me souvenir que je suis un homme et non une brute. Tu sauras donc que la conduite hardie et franche de la marquise m'avait rendu la raison subitement. Je ne respecte peut-être pas assez la vertu des femmes, parce que je n'y crois pas absolument; mais, croyant à l'amour, il faut bien que je le respecte, et jamais je n'ai eu la tentation de trahir un ami plus heureux que moi, lorsqu'il méritait son bonheur. J'ai loyalement demandé pardon à la marquise, qui a fait semblant de ne pas savoir à propos de quoi. Je lui ai juré de reporter la bague, et je suis parti pour le *Baou-Rouge*. J'avais du chagrin, j'ai pleuré dans les bois, oui, je me souviens d'avoir pleuré comme un enfant et d'avoir perdu là deux heures,... deux heures que je me reprocherai toute ma vie. Si j'étais arrivé au poste des douaniers deux heures plus tôt...

— Non! ne te reproche pas cela. La funeste résolution était accomplie dans la matinée.

— N'importe, le remords est là qui m'étouffe. Pourquoi avais-je pris cette bague? Pourquoi avais-je écrit à Nama? Pourquoi ai-je stupidement perdu la lettre?...

— Tu sais tous ces détails? Qui te les a donc appris? Je te les tenais cachés!

— Qui me les a appris? Ah! je m'en souviens bien, moi; c'est le mari de la Zinovèse!

— Tu l'avais donc vu?...

« — Oui, dans la forêt. Sa femme morte, ses enfans envoyés avec toi à Tamaris, il me cherchait... La Zinovèse avait parlé avant de mourir, elle avait dit : *Venge-toi et venge-moi*, et le malheureux

croyait accomplir un devoir!... Et puis c'est un homme; il avait le sentiment de sa bonne foi surprise, outrage passé, mais ineffaçable. Il m'a donné rendez-vous pour minuit, à la pointe du cap Sicier, et à minuit je l'attendais après avoir erré comme un fou toute la soirée.

« Il est venu à l'heure dite, mais Pasquali me cherchait. Les gardes-côtes appelaient de tous côtés. Estagel lui-même était censé diriger les recherches. Il m'a dit de me tenir caché et d'attendre le moment où nous pourrions être seuls. J'ai attendu, et enfin à deux heures du matin nous nous sommes rejoints au bord de la falaise, dans ce terrible endroit que tu sais! Là, il m'a dit : — Vous n'avez pas d'armes et je n'en ai pas apporté; je ne veux pas de traces ni de soupçons d'assassinat. La lutte corps à corps va décider de votre vie ou de la mienne. Nous avons souvent jouté ensemble, et nous sommes de même force. Nous nous mesurerons là, sur le bord de la mer, et celui qui tombera tâchera d'*emmener* l'autre. La partie est sérieuse, mais elle est égale. »

« J'étais forcé d'accepter les conditions, et j'étais si las de la vie en ce moment-là que je ne songeais guère à discuter. D'abord je voulais me laisser tuer; mais, en homme d'honneur, Estagel n'a voulu faire usage de sa force qu'en sentant la mienne y répondre. Trois fois il m'a *gagné* comme pour m'exciter à la défense, et trois fois il m'a retenu, attendant une résistance sérieuse. Je m'y mettais de temps en temps, voulant le renverser sur place pour lui faire grâce en le tenant sous moi : impossible! Baignés de sueur, épuisés d'haleine, nous nous arrêtions sans rien dire. C'étaient des momens atroces de silence et d'attente. Estagel me laissait souffler sans paraître en avoir autant besoin que moi, et au bout de cinq ou six minutes, qui m'ont paru des siècles, il me disait de sa voix douce et implacable : — *Y sommes-nous?*

« Alors nous recommencions. A la quatrième fois, j'ai senti qu'il me gagnait sérieusement. Imagine-toi une pareille lutte sur une corniche de rocher qui n'a pas deux pieds de large. L'instinct de la défense naturelle, l'amour de la vie m'ont ranimé, et je me suis cramponné à lui. Il avait compté là-dessus pour me pousser sans remords et sans pitié, très insouciant de ce qui en adviendrait pour lui-même. Comment je ne l'ai pas entraîné dans ma chute, je n'en sais rien. Ou j'en avais assez, ou l'espoir de me sauver m'a donné la résolution de m'abandonner à la destinée. Je me suis retenu, par je ne sais quel miracle, à la moitié du précipice. Je n'ai pas voulu crier, je n'ai pas crié, je sentais mon adversaire penché au-dessus de moi et regardant peut-être si je saurais mourir sans lâcheté. Enfin mes mains sanglantes et fatiguées ont lâché prise, et j'ai peut-

être volontairement devancé le moment fatal. J'avais un sang-froid désespéré. Je me disais que j'étais suspendu sur un abîme, mais que si je ne tombais pas juste sur un récif, je pourrais revenir sur l'eau. C'est ce qui est arrivé; je me suis senti étourdi, puis ranimé par la fraîcheur de la mer. J'ai nagé longtemps dans d'horribles ténèbres. Le brouillard était si épais que je me heurtais contre les écueils sans les voir. Il m'a semblé un instant que je touchais aux *Freirets*, ces deux pains de sucre qui sont à la pointe du cap, assez loin de la côte. Jusque-là, j'avais ma raison; mais tout d'un coup je me suis aperçu que je ne pensais plus et que je nageais machinalement au hasard. C'est le seul moment où j'aie eu peur. Deux ou trois fois le raisonnement est revenu pour un instant, pour me faire sentir l'épouvante de ma situation et ranimer mes forces. Enfin j'ai perdu toute notion de moi-même, et je ne peux expliquer comment je suis arrivé au rivage. Il faut que le vent qui soufflait de la côte ait tourné tout d'un coup, mais je ne me rendais plus compte de rien, et sans toi je ne me serais jamais relevé! »

En achevant ce pénible récit, La Florade jeta des cris étouffés, se cramponna à son oreiller, croyant lutter encore contre la vague et la roche; il ne revint à lui-même qu'en sentant les bras de Nama autour de lui. Nama ne le quittait ni nuit ni jour; elle accourut à ses cris, et le couvrant de larmes et de caresses, elle le calma mieux peut-être que le médicament administré par moi.

Nama, toujours pure, aimait toujours ce jeune homme avec fanatisme. Elle ne trouvait en lui rien à blâmer ni à reprendre. Elle le magnétisait pour ainsi dire et l'endormait par son inépuisable douceur. Il sentait, sans en avoir conscience, le souffle à la fois innocent et lascif de cette fille de la nature, éprise de lui sans le savoir.

Quand je le vis tranquille et assoupi, je courus chez le baron; mais à peine eus-je dit quelques mots que je ne me sentis plus le courage de l'interroger.

— Voyons, me dit-il, à qui en as-tu? Que cherches-tu à savoir?

— Il me semblait qu'avant tous ces orages vous deviez, de la part de Mme d'Elmeval, me confier certains secrets... relatifs à elle et à La Florade. Voici La Florade non guéri encore, mais hors de danger. Il se croit éconduit; je dois, en qualité de médecin, vous demander si cela est sérieux et définitif, et si, en cas contraire, je ne dois pas le consoler de ce chagrin pour hâter sa guérison.

— Ah ça! répondit le baron en me regardant fixement avec ses yeux ronds si vifs et si doux en certains momens, veux-tu me dire où tu as pris cette idée biscornue que la marquise avait jamais songé à M. La Florade? Quand est-ce qu'elle t'a dit cela? Et comment se ferait-il que je ne te l'eusse pas dit dès le premier jour?

— Ah! mon ami, vous me l'avez donné à entendre.

— Jamais. Je t'ai interrogé pour savoir ce que ce pouvait être qu'un homme si hardi. Ce pouvait être un très grand cœur ou un très mince paltoquet, et ce n'est ni l'un ni l'autre. C'est un enfant terrible. Tu crois la marquise moins pénétrante et moins sévère que moi? Pourquoi cela?

— Parce que, le jour où la Zinovèse est venue la voir, elle a pleuré, beaucoup pleuré, je vous jure! Elle voulait le fuir, et son cœur se brisait.

— Pauvre femme! dit le baron en riant; c'est vrai qu'elle a pleuré, et encore le soir en tête-à-tête avec moi. Et sais-tu ce que je lui ai dit pour tarir ses larmes? devine!

— Vous lui avez donné la force de se détacher de *lui?*

— De lui? qui? De celui qu'elle aimait? Ma foi non! Je lui ai dit: Ma chère Yvonne, vous quitterez, si bon vous semble, ce pittoresque pays, qui menace de devenir tragique; mais nous vous suivrons, *lui* et moi. Celui que vous aimez n'aura rien de mieux à faire que de vous consacrer sa vie, et moi j'aurai à prendre ma part de votre bonheur en le contemplant comme mon ouvrage,... car c'est moi qui, de longue main, avais rêvé et peut-être un peu amené tout cela. Vous étiez mes meilleurs amis, mes enfans adoptifs et mes futurs héritiers; pourquoi séparer les deux seules destinées que j'aie pu juger dignes l'une de l'autre? Je vous ai dit que le jour où vous rencontreriez l'homme de bien et l'homme de cœur réunis, comme vous risquiez fort de ne pas en rencontrer un autre de si tôt, vu qu'il y en a peu, il fallait sans hésiter, et sans regarder à droite ni à gauche, l'arrêter au passage et lui dire : A moi ton cœur et ton bras! Cet homme-là, vous le tenez, ma chère Yvonne; il vous adore, et s'imagine avoir si bien gardé son secret que personne ne s'en doute. Et il se trouve que vous gardez si bien le vôtre qu'il ne s'en doute pas non plus. Je suis content de vous voir ainsi comme frappés de respect à la vue l'un de l'autre; mais vous commencez à souffrir, et je me charge de lui. Il saura demain... Voyons, ne t'agite pas ainsi, ne saute pas par les fenêtres, écoute-moi jusqu'au bout! Je devais te parler le lendemain; les tragédies prévues se sont précipitées en prenant un cours imprévu. La marquise, par une superstition bien concevable, n'a pas voulu qu'il fût question d'avenir sous de si tristes auspices, et moi, par vanité paternelle, par orgueil de mon choix, je n'étais pas fâché de lui laisser voir que tu étais capable de la servir sans espoir et de l'aimer sans égoïsme. Tu as souffert beaucoup dans ces derniers temps, je le sais; mais j'avais du courage pour toi en songeant aux joies qui t'attendaient. Tu es tranquille sur ton malade, et moi aussi, je suis sûr de sa gué-

rison physique et morale : viens donc trouver Yvonne avec moi, et tu verras si c'est M. La Florade qu'elle aime!

Aucune expression ne saurait peindre l'ivresse où me jeta cette révélation. Je craignis un instant de devenir fou; mais je ne voulus pas trop penser à mon bonheur. Je tremblais de n'en être pas digne. J'avais besoin de voir Yvonne et d'être rassuré par elle-même. Oh! qu'elle fut grande et simple, et saintement sincère dans l'aveu de son affection! Comme elle sut éloigner de moi le sentiment pénible de mon infériorité relative, car elle est restée à mes yeux ce qu'elle était le premier jour où je l'ai vue, un être plus accompli, meilleur, plus sage et plus parfait que tous les autres, et que moi par conséquent. Je n'ai jamais songé que sa naissance fût un privilége dont mon orgueil pût être flatté, ni sa fortune un avantage qui pût rien ajouter à notre commun bonheur. Je n'ai pas eu non plus la crainte de ne pas aimer assez son fils. Je ne pouvais pas les séparer l'un de l'autre dans mon amour, et je n'aurais pas compris qu'elle me fît promettre de le rendre heureux. Aussi le mit-elle dans mes bras en me disant : — A présent que je peux mourir sans crainte pour son avenir, la vie me paraîtra plus belle, et vous ne verrez plus jamais un nuage sur mon front.

Par un sentiment de convenance pour son fils, Mme d'Elmeval ne voulait pas se remarier avant d'avoir amplement dépassé le terme de son veuvage. Notre union fut donc fixée pour la fin de l'automne, et comme la chaleur de l'été méridional paraissait moins favorable à Paul que la brise du printemps, nous convînmes d'aller avec lui et le baron passer quelques semaines auprès de mes parens en Auvergne, et le reste de l'été en Bretagne dans les terres de la marquise et du baron. On tenterait là un établissement définitif, sauf à revenir au rivage de la Méditerranée durant l'hiver, si Paul ne s'acclimatait pas facilement dans le nord; mais j'avais bon espoir pour lui dans le climat doux de la région nantaise, et la suite a justifié mes prévisions.

Je ne voulais pourtant pas quitter définitivement La Florade sans le voir délivré de cette surexcitation nerveuse qui menaçait de se prolonger, et après avoir passé le mois de juin, avec la marquise, dans ma famille, je la laissai partir avec le baron pour la Bretagne; puis je revins m'assurer de l'état de mon malade et prendre les ordres de Mlle Roque, ainsi que cela était convenu.

Mlle Roque n'avait pas voulu quitter son frère avant qu'il fût en état de reprendre son service. Elle continuait à habiter la bastide Pasquali, pendant qu'on lui construisait une très jolie maisonnette près de La Seyne et de mon fameux champ d'artichauts, mais en belle vue, sur un tertre, et au milieu d'un bouquet de pins converti en jardin. Toute trace de l'ancienne bastide Roque avait disparu. Elle pouvait être là fort heureuse, mais avec un mari, et la marquise, qui se flattait de lui en trouver un convenable quand son éducation serait un peu plus avancée, lui avait proposé de l'emmener pour un ou deux ans.

Mlle Roque avait pleuré beaucoup en voyant partir son amie; mais elle avait demandé à rester encore un peu chez Pasquali, qui la traitait comme sa fille depuis qu'il l'avait vue si bonne garde-malade, et quand je revins pour la chercher, elle pleura davantage et demanda à rester tout à fait. Comme la marquise m'avait bien recommandé de ne rien laisser au hasard dans la destinée de cette bonne fille, je voulus savoir de Pasquali ce qu'il pensait d'elle et de sa résolution.

— Mon ami, répondit le bon Pasquali, laissez-la-moi; je l'adopte pour mon bâton de vieillesse. Vous me direz que je suis encore un peu loin de la béquille, et que le bâton n'est pas bien solide. Je le sais, Nama n'est pas bonne à grand' chose dans un ménage de garçon; mais elle a un si bon cœur, elle est si dévouée, si douce et si belle fille, après tout, que monsieur mon filleul pourrait faire pis que de l'épouser. J'ai dans l'idée qu'il y a pensé, car il n'est pas plus son frère que je ne suis ton neveu. L'historiette est toute de sa façon. La fameuse almée dont son père s'était épris à Calcutta ou au Caire était tout simplement une Alsacienne rencontrée sur la Cannebière, et qui ne lui a jamais donné aucune espèce de postérité. En me racontant cela, le coquin m'a dit qu'il dissuaderait Nama le jour où il la verrait bien guérie de son amour pour lui; mais ce jour-là ne viendra guère, s'il continue à nous rendre visite quatre fois par semaine. Le diable m'emporte! je crois qu'il est touché de cet amour-là; mais il est encore si fantasque que je n'ose pas lui en parler. Vois-le donc et tâche de lui délier la langue.

J'allai trouver La Florade à son bord. Il était très changé. Ses cheveux s'étaient beaucoup éclaircis, ses yeux n'avaient pas retrouvé leur bizarre entourage coloré et leur ardente expression. Il était plus pâle, plus distingué, et d'une beauté plus sérieuse et plus douce. Ses forces étaient revenues, mais ses nerfs le faisaient souffrir encore presque tous les jours, et il se préoccupait de lui-même et de sa santé en homme qui aime la vie, qui croit à la possibilité de la perdre, et qui n'a plus la moindre envie d'en abuser. Il montra

une grande joie de me revoir, me témoigna la plus ardente reconnaissance, et m'entretint longuement de ses souffrances. Il me parla fort peu de la marquise, et je vis qu'il n'y mettait pas d'affectation. Il avait fort envie de s'intéresser à notre bonheur; mais, loin d'en être jaloux, il se réjouissait presque naïvement d'être guéri d'une passion qui avait failli lui coûter si cher, et dont les conséquences avaient causé de si cruels désordres dans son organisme.

— Sais-tu, me dit-il, que j'ai des insomnies désespérantes? Toujours cette femme morte, et toujours cette vague noire et le poignet de fer du brigadier que je sens entre mes côtes quand je respire sans précaution! Ah! tu me vois bien démoli! Moi qui aurais bu la mer et avalé la tempête, je suis forcé de mesurer l'air que j'absorbe, et quand la houle est forte, j'ai le vertige! Si ça continue, je serai réduit à quitter le service.

— Non, tu guériras; mais, à propos du brigadier, où en êtes-vous? Avez-vous fait bien sincèrement la paix?

— Je crois que oui, je l'espère; mais je n'en suis pas sûr. Tant que j'ai été sur le flanc, il a paru s'intéresser à moi; depuis que je suis sur pied, je n'ai plus entendu parler de lui. Il est vrai que je ne suis jamais retourné de ce côté-là, et je t'avoue qu'il me serait très désagréable de recommencer une partie de lutte avec lui.

— Il faudrait pourtant en avoir le cœur net. La marquise m'a dit que le lendemain de ton accident il lui avait tout confié, et qu'elle lui avait fait jurer sur le Christ de ne plus songer à la vengeance; mais il n'avait peut-être pas beaucoup sa tête ce jour-là, et il serait bon de voir s'il n'a pas oublié son serment.

— Eh bien! tu as raison. Vas-y, tu me rendras service et tu me délivreras d'une de mes anxiétés. Si je pouvais être tranquille sur ce point, je me déciderais... Voyons, qu'en penses-tu? Il y a une personne qui n'est pas précisément mon idéal, mais dont l'affection pour moi est sans bornes et dont l'influence physique sur moi est extraordinaire. Elle agit comme un calmant, et, dès que je suis auprès d'elle, mes fantômes s'envolent. Si j'en faisais ma femme? Peut-être chasserait-elle les démons de mon chevet. Elle prétend avoir des amulettes contre les mauvais esprits, et je te jure qu'il y a des momens où je suis tenté d'y croire.

— Elle a un talisman souverain, répondis-je, elle t'aime! Va, mon ami, épouse Mlle Roque. Elle est belle, et vous aurez de beaux enfans; elle est bonne, et elle chassera les mauvais souvenirs; elle a de quoi vivre, et si tu étais forcé de quitter le service, tu ne serais pas dans la gêne. Elle est agréée de Pasquali, et elle adoucira ses vieux jours. Enfin c'est une bonne action à faire que de ne pas la laisser retomber dans l'isolement, et le jour où tu te dévoueras

vraiment à une femme, les démons cesseront de te reprocher le passé.

La Florade me serra énergiquement la main, et nous nous rendîmes ensemble au quartier de Tamaris. Je l'y laissai et courus au *Baou-Rouge*. Je trouvai le brigadier occupé à élaguer un pied de mauve de dix pieds de haut, qui ornait sa porte.

— Non, je n'ai pas oublié! dit-il, quand il m'eut entendu. J'ai juré! Et d'ailleurs, quand même la sainte dame ne m'aurait pas arraché ce serment-là, la chose m'avait fait trop de mal! Je ne suis pas méchant, moi, et quand j'ai cru avoir tué ce jeune homme, je n'attendais que d'avoir enterré ma femme pour me tuer aussi. Dieu a voulu qu'il en revienne, et je n'irai pas contre la volonté de Dieu!

Il me pria d'entrer chez lui. L'ordre et la propreté y régnaient toujours. Les petites filles étaient bien tenues et fort embellies. La crainte ne les paralysait plus. Elles étaient vraiment aimables. J'en fis compliment à leur père. — Vous voyez! dit-il en soupirant. C'étaient pourtant de bons enfans bien sages! Ah! comme on pourrait être heureux, si on voulait se contenter de ce que Dieu vous donne!

Il embrassa ses filles. Personne ne lui reprochait plus de les gâter; mais, tout en savourant son bonheur, il regrettait son tourment.

Quand je retournai à Tamaris, Pasquali vint à ma rencontre. — C'est bien, me dit-il, tu es un brave garçon et tu mérites le bonheur que tu as. Le filleul vient de parler à la petite Roque et de lui engager sa parole. Tu peux partir à présent, puisque retourner auprès de notre chère marquise est la récompense du bien que tu nous fais.

J'embrassai le bon parrain et les nouveaux fiancés. Marescat me reconduisit à Toulon, et je lui serrai les mains en le quittant, car c'était, lui aussi, un bon et honnête homme.

Ma bien-aimée promise est aujourd'hui ma femme. Que pourrais-je ajouter à ce mot, qui résume toute ma félicité, toute ma foi et toute ma gloire en ce monde? Paul est la bénédiction de notre vie, et si je ne regrette pas ma pauvreté méritante, c'est parce que j'ai pu rester laborieux et actif en soignant mes semblables, sans autre récompense que leur affection.

GEORGE SAND.

L'ADMINISTRATION LOCALE

EN

FRANCE ET EN ANGLETERRE

I.

LE COMTÉ, LE BOURG ET LA PAROISSE EN ANGLETERRE.

Le gouvernement belge, à propos de ses octrois, qu'il voulait réformer, a fait étudier le système des taxes locales en Angleterre : — une mission qu'il a confiée à deux fonctionnaires éminens, intelligens surtout. Ceux-ci, à propos de taxes locales, ont exposé ou pour mieux dire ont révélé dans un rapport, qui est un gros et excellent livre, toute l'administration anglaise et même une infinité de choses par-delà l'administration (1). A vrai dire, ils ne pouvaient moins faire. Parler d'impôt, c'est parler de tout, si l'on considère que ce sujet comprend non-seulement l'assiette, mais l'emploi des taxes, c'est-à-dire les dépenses d'un peuple, lesquelles, encore plus que sa littérature, sont une expression de lui-même. Peu importe que l'on ait en vue seulement l'impôt local : on ne peut dire où finit le local sans dire par cela même où commence le général, et l'on est ainsi conduit à tracer un tableau complet des choses de finances qui ne va pas sans quelque aperçu de la société tout entière. Le fait est qu'une société n'a pas un trait de mœurs, pas un besoin, pas un penchant dont il n'y ait quelque trace dans ses budgets. On voit

(1) *Rapport déposé à la chambre des représentans de Belgique sur les taxes locales du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande,* 1860.

l'estime qu'elle fait des choses par le prix qu'elle y met, par ce qu'elle y applique de force et d'argent sous le nom de *services publics*. Une nation ne peut s'empêcher de mettre son âme et même d'écrire un peu son histoire dans ses lois de finances. Qu'un de nos budgets seulement surnage au prochain déluge, et l'avenir y lira couramment tout ce que nous sommes, sans le microscope de ses érudits.

En attendant, c'est une lumière, s'il en fut, que le document belge dont nous allons rendre compte. *Il est probable*, me disait un Anglais fort entendu, M. Stuart Mill, *que nous n'avons pas un livre pareil dans notre propre langue*. Les analogies, les contrastes les plus inattendus jailliront sûrement de cette étude: on ne l'aborde qu'en vue des rapports à saisir. Avant tout, il faut décrire à fond, quoi qu'il en coûte de soin et de patience, c'est-à-dire connaître et faire connaître.

Vous pourriez en peu de lignes esquisser le tableau de l'administration française, une hiérarchie si bien liée, une symétrie de si belle apparence! Quelques coups de crayon suffiraient à la simplicité de ces grandes lignes; mais le modèle britannique qui pose devant vous exige d'autres façons. Le plus laconique allongerait ses monosyllabes à poursuivre cette variété sinueuse et luxuriante qui s'étale ou plutôt qui se hérisse dans le gouvernement local de la Grande-Bretagne. Ceci tout d'abord est un jugement sur l'objet de votre description. Tant de choses qui se disputent votre attention, qui éprouvent votre analyse, ont un nom qui leur est commun : c'est la vie même que vous avez devant vous, la vie avec des caractères de phénomène et d'exception chez un grand peuple tout pétri de besoins, de volontés, d'ardeurs sanguines et musculaires; mais, encore une fois, ne jugeons pas, ne préjugeons pas surtout, et tâchons de laisser la parole aux choses.

I.

La localité anglaise consiste en *comtés*, *bourgs* et *paroisses*.

Le *comté* est-il une région avec des intérêts, des mœurs, une topographie qui la distinguent naturellement? Je ne sais : j'en doute fort, à voir ces cinquante-deux comtés que l'on trouve, rien que dans l'Angleterre et le pays de Galles. Le moyen de croire à tant d'individualités locales sur un si petit espace? Cependant la tradition y est, si ce n'est la place : ces arrangemens de territoire sont chose immémoriale, et pour cause d'ancienneté, qui pourrait bien avoir créé des différences, des originalités sur un fond identique, il faut voir dans le comté une province plutôt qu'un département.

Le *bourg* est une localité qui tient d'une charte royale ou d'un acte du parlement certain pouvoir de se gouverner elle-même, — une *commune*, une *bonne ville*, comme on disait autrefois en France, — *bourg incorporé*, dit la loi anglaise, qui constitue là en effet un corps ou plutôt une personne capable de tous les actes de la vie civile : acquérir, vendre, plaider, traiter avec tous de toutes choses, comme un individu dans la plénitude de ses droits.

La *paroisse* est une localité sans personnification civile : elle est un territoire, un groupe dont le lien primitif était l'église. La paroisse a des charges plutôt que des droits, charges qui consistent dans l'entretien des routes et dans la répartition de l'impôt voté au-dessus d'elle.

Voilà les trois catégories de localité dans le royaume-uni. De hiérarchie, n'en cherchez pas. Le comté est sans action dans le bourg, qui ne peut rien lui-même sur la paroisse. Cette gradation que vous observez en France entre le préfet, le sous-préfet et le maire n'existe pas de l'autre côté du détroit; mais, à défaut de hiérarchie légale, il y a des différences naturelles, — superficie, population, pouvoirs, — qui classent entre elles ces localités; il y a telle unité locale dont la prépondérance est visible et se révèle à la moindre analyse. Or cette localité prépondérante, ce n'est point le bourg. L'Angleterre et le pays de Galles n'ont pas plus de cent quatre-vingt-neuf bourgs, avec une population de deux millions d'habitans seulement : ce qui ne laisse pas moins de quinze millions d'habitans en dehors des bourgs, c'est-à-dire toute la population rurale d'Angleterre, dont nous avons à étudier le gouvernement local. — Ce n'est pas la paroisse, avec ses droits quasi nuls, depuis qu'elle n'a plus l'administration souveraine des pauvres. — Le grand pouvoir local, primant le bourg par les nombres et les espaces où il s'applique, primant la paroisse et le gouvernement lui-même par l'importance de ses attributions, c'est le comté.

Parlons d'abord de l'organisation du comté. Il a pour autorités : les juges de paix, le shérif, le lord-lieutenant, le gardien des rôles, le greffier de paix, les *coroners*, les constables, le trésorier, les employés des prisons, les préposés aux poids et mesures, les visiteurs d'aliénés, les inspecteurs des ponts. Rien d'électif dans tout cela!

Les juges de paix;... mais d'abord oubliez, s'il vous plaît, ôtez soigneusement de votre esprit la notion du juge de paix français, cet ancien notaire qui inflige au plus vingt-cinq francs d'amende et vingt-quatre heures de prison, subordonné au moindre substitut pour la police judiciaire, courant les chemins pour des questions de bornage. Nous sommes ici en présence d'une élite sociale exerçant, par un droit qui semble héréditaire, des pouvoirs qui touchent à la

souveraineté. Les juges de paix, dis-je, sont nommés par la couronne, qui pourrait les prendre où bon lui semble, à la seule condition d'un revenu de 100 livres, mais qui les prend toujours à la qualité, à l'apparence, parmi ce qu'il y a de mieux dans le comté. Leur fonction est gratuite; mais, pendant la durée de leurs fonctions, ils sont les hôtes du comté. Le gouvernement a le pouvoir de les suspendre ou de les révoquer dans certaines circonstances déterminées; mais il n'use jamais de ce pouvoir. Leur mandat doit être renouvelé à l'avénement d'un nouveau souverain.

Le gardien des rôles et le lord-lieutenant sont nommés par le pouvoir exécutif. Le gardien des rôles, auquel sont confiées les archives de l'administration locale, est par là le premier des juges de paix. C'est lui qui nomme le greffier de paix; en outre il est presque toujours lord-lieutenant, c'est-à-dire chef de la milice du comté, une force armée de dix-huit mille hommes pour l'Angleterre et le pays de Galles, produite par le recrutement, qui fait l'exercice vingt et un jours par an.

Le *coroner* est un officier de police judiciaire salarié, dont la principale fonction est de faire des enquêtes, avec l'assistance du jury, sur les cas de mort violente et accidentelle : il est nommé par les propriétaires qui composent le jury. Les juges de paix nomment eux-mêmes les autres fonctionnaires du comté. Tout au moins ils les présentent au choix de la couronne : c'est ce qui a lieu pour le shérif, nommé par le souverain sur une liste de trois candidats émanée des juges de paix. Ce shérif est le représentant de la reine dans le comté, le gardien des droits et des biens de la couronne. Il convoque les jurys, assiste aux assises, fait exécuter leurs jugemens : on dit même que, faute de bourreau, il devrait les exécuter lui-même. Il n'a pas de traitement, il est sujet à de grandes dépenses et n'en est pas moins tenu, sous des peines sévères, d'accepter sa charge.

Mais il ne faut pas vous fatiguer à retenir et à comparer cette nomenclature. Tenez pour certain qu'ici tout se résout dans le juge de paix. Au fond, il n'y a que ce personnage en Angleterre pour gouverner les campagnes. Il est entre tous l'organe de la vie et du pouvoir local, non-seulement parce qu'il nomme d'une manière plus ou moins directe tous les fonctionnaires locaux, et qu'une fois nommé il est en quelque sorte inviolable lui-même, mais parce qu'il exerce tous les pouvoirs du comté, et quels pouvoirs! — D'abord il a le vote de l'impôt local. Il n'est pas l'élu des populations, et il ne laisse pas que de les taxer! Qui se serait attendu à cela dans un pays libre, et où liberté signifia toujours *impôt consenti?* — Ensuite il a la justice, la répression : cela est local en

Angleterre, et il ne s'agit pas là vraiment d'une justice qui s'épuise à prononcer quelque amende ou quelque prison. Les juges de paix, dans leurs sessions générales, avec l'assistance du jury, bien entendu, prennent connaissance de tout cas criminel où il ne s'agit ni de *meurtre*, ni de *félonie*, ni de *transportation à vie*, c'est-à-dire qu'ils ont presque toute la compétence de nos cours d'assises, là même où elles infligeraient des peines afflictives et infamantes, réclusion ou travaux forcés, avec toutes leurs suites d'interdiction légale, de dégradation civique, de surveillance de la haute police. On ne peut pas dire que les juges de paix sont *hauts justiciers*, puisque le cas pendable leur échappe. Cependant il faut retenir ce mot, qui n'exprime pas mal la source de leur pouvoir, source que nulle révolution en Angleterre n'a troublée à fond.

Comme il a la justice, ce magistrat a la police, et même encore plus complétement : la police de toute sorte, préventive, judiciaire, réglementaire. Il procède à l'instruction des affaires criminelles, il délivre des mandats d'arrêt, il prend des mesures particulières ou décrète des dispositions générales pour le maintien de l'ordre. A cette série d'attributions ajoutez des pouvoirs administratifs fort étendus, l'évaluation de la matière imposable, le contentieux en fait d'impôt local, la réception des comptes de deniers. Il opère tantôt isolément, tantôt réuni à un ou plusieurs collègues, selon l'importance des matières, selon qu'il s'agit — soit de juger des crimes ou de voter l'impôt, — soit de juger des rixes, des différends de maître à ouvrier, — soit de délivrer des *licences* pour des tavernes.

Le bizarre, l'inconcevable en tout ceci, au moins pour nous, c'est l'étrange variété de ces pouvoirs accumulés dans la même main. Nous croyons bien faire en France de distinguer soigneusement les fonctions : ce qui est divisé nous semble par cela même assuré d'une bonne exécution et d'un contrôle sérieux. Nous séparons d'abord dans les localités le politique de l'administratif, l'administratif du judiciaire, entendant par *politique* le consentement de l'impôt. Ainsi l'autorité qui vote les taxes pour certains travaux n'est pas celle qui poursuit et surveille l'exécution de ces travaux; en outre ni l'une ni l'autre n'applique la loi à des cas individuels, ne fait œuvre de justice. Cependant cette première division, rudimentaire et naïve, s'éclaircit ou se complique chez nous, soit dans l'ordre administratif, soit dans l'ordre judiciaire, d'une infinité de subdivisions. Un ordonnateur de dépenses, un comptable, un vérificateur de comptes, autant de fonctionnaires différens. On se met trois pour un paiement : l'un qui l'autorise, l'autre qui le fait, un troisième qui le contrôle, qui décide s'il a été bien fait.

Et la justice n'est pas moins abondamment ramifiée. Elle a des magistrats distincts pour les poursuites et pour les jugemens. Elle a autant de juges que de matières à jugement, les uns civils, les autres répressifs, sans compter que certains sont pour le fisc, et d'autres encore pour la comptabilité. Nous poussons le scrupule jusqu'à défendre au juge d'instruction d'opiner sur l'affaire qu'il a instruite. — C'est tout autre chose en Angleterre : qu'est-ce que ne fait pas le juge de paix? C'est lui qui instruit une affaire et qui la juge, qui juge et qui administre, qui administre et qui taxe, sans même changer de costume.

Regardez-le administrer,... il n'y a pas moyen de se croire en France. Il procède comme nos conseils-généraux au vote de l'impôt, comme nos préfets à la dépense de l'impôt, comme le conseil de préfecture sur les réclamations des contribuables ou à la vérification des comptes de deniers. — Fait-il œuvre de police ou de justice, ici encore il nous apparaît avec la même abondance et la même concentration de pouvoirs. Il fait des règlemens comme un maire ou un préfet, des actes de poursuite comme un juge d'instruction et un officier du parquet, des actes de répression comme la cour d'assises, moins quelques cas superlatifs de *grand criminel*.

Il ne faut pas appeler cela un pêle-mêle sauvage de pouvoirs. Tout est bien qui fonctionne bien, et sous ce régime la Grande-Bretagne s'est civilisée comme on sait. Toutefois il est permis de lui dire qu'elle entretient chez elle le moyen âge, et qu'elle offre les plus beaux restes d'une époque où la souveraineté était confondue avec le droit de propriété, et se déléguait tout entière, se concédait comme un fief. Le seigneur féodal n'est pas une espèce perdue : il existe en Angleterre, non plus avec les profits, mais avec les pouvoirs du moyen âge; rien n'est moins pétrifié. Passez le détroit, et vous verrez des propriétaires qui votent l'impôt sans être élus par les populations, qui rendent la justice sans être légistes, qui commandent une force armée sans être militaires. Est-ce donc de leur naissance qu'ils tiennent tout cela? Je n'irai pas jusqu'à dire oui, la chose n'est pas si claire : cela leur est accordé ou laissé aujourd'hui moins pour eux-mêmes que pour le bien public, dont ils passent pour les meilleurs gérans. Il faut convenir toutefois que le titre féodal auquel jadis ils faisaient tout cela est pour beaucoup dans cette entente du bien public. La preuve, c'est qu'ailleurs, où la féodalité a expressément péri, ces fonctions sont divisées et attribuées chacune à des conditions d'apprentissage, d'ancienneté, de mérite, tout autrement garantes de l'intérêt général et des services publics.

Ainsi, je ne veux rien outrer, je n'aurais garde de présenter ici

la caricature d'un grand peuple, parce que sa grandeur n'est pas la nôtre. Certes ce qu'on voit dans un comté anglais n'est pas de la féodalité pure, quoi qu'il en semble : les temps modernes ont passé par là et soufflé une autre âme dans la vieille machine. Ce n'est pas même de la noblesse, si l'on met sous ce mot une distinction, une puissance fondée sur la race; rien ne se recrute comme les classes supérieures de la Grande-Bretagne, ce qui n'appartient en propre ni à ce pays, ni aux temps modernes. Le monde a toujours eu assez d'angoisses pour tirer de ses profondeurs tout ce qui était capable de le sauver, tout ce qui repoussait les Sarrasins ou les Normands, les Anglais ou les ligueurs. Des dynasties sont nées de ces services; pourquoi pas des familles, des souches nobiliaires?

Quoi qu'il en soit, si le gouvernement local de l'Angleterre n'est pas précisément à base féodale ou nobiliaire, il est traditionnel au moins. Or cette tradition profite à certaines classes, nullement inaccessibles et même incessamment accrues, où persistent néanmoins, comme fond et comme type, les supériorités d'autrefois, les élémens officiels du moyen âge, ce qui n'est pas un médiocre principe en ce pays de faveur et de respect populaires. Que voulez-vous? ce peuple n'a pas fait de révolutions, ou du moins il n'en a fait que de superficielles.

Dès qu'il n'éprouvait pas le besoin de détruire les anciennes supériorités, on ne peut lui faire un crime de les avoir respectées. Le crime eût été de mettre à mal une caste qui gagna ses éperons comme nulle part, dont la main est partout dans l'édifice des libertés publiques. Les peuples doivent se juger avec indulgence : songez donc que celui-ci a encore des dîmes, des substitutions, des grades militaires à prix d'argent, des sectes à l'infini, des bénéfices d'église à la nomination des propriétaires; il n'a pas dans toute son histoire une date comme la nuit du 4 août 89. A propos de dates, nous ferons bien de nous en tenir là et de triompher avec modestie, même en présence de ces pouvoirs confus et surabondans dont jouit l'aristocratie anglaise.

Ceci, à coup sûr, est la trace et si l'on veut le poids du passé. On ne comprend rien à ces reliques, quand on a cru bien faire d'abolir le passé, d'ensevelir soigneusement toute tradition : en France, par exemple, où chacun a besoin d'une certaine archéologie pour se représenter la façon dont vivait son grand-père. « Il faudrait plus de six mois, dit Montesquieu, pour faire comprendre à un lettré chinois ce que c'est qu'un abbé commendataire battant le pavé de Paris. » Je mets en fait que les petits-neveux de cet abbé ont à son égard cette ignorance, cette intelligence d'antipodes. Telle est la rupture des Français avec leur passé que ceci n'est presque pas une

image ni une hyperbole, mais la mesure du bond incroyable qu'ils ont exécuté en 89. Cependant ce pays n'est pas en l'air : il faut bien s'appuyer sur quelque chose. Faute de souvenirs qui vaillent la peine d'être restaurés, la France fait ses lois avec des idées, avec celle-ci, entre autres, que la séparation des pouvoirs, l'isolement et la spécialité des fonctions sont une condition de bien faire, un principe de science et de perfection, un élément de contrôle, une garantie de liberté. Ce pays a eu des idées plus fâcheuses, et je conçois tout l'ébahissement du lecteur français à l'aspect de tant de fonctions mêlées, brouillées en quelque sorte parmi nos voisins. « Quoi! il y a un pays civilisé où l'on fait un juge, un officier de milice, un officier de police judiciaire, un administrateur, un taxateur, avec une seule et même personne qui est en général celle d'un homme du monde, de plaisir, d'action?... » Pourquoi pas? Rappelez-vous donc que nous sommes en Angleterre, un pays coutumier du fait. Vous en verrez bien d'autres à la chambre des lords (c'est un point sur lequel nous reviendrons), où des gagneurs de bataille, des vice-rois, des conquérans dont on parle encore au pied de l'Himalaya, discutent par le menu et suivent pas à pas non-seulement la conduite des affaires extérieures, mais les moindres mesures de législation courante et d'administration pratique, quelquefois simplement pour le bien de leur prérogative, mais quelquefois aussi avec un sens inné des affaires et de l'intérêt public, qui n'en lâche, qui n'en dédaigne rien.

Après cela, on s'étonne moins de voir les comtés pleins de chasseurs et d'affaires qui s'entendent suffisamment. Les affaires elles-mêmes ont leur activité, leur locomotion, quand elles réunissent les juges de paix en sessions. Le comté dont ils sont les hôtes les traite selon leurs goûts, et fort honorablement, soyez-en sûr, sans que ces goûts nuisent aux affaires. Peut-être même en profitent-elles, ainsi que cela se passait chez les Germains, traitant *inter epulas* les affaires publiques avec l'expansion et la franchise naturelles en pareil cas : *deliberant dum fingere nesciunt*, disait Tacite. Cette tradition en vaut bien une autre.

Soit, dira-t-on. Cet entassement de pouvoirs, qui plaît à la Grande-Bretagne, a perdu tout caractère d'exploitation, d'oppression : le vieil organisme dont elle se contente a entendu la raison moderne; mais toujours est-il que c'est un legs de la barbarie, un obstacle sous les pas du progrès, le reste d'une époque où les pouvoirs étaient confus parce que les droits étaient inarticulés, si ce n'est même inconnus, où les besoins de gouvernement étaient bornés, parce que l'activité sociale était peu explicite, peu détaillée, où l'idée de la chose publique dans toute sa grandeur, des services

publics dans toute leur étendue et leur complexité, était encore à naître et à reconnaître. Aujourd'hui, toutes choses étant grandies et démêlées, est-il sage de les traiter avec l'appareil informe qui suffisait au moyen âge? Cette confusion de pouvoirs est vicieuse en soi: quel abus par exemple que de mettre ensemble la justice et la police, exposant l'une à perdre quelque chose de ses formalités et de ses lenteurs, qui sont des garanties, tandis que l'autre y compromet sa promptitude et sa dextérité! Pourquoi cette grossièreté inaltérable de rouages dans une civilisation qui se perfectionne, et qui, par cela même, se diversifie, se complique de toutes parts? Véritablement c'est prendre plaisir à l'obstacle et à l'impuissance.

Tout cela est plausible. Cependant rappelons-nous que la civilisation ne réside pas tout entière dans la perfection des mécanismes administratifs. Il est certain que, l'âme des choses changeant, les mécanismes feraient bien de s'améliorer eux-mêmes, de se transfigurer à leur tour; il convient que l'organe se proportionne à la fonction. Toutefois la civilisation est surtout dans les personnes, dans les âmes : or elles peuvent corriger par ce qu'elles acquièrent de sain et de progressif le vice qui est resté dans le matériel des institutions.

Aujourd'hui par exemple, le procédé français pour atteindre la vérité juridique est de mettre d'une part l'accusation, de l'autre la défense, d'instituer deux organes pour ces deux fins, et cela en effet est fort bien avisé. Il ne faut pas croire cependant qu'un accusé non défendu soit par cela même un condamné. Si les juges eux-mêmes allaient le défendre... A cet égard, les mœurs judiciaires de la Grande-Bretagne sont fort édifiantes, et le spectacle en est curieux parmi ces juges de paix dont nous avons reconnu tout à l'heure l'origine et la qualité. Voilà des hommes qui figurent au plus haut degré la conservation, la stabilité, tous les intérêts gardiens de l'ordre et de la propriété. Vous croyez peut-être que la répression sera chez eux un parti pris, une férocité organique, qu'ils auront du moins toutes les préventions et toutes les rigueurs signalées à bon droit comme le vice qui s'établit parmi les juges permanens. Eh bien! non : quelque chose, il faut le croire, s'éveille en eux à l'aspect de l'accusé et les interpelle au nom de leur office, qui n'est pas uniquement pour eux, au nom d'un droit qui n'est pas uniquement celui de la société... Je les crois peu juristes, encore moins philosophes; il n'y a pas apparence qu'ils aient jamais rencontré dans leurs lectures ce vœu de la loi romaine que je ne suis pas sûr pour mon compte d'avoir bien retenu : *Absentia defensoris præsentia numinis repleatur*... Cependant il est de fait qu'ils ménagent l'accusé, suppléant aux lacunes et au trouble de sa défense,

le mettant en garde contre ses aveux. C'est à cela que la civilisation sert en eux, sans compter qu'elle est autour d'eux dans l'opinion, dans la publicité, leur créant un sentiment du devoir et de la responsabilité aussi varié, aussi étendu que les fonctions diverses dont ils sont chargés.

C'est une manière d'entendre le bien public que d'isoler les services publics et d'imposer à chaque fonctionnaire des preuves d'aptitude. C'en est une autre que de les laisser confondus et indistincts moyennant une conséquence nécessaire, qui est de chercher, de rencontrer une élite capable de porter ce cumul sans en être accablée. Une nation assemblée qui se met à réfléchir et à délibérer sur ces choses fera bien de prendre le premier parti; mais le second n'a rien d'excessif, s'il a l'appui des traditions, dans un pays d'ailleurs où les esprits et les consciences sont assez développés, où certaines classes sont assez fortes pour répondre par la variété des aptitudes innées ou acquises d'un seul homme à toute la variété des services publics. Qu'importe que la tâche soit universelle, si l'homme est encyclopédique? La force est-elle comme le fardeau, l'étreinte comme l'étendue? Tout est là. A ce prix, le fonctionnaire peut être multiple, et beaucoup de choses peuvent tenir en une seule main. Le procédé en soi est peut-être grossier, mais il est sans grief, dès que l'esprit de caste et les traditions de famille lui servent d'appui, l'éveil et la qualité de l'opinion lui servant d'ailleurs de contrôle. Il révèle des conditions morales qui relèvent et réparent tout.

Il ne faut pas perdre de vue cette puissance du milieu, cet ascendant de l'opinion. Les pires en sont tempérés, les moindres en sont illuminés, et ce qui n'est pas moins considérable, c'est qu'où manque l'opinion, les meilleurs et les plus éclairés, doutant d'eux-mêmes, s'abstiennent du bien qu'ils conçoivent et qu'ils désirent. « C'est chose inhumaine, » disait Lamoignon à propos de la torture. « C'est chose inutile, » ajoutait Pussort. Cela dit, que nul écho ne leur renvoyait, Lamoignon et Pussort laissèrent la torture dans l'ordonnance criminelle de 1667. Je suppose qu'ils étaient seuls à penser et à parler de la sorte, seuls comme s'ils eussent parlé tolérance à cette époque de dragonnades approuvées des jansénistes eux-mêmes. L'opinion ne les assistait pas, soit qu'elle manquât dans les esprits, soit que les esprits manquassent d'occasions et d'organes. On ne se passe pas, fût-on Pascal, de ce point d'appui : les plus grands ne se dilatent que dans un milieu qui les soulève, qui les soutient triomphalement, par où le génie porte la peine d'être humain, c'est-à-dire sociable. Qu'est-ce qui manquait à Pascal pour être Voltaire, Rousseau ou Montesquieu? Certes ni la pensée, ni l'esprit, ni l'éloquence, si haut qu'elle peut monter. Il lui manquait l'opinion, pas

autre chose. Doutant par son génie, il a cru par son siècle, qui ne lui renvoyait que des exemples de croyance et de soumission. Ce vide l'accabla. Comme sa raison, qui allait à tout briser, était seule de ce sentiment sous le règne de Louis XIV, il prit parti contre sa raison, il la brisa : *abêtissez-vous*, lui dit-il, la seule chose à faire dans une époque organique, comme disent les saint-simoniens, c'est-à-dire humble de cœur, soumise, prosternée. Félicitez-vous d'être né à genoux, maudissez l'arrogance de votre cœur, si la Providence, dans sa philosophie de l'histoire ou dans quelque gracieux dessein de mortification, a mis sur votre chemin une de ces misérables époques.

Ainsi l'aristocratie et ses mérites n'expliquent pas seuls cette confusion britannique de tous les pouvoirs locaux : aux *meilleurs*, il faut le concours des bons, l'appui de la conscience publique exprimée et avouée, l'opinion en un mot. Il ne faut pas oublier qu'en Angleterre cette puissance est légalement armée de toutes pièces, libre par les journaux, souveraine par le jury, dont relève *directement* toute fonction publique.

L'éducation est encore plus près de nous que l'opinion, et la famille est cette partie du public qui nous touche le plus intimement: beaucoup de choses dérivent de là chez les Anglais d'une certaine classe, de celle qui fournit ces fonctionnaires à toute fin. Ils sont nés, ils ont grandi au milieu des affaires publiques. Leur enfance s'est passée à entendre parler routes, écoles, arrestations, enquêtes autant que chevaux. Ils gouvernent *de race* pour ainsi dire. Comment ne seraient-ils pas capables de ce qu'ils ont toujours vu faire, et qui descend à eux comme une tradition naturelle et vénérée? Ils tiennent en effet que ces soins font partie de leur rang, que ce pouvoir est un signe de caste, que ce patronage est leur privilége et leur patrimoine. C'est assez dire que s'il y a dans leur cervelle une lueur d'entendement, dans leur existence une heure lucide et appliquée, elle va se tourner vers l'affaire locale. Qui sait d'ailleurs? Peut-être que cette jeunesse passée jusqu'à vingt-deux ans dans les universités en a rapporté çà et là, non pas quelque connaissance de la chose (rien ne ressemble moins à ce qu'on fait dans un comté que ce qu'on apprend à Oxford), mais une élévation et une ouverture générale d'esprit qui ne gâtent rien. Que les affaires se le tiennent pour dit : on n'a quelquefois qu'à se baisser pour être à leur niveau.

Au demeurant, soyez assuré qu'il n'y a de miracle nulle part, pas même ici. Rappelez-vous seulement que ces magistrats sont très nombreux, qu'ils n'agissent guère isolément, et que dans leurs sessions les plus entendus, qui ne sont pas toujours les meilleurs ca-

valiers, prennent le dessus, donnent le ton... Cela est inévitable, et il arrive ainsi que toutes choses, même les affaires, se passent, se traitent tolérablement entre ces gens bien élevés, les uns sachant, les autres comprenant, tous apportant quelque idée innée de la chose publique, éclairés par les usages, assistés d'ailleurs par le *clerk of peace*. Je n'aurais garde d'oublier ce fonctionnaire, qui, sous le nom modeste de greffier, est, si je ne me trompe, une pièce capitale de l'administration du comté. « Il est, dit le rapport déposé à la chambre des représentans belges, l'officier du collége des juges de paix. C'est lui qui tient leurs écritures, exécute leurs décisions et prend une large part à l'administration du comté. »

Je trouve en outre dans le budget du comté de Surrey (un comté comme un autre, si j'en juge par son budget, comparé à tel autre budget local) que le greffier touche un traitement de plus de 30,000 francs (1,300 livres sterling), par où il est fort inférieur à qui ne touche rien : un chiffre lumineux cependant où l'on entrevoit le prix et le rôle de l'expérience, du savoir, de la spécialité, comme on dit, rappelant la règle et les usages, suggérant les solutions, enfin *consultant* de la manière la plus *délibérative*. Les Anglais, on le remarque ici une fois de plus, sont encore dans les liens du moyen âge, qui ne savait pas distinguer le gouvernement en action et en délibération, qui mettait ces deux pouvoirs tantôt dans un homme, tantôt dans un corps, au lieu de créer deux organes, comme on l'a fait de nos jours. Cette découverte est en effet toute récente. « L'administration, dit le général Foy parlant du premier consul, prit entre ses mains une marche sûre et rapide par l'application féconde du principe qui confie l'action à un seul et la délibération à plusieurs. » Ce principe ne s'est pas fait reconnaître chez nos voisins : le collége des juges de paix, en Angleterre, n'a pas près de lui un agent qui soit de tout point ce qu'est chez nous le préfet auprès du conseil-général. Cependant il est dans la nature des choses que la délibération et l'action se divisent, se dégagent l'une de l'autre à certains momens; de là le *clerk of peace*. En outre il n'est pas moins naturel que l'*action*, de quelque manière qu'elle soit classée dans la hiérarchie des pouvoirs (les Anglais la mettent au plus bas, même dans leurs sociétés de commerce), se classe elle-même en vertu de la valeur qui lui est propre et en raison de l'habileté dont elle fait preuve; de là l'indubitable importance du *clerk of peace*, attestée par ces deux circonstances : qu'il est seul de son office dans le comté, et que cet office est récompensé, c'est-à-dire évalué pécuniairement au taux fort élevé que nous avons vu. Quand ce greffier serait tenu pour *gentleman*, cela ne m'étonnerait pas.

Pour décrire un pouvoir, il faut y montrer trois choses : l'agent,

l'action, le ressort financier. Organes, fonctions, nerfs, tout est là quand il s'agit d'un corps politique ou autre. Le législateur français ne manque pas, en tout sujet qu'il aborde, de reconnaître et de traiter séparément ces trois aspects. Or nous venons d'exposer quelles sont les autorités et les attributions du comté : il faut voir maintenant de quelles ressources disposent ces magistrats, quel est le ressort, le nerf de ce pouvoir.

Rien n'est plus simple : tout ici se compose d'une taxe directe et purement foncière. Tandis que l'état vit principalement de taxes indirectes, d'impôts de consommation, le comté, lui, n'a pas d'autres recettes qu'un impôt direct sur le revenu net des immeubles. Ce revenu est évalué par une commission que les juges de paix nomment parmi eux, et qui fait appel à tous les documens, à tous les témoins que bon lui semble. Un document est-il inexact, l'expertise qui en révèle l'inexactitude est à la charge du fonctionnaire de qui vient le document. Un témoin refuse-t-il de paraître, il paie une amende de 20 livres sterling. Quand la matière imposable est évaluée, la commission répartit l'impôt entre les paroisses; s'il y a réclamation des paroisses contre leur contingent, elle est jugée en session trimestrielle des juges de paix. Tout étant évalué et jugé, le *greffier de paix* transmet à l'administration des pauvres l'état des taxes à percevoir dans chaque paroisse, et si l'agent de cette administration est en retard pour le recouvrement ou le versement de l'impôt dont il a charge, tout juge de paix peut émettre une ordonnance pour saisir et vendre ses biens.

Voilà un pouvoir qui ne sera inerte et empêché que si bon lui semble; mais ce que j'y veux remarquer surtout, c'est la dose de tradition qui s'y retrouve, c'est le moyen âge qui vit encore dans cette fiscalité des pouvoirs locaux aussi bien que dans leurs organes et leurs fonctions. Aujourd'hui, alors que tant de richesses nouvelles s'offrent à l'impôt, la taxe du comté est encore purement foncière, comme l'était la taxe des pauvres sous Élisabeth, comme l'était la taxe d'église (*church rate*) dès le XIIIe siècle, comme le sont au fait tous les impôts d'une époque où la terre est la seule richesse connue et imposable, où les gouvernemens ne peuvent prendre l'argent du public dans son portefeuille. Tandis qu'en Angleterre l'état est éminemment moderne et progressif par l'impôt qu'il prend sur toute richesse qui paraît, par les autorités qu'il institue pour tout besoin qui se révèle, il laisse aux comtés la taxe aussi bien que les pouvoirs du moyen âge.

L'importance de cette taxe n'est pas ce qui pourrait donner l'idée de ces pouvoirs, puisque le plus considérable d'entre eux, la justice, s'exerce gratuitement. Néanmoins le chiffre en est respectable :

il s'agit de 50 millions (1,954,840 livres sterling), somme égale à la moitié environ de ce que nos lois de finance appellent le *service départemental*, pour une population un peu moindre que la moitié de la population française.

Voilà le comté anglais : on vient de l'exhiber, tel qu'il existe et se gouverne, avec ses finances, ses fonctions, ses organes. Il me semble que, cette description faite, on n'a plus rien à décrire ici en fait de pouvoirs locaux; on ne voit pas du moins ce qu'on pourrait offrir de mieux au lecteur. Songez donc que nous venons de considérer le plus grand des pouvoirs locaux dans la plus considérable des trois régions qui composent le royaume-uni, cette étude ayant été prise sur l'Angleterre et le pays de Galles. Vous trouvez là les deux tiers de la population britannique, les quatre cinquièmes de la richesse britannique! Et ce petit pays a dans ses origines la même supériorité, la même hégémonie : il apparaît dans l'histoire comme le noyau, le fond triomphant, qui a eu la vertu d'attirer à lui tout le reste, où ni conquêtes ni révolutions n'ont altéré depuis huit cents ans la tradition nationale. Or, dans ce pays ainsi fait et que vous pouvez prendre pour la Grande-Bretagne tout entière, qu'apercevez-vous d'autorités locales? Le comté, où tient presque toute la population. Et dans le comté? Le juge de paix, où se concentrent tous les pouvoirs, des pouvoirs quasi-souverains. Et dans le juge de paix? L'aristocratie... N'allez pas plus loin, vous tenez la Grande-Bretagne : vous la tenez par son âme. Il n'y en a qu'une du haut en bas de ce pays, tant pour les localités que pour l'état : par où vous voyez tout d'abord que le régime local n'y sera jamais un égoïsme local, jamais un obstacle aux lois et à la politique générale, et que vous pouvez pratiquer hardiment le même régime, si vous pouvez y mettre le même souffle.

Je serais d'avis pour ma part de laisser de côté l'Irlande, l'Écosse, la métropole, les bourgs, les paroisses, des détails qui ne sont bons qu'à troubler l'esprit et les conclusions du lecteur, où d'ailleurs pour ce qu'ils apportent de données ils ont à peine le droit d'entrer. Qu'est-ce, en effet, que l'Irlande? Un pays vaincu et catholique. Ne croyez pas que les vainqueurs vont y laisser de l'indépendance locale, encore moins que les vaincus se laisseront gouverner localement par l'aristocratie protestante; leur bon plaisir serait plutôt de l'incendier et de l'assassiner. Qu'est-ce que l'Écosse? Un pays annexé, longtemps rebelle, où le régime féodal a duré trop longtemps, et pour cette imprudence a péri tout entier : *à priori* vous pouvez compter en ces deux pays sur d'assez belles applications de pouvoir central.

Je voudrais qu'il me fût permis d'éliminer franchement ces dé-

pendances éloignées du sujet. Trouvant au fond de notre analyse cette loi, ce fait capital, que le comté anglais est au régime de la tradition, ne sommes-nous pas autorisé à nous arrêter et à conclure? Assurément nous avons là ample matière aux réflexions, aux inductions les plus légitimes, puisque ce fait caractérise le pouvoir local dans la plus grande partie du royaume-uni. Peut-on raisonner en ce sujet sur des données plus solides et plus complètes?

Cependant vous seriez peut-être bien aise d'apprendre quelque chose sur ce qui se passe localement en Irlande, en Écosse, dans les bourgs, dans les paroisses. Après tout, cette curiosité est naturelle. Seulement je préviens le lecteur qu'il s'attache là, quelles que soient les apparences, à de purs accessoires où il ne trouvera rien pour infirmer les réflexions qu'il a le droit de faire dès à présent. La Grande-Bretagne en son gîte et en son essence est où nous l'avons montrée, c'est-à-dire dans cette aristocratie qui règne aussi bien sur les localités que sur l'état. Quoi qu'il en soit, nous allons poursuivre cet exposé fastidieux; mais regardez bien ces pouvoirs locaux, tels qu'on vient de les décrire dans le comté anglais. Vous ne les reverrez nulle part avec cet épanouissement, ni dans les bourgs, ni en Écosse, encore bien moins dans les paroisses et dans l'Irlande.

II.

C'est peu de chose que les bourgs ou corporations. Quelles que soient leurs attributions, ces localités figurent comme une exception clair-semée sur la carte de l'Angleterre et du pays de Galles. Quand lord John Russell présentait au parlement le bill de réforme municipale, il n'en comptait pas plus de cent quatre-vingt-trois, avec une population de deux millions d'habitans (1). A cet égard, le bourg est moins que le comté : c'est autre chose surtout. Là, rien ne ressemble aux pouvoirs du comté, confus et souverains comme nous les avons vus entre les mains des juges de paix : tout se divise, quelquefois pour s'étendre et se détailler, mais en général pour se borner.

Tout d'abord c'est l'administratif et le judiciaire qui ne tiennent plus dans la même main. L'administration passe tout entière à des représentans élus. Quant à la justice, il est rare qu'un bourg soit constitué avec cette plénitude suprême qu'on voit dans le comté. En général, il relève du comté pour la haute justice. Ce n'est pas qu'il n'ait aussi ses juges de paix, mais avec quel déchet de personnes et d'attributions! Ici, ce magistrat, comme juge pro-

(1) Voyez *Annual Register*, 1835, page 242.

prement dit, a pour toute compétence de statuer sur les contraventions de simple police. Comme officier de police judiciaire, il est borné par le *coroner*, officier municipal et salarié, qui, lui aussi, fait des enquêtes, des instructions, etc. Il n'a plus la grande fonction judiciaire des *sessions trimestrielles*, qui n'existe pas dans les bourgs ou qui est dévolue au *recorder*, un magistrat salarié par la corporation et nommé par la couronne parmi les avocats de quelque pratique. Enfin ce juge de paix, déjà si réduit, devient méconnaissable quand on songe qu'il reçoit quelquefois un traitement de la commune, et qu'il peut être pris partout, sans la moindre condition de rang ni de fortune.

Ici, comme on voit, tout change d'aspect, personnes et choses, organes et attributions. C'est que nous sommes ici sur un terrain moderne, celui des grandes agglomérations, où les nécessités modernes ont fait la loi. On n'y voit plus les mêmes traces du passé, qui fléchit et s'efface. Les pouvoirs du bourg, de moindre nature et d'une autre origine que ceux du comté, sont plus variés et plus compliqués. Tandis que le comté pourvoit seulement à certaines grandes choses élémentaires et immémoriales, telles que la sûreté des personnes et des biens, le bourg met la main, une main vigoureuse et indiscrète, dans toutes les sinuosités de la vie moderne. Par voie de répression et par voie de prévention, avec tous les pouvoirs de la police la plus pénétrante, il descend parmi tous ces intérêts qui se touchent et se froissent dans les grands entassemens humains. Il aborde, il prévoit tous les méfaits et toutes les *nuisances* qui naissent sous les pas de cette foule civilisée, qui ne sont nullement la monnaie des vieilles scélératesses nées avec le monde (celles-ci continuant à tenir leur rang), mais qui s'y ajoutent comme le défaut et la perversion naturelle de tout progrès humain.

Qu'est-ce que ferait ici le passé avec son personnel et ses traditions? Ici, tous les pouvoirs appartiennent à un conseil électif, lequel nomme lui-même ses dignitaires sous le nom de *maires* et d'*aldermen* ou *adjoints*. Est électeur quiconque paie la *taxe des pauvres*, une taxe directe sur le revenu net des immeubles. Est éligible quiconque paie cet impôt pour un revenu de 15 livres sterling au moins. Ajoutez à cette condition électorale celle d'un domicile de trois ans, ne perdez pas de vue que le paiement de la *taxe des pauvres* confère seul le droit électoral à l'exclusion des autres taxes, et vous avez tout autre chose que le suffrage universel.

Ce conseil ainsi élu, ainsi composé, a des attributions variables, vu que les bourgs ont été constitués à différentes époques et avec des pouvoirs plus ou moins étendus. Toutefois l'*acte de réforme municipale*, rendu en 1835, leur reconnaît quelques droits élémen-

taires : l'administration des biens et revenus municipaux et des fondations d'intérêt local à l'exception des fondations charitables, — le service des cours de justice locale et l'administration des maisons de détention et de correction, — l'administration de la police. En outre une loi de 1858 (*local government act*) leur offre les attributions que voici : l'éclairage public, — l'administration de la voirie et des jardins et parcs publics, — la police de la voirie, des voitures publiques et des établissemens publics, — l'approvisionnement des eaux, — le service et la police des incendies, — la police des constructions et la salubrité publique, — les horloges publiques, — les bains et lavoirs publics, — les cimetières, — les marchés.

Cet acte doit être considéré comme une charte générale proposée par le législateur soit aux localités qui n'en ont pas, soit à celles qui en ont une moindre. C'est en même temps un moyen qui leur est offert pour déposséder les pouvoirs institués çà et là, avec plus ou moins de discernement et d'harmonie, à certaines fins locales, éclairage, pavage, etc. Un bourg peut se soustraire à ces incohérences par décision du conseil municipal adhérant à l'*acte de gouvernement local*. Une paroisse ou même une agglomération quelconque peut obtenir le bénéfice de cet acte, soit par une résolution de la majorité des contribuables, soit par une décision du ministre de l'intérieur.

Ces pouvoirs sont d'une véhémence dont on n'a pas d'idée. Ces bourgs, qui n'appartiennent qu'à eux-mêmes, ont en eux-mêmes un maître dur et exigeant. Rien n'est comparable à leur police des constructions, de la voie publique, de la salubrité, de la propreté. On force un propriétaire à produire le plan de toute construction ou reconstruction projetée : il y faut des rigoles couvertes aboutissant aux égouts publics, sans parler d'une infinité de détails... Pour vérifier ces conditions de décence, on visite à volonté tout domicile. On défend la location des logemens souterrains ou même simplement sordides et mal aérés. A ce qui est insalubre, on impose l'assainissement; à ce qui ne peut être assaini, la destruction. Il y a de grosses amendes pour les retards, et finalement une exécution d'office qui peut aller jusqu'à abattre les maisons, le tout aux frais des propriétaires. Telles sont les violences de la civilisation sur un peuple qui exècre les mesures préventives, qui a la religion du domicile, qui ne peut sentir la main de l'autorité sur lui, chez lui surtout.

Après cela, il va sans dire qu'on inspecte toute vente de comestibles, qu'on oblige les chemins particuliers à être nivelés, drainés et pavés, qu'on prohibe tout amas d'immondices dans l'intérieur

même des cours, qu'on force tout propriétaire à s'approvisionner d'eau. C'est de la santé et de la propreté obligatoires, sans parler d'une assez large intervention des pouvoirs collectifs défrayée par l'impôt, d'un véritable communisme officiel. J'appelle ainsi les taxes auxquelles les habitans peuvent être soumis pour jardins publics, bibliothèques publiques, musées publics. Il y a de tout dans le budget d'un bourg, même des fonds secrets. A vrai dire, je ne trouve qu'un exemple de fonds secrets, et encore qui ne passe pas 10 livres sterling : un service, une mauvaise action, qui en tous cas n'a pas coûté cher.

Enfin, pour dernier trait, une matière fort considérable en tout pays industriel, — celle des *ateliers insalubres*, qui donne fort à faire chez nous à toute la hiérarchie administrative, où le chef du gouvernement lui-même ne procède en certains cas que le conseil d'état entendu, — est réglementée absolument par les conseils municipaux.

Deux choses toutes modernes ont créé ces pouvoirs en ce qu'ils ont de hardi et de compréhensif. L'une est le développement des villes, où plus de contact engendre plus d'occasions de nuire et plus de disciplines nécessaires; l'autre est le développement des idées de comfort, de propreté, de décence, chaque jour plus exigeantes et plus raffinées, lesquelles rencontrent bien sur leur chemin l'aversion innée des Anglais pour le règlement, mais ne laissent pas que d'en triompher par une aversion acquise et encore plus forte, celle du nauséabond, du scandaleux, de l'immonde, du saugrenu. On voit ici dans tout son jour une des lois les plus frappantes du monde moral, savoir le progrès de la puissance publique parallèle au progrès de la société. Il y a en effet un progrès de la société en tout ceci, et même un progrès de quelque valeur morale, une certaine addition aux codes et aux commandemens les plus connus. Il s'agit de ne pas infecter son prochain, de ne pas le dégoûter moralement, de ne pas l'empoisonner, soit quand il respire, soit surtout quand il croit être logé et nourri. Il s'agit même de lui procurer l'espace, le jour, l'air, les récréations de la vue et de l'esprit. Un budget où apparaissent de tels articles de dépense n'accuse pas moins qu'un respect croissant de soi-même et d'autrui, un plus haut sentiment parmi les hommes de ce qu'ils valent et de ce qu'ils se doivent les uns aux autres. On peut même croire, mais en y allant avec infiniment de circonspection, que plus de décence signifie plus de moralité, et que le soin des dehors suppose la qualité, la réalité du fond.

La preuve au surplus que ce progrès moral n'est pas la fantaisie de quelques-uns, c'est qu'il est défrayé par tous, et chèrement. Le montant des taxes municipales directes perçues à Liverpool s'élève à 21 pour 100 du revenu imposable, ce qui ne dispense pas l'ha-

bitant de Liverpool de payer sa part de l'*income-tax* et des *assessed taxes*, c'est-à-dire des taxes sur les maisons, les domestiques, les chevaux, les armoiries, etc. (1). Rien ne montre l'empire d'un besoin, la puissance d'une idée progressive comme les sacrifices d'argent qu'elle sait obtenir; c'est à cette épreuve qu'on voit les convictions. La foi qui contribue est une foi sincère.

Somme toute, je sais bien ce qui étonnera, ce qui choquera le plus un lecteur français à l'aspect de ce pouvoir municipal. On va me dire que j'ai déployé là une longue liste d'attributions, mais qu'apparemment je ne l'ai pas épuisée. Et les écoles! et le culte! et l'hôpital! et la route! et le théâtre! il n'y en a pas trace dans ce catalogue. Est-ce que les bourgs, les corporations de la Grande-Bretagne n'ont pas le droit et même l'obligation précise de pourvoir à ces services? Eh! mon Dieu, non; mais ne vous inquiétez pas de ces choses que les corporations peuvent négliger. Vous êtes en présence d'une société qui saura bien y pourvoir. Ces services se font d'eux-mêmes avec des ressources, tantôt qui leur appartiennent en propre, tantôt publiques, tantôt privées, qui en tout cas n'attendent rien des corporations.

Parlons d'abord de l'église. Elle est officielle ou dissidente, mais toujours dotée. Officielle, elle a les dîmes, le budget de l'état, la taxe d'église; dissidente, elle a les sectes et ne s'en trouve pas plus mal. Il faut savoir que les Anglais ont gardé un goût très vif de la dispute théologique, de l'interprétation biblique. Cette passion a toujours tenu une grande place dans leur cœur et dans leur histoire. Elle fit la force de Cromwell. Rappelez-vous ces paroles de Bossuet : « Comme il vit que la passion de dogmatiser sans être repris par aucune autorité ecclésiastique ni séculière était le charme qui possédait les esprits... » Et pas plus tard qu'au commencement de ce siècle l'Irlande et l'Angleterre se querellaient horriblement pour la religion, juste à l'époque où nous entrions en jouissance d'un concordat qui éteignait tout dans un régime de paix, de tolérance, de pensions, de traitemens.

Telle est en Angleterre l'agitation de la société, mais en même temps la ressource des églises. Inspirez aux peuples croyance et respect, c'est le fonds qui manque le moins. Si riche à cet égard est l'église d'Angleterre qu'elle en est chrétienne et bienfaisante; elle l'est d'ailleurs par le titre même de son office, par la vertu de son institution. On ne prêche pas aux hommes toutes les vertus théologales sans quelque profit pour soi-même, sans être un jour ou l'autre la première dupe de son homélie. Tout comme les gouvernemens emploient quelque chose de leur puissance au maintien de

(1) Page 104 du document belge déjà cité.

l'ordre, et même parfois au bien public,... de même la charité d'une église, charité bien entendue, j'en conviens, finit toujours par des bienfaits. Rien en soi n'est plus certain sous des formes variables. En Espagne, l'aumône est celle des vivres à la porte des couvens. En France, le clergé dispensait l'enseignement classique avec la profusion la plus libérale et même la plus gratuite, à ce point qu'avant 89 les colléges étaient plus remplis que ceux de l'université en 1842, ainsi qu'on peut le voir dans un document officiel à cette dernière date. — En Angleterre, le clergé dirige les écoles primaires et concourt à leur entretien : il est le souscripteur né de toutes les *charities*, le visiteur spontané des prisons, le missionnaire qui affronte les naturels et les moustiques de l'Afrique centrale, où parfois il s'engage et périt avec femme et enfans.

Outre cette force qui allége le budget des localités à l'article des écoles et des hôpitaux, il en est une autre qu'on ne peut se permettre d'oublier, l'aristocratie professant comme elle fait le patronage des classes inférieures. Il faut faire état de ce sentiment et de cette richesse pour comprendre tout ce qui existe en Angleterre d'œuvres spéciales destinées au bien des masses. Sans doute les motifs sont variés de cette philanthropie aristocratique. On pourrait imaginer ici toute une gamme de motifs intéressés, depuis la précaution contre l'incendie jusqu'à la captation politique; mais il ne faudrait pas en exclure non plus ceux qui partent d'un bon naturel, tout aussi probables à certaine hauteur que le *spleen;* il me semble même qu'il y a un lien logique entre le *spleen* et la générosité.

Sans doute rien ne vaut, rien ne remplace la munificence de l'état, qui en ce pays prend chaque jour plus d'importance dans le service de l'enseignement primaire, la seule d'ailleurs qui sache traiter le paupérisme. Cependant il y aurait calomnie à ne pas reconnaître qu'au sommet de la société anglaise on a l'attention, la conscience même, fort éveillées au sujet de tout ce qui souffre. On y contemple avec une sympathie inquiète ces masses laborieuses au fond desquelles s'élabore la prospérité publique; on voudrait élever à la dignité du savoir, à la sécurité du capital ces humbles frères auxquels la famille humaine ne se lasse point d'offrir pour tout partage les œuvres lourdes et répugnantes, rémunérées par une subsistance précaire... Voilà pourquoi les bourgs ne font pas certaines choses, lesquelles se font chez eux, sans eux, et l'on peut bien dire au-dessus d'eux.

Quant aux routes, une si grande affaire dans le budget de nos départemens et de nos communes, il y a pour les exécuter en Angleterre un ingénieur fameux, l'intérêt privé, l'empressement du capitaliste à rendre, moyennant péage, ce service aux localités. Il appartient au parlement d'accorder les autorisations voulues en pa-

reille matière, où il s'agit d'impôt et d'expropriation; il appartient à des syndicats d'administrer ces routes une fois construites. Tout se passe, on le voit, en dehors des corporations municipales. Une dernière lacune qu'il ne faut pas reprocher à leur budget est relative aux théâtres. Néant à cet égard, pas la moindre allocation. Il faut croire que ce luxe ne paraît pas nécessaire au peuple anglais, ou que ce goût des riches rémunère comme il faut l'industrie qui le satisfait.

Ainsi voilà qui est clair : ce qui manque au budget des corporations en Angleterre ne manque pas à la société. Il y a en ce pays des mœurs, des richesses qui ne laissent au dépourvu rien d'essentiel et de grand, d'où il suit que le régime local n'y est pas à reprendre pour ses lacunes; mais en peut-on dire autant des pouvoirs excessifs qu'il attribue quelquefois aux corporations? Est-il juste que des questions locales où le bien-être et l'équité sont quelquefois si profondément engagés appartiennent aux localités sans appel ni recours possibles? C'est livrer les individus et les minorités à l'épingle des coteries, qui savent si bien où blesser. En matière locale tout comme en matière politique, on n'est jugé que par ses ennemis; mais dans le premier cas on peut facilement éviter que le jugement soit souverain.

Ici peut-être est le vice de ces gouvernemens municipaux, vice qui fut parfaitement senti à la chambre des lords à l'époque où se discutait le bill de réforme municipale adopté en 1835. Le but de cette réforme était surtout d'augmenter le corps des électeurs; mais convenait-il de laisser intacts des pouvoirs dont la source était altérée? Était-il sage de confier les mêmes attributions aux représentans d'un corps qui n'était plus le même, où allaient abonder des élémens nouveaux et inconnus, capable d'impulsions aveugles et démesurées? Dans cette défiance, voici ce que l'on fit : 1° la gestion des établissemens de bienfaisance ne fut pas confiée aux conseils municipaux; 2° ces conseils ne purent aliéner les biens communaux qu'avec la permission de trois lords de la trésorerie. — On avait voulu faire infiniment plus. Au projet de loi ministériel, on avait ajouté ceci : que le quart du conseil municipal, l'état-major de ce conseil, serait nommé à vie. Élire dans ces conditions le maire et les *aldermen*, n'était-ce pas dédoubler le pouvoir municipal, y créant une hiérarchie, une tradition, une élite pour la garantie de tous les intérêts et pour la saine expédition des affaires? Ce fut l'objet d'un amendement appuyé avec une rare insistance par ce qu'il y avait de plus considérable à la chambre des lords.

Le duc de Wellington, lord Wharncliffe et lord Ellenborough prétendirent « que, si cet amendement n'était pas adopté, les conseils municipaux deviendraient des anomalies dans la constitution. Ils

auraient la pleine disposition des revenus du bourg, du patronage ecclésiastique, des fonds charitables, de tous les autres fonds de la communauté, et tout cela sans le moindre contrôle. Ils allaient posséder le pouvoir de déclarer crime ou *nuisance* ce que la loi n'avait pas déclaré tel, et, comme préposés au bien-être collectif, ils exerceraient, à ce titre singulièrement compréhensif, une autorité sans rivale; ils succéderaient aux différens corps créés par des actes locaux, et dont chacun avait un droit de taxation limité, tandis que ce droit dans les nouveaux conseils municipaux était sans limite aucune. Plus ces pouvoirs étaient considérables, plus il devenait nécessaire de les rendre indépendans jusqu'à un certain point du contrôle purement populaire. Autrement il y aurait là plus de démocratie que dans la chambre des communes elle-même. La chambre des communes avait à compter avec la chambre des lords et avec la couronne, qui la tenaient en échec; mais le conseil municipal d'un bourg n'avait à compter avec personne, ne subissait le contrôle de personne!... S'il était entendu qu'un corps d'*aldermen*, de membres à vie, n'était pas nécessaire dans un bourg, des membres à vie dans la chambre des lords paraîtraient tout aussi superflus : on allait à déraciner l'aristocratie et tout ce qui avait formé jusque-là le contre-poids du principe démocratique (1)... » Y avait-il dans ces appréhensions quelque chose d'outré, d'inexact? D'ici il est malaisé de le savoir au juste. Toujours est-il que cet amendement, adopté par les lords à une forte majorité, fut modifié par la chambre des communes, en ce sens que le quart du conseil municipal, au lieu de tenir ses pouvoirs à vie, les tiendrait pour six ans seulement, le conseil se renouvelant d'ailleurs d'année en année. Les bourgs obtenaient ainsi une souveraineté qui, à l'égard de certains objets, n'avait ni contrôle ni tempérament.

Assurément cela est mauvais en soi, mais avec moins de malfaisance qu'on ne pourrait croire. En effet, ces corporations ne sont souveraines qu'à une condition, qui est de n'avoir besoin pour leurs affaires ni d'impôt, ni d'emprunt, ni d'expropriation, ni de pénalité, ni même de souscription. Il n'y a pas de pays civilisé où l'on se passe pour ces entreprises du concours de la loi. Ce n'est pas la Grande-Bretagne qui mettrait en oubli un pareil principe : il y est reconnu et organisé comme nulle part. Si quelqu'une de ces ressources est nécessaire à un bourg, il doit se pourvoir devant le parlement pour en obtenir une autorisation, ce qui est la matière des *private bills*, nous dirions des lois d'intérêt local. Ici apparaît le contrôle exercé sur les pouvoirs locaux, la protection accordée aux minorités et aux individus. Vous remarquerez que, pour cette partie

(1) *Annual Register 1835*, pages 280 et suivantes.

de ses attributions, le parlement a des comités faits comme des tribunaux, et tout un code de procédure. Il procède tout à la fois comme législateur et comme juge, gardien sans doute des principes et des intérêts généraux qui pourraient être méconnus par la prétention autonomique d'un bourg, mais en même temps arbitre des intérêts privés. De là une série de précautions pour avertir et convoquer ces intérêts : publicité des journaux, affiches aux églises, dépôt chez les juges de paix et même quelquefois notification personnelle aux intéressés. Quand il s'agit par exemple d'établir un cimetière, *avis doit en être donné à tous propriétaires et locataires des maisons d'habitation situées dans un rayon de trois cents yards* (mètres) *de l'enceinte du cimetière projeté* (1).

Le fait est qu'en matière de bills privés le parlement ouvre une enquête et même une audience où toutes les oppositions peuvent se faire entendre, où tous les griefs ont la parole, et l'affaire locale peut être purgée ainsi de ce qu'elle avait d'inique, de blessant ou même simplement d'incommode pour certaines minorités. Il faut avouer qu'à cet égard les précautions sont bien prises. « La nomination, la constitution et la procédure des *comités pour les bills privés* sont réglées de façon à ce que les intérêts de toutes les parties obtiennent la considération réfléchie et impartiale qui leur est due. Les membres de ces comités qui se trouvent sur la liste du président de la chambre des communes représentent les intérêts de leurs commettans et sont reconnus pour avoir un intérêt local; mais les membres désignés par le comité de *selection* n'ont aucun rapport avec les localités dont il s'agit dans le bill; ils sont là pour mettre ordre à tout parti-pris et à toute mauvaise pratique dont pourraient s'aviser les membres localement intéressés (2). »

Il est permis de croire qu'une affaire locale est presque toujours sujette par quelque endroit à être vérifiée et contredite en parlement. Cela est d'autant plus probable que la simple *souscription* est une de ces circonstances qui veulent l'autorisation parlementaire, et que l'*emprunt* en est une autre, même quand il n'est pas à charge d'impôt, même quand il peut être défrayé par les revenus existans (3). Cependant toute une série d'affaires, et des plus considérables, demeure en dehors de tout contrôle et se décide souverainement dans les localités, celle des *ateliers insalubres*, où la commune, se bornant soit à défendre, soit à permettre un acte, ne relève d'aucune autorité.

Tel est en Angleterre l'état des choses qu'il faut comparer som-

(1) Voyez *Treatise upon the law, privileges, proceedings and usages of Parliament*, by Erskine May, p. 390.

(2) *Ibid.*, p. 411.

(3) *Ibid.*, p. 393.

mairement aux principes du sujet. L'intervention de l'état dans les affaires d'une localité peut être *politique*, *arbitrale* ou *tutélaire* : — *politique*, pour tenir les localités soumises aux lois générales et à l'intérêt général, les empêchant par exemple d'asseoir l'impôt à leur manière qui serait peut-être inique, ou de se surcharger d'impôts, par où elles deviendraient incapables de payer les taxes dues à l'état; — *arbitrale*, pour la protection des minorités, pour la juste répartition du bien-être communal; — *tutélaire*, pour protéger la commune contre elle-même, contre l'ineptie et la prodigalité dont on la croit susceptible. *Tutélaire* est le mot propre : ce régime est bien celui qu'on applique aux mineurs pour les préserver d'eux-mêmes.

Or en Angleterre le gouvernement central pratique pleinement la première de ces interventions : il pratique même la seconde, mais pas du tout la troisième. Il ne croit pas avoir charge des intérêts particuliers, encore que ces intérêts soient ceux d'une commune ou d'une compagnie. En ce qui regarde une compagnie, le doute peut s'élever, puisque je vois qu'une compagnie de chemins de fer doit établir le *rapport de son revenu avec ses charges annuelles* : à cet égard, les *comités* parlementaires sont liés par des règles formelles, et ne peuvent accorder un bill d'autorisation que sur cette preuve préalablement faite (1); mais il en est tout autrement pour les localités : en ce qui les regarde, il n'y a pas trace de cette sollicitude. Le pouvoir central ne croit pas savoir les affaires de la commune mieux que la commune elle-même. Il n'essaie pas de lui remontrer que telle dépense est inutile ou excessive, que tel projet de construction est mal conçu, dispendieux, plein de conséquences nuisibles. Encore moins lui impose-t-il ses plans et ses vues d'après l'autorité de certains corps réputés infaillibles dès qu'il s'agit de remuer la pierre ou le sol. Bref, il n'y a en Angleterre ni cette ingérence ni les moyens de cette ingérence, qui sont parmi nous le conseil général des ponts et chaussées et le conseil général des bâtimens civils. Voilà une différence capitale entre le procédé français et le procédé britannique, qui toutefois n'est pas la seule : chez nous l'intervention centrale est confiée au pouvoir exécutif; chez nos voisins, elle appartient au parlement. On peut applaudir à cette dernière solution en ce qu'elle ôte au gouvernement un principe d'influence sujet à des abus politiques. Toutefois il faut penser à une chose : si cette influence et ses abus profitaient à quelqu'un des partis dont se compose le parlement, l'avantage serait médiocre... Rien n'établit et même rien n'insinue que tel soit parmi nos voisins l'abus des majorités parlementaires.

(1) *Treatise*, etc., by Erskine May, p. 420, § 18.

III.

Nous venons de montrer quel est le bourg : avec des pouvoirs fort étendus et même excessifs en fait de police urbaine, mais avec des limites de population et de territoire fort exiguës; ni souverain ni propriétaire, car il n'a ni la pleine disposition de ses biens, ni cette disposition des biens et de la liberté d'autrui qui s'appelle justice. Supérieur au bourg, le comté demeure le pouvoir local par excellence, à tel point que le plus grand effet d'une charte est d'ériger une localité en comté; l'*incorporation* ne saurait aller plus loin et va rarement jusque-là.

S'il y a une manière de se reconnaître parmi les localités anglaises et de les classer hiérarchiquement, c'est de regarder aux attributions judiciaires. Or ces attributions, complètes et souveraines dans le comté, déclinent dans le bourg incorporé, et viennent à rien dans la paroisse.

Cette localité est de toutes la moins bien partagée. Elle n'a de pouvoir que pour ce qui regarde l'église (et encore l'église en tant qu'édifice à entretenir), le pavage, l'éclairage, les cimetières. Les paroisses sont assujetties à l'entretien des routes qui ne sont pas des routes à péage, et elles ne peuvent en construire que dans la limite d'un maximum de dépense fixé par le parlement; à cet égard, leurs attributions ne sont que devoirs et charges. En outre elles sont assistées et même dominées partout, soit par les juges de paix, soit par les inspecteurs des pauvres. Elles rendent leurs comptes pour la dépense des routes et de l'éclairage au juge de paix. C'est encore ce magistrat qui arrête le rôle de certaines taxes paroissiales; c'est l'inspecteur des pauvres qui en opère le recouvrement.

La paroisse n'est pas un être civil, si ce n'est dans la personne de ses marguilliers et pour le fait de l'église. Ici toutefois vient se placer un détail fort instructif et des plus inattendus. La paroisse a le droit de demander une taxe d'église, qui est immémoriale sous le nom de *church rate;* mais les paroissiens ont le droit de la refuser, et voici que maintenant ils usent de ce droit, comme une race qui n'aurait pas le moindre sentiment de la tradition. « La taxe ne peut être levée lorsque la majorité du *vestry* refuse son vote aux propositions des marguilliers, et tel est depuis longtemps le cas dans beaucoup de paroisses (1). » Il est même question d'interdire la demande de cet impôt dans les paroisses. Une société, *liberation society*, s'est formée à cette fin avec de fort mauvaises intentions,

(1) Document belge, p. 126.

même contre les dîmes, et tout récemment une loi née de cette *agitation* pour abolir expressément la *taxe d'église* n'a échoué qu'à une voix de majorité : grande société où le sentiment religieux est tellement assuré de lui-même, qu'il ne supporte pas l'idée d'un impôt, d'une contrainte,... à moins peut-être qu'il ne vous plaise d'entendre la chose autrement, et de voir là un effet d'indifférence, de rationalisme, d'aversion, d'économie! Il faut penser à tout.

Comme la paroisse ne peut rien en fait de police, de milice, de prisons, comme elle n'a plus l'administration souveraine des pauvres, comme elle n'a jamais eu les registres de l'état civil, on voit qu'elle est manifestement au plus bas de l'échelle parmi les pouvoirs locaux, non-seulement de l'Angleterre, mais du continent. Qu'est-ce qu'un marguillier anglais comparé à un maire français, lequel a le droit de requérir la force armée, de marier les gens, d'ordonner des arrestations en cas de flagrant délit, de prendre des mesures et des arrêtés de police? Celui-ci a les mains étroitement liées, pour peu qu'il soit question de finances; mais s'il ne s'agit que de maintenir l'ordre, dans un cas de fête publique par exemple, il peut mettre le feu à la commune le plus légalement du monde, avec les règlemens qu'il a le droit de faire sur les illuminations, les feux d'artifice, l'emplacement des tentes et des baraques... Notre commune n'approche pas du *comté*, mais elle a des pouvoirs qui la mettent fort au-dessus de la *paroisse*.

Où la paroisse se relève, c'est à l'article de l'organisation. Elle n'est pas représentée par un conseil municipal : tous les habitans imposés à la taxe des pauvres (cette réunion s'appelle *vestry*) font eux-mêmes les affaires collectives. C'est de la démocratie toute pure, c'est un cas de *gouvernement direct*; là commence en Angleterre la liberté. Il faut y noter toutefois ce tempérament qu'un membre de l'assemblée paroissiale a autant de suffrages qu'il a de vingtaines de livres sterling de revenu, par-delà 50 livres : il peut du moins avoir jusqu'à six suffrages. Ceci est une précaution prise contre le nombre, une garantie ou une prééminence accordée aux classes supérieures. Nous avons quelque chose qui y ressemble fort : cette adjonction des plus imposés qui est de droit en toute délibération communale sur un impôt extraordinaire, et cela en nombre égal à celui des membres du conseil municipal. Au demeurant, ne perdez pas de vue que cette démocratie paroissiale si largement constituée a les pouvoirs les plus médiocres : après tout, la paroisse n'est qu'un agent voyer et un agent répartiteur. Le véritable gouvernement des paroisses est au comté, qui est un principe, un foyer de pouvoirs où tout en ce sujet nous ramène à chaque pas.

Tels sont en Angleterre et dans le pays de Galles les pouvoirs

locaux, comtés, bourgs et paroisses, avec une étendue d'attributions comme avec un degré d'indépendance qui ne se retrouvent en aucune autre région du royaume-uni.

En Écosse, par exemple, le pouvoir central fait une tout autre figure. Ce n'est pas qu'il se mêle du régime des bourgs, dont l'indépendance est à peu près la même qu'en Angleterre; mais le comté écossais, la paroisse écossaise, sont autrement constitués, c'est-à-dire avec moins de souveraineté et moins de finances locales. Dans le comté, les juges de paix n'ont aucune attribution administrative, et de la justice ils ne retiennent que le droit de juger les simples contraventions. Tout le reste du pouvoir judiciaire appartient au shérif, qui est un officier nommé par la couronne, salarié, fort semblable à ce que sont chez nous le préfet et le procureur-général mis ensemble. Il ne faut pas oublier qu'auprès de chaque juridiction le pouvoir central est représenté par un ministère public. Quant à l'administration des comtés, elle appartient aux *commissaires des fonds* (*commissioners of supply*), dont l'assemblée se compose de quiconque possède un revenu net rural de 100 livres sterling. Cette administration a pour objets, comme en Angleterre, les prisons, les maisons d'aliénés, la milice, la police, les poids et mesures, et de plus elle a les routes, qui sont en Angleterre une charge paroissiale. Mais l'action du pouvoir central est à remarquer comme subvention jusqu'à concurrence de moitié pour les routes militaires des *highlands*, jusqu'à concurrence du quart pour la police, — comme règlement et comme inspection, soit pour le service des prisons, soit pour celui des aliénés. Il apparaît doublement dans la paroisse, qu'il oblige aux dépenses du culte et de l'école primaire, mais en même temps qu'il assiste, en y mettant cette condition que les écoles assistées se soumettront à l'inspection des fonctionnaires nommés par la commission centrale pour l'enseignement (*committee of privy council on education*). Cette obligation est inconnue dans les paroisses anglaises.

On demandera peut-être pourquoi l'état est si prodigue d'injonctions ou d'assistances pécuniaires en Écosse, et non ailleurs, pourquoi surtout il y rend la justice et exerce les poursuites par des officiers à lui, tandis qu'en Angleterre il laisse faire la tradition féodale, et se décharge de ce soin sur les grands propriétaires qu'il institue juges de paix. Cela tient à des causes économiques et historiques. D'abord l'Écosse n'est pas riche comme l'Angleterre, avec le même territoire que l'Angleterre. Son infériorité, qu'on peut mesurer par le produit respectif de l'*income-tax* dans les deux pays, est celle de 1 à 5. Les montagnes surtout (*highlands*) ne pourraient faire leurs routes, et il ne peut être question d'y mettre des compagnies, moyennant un péage qui serait ou insuffisant pour elles.

ou excessif pour les consommateurs. De là l'intervention, le subside de l'état, faisant ou subventionnant les choses de bien public que les compagnies ne voudraient pas entreprendre, faute d'y trouver leur bien particulier. Rien n'est mieux entendu. Ajoutez à cette pauvreté du pays la pauvreté d'une église qui, visitée deux fois par des révolutions, d'abord par la réforme, puis par l'abolition de l'épiscopat, gardant à peine quelques moyens d'existence, ne pouvait faire une aumône comme celle des écoles primaires. On comprend dès lors que l'état ait imposé aux localités écossaises la dépense des écoles et même de l'église : cette dépense nécessaire n'eût point été faite spontanément, comme elle l'est en Angleterre, dans des conditions économiques infiniment supérieures. On conçoit encore mieux que l'état consente à supporter une partie des dépenses qu'il impose.

Quant à la justice, nous avons vu qu'elle n'appartient pas en Écosse aux juges de paix. Ici la tradition féodale est en ruine, mais elle ne doit s'en prendre qu'à elle-même. Elle avait duré trop longtemps : elle avait affronté un âge de clairvoyance. Croirait-on qu'en Écosse les *juridictions héréditaires*, c'est ainsi qu'on appelait les justices seigneuriales, existaient encore en 1750? Et cela était si peu nominal ou honorifique, que l'entretien des prisons était la charge du seigneur, c'est-à-dire apparemment la charge du droit qu'il avait de les remplir. Un incident où les abus de la chose n'étaient pour rien emporta la chose : je veux parler de la dernière tentative des Stuarts en Écosse avec l'assistance de quelques seigneurs écossais. Les juridictions héréditaires furent abolies du coup, moins pour ce grief que pour s'être aventurées jusque dans le XVIIIe siècle. Un trait, un seul peut-être, était de trop dans cette institution : l'hérédité légale. Voilà ce que gagnent les abus à durer sans mesure et sans réforme, à paraître tout entiers devant une époque où la lumière s'est faite; on ne les touche pas à demi : tels ils ont duré, tels on les arrache, racine comprise, où se trouvait peut-être un fond, une séve de droit et d'utilité générale.

De là cette grande figure du pouvoir central en Écosse. Il fallait bien créer de nouvelles autorités et de nouveaux moyens de finance dans un pays où les révolutions avaient détruit le pouvoir épiscopal et ses richesses, le pouvoir féodal et ses justices. Où les établir, si ce n'est au centre? Solution infaillible dès que pareille question est posée; mais elle ne l'est pas dans les pays qui savent garder et améliorer les vieilles institutions, les laissant où elles sont nées, où elles ont pris racine, mais avec une nouvelle âme.

Après cela, il ne faudrait pas, quand on parle de *révolutions* à propos de l'Écosse, prendre ce mot au pied de la lettre, ou du moins tel que nous l'entendons en France. Je ne sais comment il

arrive que de l'autre côté du détroit toute chose politique se tempère et se diplomatise étrangement. Ainsi voilà une église, l'église d'Écosse, que l'on dépouille deux fois, d'abord comme catholique, puis comme épiscopale, et avec cela on lui laisse ses dîmes! C'est à ne pas croire. Comment ces gens-là ont-ils pu décapiter Charles Ier? Ce fut sans doute le crime de Cromwell tout seul. — Autre anomalie : on abolit un beau jour ces justices féodales d'Écosse dont il était question tout à l'heure, on les abolit complétement, mais avec indemnité. Le souverain qui pouvait reprendre de main de maître une de ses attributions égarées, la plus inaliénable, la plus identique à lui-même, s'avise de la racheter! tout comme il y a trois cents ans François Ier rachetait à l'abbaye de Saint-Victor les droits de justice qu'elle avait dans Paris. Je sais bien que Turgot eut un dessein tout semblable, qu'il fit écrire et courir une brochure anonyme sous ce titre : *du Rachat des droits féodaux*, sur quoi le duc de Nivernois paria qu'elle était d'un fou, mais non d'un *fou fieffé*... Un mot charmant! Le projet de Turgot ne s'en releva pas; mais à quelques années de là le dernier mot de cette dispute fut l'abolition pure et simple des droits féodaux.

En résumé, l'Écosse n'en eut pas moins ce qu'il fallait de révolutions pour interrompre d'une manière plus marquée qu'en Angleterre la tradition ecclésiastique et féodale, pour y briser le moyen âge et les pouvoirs que selon ses mœurs il avait disséminés. Naturellement on n'abonde pas dans le sens de ce que l'on détruit; c'est pourquoi l'Écosse a plus de centralisation que l'Angleterre.

Passant à l'Irlande, nous y trouvons un gouvernement encore plus centralisé. Ce gouvernement a pour lui la force et la simplicité des ressorts, ainsi qu'il convient à l'égard d'un pays rebelle et troublé, où il n'y a pas précisément de société, mais une juxtaposition de races, de classes, de croyances ennemies, dont le bon plaisir serait de se prendre à la gorge, où les pouvoirs publics ont besoin de se tenir unis et rassemblés, non-seulement pour imposer la paix du roi, mais pour réussir à vivre, pour leur salut autant que pour leur office. En Irlande, la police est centralisée, le service des constables étant partout sous la dépendance du lord-lieutenant comme il est à la charge du gouvernement central de l'île.

L'administration des comtés est centralisée : les *grands-juges*, qui sont des officiers de la couronne, sont les tuteurs légaux des grands-jurys convoqués pour les affaires judiciaires et administratives du comté. Les bourgs, encore plus rares qu'en Angleterre, sont au nombre de quatre-vingts seulement. Les paroisses sont nulles, n'ayant aucune attribution, ni à l'égard des routes qui sont une charge des comtés, ni à l'égard des écoles qui sont défrayées ou subventionnées par le gouvernement du royaume-uni, ni à l'égard

du culte dont les ministres sont entretenus par les propriétaires fonciers, et les édifices par une commission centrale irlandaise, *board of ecclesiastical commissioners.* — *Quand les paroisses irlandaises*, dit le document belge, *ont nommé leurs officiers et réparti les taxes dont elles sont chargées, soit en vertu d'une loi de l'état, soit par un vote des grands-jurys pour le service des comtés, il ne leur reste plus rien à faire.* Rappelez-vous que ces grands-jurys sont purement consultatifs, ce qui, joint à l'insignifiance de la paroisse, montre bien où est le pouvoir; il doit être quelque part dans le dernier pays du monde qui puisse s'en passer. Ne le rencontrant ni dans la paroisse ni dans le comté, on doit croire qu'il est au centre. Il y est en effet, et de là il se déploie avec une ampleur qui, depuis trente ans, est celle de la plus infatigable munificence, de la réparation la plus soutenue.

Il paraît que l'Angleterre a opprimé l'Irlande; mais, d'un autre côté, voilà bientôt quarante ans que l'Irlande crie à l'oppression par la voie de ses *meetings*, où peuvent se réunir vingt mille personnes, où peuvent se débiter des discours à mettre le feu partout, suivis de quelque effet... Cela donne une certaine idée de la tolérance qui est venue aux oppresseurs. Le fait est que de nos jours l'Irlande vit tomber une à une les exclusions politiques et les avanies fiscales qui l'irritaient. Ce n'est pas tout : pour le bien de l'Irlande, le gouvernement britannique osa bouleverser la propriété aristocratique et anglicane, osa violer dans ses immeubles l'église et la noblesse. Portant la main sur des mœurs et des traditions séculaires, sur des dynasties patriciennes qui avaient cru s'enraciner dans le sol d'Irlande, il entendit que les immeubles les plus substitués pussent être vendus sommairement à la demande de tout créancier, et cela pour restituer la terre au capital, le châtelain au château, pour abolir entre le propriétaire et le fermier des intermédiaires dévorans. Voilà la grande chose, et les bienfaits de moindre importance n'ont pas manqué à ce principe, à cette audace. Règlemens pour protéger les émigrans avant et pendant le voyage, taxe permise pour les assister, priviléges hypothécaires de l'emprunt contracté à la même fin, dotation des écoles primaires et même de séminaires catholiques, autorités et crédits sans bornes pour travaux publics, tel est le simple aperçu de la politique anglaise à l'égard de l'Irlande.

Chose étrange, toutes ces libéralités eurent les fruits qu'on s'en promettait, un certain apaisement, une certaine renaissance d'ordre et même de prospérité, où l'Irlande semble se rattacher à la métropole. Rien n'est moins sûr pour les gouvernemens que de réparer une injustice : leurs concessions ont souvent pour effet de créer plus de forces qu'elles n'éteignent de colères parmi leurs ennemis.

Il y a maint exemple de gouvernemens menacés et ébranlés par l'opinion qui tombèrent en y déférant, qui s'achevèrent par des concessions. Mais le bienfait de l'Angleterre ne fut pas perdu, sans qu'il faille oublier toutefois une catastrophe qui vint tout précipiter, tout dénouer en Irlande : il s'agit de la disette qui ravagea ce pays en 1846. Les pauvres, à bout de vie ou plutôt d'agonie, moururent jusqu'à concurrence d'un million de personnes. Les propriétaires, perdus de dettes immémoriales, virent enfin arriver pour eux l'heure de l'éviction. Cela eut lieu en vertu de cette loi (*incumbered estates act*) à laquelle on faisait allusion tout à l'heure, qui fit main-basse en ce pays sur toute féodalité. Le gouvernement anglais, qui ne se ménageait pas, prenant à sa solde jusqu'à cinq cent mille ouvriers, dépensant jusqu'à 250 millions en un an, ne fit pas plus de façon avec les titres et avec les dynasties qui croyaient posséder à jamais le territoire d'Irlande. Il obtint une loi contre les propriétaires obérés; il institua une procédure sommaire contre leurs propriétés; il appela à cette vente, à cette expropriation, quiconque avait du capital, du savoir et de l'expérience agricole, ou même simplement de la hardiesse, de la spéculation. A cet appel, il fut répondu de partout, d'Écosse principalement, et le vieil écheveau du moyen âge qui enlaçait la terre d'Irlande fut tranché du coup. Cette liquidation peut se raconter ainsi : mort des pauvres, ruine des riches, avénement des Écossais. A toute rigueur, on pourrait croire que les Irlandais sont destinés au même sort que les *Peaux-Rouges* des États-Unis : éviction, disparition graduelle.

IV.

Nous en avons fini avec cette revue des pouvoirs locaux de la Grande-Bretagne, nous avons acquis le droit de les juger.

Il me semble que la paroisse, avec ses apparences de gouvernement direct, gouverne peu de chose. — Le bourg, plus considérable en attributions, représente en superficie et en population une faible minorité. — Quant aux comtés, pourvus de tout ce qui manque à ces deux catégories, on peut hésiter à voir quelque chose de local dans leur gouvernement, c'est-à-dire dans une caste et dans son esprit. Bref, ce qui est puissant n'est guère local, et ce qui est local n'est pas puissant.

Après tout cependant, la localité britannique, qu'on l'appelle ainsi à tort ou à raison, est singulièrement vivante; on dirait qu'elle se meut par elle-même, avec indépendance et vigueur. On ne voit pas au-dessus d'elle d'autorité qui la pousse ou qui la retienne dans ses dépenses, qui règle ses budgets, qui autorise ou qui casse ses assemblées. Un préfet réformant un budget municipal, fût-ce celui

de Lyon ou de Bordeaux, à l'article d'une dépense facultative, défrayée d'ailleurs par les revenus de la commune, c'est une énormité dont on ne se doute pas dans le régime local de la Grande-Bretagne.

Il faut convenir que ces pouvoirs locaux, encore qu'ils n'aient pas partout une sphère d'action très étendue, sont quelque chose de considérable et d'actif, laissant à tout prendre bien loin derrière soi leurs similaires français; mais ne vous pressez pas de conclure que ces pouvoirs ainsi faits, et supérieurs aux nôtres assurément, soient par cela même supérieurs à tout chez nos voisins, qu'ils y soient la base et l'explication de tout, notamment de leur liberté politique. On étonnerait bien un Anglais en lui révélant que les lois de son pays sont originaires de la paroisse, de la corporation, et que tous ses sujets d'orgueil ou de prospérité lui viennent de là. Il y aurait quelque méprise à prêter tant de vertu aux localités anglaises, et surtout à croire que nous pouvons nous assimiler cette vertu.

Ces pouvoirs n'ont rien en Angleterre d'un élément constitutif et transcendant. Il ne faut pas les considérer en eux-mêmes pour en bien juger, mais par rapport au milieu où ils se déploient, à l'ensemble dont ils font partie. La vérité est qu'ils sont proportionnés à la taille et aux mœurs politiques du pays; rien de plus. Ils sont très actifs assurément; mais qui donc est inerte en ce pays? Ce n'est pas le parlement, bien sûr, qui fait non-seulement des lois, mais des enquêtes à façons judiciaires, du gouvernement local par les *private bills*, de la police administrative par l'autorisation des sociétés anonymes, — ni le juge, qui réunit les pouvoirs répartis chez nous entre les tribunaux civils, les tribunaux administratifs et l'administration elle-même, — ni le pouvoir exécutif, dont les attributions se développent comme les besoins croissans d'une civilisation exemplaire.

L'activité des pouvoirs locaux n'est qu'un trait de cet ensemble ardent, de cette expansion universelle et exubérante. Il ne faudrait pas prendre ce détail pour le principe générateur du *self government*, qui est dans la race elle-même. En voulez-vous la preuve? Quittez la région politique; ne regardez plus au gouvernement, mais à la société : c'est la même ardeur dans les affaires privées que dans la chose publique; affaires et personnes s'expédient, se dépêchent avec des allures dont on n'a pas d'idée. *Un Anglais*, disait Hamilton, *a toujours l'air d'aller chercher un accoucheur*. C'est la vie poussée jusqu'à la fièvre. Dira-t-on que tous les élémens de cette vie, élémens industriels, commerciaux, religieux, mondains, ont pris de tels développemens parce que les comtés font eux-mêmes œuvre de justice et de police? Non vraiment; le principe de

toute cette ardeur, c'est la race, un fonds qui ne s'emprunte pas : les pouvoirs locaux qui abondent en ce pays ne sont qu'un produit entre autres de ce fonds généreux.

Oui, je le reconnais et je le répète, en Angleterre il y a plus de *localisme* (pardon du mot) que parmi nous; mais aussi bien tout y est à plus forte dose. Vous y voyez plus d'aristocratie, témoin ces juges de paix auxquels il ne manque que l'hérédité légale pour être de purs seigneurs féodaux, — plus de démocratie, témoin ces paroisses administrées directement par tous les contribuables et non par un conseil électif; j'allais dire plus de monarchie,... mais ne soyons pas ingrat : non, jamais il n'y eut monarchie comme la nôtre, comblée à son berceau par les prêtres, aiguisée par les légistes un peu plus tard, tendue et exaspérée de nos jours par les restaurations, par les réactions, par les révolutions surtout, créatrices de pouvoirs qui vont toujours engraisser la monarchie. Cependant la royauté anglaise a de son côté des attributs qui ne sont pas indifférens : le dogme, l'Inde, le socialisme. N'oublions pas qu'en ce pays le souverain est le chef spirituel de l'état, sans acception de sexe ni de cervelle, — le monarque absolu de l'Hindoustan, qui n'est pas une colonie, mais une pure conquête, — le dispensateur de 200 millions pris à ceux qui ont pour donner à ceux qui n'ont pas. On peut ajouter à ce détail qu'il est l'officier suprême de l'état civil, une fonction disséminée chez nous dans chaque village, et qui est centralisée parmi nos voisins.

L'Anglais a tous les pouvoirs publics, tous les principes politiques, plus accusés que les nôtres, par la même raison qu'il a plus de commerce, plus d'agriculture, plus d'associations, plus de sectes, plus de clubs, plus de colonies que nous n'en avons. Sur un fonds plus vaste et plus riche, les élémens politiques prennent les mêmes proportions que les élémens civils, religieux, économiques. Il en faut prendre son parti : l'Anglais est mieux doué pour l'action individuelle qu'aucun peuple, à preuve qu'il excelle à coloniser, ce qui n'est pas moins que vaincre la nature, les naturels et soi-même.

Est-ce par là le premier de tous les peuples? Pas du tout. Tel autre peuple, où le besoin d'agir n'est pas une obsession, a peut-être un don de pensée supérieur, et cette qualité comme cette lacune ont de grandes suites. La pensée française par exemple, quand elle est celle de ses gouvernans, a pour instrument une nation plus compacte et plus liée, justement parce que cette nation est moins livrée au sens et à l'acte individuel; or cette inspiration et cet instrument sont incomparables pour remuer le monde. Ceci n'est pas moins qu'une des meilleures chances du genre humain, une des forces de la civilisation.

Au demeurant, ce que vous voyez dans les pouvoirs locaux de la Grande-Bretagne, ce n'est pas tel ou tel ressort particulier, mais l'esprit même de la race, pétrie qu'elle est de volonté, de muscles et d'ardeurs universelles. Que tout cela se déploie partout, rien n'est plus naturel : comment des êtres doués de vigueur et d'énergie pour leurs propres affaires n'auraient-ils pas ces qualités dans les affaires collectives, dans le gouvernement des choses qui les touchent de plus près? Aussi bien c'est la raison pour laquelle on peut, dans cette sphère, les livrer à eux-mêmes. Inutile de pousser ce qui va de soi, ou de contenir ce qui trouve à côté de soi son obstacle, son frein. Soyez sûr en effet que l'individu ou le corps, objet de quelque entreprise, suffirait à la réprimer. On ne peut moins présumer d'un pays où telle est la vigueur des individus pour la défense de la société et d'eux-mêmes, que l'institution du *ministère public* y est inconnue, superflue apparemment.

Il faut donc considérer dans ces pouvoirs la race, la vitalité intime plutôt que les organes, ce qui est peu propice déjà aux projets d'imitation; mais ce n'est pas tout : les organes eux-mêmes, d'essence traditionnelle, ont toute une histoire qui leur est propre, qui seule a pu les créer. Et ceci va nous expliquer en même temps comment la localité anglaise, avec les pouvoirs et l'humeur qu'on lui connaît, n'a rien de gênant, rien d'entreprenant à l'égard du pouvoir central.

Ne croyez pas, à l'aspect de ces pouvoirs qui vous semblent incohérens et indépendans, que l'état soit réduit à rien, que la souveraineté soit éparse et démembrée. Il y a une caste en ce pays pour remplir tout de sa présence ou de son influence, non-seulement les élections, le parlement, les conseils de la couronne, mais les magistratures provinciales : l'aristocratie gouverne les localités aussi bien que l'état, ce qui nous est clairement apparu à l'occasion des juges de paix et des comtés. D'où vient-elle donc cette caste inouie, cette noblesse populaire et acclamée? Il faut le dire une fois en passant : elle vient de *Runnymead*, elle date de l'année 1213, où *la grande charte* fut conquise sur le roi d'Angleterre par les barons et par les communes armés pour la même cause. C'est un point d'histoire fort avéré aujourd'hui, que le progrès politique est né en Angleterre de cette alliance, tandis que parmi nous c'est avec le roi, c'est contre la noblesse que le peuple s'alliait : ce qui explique la liberté britannique et l'égalité française.

De là cette précieuse conséquence, que, nonobstant les pouvoirs répandus sur le sol d'Angleterre, la souveraineté ne cesse pas d'y être une et partout semblable à elle-même, comme si elle émanait d'un centre. C'est qu'elle émane d'une caste qui anime tous ses

membres d'un même esprit et qui ne va pas apparemment dans sa fonction locale entraver sa fonction politique, faire obstacle à l'action du gouvernement, contrarier les lois générales, ou embarrasser la marche des services publics. C'est ce qu'on appréhende toujours des autonomies locales, mais qui n'est pas à craindre d'une caste exerçant tous les pouvoirs d'une société. En Angleterre, l'aristocratie donne le ton à ces comtés, à ces paroisses qui ont l'air de fractionner le pays : elle y maintient l'unité. L'aristocratie est le type d'unité, l'engin de centralisation le plus accompli que l'on puisse concevoir; infiniment supérieure sous ce rapport à la monarchie, où le monarque peut être mal servi par ses agens, trahi et déserté par ses successeurs, tandis que le personnel d'une caste a l'œil partout, et que l'esprit d'une caste, s'il est perverti par hasard chez un de ses membres, s'entretient et se perpétue chez tous les autres.

Quant à nous, Français, nous serions fort en peine de mettre de l'aristocratie dans les localités, n'en ayant nulle part. Ce n'est pas que la matière aristocratique nous fasse défaut en chair et en noms; mais il y manque ce qui seul pourrait en faire un élément politique, je veux dire cette force d'opinion et de respect, née de l'histoire, lentement élaborée pendant le cours des âges au service de ces grands intérêts humains : ordre, liberté, progrès... Il n'en faut pas moins pour élever une caste au sommet d'une société, pour l'ériger en arbitre suprême, en pouvoir universel et modérateur.

La France n'a pas eu cette fortune d'une noblesse ainsi faite et inspirée. Telle a été parmi nous la malice et la fatalité des choses que cette classe, après une carrière immémoriale d'apathie politique, se réveilla aux environs de 89 avec des aspirations libérales, avec une ferveur libérale qui ne le cédaient à aucunes, ses *cahiers* en font foi,... mais trop tard, mais perdue irrévocablement dans l'affection du peuple et, qui pis est, dans l'estime de la royauté. C'est une histoire et surtout une philosophie de l'histoire bien connue. Tout a été dit sur ce sujet, avec la plus haute autorité d'esprit et de position, dans des livres fameux ou qui méritent de l'être (1). On ne voit pas la nécessité d'aggraver ce lieu commun; seulement voici une opinion, quelque chose de suprême où brille la clairvoyance des dernières heures, qui vaut la peine d'être rapportée. « Certains beaux esprits de nos jours ont entrepris de réhabiliter l'ancien régime... Je le juge non par ce que j'en imagine, mais par les sentimens qu'il a inspirés à ceux qui l'ont subi et détruit. Je

(1) *Histoire de la Civilisation*, par M. Guizot. — *De l'Ancien Régime*, par M. de Tocqueville. — *Recherches sur l'origine de l'Impôt*, par M. Potherat de Thou.

vois dans tout le cours de cette révolution si oppressive et si cruelle la haine de l'ancien régime surpasser toujours dans le cœur des Français toutes les autres haines, et s'y enraciner tellement, qu'elle survit à son objet même, et de passion momentanée devient une sorte d'instinct permanent. Je remarque que durant les plus périlleuses vicissitudes des soixante dernières années, la crainte du retour de l'ancien régime a toujours étouffé dans ces esprits mobiles et inquiets toutes les autres craintes. Cela me suffit. Pour moi, l'épreuve est faite (1). »

Si du moins cette noblesse impopulaire eût été quelque chose d'imposant et de considérable aux yeux du monarque! mais nous savons bien ce qui en est. Cette expérience a été faite de nos jours et en des conditions tout à fait dignes de mémoire. Quoi de plus sénatorial que la chambre des pairs sous la restauration, où se rencontrait toute grandeur d'extraction et de services? Quoi de plus grave et de plus élevé que la façon dont elle comprit son rôle, dont elle manifesta son pouvoir modérateur? Jamais peut-être il ne s'était dépensé en France tant d'esprit et de sagesse politique. Peine perdue! on ne tint compte de ses résistances, qui étaient des avertissemens, et cela se comprend bien. Est-ce qu'on s'arrête aux protestations d'une caste, fût-elle devenue un pouvoir public, quand on est le roi de France, ce roi qui ne meurt pas, et qu'on la voit à ses pieds depuis quatre cents ans, quand on a des ancêtres comme Louis XI, qui fit couper les oreilles à un gentilhomme pour délit de chasse, ou comme François Ier, qui spolia un connétable de Bourbon, ou comme Louis XIV faisant abjurer à volonté les Turenne, les Rohan?... Il paraît que peuple et roi avaient chacun leurs raisons pour faire peu d'état de l'aristocratie. Ils eussent bien fait chacun d'en user tout autrement, de la ménager, de l'inventer même au besoin, ne fût-ce que pour l'interposer entre eux; mais il y a des ruines qu'on ne relève pas.

Nous pouvons bien dire que nous sommes une démocratie; nous le sommes à tel point que nous ne pouvons être autre chose avec ce passé de l'aristocratie, laquelle ne saurait être une institution, car de penser que nous pourrions être les sujets d'une monarchie absolue, il n'en saurait être vraiment question; je ne daigne pas réfuter cette chimère d'antichambre.

A cette conclusion du passé, il faut ajouter le poids des lois actuelles. Pour achever l'aristocratie que chaque règne de Valois ou de Bourbon avait effacée à l'envi, une révolution est survenue, c'est-à-dire une épreuve inouie non-seulement de confiscation, d'exil et

(1) *OEuvres et Correspondance inédites d'Alexis de Tocqueville*, t. Ier, p. 287.

d'échafauds, toutes choses dont on revient plus ou moins, mais de nivellement légal. Ceci, pour le coup, est sans retour. Une loi gardée par des sentimens naturels comme aussi par des intérêts, par des amours-propres, par des antipathies séculaires, est une loi impérissable, une expression de droit et de nécessité, au-dessus de laquelle il n'y a rien au monde.

Telle est la puissance d'une pareille loi qu'elle se recommande et s'impose dans tout son esprit et par-delà sa teneur littérale aux classes mêmes qu'elle dépossède. Ce qu'elle abolit en principe ne se relève pas, ne reparaît pas, même par les exceptions souffertes. Voyez plutôt la loi sur le partage égal des successions, faite qu'elle est contre la reconstitution des fortunes nobiliaires! Eh bien! ce partage a prévalu partout, et ces fortunes ne songent nullement à profiter de certaines latitudes que leur a laissées le législateur sous le nom de substitutions permises. Il y a des statistiques pour peser cela, et l'on y voit que sur 1,500 millions de valeurs immobilières transmises annuellement par voie d'héritage, 3 millions à peine sont frappés de substitution.

Vous n'avez pas moins là qu'une abdication de la caste désespérant d'elle-même, acceptant désormais les arrêts de l'histoire, et dépassant ceux du législateur. Il n'y a pas de quoi triompher au moins : nous perdons là un des élémens de la liberté moderne, une des bases où se fondent le mieux les droits et la grandeur d'un peuple. Qu'est-ce qui peut mieux stipuler la liberté politique que la qualité, la richesse, l'esprit? Où ce bien sera-t-il conçu et désiré, si ce n'est où abondent déjà les autres biens? Une aristocratie a cela de bon, qu'avec ses priviléges elle met après tout dans une société la notion du droit, et cela de beau, qu'avec son orgueil elle produit ou imagine des types, des romans, si vous voulez, qui attirent et élèvent le moral des nations. Où a manqué la chevalerie, il manque aujourd'hui quelque chose.

Quoi qu'il en soit, les faits sont là, faits accomplis s'il en fut, irréparables à jamais. La loi qu'ils nous font, c'est d'admirer et d'envier, si bon nous semble, les institutions locales qui viennent d'être décrites, mais de nous en tenir là.

Figurez-vous seulement le régime d'un comté anglais appliqué à l'un de nos départemens. Au lieu d'un conseil-général électif, au lieu d'un préfet et de maires, au lieu de juges et de ministère public, au lieu d'un conseil de préfecture, représentez-vous, pour faire l'office de tous ces pouvoirs, quarante ou cinquante personnages au choix du pouvoir exécutif, toujours pris parmi les mieux rentés et les plus qualifiés. Demandez-vous un peu ce que penseraient les populations de se voir ainsi taxées, jugées, administrées par tout

autre chose que des mandataires ou des égaux, par des supériorités semblables à celles d'autrefois, c'est-à-dire par des classes frappées de suspicion et d'envie!

Rien n'est si répandu que ces sentimens du haut en bas de notre société. Le Français, peuple aimable et léger, comme on se plaît à dire, est le plus dévoré qu'il y ait de passions féroces et durables. Aux haines fort abondantes que fournit l'humanité en général, la société en général, il ajoute celles qui dérivent d'un état social tout particulier. Le fait est que les individus s'y exècrent comme partout, les classes comme nulle part. Comparez et jugez. — Dans l'Amérique du Nord, les classes sont nivelées à ce point que l'inégalité des conditions, dit M. de Tocqueville, n'y existe pas, même en souvenir. — En Angleterre, elles sont fondues au moins les jours de course et d'élections, et cela suffit. Que voulez-vous de mieux pour unir les gens que des affaires et des plaisirs? — En France, elles sont distinctes et hostiles. Rien n'a péri des anciennes colères, et même il s'en est ému de nouvelles. Il est permis de croire que la haine populaire et bourgeoise n'a pas désarmé, sentant bien, quel que soit le niveau légal, des supériorités qui persistent, des têtes qui passent la foule, je ne sais quoi parmi les hautes classes d'inaccessible aux plus enrichis, aux plus arrivés. De leur côté, ces classes toujours haïes sont devenues à leur tour haineuses et envieuses pour tant d'élévations qui se sont faites dès que chacun a pu s'élever, pour le prestige des grandes opulences, des grands commandemens, des grandes illustrations, qui n'est plus à elles seules, pour les dérogeances, les violences d'industrie et de bureaucratie qu'elles ont dû s'infliger elles-mêmes. — C'était le cas vraiment de laisser sur les murs certaine inscription que nous y avons vue en 1848; la fraternité eût été quelque part.

Ce que doit produire cet état des sentimens dans les affaires gérales, dans les lois politiques du pays, je ne veux pas le rechercher; je constate seulement qu'il y a là, en matière de pouvoirs locaux, un *veto* sur certaines solutions. A répandre sur toute la surface du pays le régime aristocratique qui réussit ailleurs, vous ne feriez qu'exaspérer ces sentimens et leur jeter un défi dont la riposte ne tarderait pas. On sait que les Bourbons de la branche aînée tentèrent cette aventure; il n'y a qu'à voir les noms et les titres qui remplissent l'almanach royal de la restauration : — essai peu encourageant où périrent les fondateurs du gouvernement libre en ce pays, très capables d'y fonder le goût de la liberté, du *self-government*, par les ombrages qu'ils donnaient à la France au sujet d'une autre chose qu'elle estime passionnément et de vieille date : l'égalité.

DUPONT-WHITE.

LES

CHANTS POPULAIRES

DE L'ITALIE

I. *Egeria, Raccolta di poesie italiane popolari*, par Mueller et Wolf; Leipzig. — II. *Canti popolari toscani, corsi, illirici, greci*, par Tommaseo; Venezia. — III. *Canti popolari inediti umbri, piceni, piemontesi, latini*, par Marcoaldi; Genova 1855. — IV. *Canti popolari siciliani*, par Vigo; Catania 1857. — V. *Canti popolari toscani*, par Tigri; Firenze 1860. — VI. *Canzoni popolari del Piemonte*, par C. Nigra, 1858-1861.

« Sous un doux ciel, au milieu des aspects variés d'une nature toujours belle et toujours bienfaisante, doués d'une langue essentiellement poétique, enclins à l'enthousiasme, les Italiens sont riches en chants populaires, qui, empruntés aux bons écrivains ou produits d'une muse ignorée et qui s'ignore elle-même, sont toujours, par création ou par adoption, la chose du peuple. Qui voudrait recueillir ces sortes de compositions ne perdrait peut-être pas sa peine, et j'ose croire que cette belle patrie, notre mère commune, cette nourrice privilégiée du beau en tout genre, se couronnerait d'une palme nouvelle qui ne serait pas indigne de son auguste front. » C'est en ces termes qu'un Italien zélé pour toutes les gloires de son pays recommandait à ses compatriotes une entreprise à laquelle il apportait lui-même quelques élémens (1). Il est des peuples dont les chants populaires constituent la seule ou la principale

(1) Visconti (P. E.), *Saggio di canti popolari della provincia di Marittima e Campagna.*

richesse intellectuelle; l'Italie en possède tant d'autres qu'il lui serait bien permis, au milieu de ses trésors classiques, de négliger cette branche modeste et secondaire. Toutefois ses enfans n'ont pas répudié cette partie de l'héritage national, et leurs oreilles, habituées aux accens des muses savantes, ne sont pas restées insensibles aux charmes de cette poésie familière.

> Canzoni dei miei padri...
> Che a felici d'infanzia anni imparai,
> Nel mio alpestre idioma!...

s'écrie l'un de ses poètes modernes les plus aimés, et tandis que ses grands musiciens, Rossini, Donizetti, Bellini, faisaient applaudir sur toutes les scènes lyriques de l'Europe des mélodies populaires empreintes de l'énergie romagnole, de la verve napolitaine ou de la mélancolie sicilienne, des écrivains distingués, historiens ou poètes, patriotes ardens pour la plupart, tels que MM. Luigi Carrer, Tommaseo, Cantù, Tigri, Marcoaldi, Nigra, aujourd'hui ministre plénipotentiaire à Paris du roi Victor-Emmanuel, ne dédaignaient pas d'appeler l'attention sur les chants du peuple en Italie et de recueillir le contingent des diverses provinces. Si ces recherches, ces efforts isolés n'ont pas encore abouti au travail d'ensemble réclamé par Visconti, faut-il s'en étonner? faut-il surtout désespérer de l'avenir, en présence des événemens dont nous sommes les témoins? Au moment où l'Italie, comme les tronçons du serpent mutilé, « cherche à se réunir, » les lettres, qui ont fait une partie de sa gloire, doivent apporter leur tribut à cette œuvre pieuse. Sans doute tant de races et de civilisations superposées ont dû laisser des traces dans la constitution intime de ses provinces. Chez les peuples des Deux-Siciles dominent les souvenirs de la Grèce. La campagne de Rome offre plus d'un vestige des anciennes mœurs du Latium. Enfin certaines populations, par exemple, en Piémont, celles du Canavese (Yvrée, Verceil), en Toscane, celles de l'Apennin et des vallées adjacentes ont conservé presque intact le trésor des traditions anciennes, étrusques, latines ou celtiques, dans leurs habitudes, dans leur langage familier et dans leurs chansons. Il ne faut donc pas s'étonner si tant de causes de diversité, dont quelques-unes avaient résisté à la fusion intelligente de l'unité romaine comme au niveau aveugle de l'invasion barbare, n'ont pas encore complétement disparu.

I.

Dans un pays où l'esprit municipal au moyen âge et plus tard l'intervention étrangère ont si longtemps retardé l'unité politique,

la littérature savante n'échappait qu'à grand'peine à cette action fatale qui retombait de tout son poids sur la poésie intime et domestique; mais celle-ci porte en elle-même des élémens d'unification, et un écrivain allemand disait avec raison, après avoir visité l'Italie : « Le chant populaire est le trésor de la nationalité. Les lois, les institutions séparent; mais la langue dans laquelle le peuple parle et chante est un élément de rapprochement : on y retrouve ce que les Latins appelaient *indoles* (1). » En effet, les différences de dialectes, qui font que le paysan sicilien, l'artisan de Bari, le cultivateur de Milan, se comprennent difficilement, n'empêchent pas la poésie chantée de se répandre partout, grâce à la mélodie, qui ne connaît ni les limites des provinces, ni même celles des états. Déjà bien des causes, même avant les annexions politiques de nos jours, contribuaient à cette diffusion. Chaque année en effet, les travaux des champs, de la moisson et de la vendange amènent de nombreuses et réciproques migrations entre la Toscane, les Romagnes, les Marches, l'Ombrie. Les ouvriers de Lucques, les artisanes de Fossombrone, de Roncilione, vont porter l'art de filer la soie en Lombardie, en Toscane, à Naples et jusqu'aux Iles Ioniennes et en Grèce. L'hiver même, les habitans des campagnes d'Orba se répandent dans les pays environnans, surtout en Corse et en Sardaigne, pour vendre des outils de bois ou travailler à la charpente des navires. De toutes ces émigrations, la plus connue et la plus poétique, par les circonstances dont elle est accompagnée, est celle de la Maremme, qui, chaque année, appelle la population mâle des districts montagneux de la Toscane à chercher sur ces terres plus grasses, mais malsaines, un gain acheté au prix de rudes travaux et de fièvres meurtrières. Joignez-y les marins qui vont de côte en côte, les pèlerins, les mendians, les *pifferari*, qui cheminent à des distances souvent considérables : tous, laboureurs, artisans, pèlerins, portent avec eux les chants du pays, qui charment l'ennui de la route et les fatigues du travail.

Mélodies et paroles, les unes et les autres ont un certain goût de terroir qui en fait souvent reconnaître l'origine au milieu de leurs pérégrinations. D'abord certaines inductions générales peuvent se tirer des circonstances même purement topographiques. Ainsi l'on a remarqué qu'en Italie la poésie populaire se produit à peu près exclusivement sous la forme lyrique dans les montagnes, tandis que dans les plaines elle revêt plus volontiers le caractère narratif ou dramatique; ici elle se déroule en compositions d'une certaine étendue; là elle jaillit brève, sautillante, ingénieuse (*concettosa*) des lèvres du chanteur, qui devient plus ou moins un im-

(1) Gregorovius, *Siciliana*, 1861.

provisateur. Ensuite il y a non-seulement des formes de dialecte, mais des rhythmes, des sujets favoris pour telle ou telle province. Sans parler de la Savoie, qui offre dans la Tarentaise et dans le Val-de-Suze des chants d'amour et de mariage presque tout français, la Ligurie et le Piémont présentent encore un grand nombre de ces affinités dont il y aura plus loin à citer de curieux exemples, quand on traitera des sujets historiques et romanesques.

Pour nous en tenir d'abord à ce qui constitue principalement la forme de ces mélodies populaires, constatons que le vers est presque toujours de onze syllabes, notamment dans les *strambotti* et *rispetti*. Les rimes qui se suivent deux à deux dénotent presque toujours une origine française. Quant aux rhythmes italiens, qui sont fort compliqués, nous n'essaierons pas d'en donner ici une énumération détaillée. Tantôt la strophe est de quatre vers à rime alternée, comme dans le Piémont, la Ligurie, la Lombardie, la Vénétie, l'Émilie; tantôt, comme pour le *rispetto* toscan, elle est de six vers, dont les quatre premiers à rime alternée, les deux derniers à rime plate. L'octave est le rhythme adopté dans la province de Rome et en Sicile; mais, dans cette dernière province, la rime alternée s'y complique d'une variété d'assonance, ou *rima stramba*, qui se retrouve aussi dans le tercet du *stornello*.

Comme on le verra, les *rispetti*, les *saluti*, les *maggi*, les *fiori*, ces formes discrètes et gracieuses de l'amour italien, sont des productions spontanées du sol toscan, quoique cultivées dans les autres provinces. Goldoni a dit de Venise : « Les marchands y chantent tout en débitant leurs denrées, les artisans chantent en revenant de leur travail, aussi chantent les gondoliers en attendant leurs maîtres. La gaieté forme le fond du caractère vénitien, comme une certaine grâce mignarde (*lepidezza*) celui de l'idiome. » Aussi que de vives et riantes cantilènes dans ce dialecte dont les molles inflexions trahissent le bégaiement de l'enfance ou l'abandon de la volupté! Quelles charmantes compositions que ces *villotte*, ces *furlane*, chants de femmes que la danse accompagne, et ces barcaroles si renommées qui ne parlent pas seulement d'amour, comme *o Pescator dell' onda*, *la Biondina in gondoletta*, mais dont les plus anciennes ont conservé, avec de mâles accens, les souvenirs de l'ancienne suprématie maritime de Venise (1), de ses conquêtes en Grèce, de ses combats contre les Turcs et les Barbaresques, de ces expéditions où Vénitiens et Français combattirent ensemble, sous le doge Dandolo, à Zara et à Constantinople! Il faut en dire autant de tous ces chants *marina-*

(1) « Oui, nous sommes marins, nous! Les marins de Venise sont mis comme des seigneurs; ils portent les chausses à l'espagnole; ils ont une maîtresse en tout pays et en changent à chaque escale... Le lot du marchand est de tromper; celui du marin est de mourir en mer. » Voyez Dalmedico, *Canti del popolo veneziano*, Venezia.

resques qui appartiennent spécialement aux marches maritimes, aux côtes de la Toscane, à celles de Gênes, où l'on aime à retrouver dans la bouche du peuple le grand nom de Christophe Colomb. « J'ai couru les quatre parties du monde, et je m'entends un peu à la marine; là-dessus je défie tout le monde, excepté Colomb. »

La Romagne a ses villanelles aux rudes accens, à la mélodie sévère, qui remuaient si fortement le cœur de Byron. Dans les Marches, l'usage est de chanter en chœur : une femme attaque en *solo* le premier vers, répété par une ou plusieurs voix qui forment une harmonie, et ainsi de suite jusqu'au dernier vers de la strophe (1). Le *stornello* (2), ou chant dialogué de trois vers, est une forme favorite dans l'Ombrie, à Sienne, à Pistoie, où il se chante dans les noces et aux fêtes du mois de mai. En mars 1861, la garnison toscane qui occupait Bologne chantait la nuit à pleine voix des *stornelli* répétés en chœur par les habitans. « Sur les places publiques de Rome et de Naples, dit Cantù, chacun a pu entendre les chants épiques qui célèbrent les aventures des chefs ou bandits fameux, Meo Patacca, Mastrilli, Fra Diavolo. Les Deux-Siciles sont particulièrement renommées pour leurs mélodies, dont les accens, partis du cœur, ont été étudiés et imités avec succès par plusieurs grands maîtres. Il y a peu d'années sortit de Naples une chanson (*Io ti voglio bene assai*) qui fit rapidement le tour de l'Italie. Nous étions là au premier moment où elle fut chantée, et nous pûmes voir en action le phénomène des créations populaires. Chacun se demandait qui avait composé les paroles, qui leur avait adapté un air chanté indistinctement par le *lazzarone* de Santa-Lucia et par la grande dame de la rue de Tolède. Le tout était né d'hier, et rien ne paraissait plus facile à éclaircir. Eh bien! non, poète et musicien restaient anonymes, si bien qu'à San-Carlino on joua une comédie dont l'intrigue roulait précisément sur la recherche du fameux inconnu. »

Dans le recueil de Mueller, *Egeria*, on trouve un certain nombre de chansons napolitaines qui peuvent donner une idée du genre, mais qui ont un goût de terroir trop prononcé pour qu'on essaie de les traduire. Il y en a de sentimentales, de plaisantes et de satiriques. C'est dans la patrie de Polichinelle que devait naître celle qui est intitulée : *Canzonetta nova e gustoza ncoppa no granne e maraviglioso naso;* mais, nous le répétons, il faut renoncer à la traduire, bien qu'elle pétille de verve bouffonne, et qu'il y soit question des Français.

C'est dans les îles surtout que se sont conservés, presque sans mélange, les mœurs patriarcales, les souvenirs de l'antiquité grecque

(1) Marcoaldi, *Cenni sui canti popolari.*

(2) Du provençal *estor, estorn,* joute, tournoi, et non de *ritornello,* comme on le répète souvent.

et romaine, les anciens idiomes indigènes ou venus du dehors. D'abord se présente la Sicile, berceau de l'antique poésie pastorale et de la poésie italienne moderne. Ses bergers chantent encore des strophes alternées, comme ceux de Théocrite, de Virgile, de Calpurnius, et ses paysans des *tensons* comme les troubadours. Le souvenir du fondateur de la dynastie normande y revit dans la *ruggiera*, danse chantée à quatre personnages, qui s'exécute dans la province de Galati, près de Messine, et celui de Mainfroi dans les *strambotti*, dont le vieux chroniqueur Matteo Spinello parle en ces termes : « Souvent le roi sortait la nuit par Barletta, chantant des *strambotti* et des chansons d'amour, et avec lui marchaient deux musiciens du pays, grands *romanceurs* (*romanzatori*). » Les colonies gréco-albanaises qui s'établirent en Sicile après la chute de Constantinople et la défaite de Scanderberg conservent encore, dans certains villages, avec leur idiome et leurs mœurs, de curieux chants traditionnels. Il n'y a pas bien longtemps même que ces restes d'une antique nationalité se réunissaient tous les ans au 24 juin, faisaient solennellement l'ascension du mont *delle Rose*, et là, tournés vers l'orient, aux premières lueurs de l'aube nouvelle, entonnaient cet hymne au refrain tout homérique : « O belle Morée, depuis que je t'ai laissée, je ne t'ai plus revue! Là se trouve mon père, là est ma mère, là reposent mes frères (1). »

Mgr Crispi, évêque de Lampsaque, a recueilli ces chants gréco-albanais, et les a joints au recueil des chants siciliens de Vigo. Parmi ces poésies, qui roulent pour la plupart sur l'amour et sur la religion, il y en a de klephtiques; telles sont *le Petit Constantin, Paul Guillaume*, etc. Nous citerons cette dernière pièce, qui est courte et qui établit un lien entre les chants des armatoles grecs et ceux des *banditti* corses.

« Cette nuit, à deux heures, — j'entendis une grande plainte, — et c'était la plainte de Paul Guillaume, — Paul Guillaume blessé, qui se recommande à ses compagnons. — A vous, compagnons et frères, — à vous fortement me recommande — pour que vous me creusiez une tombe — aussi large que longue, — et qu'au chevet de cette tombe — vous ouvriez une fenêtre, — où l'on mettra ma cartouchière, — et qu'au pied de ma tombe — on suspende mes armes (2). — Ensuite écrivez et racontez, — racontez à ma bonne mère — qu'avec les fils de ses cheveux — elle me couse la che-

(1) O' ebúcura Morée,
Cù cuur të glieë nengh të peë, etc.
(Cf. *Odyssée*, lib. III, v. 109 et suiv.)

(2) De même, dans *le Tombeau de Dimos* : « Faites mon tombeau, et faites-le-moi large et haut; — que j'y puisse combattre debout et charger sur le côté. — Laissez à droite une fenêtre, pour que les hirondelles viennent m'annoncer le printemps. » Fauriel, t. Ier, p. 56.

mise, — et qu'elle la brode avec le sang — de ses joues, — et qu'elle la lave — avec les larmes de ses yeux; — et, quand elle sera séchée — avec la flamme de son cœur, — qu'elle m'envoie cette chemise avec ses soupirs. — Écrivez à ma maîtresse de broder le mouchoir — avec le sang de ses joues; — et, si elle ne l'a pas fait encore, — dites-lui qu'elle prenne un mari; — en s'acheminant vers l'église, — qu'elle tourne les yeux vers la place, — où elle verra mes camarades, — et qu'elle pousse un soupir — que toute l'église en retentisse. »

On trouve aussi en Sicile quelques ballades historiques qui se rapportent aux mœurs et à l'époque féodales. Telle est celle qui raconte la mort de la fille du seigneur de Carini, tuée par son père en 1563, pour l'amour qu'elle portait à Vincent Vernagallo, et dont le sang a laissé des traces encore visibles sur les murs maudits du vieux castel. Dans cette ballade, d'une inspiration toute dantesque, et dont on retrouve jusqu'en Toscane des fragmens isolés, l'amant de la jeune fille « s'en va de nuit par les rues, comme va la lune, » et cherche sa maîtresse. Il rencontre la Mort, qui lui dit : « Ta maîtresse est sous terre. Va au couvent de Saint-François, lève la pierre de la tombe et regarde, tu verras ta bien-aimée dévorée par les vers. — Sacristain, je te prie, allume une torche et laisse-moi quelques instans. Hélas! elle avait peur de dormir seule, et la voilà couchée en compagnie des morts. Les vers rongent ce col qui aimait à s'entourer de colliers brillans... » L'amant descend ensuite en enfer et raconte ce qu'il y a vu, avec des détails qui rappellent plus d'un passage de *la Divine Comédie*, et notamment l'épisode de Francesca di Rimini.

Le voyageur allemand Gregorovius raconte qu'il entendit à Catane un improvisateur bossu qui débitait au peuple, lequel l'écoutait avec beaucoup d'attention, des fragmens de poèmes de chevalerie, brandissant aux endroits les plus pathétiques un grand bâton qu'il tenait à la main. Un exemple curieux de l'alliance des goûts académiques et des idées religieuses appliqués à la poésie populaire est l'*Académie poétique des mendians aveugles* à Palerme. Fondée en 1661, elle a tenu ses séances jusqu'à nos jours dans le vestibule de la maison professe des jésuites, que le général de cet ordre leur donna pour lieu de réunion en 1690. Depuis, on a essayé de les en chasser; mais les lieutenans et gouverneurs ont maintenu les droits de ces pauvres aveugles, qui gardent précieusement, dans une cassette à trois serrures, le recueil de leurs priviléges qu'ils ne peuvent pas voir et qu'ils ne montrent à personne. Ils sont au nombre de trente, troubadours et chanteurs. Les *trovatori* composent; les rhapsodes et joueurs d'instrumens vont colporter leurs chants dans les villes et dans les campagnes. Ils s'engagent à ne pas chanter dans les mauvais lieux, à ne pas dire de chansons profanes dans les

rues, à réciter tous les jours leur rosaire, enfin à présenter chaque année à la congrégation, le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée Conception, un hymne en l'honneur de la Vierge. Tous les premiers jeudis du mois, un père jésuite recevait leur confession et faisait passer à la censure leurs poésies. Du moins tel est l'état de choses que constatait Gregorovius dans son ouvrage publié en 1861.

La Sardaigne, dans son idiome âpre et sauvage, se flatte d'avoir conservé à un plus haut degré que la péninsule les analogies avec la langue latine, leur mère commune. Non-seulement on y rencontre à chaque pas ces terminaisons en *ù* qui rappellent les *us* latins, et qui se retrouvent aussi en Sicile et en Corse; mais un de ses écrivains, le père Madau, pour mieux établir cette affinité, a composé des hymnes de longue haleine qui sont à la fois latins et sardes. Les chants populaires de la Sardaigne sont pour la plupart religieux ou pastoraux. Voici le début d'un de ces derniers, l'*Agnella*, qui a gardé comme un parfum lointain de la poésie de Théocrite :

Ad narrer un anzone, amigu meu,
That bennidu a dainanti at' traëssende?
Nara mi, si l'has bida : gasi Deu
Ti guardet sas qui gighes pasturende (1)!

Les pâtres et bergères de la Gallura chantent, en s'accompagnant de la guitare, des poésies dialoguées et improvisées pour la plupart, qui offrent une analogie frappante avec les vers amébées des bergers de Virgile. Comme ceux-ci, ils se proposent des énigmes qu'il faut résoudre avec les mêmes mesures et les mêmes rimes, souvent bizarres à dessein, dont nos rondeaux, nos sonnets ou, mieux encore, les tours de force prosodiques de nos poètes du xve siècle et de la Pléiade peuvent seuls donner quelque idée. « Souvent, dit l'abbé Spano (2), quand les deux principaux acteurs ont échangé rapidement leurs demandes et leurs réponses, un troisième s'élance dans la lice comme arbitre : *et vitula tu dignus et hic;* mais ce n'est là qu'un prétexte pour engager une nouvelle lutte : il provoque les assistans à prendre parti; de nouveaux jouteurs se succèdent, et le soleil se lève avant que la verve des improvisateurs ne s'épuise, ou que le cercle qui les écoute, debout sur ses pieds et bouche béante, ne songe à se séparer. » Ce don de l'improvisation, commun à la plupart des populations italiennes, fut de tout temps caractéristique du génie sarde, depuis Tigellius, cet improvisateur de César et

(1) « Dis-moi, n'as-tu pas vu une agnelette, ami, — qui vas errant dans ces campagnes? — Dis-le-moi, si tu l'as vue : ainsi puisse Dieu — veiller sur le troupeau que tu mènes au pâturage! »

(2) Dans son excellent ouvrage : *Ortografia sarda.*

d'Auguste dont Suétone nous a conservé le nom, jusqu'aux humbles poètes contemporains dont l'abbé Spano a dressé une statistique curieuse pour cinq villages du Logudoro (district central de l'île de Sardaigne). Dans cette liste nombreuse, où figurent principalement des noms d'agriculteurs, on remarque beaucoup de femmes et jusqu'à des enfans.

Ailleurs, les paysans se réunissent pour chanter en chœur; mais un ou deux seulement prononcent les paroles, et les autres se bornent à seconder le chant par un accompagnement à voix basse. Il est probable que ces chœurs *à bouche fermée* sont une tradition musicale de la plus haute antiquité. Souvent les chœurs servent d'accompagnement à des danses dont la plus populaire en Sardaigne est une espèce de ronde, *ballo a vezzo*, ou proprement *ballo sardo*. Les danseurs se placent au milieu du cercle, et les chanteurs, comme dans les anciens vers saturniens, marquent alternativement l'*arsis* et la *thesis* des paroles, d'abord en levant les mains en l'air, puis en frappant trois fois du pied. C'est tout à fait le *tripudium* antique (1). En lisant, dans l'ouvrage du savant abbé Spano, ces rapprochemens et plusieurs autres du même genre, par exemple entre l'épode grecque et la *pesada* sarde, entre certains rhythmes poétiques et les modulations naturelles des instrumens destinés à les accompagner, tels que la flûte de Pan, dont les pâtres de la Sardaigne se servent encore, nous avons été frappé des lumières que l'étude des chants populaires italiens peut fournir pour celle de la poésie et de la rhythmique anciennes. Ajoutons que nulle part on ne suit mieux que dans ces anciens idiomes, plus approchés du latin, les curieux phénomènes de décomposition qui accompagnent et expliquent la formation des langues romane et française.

Les chants corses ont peut-être une originalité encore plus marquée que ceux des deux îles voisines : ils respirent le sentiment profond de la personnalité et de la dignité humaine, la bravoure sauvage, les affections vigoureuses et les douleurs tenaces, les haines héréditaires, les *vendette* immortelles, jointes à ces austères vertus sur lesquelles est venu s'implanter un catholicisme des plus fervens. Là aussi, les amoureux chantent des sérénades et répètent des *pachielle* en s'accompagnant de la guitare, comme en Sardaigne, mais en alternant leurs refrains avec des coups de fusil. Ce que l'on a dit du caractère primitif de ces chants peut se justifier par un rapprochement assez singulier. Parmi les peintures hiéro-

(1) Et pedibus plaudunt choreas et carmina dicunt. (VIRGILE.)
. . . . . Ter pede lata ferire,
Carmina. (CALPURNIUS.)

glyphiques d'un hypogée, Champollion a reconnu un fragment de chanson égyptienne qu'il traduit ainsi :

Battez pour vous (*bis*), ô bœufs,
Battez pour vous (*bis*)
Des boisseaux pour vos maîtres!

On retrouve la même idée dans un chant de laboureur corse :

Tribia tu, chi tribia anch' ellu,
Mascarone e Cudanellu...
Ohi! tribiate, o boni boi,
A tribiallu voi et noi!
Chi lu granu tocchi a noi,
E la paglia tocchi a voi.

Battez, battez tous deux,
Mascarone et Cudanello (1).
Battez, ô bons bœufs,
Battez pour vous et pour nous!
A nous le grain,
A vous la paille.

C'est au sentiment énergique des liens de famille que se rapportent les deux genres favoris de la poésie populaire en Corse : les chants du berceau et ceux de la tombe. Leurs *ninni-nanne* respirent cette tendresse mignarde et jaseuse qui se retrouve dans les *nannarisma* des Hellènes, dans les *lullabies* du Nord, dans les chansons finlandaises, partout enfin où il y a une mère et un enfant. On y reconnaît aussi cette fantasmagorie enfantine à l'aide de laquelle on dore l'entrée de la vie à ces petits êtres qui en connaîtront assez tôt les douleurs, et ces refrains intraduisibles dont l'insignifiance toute musicale a pour but de les provoquer au sommeil :

Ninnina, la mia diletta,
Ninnina, la mia speranza...
Addormentati per pena
Fate voi la ninnani, etc.

« Quand vous vîntes au monde, — on vous porta au baptême : — la marraine fut la lune, — et le soleil le parrain. — Les étoiles qui étaient dans le ciel — avaient de beaux colliers d'or (2). »

Les *voceri* sont bien connus en France, grâce à l'intéressant recueil de M. Fée (3) et surtout à l'admirable roman où M. Mérimée a

(1) Noms de bœufs.

(2) La Sardaigne a aussi ses *ninnidos*, dont l'abbé Spano cite plusieurs exemples. Un savant du pays prétend avoir retrouvé, dans des fragmens inédits d'Ennius, certains de ces *ninnidos*, dont voici quelques échantillons :

Eja! annoinnonna
Ninnora et ninnonna
Ninnora Ninna!

Andimbironai!
Nora, nora andiro
Andimbironai!

(3) *Voceri, chants populaires de la Corse.*

su allier, dans la peinture des mœurs corses, l'exactitude la plus minutieuse à l'émotion la plus saisissante (1). Depuis *Colomba*, personne n'ignore que ces chants sont, comme les nénies des anciens ou les myriologues des Grecs modernes, déclamés en présence du corps, au moment où il va être transporté de la maison mortuaire à la fosse. Ordinairement c'est un éloge du défunt; parfois aussi, quand la mort a été violente, un appel à la justice et à la vengeance, improvisé le plus souvent par une mère, par une sœur (2), plus rarement par un étranger qui a le don de la parole, ou qu'un sentiment impérieux pousse à se faire l'interprète de la douleur commune.

On retrouve l'usage des chants funèbres à Naples, où ils portent le nom de *lamenti* ou *triboli*, en Sardaigne, où ils s'appellent *attitidos*, terme qui fait penser à l'exclamation grecque οτοτοτοῖ! et au vers de Plaute :

Atat, perii hercle ego miser!

Mais ce qui prouve bien l'originalité des *voceri* corses, c'est que, dans l'île voisine, les *attitidos*, réduits à des formules banales à l'usage des pleureuses de profession, ont fini par disparaître. Ce qu'on sait moins, c'est que nous avons aussi en France de véritables *voceri*, et que cet usage, dont nos discours prononcés sur les tombes sont une trace si effacée, s'est conservé, avec tout son cachet primitif, non-seulement en Bretagne (3), mais dans quelques districts montagneux des Vosges, des Hautes-Alpes et des Pyrénées. Nous donnerons ici un échantillon de ces rares monumens de poésie populaire et improvisée, qu'on appelle en Béarn *aürosts*, pour faire juger de l'analogie qu'ils présentent avec les *voceri*; il a été recueilli de la bouche même d'une de ces matrones qui les débitent dans des circonstances absolument semblables à celles qu'on vient de signaler pour la Corse.

Une femme était morte dans la vallée d'Aspe : le bruit courait que son mari l'avait tuée d'un coup de chaise; mais cette accusation terrible, que chacun murmurait à voix basse, nul n'osait l'articuler hautement, et l'enterrement se mettait en marche avec les cérémonies d'usage, lorsqu'on voit accourir Marie *la blangue* ou la blanche, la plus célèbre chanteuse d'*aürosts* de toute la vallée. Son

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1840.

(2) On peut voir, dans la *Gazette des Tribunaux* du 4 octobre 1861, les débats dramatiques d'une affaire d'assassinat jugée aux assises de la Corse. Chose singulière, la sœur du mort, qui s'était chargée d'improviser le chant funèbre, était en même temps la propre femme du meurtrier.

(3) Voyez le recueil de M. de La Villemarqué.

grand âge, les restes d'une beauté autrefois célèbre, la vivacité de son imagination toute méridionale, son caractère exalté par l'habitude des scènes de deuil, sa foi en une mission sacrée à ses yeux, tout en elle rappelle la pythonisse antique. Voici quelques fragmens traduits de son improvisation :

« D'Icherauna je suis descendue, — je ne sais pas du tout par où j'ai passé; — cousine, je n'ai pas vu le chemin, — en venant ici au plus vite.

« Je suis arrivée dans la plaine, — j'ai entendu le son de la cloche; — j'ai demandé pour quel saint il résonnait : — on m'a dit que c'était pour la cousine...

« (Devant la maison.) Hé! cousine, où t'a-t-on mise? — Il y a longtemps qu'on désirait te voir là...

« (Le veuf veut la faire taire.) Où est ce veuf tant affligé, qui ne verse pas une larme? — Le veuf n'a pas besoin d'être consolé; — il désirait ceci il y a longtemps.

« Dans cette chambre si sacrée, — depuis neuf mois elle n'était pas entrée, — si ce n'est hier matin, — tout exprès pour y mourir.

« Cette chaise meurtrière — n'accusera personne! — Ne balaie pas tant le sol, — le sang veut t'accuser.

« (Devant la morte.) Apprêtez de l'étoffe de lin... — Cousine, vous êtes en triste état — pour être dame de B...; — vous avez les joues bien creuses.

« (Au curé, devant la maison.) Monsieur le curé, — faites ici quelques réflexions. — Faites venir la justice, — ici il y a un mauvais coup.

« De Peyranère à Oloron, — il ne s'est fait telle action, — et d'Oloron à Peyranère, — il ne s'est fait action si noire...

« (Devant la fosse.) Hé! cousine, vous m'avez quittée, — et vous ne m'avez pas dit adieu! — D'une chose je veux vous prier : — à ma mère veuillez me recommander. — Dieu veuille que cette nuit elle soit avec vous — dans le royaume des bienheureux! »

On retrouve dans ce morceau le ton, le mouvement, les images familières, et jusqu'à ces dénonciations d'un crime impuni si fréquentes dans les chants corses. Il faut toutefois signaler une différence caractéristique : ici l'on demande satisfaction du meurtre à la vindicte publique, là on provoque une vengeance personnelle. La chanteuse d'*aürost* s'écrie : « Monsieur le curé, faites venir la justice! » La *voceratrice* fait appel aux armes et demande du sang.

II.

Après avoir essayé de faire la part de l'esprit provincial dans la poésie populaire italienne, on voudrait examiner maintenant les traits communs à l'Italie entière. Il en est deux qui frappent tout d'abord, et sont fortement accusés dans la littérature comme dans

l'histoire de l'Italie moderne, ce sont les réminiscences de l'antiquité et l'influence du catholicisme. Toutefois l'on s'étonne davantage de les retrouver dans un genre où, d'un côté, domine l'inspiration naturelle et sans art, où, d'autre part, l'expression de la malignité humaine, des passions sensuelles et quelquefois brutales tient plus de place qu'ailleurs. On a vu que la langue elle-même conservait, dans ces sujets familiers, des traces de l'antiquité grecque et romaine, et, si nous possédions un plus grand nombre de ces chants antiques, tels que les hymnes des frères arvals, les chansons à Saturne, il est permis de croire que les points de comparaison seraient plus nombreux, plus frappans, plus décisifs entre les deux littératures populaires qu'entre les compositions savantes des temps anciens et des temps modernes.

Le chant des sentinelles de Modène en 924, vers le temps de l'irruption des Hongrois, est encore tout latin; mais il a un caractère harmonieux et musical dont les hymnes de l'église offraient alors seuls l'exemple.

O tu qui servas armis ista mœnia,
Noli dormire, moneo, sed vigila...
Nos adoramus celsa Christi numina, etc.

Déjà cependant l'ancienne prosodie avait disparu, on n'avait plus souci de la syntaxe, et des terminaisons fixes commençaient à remplacer les antiques flexions. Plus tard, quand la langue littéraire se dégagea complétement du latin et atteignit d'un bond à la perfection dans les écrits de Dante et de Pétrarque, quand la renaissance vint presque en même temps raviver les souvenirs de la Grèce et de Rome, les formules classiques et païennes s'imposèrent à la chanson populaire elle-même, qui en a gardé des traces jusqu'à nos jours, et tandis que les Rumènes, ancienne branche détachée de bonne heure de la souche italique, invoquent saint Jupiter et saint Mercure, le Toscan s'adresse aux quatre prophètes : Jupiter, Mars, Vénus et Saturne. De là vient encore qu'il n'y a pas en Italie, comme dans les autres pays de culture néo-latine, un abîme entre la poésie savante et la poésie populaire. Le bandit lettré de *Colomba*, qui demande un Horace Elzevir à celui dont il vient de sauver les jours, n'est qu'à demi fantastique. Un écrivain du pays met dans la besace de son héros, personnage du même genre, du vulnéraire, de l'alcali et deux volumes : les *Canzoni* de Pétrarque et *le Chrétien mourant* du père Guglielmo da Speloncato. Dans un chant corse, un bandit tué à la suite d'une rencontre avec la force armée se plaint à Caron en traversant le Styx. Comme Dante, il met aux enfers ses ennemis, c'est-à-dire les gendarmes, pêle-mêle avec « les anthropophages, les Tantales, les Busiris, le féroce Atrée, Lycaon et ses chiens, etc. » Un

autre se compare à Bradamante, à Caron, et même au roi Xercès.

En Allemagne, Goethe et Schiller empruntent des motifs aux chants populaires; en Italie, ceux-ci empruntent aux grands poètes leurs stances, leurs épisodes et jusqu'à leurs expressions. Les vers lyriques de Dante étaient chantés par les artisans et par les vendeuses d'herbes de Florence, qui, en fait de goût, paraît-il, ne le cédaient pas à celles d'Athènes. Le Tasse et Pétrarque ont conquis dans toute l'Italie la palme de la popularité, non moins rare que celle du Capitole. Plusieurs *stornelli* toscans offrent la preuve que le chant d'Herminie n'est pas moins familier aux montagnards des Alpes et de l'Apennin qu'aux gondoliers de Venise. Toute l'Italie a répété la chanson de Salvator Rosa :

Dolce pace del cor mio,
Dovè sei, chi t'ha rubato?

On comprend que cette gracieuse cantilène de l'artiste à la vie aventureuse ait parlé aux imaginations populaires; mais ce qui étonne davantage et n'est pas moins caractéristique du génie italien, c'est que les *concetti* des poètes académiques du XVIIe siècle partagent ce privilége avec les inspirations vigoureuses du *trecento* et les beautés plus régulières de l'Arioste et du Tasse. Ainsi une personne digne de foi affirma à Tommaseo avoir vu l'*Adone* de Marini dans les mains d'un pâtre des Alpes.

Les philologues, dit M. Tigri dans la préface de son recueil, seront agréablement surpris de voir quelle part considérable de la langue et même de la poésie du XIVe siècle est encore vivante et conserve sa fraîcheur primitive dans la bouche du peuple de nos campagnes. Plusieurs chansons populaires commencent par ce début dantesque :

Je suis descendu dans l'enfer, et j'en suis revenu.

y a aussi une chanson sicilienne qui débute par le vers bien connu de Dante, à peine déguisé sous une forme patoise :

Donni ch'aviti'intellettu d'amuri.

Un autre poète populaire de la Sicile croit devoir bénir, suivant une formule familière à tout bon amoureux italien (1), le père et la mère de sa bien-aimée qui ont enfanté un objet si beau, et il reproduit l'image célèbre de l'Arioste :

Natura il fece, poi ruppe la stampa.

Ces réminiscences classiques s'allient quelquefois à une igno-

(1) Benedetta sia la madre
Che ti fece così bella.

rance grossière. Ainsi ce chansonnier piémontais qui souhaite que son chant, pour être entendu de sa maîtresse, « parvienne jusqu'à Alexandrie, *où Tancrède baptisâ Clorinde,* » confond évidemment la cité des Ptolémées avec la ville des états sardes dont le nom lui est plus familier. On voit les poètes populaires reproduire toute la métaphysique amoureuse, toute la phraséologie mythologique, toutes les hyperboles poétiques des écrivains classiques, quelquefois même renchérir sur eux, sans parler des complications du rhythme et de la rime qu'ils s'imposent et dont ils se jouent dans leurs improvisations. Sans doute on peut se demander si quelques-uns de ces prétendus emprunts ne sont pas originairement la propriété du peuple, qui n'aurait fait que reprendre son bien dans la littérature classique. C'est ainsi que l'épisode si touchant de Pia di Tolomei, dont l'intérêt a naguère été ravivé chez nous par le talent dramatique de Mme Ristori, fut peut-être emprunté par Dante à un vieux chant traditionnel de la maremme siennoise. Il est certain que les poètes savans, tels que Laurent de Médicis, Buonarroti, Machiavel, Pulci, Berni, ont écrit, à l'imitation des chants du peuple, certaines de leurs poésies, telles que les *Canti Carnascialeschi*, les *Laudi spirituali*.

Ce dernier terme, qui s'appliquait, au moyen âge, à des poésies pieuses, composées en l'honneur de la Vierge et des saints, et dont on se sert encore pour désigner les cantiques qui se chantent dans les églises, dans les missions, dans les pèlerinages, nous servira de transition pour passer au second trait caractéristique des chants italiens, la prédominance des idées religieuses et catholiques.

Dans un pays où le catholicisme s'est efforcé de parler à l'imagination de la foule, où Gui d'Arezzo a pris pour premier texte de son système musical les hymnes de l'église, on ne s'étonnera pas de retrouver jusque dans les chants populaires le sentiment religieux, tantôt sérieux, fervent, spiritualiste, tantôt mêlé à la vie commune, aux passions humaines, aux sentimens les plus disparates. Les Savonarole, les Benivieni, les Fra Jacopone da Todi, n'ont pas dédaigné de composer de ces *laudi*, ou chansons spirituelles, *tutte infervorate*, dit un auteur italien, *d'amor di patria e di religione*, destinées à entretenir le dévouement des Toscans pour le libre gouvernement de la république florentine. Le biographe (1) d'une sainte italienne qui vivait au XIIIe siècle raconte qu'elle était sujette à des extases pendant lesquelles elle entendait non-seulement les paroles édifiantes que ses sœurs lui adressaient, mais aussi des chansons spirituelles (*alcune canzoni spirituali*) que les enfans chantaient au loin dans les rues, et ces airs lui causaient de tels

(1) Piergilii, *Vita della beata Chiara di Montefalco*, Foligno, 1650.

ravissemens, que, de peur que la sainte n'en mourût, on dut recommander aux enfans de se taire lorsqu'ils passeraient près du couvent. On reconnaît là ce mélange d'extase et de dilettantisme dont Cécile, la sainte romaine, est restée le type le plus connu. A côté de ces aspirations élevées et poétiques, il y a le point de vue pratique du catholicisme, qu'on n'a pas manqué de revêtir de la forme populaire. Le *Credo*, les dix commandemens de Dieu, les louanges de la Madone, la mort de Jésus, ont été un texte inépuisable de chants de ce genre.

Toutefois l'esprit catholique italien se révèle peut-être plus naïvement encore dans les poésies d'un autre genre, où l'on s'attendrait moins à le trouver. Un amant compte parmi les dons faits à sa maîtresse celui « d'être née l'an du jubilé, l'*anno santo*, le dernier dimanche de l'Avent. » Un autre s'écrie en termes presque semblables : « O belle, qui naquis dans la ville sainte, fus baptisée au dôme de Florence et confirmée par l'évêque de France! » Un troisième, dans son dépit, veut signifier à sa maîtresse qu'il en aimera une autre. Voici comment il s'exprime :

È morto il Papa, e se n'è fatto un altro,
E così farò io d'un altro amore,

comme nous dirions en France : « Le roi est mort, vive le roi! »

Un thème qui revient fréquemment est celui d'une chanson qui débute ainsi :

Sono stato à Roma e con Papa ho parlato.

Il s'agit d'un amant qui va demander au pape si faire l'amour est un péché. La réponse varie; tantôt c'est le pape lui-même qui prononce cette solution peu édifiante :

Basta far l'amor con una bella figlia.

Tantôt c'est un des cardinaux qui se charge de la réponse :

Fate l'amor, che siate benedetti!

Sans doute il y a là une morale facile qui rappelle *le Curé de Pomponne*, *le Dieu des Bonnes gens;* mais qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est ni hostilité calculée, ni indifférence. Cantù, parlant des chansons contre les moines, dit avec raison : « Un assez grand nombre est dirigé contre les religieux et les religieuses, perpétuel objet de la raillerie et du respect, des outrages et des espérances du vulgaire, et de tel qui ne se croit pas du vulgaire. » Beaucoup, comme en Allemagne et en France, traitent d'inclinations contrariées, de vœux forcés; mais elles n'ont ni l'amertume des premières ni le libertinage des secondes. L'une de ces chansons parle d'une

jeune fille que son père veut contraindre à entrer au couvent. Elle trouve le moyen d'écrire à son amant pour qu'il vienne la délivrer. Aussitôt celui-ci court à l'écurie, examine un cheval, puis un autre, et fait mettre la selle au plus vigoureux (1). Il pique des deux et arrive au moment où les vœux allaient être prononcés. « Écoutez, Margaritinna, j'ai un mot à vous dire, » et, tout en prononçant ces paroles, il lui met l'anneau au doigt. Comment croit-on que se termine en définitive la chanson? Par des plaintes contre le pays, contre la ville, où l'on ne trouve ni prêtre, ni religieux, ni confesseur, mais seulement des jeunes filles qui font l'amour.

C'est là en effet qu'en reviennent toujours les chansons de l'Italie. La bouche a beau parler légèrement des choses saintes; le cœur, la tête, l'imagination restent profondément catholiques. Pour montrer du reste comment l'idée catholique se mêle aux préoccupations qui en paraissent le plus éloignées, il suffit de rappeler cette *Chanson du Printemps*, qui, au commencement de l'année 1861, était répétée sur tous les points de la péninsule et des îles :

Garibaldi è in Caprera
Sperando la primavera...

« Au mois d'avril, il mettra son cheval sur la route, — et chacun sera prêt pour le grand bal. — Nos ennemis ne pourront pas résister à cet homme envoyé par Jésus-Christ. »

III.

Une singularité a frappé tous ceux qui se sont occupés de la poésie populaire italienne, c'est l'absence presque complète, si ce n'est en Piémont, de chansons narratives, soit historiques, soit romanesques, comme les pays du nord et même l'Espagne en présentent un si grand nombre. Il semble que ce genre ne soit pas, à proprement parler, d'origine ni de culture italiennes, car le peu qu'on trouve de ces chansons est presque toujours emprunté au Languedoc, à la Provence, quelquefois à la Catalogne, enfin à ce groupe néo-latin et méridional qui offrait au moyen âge une espèce de fonds commun pour la langue, le rhythme et les traditions. Quelle qu'en soit la cause, le fait est constant et avoué par les Italiens eux-mêmes, M. Tigri le reconnaît pour la Toscane, M. Cantù d'une manière encore plus formelle pour l'Italie entière : *le canzoni italiane sono tutte domestiche, pochissime romanzesche, ancor meno istoriche.* M. Mar-

(1) Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce détail se retrouve mot pour mot dans une ballade danoise. Une jeune fille qui veut délivrer son frère prisonnier « va à l'écurie et regarde tous les chevaux. Elle regarde le brun, elle regarde le gris, elle met la selle sur le meilleur de tous. » Voyez *la Délivrance du captif* dans les *Chants populaires du Nord* recueillis par M. Marmier.

coaldi lui-même, à qui il a été donné de recueillir un certain nombre de chants de ce genre, se plaint de ce qu'ils présentent d'incomplet et d'obscur. Il est vrai qu'il ne leur a pas appliqué l'esprit de critique et le système de rapprochement dont M. Nigra a donné depuis un si heureux exemple.

Comme l'a remarqué un écrivain à qui ce côté historique de la question ne pouvait échapper (1), de tous les pays où les nations gothiques s'établirent, l'Italie est celui où leurs institutions et leurs mœurs pénétrèrent le moins profondément. Les chants des bardes ont peu retenti sur ces bords que les muses latines avaient charmés naguère de leurs plus doux accens, et les Italiens eurent plus de points de contact avec les troubadours qu'avec les trouvères, les ménestrels et les scaldes. En Italie, l'éternelle clarté du ciel, l'intelligence subtile comme l'atmosphère elle-même, rendent tout à fait impossible la sombre légende et la poésie vaporeuse du Nord. D'un autre côté, le nombre, la grandeur et le caractère bien déterminé des faits historiques ne laissent pas prendre pied au fantastique dans cette patrie de l'histoire. « J'ai vu en Sicile, s'écrie avec étonnement M. Gregorovius, j'ai vu dans les montagnes des milliers de *burgs* en ruines, et pas un seul habité par la légende proprement dite (il entend le mot *légende* dans le sens romanesque, et non dans le sens catholique), comme par exemple chez nous ou en Angleterre! »

S'il faut en croire M. Tigri, la plupart des chansons narratives qui courent parmi le peuple, qui se chantent et se vendent dans les villages par les aveugles et les mendians, sont des proses mal rimées, ramassées dans les légendes de toutes les contrées de l'Europe, et composées dans un style des plus pauvres par des poètes à la douzaine. Celles qui ne datent pas d'hier remontent à un siècle ou deux tout au plus; elles roulent sur des sujets d'amour, de dévotion, ou sur des exploits de grands criminels. S'il se trouve dans le nombre certaines pièces anciennes ou de quelque valeur, elles sont gâtées par les arrangeurs, pour ne pas parler des typographes. Les plus connues de ces histoires sont celles de *Mastrilli* et de *Martial*, assassins qui ont su se dérober aux recherches de la justice, de *Guérin le Meschin*, de *Liombruno*; de *Néron*, du *Pape Alexandre III*. Ajoutez-y *la Délivrance de Vienne*, *le Châtelain*, *le Cavalier hollandais*, *Paris et Vienne*, *Mariette la Courtisane*, *Pyrame et Thisbé*, *la Douce Chiarina* et autres chansonnettes d'amour, enfin *Napoléon à Moscou* et *Alexandre à Paris*, octaves de Menchi, improvisateur fameux des montagnes de Pistoie, le dernier des *cantastorie* et des *giullari* toscans. Tel est, avec force légendes tirées de la *Vie des*

(1) M. Aug. Le Prévost, *Essai sur les romances historiques du moyen âge.*

Saints, force relations de miracles, le fonds invariable du répertoire populaire. Le peuple lit toutes ces chansons, parce qu'il aime l'étrange et le merveilleux; mais, sauf peut-être quelques-unes qui reposent sur des sujets religieux, il ne les retient pas et ne les fait pas siennes, parce qu'elles ne touchent pas directement ce qu'il y a d'intime en lui, ni son foyer domestique, ni même son propre pays.

Cependant il est quelques vieux chants historiques dont les chroniqueurs ont conservé les fragmens, ce qui fait croire à M. Cantù qu'il a existé autrefois un certain nombre de poésies patriotiques aujourd'hui perdues. Quelques-unes rappellent les victoires des Vénitiens contre les Turcs, les descentes des Barbaresques dans les îles de la Méditerranée ou sur les côtes de la péninsule :

« Alerte, alerte! le tambour sonne, — les Turcs armés sont à la marine. — La pauvre Rosine est prisonnière. — Ils ont tiré tant de canonnades — là, au canal della Barberia. — N'eussent été nos braves marins, — je ne revoyais plus ma maîtresse. »

Une chanson corse, citée par Tommaseo, rappelle le naufrage des galères d'Espagne commandées par André Doria. D'autres sont destinées à retracer la vie et les exploits de célèbres capitaines d'aventure. Le *Testament du marquis de Saluces*, qui nous a été conservé par M. Nigra (1), bien qu'il s'applique à un capitaine piémontais au service de la France, peut se rapporter à ce petit cycle tout italien par le fond et par la forme.

Certaines de ces poésies ont trait aux souvenirs des armes françaises. L'une d'elles, véritable *ballade* dans le sens étymologique du mot, est un chant traditionnel qui accompagne une danse dite *la veneziana*, bien qu'elle s'exécute dans les montagnes toscanes. Il y est fait allusion à l'attaque du Rialto par Pepin, second fils de Charlemagne, et à l'alliance qui consacra l'indépendance des îles vénitiennes.

« Vive Venise et vivent les Vénitiens! — Vive Santa-Maria della Salute! — Venise la belle a fabriqué un pont. — Elle l'a fabriqué en pointes de diamant. — Les Vénitiens ont grande puissance, — ils ont donné la déroute à l'ost de France. — Le roi de France lui donna Paris (à Pepin). — Vive saint Marc, vive saint Denis! »

Villani cite un couplet sur l'héroïsme avec lequel les femmes siciliennes défendirent Messine attaquée par Charles d'Anjou. Plus tard, les Siennois chantaient pour Charles VIII :

Evviva il rè che per sua gran bontà
Manterrà Siena in vera libertà!

(1) *Canzoni popolari del Piemonte*, p. 49 et suiv.

Le plus grand des malheurs de l'Italie, la dépendance de l'étranger, ce malheur déploré si énergiquement par ses publicistes et par ses poètes, par Machiavel et par Filicaja, apparaît aussi sous toutes les formes, sérieuses ou ironiques, dans les chants populaires :

« Quand donc finira la déplorable habitude — de fermer l'étable quand les bœufs sont sortis? — Nous semons le grain en abondance, — mais ce n'est pas nous qui le mangeons. — Il vient des gens du levant et du couchant, — et il ne reste rien pour celui qui a semé. — Il en vient du levant et du couchant, — et chacun commande dans notre maison. — Il en vient avec des queues (les Allemands) et avec des moustaches (les Français), — et nous sommes insultés jusque dans notre propre maison. — Nos champs, nos vendanges et nos filles — ne sont pas à nous, mais à qui les veut... »

C'est avec moins d'amertume et plus de gaieté que la muse populaire raillait, au XVIIe siècle, ces Allemands et ces Français qui s'abattaient sur l'Italie pour boire son vin et faire la cour à ses femmes, et surtout sur la manie anti-nationale des Italiens qui adoptaient les modes étrangères. Déjà Alione d'Asti, auteur franco-piémontais qui vivait sous Louis XII, avait exprimé des idées analogues dans ce langage italianisé que nos soldats rapportèrent en France.

A la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, le contre-coup des événemens qui se passent en France se fait sentir en Italie par des plaintes amères. Ce sont d'abord les mesures exceptionnelles qui froissaient à la fois les Italiens dans leurs intérêts matériels et dans leurs croyances religieuses. « Maudites soient les lois révolutionnaires! dit une chanson corse; les jeunes filles meurent aujourd'hui sans que les cloches sonnent pour elles. » Ensuite vient la conscription, cet impôt du sang, si lourd en France, et qui pesait encore plus lourdement sur les pays conquis. Aussi voit-on souvent revenir dans les griefs de l'Italie la *coscrizione*, usage barbare et maudit au nom duquel on enlevait aux femmes leurs fils et leurs amans. Voici les adieux d'un conscrit milanais à tous les siens : « Adieu, mon père; adieu, mes sœurs; adieu, mes amis, vous ne me verrez plus. Je lève les yeux au ciel, je vois briller les étoiles et je me demande quelle sera celle qui priera pour moi; mais il ne sert à rien de soupirer et de gémir : je suis requis, il faut marcher. » Une autre chanson milanaise dépeint les pauvres filles « qui se lèvent le lundi matin pour aller à la porte *del Sempione* regarder partir les troupes, et qui font pitié à voir. » Un *stornello* toscan mêle une plaisanterie à ses plaintes. « Napoléon, prends garde à ce que tu fais : tu enlèves le meilleur de notre jeunesse. Sois plus juste : fais la conscription des filles, prends les belles, et laisse les laides. »

Quant à ces chants qui renferment le récit d'une aventure historique ou romanesque, connus dans le Nord sous le nom de *ballades*,

en France et en Espagne sous celui de *romances*, et que dans la Haute-Italie on appelle *canzoni*, on n'en trouve presque pas de traces en Italie hors de cette dernière région, sauf la Sicile et la Corse, où nous les avons vus se produire sous des formes particulières. A peine en rencontre-t-on quelques-uns en Lombardie et en Toscane; presque tous appartiennent au Piémont, c'est-à-dire à la partie de la péninsule qui sert de passage aux importations étrangères. M. Tigri n'a pu trouver que trois ballades historiques d'origine toscane, encore traitent-elles des sujets d'amour, *Ippolito Bondelmonte*, *Dianora de' Bardi* et *Ginevra d'Almieri*, qui a fourni le sujet de l'opéra français *Guido et Ginevra*.

Une autre ballade dont le sujet est essentiellement indigène, c'est *la Donna Lombarda*, dont M. Nigra a donné quatre versions différentes, et dont il ne serait pas éloigné de croire la composition première à peu près contemporaine de l'événement, ce qui la ferait remonter au VIe siècle. C'est l'aventure tragique de Rosmonda, qui, d'après le conseil de son amant, le Grec Longin, préfet de Ravenne, sert à son époux Elmichi, complice avec elle d'un premier crime, un breuvage empoisonné, que le mari défiant la force à boire elle-même.

« Aimez-moi, dame lombarde, — aimez-moi, aimez-moi! — « Oh! comment voulez-vous que je fasse? — J'ai un mari, j'ai un mari. » — « Votre mari, dame lombarde, faites-le mourir, faites-le mourir. » — « Oh! comment voulez-vous que je fasse pour le faire mourir? » (Nous supprimons les répétitions qui reviennent à chaque instant.) — « Je vous enseignerai une manière — de le faire mourir. — Dans le jardin, derrière la maison, — il y a un petit serpent : — prenez-en la tête, et puis broyez-la, — broyez-la bien, — et puis mettez-la dans le vin noir; — donnez le tout à boire — à votre mari, quand il reviendra de la chasse, — bien altéré. » — « Donnez-moi du vin, dame lombarde, — j'ai soif! — Qu'avez-vous fait, dame lombarde? — Il est trouble. » — « C'est le vent marin de l'autre soir —qui l'a troublé. » — « Bois-le toi-même, dame lombarde, — bois-le, bois-le. » — « Oh! comment voulez-vous que je fasse? — Je n'ai pas soif. » — « Par la pointe de mon épée! — tu le boiras, tu le boiras! » — A la première goutte qu'elle boit, — la dame lombarde change de couleur; — à la seconde goutte, — la dame lombarde appelle le confesseur; — à la troisième goutte, — la dame lombarde appelle le fossoyeur. »

On peut encore citer une jolie *canzone* maritime piémontaise dont l'idée se retrouve chez nous, mais dont l'inspiration paraît originale et le refrain bien italien.

« Beau marinier de la marine, oh! chante une chanson, chante une chanson sur la fleur des eaux! Oh! chante une chanson sur la fleur de la mer (1)!

(1) Pour le marin italien, il y a des *fiori* comme des *frutti di mare*.

« — Belle montagnarde, si tu veux venir sur notre barque, nous te chanterons des chansons, des chansons sur la fleur des eaux; nous te chanterons des chansons sur la fleur de la mer.

« Et quand ils furent sur la barque, ils en ont chanté des chansons; ils en ont chanté sur la fleur des eaux, etc.

« Et ils firent plus de cinq cents milles. Elle a duré, cette chanson, elle a duré.

« Et quand ils eurent fait plus de cinq cents milles, la belle veut s'en retourner à la maison.

« — Que dira ma pauvre mère, quand elle ne me verra pas revenir à la maison?

« — Belle, ne pensez plus à votre mère : maintenant vous êtes la femme des marins.

« — Que dira mon pauvre père, quand on lui dira que je me suis enfuie?

« — Belle, ne pensez plus à votre père : maintenant vous êtes la femme des marins.

« — Que diront mes sœurs, quand elles s'en iront seules à la fête?

« — O la belle, déshabille-toi, viens avec nous.

« — Je ne puis délacer ce corset. Il y a un nœud que je ne puis défaire. Beau galant, prête-moi ton épée : je couperai le nœud.

« Le beau galant lui donne son épée. Elle se la plante dans le cœur.

« — Ah! nous possédions une belle fille, et nous n'avons pas su la garder. Et nous n'avons pas su la garder sur la fleur des eaux, et nous n'avons pas su la garder sur la fleur de la mer. »

Il y a moins de solennité dans la chanson normande du *Beau Marinier*, qui retrace une aventure semblable :

Quand la belle fut pour se coucher,
Vive l'amour!
Son lacet s'est noué,
Vive le marinier!

Prêtez-moi votre dague,
Vive l'amour!
Mon lacet est noué,
Vive le marinier!

Et quand elle eut la dague,
Vive l'amour!
Dans l'cœur se l'est plongée,
Vive le marinier!

Enfin une ballade nantaise, communiquée au Comité de la langue par M. de Corcelles, prend la chose sur un ton encore plus léger, et laisse la belle aux prises avec les mariniers qui l'ont attirée dans leur barque, sans prendre la peine d'indiquer le dénoûment, mais de manière à faire comprendre qu'elle n'en mourra pas (1).

(1) Voyez *Instructions relatives aux poésies populaires de la France*, par M. Ampère, p. 41.

Le recueil de Marcoaldi contient quelques ballades remarquables : *le Suicide*, *l'Amant confesseur*, *les Trois Voleurs*; mais presque tous les autres morceaux de ce genre réunis par lui, et en dernier lieu par M. Nigra, se rattachent par le sujet, par certains épisodes, par le dialecte même, à l'histoire et à la légende chevaleresques de la langue d'oc, de l'Espagne, ou même, quoique plus rarement, des pays du nord. Il en est peu où la France ne figure d'une manière plus ou moins directe, où son nom au moins ne soit prononcé. Dans *la Puissance du chant* (*Il poter del canto*), trois frères, prisonniers en France, voient venir leur jeune sœur au pied de la tour :

« Mes chers frères, chantez une chanson. — Le plus jeune l'a commencée, — les deux autres l'ont chantée. — Les marins qui naviguaient — cessaient de naviguer, — les faucheurs qui fauchaient — cessaient de faucher, les laboureurs qui labouraient — cessaient de labourer. — La sirène qui chantait — cesse elle-même de chanter. — Le roi de France, qui était à table, — cesse de manger — et dit à ses servantes : — Qui peuvent être ces prisonniers? — Je veux l'un d'eux dans mes gardes; — de l'autre je veux faire mon page; — le troisième sera dans mon écurie, — pour les entendre si bien chanter. »

M. Nigra a fait ressortir les imitations de ce chant, que présente la poésie catalane, portugaise, castillane et même scandinave. Il aurait pu ajouter une gracieuse cantilène du Nivernais ou du Bourbonnais, dans laquelle le fils du roi, « de sa plus haute chambre, » entend chanter une bergère au plus profond du bois.

« Quand mon cheval devrait crever, — il faut que je la trouve. — Mais à peine au milieu du bois, — la chanson fut finie... — Bergère, dis-moi ta chanson, — tu épouseras mon page; — si mon page ne te plaît pas, — tu m'épouseras moi-même. »

Dans une autre chanson piémontaise, *le Parricide*, la France joue aussi un rôle, mais plus triste. Une jeune fille est condamnée à mort comme parricide. Le juge l'envoie en France (1) pour être pendue.

« Quand elle fut au haut du gibet, — elle se mit à chanter. — Elle chantait si bien que le bourreau devient amoureux d'elle. — « Tonietta la belle, — voulez-vous m'épouser? — Plutôt que d'être femme du bourreau, — j'aime mieux que mon col la danse. — Vive l'amour! »

Quelques-unes enfin sont des reproductions presque littérales de chants dont les analogues existent ou ont existé en France, en Espagne, et, qu'on le remarque bien, ce ne sont pas des traductions faites dans les temps modernes par des lettrés, mais des versions en dialectes de la Haute-Italie, qui se trouvent depuis longtemps

(1) Remarquez que cela pouvait se dire en Languedoc ou en Provence pour désigner la France du nord.

dans la bouche du peuple, et auxquelles des formes grammaticales plus ou moins rapprochées du français contribuent encore à donner un air de famille.

Le Prince Raymond retrace une aventure bien connue de nos campagnes sous une forme maladroitement rajeunie et sous le titre d'*Adélaïde et Ferdinand*, aventure dont le récit s'appelle en Normandie *Marianson ou les Trois Anneaux*, et se retrouve en Suisse et en Provence, sans parler d'un pastiche que M. Hoffmann de Fallersleben a composé en vieux hollandais sur le même sujet. M. de Beaurepaire, dans son *Étude sur la poésie populaire en Normandie*, assure que le souvenir de la châtelaine malheureuse reste attaché à la Tour Couronnée d'Alençon. A Berne, la femme du sire de Vanel est l'héroïne de la ballade. M. Nigra, d'après les noms et les localités, incline à croire cette chanson d'origine provençale. Un chevalier revenant dans son château, où il a laissé sa jeune femme, rencontre un seigneur félon qui se dit aimé d'elle, et pour preuve montre ses anneaux de mariage qu'il a fait imiter. L'époux, transporté de fureur, lance contre terre l'enfant que lui présente Marianson (ce nom est conservé dans la version piémontaise), et, la prenant elle-même par les cheveux, il l'attache à la queue de son cheval. Cependant les vrais anneaux lui sont représentés, et il meurt de douleur en formulant cette espèce de conclusion morale :

Per una lingua che m'ha tradito,
Gli è in tre che bisogna morire!

Les nombreuses versions de cette romance se suivent pas à pas et se complètent l'une par l'autre. Là où la *canzone* piémontaise s'exprime ainsi :

Su tutte le rive, in tutte le siepi
Scorre il sangue della Marianson,

la romance française reproduite par Bouchaud (1) dit plus énergiquement peut-être :

N'y avait arbre ni buisson
Qui n'eût sang de Marianson,

et ce trait est reproduit presque littéralement dans la complainte franco-suisse, assez ridicule du reste, insérée dans *la Suisse pittoresque*, publication italienne de M. Tullio Dandolo, dans la *Complainte de la Croix pleureuse*, citée et un peu arrangée par Émile Souvestre, enfin dans une ballade danoise traduite par M. Marmier; mais il faut convenir avec M. Nigra que la *canzone* piémontaise est en général plus belle, plus naïve, plus voisine de la rédaction originale. On y trouve de ces détails saisissans qui révèlent une pre-

(1) *Essai sur la Poésie rhythmique*, Paris, 1763.

mière inspiration et qu'on n'oublie pas une fois qu'on les a entendus. Ainsi quand l'époux redemande à sa femme ce qu'elle a fait de ses anneaux de mariage, celle-ci déjà mourante lui répond : « Prenez la clé de mon coffret, et vous les y trouverez. — A peine eut-il saisi le coffret — que les deux anneaux faisaient din din. »

Au bel druviend ël so cofonin,
I doj anlin fasio din din.

La vieille romance de *Clotilde* se retrouve également, à l'état de chant populaire, dans la Lozère et en Piémont. La chanson du Haut-Languedoc, *les Trois Capitaines*, dont la ballade bourbonnaise, *la Jeune Fille de la Garde*, n'est qu'une variante, est identique, pour le fond et pour la forme, à la *canzone* piémontaise que Marcoaldi intitule *la Fuite et le Châtiment*. Enfin *les Étudians de Toulouse*, que MM. Mila-Fontanals et Nigra ont signalés en Catalogne et en Piémont, sont certainement un vieux chant français, épisode oublié chez nous des annales de notre université toulousaine, et qui s'était répandu au loin à l'époque où le midi de la France était en communauté plus intime de mœurs et de langage avec le nord de l'Espagne et de l'Italie.

De pareils rapprochemens entre les chants des deux pays sont d'autant plus utiles qu'il arrive pour ces compositions de courte haleine ce que l'on a observé pour quelques-uns de nos grands poèmes chevaleresques, tels que *Floovant*, *la Reine Sebille*, etc., qui, perdus chez nous, ont été conservés en Italie dans les *Reali di Francia* ou ailleurs. M. Nigra a recueilli de la bouche d'une jeune bergère du Canavese, dans une partie de chasse, la belle *canzone* intitulée *la Guerriera*, et, pour le dire en passant, le récit de cette double chasse au lièvre et à la chanson est devenu, sous sa plume, un petit tableau plein de grâce et de fraîcheur. Il s'agit d'une jeune fille qui se déguise en homme et part pour la guerre à la place de son père. Elle est soumise à plus d'une épreuve que lui attirent sa beauté et les soupçons de ses compagnons d'armes; mais elle en sort victorieuse, et cette autre Jeanne d'Arc peut s'écrier à la fin :

Verginella sono stata a guerra
E verginella ne son tornata.

A travers les nombreux parallèles que M. Nigra emprunte à l'Espagne, au Portugal, à la Serbie, à la Grèce, à la Russie, et malgré les arrangemens modernes qui font de la guerrière du moyen âge, payant la dette féodale de son vieux père, une fille-dragon moderne, *remplaçante* vulgaire de son père ou de son amant (1), mal-

(1) « J'ai servi sept ans, — sept ans Napoléon, — et personne n'a reconnu la fille, — n'a reconnu la fille-dragon, » selon une variante du Montferrat.

gré tant de transformations, M. Nigra en vient à conclure que ce chant, tout chevaleresque dans sa forme primitive, naquit en terre latine et probablement dans la France, cette terre de chevalerie, et qu'il fut transporté de là en Provence, en Italie et en Espagne, pour passer ensuite en Orient avec les croisés.

IV.

Il nous reste à parler des chansons d'amour, qui forment de beaucoup la classe la plus nombreuse parmi les chants italiens, surtout en Toscane. Il y a certainement bien des traits qui ont pu venir à la pensée des amoureux de tous les pays, et il n'est pas besoin ici de supposer des emprunts, comme pour les chansons purement narratives. Ainsi, comme le Français qui préfère « sa mie à Paris, la grand'ville, » et qui le dit tout net au roi Henri, l'amant vénitien « n'abandonnerait pas sa Nina, quand on lui donnerait la France avec Paris, le noble castel de Montalbano, etc. » Un autre s'exprime à peu près de même : « Si le pape me donnait Rome tout entière, et qu'il me dît : Cède-moi Maria, je répondrais : Non! saint-père, non! » Ici c'est une jeune fille qui chante comme l'amoureux de Béranger :

Maudit printemps, reviendras-tu toujours?

Quandò quell'alburino sarà secco,
Vedrò la casa del mio giovinetto...
Sia maladetto chi ce l'ha piantato!

Un galant du même pays suit sa maîtresse à travers une foule de transformations diverses (1), et ne s'inquiète guère si Anacréon avant lui, si à côté de lui d'autres poètes populaires dans les plaines du Berri ou au fond des montagnes de l'Illyrie ont chanté, dans des termes à peu près semblables, la même métempsycose amoureuse. Cette fontaine, qu'un autre a découverte à Rome (2), et qui guérit tous les maux, fors le mal d'amour, rappelle la chanson bourbonnaise :

Au bord du Cher y a t'une fontaine...
Le mal d'amour est une rude peine
Lorsqu'il nous tient, il nous en fait mourir;
L'herbe des prés qu'elle est si souveraine,
L'herbe des prés ne saurait en guérir.

(1) Se per fuggir da me cervo ti fai,
Leone mi farò per arrestarti;
E se uccello in aria volerai
Io falco mi farò per ripigliarti, etc.

(2) A Roma s'è scoperta una fontana, etc.
(Andreoli, *Canti popolari toscani*, 1857.)

Un Roméo sicilien se plaint de l'hirondelle, qui s'est mise à chanter avant le jour et dérange un doux rendez-vous :

Ah! rondinella bella,
Tu fai da gran bugiarda :
Hai cominciato a cantar
E non si vede l'alba.

Nous avons aussi, qui le croirait? un Roméo berrichon qui fait entendre exactement les mêmes plaintes :

A peine ensemble j'nous trouvions,
Qu' l'alouett' fit entend' sa chanson.
Vilaine alouett', v'là d'tes tours,
Mais tu mentis :
Tu nous chantes le point du jour,
C'est pas minuit.

Tandis qu'une amante roussillonnaise se plaint du Piémont, qui lui enlève son amoureux, un amoureux toscan est à son tour jaloux de la France, qui pourrait bien, au propre ou au figuré, éloigner de lui sa bien-aimée. Enfin l'amour trouve, pour ses peines comme pour ses plaisirs, des accens communs à tous les pays. Comme la jeune Grecque qui s'écrie :

« Je veux danser et me réjouir aujourd'hui que j'en ai le temps, car demain je me marie, je me mets en maison, j'entre dans un monde nouveau de labeur et de pensées graves; »

comme la mariée bretonne ou poitevine qui dit adieu à son bon temps, et qui a, dit-elle, pour dormir,

Trop d'enfans qui l'éveillent,
Trop d'berceaux à bercer,
Trop d'soucis à penser,

la femme italienne s'écrie à son tour avec un accent qu'une traduction ne saurait rendre :

Quel dì che me marido, ne non rido
Perchè go perso tutto il mio bon tempo;
Quandò ne partirò da casa mia,
Adio bon tempo e me ne vado via!

L'émigration pour la Maremme contribue à donner en Toscane une certaine mélancolie à l'amour. Tous ces garçons qui partent au commencement du printemps emportent avec eux l'affection des jeunes filles, affection que l'éloignement contribue à poétiser. Celles-ci les accompagnent de leurs regards et de leurs vœux. Alors commencent les chants de l'absence :

Tutti mi dicon : Maremma, maremmá
Ed a me pare una maremma amara.

La montagne déserte n'a plus de sourires pour les pauvres délaissées : « cette vallée me paraît plongée dans les ténèbres, — et je n'y vois plus s'y lever le soleil. » Elles demandent des nouvelles des absens aux oiseaux, aux fleurs, aux eaux : « Ramier, qui as fait ton nid dans la montagne, donne-moi des nouvelles de mon amant. » Et au moment du retour il faut voir comme les gens de la plaine sont congédiés et comme toutes les préférences sont pour les émigrans.

Ragazze, son tornati i maremmani :
Bisogna licenziare i contadini.

Pourtant, il faut l'avouer, ces accens intimes et pénétrans sont rares dans les manifestations poétiques de l'amour italien. Cette poésie chez eux est plutôt de tête que de cœur. L'amour allemand par exemple, plus concentré, va quelquefois jusqu'à la violence des appétits grossiers; mais, lors même qu'il ne franchit pas certaines limites, il reste plus profond et plus passionné, il touche les fibres les plus intimes du cœur. L'amour toscan est à la fois plus expansif et plus respectueux. Le type germanique de Marguerite n'a pas d'analogues parmi les montagnards de l'Apennin, et leurs *rispetti*, si chastes et si retenus, rougiraient de lutter avec les chants plus ardens des *minnesingers*. Ils se rapprochent davantage des troubadours, tant par le culte exalté de la femme que par leur tendance à subtiliser la tendresse. Chez l'Italien, la volupté est tout à la surface, et l'imagination se substitue facilement aux sens. Sous ce beau ciel, sur cette terre riante, il y a comme une molle caresse qui fait que la fantaisie se complaît et que l'amour s'attarde dans les images extérieures du beau. Un amant vante les beaux yeux et les douces paroles de sa maîtresse à peu près comme il parlerait des spectacles de la nature. Chez ce peuple artiste, les métaphores brillantes, les images hardies et parfois hasardées font ressembler la chanson à ces paysannes de la campagne de Rome, qui, dans leur parure de fête, mêlent aux fleurs et aux baies rouges, dont la nature seule fait les frais, des bijoux, des pendans d'oreilles et des anneaux d'or. La limpidité du ciel se réfléchit dans ces chants qui se répandent gais, ouverts, pétulans, variés, sans langueur, et qui n'admettent aucun sujet de tristesse, à moins qu'il ne soit clair et précis. L'Italien, en qui tout est extrême, ne connaît pas les nuances et les demi-teintes du cœur, pas plus que le ciel de l'Italie ne connaît l'atmosphère vaporeuse et les longs crépuscules du nord.

Bien que l'amour se retrouve au fond de la plupart des chants italiens, cependant il affecte plus spécialement certaines formes. M. Cantù paraît croire que le sonnet et la *canzone* à la façon de Pé-

trarque furent les premières formes que revêtit l'expression des sentimens tendres, avant qu'on n'y substituât l'octave ou le sixain du *rispetto*, avec l'accompagnement du chant; mais il est probable que cette dernière manifestation, plus naturelle et plus libre, coexista avec le cadre artificiel qui eût gêné la poésie populaire. Les génies qui ont cultivé le sonnet et la *canzone* ont bien pu éclipser, mais non supprimer les humbles chansons des amoureux vulgaires, où l'on retrouve quelques-unes des beautés poétiques qui brillent dans ces autres compositions magistrales, sans qu'on puisse toujours dire lequel a emprunté à l'autre, de l'art devenu nature, ou de la nature qui s'élève parfois à la hauteur de l'art.

Parmi ces formes favorites de la chanson amoureuse, il faut placer au premier rang le *rispetto*, originaire de la Toscane, mais qui se retrouve dans presque toute l'Italie, soit qu'il conserve cette dénomination, soit que, chanté dans certaines circonstances, à certaines heures de la journée, il prenne les noms de *strambotto*, de *salute*, de *maggio*, *alba*, *serenata*, etc. Le *rispetto*, dont nous avons déjà décrit le rhythme, est un chant d'amour composé d'un petit nombre de vers qui se déroulent autour d'une idée unique, et dont les derniers reprennent ordinairement la pensée dominante ou le motif principal. C'est presque toujours une femme qui parle, circonstance peu remarquée par les écrivains italiens, bien qu'elle serve à expliquer l'émotion contenue qui respire dans ces petits poèmes, et qui s'allie à une espèce d'adoration respectueuse de l'objet aimé. Les idées de Dieu, de la sanction religieuse du mariage, de la résignation au devoir, y sont presque toujours exprimées ou sous-entendues, et l'on n'y voit guère les amans se passer de l'intervention de la famille, dussent-ils maudire les obstacles qu'elle apporte à l'accomplissement de leurs vœux. Quelquefois ce fond uniforme est relevé par des *concetti*, des comparaisons, des figures, des plaisanteries même, car le *rispetto* admet toutes les formes compatibles avec sa brièveté. En voici quelques exemples choisis dans les recueils de Tommaseo et de Tigri :

« Quand tu passeras par ici, conduis-toi discrètement, — afin que le monde ne dise pas que nous nous aimons. — Baisse les yeux, je baisserai la tête. — Saluons-nous tous deux, mais du cœur. — La fête de chaque saint arrive à son tour : — la nôtre viendra aussi, si nous nous aimons bien. — De chaque saint vient la fête : — viendra la nôtre; aimons-nous bien! »

« Dis-moi, mon cœur, comment puis-je faire — pour sauver mon âme? — Je vais à l'église, et je ne saurais y rester; — je savais mon *Credo*, et tu me l'as fait oublier. — Je vais à l'église, et je ne trouve rien à dire, — car ton nom chéri revient toujours à ma pensée. »

« Quand je partis de mon pays, — je laissai mon amoureuse tout en larmes; — mais elle, qui était noble et accorte, — se prit à m'interroger sur mon retour. — Je lui répondis par ces paroles : — « Je reviendrai quand il plaira à Dieu. » — Je lui répondis d'une voix plus basse : — « Je reviendrai si je ne suis pas mort. »

« On m'a dit et l'on m'a affirmé — qu'il y a de grandes rumeurs dans votre maison : — ils vous ont grondé à cause de moi. — Vos père et mère et toute la parenté — sont mécontens parce que vous m'aimez. — Eh bien! contentez-les : — ils seront satisfaits, et moi je serai morte!

« Mon bel ami, tant que tu penseras à moi, — je te veux aimer jusqu'au dernier jour. — Quand je verrai une autre famille autour de toi, — alors je m'efforcerai de ne plus t'aimer; — quand je verrai la nouvelle fiancée à ton côté, — je prendrai mon parti et je pleurerai; — quand je te verrai l'anneau au doigt, — je pleurerai, et tout sera dit.

« Hirondelle qui voles dans l'air, — retourne en arrière et fais-moi un plaisir : — donne-moi une plume de ton aile — que j'écrive une lettre à l'ami de mon cœur. — Quand je l'aurai écrite et ornée, — je te rendrai ta plume, ô hirondelle. — Quand je l'aurai écrite sur du papier blanc, — je te rendrai la plume qui te manque; — quand je l'aurai écrite sur un papier d'or, — je te rendrai ta plume et ton vol. »

Les *stornelli* constituent une forme encore plus brève que les *rispetti*, puisqu'ils ne se composent que de trois vers; aussi, tout en exprimant des idées d'amour, sont-ils usités de préférence dans les dialogues et les défis poétiques où leur brièveté favorise la facilité de l'improvisation et la vivacité de la réplique. La forme la plus gracieuse des *stornelli* est celle des *fiori*, espèce de refrain tiré du nom des fleurs, que les Allemands appellent *Blumen ritornelle*. Bien qu'on la retrouve à Venise et en Sicile, elle paraît née en Toscane, dans ce pays que l'on a surnommé le jardin de l'Italie, dont la capitale a pris son nom des fleurs, et au sujet duquel Cino l'exilé écrivait à Dante :

Deh! quando rivedrò il dolce paese,
Di Toscana gentile,
Dove'l bel fior si vede d'ogni mese!

Du reste, l'invocation aux fleurs se retrouve à toutes les époques et dans tous les pays. Athénée parle d'une espèce de chanson grecque qu'on appelait *anthême*, et qui se chantait avec accompagnement de flûte et de danses : « Où est ma rose? Où est ma violette? Ou est mon beau persil? » On trouve quelque chose de semblable chez nous, notamment en Bretagne, et aussi dans nos jeux de société et dans nos vieux poètes. Parmi les poésies de Christine de Pisan, il en est une qu'on appelle *Gieux à vendre*, dans le genre de *la Boîte d'amourettes*, du *Corbillon* et des *Bouquets*, si familiers

à nos jeunes filles. En voici quelques strophes; elles ont la brièveté et l'allure des *stornelli* toscans :

Je vous vends la passerose,
Belle, à dire ne vous ose
Comment amour vers vous me tire;
Si l'apercevez, tout sans dire.

Je vous vends la fleur de lys :
Vray amant doit estre jolis,
Sage, courtois et bien apris, etc.

On débite encore dans nos campagnes françaises un petit livret intitulé : *le Jardin de l'honnête Amour, où est enseignée la manière d'entretenir sa maîtresse, dressé pour l'utilité de la jeunesse.* A la fin se trouve une pièce en vers, ou à peu près : *les Récréations et Devises amoureuses, par demandes et réponses joyeuses.* Ce sont des espèces de strophes évidemment corrompues, mais dont la composition originale remonte à une époque assez ancienne, et qui rappelle tout à fait les *Gieux à vendre* de Christine de Pisan. Nous n'en citerons que le début :

L'AMANT.

Je vous vends le grain de froment,
Aimez les dames honnêtement;
Gens d'honneur et de courtoisie,
Choisissez-vous belle amie :
Ce n'est qu'ennui autrement.

L'AMIE.

Je vous vends la pomme d'orange.
D'aimer je trouve bien étrange,
Vu d'amour les cris et clameurs,
Les ennuis, peines et douleurs.

Enfin, particularité qui se rapproche davantage de la forme italienne, on sait que, dans les chants populaires de la Romanie, c'est le nom d'une fleur ou d'une feuille d'arbre qui donne le ton à chaque strophe. En effet, ce qui caractérise les *fiori*, et ce qui les distingue des autres poésies où les fleurs figurent, c'est cette manière de jeter brusquement en avant un nom de fleur, et d'y rattacher ensuite un court développement, une comparaison gracieuse. Le plus souvent, la rime seule détermine le choix de la fleur :

FIOR DI PEPE.

Se la vostra figlia non mi date,
Jo ve la ruberò, voi piangerete.

FIOR DI GINESTRA.

Vostra madre non vi marita apposta,
Per non levar quel fior dalla finestra.

Quelquefois le *concetto* final est tiré de la forme, de la saveur ou du fruit.

FLEUR DE CITRONNIER.

Le citron est aigre et ne se peut manger;
Mais plus aigres sont les peines d'amour.

FLEUR D'ABSINTHE.

J'en ai tant bu, de l'absinthe amère,
Que plus vous m'en faites, moins j'y pense.

Telles sont les diverses formes de la chanson populaire en Italie. Tout d'abord il a fallu faire la part de l'esprit provincial; mais, en littérature comme en politique, il faut préférer ce qui unit à ce qui divise, et l'on a pu reconnaître que sous ces différences provinciales vivait un esprit véritablement un et italien. L'unité italienne s'est affirmée par la voix de ses poètes, unité de langue, unité géographique :

Il bel paese ovè el sì suona...
Ch'Apennin parte, il mar circonda e l'Alpi.

Il siérait mal à la France de nier cette conciliation possible de l'unité dans la diversité, elle qui avait encore sa langue d'*oc* et sa langue d'*oil*, alors que le *sì* résonnait déjà dans toute l'Italie, *italicus orbis*, comme disait Pétrarque. Ajoutons que ce *oui* n'a jamais retenti plus haut que de nos jours, lorsqu'on a demandé à l'Italie si elle voulait être une et libre. Eh bien! et ce vœu servira de conclusion à notre travail, comme il en a été le point de départ, si, comme on l'a dit, cette langue des vers dans laquelle le peuple parle et chante est par elle-même un élément de fusion, que l'unité italienne inspire à son tour la muse populaire, qu'au lieu de chants piémontais, toscans, napolitains, qui demandaient leurs sujets à des rivalités surannées, à des intérêts mesquins, à des questions frivoles, il y ait désormais un chant italien plus large et plus mâle,

Che di cantar spanda più largo fiume!

digne en tous points de servir d'organe à des aspirations nouvelles. Tous ceux qui ont étudié avec quelque attention les chants populaires de l'Italie doivent souhaiter qu'un tel vœu s'accomplisse, et que le jour vienne enfin où l'on pourra confondre dans une vaste et commune sympathie la cause de la poésie et celle de la nationalité italienne.

E.-J.-B. RATHERY.

LA

MORT DE PHIDIAS

SCENES TIREES DE L'ANTIQUE.[1]

PERSONNAGES.

PÉRICLÈS.
PHIDIAS, âgé de soixante-cinq ans.
SOCRATE.
AGORACRITE, ALCAMÈNE, PÆONIOS, PRAXIAS, } sculpteurs.
LE GRAND-PRÊTRE de Neptune-Érechthée.
CLÉON, SIMMIAS, } orateurs.
MÉNON, esclave de Phidias.
BODASTORETH, marchand phénicien.
ÉLÈVES de Phidias. — CITOYENS.

SCÈNE PREMIÈRE.

(Un Portique orné de peintures.)

LE GRAND-PRÊTRE DE NEPTUNE, CLÉON, SIMMIAS, DIVERS CITOYENS adossés aux colonnes ou assis sur les degrés du portique.

CLÉON.

Puisque tu reviens d'Olympie, Simmias, dis-nous si tout ce qu'on rapporte du Jupiter de Phidias est véritable. Avant ce jour, je croyais qu'Athènes renfermait ce que l'art peut créer de plus beau; mais il paraît que, pendant les dernières fêtes, les Éléens ont montré aux Grecs rassemblés une œuvre qui surpasse toutes celles que nous possédons.

SIMMIAS.

La renommée ne t'a point trompé, Cléon.

(1) Voyez, dans la livraison du 15 mars 1861, *l'Atelier de Phidias*. Quinze années se sont écoulées, pendant lesquelles Phidias a terminé le Parthénon et sculpté le Jupiter d'Olympie. La scène se passe l'an 431 avant Jésus-Christ.

LE GRAND-PRÊTRE.

Ainsi Périclès a épuisé en vain le trésor? La gloire même qu'il achetait au prix de notre ruine nous échappe?

CLÉON.

Et c'est un Athénien qui nous l'enlève!

SIMMIAS.

La plainte n'est plus opportune quand le châtiment est prochain. Phidias s'est jeté entre vos mains comme une proie.

UN CITOYEN.

Es-tu donc certain qu'il soit prisonnier?

SIMMIAS.

Il y a deux jours, nous apprenions son retour; hier, je l'accusais devant le peuple; le même soir, les archers scythes l'ont conduit à la prison.

CLÉON.

Nous ne perdons pas un instant, chers concitoyens, dès qu'il s'agit de vous défendre ou de vous venger: pour toi, Simmias, ne refuse point de nous instruire en nous décrivant ce que tu as vu. Le temple d'Olympie est-il semblable au Parthénon?

SIMMIAS.

Le temple est moins beau, mais il est plus grand. Trois hommes, en étendant leurs bras, ne pourraient faire le tour d'une seule colonne.

CLÉON.

La statue de Jupiter est-elle assise?

SIMMIAS.

Elle est assise; de la main gauche elle tient une Victoire, de la droite un sceptre surmonté d'un aigle.

CLÉON.

Alors elle est moins haute que notre Minerve?

SIMMIAS.

Elle est plus haute au contraire, car sa tête touche presque le sommet du temple. Si elle se levait, ses vastes épaules emporteraient la toiture.

CLÉON.

Phidias n'a-t-il employé que l'or et que l'ivoire?

SIMMIAS.

L'or et l'ivoire forment la statue, mais le trône qui la supporte est revêtu d'ébène, d'écaille, de métaux divers et de pierres précieuses. Des figures sans nombre, des reliefs admirables ornent les surfaces, de sorte que la richesse des matières n'est égalée que par la perfection du travail.

CLÉON.

Le dieu est sans doute entouré de draperies, car on aurait tué tous les éléphans de l'Asie avant de couvrir d'ivoire un pareil colosse?

SIMMIAS.

Tu te trompes, mon cher Cléon. Le dieu est nu, du moins son manteau a glissé jusqu'à la ceinture. Sur le tissu d'or sont peints des animaux, des lis, des fleurs aux couleurs harmonieuses, image de la création; mais le torse immense paraît un seul morceau d'ivoire, tant les pièces sont habilement

assemblées, tant les joints échappent au regard. La fermeté, le poli de cette substance donnent aux chairs un éclat doux et une beauté vraiment divine.

CLÉON.

Par Hercule! de quoi Phidias n'est-il pas capable?

SIMMIAS.

Le visage surtout te frapperait d'admiration, car une telle majesté y est empreinte qu'on est forcé de s'incliner devant le maître tout-puissant du monde : il semble qu'un mouvement de ses sourcils ferait trembler l'Olympe. En même temps ses traits respirent la sérénité et la clémence; on y sent rayonner l'intelligence qui prévoit tout, et cette inépuisable bonté qui convient au père des dieux et des hommes. Nos âmes étaient remplies à la fois de crainte et d'amour; jamais on ne nous avait révélé sous une forme aussi imposante la grandeur de la Divinité et ses bienfaits.

LE GRAND-PRÊTRE.

Oui, Phidias poursuit sa tâche impie. Plus les dieux deviennent beaux, plus la religion s'affaiblit.

SIMMIAS.

Ou je ne sais plus parler clairement, ou tu n'as pas compris que la statue d'Olympie inspirait une piété plus vive aux mortels.

LE GRAND-PRÊTRE.

Il ne faut pas confondre la piété avec l'émotion fugitive que produit l'aspect d'une belle chose.

CLÉON.

Ne crains rien, fils de Mégasthène, Phidias ne nous échappera pas. Tu l'appelles ennemi des dieux; moi, je prétends qu'il a trahi sa patrie, et l'éloquent Simmias l'accuse de vol. Mais n'est-ce pas Périclès qui traverse l'extrémité de la place?

UN CITOYEN.

C'est lui-même.

LE GRAND-PRÊTRE.

Il se rend à la prison pour visiter Phidias et gémir avec lui.

CLÉON.

Il se fait vieux, le grand Périclès; sa démarche est plus lente. Le fardeau des affaires devient trop lourd pour lui, nous le lui ferons bien voir. Le jour n'est pas loin où l'on ne s'écriera plus sur son passage : « Brillante Athènes, couronnée de violettes, montre-nous celui qui règne sur ce pays et sur la Grèce entière. »

SIMMIAS.

Ah! voici encore des Éléens!

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENS, AGORACRITE, MÉNON, qui s'arrêtent devant le portique.

AGORACRITE.

Qui désignes-tu par le nom d'Éléens?

SIMMIAS.

Apparemment les gens qui habitent l'Élide ou qui en reviennent.

AGORACRITE.

O toi qui t'exerces si jeune au métier de sycophante, tu as raison de me retirer le titre d'Athénien, car en vous voyant je rougirais de le porter.

CLÉON.

Que les dieux nous protégent! Agoracrite ressemble au taureau qui aiguise ses cornes.

AGORACRITE.

Que ne me compares-tu plutôt au voyageur qui heurte une pierre et découvre un scorpion prêt à mordre?

CLÉON.

Ne t'expose donc pas à nos morsures; Phidias t'apprendra qu'elles ont parfois des effets redoutables.

AGORACRITE.

De bonne foi, crois-tu que Phidias ait rien détourné de l'or qui forme les vêtemens de Minerve?

SIMMIAS.

De bonne foi, j'attendrai qu'il nous prouve son innocence.

AGORACRITE.

Sois tranquille, il la prouvera.

SIMMIAS.

Il fera bien, s'il tient à la vie, car il s'agit du trésor sacré.

AGORACRITE.

Tout le monde sait qu'il est pauvre et qu'il vit simplement.

SIMMIAS.

On sait qu'il s'est enfui aussitôt que le Parthénon a été consacré.

AGORACRITE.

Prends garde d'apprêter à rire le jour du procès.

SIMMIAS.

J'ai peur de vous faire plutôt pleurer.

AGORACRITE.

Qui paiera pour toi mille drachmes d'amende, si tu n'obtiens pas contre Phidias le cinquième des suffrages? Sera-ce le riche Callias, ton compagnon de débauche?

SIMMIAS.

Tu fais l'arrogant, mais je doute que cette assurance se soutienne lorsque vous serez devant vos juges.

AGORACRITE.

Il serait plus sage de songer à toi, beau Simmias, car nous te ménageons une surprise cruelle. Viens-tu, Ménon?

MÉNON, faisant un signe au grand-prêtre.

Je reste.

CLÉON.

Pour nous, suivons Agoracrite; voici l'heure de l'assemblée.

UN CITOYEN.

Oui, par Mercure, dieu de l'éloquence. Déjà les Scythes, étendant la corde rouge, nous poussent vers le Pnyx, ainsi qu'un troupeau. (Tous s'éloignent, excepté le grand-prêtre et Ménon.)

SCÈNE III.

LE GRAND-PRÊTRE, MÉNON.

LE GRAND-PRÊTRE.

Que me veux-tu, Ménon?

MÉNON.

On absoudra Phidias.

LE GRAND-PRÊTRE.

Je le soupçonne depuis qu'Agoracrite nous est apparu avec un visage triomphant; mais quoi! prétendent-ils briser la statue de Minerve, afin que l'or soit pesé?

MÉNON.

J'ignore ce qu'ils méditent; ils sont assurés de vaincre.

LE GRAND-PRÊTRE.

Qu'importe, si tu es prêt à m'obéir?

MÉNON.

Je suis prêt.

LE GRAND-PRÊTRE.

Dès que l'acquittement aura été prononcé, tu t'assiéras en suppliant sur l'autel qui domine le Pnyx.

MÉNON.

Les amis de Phidias me lapideront. Il en coûte peu de tuer un esclave.

LE GRAND-PRÊTRE.

Le peuple te donnera des gardes, et les prytanes nous répondront de toi.

MÉNON.

Tu me le jures?

LE GRAND-PRÊTRE.

Je le jure. Tu accuseras donc Phidias d'impiété?

MÉNON.

Je l'accuserai avec joie.

LE GRAND-PRÊTRE.

Tu rappelleras qu'il a souillé la statue de la déesse en y ciselant le portrait de Périclès et son propre portrait?

MÉNON.

La ville entière l'a vu.

LE GRAND-PRÊTRE.

Oui, mais la loi de Diopithe, qui punit de mort les impies, n'est en vigueur que depuis peu de temps.

MÉNON.

Tes ordres seront exécutés.

LE GRAND-PRÊTRE.

Par Neptune, ton maître est perdu cette fois.

MÉNON.

Le peuple n'osera pas condamner l'artiste qui a paré Athènes de tant de chefs-d'œuvre.

LE GRAND-PRÊTRE.

Tu connais peu les Athéniens. Il est deux choses dont ils sont également fiers : leur ingratitude envers les hommes et leur piété envers les dieux. Dans aucun pays, les citoyens illustres ne sont plus mal récompensés et les atteintes à la religion plus sévèrement punies. Casser une branche dans un bois sacré, blesser les animaux familiers qui vivent autour des temples, c'est encourir la mort. Un enfant qui avait ramassé une feuille d'or tombée de la couronne de Diane a été livré au supplice. Malgré les efforts des philosophes, les Athéniens demeurent attachés à leurs croyances; au besoin, ils les fortifient par une terreur salutaire.

MÉNON.

Puisses-tu dire vrai! Mais alors Périclès fera évader Phidias.

LE GRAND-PRÊTRE.

Le gardien de la prison est un homme sûr.

MÉNON.

Il n'y a de sûr que le tombeau. Capanée et Ajax ont été foudroyés parce qu'ils défiaient les dieux. Phidias est-il moins coupable, lorsqu'il détruit la religion elle-même?

LE GRAND-PRÊTRE.

Souvent Jupiter prend sa foudre pour écraser les mortels. Il se contient parce qu'il est dieu.

MÉNON.

Et les impies prospèrent!

LE GRAND-PRÊTRE.

La vengeance divine se meut lentement, parce qu'elle est inévitable.

MÉNON.

Ne serait-ce point une action sainte?...

LE GRAND-PRÊTRE.

Que veux-tu dire?

MÉNON.

Être l'instrument de la vengeance divine?

LE GRAND-PRÊTRE.

Je cesse de te comprendre.

MÉNON.

Tu m'as compris, pontife vénérable; tu devines quelle pensée brille en secret dans mon âme, comme une torche au milieu des ténèbres.

LE GRAND-PRÊTRE.

Tu parais agité par les furies.

MÉNON.

Tu conviens donc que c'est la Divinité elle-même qui m'inspire?

LE GRAND-PRÊTRE.

Je me tairai, puisque tu interprètes si librement mes paroles.

MÉNON.

Écoute-moi du moins.

LE GRAND-PRÊTRE.

Esclave, je t'ai trop écouté peut-être.

MÉNON.

Secours mon esprit troublé.

LE GRAND-PRÊTRE.

Les oreilles d'un prêtre doivent rester pures.

MÉNON.

Si tu me refuses tes conseils, qui m'éclairera? (Le grand-prêtre montre le ciel.)

SCÈNE IV.

(**La maison de Bodastoreth.**)

MÉNON, BODASTORETH.

MÉNON.

Tu me garantis que ce poison ne laisse aucune trace?...

BODASTORETH.

Pas plus qu'une goutte d'eau dans la mer.

MÉNON.

Il ne tue pas subitement?

BODASTORETH.

Celui qui l'a bu languit quelques jours, ne souffre pas, et s'éteint comme si la source de la vie tarissait naturellement.

MÉNON.

Je garde cette fiole. Voici l'argent que tu me demandes.

BODASTORETH.

Les Phéniciens surpassent en industrie les autres peuples. Ils ont inventé tout ce qui aide à bien vivre et à bien mourir.

MÉNON.

Est-il vrai que Saturne soit honoré chez vous par des sacrifices humains?

BODASTORETH.

Baal-Moloch, que vous appelez Saturne, nous commande quelquefois de déposer dans ses bras nos nouveau-nés. Un bûcher brûle au-dessous de la statue; les mains du dieu s'inclinent, et l'enfant roule dans les flammes.

MÉNON.

Dieux justes, qui faites périr des victimes innocentes, comment ne vous réjouiriez-vous pas si l'on vous immole des coupables? Je te rends grâces, étranger.

BODASTORETH.

Que la paix t'accompagne!

SCÈNE V.

(**La prison.**)

PHIDIAS, PÉRICLÈS.

PÉRICLÈS.

O mon cher Phidias! était-ce ici que nous devions nous retrouver? Tu n'as donc pas reçu mon message?

PHIDIAS.

De quel message veux-tu parler?

PÉRICLÈS.

Dès que j'ai appris que tu quittais l'Élide, un de mes esclaves est allé t'attendre à l'isthme de Corinthe avec une lettre. Je te suppliais de ne pas rentrer à Athènes, prévoyant l'accueil que te ménageaient nos ennemis.

PHIDIAS.

Pour éviter les fatigues de la route de terre, je me suis embarqué.

PÉRICLÈS.

Et moi, persuadé que tu céderais à mes prières, je me reposais depuis trois jours dans ma maison des champs, car aucune affaire importante ne se traitait à l'assemblée. On a profité de mon absence.

PHIDIAS.

Les Athéniens craignaient de me perdre de nouveau; c'est pourquoi ils ont choisi un moyen sûr pour me retenir.

PÉRICLÈS.

Les Athéniens se couvrent de honte, et leur ingratitude me fait gémir.

PHIDIAS.

Nous sommes trop vieux tous les deux, Périclès, pour croire encore à la reconnaissance des hommes.

PÉRICLÈS.

Je conçois que le peuple s'irrite contre les citoyens puissans, ou renverse les chefs qui le conduisent. Mais toi, qui es resté étranger aux affaires, quelle excuse a-t-on pour te nuire? Tu ne menaces point la liberté, tu ne portes ombrage à personne. En ornant la ville de tes œuvres, tu as au contraire procuré à tous les Athéniens une gloire dont ils ne cessent point de s'enorgueillir.

PHIDIAS.

Cette gloire que tu rappelles, n'en obtenons-nous pas la plus belle part? Elle était notre but, elle est notre récompense. Voilà ce que le peuple ne peut nous enlever. Permettons-lui donc d'être ingrat.

PÉRICLÈS.

J'admire ta douceur à supporter l'injustice. Tu ignores qu'en s'attaquant à toi, c'est un autre qu'on veut atteindre.

PHIDIAS.

Je n'ai pas coutume d'ignorer les choses qui te touchent.

PÉRICLÈS.

Quoi! tu savais qu'on poursuit l'un après l'autre ceux qui me sont chers, et que leur amitié pour moi les expose aux plus grands dangers?

PHIDIAS.

Je le savais.

PÉRICLÈS.

Et tu ne préférais pas rester à Olympie, où tu vivais tranquille et honoré?

PHIDIAS.

Il ne jouit ni du calme ni des honneurs, celui qui vieillit loin de sa patrie. J'ai voulu revoir Athènes avant de mourir.

PÉRICLÈS.

Que les dieux détournent ce présage! Tu ne mourras point, car il est facile de prouver que tu es innocent.

PHIDIAS.

Combien fut sage ton conseil, lorsque tu m'exhortas jadis à ajuster les vêtemens d'or de Minerve, de telle sorte qu'ils pussent être ôtés et replacés librement!

PÉRICLÈS.

Il était nécessaire qu'on pût les peser en cas de procès, les fondre en cas de guerre.

PHIDIAS.

Mais je crois que ce premier procès n'est qu'un prélude : il en cache un plus grave.

PÉRICLÈS.

Nos adversaires n'auraient pas manqué d'adresse à ce point.

PHIDIAS.

Par Jupiter! ils montrent une singulière habileté, puisqu'ils préparent les esprits et excitent la haine contre moi.

PÉRICLÈS.

Tu as raison. Ils nous réservent un coup plus certain.

PHIDIAS.

Anaxagore n'a-t-il pas été accusé d'impiété?

PÉRICLÈS.

En effet, il était même condamné, si je ne l'avais forcé de fuir.

PHIDIAS.

Aspasie n'a-t-elle pas aussi été dénoncée pour cause d'impiété?

PÉRICLÈS.

Souvenir cruel, car mes larmes seules ont pu fléchir ses juges.

PHIDIAS.

Comment donc ne serais-je point accusé du même crime, moi que le parti aristocratique appelle le corrupteur de la religion, parce que je sculpte les dieux d'Homère?

PÉRICLÈS.

Oui, la loi de Diopithe, à laquelle je me suis vainement opposé, est une arme terrible. Elle frappe ceux qui brillent au premier rang parmi les philosophes, les poètes et les artistes.

PHIDIAS.

Quand la sentence est prononcée, quelle peine inflige la loi?

PÉRICLÈS.

La mort.

PHIDIAS.

Peu de mots suffisent pour les grandes choses.

PÉRICLÈS.

Hélas! le grand-prêtre me l'avait annoncé que je verrais mes amis succomber tour à tour! Eh bien! pour vous sauver, je suis prêt à céder le pouvoir à mes ennemis.

PHIDIAS.

Loin de les désarmer, tu nous abandonnerais à leur vengeance.

PÉRICLÈS.

Ou plutôt je suis résolu à jeter mes concitoyens dans une longue guerre, afin d'occuper leurs esprits inquiets.

PHIDIAS.

Seras-tu donc tranquille, tandis que le sang coulera dans les batailles et que l'armée des Spartiates dévastera la plaine d'Athènes?

PÉRICLÈS.

La guerre est inévitable; je ne puis que la retarder ou la hâter. Je veux seulement te laisser voir quels soucis et quels projets contraires troublent ce Périclès, dont la sagesse est vantée par les Grecs. Plus je suis maître des autres, moins je le suis de moi-même. L'exercice du pouvoir, au lieu de m'accoutumer à la prudence, me fait supporter plus impatiemment les obstacles.

PHIDIAS.

Le danger que je cours ne doit pas t'émouvoir à ce point. Il est dans l'ordre de la nature que les jeunes générations poussent hors de la scène les générations qui les précèdent.

PÉRICLÈS.

Même avec violence?

PHIDIAS.

Ce n'est pas la persuasion qui a fait partir Cimon et Thucydide pour l'exil. Que veux-tu? Nous avons été assiégeans, il est juste que nous soyons assiégés à notre tour.

PÉRICLÈS.

Nous étions plus heureux dans ce temps-là, mon cher Phidias.

PHIDIAS.

La vie la plus heureuse ressemble à un jour d'été. Souriante au matin, radieuse après le midi, elle s'assombrit le soir et incline vers les ténèbres.

PÉRICLÈS.

Le lieu où nous sommes n'inspire que des pensées tristes. J'ai hâte de t'en faire sortir. Dès aujourd'hui je demanderai une enquête. Les trésoriers de la déesse produiront les tables de marbre où sont inscrits leurs comptes; ils diront quelle quantité d'or ils t'ont remise. La difficulté sera de démonter les vêtemens du colosse pour les placer dans la balance. En ton absence, qui chargerons-nous de ce soin?

PHIDIAS.

Colotès m'a aidé à construire ma statue; il en connaît tous les secrets.

PÉRICLÈS.

J'avertirai Colotès. Cette fois, du moins, nous sommes assurés de confondre tes accusateurs. (Il sort. Entre Ménon.)

SCÈNE VI.

PHIDIAS, MÉNON.

MÉNON, il pose à terre une corbeille.

Maître, voici ton repas.

PHIDIAS.

Est-il donc déjà l'heure?

MÉNON.

Sur le cadran de l'Agora, le soleil marque le milieu du jour.

PHIDIAS.

Fort bien. Quelques figues me suffiront. Viennent-elles de chez mon frère?

MÉNON.

Ton frère Panænos te les envoie.

PHIDIAS.

Je lui ai parlé de toi, Ménon.

MÉNON.

Un esclave mérite-t-il l'attention des hommes libres?

PHIDIAS.

Comme je suppose que ma mort n'est pas éloignée, je m'inquiète de ce que tu deviendras après moi. Si tu désires la liberté, mon frère t'affranchira. Si tu la refuses, comme tu l'as refusée jusqu'à présent, il te prendra dans sa maison, où il t'assurera une vieillesse tranquille.

MÉNON.

Notre vie et notre mort sont réglées d'avance par la destinée. (Il verse du vin dans une coupe qu'il présente à Phidias.)

PHIDIAS.

Je t'ai toujours traité avec bonté, Ménon, sans pouvoir adoucir ton esprit farouche. Puisque tu me hais, pourquoi persister à me servir?

MÉNON.

L'apparence est plus forte que la vérité.

PHIDIAS.

Que dis-tu?

MÉNON.

Beaucoup prennent le thyrse, peu sont inspirés par Bacchus.

PHIDIAS.

Œdipe pourrait seul te comprendre. Les devins et les magiciennes que tu fréquentes finiront par troubler ta raison. (Il boit.) Ce vin est amer.

MÉNON.

Le miel que j'y ai mêlé n'est pas exempt d'âcreté. Il coûte moins cher, car nous sommes pauvres.

PHIDIAS, lui rendant la coupe.

Comme tu es pâle!

MÉNON.

La pâleur ne convient qu'aux coupables.

PHIDIAS.

Ta main tremble?...

MÉNON.

Ceux-là doivent trembler que menace la colère des dieux. (Il sort précipitamment.)

SCÈNE VII.

PHIDIAS, seul.

Est-il fou? ou bien aurait-il... Mes ennemis sont-ils si pressés qu'ils ne puissent attendre ma condamnation? Peut-être se défient-ils du peuple, peut-être craignent-ils que je ne m'enfuie, à l'exemple d'Anaxagore. Ils ont tort : je suis entré ici, convaincu que je n'en sortirais point vivant. Les choses seraient pour le mieux, si Ménon avait osé me donner du poison. La gloire des Athéniens resterait pure, et la postérité ne dirait pas qu'ils n'ont offert à Phidias d'autre récompense que la mort. Chère Athènes! quelque traitement que tu infliges à tes enfans, ils ne connaissent pas de supplice plus redoutable que l'exil. Je ne regrette ni les ombrages d'Olympie, ni l'Alphée aux belles eaux, ni les fêtes dont j'étais entouré, ni les chants qui chaque jour faisaient retentir la vallée, ni la liberté dont je ne savais plus jouir. Ma tâche accomplie, j'ai voulu revoir pour la dernière fois la ville à laquelle je n'ai rien préféré si ce n'est la gloire. Même captif, je respire l'air natal; ce sol que je foule est le sol de la patrie. J'éprouve en ce moment une lassitude profonde et comme une défaillance. Est-ce le poison qui agit? est-ce la fatigue qui me dompte? La chaîne qui attache mes pieds m'a tenu éveillé toute la nuit; sans doute j'ai besoin de me reposer. Je t'invoque, ô doux charme du sommeil, oubli de tous les maux, image de la mort qui me sourit. (Il s'endort.)

SCÈNE VIII.

(**Trois jours plus tard. — Une rue d'Athènes.**)

SOCRATE, AGORACRITE.

SOCRATE.

Où vas-tu, la tristesse empreinte sur le visage?

AGORACRITE.

Ne m'arrête pas, fils de Sophronisque, je dois me hâter.

SOCRATE.

On me reproche volontiers d'être importun. Crains donc que je ne m'attache à tes pas, jusqu'à ce que tu m'aies appris si le bruit qui s'est répandu dans la ville est vrai ou faux.

AGORACRITE.

Il n'est que trop vrai, Socrate.

SOCRATE.

Phidias est gravement malade?

AGORACRITE.

Phidias succombe à un mal inconnu.

SOCRATE.

Nous l'avons vu revenir si vigoureux!

AGORACRITE.

Tu étais hier à l'assemblée. Tu as entendu le rapport des trésoriers de la déesse, qui a fait absoudre Phidias, et la dénonciation imprévue de son esclave, qui l'a fait ramener à la prison. Pour nous, qui avions couvert de huées Simmias, le premier accusateur, nous aurions mis en pièces l'infâme Ménon, s'il ne se fût réfugié sur l'autel. Déjà Phidias était languissant : il a voulu se rendre au Pnyx, effort funeste. Il sent que sa fin approche, et m'envoie chercher Périclès. Comment donc pourrais-je retenir mes larmes?

SOCRATE.

Tu m'annonces un malheur public, car Athènes va perdre non-seulement un grand artiste, mais un de ses meilleurs citoyens. Il exerçait sur Périclès une influence salutaire.

AGORACRITE.

Les Athéniens reconnaissent noblement ses services!

SOCRATE.

Le chagrin d'être aussi indignement traité ne serait-il pas la cause de sa maladie? La vieillesse est un fruit mûr que le moindre vent détache. N'a-t-il pas soixante-cinq ans?

AGORACRITE.

Oui, mais ceux qui vivent avec Phidias t'attesteront qu'il n'a jamais été enivré par la bonne fortune ni ébranlé par l'adversité. Il est aussi calme que s'il maniait le ciseau dans son atelier. Au moment où Ménon l'accusait d'impiété, tandis que la foule était remuée par les passions les plus contraires, j'ai remarqué que Phidias comprimait un sourire, comme un sage qui connaît les hommes et voit se réaliser ce qu'il a prédit.

SOCRATE.

Avez-vous appelé un médecin?

AGORACRITE.

Le maître s'y est opposé : on dirait qu'il veut tenir son mal caché ou qu'il craint d'être guéri.

SOCRATE.

Ne pourrais-je le visiter dans sa prison?

AGORACRITE

Il t'accueillera avec plaisir, Socrate, il a pour toi une estime singulière.

SCÈNE IX.

(**La prison.**)

PHIDIAS, SOCRATE.

PHIDIAS, étendu sur un lit.

Tu es le bienvenu, Socrate.

SOCRATE.

O Phidias, quelle douleur pour tes amis! quelle honte pour notre ville!

PHIDIAS.

Toi qui désires tout savoir, tu viens apprendre comment l'on meurt en prison?

SOCRATE.

En effet, nous vivons dans un temps où il est nécessaire de fortifier son âme par de fermes exemples, et je n'ai point encore vu d'homme de bien mourant pour une noble cause.

PHIDIAS.

De quelle cause parles-tu? L'âge et la maladie sont mes seuls meurtriers.

SOCRATE.

Par Hercule! tu ne comptes pour rien l'injustice?

PHIDIAS.

Je ne puis me plaindre de l'injustice de mes concitoyens, puisqu'ils m'ont absous. Accusé de nouveau, j'attends de nouveau qu'ils me jugent; mais la mort nous prévient tous.

SOCRATE.

Je conçois quel sentiment dicte tes paroles. Tu te réjouis de mourir avant que les Athéniens ne se rendent coupables de ta mort.

PHIDIAS.

Ce ne seraient pas les Athéniens, ce serait la loi qui me condamnerait à périr. Le décret de Diopithe menace tous ceux qui servent la démocratie et la liberté. Quiconque essaiera de rendre le peuple plus vertueux, de lui inspirer une idée plus haute de la Divinité, sera poursuivi comme impie. Toi-même, Socrate, qui veux enseigner à la jeunesse cette morale délicate qui échappe aux législateurs et n'est écrite que dans les âmes, tu t'exposes à être accusé à ton tour.

SOCRATE.

Depuis que je te contemple, Phidias, le démon familier qui habite en moi m'avertit que ce n'est point pour la dernière fois que j'entre dans cette prison et que les fers qui t'enchaînent pourraient bien m'enchaîner un jour.

PHIDIAS.

Une semblable crainte est salutaire, si elle te retient.

SOCRATE.

Plus salutaire, si elle m'excite à faire mon devoir.

PHIDIAS.

Pourquoi braver un danger certain?

SOCRATE.

Un soldat déserte-t-il son poste parce que son poste est devenu périlleux?

PHIDIAS.

Tu me feras regretter de t'avoir envoyé jadis chez Anaxagore.

SOCRATE.

Tes regrets seraient justes, si je me montrais indigne des leçons d'Anaxagore et de l'exemple que tu me donnes.

PHIDIAS.

Je suis vieux, tandis que tu es encore dans la force de l'âge.

SOCRATE.

Tel sert d'enseignement par sa mort plus que par sa vie.

PHIDIAS.

Loués soient les dieux! Notre patrie n'est point à son déclin, et sa gloire

doit s'augmenter encore, puisqu'elle produit des hommes capables de tout sacrifier à ce qui est bien. Courage, mon cher Socrate, l'ingratitude des hommes ne nous ôte qu'une récompense éphémère, tandis qu'elle consacre notre immortalité.

SOCRATE.

J'ai toujours admiré ta grandeur d'âme, et j'étais certain qu'elle ne se démentirait point au moment où la plupart des mortels tremblent.

PHIDIAS.

Pourquoi trembler? Celui qui n'a rien à se reprocher, « l'espérance, comme le dit Pindare, berce doucement son cœur et allaite sa vieillesse. »

SOCRATE.

C'est pourquoi tu ne peux m'en vouloir si je viens te demander quelles pensées m'agiteront lorsque j'en serai au même point que toi.

PHIDIAS.

Tu t'adresses mal, car je ne suis point un philosophe. Je ressemble à ceux dont l'écriture n'est lisible que pour eux-mêmes.

SOCRATE.

Malgré ton aversion pour les raisonnemens, tu ne refuseras pas d'éclairer quelqu'un que tu as, plus que personne, poussé vers l'étude de la sagesse.

PHIDIAS.

Le désir de te satisfaire ne me manque pas, Socrate; mais comment te décrire des choses que je ne puis ni voir ni pénétrer moi-même? Car je suppose que tu veux me parler de ce monde inconnu où je vais entrer.

SOCRATE.

Oui certes, et puisque tu as déjà un pied sur le seuil, il semble que tu doives nous avertir, ainsi qu'un éclaireur qui, placé au sommet d'une montagne, embrasse un horizon étendu.

PHIDIAS.

Que te dirai-je? En moi je sens régner la confiance et la sérénité, en dehors de moi tout est ténèbres.

SOCRATE.

Cependant ton âme est accoutumée à s'élever dans les sphères supérieures. Tu as vécu dans la contemplation de ces images divines dont tes œuvres ne sont qu'un reflet.

PHIDIAS.

Nous avons des ailes pour atteindre la vérité, la beauté, la justice, et tous ces types parfaits sur lesquels nous nous efforçons de nous régler; mais, dès que nous voulons sonder notre propre destinée et savoir ce qui nous attend après que nous nous serons détachés du corps, tout s'obscurcit, tout est fermé devant nous, et nous sommes rejetés vers la terre. Il semble que celui qui nous a créés ait posé à notre personnalité des limites immuables.

SOCRATE.

Est-ce une preuve que nous cesserons d'exister, pour être absorbés dans le reste de l'univers?

PHIDIAS.

Quelquefois j'entends dire que l'âme se dissipe comme la fumée qui monte vers le ciel, ou comme les derniers accords d'une lyre qui se brise. Si la

mort n'est qu'un sommeil sans aucun songe, quel repos pour celui qui s'endort!

SOCRATE.

Pensée dangereuse, qu'il faut cacher à la multitude! La crainte des châtimens qui les attend au-delà du tombeau est le seul frein qui retienne encore les hommes que les lois ne contiennent plus. D'ailleurs, Phidias, tu ne crois pas que nous périssions tout entiers?

PHIDIAS.

Rien ne périt dans la nature. Du fruit qui se corrompt sort une plante nouvelle, et les lacs que le soleil dessèche retombent en pluie bienfaisante. Peut-être l'orgueil nous aveugle-t-il, nous qui ne consentons point à être mortels et qui prétendons entrer dans l'infini avec la conscience de ce que nous sommes; mais cette intelligence que je sens en moi, que j'ai développée sans cesse, qui s'est accrue à mesure que mes membres s'usaient, et qui possède toute sa puissance au moment où mon corps touche à sa ruine, il est impossible qu'elle s'éteigne tout à coup.

SOCRATE.

Poursuis, je te comprends.

PHIDIAS.

Qui sait si ce que nous appelons la vie n'est point une mort et si la mort n'est point une vie? De toutes les œuvres du Créateur, la plus merveilleuse, la plus délicate, celle qui semble avoir épuisé la science du divin artiste, c'est l'âme. Ce chef-d'œuvre ne durerait-il donc qu'un matin?

SOCRATE.

Cela n'est pas vraisemblable.

PHIDIAS.

Le génie, présent inexplicable, serait-il enfoui à jamais dans l'urne qui contient nos cendres?

SOCRATE.

Non, j'en atteste Jupiter!

PHIDIAS.

Enfin, puisque l'âme est capable de concevoir Dieu et de l'adorer, par cela seul ne devient-elle pas sacrée, et l'image de la Divinité qu'elle porte empreinte ne l'assure-t-elle pas d'être immortelle?

SOCRATE.

Je ressemble au voyageur à qui l'on décrit des contrées qu'il croit avoir déjà parcourues.

PHIDIAS.

Quoi qu'il en soit, Socrate, je me remets sans crainte entre les mains de celui qui régit le monde et qui a tout prévu.

SOCRATE.

Il m'est donc permis de m'étonner, puisque telle est ta persuasion, que le souffle de la mort qui s'approche ne t'inspire pas, en soulevant devant tes yeux le voile du sanctuaire.

PHIDIAS.

Le contraire m'arrive, car je t'avouerai sincèrement ce que j'éprouve. Quand j'étais plein de vie et voulais saisir Dieu pour le représenter aux hommes, je sculptais un Jupiter, une Minerve, un Apollon. Ces figures

m'apparaissaient cent fois plus belles que le marbre ou l'ivoire ne pouvaient les rendre : elles remplissaient le ciel par leur grandeur; sur leurs traits rayonnaient une bonté et une grâce ineffables. Aujourd'hui je rougis d'avoir osé façonner Dieu à notre image, et de l'avoir enfermé dans une prison telle que le corps. Toute forme propre à flatter nos sens s'est évanouie. Si je m'efforce de contempler la Divinité, elle recule à travers les espaces, elle m'éblouit, elle se dérobe, revêtue tour à tour des rayons de la lumière et des ombres de la nuit, tandis qu'autour d'elle court éternellement le chœur innombrable des astres.

SOCRATE.

Et tu n'entrevois pas quelle destinée t'est réservée?

PHIDIAS.

Les mortels, bornés qu'ils sont de toutes parts, conforment leurs espérances à leurs désirs et règlent la vie future sur leurs habitudes présentes. Les sages se flattent de se promener dans les Champs-Élysées en conversant avec les sages. Les guerriers d'Homère veulent retrouver dans les enfers les luttes héroïques de l'hippodrome. On nous dit que les Scythes, peuple errant, comptent se livrer dans le ciel à des chasses effrénées. De même, ayant été adonné à l'art, c'est en artiste que j'envisage le lendemain de la mort. Je m'imagine que je verrai Dieu face à face, que les modèles de beauté et de perfection qu'il contient en lui me seront révélés, que j'embrasserai d'un regard le spectacle de l'immense univers, que j'en pénétrerai le mystérieux mécanisme, en un mot que je m'enivrerai à la source éternelle du beau. Mais je ris, Socrate, en m'apercevant que je partage encore les faiblesses humaines.

SOCRATE.

Tu changes de visage! N'ai-je point abusé de ta force?

PHIDIAS.

Je dois me ménager. Bien que ma volonté me soutienne, il ne me reste que peu d'heures à vivre. Périclès va venir. Il faut aussi que j'adresse à mes amis le suprême adieu. Ils attendent, réunis devant la prison.

SOCRATE.

Ils y sont en effet, ne dissimulant point leur douleur.

PHIDIAS.

Qu'ils entrent, et se hâtent. (Socrate sort, et revient avec les disciples de Phidias.)

SCÈNE X.

PHIDIAS, SOCRATE, AGORACRITE, ALCAMÈNE, PRAXIAS, D'AUTRES DISCIPLES DE PHIDIAS.

PHIDIAS.

Ne pleurez pas, mes amis. J'ai atteint l'âge où un jour ajouté à un autre jour n'apporte ni profit ni plaisir.

AGORACRITE.

O maître, que de chefs-d'œuvre tu aurais pu créer encore!

PHIDIAS.

Tu te trompes, Agoracrite, le Jupiter d'Olympie était mon dernier effort. Pour celui qui a l'habitude du travail, s'arrêter à temps est une science difficile. Combien d'artistes, quoique leur main soit affaiblie, s'acharnent à produire des œuvres qu'ils n'auraient point avouées dans leur jeunesse! Peu à peu ils détruisent eux-mêmes leur renommée et finissent par exciter plus de pitié que d'estime. Ne suis-je pas vraiment digne d'envie, moi qui meurs complet?

PÆONIOS.

De retour dans ta patrie, tu aurais joui tranquillement de ta gloire.

PHIDIAS.

Cette tranquillité n'est accordée qu'aux morts.

AGORACRITE.

Si du moins tes jours n'étaient point abrégés par les mauvais traitemens!

PHIDIAS.

Me supposes-tu si lâche que je n'aie pu supporter une semaine de captivité? Non, mon heure était marquée. La destinée me frappe ici, comme elle m'aurait frappé en tout autre lieu.

PRAXIAS.

Ainsi tes yeux ne verront même plus, avant de se fermer, la sainte lumière du soleil?

PHIDIAS.

La conscience d'une vie bien remplie répand au dedans de moi-même une clarté non moins douce.

SOCRATE.

En effet, mon cher Phidias, il ne convient pas de plaindre celui qui couronne une belle vie par une belle mort. Aussi gémissons-nous moins sur toi que sur nous-mêmes, qui allons être privés d'un ami tel que toi.

AGORACRITE.

Que deviendront ceux qui étaient accoutumés à travailler sous tes yeux sans te jamais quitter?

PHIDIAS.

Depuis longtemps vous êtes des hommes et vous m'égalez en science. Ce que vous avez appris de moi, vous l'enseignerez à votre tour. Périclès ne cessera pas de vous protéger.

AGORACRITE.

Ton sort est tout à fait propre à nous encourager.

PHIDIAS.

Mon malheur vous sera utile. Le peuple, aussitôt sa colère assouvie, regrettera de s'être laissé abuser par nos ennemis.

PRAXIAS.

Nous étions plus heureux à Olympie.

PHIDIAS.

Vous serez plus illustres à Athènes. La gloire ne s'acquiert pas sans souffrances; mais ce que l'on souffre à la recherche des belles choses est beau.

Oui, vous traverserez des années difficiles. N'oubliez pas que la patrie est comme une mère; que l'on la respecte toujours, même lorsqu'elle se montre injuste.

ALCAMÈNE.

La guerre menace de s'étendre sur la Grèce ainsi qu'un vaste incendie.

PHIDIAS.

Tant qu'une ville grecque restera debout, les arts y seront honorés. D'ailleurs, si les grands travaux sont suspendus, vous vous renfermerez dans vos ateliers. L'Ionie, la Grande-Grèce, la Sicile et même les colonies perdues au milieu des peuplades barbares ne sont-elles pas accoutumées à se disputer vos œuvres à prix d'or?

AGORACRITE.

Tout nous serait facile avec toi.

PHIDIAS.

Qu'importe l'homme, puisque l'art est immortel? Considérez les courses aux flambeaux que les Athéniens célèbrent en souvenir de Prométhée. La torche allumée passe de main en main, et chaque jeune homme traverse en courant l'espace désigné, n'ayant d'autre crainte que de laisser la flamme s'éteindre pendant qu'elle lui est confiée. Ainsi votre seul souci doit être de conserver intacte la tradition que j'ai reçue de mes maîtres et que je vous transmets.

PÆONIOS.

Cette tradition, tu l'as rendue si parfaite que nous ne pourrons que l'amoindrir.

PHIDIAS.

Non, par Hercule, si vous restez simples et ne cherchez pas à faire mieux que ce qui est bien. Nous sommes arrivés à un point qu'il est aisé, mais surtout dangereux de dépasser. Vous êtes tellement maîtres de votre ciseau, si sûrs de pouvoir tout oser, que la matière ne vous opposera plus d'obstacles. Soit qu'il vous plaise d'imiter trop exactement la nature, soit que vous vous épreniez d'une grâce délicate, soit que vous vouliez donner à vos statues un fini propre à flatter les yeux, ainsi que l'a fait plus d'une fois Alcamène, vous vous éloignerez de la simplicité.

ALCAMÈNE.

Si j'avais cru t'affliger, Phidias, je me serais conformé en tout à tes conseils.

PHIDIAS.

Tu ne m'as point affligé, mon cher ami, car la variété est une des conditions de l'art; ainsi sur le même sol naissent des fleurs diverses. Chez les Égyptiens, tout est convention, et leur sculpture est immobile comme leurs hiéroglyphes. Nous autres Grecs, nous ne devons notre grandeur qu'à la liberté.

ALCAMÈNE.

La tradition cependant gêne la liberté, puisqu'elle est une règle.

PHIDIAS.

Les lois tracent aussi des bornes à notre liberté, et nous les appelons tu-

télaires. La tradition, qu'est-ce autre chose que l'expérience des siècles qui nous ont précédés, trésor accumulé où vous n'avez qu'à puiser? S'il est vrai que nous ayons atteint la perfection autant qu'il est permis aux hommes de l'atteindre, vous n'avez plus à découvrir les principes du beau, mais à les appliquer, sans que le désir d'inventer vous les fasse perdre de vue. Vous devez présenter une beauté si pure et si naturelle qu'elle n'ait pas besoin de surprendre par la nouveauté. Les statues qui séduisent par leur finesse ont une pointe qui s'émousse aussitôt. Que l'art soit dans vos œuvres comme la santé dans le corps, qui n'est jamais meilleure que lorsqu'elle ne se fait point sentir.

ALCAMÈNE.

Il est pourtant nécessaire d'éveiller l'attention par un spectacle nouveau.

PHIDIAS.

Nécessité qu'il faut combattre. L'homme est en effet amoureux du changement : tel est le secret du progrès dans les sociétés jeunes encore, telle est la cause de la décadence chez les peuples qui arrivent à leur maturité. La perfection elle-même vous lasserait si vous n'étiez pas résolus à vous y attacher avec la même fermeté qu'exigent le devoir et la vertu, car c'est vous qui êtes constitués les maîtres du goût public et les gardiens du beau. Pour obtenir des éloges qui ne durent pas, ne renoncez donc jamais à la seule gloire qui soit durable. Songez que vous tenez dans vos mains la destinée de l'art grec. Quand je vous ai visités à Phigalie, trop tard pour vous avertir, j'ai été attristé en remarquant sur les sculptures du temple des mouvemens exagérés, une recherche de la violence que je ne vous avais point enseignée. Le calme est la première beauté du corps, de même que la sagesse est la plus haute expression de l'âme.

PRAXIAS.

Il est vrai que nous étions las de sculpter ces combats d'amazones et ces éternels centaures.

PHIDIAS.

Les sujets vous manquent-ils? Le monde de nos fictions n'est-il pas immense? De là vous tirerez les nouveautés fécondes qui frapperont les esprits bien mieux que des formes imprévues et un style sans cesse altéré. Si Jupiter et Minerve m'appartiennent, si Junon est consacrée à jamais par le talent de Polyclète, les autres dieux attendent que vous leur donniez à votre tour leurs attributs, leurs proportions, leur caractère, leur beauté propre. Quand l'Olympe sera épuisé, la terre, la mer, l'air lui-même ne sont-ils pas remplis de ces divins fantômes que les poètes ont décrits, mais que vous seuls pourrez saisir? Dès qu'Apollon descend sur le Parnasse, les Muses forment aussitôt leur chœur sacré, tandis que les Heures prennent soin de ses coursiers et que Marsyas essaie sa flûte sous le hêtre voisin. Dès que Vénus se repose sous les ombrages de Paphos, elle est entourée par l'Amour, le Désir, la Persuasion, et par les Grâces qui lui dénouent sa chevelure. Bacchus s'avance sur les coteaux conduisant la troupe pétulante des faunes, des bacchantes et des satyres. Neptune paraît sur les flots, et déjà Téthys, Amphitrite, Leucothée, les néréides innombrables s'élancent à sa suite, sans que les tritons et les dauphins cessent leurs jeux, qui font

jaillir l'onde amère. La nature entière, animée par les croyances de l'homme, vous offre des sujets. Quel arbre ne cache une dryade? Quelle source n'est protégée par une nymphe? Quel fleuve ne s'épanche de l'urne d'un dieu? Tout prend un corps, tout a un nom. Le premier sourire du matin s'appelle l'Aurore, le murmure de l'air s'appelle Zéphyre; si votre propre voix résonne parmi les rochers, c'est Écho qui vous répond. Même quand la nation des Hellènes aura disparu, la religion et l'épopée grecques fourniront une matière inépuisable aux artistes de tous les âges.

PRAXIAS.

Mais pour représenter des créations nouvelles, de nouvelles formes sont nécessaires.

PHIDIAS.

Les formes sont pour la sculpture ce que les mots sont pour la poésie. Quand une langue est belle comme la nôtre, Sophocle n'a pas besoin d'inventer des mots pour traduire ses idées, mais il combine avec une divine harmonie ceux qui sont fixés par l'usage. Avec quelle docilité l'école d'Argos ne copie-t-elle pas les proportions que Polyclète a immortalisées dans sa statue du Doryphore! S'il est vrai que l'école attique ait trouvé des formes plus grandioses et plus exquises encore, conservez-les soigneusement, de même que nos poètes gardent la langue dans sa pureté. Réservez au contraire toute la force de votre esprit pour imaginer des types sur lesquels ces formes seront étendues ainsi qu'un vêtement. Laissez aux Doriens les athlètes, les portraits, et le soin de reproduire servilement la nature. Des Athéniens doivent créer sans cesse, contemplant ces images idéales que l'âme porte en elle-même comme un souvenir. C'est au génie athénien qu'il appartient de donner des modèles au reste de la Grèce, et, sous la forme des dieux qu'elle adore, de lui faire admirer successivement les expressions les plus diverses de la beauté. En restant fidèles à cette tâche, vous ne serez pas seulement les premiers parmi les sculpteurs contemporains, mais vous resterez les ancêtres de tous ceux qui manieront le ciseau dans les âges futurs, et qui, désespérant de vous égaler, se feront vos imitateurs.

ALCAMÈNE.

Maître, nous nous efforcerons de continuer ton œuvre. (Entre Périclès.)

PHIDIAS.

Et maintenant, mes amis, il faut nous séparer, vous pour vivre, moi pour mourir. (Agoracrite et quelques autres disciples ne peuvent contenir leurs larmes.) Modère ta douleur, cher Agoracrite : nous nous reverrons, je l'espère; mais je dois m'entretenir seul avec Périclès. (Ils s'éloignent, Socrate retient Alcamène sur le seuil.)

SOCRATE.

Les frontons d'Égine sont sans doute présens à ta mémoire?

ALCAMÈNE.

Assurément.

SOCRATE.

Phidias ne te rappelle-t-il pas les statues de ces héros dont la poitrine est traversée par une flèche, et qui ont le sourire sur les lèvres?

ALCAMÈNE.

Oui, lui aussi expire en souriant, mort digne d'un sculpteur.

SOCRATE.

Dis surtout d'un homme de bien. (Ils sortent.)

SCÈNE XI.

PHIDIAS, PÉRICLÈS.

PÉRICLÈS.

En es-tu là? Après trois jours! Ta maladie n'est pas naturelle.

PHIDIAS.

Tu sauras la vérité. J'ai bu du poison.

PÉRICLÈS.

Quoi! toi-même!

PHIDIAS.

Je m'explique mal. Du poison m'a été versé.

PÉRICLÈS.

O dieux qui protégez notre patrie!

PHIDIAS.

Sois calme, mon cher Périclès. Il faut que nous profitions des momens qui nous restent.

PÉRICLÈS.

Et qui a osé?...

PHIDIAS.

Je veux l'ignorer : tous doivent l'ignorer avec moi. Quelle tache pour le nom d'Athènes, si l'on apprenait ce que j'ai souffert ici, sous la garde des lois! Et toi, Périclès, tu serais accusé plus que personne, car l'on ne manquerait pas de dire que tu t'es défait de moi, craignant mes aveux. Il faut que l'on croie que je succombe à l'âge et au chagrin, comme Miltiade.

PÉRICLÈS.

Ce qui est vrai perce toujours, de même que l'or brille dans la nuit. D'ailleurs l'injustice des Athéniens n'en sera que plus odieuse, puisqu'elle paraîtra la cause de ta mort.

PHIDIAS.

L'histoire justifie souvent l'ingratitude des peuples. Toi, veille à ta sûreté, les mêmes mains qui ont fait tuer Éphialte m'atteignent aujourd'hui.

PÉRICLÈS.

Que ne prennent-elles ma vie? Je ne l'ai jamais défendue; mais s'attaquer à tous ceux qui me sont chers, calomnier les hommes auxquels Athènes doit sa gloire, frapper ceux qui lui rendent les plus grands services! Et cette démocratie crédule et envieuse, semblable à une hydre qui dévore tout! Elle attend pour m'engloutir à mon tour que je reste seul, vous ayant vus tous périr.

PHIDIAS.

C'est toi qui as assuré le triomphe de la démocratie.

PÉRICLÈS.

Oui, c'est moi, et comment en suis-je récompensé? Depuis quarante ans je prends part aux affaires de mon pays, depuis quinze ans j'exerce par mes conseils une influence souveraine, qui fait dire que notre gouvernement est une monarchie. Cependant ai-je abusé un seul jour de l'autorité qui m'était déférée? Est-il un citoyen à qui j'aie fait prendre le deuil?

PHIDIAS.

Aucune renommée n'est plus pure que la tienne.

PÉRICLÈS.

Hélas! nous n'entendons que le bruit de la renommée, la réalité nous échappe, tandis que nous sentons ce que la douleur a de réel. Je te perds, toi, le compagnon de ma jeunesse, le confident de mes projets, mon guide le plus sûr dans les entreprises qui ont fait d'Athènes la reine des villes grecques!

PHIDIAS.

A notre âge, mon ami, les séparations ne sont plus de longue durée. Heureux ceux qui partent les premiers! Il est facile de bien commencer la vie, difficile de la bien finir.

PÉRICLÈS.

Tu as raison. Je n'ai désormais devant moi que la solitude, la trahison et des calamités publiques que je ne pourrai prévenir.

PHIDIAS.

La fortune n'aime point les vieillards. Ce pouvoir qui t'attire tant de haines, qui te quittera peut-être, n'est-il pas temps de le quitter?

PÉRICLÈS.

Tu m'en dissuadais il y a trois jours.

PHIDIAS.

Parce que tu ne pensais qu'à me sauver. Aujourd'hui il ne s'agit plus de moi, c'est uniquement ton intérêt qu'il convient d'examiner. O Périclès, tu es le plus envié des Grecs, et pourtant je connais un homme qui sera plus grand que toi.

PÉRICLÈS.

Lequel?

PHIDIAS.

Celui qui, possédant une puissance semblable à la tienne, y renoncera volontairement.

PÉRICLÈS.

Il est pénible d'avoir été et de n'être plus.

PHIDIAS.

Où serait, sans cela, la beauté du sacrifice?

PÉRICLÈS.

Régner est un doux poison...

PHIDIAS.

Être admiré est quelque chose de plus doux encore. Du reste, il règne toujours celui qui ne s'est laissé vaincre que par ses amis.

PÉRICLÈS.

Tu me connais, Phidias : je ne suis incapable ni de concevoir ce qui est bien, ni de l'exécuter. Je puis, comme les autres magistrats, rentrer dans l'oisiveté, où le souvenir de ce que j'ai fait m'aiderait à attendre la mort avec patience; mais que deviendra la puissance d'Athènes? que deviendra sa liberté?

PHIDIAS.

La liberté et la puissance d'un peuple ne dépendent pas d'un seul homme, qui est mortel, mais de ses institutions, qui ne périssent pas.

PÉRICLÈS.

Tu ne nieras point que nos institutions mêmes n'encouragent les ambitieux. La démocratie ne saurait se passer d'un chef, semblable à un troupeau qui n'existe pas sans le berger. Si je me retire, qui me remplacera? Seront-ce mes fils, Paralos l'indolent ou Xanthippe, esclave d'une femme dépensière?

PHIDIAS.

L'égalité serait détruite à jamais entre les hommes, si un père illustre n'avait pas des enfans dégénérés.

PÉRICLÈS.

Sera-ce Alcibiade, dont les qualités les plus séduisantes ne sont égalées que par la corruption? Je l'admire, et il m'effraie. Comment respectera-t-il plus tard les lois, puisqu'il ne connaît déjà aucun frein? Prompt à servir son pays, il sera plus prompt à lui nuire.

PHIDIAS.

Il ne faut point nourrir un lionceau dans une ville : si on le nourrit, il faut subir ses caprices.

PÉRICLÈS.

Enfin céderai-je la place à Cléon, à Simmias, à Lacratidas, à Hyperbolos, à tous ces orateurs qui se fraient un chemin par les bouillonnemens de leur parole, ainsi que des torrens sillonnent la plaine? La gravité, la modération, le respect de soi-même, secret de mon influence, leur sont inconnus. Au lieu d'éclairer le peuple, ils le flattent, préférant au bien public leur propre intérêt. Ils méprisent l'éloquence pleine de mesure et pour ainsi dire rhythmée qui conservait à la tribune le caractère religieux qui lui convient, car elle est le sanctuaire d'où partent les sages conseils et les conseils funestes, où se décident la grandeur de la patrie et sa ruine. Au contraire, leurs invectives et leurs dénonciations ressemblent aux aboiemens d'une meute qui poursuit sa proie. Il faut donc que je reste à la tête de la république tant que mes forces me soutiendront, tant qu'un chef ne se sera pas produit. La nécessité me rend esclave de la fortune; moi aussi, je porte la tunique de Nessus. Si les Athéniens m'ôtaient le pouvoir, ils me supplieraient bientôt de le reprendre, parce qu'ils s'apercevraient que seul je puis les conduire à travers les dangers qui les menacent.

PHIDIAS.

Ces dangers, fais-tu ce qui est utile pour les conjurer?

PÉRICLÈS.

On ne conjure point ce qui est inévitable. Avant de me blâmer, Phidias, car je sens que tu me blâmes, apprends exactement ce qui s'est passé pendant ton absence. Nous nous étions promis qu'Athènes serait la capitale de la Grèce, et qu'elle soumettrait tous les peuples qui parlent la même langue au plus glorieux des empires, celui de la persuasion. L'éloquence, l'art, la poésie, devaient lui ceindre une triple couronne. Ses ennemis poseraient les armes, touchés par le respect du beau; ses alliés, saisis d'une admiration généreuse, se réjouiraient de resserrer les liens qui les unissaient à nous; ses sujets eux-mêmes n'obéiraient pas sans orgueil à une ville si digne de leur commander. Comment une partie de cette splendeur s'est réalisée, comment nous avons été arrêtés par nos propres concitoyens, tu le sais, toi qui t'es dévoué pour moi. Après ton départ, que quelques-uns ont appelé une fuite, j'ai voulu du moins poursuivre l'œuvre politique que nous avions conçue. Convaincus par mes discours, les Athéniens ont nommé vingt ambassadeurs. Cinq ont traversé l'isthme et se sont rendus dans le Péloponèse; cinq ont gagné le nord de la Grèce et la Thessalie; cinq autres ont visité l'Ionie et les îles florissantes qui sont assises sur les flots; les derniers se dirigeaient vers la Thrace et les colonies de l'Hellespont. Ils ont proposé à tous les peuples d'abjurer leurs haines, pour se souvenir que le même sang coulait dans leurs veines, de conclure entre eux une alliance éternelle, et, ne conservant qu'un nombre de vaisseaux et de soldats suffisant pour repousser les Barbares, de tourner leurs efforts vers le commerce, l'agriculture, les arts, qui assurent la félicité des nations. Chaque ville, gardant son indépendance, choisissait des représentans, qui devaient s'assembler chaque année à Athènes pour régler les intérêts de la patrie commune, et tandis qu'ils auraient assuré à la Grèce entière la paix et la concorde, ils lui auraient ménagé peut-être la conquête du monde.

PHIDIAS.

Oui, tels étaient nos projets; mais nous avions oublié que les hommes ne sont point parfaits.

PÉRICLÈS.

Je touchais le but, Phidias, je l'aurais atteint sans la jalousie des Lacédémoniens. Notre proposition était accueillie partout avec enthousiasme, lorsque leurs envoyés ont paru à leur tour, semant la défiance, réveillant les querelles anciennes, excitant l'envie, flamme secrète qui ne s'éteint jamais dans le cœur des hommes. Depuis ce moment, les Doriens du Péloponèse ont juré de détruire la puissance d'Athènes, ils épient l'occasion de nous déclarer la guerre aussitôt que leurs forces seront prêtes pour nous écraser; mais je les préviendrai.

PHIDIAS.

Ils te craignent avec raison, parce que tu encourages l'ambition de nos concitoyens. Si tu t'éloignais des affaires, les hostilités n'éclateraient pas.

PÉRICLÈS.

Elles éclateraient dès demain. Tu ne connais plus les Athéniens, tant ils ont changé pendant ton séjour en Élide. Tout ce qu'ils ont aimé, ils le dé-

daignent, mobiles dans leurs passions, épris des nouveautés, préférant des chimères à la gloire la plus solide. Les bienfaits de la paix, ils les supportent avec impatience; la culture de leurs terres, ils y renoncent pour s'élancer sur leurs belles trirèmes; la richesse les enivre sans les satisfaire, et ils calculent combien de flottes on peut équiper à l'aide des sommes immenses que contient le trésor de Minerve. Les arts ont cessé de les captiver, ce qui t'arrive en est la preuve. La poésie elle-même leur paraît surtout propre à célébrer des victoires. En un mot, ils ne souhaitent que les conquêtes. Si tu n'étais point prisonnier, tu verrais nos jeunes gens dans le stade et nos vieillards eux-mêmes dans les jardins d'Académos traçant sur le sable la figure des pays qu'ils veulent envahir. Tantôt c'est la Sicile, peuplée par les Doriens, tantôt l'Italie aux plaines fertiles. Ceux-ci assiégent Carthage et soumettent l'Afrique à leur joug; ceux-là, s'élançant sur l'Asie, renversent le trône d'Ecbatane. Moi seul, je les retiens encore : si je descends du char, les coursiers emportés le feront aussitôt voler en éclats.

PHIDIAS.

Combien la destinée se plaît à confondre les desseins des mortels, si l'habile Périclès ne sait plus redresser les esprits de ses concitoyens!

PÉRICLÈS.

Quoi! tu ne me crois pas?

PHIDIAS.

Je te crois, mon ami; mais je voudrais que les armes t'inspirassent plus d'horreur. Songe que des guerres prolongées (et celle-ci sera terrible) ramènent une nation à une sorte de barbarie, en l'accoutumant à n'estimer que la force. Le bien que tu as fait depuis quarante ans sera détruit après quelques campagnes, car le théâtre n'a plus de charme quand l'oreille est accoutumée au bruit de la trompette; les architectes et les sculpteurs cèdent la place aux marchands d'aigrettes et aux fabricans de cuirasses; les maîtres d'éloquence sont méprisés par la jeunesse, qui se presse autour des professeurs de gymnastique et d'escrime. Comme la victoire appartient, non pas à celui qui a raison, mais à celui qui tue le plus d'ennemis, la violence règne partout, et ce spectacle corrompt peu à peu les âmes les meilleures. Les mœurs deviennent plus grossières, les généraux plus puissans, et la liberté est promptement menacée.

PÉRICLÈS.

Il est au contraire plus facile de gouverner les Athéniens lorsque leur turbulence se tourne vers le dehors. De même que les médecins n'ont de crédit qu'auprès des malades, de même les chefs d'une république trouvent le peuple plus docile dans le danger.

PHIDIAS.

Mais ce danger, en as-tu mesuré l'étendue? Ne prévois-tu pas qu'une moitié de la Grèce se lèvera contre l'autre moitié?

PÉRICLÈS.

Celui qui déchaîne les tempêtes les peut enchaîner de nouveau.

PHIDIAS.

Ainsi les âmes les plus grandes n'échappent point à l'aveuglement! Tes

V.

Provinces du Centre & du Midi.

LES

ASSEMBLÉES PROVINCIALES

EN FRANCE AVANT 1789

V.

PROVINCES DU CENTRE ET DU MIDI.

I. — LIMOUSIN.

C'est dans les provinces du centre de la France que nous avons à suivre maintenant l'établissement des assemblées provinciales (1). Déduction faite du Berri et de la Haute-Guienne, le centre se partageait en trois généralités : Limoges, Riom et Moulins. La généralité de Limoges comprenait les deux départemens actuels de la Haute-Vienne et de la Corrèze, avec une partie de la Creuse et de la Charente; elle se divisait en cinq élections, Limoges, Tulle, Brives, Bourganeuf et Angoulême, qui forment aujourd'hui dix arrondissemens (2).

L'assemblée provinciale dont le siége était à Limoges devait se composer de 36 membres. Dans les 18 nommés par le roi se trouvaient, pour le clergé, l'évêque de Limoges (M. d'Argentré), l'évêque d'Angoulême (M. de Castelnau), et l'évêque de Tulle (M. de Saint-Sauveur); pour la noblesse, le duc d'Ayen, président, et le marquis de Lasteyrie du Saillant; pour le tiers-état, M. de Roulhac, maire

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet, du 1er août 1861, et du 15 janvier 1862.

(2) Les nouveaux chefs-lieux sont Bellac, Rochechouart, Saint-Yrieix, Ussel et Ruffec.

de Limoges et lieutenant-général de la sénéchaussée, depuis député aux états-généraux. La réunion préparatoire pour les nominations complémentaires avait été fixée au 11 août 1787, mais le 8 survint l'arrêt du parlement de Bordeaux qui défendait à l'assemblée de se réunir. L'intendant de Limoges était alors M. Meulan d'Ablois, qu'on a vu en 1782 intendant de la Haute-Guienne (1), et si malmené par l'évêque de Rodez, M. de Colbert, pour avoir voulu s'opposer à la publication des procès-verbaux. Dès qu'il reçut signification de l'arrêt du parlement, il suspendit la réunion de l'assemblée et demanda des instructions : on hésita d'abord à Versailles, mais le président choisi par le roi, le duc d'Ayen, s'étant déjà rendu sur les lieux, on se décida à passer outre, et la session s'ouvrit le 20 août par le discours habituel de l'intendant, commissaire du roi (2). M. de Roulhac, qui, comme lieutenant de la sénéchaussée, avait reçu du parlement l'ordre de veiller à l'exécution de l'arrêt, protesta en cette qualité contre la constitution de l'assemblée; cette formalité accomplie, il assista à toutes les séances. La session préliminaire ne dura que trois jours. Après avoir pourvu à toutes les nominations exigées par le règlement, l'assemblée se sépara en s'ajournant au 25 novembre. Cette seconde session n'eut pas lieu, et l'assemblée provinciale du Limousin ne se réunit que pour la forme. Outre l'opposition du parlement de Bordeaux, qui la frappait d'illégalité, on peut supposer que la mauvaise volonté de l'intendant y fut pour quelque chose. Dans une lettre adressée au ministre, M. Meulan d'Ablois insinuait que la pauvreté et les habitudes laborieuses des Limousins leur permettraient difficilement de quitter leurs travaux pour s'occuper d'intérêts publics, et il tint sans doute à prouver qu'il ne s'était pas trompé.

Parmi les membres désignés pour faire partie du tiers-état se trouvait le procureur du roi du bureau des finances. Cette charge étant de celles qui donnaient la noblesse, le bureau tout entier se réunit pour réclamer. Beaucoup de nouveaux anoblis avaient consenti, dans toutes les provinces, à se laisser ranger dans le tiers-état : il en eût été certainement de même à Limoges, si le gouvernement avait insisté; mais, cette petite difficulté étant venue s'ajouter à la grande, on laissa pour le moment tomber le tout. Une dernière circonstance achevait de compliquer ces embarras. L'ancien duché d'Angoulême avait été fort maltraité lors de la formation des généralités. Il se divisait en trois fractions; le Haut-Angoumois appartenait à la généralité de Limoges, le Bas-Angoumois à

(1) Livraison du 15 janvier 1862.

(2) Les procès-verbaux de l'assemblée du Limousin n'ont pas été imprimés; j'ai eu recours à l'obligeance de M. Maurice Ardant, archiviste de la Haute-Vienne.

celle de La Rochelle, et l'élection de Confolens à celle de Poitiers. La province se plaignait vivement de cette dispersion. Angoulême surtout souffrait dans ses intérêts comme dans les souvenirs de sa réunion à Limoges et demandait à s'en séparer, ce qui lui fut bientôt accordé. En 1789, l'Angoumois fut appelé à former un seul tout, sous le nom de *sénéchaussée* d'Angoulême, pour élire ses députés aux états-généraux, et l'assemblée constituante lui donna pleine satisfaction en l'érigeant en département.

Ainsi fut réduite à l'impuissance la bonne volonté du duc d'Ayen, qui avait pris fort à cœur son titre et ses devoirs de président. Fils aîné du maréchal de Noailles et lieutenant-général, le duc d'Ayen avait mérité, par des travaux sérieux de physique et par son dévouement à tous les grands intérêts nationaux, le double titre de membre de l'Académie des Sciences et de la Société d'agriculture de Paris. Une de ses filles avait épousé le jeune marquis de La Fayette. La petite ville d'Ayen, siége de son duché, est aujourd'hui un chef-lieu de canton du département de la Corrèze. Le marquis de Lasteyrie du Saillant, qui avait épousé une sœur de Mirabeau, appartenait aussi au Bas-Limousin; son fils est bien connu par ses nombreux travaux sur l'agriculture et l'industrie, et surtout par l'importation de la lithographie en France. Cet avortement de l'assemblée provinciale du Limousin, le second que nous ayons eu à signaler jusqu'ici, était d'autant plus à regretter, qu'aucune province n'en avait un plus grand besoin. Turgot avait été treize ans, de 1761 à 1774, intendant de cette généralité; mais son administration n'avait pu en si peu de temps guérir les plaies d'une longue oppression. On peut difficilement se faire une idée de l'état affreux où il trouva ce pays, naturellement ingrat; la rudesse des institutions y rivalisait avec celle de la nature pour étouffer toute activité et tout bien-être.

En Limousin, comme dans tous les pays d'élection, la taille était originairement arbitraire et personnelle. Vers le même temps qu'en Champagne, c'est-à-dire en 1745, on avait essayé de la *tarifer*, c'est-à-dire de l'asseoir sur une espèce de cadastre; mais cette opération difficile, faite avec trop de précipitation, présentait un tel désordre, que la province elle-même réclamait le rétablissement de l'ancien usage. Turgot lutta contre ces tendances irréfléchies, et parvint, à force de travail et de soin, à corriger les irrégularités les plus choquantes. Il fut soutenu dans cette entreprise par Malesherbes, alors président de la cour des aides de Paris. Il fut moins heureux dans ses efforts pour faire diminuer le montant de la taille. Le Limousin, qui ne payait que 1,400,000 livres de taille en 1700, payait 700,000 livres de plus en 1761, sans qu'aucune augmenta-

tion de population et de richesse justifiât ce surcroît d'impôt. Il faut lire les *avis* annuels de Turgot pour comprendre l'énormité de cette charge. Il prouvait, pièces en main, que, le revenu net du sol étant extrêmement bas dans la province, l'impôt en prenait la moitié, et quelquefois les deux tiers. Le peuple ne se nourrissait que de blé noir et de châtaignes. La condition des propriétaires ne valait pas beaucoup mieux, et ce qui le prouvait, c'était la multitude des domaines abandonnés par l'impossibilité de payer l'impôt. Le gouvernement accordait de temps en temps aux instances de Turgot une faible remise, mais en refusant de céder sur le principe. Ce ne fut que quand il devint ministre lui-même que Turgot accorda au Limousin une réduction sur la taille. Avant de rendre pour toute la France son édit sur la suppression de la corvée pour les chemins, il avait fait, comme intendant, l'essai de ce système. Aidé par l'ingénieur en chef de la province, il entreprit de substituer aux corvées les travaux à prix d'argent. Il rencontra de grandes difficultés dans la résistance des paysans, qui ne pouvaient pas croire qu'on songeât réellement à les soulager. Fort de l'exemple de M. de Fontette à Caen, il réussit à vaincre ces préjugés, et put bientôt se rendre ce témoignage, « qu'il avait fait plus d'ouvrage en dix ans qu'on n'en avait fait auparavant en trente-cinq ans de corvées. » Le Limousin touchant au Berri, c'est sur ce modèle que se régla, quelques années après, la première des assemblées provinciales.

Nous avons déjà vu ce qu'il avait fait pour la milice, cet autre fléau des campagnes. En confiant à la maréchaussée la poursuite des réfractaires, au lieu de l'abandonner aux habitans, il mit fin à la guerre civile qui armait les paysans les uns contre les autres dans ce pays entrecoupé de rochers et de bois. En autorisant, malgré les ordonnances, la cotisation volontaire, ou ce qu'on appelait la *mise au chapeau*, pour payer des remplaçans, il engagea gravement sa responsabilité, mais il dépouilla le tirage au sort de ce qui contribuait le plus à le faire détester. En même temps il supprima l'usage destructeur des corvées pour les transports militaires, en les remplaçant par des entrepreneurs aux frais de la province, et il fit construire des casernes pour dispenser les habitans du logement des gens de guerre, servitude non moins nuisible à la discipline des troupes qu'à la sécurité des particuliers. Ces violens procédés de l'ancienne administration monarchique avaient généralement disparu en 1789, sur l'exemple donné en Limousin; la révolution les rétablit sous le nom de *réquisitions*.

Les efforts de Turgot pour développer l'agriculture et l'industrie ne méritent pas moins la reconnaissance de la postérité. La société d'agriculture de Limoges venait de se fonder quand il arriva; il la

présida et l'anima de son esprit. Il supprima la taxe sur les bestiaux, qui mettait obstacle à la seule industrie agricole un peu profitable, encouragea la destruction des loups, introduisit la culture du trèfle et, ce qui vaut mieux encore, celle de la pomme de terre, véritable trésor de ces contrées montagneuses. Le haras de Pompadour fut créé sous son administration, en 1763, du vivant même de la fameuse favorite, qui prêtait l'oreille depuis quelque temps aux idées économiques de son médecin Quesnay. En industrie, il abolit bon nombre de règlemens pernicieux, et il dirigea les premiers essais pour la fabrication de la porcelaine. Enfin, quand survint l'effroyable disette de 1770, il préserva la province des derniers malheurs en établissant partout des bureaux et des ateliers de charité, avec le concours actif des curés et des autres membres du clergé.

Ceci se passait dans les dernières années de Louis XV. On a souvent reproché aux économistes de ce temps d'avoir cherché leur point d'appui dans l'autorité absolue du roi. Pouvaient-ils agir autrement? Turgot se servait, pour faire le bien, des pouvoirs dont il était revêtu, mais il ne se dissimulait nullement qu'un homme, quel qu'il fût, n'y suffisait pas, et dès qu'il devint ministre, il proposa au nouveau roi de substituer des assemblées électives à l'administration despotique des intendans. Rien de pareil n'était possible sous Louis XV. L'intendant du Limousin ne pouvait que se renfermer dans sa province, pour y mettre en pratique ses principes. Dix ans avant les premières assemblées provinciales de Necker, vingt ans avant l'édit de 1787, un homme qui réunissait le génie et la vertu essayait, dans un des coins les plus obscurs et les plus abandonnés du territoire, ce qui devait un jour transformer la France entière. Ce qu'il avait commencé, l'assemblée du Limousin l'aurait certainement poursuivi, si elle avait pu s'établir et durer.

II. — AUVERGNE.

La généralité de Riom, comprenant l'ancienne Auvergne, ou les deux départemens actuels du Puy-de-Dôme et du Cantal, avec une fraction de la Haute-Loire, se divisait en sept élections, qui forment aujourd'hui dix arrondissemens : Riom, Brioude, Mauriac, Clermont, Aurillac, Saint-Flour et Issoire (1). L'assemblée provinciale ne fut pas convoquée à Riom, capitale de la généralité, mais à Clermont, ville plus importante et un peu plus centrale. Riom fit valoir ses antiques priviléges, mais sans succès; déjà commençait ce déplacement qui a doublé depuis un siècle la population de Clermont et qui a réduit au contraire celle de Riom. L'assemblée se composait

(1) Les nouveaux chefs-lieux sont Thiers, Ambert et Murat.

de 48 membres; le président nommé par le roi, M. de Montagu, vicomte de Beaune, petit-fils par sa mère du maréchal duc de Berwick, appartenait à une des plus anciennes familles du pays, qui avait fourni au XIIIe siècle un grand-maître de l'ordre du Temple, et sous le roi Jean un chancelier de France. L'évêque de Saint-Flour siégeait en tête du clergé, l'évêque de Clermont s'étant excusé sur sa mauvaise santé; dans la noblesse siégeaient le marquis de Laqueuille et le marquis de La Fayette, nommés plus tard tous deux aux états-généraux, où ils figurèrent dans des rangs opposés; dans le tiers-état, des avocats, des négocians, les maires des principales villes. Les procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, le comte de Lastic-Lescure, et pour le tiers-état M. Reboul, maire de Clermont.

Né en 1757, La Fayette avait alors trente ans. Revenu depuis deux ans seulement de la guerre d'Amérique, vainqueur de Cornwallis et ami de Washington, il était dans tout l'éclat de sa gloire et de sa popularité. Brave, spirituel, généreux, aventureux jusqu'au romanesque dans ses discours comme dans ses actes, peu d'hommes ont réuni à ce point les qualités brillantes qui charment les Français. La cour et la ville, comme on disait alors, raffolaient de ce jeune marquis républicain, qui parlait avec tant de grâce un langage si neuf et qui osait dire tout haut ce qu'on pensait tout bas. Le roi s'était empressé de le nommer maréchal-de-camp, la reine le comblait des attentions les plus délicates. Le gouvernement l'avait appelé, malgré son âge et son grade, à faire partie de l'assemblée des notables, où il traita d'égal à égal avec les princes du sang. « Comment, monsieur! s'était écrié le comte d'Artois, vous demandez des états-généraux? — Oui, monseigneur, et même mieux encore. » De pareils mots enflammaient les esprits en leur ouvrant des perspectives infinies. Même aujourd'hui, après tant d'expériences, on se laisse séduire malgré soi par l'entraînement de ces souvenirs, et cependant, lorsqu'on examine de sang-froid l'influence de La Fayette sur la révolution, on est bien près de se demander s'il n'a pas fait autant de mal que de bien à ses propres idées. Nul ne pouvait prévoir alors les tristes journées du 6 octobre et du 10 août; on s'abandonnait sans réflexion à l'ivresse de l'espérance. Nommé par le roi membre de l'assemblée provinciale d'Auvergne et allié d'assez près à la famille du président (1), La Fayette y exerça une influence dominante.

Les procès-verbaux de l'assemblée préliminaire du mois d'août

(1) Le marquis de Montagu, fils du vicomte de Beaune, venait d'épouser une des cinq filles du duc d'Ayen et par conséquent une sœur de Mme de La Fayette.

n'ont pas été imprimés, mais on sait par les mémoires de La Fayette lui-même ce qui s'y passa. Cette réunion n'avait, comme partout, d'autre but que de compléter par voie d'élection le nombre des membres; on ne s'en tint pas là, et sur la proposition de La Fayette on adopta la délibération suivante dont il est inutile de faire remarquer le ton hardi et agressif : « L'assemblée a unanimement arrêté que son président est prié de faire parvenir à sa majesté l'hommage de notre profonde reconnaissance pour l'établissement salutaire et vraiment patriotique d'une assemblée provinciale, ainsi que de celles qui lui sont subordonnées, et particulièrement pour le principe équitable et bienfaisant qui doit régénérer les assemblées par une députation de représentans librement élus par leurs concitoyens. En même temps que nous recevons avec empressement une forme d'administration aussi désirée qu'avantageuse, nous espérons que le règlement qui nous est annoncé donnera un libre essor à notre zèle, à nos assemblées une dignité convenable; nous prenons la liberté d'observer que notre province est une de celles qui ont cessé le plus tard d'exercer leur droit de s'assembler en états, et, considérant la différence des fonctions qui semblent destinées à l'assemblée avec les prérogatives sacrées de nos états, nous croyons devoir supplier sa majesté de daigner déclarer à la province, comme nous le faisons ici nous-mêmes, que l'exécution de ce nouveau règlement ne portera aucune atteinte aux droits primitifs et imprescriptibles de l'Auvergne. »

Les états d'Auvergne, rassemblés sous Charles VII, n'avaient eu qu'une existence obscure dans les siècles suivans et avaient achevé de s'éteindre sous Louis XIV; le *droit primitif et imprescriptible* de l'Auvergne sommeillait donc depuis longtemps. En excitant ainsi toutes les provinces à réclamer leur ancienne constitution, on ne pouvait que provoquer une confusion générale. Rappeler *les prérogatives sacrées* des états, c'était afficher la prétention de les rendre souverains, et tant de souverainetés ne pouvaient se concilier avec l'unité de la monarchie (1). L'assemblée de novembre se réunit sans que la question fût décidée, le ministre s'étant borné à répondre qu'il prendrait les ordres du roi; mais on verra bientôt que la même agitation se produisit ailleurs avec plus de succès. Les provinces en bien plus grand nombre qui accueillirent avec reconnaissance l'édit

(1) Dans une lettre de La Fayette à M. de Latour-Maubourg, écrite vers la fin de 1789 et publiée pour la première fois par M. Mortimer-Ternaux dans les notes de son *Histoire de la Terreur,* on trouve le passage suivant, qui montre qu'il avait réfléchi depuis l'assemblée provinciale d'Auvergne : « Faites les assemblées provinciales *très dépendantes du pouvoir exécutif,* et multipliez les provinces jusqu'au nombre de soixante ou même de quatre-vingts, pour leur ôter l'idée de faire des états fédératifs. »

de Louis XVI, et qui se bornèrent à l'exécuter, montrèrent un plus juste sentiment de leur intérêt.

Un des premiers actes de la session de novembre fut de choisir trois avocats pour examiner les contestations qui pouvaient s'élever entre les communes. Parmi eux se trouvait M. Couthon, alors avocat à Clermont, et qui devait quelques années plus tard partager la sanglante dictature et la mort tragique de Robespierre. L'assemblée se livra ensuite aux occupations ordinaires. Comme membre du bureau du bien public, La Fayette présenta un rapport curieux sur l'agriculture et le commerce. Après un aperçu général, qui révélait un état assez avancé, le rapporteur entrait dans l'examen des moyens à prendre pour développer les diverses industries. « Nous ne parlerons ici des blés que pour en remarquer l'engorgement actuel et rendre grâce à la loi qui en permet l'exportation; elle aurait plus d'effet, si la province n'avait pas été tellement oubliée dans la distribution des routes qu'à l'inspection de la carte des postes on serait tenté de croire que cette partie du royaume n'est pas habitée. Au seul mot de douanes, chacun de vous a dénoncé nos plus cruels ennemis. Placés à l'entrée de la province, l'un sur la route de Paris, l'autre sur la rivière d'Allier, les deux postes de Gannat et de Vichy ne nous laissent que le choix entre deux écueils. Notre communication avec le Berri, la Touraine et l'Orléanais est interceptée par l'établissement d'un autre poste à Combronde. Il nous est doux, en nous élevant contre ces établissemens monstrueux et destructeurs, de vous rappeler le beau projet qui honore le règne du roi et qu'il a scellé de sa parole sacrée (1). La destruction de toutes les barrières, du moins jusqu'à la frontière de la Lorraine et de l'Alsace, est une opération aussi facile que désirée. L'esprit fiscal n'a pu y prévoir qu'une perte très légère, et l'esprit d'administration y a trouvé un profit immense. »

L'amélioration des troupeaux, si généralement recherchée alors, ne pouvait manquer de trouver sa place dans le programme de La Fayette. « Les races de moutons, disait-il, varient beaucoup en Auvergne, et sont toutes mauvaises. Les assemblées du Berri et de la Haute-Guienne ont tiré des béliers de Flandre et de Roussillon; nous nous bornons à vous proposer une souscription pour des béliers et brebis du Rouergue et du Quercy, au choix de chaque élection. » Le rapporteur ne montrait pas moins de sollicitude pour la culture du chanvre et la fabrication de la toile, pour la confection des fromages, qu'il s'agissait déjà d'adapter aux usages de la marine,

(1) Allusion à ce qui venait de se passer à l'assemblée des notables, où M. de Calonne et après lui M. de Brienne avaient annoncé la suppression des douanes intérieures.

pour la réduction du prix du sel. Une question qui est encore aujourd'hui à l'ordre du jour, celle du reboisement, avait occupé l'attention de plusieurs bureaux. « La disette de bois dans la province est d'autant plus fâcheuse qu'elle tourne rarement au profit de la culture. Il est reconnu que des territoires de montagne aujourd'hui inutiles pourraient se couronner d'arbres. » Le rapport se terminait par quelques détails sur les mines de charbon et sur la navigation : « Les mines de charbon, qui abondent dans le centre de la province, n'ont besoin que des soins des exploiteurs pour les garantir du feu, des inondations et des éboulemens. Ces charbons s'embarquent à Brassac, sur l'Allier, où la navigation est taxée par des péages et retardée par des obstacles dont il paraît essentiel de s'occuper. Il se construit annuellement, aux environs de Brassac, deux mille bateaux destinés pour Paris. »

La grande affaire, en Auvergne comme partout, était l'augmentation demandée pour les vingtièmes. Le rapport sur cette question fut présenté encore par La Fayette au nom d'une commission spéciale que présidait l'évêque de Saint-Flour. Les vingtièmes payés par la province s'élevaient à 1,441,000 liv.; mais le gouvernement avait estimé que cet impôt, régulièrement perçu, devait produire 2,038,000 livres, sauf à en déduire 231,000 livres, qui paraissaient pouvoir être mises à la charge des biens ecclésiastiques, et c'est sur ce pied qu'il avait annoncé l'intention d'accorder un abonnement. La réponse était nette et péremptoire : au lieu des 1,807,000 livres demandés, la province n'en offrait que 1,298,000, c'est-à-dire le revenu existant, déduction faite des frais de perception, « se réservant en outre de prouver par la suite que non-seulement un surcroît de taxes serait physiquement impossible, mais que la continuation des impôts actuels de l'Auvergne serait évidemment injuste et destructive. » A l'appui de ce refus, les calculs qui avaient servi au gouvernement pour évaluer le produit probable des vingtièmes étaient discutés en termes hautains et méprisans.

Louis XVI fit faire à cette délibération une réponse sévère. « Si l'assemblée d'Auvergne, y était-il dit, s'était bornée, comme elle le devait, à présenter au roi le tableau de la situation de la province et des faibles ressources qu'elle trouve dans son sol par le défaut de débouchés, le roi eût écouté avec bonté ces représentations, et sans croire entièrement à des détails exagérés que leur motif eût justifiés à ses yeux, il eût pesé dans sa sagesse jusqu'à quel point il pouvait être juste d'accorder à cette généralité une faveur qui ne tirerait point à conséquence vis-à-vis des autres; mais que l'assemblée provinciale, oubliant le seul objet de sa mission, se permette, après que le roi lui a fait connaître les bases constitutives

d'une imposition, de douter de la validité des dispositions, d'en détourner le véritable sens, c'est ce que sa majesté a dû voir avec autant de surprise que de mécontentement, et ce qu'elle ne tolérera jamais. Sa majesté connaît les classes de ses sujets qui, dans la province d'Auvergne, ont su se soustraire à une partie de la contribution qu'ils auraient dû acquitter; elle fera exécuter la loi à l'égard de tous les propriétaires indistinctement. Le commissaire du roi fera connaître enfin à l'assemblée qu'elle s'est écartée des fonctions que le roi lui avait permis d'exercer sous son autorité, et qu'elle doit désormais s'occuper avec plus de soin et de mesure de justifier sa confiance et celle de la province. »

L'assemblée ne se laissa pas intimider par la lettre ministérielle. Le 22 décembre, La Fayette lui présenta un nouveau projet de délibération ainsi conçu : « L'assemblée provinciale d'Auvergne, encouragée jusqu'à la fin de ses travaux par le doux espoir d'obtenir l'approbation du roi, n'a pu recevoir les marques inattendues de son mécontentement sans être frappée d'une profonde consternation. Il ne lui resterait, dans sa vive douleur, aucune consolation, si chacun de ses membres, en adoptant la délibération du 23 du mois dernier, n'avait pas uniquement suivi la voix de sa conscience. L'assemblée abjure toute expression qui aurait pu déplaire à sa majesté; mais elle doit à la patrie, au roi lui-même, de persister dans les sentimens qui ont formé le fond de sa délibération. Elle ose espérer que sa majesté, touchée de la situation particulière de cette province, daignera ne pas rejeter sa première proposition; elle la réitère avec confiance aux pieds d'un roi chéri, dont elle tient une existence qu'elle s'empressera de consacrer à la gloire et à la satisfaction de sa majesté, essentiellement liées au bonheur de ses peuples. » Après ce vote, l'assemblée se sépara. Ainsi se termina, par une rupture qui laissait tout en suspens dans la province, une session commencée sous de plus favorables auspices : triste récompense des efforts du roi, fatal prélude de ce qui devait arriver aux états-généraux. Toutes les assertions du rapport étaient réellement exagérées; alors comme aujourd'hui, plus riche et plus peuplée que les deux tiers du territoire national, l'Auvergne devait ces avantages à la fertilité prodigieuse de ses plaines et à l'industrie pastorale de ses montagnes. Dans la répartition générale des impôts, elle ne payait pas plus que sa part. Il appartenait d'ailleurs à La Fayette moins qu'à tout autre de marchander le faible secours que demandait le roi, car le déficit des finances tenait surtout à la guerre d'Amérique, qui avait dévoré un milliard.

L'idée des anciens états ne fut pas abandonnée après la clôture de l'assemblée provinciale. Le président continua à s'en occuper, il

écrivit à ce sujet un mémoire détaillé qui fut mis sous les yeux du roi. Nous trouvons dans les procès-verbaux imprimés de l'assemblée du *département* de Riom (1), tenue en octobre 1788 de nouvelles preuves pour démontrer l'existence des états; on y donna, d'après Savaron, Belleforêt et un grand nombre de titres, la liste de vingt-huit sessions, de l'année 940, où remontait leur origine, à l'année 1662, où ils s'étaient tenus pour la dernière fois. Cette délibération et plusieurs autres émanées de la même assemblée, comme les vœux émis en faveur d'un impôt territorial unique, de la liberté indéfinie du commerce, de la réforme des lois civiles et criminelles, méritent d'autant plus l'attention que l'assemblée de Riom était présidée par le marquis de Laqueuille, qui allait devenir un des chefs de la droite aux états-généraux et donner sa démission de député au mois de mai 1790. A Aurillac, on adopta aussi avec empressement le grand mot d'états, mais en demandant que la Haute-Auvergne en eût de particuliers. La digue une fois rompue, toutes les prétentions se produisaient à la fois.

Parmi les membres de l'assemblée provinciale se trouvait le marquis de Capponi, seigneur de Combronde, issu de l'illustre famille des Capponi de Florence, dont une branche était venue s'établir en Auvergne pendant les révolutions de l'Italie. Il mourut en 1788, et des témoignages extraordinaires suivirent sa perte. « Vous avez vu, dit M. de Laqueuille à l'assemblée de Riom, avec quel zèle le respectable marquis de Capponi s'occupait de tout ce qui pouvait avoir trait au bien. La perte d'un homme vertueux et éclairé est une calamité pour son siècle. Quels traits pourrais-je ajouter à son éloge qui ne soient connus de vous? » L'assemblée voulut consigner au procès-verbal l'expression de ses regrets unanimes pour la perte *inappréciable* qu'elle venait de faire. Le bureau intermédiaire s'exprima en termes non moins significatifs : « Livrés à des travaux communs, nous avons admiré l'étendue de ses connaissances, la justesse de ses opinions, sa grande facilité à traiter les objets les plus minutieux, mais intéressans pour le peuple, enfin cette envie dévorante de faire le bien. » Le nom du marquis de Capponi est probablement oublié en Auvergne; il a paru juste de consigner ici cet hommage de toute une province.

Quant au président de l'assemblée de 1787, M. de Montagu, il ne resta pas longtemps sous l'influence de La Fayette. Il ne fut point nommé aux états-généraux, émigra un des premiers et commanda un des corps de l'armée de Condé qu'on appelait la coalition d'Auvergne, parce qu'il se composait d'officiers et de soldats

(1) 1 vol. in-4°, imprimé à Riom.

de cette province. La coalition d'Auvergne fut bientôt dissoute, et son vieux commandant réduit à errer d'asile en asile, presque sans ressources. Il fut rejoint par son fils et sa belle-fille, qui adoucirent pour lui les douleurs de l'émigration. Une main pieuse a recueilli ces souvenirs dans une notice sur Mme de Montagu, qu'on ne peut lire sans une émotion profonde. Cette jeune femme forcée à vingt-cinq ans de quitter son pays, perdant ses enfans l'un après l'autre dans les angoisses de l'isolement, apprenant d'un seul coup la mort de sa sœur, la vicomtesse de Noailles, de sa mère, la duchesse d'Ayen, et de sa grand'mère, la maréchale de Noailles, exécutées le même jour sur le même échafaud, tenant tête à tant de malheurs avec la résignation d'une piété fervente, créant au milieu de sa propre détresse *l'Œuvre des Émigrés*, et parvenant à force de zèle à secourir bien des infortunes : il n'y a pas de récit plus triste et plus consolant à la fois. Deux autres figures se détachent dans ce tableau de famille : l'une est sa sœur, Mme de La Fayette, si héroïque et si simple dans son dévouement à son mari; l'autre est le général La Fayette lui-même, toujours calme, intrépide, inaltérable, assistant à la révolution comme à un naufrage qui ne doit pas dégoûter de la navigation, et conservant, sous les reproches ouverts ou tacites de ses compagnons d'exil, cette bonté affectueuse qui le rendait si séduisant dans l'intimité.

III. — BOURBONNAIS, NIVERNAIS ET MARCHE.

La généralité de Moulins (1), instituée en 1587 par Henri III, comprenait l'ancien Bourbonnais avec une partie du Nivernais et de la Marche; elle se divisait en sept élections, qui aujourd'hui forment huit arrondissemens : Moulins, Gannat et Montluçon en Bourbonnais, Nevers et Château-Chinon en Nivernais, Guéret et Evaux dans la Marche (2). De toutes les généralités, c'était peut-être la moins homogène; le Nivernais ne lui appartenait pas tout entier, puisque l'élection de Clamecy dépendait de la généralité d'Orléans, et celle de La Charité-sur-Loire de la généralité de Bourges. L'élection de Gannat avait été démembrée de l'Auvergne en 1630. La Marche était coupée en deux, l'élection de Bourganeuf appartenant à la généralité de Limoges. Evaux était la capitale d'un petit pays particulier qu'on appelait la Combraille. Ce n'est pas sans raison que Guy

(1) Il n'existe aucun document imprimé sur les assemblées provinciales de cette généralité. M. de Magnitot, préfet de la Nièvre, et M. Genteur, préfet de l'Allier, ont bien voulu m'ouvrir les archives de leurs départemens; je dois aussi des remerciemens à MM. Alary et Clairefond, membres de la *Société d'émulation* de Moulins.

(2) Evaux n'est plus aujourd'hui qu'un chef-lieu de canton; les deux nouveaux arrondissemens sont La Palisse dans l'Allier et Aubusson dans la Marche.

Coquille qualifiait le Bourbonnais *un pays composé en marqueterie et comme en mosaïque de plusieurs pièces rapportées.*

Cette organisation bizarre, qui avait succédé d'assez près à la confiscation des états du connétable de Bourbon sous François Ier, avait eu probablement pour but de dissoudre l'agglomération formée au centre de la France des domaines de cette puissante maison. L'ancienne unité avait péri, mais il ne s'en était pas formé une nouvelle; les parties qui la composaient n'avaient rien de commun; le système d'impôts n'était pas le même, le Nivernais et le Bourbonnais étant soumis à la grande gabelle, tandis que la Marche était rédimée de l'impôt du sel; des coutumes différentes les régissaient, et même sous le rapport religieux elles se partageaient entre quatre diocèses, ceux d'Autun, de Bourges, de Clermont et de Nevers; Moulins n'avait pas d'évêché. L'ensemble avait fort peu prospéré sous l'administration monarchique; la généralité de Moulins était plus pauvre encore que celle de Limoges.

On sait que Necker, qui cherchait à émanciper d'abord les provinces les plus malheureuses, avait créé une assemblée provinciale à Moulins pendant son premier ministère, en 1780. La résistance de l'intendant et du parlement fit échouer ce projet, qui avait reçu cependant un commencement d'exécution. L'assemblée instituée par Necker s'était réunie sous la présidence de l'évêque d'Autun, M. de Marbeuf : elle avait nommé sa commission intermédiaire et ses procureurs-syndics. La commission intermédiaire s'occupa, entre autres choses, de plusieurs desséchemens de marais, et fit faire une carte de la généralité, divisée en vingt-six arrondissemens ou districts; elle se sépara sur la signification qui lui fut faite de l'arrêt du conseil du 29 juillet 1781 qui *suspendait* ses pouvoirs. Le succès qu'obtinrent dans les années suivantes les deux assemblées provinciales du Berri et de la Haute-Guienne ne put qu'exciter des regrets particuliers dans cette généralité voisine, qui avait un moment joui des mêmes droits. L'édit du mois de juin 1787 y fut accueilli avec joie; mais, par une fatalité nouvelle, il n'y fut pas exécuté sur-le-champ. Ce qui amena ce retard fut la demande que fit le Nivernais d'une assemblée spéciale. Appuyée par l'évêque de Nevers, M. de Seguiran, et par le duc de Nivernais, qui était alors ministre, cette prétention finit par réussir; mais les négociations ne durèrent pas moins d'un an. Ce ne fut qu'au mois d'août 1788 que parurent les règlemens qui instituaient dans la généralité deux assemblées provinciales, l'une pour le Nivernais, l'autre pour le Bourbonnais et la Marche.

Celle du Nivernais se réunit la première, le 16 août 1788, dans la bibliothèque des révérends pères récollets, à Nevers, sous la présidence de l'évêque. Elle devait se composer de 24 membres.

Parmi les douze nommés par le roi, on peut remarquer, dans le clergé, l'abbé de Damas, doyen de l'église de Nevers, parent du duc de Damas-Crux, pair de France, et du baron de Damas, ministre des affaires étrangères sous la restauration; dans la noblesse, le comte de Langeron, qui prit, pendant l'émigration, du service en Russie, et devint gouverneur d'Odessa; dans le tiers-état, des avocats, des maîtres de forges, les maires des principales villes. M. Foullon de Doué, qui venait d'être nommé intendant de la province, ouvrit la session en qualité de commissaire du roi. « Le roi, dit-il, a calculé dans sa sagesse que communiquer son autorité n'était pas l'affaiblir; il a pensé que les émanations de la puissance royale, par l'effet d'une heureuse réaction, après avoir porté la vie aux extrémités du corps politique, reviendraient bientôt à leur propre foyer pour renouveler le principe de force et d'activité qui entretient l'harmonie entre toutes les parties d'un vaste empire. Vous vous rappellerez toujours avec reconnaissance que le roi vous a donné un témoignage particulier de son affection en divisant cette province de la généralité du Bourbonnais. J'ai pour garant du succès de votre administration, outre vos lumières et votre zèle pour la province, les connaissances et les vertus du ministre citoyen (le duc de Nivernais) qui s'honore de son nom et qui la gouverne. Et quel augure plus favorable pour le succès de vos travaux que de voir à votre tête un prélat auquel rien ne doit être étranger dans l'administration, depuis qu'à ses propres lumières, dont une province voisine (le Berri) a déjà éprouvé l'heureuse influence, il a réuni celles qu'il a puisées au sein d'une illustre assemblée présidée par le monarque lui-même! »

Cette allusion à l'assemblée des notables, où M. de Seguiran avait exercé une sérieuse influence, contenait plus qu'un compliment banal. L'évêque répondit par un discours qui témoigne des idées alors régnantes parmi les chefs du clergé. « Si jamais, monsieur, cette province a pu concevoir des espérances de prospérité, c'est dans le moment où son administration vous est confiée. Ses vœux s'étaient portés avec ardeur sur l'établissement d'une assemblée provinciale, et vous lui en apportez le bienfait. Elle désirait, avec le reste de la nation, qu'il plût au roi de convoquer les états-généraux de son royaume dans la situation actuelle des affaires publiques, et l'annonce de cette faveur nouvelle nous arrive avec vous. Le choix qui vous a placé dans cette généralité a été dicté par le vœu habituel du roi pour le bonheur de ses peuples. Nous en apercevons le gage dans votre amour connu pour la justice, dans l'esprit de conciliation qui vous distingue, *dans la qualité de grand propriétaire du Nivernais que vous partagez avec nous.* » Le nouvel intendant possédait en effet dans la province le riche marquisat de

La Tournelle, et cette circonstance semblait annoncer dans le gouvernement l'intention de choisir désormais des intendans attachés par leurs intérêts aux provinces qu'ils administraient.

Quoiqu'il ne soit rien resté de M. de Seguiran, tous les souvenirs de cette époque attestent son esprit supérieur. Quand le premier évêque de Nevers nommé sous la restauration prêta serment entre les mains de Louis XVIII, le roi lui dit : « Vous allez succéder à un homme bien remarquable. Si nous avions suivi les avis de M. de Seguiran, nous aurions évité les horreurs de la révolution. » Malheureusement, au moment où il présidait l'assemblée provinciale, il était bien près de sa fin : il mourut le 3 août 1789, à l'âge de cinquante ans, d'une fluxion de poitrine, en allant présider les élections aux états-généraux. Il fut remplacé par l'évêque de Sisteron, M. de Suffren-Saint-Tropez, frère du célèbre bailli de Suffren et auteur du canal qui fertilise encore les environs de Sisteron.

L'assemblée nomma au scrutin les douze membres qui devaient la compléter, ainsi que la commission intermédiaire et les procureurs-syndics. Elle divisa la province, pour l'organisation des assemblées secondaires, en six arrondissemens, dont les chefs-lieux furent Nevers, Château-Chinon, Saint-Pierre-le-Moutier, Decize, Moulins-Engilbert et Saint-Saulge, après quoi elle se sépara en s'ajournant au mois de novembre; mais cette seconde réunion, la seule qui dût être complète, n'a jamais eu lieu, tout ayant été mis bientôt en suspens par les préliminaires des états-généraux. Les opérations de la session préparatoire ne furent cependant pas tout à fait inutiles. La commission intermédiaire se réunit régulièrement jusqu'au 24 juillet 1790, sous la présidence de l'abbé de Damas, et dans le désordre qui suivit les premiers votes de l'assemblée constituante, elle fut la seule autorité reconnue dans la province.

Avant tout, l'assemblée avait voté des remerciemens au duc de Nivernais, à qui elle devait son existence; elle ne pouvait faire moins pour reconnaître un pareil service. Le duché de Nevers n'appartenait plus depuis longtemps à la maison de Gonzague; l'héritier de cette maison l'avait vendu au cardinal Mazarin, qui le laissa à son neveu, Julien Mancini, dont le petit-fils le possédait alors. Ce fief n'avait jamais été réuni à la couronne, de sorte que le duc y exerçait encore une partie de l'autorité féodale. Il en tirait de grands revenus qu'on évaluait à 350,000 livres, et qui provenaient surtout d'immenses étendues de forêts; il entretenait à ses frais une *chambre des comptes du domaine et duché-pairie de Nivernais et Donziais*, dont le procureur-général était investi de grandes attributions. Cette charge, remplie autrefois par le célèbre Guy-Coquille, appartenait alors au jurisconsulte Parmentier, auteur d'écrits estimés sur l'histoire locale, et qui rédigea en 1789 le cahier des *re-*

montrances des officiers de la chambre des comptes, un des plus remarquables par la vigueur des idées et du langage. En choisissant un pareil homme pour son fondé de pouvoirs, le duc avait montré la même générosité qu'en provoquant l'établissement de l'assemblée provinciale, qui ne pouvait manquer de mettre des bornes à son autorité et peut-être à ses revenus.

C'est qu'en effet Jules Mancini-Mazarin, duc de Nivernais, ministre d'état, pair de France, grand d'Espagne de première classe, l'un des quarante de l'Académie française, membre honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, était un des plus bienfaisans et des plus éclairés dans ce groupe de grands seigneurs libéraux qui formait le cortége du roi Louis XVI. Dès l'âge de dix-huit ans, il avait fait bravement la guerre; il remplit ensuite avec éclat trois grandes ambassades, à Rome, à Berlin et à Londres, où il négocia et signa la paix de 1763. Ce n'était toutefois ni vers la vie des camps ni vers les splendides exils de la diplomatie que le portait sa pente naturelle. Poète aimable et homme du monde accompli, il aimait mieux vivre à Paris, dans cette société polie où il brillait par la grâce exquise de son esprit et de ses manières. Il composait des fables et des poésies fugitives dans ce style facile et négligé, mais plein d'aisance et d'enjouement, que Voltaire avait porté à sa perfection, et il les lisait admirablement. Comme son ami le maréchal de Beauvau, que Marmontel appelait un *excellent académicien*, il prenait fort à cœur ses devoirs académiques. Les recueils du temps sont pleins de ses discours et de ses lectures; ce fut lui qui reçut Condorcet, l'abbé Maury, Target et plusieurs autres. Né en 1716, il avait alors soixante-douze ans et portait légèrement le poids des années. De cruelles épreuves assaillirent sa vieillesse. Sans héritiers mâles, il avait vu mourir le premier de ses gendres, le comte de Gisors, sur le champ de bataille de Crevelt; il vit finir plus misérablement le second, le duc de Brissac, gouverneur de Paris, assassiné à Versailles au mois de septembre 1792. Comme le duc de Charost, il refusa d'émigrer. Dépouillé de ses biens, jeté en prison et destiné à l'échafaud, il consolait sous les verrous, par des vers pleins d'une douce philosophie, ses compagnons de captivité. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, le citoyen Mancini, car c'est ainsi qu'on l'appelait alors, fut nommé président du collége électoral de la Seine et faillit être élu au corps législatif. Il mourut en 1798, à quatre-vingt-deux ans, après avoir fait sur lui-même ce dernier quatrain :

Je verrai Minos sans effroi;
Que peut-il reprendre en ma vie?
Le devoir fut ma seule loi,
Être aimé fut ma seule envie.

Le Nivernais ne formait que le tiers de l'étendue totale de la généralité; l'assemblée qui devait représenter le reste se réunit le 1er septembre 1788 dans la bibliothèque des doctrinaires, à Moulins. Le roi, se rendant aux vœux anciennement exprimés, venait de créer un évêché dans cette ville; mais la procédure canonique n'était pas encore terminée, et en attendant l'érection définitive, le roi avait nommé au futur évêché l'abbé Des Gallois de La Tour, doyen de l'église royale et collégiale de Moulins. C'est cet abbé de La Tour, évêque nommé de Moulins, qui fut désigné pour présider l'assemblée provinciale; il était fils du premier président du parlement de Provence, et avait été lui-même conseiller au parlement avant d'entrer dans les ordres. Les autres membres de l'assemblée furent pris autant que possible parmi ceux qui avaient fait partie de la première en 1780. Ils devaient être au nombre de 32. Le comte de Douzon, commandant de la province, figurait en tête de la noblesse. Comme celle du Nivernais, l'assemblée pourvut aux places vacantes dans son sein, nomma la commission intermédiaire et les procureurs-syndics, divisa la province en quatre départemens, dont les chefs-lieux étaient Moulins, Montluçon, Gannat et Guéret, et se sépara en s'ajournant au mois de novembre. Elle aussi ne devait plus se réunir; mais, comme en Nivernais, la commission intermédiaire resta en 1789 la seule autorité locale. On conserve aux archives de Moulins les procès-verbaux de cette commission, qui se réunit sous la présidence de l'abbé de La Tour jusqu'au 22 juillet 1790.

Quand on sut que le Dauphiné avait réclamé et obtenu, au lieu de l'assemblée instituée par le roi, des états provinciaux, cette nouvelle prit feu comme une traînée de poudre dans tout le royaume. La commission intermédiaire du Bourbonnais partagea l'entraînement général : elle écrivit aux assemblées de département pour les inviter à provoquer des états provinciaux sur le modèle du Dauphiné. L'assemblée du département de Moulins se réunit sous la présidence du marquis Des Gouttes, chef d'escadre des armées navales, le même à qui Arthur Young voulut un moment acheter le château et la terre de Riau. Le rapport fut présenté par le comte de Tracy, colonel du régiment de Penthièvre, déjà membre de l'assemblée provinciale du Berri, et qui siégeait à Moulins comme seigneur de Paray-le-Frésil. « Nous avons reconnu, dit-il, que le changement le plus utile que l'on pût faire à cette administration, c'était de faire en sorte qu'elle fût composée de véritables représentans de la nation, élus librement et légitimement par elle, au lieu de simples délégués du gouvernement tels que nous le sommes. N'ayant point dans ce moment cette qualité précieuse de fondés de pouvoirs de vos compatriotes, vous ne pouvez présenter vos délibérations

comme la volonté des habitans de cette province; mais en qualité de citoyens notables, animés de l'amour du bien public et soutenus par l'opinion publique, vous pouvez présenter vos vœux pour la constitution et l'administration qui vous paraissent les plus désirables pour cette province, et supplier le roi de former une assemblée des trois ordres où les idées préliminaires données par vous soient débattues, confirmées ou changées, et prennent le caractère sacré d'une volonté nationale. »

Un pareil langage réduisait à néant la constitution des assemblées provinciales. Suivait tout un plan d'organisation pour les états du Bourbonnais et de La Marche, une véritable charte en quarante-huit articles. Ces états devaient se composer de 96 députés au lieu de 32, dont 16 pour le clergé, 32 pour la noblesse et 48 pour le tiers-état. Tous les députés devaient être élus par des assemblées d'arrondissement, où les ordres seraient confondus. Les états devaient s'assembler de plein droit tous les ans dans la ville de Moulins, au mois de septembre, et élire eux-mêmes leur président. On se passait complétement de l'autorité royale, et le nom même de l'intendant n'était pas prononcé. Une réunion générale des citoyens des trois ordres se tint spontanément pour appuyer ce projet avec enthousiasme. A Montluçon, à Gannat, l'adhésion ne fut pas moins unanime. A Guéret, on vota le principe des états provinciaux, mais, comme à Aurillac, avec cette restriction que La Marche aurait ses états particuliers. La Marche avait eu en effet des états dans d'autres temps, et le seul aspect de cette contrée presque sauvage témoignait assez qu'elle n'avait pas gagné à sa réunion au Bourbonnais. La commission intermédiaire essaya de lutter contre ces tendances séparatistes, elle entreprit même de ramener le Nivernais; mais dès ce moment la généralité se partagea de fait entre les trois provinces qui ont formé les départemens actuels de l'Allier, de la Nièvre et de la Creuse.

L'abbé de La Tour ne prit jamais possession de son siége épiscopal. Ce n'était pas une petite affaire que la création d'un évêché sous l'ancien régime, puisqu'on ne pouvait lui constituer des revenus qu'aux dépens des siéges existans. Tout venait à peine de se terminer, quand survint la constitution civile du clergé. L'abbé de La Tour refusa de prêter serment, et cet évêché, dont la préparation lui avait coûté tant de peines, fut donné à un autre. Il émigra d'abord en Angleterre, puis en Italie, où il devint aumônier de Mesdames de France, tantes de Louis XVI. Après la restauration, il fut chargé d'aller chercher à Trieste les restes de ces princesses et de les ramener en France. Il fut nommé archevêque de Bourges au retour de ce pieux voyage.

IV. — BASSE-GUIENNE.

Presque tout le midi étant pays d'états, l'édit sur les assemblées provinciales ne pouvait y recevoir son exécution que dans les trois généralités de Bordeaux, d'Auch et de Perpignan. Nous arrivons ici à la province où l'institution rencontra dès son début l'opposition la plus vive et la plus inattendue.

La généralité de Bordeaux comprenait les quatre départemens actuels de la Gironde, la Dordogne, Lot-et-Garonne et les Landes, avec une partie du Gers; elle se divisait en six élections, dont les chefs-lieux étaient Bordeaux en Guienne, Périgueux et Sarlat en Périgord, Agen en Agenais, Condom en Condomois, Mont-de-Marsan dans les Landes ou *Lannes*. Chacune de ces élections avait une étendue extraordinaire; elles forment aujourd'hui dix-huit arrondissemens, tandis que, dans la plupart des provinces, le nombre des arrondissemens excède très peu celui des anciennes élections. Les trois quarts de la généralité n'offraient qu'un vaste désert; mais la ville de Bordeaux disputait à Lyon et à Marseille le second rang parmi les villes du royaume, et passait avec raison pour une des plus belles de l'Europe. Quand Arthur Young vint en France pour la première fois, il fut émerveillé de l'aspect de Bordeaux. « Malgré, dit-il, tout ce que j'avais lu ou entendu sur le commerce, les richesses et la magnificence de cette ville, elle surpassa beaucoup mon attente. Paris ne m'avait pas satisfait, car il n'est pas comparable à Londres; *mais on ne saurait mettre Liverpool en parallèle avec Bordeaux.* »

M. de Tourny, intendant de cette généralité pendant quinze ans, de 1743 à 1758, avait commencé d'immenses travaux, qui n'avaient d'autre défaut que de consacrer à de stériles embellissemens une trop grande part des ressources locales. Les *jurats* ou magistrats municipaux avaient fini par s'en inquiéter, et après une lutte assez vive l'intendant avait été rappelé et nommé conseiller d'état pour dissimuler sa disgrâce; mais l'impulsion donnée se continuait après lui. Le maréchal de Richelieu, gouverneur de Bordeaux, y tenait une cour presque royale, dont le faste donnait le ton. Les plus beaux monumens de cette ville datent de cette époque, entre autres le palais archiépiscopal, aujourd'hui hôtel de la mairie, et le fameux théâtre, chef-d'œuvre de l'architecte Louis; ce dernier édifice fut achevé en 1780. Louis XV avait cédé à la ville, à l'instigation du maréchal, 9,000 mètres de terrain sur l'esplanade du château Trompette, pour y construire la nouvelle salle, avec permission de vendre l'excédant du terrain pour subvenir aux frais de

construction. Cette vente avait produit 840,000 livres, elle fournit environ le tiers de la dépense. Les terrains achetés servirent à bâtir des hôtels qui font encore l'ornement de Bordeaux.

Un immense commerce rendait possible tout ce luxe. La seule île de Saint-Domingue, la plus riche des colonies, alimentait un va-et-vient annuel de 200 millions, dont Bordeaux prenait la plus grande part. Le récent traité avec l'Angleterre venait de donner un nouvel essor à cette prospérité. En 1789, l'exportation totale des vins atteignit 120,000 tonneaux. Le port était sans cesse sillonné de navires. Louis XVI venait même d'y établir une ligne de paquebots transatlantiques; un arrêt du conseil, du 16 juillet 1786, portait que vingt-quatre bâtimens, nommés *paquebots du roi*, feraient à l'avenir un service régulier entre la France et les deux Amériques; les deux ports désignés pour les recevoir étaient Bordeaux et Le Havre. Les premiers partirent dans les premiers mois de 1787, et les départs se succédèrent tous les quinze jours jusqu'au moment où tout s'arrêta.

Pour célébrer ces nouveaux progrès, on avait projeté des embellissemens nouveaux. Le fort du château Trompette, cette bastille de Bordeaux, venait d'être cédé par le roi à une compagnie de spéculateurs qui le démolissaient pour mettre à la place un vaste et magnifique quartier. « J'ai vu les plans, dit Arthur Young, et si on les exécute, ce sera le plus beau développement qu'ait reçu aucune ville en Europe. » Dans le discours prononcé par M. de Calonne à l'ouverture de l'assemblée des notables, le ministre citait avec orgueil cette entreprise parmi celles qui devaient illustrer le règne : « La superbe place qui s'érige à Bordeaux, *sur les ruines d'une inutile forteresse*, procurera un des plus beaux points de vue de l'univers. » Ces mots n'avaient rien d'exagéré; le plan, dû encore au génie de l'architecte Louis, consistait en une place demi-circulaire de cent cinquante toises de diamètre, où treize rues, dont chacune portant le nom d'un des nouveaux états de l'Amérique du Nord, devaient déboucher par treize arcs de triomphe; au milieu devait s'élever une colonne de cent quatre-vingts pieds de haut, surmontée de la statue du roi et nommée la colonne *Ludovise* en souvenir de la colonne Trajane (1). Cet ensemble monumental, se déployant le long du port, en face du fleuve chargé de navires, aurait présenté en effet un coup d'œil sans rival.

Devant ces splendeurs de sa capitale, le reste de la province disparaissait un peu. On ne peut pas dire cependant que tout y fût négligé. La culture de la vigne se répandait rapidement, et le

(1) La colonne de la place Vendôme, élevée plus tard, n'a que cent trente pieds.

temps n'était plus où M. de Tourny lui-même, trompé par de faux systèmes, demandait au gouvernement d'empêcher de planter des vignes. Dans les landes, de grandes entreprises de défrichement et de culture se tentaient, et l'ingénieur Brémontier imaginait, pour arrêter le flot envahissant des dunes, les plantations de pins qui ont immortalisé son nom; la première se fit en 1786. De grands travaux, entrepris par ordre du roi, avaient pour but d'améliorer la navigation du fleuve; le célèbre phare de Cordouan, à demi détruit par les vents et les flots, sortait de ses ruines pour s'élever plus haut encore. Un puissant esprit d'indépendance locale se développait sous l'influence de la richesse; l'éloquence s'unissait aux autres arts, et le barreau de Bordeaux renfermait des talens qui ont éclaté plus tard à la tribune nationale. Il semble donc que l'institution d'une assemblée provinciale dût y être très bien reçue. Ce fut le contraire qui arriva.

Diverses causes amenèrent cet échec. La principale fut l'attitude inquiète et séditieuse que prenait depuis quelque temps le parlement de Bordeaux. Ce corps aurait dû avoir pour Louis XVI des sentimens de reconnaissance, car il venait d'être rappelé de l'exil dont l'avait frappé Louis XV; mais il avait conservé de sa lutte et de sa victoire un excès d'orgueil. Aucun acte de l'autorité royale ne pouvait plus obtenir son approbation. Par l'article 6 de l'édit sur les assemblées provinciales, le roi se réservait le droit de déterminer par des règlemens particuliers la composition et les fonctions de chacune de ces assemblées. C'est à cet article que s'attacha le parlement de Bordeaux pour refuser l'enregistrement; il prétendit ne pouvoir juger les nouvelles institutions en pleine connaissance de cause, et demanda que le roi lui fît connaître préalablement ces règlemens particuliers, comme si l'expérience du Berri et de la Haute-Guienne ne suffisait pas. Le parlement de Paris, qu'on ne pouvait accuser d'une déférence excessive, n'y avait pas mis tant de façons, et presque toutes les cours du royaume avaient également enregistré l'édit sans élever cette difficulté.

Le roi ne fit aucune réponse au parlement de Bordeaux, et se contenta de faire publier dans chaque généralité le règlement qui la concernait. Cette publication ne satisfit pas le parlement; le 8 août il rendit son arrêt pour défendre à l'assemblée du Limousin de se réunir. Quatre jours après, le conseil d'état cassait cet arrêt comme attentatoire aux droits du roi et contraire au bien de ses peuples, et le 18 le parlement en rendait un autre qui confirmait le premier en des termes encore plus forts : « Considérant que les ennemis de l'état chercheraient en vain à calomnier les vues du parlement, que sa justification est dans sa conduite; que les peuples de ce ressort,

accablés sous le poids des impôts, ne se méprendront pas sur les vrais motifs qui attirent au parlement sa disgrâce; qu'il n'aurait pas eu la douleur de voir son zèle noirci aux yeux de la nation, *si un administrateur infidèle* (M. de Calonne) n'eût épuisé le trésor de l'état, et si, *pour opérer la ruine des peuples*, il ne se fût efforcé d'enlever au parlement la confiance publique et l'estime du seigneur roi; que, dans l'état déplorable où se trouvent les finances, tous les projets des ministres, *même ceux qui paraissent les plus avantageux aux peuples*, semblent n'avoir pour but que la fiscalité et l'augmentation de l'impôt; qu'à l'aspect des malheurs *qui menacent la propriété*, malheurs que l'assemblée des états-généraux peut seule prévenir, chaque citoyen porte des regards inquiets sur le parlement, la cour, ne voyant dans l'arrêt du conseil qui casse l'arrêt du parlement aucun caractère légal, puisqu'il n'est pas revêtu de lettres patentes, a persisté et persiste, *sous le bon plaisir du roi*, dans son arrêt du 8 du présent mois. »

Cette fois la longanimité de Louis XVI fut poussée à bout : il fit délivrer des lettres patentes portant translation du parlement à Libourne; mais la cour, qui avait refusé de reconnaître l'arrêt du conseil, sous prétexte qu'il n'était pas revêtu de lettres patentes, ne respecta pas davantage sous cette nouvelle forme l'autorité du roi, et, tout en se rendant à Libourne, elle protesta. Il fallut que le comte de Brienne, commandant de la province sous le maréchal de Richelieu absent, se rendît à Libourne pour faire enregistrer militairement les lettres patentes. Ce coup d'autorité souleva une vive irritation, l'opinion locale prit parti pour le parlement. Les *jurats* de Bordeaux adressèrent les premiers une plainte au roi, la cour des aides vint ensuite, le parlement lui-même renouvela ses doléances le 31 octobre. Des événemens qui auraient dû le calmer s'étaient pourtant accomplis dans l'intervalle; les assemblées provinciales se réunissaient dans toute la France, et les membres les plus considérables des autres cours avaient généralement consenti à en faire partie. Le roi venait de révoquer ses deux édits pour l'établissement d'une subvention territoriale et de l'impôt du timbre. Il ne s'agissait donc plus d'enregistrer de nouveaux impôts; tout se bornait à l'augmentation des vingtièmes demandée aux assemblées provinciales et qu'elles pouvaient refuser; le ministère avait d'ailleurs annoncé l'intention d'adresser aux parlemens les règlemens des assemblées provinciales, quand ils seraient devenus définitifs. Ces concessions ne firent que rendre le parlement de Bordeaux plus arrogant dans ses exigences.

Ce même parlement avait demandé dans d'autres temps l'institution des assemblées provinciales. Voici ce qu'on lisait dans ses

remontrances au roi en 1779 : « Qu'il soit permis, sire, à votre parlement de Bordeaux de présenter à votre majesté un plan qui réunirait tous les ordres de l'état, qui simplifierait l'administration intérieure du royaume, qui ramènerait l'agriculture, le commerce et les arts, qui élèverait l'âme par le sentiment intérieur de la liberté, qui mettrait dans les impositions une répartition juste et proportionnelle, qui anéantirait la corvée, et qui, en faisant la félicité des particuliers, ferait la gloire, le bonheur et la force des rois. Ce plan, sire, est celui que votre majesté a fait exécuter dans quelques provinces; c'est le rétablissement de l'ordre municipal et des pays d'états dans l'étendue de ce ressort. Si la France tient compte au grand prince qui a donné le jour à Louis XV du projet qu'il avait formé de mettre toute la France en pays d'états, quels seraient les sentimens de toute la nation pour le roi qui réaliserait ce projet! » En 1784, à propos d'un mémoire publié par l'intendant, M. Dupré de Saint-Maur, où il accusait le parlement d'avoir voulu maintenir la corvée pour les chemins, la cour de Bordeaux était revenue à la charge. « Dans les remontrances que vous fîtes en 1779, disait le magistrat qui porta la parole, vous suppliâtes le roi d'établir dans votre ressort les administrations provinciales. Une des premières opérations de ces assemblées eût été sans doute l'abolition de la corvée et la répartition sur tous les ordres de citoyens des sommes nécessaires pour la construction et l'entretien des chemins; vous l'aviez même annoncé dans vos remontrances. » Et trois ans seulement après cette dernière délibération, quand le roi accordait ce qu'on avait réclamé avec tant d'instance, cette même cour se déclarait avec violence contre sa propre demande! Et par un entraînement plus déraisonnable encore la cour des aides, le corps municipal, la ville presque entière, l'appuyaient dans sa résistance!

Il semble, quand on lit aujourd'hui les pièces de ce singulier débat, qu'il s'agisse d'un coup de despotisme qui viole et confisque tous les droits, et on a besoin de se redire à tout moment que c'est bien à propos des assemblées provinciales qu'éclate ce débordement, c'est-à-dire de l'acte le plus sage, le plus libéral, le plus utile, de la concession la plus décisive qu'ait jamais faite aucun gouvernement absolu. Pour se mettre à l'abri derrière un vœu national, le parlement réclamait les états-généraux, mais l'un n'empêchait pas l'autre; les assemblées provinciales étaient au contraire la plus sûre préparation aux états-généraux, accordés en principe par le roi, et qui ne pouvaient tarder longtemps. C'est ce que le garde des sceaux, M. de Lamoignon, ne manqua pas de faire remarquer dans sa réponse au parlement. « Perdant de vue l'objet principal de la formation des assemblées provinciales, vous faites

regarder les règlemens qui doivent les diriger comme devant émaner de l'assemblée de la nation. *La nation sera assemblée*, elle le sera par la volonté du roi, elle le sera au plus tard en 1791 (1), *d'après sa parole sacrée*, et sa majesté recevra de la nation le témoignage de reconnaissance qu'elle lui doit pour le grand bienfait dont vous révoquez en doute l'utilité. Quand nos rois ont établi les parlemens, ils ont voulu instituer des officiers chargés de la distribution de la justice, et non pas élever dans leurs états une puissance rivale de l'autorité royale. Vous vous plaignez de la forme et de l'effet de votre translation; vous prétendez que c'est contrevenir au traité passé entre Charles VII et les états de Guienne en 1451, et vous taisez qu'en 1462, lors du rétablissement du parlement de Bordeaux par Louis XI, il est dit dans les lettres que la résidence serait à Bordeaux tant qu'il plairait au roi, *quamdiu nostræ placuerit voluntati*. Si la justice est interrompue, vous ne pouvez en accuser que vous-mêmes. Vous n'avez rempli à Libourne aucun de vos devoirs. Vous invoquez le serment que vous avez fait d'observer les ordonnances; elles vous enjoignent de rendre sans interruption la justice aux sujets du roi. »

La cour riposta avec une nouvelle violence; les avocats s'en mêlèrent et signèrent une adresse au roi pour demander le rappel du parlement. Il n'y eut pas jusqu'aux étudians de l'université qui ne se crussent autorisés à envoyer au garde des sceaux leur protestation. Pour vaincre cette opposition, le gouvernement eut recours aux vieilles armes du pouvoir absolu : il exila les deux syndics de l'ordre des avocats. Les protestations redoublèrent.

Les nouvelles remontrances du parlement, en date du 4 mars 1788, contenaient de nobles principes exprimés en termes solennels. On y disait qu'en France tout, *jusqu'au nom de la nation*, rappelait l'idée de la liberté, que de tous les hommes les rois étaient ceux qui avaient le plus besoin de l'autorité des lois, que les ordres arbitraires et les lettres de cachet étaient incompatibles avec l'exercice de la justice, etc., vérités éclatantes sans doute, mais qui n'étaient guère à leur place. C'était à Louis XV, en plein despotisme, qu'il fallait tenir ce langage; sous son successeur, il fallait plutôt ménager l'autorité royale, battue en brèche de tous les côtés et travaillant elle-même à se désarmer. Les autres parlemens n'en vinrent pas moins au secours du parlement de Bordeaux, et Louis XVI vit partout ses intentions méconnues par ceux qui auraient dû lui servir d'appui. Alors survinrent les fameux édits de

(1) Ce délai avait paru nécessaire pour laisser aux assemblées provinciales le temps de s'asseoir; l'impatience générale fit avancer de deux ans la convocation.

mai 1788 sur la formation des grands bailliages, sur la suppression des tribunaux d'exception, sur la réforme de la procédure criminelle, sur l'établissement de la cour plénière, qui avaient pour but de réduire l'autorité des cours souveraines (1). Le parlement de Bordeaux refusa naturellement de les accepter. Le comte de Fumel, commandant de la province après M. de Brienne, se rendit à Libourne pour les faire enregistrer de force; cette formalité accomplie, le roi permit au parlement de rentrer à Bordeaux, où l'attendait une réception triomphale.

Ainsi finit cette triste querelle; mais le moment de former l'assemblée provinciale était passé. Il ne paraît pas qu'on ait seulement essayé de la convoquer. L'archevêque de Bordeaux, qui aurait dû la présider, était M. Champion de Cicé, disciple de Turgot et ami de Necker, qui avait déjà présidé avec tant d'éclat l'assemblée de la Haute-Guienne. Ce prélat venait de faire partie de l'assemblée des notables, il allait bientôt être élu aux états-généraux, dont il fut pendant les six premiers mois un des membres les plus importans; personne n'avait l'esprit plus libre et plus éclairé, et nul doute que, sous sa direction, l'assemblée provinciale de la Basse-Guienne n'eût rendu les plus grands services.

On pouvait aisément en juger par ce qu'avait déjà fait M. de Cicé depuis qu'il occupait son siége archiépiscopal. A Bordeaux comme à Rodez, il déployait une rare activité. Parmi les établissemens fondés par lui se trouvait l'école des sourds-muets, dirigée par le célèbre abbé Sicard. C'est avec les secours et d'après les conseils de l'archevêque que l'abbé Sicard avait fait le voyage de Paris pour apprendre de l'abbé de l'Épée son ingénieuse méthode. L'école qu'il institua à son retour s'ouvrit au mois de janvier 1786. Appelé plus tard à Paris pour succéder à l'abbé de l'Épée, il n'oublia jamais ce qu'il devait à son premier appui. En politique, M. de Cicé ne donnait pas moins l'exemple d'une résolution hardie et intelligente. En revenant de l'assemblée des notables, où il prit une grande part à la constitution des assemblées provinciales, il avait réuni tout son clergé, et là, dans des termes fort nets, il n'avait pas dissimulé que le moment était venu pour les deux premiers ordres de renoncer à leurs priviléges. Il fit plus encore en 1789 : il se mit, avec l'archevêque de Vienne, à la tête de la majorité du clergé qui se réunit au tiers-état.

Quand on eut ainsi manqué l'occasion d'avoir une représentation locale, on se prit à le regretter. La noblesse de la province se réu-

(1) Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en détail ces édits, qui précipitèrent la révolution en voulant la prévenir. Disons seulement que l'institution des grands bailliages est devenue plus tard celle des cours d'appel. Ils devaient être au nombre de 47.

nit au mois de juin 1788, et signa une adresse au roi pour demander le rétablissement des anciens états, suivant le mot d'ordre donné par l'Auvergne et le Dauphiné. Dans ce mémoire, mélange bizarre de souvenirs féodaux et de théories radicales, on parlait de tout, de la cour plénière, des parlemens, des justices seigneuriales, des états-généraux, et enfin des états provinciaux. « La Guienne en particulier, sire, a toujours joui de l'avantage d'accorder librement des aides à ses souverains. En 1355, le prince de Galles assembla les états d'Aquitaine à Bordeaux, pour délibérer sur les secours qu'on pouvait accorder au roi de Castille. En 1367, il réunit les états-généraux de cette province à Niort, en Poitou. Peu de temps après, il les assembla encore à Angoulême. On lui accorda l'aide qu'il demandait, mais à condition qu'il reconnaîtrait tous les priviléges de la Guienne, ce qu'il fit par lettres patentes. En réunissant la Guienne à la couronne, Charles VII n'anéantit point ces priviléges; le traité de 1451 les confirma au contraire dans les termes les plus forts. En conséquence, nos rois ont souvent assemblé les états-généraux de la province. Le prince Charles, frère de Louis XI, les tint à Bordeaux en 1469. En 1521, ils furent réunis pour la rédaction de la coutume; en 1589, le maréchal de Matignon les assembla encore à Moissac : de sorte que la Guienne a toujours joui, comme le reste du royaume, et par conséquent doit jouir encore du droit *inaliénable et imprescriptible* de s'imposer elle-même. »

Ce langage laisse percer les prétentions qui avaient poussé les Bordelais à la résistance. L'étendue de la généralité de Bordeaux paraissait trop petite à l'orgueil local; on voulait reconstituer l'ancienne Aquitaine, en y comprenant le Poitou, l'Angoumois, la Saintonge, la Gascogne, la Haute-Guienne, le Limousin, c'est-à-dire le ressort entier du parlement, et les délibérations des assemblées provinciales étant soumises à l'approbation du roi, on ne se trouvait pas assez libre, assez indépendant, assez *souverain*. On ne se contentait même pas du nom d'états provinciaux, on voulait ressusciter les états *généraux* de la Guienne (1). Importées en Auvergne par La Fayette, ces idées n'étaient pour lui qu'une fantaisie d'esprit, inspirée par le souvenir de la fédération américaine, et qu'il abandonna bientôt. A Bordeaux, elles avaient une réalité bien autrement vivante. Telles que Louis XVI les avait constituées, les assemblées provinciales conciliaient admirablement les droits des provinces avec l'unité de la monarchie. Tels qu'on les demandait à Bordeaux en 1788, les états provinciaux conduisaient tout droit à une fédéra-

(1) *Recherches sur le droit public et les états-généraux de Guienne*, par l'avocat Lumière, Bordeaux 1788.

tion de dix ou douze grandes provinces, et personne ne reculait devant cette conséquence.

On sait ce que Bordeaux a gagné à un pareil rêve. La révolution venue, tout son commerce disparut; ces quais si animés sont devenus déserts, la population a reculé, la vie s'est éteinte. Le sang de ces hardis parlementaires, de ces éloquens avocats qui traitaient si mal le gouvernement réformateur de Louis XVI, a coulé par la hache ou par le suicide. Sous l'empire, le blocus continental a fini de tout étouffer. Cette ville, qui avait tant contribué par ses députés à l'établissement de la république et à la guerre contre l'Europe, a salué une des premières d'acclamations enthousiastes le retour de la royauté et de la paix. Depuis 1815, elle a reconquis à peu près son ancienne activité, mais sans regagner le temps perdu. La population n'y a pas tout à fait doublé : elle a passé de 90,000 à 150,000, tandis qu'à Liverpool elle a décuplé (de 60,000 à 600,000). C'est maintenant le tour de la ville française de ne pouvoir supporter la comparaison avec le port anglais qu'elle dépassait en 1787, et quant au reste de la généralité, d'immenses solitudes incultes s'étendent toujours jusqu'aux portes de la splendide cité.

V. — GASCOGNE.

La généralité d'Auch comprenait à peu près les deux départemens actuels du Gers et des Hautes-Pyrénées, avec des fractions des départemens voisins. Elle se divisait en cinq élections, Auch, Lomagne, Rivière-Verdun, Comminges et Astarac, qui forment aujourd'hui huit arrondissemens, Auch, Mirande, Lectoure et Lombez dans le département du Gers, Castel-Sarrasin dans le département de Tarn-et-Garonne, Muret et Saint-Gaudens dans la Haute-Garonne, Saint-Girons dans l'Ariége. Le reste, comprenant la Bigorre, les Quatre-Vallées et le petit pays du Nébouzan, enclavé dans le Comminges, c'est-à-dire le département actuel des Hautes-Pyrénées, avec une petite partie de la Haute-Garonne, était pays d'états, et par conséquent s'administrait à part. Formée dans son ensemble de contrées montagneuses et complétement délaissée par le gouvernement central, cette généralité passait pour la plus pauvre et la moins peuplée; elle ne contenait, d'après Necker, que 603 habitans par lieue carrée.

On fut plus sage à Auch qu'à Bordeaux, et on s'en trouva bien. Quoique la généralité appartînt au ressort du parlement de Bordeaux, il n'y fut tenu nul compte de l'arrêt de défense. L'assemblée provinciale répondit avec empressement à l'appel du roi. Elle se composait de 40 membres. L'archevêque d'Auch, M. de La Tour-

du-Pin-Montauban, la présidait. Après lui venaient, dans le clergé, l'évêque de Lescar (M. de Noé) comme abbé de Simorre, l'évêque de Lectoure (M. de Cugnac), l'évêque de Comminges (M. d'Osmont) et l'évêque de Couserans (M. de Lastic); dans la noblesse, le marquis d'Angosse, gouverneur et grand-sénéchal d'Armagnac, nommé plus tard aux états-généraux, le comte de Noé, le comte de Montesquiou-Fezensac, frère aîné de l'abbé de Montesquiou, un président du parlement de Toulouse et un avocat-général au même parlement, M. de Catelan, dont l'arrestation et la captivité allaient bientôt faire tant de bruit. L'intendant de la généralité, M. Bertrand de Boucheporn, était commissaire du roi. Les procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, l'abbé d'Arrêt, grand-vicaire d'Auch, et pour le tiers-état M. Boubée, avocat au parlement et juge-général de l'archevêché.

Cette généralité n'en formait qu'une autrefois avec celle de Montauban; on les avait séparées en 1716. Quand M. d'Étigny en fut nommé intendant en 1751, il la trouva dans l'état le plus misérable. Sans routes, sans industrie, sans commerce, réduite aux seules ressources d'une agriculture sans débouchés, elle ne parvenait qu'avec des efforts inouis à réunir le numéraire suffisant pour payer l'impôt. L'administration de M. d'Étigny dura seize ans; il mourut en 1667. Ce fut un des précurseurs de Turgot. Il provoqua l'établissement d'une société d'agriculture à Auch, une des premières qui furent fondées après celle de Paris. Il traça un grand système de routes qui traversaient la province dans tous les sens, et en fit exécuter une partie avec le seul secours des corvées. Grâce à lui, le pays put exporter une quantité croissante de ses produits pendant les dernières années de Louis XV. Comme M. de Tourny à Bordeaux, mais dans un cadre plus étroit, il dota son modeste chef-lieu de nombreux embellissemens. La ville d'Auch lui a érigé une statue.

Les principaux soins de l'assemblée d'Auch se portèrent sur les travaux des chemins, si importans pour une contrée qui n'avait point de rivières navigables, et où de nombreuses chaînes descendant des Pyrénées interceptaient les communications. Reprenant l'œuvre de M. d'Étigny, elle poursuivit le réseau commencé, mais sans engouement et sans précipitation. On sent dans ses délibérations qu'elle est avant tout préoccupée du désir d'aggraver le moins possible les charges publiques. Elle n'entendit pas moins de *huit* rapports du bureau des chemins sur tous les détails de ce service. Le nouvel édit, qui ordonnait la conversion de la corvée en une prestation en argent, excitait une certaine rumeur dans la province, où l'argent était rare; elle demanda au roi l'autorisation de substituer au rachat forcé l'option volontaire.

Encore aujourd'hui, le département du Gers n'a véritablement que deux produits, les blés et les vins, mais il possède la plus grande culture de blé qu'il y ait en France, et il occupe le quatrième rang pour l'étendue de ses vignobles; il n'a avant lui que l'Hérault, la Charente-Inférieure et la Gironde. Il peut jeter, année commune, dans la circulation générale, déduction faite de sa propre consommation, 500,000 hectolitres de blé et un million d'hectolitres de vin, soit en nature, soit converti en eau-de-vie. Ces énormes masses des denrées les plus encombrantes exigent les moyens de transport les plus perfectionnés, et il n'a eu longtemps que les plus défectueux. On peut dire sans exagération que, s'il avait été placé sur le bord de la mer ou seulement traversé par quelque grand fleuve, la richesse totale y aurait au moins quadruplé. Il pourrait aisément récolter le double de sa production actuelle, et en 1787 il en récoltait à peine la moitié, faute d'un écoulement suffisant. Le vin surtout, qui semble destiné à faire de plus en plus sa richesse, n'y atteignait qu'un prix illusoire; de nos jours même, on l'a vu souvent à 5 francs l'hectolitre.

D'un autre côté, cette région a toujours été sujette, par sa position au pied des montagnes, à deux grands fléaux, la grêle et l'inondation, et de fréquentes épizooties, résultat inévitable des brusques alternatives dans la production des fourrages, la désolaient périodiquement. L'assemblée provinciale s'occupa de ces diverses questions avec cette prudence pratique qui cherche les véritables remèdes. L'élection d'Astarac, la plus exposée à la grêle, ayant sollicité des secours extraordinaires qui ne pouvaient être demandés qu'à l'impôt ou à l'emprunt, *non moins fâcheux l'un que l'autre*, l'assemblée les ajourna; elle se borna à voter des remises de taille en faveur des plus pauvres cultivateurs atteints par le fléau. Toujours animée du même esprit d'économie, elle n'hésita pas à demander la suppression des haras et de la pépinière royale fondée par M. d'Étigny (1). « Multiplier les chevaux de belle race ou corriger les défauts de l'espèce dominante, disait le bureau du bien public, tel est depuis longtemps l'objet des dépenses et des règlemens des haras. Tant d'efforts n'ont produit aucune amélioration bien sensible. Colbert lui-même, ce ministre habile, ne put mettre cette partie dans un état florissant. En vain fit-il venir des étalons de toutes les parties de l'Europe connues par la beauté de leurs chevaux, tout ce zèle n'eut qu'un succès passager. Le haras créé au Rieutord en faveur de cette province en est une preuve non équi-

(1) Il est à remarquer que le nom de M. d'Étigny n'est jamais prononcé dans les procès-verbaux; son administration passait sans doute pour dépensière.

voque : il est tombé quelques années après son établissement, sans nous avoir procuré un avantage réel. Cette partie est administrée, sous l'autorité du directeur-général, par deux inspecteurs, dont l'un a 1,200 livres d'appointemens et l'autre 1,000 livres, et dont les fonctions consistent à faire deux fois par an une revue générale de leurs départemens respectifs. Il y a de plus deux gardes-haras, dont les appointemens sont de 600 livres, et cinquante-cinq gardes-étalons, qui n'ont point de gages, mais qui reçoivent de chaque propriétaire de jument 3 livres et un boisseau d'avoine pour chaque saut, et qui jouissent encore de plusieurs priviléges et exemptions. Malgré la vigilance et le zèle de ceux qui sont préposés à l'exécution des règlemens, nous ne pouvons nous dissimuler que l'espèce des bons chevaux diminue et dépérit tous les jours. Contens des exemptions et des distinctions attachées à leur état, les gardes se mettent peu en peine d'entretenir leur étalon et le font servir à des travaux trop fatigans. Une liberté indéfinie serait plus avantageuse que ces règlemens, dont il est si aisé d'abuser. Qui sait si le roi ne consentirait pas à détruire ce privilége exclusif, dont l'effet a été d'anéantir la reproduction des bons chevaux? »

Des raisons analogues étaient invoquées contre la pépinière. « L'objet du gouvernement, disait le même bureau, en établissant la pépinière publique, est de procurer les moyens de multiplier les plantations en fournissant gratuitement des plants de la meilleure qualité. La pépinière d'Auch coûte annuellement 3,370 livres : son objet principal est de fournir des arbres pour planter sur les grands chemins; mais l'expérience a démontré que les règlemens faits à ce sujet n'ont jamais eu d'exécution, et plusieurs pensent qu'ils seraient aussi préjudiciables au bon état des routes que nuisibles aux propriétés riveraines. Quant aux arbres fruitiers, l'expérience a fait encore reconnaître aux particuliers que les plants les moins chers étaient ceux qu'un marchand avait intérêt de fournir de bonne qualité. L'administration du Languedoc a jugé les pépinières inutiles au progrès des plantations; celle de la Haute-Guienne a sollicité vivement la suppression de cet établissement. Nous pensons aussi que le commerce libre des arbres procurera tout ce qui sera nécessaire, et que les fonds employés pour l'entretien de la pépinière royale d'Auch peuvent recevoir une destination plus utile. »

Jusqu'en 1775, le privilége des messageries et voitures publiques, réuni à la ferme générale des postes, ne s'était pas étendu à la province; on y jouissait d'une liberté qui avait facilité l'établissement de moyens de transport à bon marché. Introduit depuis 1775, le privilége avait amené ses conséquences ordinaires. Armés de règlemens vexatoires, les fermiers prétendaient prélever des droits et

empêcher la circulation sur les routes où ils n'avaient pas établi de voitures. L'assemblée supplia le roi de rendre à la province son ancienne liberté pour les transports, et, en attendant l'expiration des engagemens pris, d'ordonner que les droits ne seraient perçus au profit des fermiers que sur les routes où ils auraient établi un service régulier. Comme moyen de parer aux inondations, elle prépara le redressement et le curage des rivières; mais là encore elle refusa de s'engager dans des dépenses précipitées : elle demanda aux communes riveraines de s'imposer elles-mêmes, promettant d'accorder de son côté des secours, soit sur les fonds des ateliers de charité, soit sur ceux affectés à la navigation. A propos de ce dernier service, elle remarqua les frais excessifs de l'administration, qui absorbaient en appointemens 7,400 livres par an sur 37,000, et annonça l'intention d'en économiser une partie.

Pour les vingtièmes, elle accepta avec empressement l'offre d'un abonnement, en demandant une réduction de 200,000 livres sur le chiffre. La taille était *réelle* dans la province, c'est-à-dire que les biens roturiers y étaient seuls assujettis. Le cadastre de 1669, qu'elle avait en commun avec la Haute-Guienne, devenant tous les jours plus défectueux, la Haute-Guienne en avait fait faire un autre sous la direction de M. de Richeprey. L'assemblée d'Auch hésita à suivre cet exemple, qui entraînait d'assez grands frais; elle commença par adopter tous les autres moyens mis en usage dans la province voisine pour améliorer la perception de la taille et de ses accessoires, pour diminuer les frais de contrainte, pour alléger le fardeau de la capitation et de ce qu'on appelait les *droits réservés*. Dans aucune de ces délibérations, elle ne manquait de rappeler au gouvernement que cette généralité, la plus pauvre de toutes, méritait des ménagemens particuliers, et qu'elle payait déjà plus que sa part dans la levée générale des impôts.

Cette épargne scrupuleuse de l'argent des contribuables, cette aversion éclairée pour toute espèce de monopole, comme pour tout gaspillage administratif, font d'autant plus d'honneur à l'assemblée provinciale d'Auch, qu'il ne s'y mêlait jamais aucun mot amer. La portion de la France qui aurait eu le plus le droit de se plaindre donnait l'exemple de la plus entière confiance dans les intentions paternelles du roi. Cette généralité a beaucoup perdu en cessant de s'administrer elle-même. Le concordat a supprimé les quatre évêchés qui formaient cortége au siége archiépiscopal d'Auch, et deux des villes qui les renfermaient, Saint-Bertrand-de-Comminges et Saint-Lizier-de-Couserans, ne sont plus que des villes mortes. Le département du Gers n'a gagné que bien peu d'habitans depuis 1787 malgré ses ressources naturelles. On n'a fait, pour améliorer le ré-

gime de ses rivières, que des efforts tardifs et bien vite interrompus, et il a été complétement oublié jusqu'ici dans la distribution des voies ferrées, tandis que d'autres parties du territoire abondent en canaux et en chemins de fer exécutés aux frais de la communauté.

VI. — ROUSSILLON.

La généralité de Perpignan avait longtemps compris le Roussillon et le comté de Foix, le comté de Foix en avait été détaché en 1783, et elle n'embrassait plus que le Roussillon avec ses annexes ordinaires, la Cerdagne et le Conflent, c'est-à-dire le département actuel des Pyrénées-Orientales. Réunie à la France par Richelieu, cette ancienne possession espagnole n'avait pas conservé d'administration provinciale indépendante; mais l'esprit municipal y était très puissant comme dans tous les pays autrefois soumis à la domination romaine. Institutions et mœurs, tout y avait un caractère fortement démocratique. L'importance de Perpignan comme ville frontière y avait fait établir un gouvernement militaire, et le gouverneur, le maréchal de Mailly, avait conquis une grande popularité par l'éclat de son administration.

L'assemblée provinciale du Roussillon se composait de 28 membres pour une population totale d'un peu plus de 100,000 âmes; elle avait pour président l'évêque d'Elne. Dans le clergé siégeaient encore don Louis de Campredon, grand-sacristain de l'abbaye de Saint-Michel de Cuixa, et dom de Gispert, prieur claustral de l'abbaye d'Arles; dans la noblesse, don Pierre de Margarit, marquis d'Aguilar, et don Abdon-Sennen de Ros, comte de Saint-Feliu; dans le tiers-état, des consuls, des négocians, des propriétaires. Les procureurs-syndics élus furent don Raymond de Matheu-Bou, chevalier, pour les deux premiers ordres, et M. de Llucia, citoyen noble, pour le tiers-état. Tous ces noms portent l'empreinte de la langue catalane; mais les procès-verbaux sont en français (1), et tout ce qu'ils contiennent montre que les idées françaises avaient complétement gagné le Roussillon. L'assemblée se réunit à Perpignan le 15 décembre 1787. L'intendant, M. de Saint-Sauveur, remplissait les fonctions de commissaire du roi.

Les délibérations n'offrent d'intérêt qu'en ce qui concerne les travaux publics. Pays montagneux et brûlant, le Roussillon est sujet à des violences de climat qui rendent ces travaux à la fois plus nécessaires et plus difficiles qu'ailleurs. « Dans d'autres provinces,

(1) 1 vol. in-4°, imprimé à Narbonne, chez la veuve Besse, imprimeur des états du Languedoc. Ce sont les seuls procès-verbaux qui n'aient pas été imprimés dans la province même; Perpignan ne possédait pas sans doute d'imprimerie suffisante.

disait le rapport de la commission intermédiaire, les assemblées peuvent fixer leurs yeux sur des routes perfectionnées; pour nous, c'est sur des ruines que nous devons arrêter votre attention. Les montagnes qui nous ceignent donnent naissance à une infinité de torrens qui joignent à un volume d'eau très considérable l'impétuosité d'une chute presque perpendiculaire : de là la nécessité de multiplier sur les routes les ouvrages d'art, de là la stabilité si précaire de ceux qui existent. Les chaussées elles-mêmes, entamées par des ravins ou percées par des rivières, sont plutôt des monumens de nos désastres que des témoins des dépenses employées à leur confection. »

Le principal de ces travaux était la digue Orry, ainsi nommée du nom de l'intendant qui l'avait fait construire; élevée pour contenir les eaux de la Tet, elle défendait la route du Languedoc en Espagne par Perpignan, la principale artère de la province. Cette digue avait été rompue en 1777, et il devenait nécessaire, pour la fortifier, d'en doubler la longueur. De tous côtés se présentaient des ponts à construire ou à relever, des routes à réparer ou à ouvrir, et l'assemblée ne pouvait disposer que d'un fonds annuel de 218,000 livres, y compris 39,000 livres pour le rachat des corvées et 75,000 livres de secours extraordinaires donnés par le roi. On calculait qu'avec ces ressources les ouvrages les plus urgens pouvaient être faits dans un délai de vingt ans. L'assemblée exagéra, suivant l'usage, ses besoins et sa pauvreté, pour obtenir autant que possible de nouveaux secours; elle demanda en outre au maréchal de Mailly, vu la rareté des bras, 300 hommes choisis dans les régimens sous ses ordres pour être employés aux travaux publics.

Le principal intérêt du Roussillon était alors, comme aujourd'hui, la grande entreprise de Port-Vendres. Vauban avait le premier appelé l'attention sur ce port, isolé à l'extrémité du territoire; mais ses plans n'avaient reçu aucune exécution jusqu'à Louis XVI. Le maréchal de Mailly n'eut pas de peine à exciter l'intérêt du jeune roi, dont la sollicitude pour la marine était bien connue, en faveur de cette crique déserte où n'abordaient que quelques bateaux pêcheurs, mais qui pouvait devenir à peu de frais un port de commerce et de guerre important. Il fut aidé par l'intendant, M. de Saint-Sauveur, qui a raconté lui-même en ces termes, dans un mémoire écrit en 1789, les résultats de leurs efforts communs : « Les travaux de Port-Vendres ont occupé toute l'attention de M. le maréchal de Mailly, à qui on doit la création de ce port, établi en quinze années avec moins de 1,600,000 l. de dépenses, dont les fonds de la marine et de la guerre ont fourni plus de la moitié. L'ouvrage est à sa fin, et la province a un port de la plus grande sûreté, capable de recevoir

des frégates avec plus de deux cents navires marchands de toute grandeur. Ce port est embelli avec toute la décoration possible et défendu par des batteries et par un fort qui le rendent pour ainsi dire inattaquable. Il est en activité entière, et les droits du roi, *plus que décuplés en* 1788, ont déjà prouvé combien il sert à l'accroissement du commerce du Roussillon. Il fallait peupler ce lieu : le roi acheta, sur ma proposition, des terrains autour du port pour bâtir des maisons, et ces terrains furent donnés à ceux qui se soumettaient à les construire. »

L'assemblée provinciale n'eut à s'occuper de Port-Vendres que pour demander la continuation des travaux, car l'intendant forçait un peu le tableau, et si tout était très bien commencé, rien n'était précisément fini. Au milieu des quais nouvellement construits s'élevait un obélisque dédié au roi, témoignage à la fois de reconnaissance et d'espérance. Le maréchal de Mailly jouissait toujours du même crédit auprès de Louis XVI, qu'il défendit de sa personne au 10 août malgré ses quatre-vingt-quatre ans. Pendant la révolution, tout fut abandonné; l'obélisque reçut en 1793 de barbares outrages, le maréchal de Mailly mourut sur l'échafaud. Il a fallu attendre jusqu'à la loi de 1845, c'est-à-dire près de soixante ans, pour reprendre cette œuvre utile, qui n'est pas encore arrivée à son terme, et que doit prochainement compléter l'ouverture d'un chemin de fer. La situation de Port-Vendres au milieu d'une côte inhospitalière en fait un lieu de refuge précieux, et son importance s'est fort accrue depuis la conquête de l'Afrique.

Le Roussillon n'acquittait pas de tailles, et les impôts y étaient fort modérés, puisqu'on n'y payait en tout, d'après Necker, que 13 livres 15 sols par tête. La prospérité s'y développait rapidement. De grandes plantations de vignes, de nombreux défrichemens datent de cette époque. La province était déjà abonnée pour les vingtièmes; l'assemblée consentit en principe à l'augmentation demandée, mais en réduisant son offre à la modique somme de 20,000 livres, « non comme une preuve de ses forces réelles, mais comme un gage de sa fidélité et de son obéissance. » Quand il fut question d'attribuer au clergé sa part d'impôts, l'évêque d'Elne, président, dit qu'une assemblée générale du clergé devant se réunir au mois de mars suivant pour délibérer sur ce sujet, il demandait un sursis jusque-là, se déclarant d'avance prêt à se soumettre à la décision du roi, ce qui fut accepté sans discussion.

La société royale d'agriculture de la province ayant tenu pendant la session une séance publique, l'assemblée tout entière voulut y assister. Elle entendit en outre un rapport du bureau du bien public sur les besoins de l'agriculture locale. Le bureau y insistait sur la

nécessité de reboiser les montagnes et de couvrir de plantations les bords des torrens jusqu'à leur embouchure, pour rompre la violence de leurs eaux. Rappelant les merveilleux effets des anciens canaux d'arrosage qui fertilisaient depuis neuf siècles une partie du Roussillon, il proposait d'en ouvrir de nouveaux et d'y consacrer, outre les souscriptions particulières, les fonds des ateliers de charité. Il réclamait la suppression ou l'adoucissement du droit perçu sur les huiles, qui mettait obstacle à la culture de l'olivier. Recherchant la cause du bas prix où étaient tombés les vins, il se demandait s'il ne serait point possible d'ouvrir des souscriptions pour envoyer directement des bâtimens chargés de vin en Angleterre et en Amérique. Enfin, le pays produisant des laines qui avaient alimenté autrefois un grand commerce de draperie, il proposait, pour les améliorer, l'achat de deux cents béliers des meilleures races d'Afrique et d'Espagne. Ce projet ne put recevoir de réalisation immédiate; mais, exécuté douze ans après par l'administration départementale, il a doté le Roussillon d'une race ovine justement estimée.

Pour la formation des assemblées secondaires, la province était divisée en deux districts, subdivisés eux-mêmes en sept *arrondissemens*, chefs-lieux Perpignan, Elne, Thuir, Arles, Vinça, Olette et Saillagousse. Ces bourgs ne sont aujourd'hui que des chefs-lieux de canton. La seconde ville du département et la plus riche en souvenirs, Elne, dont le nom vient de l'impératrice Hélène, mère de Constantin, n'est plus même un chef-lieu de canton.

Nous avons passé en revue vingt généralités sur vingt-six, dont se composaient les pays d'élection. Dans toutes, excepté trois, les assemblées provinciales s'étaient constituées, et dans celles où elles n'avaient pu s'organiser complétement, la Saintonge, le Limousin et la Guienne, elles ne rencontraient qu'un obstacle passager. Elles n'avaient reçu une véritable atteinte qu'en Auvergne, et là ce n'était pas la résistance du passé, mais l'impatience de l'avenir qui mettait en question leur existence. Il nous reste à étudier les six généralités de l'est de la France. Dans quatre d'entre elles, celles de Nancy, de Metz, de Strasbourg et de Lyon, nous trouverons encore les assemblées provinciales en pleine activité et en plein succès. Deux seulement, celles de Besançon et de Grenoble, nous présenteront un spectacle différent; c'est surtout dans le Dauphiné que nous verrons reparaître et grandir, à la faveur de circonstances historiques, le mouvement dont l'Auvergne avait donné le signal, et qui, se répandant de proche en proche, finit par faire tout échouer. Ce ne sera plus une réforme, mais une révolution.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LA

SUISSE CHRÉTIENNE

ET LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PAGES INÉDITES DE VOLTAIRE ET DE ROUSSEAU

« Des lettres inédites de Voltaire! écrivait un jour Charles Nodier, on en trouvera jusqu'à la fin du monde. » Ajoutons que ces découvertes ne changeront absolument rien à la physionomie du philosophe de Ferney : Voltaire, jusqu'à la fin du monde, restera ce Voltaire que le monde connaît si bien. Ses qualités comme ses vices, sa verve, sa mobilité, ses contradictions, cette grâce exquise unie à tant de cynisme, son merveilleux bon sens quand il ne fait que se jouer à la surface des choses, et l'impuissance de sa raison dans le domaine de la pensée religieuse, son sentiment si vif, mais si étroit, des grandes causes auxquelles il consacre la seconde moitié de sa vie, cette façon d'outrager l'humanité en combattant pour elle, ces élans de la sensibilité la plus délicate au milieu des petitesses de l'amour-propre, enfin, sous mille formes, ces généreuses luttes contre les iniquités du vieux monde, tout cela est marqué dans l'histoire en caractères indestructibles. Ni les lettres publiées par MM. de Cayrol et François, avec une introduction si spirituellement sensée de M. Saint-Marc Girardin, ni la correspondance avec la duchesse de Saxe-Gotha, mise au jour par M. Évariste Bavoux, ni l'ouvrage plus récent, intitulé *Dernier volume des Œuvres de Voltaire*, ne modifieront le sentiment public sur l'auteur de *Candide*. Ses dévots

continueront à l'exalter, ses ennemis ne cesseront pas de le maudire, tandis que la critique impartiale, la libre critique du XIXe siècle s'efforcera toujours de le replacer au milieu de la société de son temps, seul moyen de juger l'homme d'après les devoirs qu'il eut à remplir, et de prononcer définitivement une sentence équitable. En un mot, d'intéressans détails ont enrichi l'histoire sans changer un seul trait à la figure du brillant agitateur.

Nous qui venons à notre tour publier ici des lettres inédites de Voltaire, nous n'avons pas d'autres prétentions que nos devanciers. Fournir des pièces justificatives aux annales d'un grand siècle, ajouter quelques notes à des faits que chacun a jugés, c'est là toute notre tâche. Nous ne découvrirons pas assurément un Voltaire inconnu; ne serait-ce rien pourtant que de jeter une clarté plus vive sur tel épisode de son règne?

Il est permis de demander quelque chose de plus à des œuvres inédites de Jean-Jacques. Voltaire a dit son dernier mot; qui sait si Jean-Jacques a dit le sien? Ces âmes ardentes et rêveuses ont souvent de libres échappées vers l'infini. L'émotion qui accueillait au XVIIIe siècle chacune des œuvres de Rousseau ne ressemblait pas à l'agitation que produisaient les écrits de Voltaire. D'un côté, c'était la curiosité de l'âme, de l'autre la curiosité de l'esprit. Voltaire charmait ses lecteurs, Rousseau remuait les consciences. A travers les paradoxes de l'auteur d'*Émile*, on sentait circuler le courant de la vie morale; de la vie morale à la vie religieuse, n'y a-t-il pas des communications insensibles? Voilà pourquoi l'annonce de quelques pages retrouvées de Jean-Jacques Rousseau nous émeut encore aujourd'hui; on peut se demander, en feuilletant ces pages, s'il n'y aurait pas là quelque révélation, si ce ne seraient pas les *novissima verba* de la grande âme en peine.

Les œuvres inédites de Rousseau dont il s'agit ici viennent d'être publiées par un descendant de son ami le plus intime. Quiconque a lu Rousseau connaît le nom de Moultou. N'est-ce pas à lui que Jean-Jacques, dès sa première lettre, envoie ces exclamations passionnées : « O cher Moultou! nouveau Genevois, vous montrez pour la patrie toute la ferveur que les nouveaux chrétiens avaient pour la foi. Puissiez-vous l'étendre, la communiquer à tout ce qui vous environne! Puissiez-vous réchauffer la tiédeur de nos vieux citoyens! » Et cette autre apostrophe plus singulière encore et plus inattendue : « Non, non, Moultou; Jésus que ce siècle a méconnu parce qu'il est indigne de le connaître, Jésus qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes, le sublime Jésus ne mourut pas tout entier sur la croix... » A Genève et à Paris, Moultou a été pour Rousseau l'ami le plus tendre, le plus délicatement dé-

voué : « Cher ami, cher Moultou, » lui écrit sans cesse le misanthrope avec effusion, et bien qu'il ait des accès d'humeur noire pendant lesquels il l'appelle sèchement *monsieur*, on voit pourtant jusqu'au dernier jour quel cas il faisait de son amitié, puisqu'il lui confie avant de mourir le plus précieux de ses manuscrits. C'est Moultou qui a publié en 1782 la première partie des *Confessions;* c'est son fils, Pierre Moultou, qui en a publié la seconde partie en 1789; c'est son arrière-petit-fils, M. G. Streckeisen-Moultou, qui vient de mettre au jour le recueil des *Œuvres inédites* dont nous voulons nous occuper (1). Quant aux lettres de Voltaire, qui vont paraître pour la première fois, nous devons aussi au descendant de l'ami de Rousseau cette communication si précieuse. Moultou avait été en plusieurs occasions le correspondant de Voltaire. Parmi les lettres bien connues de Rousseau à Moultou, l'une des premières contient ces mots : « Vous me parlez de ce Voltaire ! Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres?... » Et un peu plus tard : « M. de Voltaire vous a paru m'aimer parce qu'il sait que vous m'aimez; soyez persuadé qu'avec les gens de son parti il tient un autre langage. Cet habile comédien, *dolis instructus et arte pelasga*, sait changer de ton selon les gens auxquels il a affaire..... » On voit que Moultou, si dévoué qu'il fût à Rousseau, avait des relations amicales avec Voltaire, au moment même où l'inimitié des deux tribuns allait devenir de plus en plus violente et outrageuse. Quel est donc ce personnage dont le nom reparaît sans cesse dans la correspondance de Rousseau et dont l'histoire parle si peu? D'où vient-il? que représente-t-il? Quel rôle a-t-il joué entre l'auteur de *Candide* et l'auteur du *Vicaire Savoyard?* Nos lettres inédites vont nous aider à recomposer cette physionomie. Un ami de Rousseau qui fut aussi le confident de Voltaire n'est pas sans doute un homme à dédaigner; l'histoire biographique du XVIIIe siècle réclame les documens qui sont entre nos mains.

Il y a plus : à mesure que cette correspondance se déroule sous nos yeux, le sujet s'agrandit de lui-même. En puisant çà et là, soit dans des ouvrages récemment publiés, soit à des sources plus anciennes, les documens qui peuvent compléter pour nous la figure de l'ami de Rousseau, ce n'est pas seulement un homme que nous avons trouvé, c'est une société tout entière. Quand on étudie l'immense mouvement intellectuel du XVIIIe siècle, il y a quelque chose qui domine tout : ce sont les fanfares du parti de l'action et la marche victorieuse de l'esprit nouveau; on oublie de se demander s'il

(1) *Œuvres et Correspondance inédites de J.-J. Rousseau, publiées par M. G. Streckeisen-Moultou;* 1 vol. in-8°, Paris 1861, Michel Lévy.

n'y a pas eu de résistance, si ce grand courant d'idées n'est pas venu se briser quelque part, si Voltaire n'a rencontré d'autres obstacles que les misérables tracasseries de la France, si le génie d'une autre race, sans violence ni petitesse, n'a pas tenu tête au conquérant philosophe, et, tout en faisant alliance avec lui pour la défense de la liberté, n'a pas maintenu contre lui certains principes immortels. Curieux sujet de recherches qui sont encore à faire! L'étude que nous ont suggérée les œuvres récemment publiées de Jean-Jacques Rousseau et les lettres inédites de Voltaire à Moultou est comme un chapitre de cette histoire.

I.

L'année même où Voltaire vint s'établir en Suisse et y commencer la dernière période, la période la plus longue et la plus militante de son active carrière, Jean-Jacques Rousseau faisait à Genève un voyage qui devait exercer aussi une singulière influence sur toute sa destinée. Ce rapprochement, simple effet du hasard, n'a-t-il pas quelque chose de dramatique, lorsqu'on sait ce qui va suivre? Rousseau était revenu dans sa ville natale à la fin du mois de mai 1754; Voltaire arrive dans le pays de Vaud vers le milieu de décembre, et quelques mois après il est installé aux portes de Genève dans sa maison des Délices. Chacun sait d'où ils venaient alors et ce qu'ils représentaient l'un et l'autre; Voltaire arrive de Berlin, et malgré ses querelles avec Maupertuis, malgré ses aventures de Francfort, malgré ses cris de fureur contre Frédéric, malgré ce long séjour à Colmar pendant lequel il semble disparaître à tous les yeux, il est toujours le dictateur littéraire que complimentent à l'envi les philosophes et les cardinaux, le souverain pontife et le roi de Prusse. Rousseau arrive de Paris, où l'a conduit enfin sa jeunesse vagabonde, et, bien qu'il n'ait encore écrit que ses deux premiers *Discours*, il est déjà le tribun irrité d'une philosophie nouvelle. Voltaire et Rousseau, le poète qui écrivait *le Mondain* et l'orateur qui évoquait l'ombre de Fabricius, le maître de toutes les délicatesses savantes, de tous les raffinemens voluptueux et le plébéien jetant l'anathème à une civilisation corrompue, ces deux hommes tout à coup rapprochés, confrontés sur le sol de la république de Calvin, c'est là certainement un des plus curieux contrastes que nous offre le XVIIIe siècle.

Un contraste moins connu et peut-être aussi étonnant que celui-là, c'est la situation de l'élite intellectuelle de la Suisse en face des deux philosophes. Le personnage le plus considérable, on peut dire le grand homme de la Suisse à cette date, ce n'est ni le *Suisse* Vol-

taire ni Jean-Jacques Rousseau *citoyen de Genève :* c'est un écrivain, un poète, un savant, un publiciste, un sage chrétien dans toute la splendeur de ce titre, l'illustre Haller. A moins d'être initié à l'histoire des lettres helvétiques et de la poésie allemande, on ne connaît guère dans notre France d'aujourd'hui cette vénérable figure; la France du XVIIIe siècle la connaissait bien, et lui a rendu maintes fois un public hommage. En 1778, un critique sans enthousiasme, mais d'un esprit droit et d'une instruction variée, le baron Grimm, annonçant la mort de Haller dans son journal, l'appelait « le plus savant homme de l'Europe et le premier poète allemand à qui les étrangers aient rendu justice. » Ceux-là mêmes qui essaieront de porter atteinte à sa gloire ne feront que la mettre en pleine lumière. Si Condorcet, prononçant son éloge à l'Académie des Sciences, lui adresse de maussades plaisanteries au sujet de ses croyances religieuses, on voit trop bien qu'il s'approprie les longues rancunes de Voltaire contre l'homme qui avait résisté au monarque de la littérature dès son entrée à Genève, ou plutôt à cette date, en 1753, pour toute une partie de l'Europe, le vrai monarque, c'était Haller. Il était poète et savant à la fois, il avait marqué à jamais sa place dans chaque domaine des sciences naturelles, et sa poésie, comme un souffle des Alpes, avait réveillé l'imagination allemande assoupie. Quand il célèbre ses montagnes natales, ce n'est pas pour y chercher des lignes et des couleurs; moraliste encore plus qu'il n'est peintre, une inspiration profondément humaine anime tous ses tableaux : il chante la saine vigueur de la vie alpestre, il chante le pâtre, le bûcheron, le chasseur de chamois; il les suit dès les premières lueurs de l'aube jusqu'à l'heure où le ciel devient noir, il s'associe à leurs travaux, à leurs joies, à leur liberté patriarcale; il aime et vénère en eux la vieille souche helvétique, car il est lui-même un homme des anciens jours, un grand exemplaire de la race républicaine et chrétienne de l'Oberland. Avec cela, quel esprit ouvert à la civilisation moderne! Ce n'est pas lui qui maudirait la science au nom de la primitive nature; la vigueur qu'il admire chez l'habitant des Alpes, il voudrait la voir se déployer dans tous les travaux de la pensée. Si ses peintures des montagnes révèlent une âme de poète, elles attestent aussi le grand naturaliste initié à toutes les découvertes de son époque, et qui a pour sa part élargi le champ de la science. Il y avait six ans que le poème des *Alpes* avait paru, quand le roi d'Angleterre et de Hanovre, George II, fonda l'université de Gœttingue (1735). On voulait que cette *Georgia-Augusta,*— tel est son nom, — fût vraiment une royale école, et que, formée la dernière parmi les illustres universités d'Allemagne, elle les égalât dès le premier jour en recrutant les meilleures forces du nouveau

siècle. Entre tous les maîtres que renfermaient les contrées de langue allemande, on songea d'abord au poète des Alpes, c'est-à-dire à l'écrivain qui, dans la physique, la botanique, l'anatomie, la physiologie, la médecine, dans l'étude de l'homme et du monde, occupait, au jugement de tous, la place suprême. Haller fut la gloire de Gœttingue; il y passa dix-sept années, attirant la jeunesse studieuse de tous les points de l'Allemagne, remplissant l'Europe du bruit de ses travaux, mais les yeux toujours tournés vers la patrie qu'il avait chantée dans ses vers, et à laquelle il se sentait attaché par des liens invincibles. Un simple hommage populaire dans sa république natale avait plus de prix à ses yeux que tous les honneurs dont le comblaient l'Allemagne et l'Europe.

Lorsque Voltaire s'établit aux bords du lac de Genève, Haller venait de rentrer à Berne, et il était heureux d'y remplir les fonctions politiques les plus modestes. Malgré son titre de patricien, il aimait à donner l'exemple de l'humilité. Comment ne pas être ému en voyant un tel homme accepter avec reconnaissance l'occasion de servir la république sans bruit et sans éclat! Il est vrai que son autorité morale n'y perdait rien; la Suisse, en parlant de lui, s'accoutumait à dire : *le grand Haller*. Il représentait le christianisme uni à la science la plus haute : disciple scrupuleux de l'Évangile, il était de la religion de Pascal et de Newton. Les théories sceptiques ou matérialistes du siècle avaient déjà trouvé en lui un adversaire inflexible, quoique toujours calme et serein, et il devait couronner sa vie par une réfutation de Voltaire. « Je n'aime pas la tolérance, écrivait-il à un ami, quand elle m'est présentée par Voltaire. Ces philosophes ne seraient pas plutôt tolérés qu'ils nous persécuteraient. Ils ne persécutent encore qu'avec la plume. C'est beaucoup, parce qu'elle peut ôter l'honneur à un homme. S'ils étaient les maîtres, ils passeraient à des argumens plus solides... » Un jour que Voltaire essayait de l'associer à ses fureurs contre un de ses ennemis, et qu'il invoquait hypocritement l'intérêt des mœurs et de la religion, Haller, fixant sur lui son regard limpide, lui enseigne l'esprit de tolérance et de paix : « Il faut bien, lui écrit-il, que la Providence veuille tenir la balance égale pour tous les humains. Elle vous a comblé de biens, elle vous accable de gloire. Il vous fallait des malheurs : elle a trouvé l'équilibre en vous rendant sensible... Si les souhaits avaient du pouvoir, j'en ajouterais un aux bienfaits du destin : je vous donnerais la tranquillité qui fuit devant le génie... » Et comme Voltaire, avec cet art de séduire qu'il possédait si bien, lui avait envoyé pour ainsi dire son brevet de philosophe, Haller, qui ne veut pas d'équivoque, répond avec franchise : « Si par philosophe vous entendez un homme qui s'applique à se

rendre meilleur, à surmonter ses passions, à éclairer un esprit révolté dès sa première jeunesse contre le joug de l'autorité, je ne refuserai pas ce caractère; mais de tous les effets de la philosophie, celui que j'ambitionnerais le plus, ce serait la tranquillité d'un Socrate vis-à-vis d'un Aristophane ou d'un Anytus. Vous ignorez apparemment que je suis un cultivateur et que je me plais à lutter contre les mauvaises qualités du terroir : j'éprouve tous les jours qu'elles résistent à l'industrie de l'homme, mais qu'elles cèdent à la fin; ce sont là les victoires innocentes que j'aime à remporter. Un marais desséché sur lequel je ferais une récolte, une colline couverte d'épines qui rendrait de l'esparcette par mes soins, voilà les conquêtes que j'aime à faire, et je suis assez simple pour sentir redoubler ma satisfaction par cela même qu'elle dépend de moi. »

Si le poète des Alpes était la gloire de Berne, Genève pouvait s'enorgueillir de posséder Abauzit. Ces deux hommes, si différens par les dons de l'esprit, se ressemblaient par la vertu pratique. Même enthousiasme du vrai, même piété envers la Providence, même respect de la dignité humaine, même savoir universel et même humilité; seulement Haller était poète, et, soutenu par l'inspiration, il n'avait pas craint de se mêler aux hommes, d'enseigner, d'agir, toujours prêt à monter en chaire ou à prendre la plume. Abauzit, ami de la solitude, avait refusé une place de professeur à Genève et s'était contenté d'un emploi de bibliothécaire qui ne gênait point son indépendance. Personne ne songea moins à la gloire; il ne demandait que la vie cachée en Dieu, c'est-à-dire la méditation du monde et de ses mystères. On connaît l'étonnante apostrophe que Rousseau lui adresse dans une page de *la Nouvelle Héloïse:* « Non, le siècle de la philosophie ne passera point sans avoir produit un vrai philosophe. J'en connais un, un seul, j'en conviens, mais c'est beaucoup, et pour comble de bonheur, c'est dans mon pays qu'il existe. L'oserai-je nommer ici, lui dont la véritable gloire est d'avoir su rester peu connu? Savant et modeste Abauzit, que votre sublime simplicité pardonne à mon cœur un zèle qui n'a point votre nom pour objet!... » Il y a plus de tact et de vérité dans le jugement qu'un historien de l'époque a porté sur le doux solitaire. Au lieu de glorifier si bruyamment la modestie d'Abauzit, Jean Senebier lui reproche d'avoir trop vécu pour lui-même, et sans en faire le type unique du philosophe il ne dissimule pas que ce fut un chrétien : « On peut dire qu'Abauzit manqua à son siècle et aux hommes en leur refusant les instructions qu'il pouvait leur donner. Il est vrai qu'il instruisit ceux qui avaient le bonheur de le voir, mais c'était encore en paraissant attendre d'eux la science qu'il leur communiquait. Il fut religieux par principe et chrétien

par examen; il défendit la religion jusqu'à sa mort, et il s'occupait quelques jours avant qu'elle arrivât des moyens de fortifier ses preuves. Pieux sans hypocrisie, vertueux sans austérité, il aimait les hommes; il cherchait à leur être utile; il ne blâma jamais ceux qui pensèrent autrement que lui, et il se bornait à plaindre ceux qui nourrissaient des erreurs dangereuses (1). » Tel fut, selon le témoignage d'un contemporain, l'homme qui excitait l'enthousiasme de Jean-Jacques Rousseau et qui forçait Voltaire au respect.

Auprès du vaillant Haller et du sage Abauzit grandissait leur élève, Charles Bonnet, qui devait être aussi un noble représentant de la science religieuse et de la philosophie chrétienne. Il fut surtout le disciple et l'ami de Haller. Sa correspondance avec le poète des Alpes montre bien quelles étaient les préoccupations sublimes de ces belles âmes. La vie future et les conditions du salut, voilà le sujet de leurs entretiens, et ils s'y livrent sans bigoterie, sans terreurs superstitieuses, mais avec ce respect de l'homme et cette crainte de Dieu qui est le commencement de la science. Moins rigide que Haller, plus orthodoxe qu'Abauzit, Charles Bonnet a montré ce que peut être l'équilibre harmonieux des facultés humaines. La religion le ramenait sans cesse à la philosophie et la philosophie à la religion. Naturaliste du premier ordre, il avait des idées hardies, aventureuses; il construisait le monde d'après les rêves de son âme, et ces ardentes rêveries ne le détournaient point de la méthode la plus sévère. S'il avait traversé d'abord les régions du doute, il puisa bientôt dans la *Théodicée* de Leibnitz une foi métaphysique et chrétienne qui devint la règle de sa vie. Cet optimisme enchantait son intelligence, et c'est au moderne Platon, comme il le nomme, qu'il doit ses conceptions les plus hautes. Que d'autres apprécient chez lui le naturaliste, le savant, le contemplateur des œuvres de Dieu, qu'ils rendent hommage au disciple de Haller et au maître de Saussure, c'est surtout son originalité morale que nous voulons rappeler ici, pour montrer quel ordre de sentimens et d'idées s'opposait comme une barrière à l'invasion de la philosophie française.

Combien de noms faudrait-il citer encore, si nous voulions faire apparaître cette noble élite, qui, acceptant les meilleures pensées d'un siècle novateur, maintenait pourtant et fortifiait la tradition du spiritualisme chrétien! Ce qui est particulièrement admirable, c'est que les sciences naturelles et physiques, un des grands titres de gloire du XVIIIe siècle, aient été si franchement associées en Suisse à la pensée religieuse. Les grands naturalistes chrétiens de Berne et de Genève forment un groupe lumineux dans la tumul-

(1) *Histoire littéraire de Genève*, par Jean Senebier; Genève 1786, t. III, p. 67.

tueuse assemblée de la science européenne. Et ce n'est pas seulement un groupe, c'est une légion. Un critique érudit, M. Sayous, dans les deux volumes qu'il vient de publier sur le XVIIIe siècle à l'étranger (1), a retrouvé les titres et ranimé les physionomies de ces nobles personnages, trop oubliés de l'histoire littéraire. Autour de Firmin Abauzit et de Charles Bonnet, il a rassemblé leurs amis, leurs élèves, Abraham Trembley, Cramer, Necker de Saussure, Théodore Tronchin, celui-là même qui écrivait à Rousseau : « Les philosophes extravaguent, les beaux-esprits font pitié. Il n'y a d'homme respectable que celui qui est pénétré de sa petitesse et de la grandeur de Dieu. » Au moment où toutes les forces de l'homme se déploient avec une sorte de délire, et où la Providence est insultée, ce sentiment de la grandeur de Dieu est l'inspiration qui soutient tous les savans de la Suisse. On peut voir leur vie et leurs œuvres dans les intéressantes recherches de M. Sayous; on y verra aussi combien de publicistes, de moralistes, de théologiens, de prédicateurs populaires, développaient librement ce christianisme attesté par la science, et le répandaient au sein de la foule. Mlle Aïssé, transportée quelque temps à Genève au sortir des plus brillans salons de Paris, crut y voir une sorte d'humanité idéale, et le joyeux étonnement qu'elle avait éprouvé ne s'effaça plus de son esprit. « J'ai trouvé, disait-elle avec une simplicité expressive, j'ai trouvé les personnes avec qui je vivais à Genève selon les premières idées que j'avais des hommes, et non pas selon mon expérience. L'innocence des mœurs, le bon esprit y règnent. » A quoi faut-il attribuer ce résultat, si ce n'est à l'influence de tant de savans personnages chez qui le sentiment des choses divines ennoblissait encore les plus beaux dons de l'intelligence? Vous connaissiez à peine de nom le théologien Alphonse Turretin, le mathématicien Cramer, le jurisconsulte Burlamaqui, le philosophe et physicien George Lesage; vous ne connaissiez ni Crousaz, ni Muralt, ni Romilly, ni ce Roustan qui plus d'une fois déconcerta Voltaire : toutes ces figures excellentes et bien d'autres encore ont été mises dans leur vrai jour par le récent historien du XVIIIe siècle à l'étranger.

Tandis que M. Sayous nous révélait ainsi l'état de la Suisse française en face de Voltaire et de Rousseau, un écrivain allemand, M. Moerikofer, publiait à Leipzig un travail du même genre sur la Suisse germanique au XVIIIe siècle (2). A la suite du grand Haller apparaissent dans son tableau tous ces libres écrivains qui, sans se soustraire à la mission de leur époque, n'ont subi pourtant aucune

(1) *Le dix-huitième siècle à l'étranger*, par M. A. Sayous; 2 vol. in-8°, Paris 1861, Amyot.

(2) *Die Schweizerische Literatur des achtzehnten Jahrhunderts*, von J. C. Moerikofer; 1 vol. in-8°, Leipzig 1861.

dictature, un Bodmer, un Sulzer, surtout un Lavater et un Pestalozzi. Avions-nous tort de dire que notre littérature philosophique, au milieu de ses brillantes conquêtes à travers l'Europe, a trouvé là, au pied des Alpes, tout un monde qui sut se défendre, toute une société saine et libre qui l'obligea de compter avec elle?

Voltaire, qui avait ébloui et bouleversé par ses moqueries étincelantes la société catholique de son temps; Voltaire, qui s'amusait à exaspérer les jansénistes, à bafouer les jésuites, à persifler la cour romaine, et qui se faisait ensuite complimenter par le pape, trouva piquant d'essayer le prestige de son esprit sur la capitale du protestantisme. Dissoudre le christianisme genevois sans avoir l'air d'y toucher, enrôler dans le parti encyclopédique les ministres de l'Évangile, flatter, séduire, diviser, fasciner enfin cette grave cité de Calvin, c'eût été pour Voltaire une des scènes les plus fantasques dans cette comédie sans modèle qu'il jouait en personne sur la scène de l'Europe. Il oubliait que, dans les pays catholiques du XVIIIe siècle, le sentiment religieux ayant été affaibli par bien des causes diverses, les victoires de la moquerie sceptique étaient préparées d'avance; la résistance à Genève devait être plus sérieuse. Dès le premier jour, les gardiens de la moralité publique s'alarment de l'arrivée de Voltaire, et il est obligé de rassurer magistrats et pasteurs par les déclarations les plus graves. Bientôt cependant, sans démasquer encore toutes ses batteries, il commence décidément la guerre, une guerre de persiflages et de pamphlets, renouvelée sous maintes formes et beaucoup plus importante qu'on ne l'a cru, si bien qu'un Genevois de nos jours, dans une savante et impartiale étude, a pu résumer ainsi toute cette dernière période de la vie du poète : « A une lieue de Ferney se trouvaient douze pasteurs huguenots et autant de magistrats religieux, qui, considérant comme leur devoir de maintenir la foi chrétienne dans la conscience du peuple confié à leurs soins, ne craignirent pas de lutter pendant vingt années avec cette royauté si universellement reconnue de l'esprit et de l'irréligion (1). »

Ce qui me frappe tout d'abord dans cette lutte, ce sont les sentimens de charité qui animent les défenseurs de la foi. Quand les jansénistes de Paris, théologiens ou magistrats, jettent l'anathème aux novateurs, on sent bien, à la violence de leurs paroles et à l'acharnement de leurs délations, qu'ils sont exaspérés par l'affaissement général des croyances. Rien de pareil à Genève; point de fureurs, point de fanatisme. Les vingt-quatre combattans officiels sont fermes sur les choses et bienveillans pour les personnes. Quant à ceux qui se pressent autour d'eux, comme ils sont plus libres dans

(1) *Voltaire et les Genevois*, par J. Gaberel; Genève 1856.

leur action, ils usent de cette indépendance pour tenter maintes démarches auprès des agitateurs. Ils interprètent dans le meilleur sens les pensées qui ont alarmé les consciences pieuses, ils s'efforcent de prouver aux philosophes qu'ils sont plus chrétiens qu'ils ne croient l'être. Au lieu d'effaroucher les âmes libérales, ils les apaisent et les attirent. Réconcilier Rousseau avec le christianisme positif, ce serait là pour eux le plus doux des triomphes, et pour faciliter cet accord ils élargissent la voie, ces fils de Calvin, avec une libéralité vraiment évangélique. Leur Christ n'est pas le Christ *aux bras étroits* que Bossuet lui-même reproche aux jansénistes, c'est le Christ maudissant les pharisiens, le Christ miséricordieux qui relève la pécheresse humiliée, le Christ aux bras immenses qui brise les barrières du judaïsme et appelle dans son église tous les enfans des hommes. Rien de plus touchant que ce zèle si chrétien, et par conséquent si humain, chez un grand nombre de ceux qui représentent librement le christianisme de la Suisse française : j'ajoute rien de plus naturel, pour qui connaît l'histoire des idées, et rien de plus facile à comprendre. Le nouveau réformateur de Genève au commencement du XVIIIe siècle, Alphonse Turretin, n'a-t-il pas effacé tout ce qu'il y avait d'odieux dans les traditions de l'adversaire de Servet? N'a-t-il pas, avant Voltaire, et dans un sens bien plus élevé que Voltaire, prêché la tolérance, c'est-à-dire le respect des droits de l'âme? N'a-t-il pas répété sur tous les tons que la marque distinctive du chrétien est la charité, que sans la charité « ni le don des langues, ni le don de prophétie, ni la connaissance de tous les mystères, ni le pouvoir de faire des miracles, ni les aumônes les plus considérables, ni la mort la plus illustre ne servent de rien dans le christianisme? » Elles sont encore de lui, ces éloquentes paroles : « Serait-ce un dessein bien digne de la Divinité que de proposer simplement aux hommes quelques dogmes abstraits et stériles, et que de vouloir simplement qu'ils crussent, sans être obligés à aucune autre chose? Ce dessein-là mériterait-il que le fils de Dieu descendît sur la terre, qu'il se revêtît de notre nature, qu'il s'exposât à mille faiblesses, qu'il souffrît une mort honteuse, qu'il brisât ensuite les portes du sépulcre, et qu'il remontât dans le ciel pour nous y préparer des biens infinis? Au contraire, n'est-ce pas un dessein très digne de la Divinité, très digne de la grandeur de l'Évangile, que de vouloir inspirer aux hommes des sentimens dignes de leur nature, que de vouloir établir entre eux la paix, la tranquillité, la concorde, et par conséquent le bonheur, enfin que de vouloir les unir ensemble par le lien de la charité? » Ces doctrines ont porté leurs fruits; les hommes qui dans les troubles philosophiques du dernier siècle ont pratiqué si chrétiennement cette charité intelligente étaient les disciples du réformateur Turretin, et

je place au premier rang parmi eux ce jeune pasteur qui arrache tant de fois à l'âme ulcérée de Jean-Jacques cette exclamation si tendre : « O cher Moultou ! »

Paul Moultou, l'ami de Rousseau, était né à Montpellier vers 1725. Il descendait, s'il faut en croire une tradition un peu vague, d'un gentilhomme protestant (Du Gay, ou Du Guet) qui se trouvait auprès de Coligny dans l'horrible nuit du 24 août 1572, et qui, ayant échappé au massacre, changea de nom et alla s'établir dans le midi de la France. Quoi qu'il en soit, les Moultou habitaient Montpellier depuis plus d'un siècle, lorsque l'un d'eux, fuyant les persécutions, trouva un refuge à Genève. Il emmenait avec lui un fils, tout jeune encore, qui fit ses études dans sa nouvelle patrie et se prépara au ministère évangélique. C'était un esprit vif et sérieux, ardent et réfléchi, qui montrait bien sa double origine, unissant la verve, la promptitude et même la gaîté languedocienne à la solidité genevoise. Tous les témoignages sont d'accord sur ce point, et c'est ainsi que nous le montrent ses lettres intimes, dont une partie est sous nos yeux. Rien ne signala sa première jeunesse, toute consacrée à l'étude, aux lettres, aux devoirs de la famille, car il avait épousé à Genève la fille d'un réfugié français, Mlle Marianne Fusier-Cayla, et cinq enfans avaient béni leur union. Sans son amitié avec Rousseau, Paul Moultou n'aurait point de place dans l'histoire; aussi est-ce seulement à l'arrivée de Rousseau qu'on voit paraître Moultou, enthousiaste et charitable, actif et généreux, tendrement alarmé pour l'auteur du *Vicaire Savoyard*, toujours prêt à intervenir avec une délicatesse infinie dans la guerre suscitée par le seigneur de Ferney, allant de Rousseau à Voltaire, de Voltaire à Rousseau, essayant de calmer par les plus douces paroles l'humeur effarouchée du tribun spiritualiste, s'efforçant d'utiliser pour une œuvre bienfaisante la plume de l'audacieux poète, pratiquant enfin cette charité chrétienne que le second réformateur de Genève, on l'a vu tout à l'heure, avait si franchement enseignée dès les premiers jours du XVIIIe siècle.

Nous n'avons pas à raconter ici la guerre qui agita la société genevoise, et à laquelle Rousseau et Voltaire furent mêlés si diversement pendant une douzaine d'années. La plupart des faits sont bien connus; on sait le premier signal, je veux dire l'article *Genève*, rédigé par d'Alembert après une visite aux Délices et publié dans l'Encyclopédie (1758); on sait quel scandale produisirent et les perfides éloges donnés aux pasteurs genevois et les exhortations au changement des mœurs nationales; on sait aussi l'indignation de Rousseau, sa véhémente réponse à d'Alembert, sa protestation contre l'idée d'établir un théâtre à Genève, ses déclamations si nouvelles, si surprenantes pour le public parisien du temps, mais animées d'un

patriotisme sincère, animées surtout d'un sentiment religieux et moral qui ravit l'élite de la Suisse. C'est à ce moment-là que Moultou entre en relations avec Rousseau. Les magistrats et les pasteurs, qui recommencent à se défier du somptueux châtelain de Ferney, ont bien compris que la *Lettre sur les Spectacles* était dirigée contre Voltaire, et ils se réjouissent du secours inattendu que leur apporte l'éloquent tribun. Moultou, moins préoccupé de la lutte, n'a vu que l'âme de Rousseau, et tout d'abord il lui ouvre la sienne. Avec quel bonheur il a lu ses pages inspirées! A la tendresse de ses éloges, à la chaleur de ses approbations, on sent ici autre chose qu'un allié politique ou religieux, c'est un ami qui se donne à un ami. « Il ne faut pas deux lettres comme celle-là, lui répond Rousseau, pour faire connaître un homme. » Et dès le premier jour les voilà unis d'une amitié véritable, d'une amitié qui pourra bien subir quelques éclipses, mais qui se retrouvera jeune et confiante à l'heure suprême.

C'est en 1758 que Paul Moultou, le jeune ministre de l'Évangile, s'élance ainsi les bras ouverts au-devant de Rousseau, et que Rousseau le presse sur son cœur. Pendant les quatre années qui suivent, à chaque crise nouvelle dans la vie de l'éloquent écrivain, Moultou est là pour le défendre si on l'attaque, pour le consoler dans ses malheurs et guérir les plaies de son âme. Après les enchantemens de *la Nouvelle Héloïse*, lorsque le *Contrat Social*, *Émile*, surtout le magnifique épisode du *Vicaire Savoyard*, excitent des alarmes si vives, Moultou redouble de zèle et de charité. C'est le moment où Voltaire, heureux de voir éclater la guerre entre Rousseau et les pasteurs, sourit, se frotte les mains, attise le feu avec cet art infernal où il excelle; Moultou est le chrétien philosophe qui prêche aux pasteurs la tolérance et à Rousseau le respect du christianisme. *Émile* a été brûlé à Paris, et Rousseau est décrété de prise de corps. Où se cache-t-il? dans quel pays a-t-il trouvé un refuge en quittant sa retraite de Montmorency? Est-ce en Hollande ou en Suisse? Cette incertitude augmente la douleur de Moultou; il écrit de tous côtés pour retrouver la trace du proscrit, et quand il le voit en sûreté dans le canton de Neuchâtel, que de lettres tendres et pressantes il lui adresse! Comme il le supplie de ne pas attaquer les croyances de sa république natale! comme il serait heureux de détourner le coup qui le menace! Ces magistrats, ces pasteurs que Voltaire, en riant sous cape, représente comme de purs sociniens très indifférens aux questions de dogmes, sont obligés de sévir pour sauver l'honneur de la cité. Michel Servet a été brûlé au XVIe siècle pour qu'il fût démontré aux yeux de l'Europe que la réforme n'était pas une école de libertinage et d'impiété, mais au contraire un re-

tour au christianisme orthodoxe; dans un siècle de mœurs faciles et douces, le conseil d'état de la cité de Calvin condamne au feu la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* pour réfuter les perfidies de Voltaire. S'il y a ici un acte d'intolérance, c'est Voltaire qui le provoque, sauf à le blâmer ensuite hypocritement, tant il est impatient de brouiller Genève et Jean-Jacques. Quel imbroglio d'intrigues! Il faut voir, en face de cela, l'empressement loyal de Moultou. Il écrit à Rousseau, il lui révèle la situation de Genève, l'affliction de ses amis, la joie des voltairiens, et il le conjure de venir en aide à ceux qui le défendent. Se rétracter, il ne le peut; mais pourquoi n'expliquerait-il pas ses paroles? pourquoi, tout en avouant ses difficultés et ses doutes, ne marquerait-il pas la différence qu'il y a entre sa profession de foi et l'impiété du siècle? S'il n'est pas chrétien selon la rigueur du dogme, n'est-il pas chrétien de cœur?

« Je ne vous l'ai point dissimulé, mon cher ami, ce que vous avez dit sur la religion a affligé ceux même de vos compatriotes qui vous aiment le plus, parce qu'ils aiment encore plus leur religion; cependant ils cherchent à vous excuser et à vous défendre, tandis que les ennemis de la religion et de la patrie triomphent de ce que vous leur avez fourni des armes pour vous attaquer. Il me semble, cher concitoyen, que vous pourriez aussi aisément consoler les uns que déconcerter la joie maligne des autres. Je ne vous demande pour cela qu'une explication.

« Ne croyez pas que je vous propose de vous rétracter sur rien de ce que vous avez dit, cette pensée est trop éloignée de votre cœur, et si j'étais capable de vous faire cette proposition, vous devriez rompre tout commerce avec moi et ne pas me faire réponse.

« Mais ne pourriez-vous pas, dans une lettre que vous adresseriez à moi si vous voulez (et vous sauriez bien le faire sans rendre ma foi suspecte), rendre compte des motifs qui vous ont porté à écrire aussi librement que vous l'avez fait? Là, vous montreriez que vos principes de religion ne diffèrent pas de ceux des vrais chrétiens, que vous recevez précisément les dogmes essentiels qu'ils reçoivent, et qu'en rejetant ceux de l'église romaine et ceux qu'une ancienne théologie avait ajoutés à l'Évangile, vous tenez à tout le reste, que vous ne rejetez pas même la révélation, qui peut être vraie, mais dont vous ne pouvez avoir toute la certitude que vous souhaiteriez, qu'il y a bien loin de ce doute à l'incrédulité absolue, et qu'avec vos principes on peut être aussi honnête homme qu'un chrétien plus persuadé de la divinité de la révélation.

« Mais sur quoi je voudrais insister surtout, et vous le feriez avec plaisir, c'est d'abord sur la supériorité de la religion de Genève sur toutes les autres religions, et sur les motifs qui vous ont obligé d'écrire sur le christianisme si défiguré partout que les objections qu'on en tire nuisent aux principes mêmes de la religion naturelle, et jettent les peuples dans le scepticisme et dans l'incrédulité. Un tel ouvrage, mon cher concitoyen, qui serait plus beau que la *Défense de l'Esprit des Lois,* et qui ne serait qu'un commentaire de quelques endroits du vôtre, serait dans les mains de vos

concitoyens une arme avec laquelle ils terrasseraient tous vos ennemis. Je n'en ai pas besoin, moi, de cette arme, mais tout le monde ne vous entend pas si bien; partout le peuple est peuple, vous l'avez dit, un livre pour lui doit être lâche et diffus.....

« 18 juin 1762. »

Rousseau a seulement quelques mots à dire; soit scrupule, soit misanthropie, il ne les dira pas. Moultou insiste encore; il serait si beau pour Jean-Jacques d'effacer par une parole calme et digne la condamnation dont Genève l'a frappé! Qu'il se défie des conseils de l'orgueil, qu'il parle, qu'il ouvre son cœur, et tous les cœurs seront à lui :

« Oh! si vous vouliez faire le mémoire que je vous ai demandé, où, sans vous rétracter, vous expliqueriez les raisons de votre conduite, vous feriez sentir que vous n'avez pas détruit la religion de votre pays. Mon cher concitoyen, un tel ouvrage vous gagnerait tous les cœurs, et la modération que vous y mettriez confondrait ceux qui ont la lâcheté de vous craindre. Comme on vous croit à Vincennes ou en Hollande, il faudrait ignorer dans ce mémoire la manière dont votre pays vous a traité et paraître vous justifier du jugement de Paris plutôt que de celui de Genève. L'effet de ce mémoire serait tel, ou je n'y connais rien, que vous rentreriez dans votre patrie aux acclamations de vos concitoyens, et que ceux qui voudraient vous persécuter seraient forcés peut-être de vous faire leur cour... Vous savez que dans leur serment les bourgeois promettent de maintenir et conserver la religion établie, qu'ils déclarent croire de tout leur cœur. C'est par là qu'on vous attaquerait si vous veniez, et c'est ce qu'il faut absolument prévenir.

« 22 juin 1762. »

Vains efforts! Rousseau persiste à braver la condamnation de sa patrie, et peut-être médite-t-il déjà ses terribles *Lettres de la montagne*, qui vont souffler l'esprit de révolution dans la république protestante. Mais rien ne décourage la charité de Moultou; il est toujours le défenseur de Rousseau devant les gardiens du dogme, et si Voltaire intervient encore avec ses intrigues, Voltaire trouvera cette fois un contradicteur qui ne reculera pas. Un jour à Genève, chez Mme la duchesse d'Enville, le patriarche de Ferney se met à parler insolemment de Jean-Jacques; Moultou, qu'il connaissait à peine, l'interrompt, lui tient tête et le réduit au silence. La scène est curieuse, et c'est Moultou lui-même qui la raconte avec la verve d'un enfant du Midi. Nous n'avons, il est vrai, aucune autorité qui garantisse sa parole; mais n'y reconnaît-on pas l'accent de la franchise? Voici ce qu'il écrit à Rousseau le 7 juillet 1762 : « Je trouvai par hasard Voltaire chez Mme d'Enville. On parla de vous. Il dit : « *Jean-Jacques reviendra, les syndics lui diront : — Monsieur Rousseau, vous avez mal fait d'écrire ce que vous avez écrit; pro-*

mettez de respecter à l'avenir la religion du pays. — Jean-Jacques le promettra, et peut-être il dira que l'imprimeur a ajouté quelques pages à son livre. » — « Non, monsieur, lui répondis-je, Jean-Jacques ne met pas son nom à ses ouvrages pour les désavouer. » Voltaire resta muet. Il demanda qui j'étais; il y a cinq ou six ans que je ne l'avais pas rencontré. » Notez que Moultou est jeune encore et que Voltaire est un vieillard; pourquoi faut-il que ce vieillard, quand il rencontre une âme loyale et droite, soit obligé de baisser la tête?

Quelques semaines après, le 21 août, continuant d'envoyer à son ami une sorte de journal de ce qui se passe à Genève, Moultou écrit ces mots : « Je viens de lire un petit ouvrage qu'on m'a dit de Voltaire et qui est bien marqué à son coin, intitulé *Sermon des Cinquante*. C'est une chose horrible. Jamais on n'attaqua le christianisme plus ouvertement, avec plus de mauvaise foi et d'une manière plus dégoûtante. C'est une parodie de l'Ancien et du Nouveau Testament... Voilà l'homme qu'on fête chez nous! Il m'est venu voir deux fois pour l'affaire de Calas et ne m'a point trouvé. Je le vis l'autre jour chez Mme d'Enville. Il ne dit pas un mot de vous. Je l'attendais là... » *Je l'attendais là* est un noble cri; Moultou ne craignait pas de regarder Voltaire en face, et il allait lui fermer la bouche une seconde fois; mais le malin vieillard, qui connaissait son monde, se garda bien d'engager le combat. Or tandis que Voltaire envenimait les fautes du vicaire savoyard, tout en jetant l'insulte au christianisme, les hommes qui représentaient l'église de Genève ne songeaient qu'à parler au cœur de Rousseau, en même temps qu'ils défendaient l'Évangile. Moultou, dans cette même lettre où il raconte qu'il a fait reculer Voltaire, ajoute ces mots : « M. Vernet vous réfute, mon cher concitoyen, mais avec tant de ménagemens que vous en serez content. Il vous écrit à vous-même et appelle votre ouvrage *testimonium animæ naturaliter christianæ*. Il veut vous gagner et non vous faire de la peine. M. Vernet est votre ami; c'est un homme sage qui abhorre Voltaire. Nous sommes très bien ensemble... » N'aimez-vous pas ces paroles si charitables et si vraies : *Testimonium animæ naturaliter christianæ?* Combien d'âmes naturellement chrétiennes parmi les hommes que le pharisaïsme éloigne? Le Christ, il y a deux mille ans, est sorti de l'enceinte judaïque pour chercher ses disciples au milieu des gentils; qui oserait affirmer qu'il n'agirait pas ainsi dans notre société moderne? Bien des âmes qu'on repousse en son nom formeraient peut-être le cœur de son église; ce sont ces âmes naturellement chrétiennes qui ont faim et soif de justice, et à qui Jésus, prêchant sur la montagne, a promis qu'elles seraient rassasiées. Malgré toutes les fautes de Rousseau, Vernet n'avait pas tort de traiter ainsi le

pauvre et malheureux grand homme. Ajoutons que ce Vernet, si charitablement inspiré, est un des personnages que Voltaire a couverts de boue dans une violente satire, *l'Hypocrisie*, et dans un triste poème, *la Guerre civile de Genève*.

II.

Quand on a vu la conduite de Moultou envers Jean-Jacques Rousseau, quand on l'a vu si dévoué à son ami pendant toute l'année 1762, on est surpris de le trouver, peu de temps après, en relations intimes avec Voltaire. Et cependant Moultou ne fait que poursuivre sa mission. Ce second épisode est le second aspect de cette charité à la fois philosophique et chrétienne qui est devenue la règle de sa vie. Il a beau ne pas aimer Voltaire, il sent bien tout ce qu'il y a chez lui de qualités délicates et ardentes mêlées à son impiété naturelle. C'est par là qu'il faut s'emparer de lui. Combattre le mal chez Voltaire, c'est un droit assurément; mais, outre qu'il est difficile et dangereux de s'attaquer à un polémiste si bien armé, ne vaut-il pas mieux lui faire produire le bien? Dès que l'occasion s'offrit d'agir ainsi sur la générosité de Voltaire, Moultou s'empressa de la saisir. Le titre éternel de Voltaire à la reconnaissance du monde, c'est son horreur du fanatisme et de l'intolérance. Il aimait ardemment l'humanité, quoiqu'il l'ait souvent blessée à l'endroit le plus tendre en défendant ses droits. On assure que chaque année, quand revenait le jour de la Saint-Barthélemy, il était pris de la fièvre. N'est-ce pas là une fièvre sainte? Or, au mois de mars 1762, le bruit se répand à Genève qu'un protestant du midi de la France, Jean Calas, accusé d'avoir assassiné son fils parce qu'il le soupçonnait de vouloir se faire catholique, a été condamné à mort, quoique manifestement innocent, et qu'il a expiré sur la roue. Ce Calas était un vieillard, un chef de famille respecté; le fils, Marc-Antoine, esprit mélancolique et sombre, était un jeune homme de vingt-huit ans, bien taillé, vigoureux, et qui n'aurait pas eu besoin d'une longue résistance pour échapper aux coups de l'assassin. L'accusation était insensée : il était évident que Marc-Antoine, dont la passion religieuse prétendait faire un martyr, avait péri par le suicide, toutes les preuves s'accordaient pour décharger le malheureux père de cette abominable calomnie; mais le fanatisme l'avait condamné d'avance. Voilà toute une famille précipitée dans le désespoir. Exposés à des cruautés nouvelles, la veuve et les orphelins, dès qu'ils sont libres, se hâtent de quitter un pays qui leur rappelle tant d'horribles souvenirs, et ils trouvent un asile à Genève, sous le toit hospitalier de Paul Moultou. C'est à ce moment que commencent les rapports de Moultou et de Voltaire.

Certes il est impossible de soutenir que l'influence, je ne dis pas seulement de Moultou, mais de la société genevoise tout entière, ait déterminé la conduite de Voltaire en cette circonstance. Voltaire n'avait pas besoin d'être poussé à la défense des malheureux. Dès qu'on apprend à Genève le supplice de Calas, Voltaire en pousse des cris de honte et de douleur. Il s'adresse à Paris aux puissans du jour, en même temps qu'il excite le zèle de ses amis. Il fait parler au duc de Choiseul par le maréchal de Richelieu, et aux philosophes par Damilaville. « Mes chers frères, écrit-il à ce dernier, il est avéré que les juges toulousains ont roué le plus innocent des hommes. Presque tout le Languedoc en gémit avec horreur. Les nations étrangères, qui nous haïssent et qui nous battent, sont saisies d'indignation. Jamais, depuis le jour de la Saint-Barthélemy, rien n'a tant déshonoré la nature humaine. Criez, et qu'on crie! » Et il crie tout le premier. Non, il n'y a pas autre chose ici que le cœur de Voltaire; l'ardent ennemi du fanatisme se serait renié lui-même, s'il avait laissé passer l'assassinat juridique de Calas sans soulever la France par ses protestations. Comment nier cependant la part d'influence qui revient à la société suisse? Parcourez la correspondance de Voltaire à cette date; vous y verrez qu'il s'appuie sans cesse sur l'opinion de Genève, sur l'indignation de la Suisse et de l'Europe. Il disait aux Parisiens : « Criez! » Deux semaines après (17 avril), il s'aperçoit que les Parisiens sont déjà occupés d'autre chose, tandis que les sentimens des Genevois n'ont rien perdu de leur vivacité. « On est toujours indigné ici de l'absurde et abominable jugement de Toulouse. On ne s'en soucie guère à Paris, où l'on ne songe qu'à son plaisir, et où la Saint-Barthélemy ferait à peine une sensation. » Et vers le même temps, dans une lettre au comte d'Argental, n'écrit-il pas ces mots : « Mes anges, mes anges, rit-on encore à Paris?... Pour moi, je pleure. Vos Parisiens ne voient que des Parisiennes, et moi je vois des étrangers, des gens de tous les pays, et je vous réponds que toutes les nations nous insultent et nous méprisent. » Malgré sa haine du fanatisme, le *Suisse* Voltaire était trop Parisien pour s'occuper bien longtemps d'une aventure à laquelle Paris ne s'intéressait plus. Remarquez d'ailleurs qu'il s'agit ici d'une chose toute nouvelle dans sa belliqueuse carrière. Pendant près d'un demi-siècle, Voltaire a défendu l'esprit d'humanité avec les armes qui lui sont propres, mais toujours d'une manière générale, comme poète ou historien; jamais encore il n'a fait acte d'avocat, prenant un homme ou une famille sous la protection de son génie, et se donnant tout entier à son client. Sans les excitations qui l'entourent à Ferney et à Genève, qui sait s'il eût conduit si vaillamment cette affaire? Voilà dans quelle mesure j'admettrais les prétentions des écrivains genevois, lorsqu'ils réclament

pour leur patrie l'honneur d'avoir inspiré les généreuses indignations de Voltaire. Ils ne les ont pas inspirées, ils les ont entretenues. Le premier élan de son cœur, Voltaire ne le doit à personne; la suite, la constance, l'obstination inflexible, la victoire enfin, il a pu les devoir à Genève et aux Genevois.

Or c'est Moultou, l'ami de Rousseau, qui a été ici le principal représentant de Genève auprès du philosophe de Ferney. Hôte et défenseur des Calas, il avait, par l'entremise de la duchesse d'Enville, intéressé de hautes influences parisiennes à la cause des persécutés. L'une des personnes qu'il avait sollicitées à ce sujet, la duchesse de Gramont, lui fit écrire de se concerter avec Voltaire. Moultou s'empressa de se rendre à Ferney. L'humble pasteur de Genève et le roi des lettres européennes vont unir désormais leurs efforts. Celui-ci fournit à la cause commune sa verve étincelante, celui-là son zèle évangélique, et, soutenus ainsi l'un par l'autre, ils triompheront de tous les obstacles. C'est ici que se placent nos lettres inédites. La première est sans date, et ne porte que cette seule indication : *dimanche soir*. D'après les lettres de Moultou à Rousseau, nous croyons que ses premiers rapports avec Voltaire doivent dater du mois de décembre 1762.

« Venez, mon cher monsieur, m'éclairer et m'échauffer, ou plutôt me modérer, car je vous avoue que l'horreur de l'arrêt de Toulouse m'a un peu allumé le sang, et il faut être doux en prêchant la tolérance. Pourriez-vous venir coucher mercredi auprès d'une église qui est dédiée à Dieu seul, en grosses lettres, et dans un petit château où l'on sent tout votre mérite? Si votre frère, l'anti-athanasien Vernes, veut être de la partie, nous ne dirons pas grand bien des évêques d'Alexandrie, et encore moins des juges de Toulouse. « VOLTAIRE. »

« Ferney, 2 janvier 1763.

« J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, l'esquisse sur la tolérance, c'est-à-dire, à mon gré, sur un des droits les plus sacrés du genre humain. Vous devriez bien rendre cet ouvrage supportable en y ajoutant quelques-unes de vos réflexions, que je vous supplierai de mettre sur un papier séparé. Il est essentiel que l'ouvrage paraisse incessamment, parce que l'affaire des Calas va être jugée ce mois-ci. C'est ce que me mande leur avocat, M. Mariette.

« Puis-je vous demander ce que c'est qu'un *Accord parfait*, etc., composé par un prétendu capitaine de cavalerie, cité à la page 474 du détestable livre de ce fripon d'abbé de Caveirac, plus ennemi encore du genre humain que le vôtre? Je me défie des livres qui annoncent quelque chose de parfait. Cela n'est bon que pour *le Parfait Maréchal* et *le Parfait Confiturier*. Cependant faites-moi l'amitié de m'envoyer toujours cet *Accord parfait*...»

« Ferney, 8 janvier 1763.

« J'ai lu avec attention, monsieur, une grande partie de *l'Accord parfait;*

c'est un livre où je dirais qu'il y a de fort bonnes choses, si je ne m'étais pas rencontré avec lui dans quelques endroits où il parle de la tolérance. Il y a, ce me semble, un grand défaut dans ce livre, et qui peut nuire à votre cause : c'est qu'il dit continuellement que les catholiques ont toujours eu tort et les protestans toujours raison, que tous les chefs des catholiques étaient des monstres et les chefs des protestans des saints. C'est trop donner d'armes contre soi-même. Il est permis d'injurier le genre humain, parce que personne ne prend les injures pour lui; mais quand on attaque violemment une secte en demandant grâce, on obtient la haine et point de grâce. Je vous répète qu'il est infiniment à désirer qu'un homme comme vous veuille écrire. Vous seriez lu, et *l'Accord parfait* ne le sera point. Il est beaucoup trop long et trop déclamateur, comme tous les livres de cette espèce. Il faut être très court et un peu salé, sans quoi les ministres et Mme de Pompadour, les commis et les femmes de chambre font des papillotes du livre.

« Sous un autre gouvernement, je n'aurais pas osé hasarder quelques petites notes dont il est très aisé de tirer d'étranges conséquences; mais je connais assez ceux qui gouvernent pour être sûr que ces conséquences ne leur déplairont pas. Je pense même qu'il n'y a d'autre moyen d'obtenir la tolérance que d'inspirer beaucoup d'indifférence pour les préjugés, en montrant pourtant pour ces préjugés mêmes un respect qu'ils ne méritent pas. Je pense enfin que l'aventure des Calas peut servir à relâcher beaucoup les chaînes de vos frères qui prient Dieu en fort mauvais vers... »

« Ferney, 9 janvier 1763.

« Voici, monsieur, un mémoire qu'on m'envoie; il avait été fait à Toulouse il y a très longtemps. Je suis bien fâché que les avocats de Paris ne l'aient pas connu. Il y a des choses bien essentielles dont ils auraient fait usage. Votre indignation et votre pitié redoubleront, s'il se peut, à la lecture de ce mémoire. On est tenté de se faire débaptiser quand on lit les Saint-Barthélemy, les massacres d'Irlande et l'histoire des Calas. On aurait du moins grande raison de se décatholiciser.

« Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien envoyer le mémoire Calas à M. Bruce, quand vous l'aurez lu. — Vous savez que l'affaire ne sera rapportée que le 8 février. Je ne dormirai point la nuit du 7 au 8.

« Mon Dieu, que d'abominations! »

« Ferney, février 1763.

« J'ai l'honneur de renvoyer à M. Moultou ce très bon discours contre la persécution, dont je le remercie. Je le supplie de vouloir bien faire remettre chez M. Souchay la pièce sacerdotale cachetée.

« L'affaire des Calas a été rapportée et très bien rapportée par M. de Crosne.

« Si M. Moultou a quelques nouvelles, je le prie d'avoir la bonté de m'en faire part. Je suis toujours aveugle. Je ne sais pas quand cela finira. »

« Ferney, 25 février 1763.

« Je suis en peine, monsieur, d'*Olympie* et de *la Tolérance*. Je trouve qu'il y a beaucoup à faire au premier ouvrage, et que le second est bien

délicat. Je vous soumets l'esquisse d'un nouveau chapitre. Il ne tient qu'à vous qu'il soit meilleur.

« N'auriez-vous point quelque bon livre sur ce sujet, et voudriez-vous me le prêter? Mais quelques lignes de votre main vaudraient mieux que tous les livres.

« Renvoyez-moi, je vous supplie, le plus tôt que vous pourrez, ce croquis que j'ai dicté et dont je n'ai point de copie.

« Je suis sûr que M. le contrôleur-général, M. le duc de Praslin, M. le duc de Choiseul, Mme de Pompadour, ont de très bonnes intentions. Il faut assurément en profiter. Ne pourriez-vous point quelque jour venir en causer avec moi? Votre jeunesse est faite pour éclairer tous les âges. »

« Ferney, février 1763.

« J'envoie à mon cher frère en un seul Dieu les deux petits chapitres que je viens de faire copier pour lui. C'est aujourd'hui que tout le conseil d'état décide entre les Calas et les huit juges toulousains. La décision n'est pas douteuse. »

« Ferney, 2 mars 1763.

« Mon très cher et très aimable prêtre, vous avez très grande raison de vouloir qu'on fasse sentir que la mauvaise métaphysique jointe à la superstition ne sert qu'à faire des athées. Les demi-philosophes disent : Saint Thomas est un sot, Bossuet est de mauvaise foi, donc il n'y a point de Dieu.

« Il faut dire au contraire : Donc il y a un Dieu qui nous apprendra un jour ce que Thomas d'Aquin ne savait point et ce que Bossuet ne disait pas. Je me suis fort étendu sur cette idée dans un chapitre précédent.

« L'affaire des Calas prend le meilleur train qu'il soit possible. Je me flatte toujours qu'on tirera un très grand bien de cette horrible aventure. »

Ferney, mars 1763.

« J'ai le malheur, monsieur, de n'être pas plus content des lettres de Warburton que du livre de Bolingbroke; mais je le suis extrêmement de votre manière de penser équitable et tolérante, et très reconnaissant de votre bonté.

« Je persiste toujours à croire que M. Bruce gronde un peu trop notre pauvre Mme Calas. Il ne changera pas le caractère de cette femme, et il ne lui donnera point d'esprit. Plaignons-la, servons-la et ne la contristons point. L'affaire ira cent fois mieux que je n'avais osé l'espérer.

« Je vous assure que si on réforme, comme je le crois, l'abominable arrêt des assassins visigoths en robe noire, ce sera pour nous une consolation bien touchante.

« Je deviens bien sourd, mais je n'en suis pas moins sensible; je le suis surtout à votre extrême mérite. »

« Ferney, samedi 12 mars 1763.

« C'était un vilain jour pour moi, monsieur, que celui où j'étais à Ferney quand vous me faisiez l'honneur de venir aux Délices; mais c'est un bien beau jour, malgré la bise et la neige, que celui où nous apprenons l'arrêt

du conseil et la manière dont le roi a daigné se déclarer contre les dévots fanatiques qui voulaient qu'on abandonnât les Calas. Nous devons beaucoup à M. le duc de Choiseul et surtout à M. le duc de Praslin.

« Le règne de l'humanité s'annonce.

« Ce qui augmente ma joie et mes espérances, c'est l'attendrissement universel dans la galerie de Versailles. Voilà bien une occasion où la voix du peuple est la voix de Dieu. Je parie que vous avez pleuré de joie en apprenant cet heureux succès.

« Je vous demande pardon de vous avoir fait lire mes esquisses informes; mais je crois vous devoir des prémices, comme un tribut que mon cœur et mon esprit paient aux vôtres. « V. »

« L'erreur que vous avez découverte mérite d'être relevée, et vous pourrez aisément en parler dans la belle histoire des premiers siècles que vous préparez. Le passage d'Athénagoras prouve formellement que les empereurs romains n'avaient point été persécuteurs. Les vrais persécuteurs ont été chez nous. Il fallait que les chrétiens donnassent une bien mauvaise idée d'eux pour qu'on les accusât d'être anthropophages. Pour moi, je vous avoue que j'aimerais mieux qu'ils eussent mangé autrefois un ou deux petits garçons que de faire brûler tant d'innocens et de se rendre coupables des massacres des Albigeois, de Mérindol et de Cabrières, de la Saint-Barthélemy et de tant d'autres horreurs. Cette abomination nous est particulière. Il faut que notre religion soit bien vraie, puisqu'on n'a jamais craint de lui nuire en la prêchant ainsi.

« Mettez-moi, monsieur, aux pieds de Mme la duchesse d'Enville. Je lui suis respectueusement attaché pour le reste de ma vie. Je n'avais pas imaginé que ces rogatons dont vous me parlez pussent l'amuser; mais puisqu'elle daigne descendre à ces bagatelles, on aura l'honneur de lui en envoyer. »

« Ferney, 11 mars 1764.

« Il est bien douteux, mon cher et aimable philosophe, qu'on propose le rappel des protestans en France, car assurément on ne les en a pas chassés. Au contraire on les retient malgré eux, et on confisque leurs biens quand ils viennent déjeuner à Genève ou à Lausanne. Ce qu'on devrait proposer, ce me semble, ce seraient des conditions raisonnables, moyennant lesquelles ils ne seraient plus tentés d'abandonner leur patrie; mais on m'assure que dans le livre de M. de La Morandière on avance qu'il ne doit pas être permis à deux familles de s'assembler pour prier Dieu. C'est conseiller la persécution sous le nom de tolérance; mais il se peut qu'on m'ait trompé, je n'ai point vu le livre. Ce que je sais, c'est que les parlemens brûlent à présent tous les livres qui leur déplaisent.

« On ne fera pas cet honneur à l'..... (1) théâtrale de ce pauvre Jean-Jacques, car on ne la lira pas. J'ai peur que le bonhomme ne devienne entièrement fou. Les dévots diront que c'est une punition divine.

« Dès que j'aurai quelque chose qui puisse amuser Mme la duchesse d'Enville, je ne manquerai pas de vous le faire tenir. Il n'y a que son extrême indulgence et la vôtre qui puissent me faire prendre cette hardiesse.

(1) Mot illisible.

« Vraiment vous seriez un homme charmant de venir égayer un pauvre malade. Mme Denis a une passion violente pour vous. Vous connaissez les sentimens inviolables que je vous ai voués. « VOLTAIRE. »

Les relations de Voltaire et de Moultou, commencées à l'occasion de Calas, vont se continuer pendant une douzaine d'années, et le lien qui unira ces deux esprits si différens, ce sera encore l'amour de la tolérance. Seulement Voltaire, qui n'est plus soutenu par une puissante émotion comme dans l'affaire de Toulouse, reprend son jeu destructeur et ses perfides malices. Cette tolérance que Moultou réclame au nom des droits de l'âme, au nom de la conscience religieuse, c'est-à-dire avec un esprit vraiment évangélique, Voltaire, intolérant à son tour, s'en sert comme d'une arme contre le christianisme. On a vu par ces dernières lettres que Moultou préparait un ouvrage sur les premiers siècles de l'ère nouvelle. Si l'ouvrage n'existe pas, nous savons par les traditions de famille que l'auteur, moins orthodoxe, moins dogmatique surtout que les Bonnet ou les Haller, mais sincèrement et libéralement chrétien, cherchait dans l'église primitive l'exemple de la douceur, de la fraternité évangélique. Il ne se faisait pas faute, chemin faisant, de montrer quelle distance il y a entre les libres églises des premiers âges et la puissante organisation romaine de la période suivante. Rajeunissant ce lieu-commun par des rapprochemens expressifs, il disait que les quakers, avec leur simplicité de vie, leur sentiment de l'égalité humaine, leur républicanisme évangélique, donnaient l'idée la plus exacte des premiers continuateurs de saint Paul. Voltaire, qui se souciait peu des quakers, oubliait la thèse de son correspondant en faveur des argumens de détail. Tous les faits curieux que rassemblait l'érudition de Moultou, toutes ces attaques contre la hiérarchie latine, contre les prétentions du dogmatisme, lui plaisaient infiniment, et il affectait de voir chez Moultou un des meilleurs soldats de son armée. Peut-être aussi Moultou, fasciné par l'enchanteur, qui redoublait à son égard de séductions et de tendresses, n'a-t-il pas mis assez d'insistance à le détromper. Une seule fois, ce semble, à l'occasion d'un voyage à Montpellier, Moultou osa montrer résolûment le fond de son cœur. Il s'agissait d'obtenir un passeport pour la France. Voltaire, qui s'y employa fort activement, ne voulait pas que Moultou prît son titre de pasteur évangélique. Était-ce simplement prudence, circonspection dans l'intérêt de son ami? Était-ce le désir malicieux d'enlever à Moultou cette robe de prédicant, qui lui était odieuse? Quoi qu'il en soit, Moultou fut inflexible, et quand je le vois apporter dans cette affaire une si ardente obstination, j'ai bien de la peine à croire qu'il n'ait pas voulu maintenir sa dignité en face du grand railleur. Il faut se rappeler cette situation de Moultou pour apprécier exactement les lettres qu'on va lire.

Notons encore un point curieux : dans une lettre du mois de mars 1765, Voltaire annonce à Moultou qu'il est bien décidé à vendre Ferney; voilà quatorze ans qu'*il donne en son château bals, ballets et comédies*, quatorze ans qu'il est *l'aubergiste de l'Europe*. Ses libéralités ont dérangé sa fortune, il est temps d'y mettre ordre. On sait que Voltaire a souvent poussé de ces cris d'alarme. Généreux en maintes rencontres jusqu'à la prodigalité, ayant toujours table ouverte, donnant même l'hospitalité pendant des semaines entières à des gens pour lesquels il ne voulait point se déranger de ses travaux et qui repartaient sans l'avoir vu, il avait tout à coup des accès d'économie presque sordide et se livrait à des chicanes de Normand. Sa grande excuse alors était de se dire à moitié ruiné. On connaît son histoire avec le président de Brosses au sujet du château de Tournay. Mais n'y a-t-il pas ici tout autre chose? Cette lettre du 23 mars 1765 ne vient-elle donc pas confirmer une révélation fort curieuse du baron de Grimm? Le spirituel écrivain rapporte que Voltaire, vers 1765 ou 1766, était complétement isolé au milieu de la société genevoise, et qu'il avait sérieusement songé à quitter sa résidence de Ferney. « Il y a déjà plus de deux ans, dit le chroniqueur à la date de mai 1768, qu'il se trouve abandonné de tous ses amis de Genève et qu'il ne voit plus personne de cette ville dans sa retraite, pour avoir voulu très mal à propos jouer un rôle dans les troubles et pour avoir sacrifié ses amis véritables et essentiels au parti du peuple, sans autre vue que celle de faire l'homme d'état. Depuis ce temps, son habitation aux portes de Genève lui est devenue désagréable... L'année dernière, ses amis eurent déjà beaucoup de peine à l'empêcher de louer une maison sur les bords de la Saône, près de Lyon, et de se mettre ainsi dans le ressort du parlement de Paris, où sa véracité sur de certains objets lui a fait de puissans ennemis. Ses amis seraient encore bien moins tranquilles, s'il obtenait la permission de venir fixer sa résidence à Paris : c'est l'endroit du monde où ils le croiraient le moins en sûreté; mais si c'est là réellement son projet et qu'il ait en tête de le faire réussir, adieu les pamphlets, les brochures, les facéties! Le rossignol ne chantera plus; une politique enfantine et inutile le condamnera au silence; je dis inutile, parce qu'il n'obtiendra sûrement pas la permission de revenir à Paris, et que ses amis n'auront pas du moins l'inquiétude trop juste de le voir exposé à toute sorte d'accidens. Je regarde sa brouillerie avec la république de Genève comme un des véritables malheurs de sa vie et comme une des fautes les plus graves qu'il ait commises. Il trouvera difficilement sur toute la surface du globe une habitation aussi agréable, aussi avantageuse pour lui, aussi bien située à tous égards que celle qu'il s'est choisie sur les bords du lac, et dont il s'est si bien trouvé depuis quinze

ans. » On sait que ce projet n'eut pas de suite; quelques mois après, Voltaire vendait sa maison des Délices, et ajoutait deux ailes à son château de Ferney.

Ces explications données, nous reprenons sans commentaire la publication de nos lettres inédites :

« Je suis très touché, monsieur, de votre lettre et de plus très éclairé. Je sens bien que je marche sur des charbons ardens; on est tantôt en colère, et l'on a tantôt envie de pouffer de rire quand on lit l'histoire des Hébreux. En vérité, l'olivier sauvage sur lequel on a greffé l'olivier franc était un vilain chardon.

« Vous êtes bien plus hardi que moi : vous me proposez d'oser dire qu'on ne peut attribuer à la Divinité des lois intolérantes. Je suis bien de votre avis; mais le *Deutéronome* n'en est pas, car ce *Deutéronome* ordonne de tuer son frère, son fils, sa fille, sa mère, sa femme, s'ils prophétisent des choses vraies, et si en prophétisant ils s'éloignent du culte reçu. Cela est aussi absurde qu'horrible; mais comment le dire? Nos seigneurs les évêques me feraient brûler comme un porc...

« J'ai beaucoup retravaillé l'ouvrage en question. Je me dis toujours : il faut tâcher qu'on te lise sans dégoût; c'est par le plaisir qu'on vient à bout des hommes; répands quelques poignées de sel et d'épices dans le ragoût que tu leur présentes; mêle le ridicule aux raisons; tâche de faire naître l'indifférence; alors tu obtiendras sûrement la tolérance. « VOLTAIRE. »

« Le sacrement de mariage dont je suis occupé, monsieur, a un peu nui à la sacrée tolérance dont je voudrais m'occuper souvent avec vous.

« J'ai l'honneur de vous renvoyer les livres que vous avez bien voulu me prêter. Je voudrais bien que le petit livret que je prépare n'eût pas leur sort. Sûrement ces livres-là, quelque bons qu'ils puissent être, n'ont pas été lus à Versailles, et la première loi dans une affaire comme celle-ci est de se faire lire par ses juges. Ce n'est pas encore assez, il faut avoir des gens qui parlent, et j'espère que nous en aurons. Vous endoctrinerez Mme la duchesse d'Enville mieux que moi. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien lui présenter mes profonds respects quand vous lui écrirez.

« J'ai changé tout l'ouvrage, et je l'ai un peu augmenté pour le rendre plus curieux; mais je ne sais si j'y aurai réussi. Je tâche d'y mettre des notes instructives, pour éclaircir quelques passages de l'antiquité que je crains bien d'embrouiller à la façon des commentateurs. J'aurais voulu faire tout cela dans votre chambre et vous consulter à chaque ligne, car je ne suis pas le premier théologien du monde, et votre éloquence m'aurait encore plus aidé que votre théologie.

« J'ai envoyé à votre ami l'arien un petit chapitre tout à fait édifiant, qu'il vous aura sans doute montré, car il ne me l'a pas rendu. Ce n'est point dans l'arianisme que je crains de tomber, c'est dans quelque chose en *isme* qui est pire qu'une hérésie; mais si les malins y trouvent quelque trace de cet abominable *isme*, j'ai tant de confrères, et de grandissimes confrères, que j'espère être soutenu dans mon infamie.

« Sérieusement parlant, je m'examine avec le plus grand scrupule, je

tâche de montrer les choses les plus absurdes avec le plus profond respec de ne point donner prise, de présenter sans cesse aux hommes l'adorati d'un Dieu et l'amour du prochain. « VOLTAIRE. »

« Est-il vrai, mon cher philosophe, que vous ayez rencontré des gens a sez intolérables pour être choqués du livre *de la Tolérance?* Ces gens sont pourtant de l'espèce en faveur de laquelle le livre a été écrit, et je rais fâché qu'ils fussent de l'espèce des chiens qui mordent ceux qui le donnent à manger. Je vous prie de me dire s'il est vrai qu'ils aient abo Au reste, comme on bourdonne beaucoup dans votre ruche, et que abeilles sont en querelle avec les bourdons et les guêpes, je suis bien que vous ne montrerez *la Tolérance* qu'à des gens dignes de votre co fiance. »

15 septembre 1764.

« ..... Je ne savais pas un mot, mon cher philosophe, des passages sing liers dont vous voulez bien me faire part. C'est la honte de la nature des gens qui se sont toujours plaints de l'intolérance deviennent eux-mên les plus intolérans des hommes. Il y a tel hypocrite qui a l'insolence faire sur son palier le petit persécuteur, et que je pourrai bien faire sau par les fenêtres, quand je le rencontrerai sur le mien.

« Je prévois qu'il est impossible qu'un homme de votre mérite et de vo probité reste dans ce malheureux tripot, et je crois qu'il viendra un ten où vous irez vous établir dans la France, votre patrie. Rien ne vous s plus aisé que d'être de l'Académie des Belles-Lettres. Vous serez aimé considéré à Paris, et cent fois plus libre que vous ne l'êtes dans un p qui se dit libre.

« ..... Je vous embrasse en Platon, en Cicéron, en Pythagore, en Con cius, etc. « VOLTAIRE. »

« Mon cher philosophe, j'imagine que, dans quelque grande Bible, trouvera le livre apocryphe d'Énoch translaté en mauvais latin. Je vous rais obligé de vouloir bien m'en procurer la lecture. J'ignore pourquoi livre est plus apocryphe que d'autres. Mais de tous les livres, celui que le plus envie de lire, c'est un certain ouvrage sur quatre premiers siè d'absurdités, auquel travaille un homme dont l'esprit et la raison sont s tenus par la science, et qui ne veut tromper personne.

« Je suis bien las de cette multitude affreuse de livres écrits par des natiques ou par des fripons. »

« Vraiment, mon cher philosophe, vous rendrez un grand service à la r son. Faites ces trois articles. Imitez et surpassez cet homme au nez aqu qui, ayant secoué la poussière de la synagogue, jeta les fondemens d'une nouvelle. Jetez les fondemens de la raison, soyez-en l'apôtre. Allez, al ils sont tous morts dans leur lit. »

« 26 septembre 1764.

« Mon cher philosophe, seriez-vous assez bon et auriez-vous assez de sir pour jeter sur le papier quelque chose d'un peu détaillé sur les oph nistes? Calmet, qui parle de tout avec une ingénuité et une bonne foi

ile qui enchante, ne dit rien sur cette matière. Je n'ai presque point de es de l'église dans ma bibliothèque... Vous travaillez sans doute à votre nd ouvrage. Pourquoi n'en apporteriez-vous pas quelques cahiers à rney?

Il y a deux choses que j'aime passionnément : c'est tout ce que vous s et tout ce que vous écrivez. Vous avez encore un mérite qui vous dis- gue bien singulièrement de vos confrères, c'est que vous aimez passion- nent la vérité. Aussi c'est avec une vérité extrême que je vous suis atta- pour toute ma vie. »

« 23 mars 1765.

Mon très cher et très aimable philosophe, il est vrai que je veux vendre ney. Je suis las de vivre en fermier-général ou en prince de l'empire. affaires ont été dérangées pour avoir donné pendant quatorze ans bals, ets et comédies, et pour avoir été les aubergistes de l'Europe. Mme Denis âcher de rassembler quelques débris à Paris. Je lui donne vingt mille ics de pension, et je me réserve de quoi vivre philosophiquement à rnay, si je puis trouver un prix raisonnable de Ferney. Quiconque hètera ne pourra que faire un très bon marché. Puisque vous avez la té de m'en procurer la défaite, vous recevrez demain un mémoire très le concernant là terre. J'aurai l'honneur de vous parler une autre fois Paul, apôtre. Permettez qu'aujourd'hui le spirituel soit un peu sacrifié temporel... « VOLTAIRE. »

Mon cher philosophe, je ne puis m'empêcher de vous gronder encore n'avoir forcé à vous donner ce malheureux titre au-dessus duquel vous s si fort élevé. Vous l'avez voulu. J'ai obéi malgré moi, parce qu'il faut vir ses amis comme ils le veulent et non pas comme on veut; mais je s jure encore sur ma tête que cette précaution était fort inutile et qu'elle vait être très dangereuse. J'en juge ainsi, puisque je n'ai pas reçu au- rd'hui jeudi le passeport que j'attendais. J'écris à M. le duc de Praslin ir le remercier et pour le presser... J'avoue que Mme la duchesse d'En- e a bien raison de souhaiter qu'on vous refuse. « VOLTAIRE. »

Vous savez bien, mon cher philosophe, que j'écrivis le vendredi, et en conséquence de la rage que vous aviez d'être intitulé ministre du nt Évangile, j'écrivis encore le samedi. On me mande, en réponse à la tre de vendredi, que vous aurez votre passeport. Mais je tremble, je vous voue, que la lettre du samedi n'ait tout gâté. Il est très certain qu'avec passeport du ministre vous auriez été dans la plus grande sécurité... Il peut faire que ma réticence du vendredi sur votre sacré ministère et n aveu du samedi aient donné quelques soupçons. Si, dans huit jours, is ne recevez pas le passeport, il faudra absolument que Mme la duchesse nville réponde pour vous, et qu'elle jure que vous n'êtes pas plus servi- r de ce farouche Calvin que de ces imbéciles du concile de Nicée. Qui irait qu'il fallût tant de soins et tant de peines pour respirer l'air de son rs? Nous sommes encore welches :

Hodieque manent vestigia ruris.

Le mot de *ruris* est trop faible ici, c'est *barbaries* qu'il faudrait mettre. Je vous demande pardon pour la France, mais Genève n'est guère plus sage :

Iliacos intra muros peccatur et extra.

Zurich me paraît plus raisonnable que le tripot de Calvin. Zwingle était un bon et brave déiste qui a laissé son esprit à ses compatriotes. Que Dieu soit béni ! « VOLTAIRE. »

« Je vous souhaite un bon voyage, mon cher philosophe... Dites-moi, je vous prie, le nom et la demeure du philosophe qui vint ces jours passés avec vous. Tout philosophe m'est cher, excepté Jean-Jacques ; mais celui-là a renoncé à la philosophie en faveur de l'orgueil et de la démence.

« V. »

« 7 avril 1765.

« Mon cher philosophe, vous voilà dans votre patrie et dans votre beau climat. Vous jouissez du plaisir de voir à votre aise M. de Saint-Priest, et moi, je n'ai eu la satisfaction de lui faire ma cour qu'un moment. Je suis bien persuadé qu'il pense sur l'aventure des Calas comme tous les maîtres des requêtes qui ont réhabilité cette famille infortunée. J'attends tous les jours la nouvelle qui m'apprendra que le roi lui accorde une pension. C'était aux juges de Toulouse à la lui faire, mais celle du roi sera plus honorable, et j'ose dire qu'elle le sera autant au roi qu'aux Calas.

« Après la douleur de vous avoir perdu, je n'en ai point de plus grande que de voir le bel ouvrage que vous aviez entrepris différé. Vous n'aurez pas emporté vos livres en Languedoc, et je doute beaucoup que vous trouviez où vous êtes les matériaux dont vous avez besoin. Je suppose, pour ma consolation, que vous avez fait assez d'extraits pour être en état de travailler sans livres. N'abandonnez jamais, je vous en conjure, cette entreprise utile. Vous rendrez un service essentiel à tous ceux qui pensent et à ceux qui veulent penser. Vous serez le premier qui aurez écrit sur cette matière sans vous tromper et sans vouloir tromper personne.

« Votre ami Vernes a fait imprimer je ne sais quelles lettres de lui et de Jean-Jacques qui ne sont pas assurément des lettres de Cicéron et de Pline.

« J'ignore d'ailleurs comment vont les tracasseries de Genève. Je ne suis occupé que d'ajouter deux ailes à mon petit château de Ferney, où je voudrais bien vous tenir, si jamais vous reveniez dans la triste cité de Calvin.

« Je me flatte que l'air natal a fait du bien à M. votre père, et que la faculté de Montpellier lui en fera encore davantage. Quoi qu'il arrive, souvenez-vous, mon cher philosophe, qu'il y a entre les Alpes et le mont Jura un vieillard qui voudrait passer avec vous les derniers jours de sa vie.

« Il y a des philosophes qui ne savent que haïr, j'en connais d'autres qui savent aimer, et j'ose croire que vous et moi nous sommes tous deux de cette école. « VOLTAIRE. »

« ..... Voici une lettre que vous pouvez envoyer à Mme Calas pour M. le marquis de Gouvernet. — Comptez que nous sommes tous des imbéciles. Ce n'est point avec des livres qu'on obtient des grâces de la cour, et l'*Apolo-*

gétique de Tertullien ne fut pas lu seulement d'un marmiton de cuisine de l'empereur. Les bons livres peuvent faire les philosophes, encore n'est-ce que chez les jeunes gens; les autres ont pris leur pli. C'est ce qui fait que M. de Crosne est entièrement pour nous, indépendamment même des formes juridiques. Mais il faut des formes à MM. d'Aguesseau et Gilbert, qui ne sont point du tout philosophes. Il faut auprès des ministres de très grandes protections et point de livres. Un bon ouvrage peut porter son fruit dans quinze ou vingt ans, mais aujourd'hui il s'agit d'obtenir la protection de Mme de Pompadour. Le grand point est d'intéresser son amour-propre à faire autant de bien à l'état que Mme de Maintenon a fait de mal. Je répondrais bien de sa bonne volonté et de celle de MM. les ducs de Choiseul et de Praslin; mais avec tout cela l'affaire ne serait pas encore faite, tant il est difficile de changer ce qui est une fois établi. C'est assurément une très belle entreprise : elle demande encore plus de soin que l'affaire de Calas. Je mourrais bien content si j'avais mis une pierre à cet édifice.

« Nous raisonnerons de tout cela avec M. Moultou, l'homme du monde que j'estime le plus et en qui j'ai la plus grande confiance.

« VOLTAIRE. »

« Ferney, 4 février 1766.

« Vous m'avez écrit, mon cher philosophe, d'un climat doux et tempéré, d'un beau pays où tout le monde danse. Je vous réponds de la Sibérie, du milieu des neiges et du voisinage d'une ville triste où tout le monde est de mauvaise humeur. Vos Genevois sont malades d'une indigestion de bonheur. Ils sont trop à leur aise pour être tranquilles, et, n'ayant aucun sujet de se quereller, ils en ont imaginé de ridicules. Depuis *la Secchia rapita* et *le Lutrin,* il n'y eut jamais pareille guerre. Il est vrai aussi que la guerre est fort paisible; on ne s'est escrimé que par des brochures, et s'il y a des morts dans la bataille, ce sont ceux qui meurent d'ennui en lisant cet amas énorme de fadaises.

« Le conseil a vite envoyé chercher les médiateurs comme si le feu était aux quatre coins de Genève. Je crois voir les rats et les grenouilles prier Jupiter d'envoyer Hercule pour arranger leurs différends. La prêtraille de Jehan Chauvin ne joue pas le premier rôle dans cette comédie.

« J'ai une affaire plus sérieuse à mon gré sur les bras : notre Élie de Beaumont, défenseur des Calas, vient de faire en faveur des Sirven un mémoire qui me paraît digne de lui. J'espère que l'innocence triomphera une seconde fois, et que l'Europe désormais ne reprochera plus à la France des accusations continuelles de parricide. Cette démence, qui n'a que trop régné en Languedoc, est plus atroce, plus dangereuse que celle qui fait fermenter aujourd'hui les têtes genevoises.

« Je pense, comme vous, qu'il serait plus aisé d'accommoder les Genevois que d'engager le doux Caveyrac à être tolérant. Rien ne serait si aisé que d'arranger les petits différends de Genève en rendant les médiateurs arbitres suprêmes des cas graves et rares où le peuple se plaindrait d'une violation formelle des lois. Ces médiateurs à perpétuité seraient l'ambassadeur de France en Suisse et les premiers magistrats de Berne et de Zurich. Ce

n'est précisément que ce qui est porté dans l'accommodement de 1738, puisque les médiateurs se sont portés garans de la tranquillité de Genève. Il est vrai que les médiateurs riront un peu de voir qu'une querelle d'auteur est l'origine de tout ce vacarme. Ce n'est pas ici *quidquid delirant reges, plectuntur Achivi,* c'est *quidquid delirant Achivi, reges rident.* Je vous donne un ïambe pour un hexamètre.

« J'espère, tout vieux et tout malade que je suis, vous embrasser au printemps; sinon je vous demanderai un *de Profundis.*

« Adieu, mon très cher et très aimable philosophe. « VOLTAIRE. »

« Ferney, 1766.

« J'ai avec vous, monsieur, la conformité d'un très grand mal aux yeux, mais les vôtres sont jeunes, et je perdrai bientôt les miens. Ils lisent en pleurant cet amas d'horreurs rapportées dans le livre que vous m'envoyez. En vérité, cela rend honteux d'être catholique. Je voudrais que de tels livres fussent en France dans les mains de tout le monde; mais l'opéra-comique l'emporte, et presque tout le monde ignore que les galères sont pleines de malheureux, condamnés pour avoir chanté de mauvais psaumes. Ne pourrait-on point faire quelque livre qui pût se faire lire avec plaisir par les gens mêmes qui n'aiment point à lire, et qui portât les cœurs à la compassion?

« Me permettez-vous, monsieur, de garder quelques jours le compte de vos frères? Il me paraît par leur nombre que vous n'auriez pas dû vous laisser pendre; mais, entre nous, je crois ce nombre terriblement exagéré. Je vais écrire dans une province dont je pourrai recevoir des instructions, et ce qu'on m'apprendra de ce canton me servira de règle pour les autres.

« Je voudrais bien que votre confrère de Séligny vous envoyât le petit chapitre en question. Je ne sais s'il n'est point trop plaisant pour être mis dans un ouvrage sérieux, mais il me paraît essentiel de se faire lire de tout le monde, si on peut. Ce n'est pas assez de prouver que l'intolérance est horrible, il faut montrer à des Français qu'elle est ridicule.

« Je vous embrasse de tout mon cœur, comme un véritable ami des hommes. Vous êtes au-dessus des cérémonies. « V. »

« Ferney, 24 avril 1767.

« Voilà deux grandes nouvelles, mon cher philosophe; voilà une espèce de persécution bannie de la moitié de l'Europe et une espèce de persécutés qui peut enfin espérer de jouir des droits du genre humain que le révérend père Lachaise et Michel Le Tellier leur ont ravis.

« Il faudrait piquer d'honneur M. de Maupeou. Je réponds bien de M. le duc de Choiseul et de M. le duc de Praslin; mais dans une affaire de législation le chancelier a toujours la voix prépondérante. Mme la duchesse d'Enville est à La Roche-Guyon, écrivez-lui, flattez sa grande passion, qui est celle de faire du bien, et qui vous est commune avec elle. Elle est capable d'aller exprès à Versailles. Le succès d'une pareille entreprise rendrait le roi cher à l'Europe. Est-il possible que les Turcs permettent aux chiens de chrétiens (comme ils les appellent) de porter leur Dieu dans les rues et

de chanter : *O filie! o filia!* à tue-tête, tandis que les welches ne permettent pas à d'autres welches de se marier! La conduite welche est si folle et si odieuse qu'elle ne peut pas durer.

« Je vous embrasse tendrement. Je n'ai pas un moment à moi. J'attends le livre de M. de Serres. »

« 23 décembre 1767.

« Mon cher philosophe, l'affaire de Sirven devient d'une importance extrême. Le rapporteur me demande un écrit imprimé depuis quelques mois à Toulouse, dans lequel on justifie l'assassinat juridique de Calas. Les maîtres des requêtes qui ont déclaré unanimement la famille innocente y sont très maltraités. Leur tribunal y est déclaré incompétent, et leur jugement injuste. J'ai malheureusement perdu cet écrit précieux, qui doit être une pièce produite au procès. Je ne me souviens plus du titre. Il me semble que c'était une lettre adressée à un correspondant imaginaire, comme les lettres de Vernet. Je vous demande en grâce d'écrire sur-le-champ à quelqu'un de vos amis du Languedoc qu'il faut qu'il déterre cette lettre, et qu'il l'envoie en droiture à M. de Chardon, maître des requêtes, sous l'enveloppe de M. le duc de Choiseul. Cela est, encore une fois, de la dernière importance : il n'y a point de peine qu'on ne doive prendre pour recouvrer cet ouvrage. C'est un préliminaire nécessaire pour casser le dernier arrêt de Toulouse, qui révolte tout le monde.

« Je me porte fort mal; mais je mourrai content avec l'espérance de voir la tolérance rétablie. L'intolérance déshonore trop la nature humaine. Nous avons été trop longtemps au-dessous des Juifs et des Hottentots. Je vous embrasse bien tendrement, mon cher philosophe. Vous devriez bien venir quelque jour coucher chez nous. Nous causerions. »

« Ferney, 29 décembre 1767.

« Eh bien! le diable, qui se mêle de toutes les affaires de ce monde et qui détruit toutes les bonnes œuvres, ne vient-il pas d'arrêter tout net M. de Chardon lorsqu'il allait rapporter l'affaire des Sirven? Le parlement ne lui fait-il pas une espèce de procès criminel pour avoir rapporté devant le roi l'affaire de la Cayenne? Le roi est, à la vérité, indigné contre le parlement; mais le procès des Sirven n'en est pas moins retardé. Je vais animer M. de Chardon, il est un de nos philosophes, et l'on verra peut-être à la fin que la philosophie est bonne à quelque chose.

« La facétie de la Sorbonne contre *Bélisaire* paraît enfin. Elle ressemble aux pièces nouvelles de cet hiver, elle est sifflée; mais le nonce la dénonce à Rome comme scandaleuse, et cette dénonciation dudit nonce est encore sifflée. La condamnation de Rome le sera aussi. Et de rire!

« Je ne ris point sur les Sirven. »

« 3 février 1768.

« Mon cher philosophe, enfin, après cinq ans de peines et de soins incroyables, la requête des Sirven fut admise au conseil le samedi 23 janvier après un débat assez long, et le procès doit avoir été rapporté vendredi dernier 29, devant le roi.

« Il n'est plus douteux que cette famille ne soit rétablie dans ses hon-

neurs, dans ses biens, et que l'arrêt infâme qui la condamnait à la mort ne soit cassé comme celui des Calas. Mon cher philosophe, il ne faut désespérer de rien. Mandez cette nouvelle à vos amis du Languedoc; mais quand le pauvre vieillard malade aura-t-il la consolation de vous revoir?

« VOLTAIRE. »

« Mon cher philosophe,... je vous fais compliment sur vos deux galériens. Si c'est par Mme la duchesse d'Enville que vous êtes parvenu à cette bonne œuvre, cela prouve qu'elle a du crédit auprès de M. de Saint-Florentin. Si c'est par vous-même, vous ferez casser la révocation de l'édit de Nantes.

« Je voudrais savoir comment le parlement de Toulouse a validé un mariage fait contre les lois du royaume. Ce n'est pas dans l'ordre des choses possibles. Il faut qu'il y ait dans cette aventure des circonstances qui en changent totalement le fond. Il est très vrai, Dieu merci, qu'il y a dans ce parlement une douzaine de magistrats aussi philosophes que vous.

« Si on ne vous dit rien des Sirven, lisez la dernière *Gazette de Berne*. Vous y verrez que le 17 novembre Sirven a été élargi, avec mainlevée de son bien. Il en appelle au parlement pour avoir des dédommagemens. Je n'ai pas un seul exemplaire de *Dieu et les Hommes*.

« Votre pauvre Charles Bonnet aurait grand besoin que ses parens le fissent interdire. Voilà, mon cher ami, tous vos articles tirés au clair. Ce qu'il y a de plus vrai dans tout ceci, c'est que je vous aime autant que je vous estime, et le tout sans cérémonie. »

« Ferney, 6 décembre 1771.

« Mon cher philosophe, vous m'avez cruellement abandonné, vous ne venez plus coucher dans notre ermitage. Il faut pourtant que je vous dise que le nouveau parlement de votre Languedoc vient de rendre une justice pleine et entière à Sirven. Il lui accorde des dépens considérables et la restitution de ses revenus, malgré l'ancien usage. Nous allons prendre les premiers juges à partie au nom des filles de Sirven. C'est M. le premier président qui a la bonté de me mander ces nouvelles. Souvenez-vous qu'il n'a fallu que deux heures pour condamner cette vertueuse famille à la mort, et qu'il nous a fallu neuf ans pour lui faire rendre justice. »

« Ferney, 4 septembre 1773.

« Mon très cher et très aimable philosophe, on dit que l'auteur d'un *Éloge de Jean-Baptiste Colbert* (1) pourrait bien succéder un jour à son héros. Je le voudrais bien, pour la rareté du fait et pour l'honneur de Genève. Voilà le second citoyen qui a remporté des prix dans nos académies; mais Jean-Jacques ne ressemble qu'au chien de Diogène, et l'autre a quelque air d'un ministre d'état... « VOLTAIRE. »

« Ferney, 1764.

« Mon cher et respectable philosophe, ce que vous a dit M. de Reverdy paraît assez vrai. C'est surtout un très grand bonheur pour la France, pour

(1) Il s'agit de M. Necker, qui avait concouru à l'Académie pour l'éloge de Colbert, et qui venait de remporter le prix. Trois ans après, Necker devenait ministre des finances (1776).

la paix de la religion et pour la philosophie que M. Turgot soit dans le ministère. M. de Maurepas et M. Turgot empêcheront sûrement le mal et feront tout le bien qu'ils pourront. Ce M. Turgot surtout, qui est venu autrefois aux *Délices*, est un homme très éclairé qui pense en tout comme vous. Nous n'avons qu'à bénir Dieu et à vivre. « VOLTAIRE. »

« 5 juillet 1775.

« Pardon, monsieur, mille pardons! Je ne retrouve que dans ce moment-ci votre billet du 25 juin. Je me hâte de réparer cette méprise et ce temps perdu. Je me hâte surtout de vous remercier de tout ce que vous me dites. Il y a longtemps que je sus l'emprisonnement du pasteur dauphinois. M. Pomaret m'en écrivit, et sur-le-champ je suppliai Mme la marquise de Clermont-Tonnerre, gouvernante du Dauphiné, de vouloir bien interposer ses bontés et son autorité. J'ai envoyé la réponse de Mme de Tonnerre à M. Pomaret.

« Vous avez bien raison, mon très cher philosophe, de me dire qu'il faut que j'achève ma vie et que je meure en terre libre. Vos offres me pénètrent le cœur. Nous en parlerons plus au long quand j'aurai la consolation de vous voir.

« Je viens d'obtenir du roi de Prusse une assez belle place pour ce jeune homme que vous avez pu voir chez moi. Il n'aura pas besoin de demander des grâces en France à des persécuteurs et à des bourreaux. Le sang du chevalier de La Barre retombera enfin sur la tête des monstres qui l'ont répandu.

« Je vous embrasse les larmes aux yeux, mon cher philosophe.

« VOLTAIRE. »

« Je vous renvoie, mon cher philosophe, la lettre de votre grand-vicaire. J'y joins un imprimé que vous serez peut-être bien aise de garder. J'en ai reçu un exemplaire de la part de l'avocat. Cette pièce me paraît ce qu'on pouvait faire de mieux en faveur de la loi naturelle contre la loi arbitraire du despotisme. Il me semble que les choses sont bien changées depuis l'horrible aventure des Calas; l'excès du fanatisme a servi enfin à faire triompher la raison. On aura beau appeler d'un jugement si juste; les hommes vertueux et instruits qui composent ce conseil casseraient plutôt les lois barbares qui subsistent encore.

« Je suis bien étonné qu'un homme qui paraît plein d'esprit et de goût ait pu se tromper à ces misérables lettres imputées au bon pape Ganganelli. Chaque ligne en décèle le faussaire. On sait assez que c'est un nommé Caraccioli, né Français, qui a pris un nom italien. C'est lui qui avait fait, il y a quelques années, l'histoire de Mme de Pompadour. Il vit depuis longtemps de ses mensonges littéraires. Ces sottises trompent quelque temps les étrangers et les provinciaux, mais elles tombent bientôt dans l'éternel oubli qu'elles méritent. Je ne suis point du tout de l'avis de votre vicaire-général, quelque respect que j'aie pour son esprit et pour sa science. On ne veut point du tout détruire ce que vous savez; ce qui est fondé sur beaucoup d'argent et sur beaucoup d'honneurs est fondé sur le roc. On prétend seulement adoucir l'esprit de ceux qui jouissent de ces honneurs et de cet argent. On a commencé ce grand ouvrage, et on espère qu'il s'achèvera de lui-même. « VOLTAIRE. »

« On vous trompe, mon cher philosophe, quand on vous dit que l'archevêque de Toulouse a proposé des facilités pour les mariages des protestans dans une délibération de l'assemblée du clergé; ce n'est point dans ces délibérations qu'on agite ces questions d'état. Mgr l'archevêque de Toulouse en a parlé il y a quelque temps dans une conversation avec quelques évêques et a montré autant de tolérance que de politique.

« Il est très faux que des colporteurs aient été arrêtés pour avoir débité la *Diatribe*. Cette pièce est imprimée dans le *Mercure* d'auguste, ou d'août, où nous sommes. M. le contrôleur-général en a été infiniment satisfait et en a remercié l'auteur. Quelques évêques se sont fâchés contre Laharpe, qui a fait l'éloge de cette *Diatribe* dans ce *Mercure* d'auguste ou août. On a laissé dire ces évêques et l'on ne persécute personne.

« M. Turgot est en train de rendre les plus grands services à la nation et à la raison. Sa sagesse et sa bienfaisance s'étendent jusque sur nous, pauvres habitans ignorés du mont Jura. Attendez-vous, vous autres Genevois nos voisins, aux choses les plus agréables; c'est tout ce que je puis vous dire.

« Ceux qui vous mandent que le clergé welche n'a jamais eu plus d'activité et de crédit se trompent de moitié; ils ont raison pour l'activité. »

« Ferney, 8 décembre 1775.

« Effectivement, monsieur, on m'avait flatté de l'idée que vous aviez jeté un coup d'œil favorable sur mon voisinage et que vous vouliez l'honorer au point d'y avoir une maison de campagne. Vous jugez combien cette proposition a dû enchanter Mme Denis et moi. Ce serait la consolation du reste de mes jours. Vous seriez absolument le maître de choisir le terrain. Vous ordonneriez la manière dont vous voudriez être servi, et on s'empresserait d'exécuter vos ordres.

« Je vous avertis que vous ne seriez point du tout dans un marquisat. C'est une mauvaise plaisanterie que des ennemis de M. Turgot ont faite à Paris. Il y a des gens qui ont été fâchés du bien que ce digne ministre daigne faire à ma petite province, et encore plus de celui qu'il va faire au royaume. Ne pouvant décréditer les bonnes intentions de M. Turgot, ils ont voulu l'attaquer par le ridicule, et dans cette belle idée, ils ont déclaré que le roi me faisait marquis Mascarille et intendant du vaste pays de Gex.

« En vérité, il y a tant de marquis gascons qu'il n'en faut pas faire de suisses. Agréez les tendres respects d'un solitaire qui ne sera jamais que le vieux malade. « VOLTAIRE. »

Arrêtons-nous sur l'impression que laissent ces dernières lettres. Heureux du succès de ses efforts dans les affaires de Calas et de Sirven, heureux de l'avenir que promet à la France l'avénement de Turgot, il éprouve des émotions qui adoucissent ses paroles. On a vu pourtant, dans ce recueil de messages, quel mélange de grâce supérieure et de petites passions, d'humanité généreuse et de malices impies. On le verra mieux encore quand ces précieuses confidences seront entièrement mises au jour. La publication com-

plète des lettres de Voltaire à Moultou montrera le brillant fascinateur s'efforçant d'attirer à lui le jeune ministre de l'Évangile (1). Ne vous y trompez pas; bien des éloges, bien des conseils que renferme cette correspondance ont été repoussés par Moultou. Celui qui, en 1762, prenait si énergiquement le parti de Rousseau malheureux et persécuté contre Voltaire triomphant, n'a pas dû sacrifier son ami, même au défenseur de Calas. Celui qui, malgré les railleries de Voltaire, exigeait que son titre de pasteur fût inscrit dans son passeport, n'a pas sacrifié non plus le christianisme au seigneur de Ferney. Bien que nous n'ayons pas les réponses de Moultou à Voltaire, il est facile de se représenter l'attitude des deux interlocuteurs. Voltaire, abandonné de ses amis de Genève au point de vouloir quitter ce voisinage hostile, se rattache à la Suisse et au pays de Gex par ce jeune homme si savant, si vif, si aimable, et qui déteste si cordialement l'intolérance. Il l'aime, il le reçoit à bras ouverts, il fait de lui son compagnon d'armes, il l'associe à ses luttes, il lui écrit (on l'a vu) maintes paroles qui devaient aller à son cœur; puis, l'enveloppant de toutes les séductions de l'esprit, il s'efforce de l'amener à croire qu'ils sont d'accord tous deux sur les questions religieuses comme sur les questions d'humanité. Moultou n'est pas dupe; il est charmé sans doute par tant de grâce, de bon sens, d'esprit, de cordialité, mais les impiétés du sceptique lui répugnent. Vrai sage chrétien dans la pratique, il continue sa tâche, qui est de faire accomplir à Voltaire une œuvre toute chrétienne, la prédication de la tolérance. Il le ramène ainsi sur un terrain où rien ne les sépare, et si Voltaire veut absolument que Moultou soit un philosophe à sa manière, c'est-à-dire un ennemi de l'Évangile, de saint Paul et des *imbéciles du concile de Nicée*, Moultou est bien forcé de répéter tout bas le mot qu'il lui applique si souvent dans ses lettres à Rousseau : « Comédien ! »

III.

Par un singulier hasard, Moultou, qui avait connu Rousseau et Voltaire à Genève dans des circonstances si différentes, se trouvait à Paris au moment de leur mort. Il put les revoir à la veille du jour suprême, et les renseignemens que contiennent ses papiers inédits, soit à propos de leurs dernières pensées, soit au sujet des impressions du monde parisien, méritent d'être recueillis par l'histoire.

Moultou, appelé par la famille Necker, dont il était l'intime ami

(1) Les lettres de Voltaire à Moultou, dont nous n'insérons ici qu'une partie, et les lettres de Moultou à Voltaire, qui nous ont fourni quelques détails, paraîtront à la librairie de Michel Lévy, publiées par les soins de MM. G. Streckeisen-Moultou et Jules Levallois.

depuis longues années, arriva à Paris au printemps de 1778. C'était la première fois qu'il voyait la grande ville; on devine quelle fut sa joie de se trouver tout à coup au foyer même d'un monde éblouissant. Ce théologien, nous le savons par sa correspondance, était passionné pour les lettres, pour les arts, et avide de tout connaître dans le domaine des choses de l'esprit. Or M. et Mme Necker sont ses patrons auprès des grands seigneurs et des philosophes; c'est dire que rien ne lui échappera dans ce Paris brillant et corrompu, qui célèbre ses dernières fêtes à la veille de la catastrophe inévitable. Les lettres qu'il écrit à sa femme, du mois d'avril au mois de juillet 1778, contiennent un tableau naïf de ses émotions, de ses étonnemens, de ses joies d'artiste et de lettré, souvent aussi de ses répugnances de philosophe et de chrétien. Mme Necker, qui l'aime comme un ami d'enfance, veut absolument le faire briller à Paris, et Moultou, avec son esprit, sa franchise, sa gaîté méridionale, sa vive et sérieuse éloquence, fait honneur à ce patronage illustre. Dans les soupers, chez les ministres, à la cour, ducs et pairs ou gens de lettres raffolent de l'ami de Jean-Jacques. « Je puis te dire que j'ai eu dans ce pays assez de succès, et que cela continue: je suis écouté et goûté. Le marquis de Castries, qui a beaucoup de mérite, laissa avant-hier toute la compagnie pour faire la conversation avec moi, et dit le lendemain à Mme Necker qu'il n'avait rien perdu à se séparer de l'assemblée, que je causais également bien sur tous les sujets, que j'entraînais par un charme auquel on ne résistait point. Il faut bien parler à sa femme, et à une aussi bonne femme que la mienne, pour parler avec cette vérité. D'un autre côté, le bonhomme Buffon dit à tout le monde qu'il n'a jamais rencontré d'homme dont la tête fût mieux faite et qui fût plus éloquent. — Pardieu! où cet homme a-t-il appris le français? Est-il possible qu'il ne soit point sorti de Genève? » On voit quel est le ton des confidences de notre voyageur, une joie franche et candide, un peu de présomption peut-être, du moins un peu trop d'empressement à prendre au pied de la lettre des complimens de salon, et avec cela pourtant un esprit vif, dégagé, qui n'est pas dupe des mensonges du monde.

Ses portraits, tracés au courant de la plume, ont souvent un singulier accent de vérité. On vient de remarquer ces mots *le bonhomme Buffon,* il les reprend plus loin et les explique. « Je dînai la veille avec M. de Buffon, qui est un vieillard de soixante-quatorze ans, d'une simplicité et d'une bonhomie touchantes : sublime quand il parle de la science, enfant quand il s'agit des choses les plus communes de la société. J'ai eu le bonheur de lui plaire, il m'a fait beaucoup d'amitiés et a dit à Mme Necker des choses très flatteuses sur mon compte. En général, j'ai bien pris dans ce pays-ci, on m'y

traite bien autrement qu'à Genève... » Cette bonhomie de Buffon, cette simplicité touchante, ce vieillard sublime redevenu enfant dans la vie de tous les jours, ce sont là des traits dont il faut se souvenir, afin de rectifier légèrement, à cette date au moins, la figure trop solennelle que nous a conservée la tradition. Toutes les personnes illustres qu'il a occasion de connaître, Diderot, Saint-Lambert, Turgot, Delille, Thomas, l'abbé Raynal, Mlle Clairon, Franklin, Bailly, le prince de Beauvau, M. d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, M. de Broglie, Mme de Boufflers, la reine elle-même et les princesses, sont caractérisées d'un mot juste et fin. Ici, c'est Diderot « toujours sur le trépied, hypocrite de morale,... » capable pourtant de charmer les juges les plus difficiles, quand il veut bien ne pas déclamer. « J'ai revu Diderot, dont j'ai été très content, écrit l'ami de Rousseau; il fut très sage, très honnête et très gai. » Là, c'est Turgot, « une belle figure, avec assez peu de physionomie, parlant assez bien, mais un peu lent, un peu lourd peut-être, accoutumé à dominer, et supportant difficilement un avis qui contrarie le sien. » M. de Broglie est « l'homme le plus spirituel de la cour. » Mme de Boufflers « a tout l'esprit qu'on peut avoir. » Mme Du Deffand, avec ses quatre-vingts ans passés, « court encore le monde, quoique aveugle, et voit plus clair dans les choses du monde que ceux qui les regardent de leurs deux yeux. » Franklin, dans sa simplicité silencieuse, lui paraît « un fin quaker. » La reine, selon les circonstances, a tour à tour « une beauté autrichienne et une beauté française. » Quant à la famille Necker, qui l'héberge et le patronne si gracieusement, il est naturel qu'il y revienne sans cesse. « Plus j'étudie M. Necker, écrit-il, plus j'en suis enchanté; c'est un génie extraordinaire, et sa vertu égale au moins son génie. Si quelqu'un peut rétablir les finances, c'est lui. » Et ailleurs : « Je le croyais un grand homme, j'en suis sûr à présent. Il a tout, génie et vertu. Il est bien au-dessus de son siècle. » Et avec quel enthousiasme il parle de la digne compagne du ministre! comme elle est restée simple et cordiale dans une position si haute! quelle fidélité à ses amitiés d'autrefois! Quand elle lit des lettres de Mme Moultou, elle est heureuse de retrouver le bon esprit helvétique dans sa fraîcheur et sa sincérité; c'est un exemple qu'elle indique à la brillante Germaine. « Mme Necker, écrit Moultou, a fait lire tes lettres à sa fille pour lui donner l'idée des sentimens vrais et d'une solide raison. Mlle Necker est charmante; c'est un prodige d'esprit et de sensibilité. Elle est à Saint-Ouen pour sa santé, qui s'est bien rétablie. Nous nous sommes vus plusieurs fois. Elle m'aime beaucoup, je la trouve adorable. »

Malgré tant de plaisirs et d'ivresses, malgré les soupers, la comédie, les conversations étincelantes, Moultou, en véritable ami de

Rousseau, éprouve bientôt un désenchantement amer. Il a vu de trop près les personnages qui occupent l'attention de l'Europe. Que de vanités mesquines chez ces poursuivans de la gloire! « Chère femme, écrit-il, les hommes entassés dans les capitales perdent en vertu tout ce qu'ils gagnent en agrément. Il faut voir Paris comme un spectacle enchanteur qui plaît un moment avec vivacité, et qui enlève l'âme au-dessus des inquiétudes et des tourmens de la vie, mais qui n'en consolerait pas... Plus je vois les gens de lettres et plus je m'en détache; à l'exception de Thomas et de Buffon, ils sont si méprisables! Mais ceci entre nous, car si ces gens-là voyaient percer mon mépris pour eux, ils ne me pardonneraient pas. Je leur ai plu, il faut leur laisser de moi un souvenir agréable. Je fais aussi le plus grand cas de l'abbé Raynal. Le reste est un tas de fripons qui sacrifient tout à la célébrité, et sont jaloux de tous ceux qui peuvent offusquer leur gloire. Ils ne sont liés que par l'esprit de parti. Gluck et Piccini ont anéanti des amitiés de vingt ans... Quelle nation frivole! Cela fait pitié. Elle est cependant bien aimable. »

C'est surtout à l'occasion de la mort de Voltaire que les confidences de Moultou ont l'intérêt d'une révélation. On sait avec quels transports d'enthousiasme fut accueilli l'illustre vieillard dans ce dernier voyage à Paris. Le 4 février 1778, il était parti de Ferney en chaise de poste; le 8, il rejoignait à Fontainebleau le marquis et la marquise de Villette, qui avaient pris les devans ainsi que Mme Denis, et le 9 ils entraient à Paris tous ensemble. « Non, s'écrie le baron Grimm, l'apparition d'un revenant, celle d'un prophète, d'un apôtre n'aurait pas causé plus de surprise et d'admiration que l'arrivée de M. de Voltaire. Ce nouveau prodige a suspendu quelques momens tout autre intérêt; il a fait tomber les bruits de guerre, les intrigues de robe, les tracasseries de cour, même la grande querelle des gluckistes et des piccinistes. L'orgueil encyclopédique a paru diminué de moitié, la Sorbonne a frémi, le parlement a gardé le silence, toute la littérature s'est émue, tout Paris s'est empressé de voler aux pieds de l'idole. » Cette fièvre d'idolâtrie, pour employer le langage de Grimm, éclata surtout à la représentation d'*Irène*. Nul incident ne peint mieux l'extrême sensibilité de la société parisienne en ces ardentes années. Le jour même où *Irène* fut jouée pour la première fois, une singulière aventure avait mis en émoi la cour et la ville, et révélé l'irrésistible ascendant de cette puissance nouvelle qui s'appelait déjà l'opinion. On était en plein carnaval. Quelques jours auparavant, dans un bal masqué de la cour, le comte d'Artois, celui qui est devenu quarante-six ans plus tard le roi Charles X, jeune alors, brillant, voluptueux, avait adressé je ne sais quel propos de moquerie ou de galanterie à la duchesse de Bourbon. Tous deux étaient masqués. La duchesse veut savoir qui ose

lui parler si librement, et d'un geste rapide elle essaie d'arracher le masque du hardi cavalier. Le prince se défend et veut à son tour démasquer la duchesse. Dans cette lutte d'une seconde, le frère de Louis XVI est assez maladroit pour effleurer, pour égratigner de son ongle le visage de la jeune femme. La duchesse se plaint à son père le duc d'Orléans, à son mari le duc de Bourbon, à son cousin le roi Louis XVI. « Si le roi, disait le duc de Bourbon, ne fait pas accorder à la duchesse la réparation qui lui est due, je provoquerai le comte d'Artois. » Grande rumeur à la cour et à la ville. La reine essaie en vain de calmer les esprits et d'arranger l'affaire. Il suffirait sans doute que le comte d'Artois demandât pardon à la duchesse, et tout serait terminé. Malheureusement le duc de Bourbon a parlé trop tôt : l'offenseur, en faisant des excuses, aurait l'air de reculer devant ses menaces. Le roi d'ailleurs avait formellement défendu à son frère d'accepter le cartel du duc de Bourbon. Tout Paris discutait la question, et la voix publique disait : « Le prince doit se battre; qu'importe ici la volonté du souverain? Il a offensé une femme, il ne peut refuser une réparation par les armes. » Les femmes elles-mêmes tenaient ce langage. Enfin l'opinion l'emporte; le comte d'Artois donne rendez-vous au duc de Bourbon dans le bois de Boulogne le lundi 16 mars 1778. Le combat, qui dura six minutes, eut lieu selon toutes les règles de l'ancienne chevalerie, et heureusement sans résultat fâcheux. Le comte d'Artois reçut une légère blessure au bras. Les deux champions s'embrassèrent et dînèrent gaîment ensemble; puis le comte d'Artois écrivit au roi, lui demandant pardon de sa désobéissance, s'inclinant devant l'autorité du roi, invoquant l'amitié du frère, et sollicitant la faveur d'être traité comme le serait le duc de Bourbon. Il courut ensuite chez la duchesse et lui fit réparation avec la grâce d'un gentilhomme. Le soir même, on jouait *Irène* à la Comédie-Française. La reine avec sa suite occupait la loge royale; quand la duchesse de Bourbon entra dans la sienne, toute la salle, qui était comble, éclata en applaudissemens. Les bravos redoublèrent, lorsqu'on vit arriver le duc de Bourbon. Quelques instans après, le comte d'Artois se présente, et comme on ne sait pas encore l'événement du matin, il est reçu avec une froideur très significative. Vous voyez quel mouvement, quelles émotions, quelle fièvre dans cette enceinte où va être jouée la dernière tragédie de Voltaire, la fille de ses quatre-vingts ans! Eh bien! tout s'évanouit devant le triomphe de Voltaire. Au reste, le duel du matin et l'ovation littéraire de la soirée, ces choses d'un ordre tout différent, attestaient une situation semblable. Quand le public applaudissait le duc de Bourbon, il proclamait l'empire de l'opinion, il disait que c'était à elle de dicter la loi, de réformer les décisions du souverain; quand il accueillait cette médiocre tragédie d'*Irène*

avec des transports d'enthousiasme, il célébrait l'infatigable esprit qui pendant soixante ans avait créé, gouverné, agrandi de jour en jour et consacré à jamais cet empire invincible.

Voltaire n'assistait pas à cette première représentation d'*Irène*. Une hémorragie violente que son médecin et ami, l'illustre Genevois Tronchin, considérait comme un symptôme de mort le retenait enfermé depuis plusieurs semaines. Il put sortir cependant le lundi 30 mars, et se rendre à la Comédie, où l'on jouait son œuvre pour la sixième fois. Une foule tumultueuse occupait les abords du théâtre; du plus loin qu'on aperçut sa voiture, une immense acclamation s'éleva. « Toutes les bornes, — c'est Grimm qui parle, — toutes les barrières, toutes les croisées étaient remplies de spectateurs, et, le carrosse à peine arrêté, on était déja monté sur l'impériale et même jusque sur les roues pour contempler la divinité de plus près. » Il entre dans la salle, et les bravos éclatent avec une sorte de frénésie. Les chroniqueurs du temps, persuadés que les moindres détails de la scène intéresseront la postérité, nous disent exactement quel costume il portait ce soir-là : il avait sa grande perruque à nœuds grisâtres, ses longues manchettes de dentelles, sa riche fourrure de martre zibeline, présent de l'impératrice Catherine II, avec des ornemens d'un beau velours cramoisi. La toile se lève, on joue *Irène;* mais l'assemblée ne songe qu'à Voltaire. Après la représentation, le buste du poète est couronné sur la scène au milieu des bravos, des cris de joie, des larmes d'attendrissement, des trépignemens d'enthousiasme. Quand il fallut sortir, on lui donna des gardes pour lui frayer un chemin à travers la foule; mais ce soin était inutile, la foule s'ouvrait devant lui, et il y en avait qui baisaient ses vêtemens. Jamais hommage ne fut plus complet, et le vieil Arouet, reconduit jusqu'à l'hôtel du marquis de Villette aux cris de *vive Voltaire!* répétait les larmes aux yeux : « Ils veulent me faire mourir de plaisir! » C'était ce plaisir, au contraire, qui soutenait en lui la nature épuisée. Grimm, qui le vit ce soir-là, le dépeint en deux mots à ses correspondans d'Allemagne : « Ses yeux étincelaient encore à travers la pâleur de son visage; mais on croyait voir qu'il ne respirait plus que par le sentiment de sa gloire. »

Nous ne prétendons pas apprécier ce triomphe de Voltaire; « tout y venait pêle-mêle, a dit excellemment M. Villemain, et l'hymne de la gloire était chanté par le vice. » Débrouiller ce pêle-mêle, distinguer le bien du mal, séparer les ardeurs généreuses et les passions mauvaises, ce n'est point ici notre tâche; nous avons voulu rappeler seulement par quelques traits l'unanimité de cet enthousiasme pour mieux faire apprécier les confidences de Moultou. Les gens de lettres qu'il fréquentait depuis quelques mois n'étaient pas les moins empressés à glorifier l'*idole;* Grimm et Laharpe, dans

leurs correspondances, sont les interprètes des écrivains aussi bien que de la société mondaine. Lorsque Voltaire meurt le 30 mai, entre dix et onze heures du soir, Grimm écrit ces mots dans son journal : « Il est tombé dans l'abîme funeste ! les derniers rayons de cette clarté divine viennent de s'éteindre, et la nuit qui va succéder à ce beau jour durera peut-être une longue suite de siècles. Il n'est plus, celui qui fut à la fois l'Arioste et le Virgile de la France, qui ressuscita pour nous les chefs-d'œuvre des Sophocle et des Euripide, dont le génie atteignit tour à tour la hauteur des pensées de Corneille, le pathétique sublime de Racine... Il n'est plus, celui qui, dans son immense carrière, embrassa toute l'étendue de nos connaissances et laissa presque dans tous les genres des chefs-d'œuvre et des modèles. » Cette plainte est bien celle des lettrés, des beaux-esprits, des philosophes, de tous les confrères du baron de Grimm ; il semble que tout soit perdu par la mort de Voltaire, et Mme de Boufflers, dans des stances ingénieuses, va jusqu'à reprocher à Dieu d'avoir *brisé son chef-d'œuvre*. Eh bien ! si nous en croyons ce que Moultou a vu de ses yeux et entendu de ses oreilles, ce n'était là que l'opinion officielle du monde lettré ; au fond, la mort du patriarche de Ferney fut une délivrance pour la république des lettres. Moultou écrit le 1er juin à sa femme : « Voltaire se meurt, s'il n'est pas mort cette nuit. On croit qu'on lui refusera la sépulture, cela fait un mouvement prodigieux parmi les gens de lettres. Ils font les tristes et sont ravis... » Et dans la lettre suivante : « La mort de Voltaire a fait une grande sensation, parce qu'on a voulu qu'elle n'en fît aucune. Les gazettes, par ordre, n'en ont pas parlé, mais il n'a pas été question d'autre chose dans les soupers. Les gens de lettres n'ont pas même l'adresse de cacher leur joie. L'empire des lettres va se tourner en république, et peut-être en une anarchie où chacun prétendra la place de Voltaire, qui tenait le sceptre avec un furieux despotisme. »

Remarquez bien que ce témoignage est grave, car il n'y a ici aucune passion contre Voltaire. Toujours sage et charitable, Moultou ne veut se rappeler que les bonnes inspirations du grand écrivain, et il prédit que la postérité fera réparation à ses cendres. « Les cordeliers, dit-il, ont refusé de faire le service que l'Académie française devait à M. de Voltaire. L'Académie y met de la chaleur, je ne sais comment la chose se décidera. La postérité sera bien étonnée de la manière dont on traite ce grand homme. Un jour elle rappellera ses cendres, et Paris s'honorera de son tombeau comme il s'honore de ses ouvrages. » Si Moultou a signalé le *furieux despotisme* de Voltaire, ce n'est pas qu'il prenne parti pour les écrivains qui se réjouissent d'être affranchis du joug ; il sait bien que ce cri de délivrance n'est que l'explosion de l'envie, la revanche de la vanité

blessée, et non un témoignage d'indépendance morale. Une âme fière ne subit pas de servitude, et la mort d'un adversaire, loin de la réjouir, l'attriste. Pauvre Voltaire! écrit l'ami de Rousseau, et il ajoute en parlant des encyclopédistes : « Ces messieurs sont aimables sans doute; mais estimables, c'est autre chose. Je m'en accommode bien dans la société; dans l'intérieur de la vie, je n'en voudrais ni pour confidens ni pour amis. Ceci bien entre nous deux, car tout s'écrit, et la haine des philosophes est pire que celle des dévots. »

On pense bien que Moultou, fidèle à son rôle envers Voltaire, ne fut pas infidèle à son amitié pour Jean-Jacques Rousseau. Il profita de son séjour à Paris pour aller voir l'illustre et malheureux ami qu'il aimait d'une affection si tendre et dont il n'avait pas serré la main depuis tant d'années. Il le trouva dans sa retraite d'Ermenonville, et c'est là que Jean-Jacques lui confia le manuscrit de ses *Confessions* avec d'autres pages inédites que vient de publier son arrière-petit-fils, M. G. Streckeisen-Moultou. Ce curieux volume renferme le *Projet de constitution pour la Corse*, des lettres sur la vertu et le bonheur, maints opuscules de morale, de politique, de littérature, deux histoires de village, *le Petit Savoyard* et *les Amours de Claude et de Marcellin*, simples ébauches d'un genre que développeront les Pestalozzi, les Immermann, les Berthold Auerbach, enfin beaucoup de pensées détachées, plusieurs fragmens d'ouvrages, et tout un recueil de lettres. La plus intéressante de ces pages est, à notre avis, celle qui termine le morceau intitulé par l'éditeur *Fiction, ou morceau allégorique sur la révélation*. Le cadre est un peu confus : couché sur le gazon par une belle nuit d'été, le philosophe, dans une délicieuse ivresse, contemple le ciel étincelant d'étoiles, et l'enchaînement de ses pensées le conduit à la religion naturelle la plus pure; puis, quand la fatigue a fermé ses paupières, il a un songe bizarre, terrible, dont les images incohérentes sont destinées sans doute à représenter non-seulement les cultes barbares du monde païen, mais le fanatisme sous toutes ses formes.

« Frappé de tout ce qu'il venait de voir, il réfléchissait profondément sur ces terribles scènes, quand tout à coup une voix se fit entendre dans les airs, prononçant distinctement ces mots : « C'est ici le fils de l'homme; les cieux se taisent devant lui. Terre, écoutez sa voix. » Alors, levant les yeux, il aperçut sur l'autel un personnage dont l'aspect imposant et doux le frappa d'étonnement et de respect : son vêtement était populaire et semblable à celui d'un artisan, mais son regard était céleste; son maintien modeste, grave et moins apprêté que celui même de son prédécesseur, avait je ne sais quoi de sublime où la simplicité s'alliait à la grandeur, et l'on ne pouvait l'envisager sans se sentir pénétré d'une émotion vive et délicieuse qui n'avait sa source dans aucun sentiment connu des hommes. « O mes enfans,

dit-il d'un ton de tendresse qui pénétrait l'âme, je viens expier et guérir vos erreurs; aimez celui qui vous aime et connaissez celui qui est! » A l'instant, saisissant la statue, il la renversa sans effort, et montant sur le piédestal avec aussi peu d'agitation, il semblait prendre sa place plutôt qu'usurper celle d'autrui. Son air, son ton, son geste, causaient dans l'assemblée une extraordinaire fermentation; le peuple en fut saisi jusqu'à l'enthousiasme, les ministres en furent irrités jusqu'à la fureur, mais à peine étaient-ils écoutés. L'homme populaire et ferme, en prêchant une morale divine, entraînait tout : tout annonçait une révolution, il n'avait qu'à dire un mot, et ses ennemis n'étaient plus; mais celui qui venait détruire la sanguinaire intolérance n'avait garde de l'imiter. Il n'employa que les voies qui convenaient aux choses qu'il avait à dire et aux fonctions dont il était chargé, et le peuple, dont toutes les passions sont des fureurs, en devint moins zélé, et négligea de le défendre en voyant qu'il ne voulait point attaquer. Après le témoignage de force et d'intrépidité qu'il venait de donner, il reprit son discours avec la même douceur qu'auparavant; il peignit l'amour des hommes et toutes les vertus avec des traits si touchans et des couleurs si aimables que, hors les officiers du temple, ennemis par état de toute humanité, nul ne l'écoutait sans être attendri et sans aimer mieux ses devoirs et le bonheur d'autrui. Son parler était simple et doux, et pourtant profond et sublime; sans étonner l'oreille, il nourrissait l'âme : c'était du lait pour les enfans et du pain pour les hommes. Les génies les moins proportionnés entre eux le trouvaient tous également à leur portée. Il ne haranguait point d'un ton pompeux, mais ses discours familiers brillaient de la plus ravissante éloquence, et ses instructions étaient des apologues, des entretiens pleins de justesse et de profondeur. Rien ne l'embarrassait; les questions les plus captieuses avaient à l'instant des solutions dictées par la sagesse; il ne fallait que l'entendre une fois pour être persuadé : on sentait que le langage de la vérité ne lui coûtait rien, parce qu'il en avait la source en lui-même. »

Il n'est pas nécessaire, je pense, de signaler ici d'étranges disparates; cette statue renversée par le révélateur, cette marque de force et d'intrépidité, cette attitude théâtrale, ce sont là des traits du plus mauvais goût, et il semble en vérité que Rousseau ait voulu faire ressortir par le contraste l'adorable simplicité du récit évangélique. A-t-on remarqué pourtant sa peinture de l'artisan céleste? Comme il savoure le pain et le lait de cet enseignement béni! comme il peint ce langage si doux et si profond, si simple et si sublime, ce langage proportionné à tous les esprits et qui ne coûte rien au divin maître parce qu'il en a la source en lui-même! Non pas qu'il y ait là, comme on l'a cru, un retour au christianisme positif; les opinions qui se sont produites à ce sujet nous semblent également inexactes. A coup sûr, si l'on s'en tient au fond des choses, il n'y a pas dans cette page un christianisme plus complet que dans la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*; mais n'est-ce rien que cette forme si tendre et si douce? Cette préoccupation du

Christ, ce bonheur de peindre sa figure, de le mettre en scène, de le faire parler, ne sont-ce pas là des sentimens qui atténuent les erreurs ou corrigent l'insuffisance du fond? Je ne crois pas avec M. Gaberel que cette page atteste chez Rousseau une *régénération de sa pensée*, mais je me garde bien de dire avec M. Sayous que Rousseau ait osé se comparer au fils de Dieu, qu'il ait songé à lui-même chaque fois qu'il a parlé de Jésus, et que ce dernier écrit soit une nouvelle preuve de ce long délire. Il me semble enfin qu'on retrouve dans ce morceau sur la révélation l'influence des amis, des disciples que Rousseau avait conservés à Genève, et qui, tout en déplorant ses fautes, lui savaient gré d'avoir glorifié l'Évangile en réponse aux dérisions de Voltaire. Aujourd'hui même, après que le christianisme helvétique a recouvré une vigueur qu'il n'avait pas au XVIIIe siècle, les esprits les plus fermes dans leur foi remercient l'auteur d'*Émile* d'avoir tenu ce drapeau à une époque où la licence et l'impiété se mêlaient sans cesse aux plus généreuses passions philosophiques (1). Combien ce sentiment devait être plus vif encore chez des contemporains! Autour de Paul Moultou, il y avait des chrétiens philosophes dont l'opinion n'était pas indifférente à Rousseau, un Vernet, un Roustan, un Romilly, un Jacob Vernes, un Claparède, dix autres encore, et je n'oublierai pas dans le nombre ce brave horloger François de Luc (2), apôtre un peu ennuyeux, il faut en convenir, mais si dévoué, si cordial, et qui avait entrepris avec tant de candeur la conversion de Voltaire.

Chose étrange! satisfait pour lui-même d'un christianisme sans précision, Rousseau ressentait de vives alarmes s'il voyait le christianisme positif s'altérer dans l'âme de ses amis. On le soumit un jour à cette épreuve dans les dernières années de sa vie, et le succès fut complet. Moultou, qui se portait garant des croyances de Jean-Jacques, imagina de lui procurer une émotion qui fît éclater les secrètes pensées de son cœur; il feignit d'avoir rendu les armes à l'incrédulité voltairienne. C'est alors que Rousseau lui adressa cette lettre : « J'ai vu, mon ami, dans quelques-unes de vos lettres, notamment dans la dernière, que le torrent de la mode vous gagne, et que vous commencez à vaciller dans des sentimens où je vous croyais inébranlable. Ah! cher ami, comment avez-vous fait? Vous en qui j'ai toujours cru voir un cœur si sain, une âme si forte, cessez-vous donc d'être content de vous-même, et le témoin secret de vos sentimens commencerait-il à vous devenir importun? Je sais

(1) Parmi les ouvrages où ce sentiment s'est exprimé, il faut citer surtout *la Vie éternelle, sept discours*, par Ernest Naville; 1 vol. in-8°, Genève 1861, Cherbuliez.

(2) C'était le père des deux ardens naturalistes, Guillaume-Antoine et Jacques-André. M. Sayous a parfaitement apprécié la foi téméraire et candide qui anime les œuvres scientifiques de Jacques-André, particulièrement son *Histoire de la Terre et de l'Homme*.

que la foi n'est pas indispensable, que l'incrédulité sincère n'est point un crime, et qu'on sera jugé sur ce qu'on aura fait et non sur ce qu'on aura cru; mais prenez garde : je vous conjure d'être bien de bonne foi avec vous-même, car il est très différent de n'avoir pas cru ou de n'avoir pas voulu croire, et je puis concevoir comment celui qui n'a jamais cru ne croira jamais, mais non comment celui qui a cru peut cesser de croire... Eh quoi! mon Dieu! le juste infortuné, en proie aux maux de cette vie, sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur, n'aurait nul dédommagement à attendre après elle, et mourrait en bête après avoir vécu en Dieu! Non, non, Moultou; Jésus, que ce siècle a méconnu parce qu'il est indigne de le connaître, Jésus, qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes, le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix. Et moi, qui ne suis qu'un chétif homme plein de faiblesses, mais qui me sens un cœur dont un sentiment coupable n'approcha jamais, c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps, je me sente en même temps la certitude de vivre. La nature entière m'en est garant; elle n'est pas contradictoire avec elle-même. J'y vois régner un ordre physique admirable et qui ne se dément jamais. L'ordre moral y doit correspondre... Pardon, mon ami, je sens que je rabâche; mais mon cœur, plein pour moi d'espoir et de confiance, et pour vous d'intérêt et d'attachement, ne pouvait se refuser à ce court épanchement. » C'est toujours, dira-t-on, la religion naturelle; avouez pourtant que cette religion prend un caractère tout nouveau lorsqu'on ne cesse de la mettre sous l'invocation de Jésus-Christ. Pour moi, je n'en saurais douter, ce que Rousseau défendait, ce qu'il voulait relever et vivifier dans l'âme de Moultou, c'était l'esprit chrétien de sa terre natale, l'esprit du grand Haller et du sage Abauzit. Cette lettre, que l'on connaissait déjà, est du 14 février 1769; la *fiction*, récemment publiée, appartient aux derniers jours de Rousseau : rapprochées aujourd'hui, ces deux pages se complètent et font mieux étinceler le nom divin que Rousseau ne pouvait plus séparer de ses pensées philosophiques. L'histoire littéraire doit des remercîmens à Paul Moultou, qui a provoqué l'une et conservé l'autre.

Il y a donc eu, dans la Suisse du XVIIIe siècle, une résistance manifeste à la domination de la philosophie française, résistance intelligente et charitable, spiritualiste et chrétienne, qui sut repousser l'impiété d'une école sans rien perdre des grandes inspirations de la France. Longtemps avant que Joseph de Maistre, l'ironie et l'outrage à la bouche, entreprît de foudroyer Voltaire du haut des Alpes

de Savoie, la trombe philosophique, comme l'appelle M. Villemain, était venue se briser au bord du lac de Genève. Nous sommes trop portés à ne voir que nous-mêmes dans les mouvemens de l'Europe. Nous ignorons, nous oublions qu'il est d'autres familles humaines, avec leur esprit distinct, avec leurs aspirations différentes des nôtres, et qui, ayant le droit de vivre, savent défendre ce droit. C'est pourtant la diversité des principes et leur antagonisme harmonieux qui font la beauté de la civilisation libérale. Oh! qu'il serait salutaire de se donner souvent ce spectacle! Déplacer le point de vue de la routine, s'accoutumer à considérer du dehors les choses qu'on n'apercevait que du dedans et sous un jour convenu, ce n'est pas seulement en bien des cas une bonne méthode littéraire, c'est aussi pour l'âme une discipline féconde. On y apprend à respecter les pensées d'autrui, on s'y déshabitue des prétentions étroites, exclusives, et de cette espèce de fanatisme, le pire de tous, qui étouffe-rait au nom de la liberté la vie originale des peuples. Nous avons beau nous enorgueillir, comme Français, de l'empire exercé sur le monde par les représentans de notre esprit; nous devons nous féliciter, à titre d'hommes et de penseurs, chaque fois que ces grandes dictatures intellectuelles suscitent quelque part une loyale et virile opposition.

Nous venons de montrer un exemple assez remarquable de ces idées; la Suisse chrétienne, attaquée par Voltaire, n'a pu être entamée sérieusement, et en maintes rencontres elle est restée victorieuse. Élevons encore le sujet : la Suisse est protestante et germanique; cherchez quels ont été les rapports de la grande société germanique avec l'esprit de Voltaire, et vous verrez que le dictateur, au moment même où il semblait assuré de son triomphe, subissait des échecs décisifs. Au-dessous de ces rois du nord que Voltaire récompensait par des épîtres si brillantes, il y avait des peuples qui se développaient en silence et qui maintenaient leurs droits. On a cru longtemps que Voltaire avait parcouru l'Allemagne comme un pays conquis, qu'aucune protestation n'avait éclaté sur son passage, qu'aucun poète, aucun philosophe, aucun représentant du génie germanique n'avait élevé la voix pour la défense des traditions nationales. Les faits sont là cependant. Klopstock dans *la Messiade*, dans ses odes, dans ses écrits sur la langue allemande, Lessing dans la *Dramaturgie de Hambourg*, Mendelssohn dans maintes pages de ses œuvres morales, ont attaqué Voltaire en face, au moment où il régnait sur l'esprit de Frédéric.

Et ce qui n'est pas moins remarquable que leur fidélité aux traditions allemandes, c'est la sérénité de leur langage et la dignité de leurs réclamations. Nul mouvement de colère, pas la moindre amertume. On sent qu'ils ont un libéralisme à eux, et que, tout en pro-

fitant de certaines conquêtes de la philosophie française, ils garderont ce libéralisme intact. Si le mot *voltairien* signifie destructeur de préjugés, les voltairiens allemands sont graves et religieux. On pourrait même soutenir que de tous les ennemis de Voltaire, les plus redoutables, non par la haine aveugle et fanatique, mais par leur supériorité morale et par le dédain que l'impiété leur inspire, ce sont les voltairiens du monde germanique. Y eut-il jamais un voltairien plus ardent, un destructeur d'abus plus inflexible, un révolutionnaire plus impatient que l'empereur d'Allemagne Joseph II? Lorsque Joseph II parcourt la Suisse, Voltaire attend sa visite comme un hommage du disciple envers le maître; mais Joseph II semble ignorer l'existence du seigneur de Ferney, et c'est au patriarche de Berne, au grand et religieux Haller, qu'il va présenter les hommages de la philosophie couronnée.

Cette tradition s'est conservée jusqu'à nos jours. Les écrivains les plus libéraux, et même parmi eux les âmes les moins religieuses, Gervinus, Schlosser, Varnhagen d'Ense, ne dissimulent pas leur aversion pour Voltaire. Il faut entendre le vieux Schlosser, dans son *Histoire du dix-huitième siècle*, demander compte à Voltaire de ses perpétuelles railleries appliquées à tout ce qui est l'honneur du genre humain. M. Gervinus exprime les mêmes sentimens. Lorsque M. Varnhagen d'Ense, dans une publication récente, met au jour des documens nouveaux sur l'aventure de Voltaire à Francfort, on voit très clairement la différence qu'il y a entre un voltairien français et un voltairien de race allemande. Enfin un autre fils de la même tradition, M. Jacques Venedey, consacrant tout un livre aux rapports de Voltaire et de Frédéric, pousse la sévérité pour le philosophe jusqu'à la dernière injustice, tant il met d'ardeur à rompre la funeste alliance du libéralisme et de l'impiété. Ils semblent tous obéir au conseil de M. Sainte-Beuve : Voltaire, dit le spirituel critique, est comme ces arbres « dont il faut savoir choisir et savourer les fruits; mais n'allez jamais vous asseoir sous leur ombre. » La race germanique n'est point restée assise sous cette ombre. L'Allemagne philosophique, ainsi que la Suisse chrétienne, a compris d'instinct, bien avant l'enseignement de Tocqueville, que la religion est nécessaire à la liberté. Au moment où d'irritans problèmes excitent une sorte de fanatisme dans tous les sens, où l'immobilité opiniâtre provoque la révolution impatiente, où la réaction des choses mortes réveille l'impiété d'un autre âge, il n'est pas inutile d'affirmer de nouveau les principes qui sont l'âme de la société moderne, l'âme de 89 et du XIXe siècle. N'eussions-nous trouvé ici qu'une occasion de répéter les formules de Tocqueville, nous nous estimerions heureux d'avoir eu à publier ces pages inédites de Voltaire et de Rousseau.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

DE LA SYRIE

AU COMMENCEMENT DE 1862

I. Documens diplomatiques distribués au sénat et au corps législatif, 1862. — II. *Damas et le Liban* (extraits du journal d'un voyage en Syrie au printemps de 1860). — III. *The Massacres in Syria*, by Lewis Farley; London 1831. — IV. *The Druzes and the Maronites under the Turkish rule from 1840 to 1860*, by colonel Churchill; London 1862. — V. Lettres particulières.

Il y a dans le recueil des documens diplomatiques distribués au sénat et au corps législatif une série de pièces et de dépêches relatives à la Syrie. Je voudrais, à l'aide de ces papiers diplomatiques, chercher d'une part quelle est la politique du gouvernement français en Syrie, d'autre part quelle est dans cette partie de l'empire turc la politique que suit la Porte-Ottomane. Je fais cette étude avec d'autant plus de plaisir que j'approuve fort humblement, mais très sincèrement, les principes généraux de la politique française en Orient, telle que l'exposent les documens distribués au sénat et au corps législatif. Je ne regrette qu'une chose, c'est que ces documens soient si peu nombreux. A comparer le petit livret jaune de notre ministère des affaires étrangères avec le livre bleu distribué au parlement anglais l'année dernière, sur la Syrie seulement, on est frappé de la différence. Les documens anglais forment une bibliothèque; les nôtres font à peine un mince volume. Je sais bien qu'il faut ménager la patience du corps législatif et ne pas l'effrayer par de trop gros volumes. J'ai vu même dans ma carrière parlementaire qu'une des meilleures manières de cacher la vérité, si parfois on voulait la cacher, c'était de l'imprimer dans de gros in-folio. On n'allait pas y chercher la vérité plus qu'au fond de son puits. Cependant j'ai vu

aussi que les documens ne sont trop longs que pour ceux qui ne veulent pas les lire. Pour les vrais-curieux, ils sont toujours trop courts.

Je ne trouve par exemple, dans les documens de Syrie, rien qui se rapporte aux derniers actes de la commission internationale de Beyrouth, rien qui explique particulièrement l'arrestation et la déportation de Joseph Karam. Le recueil français s'arrête au règlement de l'organisation du Liban signé le 9 juin 1861 entre la Porte-Ottomane et les cinq grandes puissances; il ne va pas au-delà du 1er juillet 1861, et nous n'y rencontrons rien qui nous permette de juger de la manière dont ce règlement a été mis en pratique par la Porte-Ottomane et par la commission internationale de Beyrouth. Cependant, si nous en croyons certaines correspondances privées, l'état de la Syrie, et en particulier du Liban, est loin d'être conforme à la lettre et à l'esprit du règlement du 9 juin 1861, et nous aurions souhaité que le corps législatif pût être à même de juger de cette différence : non que nous ayons l'intention de faire intervenir le corps législatif ou le sénat dans les négociations pendantes, les chambres n'avaient pas et ne prenaient pas non plus ce droit, même il y a quinze ans; mais il n'y a pas en ce moment de négociations pendantes en Syrie, il n'y a qu'un règlement à exécuter. Comment ce règlement est-il appliqué? comment la commission internationale de Beyrouth en comprend-elle et en surveille-t-elle l'exécution? Et si ce règlement est déjà violé, à peine signé, par la Porte-Ottomane, où est le mal que ces violations soient signalées dans les discussions des assemblées législatives de l'Europe, soit en France, soit en Angleterre, soit en Prusse? Nous parlons de la Prusse parce que nous voyons dans les documens diplomatiques français que le ministre de Prusse à Constantinople, M. de Goltz, a pris une part importante à la rédaction du règlement du 9 juin 1861. Loin que ces discussions puissent gêner la politique syrienne des gouvernemens européens, soit en Angleterre, soit en France, soit en Prusse, elles leur donnent sur la Porte-Ottomane des moyens d'action et d'influence qu'il est bon de ne pas négliger. Elles contiennent les passions rancuneuses des Turcs contre les chrétiens d'Orient; elles leur montrent que l'Europe ne cesse pas de veiller sur la condition de ses coreligionnaires en Turquie, et cette surveillance est un frein salutaire.

Toutes les correspondances particulières de Syrie et du Liban signalent deux choses fort contraires aux intentions et aux clauses du règlement du 9 juin 1861 : 1° le morcellement et la division morale des populations du Liban et de la Syrie sont mille fois plus grands depuis la mise en pratique du nouveau règlement; 2° le Li-

ban est partout cerné ou occupé par les troupes turques. Reprenons ces deux points importans.

« S'il est un fait incontestable aujourd'hui dans la Syrie et dans le Liban, écrit un voyageur fort éclairé et fort sincère, c'est l'état de division et de morcellement dans lequel se trouve ce malheureux pays. L'œuvre de la Turquie est complète. La division, qui est, vous le savez, son seul moyen de gouvernement, est poussée à son comble; toute la population chrétienne est réduite à l'état de fractionnement infinitésimal pour ainsi dire, comme un corps dont les atomes chimiques auraient perdu leur cohésion naturelle. Clergé, cheikhs, paysans, citadins, Grecs, Maronites, orthodoxes ou non, que sais-je encore? tous se jalousent, se craignent, se défient les uns des autres, se trahissent, se refusent un appui mutuel, et au milieu de cette masse sans résistance la Turquie avance, recueillant les fruits d'une situation qu'elle a su habilement créer. Ses fonctionnaires sont partout, ses soldats presque partout. Je les ai rencontrés ces jours derniers sur des points où *jamais* ils n'avaient mis le pied. C'est un résultat de notre intervention auquel on pouvait ne pas s'attendre... Tout le pays mixte et tous les districts druses sont occupés militairement. Le Kesrouan proprement dit, c'est-à-dire les montagnes du nord, ne l'est pas; mais tout le littoral, depuis Beyrouth jusqu'à Tripoli, est rempli de soldats turcs. Il y en a même à Sgorta, village de Yousef-Karam, situé un peu au-dessus de Tripoli. Il s'en trouve aussi dans la plaine de la Bekaâ, de telle sorte qu'il serait très facile, au premier jour, d'envelopper les montagnes et de pénétrer dans le cœur du pays chrétien. »

Cette division du pays est justement le contraire de ce que voulait la commission internationale de Beyrouth. Le gouvernement français voulait plus énergiquement que personne l'unité du commandement dans le Liban, afin d'y avoir, comme conséquence, l'union des populations. En 1845, on avait établi dans le Liban deux caïmacamies, l'une maronite et l'autre druse, et cette division a été, dit-on, une des causes principales des massacres du Liban. Il faut ajouter que cette division était devenue une rivalité soigneusement entretenue par la politique turque. Dans les négociations de 1861, il y a eu un moment où l'on proposait trois caïmacamies pour le Liban, une maronite, une druse, une grecque. Le gouvernement français combattit vivement cette trinité discordante. « La rivalité des populations, dit une dépêche française du 2 avril 1861, dégénère facilement en haines ardentes et en conflits armés entre tribus de races et de religions différentes, et si des divisions administratives mal combinées viennent non-seulement affaiblir l'autorité, mais en remettre une part à chacun des groupes rivaux, les luttes, loin d'être prévenues, seront encouragées. C'est ce que l'on a

vu sous le régime des deux caïmacamies. Si au contraire l'autorité est concentrée, il est dans sa nature, comme dans son intérêt, de consacrer tous ses efforts à faire vivre les populations en bonne intelligence, et, si elle sait être forte et respectée, elle y parvient. Ces deux combinaisons ne sont pas des théories; elles ont été mises à l'épreuve, et l'expérience a prononcé. Le pouvoir unique et chrétien avait fait régner la paix et le bien-être là où les deux caïmacamies ont depuis amené les plus sanglans désordres. Seul aussi, ce pouvoir nous paraît en état de réparer le mal qu'elles n'ont pas empêché.

« La position des chrétiens dans le Liban justifie entièrement l'avantage que nous demandons pour eux. En les envisageant, abstraction faite des communions, leur nombre dépasse deux cent mille âmes, tandis que celui des Druses est seulement de vingt-huit mille, et que les musulmans, réunis aux Métualis, restent au-dessous de dix-sept mille. Il est équitable de tenir compte de cette différence, et cette considération nous paraît rentrer dans la pensée des cabinets comme dans la situation même. Ce sont les chrétiens en effet qu'il s'agit de mettre à l'abri de nouveaux malheurs; c'est en leur faveur que les puissances sont intervenues, et la nécessité de donner aux chrétiens une force défensive plus grande n'est que trop attestée par la passivité avec laquelle, malgré la supériorité du nombre, ils ont subi tous les outrages des Druses, des Métualis et des musulmans. »

Nous reviendrons plus tard sur cette nécessité si bien signalée par le gouvernement français de donner aux chrétiens une force défensive. Il nous suffit en ce moment de montrer que la France a voulu surtout éviter dans le Liban l'esprit de division et de morcellement. « En coopérant de tous nos efforts à la pacification du Liban, disait le 1er juillet 1861 M. Thouvenel dans la circulaire adressée aux agens diplomatiques français pour leur faire connaître l'acte constitutif de l'administration du Liban, nous avons été guidés uniquement par une pensée d'humanité; nous n'avons eu d'autre objet que de contribuer, autant qu'il dépendait de nous, à prévenir le retour des événemens qui, l'an dernier, ont si profondément ému l'Europe. Convaincus que ces événemens n'étaient pas seulement l'effet des haines de race ou de religion et qu'il fallait les attribuer aussi à la constitution du pouvoir tel qu'il a été organisé en 1845, nous avons jugé qu'il importait de revenir à un système plus en harmonie avec les mœurs et les traditions du pays. Nous avons donc combattu toute division administrative en plusieurs caïmacamies, et nous avons été assez heureux pour faire partager aux puissances notre opinion sur ce point, bien que les commissaires, à l'exception de celui de l'empereur, eussent adopté d'abord un pró-

jet tendant à aggraver, par de nouvelles subdivisions, le régime qui a, selon nous, amené les massacres de 1860. Les cabinets, accueillant nos observations, ont pensé avec nous qu'il convenait d'instituer dans la montagne un pouvoir unique et de le confier à un gouverneur chrétien. »

En demandant pour le Liban un pouvoir unique et un gouverneur chrétien, le cabinet français voulait conserver au Liban « son indépendance administrative, c'est-à-dire le droit traditionnel et reconnu des populations de s'administrer elles-mêmes. » Cette indépendance administrative du Liban a été pendant longtemps un droit que personne ne contestait et que personne même ne songeait à proclamer et à protéger. Ce droit était conforme au vieux régime de l'empire ottoman, où il y avait plusieurs provinces qui jouissaient d'une sorte d'autonomie. Les populations s'administraient et se gouvernaient elles-mêmes; elles payaient seulement un tribut. L'intolérance administrative sous le nom de centralisation n'avait pas encore pénétré en Turquie; la manie de l'uniformité y était inconnue. Je ne veux rien exagérer; il y a cependant des jours où je me prends à croire que de toutes les invasions qu'a subies l'Europe, la plus dommageable a été celle des garçons de bureau. C'est de France, dit-on, qu'elle s'est répandue sur toute l'Europe. La Turquie elle-même a été conquise, et ce jour-là elle s'est crue civilisée. Ce jour-là aussi elle a commencé à faire la guerre à toutes les indépendances locales et provinciales qui existaient dans son sein. C'est alors aussi que l'Europe est intervenue par ses diplomates pour protéger ces nationalités ou ces quasi autonomies mises en péril. Elle n'a pas voulu, et avec raison, que la Turquie administrative fût plus oppressive et plus spoliatrice que la Turquie barbare; elle n'a pas voulu que le joug de l'écritoire fût plus dur et plus pesant que celui du sabre: elle s'est appliquée à donner au présent sous des formes nouvelles les garanties qu'avait le passé. De là la revendication que la France a faite de la vieille indépendance administrative du Liban, que l'Europe a reconnue et qu'elle a cru établir par le règlement du 9 juin 1861, ce règlement que la Turquie est en train d'abolir, à peine fait et à peine signé. La Turquie ne révoque pas formellement les actes internationaux qu'elle signe avec l'Europe et où elle s'oblige à respecter les droits de ses sujets chrétiens; elle ne les exécute pas, et l'Europe tolère ces inexécutions.

Le pouvoir unique et le gouverneur chrétien dans le Liban représentent, aux yeux de la France, l'indépendance traditionnelle du Liban. Le cabinet français aurait voulu plus, il ne le cache pas : il aurait voulu que le gouverneur chrétien du Liban fût indigène. « A la faveur de ce principe, dit la circulaire de M. Thouvenel du 1er juillet 1861, le Liban jouissait, antérieurement à l'année 1840,

d'une prospérité relative, et il trouvait dans l'indigénat des chefs appelés à le gouverner un gage sérieux de l'indépendance de son administration. Nous eussions donc, sous ce rapport également, attaché de l'intérêt à renouer les traditions. » Mais à cette proposition d'un chef indigène, c'est-à-dire d'un Maronite, la Turquie et l'Angleterre se soulevèrent d'un seul bond; je me trompe, l'Angleterre souleva la Turquie. La Russie et l'Autriche n'appuyèrent pas la France, sinon très faiblement, l'une parce qu'elle n'aime pas les catholiques, l'autre parce qu'elle aime les Turcs. La Prusse alors proposa une transaction : il fut dit que la Turquie nommerait un chrétien pour gouverneur du Liban; mais il ne fut pas dit que ce chrétien devrait ou ne devrait pas être un indigène. La France accepta cette transaction, ne pouvant pas faire mieux, et Daoud-Effendi, Arménien catholique qui avait su se faire donner un bon certificat par l'ambassade de France (1), fut nommé gouverneur du Liban. La dépêche dans laquelle M. Thouvenel autorise l'ambassadeur de France à Constantinople à accepter la transaction prussienne est importante à lire en face de l'état actuel du Liban et de la Syrie. « Nous persistons à croire que la combinaison dont nous avions indiqué les trois bases essentielles (2) répondait au véritable objet que les puissances devaient avoir en vue, et nous sommes en outre convaincus qu'en se refusant à confier l'administration de la montagne à un chef indigène, la Porte est tombée elle-même dans une erreur qu'elle ne tardera pas à reconnaître. L'expérience lui démontrera que notre avis nous était uniquement suggéré par cette sollicitude désintéressée dont nous lui avons donné des témoignages réitérés. »

Je ne sais pas si la Porte reconnaîtra quelque jour son erreur; pour le moment, elle est occupée à l'aggraver. Quel rôle en effet pouvait avoir dans le Liban un chrétien non indigène? Ne s'appuyant sur aucune force nationale et locale, se sentant isolé et faible (3), n'ayant de pouvoir que celui qu'il apportait de Constantinople, il devait naturellement chercher à affaiblir par la division les forces qu'il lui croyait opposées. N'étant ni Maronite ni Druse, il devait tâcher de les exciter les uns contre les autres. La rivalité, la désunion, la discorde, devaient être ses moyens de gouvernement. Il devait enfin être Turc, quoique chrétien. Grâce à ces moyens, qui ont été employés, la montagne est en train de perdre sa quasi

(1) Voyez la dépêche du 28 mai 1861.

(2) Le pouvoir unique, — le gouverneur chrétien, — indigène.

(3) Dans la conférence tenue à Constantinople pour rédiger la convention du 9 juin 1861, le grand-vizir Aa'i-Pacha disait qu'il importait de placer dans le Liban un chef étranger aux animosités locales et aux antipathies qui naissent de la diversité des races; l'internonce d'Autriche, M. de Prokesch, objecta que si des rivalités locales étaient à craindre pour un indigène, rien ne prouvait d'autre part qu'un étranger ne fût pas exposé à avoir tout le monde contre lui. (Dépêche du 4 juin 1861.)

indépendance, et, comme le dit le voyageur que nous avons cité, l'œuvre de la Turquie est accomplie, c'est-à-dire le Liban est réduit à l'état des autres provinces de l'empire ottoman. La ruse a fait ce que la force n'avait pas pu ou n'avait pas voulu faire. Abdul-Aziz a conquis ce que Sélim Ier n'avait pu conquérir. Je suis bien persuadé que cette conquête frauduleuse ne durera pas, et que la Turquie aura à se repentir de sa mauvaise habileté; mais en ce moment sans doute elle s'applaudit d'avoir éludé encore une fois les efforts de l'Europe en faveur des chrétiens d'Orient.

Comparons un instant le résumé que la circulaire de M. Thouvenel du 1er juillet faisait de la convention organique, comparons-le avec l'état actuel du Liban, et nous comprendrons mieux les mécomptes déjà certains de l'Europe, mécomptes que la France n'a point à s'imputer, puisqu'elle les a prévus et signalés. « Le gouverneur de la montagne, dit la circulaire, ne relevant désormais à aucun titre ni du pacha de Beyrouth ni de celui de Damas, le Liban cesse d'être exposé aux empiétemens et aux excitations de fonctionnaires qui croyaient avoir pour mission de contribuer de tous leurs efforts à hâter l'anéantissement des priviléges de ce pays. » Oui, les fonctionnaires turcs ne songeaient qu'à anéantir les priviléges et l'indépendance administrative du Liban; mais le gouverneur chrétien, non indigène, est un vrai fonctionnaire turc. Il a aussi pour mission, qu'il le sache ou non, d'anéantir les priviléges du Liban, car ce sont ces priviléges qui font obstacle à son pouvoir.

« La montagne, dit la circulaire, se gouvernera elle-même sous un administrateur chrétien, au moyen d'institutions municipales qui assurent aux habitans des différentes races et des différens rites chrétiens les mêmes garanties d'impartialité et une égale participation à la gestion de leurs affaires communes. » Voilà assurément ce que voulait l'Europe, voilà ce que prescrit la convention organique; mais voilà aussi ce que la Porte-Ottomane ne veut pas souffrir : elle veut que le Liban ne fasse plus une exception administrative dans l'empire, de peur que cette exception administrative ne devienne peu à peu une exception politique. La Turquie nouvelle, la Turquie centralisatrice, est ennemie de ces institutions municipales que supportait très bien l'ancienne Turquie; elle craint qu'à l'aide de ces institutions les influences qui existent dans le pays ne prennent de la force; elle se défie de tout ce qui ne procède pas d'elle-même : l'arrestation de Joseph Karam n'a pas d'autre cause. Il était puissant, non pas contre la Turquie, mais en dehors de la Turquie; ç'a été là son plus grand tort, et si par hasard Daoud-Effendi parvenait par son adresse à se créer un parti et une force dans le Liban, j'ose prédire que Karam sera renvoyé de Constantinople pour détruire Daoud-Effendi.

« L'ordre, dit encore la circulaire, sera maintenu par une force armée exclusivement recrutée au sein du pays. » Je reviendrai tout à l'heure sur ce point, qui touche à l'envahissement du Liban par les Turcs; j'aime mieux arriver au dernier et au plus expressif paragraphe de la circulaire : « Dans ces conditions (celles qu'établit la convention organique du Liban), nous pouvons attendre que l'expérience prononce entre notre opinion et celle qui aurait voulu éloigner à jamais les indigènes de l'exercice de l'autorité supérieure. Il arrivera en effet de deux choses l'une : ou l'administration d'un gouverneur étranger donnera la paix et la prospérité au Liban, et dans ce cas, n'ayant nous-mêmes point d'autre but, nous ne regretterons nullement d'avoir acquiescé à cette transaction; ou bien il sera démontré qu'aucune combinaison ne saurait être utilement substituée au principe d'une administration exclusivement indigène, et nous nous trouverons autorisés à revendiquer pour les habitans du Liban le privilége d'offrir eux-mêmes un candidat au choix de la Porte. »

Je ne saurais trop louer M. Thouvenel d'avoir si franchement réservé l'avenir. Oui, si le gouverneur chrétien et non indigène ne réussit pas, c'est-à-dire s'il ne peut pas assurer aux chrétiens les garanties que l'Europe a voulu leur assurer, celles de la vie, de la religion, de la propriété, de l'honneur (car ce ne serait pas réussir que de réussir pour les Turcs, en détruisant l'indépendance administrative), si le gouverneur chrétien et non indigène ne réussit pas selon l'esprit et la lettre du règlement organique de 1861, le cabinet français aura le droit non pas seulement de prétendre qu'il l'avait bien dit, ce qui est une pauvre consolation en ce monde, mais il aura le droit de revendiquer pour le Liban une administration indigène, c'est-à-dire l'ancienne forme de son indépendance. C'est la seule restauration que nous souhaitions; nous ne souhaitons pas en effet celle de la famille Cheab, et nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de nous enfermer dans le cercle d'une seule dynastie.

Il n'est pas besoin de beaucoup de raisonnemens pour prouver que l'envahissement ou l'occupation presque entière du Liban est contraire aux intentions de l'Europe et au règlement organique du 9 juin 1861. Il suffit de lire l'article 15 de ce règlement. On est étonné de voir quelles précautions sont prises dans l'article 15 pour empêcher les soldats turcs de pénétrer dans le Liban, et plus étonné encore quand on apprend que ces précautions n'ont servi à rien. L'article 15 veut « qu'en temps ordinaire le maintien de l'ordre et l'exécution des lois soient exclusivement assurés par le gouverneur au moyen d'un corps de police mixte, recruté par la voie des engagemens volontaires et composé à raison de sept hommes envi-

ron par mille habitans. » Ainsi l'article 15, pour exclure les soldats turcs du Liban, pose le principe d'une sorte de gendarmerie mixte, dans laquelle il est bien entendu que les chrétiens auront la majorité, puisque cette gendarmerie est recrutée au prorata de la population, et qu'il y a dans le Liban près de deux cent mille chrétiens contre quarante-cinq mille Druses, Métualis et musulmans. Ce principe de l'armement des chrétiens est fort important, et j'en dirai un mot tout à l'heure. Je veux continuer à montrer les précautions prises par l'article 15 contre l'envahissement du Liban par les soldats turcs.

« Jusqu'à ce que la police locale ait été reconnue par le gouverneur en état de faire face à tous les devoirs qui lui seront imposés en temps ordinaire, les routes de Beyrouth à Damas et de Saïda à Tripoli seront occupées par des troupes impériales. Ces troupes seront sous les ordres du gouverneur de la montagne. En cas extraordinaire et de nécessité, et après avoir pris l'avis du medjlis administratif central, le gouverneur pourra requérir, auprès des autorités militaires de la Syrie, l'assistance des troupes régulières. L'officier qui commandera ces troupes en personne devra se concerter, pour les mesures à prendre, avec le gouverneur de la montagne, et, tout en conservant son droit d'initiative et d'appréciation pour toutes les questions purement militaires, telles que les questions de stratégie ou de discipline, il sera subordonné au gouverneur de la montagne durant le temps de son séjour dans le Liban, et il agira sous la responsabilité de ce dernier. Ces troupes se retireront de la montagne aussitôt que le gouverneur aura officiellement déclaré à leur commandant que le but pour lequel elles ont été appelées a été atteint. »

Ainsi, jusqu'à la formation du corps de gendarmerie mixte, les troupes turques ne peuvent occuper que deux routes. Elles ne doivent pas pénétrer ailleurs. « En cas extraordinaire, » et s'il y a quelque trouble dans le pays, le gouverneur chrétien peut, même après la formation du corps de gendarmerie indigène, requérir l'entrée dans le Liban des troupes turques; mais elles dépendent de lui, et elles doivent se retirer dès que le gouverneur le demande.

Ne nous étonnons pas des prescriptions minutieuses que prend le règlement organique du 9 juin 1861 pour interdire ou pour limiter l'entrée des soldats turcs dans le Liban. Les massacres de 1860 ont appris à l'Europe ce que l'intervention des troupes turques dans le Liban peut causer d'attentats et d'outrages à l'humanité. Pourquoi donc, si nous en croyons le témoignage des voyageurs européens, pourquoi ces prescriptions n'ont-elles pas été respectées? Pourquoi les Turcs sont-ils partout dans le Liban ou autour du Liban? Y a-t-il eu des troubles et des révoltes? A-t-il fallu, pour vaincre la rébel-

lion, requérir l'assistance des troupes turques? Pas le moins du monde. Un des chefs de la population maronite, et qui avait été nommé caïmacam provisoire des Maronites il y a près d'un an, Joseph Karam, a été arrêté; mais cette arrestation ne s'est pas faite dans le Liban et à main armée : Karam est venu de son plein gré à Beyrouth pour s'entendre avec Fuad-Pacha. C'est là qu'il a été emprisonné, c'est de là qu'il a été transporté à Constantinople. Tout s'est fait sans violence, par ruse ou par intrigue; tout s'est fait sans résistance. Il ne faut donc pas chercher la cause de l'envahissement du Liban dans les circonstances qui ont amené l'arrestation de Joseph Karam. Cet envahissement est un système, ce n'est pas un accident : c'est le développement d'une politique persévérante, ce n'est pas l'effet d'une nécessité passagère.

Je trouve dans une correspondance privée de Syrie des détails curieux sur cette arrestation de Karam, qui a fait du bruit en Europe et qui méritait d'en faire, parce qu'elle est un des signes de la politique turque. Joseph Karam a fait des fautes; seulement ce ne sont pas ses fautes qui ont amené sa captivité, à moins qu'on ne prenne pour une faute la confiance qu'il a eue en Fuad-Pacha, et qui l'a conduit à Beyrouth sans rien soupçonner. Ancien caïmacam provisoire des Maronites et l'un des chefs les plus aimés du Liban, Joseph Karam avait peut-être espéré être nommé gouverneur chrétien de la montagne. Malheureusement Karam n'était pas le candidat de la France. Le gouvernement français avait pris pour candidat l'émir Medjid, un des membres de la famille Cheab. La France ne fit pas réussir son candidat : elle n'eût pas été, je crois, plus heureuse avec Karam qu'avec Medjid. La Porte et les puissances européennes ne voulaient pas un indigène. Quoi qu'il en soit, Fuad-Pacha, voyant Karam abandonné par la France et sachant son influence réelle dans le Liban, se rapprocha de lui et alla le voir dans son village d'Éden, où Karam lui fit une réception triomphale, ce qui donna à Karam l'air d'un personnage rallié aux Turcs. Le nouveau gouverneur du Liban, Daoud-Pacha, qui voulait aussi s'attacher Karam, lui offrit le commandement supérieur de la milice indigène. Karam aurait dû accepter; Fuad lui conseilla de refuser.

Que voulait Fuad-Pacha en conseillant ce refus à Karam? Plusieurs choses à la fois : il voulait montrer que Karam n'acceptait pas la nouvelle organisation du Liban, puisqu'il refusait d'y prendre part. Cela en même temps détachait d'autant plus Karam de la France, dont le commissaire a pris à cœur le succès de la nouvelle constitution. Isolé de la France, Karam était plus faible et plus facile à détruire. Fuad trouvait dans le refus de Karam un autre avantage. Ce refus créait un embarras à Daoud-Pacha, dont Fuad n'a vu la nomination qu'avec répugnance, parce que Daoud est chrétien,

et parce que surtout il n'est pas une de ses créatures. Depuis le jour où le projet proposé par lord Dufferin, et accepté par l'Angleterre, a fait croire à Fuad-Pacha qu'une vice-royauté syrienne était possible, il s'est fait d'une principauté en Syrie le but mystérieux de ses pensées et de ses actions. Cette principauté ne peut exister qu'en y incorporant le Liban et en détruisant l'indépendance traditionnelle du pays. Pour cela, il faut que la constitution nouvelle ne puisse pas aisément être mise en pratique, ce qui fera échec à la France, échec à Daoud-Pacha, échec aux chrétiens; il faut aussi qu'en détruisant le Liban dans le présent, il l'empêche de renaître dans l'avenir. C'est pour cela qu'il a arrêté Karam après l'avoir séparé de ses deux appuis naturels, les Maronites en faisant venir Karam à Beyrouth, la France en lui montrant Karam comme opposé à la nouvelle constitution; c'est pour cela qu'il a emmené son prisonnier à Constantinople, pour confirmer son isolement et aussi pour l'avoir sous la main, comme un prétendant, s'il faut quelque jour l'opposer encore une fois à Daoud-Pacha.

Quel machiavélisme, dira-t-on, vous imputez à Fuad-Pacha! — L'Italie élève une statue à Machiavel comme au principal inspirateur de sa restauration nationale : j'aimerais mieux pour elle d'autres auspices; mais ce qui est honoré en Italie peut bien être pratiqué en Syrie, où l'art de diviser et de désunir ses adversaires est depuis longtemps mis en usage par les Turcs.

Nous avons lu récemment une réclamation adressée par Karam à la commission internationale de Beyrouth, où il se plaint d'avoir été arrêté et transporté à Constantinople sans avoir été jugé. Cette plainte est juste. Karam a été traité en condamné politique, et privé, à ce titre, des garanties que la nouvelle organisation du Liban assure aux Maronites. En politique, il a fait des fautes : il a été trop Français pour les Turcs et pour l'Angleterre, sans l'être assez pour la France, dont il n'a pas suivi aveuglément les directions. Il a été trop indigène et trop démocrate contre le gouverneur du Liban, Daoud-Pacha, sans être cependant assez démocrate pour le parti démocratique. Il s'est trop confié à Fuad-Pacha, qu'il a cru son patron parce qu'il le voyait peu favorable à Daoud-Pacha. Ce sont toutes ces fautes qui ont perdu Karam. Il n'y a pas là un délit qu'on puisse discuter devant un tribunal, il y a assez d'erreurs et d'échecs pour perdre pendant quelque temps un personnage politique. Or c'est un drame politique qui se joue à cette heure dans le Liban, drame de village ou de petite ville, je l'avoue; mais ce drame a ses acteurs qui ont leur rôle à jouer, rôle écrit par les événemens, comme pour les acteurs des grands théâtres. Le rôle de Karam était de rester dans la retraite; il n'a pas pu et il n'a pas voulu le jouer. Avant de le blâmer, demandez à ceux qui en Europe ont été quelque

chose s'il est facile et s'il est agréable de n'être plus rien. Toute la question de Joseph Karam est là. Il n'a pas été assez tranquille pour rassurer ses rivaux et ses ennemis, qui savaient son influence réelle; il n'a pas été assez actif et assez remuant pour se défendre. Il a fait trop et trop peu. Quoi qu'il en soit, comme on assure que sa prison à Constantinople n'est pas un cachot, son exil fait pour lui l'effet de cette retraite qu'il n'a pas su garder. Il est en disponibilité. Il y a en lui assez d'indigène, assez de démocrate, assez de Français, pour que ces qualités, qui ont fait sa perte récemment, fassent un jour sa force, et que Karam soit rappelé comme l'homme qui représente le mieux le Liban nouveau, après avoir été éloigné comme l'homme qui empêchait le Liban nouveau de se former.

Il ne faut pas que l'arrestation de Joseph Karam, qui n'est qu'un épisode de la question du Liban, nous fasse oublier les deux principes fondamentaux de l'article 15 du règlement organique : — l'exclusion des troupes turques du Liban, — l'armement des chrétiens ou la formation d'une gendarmerie mixte dans laquelle les chrétiens doivent avoir la majorité. Les deux principes se tiennent. Les chrétiens doivent être armés parce que les Turcs doivent être exclus, et qu'il faut dans le Liban un corps armé afin de maintenir l'ordre. Jusqu'ici, ces deux principes fondamentaux de la nouvelle constitution du Liban sont ouvertement violés.

L'Europe semble avoir oublié que l'admissibilité des chrétiens dans le service militaire est un des principes que le traité de Paris de 1856 a proclamés. Depuis ce traité, les chrétiens en Orient ont le droit de porter les armes et d'être élevés, comme tous les autres sujets turcs, aux emplois militaires. Pourquoi ce principe n'est-il pas appliqué? Pourquoi a-t-on permis à la Turquie de le détruire par l'impôt d'exonération et de substituer des contribuables à des conscrits? Le règlement organique du Liban avait, conformément aux principes du traité de Paris, établi pour la montagne une gendarmerie mixte. Cette gendarmerie mixte n'est pas formée. Les chrétiens sont désarmés, les soldats turcs envahissent ou entourent le Liban. Qui peut douter qu'il n'y ait là de la part de la Porte-Ottomane un plan formé de ne jamais permettre aux chrétiens de porter les armes, soit comme sujets directs du sultan, soit comme vassaux plus ou moins indépendans? Or, en Orient plus que partout ailleurs, quiconque est désarmé est sans droits.

Comme j'ai souvent réclamé pour les chrétiens d'Orient ce droit de porter les armes et d'être admissibles aux emplois militaires que leur assurait le traité de Paris, je me défie quelque peu de moi-même, et je cherche sur ce point le témoignage des Européens qui ont récemment parcouru l'Orient ou qui l'habitent. Si ces Européens sont des Anglais, leur parole n'en a que plus de prix à mes

yeux, parce que, les Anglais étant en général favorables aux Turcs, on peut prendre leur témoignage en faveur des chrétiens comme très véridique. M. Farley a publié à la fin de l'année dernière, sous le titre de *Massacres en Syrie* (1), un ouvrage très intéressant et très impartial. Il pense sur ces massacres ce que toute l'Europe en pense, et il les impute sans hésiter aux Turcs; mais, allant plus loin que beaucoup de publicistes anglais, il n'accuse pas seulement les Turcs, il cherche les moyens de préserver les chrétiens des dangers qui les menacent. « Il faut, dit-il, que le gouverneur chrétien du Liban ait le droit d'organiser une force armée capable de défendre le pays placé sous sa juridiction. Sur ce point, je puis exposer les opinions des Syriens eux-mêmes, et comme elles viennent de ceux qui sont le plus intéressés dans la question, elles méritent, je pense, quelque respect et quelque considération. Les chrétiens de Syrie demandent que la création d'une armée chrétienne par la voie de la conscription soit enfin décidée. Chaque année, on lèverait un certain nombre de chrétiens proportionné à la population. On estime qu'on pourrait lever deux mille hommes chaque année, de sorte qu'au bout de cinq ans l'on aurait un effectif valide de dix mille hommes. Tous les ans, deux mille hommes seraient libérés et remplacés par deux mille nouvelles recrues, de sorte qu'au bout de quinze ans il y aurait en Syrie trente mille chrétiens exercés au maniement des armes. La condition indispensable au succès de ce plan, c'est que dans cette armée les officiers soient chrétiens, que les régimens soient tout à fait distincts des régimens musulmans et qu'ils aient une administration militaire tout à fait à part. Grâce à ce système, les chrétiens de Syrie, ayant dix mille hommes de troupes régulières avec une réserve de vingt mille hommes exercés, seraient assurés d'une protection efficace. Alors le pays ne serait plus à la merci des égorgeurs comme il l'a été jusqu'ici, et d'égorgeurs qui attentent à la fois aux droits sacrés de l'humanité et nuisent aux intérêts du gouvernement ottoman.

« Il n'y a rien d'exorbitant, ajoute M. Farley, dans cette demande des chrétiens de Syrie, et si elle n'est pas agréée, comment réaliser les promesses généreuses faites par le nouveau sultan à son avénement à la couronne? Comment exécuter le *hat-humayoun* de 1856? Si les intentions manifestées par le sultan sont remplies, et si elles sont réellement mises en pratique selon les moyens désignés, alors les chrétiens de Syrie peuvent regarder l'avenir avec confiance; mais si le contraire malheureusement arrive, personne ne pourra refuser aux chrétiens de Syrie le droit de demander une interven-

(1) *The Massacres in Syria*, by J. Lewis Farley, author of *the Two years in Syria*; London 1861.

tion des puissances européennes qui leur garantisse leurs vies et leurs biens, ou bien au moins la faculté de quitter leur pays et de chercher en quelque autre lieu la sécurité qu'ils ne peuvent plus avoir dans leurs foyers. Pourquoi resteraient-ils en Syrie seulement pour y trouver un tombeau? Ceux qui sont tombés victimes des derniers massacres sont tombés martyrs de leur foi et de leur honneur : ils se sont montrés inébranlables sous les coups qui les frappaient; mais peut-on exiger que cet état de martyre continu s'éternise? Les survivans des massacres de 1860 peuvent-ils, oubliant une si terrible expérience, se laisser surprendre sans cesse par les mêmes désastres? Ce ne serait plus la couronne du martyre qu'ils mériteraient, ils tomberaient justement victimes d'un fatal et inexcusable engourdissement. Les puissances européennes ne voudront pas réduire ce peuple infortuné à la nécessité d'abandonner leur terre natale, et au nom de la civilisation, au nom du christianisme, les chrétiens de Syrie espèrent que l'Europe leur assurera les moyens de pouvoir désormais défendre par eux-mêmes leur honneur et leur vie. »

M. Farley a mille fois raison, et il pose la question des chrétiens d'Orient comme il faut la poser devant l'Europe : ou intervenez par vos soldats pour protéger la vie et l'honneur des chrétiens de Syrie, ou permettez-leur d'émigrer d'une terre où ils ne peuvent plus vivre en repos, ou bien faites qu'ils puissent s'armer pour se défendre eux-mêmes contre les dangers qui les menacent. L'intervention, c'est ce qu'avait fait la France, c'est ce qu'il fallait peut-être continuer par l'occupation; l'Angleterre ne l'a pas voulu. L'émigration, c'est la dépopulation de la Syrie, c'est le désert arrivant jusqu'aux bords de la Méditerranée. L'armement des chrétiens, c'est, dit-on, la guerre civile. Peut-être; mais que l'Europe daigne se souvenir qu'elle n'a jusqu'ici empêché la guerre civile en Orient que par les massacres. Oui, quand les victimes sont désarmées et dispersées, quand les bourreaux sont armés et enrégimentés, il n'y a pas de guerre civile, cela est vrai; mais qu'y a-t-il, Dieu de pitié et de justice! Damas, Deir-el-Kamar, Zahlé et toute la Syrie le savent. Quant à moi, je remercie M. Farley de préférer la guerre civile aux massacres. Veut-on se défier aussi de M. Farley, parce que c'est un publiciste, et que les publicistes un peu dignes de ce nom ont tous un coin de romanesque qui fait que le malheur des peuples opprimés les touche et les irrite? Eh bien! consultons cette enquête anglaise ouverte par sir Henri Bulwer, dont j'ai déjà plusieurs fois interrogé les témoignages, écoutons les consuls anglais. J'aime leur consciencieuse véracité, que j'oppose volontiers à la politique des ministres anglais.

La dixième question posée par sir Henri Bulwer aux consuls anglais qu'il consultait sur la condition des chrétiens en Orient était ainsi conçue : « La population chrétienne aimerait-elle mieux entrer au service militaire que de payer la taxe qui l'en exempte? Gagnerait-elle plus à servir dans l'armée qu'à payer l'impôt d'exonération? » Je viens de relever dans l'enquête les réponses des consuls anglais sur cette question, et je veux les mettre sous les yeux des lecteurs, afin qu'on voie quelle est l'importance qui s'attache, en Orient, à ce droit de porter les armes et d'être admissible aux emplois militaires, — ce droit que l'Europe voulait que la Turquie accordât aux chrétiens, et que la Turquie leur refuse obstinément, au mépris des promesses qu'elle a faites dans le traité de Paris.

Le consul de Monastir en Macédoine répond que « les chrétiens aimeraient beaucoup mieux entrer dans l'armée que de payer la taxe d'exonération, pourvu qu'ils formassent des régimens séparés, et qu'ils eussent le même droit d'avancement que les musulmans. Dans ce cas, il leur serait très avantageux de servir dans l'armée (1). » Le consul de Salonique, M. Charles Calvert, répond comme son collègue de Monastir : « Les chrétiens, dit-il, n'aimeraient pas à entrer au service militaire, si, une fois enrôlés dans l'armée du sultan, ils étaient forcés de quitter le pays où ils ont leur habitation; mais s'ils étaient appelés à fournir leur contingent dans un corps de police bien organisé, servant dans leur province ou à peu de distance, ils aimeraient probablement mieux fournir ce contingent que de payer la taxe d'exonération, pourvu cependant que le corps de police auquel ils appartiendraient fût composé et commandé exclusivement par des chrétiens, et que les soldats et les officiers fussent régulièrement payés et nourris. Dans ces conditions, il leur serait bien plus avantageux d'entrer au service que de payer la taxe. — Je dois remarquer que les chrétiens, sur cette question, diffèrent entièrement des Juifs, qui ont si peu de goût pour la profession des armes, qu'ils aimeraient mieux payer dix fois la taxe que d'entrer dans l'armée. »

Je ne veux interrompre par aucune réflexion le relevé que je fais des réponses de l'enquête anglaise. Il m'est impossible cependant de ne pas remarquer, outre la conformité d'opinions entre M. Farley, qui n'est qu'un simple voyageur, et les deux consuls anglais de Monastir et de Salonique, il m'est impossible, dis-je, de ne pas remarquer que le corps de police armée ou de gendarmerie du Liban semble avoir été créé pour ainsi dire d'après le système de M. Calvert. C'est cette gendarmerie provinciale servant dans son pays, y maintenant l'ordre, que demandent les chrétiens de la Turquie

(1) *Papers relating to the condition of christians in Turkey*, p. 3.

d'Europe, et à laquelle ils sont prêts à fournir leur contingent. On conçoit en effet, en considérant l'étendue de l'empire turc et la diversité extrême de ses provinces, que le consul anglais de Salonique ait pu remarquer que les chrétiens de la Macédoine ou de la Thessalie soient peu disposés à servir hors de leurs provinces, tantôt envoyés à Bagdad, tantôt à Belgrade, n'étant pas seulement dépaysés, mais souvent même contraints à l'apostasie, surtout s'ils ne forment pas des régimens à part, commandés par des officiers chrétiens. La formation de gendarmeries provinciales est donc le vœu des chrétiens d'Orient; c'est pour le Liban la prescription impérative du règlement du 9 juin 1861.

M. Finn, consul anglais à Jérusalem, répond à la dixième question : « Excepté à Jérusalem, où les prêtres gouvernent, les chrétiens aimeraient certainement mieux entrer dans l'armée que de payer la taxe d'exonération; ils pensent qu'ils y gagneraient en considération. Je suis informé que dans quelques parties de la Syrie la jeunesse chrétienne demande à servir personnellement dans l'armée, sans même réclamer le droit de faire des compagnies ou des régimens séparés (1). » Le consul anglais de Smyrne, M. Charles Blunt, croit que c'est le vœu et l'avantage des chrétiens de payer la taxe d'exonération. Le consul de Pristina, M. E. Blunt (2), dit au contraire « qu'en Bulgarie les chrétiens et surtout les paysans, qui forment la principale partie de la population, aimeraient mieux entrer au service militaire que de payer la taxe d'exonération. » Le consul de Prevesa en Albanie croit que rien ne serait plus désagréable aux chrétiens que d'être soumis personnellement au service militaire, au lieu de payer la taxe. « Le bruit d'un pareil système déterminerait, j'en suis convaincu, une émigration considérable de tous ceux qui seraient en âge de satisfaire à la conscription, et quoiqu'on parle sans cesse de l'injustice d'exclure les chrétiens du service militaire, ceux-ci sentent trop les avantages qu'ils recueillent de l'exemption pour qu'on puisse croire à la sincérité de leur zèle militaire. Sans doute la conscription qui frappe uniquement sur les Ottomans tend à épuiser leur race; mais d'un autre côté former des corps de troupes chrétiennes ou des corps mixtes serait une politique fort dangereuse à suivre pour la Porte-Ottomane. » Le consul d'Alep en Syrie, M. Skene, dit que « les chrétiens de la Syrie septentrionale ne sont pas une population belliqueuse comme ceux du Mont-Liban et de l'Albanie ou les montagnards de la Crète. Ils n'ont ni le goût ni l'habitude de manier les armes. On rencontre à

(1) *Papers relating to the condition of christians in Turkey*, p. 32.

(2) Ne nous étonnons pas de trouver souvent les mêmes noms. Les Anglais ont la bonne habitude d'avoir des familles consulaires dont les membres se sont, pour ainsi dire, partagé les diverses stations de l'Orient.

peine parmi eux quelques *sportsmen*. Je ne crois pas que dans cette partie du pays aucun chrétien préfère le service militaire au paiement de la taxe d'exonération. A Marash, la communauté arménienne offrait de fournir son contingent pour le service militaire; mais je crois que les Arméniens ne faisaient cette offre que pour obtenir d'être déchargés de la taxe, et que s'ils avaient été pris au mot, ils auraient retiré leurs offres. Cependant les chrétiens, selon moi, auraient plus d'avantages à servir dans l'armée qu'à payer la taxe, pourvu que le recrutement se fît avec équité, ce qui jusqu'ici n'est point le cas. Si, au lieu de prendre tous les jeunes gens d'un district et de ne prendre personne dans un autre district, on n'enrôlait que ceux qui ne sont pas nécessaires au travail des champs et au soutien des familles, les soldats chrétiens qui reviendraient de l'armée après sept ans de service seraient bien utiles au pays. Une population qui manque de courage, qui tremble à la vue d'un fusil ou d'un sabre et qui n'ose pas s'approcher d'un cheval ne peut que gagner à mener pendant quelque temps la vie de soldat... Mais les chrétiens en général répugnent à cette idée, faute de goût pour la profession militaire et par crainte des mauvais traitemens (1). »

Voilà deux consuls, l'un de la Turquie d'Europe et l'autre de la Turquie d'Asie, qui croient que les chrétiens d'Orient ne veulent pas entrer dans l'armée; mais n'oublions pas que l'un, celui de Prevesa, avoue d'une part que les chrétiens se plaignent de l'injustice qu'on leur fait de les exclure de la profession des armes, et d'autre part qu'il prétend que la formation de corps de troupes chrétiennes mettrait la Porte en danger. Cette réponse prouve bien que la Turquie pourrait perdre quelque chose à l'armement des chrétiens, mais elle ne prouve pas que les chrétiens n'y gagneraient pas quelque chose, et cet avantage les tente, puisqu'ils le réclament. Quant au consul d'Alep, il croit que la population chrétienne gagnerait beaucoup à servir pendant quelque temps; il se plaint qu'elle n'ait pas le goût des armes, il voudrait même le lui donner.

Le consul de Bosnie ne croit pas non plus que les chrétiens aimassent mieux servir dans l'armée que de payer la taxe, quoique, dit-il, il entende souvent soutenir le contraire. Le major Cox, en Bulgarie, dit que la taxe d'exonération est légère, et que les habitans sont très sensibles aux avantages qu'elle leur procure. Le consul-général de Syrie, M. Moore, à Beyrouth, pense au contraire que les chrétiens préféreraient le service militaire au paiement de la taxe, pourvu qu'ils formassent des régimens purement chrétiens, commandés par des officiers chrétiens; mais s'ils doivent être incorporés dans des régimens turcs et commandés par des officiers

(1) *Papers relating to the condition of christians in Turkey*, p. 58.

turcs, les chrétiens aiment mieux payer la taxe. « S'ils formaient des régimens chrétiens, ce système serait pour eux plus avantageux que le paiement de la taxe d'exonération. » Le consul anglais des Dardanelles estime que les chrétiens aiment mieux payer la taxe que de servir dans l'armée; mais il va plus loin : il dit que « la conscription est abhorrée par toutes les classes de musulmans, qui paieraient volontiers la taxe pour être dispensés du service militaire. »

Que conclure des divers témoignages que je viens de citer? — L'idée de l'admissibilité des chrétiens d'Orient au service et aux grades militaires est partout répandue en Orient. Dans beaucoup de provinces, les chrétiens la demandent, mais ils demandent aussi à former des régimens à part. Dans quelques parties de l'empire ottoman, si les chrétiens répugnent au service militaire, c'est dans la crainte d'être enrégimentés avec les Turcs et maltraités par les officiers turcs. La Porte résiste tant qu'elle peut à cette admissibilité des chrétiens au service et aux grades militaires; quelques consuls anglais croient que l'armement des chrétiens mettrait en péril l'empire ottoman. Cependant la Porte a promis, dans le traité de Paris, d'établir l'égalité militaire; elle ne l'a pas fait, et elle a remplacé l'égalité du service militaire par une taxe d'exonération qui ne frappe que les chrétiens. Enfin le règlement du 9 juin 1861 a essayé d'établir dans le Liban un corps mixte de gendarmerie; la Porte, qui l'a signé, est en train de l'abolir par l'inexécution.

Le motif qui pousse les chrétiens d'Orient et leurs partisans à réclamer si vivement pour eux le droit de porter les armes et de former des régimens séparés est facile à comprendre : ils veulent premièrement se défendre contre les Turcs, qui les égorgent. Qui pourrait trouver cette raison mauvaise après les massacres de Syrie? Ils réclament en second lieu l'exercice d'un droit que leur reconnaît solennellement le traité de Paris de 1856, et dans le Liban surtout ils demandent l'exécution de l'article 15 du règlement du 9 juin 1861. Peut-on trouver extraordinaire qu'ils croient que les traités sont faits pour être exécutés, même ceux qui sont signés avec la Porte-Ottomane? Mais j'ai une bien meilleure raison à donner : c'est la nécessité qui force les chrétiens d'Orient à réclamer le droit de porter les armes, la nécessité de se défendre contre les bandes d'Arabes pillards qui ravagent la Syrie particulièrement, et contre lesquelles la Porte-Ottomane ne les défend pas, soit impuissance, soit insouciance. Cette intervention des bandes arabes est un point important dans la question d'Orient. Je ne le trouve nulle part mieux traité que dans l'extrait d'un voyage fait au commencement de 1860 par deux jeunes princes français (1).

(1) *Damas et le Liban* (*Extraits du journal d'un Voyage en Syrie au printemps de 1860*).

« Seuls craints, seuls respectés, méprisant de fait le pouvoir du sultan, dont ils reconnaissent l'autorité nominale, les chefs de bande qui parcourent la Syrie sont les véritables maîtres du pays. C'est à eux que le voyageur doit demander aide et protection. L'émir Harfouche, condamné à mort depuis longtemps, parcourt impunément avec ses cavaliers la vallée de Baalbek; les cheikhs des Bédouins Anazé occupent la plaine de Homs et rançonnent cette ville; enfin Akiel-Aga gouverne sans contrôle toute la Galilée, depuis le Jourdain jusqu'à la mer. L'histoire de ce hardi partisan mérite peut-être d'être rapportée; elle est un exemple curieux de la faiblesse matérielle du gouvernement turc et de la dépendance à laquelle il est réduit en gardant les airs du commandement. Algérien de naissance, mais élevé en Égypte, où il devint *bachi-bouzouk* de Méhémet-Ali, Akiel-Aga commandait pour lui à Nazareth, lorsque la Syrie fut rendue aux Turcs. Après quelques ménagemens hypocrites, ceux-ci s'emparèrent de sa personne par trahison et l'envoyèrent aux galères à Constantinople; mais, assez heureux pour en sortir, grâce aux amis qu'il s'était faits durant sa prospérité, il retourna en Galilée, où son nom n'était pas oublié. Quelques vagabonds réunis autour de lui formèrent bientôt le noyau d'une tribu. Bon et généreux, il se fait aimer de tous ceux qui le servent, et attire auprès de lui l'Arabe errant à la recherche du plus fort, aussi bien que le paysan qui, de guerre lasse, abandonne le rôle de pillé pour celui de pillard. Aussi trente-deux tribus lui obéissent-elles aujourd'hui. Depuis Naplouse jusqu'au Carmel, depuis Césarée jusqu'à Banias, son autorité est incontestée, et il lève sans difficulté sur tous les villages de ce vaste district le quart du produit de la récolte. Les Turcs se sont hâtés de composer avec lui aussitôt qu'il a été puissant. Ils lui paient aujourd'hui 30,000 fr. par an; mais, habiles à déguiser leur faiblesse sous de pompeuses paroles, ils lui ont donné la mission officielle de faire la police du pays, et décorent ce tribut du nom de traitement. Il leur a mal réussi un jour de prendre ces vains mots un peu trop au sérieux. « Nous étions tranquillement campés au pied du Thabor, me disait le mois dernier un parent d'Akiel-Aga, quand nous vîmes arriver de Damas un prétendu caïmacam à la tête de sept cents cavaliers. Il envoyait à Akiel-Aga un firman qui le destituait et le sommait de lui céder la place. Celui-ci, qui se sentait le plus fort, voulut se donner l'avantage de la modération, et engagea l'intrus à se retirer sans tenter le sort des armes, « car, dit-il, si j'occupe le pays au nom du sultan, je ne dois mon pouvoir qu'à moi-même, et je ne le céderai à personne. » Mais ses envoyés furent insultés, et désormais la poudre seule pouvait décider entre les deux compétiteurs. Akiel-Aga, qui a appris la guerre à l'école de Soliman-Pacha, prit aussitôt ses dispositions pour le

combat. Il défend de tirer un coup de fusil avant son signal et jure de tuer de sa main le premier qui désobéira : précaution inutile, car tous les Arabes enrôlés volontairement ont en lui une aveugle confiance. C'est en vain que les Turcs, abordés par trois colonnes, tirent au hasard dans toutes les directions; personne ne leur répond. Enfin une décharge à bout portant les met en désordre; on les pousse, on pille leur camp, et deux cents d'entre eux restent sur le terrain. Plusieurs des nôtres, il est vrai, partagèrent leur sort, et le cheikh nous montrait dans son épaule une récente et profonde blessure, souvenir de ce sanglant combat. Il oubliait d'ajouter, tant cela lui paraissait naturel, que le pacha de Damas, voyant revenir son lieutenant seul et battu, s'était hâté de confirmer Akiel-Aga dans les fonctions publiques auxquelles il était si difficile de le faire renoncer. Voilà comment le gouvernement turc fait respecter son autorité. »

Comme le jeune auteur qui a fait et écrit ce voyage est aussi habile à résumer judicieusement les faits qu'à les raconter d'une manière vive et piquante, voici comment il achève ce tableau de l'envahissement de la Syrie par les bandes arabes : « Par suite des besoins mêmes de la population et des rapports croissans avec l'Europe, l'agriculture se développerait en Syrie, en dépit de tous les obstacles, si le gouvernement lui assurait seulement quelque sécurité; mais, je l'ai déjà dit, il est trop faible pour cela. La Syrie de fait ne lui appartient pas, et à peine a-t-il levé l'impôt, qu'Akiel-Aga ou l'émir Harfouche vient rançonner les villages, permettant au Bédouin vagabond et au brigand solitaire d'errer sur leurs traces dans la campagne pour piller le laboureur et ravager sa moisson. Celui-ci finit par ne plus semer ce qu'il sait ne devoir jamais récolter, et les plus riches plaines du monde, couvertes d'herbes sauvages, servent de pâturages aux chevaux d'un chef arabe. La vie sédentaire et laborieuse est devenue impossible. Les villages sont désertés, et la Syrie est envahie par des tribus nomades, ennemies de toute loi, dont la brutale domination est le dernier mot de la décadence de l'Orient. »

Ainsi ce ne sont plus les Turcs qui sont maîtres du pays, ce sont les chefs de bande, ce sont les Bédouins, qui partout avec eux portent la stérilité, la dépopulation, et qui font chaque jour avancer le désert. S'il pouvait y avoir parmi ces chefs de bande quelque Abd-el-Kader ou quelque Méhémet-Ali, c'est-à-dire quelque homme à la fois hardi et intelligent, qui d'aventurier se fît chef, de chef conquérant, de conquérant administrateur, et qui cherchât à organiser en principauté régulière le pays qu'il se contente aujourd'hui de piller et de ruiner, je ne cache pas que, persuadé comme je le suis qu'on ne peut tirer le salut de l'Orient que de l'Orient lui-même et des élémens de la société orientale, je me gar-

derais de trop médire de ces chefs de bande, et je me défierais des voyageurs qui les maudissent; mais qu'attendre de ces pillards sans ambition et sans prévoyance? La civilisation n'a rien à en espérer. La bande pillarde et vagabonde est un des plus anciens faits de l'histoire d'Orient. Il sort parfois de ces bandes des fondateurs d'empire, et je crois que Ninus, Arsace, Cyrus dans l'antiquité, ne furent d'abord que des chefs de bande; seulement ils ont conçu la pensée de faire plus que de parcourir le désert en vainqueurs vagabonds. A prendre les témoignages des voyageurs les plus récens, il ne semble pas que parmi les chefs de bande qui maîtrisent et ravagent la Syrie et la Palestine, il se prépare aucun Cyrus, aucun Méhémet-Ali. Ils pillent pour s'enrichir, voilà toute leur politique, et de même que les pachas ne songent dans leurs provinces qu'à faire vite la plus grosse fortune possible, de même qu'à Constantinople les ministres n'ont pas d'autre souci et emploient pour y réussir la ruse et l'intrigue, de même dans le désert, où la ruse et l'intrigue ne sont pas de mise, les chefs de bande s'enrichissent par le brigandage. Pachas, ministres, chefs de bande, chacun dans cet empire qui s'écroule cherche pour ainsi dire à prendre, selon la fable, sa part du dîner de son maître, ne pouvant plus le défendre. Quelqu'un qui a bien vu Constantinople, et qui a bien observé et de haut le gouvernement ottoman, me disait qu'à Constantinople, quand une maison brûle, il y a parmi ceux qui viennent au secours plus de pillards que de travailleurs, et il assurait que c'était là l'image du gouvernement ottoman.

On voit contre quels dangers les chrétiens d'Orient demandent qu'on les laisse se défendre, et quel besoin ils ont de s'organiser militairement. Si l'Europe ne veut pas que la Syrie tombe de plus en plus dans l'anarchie et dans la misère, si elle ne veut pas que le désert s'avance de plus en plus vers la Méditerranée, il faut qu'elle protége les chrétiens de la Syrie et du Liban par une occupation européenne, ou qu'elle leur permette de se protéger eux-mêmes par une organisation militaire. L'Europe n'a pas voulu exercer la protection par l'occupation. Elle a voulu que la France évacuât la Syrie, quand l'œuvre d'humanité que nous venions accomplir était à moitié faite. Elle s'est exposée à ce que les chrétiens de Syrie disent partout avec tristesse : « L'Europe a empêché la France de nous sauver. » Eh bien! soit; mais alors que l'Europe au moins ne souffre pas que la Turquie s'oppose à ce que les chrétiens s'arment et s'organisent militairement sous la suzeraineté du sultan; qu'elle ne laisse pas abolir le règlement organique du Liban, à peine fait, à peine signé; qu'elle le maintienne dans l'article le plus significatif et le plus efficace; qu'elle veille à la formation de cette gendarmerie chrétienne que prescrit l'art. 15.

L'Europe a deux choses à faire en Syrie : y développer l'agriculture, le commerce et l'industrie par l'introduction de l'activité et de la richesse européennes, y protéger les habitans en leur assurant la paix et la sécurité. Pour arriver à ce but, il faut à la Syrie deux genres de force, celle qui lui viendra de l'Europe et celle qui lui viendra de son sein : l'immigration européenne et l'organisation défensive des populations chrétiennes. Pour mieux appeler l'immigration européenne, pour mieux l'associer au pays, l'auteur du journal déjà cité, M. le comte de Paris, voudrait même que Beyrouth et Tripoli appartinssent aux populations du Liban. « Les villes de Beyrouth et de Tripoli, dit-il, possédées par une population musulmane, et occupant les débouchés de la contrée, sont pour les Maronites un danger aussi menaçant et une aussi grande cause d'affaiblissement politique que le voisinage des Druses. Les habitans du Liban ne peuvent se mettre en relations avec cette partie du monde que par ces deux places, situées au bord de la mer, au pied de la montagne et à l'entrée des routes qui y pénètrent. C'est là qu'ils font tous leurs échanges, leurs exportations et leurs approvisionnemens; c'est là qu'ils se trouvent en rapports avec les Européens. Relégués dans leurs vallées isolées, les Maronites seront toujours faibles et divisés tant que ces deux villes seront soumises directement à une influence qui leur est hostile. Le Liban ne sera constitué d'une manière rationnelle, et par conséquent durable, que le jour où, sans blesser les intérêts généraux qui y sont engagés, on lui aura donné pour capitales politiques ses capitales commerciales. »

Je laisse à l'avenir le soin de prononcer sur cette proposition, qui me paraît digne de la plus sérieuse attention, et je reviens à la conclusion que je veux tirer des documens diplomatiques sur la Syrie. Ces documens n'éclairent pas et ils ne pouvaient pas éclairer les événemens qui ont eu lieu récemment en Syrie. Ils ne s'appliquent qu'au passé, puisqu'ils s'arrêtent à la rédaction du règlement organique du 9 juin 1861; mais ils expliquent l'avenir tel que l'entend la France. La France a cédé pour le moment sur l'indigénat du commandement en Syrie; mais elle a soigneusement réservé l'avenir, et si l'expérience, qui se fait en ce moment, d'un gouverneur chrétien étranger au pays ne réussit pas, la France aura le droit de reprendre avec plus d'autorité que jamais son projet de commandement indigène. Il faut, pour accomplir la régénération de l'Orient par lui-même, et c'est ce principe que la France a adopté, dans le Liban comme ailleurs, il faut beaucoup veiller sur le présent et ne jamais engager l'avenir. Nous sommes convaincus qu'ayant si bien pourvu à l'avenir par ses réserves, le gouvernement français sur-

veillera avec un soin scrupuleux l'exécution du règlement organique du Liban, et le protégera contre l'habile désuétude que la Porte espère lui appliquer.

La France en effet a beaucoup à faire en Orient, parce que l'Orient attend beaucoup d'elle. Il lui demande même plus qu'elle ne peut faire; il lui remettrait volontiers le soin entier de son avenir, ce qui serait pour la France et pour l'Orient un grand danger : pour la France, parce que disposée à prendre en main la cause des populations souffrantes, elle se charge souvent de plus d'obligations qu'elle n'en peut remplir; pour l'Orient, parce que tout peuple qui attend sa destinée de l'étranger n'a jamais qu'une condition précaire, et qu'il n'y a de salut pour les nations que celui qu'elles se font elles-mêmes. Je ne souhaite donc ni à l'Orient ni à la France que nous ayons trop à nous mêler du sort des populations chrétiennes; mais quoi que nous fassions ou ne fassions pas, sachons bien que la France a une grande responsabilité en Orient, parce que son nom y a une grande prépondérance. L'Orient sent instinctivement que, comme l'a dit l'empereur Napoléon III, la France est la seule nation qui prenne volontiers les armes pour une idée étrangère à ses intérêts. Les nécessités de la politique détournent parfois pendant quelque temps notre pensée et notre action du sort des populations orientales. Nous y revenons, dès que nous le pouvons, par une pente naturelle. Nous avons beau changer de politique en Occident, changer même de gouvernemens, d'institutions, de dynasties; nous ne changeons pas de politique en Orient. Que nous soyons une république, un royaume ou un empire, nous nous intéressons toujours aux chrétiens d'Orient, parce qu'ils souffrent. La France a sur la question d'Orient depuis cinquante ans la même doctrine et la même tradition. 1814, 1830, 1848, 1851 pensent là-dessus de la même manière. Il y en a eu en 1860 et 1861 un bel et significatif exemple.

C'est au printemps de 1860, avant les massacres de Syrie, que M. le comte de Paris et M. le duc de Chartres visitaient l'Égypte, la Palestine et la Syrie; c'est au mois d'août 1860 que l'empereur Napoléon III envoyait nos soldats en Syrie; enfin, au moment où nos troupes commençaient à évacuer la Syrie, M. le comte de Chambord y abordait, pour aller de là visiter Jérusalem et l'Égypte. J'ai lu des extraits du voyage de M. le comte de Paris, des lettres de plusieurs officiers fort attachés à l'empereur, des lettres aussi écrites par quelques-uns des compagnons du comte de Chambord; j'ai trouvé dans ces pages venues de côtés si divers la même pensée et le même sentiment. Représentans des grandeurs passées, agens des grandeurs présentes, tous se réunissent dans la même idée, dans la

même émotion, j'allais presque dire dans le même instinct généreux : la France doit secourir et sauver les chrétiens d'Orient. Cette unanimité m'a profondément touché. Transportez, me disais-je, en Occident ces âmes et ces esprits d'élite : quelles divisions, quelles luttes, quels discords! Ici, en Orient, quelle union, quelle communauté de sympathie et de zèle! Orléanistes, légitimistes, bonapartistes en Europe; ici, Français seulement. Prenez un de ces matelots français que M. le comte de Chambord a visités à l'hôpital de Beyrouth, prenez en Syrie un de nos anciens soldats rencontrés par M. le comte de Paris, prenez un officier de la garde impériale; princes exilés, matelots malades, officiers d'aujourd'hui, soldats d'avant-hier établis en Syrie, tous ont le même sentiment, tous ont la même cause, tous parlent de la France et de ses devoirs en Orient avec le même amour, avec le même dévouement. Le lien rompu ailleurs se renoue ici par une étreinte de mains entre le prince et le soldat, par une rencontre de pensée et d'émotion entre M. le comte de Chambord et M. le comte de Paris, par un commun enthousiasme pour la gloire de la France. Héritiers de saint Louis ou héritiers du vainqueur des Pyramides, princes anciens ou princes nouveaux, je les défie, dès qu'ils touchent, par la curiosité du voyageur ou par l'attention du chef d'état, à cette terre de l'Orient, je les défie de ne pas se réunir par je ne sais quelle fusion instinctive de pensées et de sentimens, fusion plus sûre et plus sincère que toutes celles qui ont été rêvées par la politique, fusion qu'inspire et qu'affermit le génie de la France.

Ce qui est pour nous un sujet de joie patriotique est pour l'Orient, sachons-le bien, un grand sujet d'encouragement et d'espérance. On réfléchit peut-être moins en Orient qu'en Occident, mais on sent très vivement, et quand les pauvres chrétiens de là-bas voient passer tantôt les soldats que l'empereur des Français leur envoie comme libérateurs, tantôt de nobles jeunes gens et d'illustres pèlerins qu'on leur dit fils et petits-fils de je ne sais combien de rois de France, quand ils voient les uns et les autres s'attendrir sur leurs malheurs et appeler de leurs vœux et de leurs efforts un meilleur avenir, soyez sûrs qu'ils ne cherchent pas à savoir si les uns ont détrôné les autres; ils se disent seulement, avec un pieux sentiment de reconnaissance et d'espérance, que ces soldats, ces matelots, cet empereur, ces princes de deux branches, je me trompe, de deux exils, tout cela, c'est la France qui aime, qui secourt l'Orient, et qui le délivrera pour lui-même et non pour elle, pour avoir non des sujets, mais des frères de plus de religion et de liberté.

SAINT-MARC GIRARDIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1862.

Nous avons remarqué chez certaines personnes une tendance à imputer à la liberté politique la responsabilité des inconvéniens, des abus, des excès de parole auxquels ont pu donner lieu les débats de l'adresse au sénat et au corps législatif. Parmi ceux qui font peu de cas de la liberté, on sent comme une inclination instinctive et secrète à prendre texte de la stérilité de nos discussions de l'adresse pour condamner tout nouveau progrès vers les réalités du régime représentatif. Il nous est impossible de laisser une telle arme aux adversaires de la liberté. Il faut que tout le monde entende bien que le régime parlementaire n'a rien à démêler avec les stériles tournois de discours auxquels nous assistons depuis deux ans.

Du temps du régime parlementaire, tous les esprits sensés étaient frappés de l'inutilité et des abus des longs débats de l'adresse. Rien ne paraissait moins logique et moins pratique que cette façon de délibérer sur toutes les questions politiques à la fois. Tout le monde voyait là une perte de temps inutile, et si le régime parlementaire eût duré, il est certain qu'à l'heure qu'il est les discussions de l'adresse eussent été progressivement ramenées à ce qu'elles sont dans les chambres anglaises, à ce qu'elles doivent être au sein de tout parlement constitué pour la bonne expédition des affaires, à une pure formalité, à une simple cérémonie qui ne doit pas faire perdre plus d'une séance aux assemblées représentatives. Cependant, sous le régime parlementaire, ce système de délibération encyclopédique avait au moins un motif et par conséquent une excuse. Il y avait au fond du débat une question, la question de savoir si le ministère conservait ou avait perdu la confiance de la chambre. Le vote de l'adresse avait donc un résultat et une sanction, le maintien ou le changement du cabinet. La question de confiance aurait pu sans doute être résolue avec une moindre perte de temps; mais enfin c'était un résultat très positif que de trancher

au début de la session la question ministérielle. Sous la présente constitution, les longueurs et les incohérences de la discussion de l'adresse ne sont pas même rachetées par un intérêt de cet ordre.

Or sait-on pourquoi il serait injuste de regarder le système dont nous critiquons les défauts apparens comme un acheminement vers le régime parlementaire? C'est que l'ampleur exagérée que l'on donne aujourd'hui aux débats de l'adresse provient uniquement de ce que nos chambres ne possèdent plus quelques-unes des attributions qui leur appartenaient autrefois. Quand les chambres avaient le droit d'initiative et le droit d'amendement, les questions importantes pouvaient aisément être dégagées du pêle-mêle de l'adresse; elles pouvaient être discutées isolément, à leur moment et à leur place. On pouvait, dans l'expédition de la besogne parlementaire, aller au plus pressé. Les matières qui en valaient la peine pouvaient être traitées à fond. On pouvait obtenir des assemblées des verdicts d'opinion dont l'effet sur la marche des choses était immédiat. Au bout d'une discussion, l'on pouvait avoir une solution. Il n'en saurait être ainsi aujourd'hui. La motion d'un député ne peut servir de prétexte à une interpellation, ou devenir le thème d'une discussion et d'un vote. On connaît aussi les obstacles que rencontre le droit d'amendement. La conséquence est forcée. Les membres de nos assemblées n'ayant d'autre occasion de faire acte d'initiative, d'interpeller, d'exprimer des dissentimens par des amendemens que celle que leur fournit la discussion de l'adresse, tout ce qu'il y a dans nos chambres de vie parlementaire vient se condenser et éclate dans les débats de l'adresse. Politique intérieure et étrangère, questions constitutionnelles, questions d'affaires, il faut tout passer en revue dans cette courte saison où il est donné aux discours de germer et de fleurir. Comment ne pas se hâter? comment s'exposer à laisser échapper une occasion unique? Tous les sujets sont donc évoqués à la fois. La préface de la session prend des proportions encyclopédiques; tout le feu des chambres s'y épuise, et dans ce tourbillon l'unité et le bon ordre du travail parlementaire sont exposés à s'altérer. Que ceux qui seraient portés à se plaindre de cet état de choses y prennent donc bien garde : ce n'est point au système parlementaire que cette sorte d'abus peut être imputée; le système parlementaire en est innocent. Si jamais l'édifice doit être couronné, si jamais l'on revient aux règles ordinaires du gouvernement représentatif, nous sommes sûrs que l'expérience actuelle n'aura point été inutile, et que l'on saura renoncer pour toujours aux discussions de l'adresse démesurées et stériles.

Imbus de semblables idées, nous avons eu peine à comprendre le petit mouvement de mauvaise humeur auquel M. de Morny s'est laissé aller, au commencement des débats du corps législatif, à propos d'une expression insignifiante échappée à M. Jules Favre. L'éloquent orateur avait parlé de la rédaction officielle du projet d'adresse, et le président du corps législa-

tif a cru un moment que M. Favre attachait je ne sais quelle sinistre signification au mot officiel. La susceptibilité de M. de Morny, qui a donné lieu à un incident, nous a surpris. Le spirituel président, on le sait, aime à emprunter aux usages parlementaires anglais leur tour raisonnable et expéditif. C'est ainsi qu'il recommandait naguère en termes assez sévères l'abolition de la coutume des discours écrits. Si M. de Morny avait, dans cette circonstance, pensé aux usages anglais, il n'eût point vu un sujet de s'émouvoir dans l'hypothèse d'un projet d'adresse officiel, c'est-à-dire rédigé de concert avec le gouvernement. Il n'y a rien non plus dans une rédaction ainsi concertée qui doive offusquer une opposition sensée. Qu'importe à l'opposition, si elle a le droit d'amendement, que le projet d'adresse soit une formule officielle? Pour le gouvernement comme pour l'opposition, l'intérêt principal, dans l'accomplissement de cette formalité, devrait être d'épargner à l'expédition des affaires d'inutiles lenteurs. Or qu'y a-t-il au fond de plus inutile et de plus lent que notre mécanisme de commission nommée par les bureaux, passant on ne sait combien de jours à préparer les élémens d'une adresse et à en arrêter la rédaction? Le système anglais n'est-il pas préférable? Chez nos voisins, le premier ministre choisit lui-même le membre de la chambre qui proposera l'adresse. La veille de l'ouverture de la session, le membre du parlement chargé de proposer l'adresse assiste au dîner ministériel et reçoit son projet tout dressé. C'est ainsi qu'en Angleterre on fait en une soirée une chose dont nous avons l'art, en France, de ne venir à bout qu'en un mois et demi. Certes il n'y aurait nul dommage que les adresses fussent rédigées, chez nous, dès le premier jour de la session par des membres qu'auraient eux-mêmes choisis, conseillés, contrôlés, les présidens des deux chambres. L'opposition n'aurait besoin que de vingt-quatre heures pour préparer ses amendemens ou sa contre-adresse, et du moins il n'y aurait pas de temps perdu.

Ce qui nous paraît regrettable dans l'ampleur démesurée et l'enchevêtrement des discussions de l'adresse, c'est que non-seulement l'expédition des affaires est retardée, mais que l'unité du travail parlementaire est altérée. Les questions politiques ne sont plus discutées dans l'ordre de leur opportunité et de leur importance; elles enjambent les unes sur les autres et se nuisent mutuellement. Toute bonne session parlementaire doit pour ainsi dire recevoir son unité et son caractère de la question principale qu'elle est destinée à résoudre. A côté de cette question dominante, il peut y avoir sans doute des affaires d'un intérêt permanent ou accidentel qui doivent être éclairées et déterminées par la discussion; mais, pour être bien conduites, ces affaires ont besoin d'être traitées séparément et à leur moment. Si l'on examine la nature de la tâche que les circonstances assignent cette année à nos chambres, il est évident que la question dominante de la session devra être la question financière. Asseoir le budget de telle sorte que l'on ne soit plus exposé à des accroissemens inconsidérés de dette flot-

tante, rechercher les moyens d'assurer l'équilibre du budget, décider de quelle façon cet équilibre devra être obtenu, si c'est par des réductions de dépenses ou par des aggravations d'impôts, étudier dans une première expérience si les moyens de contrôle qui viennent d'être départis au corps législatif sont suffisans ou incomplets, telle est l'affaire principale, la grosse besogne de la session actuelle, l'œuvre au succès de laquelle l'honneur du gouvernement et de la chambre est attaché cette année. Quand une assemblée a devant elle une tâche semblable, elle doit n'en être détournée qu'à de rares occasions, ou du moins il faut sans cesse l'y ramener. A côté de ce grand intérêt de la présente session, auquel une discussion laborieuse et habile peut rattacher naturellement les plus hauts intérêts du pays, nous voyons deux vastes questions qui, tant qu'elles ne seront pas résolues, devront entretenir au sein de la chambre et dans le pays une vive controverse : la question intérieure, qui vient se résumer dans la question de la presse, et la question extérieure qui nous touche le plus directement aujourd'hui, la question romaine. La façon dont le débat a dû nécessairement s'engager à propos de l'adresse n'a guère été utile à la marche de ces diverses questions. Au lieu de la mettre en saillie, l'adresse a plutôt fait perdre de vue la réforme financière. La question de la presse et la question romaine ont perdu soit à être confondues dans un débat qui embrassait des sujets trop divers et trop peu homogènes, soit à n'être pas traitées au moment le plus favorable.

La question de la liberté de la presse est en ce moment pour la France la question intérieure par excellence. On l'a dit, la liberté de la presse est la sanction unique et suprême de toutes les autres libertés. Là où la presse n'est point assurée de sa liberté, aucune liberté n'est sûre. Les défenseurs de la liberté de la presse ont sur leurs adversaires cet avantage de leur rendre impossible la discussion et l'apologie du système contraire. Ils ont tout pour eux : la logique, l'histoire, les principes les plus justes et les mieux avérés de la révolution française, les nécessités pratiques les plus évidentes de l'économie des sociétés modernes. Cette année, nous le reconnaissons volontiers, les intérêts de la liberté de la presse ont été mieux soutenus au corps législatif qu'en aucune occasion antérieure. Le spirituel bon sens de M. de Pierre, l'argumentation aiguisée de M. Picard, quelques expressions éloquentes de M. Jules Favre, çà et là les regrets, les aveux voilés qu'ont laissé entrevoir des membres du parti catholique, ont montré que la cause de la liberté de la presse commence à faire son chemin et rencontre chez beaucoup d'esprits un meilleur accueil. La discussion n'a point eu encore pourtant la vigueur, la puissance et l'efficacité que les orateurs eussent pu lui donner. L'on a remarqué que les membres de l'opposition ont cru devoir renfermer dans leur amendement sur la politique intérieure trois questions qu'il eût mieux valu séparer : la presse s'y trouvait mêlée à la loi de sûreté générale et aux exceptions dont souffre à Paris et à Lyon

notre régime municipal. Il est difficile d'épuiser une matière lorsqu'il faut embrasser trois sujets dans le même discours. Les membres de l'opposition libérale sont d'ailleurs si peu nombreux dans le corps législatif; ils se multiplient si vaillamment et s'épargnent si peu dans l'accomplissement de leurs devoirs politiques, qu'il y aurait de l'ingratitude à leur reprocher de n'avoir pas livré trois assauts, au lieu d'un, à propos de la politique intérieure. Dans tous les cas, il a été démontré une fois de plus que les adversaires de la liberté de la presse ne peuvent se tirer de cette discussion qu'en l'éludant. Ne pouvant concilier un régime qui fait exception à tous les principes du droit français ni avec les idées de 1789, ni avec la théorie de la souveraineté du peuple et du suffrage universel, ni avec la loi des majorités, ni avec les droits des minorités, ils sont réduits à invoquer la raison d'état. Dans un temps comme le nôtre, il y a un véritable aveu d'impuissance dans la raison d'état opposée aux déductions éclatantes de la raison et du droit. Il est bon de faire répéter le plus souvent possible un tel aveu aux adversaires de la liberté de la presse.

La question romaine est, à vrai dire, pour nous une question intérieure. Pour les partisans du pouvoir temporel, le maintien du *statu quo* à Rome est la condition du concours qu'ils offrent au gouvernement ou de l'opposition qu'ils lui annoncent. Pour les libéraux, la fin du pouvoir temporel à Rome est le fait qui doit entraîner le rétablissement en France de la plénitude des libertés politiques. Cependant, quoique à ce double point de vue l'influence de la question romaine sur la politique intérieure de la France soit décisive, cette question est tellement liée aux destinées de l'Italie que nous eussions mieux aimé la voir aborder dans nos chambres à un autre moment. Le gouvernement italien vient d'être traversé par une crise ministérielle. Le pouvoir est à Turin dans les mains d'un cabinet nouveau. Il eût sans doute mieux valu, pour porter sur la solution de la question romaine des jugemens plus certains, attendre que le nouveau cabinet italien eût eu le temps de nous faire connaître la physionomie et les allures de sa politique.

Nous avions cru que la manifestation de la chambre des députés italiens, dans la séance du 25 février dernier, était une garantie de durée pour le ministère du baron Ricasoli. Déçus avec une brusquerie imprévue par l'événement, nous éprouvons une grande hésitation à exprimer une opinion sur les effets du changement qui vient de s'accomplir dans le gouvernement à Turin. Nous redoutons que la retraite du baron Ricasoli ne soit une sérieuse épreuve pour l'Italie. On adresse à M. Ricasoli des reproches de plusieurs sortes. Les uns l'ont blâmé de n'avoir pas partagé le pouvoir avec M. Rattazzi, de n'avoir pas renouvelé, avec le président du nouveau ministère, cette alliance, ce *connubio* auquel M. de Cavour, faisant taire ses susceptibilités personnelles, avait plus d'une fois eu recours avec succès; les autres lui ont reproché d'avoir trop compté, surtout dans les derniers momens

de son ministère, sur les élémens agitateurs et révolutionnaires du mouvement italien. Nous omettons des critiques moins sérieuses, celles qui portent sur les difficultés qui auraient éclaté entre M. Ricasoli et le roi, et sur cette dignité poussée jusqu'à la raideur dans les rapports avec les personnes. C'est toujours un malheur dans les pays constitutionnels lorsque la politique vient à tomber dans les questions personnelles. — L'art des grands ministres, le mérite des hommes d'état qui dirigent par leur ascendant les gouvernemens représentatifs est de ne point laisser voir ces misères, et de les couvrir de leur active patience et de leur adroite générosité. Nous faisons des vœux pour que les Italiens cessent le plus tôt possible de se laisser aller à ces récriminations, à ces jalousies, à ces acrimonieuses discussions sur les personnes. L'effet certain de ces mesquines animosités bruyamment révélées serait de leur faire perdre l'estime des peuples étrangers et d'entraver le développement politique auquel ils aspirent.

Mais quant à la critique vraiment politique adressée au baron Ricasoli, quant au blâme dont quelques conservateurs italiens poursuivent ses déclarations libérales prononcées dans la fameuse séance du 25 février, il ne nous est pas possible de nous y associer. La révolution italienne nous a toujours paru soumise à ces deux lois qui président aux mouvemens révolutionnaires : d'une part, tant que l'objet de la révolution n'est point atteint, tant que l'œuvre n'est point consommée, il est impossible au pouvoir qui dirige le mouvement de rompre entièrement avec les élémens enthousiastes, passionnés, agitateurs, qui lui ont depuis l'origine prêté leur coopération; d'un autre côté, toute grande œuvre révolutionnaire accomplie dans un pays répond à des intérêts analogues chez les autres peuples, elle retentit au dehors, elle éveille à l'étranger une force d'opinion qui est un de ses plus puissans concours, elle a un caractère cosmopolite qui devient un de ses plus utiles moyens de réussite. Or une révolution ne peut, sans se suicider moralement, renoncer à ce caractère cosmopolite et à l'ascendant d'opinion qu'elle en reçoit. Jusqu'au dénoûment, le gouvernement d'un peuple en révolution ne peut, sans se condamner à reculer et s'exposer à perdre le terrain conquis, se priver volontairement de ces deux forces, intérieure et extérieure, et briser violemment avec elles. C'est ce que M. de Cavour, malgré les apparences de sa mobile conduite, n'avait pas cessé un seul instant de comprendre et de pratiquer. Il ne s'était pas laissé dominer par le mouvement révolutionnaire italien, mais il s'en était emparé. Lorsqu'il prépara la guerre contre l'Autriche, il appela en Piémont les volontaires de l'Italie et mit Garibaldi à leur tête. Les conservateurs italiens, pas plus que les orateurs de notre propre gouvernement, ne devraient oublier ces origines de l'émancipation de l'Italie. C'est sur la réclamation de l'Autriche, demandant la dissolution de ces corps francs ostensiblement dirigés contre elle, que la guerre éclata, et ni en Italie ni en France, dans les régions gouvernementales, on ne reprochait alors à M. de Cavour d'avoir

provoqué la guerre en s'appuyant sur les élémens révolutionnaires. De même M. de Cavour a conquis l'opinion libérale de l'Europe et par le respect de son gouvernement intérieur pour l'exercice des libertés publiques, et par la portée cosmopolite qu'il voulut donner à la révolution italienne en lui assignant pour fin l'abolition du pouvoir théocratique. Tant que la révolution italienne ne sera point achevée, il ne sera pas au pouvoir des successeurs de M. de Cavour qui auront à cœur la cause de leur pays d'altérer violemment aucun des trois principes de sa politique. Tous ils devront vivre jusqu'à un certain point en bonne intelligence avec le parti dont le patriotisme se passionne jusqu'à l'agitation; tous ils devront maintenir et pratiquer sincèrement les institutions libérales; tous ils devront marquer à Rome le but de leurs aspirations. Les adversaires de M. Ricasoli se tromperaient fort, s'ils prétendaient qu'il a mérité sa chute pour être demeuré fidèle à la politique d'un véritable homme d'état italien. M. Rattazzi ne pourra point suivre au fond une politique différente.

Sera-t-il plus habile que son prédécesseur? Nous le souhaitons, mais il serait difficile de se dissimuler la fâcheuse influence que le changement de ministère produit déjà, du moins au dehors, sur les affaires de l'Italie. Si la majorité du parlement italien eût prêté un véritable appui à M. Ricasoli entouré d'hommes que M. de Cavour lui-même s'était choisis pour collègues, si cette majorité qui applaudissait avec enthousiasme aux fières explications du ministre tombé eût prévenu sa chute en lui fournissant à temps un ministre de l'intérieur, croit-on que la question romaine n'eût pas été, à l'heure qu'il est, en meilleure voie à Paris même? La conséquence inévitable du changement de ministère qui vient d'avoir lieu à Turin est au moins de retarder la marche des affaires italiennes, et d'ouvrir une période d'attente et d'incertitude. Les amis de M. Rattazzi reconnaissent qu'il n'a pu former un bon ministère. Les hommes n'y sont point à leur place; les personnages les plus considérables de la majorité, MM. Farini, Minghetti, Lanza, ne semblent pas disposés à prêter leur concours à M. Rattazzi, qui, comme son prédécesseur, est obligé de se charger provisoirement des deux ministères des affaires étrangères et de l'intérieur. Pour notre compte, nous n'attachons point une trop grande importance à la réunion des sociétés émancipatrices à Gênes; mais il est beaucoup de gens en Europe, l'espèce de ces timorés est nombreuse en France, qui tremblent dès que Garibaldi entre en scène. Garibaldi avait été appelé par M. Ricasoli, sans doute pour exercer à Gênes une influence modératrice. Il s'entendra probablement avec M. Rattazzi, mais à quelle condition? Quelque sentiment que l'on éprouve pour les anciens ministres ou pour les nouveaux, on est forcé de convenir que la crise ministérielle a momentanément affaibli les chances d'une prochaine solution de la question romaine. Un ministère naissant, incomplet, privé d'une force parlementaire suffisante, ne peut guère espérer d'obtenir de prompts et brillans succès dans sa politique étrangère. Que M. Rattazzi applique les

ressources de son ingénieux esprit à raffermir son cabinet, qu'il y réussisse, nous ne demandons pas mieux; mais, pour le moment, tout est remis en question et tout demeure en suspens.

Nous étions trop préoccupés de cette incertitude de la situation italienne pour prendre un grand intérêt à la discussion de la question romaine au corps législatif. Cette discussion a été pourtant l'épisode le plus brillant du débat de l'adresse; mais ce qui venait de se passer à Turin laissait trop voir la distance qui sépare la conclusion théorique de cette controverse du dénoûment vraiment politique que l'Italie espère. Rarement d'ailleurs les représentans des causes qui sont aux prises avaient été mieux inspirés. M. Jules Favre et M. Keller avaient tous deux pressé le gouvernement d'interrogations logiques et catégoriques qui ne semblaient plus laisser de place à une position intermédiaire. M. Billault a exécuté un véritable miracle d'adresse oratoire en faisant face avec une égale verve et de rares bonnes fortunes d'expression à ses deux adversaires. Le ministre-orateur a plaidé avec une vaillance inaccoutumée la cause de la politique expectante. Il a signifié aux deux partis que le gouvernement entendait pour le moment ne rien changer à sa politique envers l'Italie, ou ce qui est plus net, car la politique du gouvernement en Italie pourrait, suivant nous, donner lieu à plus d'une interprétation contradictoire, il a déclaré que nous ne ferions rien, que nous resterions à Rome indéfiniment. Le gouvernement est assurément dans son droit en prenant ce parti de l'inaction systématique, et, sa résolution étant ainsi arrêtée, nous le louons de l'avoir fait connaître. Il vaut mieux en effet pour tout le monde que l'on ait mis un terme à des incertitudes qui entretenaient des illusions ou des appréhensions toujours déçues et sans cesse renaissantes. Ce parti-pris de ne point résoudre la difficulté romaine ne supprime malheureusement pas cette difficulté. Nous ne croyons pas non plus que le gouvernement ait grande confiance dans une de ces solutions conciliantes que le temps dans les affaires humaines finit ordinairement par imposer à des prétentions extrêmes. Le gouvernement français, quoi qu'il en dise, ne peut s'abuser sur la situation où la cour de Rome est placée. Il doit savoir que cette cour ne transigera ni sur la perte de ses possessions aujourd'hui annexées au royaume d'Italie, ni sur le gouvernement séculier que nous pourrons lui demander un jour en faveur des populations romaines. La cour de Rome peut subir les nécessités politiques qui lui seront imposées; elle ne les acceptera point par un acte de volonté spontanée. On n'a pas le droit de l'en blâmer. C'est la dignité des puissances faibles de céder à une force supérieure plutôt que de consentir à des abdications qui seraient l'humiliant désaveu d'elles-mêmes. Il ne faudrait pas croire non plus, malgré la chaleur oratoire que M. Billault a déployée pour prouver que nous ne devions pas encore abandonner la protection de la papauté à Rome, que le gouvernement français fût engagé par une obligation de principe à ne jamais retirer cette protection. M. Billault a reconnu au con-

traire que c'est un principe essentiel de notre droit politique qui est violé par notre occupation de Rome, le principe d'après lequel les peuples s'appartiennent à eux-mêmes, et ne sauraient être considérés comme la propriété d'un prince. Ce n'est point non plus une question de sentiment qui nous enchaînera toujours à la protection de la papauté temporelle. M. Billault s'est bien écrié, dans un mouvement généreux, que la loyauté et l'honneur feraient un devoir au gouvernement de la France de ne point abandonner le plus humble, le plus petit des souverains qu'il aurait protégé pendant dix ans, lors même que la question religieuse ne serait pas en jeu. La politique française a prouvé cependant qu'elle savait résister à des entraînemens de ce genre. Dans quelle occasion en effet, l'élan de M. Billault eût-il été mieux placé qu'à l'époque où, sous les yeux de notre garnison de Rome, l'armée italienne put envahir et conquérir les Marches et l'Ombrie? Ainsi nous sommes retenus à Rome, non par des principes, non même par de purs sentimens; nous y restons pour des motifs élevés sans doute, mais qui, pour parler le langage positif de la politique, sont uniquement puisés dans nos convenances. Nous y sommes parce que nous y sommes, et nous y resterons tant qu'il nous plaira.

A notre avis, les déclarations dont M. Billault a été l'organe sont bien moins éloignées de la thèse vigoureusement soutenue par M. Jules Favre que de l'opinion exprimée par M. Keller. L'honorable député catholique a prononcé dans cette discussion un discours dont la forme nous a séduits, mais dont aucun argument ne nous a persuadés. Personne n'approche plus, dans notre corps législatif, du bon style de l'éloquence politique que l'honorable M. Keller. Comme manœuvre oratoire, son discours a réussi, car il a contraint le ministre sans portefeuille à exposer avec une chaleur et une clarté imprévues la politique du gouvernement vis-à-vis de Rome. Si M. Keller est un de ces esprits élevés qui placent les principes au-dessus des faits, son seul succès aura été de se convaincre qu'il n'y a pas sur la question romaine de principes communs entre le gouvernement et lui. S'il est au contraire un de ces catholiques utilitaires et matérialistes en politique dont M. Ollivier a signalé avec à-propos le scepticisme, il doit être plus satisfait encore, car ce qui suffit à ces catholiques, c'est que le fait présent soit réservé et préservé, et M. Billault, en annonçant le séjour indéfini de nos troupes à Rome, a dû combler leurs vœux. Pleins d'estime pour le talent de M. Keller, nous n'avons éprouvé qu'un regret plus vif à le voir, dans une péroraison trop apprêtée, travestir la révolution en une figure de rhétorique. Que signifient ces abstractions commodes où l'on personnifie arbitrairement les doctrines et les politiques que l'on déteste? M. de Maistre, s'impatientant contre les déclamateurs du XVIIIe siècle qui parlaient à propos de tout de la nature, leur demandait avec un brutal bon sens : Quelle est cette femme? Ne pourrait-on pas jeter en se moquant la même question à ces étroits rhétoriciens qui font de la révolution, c'est-à-

dire d'un mouvement historique, une personne à qui ils demandent compte des théories qu'ils lui attribuent et des actes qu'ils lui prêtent? Parlez des idées au nom desquelles la révolution, c'est-à-dire la destruction des anciennes institutions et la fondation des nouvelles, a été accomplie; parlez des résultats de la révolution, parlez des crimes qui ont été commis pendant la révolution, parlez de procédés dits révolutionnaires, par opposition aux procédés légaux; mais d'un mot qui a tour à tour désigné une date ou une période de l'histoire, un mouvement politique, un certain ordre de principes, une certaine nature de résultats, un mode d'action, gardez-vous de faire arbitrairement une espèce d'entité philosophique, si vous voulez parler sérieusement, devant un auditoire d'hommes d'affaires, le sobre et mâle langage de la politique. La prosopopée de M. Keller sur la révolution nous a valu la pieuse invocation de M. Billault à la Providence. Pauvre et vénéré pontife! faut-il qu'une assemblée politique qui croit avoir le droit de censurer tendrement ton obstination s'imagine, en tressaillant d'émotion religieuse, qu'elle est vis-à-vis de toi l'interprète des décrets de la Providence?

Tandis que ces imposantes controverses agitaient le corps législatif, la grande expérience tentée par M. Fould sur l'ancien fonds 4 1/2 s'achevait avec un succès qui a sans doute dépassé les espérances du ministre des finances. 130 millions environ de rentes 4 1/2 étaient convertis en 3 pour 100, et pour opérer cet échange, les rentiers consentaient à payer au trésor la fameuse soulte, dont le produit s'élevait à 155 millions. C'est un fait remarquable, et qui annonce d'une façon significative la docilité de la France aux expériences financières. L'opération de M. Fould était très hardie : elle ébranlait un fonds qui représente un capital de 3 milliards 800 millions, elle touchait donc aux intérêts d'un grand nombre de fortunes particulières. Ce qu'elle avait surtout d'aventureux au premier aspect, c'est que la réussite dépendait d'un acte spontané des rentiers et de l'apport bénévole d'une certaine somme qu'ils voudraient bien faire d'eux-mêmes au trésor. La conversion facultative demandait d'eux un dérangement et un déboursé. On avait donc contre soi la mauvaise humeur ou la force d'inertie des rentiers. Ce n'est pas tout, le succès de l'opération dépendait de l'écart qui se maintiendrait entre les prix du 3 pour 100 et du 4 1/2 pendant la durée de la conversion. Il fallait que cet écart fût toujours assez considérable pour que le rentier y trouvât la représentation de la soulte et d'un petit bénéfice que lui offrait le trésor. Que cet équilibre eût été un moment troublé, et c'en était fait de la conversion. S'il est des tentatives dont le succès soit le principal mérite, on doit y ranger cette conversion si heureusement conduite par M. Fould. Nous avons dit dès le principe quelle était notre objection à ce système de conversion; nous trouvions que les intérêts de l'avenir n'étaient pas pris en considération suffisante, et qu'on abandonnait pour un trop mince avantage actuel le bénéfice important que l'état de-

vait avoir l'espoir de réaliser le jour où l'amélioration de son crédit lui aurait permis, ou d'offrir le remboursement aux rentiers, ou de leur faire agréer une réduction notable d'intérêt. On pouvait à la vérité répondre à cette objection que depuis 1824 il a été reconnu qu'un des plus grands obstacles que devaient rencontrer chez nous les conversions, c'était le caractère homogène et compacte de notre rente. C'eût été en effet en tout temps une lourde tâche que de soulever un capital de près de 4 milliards, pour le placer devant l'option entre le remboursement au pair ou la réduction d'intérêt. A ce point de vue, il était utile de diviser la masse des rentes susceptibles de conversion. C'est ce qui vient d'être fait. Il ne reste plus aujourd'hui que 42 millions 1/2 de rente 4 1/2 non convertis, et qui pourront désormais devenir l'objet d'une conversion bien plus aisée. L'on avait cru que l'échange facultatif qui s'est accompli avait donné lieu à un énorme déclassement de rentes. Le compte-rendu mensuel des opérations de la Banque, publié aujourd'hui par *le Moniteur*, fournit des indications très curieuses et très rassurantes sur ce côté de l'opération. L'on y voit que les avances de la Banque sur les fonds publics ne se sont accrues que d'un peu plus de 100 millions. Cette somme, qui est l'expression approximative du déclassement de rentes qui a eu lieu, est bien moins considérable qu'on ne l'aurait supposé. Ajoutons enfin, pour mieux déterminer le succès obtenu dans cette conversion facultative, qu'elle a été un moment traversée par un grave incident politique, l'affaire relative au projet de dotation du général Cousin-Montauban, et qu'elle a surmonté heureusement cette épreuve.

Mais les combinaisons financières, si habiles qu'elles soient, ne suffisent point à l'amélioration du crédit public. L'expérience de notre temps a prouvé, comme celle du passé, que les finances sont solidaires de la politique. Notre prospérité financière, en dehors de la valeur des plans de M. Fould, dépend à la fois de la conduite de nos affaires publiques et des événemens. Nous avons dit, en parlant de la question italienne, que le gouvernement français ne paraît pas disposé à rien changer cette année au *statu quo* romain. Nous verrons avant peu si cette décision aura sur l'Italie elle-même une influence calmante. A une autre extrémité du monde, aux États-Unis, dans ce grand pays dont les troubles intérieurs ont si douloureusement affecté depuis plus d'un an l'industrie et le commerce européens, les choses ont repris un aspect qui devient de jour en jour plus favorable. La rébellion du sud essuie chaque jour de nouvelles défaites; elle s'est vu enlever trois de ses états les plus importans. Tournée à la fois par sa droite et par sa gauche, elle perd ses meilleures positions stratégiques et cède de tous côtés sous la supériorité écrasante des ressources et des forces du nord. A mesure que les armées fédérales pénètrent dans les pays sécessionistes, le véritable état de l'opinion se révèle au sein de ces populations. On y voit que l'Union y peut compter sur de réelles sympathies, dont la manifestation avait été jusqu'ici étouffée par le terrorisme des dictateurs

sécessionistes. Il est donc permis non-seulement de compter sur la pacification prochaine du nord de l'Amérique, mais encore d'espérer que l'Union pourra se reconstituer et replacer réellement sur son drapeau toutes ses étoiles.

Nous voudrions croire que l'insurrection militaire qui à Nauplie tient en échec le gouvernement grec n'aura pas en Orient de graves conséquences. Cependant Nauplie était l'unique arsenal de la Grèce, et le peu de forces disciplinées dont le roi Othon dispose étant employées à maintenir la tranquillité sur le territoire où elles sont disséminées, on ne voit pas comment le gouvernement grec pourra réduire les rebelles. Les prendra-t-on par la famine? Les surprendra-t-on par des trahisons ménagées au milieu d'eux? Il est triste pour un gouvernement dont l'autorité est attaquée de ne pouvoir guère compter sur d'autres ressources. L'avenir de la Grèce paraît plus inquiétant, si l'on songe à l'impopularité incurable dont le gouvernement du roi Othon est frappé. La portion saine du peuple grec, celle qui a des intérêts conservateurs, se rallie autour de ce gouvernement, mais c'est par pis-aller et pour trouver un abri contre le brigandage, qui peut recommencer de plus belle dans ce petit royaume en dissolution ses honteuses prouesses.

La crise parlementaire prussienne vient s'ajouter aux élémens d'agitation qui fermentent en Allemagne. C'est sur la question financière que l'assemblée élective a voulu faire l'essai de sa prépondérance et de sa force. Il s'agissait d'obtenir dans le vote du budget ce système de la spécialité dont il fut naguère question chez nous à propos du dernier sénatus-consulte. Pour les souverains de vieille roche, les Français doivent être devenus le peuple modèle. Quels exemples de modération et de discipline ne donnons-nous pas au monde! Voilà le roi de Prusse obligé de choisir entre la démission de son cabinet ou la dissolution de sa chambre. Pourquoi? Parce que les députés prussiens veulent voter le budget par chapitre, tandis que nous, Français, nation exemplaire qui avons joui pendant un quart de siècle de cette prérogative, nous savons si bien nous en passer, et nous nous contentons de voter le budget par grandes sections! Qu'arrivera-t-il pourtant en Prusse? Le pays renverra-t-il la même chambre, ou une représentation plus libérale encore? Jusqu'où ira le conflit? Ces questions nous effraient peu. Le rôle auquel aspire la Prusse à la tête de la civilisation allemande ne peut point être séparé d'une politique libérale. Il arrivera à coup sûr un moment où le roi de Prusse sera averti par quelque grâce d'état de cette nécessité de libéralisme attachée aux légitimes et traditionnelles ambitions de la Prusse.

Nous apprenons, en terminant ces lignes, une affreuse nouvelle, qui sera, nous n'en doutons point, ressentie par les lecteurs de la *Revue*. M. de Molènes vient de mourir des suites d'une chute de cheval. M. de Molènes avait mis toute sa vie dans la carrière militaire, qu'il avait choisie avec une sorte

de poétique et religieuse passion. Depuis qu'il avait embrassé la profession des armes, la littérature n'avait plus été pour lui qu'une forme du culte glorieux auquel il s'était dévoué. Aussi toute son existence guerrière est-elle connue de nos lecteurs : batailles civiles où il débuta comme garde mobile, guerres d'Afrique, de Crimée, d'Italie, toutes les mâles émotions qu'il était allé chercher partout où notre drapeau était engagé, il les a racontées au public avec une candeur chevaleresque. Quant à nous, nous ne pouvons parler que de la mort, qu'il n'a pas trouvée où il était allé la chercher, qui vient avec une si triste violence de nous l'enlever à l'âge de quarante et un ans.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Un journal français a publié il y a peu de jours, sous la forme d'une lettre *au rédacteur de la Revue des Deux Mondes,* un mémorandum daté de Saint-Pétersbourg et signé de M. Alexandre Jomini, répondant à un travail qui a paru dans la *Revue* du 15 janvier avec ce titre : *la Russie sous l'empereur Alexandre II.* Nous ne sommes tentés ni de nous étonner ni de nous plaindre que ce mémorandum, qui est une défense du gouvernement russe, ait trouvé place dans *le Constitutionnel :* il n'y a là au contraire rien que de naturel et de simple; mais, puisqu'on fait intervenir un « refus d'hospitalité » que ce travail aurait essuyé ici, nous ne voyons nul inconvénient et nous n'éprouvons surtout nul embarras à ajouter de notre côté quelques mots d'apostille. Effectivement cet écrit avait été remis à la *Revue* par un homme distingué de la diplomatie russe. L'absence de signature d'abord ne permettait point de l'accueillir en présence de la législation sur la presse, et la révélation postérieure de la signature de M. Jomini ne nous a point fait changer d'avis; la *Revue* a persisté dans son refus, et voici pourquoi.

On nous accordera bien d'abord que la publication des travaux sur les états étrangers ne peut ouvrir un droit indéfini de réponse à tous ceux qui peuvent se croire appelés à intervenir pour leur gouvernement. Pour que ces réclamations aient des titres à être admises, il faut, ou que les auteurs aient été mis personnellement en cause, ou que leurs travaux offrent quelque intérêt de nouveauté et d'information. Était-ce le cas cette fois? L'auteur de l'écrit, qui a du reste trouvé ailleurs qu'ici l'hospitalité qu'il cherchait, nous permettra de lui dire que dans son plaidoyer il y a plus de malaise et d'ennui déguisés sous des généralités que de faits précis propres à éclaircir les questions. Si ce travail se présentait comme une étude nouvelle de l'état de la Russie ou même comme une apologie en quelque sorte officielle du gouvernement du tsar, il était trop visiblement insuffisant; s'il ne visait qu'à être simplement une rectification, il ne rectifiait rien. Non-seulement il ne rectifie rien, il confirme au contraire implicitement la

plupart des observations qu'il prétend réfuter. Que dit en effet l'auteur lui-même? Est-ce qu'il ne convient pas de ce qu'il veut bien appeler « les tâtonnemens et les maladresses de la censure, » de ce qu'il y a de redoutable dans l'héritage laissé par l'empereur Nicolas à son successeur, de l'existence « d'une bureaucratie corrompue, » de cet « édifice de réglementations » qui ne laisse debout que l'omnipotence du tsar, de la torpeur où a été tenu le peuple russe, enfin des embarras du pouvoir absolu au milieu d'un mouvement qui le déborde, qui l'étonne, qu'il ne peut détourner, et qu'il n'a pas trop su diriger jusqu'ici? Est-ce que M. Jomini n'avoue pas que « nos appréciations sont souvent justes, » en ajoutant « qu'elles tâchent d'être impartiales? » Il est vrai que l'auteur, en confirmant par ses aveux ce que nous avons dit, nous accuse de n'être point néanmoins dans ce qu'il appelle « la vérité absolue, » de nous arrêter à la superficie des choses, de céder à une de ces méprises si fréquentes dans l'Occident à l'égard de l'empire des tsars. Est-ce donc parce que, au lieu de rester dans les banalités, nous nous sommes efforcés de pénétrer jusqu'au cœur de la situation de la Russie? Nous n'avons pas tout dit sans doute, nous aurions pu entrer dans d'autres détails, et nous pourrons y revenir, si quelque jour cela est nécessaire; mais jusque-là M. Jomini nous permettra de penser qu'on peut disserter longtemps, comme il le fait, sur les révolutions par en haut ou par en bas, sur les limites entre la liberté et la licence, sur la différence qu'il y a entre révolutionner et réformer, sans jeter un jour particulier sur la vraie situation de la Russie.

Une autre raison devait nous empêcher d'accueillir le travail de M. Jomini, c'est que l'auteur, sans jeter un jour nouveau sur la situation de la Russie, émet beaucoup d'idées, à notre avis très hasardées, sur la France, sur l'Europe, sur la valeur comparative des institutions politiques, toutes choses qui n'étaient point directement en question dans l'article du 15 janvier. Nous ne sommes même pas certains que M. Jomini n'ait cru nous causer quelque embarras en remettant sous nos yeux les péripéties de notre histoire, les mauvaises fortunes des institutions parlementaires, pour en tirer une conclusion favorable à l'autocratie, en renvoyant enfin nos idées à une vieille date. Il se trompe : notre libéralisme n'est point un Épiménide endormi dans une époque qui n'est plus. Il ne s'est point désintéressé des affaires du monde le jour de la révolution de février, et aujourd'hui encore il n'est ni une rancune ni une sédition. Il accepte le bien, les garanties de liberté, les progrès véritables toutes les fois qu'on les procurera à la France, sans cesser de croire que les meilleures conditions seront toujours celles où le pays aura la plus grande participation à ses affaires. Il ne se sépare jamais surtout du patriotisme, et si M. Jomini pense nous embarrasser en nous plaçant en face d'un éloge de l'empereur des Français, c'est qu'il ne se souvient pas; il oublie qu'il nous est arrivé plus d'une fois, dans la mesure de notre indépendance, de nous tenir aux côtés du gouvernement de

notre pays, notamment le jour où les excès d'omnipotence de l'empereur Nicolas contraignaient la France et l'Angleterre à prendre les armes et à faire la guerre d'Orient. Ce n'est pas nous que les théories de M. Jomini devraient embarrasser; c'est bien plutôt ceux qui accueillent un travail où des analogies sont plus ou moins établies entre le gouvernement français et le gouvernement russe. Pour nous, nous n'admettons pas ces analogies; nous goûtons peu les leçons de politique venues de Pétersbourg. *Le Constitutionnel* a plus d'impartialité, et il est bien libre. Pour en revenir à la Russie, qui est seule en question, nous devons regretter sans doute de n'avoir point l'approbation de M. Jomini; mais assez de bruits nous arrivent de Saint-Pétersbourg pour nous apprendre que nous ne nous sommes pas trompés, que l'article du 15 janvier n'était qu'une peinture fidèle et modérée d'une réalité que tout le monde voit, et la faiblesse même des réfutations ne fait que nous confirmer dans notre sentiment sur la crise où la Russie est engagée.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

LA REINE DE SABA.

C'est une chose bien curieuse que le temps où nous vivons! Rien ne s'y fait simplement; le moindre incident excite la curiosité des passans, et le plus médiocre vaudeville qui se joue sur l'un des théâtres des boulevards fait plus de bruit dans notre monde affairé que n'en a fait la naissance du *Misanthrope* ou celle d'*Athalie*. Voilà trois mois que les journaux petits et grands entretiennent l'Europe de l'enfantement laborieux de *la Reine de Saba*, ouvrage en quatre actes qui a été représenté à l'Opéra le 28 février. Je ne crois pas que le fameux temple de Salomon, où se passe une des grandes scènes du nouvel ouvrage, ait fait plus de bruit dans le monde oriental que le drame lyrique qui va nous occuper. On savait heure par heure où en étaient les répétitions de cette œuvre considérable, et de graves académiciens ne dédaignaient pas de descendre dans l'arène de la publicité pour expliquer au public tout ce qu'il y aurait à admirer dans l'ouvrage longtemps médité de l'auteur de *la Nonne sanglante*. Nous l'avons vue enfin, cette *Reine de Saba*, poème de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de M. Gounod, et nous pouvons en parler pertinemment, à la sueur de notre front.

Qui ne connaît la reine de Saba, cette femme du pays de l'aurore qui, éprise de la grande renommée du roi Salomon, quitte son royaume et se rend à Jérusalem pour éprouver la sagesse du fils de David et pour admirer les merveilles du temple qu'il a élevé au Dieu d'Israël? Elle entre dans la ville sainte avec un grand train, « avec des chameaux qui portent des aromates, de l'or et des pierres précieuses. » Après avoir éprouvé la sagacité de l'auteur prétendu des *Proverbes* en lui demandant une explication de

tout ce qu'elle avait dans le cœur, après avoir admiré la maison qu'il avait bâtie au Seigneur, la splendeur de sa cour et l'ordre qui régnait dans son état, elle dit au roi : « Ce que j'ai appris dans mon pays de ta sagesse est véritable. Qu'ils sont bienheureux les serviteurs qui se tiennent devant toi et qui écoutent ta sagesse ! » Ayant ainsi parlé, la reine quitta Jérusalem et retourna dans son royaume.

Ce n'est pas cette donnée biblique qu'ont suivie les auteurs du *libretto* que nous analysons. Ils ont préféré une légende bâtie sur le récit du premier livre des *Rois*, et qu'avait rapportée d'un voyage en Orient ce pauvre et charmant esprit, Gérard de Nerval. Voici comment MM. Jules Barbier et Michel Carré ont conçu leur poème. — La reine Balkis se rend à Jérusalem pour voir le grand roi Soliman et admirer les merveilles du temple qu'il fait bâtir. Elle dit au roi que, s'il devine certaines énigmes qu'elle soumettra à sa sagacité, elle s'engage à lui donner, avec sa main, un anneau magique avec lequel il pourra faire tout ce qu'il voudra. Soliman ayant répondu victorieusement aux questions de la reine Balkis, elle s'apprête à épouser le roi dont elle admire la grandeur et la sagesse; mais avant de conclure cet hymen extraordinaire, la reine, qui a le goût des arts très développé, désire visiter le temple et voir le grand artiste qui a conçu et exécuté des travaux si gigantesques. Cette curiosité bien légitime de la reine Balkis est fatale à l'amour de Soliman, car elle s'éprend tout à coup d'une passion vive et profonde pour Adoniram, le grand artiste dont le génie a créé tout ce qu'elle vient d'admirer. Voilà donc la reine Balkis dans une position assez difficile, ne voulant plus de Soliman, à qui elle a remis imprudemment l'anneau magique, et portée vers l'artiste, qui ressent pour elle un amour ardent et respectueux. Après avoir passé quelques jours dans une hésitation qui inquiète fort Soliman, puisqu'il s'écrie :

Oui, depuis quatre jours, hommes d'armes, lévites,
Tout veille, tout est prêt; — la flamme est sur l'autel,
Et quand l'heure est venue, au moment solennel,
O perfide Balkis, tu me fuis, tu m'évites !...

Le fait est que Balkis se conduit fort mal et que, pendant quatre jours, on ne sait trop ce qu'elle devient; elle découche, elle se perd dans le temple à s'entretenir avec Adoniram. Et ce qui prouve que la conduite de la reine Balkis est plus que légère, c'est qu'elle simule une scène de volupté avec Soliman, pendant laquelle elle lui administre un narcotique. C'est pendant ce sommeil factice de Soliman que Balkis lui arrache du doigt l'anneau magique dont elle va se servir pour sauver son amant; mais les choses s'embrouillent, Soliman se réveille furieux et jaloux comme un tigre, une conspiration de trois ouvriers s'ourdit contre Adoniram, qui meurt assassiné sur les bords affreux du Cédron. Balkis, qui avait assisté son amant jusqu'à son dernier soupir, s'écrie alors :

Emportons dans la nuit vers un autre rivage
Les restes vénérés du maître qui n'est plus!
Et que son nom divin soit redit d'âge en âge
Jusques au dernier jour des siècles révolus!

Ainsi finit la comédie, le drame burlesque que MM. Jules Barbier et Michel Carré ont tiré d'une légende admirable. La reine Balkis n'est qu'une *zingara,* le roi Soliman qu'un niais qui se laisse embéguiner par cette folle créature, qu'il ne connaît ni d'Ève, ni d'Adam, et Adoniram est un de ces artistes impuissans et orgueilleux qui ont la bouche pleine de belles théories et qui ne peuvent rien créer. Il manque son chef-d'œuvre, — la mer d'airain, — et la pièce où il devrait jouer un rôle si important est dépourvue de toute espèce d'intérêt, de style aussi bien que de sens commun.

On peut s'étonner qu'un artiste aussi distingué que M. Gounod, qui a déjà une certaine expérience du théâtre, ait pu se faire illusion sur le mérite du poème que nous venons d'analyser. Comment l'administration de l'Opéra n'a-t-elle pas prévu que le *libretto* de *la Reine de Saba* était impossible, et que le compositeur, à moins d'être un homme de génie, aurait de la peine à sauver du naufrage une si triste conception dramatique? Lorsque le bruit se répandit que M. Gounod composait un grand ouvrage sur le sujet de *la Reine de Saba,* nous pensions que l'auteur des chœurs d'*Ulysse* allait au-devant d'une grande tentative, et qu'il ne manquerait pas une si belle occasion de développer son instinct de poésie religieuse dans un vaste tableau de musique chorale. Conçoit-on qu'ayant à ouvrir le temple de Salomon sur la scène de l'Opéra, pouvant disposer de toutes les traditions bibliques sur la musique des Hébreux et leurs magnifiques cérémonies, M. Gounod et ses collaborateurs n'aient pas eu même l'idée d'essayer un si grand coup de maître? Mais si on eût consulté seulement le premier décorateur venu, il aurait compris immédiatement tout le parti qu'on pouvait tirer du magnifique tableau que nous indiquons : « En ce temps-là, Salomon célébra une fête solennelle, et avec lui était tout le peuple d'Israël, qui formait une grande assemblée. » S'imagine-t-on, après ces paroles, le temple de Jérusalem rempli de prêtres, de chanteurs, de musiciens divisés en corps séparés ayant chacun en tête un coryphée conduisant la marche et dirigeant l'exécution! Quels effets d'ensemble et de contraste on aurait pu obtenir avec une si grande masse de voix et d'instrumens groupés autour d'un centre lumineux où le roi-prophète se serait écrié sur une noble mélopée accompagnée par des harpes : « J'ai achevé, ô Éternel, de bâtir une maison pour ta demeure, un domicile fixe, afin que tu y habites éternellement! » Des hymnes diverses de poésie, d'accent et de rhythme auraient enveloppé cette invocation suprême du roi, et un *hosanna* puissant, entonné par les prêtres, par la foule et tous les instrumens, aurait terminé cette grande scène biblique, digne du génie de Handel ou de Sébastien Bach. Voyons ce qu'a fait M. Gounod.

Il n'y a pas d'ouverture à *la Reine de Saba.* Une simple introduction, une sorte de choral symphonique, dont il n'y a absolument rien à dire, précède le lever du rideau, qui laisse voir l'atelier d'Adoniram, rempli de modèles et de figures gigantesques. Le récitatif pompeux et ampoulé par lequel Adoniram exprime ses pensées philosophiques sur la vanité de la vie et des travaux humains, ce qui est assez singulier pour un artiste, ce récitatif n'a aucun caractère. C'est une froide déclamation où il semble que M. Gounod ait voulu écarter toute note caractéristique qui aurait pu don-

ner de l'aplomb au récit de cet homme, désabusé déjà de la gloire. Le défaut que nous signalons ici dans le récitatif d'Adoniram est capital, et il règne dans toute la partition. Le musicien n'a pas su trouver non plus une mélodie heureuse pour le jeune élève d'Adoniram, Benoni, qui vient lui annoncer l'arrivée de la reine Balkis à Jérusalem. En décrivant la beauté de cette femme extraordinaire par des vers comme ceux-ci :

Comme la naissante aurore
Se lève, pâle encore,
Dans l'azur des cieux...

le compositeur n'a pas rencontré un de ces chants légendaires et naïfs comme il y en a dans le *Joseph* de Méhul, voire dans *l'Enfant prodigue* de M. Auber, ce qui est assez piquant. M. Gounod lui-même a fait un chef-d'œuvre dans ce genre de mélodie agreste et primitive : nous voulons parler du chant du pâtre, au troisième acte de son opéra de *Sapho*. Quant à la scène des trois ouvriers, Phanor, Amrou et Methousael, qui, jaloux de la grande renommée d'Adoniram, viennent se plaindre à lui de l'injustice dont ils se croient les victimes, ce n'est vraiment ni du récitatif ni du chant cursif qu'on puisse suivre et saisir. La scène qui termine l'acte se passe sur une vaste terrasse qui domine toute la ville de Jérusalem, en présence du roi Soliman, de la reine Balkis et de tout un peuple de courtisans. Une marche assez médiocre sert d'introduction à Adoniram, suivi de ses nombreux ouvriers. La reine a manifesté le désir de le voir et de le questionner sur la grandeur de ses travaux. Elle lui dit :

Devant vos ouvriers, que ne puis-je vous dire
Combien votre génie en sa simplicité,
Maître, me paraît grand, et combien je l'admire!

— Si c'est là votre volonté, répond Adoniram, je vais la satisfaire. — Il monte alors les degrés du temple, trace en l'air un signe symbolique qui fait remuer dans la plaine tout un peuple d'ouvriers. Cette scène obscure, décousue et dépourvue d'intérêt, n'a rien inspiré au musicien qui vaille la peine d'être remarqué : c'est un interminable récit où l'on sent une forte imitation du style de Meyerbeer. L'entrevue d'Adoniram et de la reine n'a donné lieu qu'à un fatigant dialogue, sans que jamais les deux voix parviennent à s'unir dans un ensemble harmonieux. C'est une véritable *déploration* dans le vieux sens de ce mot, un verbiage incolore, d'une fâcheuse monotonie.

Au second acte, qui s'ouvre sur un bois de cèdres et de palmiers, on remarque un chœur fort agréable que chantent les suivantes de Balkis :

Déjà l'aube matinale.

Celui qui vient après, chœur dialogué en deux parties, entre les suivantes de Balkis et des jeunes filles juives, est plus joli encore, bien qu'il soit d'un style un peu léger pour un grand ouvrage biblique. On pourrait même

trouver que ce dernier chœur, que le public a fait répéter, a beaucoup d'analogie avec une agréable mélodie des *Vêpres siciliennes* de M. Verdi :

La brise souffle au loin
Plus légère et plus pure.

Et ce n'est pas le seul hommage que M. Gounod ait rendu à l'auteur de *Rigoletto;* mais la musique du divertissement est médiocre, ainsi que l'air que chante Balkis pour exprimer l'amour et l'admiration qu'elle ressent pour le grand artiste dont elle vient de voir la puissance mystérieuse.

L'oublier, lui que j'ai pu voir
De son bras dominant l'espace!

Le duo qui suit, entre Adoniram et la reine Balkis, est une contre-épreuve de la grande scène dramatique du quatrième acte des *Huguenots,* entre Raoul et Valentine. Ces deux êtres qui s'aiment malgré tant d'obstacles qui les séparent ne trouvent rien à se dire d'intéressant, et l'entrevue se passe en un interminable dialogue, chacun parlant tour à tour sur une phraséologie musicale insipide. L'acte se termine par un quatuor entre Adoniram, Balkis, Benoni et Sarahil, la suivante de la reine. Ce quatuor, d'un très heureux effet, est charpenté à la manière de M. Verdi, c'est-à-dire que le ténor Adoniram tient le motif principal pendant que les autres voix l'accompagnent et le suivent en une progression éclatante. C'est le morceau le mieux construit de tout l'ouvrage. Le troisième acte, qui introduit le spectateur dans une grande salle du palais d'été de Soliman, n'est guère plus riche d'idées musicales que les deux premiers. Ce sont toujours d'interminables récitatifs entre les trois ouvriers conspirateurs, entre Soliman et Adoniram, dont le roi est jaloux et qu'il cherche à perdre par des questions captieuses, entre Balkis et Soliman, que la reine enivre dans une lutte voluptueuse. Ni l'air de Balkis :

Ce n'est pas votre amour, seigneur, qui m'épouvante,

ni le chœur qu'on chante derrière les coulisses pour former une opposition de mélodrame, ne méritent une mention honorable. Au quatrième acte, considérablement réduit, on ne trouve qu'une espèce de quatuor entre Adoniram et les trois ouvriers conspirateurs qui le tuent, et les cris douloureux de Balkis agenouillée aux pieds de son amant expirant. C'est peut-être ce qu'il y a de plus noble et de plus ému dans tout l'ouvrage que cette clameur douloureuse de Balkis et le chœur qui lui fait écho :

O terreur! ô forfait!

Telle est cette œuvre d'un homme de talent dont nous avons eu si souvent, dans la *Revue,* à louer les nobles efforts. Le poème de *la Reine de Saba* est sans doute d'une déplorable indigence, et l'on n'y trouve ni caractères, ni situations; mais l'insuffisance du poème ne saurait excuser le musicien. Quelques jolis chœurs, un quatuor qui termine le second acte, entièrement imité de la manière de M. Verdi, des lambeaux de mélodies

au milieu d'une insupportable déclamation qui vous pèse sur le cerveau, c'est là tout ce qu'on peut signaler dans un opéra qui était primitivement en cinq actes, et dont on a retranché au moins un tiers. Le musicien mériterait peut-être un blâme plus sévère, s'il fallait admettre que l'opéra de *la Reine de Saba* fût le résultat d'un système, l'œuvre d'un imitateur de M. Richard Wagner, de Robert Schumann et des infirmités du génie de Beethoven. Nous savons que l'esprit ingénieux, mais faible de M. Gounod a le malheur d'admirer certaines parties altérées des derniers quatuors de Beethoven. C'est la source troublée d'où sont sortis les mauvais musiciens de l'Allemagne moderne, les Listz, les Wagner, les Schumann, sans omettre Mendelssohn pour certaines parties équivoques de son style. Si M. Gounod a réellement épousé la doctrine de la *mélodie continue,* de la *mélodie de la forêt vierge* et du *soleil couchant* qui fait le charme du *Tannhäuser* et du *Lohengrin,* mélodie qu'on peut comparer à la lettre d'Arlequin où il disait : « Pour les points et les virgules, je ne m'en occupe pas; je vous laisse la liberté de les placer où vous voudrez, » M. Gounod, dans cette supposition que j'aime à croire impossible, serait irrévocablement perdu. Jamais il ne réussirait dans ses folles visées, jamais il ne ferait accepter du public français de telles aberrations. Si *la Reine de Saba* au contraire n'est qu'une erreur, la faute, la défaillance passagère d'un musicien éminemment distingué, M. Gounod trouvera dans la leçon qu'il vient de recevoir un avertissement salutaire pour l'avenir, et il pourra chanter un jour avec le grand poète de l'idéal chrétien :

> Nel mezzo del cammin di nostra vita,
> Mi ritrovai per una selva oscura,
> Che la diritta via era smarrita.
> Ahi! quanto a dir qual era è cosa dura!

L'exécution de *la Reine de Saba* n'est guère satisfaisante. Mme Gueymard, qui se porte à ravir, manque de distinction dans le rôle de Balkis, et sa belle voix, qui aspire à descendre un peu, a bien de la peine à soulever la lourde mélopée qu'on lui donne à débiter. M. Gueymard, dans le personnage de l'artiste démocrate Adoniram, déploie toute la vigueur de ses muscles, qui sont, ma foi, bien pris. M. Belval se tire d'affaire dans le rôle de Soliman, et il n'y a que les chœurs, et surtout Mlle Livry, dont les pieds sont si malins et si audacieux, qui méritent une mention honorable.

L'instrumentation du nouvel ouvrage de M. Gounod a les qualités et les défauts de celle de ses opéras antérieurs : elle manque d'éclat et de force. M. Gounod n'est pas coloriste. Il néglige en général les instrumens à cordes, les violons particulièrement, et il emploie volontiers les altos, les violoncelles, les instrumens à vent, tels que la clarinette, le hautbois, le basson, qu'il tient dans la partie inférieure de l'échelle. Il résulte de l'emploi fréquent de ces teintes grises une certaine monotonie, une sonorité lourde, étouffée, remplie de détails qui ne portent pas et où ne pénètre presque jamais la vive lumière d'un rayon mélodique. On dirait l'instrumentation d'un oratorio, le coloris maigre d'un peintre par trop spiritualiste, comme l'était Ary Scheffer, qui semblait craindre que l'âme de ses personnages n'étouffât dans un corps

sain et bien portant. Cette manière de procéder de M. Gounod a quelque rapport aussi avec l'instrumentation de Mendelssohn, lorsque l'auteur du *Songe d'une Nuit d'été* ne tient pas dans la main un de ces rhythmes piquans sur lesquels il s'élance et chevauche dans l'espace de l'imagination. J'entends parler de ces *scherzi* délicieux qui sont la partie originale de l'œuvre de Mendelssohn. M. Gounod n'a rien de ce *brio*, de cette fantaisie caressante, de ce profond sentiment religieux, qui placent Mendelssohn immédiatement au-dessous des grands maîtres de l'art.

Pourquoi ne le dirions-nous pas en terminant? Après la chute éclatante et méritée du *Tannhäuser* de M. Richard Wagner, le froid accueil qu'on vient de faire au dernier ouvrage de M. Gounod confirme les principes que nous défendons ici depuis tant d'années. C'est bien à M. Gounod et à son groupe que nous pensions en signalant ces admirateurs discrets de M. Richard Wagner qui n'attendaient que le triomphe de *Tannhäuser* pour s'incliner devant la *grande mélodie de la forêt, dont leurs propres œuvres portent plus d'une trace* (1). Je pressentais *la Reine de Saba*, cette lamentable déclamation lyrique qui n'aboutit pas, et où l'idée musicale, c'est-à-dire l'idée sous la forme mélodique, brille par son absence. J'ai toujours rendu justice au talent de M. Gounod, à sa noble ambition de viser au grand, et de tenter des voies nouvelles, et tous ses ouvrages, depuis les chœurs d'*Ulysse, la Nonne Sanglante*, jusqu'à *Philémon et Baucis*, ont été appréciés ici avec une vive sympathie. J'ai toujours cependant gardé quelque inquiétude sur l'avenir de ce musicien ingénieux et délicat, de cet esprit mobile, qui a plus d'instruction que de sentiment, plus de velléités que de passion. Trouvera-t-on jamais en lui un coryphée de l'art, un conducteur d'âmes, un initiateur enfin? C'est ce que je n'ose guère espérer.

On vit un jour un grand poète lyrique, de race royale, s'éprendre d'un fol amour pour une pauvre république naissante. Il passait des journées et des nuits entières sous ses fenêtres à lui exprimer sa passion, à la divertir par des sérénades divines. La jeune innocente se laissa toucher, et un beau soir elle lui dit en lui ouvrant la porte de son cœur : — Entre, ô mon beau Lindor, je suis à toi. — L'illustre poète, pris au piége de sa propre fantaisie, tourna le dos à la belle qu'il avait charmée, et alla porter ailleurs ses *harmonies* et ses *méditations* ineffables. Toute proportion gardée, M. Gounod procède un peu comme le grand poète dont nous venons de parler. Il courtise aussi sa muse avec ardeur, et lorsque celle-ci lui présente une belle situation dramatique à féconder, le musicien s'attarde à jouer du chalumeau au clair de la lune.

P. SCUDO.

P. S. — Une grande artiste de l'Allemagne, Mme Clara Schumann, veuve du compositeur de ce nom, vient d'arriver à Paris. C'est une pianiste d'un beau talent, qui jouit dans son pays d'une grande renommée. Mme Schumann se fera entendre dans une série de concerts qui ne peuvent manquer de fixer l'attention des amateurs.

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1861.

V. DE MARS.

L'EXPÉDITION

DU MEXIQUE

I.

LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE ET LES RÉVOLUTIONS MEXICAINES.

Une expédition, dont l'opinion publique s'est montrée étonnée, est dirigée contre un des états du Nouveau-Monde remarquable entre tous par son climat, la richesse de son territoire et l'abondance de ses mines d'argent, fort important par son admirable situation entre les deux océans Atlantique et Pacifique, qui l'indique comme un intermédiaire futur entre les deux grands foyers de population et d'industrie, de connaissances et de richesses de l'ancien monde, l'Europe occidentale d'un côté, la Chine et le Japon de l'autre. C'est la république du Mexique, naguère le royaume de la Nouvelle-Espagne. La France est représentée dans cette entreprise par une petite armée au complet de toutes armes, dont l'effectif est d'environ sept mille hommes. L'Espagne y a envoyé un contingent respectable; l'Angleterre y a une escadre; mais, dans l'armée qui du port de la Vera-Cruz montera vers Mexico, les troupes britanniques ne doivent pas figurer. Les événemens diront à qui la prépondérance aura appartenu dans l'entreprise. Amour-propre national à part, il serait surprenant qu'elle ne revînt pas à la France, car la coopération matérielle de l'Angleterre est à peu près insignifiante; elle y prête son concours moral, qui est d'un grand prix, mais elle n'y apporte pas de moyens d'exécution. Quant à l'Espa-

gne, plus elle s'effacera, plus la réussite sera facile et rapide. En parlant ainsi de l'Espagne, l'idée de la rabaisser ou de lui contester sur la marche des événemens généraux de notre temps sa part d'influence légitime est loin de notre esprit. Nous sommes de ceux qui saluent avec bonheur la renaissance de cette nation autrefois si puissante, chez laquelle un système de compression politique et religieuse tout à la fois, qu'on pourrait croire imité du despotisme asiatique, avait étouffé tous les germes de grandeur et de progrès. L'Espagne rentrée dans les traditions représentatives et les voies de la liberté politique, l'Espagne affranchie par ses propres efforts de cette exécrable juridiction, qui érigeait en crime toute manifestation libre de l'intelligence, et d'après laquelle l'*acte de foi* par excellence consistait à brûler en solennité des malheureux signalés comme coupables d'hérésie, l'Espagne travaillant à se réconcilier de toutes parts avec la civilisation moderne, a nos vives sympathies, de même qu'elle a celles de toute l'Europe libérale; mais ici, dans cette affaire spéciale de l'expédition du Mexique, des circonstances particulières que nous aurons occasion de signaler commandent à l'Espagne de paraître aussi peu que possible, et le mieux eût été qu'elle n'y prît aucune part.

On parle donc de Paris, à l'heure qu'il est, sur la plage de la Vera-Cruz. Ce n'est point la première fois que des hommes armés débarqués sur ces rivages s'entretiennent de cette capitale, de ses charmes et de ses merveilles. La chronique rapporte que lorsque Cortez y eut mis pied à terre et qu'il parcourait avec ses principaux compagnons l'emplacement sur lequel il allait fonder la primitive Vera-Cruz (c'était le jour du jeudi saint, en 1519), un de ces vaillans jeunes gens se prit à fredonner une ballade espagnole sur l'enchanteur Montésinos, où il était fait mention de la *grande ville*. Je ne prétends pas cependant que ce fût un pronostic de la tentative qui aujourd'hui amène les enfans de la France dans ces mêmes contrées.

Quant à l'objet définitif et suprême de l'expédition, le champ reste ouvert aux suppositions, car il n'a pas été clairement exposé. Dans ce que nous en allons dire, nous partirons donc d'une hypothèse, sans nous dissimuler que lorsque le raisonnement politique a un fondement pareil, il a l'inconvénient de tenir du roman. Notre supposition sera celle-ci : l'origine et l'occasion de l'expédition, c'est la série d'outrages et de violences que les autorités mexicaines se sont permis envers des citoyens français, espagnols ou anglais, et même envers la personne du chef de la légation française, M. Dubois de Saligny ; mais l'effet probable et attendu des gouvernemens eux-mêmes, aussi bien de celui d'Angleterre que de ceux d'Espagne et de France, sera de renverser le système de gouvernement établi au

Mexique depuis l'indépendance, système qui a complétement échoué à garantir à ce beau pays les élémens les plus indispensables de l'ordre social et de la prospérité des états. Le complément de notre hypothèse, c'est que le système monarchique, mais d'une monarchie parfaitement indépendante et aussi libérale que possible, y sera substitué à une république qui n'est que nominale et dérisoire, car l'essence du gouvernement républicain, c'est le règne de la loi, et, dans les temps modernes, d'une loi faite dans l'intérêt de tous. Or au Mexique il n'y a plus de loi, et ce qui y règne, c'est le caprice, la vanité, l'ignorance et l'avidité d'une poignée de chefs militaires faisant tour à tour d'éphémères apparitions au pouvoir.

Je ne voudrais pas que ces paroles me fissent passer pour un adversaire systématique du gouvernement républicain. La république est excellente là où elle peut réussir, là où elle offre le meilleur mécanisme pour élever la condition morale, intellectuelle et matérielle des populations, susciter la prospérité et la grandeur nationale. Elle est détestable là où elle détermine l'abaissement des mœurs publiques et privées, où elle fait obstacle au progrès des lumières et au développement de la richesse collective et individuelle, où elle mène l'état de catastrophe en catastrophe et le pousse à l'abîme. Depuis l'époque de Franklin et de Washington jusqu'à la crise que la question de l'esclavage vient de provoquer au sein des États-Unis, la république a été le levier du progrès chez les Américains du Nord. La forme républicaine et l'esprit du *self-government* porté même à sa dernière limite y ont enfanté des merveilles : donc la république y a été parfaitement à sa place. Au contraire au Mexique, depuis l'indépendance jusqu'à l'époque actuelle, tout a été de mal en pis. Il n'y a eu de progrès que dans la rapidité de la décadence : donc la république y a été un fléau; mais aussi bien elle n'y a été qu'un mensonge.

Il est un point facile à établir, l'histoire à la main. Si le système républicain fut proclamé au Mexique après l'indépendance, ce fut principalement par l'effet de la politique aveugle et obstinée qui caractérisait le cabinet de Madrid en ce temps-là. En se déclarant indépendans, les Mexicains avaient eu à cœur de rompre tout lien de sujétion envers une métropole par laquelle ils se jugeaient opprimés; mais il n'est pas impossible de montrer que les institutions monarchiques ne leur déplaisaient pas, et qu'ils ont fait à peu près tout ce qu'il était humainement praticable pour les conserver chez eux. C'est ce que nous allons essayer par un rapide examen des événemens principaux de l'indépendance. Ce coup d'œil sera aussi à cette fin de reconnaître les élémens en présence desquels vont se rencontrer les trois puissances européennes alliées.

I.

La crise d'où devait sortir l'indépendance commença à la nouvelle du renversement du trône des Bourbons d'Espagne par Napoléon Ier en 1808. Le premier mouvement de toutes les classes qui pouvaient manifester une opinion fut un débordement d'enthousiasme pour Ferdinand VII, qui en était si peu digne, mais que l'adversité, tombant si rudement sur cette tête si jeune, entourait à ce moment d'une séduisante auréole. Tous les *ayuntamientos* (corps municipaux), se portant fort pour les populations, envoyèrent au vice-roi, qui représentait à Mexico la couronne d'Espagne, des adresses où respirait le plus grand dévouement en faveur du prince que le dominateur de l'Europe tenait captif dans un château du Berri. Le conseil municipal de Mexico se signala par l'ardeur de ses démonstrations. A cette explosion de sentimens royalistes se mêlèrent tout naturellement, dès le premier jour, chez les Mexicains, le désir et l'espoir d'être comptés enfin pour quelque chose. Le pouvoir royal, de qui toute autorité émanait directement dans la Nouvelle-Espagne, était subitement anéanti, puisque Ferdinand VII avait abdiqué comme son père, et que, reployé sur lui-même sous les ombrages de Valençay, il ne donnait de là aucun signe de vie à ses partisans. Aucune des juntes qui s'étaient formées dans la Péninsule n'avait un titre, pas même un simple billet du prince détrôné, transmis par la fidèle main de quelque Blondel, dont elle pût s'autoriser pour se dire instituée de lui. Les habitans de la Nouvelle-Espagne reprenaient donc par la force des choses possession d'eux-mêmes et avaient à pourvoir de leurs propres mains à leurs destinées. En cette conjoncture, le mot de souveraineté nationale, qu'on avait lu en cachette dans les livres français échappés aux recherches de l'inquisition, et dont les intelligences d'élite s'étaient emparées pour ne plus s'en dessaisir, devait de lui-même se placer sur les lèvres des Mexicains. Cette pensée, une fois exprimée, se répandit avec la vitesse de l'éclair et fit battre tous les cœurs, car rien n'est plus contagieux que les principes dont le temps est venu. Quoi de plus légitime, dans les circonstances graves où l'on venait d'être jeté par le hasard des événemens, que d'avoir une junte mexicaine semblable aux corps politiques sortis en Espagne des entrailles du pays pendant l'éclipse totale du gouvernement national? Mais alors apparurent les difficultés que le régime colonial de l'Espagne et son système politique devaient nécessairement soulever quelque jour.

Le Mexique n'avait pas été gouverné d'une manière pire que les

autres possessions espagnoles du continent américain. Il l'avait même été moins mal. Moins éloigné de l'atteinte de la Péninsule, offrant une population indigène plus nombreuse, plus avancée au moment de la conquête, et d'une plus grande aptitude pour les arts utiles; pour le moins égal aux plus favorisées en avantages naturels, mieux partagé même que le Pérou sous le rapport de la richesse minérale, plus productif que tout le reste ensemble pour le trésor de la mère-patrie, où il versait tous les ans une somme considérable, le Mexique avait été, de la part du conseil des Indes et du cabinet espagnol, l'objet de plus de sollicitude. Les abus y avaient été réprimés d'une main moins indolente. Choisis avec plus de discernement, les fonctionnaires chargés de le gouverner, sous le titre imposant de vice-roi, s'étaient moins absorbés dans le souci de se créer une fortune personnelle, en négligeant les intérêts du *royaume* (1) confié à leur patriotisme. Plusieurs avaient été des hommes éminens par leur intelligence et pleins de sentimens généreux qu'ils avaient mis en œuvre. Le comte de Revillagigedo et plusieurs autres auraient été cités partout comme d'habiles administrateurs, des amis de l'humanité, des promoteurs de la civilisation.

Les Indiens, c'est le nom sous lequel on désigne la population indigène par suite de l'erreur de Christophe Colomb, qui croyait avoir abordé dans l'Inde, et non pas avoir découvert un nouveau continent, les Indiens avaient été protégés au Mexique plus efficacement que dans les autres colonies. La grande reine Isabelle, qui toute sa vie avait éprouvé une vive compassion pour eux, les avait fortement recommandés au sentiment chrétien de ses successeurs, et c'est une justice à rendre à la cour d'Espagne, qu'elle ne s'était pas montrée indigne de ce touchant héritage, particulièrement dans le Mexique. Elle avait combattu les excès des oppresseurs des Indiens, autant que c'était possible de la part d'un gouvernement peu éclairé sur les conditions mêmes de la civilisation, qui résidait à dix-huit cents lieues de là, et dans un système politique qui excluait toute garantie représentative et toute publicité. L'homme de génie qui avait renversé l'empire aztèque de Montezuma et de Guatimozin, Fernand Cortez, avait témoigné de la façon la plus positive, par son testament, de la nécessité qu'il sentait de se montrer équitable envers cette population vaincue et subjuguée. En cela instrumens le plus souvent fidèles de la pensée royale, le clergé et les intendans, fonctionnaires civils que dans la dernière moitié du XVIIIe siècle on avait mis à la tête des provinces composant la vice-

(1) C'était le titre donné à la colonie dans tous les actes officiels.

royauté de la Nouvelle-Espagne en remplacement d'une organisation défectueuse qui pesait extrêmement sur les indigènes, avaient fait de louables efforts afin d'arracher cette population, si intéressante par son amour du travail et par sa soumission, à la cupidité et aux mauvais traitemens des héritiers des *conquistadores* et des colons, leurs imitateurs. Au commencement du XIXe siècle, lorsque Alexandre de Humboldt visita le Mexique, cet observateur éclairé et profond y trouva les Indiens dans une condition fort supérieure à la servitude sous plusieurs rapports, et même au-dessus du servage féodal. Le système des *encomiendas*, qui avait mis cette race dans une situation fort analogue à celle des anciens paysans de l'Europe attachés à la glèbe, avait disparu de lui-même par la mort des *encomenderos* ou feudataires, ou avait été aboli par des prescriptions directes de l'autorité; mais, en cessant d'être esclave ou serf, l'Indien n'était pas devenu libre; il portait les chaînes d'une minorité légale qui l'accompagnait jusqu'au tombeau. Dans la pensée de le soustraire à des actes où la violence se mêlait à la fraude, on avait déclaré les indigènes inhabiles à contracter pour toute somme au-delà de 5 piastres (25 francs). On en tenait la majeure partie parquée dans des villages où il était interdit aux blancs de s'établir, mais où eux-mêmes étaient forcés de résider. Ils payaient un tribut annuel, ainsi dénommé, qui par cela même était pour eux une humiliation. En retour, ils étaient exempts de l'impôt indirect de l'*alcavala;* mais ils eussent mieux aimé subir l'*alcavala* et ne pas être tributaires. Ils n'étaient plus astreints à la *mita* ou travail forcé dans les mines; cette charge, à laquelle l'indépendance seule a mis fin au Pérou, avait cessé au Mexique depuis assez longtemps. Sans doute une grande quantité d'Indiens travaillaient dans ces filons métalliques profondément enfouis au sein de la terre, mais c'était librement, et ils en retiraient de bons salaires.

Un certain nombre d'Indiens étaient dans l'aisance; il y avait d'abord la catégorie des caciques ou nobles indiens descendant des chefs aztèques du temps de Montézuma, qui étaient affranchis du tribut et traités avec des égards particuliers. On avait même eu, à une certaine époque, l'intention de leur départir une bonne instruction par le moyen de colléges qui leur eussent été réservés. Cette heureuse pensée avait reçu un commencement d'exécution, mais on s'était donné le tort de n'y pas persévérer, et même les familles plus ou moins riches d'Indiens nobles restaient privées d'éducation. En dehors de cette classe, des circonstances diverses, des exceptions qui s'étaient maintenues, avaient procuré la richesse à quelques-uns. M. de Humboldt cite une vieille femme qui mourut à Cholula, ville importante sous les Aztèques, pendant qu'il

était allé y recueillir des souvenirs, et qui laissa à ses enfans des champs cultivés en *maguey* ou aloès mexicain (dont le suc sert à faire une sorte de vin) d'une valeur de plus de 300,000 francs. Il rapporte que d'autres familles indiennes avaient des fortunes de 800,000 francs et d'un million; mais en général l'Indien était pauvre, et dans un grand nombre de cas confiné absolument en un petit cercle tracé autour de son village, où il n'avait que peu de moyens de travail et d'existence.

Les classes de sang mêlé, provenant principalement du croisement des Indiens avec les blancs, et pour une faible partie du mélange des nègres avec les deux autres races, n'étaient guère mieux loties que les Indiens de race pure. Tous ces métis fort nombreux, rangés sous la dénomination de *castes*, étaient avilis légalement et de fait (*infames de derecho y hecho*), selon l'expression d'un mémoire de l'évêque du diocèse de Michoacan que nous mentionnerons bientôt. Ils payaient le tribut de même que les Indiens; ils n'étaient pas tenus, comme eux, dans cette perpétuelle minorité qu'on avait imaginée à Madrid pour les protéger, mais ils subissaient beaucoup d'exactions que l'on commettait au mépris de la loi en la tournant ou en l'interprétant d'une manière frauduleuse.

En somme, malgré la protection dont ils étaient l'objet de la part de la cour de Madrid et quelquefois par l'effet malheureux de cette protection mal conçue, le sort de la plupart des Indiens, qui formaient la majeure partie de la population du Mexique, restait misérable au moral comme au physique, et il y avait lieu de présumer que cette race, chez laquelle n'était pas éteint le souvenir du temps où elle avait été la maîtresse du pays, pourrait bien à un moment donné se soulever et se porter à tous les excès qu'un ressentiment longtemps comprimé peut inspirer à un peuple qu'on a tenu en dehors des bienfaits et des lumières de la civilisation. Il était urgent depuis quelque temps déjà de pourvoir, par des mesures décisives du genre de celles que peut suggérer le sentiment de la liberté, à l'amélioration de la condition des Indiens : pareillement pour les métis. A la fin du XVIIIe siècle, le gouvernement de la métropole avait reçu sur ce point des avertissemens qu'il eut le tort de négliger. M. de Humboldt a donné entre autres un extrait d'un mémoire qu'un vénérable prélat, l'évêque du diocèse de Michoacan, avait adressé au roi en 1799, de concert avec son chapitre, sur l'état déplorable des Indiens et des *castes*. Les abus dont les uns et les autres étaient les victimes et l'abaissement moral que l'oppression déterminait chez eux y étaient tracés d'une main ferme. Les malheurs de l'avenir y étaient prédits avec une sinistre clarté, que la bienveillance et l'esprit de charité du pieux évêque ne parvenaient pas à voiler. « Quel attachement, disait-il, peut avoir pour le gouvernement l'Indien

méprisé, avili, presque sans propriété et sans espoir d'améliorer son existence? Il est attaché à la vie sociale par un lien qui ne lui offre aucun avantage. Qu'on ne dise point à votre majesté que la crainte seule du châtiment doit suffire pour conserver la tranquillité dans ces pays; il faut d'autres motifs, il en faut de plus puissans. Si la nouvelle législation que l'Espagne attend avec impatience ne s'occupe pas du sort des Indiens et des gens de couleur, l'influence du clergé, quelque grande qu'elle soit sur le cœur de ces malheureux, ne le sera pas assez pour les tenir dans la soumission et dans le respect dus à leur souverain. »

A l'égard de la population blanche qui s'était peu à peu développée au Mexique comme dans les autres royaumes américains des souverains espagnols, on avait adopté des règles qui avaient paru savantes et habiles, mais desquelles toute liberté publique était absente. Chacun des états de l'Europe qui avaient fondé de grands établissemens dans le Nouveau-Monde les avait modelés sur ses propres institutions. Ainsi, dans les colonies anglaises, le génie de la mère-patrie, qui ne peut se passer des assemblées délibérantes, avait obtenu satisfaction. Rien de pareil n'existait dans les colonies espagnoles. Nulle part en Amérique on ne maintenait dans une pareille nullité politique les habitans d'origine européenne; c'est qu'aussi nulle part en Europe l'exercice du pouvoir absolu n'était porté au même point que dans la Péninsule. Aucun gouvernement ne professait et ne pratiquait à ce point l'opinion que les peuples sont essentiellement des mineurs, et que l'exercice de leur libre arbitre est contraire au droit du souverain, funeste à leurs propres intérêts, si même ce n'est une sorte de rébellion contre la divine Providence. Certes en France, depuis Louis XIV, le pouvoir absolu existait, de la façon la plus blessante pour le bon sens et pour la dignité des peuples, dans les formules du gouvernement et dans sa pensée avouée ou secrète. La finale des édits des rois, *car tel est notre bon plaisir*, fournit, avec diverses maximes que les historiens ont recueillies, la preuve de l'idée, exagérée jusqu'à l'absurde, que le gouvernement royal s'était faite de sa prérogative; mais le pouvoir absolu du roi de France était tempéré non pas seulement par *les chansons*, comme on disait alors, mais aussi par un certain ressort de l'opinion que les parlemens, malgré leur courte vue, ne contribuaient pas peu à entretenir, et par l'imperturbable effort des écrivains. En Espagne, l'inquisition avait brisé toutes les résistances et organisé dans les régions de la pensée le silence des tombeaux. Le seul hommage que reçût dans la Péninsule la liberté humaine, c'étaient quelques protestations qui restaient enfouies au fond de l'âme ulcérée des hommes généreux.

La politique du gouvernement espagnol au Mexique, comme dans

ses autres possessions, offrait les mêmes traits principaux qu'on retrouve dans toutes les tyrannies systématiques : diviser pour régner, entretenir les dissensions entre les diverses classes, d'autant plus qu'elles avaient plus de moyens d'influence, contenir et enchaîner les intelligences, parquer l'homme dans l'enceinte étroite de son individualité solitaire où il est nécessairement faible, en interdisant l'usage de l'association; centraliser le pouvoir de sorte que l'exercice entier en fût réservé aux agens directs de la métropole. C'était encore une règle de tenir les colonies isolées les unes des autres, de peur qu'elles ne cherchassent, dans un effort commun, la chance de respirer plus librement.

Voici en quels termes M. Lucas Alaman, qui pourtant est un juge débonnaire quand il s'agit du gouvernement des Espagnols au Mexique, rend compte de la manière dont était réglée la pâture de l'esprit dans toute l'étendue de l'Amérique espagnole. « La faculté d'imprimer n'était pas seulement subordonnée, comme en Espagne, à la surveillance des deux autorités civile et ecclésiastique, rien ne pouvant être imprimé sans la permission de l'une et de l'autre, permission qui ne s'accordait qu'après un examen fait par des personnes commissionnées à cet effet, dont le rapport devait porter que l'écrit ne contenait rien qui fût contraire aux dogmes de la sainte église romaine, aux prérogatives de sa majesté et aux bonnes mœurs. En outre, on ne laissait imprimer en Amérique aucun livre qui traitât des affaires des Indes (l'Amérique), sauf l'approbation du conseil de ce nom. L'ordre avait été donné de retirer tout ce qui circulait sans que cette condition eût été remplie. Les restrictions étaient observées avec tant de rigueur, que Clavigero ne put faire imprimer en langue castillane dans la Péninsule même son histoire du Mexique, et fut réduit à la faire traduire en italien et imprimer en Italie. Les livres publiés en Espagne ou à l'étranger, concernant les Indes, ne pouvaient être délivrés dans les colonies à moins de la même permission. Pour veiller à ce que ces conditions fussent remplies, et pour empêcher l'entrée dans les colonies de « tous livres traitant de matières profanes, ou fabuleuses, ou des romans, » le contenu de tout ouvrage qu'on embarquait à cette destination devait être spécifié sur les registres de bord. Des proviseurs ecclésiastiques et des officiers de la couronne devaient assister à la visite des navires, pour reconnaître les livres. Ensuite venait l'examen de l'inquisition. Il y avait eu quelque relâchement dans ces dispositions, mais non pas dans la dernière. »

Une des précautions que le gouvernement espagnol considérait comme particulièrement efficaces pour maintenir sa domination dans ses colonies était une préférence absolue pour les natifs d'Espagne,

à l'exclusion des blancs *créoles*, c'est-à-dire nés dans le pays. Les Espagnols proprement dits formaient ainsi une caste à part dont étaient repoussés même leurs propres enfans : par cela seul que ceux-ci avaient vu le jour au Mexique, ils étaient suspects. Aux péninsulaires seuls les emplois politiques, administratifs et judiciaires. Que ce plan contre nature qui séparait le père des enfans, souvent même le frère du frère lorsque l'un était né en Espagne et l'autre au Mexique, eût été adopté par le cabinet de Madrid comme un système de gouvernement possible à perpétuer, on ne doit pas beaucoup s'en étonner. Porté à un certain point, le despotisme se fait les plus étranges illusions : il se croit tout possible, il déroule à perte de vue les conséquences de son mauvais principe.

II.

Le système économique établi au Mexique, comme dans les autres colonies espagnoles, avait été celui que pratiquaient, il y a trois cents ans, tous les états de l'Europe envers leurs possessions du Nouveau-Monde. Il était dans les idées de ce temps-là que les colonies fussent pour le profit exclusif de la métropole, ne commerçant qu'avec elle et n'ayant d'industries que celles dont s'accommodait le monopole métropolitain. Ainsi il était de principe alors que certaines fabrications leur fussent interdites, afin qu'elles présentassent un marché assuré aux productions de la mère-patrie. L'Angleterre, qui accordait à ses colonies beaucoup plus de libertés que les autres états, s'était souvent montrée presque aussi rigoureuse sur ce point que les rois castillans. C'est ainsi qu'on avait proposé au parlement d'interdire, dans l'intérêt des forges anglaises, aux habitans de la Pensylvanie de fondre les minerais de fer que cette province offrait en abondance. C'était aussi une maxime de cette période de l'histoire que les colonies fussent hermétiquement fermées au reste du monde. L'Espagne appliqua à outrance ces préceptes, communément admis à cette époque, et y persévéra même sans y rien changer, ou à peu près, lorsque les autres en eurent mitigé les rigueurs. Presque tous les articles manufacturés devaient venir de la mère-patrie. On permettait seulement que le chef de famille fît fabriquer dans sa maison les articles usuels nécessaires à ses serviteurs. L'accès du pays était interdit aux étrangers, et plus sévèrement à ceux dont on craignait que la conversation n'excitât chez les habitans quelques idées d'innovation. Il fallut à M. de Humboldt une autorisation royale, qu'il alla chercher à Aranjuez, pour qu'il pût faire dans les colonies espagnoles cette grande exploration des régions équinoxiales

qui a été si profitable à la science. De la meilleure foi du monde, M. Lucas Alaman, qui, malgré une instruction exceptionnelle parmi les Mexicains, restait imbu des vieilles maximes de son ancienne mère-patrie, exprime, dans sa vaste publication sur l'*indépendance du Mexique* (1), le regret que M. de Humboldt ait pu ainsi réunir les matériaux de son *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, ouvrage aussi remarquable par la sobriété et la modération des réflexions qui y sont présentées, touchant l'organisation de la société dans l'Amérique espagnole, que par la profusion des renseignemens scientifiques. Suivant lui, ce beau livre contribua à provoquer le mouvement de l'indépendance au Mexique en inspirant aux Mexicains « une idée très exagérée de la richesse de leur pays, » d'où vint, suivant lui, « qu'ils se figurèrent qu'une fois indépendant, le Mexique serait la nation la plus puissante de l'univers. »

Le commerce, même avec la métropole et les possessions espagnoles, n'était permis que par deux ports : celui de la Vera-Cruz pour l'Espagne, celui d'Acapulco pour les Philippines, par où l'on communiquait avec la Chine. De toute l'Espagne, deux villes seulement, Cadix et Séville, pouvaient commercer avec le Mexique. Les négocians de ces deux cités prenaient leurs aises à l'égard de cette grande colonie. Tous les trois ou quatre ans, pas plus souvent, un certain nombre de navires chargés des marchandises destinées au Mexique faisaient voile de conserve, du port de Cadix, sous la dénomination de la *flotte*. Tout ce qu'ils apportaient était vendu d'avance à huit ou dix maisons de Mexico, qui exerçaient ainsi le monopole. A l'arrivée de la flotte de Cadix, une grande foire se tenait à Xalapa, et l'approvisionnement d'un empire se traitait, dit M. de Humboldt, comme celui d'une place bloquée. La contrebande ne laissait pas que de corriger un peu les effets de ce régime si restrictif, et elle avait été facilitée à diverses époques par le privilége qui avait été accordé à l'Angleterre, sous le nom d'*asiento*, d'envoyer tous les ans dans l'Amérique espagnole un vaisseau de 500 tonneaux chargé d'esclaves. On avait fraudé sur le nombre des navires, fraudé sur leur chargement. Ce fut seulement en 1778 qu'on renversa ces monopoles entassés l'un sur l'autre par une réforme qui s'étendait à toute l'Amérique espagnole, et dont l'honneur revient au roi Charles III. Cette réforme, qu'on a décorée du nom pompeux de la liberté du commerce, ne consistait cependant qu'à permettre à plusieurs ports d'Espagne, au nombre de quatorze, de trafiquer directement avec les colonies du Nouveau-Monde par certains ports expressément

(1) Cet ouvrage, intitulé *Historia de Mejico desde los primeros movimientos que prepararon la independencia en el año de 1808 hasta la época presente*, forme cinq forts volumes in-8°.

désignés de celles-ci et en fort petit nombre. L'étranger demeurait exclu, et cependant les effets du nouveau régime commercial furent considérables, tous les documens en font foi. Quant au commerce avec l'Asie par Acapulco et les Philippines, il s'est borné jusqu'à la fin à un seul navire par an, le galion, bâtiment de 1,500 tonneaux, commandé par un officier de la marine royale.

Le despotisme espagnol se manifestait par une multitude de règlemens venus tout faits de Madrid, sans que les vice-rois les pussent changer, car on avait peu à peu restreint l'amplitude des pouvoirs de ces hauts dignitaires. De la part du conseil des Indes, auquel aboutissaient à Madrid toutes les affaires des colonies, ces règlemens étaient à bonne intention, mais faits sans une connaissance suffisante des lois et du peuple auxquels ils devaient s'appliquer, et combinés dans cet esprit minutieux qui a l'impossible prétention de tout prévoir, et qui est la négation du libre arbitre. Par cela même contraires à la nature humaine, ils tournaient à la ruine des populations dont on avait cru faire le bien. Des volumes ne suffiraient pas à exposer les actes de mauvaise administration, les restrictions funestes à l'esprit d'entreprise, les contrôles entrecroisés, les décisions arbitraires, les lenteurs indéfinies, par lesquels se révélait le régime administratif pratiqué par l'Espagne dans le Nouveau-Monde. Il y faudrait joindre les exactions d'une partie des fonctionnaires. Les vice-rois s'enrichissaient par la distribution arbitraire du mercure entre les exploitans des mines d'argent; d'autres se faisaient des fortunes par la contrebande, un grand nombre en pressurant les Indiens. Même lorsqu'on ne procédait qu'avec de bons et honnêtes sentimens, on trouvait le moyen d'arriver à des mesures tyranniques par lesquelles on sacrifiait quelques élémens de la prospérité des colonies; j'en citerai des exemples empruntés principalement à M. Lucas Alaman, qui les avoue sans dissimuler son indulgence pour le défunt gouvernement de la métropole, et même avec la pensée de les faire tourner à sa réhabilitation.

Dans le XVIIe siècle, alors que le Mexique était loin de la richesse à laquelle il parvint depuis, et que le Pérou lui-même était en arrière de ce qu'il est devenu plus tard, il y avait un assez grand commerce entre les deux royaumes de la Nouvelle-Espagne et du Pérou. La province de la Puebla fabriquait pour le Pérou une grande quantité de tissus, de coton particulièrement (1). De la ville de la Puebla à celle de Cholula s'élevait une suite de manufactures de ce genre. On représenta à la cour de Madrid qu'à la faveur de

(1) Le coton est indigène au Mexique.

ce commerce entre les deux colonies, les Hollandais et les Anglais faisaient une contrebande qui consistait à introduire au Pérou des étoffes chinoises qu'on déclarait d'origine mexicaine. Un autre gouvernement eût cherché et eût trouvé, ce qui ne paraît pas bien difficile, le moyen direct d'empêcher le commerce interlope des Anglais et des Hollandais, puisqu'on le réprouvait. Le conseil des Indes agit différemment. Pour couper court à la contrebande, il limita les expéditions du Mexique au Pérou à deux navires, qui ne pouvaient charger des étoffes pour plus de 200,000 ducats (600,000 francs). Plus tard, on réduisit le chargement à des tissus de qualités déterminées, et à la fin, pour simplifier, on prohiba absolument le trafic entre les deux colonies. Le Pérou de son côté envoyait des vins dans d'autres colonies espagnoles, dans la capitainerie générale de Guatemala notamment; sans doute on avait fait au Pérou la faveur d'y autoriser la culture de la vigne et la vendange, qu'on interdisait ailleurs. Ces vins étaient recherchés par la population indienne. On avisa que c'était une boisson trop ardente et que les Indiens en faisaient de trop fortes libations, au point de s'enivrer. Par intérêt pour les Indiens, les vins du Pérou furent prohibés dans la capitainerie générale de Guatemala.

Des fabriques de tissus s'étaient élevées, nous l'avons dit, dans quelques-unes des colonies, au Mexique plus particulièrement, parce que les bras s'y offraient en plus grande abondance; mais la pensée de protéger les Indiens vint se mettre en travers. On représenta les abus que les chefs d'industrie se permettaient ou pourraient se permettre vis-à-vis de la population indigène qui travaillait ou travaillerait dans ces manufactures. En conséquence, par des lois successives, le conseil des Indes en gêna l'établissement. On donna à l'autorité locale le pouvoir de les fermer quand elle croirait en avoir des motifs suffisans, tirés de l'intérêt des Indiens. En pareil cas, les vice-rois et les *audiencias* étaient autorisés à faire démolir la fabrique et à soumettre personnellement les fabricans à des peines. On conçoit que, dans des conditions pareilles, les hommes industrieux durent être peu portés à ériger des fabriques.

Sans être trop enclin à mal penser de son prochain, on peut croire que le conseil des Indes, quand il traçait de telles lois, n'était pas indifférent à la pensée d'assurer un débouché aux vins ou aux tissus de la Péninsule, et que pour plusieurs de ses membres l'intérêt des Indiens n'était qu'un prétexte. Il y a cependant tel fait qui semblerait autoriser la dénégation qu'oppose à cette appréciation M. Lucas Alaman. Suivant lui, le principal, l'unique mobile de ces mesures restrictives, ou, pour parler plus franchement, despotiques, c'était la bienveillance qu'on éprouvait pour les Indiens, ainsi que le por-

taient les documens officiels. A preuve, il fait remarquer la prohibition d'une autre culture qu'il cite, et qui fut prohibée dans le Guatemala, en alléguant la santé des Indiens, qui en faisaient une liqueur enivrante. Cette prohibition, dit-il, ne pouvait avoir rien de commun avec le système protectioniste, puisque la culture dont il s'agissait n'était pas pratiquée en Espagne; mais si ces gênes et ces interdictions ont été, comme on l'assure, inspirées par une pensée d'humanité, il n'en est pas moins vrai qu'elles relèvent de cette politique qui prohibe l'usage afin de prévenir l'abus, politique qui est la négation de la liberté, et qui s'attelle par derrière au char de la raison et du progrès. On n'aperçoit donc guère ce que la renommée de l'ancien gouvernement espagnol peut gagner à cette interprétation de ses apologistes. Ce qui en ressort au contraire, c'est sa condamnation, c'est l'explication des révolutions au milieu desquelles il s'est écroulé, non-seulement en Amérique, mais tout aussi bien dans la Péninsule (1).

Le beau idéal du genre est le dessein qu'avaient chaudement épousé un bon nombre de personnes, mais devant l'accomplissement duquel on recula, d'interdire la culture de la banane dans l'Amérique espagnole, afin, disait-on, de rendre plus laborieux les Indiens des régions chaudes. Les partisans de cette idée, que rapporte M. de Humboldt, raisonnaient à peu près de la sorte : la banane est une culture qui nourrit l'homme avec la plus grande facilité, donc elle encourage chez les Indiens les habitudes de la paresse, donc elle est un fléau, donc il faut l'extirper. Ce projet, qui tendait ouvertement à rendre difficiles avec préméditation les conditions de l'alimentation publique, avait, fort heureusement pour les populations, le tort d'être impraticable. Rien que pour le Mexique, vingt ou trente mille employés n'auraient pas été de trop pour surveiller les cultures et en faire disparaître la plante ennemie, dans les vallées escarpées qui, sur toute la longueur du pays, découpent le double plan incliné, disposé, comme nous le dirons plus tard, entre l'immense plateau qui constitue l'intérieur et le littoral des deux océans qui baignent le pays. C'eût été une armée dont la solde aurait ruiné

(1) C'est peut-être ici le lieu de faire remarquer que le régime des colonies françaises est encore, au moment où nous parlons, entaché du même vice que nous venons de reprocher au gouvernement espagnol. Le commerce d'une colonie avec l'autre est encore interdit ou entouré de tant de formalités et de restrictions que c'est l'équivalent de la prohibition. A la suite du traité de commerce avec l'Angleterre, le système libéral d'économie publique qui enfin prévalait en France a été appliqué aux colonies, en ce sens qu'on les a ouvertes au commerce étranger; c'est ce qui a été consacré par la loi du 3 juillet 1861; mais rien n'a été changé dans la législation qui régit le commerce intercolonial. Il est vraisemblable qu'à cet égard des dispositions libérales se feront peu attendre.

les finances. Le système archi-réglementaire fut écarté en cette affaire, mais il prenait sa revanche ailleurs.

Encore un exemple propre à montrer dans quelles contradictions et quelles impossibilités on tombe quand on veut accumuler règlement sur règlement; c'est le mémoire de l'évêque de Michoacan qui nous le fournit. Dans l'intérêt supposé des Indiens, on les retenait dans des villages fermés aux Européens. Resserrés dans un espace étroit (environ un demi-kilomètre de rayon), les indigènes, dit ce vénérable prélat, n'ont pour ainsi dire pas de propriété individuelle; ils sont tenus de cultiver les biens de la communauté. Le produit de ces biens communaux avait été mis en ferme par les intendans, qui croyaient en cela bien faire. Le revenu ainsi obtenu était versé dans les caisses royales, au compte, disait-on, de chaque village; mais quand il fallait disposer de ces fonds, on trouvait, comme une barrière infranchissable, des règlemens, des formalités sans fin et de la mauvaise volonté. Il y avait d'abord un règlement qui interdisait aux intendans de disposer de leur propre autorité, en faveur des villages, de ces fonds une fois versés dans les caisses royales; il fallait une permission particulière du conseil supérieur des finances du Mexique. Ce conseil demandait des mémoires à divers fonctionnaires; des années se passaient à entasser des pièces et à former des dossiers, et les Indiens lassés renonçaient à suivre leur réclamation. On s'était tellement habitué à regarder cet argent des villages indiens comme une somme sans destination, qu'à l'époque du voyage de M. de Humboldt, l'intendant de Valladolid en envoya à Madrid près d'un million de francs, qu'on avait accumulés depuis deux ans. On dit au roi que c'était un don gratuit et patriotique que les Indiens du Michoacan étaient trop heureux d'offrir à sa majesté pour l'aider à continuer la guerre contre l'Angleterre.

III.

Les créoles, ou population blanche native du Mexique, avaient longtemps semblé se résigner à cette absence de toute action sur le gouvernement et l'administration de leur patrie. C'était un de ces biens qu'on ne revendique pas parce qu'on les ignore. On les tenait étrangers au reste du monde, on ne laissait paraître sous leurs yeux que des livres approuvés de l'inquisition. La vie d'ailleurs n'était pas pour eux sans mélange de quelques joies; ils s'enrichissaient par l'exploitation des mines ou par celle du sol, qui n'était pas moins profitable; ils se livraient à des plaisirs faciles. On n'avait pas négligé de satisfaire chez eux par des hochets une des passions qui occupent le plus de place dans le cœur de l'homme, la vanité. Des

titres de noblesse étaient accordés à quelques-uns qui avaient fait une grande fortune. On répandait en beaucoup plus grande quantité une autre distinction qui était lucrative pour le trésor ou pour la caisse particulière du vice-roi, des brevets d'officiers de milice que les enrichis s'estimaient heureux de payer cher. L'étranger, qui par aventure avait été admis à parcourir l'Amérique espagnole, était surpris de voir dans de petites villes tous les négocians transformés en colonels, en capitaines ou en sergens-majors, et de trouver quelquefois ces officiers de milice en grand uniforme, avec l'ordre de Charles III, assis gravement dans leurs boutiques, pesant dans cette tenue le sucre, le café ou la vanille : « mélange singulier, dit M. de Humboldt, d'ostentation et de simplicité de mœurs. » Dans leur naïve ignorance, la plupart des créoles croyaient que le monde entier tournait dans le même cercle auquel se bornait leur horizon.

Cependant l'indépendance des colonies continentales de l'Angleterre avait tiré de leur somnolence les intelligences bien douées. Ce grand événement, qui s'était passé à leur porte, et dont le retentissement avait frappé les oreilles distraites des créoles mexicains, les avait remplis d'étonnement, et avait ouvert à leur imagination des perspectives qu'elle ne connaissait pas encore. Plus tard, la prospérité croissante des États-Unis, le rôle qu'ils commençaient à jouer dans le monde, leur donnèrent davantage à réfléchir. Ils avaient recherché des livres européens, et comme l'argent ne leur manquait point, ils s'en étaient procuré malgré la surveillance des inquisiteurs, et les avaient dévorés furtivement, s'assimilant le mal comme le bien. La révolution qui avait transformé les colonies continentales de l'Angleterre en Amérique, et en avait fait la république des États-Unis, n'était pas la seule qui eût contribué au réveil des Mexicains, et qui les eût fait incliner vers les innovations politiques. La révolution française de 1789, qui avait éclaté comme le tonnerre, avait répandu au Mexique, comme en tous lieux, une vive émotion parmi les classes qui avaient reçu quelque culture. C'est ainsi que les créoles mexicains avaient acquis peu à peu une notion plus juste de leurs droits. Une agitation mystérieuse se propageait. Or quel accueil les autorités espagnoles du Nouveau-Monde faisaient-elles à cette disposition nouvelle des esprits? Elles y répondaient par ces mesures coercitives que les gouvernemens frappés de vertige considèrent comme une panacée. « On crut voir, dit M. de Humboldt, le germe de la révolte dans toutes les associations qui avaient pour but de répandre les lumières; on prohiba l'établissement des imprimeries dans des villes de quarante à cinquante mille habitans; on considéra comme suspects d'idées révolutionnaires de paisibles citoyens qui, retirés à la campagne, lisaient en secret les ouvrages de Montesquieu, de Robertson ou de Rousseau. Lorsque la guerre

éclata entre l'Espagne et la France, on traîna dans les cachots de malheureux Français qui étaient établis au Mexique depuis vingt ou trente ans. Un d'eux, craignant de voir renouveler le spectacle barbare d'un auto-da-fé, se tua dans les prisons de l'inquisition. Son corps fut brûlé sur la place de Quemadero. A la même époque, le gouvernement local crut découvrir une conspiration à Santa-Fé, capitale du royaume de la Nouvelle-Grenade; on y mit aux fers des individus qui, par la voie du commerce avec l'île de Saint-Domingue, s'étaient procuré des journaux français; on condamna à la torture des jeunes gens de seize ans, pour leur arracher des secrets dont ils n'avaient aucune connaissance. »

Il y avait donc dans la partie la plus éclairée de la société mexicaine une aspiration mal définie vers un ordre de choses libéral, lorsqu'on y sut les événemens dont la substance était que l'autorité royale, d'où émanait tout pouvoir dans la colonie, et à laquelle tout revenait, avait subitement disparu, presque comme la personne de Romulus dans un ouragan. Les natifs d'Espagne, qui donnaient le ton partout, qui faisaient la loi et la mode, furent dans leur rôle en manifestant avec chaleur un profond dévouement à la personne de Ferdinand VII et un sincère attachement à la métropole. Les Mexicains suivirent cet exemple par imitation et par politique; mais presque aussitôt ils donnèrent au mouvement la direction qui répondait à leurs besoins propres. Ce fut l'*ayuntamiento* de Mexico qui prit l'initiative.

C'était l'effet naturel et direct de cette activité des esprits qui se manifeste particulièrement dans les capitales où se réunit d'elle-même l'élite du pays. Mexico était de toute la Nouvelle-Espagne le point où les opinions nouvelles dont l'Europe était travaillée depuis 1789 avaient le plus de prosélytes, quoique personne encore n'y osât les avouer. L'opulence d'un certain nombre de familles qui exploitaient les mines d'argent de la Cordillère ou les vastes *haciendas* dans lesquelles on faisait du sucre ou de la cochenille, la richesse à laquelle s'étaient élevées d'autres plus nombreuses encore, avaient favorisé ces idées, ne fût-ce qu'en procurant aux personnes intelligentes le loisir et les moyens de s'instruire, ou en leur inspirant le désir de se signaler par des encouragemens donnés aux sciences et aux arts. Il y a une force irrésistible qui oblige tout ce qui sort du niveau commun, même par la richesse, à rendre ainsi hommage à la civilisation. Quand les événemens de la Péninsule eurent été bien connus, en juillet 1808, l'*ayuntamiento* de Mexico résolut de faire une démarche solennelle auprès du vice-roi. Il vint en corps, dans ses carrosses et en costume de gala, lui remettre une délibération où il protestait de son attachement sans bornes à

la maison de Bourbon, se déclarant prêt à faire les plus grands sacrifices pour la défendre. En même temps, se constituant l'organe de la Nouvelle-Espagne, il demandait la convocation d'une assemblée nationale formée des délégués des différentes provinces. Cette démonstration de la municipalité de Mexico fit une immense sensation dans tout le pays. Le vice-roi, don José Iturrigaray, ne repoussa pas la proposition; il y fit même bon accueil, et la renvoya à l'*audiencia* de Mexico pour en avoir l'opinion. L'*audiencia*, ou cour supérieure de justice, était investie d'une grande autorité, et dans certaines circonstances d'un droit de contrôle sur le vice-roi. Ce haut dignitaire était tenu d'en prendre l'avis dans un grand nombre de cas. Elle formait le fonds de ce qu'on nommait le *real acuerdo*, conseil qu'il devait consulter dans les affaires importantes. Malheureusement on ne s'était pas contenté de la composer exclusivement de natifs d'Espagne. On avait pris des précautions pour qu'elle personnifiât l'esprit de domination de la mère-patrie dans sa plus grande rigueur. C'est ainsi qu'il était défendu à ses membres de se marier au Mexique, afin qu'ils ne pussent avoir des intérêts différens de ceux de la Péninsule.

L'idée d'une junte nationale, élue par les habitans ou par les conseils municipaux dans lesquels les créoles formaient la majorité, froissait les préjugés et l'orgueil des résidens espagnols qui se considéraient comme les maîtres du pays, sans partage même avec les descendans de la race espagnole qui avaient vu le jour au Mexique. Sur la nouvelle que, dans les circonstances extraordinaires où l'on était placé, le vice-roi Iturrigaray agréait la combinaison qui donnerait aux créoles des droits politiques égaux à ceux dont ils jouiraient eux-mêmes, les Espagnols furent saisis d'indignation comme si c'eût été le renversement des lois divines et humaines. Ils se voyaient noyés dans une masse quinze ou vingt fois égale à la leur, car ils étaient cinquante mille peut-être, soixante-dix mille au plus, et les créoles faisaient bien un million. La conséquence du système électif et représentatif, si l'on avait le malheur de l'introduire, ne serait-elle pas que prochainement des droits politiques fussent conférés aux *castes* jusqu'alors déclarées ignobles, et même aux Indiens, auxquels le langage ordinaire refusait même l'attribut de la raison (1)? L'*audiencia* entra dans cette pensée de réprobation plus énergiquement que personne, elle combattit rudement la proposition de l'*ayuntamiento* de Mexico : celui-ci tint bon, et le vice-roi se mon-

(1) Le terme de *gente de razon* (personnes douées de raison) était usuellement employé au Mexique pour désigner les blancs, tout au plus les métis. Il était exclusif des Indiens et employé par opposition à leur nom, comme un synonyme de la qualification de blanc pur ou mélangé.

tra décidé à lui donner raison. Dès lors le parti espagnol conçut un dessein qui ne pouvait qu'affaiblir le respect dont jusqu'alors avaient constamment été entourés les pouvoirs émanés de la Péninsule. Sous la direction apparente d'un Espagnol, riche propriétaire de sucreries dans les environs de Cuernavaca, don Gabriel Yermo, mais plus probablement sous l'inspiration de l'*audiencia*, parmi les membres de laquelle deux magistrats éminens d'ailleurs, les *oïdores* Aguirre et Bataller, se faisaient remarquer par leur véhémence, les notables espagnols ourdirent contre le vice-roi une conspiration qui réussit, parce que Iturrigaray manqua, dans cette circonstance au moins, de résolution et de clairvoyance. Le nombre des conjurés était si grand qu'il eût dû dix fois découvrir le complot, s'il eût pris la peine de surveiller les mécontens, et il avait bien plus de troupes qu'il n'en fallait pour les intimider, surtout en s'aidant de l'*ayuntamiento* et des créoles. Une nuit, après avoir séduit la garde du palais, les conjurés vinrent au nombre de trois cents l'arrêter dans son lit. Ils l'enfermèrent avec ses deux fils aînés dans les prisons de l'inquisition, en faisant circuler un prétexte d'hérésie dont personne ne fut la dupe. Sa femme et ses autres enfans furent confinés dans un couvent. A sa place, l'*audiencia* appela à la vice-royauté un militaire obscur qui, par rang de grade et d'ancienneté, était le premier des officiers espagnols; mais on dut le remplacer après quelques mois par l'archevêque de Mexico, qui lui-même dut plus tard céder la place à l'*audiencia*, et celle-ci gouverna jusqu'à ce que la régence espagnole eût envoyé un vice-roi.

Aussitôt qu'on eut déposé le vice-roi Iturrigaray, on mit sous les verrous plusieurs Mexicains des plus influens qui appartenaient à l'*ayuntamiento* de Mexico ou qui s'étaient prononcés dans le même sens. Quelques-uns furent bannis aux îles Philippines, d'autres emprisonnés dans le château de Saint-Jean-d'Ulloa, citadelle de la Vera-Cruz réputée imprenable. Il y en eut même d'envoyés en Espagne pour y subir leur jugement. L'*audiencia* ordonna aux Espagnols de former des juntes de salut public, et de s'organiser en troupes armées, qui prirent le nom, bizarrement choisi, de patriotes. On se flattait ainsi de comprimer l'élan qui avait porté les Mexicains à se croire quelque chose. On obtint le seul résultat possible de tant de violence et de présomption, on démontra aux Mexicains qu'entre eux et les Espagnols il y avait un abîme. Le langage que tenaient les meneurs de l'*audiencia* et des péninsulaires n'était pas de nature à calmer le mécontentement des Mexicains; l'*oïdor* Bataller avait coutume de dire que tant qu'il resterait dans la Péninsule un savetier de la Castille ou un mulet de la Manche, ce serait à eux qu'appartiendrait le gouvernement de l'Amérique. L'*ayunta-*

miento de Mexico ayant voulu élever des réclamations en faveur du ci-devant vice-roi, il lui fut répondu sèchement par l'*audiencia* que son pouvoir se bornait à tenir en respect les *leperos* (*lazzaroni* de la capitale).

IV.

De ce moment une rupture était inévitable entre les Mexicains, qui étaient manifestement opprimés, et les natifs d'Espagne, qui s'érigeaient si audacieusement en dominateurs absolus. L'indépendance du Mexique devenait nécessairement l'objet même du conflit. Les deux partis se dessinèrent d'une manière tranchée : celui des Espagnols, désignés sous le nom de *Gachupines*, et celui des Mexicains indépendans, appelés le plus souvent Américains et quelquefois *Guadalupes*. Ce nom est tiré d'un magnifique couvent des environs de Mexico qui est dédié à la Vierge. Notre-Dame de Guadalupe était réputée la protectrice spéciale du Mexique (1). De plusieurs côtés, dans les provinces, on se prépara à la lutte à main armée contre les Espagnols, et elle éclata enfin dans l'intendance de Guanaxuato. Là se trouvait, dans la petite ville de Dolorès, à peu près uniquement peuplée d'Indiens, comme la plupart des villes subalternes, un curé d'un certain savoir et d'un tempérament énergique et actif, qui aimait son pays. Il était édifié sur les mérites du gouvernement espagnol par la lecture qu'il avait pu faire de quelques livres de l'Europe. Il avait manifesté ses sentimens, et des poursuites avaient été commencées contre lui par-devant l'inquisition. L'activité de son esprit s'était alors tournée d'un autre côté : il avait voulu améliorer par la pratique intelligente des arts utiles l'existence de ses paroissiens. Ce prêtre, destiné à acquérir dans le Nouveau-Monde une grande célébrité, sur laquelle il y a malheureusement de larges taches de sang, s'appelait don Miguel Hidalgo y Costilla. Il avait introduit dans sa paroisse l'éducation du ver à soie et la culture de la vigne; mais comme, en vertu du régime protectioniste, que l'Espagne pratiquait plus encore que les autres nations de l'Europe vis-à-vis de ses colonies, il fallait que tout le vin bu au Mexique vînt de la mère-patrie, l'ordre était arrivé de Mexico d'arracher les vignes dont le pampre ornait les coteaux des environs de la ville de Dolorès, et il avait été mis à exécution. Cet acte de tyrannie avait redoublé dans l'âme d'Hidalgo le ressentiment qu'il nourrissait déjà contre la domination de l'Espagne.

(1) Il se forma à Mexico même une société secrète sous le nom de Guadalupes.

Après les événemens de 1808 à Mexico, il fit ses préparatifs d'insurrection contre la Péninsule avec une ardeur surprenante chez un homme de cet âge. L'historien de l'indépendance, M. Lucas Alaman, qui l'avait beaucoup vu chez son père à Guanaxuato, dit qu'il était de 1747. Il avait donc plus de soixante ans en 1808. Hidalgo entra dans une conspiration qui se forma à Queretaro, ville située à une assez grande distance au nord de Mexico. Le corrégidor même de la ville, don Miguel Dominguez, et avec lui sa femme, qui montra un grand caractère, étaient au nombre des conjurés. Par ce moyen, Hidalgo se trouva en relation intime avec plusieurs jeunes officiers créoles des régimens de milice qui tenaient garnison à Guanaxuato, et entre autres avec les trois capitaines Allende, Abasolo et Aldama, destinés à figurer avec éclat autour de lui, Allende principalement. La conspiration fut dénoncée aux autorités de Mexico, et plusieurs des conjurés furent arrêtés, entre autres Dominguez. Cet incident, qui aurait découragé une âme d'une faible trempe, n'eut d'autre effet sur Hidalgo que de lui faire hâter l'exécution de ses projets. Le 16 septembre 1810, tout juste deux ans après l'arrestation d'Iturrigaray, il leva l'étendard de l'indépendance. Les populations étaient si bien préparées par l'attitude arrogante des Espagnols à répondre à ce signal, que dès le lendemain il put prendre possession de deux villes, chacune de seize mille âmes. Un de ses premiers actes fut d'y confisquer les biens des Espagnols et de les distribuer à sa troupe. Quelques jours après, il entrait avec une armée nombreuse, mais sans discipline et presque sans armes, dans la belle cité de Guanaxuato, qui ne comptait pas moins de soixante-quinze mille habitans, et qui était citée pour sa richesse. Elle était le centre d'un district renommé pour ses mines d'argent. C'est près de Guanaxuato que se trouve le fameux filon exploité avec un si grand succès alors à Valenciana et ailleurs, dont M. de Humboldt a dit qu'à lui seul il donnait le quart de l'argent que produisait le Mexique et le sixième de celui que fournissait l'Amérique. Il y avait toujours dans Guanaxuato une grande quantité de lingots du précieux métal.

La victoire de Hidalgo fut souillée par un acte d'affreuse barbarie. L'intendant de la province, Riagno, homme éclairé et bienveillant, s'était enfermé avec les Espagnols et avec les créoles les plus riches dans l'Alhondiga, vaste bâtiment qui servait de magasin public pour les grains. Il y avait reçu, sans se soumettre, la sommation de Hidalgo, que lui avait apportée Abasolo en costume de colonel, et s'était mis à se défendre aussi vaillamment que le permettaient les moyens dont il disposait, pris comme il l'était à l'improviste. Les feux de mousqueterie et d'une espèce d'artillerie qu'il avait imagi-

née (1) avaient fait des ravages parmi les assaillans, dont la plupart combattaient avec des frondes, ce qui les obligeait de se tenir tout près de l'édifice assiégé; mais Riagno fut tué dans une sortie dès le début du siége. Sa mort mit le désordre dans la défense. Bientôt une des portes de l'édifice, contre laquelle les assiégeans avaient amoncelé des fagots fut réduite en cendres, et la foule des Indiens put se précipiter dans l'Alhondiga. Exaspérés par les décharges qui les avaient accueillis quand ils se ruaient dans l'édifice, ils égorgèrent tout ce qui s'y trouva et recherchèrent dans la ville, avec la fureur de la bête fauve, ce qui pouvait y rester d'Espagnols pour assouvir leur vengeance dans le sang. Il ne paraît pas que Hidalgo ait rien fait pour arrêter ce massacre commis sur de malheureux vaincus, auxquels individuellement il n'y avait rien à reprocher. Chez la multitude des Indiens qui marchaient avec Hidalgo, le ressentiment des souffrances que cette race avait éprouvées pendant une longue suite de générations semblait s'être subitement réveillé. La nation des Aztèques s'était fait remarquer jadis par ses goûts sanguinaires; nulle part l'histoire ne mentionne autant de sacrifices humains exécutés solennellement sur les autels. Leur ancien naturel, peut-être dissimulé plutôt que déraciné par les pratiques du culte chrétien, sembla reparaître à Guanaxuato, excité par les passions que la guerre allume. Hidalgo, s'il eût essayé de retenir cette multitude ivre de colère et altérée de sang, aurait probablement échoué; mais on ne voit pas qu'il l'ait tenté. Plus tard, à Valladolid et à Guadalaxara, il ordonna de sang-froid sur la population espagnole des massacres qui furent exécutés sous le voile de la nuit, loin de la ville, dans des gorges isolées, sans que le déchaînement des Indiens pût être allégué, je ne dirai pas comme une excuse, en pareille matière il n'y en a pas, mais comme une aveugle fatalité contre laquelle la lutte était matériellement impossible. On est autorisé à supposer que, par un de ces épouvantables calculs politiques qu'on retrouve dans le paroxysme d'autres révolutions, et, avouons-le, de la révolution française elle-même, Hidalgo jugeait ces assassinats en masse comme un moyen de réussir. Il se flattait de glacer ainsi les Espagnols d'effroi et de les faire fuir du pays, ou encore il regardait leur extermination systématique comme une des conditions de l'affranchissement du peuple mexicain; mais, envisagé même comme un calcul, le système de sang pratiqué par Hidalgo se trouva faux et tourna contre lui-même. Un sen-

(1) Les projectiles étaient des pots en fer fondu dans lesquels on transportait le mercure dont on employait une grande quantité autour de Guanaxuato pour l'extraction de l'argent. Les assiégés de l'Alhondiga remplissaient ces pots de poudre et de balles : c'étaient de grossiers obus.

timent d'horreur et d'indignation se répandit parmi les créoles, dont beaucoup avaient été égorgés en même temps que les Espagnols dans le sac de Guanaxuato. Ce fut le point de départ d'une division parmi les forces qui aspiraient à l'établissement de l'indépendance. Une partie des créoles, les plus riches et les plus influens, firent dès lors cause commune avec les Espagnols, et contribuèrent de leur épée aux désastres qu'après quelque temps éprouva la cause de l'indépendance.

A plus forte raison, après que le bâtiment de l'Alhondiga eut été emporté, tout ce qu'on put atteindre des richesses de la population espagnole de Guanaxuato fut confisqué au profit de l'insurrection; mais ce ne fut pas une ressource pour la caisse de l'armée de Hidalgo. Presque tout ce butin fut la proie du pillage. Dans l'intérieur de l'Alhondiga seulement, il y avait en métaux précieux et en bijoux une valeur de 16 millions de francs.

L'enlèvement d'une cité aussi importante démontra à tous les yeux que l'insurrection était puissante et formidable. Après s'être emparé de Valladolid, autre grande ville dont la conquête suivit immédiatement celle de Guanaxuato, Hidalgo marcha fièrement sur la capitale, où il n'ignorait pas que l'indépendance avait beaucoup de partisans. Le 28 octobre 1810 il était à Toluca, à douze lieues de Mexico. Il remporta sur les troupes qui combattaient pour la métropole une victoire très chèrement achetée, à Las Cruces, et s'avança jusqu'en vue de la capitale; mais il ne jugea pas qu'avec ses troupes indisciplinées il fût possible de s'en emparer. Ce n'était plus comme Guanaxuato ou Valladolid, qu'il avait surprises sans qu'elles eussent des forces militaires pour se défendre. Il reconnut qu'il n'y avait pas lieu d'espérer qu'une révolution accomplie par les habitans le rendît maître de Mexico, à cause des troupes accumulées dans la capitale, qui restaient fermes et qui contenaient la population. Il se résigna donc à se retirer vers l'intérieur. Dans ce mouvement de retraite, il fut battu à Aculco, où les régimens créoles de l'armée espagnole montrèrent de la résolution en faveur de leur drapeau. Des plaines d'Aculco, Hidalgo, vaincu, mais non abattu, se retira vers le nord, fit une entrée triomphale à Guadalaxara, où il devait souiller son nom par de nouveaux massacres. Il se fortifia ensuite au pont de Calderon avec les canons que ses lieutenans avaient pris dans les ports du littoral du Pacifique, particulièrement dans l'arsenal de San-Blas, et il y attendit l'armée qui tenait la campagne pour la métropole. La victoire se déclara pour les Espagnols, que commandait Calleja, le même qui avait gagné la bataille d'Aculco. Cette fois la défaite fut une déroute. Les chefs des insurgés avec les débris de leur armée se dirigèrent à marches forcées vers la frontière

des États-Unis pour y acheter des armes et se réorganiser; mais dans la marche, le 21 mars 1811, un officier de l'indépendance, Elisondo, les trahit et les livra pour gagner son pardon. Hidalgo et ses compagnons furent fusillés quelque temps après, et on publia d'eux des confessions où ils s'accusaient de leur entreprise, en demandant pardon à Dieu et aux hommes. C'étaient des pièces fabriquées, car les autorités espagnoles, non contentes d'ôter la vie à leurs adversaires, voulaient leur ravir même l'honneur. Le fait est que Hidalgo mourut avec le plus grand calme. La veille de sa mort, au milieu des préparatifs qu'on faisait pour l'exécution, il composa deux pièces de vers pour remercier ses geôliers des attentions qu'ils lui avaient montrées. M. Alaman les rapporte.

Malgré de si grands revers, la cause de l'indépendance n'était pas perdue. Les indépendans battus se partagèrent en bandes composées des hommes les plus déterminés, sous des chefs pleins de courage et de dévouement. Il restait entre autres le curé Morelos, ancien ami de Hidalgo, qui était accouru près de lui après la prise de Guanaxuato et s'était chargé d'opérer dans la province dont la ville principale était le port militaire d'Acapulco, sur l'Océan-Pacifique.

Il ne peut entrer dans le plan de cette étude de raconter les péripéties de la guerre de l'indépendance au Mexique. Il suffira de dire que peu après la défaite et la prise de Hidalgo, l'insurrection se ranima sous l'impulsion énergique de Morelos, et qu'elle s'étendit, avec la rapidité d'un incendie qu'excite un vent violent, à un grand nombre de provinces où des chefs intrépides surgirent presque de toutes parts, mais tous reconnaissant l'autorité du curé généralissime. Aux environs de la Vera-Cruz, dans l'enceinte de laquelle ils ne pénétrèrent pas (le canon de Saint-Jean-d'Ulloa le leur interdisait), à Acapulco, à Guadalaxara, et plus au midi, dans le riche pays qui entoure Oaxaca, les insurgés montrèrent une activité intelligente et hardie qui semblait un gage de leur triomphe. Il y eut un moment où ils furent les maîtres de plus de la moitié du Mexique, du moins des provinces peuplées. Les Espagnols étaient consternés, et Calleja appelait Morelos un second Mahomet, pour donner la mesure de son influence, de l'ardeur avec laquelle les Mexicains se rangeaient sous son drapeau, et de la rapidité de ses conquêtes. Ainsi se passèrent l'année 1812 et la presque totalité de 1813. Malheureusement pour les insurgés, ils ne savaient pas faire la guerre; non que leurs armées manquassent de bravoure, mais elles étaient mal équipées, peu exercées, ou, pour mieux dire, complétement étrangères à la tactique moderne, qui donne aux troupes qui la possèdent une si grande supériorité sur celles qui l'ignorent. Sur

les champs de bataille, la qualité, fort médiocre cependant alors, des troupes espagnoles était excellente relativement, et le vainqueur de Hidalgo, le redoutable Calleja, sut entretenir et exciter leur moral et les bien diriger. Les insurgés eurent souvent des rencontres heureuses, mais à la fin ils subirent des défaites accablantes. Ils furent forcés dans Cuautla Amilpas, où Morelos s'était établi et entouré de redoutes; mais du moins ils y avaient soutenu un long siége, signalé par une héroïque résistance, et ils évacuèrent la place en bon ordre, sans être entamés. Ensuite, ils furent battus complétement devant Valladolid, dans la position de Santa-Maria, où ils ne firent qu'une médiocre contenance (25 décembre 1813), et les débris de leur armée furent quelques jours après écrasés dans le combat de Puruaran (5 janvier 1814). Leurs mouvemens avaient été trop dispersés entre les provinces diverses; après Puruaran, leurs corps éparpillés furent presque tous détruits en détail. A la fin de 1815 (le 5 novembre), Morelos, vaincu une dernière fois, tomba au pouvoir des Espagnols, alors qu'il cherchait à rejoindre, par une marche à travers les montagnes, le colonel Teran, qui avait formé un rassemblement à Tehuacan, dans l'état de la Puebla. Ce funeste engagement, qui le livrait à l'ennemi, eut lieu à Temescala. C'est à peine si à ce moment il lui restait cinq cents hommes.

La partie de la lutte dont Morelos fut l'âme fut marquée par des incidens très variés, par des batailles sanglantes, par des traits d'audace et des actes d'héroïsme. Elle n'en resta pas moins complétement inaperçue de l'Europe, qui plus tard contempla avec une vive sollicitude les combats du même genre que le libérateur Bolivar soutenait contre les généraux espagnols dans l'Amérique méridionale. Et comment les grandes nations de l'ancien continent auraient-elles pu la remarquer? A cette époque de 1812 à 1815, leur attention était absorbée par le drame imposant et terrible où se jouaient leurs propres destinées. Comment le bruit des batailles du Palmar, de Valladolid et de Puruaran eût-il pu être entendu en Europe quand notre continent retentissait des chocs épouvantables de Smolensk, de la Moskowa, de Lutzen, de Bautzen, de Dresde, de Leipzig, de Vittoria, de Paris, et palpitait d'émotion ou d'angoisse en présence d'événemens tels que la prodigieuse campagne de France en 1814, le retour de l'île d'Elbe et le cataclysme de Waterloo! Les déchiremens du Mexique et les accidens de la guerre qui le désolaient étaient assurément dignes d'intérêt; mais qu'était-ce auprès du tragique spectacle de la France épuisée qu'une coalition foulait aux pieds et parlait de démembrer?

Dans cette guerre civile du Mexique, de nobles et même de grandes figures se produisirent. Sous les drapeaux espagnols, le

principal personnage est le général, ensuite vice-roi Calleja; après lui, le plus remarquable personnage fut Iturbide, officier créole d'une extrême bravoure, d'une intelligence peu ordinaire, d'une activité infatigable, qui, de concert avec un Espagnol, le général Llano, remporta sur Morelos les victoires décisives de Valladolid et de Puruaran. Parmi les insurgés, on aurait une multitude de noms à citer, indépendamment de Hidalgo et de son principal lieutenant, Allende. Et d'abord le curé Morelos, qui fut le chef incontesté de l'insurrection pendant quatre ans; homme supérieur, courageux sur le champ de bataille et d'une grande capacité dans le conseil, qui réprouvait énergiquement les traditions sanguinaires de son prédécesseur et ami Hidalgo, pour lequel il professait cependant de la vénération. Morelos fit de vains efforts pour décider les Espagnols à se montrer moins implacables envers les prisonniers, mais il n'y put réussir; c'était une partie essentielle de leur politique. Il existe des proclamations et des ordres du jour du vice-roi Venegas, de Calleja et d'un de ses subordonnés, le général Cruz, qui font dresser les cheveux sur la tête (1). Les atrocités commises par Hidalgo avaient aussi dû les exaspérer. Il faut pourtant le dire, la terreur et la cruauté étaient des moyens affectionnés de l'ancienne politique espagnole, et elle les pratiquait spontanément sans avoir besoin d'y être provoquée par un sentiment de représailles. Quand elle s'est trouvée en présence d'une insurrection, et en Amérique plus encore qu'en Europe, c'est dans des torrens de sang qu'elle s'est proposé de l'éteindre. Heureux les peuples quand on ne se servait des supplices et des exécutions qu'à titre de répression, car on les a employés souvent à titre préventif! On fusillait les gens non à cause de la part qu'ils avaient prise dans la lutte, mais à cause de celle qu'ils pourraient bien être tentés d'y prendre. Le général espagnol Morillo, l'antagoniste de l'illustre Bolivar, s'est vanté de n'avoir pas laissé dans la capitainerie-générale de Caracas un seul homme dont la Péninsule pût prendre ombrage. Faut-il s'étonner ensuite de l'antipathie qu'excitent dans l'Amérique jadis soumise à l'Espagne l'autorité de cette nation et ses soldats, dont on a si souvent fait des exécuteurs des hautes œuvres!

Le curé Matamoros, lieutenant de Hidalgo et de Morelos, est un personnage digne d'admiration. Morelos et Matamoros furent pris

(1) M. Lucas Alaman cite le texte d'une proclamation sanguinaire du vice-roi Venegas, sous la date du 25 juin 1812, et de quelques autres de Calleja devenu vice-roi. C'est un système complet d'extermination, laissé à la discrétion de tous les chefs de détachemens. L'ordre du jour du général Cruz est plus révoltant encore : il porte qu'il faut poursuivre, incarcérer et tuer les insurgés, comme des animaux féroces (*bestias feroces*).

par les Espagnols et passés par les armes, le premier après un jugement solennel à Mexico, le second, plus d'un an auparavant, après avoir fait des prodiges de valeur dans la fatale journée de Puruaran. Morelos, pour sauver la vie de ce lieutenant qu'il affectionnait et auquel il avait donné le premier rang après lui-même, offrit à Calleja de l'échanger contre un assez grand nombre de soldats espagnols qu'il semblait que le vice-roi aurait à cœur de sauver; c'étaient les derniers restes du bataillon des Asturies, qui avait figuré à Baylen et était venu au Mexique avec une grande renommée. Les indépendans les avaient faits prisonniers au Palmar, après un engagement très sanglant. L'inflexible Calleja aima mieux sacrifier ces braves gens que d'épargner Matamoros. Et pourtant sur le champ de bataille de Puruaran les Espagnols semblaient avoir assouvi leur fureur : ils avaient célébré leur victoire en fusillant dix-huit colonels ou lieutenans-colonels. Comme si ce n'eût pas été assez de sang, Calleja répondit à la proposition de Morelos en faisant fusiller son prisonnier. Morelos répliqua par l'ordre d'exécuter les malheureux soldats du bataillon des Asturies; ils étaient plus de deux cents (1). Voilà ce qu'était cette guerre!

Mais continuons l'énumération des principaux personnages de l'armée de l'indépendance. Miguel Bravo périt de la main du bourreau à la Puebla. Plusieurs autres chefs tombèrent sur le champ de bataille; tel Galiana, membre d'une famille qui se dévoua pour l'indépendance; Morelos, lorsqu'il apprit sa mort, qui suivit de près la capture de Matamoros, s'écria : « J'ai perdu les deux bras! » Tel Albino Garcia, qui fit des coups de main heureux contre les Espagnols et finit par succomber : il est devenu un personnage légendaire dans sa province. D'autres, en assez grand nombre, eurent le bonheur de vivre assez pour voir l'étendard de l'indépendance flotter sur toute l'étendue du sol de la patrie. Parmi ceux-ci, l'histoire enregistrera avec honneur le nom de Guadalupe Victoria (2), dont les aventures de 1815 à 1820, alors que l'Espagne avait repris le dessus, ressemblent à un roman. De même Bustamante échappa à tous les hasards de la guerre, quoiqu'il s'y fût exposé plus qu'un autre, et comme Victoria il fut élevé par le suffrage de ses concitoyens à la présidence de la république, une fois l'indépendance reconnue. Tel l'intrépide Guerrero, qui jamais ne déposa les armes

(1) L'exécution fut cependant retardée, et l'on n'en fusilla qu'une partie.

(2) Son nom, à ce que rapporte M. Lucas Alaman, était Félix Fernandez. Il le changea pendant la guerre, pour en prendre un qui fût de circonstance. Guadalupe signifiait un indépendant, et Vittoria l'annonce de la victoire qu'il espérait. Son compagnon depuis célèbre, l'insurgé Teran, auquel il communiqua son dessein, lui dit qu'à tant faire il serait plus significatif de s'appeler *Americo Triunfo* (Americ Triomphe).

et resta jusqu'au bout à la tête d'un corps d'armée; il devait un jour être immolé par la haine aveugle des partis, après avoir exercé pendant quelques instans la suprême magistrature. Tel encore un autre général, Nicolas Bravo, dont le nom mérite d'être transmis à la postérité, moins encore pour les victoires qu'il remporta et pour sa vaillante résistance quand l'adversité poursuivit les indépendans que pour un acte de générosité dont il y eut trop peu d'exemples dans cette lutte acharnée et impitoyable. Son père, don Leonardo Bravo, était entre les mains du vice-roi Calleja, qui se disposait à le faire juger, ce qui veut dire condamner à mort et exécuter. Morelos autorisa don Nicolas à disposer de trois cents prisonniers espagnols qu'il avait entre les mains, pour obtenir la liberté de son père. Nicolas Bravo les offrit en échange au vice-roi; mais celui-ci, systématiquement cruel envers les insurgés, fit exécuter don Leonardo. A cette nouvelle, Nicolas Bravo ordonna de passer par les armes ses trois cents prisonniers et les fit mettre en chapelle, afin que le lendemain matin ils fussent fusillés; mais pendant la nuit la pensée de cette boucherie obséda son âme et finit par le révolter. Il sentit qu'il allait déshonorer la cause de l'indépendance, dont la gloire lui était si chère (1), et au lever du soleil il les mit en liberté en disant qu'il ne fallait pas qu'ils restassent un jour de plus entre ses mains, de peur que l'envie ne lui prît de venger sur eux son malheureux père. Nous aurions à mentionner encore le général Rayon, qui servait avec distinction sous Hidalgo, et tint bon jusqu'à la fin, prenant asile, quand il était serré de près, en un camp retranché qu'il avait établi dans le Cerro de Gallo. Le général Teran, dont les services datent de la même époque, et ont été brillans jusqu'au bout, ne saurait être omis sans injustice. Nous pourrions allonger cette liste de vingt autres noms encore, tous plus ou moins dignes d'être transmis à la postérité.

Un personnage auquel on porte une vive sympathie est le *jeune* Mina, qu'on nommait ainsi pour le distinguer de son oncle, le fameux Espoz y Mina, si connu pour son intrépidité et son intelligence de la guerre de guérillas. Quand Ferdinand VII eut violé ses promesses à l'Espagne en remplaçant la constitution des cortès par le gouvernement absolu, le jeune Mina, plein d'enthousiasme pour les idées libérales, organisa, de concert avec son oncle, à Pampelune une tentative d'insurrection qui échoua. Obligé de s'exiler, il conçut le hardi dessein d'attaquer l'autorité de ce prince ingrat et parjure

(1) C'est lui-même qui le raconte ainsi dans une lettre adressée à M. Lucas Alaman, et qui figure dans l'histoire de celui-ci.

en conquérant au régime constitutionnel le plus beau fleuron de sa couronne d'outre-mer, le Mexique. Renouvelant la tentative de Fernand Cortez, il vint débarquer le 15 avril 1817 dans un petit port du nord, avec une poignée d'aventuriers de toutes les nations, et obtint d'abord des succès merveilleux; mais, coupé dans ses communications avec la mer, peu appuyé par les chefs indépendans qu'il avait rejoints à travers deux cents lieues d'un pays occupé par les Espagnols, il n'eut bientôt plus de ressource que dans l'excès de la témérité, et tenta le coup désespéré de s'emparer de Guanaxuato par surprise avec une petite troupe. Malheureusement il ne lui restait plus que cinquante de ses intrépides compagnons de débarquement. Repoussé dans cette attaque, il fut réduit à fuir, suivi de trois ou quatre hommes à peine, et fut pris dans un *rancho* (petite habitation rurale), où il venait de se reposer, le 27 octobre. Il fut fusillé quelques jours après. Orrantia, l'officier espagnol à qui était échue la bonne fortune de le prendre, eut, quand on le lui amena, la lâcheté de le frapper du plat de son épée et de le mettre aux fers. Le jeune Mina n'avait que vingt-huit ans quand il fut exécuté.

V.

Une révolution mise en marche par les causes que nous avons signalées avait nécessairement pour objet de secouer le joug d'une métropole égoïste et oppressive. L'indépendance était l'idée fixe des insurgés, la haine des *Gachupines* était la passion qui enflammait leurs cœurs et soutenait leurs bras. Quant à savoir quelle serait la forme du gouvernement une fois l'indépendance constituée, c'est une question qui demeurait dans l'ombre ou sur le second plan. La majeure partie des insurgés ne songeait guère à s'écarter du système monarchique, auquel on était habitué; mais on n'avait pas le moyen de l'organiser. Il fallait cependant un gouvernement dans lequel l'élément civil eût au moins sa part, et qui, au lieu de suivre l'armée comme une partie des bagages, fût à résidence fixe dans une ville. Les chefs militaires le sentirent bientôt. Dès 1811 une junte de gouvernement (*junta de gobierno*) fut installée dans la ville de Zitacuaro, province de Valladolid, par les soins du général Rayon, qui commandait une des principales bandes après le désastre de Hidalgo. Elle fut composée d'abord de trois et puis de cinq membres, qui s'étaient à peu près élus eux-mêmes; mais il était entendu qu'elle devrait aussitôt que possible céder la place à une assemblée choisie par tout le pays, autant que ce serait praticable. Le général Rayon s'était placé à la tête de la junte.

L'attitude de ce fantôme de gouvernement fut aussi modérée

qu'elle pouvait l'être. La junte déclara brisés les liens du Mexique avec la Péninsule; mais elle offrit à Ferdinand VII le trône mexicain, sous la condition de la résidence. Ainsi c'était une royauté que l'on voulait. La junte exprima même le désir de conserver de bons rapports avec la Péninsule, et elle fit des démarches auprès du vice-roi pour entamer une négociation sur la base de l'indépendance. Pour toute réponse, le vice-roi, c'était alors Venegas, le premier qu'eût envoyé la régence de Cadix, fit brûler la dépêche de la junte par la main du bourreau sur la grande place de Mexico.

Cette apparition d'un gouvernement insurrectionnel, qui publiait des décrets et des proclamations, et affectait d'exercer tous les attributs de l'autorité civile et politique, excita au plus haut point la colère des Espagnols, et pour étouffer le monstre dans son berceau, le fléau des indépendans, le général Calleja, fut envoyé contre Zitacuaro. Il la prit de vive force, après une résistance moins acharnée cependant qu'on n'aurait pu le supposer, eu égard aux préparatifs qu'on avait faits et aux ouvrages qu'on avait amoncelés autour de la ville. Il fit fusiller plusieurs des notables, qui n'avaient pas eu la prudence de s'enfuir avec la junte. Il enjoignit à tous les habitans sans exception de vider les lieux immédiatement avec ce qu'ils pourraient emporter de leurs meubles et effets, déclarant tout le reste confisqué, ainsi que les terres. Les ecclésiastiques furent traînés à Valladolid pour y être mis à la disposition de l'évêque, auquel tous les vases sacrés et les ornemens d'église furent pareillement délivrés. Les Indiens du voisinage n'eurent grâce de la vie qu'à la condition de venir détruire les fortifications érigées par les insurgés autour de Zitacuaro. La ville fut condamnée à être brûlée au départ de l'armée, et le fut en effet, et il fut défendu de la rebâtir. La même proclamation portait que toute ville ou village qui recevrait les membres de la junte ou quelqu'un de ses agens, ou qui résisterait aux troupes royales, éprouverait le même châtiment sommaire. On livra aux flammes ceux des villages indiens des environs qui s'étaient fait remarquer par leur zèle en faveur de l'insurrection. Zitacuaro, qu'on traita comme une autre Carthage, était une des plus florissantes villes de l'intendance de Valladolid; elle a été relevée de ses ruines.

Ces actes cruels n'empêchèrent pas la junte de subsister, mais elle ne donna plus de signes de vie que par ses discordes intestines, jusqu'au moment où elle fut remplacée par une réunion du même genre, plus nombreuse, et à la formation de laquelle l'élection était moins étrangère. Celle-ci prit, à l'imitation des États-Unis probablement, le nom de congrès, et se tint dans la ville de Chilpancingo. Le congrès nomma Morelos généralissime, nonobstant les préten-

tions de Rayon, et lui conféra le titre d'altesse, qu'il déclina; il le remplaça par celui de serviteur de la nation (*siervo de la nacion*). La première manifestation politique du congrès fut une déclaration de l'indépendance du Mexique, acte qui fut concerté avec Morelos, et dont il avait même fourni les principales données dans une note qu'il avait intitulée : *Sentimens de la nation*. La déclaration d'indépendance fut ce qu'elle devait être après les violences de Calleja sur Zitacuaro. Le Mexique rompait absolument avec Ferdinand VII. En cela, Morelos se montrait plus sincère que Hidalgo, qui détestait trop cordialement les Espagnols pour vouloir réellement du gouvernement de ce prince, et qui sans doute n'en avait proclamé le nom que pour grossir le nombre de ses partisans et les rangs de son armée. La déclaration ne s'expliquait qu'incomplétement sur la forme qu'aurait le gouvernement une fois le Mexique affranchi. Les termes de cette pièce, combinés avec la note émanée de Morelos et avec une proclamation qu'il publia un peu plus tard, en janvier 1813, à Oaxaca, sembleraient indiquer que les opinions politiques de ce chef étaient un mélange des idées qui avaient été proclamées par la révolution française, et ensuite par les cortès de Cadix, avec celles que les jésuites avaient mises en pratique dans les missions du Paraguay. On aperçoit en effet dans ces trois documens mexicains les germes d'une théocratie qui eût passé le niveau sur toutes les têtes. Il y était dit que la nation mexicaine reprenait sa souveraineté et l'exerçait par ses représentans, que l'esclavage des noirs était aboli, que les priviléges de la naissance ou de la couleur disparaissaient, que la justice criminelle n'emploierait plus la torture; mais en même temps la religion catholique était déclarée la seule qui fût reconnue et pût être pratiquée, même en secret. La liberté de la presse était instituée, mais seulement pour les sciences et la politique, ce qui voulait dire à l'exclusion des matières religieuses. Le commerce extérieur était permis sous des droits modérés, mais les étrangers n'étaient reçus qu'autant que ce seraient des ouvriers ou artisans pouvant enseigner leur profession, et ils devaient séjourner dans des ports désignés à cet effet, sans qu'il leur fût loisible de pénétrer dans l'intérieur, quand bien même ils appartiendraient à la *nation la plus amie*. La propriété devait être respectée; le congrès devait faire des lois qui obligeassent les hommes à la constance et au patriotisme, modérassent également l'opulence et l'indigence, et eussent pour effet d'élever le salaire du pauvre, d'améliorer ses mœurs, de dissiper son ignorance et de l'éloigner du crime. Il était défendu de jouer autrement que pour se distraire ou s'amuser; la fabrication et l'usage des cartes étaient interdits. Les dettes contractées jusqu'alors envers les Européens, c'est-à-dire les Espagnols, étaient annulées,

par application de la règle que tous les biens des Espagnols étaient confisqués. La protection ou l'assistance donnée aux Espagnols par action, par parole ou par écrit était érigée en crime de haute trahison, de même que le refus de contribuer aux frais de la guerre de l'indépendance. A ces dispositions politiques étaient venues se mêler des prescriptions assez difficiles à faire passer dans la pratique, telles que de fuir les vices qui découlent de l'oisiveté, et en conséquence de se livrer au travail, chacun dans sa profession, les femmes se consacrant aux occupations domestiques, les prêtres au salut des âmes, les laboureurs au soin de leurs champs, les ouvriers au maniement de leurs outils. Un des premiers actes du congrès fut de rétablir l'ordre des jésuites, aboli dans les domaines de l'Espagne depuis Charles III. C'était, disait-on, afin de donner à la jeunesse l'instruction chrétienne dont elle manquait, et d'avoir des missionnaires zélés pour la Californie et les provinces frontières du nord.

C'est le 5 novembre 1815, lorsqu'il escortait le congrès traqué par les commandans espagnols, que Morelos fut fait prisonnier à Temescala. Pour mieux protéger cette assemblée, il s'était placé à l'arrière-garde, où il faisait bravement face aux Espagnols, tout près de l'enlever. L'officier espagnol entre les mains duquel il tomba, don Manuel Concha, lui témoigna de grands égards; quant à lui, il montra une résignation courageuse. « Ma vie n'est rien, dit-il, si le congrès est sauvé. Ma tâche était finie du moment qu'un gouvernement indépendant était établi. » Le congrès en effet fut sauvé par Nicolas Bravo, que Morelos avait chargé de sa sûreté, et il arriva à Tehuacan, où Teran lui fit d'abord bon accueil. Mais au milieu de l'adversité commune l'harmonie ne fut que de courte durée. La discorde se glissa bientôt entre ce chef militaire et ce gouvernement civil qui voulait prendre la direction des affaires, devenues si difficiles. Le 15 décembre, Teran dispersa le congrès par la force. Morelos, au fond de sa prison de Mexico, eut la douleur d'apprendre que cette création, à laquelle il attachait un si grand prix, ne lui survivrait pas. Le congrès n'avait jamais possédé une autorité bien effective. Il n'en était pas moins une utile machine de gouvernement; il formait un point de ralliement, il était l'unité de l'insurrection. Sa destruction fut un malheur et un symptôme aggravant de la mauvaise fortune des indépendans.

C'est un fait digne d'être signalé que le congrès n'avait pas perdu courage dans la mauvaise fortune. Après les malheurs qui accablèrent l'armée principale des insurgés à la fin de 1813 et à l'ouverture de 1814, il fut presque toujours fugitif. Deux corps espagnols, commandés l'un par le brigadier Negreto, l'autre par le capitaine

don Miguel Béisteguy, étaient à sa poursuite. Il n'en continuait pas moins ses travaux. Il acheva ainsi la discussion d'une constitution politique. Cette œuvre, qui était destinée à rester sur le papier, fut proclamée en octobre 1814. On célébra à cette occasion des fêtes aussi solennelles qu'on le put dans la petite ville d'Apatzingan, où siégeait alors le congrès. Une médaille fut frappée en commémoration de l'événement. Morelos y assistait en qualité de l'un des trois membres du pouvoir exécutif que créait la constitution. C'était une compilation des idées de l'assemblée constituante française de 1789 et des formules consacrées par les cortès espagnoles en 1812. Le seul incident digne d'être relevé par l'histoire, auquel ait donné lieu cette constitution d'Apatzingan, est l'explosion de colère qu'elle provoqua de la part des autorités espagnoles. Le vice-roi Calleja déféra la constitution au conseil royal (*real acuerdo*), qui la condamna avec appareil le 14 mai 1815. A la suite de cet arrêt, le vice-roi la fit brûler par la main du bourreau sur la grande place de Mexico et ordonna que la cérémonie se répétât dans toutes les capitales de provinces. En même temps il publia une proclamation portant que tous les détenteurs d'exemplaires de la constitution ou de papiers de même nature étaient tenus de les délivrer à l'autorité dans les trois jours, sous peine de mort et de la confiscation de leurs biens. Les mêmes peines devaient être appliquées à quiconque défendrait ou appuierait la révolution, ou en « parlerait favorablement. » Quiconque, ayant entendu une pareille conversation, se serait abstenu de la dénoncer au gouvernement ou aux tribunaux, devait être déporté avec confiscation de ses biens. Il était défendu de se servir par parole ou par écrit des termes d'insurrection et d'insurgés pour désigner la révolution et ses partisans. On devait dire la rébellion ou la trahison, les rebelles ou les traîtres. Toutes les localités étaient tenues de déclarer par acte authentique qu'elles n'avaient pris aucune part à la nomination des membres du congrès.

VI.

Même avant la prise de Morelos, dès la bataille de Valladolid et le combat de Puruaran, la cause des indépendans était perdue militairement. Livrer une bataille était au-delà de leur puissance. Ce n'étaient guère plus que des guerrillas obligées de se tenir reployées dans des retraites impénétrables, où elles rentraient après des excursions faites à l'improviste. Calleja, alors vice-roi, fit, le 22 juin 1814, après tous ses succès et ceux de ses lieutenans une proclamation où il exaltait son armée, et dans les termes les plus dé-

daigneux signalait l'insurrection comme extirpée; mais cet habile militaire, qui avait un coup d'œil sûr, savait bien, alors même qu'il parlait en termes si pompeux de ses victoires et de l'anéantissement prétendu des insurgés, que la cause de l'indépendance n'en était pas moins assurée de triompher, parce qu'elle était gagnée dans le cœur des Mexicains. On en trouve la preuve dans une pièce officielle qui était destinée à rester secrète, mais que le cours des événemens postérieurs a fait tomber dans le domaine de la publicité. C'est un rapport de Calleja au gouvernement de Ferdinand VII, qui est à peu près contemporain de sa proclamation si orgueilleuse et si confiante, car il est du 14 août 1814. Ce document porte que l'esprit de *rébellion* s'est emparé du pays, se manifeste partout et toujours, de manière à être insaisissable et à défier tous les moyens de répression. Ce n'était pas seulement le guerrillero caché derrière un rocher ou parmi les cactus, c'était une complicité universelle à laquelle participaient toutes les classes et tous les âges. « Le juge, disait Calleja, dissimule les crimes des insurgés ou s'abstient de les punir, quand il n'y a pas mis la main. Le clergé, dans le confessionnal, insinue la désobéissance et l'indépendance aux fidèles, quand il ne la recommande pas du haut de la chaire. Les écrivains corrompent l'opinion en sa faveur. Les femmes séduisent les militaires. Le fonctionnaire avertit les rebelles des plans de ses supérieurs; la jeunesse se tient prête et s'arme; le vieillard intervient par ses conseils. Les corporations affectent d'être en mésintelligence avec les Européens, refusent de les admettre dans leur sein et esquivent toute assistance au gouvernement; on travestit les actes de l'autorité pour les faire détester, on les discrédite par des remontrances pour lesquelles on trouve toujours un prétexte. C'est ainsi que tout le monde est d'accord pour miner l'édifice de l'état en s'abritant sous les institutions libérales. »

Ces dernières paroles de Calleja font allusion à la constitution des cortès, qui, proclamée en 1812 dans la Péninsule, avait été introduite dans les colonies par la volonté expresse des cortès elles-mêmes. Le premier effet de la constitution fut de conférer des droits électoraux à la population blanche, ou supposée telle. Ce fut pour les partisans de l'indépendance une occasion de se compter. Ils posèrent en principe d'écarter systématiquement les Espagnols (cette qualification signifie toujours, dans cet article, les natifs d'Espagne). Dès le premier moment, on eut six cent cinquante-deux élections à faire pour les *ayuntamientos* et pour diverses autres fonctions. Sur ce nombre d'élus, pas un ne fut un Espagnol. L'*audiencia*, à une *représentation* de laquelle j'emprunte ce fait, ajoute que les choix tombèrent sur des hommes connus pour leur attachement à l'indé-

pendance, qui s'étaient signalés en s'opposant aux emprunts et aux souscriptions volontaires destinés à secourir la métropole, qui avaient même signé la demande d'une junte mexicaine en 1808, ou encore sur des prêtres qui s'étaient fait remarquer par leur sympathie affichée pour l'indépendance.

Le régime constitutionnel n'avait pas eu seulement pour effet de concentrer entre les mains des Mexicains tout ce qu'il y avait de fonctions électives en vertu de la constitution même; il avait aussi donné beaucoup de facultés aux amis de l'indépendance par les obstacles qu'il opposait aux exécutions sommaires et aux arrestations préventives. Il les avait particulièrement aidés par la liberté de la presse, qui s'était révélée par un déluge d'écrits. On avait dévoilé tous les abus de la domination espagnole, en les amplifiant et en les grossissant de griefs imaginaires. Quand le vice-roi, d'accord avec l'*audiencia*, prit sur lui de suspendre la liberté de la presse, il était trop tard; l'éruption du volcan n'avait duré que soixante-six jours, mais elle laissait des tracès ineffaçables. La domination de l'Espagne était jugée. Ce n'était pas un des moindres résultats du régime constitutionnel d'avoir aboli l'inquisition, l'effroi des personnes qui se permettaient de penser avec quelque liberté sur les matières religieuses ou politiques.

Peu après la rentrée de Ferdinand VII en Espagne, la constitution fut abolie au Mexique comme dans tout le reste de la monarchie. Le vice-roi fut armé de nouveau de toutes les ressources du gouvernement absolu, y compris l'inquisition, qu'on s'empressa de rétablir. L'Espagne, débarrassée de la guerre, envoya des troupes avec lesquelles elle put occuper solidement les villes principales, poursuivre et disperser les bandes des insurgés, et enfin une amnistie générale fut proclamée. Presque tous les indépendans en profitèrent, sans que leur cœur renonçât à ce qui était devenu la passion de leur vie. Un observateur superficiel pouvait penser que le pays était pacifié, que la restauration de l'autorité métropolitaine était définitivement accomplie. Le vice-roi par lequel Ferdinand VII avait remplacé Calleja, en septembre 1816, don Juan Ruiz de Apodaca, se montrait modéré et bienveillant. Ce fut lui qui reçut la soumission d'un grand nombre de chefs. Dans la joie que lui causaient ces succès, il eut la simplicité ou la forfanterie d'écrire à Madrid que la révolution était définitivement vaincue (1). Peut-être aussi n'é-

(1) Il avait cependant quelques raisons personnelles de savoir qu'il existait encore des guerrillas mexicaines remplies d'audace. Après son débarquement, quand il se rendait de la Vera-Cruz à Mexico, escorté par des troupes assez nombreuses qu'il avait amenées avec lui de La Havane, il avait été attaqué à Ojo de Agua, entre Perote et la Puebla, et si le commandant des insurgés, Teran, eût mieux pris ses dispositions, il aurait pu être enlevé.

tait-ce de sa part qu'une de ces flatteries que les fonctionnaires se permettent toujours, parce qu'ils savent que toujours elles sont bien accueillies. Il était certain au contraire qu'il ne manquait qu'une occasion pour que l'esprit d'indépendance fît une nouvelle explosion, cette fois irrésistible par l'accord des volontés. Or, quand les peuples ont une résolution bien arrêtée, la Providence se charge de leur fournir l'occasion attendue, et c'est à eux de la saisir.

En 1820, le gouvernement absolutiste du roi Ferdinand VII, se croyant bien le maître dans la Péninsule, porta son regard à l'extérieur, et résolut de faire un grand effort pour rétablir son autorité dans la partie du Nouveau-Monde qui lui échappait le plus visiblement. En conséquence, il organisa une expédition formidable qui avait pour destination les contrées qu'arrose la Plata. L'armée expéditionnaire était réunie dans l'île de Léon, et elle allait partir, sous les ordres de Calleja, appelé alors le comte de Calderon, en mémoire d'une de ses plus insignes victoires sur les Mexicains. Cette agglomération de troupes dans l'île de Léon devait amener de grands événemens, bien différens de la conquête pour laquelle on l'avait préparée. Les officiers principaux, nourris des idées de la révolution française, d'où était déjà née la constitution des cortès de 1812, supportaient avec indignation le despotisme dégradant sous lequel Ferdinand VII avait courbé leur patrie. Quelques hommes courageux se résolurent à renouveler une fois de plus la tentative qui avait coûté la vie à de braves gens tels que Porlier, Lacy, Richard, Vidal et Bertrand de Lis. Une conspiration se forma pour le rétablissement de la constitution de 1812, et le 1er janvier 1820 le colonel Riego, qui commandait le bataillon des Asturies, cantonné près de Séville, proclama la constitution et marcha sur le quartier-général. Il fut secondé par le colonel Quiroga, qui, poursuivi pour sa participation à un complot antérieur et mis en prison, s'en était échappé et avait décidé plusieurs bataillons à le suivre. Peu de temps après, la constitution était rétablie en Espagne, et par cela même, virtuellement au moins, dans les colonies, car elle était impérativement applicable aux possessions d'outre-mer. Cette nouvelle excita une grande émotion dans tout le Mexique. Le vice-roi Apodaca se prêta de mauvaise grâce à remettre en activité la constitution. Il lui fallut cependant se soumettre en apparence; mais il conçut le dessein de relever l'autorité absolue de Ferdinand VII, dans le Mexique au moins, en opposant une insurrection militaire à celle qui avait réussi dans l'île de Léon. Sous le prétexte de détruire les restes des corps indépendans qui tenaient encore dans les montagnes du sud, du côté de l'Océan-Pacifique, sous les ordres de l'indomptable Guerrero et d'Asentio, il rassembla des troupes et mit à leur tête un officier sur lequel il croyait pouvoir compter.

Il était encouragé dans ces projets par Ferdinand VII, qui lui avait secrètement écrit qu'il se disposait à fuir l'Espagne pour venir s'établir à Mexico, où il se flattait de trouver, au milieu de sujets plus dévoués que ceux de la Péninsule, un asile contre le génie de la révolution (1). Le colonel don Augustin Iturbide, choisi par le vice-roi pour l'œuvre réactionnaire, était un créole qui avait donné des gages multipliés à la cause de la mère-patrie pendant le cours de la guerre contre Hidalgo et Morelos. On citait de lui non-seulement de grands faits d'armes, tels que ceux de Valladolid et de Puruaran, mais aussi des actes d'une révoltante cruauté. En 1814, pour célébrer dignement le vendredi saint, après un combat où il avait eu l'avantage à Salvatierra, il avait imaginé de faire fusiller ce jour-là trois cents prisonniers, sous prétexte qu'ils étaient excommuniés, car les autorités espagnoles du Mexique employaient les armes spirituelles en même temps que le sabre, la mousqueterie et le canon pour soumettre les indépendans. M. Ward, qui en sa qualité de chargé d'affaires de l'Angleterre était en position d'être bien informé, assure que la dépêche adressée au vice-roi par Iturbide, pour lui annoncer cet acte d'une bigoterie féroce, existait de son temps dans les archives de Mexico. En 1820 Iturbide, de même que les autres créoles qui s'étaient rangés d'abord sous le drapeau de l'Espagne, était plus qu'ébranlé. Dans les premières années de la lutte de l'indépendance, le sentiment de la conservation avait rattaché un grand nombre de propriétaires créoles à la cause de la mère-patrie, malgré les griefs légitimes qu'ils avaient contre elle. M. de Humboldt, qui a observé l'Amérique espagnole en philosophe non moins qu'en naturaliste, écrivait en 1803 : « Depuis 1789 la crainte qu'inspire aux blancs et à tous les hommes libres le grand nombre de noirs (2) et d'Indiens arrête les effets de leur mécontentement. » Les massacres tolérés par Hidalgo ou ordonnés par lui avaient augmenté ces appréhensions des blancs et refroidi leur zèle pour l'émancipation; mais en 1820 l'amour de l'indépendance nationale avait enfin surmonté tout autre sentiment. Iturbide suivit le torrent de l'opinion avec la pensée de le diriger; il n'est pas interdit de supposer qu'il entrevit dès lors la chance de faire tourner le mouvement à son avantage personnel. Il reçut les confidences du vice-roi en serviteur zélé, de manière à l'endormir dans une sécurité complète, et alla se placer à la tête des troupes que lui confiait

(1) M. Lucas Alaman donne cette lettre dans son histoire. La famille d'Apodaca a nié qu'elle fût parvenue au vice-roi, et même que celui-ci eût voulu organiser la contre-révolution. M. Alaman publie cette réclamation dans un chapitre additionnel.

(2) Cette observation de M. de Humboldt s'applique à l'Amérique espagnole en masse, et non pas au Mexique spécialement. Dans le Mexique en particulier, le nombre des noirs était fort limité.

le crédule Apodaca. Une fois à son poste, comptant sur sa popularité parmi les soldats mexicains rangés sous le drapeau de l'Espagne, il ne balança pas à entreprendre une révolution diamétralement opposée à celle que rêvait le vice-roi. La force espagnole au Mexique se composait de onze régimens de soldats de la Péninsule contre vingt-quatre d'indigènes : si, par un programme habilement combiné, il réussissait à mettre ces derniers de son côté, il était le maître de la situation, car une fois qu'il aurait relevé l'étendard mexicain, les soldats de l'indépendance ne viendraient-ils pas grossir les rangs de son armée? L'opinion, qui se taisait par la terreur qu'inspiraient les Espagnols, ne lui fournirait-elle pas alors cet appui moral, qui est l'invincible auxiliaire et l'irrécusable justification de la force matérielle? S'étant transporté dans la ville d'Iguala avec la partie de ses troupes dont il était le plus sûr, il y proclama, le 24 février 1821, l'indépendance du Mexique avec un programme qui est resté célèbre sous le nom de *plan d'Iguala*. C'est une pièce remarquable par sa modération et par la pensée de conciliation qui l'a dictée. Il y est dit que le Mexique sera un état indépendant, que la forme du gouvernement sera monarchique, sous la dénomination d'empire, que la gloire de Napoléon avait accrédité partout, avec une constitution en rapport avec les mœurs du pays. Le trône du Mexique était offert à Ferdinand VII, ainsi que l'avait déjà voulu la junte de Zitacuaro, des idées de laquelle il semble qu'Iturbide se soit inspiré sur plusieurs points. Sur le refus de Ferdinand VII, la même offre serait adressée aux deux infans d'Espagne, ses frères, don Carlos et don François de Paule, puis à l'archiduc Charles d'Autriche, celui qui avait eu le rare honneur de disputer la victoire, une ou deux fois en sa vie, à l'empereur des Français. A défaut de ces princes, on appellerait un membre de quelqu'une des maisons régnantes de l'Europe. Iturbide avait trop longtemps combattu dans les rangs des Espagnols pour n'être pas enclin à les ménager; c'était d'ailleurs conforme à la pensée de conciliation générale qu'il proclamait sagement. En conséquence, le plan d'Iguala assimilait complétement les natifs d'Espagne aux autres habitans du Mexique; il leur promettait la conservation de leurs emplois, ce qui était beaucoup s'engager, car c'eût été laisser le pays pendant quelque temps entre les mains des Espagnols, à l'exclusion des Mexicains, puisqu'en vertu du système imperturbablement pratiqué jusqu'alors, excepté pendant le court intervalle de la constitution, toutes les places avaient été réservées aux natifs de la Péninsule, et le renouvellement, abandonné aux seules causes naturelles, ne pouvait qu'être fort lent.

La proclamation qui précédait le plan méritait le meilleur accueil par l'excellent esprit dont elle était empreinte, et elle produisit dans

tout le pays un excellent effet. Iturbide eut aussitôt l'adhésion de Guerrero, qui, avec une abnégation dont peu de généraux mexicains ont par la suite donné l'exemple, et dont plus tard il eut le malheur de se départir lui-même, vint se placer sous ses ordres avec ses bandes, qui offraient un singulier mélange d'aspect martial avec les marques les plus apparentes des privations et du dénûment (1). De divers points, des signes d'assentiment répondirent à Iturbide. Les natifs de la Péninsule cependant persistaient dans leur système. Ils ne pouvaient se faire à l'idée de traiter les Mexicains autrement qu'en peuple conquis. Leur force principale était à Mexico, où résidaient, entourées d'une garnison choisie, les principales autorités, et où siégeait la formidable *audiencia*, qui donnait l'exemple d'un immuable attachement aux anciennes règles de gouvernement. Leur attitude implacable, par l'effroi qu'elle inspirait, contint un moment l'enthousiasme des populations; mais ce fut court. Ils recommencèrent la faute de 1808 : ils déposèrent le vice-roi Apodaca comme ils avaient fait d'Iturrigaray, sans l'incarcérer néanmoins, et ils installèrent à sa place un officier d'artillerie, le général Novella, qui ne sut ou ne put rien combiner de mieux que de s'enfermer dans la capitale avec les troupes espagnoles. Cependant de toutes parts les appuis surgissaient pour Iturbide. Les villes et les provinces se déclaraient pour le plan d'Iguala. Les régimens indigènes se prononçaient. Ce qui restait des soldats de l'indépendance reprenait les armes pour se rallier à l'armée libératrice. Nicolas Bravo reparut ainsi sur la scène. Bientôt ce fut Guadalupe Victoria, que l'on croyait mort, et dont un bulletin officiel, signé du chef de la troupe envoyé à sa recherche, avait annoncé qu'on avait trouvé le cadavre dans le bois où il s'était réfugié plutôt que d'accepter l'amnistie qu'on lui offrait. Sur ces entrefaites arriva à la Vera-Cruz le nouveau vice-roi que le gouvernement constitutionnel de Madrid envoyait en remplacement d'Apodaca : c'était le général O'Donuju, l'un des amis des héros de l'île de Léon, Riego et Quiroga. Il n'amenait pas de troupes, il était seul. Iturbide fit envers lui une démarche hardie et intelligente. Il lui proposa une entrevue qui aurait lieu à Cordova, ville située à peu de distance de la Vera-Cruz, sur la route de Mexico. O'Donuju s'y rendit, et là, le 27 septembre, fut signé par les deux chefs un traité qui reproduisait les termes du plan d'Iguala, sauf quelques modifications accessoires ou qui semblaient telles. C'est ainsi qu'un troisième infant d'Espagne, don Carlos-Luiz, héritier du grand-duché de Lucques, était substitué à l'archiduc Charles d'Autriche, et que la qua-

(1) Une partie de ses hommes avaient contracté des maladies hideuses en bivaquant indéfiniment dans les forêts de la région chaude, qui sont infestées d'insectes dangereux.

lité de membre d'une maison régnante cessait d'être indispensable chez le candidat que les cortès de l'empire mexicain pourraient élever au trône, à défaut de l'acceptation de Ferdinand VII et des trois infans d'Espagne. Pour surveiller l'exécution loyale du traité de la part des Mexicains, O'Donuju devait être un des membres de la junte provisoire chargée de diriger le gouvernement, et il siégeait en cette qualité lorsque la mort vint le surprendre.

En acceptant la transaction de Cordova, O'Donuju se conduisit en homme judicieux, en politique éclairé, en véritable patriote heureusement inspiré. Réclamer davantage pour l'Espagne eût été chimérique, et pourtant, lorsque les commissaires envoyés du Mexique arrivèrent à Madrid, ils y furent très mal accueillis. Le roi Ferdinand VII n'éprouvait aucun attrait pour un trône moins glorieux à son gré que celui des Castilles, et qui serait de même environné des entraves, à ses yeux fort déplaisantes, d'une constitution. D'ailleurs les Espagnols, quoiqu'ils n'aimassent guère ce prince, ne l'auraient pas laissé partir, n'ayant pas mieux ou n'ayant que pis pour le remplacer. L'infant don Carlos, un moment séduit par la perspective de régner à Mexico, était retenu par l'espérance de succéder au trône d'Espagne, le roi son frère n'ayant pas d'enfant alors. Seul, l'infant don François de Paule aurait goûté le programme concerté à Cordova, et on assure qu'il eut un moment le projet de se jeter dans un navire de commerce et de partir à tout hasard; mais avant tout et par-dessus tout c'était aux cortès de prononcer. Au sein des cortès, le traité de Cordova fut blâmé, déclaré nul et non avenu, et, malgré la pénurie où l'on était, on forma la résolution d'envoyer des renforts aux corps espagnols, qui occupaient encore des positions de résistance en Amérique. C'est ainsi qu'au Mexique même une garnison espagnole tenait ferme dans le fort de Saint-Jean-d'Ulloa et dominait le principal siége du commerce du Mexique avec l'Europe, la Vera-Cruz. M. Lucas Alaman, qui depuis a joué un grand rôle au Mexique parmi les chefs du parti conservateur, était alors député aux cortès à titre de Mexicain. Il a vu de près, comme témoin et comme acteur, tout ce qui se passait dans cette assemblée. Il en a consigné le détail dans sa volumineuse histoire. Il fait remarquer avec raison que la conduite tenue par les cortès et par le cabinet se comprendrait si la Péninsule avait eu les forces nécessaires pour comprimer le sentiment d'indépendance qui régnait dans les cœurs des habitans de presque tout un continent, et du Mexique en particulier; mais de bonne foi en était-on là? N'était-on pas réduit aux dernières limites de l'impuissance?

La conséquence pour le Mexique fut celle qu'il était aisé de pré-

voir. Iturbide jouissait d'une popularité immense d'un bout à l'autre du Mexique, et dans l'ivresse qu'inspirent toujours les acclamations de la foule il devait être tenté d'user et d'abuser des grands pouvoirs dont il avait été aussitôt investi, et dont l'exercice lui était peu familier. Il s'ensuivit qu'il fut bientôt en désaccord avec le congrès qui s'était réuni, afin de constituer le pays, aux termes mêmes du plan d'Iguala. Travaillée par les Anglo-Américains, qui avaient organisé dans le pays des loges maçonniques, celles des *Yorkinos* (1), où l'on était pour la démocratie, frappée d'ailleurs de la prospérité que le système républicain avait procurée aux États-Unis, cette assemblée était de moins en moins favorable au régime monarchique, pour lequel le personnage le plus nécessaire, le monarque, faisait défaut. Par l'effet de la lutte qui existait entre le congrès et lui, et sous l'influence des discussions animées qui avaient lieu dans le public sur les avantages respectifs de la monarchie et de la république, Iturbide, de la position de champion du régime monarchique, passa à celle de candidat à la couronne. Le texte de la convention de Cordova lui permettait ces hautes visées. Un parti nombreux se mit à l'y pousser. Selon le témoignage de M. Lucas Alaman, le haut clergé, redoutant les principes qui dominaient dans le congrès, lui était favorable. Des menaces proférées contre sa vie, et enfin une conspiration, dont l'objet était de l'assassiner, eurent un résultat semblable à celui qu'avaient déterminé en France la machine infernale et les complots de George, Moreau et Pichegru. Le zèle de ses partisans en fut redoublé, et lui-même fut mis en demeure de se prononcer.

Dans la soirée du 18 mai 1822, des soldats, guidés par un sous-officier, parcoururent la ville au cri de *vive Augustin Ier!* La multitude acclama. Le lendemain matin, le congrès fut envahi, et dut délibérer sous les regards impatiens des tribunes, que remplissait une foule ardente. Iturbide, appelé à assister à la délibération, s'y était rendu, et ne la quitta pas un instant. Quelques députés essayèrent de faire prévaloir des moyens dilatoires, et par exemple de faire décréter qu'on demanderait des pouvoirs aux provinces. Ce fut en vain. A la fin, 71 voix contre 15 décernèrent la couronne impériale à Iturbide. L'empire était institué. Une cérémonie splendide pour le couronnement de l'empereur et de l'impératrice, et dans laquelle on copia autant qu'on le put le sacre de Napoléon Ier et de l'impératrice Joséphine en 1804, charma la population de la capitale, avide de spectacles. On organisa une cour nombreuse, où l'étiquette déployait ses exigences et son faste. J'ai rencontré à Mexico, en 1835, un tapissier français qui était allé proposer à Iturbide,

(1) D'après le nom de la ville de New-York.

devenu empereur, de lui faire un lit sur le modèle de celui du grand Napoléon aux Tuileries. L'offre avait été acceptée avec empressement, et le lit payé un prix fabuleux. Puériles parodies! Comme si c'était en lui empruntant son tapissier qu'on s'égale à un grand homme! Quelques mois s'étaient à peine écoulés que le nouveau trône tremblait sur ses fondemens. La plupart des généraux étaient mécontens d'obéir à un chef qui n'avait pas de titres plus brillans que les leurs, et qui les avait combattus, eux soldats de l'indépendance, lui enrôlé parmi les Espagnols, et impitoyable entre tous envers les indépendans vaincus. On avait un autre grief contre le nouvel empereur. Dans cette guerre où les propriétés n'étaient pas plus respectées que les personnes, la spoliation s'était donné carrière. Iturbide, déjà couvert du sang des prisonniers, ses concitoyens, s'était signalé aussi par ses excès dans cet autre genre. La province de Guanaxuato avait été particulièrement le théâtre de ses rapines. Il fut dénoncé au vice-roi par des personnes respectables dans l'espèce de suspension des hostilités qui suivit l'anéantissement de l'armée de Morelos et l'exécution de ce chef, et la clameur publique fut telle que le vice-roi dut ordonner une instruction judiciaire; mais ce vice-roi était Calleja, qui faisait grand cas de la bravoure d'Iturbide et qui considérait comme des péchés véniels toute espèce d'actes sommaires envers les indépendans, pourvu qu'on réprimât l'insurrection. Sous l'inspiration du vice-roi, l'instruction judiciaire, qui d'ailleurs avait été confiée à un ennemi impitoyable des insurgés, le magistrat Bataller, dont il a été parlé plus haut, aboutit à ce que nous appellerions en France un arrêt de non-lieu de la chambre des mises en accusation; mais la conscience des honnêtes gens n'avait pas ratifié cette indulgence. Ainsi le gouvernement impérial d'Iturbide soulevait des répugnances motivées et des haines violentes, sans parler des jalousies individuelles, qui de toutes les résistances dressées contre lui n'étaient pas les moins dangereuses.

Dès le mois de septembre 1822, l'antagonisme était patent entre Iturbide et le congrès. En novembre, le général Santa-Anna, qui avait été comblé de faveurs inouies par Iturbide (1), leva à Vera-Cruz l'étendard de la révolte. Guadalupe Victoria s'associa presque aussitôt à ses efforts. Au commencement de janvier, Guerrero et Bravo s'unissaient aux insurgés, et dans les derniers jours de mars 1823 il n'y avait plus d'empire. Au mois de mai, une frégate anglaise emportait vers l'Europe l'empereur déchu avec sa famille. Le congrès, reconnaissant les services qu'il avait rendus à la patrie, lui assignait

(1) En peu de mois, du grade de capitaine il avait été porté à celui de brigadier, c'est-à-dire officier-général.

une pension de 125,000 francs, à la condition de ne pas rentrer dans le pays.

C'est ainsi que succomba au Mexique la cause de la monarchie. Elle y conserva cependant des partisans nombreux. Très peu de personnes gardaient l'espoir ou le désir de voir monter sur le trône un prince de la maison d'Espagne. Cette idée eut même bientôt contre elle l'unanimité du vœu national. On était irrité du refus de Ferdinand VII et des cortès d'accorder un prince de la famille royale et de reconnaître le Mexique indépendant en négociant avec lui pour assurer au commerce espagnol un traitement de faveur. A ce dépit se joignit en 1829 l'irritation causée par une nouvelle tentative à main armée pour faire rentrer le Mexique sous le joug. Une petite armée espagnole, commandée par le général Barradas, vint débarquer à Tampico, mais ce ne fut que pour essuyer une défaite humiliante, que lui infligèrent immédiatement les généraux Teran et Santa-Anna. La haine contre les Espagnols, qui était déjà vive, en fut grandement envenimée, et elle reste aujourd'hui le sentiment politique le plus vivace qu'il y ait dans le pays. Un exil en masse, voté par le congrès dans un moment de passion publique, frappa toutes les personnes nées dans la Péninsule. Mesure funeste, car la violence est rarement profitable, et ici on faisait perdre au Mexique une population plus instruite et plus industrieuse que le reste, et avec elle une grande quantité de capitaux.

Rebuté par l'Espagne et animé à son tour contre elle d'une extrême répugnance, le parti monarchique, parmi les Mexicains, se flattait au moins de la pensée qu'un pays aussi vaste, aussi beau, aussi bien doté en richesses de toute sorte, et aussi parfaitement situé, tenterait quelque rejeton de quelqu'une des maisons souveraines de l'Europe; mais, au moment de la chute d'Iturbide, les opinions légitimistes, mises à la mode et érigées en système par M. de Talleyrand à l'époque du congrès de Vienne, exerçaient une domination absolue dans les conseils des monarchies catholiques, les seules auxquelles on eût pu s'adresser. A Paris, à Vienne ou à Munich, on eût repoussé comme un larcin et une usurpation l'idée d'envoyer à Mexico, pour y être empereur, un prince de la famille régnante. Le sentiment monarchique des Mexicains ainsi éconduit et bafoué par les rois de l'Europe ne s'en maintenait pas moins; il cherchait au hasard l'objet de son culte. C'est ainsi que, tant qu'il a vécu, le jeune fils d'Iturbide, le prince Félix, né pendant le règne éphémère de son père, et réfugié à Philadelphie après la catastrophe où périt le ci-devant empereur (1), a eu des partisans fidèles.

(1) Iturbide, réfugié en Angleterre, conçut le malheureux projet de reprendre la cou-

VII.

Sous le nom de la république, le Mexique n'a eu qu'une anarchie déplorable, avec tout ce qui en forme le triste accompagnement : l'absence de sécurité pour les propriétés et pour les personnes, les engagemens de l'état violés, l'industrie languissante ou anéantie, les routes régulièrement exploitées par des brigands, le moral de la nation affaissé, ses connaissances obscurcies et les rares établissemens d'instruction publique désorganisés, une corruption hideuse dans l'administration et dans la justice. Le nombre des personnes qui tour à tour ont occupé la présidence et se sont renversées l'une l'autre est presque indéfini, surtout dans les six dernières années; e doute et le désespoir dévorent l'âme des bons citoyens.

Au milieu de cette confusion, il y a pourtant une figure qui domine tout le reste, celle du général Santa-Anna. M. Lucas Alaman a sur ce personnage une page qui est bonne à reproduire. « Une fois Iturbide renversé, dit-il, l'histoire du Mexique pourrait s'appeler l'histoire des révolutions du général Santa-Anna : tantôt les organisant pour son propre compte, tantôt y prenant part après que d'autres les avaient commencées, travaillant aujourd'hui à l'agrandissement d'autrui et demain au sien propre, élevant une faction pour l'abaisser et l'opprimer ensuite en soutenant la faction opposée, entretenant ainsi un jeu de bascule entre les partis, il est le moteur des événemens politiques, et le sort de la patrie s'enlace avec le sien propre à travers toutes les alternatives qui quelquefois l'ont porté à la possession du pouvoir le plus absolu pour le précipiter bientôt dans la captivité ou dans l'exil. Néanmoins, au milieu de cette agitation perpétuelle dans laquelle il a incessamment maintenu la république, parmi ces démentis qu'il se donne et par lesquels on l'a vu adopter sans hésiter, lorsque son intérêt l'y portait, des idées entièrement contraires à celles qu'il préférait dans son for intérieur, au milieu des maux immenses qu'il a attirés sur le pays pour parvenir au pouvoir suprême, dont il se servait comme d'un moyen d'amasser des richesses, on l'a vu en 1829, lors de la tentative des Espagnols pour rétablir leur domination et dès leur débarquement à Tampico, se précipiter sur eux sans attendre les ordres du gouvernement et les obliger à mettre bas les armes, en 1835 affronter au Texas les colons américains insurgés et porter l'étendard mexicain jusqu'à la frontière des États-Unis,

ronne. Il arriva à peu près seul, le 14 juillet 1824, à Soto-la-Marina. Fait prisonnier par le général Garza, il fut fusillé par ordre des autorités de l'état de Tamaulipas, conformément à un acte du congrès de Mexico qui l'avait mis hors la loi.

être au moment de rendre au Mexique son autorité sur cette partie du territoire national, et ne succomber que par l'effet d'un hasard de la guerre qui l'a livré à un ennemi déjà vaincu, auquel il ne restait plus qu'un coin de terre dans les provinces qu'il avait voulu usurper. Quand les Français s'emparent du château de Saint-Jean-d'Ulloa et pénètrent dans la ville de la Vera-Cruz en 1838, Santa-Anna leur tient tête, et dans l'action qui s'engage il est mutilé. Enfin dans la plus injuste des guerres que peut citer l'histoire, guerre dont le mobile était l'ambition, non d'un monarque absolu, mais d'une république qui prétend être à la tête de la civilisation du XIXe siècle, quand l'armée des États-Unis a envahi les provinces du nord, Santa-Anna combat avec honneur à la Angostura. Avec une incroyable célérité il transporte dans les défilés de l'état de la Vera-Cruz l'armée avec laquelle il avait combattu dans celui de Cohahuila. Battu sur ce point, il lève une autre armée pour défendre la capitale avec un plan aussi mal exécuté qu'il avait été bien conçu, et mérite l'éloge, que le sénat romain dans des circonstances semblables avait décerné au premier plébéien qui eût obtenu les faisceaux consulaires, de n'avoir pas désespéré du salut de la république. L'étranger envahisseur le considère avec le général Paredès comme l'unique obstacle à une paix qui doit ravir au Mexique la moitié de son territoire, et fait tous ses efforts pour s'emparer de sa personne. Mélange de bonnes et de mauvaises qualités, on trouve en lui un grand talent naturel sans culture littéraire ou morale, un esprit entreprenant sans fixité dans les desseins, l'énergie et le sens du gouvernement avec d'énormes lacunes. Habile à tracer le plan général d'une campagne comme d'une révolution, il est malheureux dans la direction d'une bataille : il n'en a gagné qu'une seule. Il a formé des élèves et a réuni de nombreux lieutenans quand il s'est agi de combler de maux la patrie; il n'a pas su en avoir quand il a fallu résister au canon français à la Vera-Cruz ou à la cavalerie américaine dans l'enceinte de Mexico. »

Jusqu'en 1833, le jeu de Santa-Anna fut de contribuer plus que personne à faire et à défaire les présidens sans prétendre pour lui-même à la magistrature suprême. En 1833 seulement, il prit la dignité pour son compte. Il l'a occupée jusqu'en 1856, mais seulement par intervalles, car il a été forcé de s'en retirer souvent : une première fois en 1836, quand il tomba prisonnier au pouvoir des Américains du Nord, après la bataille de San-Jacinto au Texas, la seconde fois en janvier 1845, la troisième en septembre 1847, après l'invasion du pays par les États-Unis, et enfin en août 1856. Quand il rentra au pouvoir en 1853, il semblait que ce fût pour toujours. Le suffrage universel lui avait conféré la dictature à vie avec le

titre d'altesse sérénissime; mais le mal organique du pays est si profond, qu'après trois ans sa dictature, qu'on eût dit l'unique refuge d'une nation aux abois et avide de repos, s'est écroulée sur elle-même, et depuis ce moment on peut dire que le Mexique reste totalement privé de gouvernement. C'est à peine s'il y reste une société.

En se retirant de la dictature, Santa-Anna a emporté la conviction que les institutions du pays réclamaient un changement radical dans le sens monarchique, et on assure que dans son exil, volontaire au surplus, il n'a pas cessé d'exprimer cette opinion. Cette conversion de Santa-Anna aux idées monarchiques pourrait être considérée comme le dépit d'un chef de gouvernement renversé, sans une circonstance dont l'exactitude nous est attestée par des preuves qui nous semblent irrécusables. Dès 1853, quand il fut investi de la dictature, Santa-Anna, reconnaissant que la forme républicaine était impraticable dans sa patrie, avait commencé des démarches dont l'objet était d'obtenir de quelqu'une des maisons régnantes de l'Europe un prince qui consentît à venir à Mexico porter la couronne, et des principaux cabinets leur acquiescement et leur appui, moral au moins, pour cette combinaison.

Auparavant le vœu de la monarchie s'était fait jour avec un certain éclat, malgré l'intolérance des partis opposés. Un des citoyens les plus distingués du Mexique, M. Gutierrez de Estrada, qui avait occupé dans son pays de grandes positions politiques, successivement ministre, sénateur et chargé de représenter son pays en Angleterre, fit paraître en 1840 à Mexico un écrit courageux qui fit une grande sensation (1). L'auteur fut poursuivi et obligé de s'exiler; mais sa publication avait fourni aux partisans de la monarchie l'occasion de se compter, et elle leur avait donné du cœur. Quelques années après, le parti monarchique arriva aux affaires en janvier 1845, sous la présidence d'un des siens, le général Herrera, puis sous celle d'un chef plus énergique et plus éclairé, le général Paredès. Celui-ci publia un manifeste qui ne laissait aucun doute sur ses intentions. Tout en reconnaissant qu'il appartenait à une assemblée constituante de déterminer le mode de gouvernement qui convenait au pays, il indiquait clairement que seule la monarchie pouvait le tirer du désordre et l'arracher à la ruine. Mais, pour fonder une monarchie, il fallait un monarque. En l'absence d'un prince qui s'offrît franchement et qui fût accepté de la nation, les succès mêmes du parti monarchique ne pouvaient être que des aventures.

(1) *Lettre au président de la république sur la nécessité de réunir une convention pour chercher le remède soluble aux maux qui affligent la république.*

La forme de la constitution politique du pays a été d'abord fédéraliste; elle fut adoptée après le renversement d'Iturbide. On crut alors devoir prendre modèle sur les États-Unis, chez lesquels le système fédéraliste était tout spontanément sorti du sein même de la situation. Isolées les unes des autres avant l'indépendance, ayant non-seulement leurs gouvernemens distincts, mais aussi leurs chartes individuelles, et façonnées de longue main à s'administrer elles-mêmes, les treize ci-devant colonies de l'Angleterre sur le continent américain, lorsqu'elles se séparèrent de leur métropole, continuèrent ce mode d'existence en organisant entre elles les rapports strictement nécessaires par le moyen d'un simple congrès semblable à ces conférences où des puissances indépendantes se font représenter par des ambassadeurs. Plus tard, en 1787, elles ont modifié ce régime en y substituant deux assemblées délibérantes à la réunion desquelles on a conservé le nom de congrès, et en établissant un président muni de pouvoirs effectifs. Toutefois le principe de la souveraineté individuelle des états a été maintenu religieusement. Un pareil plan n'avait aucune racine dans le passé du Mexique. Les provinces diverses de la Nouvelle-Espagne n'avaient jamais eu le gouvernement d'elles-mêmes, et le pouvoir y était centralisé, condensé, absorbé tout entier entre les mains des représentans de la royauté espagnole à Mexico, sauf ce que s'en était réservé la royauté elle-même à Madrid. Le système fédéral fut aboli sous la première présidence du général Santa-Anna, en 1835, et remplacé par le système unitaire; mais le mouvement des partis et le débordement des passions locales et des ambitions personnelles le firent reparaître en 1846. Il succomba de nouveau sous le poids du malaise public en 1853. On l'a relevé en 1856, après la retraite de Santa-Anna. Depuis lors le pays est l'image du chaos. Il Il y a là une nation, un état, une société à refaire, de la base au sommet.

Qu'on me permette de transcrire ici des notes de voyages prises dans le port de la Vera-Cruz lorsque je visitai le pays; c'était quatorze ans après que l'indépendance avait été consommée. C'est un tableau qui donne une idée affaiblie de ce qu'est le Mexique aujourd'hui. « Ce port, si animé du temps des Espagnols, n'est plus qu'une solitude. Cinq ou six bâtimens, français, anglais ou américains, las d'y attendre les piastres qui ne descendent pas de Mexico, se disposent à aller charger du bois de teinture à Campêche. Entremêlés à ces navires, quelques goëlettes servant au cabotage et quelques bateaux pêcheurs complètent la représentation du commerce de la Vera-Cruz. Le *Robert Wilson* pourrit à l'écart; la douane mexicaine, vigilante une fois, l'a confisqué à bon droit,

pour avoir apporté des caisses d'une monnaie de billon, la quartille, sur laquelle il y avait à gagner 400 pour 100, bénéfice que se réserve le gouvernement mexicain. Le vaisseau à trois ponts l'*Asia*, que son capitaine espagnol livra aux insurgés pendant la guerre de l'indépendance, est submergé aux trois quarts. On n'en aperçoit plus que les bastingages à demi démolis. Il forme un récif de plus au milieu des brisans dont le port est cerné. La frégate le *Guerrero*, transformée en un ponton de galériens, se balance lentement entre les débris de l'*Asia* et le château de Saint-Jean-d'Ulloa, bâti sur un îlot, qui sert de citadelle à la place. C'est un événement que de voir sur la tour du château les signaux qui annoncent un navire. Dès que se fait entendre la cloche que l'on sonne alors, tout le monde accourt pour jouir de ce rare spectacle. La population a disparu de la ville presque autant que les navires du port. La Vera-Cruz, sous le régime colonial, avait seize mille habitans, sans compter la garnison et les gens de passage; il n'y en a plus que quatre ou cinq mille. L'aspect de la ville est lugubre et désolé. La fameuse citadelle de Saint-Jean-d'Ulloa, que l'Espagne construisit à grands frais au milieu des bas-fonds du port, et qui a bravé les violentes tempêtes que le vent de nord-ouest entraîne avec lui, ne tient pas contre l'insouciance des Mexicains indépendans, et se délabre de jour en jour. De temps en temps, quelques soldats apparaissent, mal vêtus et mal armés, dans les embrasures, et attestent que l'état militaire du pays n'est pas moins que le reste en décadence. Le môle qui du rivage s'avance dans le port, pour faciliter le débarquement des voyageurs et des marchandises, n'est plus entretenu; chaque hiver, la mer furieuse en détache des pans de maçonnerie que l'on ne remplace pas. Les clochers de la ville sont écornés par les boulets et les bombes. La fièvre jaune est la seule chose qui ne baisse pas à la Vera-Cruz. »

Que l'on compare le Mexique avec un autre état de l'Amérique qui, lui aussi, a voulu le gouvernement monarchique, mais qui, plus heureux que le peuple mexicain, a pu satisfaire son vœu. Le Brésil, il y a un demi-siècle, était moins peuplé que le Mexique. Il était plus en arrière dans les arts utiles. Il n'est pas plus privilégié sous le rapport du climat, il l'est même moins, car il n'offre pas à cet égard cette succession si profitable quand elle est par échelons rapprochés, comme sur le territoire mexicain, dont nous signalerons les principaux effets dans la suite de cette étude. Dans ses ressources minérales, le Brésil ne présente rien qui puisse être mis en parallèle avec ces filons argentifères d'où le mineur mexicain a tiré tant de millions, qui cependant ne donnent qu'une faible idée de ce qu'on en extraira un jour. Au commencement du siècle, le Brésil

avait et il conserve, dans l'institution de l'esclavage et dans la multitude de ses noirs, des causes de retardement. Aujourd'hui le Brésil est peuplé plus que le Mexique; il est bien plus prospère, il compte davantage dans l'aréopage des nations. On le cite comme un des états qui avancent, et le Mexique n'est plus mentionné que comme un de ceux sur lesquels un destin inexorable semble avoir appesanti sa main. L'expérience est si complétement faite aujourd'hui, aux yeux des Mexicains eux-mêmes, de l'impuissance pour le bonheur et la prospérité de leur pays des institutions politiques qu'ils ont essayées, n'en pouvant adopter d'autres, que le moment semble venu où ils iraient au-devant de la monarchie, s'ils étaient rassurés sur la capacité et le caractère du prince qui se présenterait à leurs suffrages.

Le bilan de la république au Mexique est tout entier dans un simple fait, plus éloquent que tous les exposés qu'on pourrait faire des maux dont est affligé ce pays infortuné. Quand fut établie l'indépendance, le territoire de la république comprenait, d'après un relevé dressé par M. Lucas Alaman, 216,012 lieues carrées (1); aujourd'hui il n'est plus que de 106,067. La perte est de 109,945 lieues carrées, plus de la moitié, que les Américans du Nord se sont appropriées, et dont au surplus ils tirent parti dans l'intérêt général de la civilisation infiniment mieux que les Mexicains ne l'eussent su faire : présage du sort qui attend tout le reste, à moins d'une entière réorganisation du pays.

En septembre 1846 le Mexique a subi ce cruel affront qu'une armée étrangère campât dans sa capitale et que le drapeau étoilé des États-Unis flottât en maître sur le palais de son gouvernement. Il y reviendra flotter, ce drapeau, mais cette fois à demeure, si le Mexique ne se régénère par le moyen d'arrangemens politiques tout à fait différens de ceux qu'il subit depuis quarante ans.

L'entreprise de donner un gouvernement régulier et stable au Mexique et, par un gouvernement bien assis, éclairé, libéral, d'y favoriser le développement d'une société avancée, et d'y préparer pour les temps à venir un grand état comptant dans la balance du monde, est faite pour plaire à des cœurs généreux et pour gagner la sympathie d'hommes d'état soucieux des intérêts les plus élevés de la politique française. C'est ce que j'essaierai de démontrer dans une autre partie de ce travail.

MICHEL CHEVALIER.

(1) La lieue dont il s'agit ici est celle du Mexique, de 5,000 vares, ou 4,179 mètres. La lieue carrée fait 1,747 hectares, de sorte qu'il reste encore au Mexique 185 millions d'hectares, soit près de quatre fois la superficie de la France.

DES ANIMAUX

DANS L'AGRICULTURE

I.

LES BÊTES DE TRAVAIL.

I. *Étude de nos races d'Animaux domestiques*, par M. J.-H. Magne, 1857.
II. *Acclimatation et Domestication des Animaux utiles*, par I. Geoffroy Saint-Hilaire, 1861.

Les animaux sont pour beaucoup dans le charme attaché à la vie des champs. Quel mouvement paisible, quelles harmonies gracieuses ne répandent-ils point sur les paysages les plus divers, aussi bien que sur les scènes un peu uniformes du travail rural! La prairie gagne à être habitée par de grands bœufs qui pâturent ou qui reposent couchés dans les hautes herbes. Un vigoureux attelage de chevaux anime singulièrement le guéret où ils promènent la charrue. Le coteau le plus aride devient agréable à l'œil, si quelque troupeau de moutons s'éparpille sur ses flancs pour en brouter les plantes maigres et rares. Il n'est pas jusqu'au porc lui-même qui ne puisse à l'occasion égayer la basse-cour de son allure grotesque et de son cri discordant. Les animaux domestiques ne se bornent pas toutefois à jouer dans la nature un rôle purement pittoresque, ils interviennent d'une manière active dans la satisfaction de nos nombreux besoins; aussi la zoologie est-elle une des sciences les plus riches en applications utiles, et l'une de celles qui ont l'heureux privilége d'exciter l'intérêt de tout le monde. Quant à l'agriculteur, pourrait-il ne pas s'en préoccuper vivement? Sa vie même le maintient avec les animaux en rapports continuels, et si son bétail ne

constitue pas sa fortune entière, il représente du moins presque toujours une partie importante de son capital d'exploitation.

A vrai dire cependant, le cultivateur néglige fort le côté scientifique de la question. Peu lui importent les divisions basées sur des différences anatomiques, les ordres, les familles et les genres. Théoriquement, les agronomes distinguent en *bêtes de rente* et en *bêtes de travail* les animaux domestiques; mais comme cette classification n'est pas toujours satisfaisante (1), et comme le produit net (le bénéfice) est en fin de compte le seul but que se proposent les cultivateurs, ceux-ci ne s'arrêtent guère à d'aussi subtiles définitions. Ils diviseraient plus volontiers tous les animaux de la création en animaux utiles, animaux inutiles et animaux nuisibles. Peut-on néanmoins affirmer avec certitude qu'un être quelconque auquel Dieu a donné la vie est inutile sur la terre? Dans le rôle providentiel des créatures, les apparences sont souvent trompeuses. Malgré le grand nombre de lapins, de fouines et de rats dont il nous délivre, les quelques poules qu'il dérobe font qualifier le renard de bête malfaisante; mais on aurait tort d'estimer vraiment nuisibles tous les animaux dont on dit du mal. Le moineau par exemple prélève sur nos récoltes une dîme qui nous irrite; il nous rend pourtant d'indispensables services en faisant une guerre acharnée aux insectes qui détruisent les moissons, et qui sont, eux, par leur nombre infini, la prodigieuse rapidité de leur multiplication et leur petitesse même, nos plus dangereux ennemis. Ainsi encore se comportent l'engoulevent, le hibou, la chauve-souris, le hérisson et mille autres pauvres bêtes que leur triste figure ou quelque sot préjugé rend trop fréquemment nos victimes (2). Il ne faut pas croire en effet que l'on tienne à l'état domestique toutes les bêtes qui sont utiles, et que l'on doive détruire sans pitié toutes celles qui vivent à l'état sauvage. Plusieurs de ces dernières sont nos coopérateurs fidèles, et, en les tuant impitoyablement à la chasse, nous agissons parfois contre nos propres intérêts.

Quoi qu'il en soit, l'industrie agricole ne donne une attention spéciale qu'à l'entretien des animaux utiles réduits en domesticité, et c'est de ceux-là seulement que nous avons à parler après quelques considérations communes aux deux groupes, — bêtes de travail et bêtes de rente, — dont le premier nous occupera d'abord.

(1) En effet, la jument qui laboure et qu'on fait pouliner est en même temps bête de travail et bête de rente; le bœuf est tantôt bête de travail et tantôt bête de rente, selon sa destination; la vache et le mouton sont bêtes de *rente* quand on les conserve plusieurs années en vue du lait ou de la laine, et ils deviennent bêtes de *spéculation* ou de *profit* quand on se borne à les acheter pour les engraisser et les revendre, etc.

(2) Voyez à ce sujet l'intéressant travail de M. J. Clavé, *la Vie animale dans les forêts de la France*, dans la *Revue* du 15 août 1861, et le rapport fait au sénat le 25 juin 1861 par M. Bonjean.

I. — CHOIX DES ANIMAUX A ENTRETENIR.

Quelle quantité et quelles espèces particulières d'animaux convient-il d'entretenir dans la situation économique du domaine que l'on exploite? Tel est le problème qui doit être avant tout résolu. Des terrains privilégiés, comme ceux que féconde le Nil, comme la vallée du Gange, comme les terres noires de la Russie, sont aptes à donner sans fumier ou presque sans fumier d'abondantes récoltes. En France, nous avons les alluvions du Rhône, du Rhin et de la Garonne, la Limagne d'Auvergne, certaines parties des bords de la Loire, etc., où le bétail peut devenir la source de bénéfices importans, sans être au même degré qu'ailleurs indispensable à la fécondité des champs. Pour la grande majorité des exploitations au contraire, le succès se mesure à la masse de fumier qu'on enfouit dans la terre; rarement celle-ci en reçoit assez, presque toujours elle en manque, et quand le voisinage d'une ville ne permet pas de trouver près de soi toute sorte d'engrais à bon compte, on doit s'ingénier à en produire beaucoup en nourrissant sur la ferme autant d'animaux qu'il est possible.

Plusieurs agronomes ont affirmé qu'une tête de gros bétail adulte ou son équivalent par hectare était la proportion normale. Ce chiffre ne se trouve cependant pas en France fréquemment atteint : les fermes qui, dans nos concours régionaux, obtiennent les primes d'honneur n'y parviennent même point toutes; on compte celles qui le dépassent, et pour rendre possible un tel résultat, il faut ordinairement l'aide d'une industrie annexe. Avec un assolement quadriennal et une étendue passable de prairies, on a déjà lieu de se féliciter dans la plupart des cas lorsque l'on arrive à trois quarts de grosse tête par hectare. Du reste, en pareille matière, il n'y a pas à se préoccuper seulement des facultés fourragères du sol; on est aussi forcé de tenir compte du capital dont on dispose, car il ne faut pas se dissimuler que l'achat des animaux, la construction de leurs étables, les soins de leur entretien et les travaux des cultures qui leur sont destinées exigent un fonds de roulement plus considérable que si le système adopté reposait principalement sur la production des céréales. Il est évident que la France (1) ne possède pas assez d'animaux domestiques. Nous en nourrissons beaucoup plus et de meilleurs que nous ne le faisions autrefois, nous en nour-

(1) Toutes les fois que dans ce travail nous citons la France, nous entendons ne parler que de nos quatre-vingt-six anciens départemens. Faute de renseignemens assez précis sur les pays récemment annexés, nous avons préféré ne point parler d'eux. M. M. Block, dans la collection de documens que réunit son livre sur les *Charges de l'agriculture*, calcule à raison de 80 têtes de gros bétail par 100 hectares de terres cul-

rissons plus que d'autres pays; mais ce qui prouve que nous n'en avons pas encore en quantité suffisante, c'est le mauvais état de fumure de tant de champs, c'est le prix sans cesse croissant de la viande de boucherie, c'est enfin l'obligation où nous sommes de faire venir chaque année de l'étranger un nombre plus ou moins grand de bêtes que nos campagnes pourraient élever et nourrir, si la masse des cultivateurs s'en préoccupait davantage. Il est heureux que la France ait renoncé aux tristes et factices ressources du système protecteur, et que, confiante en ses forces, elle n'hésite plus à emprunter à des peuples mieux dotés sous certains rapports ce qui peut lui faire défaut; cependant il ne faudrait jamais oublier, quand on parle d'animaux domestiques, que la valeur vénale est loin de résumer toute la question. Les engrais sont là, ou plutôt devraient être là, qui compliquent le problème, puisqu'ils exercent une action si puissante sur l'avenir des récoltes. Aussi, les engrais manquant à nos terres, tandis que nos terres, avec une culture soucieuse de la multiplication du bétail, deviendraient plus fécondes, nous voudrions voir la France augmenter d'une manière notable le chiffre de sa population animale.

Dès que l'on a calculé sur la quantité de fourrages dont on dispose le nombre d'animaux que l'on peut entretenir, il devient facile de procéder au choix de ces derniers. Le climat et le sol en limitant les espèces de fourrages que la terre produit, les conditions économiques du pays en facilitant telle ou telle spéculation et en compromettant singulièrement le succès de telle autre, exercent déjà sur ce choix une influence dont il faut tenir compte. Les bêtes de travail seront celles qu'on devra se procurer d'abord, parce que leur concours est indispensable; mais comme leur nourriture coûte cher, comme leur valeur diminue chaque jour en raison de l'accroissement de leur âge, comme enfin leurs déjections, semées le long des routes pendant le travail, sont en partie perdues pour la ferme, le mieux sera de réduire les attelages au chiffre strictement nécessaire. Dans une foule de contrées, le luxe des chevaux devient pour les riches fermiers, sinon une cause de ruine, du moins

tivées, et à 556 têtes par 1,000 habitans, la proportion d'animaux agricoles que nous possédons. D'après le même auteur, cette proportion serait :

En Angleterre,	de 80	têtes pour	100 hectares et de	528	par 1,000 habitans.
Bade,	de 84	—	—	484	—
Bavière,	de 64	—	—	737	—
Belgique,	de 98	—	—	400	—
Prusse,	de 39	—	—	413	—

Le bétail anglais et belge est généralement meilleur que le nôtre. Le bétail bavarois et prussien est au contraire d'un mérite inférieur. C'est avec le bétail badois que le nôtre a le plus d'analogie, comme valeur et comme poids des animaux qui le composent.

la source de grosses et inutiles dépenses. Bien plus sages sont donc les hommes qui s'efforcent d'augmenter la proportion de leurs bêtes de *rente* ou de *profit*, parce que celles-ci assurent au cultivateur, soit une plus grande masse de produits réguliers, soit de plus nombreuses occasions de bénéfices.

Comme animaux de travail, on a le cheval, le bœuf, l'âne et le mulet parvenus à l'âge adulte; le bétail de rente ou de profit se compose, outre les reproducteurs de toute espèce et les jeunes bêtes qui en proviennent, de la vache, du bœuf d'engrais, des moutons, des cochons, en quelques endroits des chèvres, enfin à un degré d'importance inférieur des divers habitans de nos basses-cours.

Aujourd'hui la grande et la moyenne culture n'attellent guère que des chevaux, des bœufs, et dans certains pays des mulets. Malgré tous ses mérites, l'âne est trop faible pour les exigences de nos rudes travaux; il reste plutôt bête de bât ou se borne à rendre sur la ferme quelque autre service accessoire. Le mulet est plus fort; aussi l'utilise-t-on à la charrue dans les sèches contrées que des conditions climatériques obligent à employer ce sobre auxiliaire. La vache sert parfois; mais comme le travail nuit à l'abondance de son lait, on aurait tort de lui demander plus qu'elle ne peut fournir, de pénibles efforts tout le jour et du lait le soir. Le taureau s'attelle rarement. Dans plusieurs exploitations bien organisées, les vaches ou le taureau sont chargés seulement d'apporter l'herbe verte que pendant la belle saison on coupe chaque matin pour la nourriture du bétail, et ils laissent ainsi disponibles pour la charrue les attelages de gros travail. Réduit à une telle mesure, l'emploi de ces animaux est sage, quand on a des domestiques capables de dominer le taureau et de ménager soigneusement les forces de la vache. En exiger plus ou les confier à toutes mains serait chose imprudente. La question, en définitive, reste dès lors sur la plus grande surface de la France pendante entre le bœuf et le cheval. Les uns prônent exclusivement le cheval, les autres le bœuf; les uns et les autres ont tort, quand ils formulent un jugement absolu. En agriculture, le choix à faire dépend toujours des circonstances dans lesquelles on se trouve, et il faut se garder d'attribuer au problème une solution unique, car souvent l'emploi simultané du cheval et du bœuf, — non pas au même attelage, leurs allures sont trop différentes, mais séparément sur la même exploitation, — peut devenir la combinaison la plus économique. Du reste, les considérations sur lesquelles se règle la préférence accordée soit à l'un, soit à l'autre, sont multiples. Le cheval acquiert à cinq ans sa plus grande valeur commerciale, ensuite son prix marchand diminue; on doit donc, avec une écurie de travail, se préoccuper de la dépréciation continue des bêtes qui dépassent l'âge de cinq ans, et calculer l'amortissement

qu'elle nécessite. Dans plusieurs contrées, beaucoup de cultivateurs remédient à un tel inconvénient en employant soit des jumens poulinières que la vente de leurs poulains transforme en bêtes de rente, soit de jeunes chevaux achetés au moment où ils commencent à travailler, pour les revendre plus tard, à l'époque de leur pleine valeur, ce qui en fait des bêtes de profit; mais on ne peut, dans aucune de ces deux combinaisons, demander aux attelages une très forte somme de travail. D'ailleurs ces sortes de spéculations ne sont point partout réalisables et ne conviennent pas à tout le monde; aussi l'amortissement nécessaire augmente-t-il d'un chiffre notable les frais d'écurie de la plupart de nos cultivateurs. Avec des bœufs, l'amortissement devient inutile, parce qu'on peut les revendre à des engraisseurs dès qu'on désire s'en défaire, si l'on ne préfère les engraisser soi-même. Cette aptitude du bœuf à mieux conserver sa valeur marchande, pourvu seulement qu'on ne le laisse pas trop vieillir, et à commencer sa transformation en bête d'engrais dès le jour où s'arrête le travail, est un avantage important. Ajoutez que sa nourriture et ses harnais (1) coûtent moins cher que ceux du cheval, que son prix d'achat est également moindre, et que l'on est moins exposé avec lui à toutes les fraudes du maquignonnage; ajoutez enfin que son tirage est plus calme, plus régulier, et que son fumier est plus abondant.

Qui n'a parfois, dans nos montagnes de la France centrale, admiré une belle paire de bœufs retenant sur le penchant d'un sentier abrupt le char qui porte à la ville voisine de lourds fardeaux ou d'encombrantes récoltes? Les jambes de devant résistent, les jambes de derrière s'infléchissent, le cou se raidit; le poids de la charge fait crier le grossier véhicule, et menace de précipiter l'attelage; mais, calme dans sa marche autant qu'inébranlable, le bœuf obéit à son conducteur. Il avance sans hâter le pas, il modère sans secousses la descente du char, et arrive sans encombre jusqu'à la route où aboutit le sentier. Près de là est un marais où ne poussent que des herbes dures et sans saveur dont ne veut aucun cheval; c'est cependant un peu de cette herbe qu'on donne au bœuf comme récompense, ou bien quelques tiges sèches de maïs plus dures encore, et il s'en contente. Demain il défrichera un bois, et, maintenu dans le devoir par le chant monotone ou les vives interpellations de son maître, il fera dans ce nouveau travail preuve de la même énergie. Ni les racines que rencontrera la charrue, ni les pierres qu'elle soulèvera n'arrêteront ses efforts. Sa vraie place est donc au milieu

(1) Le plus mauvais mode d'attelage, mais le plus économique, c'est le joug double qui, en rivant l'un à l'autre deux animaux dont la taille, la force et les allures sont souvent différentes, nuit au travail et parfois à la santé des deux bœufs. On devrait n'employer que le joug simple ou le collier.

des pays pauvres, dont les cultivateurs manquent de capital, dont les chemins sont mauvais, en pente rapide, dont le sol est difficile à labourer, dont les fourrages se composent principalement d'herbes marécageuses ou d'espèces médiocres. Là domine le bœuf sobre, patient et fort, qui seul peut bien vivre et bien travailler dans de telles conditions. Les montagnes de l'Auvergne, les marais de l'Aunis et du Poitou, les coteaux arides des Cévennes et du Languedoc, beaucoup d'autres pays encore, ne peuvent guère renoncer au bœuf. On le retrouve cependant aussi dans les riches plaines de la Flandre et du Cotentin, dans toutes les industrieuses campagnes où la culture des racines a pris un large développement; mais le bœuf n'y est plus le travailleur exclusif du pays : il y vit à côté du cheval, utilisant les résidus de sucrerie, de distillerie, de féculerie, et les alimens aqueux dont celui-ci ne saurait se contenter. Tels sont les avantages du bœuf, et l'on voit qu'ils sont nombreux. En revanche, il lui faut un conducteur spécial, habitué dès longtemps à ses paisibles allures, respectant ses besoins et ne le surmenant pas; entre les mains des hommes qui n'ont jamais labouré qu'avec des chevaux et qui se croiraient déshonorés en échangeant contre l'aiguillon du bouvier le fouet qu'ils aiment tant à faire claquer, le bœuf serait exposé à de nombreux accidens. D'ailleurs, si celui-ci laboure mieux, grâce à la régularité un peu lente de son pas et à la persévérance avec laquelle il surmonte les obstacles, le cheval, dont les mouvemens sont plus vifs, fait un meilleur hersage et sait mieux se tirer du bourbier où il vient accidentellement de s'engager. La terre est-elle gelée, le pied du cheval est plus sûr. La forte chaleur et le froid excessif l'incommodent moins que le bœuf, qui ne sait pas les supporter. Si le cheval a des impatiences, il a la rapidité, et il peut à l'occasion, pour donner plus de temps au travail, abréger la durée de son repas. C'est donc lui qui, dès que la route est passable, se prête à marcher vite et à opérer plus promptement une rentrée de récoltes que menace l'orage; c'est encore lui que son maître pourra transformer en bête de selle ou de cabriolet pour se rendre au marché voisin. Aussi son activité le fait-elle substituer au bœuf en tout pays où les progrès de la culture améliorent les chemins, rendent les terres moins tenaces, exigent un travail quotidien plus rapide, car le cheval devient ruineux s'il ne compense point par un labeur incessant la cherté de son entretien. Dès que les travaux sont interrompus par des chômages fréquens ou longs, c'est au bœuf qu'il faut revenir, parce qu'il utilise à faire de la viande les jours de repos qu'on lui accorde. Ainsi, dans les montagnes, dans les pays pauvres à fourrages marécageux, à travail irrégulier, le bœuf; dans les pays de culture meilleure, le cheval; enfin le bœuf et le cheval dans les contrées que la nature ou l'industrie hu-

maine dispose à leur emploi simultané en assurant leur commune nourriture.

Pour ce qui concerne le bétail de rente et le bétail de profit à introduire dans ses étables, le cultivateur est encore guidé par des considérations analogues. S'il n'y a jamais intérêt à transformer la ferme en une ménagerie agricole nourrissant toutes les espèces d'animaux utiles, il convient cependant, sur un domaine de quelque importance, d'entretenir dans une proportion variable plusieurs de ces espèces, afin d'assurer l'entière consommation des ressources alimentaires que l'on possède. Ne rien perdre, ni un brin d'herbe, ni une pelletée de fumier, n'est-ce pas le grand secret des succès en agriculture comme en industrie? Néanmoins chaque province, chaque exploitation même semble incliner de plus en plus à s'occuper spécialement de certains animaux et à négliger un peu tous les autres. Cette tendance est logique; elle résulte de la nature des choses, c'est-à-dire du climat, du sol, du degré de richesse, de l'état commercial, et elle correspond à ce que les économistes nomment la division du travail. Féconde aux champs comme dans l'atelier en résultats heureux, la division du travail fait produire en Bretagne et dans le Perche, puis élever dans la Beauce, une partie des chevaux de trait qu'utilise Paris; elle fait naître dans nos montagnes du centre et travailler dans nos provinces de l'ouest une foule de bœufs qu'engraissent ensuite nos riches vallées de Normandie; c'est elle enfin qui, dans le voisinage des grandes villes, où le lait se vend cher, fait préférer à tout autre bétail des vaches qu'on achète *amoyantes* (1) et qu'on prépare pour la boucherie dès que leurs qualités laitières diminuent.

Dans les plaines humides et sur les « plateaux volcaniques dont la fertilité s'explique par la composition chimique du sol et par une grande altitude qui condense les vapeurs de l'atmosphère, » on ne peut avoir que des bêtes à cornes et non pas des bêtes à laine, que la cachexie ferait bientôt périr. Si les pâturages donnent seulement une herbe courte et sèche, on entretient des moutons et non plus des bêtes bovines, qui ne tarderaient pas à y mourir de faim. C'est ce qui éloigne ces dernières du midi de la France et ce qui les multiplie dans le nord, c'est même ce qui force plusieurs de nos provinces méridionales à soumettre leurs troupeaux à la transhumance. Semblable alors au nomade du désert, qui promène sa tente à la recherche de *fraîches oasis* et quitte celles qu'il vient d'épuiser pour en aller toujours épuiser de nouvelles, le pasteur des troupeaux transhumans ne compte pas uniquement, comme nourriture de ses bêtes, sur l'herbe que produisent les pâtures environnantes.

(1) On dit qu'une vache est amoyante ou amouillante quand elle doit bientôt vêler.

Quand la chaleur de l'été dessèche trop le sol de la plaine, il gravit la montagne, au besoin il voyage et conduit son troupeau à plusieurs lieues de distance, parfois bien loin, sur des terres qu'on lui loue. La sécheresse l'a chassé, mais les froids le ramènent. La montagne devient inhabitable; il redescend aussitôt et guide au point de départ toute sa bande voyageuse, qui retrouve l'herbe reverdie pour quelque temps encore, et entassée dans le fenil la provision d'hiver.

L'escarpement des lieux augmente-t-il assez pour que ni le bœuf ni le mouton n'osent s'aventurer dans les précipices, ou bien des broussailles et des pampres offrent-ils un surcroît de fourrages : on a la chèvre, dont le pied agile sait gravir les rochers, atteindre les anfractuosités les plus ardues, et dont le robuste estomac se contente de ce que mépriseraient les autres ruminans. La jachère est-elle, à tort ou à raison, un des procédés de culture habituels, la ferme est-elle étendue : le mouton utilisera l'herbe des guérets; il ramassera les épis oubliés et trouvera sur le domaine un parcours suffisant. Enfin l'exploitation est-elle plus restreinte, on revient aux bêtes bovines, si les racines et les crucifères y poussent abondamment; on y élève des poulains, si la végétation se compose surtout de graminées et de légumineuses. Dans la plupart des fermes, le doute n'est pas longtemps permis : la nature des ressources alimentaires détermine quelle espèce d'animaux on doit particulièrement entretenir; les conditions commerciales et l'état de culture précisent presque aussi nécessairement l'industrie qui paiera le mieux les soins du cultivateur. On n'élève avec profit que dans les pays pauvres, où cependant les chaleurs de l'été ne durcissent pas tellement l'herbe qu'elle soit rendue impropre à la nourriture des jeunes animaux. Dans les pays riches, on se livre plutôt à l'engraissement. Et c'est ainsi que se manifeste une fois de plus l'inexorable partialité de la fortune. Les contrées pauvres auraient besoin de fumier; mais l'insuffisance du sol ne permet guère d'y obtenir cette végétation abondante sans laquelle l'engraissement des bêtes et par suite l'abondance et la bonne qualité du fumier sont impossibles. C'est aux pays déjà riches qu'est réservée, afin de les enrichir davantage, une semblable spéculation. On ne prête qu'aux riches, dit le proverbe. A ce point de vue, il aurait pu dire : on ne donne qu'aux riches, puisque l'élève des jeunes animaux, la seule spécialité des pays pauvres, absorbe au profit des engraisseurs une partie des phosphates contenus dans les terres sur lesquelles se forme la charpente osseuse du jeune bétail.

Quant aux porcs, dont nous n'avons point encore parlé, on conçoit qu'ils trouvent partout leur place, puisqu'ils sont omnivores. Résidus de laiterie, déchets de boucherie ou d'équarrissage, fruits ava-

riés et marcs sans valeur, tout ce que refuseraient ou utiliseraient mal nos autres bêtes domestiques, on peut le présenter au porc. Ce vorace animal en acceptera une grande partie; il transformera en chair précieuse ce qui ne paraissait bon que pour le fumier, et il pourra jusque dans les plus humbles chaumières servir ainsi à améliorer la nourriture de nos populations.

On voit quel genre d'industrie, suivant les ressources dont on dispose, mérite la préférence. Là cependant ne se bornent point les questions que soulèvent en agriculture les animaux domestiques. Il faut rappeler quelles règles président à leur reproduction, à leur entretien, et, pour les bêtes dont l'abattoir est la station dernière, à leur engraissement.

II. — REPRODUCTION DES ANIMAUX.

Quoiqu'il n'en coûte pas plus pour planter et pour tailler un bon arbre qu'un mauvais, combien les bons fruits sont rares néanmoins dans les vergers de nos paysans! On prend une greffe sur le pied que l'on possède déjà, on la pose sur un sujet venu tant bien que mal ou arraché sans soin dans la forêt voisine. Les fruits obtenus sont âpres et chétifs. N'importe, on y est habitué, et à tort l'on s'en contente. De même agit-on trop souvent avec le bétail, dont la reproduction reste dans bien des cas subordonnée au pur caprice de la fantaisie ou aux paresseuses habitudes de la routine.

Il n'est pas toujours indispensable, nous en convenons, de faire naître chez soi le bétail dont on veut s'occuper. Dans certaines circonstances au contraire, l'intérêt bien entendu des cultivateurs leur conseille d'opérer sur des animaux qui, nés ailleurs, ont déjà passé par plusieurs mains. Il importe cependant à tout le monde de bien connaître, pour les appliquer à l'occasion, les règles que précise l'expérience relativement à la multiplication de nos espèces domestiques. En effet, si la valeur des animaux dépend beaucoup des soins qu'ils ont reçus pendant leur jeunesse, une grande partie de leurs mérites provient aussi des parens dont ils descendent. Avec des accouplemens faits au hasard entre parens trop disproportionnés ou trop disparates, on s'expose à voir naître des bêtes *décousues*, c'est-à-dire sans harmonie dans les formes; avec des parens affectés l'un et l'autre du même défaut, on consolide dans leur descendance le vice dont on se plaint chez eux-mêmes. L'importance du reproducteur, dont le choix doit être fait en vue de combattre obstinément par des qualités contraires les défauts que l'on redoute, ne saurait donc être douteuse. Elle est si grande que certains pays voisins, la Belgique pour ses chevaux, la Suisse pour ses taureaux, exercent sur les étalons une surveillance stricte, qui pourrait nous sembler vexa-

toire, à nous, dont cependant la délicatesse en fait de liberté n'est pas extrême. Le *studbook* des chevaux pur-sang et le *herdbook* des bêtes durham sont là pour prouver que la constatation officielle des généalogies commence à n'être plus négligée par les éleveurs habiles.

De combien d'élémens il faut tenir compte en pareille matière, et que de complications mal comprises par beaucoup d'hommes agissent puissamment sur l'avenir! On sait par exemple que la taille des animaux augmente ou diminue avec la fécondité des terres et la valeur nutritive des plantes : les bêtes de forte taille consomment moins de fourrages, eu égard à leur poids, que les bêtes de taille plus petite. Ne semble-t-il pas ressortir de ces circonstances que l'on a toujours intérêt à entretenir sur le domaine des animaux aussi grands qu'il est possible? Eh bien! le contraire peut devenir vrai pour les races de moutons à laine fine, car alors le développement en taille de chaque bête augmente moins la surface tondue, et par suite le poids total de la laine, que ne le fait l'accroissement en nombre du troupeau.

Parmi les causes qui doivent influer sur le caractère du produit obtenu, nous aurions tort de négliger l'âge des reproducteurs. Les parens déjà vieux ne procréent pas d'ordinaire des petits très sains et surtout très beaux; ceux-ci rappellent presque toujours par quelques traits fâcheux la vieillesse des ascendans. Que si l'on veut obtenir des bêtes robustes, capables de résister aux fatigues d'un long travail ou à d'autres mauvaises conditions, il sera prudent toujours d'employer un étalon qui se trouve encore dans la plénitude de sa force; mais s'il s'agit de bêtes destinées à produire de la viande ou du lait, on donnera la préférence à un mâle encore jeune, parce que ses fils seront plutôt un peu lymphatiques, un peu mous de tempérament, et par suite mieux disposés à cette tranquillité d'allures qui favorise si bien le développement de la graisse et la sécrétion du lait. Quant aux formes des reproducteurs, tout le monde en apprécie l'extrême importance, car elles divulguent le plus souvent avec exactitude les qualités intimes, les aptitudes de la bête. C'est à force d'en examiner et d'en manier que les maquignons excellent à juger les chevaux; or l'éleveur n'a pas besoin pour les accouplemens qu'il dirige de moins d'attention que le marchand pour ses achats. Aux étalons destinés à produire des bêtes de trait, il demandera une poitrine large, une encolure musculeuse, un corps un peu massif, des articulations solides; chez ceux qui doivent donner des bêtes de bât, il recherchera une épine dorsale légèrement voûtée; il préférera dans les races de boucherie une ossature mince, une peau fine, avec un grand développement de poitrine et la petitesse des membres. Du reste, c'est tantôt le père, tantôt la mère,

qui exerce sur leur produit mutuel la plus grande somme d'influence. On cite même (chose étrange!) des femelles qui, fécondées d'abord par un mâle, et, un ou deux ans après, par un autre, donnent dans leur dernière portée des petits sur lesquels l'influence du premier mâle paraît avoir persisté. Quoi qu'il en soit de ces inexplicables problèmes, celui des deux parens qui *race* davantage est celui dont la santé est la meilleure, dont la force est la plus grande, dont le sang est le plus ancien. On sait que les animaux tout récemment améliorés, les métis et les demi-sang de formation nouvelle, sont des reproducteurs peu sûrs et d'action capricieuse, dès qu'on les unit à des bêtes de race pure. Aussi, lorsque M. Malingié, de regrettable mémoire, voulut créer sa race de la Charmoise, eut-il soin de détruire par de nombreux croisemens préalables le caractère propre des brebis qu'il destinait à ses béliers new-kent. Cette puissance d'action, qui est due à l'antiquité de la famille, porte le nom d'*atavisme*, et elle est telle que l'arrière-petit-fils fait parfois revivre un défaut ou une qualité que ne présentaient plus ni son père ni son aïeul; mais ce qui peut-être prouve encore le mieux cette persistance de l'atavisme ou de l'hérédité, c'est l'aptitude particulière que possède notre race chevaline du Poitou à donner les meilleures jumens mulassières que l'on connaisse. Évidemment ni les formes ni l'éducation ne concourent à ce résultat. La jument poitevine conçoit du baudet plus facilement que toute autre et donne de meilleurs mulets, parce que l'ancienneté des rapports qui existent entre sa race et l'espèce asine a imprégné son père, sa mère et elle-même d'une disposition occulte à mieux recevoir une semblable fécondation (1). Toute autre explication serait inadmissible.

Plusieurs agriculteurs, s'appuyant sur l'exemple du mulet, qui ressemble surtout à l'âne, et sur l'exemple du bardot, qui ressemble davantage au cheval, inclinent à croire qu'en toute occasion le père transmet plutôt ses formes extérieures, et la mère ses conditions vitales internes avec son caractère : d'où il résulte qu'il faut beaucoup compter sur celle-ci pour conserver aux petits l'aptitude nécessaire à vivre là où ils devront naître, et qu'en dehors même de la raison d'économie provenant de ce qu'un seul mâle suffit à un grand nombre de femelles, il y a toujours avantage à employer le mâle comme agent améliorateur.

Tandis que l'influence du père sur les formes s'exerce, quoique générale, plus puissamment sur les parties antérieures du corps, l'influence de la femelle, quand elle devient possible, se limite plus particulièrement aux parties postérieures de son croît, et elle sem-

(1) Voyez à ce sujet, dans le n° du 20 novembre 1861 du *Journal d'Agriculture pratique*, un article de M. Gayot.

ble être, comme le prouvent encore le mulet et le bardot, assez décisive sur la taille. Certains agriculteurs prétendent enfin que les femelles tiennent souvent davantage de leur père, et les mâles de leur mère. On a bien contesté quelquefois l'exactitude d'une semblable remarque; mais nous devons déclarer que notre expérience personnelle nous porte à admettre cette bizarrerie d'influence, qui s'exercerait volontiers sur les produits en raison contraire du sexe des parens.

Les qualités extérieures ne sont pas seulement bonnes à indiquer par avance l'aptitude du produit obtenu à tel ou tel genre de services; plusieurs de ces qualités sont aussi pour beaucoup dans le chiffre qu'atteindra le prix de la vente, sans avoir cependant toujours une signification très sérieuse. C'est de la couleur des poils de l'animal que nous voulons principalement parler en ce moment : ici le public n'estime que des vaches rouges, là les vaches blanches; plus loin les vaches bringées (1) sont seules en faveur. Dans tous ces cas, les éleveurs ont grand soin de se conformer aux caprices de la mode, et ils appareillent dans le sens voulu les robes de leurs reproducteurs.

On aurait tort d'attacher aux nuances du pelage une importance trop absolue. La robe est variable dans un grand nombre de races, et celle qui a fini par dominer dans certaines familles n'est sans doute maintenue la même que par les soins qu'on y apporte. Un seul poil noir, la moindre tache bleue sur le nez passent chez les durham pour preuve que le sang n'est point pur; les bœufs de Salers que nous voyons sont tous d'un rouge foncé, les bœufs du Charolais sont blancs ou jaunes. Néanmoins tous les chevaux arabes ne naissent point gris, non plus que tous les chevaux flamands ne naissent noirs. Le pelage est un indice dont la gravité augmente pour les races qui présentent le plus ordinairement les mêmes nuances; mais il serait, selon nous, imprudent, quand le désaccord n'est pas considérable, de s'en rapporter à lui seul. « De même que la couleur des cheveux chez les hommes, celle des poils chez les animaux est aussi, prétend-on, un indice de tempérament (2). » Les nuances foncées de la robe, celles de la peau surtout, sont considérées comme accusant une force musculaire plus grande, tandis que les couleurs pâles dénoteraient plus de mollesse, et par conséquent conviendraient mieux aux bêtes laitières ou aux bêtes de boucherie. Telles sont les assertions les plus générales. Les conciliera qui pourra avec la robe presque toujours gris d'argent des chevaux arabes et la robe rouge brun des vaches flamandes.

(1) C'est-à-dire à pelage relevé de raies brunes irrégulières.

(2) Félix Villeroy, *Manuel de l'Éleveur de chevaux.*

Pour façonner des animaux qui présentent à un haut degré certains caractères auxquels on attache une grande importance, les éleveurs empruntent quelquefois, soit à une autre race de la même espèce, soit à une autre espèce, un mâle dans la famille duquel se trouvent déjà fixés les caractères dont il s'agit. Le métis résulte du mariage de deux individus de même espèce appartenant à deux races distinctes; l'hybride provient de l'accouplement de deux individus d'espèces différentes (1), et jusqu'à ce jour le mulet est le seul hybride qu'ait vraiment acquis notre pratique agricole. L'union de deux animaux d'espèce différente a pour ainsi dire quelque chose de contre nature; aussi ne s'observe-t-elle point dans l'état sauvage. Elle est toujours le résultat de la perversité de goûts que finit par engendrer une domesticité remontant à de nombreuses générations, ou bien elle procède de l'intervention volontaire de l'homme; mais dans aucune des deux circonstances elle n'est très facile à obtenir. La jument se montre beaucoup moins féconde avec l'âne qu'avec le cheval; le bouc et la brebis produisent dans l'Amérique du Sud ces pellons dont l'industrie convertit la dépouille en tapis, en couvertures de selle, tandis que sous notre climat leur union reste stérile. En tout cas, lorsqu'un produit nouveau résulte d'un mariage entre parens d'espèces différentes, quelque voisines qu'elles puissent être, l'hybride obtenu demeure infécond. Les rares exemples du contraire que l'on prétend citer sont le plus souvent contestables, et ne s'appliquent qu'à des femelles, jamais à des mâles.

Entre animaux de même espèce qui diffèrent seulement de race, le mariage ne présente ni de semblables difficultés ni de semblables conséquences. Les parens se recherchent plus volontiers, et le fruit de leurs amours, fécond comme eux-mêmes, participe tout à la fois des qualités du père et de celles de la mère. C'est par ce procédé qu'on crée chaque jour de nouvelles variétés d'animaux, dont plusieurs deviennent pour l'agriculture d'un intérêt extrême, variétés bien plus vite acquises que s'il eût fallu demander à la sélection, c'est-à-dire à l'emploi successif de reproducteurs soigneusement choisis, d'abord dans la même race, puis dans la même famille, le résultat cherché. La méthode des accouplemens consanguins, que les Anglais nomment *in and in* et les Allemands *inzucht*, a été celle qu'ont suivie les créateurs de nos meilleures races pour obtenir les types admirables que nous leur devons. La race durham a été faite ainsi par les Colling, et la race dishley par Bakewell; mais cette marche est bien lente, parfois même elle peut de-

(1) Voyez à ce sujet dans la *Revue* les travaux de M. A. de Quatrefages sur l'*Histoire naturelle de l'homme* et *le Croisement des groupes humains*.

venir dangereuse. La débilité de certains troupeaux, leur peu de fécondité, leur tendance à plusieurs maladies dont les ancêtres portaient le germe en eux-mêmes, doivent être fréquemment attribués à l'emploi trop prolongé du même sang (1). Pour combattre ce dernier danger, Jonas Webb, dont le nom rappelle une suite non interrompue de brillans succès, Jonas Webb entretenait à Babraham deux familles distinctes de south-down, qu'il maintenait attentivement séparées, et entre lesquelles il se contentait d'opérer de temps à autre l'échange de quelques mâles. Ainsi doivent procéder entre eux les cultivateurs voisins, quand le troupeau qui existe sur le domaine n'est pas assez considérable pour permettre par lui-même cette utile précaution.

L'opération qui consiste à emprunter à une autre race les mérites que ne possède pas la race dont on s'occupe porte le nom de croisement. Ce procédé présente souvent au fond plus de difficultés qu'on ne le suppose. L'inconnu dans lequel on se place par rapport aux conséquences des alliances essayées, la suite d'observations attentives que nécessite la sage direction de tels efforts, la somme de connaissances, au besoin la persévérance de sacrifices qu'exige la méthode du croisement, ne doivent pas être oubliés. La sélection convient mieux à la plupart des cultivateurs, mais le croisement peut devenir entre des mains habiles un moyen plus puissant. Étudions-en donc les règles principales. Plus les espèces sur lesquelles on opère sont douées d'une grande longévité, plus seront lentes à se bien fixer chez elles les modifications que l'on recherche; en revanche, plus ces modifications persisteront dès qu'on les aura une fois obtenues. On peut néanmoins agir favorablement par ce moyen sur les caractères originels de toutes nos familles d'animaux domestiques. Les moutons de la Beauce sont presque tous des métis de mérinos; il y a eu du sang hollandais introduit autrefois dans les veines de nos vaches normandes; nos chevaux lorrains passent pour descendre de familles orientales, et combien d'autres races nous pourrions citer encore, même parmi celles qui sont aujourd'hui les mieux caractérisées, qui dans le principe ne furent que des métis! Comme les races perfectionnées sont en général plus délicates, plus exigeantes au moins que les races vulgaires, il faut, avant d'introduire chez soi un étalon étranger, commencer toujours par améliorer les conditions hygiéniques de logement et de nourriture que devront trouver à leur naissance les produits qui en sortiront. Il ne faut pas non plus vouloir aller trop vite et rapprocher d'un seul

(1) S'il était permis, en parlant d'animaux domestiques, d'invoquer des exemples pris jusque chez l'homme, nous engagerions nos lecteurs à se rappeler le nombre de familles dans lesquelles ils ont vu des mariages consanguins entraîner après eux d'aussi tristes résultats.

coup deux bêtes trop disparates. On marchera plus sûrement d'ordinaire en se hâtant moins, en ne cherchant pas à corriger plusieurs défauts à la fois, en ne travaillant à un nouveau progrès qu'après avoir bien acquis la fixité d'un premier mérite. Il peut donc être sage de revenir, suivant les effets qui surgissent, tantôt au sang améliorateur, tantôt au sang à améliorer. Le point qu'il convient de ne pas dépasser est du reste limité par les modifications économiques en vue desquelles le croisement lui-même a été essayé. C'est ainsi que l'amélioration générale des voies de communication a eu pour résultat en France de restreindre peu à peu l'élève du bidet et des autres chevaux de selle, remplacés par des chevaux de trait plus ou moins légers. C'est ainsi encore que le perfectionnement des ressources alimentaires du bétail et le haut prix de la viande font depuis quelques années introduire sur beaucoup de domaines, comme types reproducteurs nécessités par un prochain avenir, des bêtes spécialement aptes à s'engraisser plus jeunes que celles dont on s'occupait autrefois.

On a fait beaucoup de bruit, dans le monde agricole, autour de ce mot de *spécialisation*. Les uns se sont disputé l'invention de la chose, les autres l'invention du nom. La vérité est qu'aucun de nos contemporains n'a rien inventé de semblable. On a créé des races, des variétés nouvelles pour mieux répondre à des besoins nouveaux; mais la conformité du bétail aux besoins spéciaux qui existent est un fait de toute antiquité. Le cheval de selle que nous citions tout à l'heure nous en fournit une preuve irrécusable. Quant aux animaux des espèces bovine et ovine, ils étaient moins façonnés en vue de la boucherie, parce que l'importance de la boucherie n'était point alors ce qu'elle est devenue depuis. On se tromperait fort d'ailleurs si l'on croyait que dans une bonne agriculture toutes les bêtes doivent toujours et partout recevoir une destination exclusive. Pour le porc, cela n'est point douteux; pour le cheval, le bœuf et le mouton, la question n'admet pas une réponse aussi radicale. Quoi qu'il en soit, les perfectionnemens opérés en vue de développer l'aptitude des animaux à prendre beaucoup de graisse et à la prendre de bonne heure ont également leurs limites. La chair des bêtes excessivement précoces et très vite ou trop largement engraissées n'est ni aussi agréable au goût ni aussi nutritive que la chair des autres, et en même temps qu'un embonpoint considérable permet moins d'apprécier les formes vraies de l'animal, il diminue souvent sa puissance prolifique. Les verrats et les truies de nos races indigènes sont des reproducteurs plus féconds que les verrats et les truies de plusieurs races dites très perfectionnées; les doubles portées, qui sont assez fréquentes chez des brebis communes, se présentent beaucoup plus

rarement dans les bergeries des races améliorées. Le bien même a ses bornes, qu'il ne doit pas franchir sous peine de cesser d'être le bien.

Parfois cependant ni la sélection ni le croisement ne peuvent suffire, et le parti le plus sage et le plus radical tout ensemble consiste dans la substitution complète d'une race à une autre. C'est ainsi que la Bretagne se voit envahie au sud par la race parthenaise et au nord par la race normande, au fur et à mesure que ses progrès agricoles lui permettent l'entretien de bêtes bovines plus fortes que ses anciennes petites vaches. Un tel procédé présente l'avantage d'être aussi expéditif que possible. Il n'y a là ni tâtonnemens ni délais; mais une semblable mesure n'est point partout praticable. En tout cas, il suffit de la signaler, car, dès que l'opération est accomplie, on rentre dans les conditions ordinaires des éleveurs qui préfèrent conserver leurs races particulières, et l'on n'a plus ensuite à marcher que par voie de sélection.

III. — ENTRETIEN ET ENGRAISSEMENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Accoupler les animaux domestiques avec assez d'intelligence pour que leurs produits apportent en naissant toute l'aptitude désirable à bien remplir l'emploi auquel on les destine, ce n'est pour le cultivateur que le commencement de sa tâche. A peine le jeune animal est-il né, qu'il faut déjà s'en occuper attentivement et agir sur son moral, s'il est permis de parler ainsi, en même temps que sur son physique, par tous les moyens dont on dispose. Les bêtes ont des passions, des tendresses et des antipathies comme les hommes. Pourquoi donc les faire souffrir, les irriter sans motif? Leurs membres sont, comme les nôtres, sensibles à la jouissance et à la douleur; pourquoi donc ne point leur procurer toutes les satisfactions raisonnables? pourquoi n'agir pas toujours avec douceur, si la douceur suffit, et n'avoir pas pour leur bien-être corporel les diverses précautions que réclame une sage hygiène?

Aussi l'air et la chaleur, surtout pour les jeunes animaux, l'exercice, les soins de propreté, qui manquent si souvent dans les campagnes aux gens et au bétail, devront être accordés aux bêtes dans une proportion convenable, car aucune de ces conditions de vie ne peut être indifférente. Elles deviennent au contraire plus nécessaires depuis que nous soumettons davantage le bétail à une captivité constante et à une nourriture dont l'abondance ne compense pas toujours la fâcheuse uniformité. Les prairies artificielles, que nos progrès agricoles étendent si rapidement, ne remplacent pas sous tous les rapports la grande variété d'alimens que des pâtu-

rages naturels assureraient aux herbivores. C'est ainsi que les fleurs du trèfle incarnat et les gousses des plantes à grains ronds (vesces et pois) occasionnent parfois chez les chevaux, et surtout chez les poulains, des maladies assez graves. C'est ainsi encore que la météorisation est fort à redouter pour tous nos animaux domestiques, quand on ne surveille pas suffisamment l'emploi *en vert* des plantes qui forment la majeure partie de nos prairies artificielles. Ailleurs, c'est l'abus des pulpes ou des drèches qui débilite les bêtes et compromet leur santé, et cette question de l'alimentation mérite d'autant plus de la part des cultivateurs un examen sérieux, qu'elle se lie intimement à la question du système de culture qui doit être adopté.

Il peut être parfois avantageux de tenir les animaux renfermés dans une étable qu'ils ne quittent presque jamais, et où ils reçoivent tous les soins nécessaires. Ce régime, qui ne laisse gaspiller par le piétinement aucun brin de fourrage, qui ne laisse perdre par une diffusion intempestive aucun atome de fumier, qui permet enfin à la bête, en lui évitant toute fatigue, tout mouvement inutile, de profiter mieux de la nourriture qu'elle consomme, a reçu le nom de stabulation permanente. Parfaitement applicable au bétail que l'on engraisse, ce régime peut encore être imposé, dans le sein des villes, aux vaches laitières, dont il finit néanmoins par altérer la santé; mais, avouons-le, il est beaucoup trop contraire à la nature des choses pour convenir à un grand nombre de fermes, et bien souvent un système mixte de pâturage et de stabulation est infiniment préférable. La stabulation permanente compromettrait l'avenir des jeunes animaux que l'on élève, et dont le parfait développement exige une plus grande liberté d'allures. Elle s'accorderait mal également avec les conditions culturales d'un pays pauvre, dont l'herbe pousse trop rare et trop courte pour qu'il n'y ait point économie à laisser aux bêtes le soin d'aller la brouter elles-mêmes. Le pâturage, qui est tout l'opposé de la stabulation, convient seul à ces derniers pays, comme aux contrées montagneuses, dont les mauvais chemins rendent singulièrement difficile la rentrée des récoltes. Il est enfin en usage dans certaines provinces dont le sol fécond, mais trop humide pour la charrue, produit en telle abondance une herbe de bonne qualité, que les animaux y prennent un rapide embonpoint. On nomme *prés d'embouche* ces gras pâturages, et ils font la fortune des cultivateurs qui les possèdent, car ils produisent beaucoup, tout en exigeant peu de travail. La Saintonge, la Vendée, la Normandie, le Charolais et le Nivernais en offrent, en France, les plus frappans exemples.

Pour que les animaux apportent dans la consommation de l'herbe un ordre régulier, et qu'ils ne se fatiguent pas inutilement à va-

guer au milieu d'espaces considérables, on divise souvent les pâturages en plusieurs parties que l'on ouvre successivement au bétail, et ce dernier système nous semble, sur les grands domaines, bien préférable aux dangereuses entraves à l'aide desquelles on s'efforce parfois de retenir les bêtes prisonnières dans la prairie. Le pâturage au piquet, qui passe cependant pour un des meilleurs, empêche les animaux de se rendre à l'abreuvoir, quand la soif se fait sentir. Il ne leur permet ni de se bien défendre contre les attaques des insectes, ni de rechercher un abri contre la pluie ou contre le soleil. Il ne vaut donc pas le pâturage pur et simple dans une prairie parfaitement close, où l'on a pris soin de disposer quelque hangar rustique. Du reste, dès qu'une prairie ne fournit sous la faux que 1,000 ou 1,100 kilogrammes de foin sec par hectare, la conversion de cette prairie en pâturage est ordinairement ce qu'il y a de mieux à faire.

De même qu'il y aurait presque toujours avantage à labourer, en les fumant mieux, un nombre d'hectares moins considérable, il y aurait également profit à mieux nourrir un moindre nombre de bêtes. Le maintien de la vie consomme chez les êtres vivans une certaine proportion d'alimens, et la force, le lait et la graisse ne se produisent chez eux que par la somme de nourriture qui dépasse leur indispensable ration d'entretien. Là se trouve l'explication du faux adage qui prétend que le bétail est, dans une ferme, un mal nécessaire. En se bornant à empêcher une bête de mourir de faim, on dépense improductivement tout ce que coûte sa nourriture, et les bénéfices à en tirer ne commencent qu'au-delà de cette limite, pour suivre alors une marche progressive. C'est donc faute de l'avoir nourri assez pour en tirer tout le profit possible que la plupart de nos paysans ont à se plaindre de leur bétail. En moyenne, la ration d'entretien exige, par vingt-quatre heures et par chaque 100 kilogrammes de chair vivante, environ 2 kilogrammes de foin ou l'équivalent, d'où il suit que porter à 3 kilogrammes la ration alimentaire des animaux n'est à peu près que le strict nécessaire. Dans les cas d'engraissement, de travaux pénibles ou de rapide croissance, cette proportion serait encore insuffisante, et la nourriture devrait plutôt être laissée à l'entière discrétion de l'animal (1). Quelle que soit d'ailleurs la quantité de nourriture servie aux animaux, ceux-ci ne seront bien entretenus que si cette nourriture leur est régulièrement distribuée : régulièrement quant aux heures, afin que les repas ne soient jamais attendus avec trop d'impatience, régulièrement quant au volume et aux quantités, afin que l'estomac, toujours satisfait, ne passe point par de pénibles alternatives de jeûne et de surcharge,

(1) Chez les vaches toutefois, une telle abondance aurait pour résultat de faire tarir le lait en activant trop leur embonpoint.

régulièrement enfin quant aux qualités, pour que celles-ci restent bien conformes aux besoins particuliers de chaque bête. On a dressé à ce sujet des tables comparatives de la valeur nutritive des divers alimens que peuvent consommer nos animaux domestiques. Pailles, grains, racines, fourrages et débris de diverses sortes, tout a passé par l'alambic, le creuset et la balance; tout a été scrupuleusement analysé, pesé et classé. Certes ces tableaux ont quelque importance; mais il ne faudrait pas en accepter les chiffres comme étant toujours d'une vérité aussi absolue que l'on serait tenté de le croire. La nature du terrain où les végétaux ont été cultivés, le degré de maturité, l'état de conservation, le mode de préparation qui leur est appliqué, sont autant de causes qui modifient la valeur nutritive des mêmes espèces, et c'est ce que prouvent surabondamment, en dehors de la pratique, les différences qui existent entre les appréciations des divers auteurs.

Dans tous ces tableaux comparatifs, le foin a été pris pour type. L'herbe des prairies naturelles, qui se composent, comme chacun le sait, d'une foule de plantes différentes, est en effet la nourriture normale de nos animaux domestiques. Les pailles des céréales et les fourrages secs que produisent nos prairies artificielles augmentent presque partout dans une mesure considérable la masse de provisions dont le cultivateur dispose pour son bétail. Que de progrès cependant restent encore à faire, et que de ressources utiles sont encore perdues! En général, il faut le reconnaître, on commence à mieux utiliser la plupart des résidus végétaux que produisent certaines industries, quoique tous les herbivores n'acceptent pas indistinctement ces divers résidus (1); mais ce qui maintenant manque peut-être davantage à beaucoup de provinces, c'est la culture sur une plus large échelle des racines fourragères. Les racines aident à corriger l'alimentation trop sèche de l'hiver, et, soit servies directement aux bêtes, soit d'abord épuisées des élémens commerciaux qu'elles renferment, elles permettent de compter sur une énorme quantité de nourriture.

Pour bien satisfaire à tous les besoins du bétail, il faut lui composer ses repas de telle sorte que, sous un volume à peu près constant, mais avec des élémens variables, on obtienne une ration dont la richesse soit tout à la fois relative et proportionnelle aux services qu'on en veut obtenir. L'analyse chimique et la science vétérinaire disent comment, par diverses combinaisons que le prix des choses fait modifier selon les circonstances, on peut assurer à une bête la quantité d'azote, de corps gras, de phosphates et d'autres sels qui

(1) C'est ainsi que les tourteaux qui proviennent des huileries sont, quand on a employé la faîne, dangereux pour les chevaux, et quand on a employé le chènevis, mauvais pour toutes nos bêtes domestiques.

lui sont indispensables (1). Ajoutons que la quantité de phosphates absorbés doit être d'autant plus considérable que l'animal est plus jeune (2), — que les transitions d'un régime à un autre doivent toujours être graduées, — que les alimens aqueux doivent être consommés avant qu'on ne fasse boire, — que les repas doivent commencer par des élémens de qualité moindre, et se terminer, après les morceaux *friands* pourrions-nous dire, par la paille, qui sert à l'animal à satisfaire son appétit, si celui-ci est encore véritablement excité. C'est de l'observation de ces règles très simples que dépend partout le bon entretien du bétail. Bien nourrir coûte quelque chose, nous l'avouons volontiers; mais mal nourrir coûte plus encore, puisque cette triste économie aboutit à l'insuccès et à la ruine.

On n'est pas entièrement d'accord sur l'utilité de certains artifices à l'aide desquels la nourriture du bétail serait parfois rendue plus appétissante ou plus profitable. Parmi ces procédés figure la coction : celle-ci, quand la ferme ne dispose pas d'une machine à vapeur affectée en même temps à un autre service, consomme des combustibles dont l'emploi coûte cher; d'ailleurs les soupes et les alimens chauds ne conviennent réellement bien qu'aux bêtes à l'engrais. Aussi cette méthode est-elle rarement adoptée. Quelques savans et quelques agriculteurs ont dernièrement affirmé qu'un mélange de pailles et de fourrages hachés avec des grains mécaniquement aplatis devait procurer dans l'entretien des animaux une économie réelle. D'autres ont prétendu que ce procédé devait donner au contraire une regrettable augmentation de main-d'œuvre et une moins bonne nourriture. Il nous paraît sage d'emprunter aux allégations des parties adverses ce qu'elles ont d'exact et de repousser ce qu'elles ont de trop absolu. La vérité est que l'on parvient quelquefois ainsi à faire manger par les animaux, sans autant de gaspillage, tout ce qu'on leur présente; mais ce mode d'alimentation les excite à boire davantage, et il en résulte pour les chevaux dont les allures doivent rester rapides une mollesse fâcheuse. Telle a été la cause pour laquelle la compagnie des petites voitures de Paris a dû finir par renoncer à ce système. Et puis n'est-il pas un peu à craindre que, les grains écrasés occupant plus de volume que les grains entiers, on ne s'en rapporte trop aux apparences, et qu'en somme on ne serve aux bêtes une ration de grains moins forte? Les choses étant ramenées, comme il est juste, à un

(1) Les 3 kilogrammes de nourriture donnés à chaque 100 kilog. de chair vivante doivent contenir environ 30 grammes d'azote, 100 grammes de corps gras et 11 grammes d'acide phosphorique.

(2) Parce qu'alors il en a un besoin plus impérieux pour *construire* sa charpente osseuse.

poids exact des grains et des fourrages, on n'a pas toujours trouvé réels les avantages d'abord annoncés. Avec des animaux dont on néglige la force musculaire, et auxquels on ne demande qu'une production abondante de graisse et de lait, ces diverses préparations deviennent plus rationnelles. Les fourrages hachés, les grains aplatis, concassés ou réduits en farine, sont alors d'un emploi profitable, surtout quand on les mêle à des pulpes ou à d'autres matières qui contiennent déjà par elles-mêmes quelques principes nutritifs, et quand, par une fermentation régulière, on en augmente la digestibilité. C'est même ce que prouve avec évidence le développement pris en France, depuis plusieurs années, par les distilleries agricoles.

Une fois parvenue à ce degré d'industrie, l'agriculture est forcément conduite à s'occuper surtout d'engraissement, car les usines, avec les résidus desquelles on opère, ne travaillent pas toute l'année, et l'engraissement permet mieux que toute autre spéculation de proportionner l'effectif du bétail aux ressources dont on dispose. Il transforme, à vrai dire, les animaux en réservoirs où on emmagasine les fourrages et les grains aux momens d'abondance pour revendre ensuite avec profit, sous forme de viande, les provisions ainsi employées (1). Il est donc, dans plusieurs situations économiques, impérieusement indiqué. L'engraissement à l'étable se nomme *engraissement de pouture;* il exige plus de frais que l'engraissement à l'herbage, mais il donne une graisse plus fine et la produit plus promptement.

Des hommes compétens n'estiment pas à moins de 1,500,000 bêtes bovines adultes, 2,700,000 veaux, 6 millions de moutons et 4 millions de porcs l'immense tuerie que, dans l'état actuel des choses, nécessite la consommation française annuelle. Les marchés de Sceaux et de Poissy, qui alimentent Paris, avaient à eux seuls reçu en 1850 142,533 bœufs, 19,345 vaches, 51,996 veaux et 793,567 moutons. En 1860, on y a vendu 182,566 bœufs, 48,868 vaches, 53,794 veaux et 1,223,794 moutons. A ces masses déjà considérables, il faut ajouter les agneaux, les chevreaux, les viandes dites à la main (2), et les bêtes porcines, etc., qui fournissent également chaque année un gros contingent.

Le rapprochement de ces divers chiffres démontre combien les grandes villes laissent une faible part à la consommation des campagnes. Du reste, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible,

(1) En moyenne 100 kilog. de foin ou l'équivalent produisent 5 kilog. de viande.

(2) Les viandes à la main, c'est-à-dire celles qui proviennent d'animaux expédiés à Paris après l'abatage, et que l'on y vend à la criée sur des marchés spéciaux, ont atteint à elles seules, pendant la première quinzaine de décembre 1861, le chiffre de 623,943 kilog., et cette quinzaine-là n'est pas une des plus chargées.

de constater dans celles-ci la quantité exacte de viande que consomment les hommes, et qu'à notre avis on doit supposer plus grande aujourd'hui qu'on ne le croit généralement. Quoi qu'il en soit, sous l'influence d'une consommation sans cesse croissante, le prix de la viande de bœuf, qui en 1850 valait 95 centimes le kilogramme au marché des Prouvaires, est monté en 1860 à 1 franc 24 centimes. L'augmentation considérable que signalent ces prix ne s'est pas produite à Paris seulement et pour la chair du bœuf; elle a eu lieu partout et pour toutes les viandes. On doit donc conclure, même en tenant compte des autres causes de renchérissement, que plus de bien-être matériel a heureusement pénétré dans la vie des populations, et que, contrairement aux sinistres prédictions des protectionistes, les facilités accordées depuis un certain nombre d'années à l'introduction en France du bétail étranger n'ont pas nui le moins du monde à la vente du bétail français. En 1859, année dont les comptes sont les derniers que nous ayons sous les yeux, l'excédant de l'importation sur l'exportation n'a été que de 49,842 bêtes bovines adultes (les taureaux non compris), 25,482 veaux, 396,816 bêtes ovines et 111,386 bêtes porcines, ce qui, comparativement à notre consommation annuelle, est assez peu de chose. En effet, la chair des animaux, soit vivans, soit fraîchement tués, ne se transporte pas sans dépenses et sans accidens, et puis elle ne peut se produire ni partout ni très vite. Pour faire de la viande mangeable, il faut plusieurs années. Or les libertés que l'on accorde au commerce ne tardent pas à relever dans les pays voisins, où d'ailleurs les mêmes causes entraînent les mêmes conséquences, la valeur vénale du bétail; d'où il résulte que, les prix d'achat s'équilibrant bientôt dans les divers centres de production et les frais de transport augmentant avec la distance, il faut toujours en revenir à compter pour la plus forte part sur les ressources du pays même.

Nous ne voulons cependant pas prétendre, en parlant ainsi, que la masse énorme de bestiaux livrés chaque année à la boucherie soit encore en rapport avec les vrais besoins de toutes nos populations. La viande est nécessaire à la parfaite alimentation des hommes, et ni le lait ni le fromage n'introduisent dans leur nourriture une quantité assez forte de substances animales. Pour remédier au déficit que tout le monde signale, plusieurs écrivains ont dernièrement insisté sur l'emploi de la viande de cheval. On pourrait sans doute manger certains animaux dont actuellement nous n'employons pas la chair à notre nourriture; cependant il est difficile de modifier les usages alimentaires des populations. D'ailleurs nous usons, nous abusons même du cheval comme bête de travail jusqu'à son dernier jour. A part un très petit nombre d'animaux tués par accident en plein

état d'embonpoint, quelle ressource alimentaire obtiendrait-on de notre population chevaline? — Des bêtes malades ou de vieilles rosses étiques, sur les os desquelles se trouveront encore quelques fibres coriaces. On ne peut guère, convenons-en, compter sur cela pour un approvisionnement de sérieuse importance, et nous persistons à croire qu'il a été fait à ce sujet plus de bruit qu'il n'était utile. Les bêtes bovines, ovines et porcines sont et resteront sans doute toujours chargées de subvenir à notre alimentation. Avant de les abattre, on les soumet d'ordinaire à un régime préparatoire, l'engraissement, qui a pour but d'augmenter la quantité et la qualité de leur chair. Toutes cependant ne sont pas également faciles à engraisser. Nous avons déjà signalé quelques-uns des signes auxquels on reconnaît les bêtes qui sont les plus aptes à bien prendre la graisse. Celles qui sont malades, trop jeunes ou trop vieilles, celles enfin qui ont les goûts dépravés coûtent presque toujours à engraisser plus cher qu'elles ne vaudront jamais. Il convient, pour que les résultats du traitement suivi laissent au cultivateur des bénéfices notables, que l'animal ait fini ou presque fini sa croissance, et ne subisse aucune influence qui s'oppose à la prompte assimilation des alimens. En général il faut préférer, dans les races ordinaires, pour l'espèce bovine, des bêtes de quatre ou cinq ans à huit ou dix au plus, pour l'espèce ovine des bêtes de trois à cinq ans, et pour l'espèce porcine celles de un an et demi à quatre ans. Conformément au proverbe selon lequel « qui dort dîne, » tout ce qui peut contribuer au calme moral et physique sert à hâter l'engraissement, par conséquent à le rendre plus économique. Le repos, l'obscurité, l'absence du bruit, la grande régularité des repas, l'abondance de la litière, la castration quand elle remonte à une époque assez éloignée, etc., aident donc à l'engraissement des animaux en apaisant tous leurs organes (1). Pour la même raison, l'été à cause des insectes et des chaleurs excessives, l'hiver à cause des grands froids, ne sont pas des époques favorables. Afin de prédisposer les fibres des bêtes à une plus grande mollesse, on leur assure une chaleur modérée et légèrement humide; on débute par des boissons farineuses ou des fourrages verts, parfois on va jusqu'à les saigner, parfois on les panse à la main pour faciliter les fonctions de la peau. La propreté des auges, la fréquence des repas, la variété des alimens, l'emploi opportun des condimens qui peuvent exciter l'appétit et des substances qui contiennent une forte proportion de parties grasses, tels sont les moyens auxquels on a recours avec le plus d'avantage. Dans ces conditions, il faut, pour

(1) On a même quelquefois aveuglé des animaux; en tout cas, on les isole autant que possible, et l'on cite quelques bons résultats obtenus par l'emploi de certains narcotiques.

les bêtes bovines (1) de trois à quatre mois de préparation, pour les bêtes ovines de deux mois et demi à trois mois, et pour les bêtes porcines de trois à quatre mois au plus, suivant le degré de graisse auquel on veut parvenir. Il y a plus de profit à vendre un animal assez gras qu'à pousser jusqu'au *fin gras*, et à plus forte raison jusqu'à cet embonpoint excessif que présentent nos animaux de concours. Ces derniers coûtent plus qu'ils ne rapportent; mais ils servent d'enseigne au producteur, de stimulant au zèle du public agricole, et le vrai service qu'ils rendent est de propager partout les bonnes méthodes d'engraissement, dont ils sont une sorte de démonstration vivante. Le degré utile de l'application reste ensuite abandonné au calcul de chacun, et cette considération nous amène à une autre partie de cette étude, dont l'action des règles générales sur les divers groupes d'animaux domestiques sera l'objet principal.

IV. — LE CHEVAL, L'ANE ET LE MULET.

Les chevaux sont certainement, de toutes nos bêtes domestiques, celles qui ont le moins bien conservé la pureté primitive de leurs races. Lorsqu'on ne voyait dans une même province que des bœufs de même famille ou des moutons de même origine, l'on rencontrait déjà partout des chevaux étrangers et des chevaux de sang mêlé, et cette tendance ne peut que se développer sous l'empire des faits économiques qui divisent de plus en plus nos animaux agricoles en *animaux de rente* et en *animaux de travail*. Tout en restant jusqu'au dernier jour cantonnées dans la même ferme, parfois renfermées dans la même étable, les bêtes de rente peuvent rendre au loin la plupart des services qu'on leur demande, et la nature de ces services varie singulièrement d'un pays à un autre. Il faut alors consacrer à chaque destination particulière une race différente dans laquelle on maintient soigneusement les caractères qui lui sont propres. Le cheval au contraire ne nous est utile que par sa force musculaire, dont l'emploi seul diffère selon les circonstances, et il en

(1) Est-il nécessaire de dire que l'on a eu bien raison de finir par admettre les vaches à nos concours d'animaux de boucherie, puisqu'elles figurent si souvent dans nos abattoirs, et que nous les mangeons avec plaisir lorsqu'on nous les vend sous le nom de bœuf? La vache est préférée dans certains pays, et quand on l'engraisse à un âge convenable, elle est aussi bonne que le bœuf. Le mouton est d'ordinaire meilleur que la brebis, parce que celle-ci a porté un certain nombre de petits avant d'être abattue, tandis que le mouton n'a été fatigué par aucun travail; mais entre la vache qu'on n'a pas épuisée par des parts trop fréquens et le bœuf qu'on n'a pas surchargé trop longtemps de pénibles travaux la distinction, à même degré d'âge, de santé, d'engraissement, serait tout à fait impossible. La vache passe d'ailleurs pour s'engraisser un peu plus facilement que le bœuf.

résulte nécessairement un peu plus de mélange entre les familles nombreuses que nous élevons.

Cependant la France possède encore plusieurs races de chevaux bien distinctes, car l'influence des localités s'exerce assez fortement et par le climat, et par la nourriture, et par le régime, pour que le sang étranger finisse toujours par se confondre dans le sang local, quand on ne cherche point à maintenir par un choix ou un renouvellement attentif les caractères qu'avaient d'abord introduits des étalons d'une autre famille. Le boulonnais, le breton, l'ardennais, le limousin, le landais, le camargue (pour ne pas les citer tous), sont évidemment autant de bêtes différentes; mais quelques nuances légères dans les formes suffisent-elles pour constituer une race, et les conditions particulières de nourriture et d'élevage n'agissent-elles pas souvent avec la même force que l'atavisme sur la taille et sur certaines proportions de l'animal? Nous croyons (et nous pourrions à ce sujet invoquer des autorités compétentes) que l'on prétend en France avoir plus de races de chevaux qu'une saine critique ne devrait sans doute en admettre. Tout centre de production dit avoir sa race, ou du moins sa sous-race, à laquelle il donne son nom. Quant à nous, les familles les plus importantes sont les seules dont nous voulions faire figurer le nom dans le cadre de nos recherches. Les bêtes du nord auront alors pour type principal le cheval boulonnais; les bêtes de l'est seront représentées par le cheval lorrain, le cheval ardennais et le cheval comtois, les bêtes de l'ouest par le breton, le percheron, le normand et le poitevin, les bêtes du centre par le limousin; enfin le cheval navarrais et le cheval landais serviront d'exemple à nos bêtes du midi.

Si nos principales races se distinguent entre elles par des formes et des qualités particulières, elles diffèrent grandement aussi d'importance, pour peu qu'on regarde au nombre d'animaux qui les composent. Sous ce rapport comme sous plusieurs autres, le nord et par conséquent les races du nord l'emportent de beaucoup. Le Dauphiné, la Provence et le Languedoc sont en effet celles de nos anciennes provinces qui nourrissent le moins de chevaux; la Normandie et la Bretagne, la Flandre, l'Artois, la Picardie et l'Île-de-France sont certainement celles qui en possèdent le plus. Ici nous avons des bêtes de gros trait, là des bêtes de trait moyen ou de trait léger, plus loin des bêtes de luxe, ailleurs des bêtes de selle. Quel est néanmoins, parmi toutes ces races, le genre de chevaux que notre agriculture doit élever de préférence? Il faut d'abord remarquer que l'on ne peut guère changer radicalement ce qui existe là où l'on se trouve. C'est ainsi que, pour ne citer que des extrêmes, on ne produira jamais dans les Landes ou dans le Limousin des limoniers comme ceux qu'on obtient dans le Boulonnais, ni

dans le Boulonnais des chevaux de selle aussi fins que ceux de la Navarre. Cependant que disent les faits? Que celles de nos races indigènes qui se répandent le plus généralement et le plus loin de leurs lieux de production sont deux races de trait : la race percheronne, dont la marche se poursuit, surtout vers l'est et le nord-est, jusque sur nos frontières, pour les dépasser souvent, et faire dans ce long parcours concurrence aux autres familles françaises qu'elle rencontre, et la race bretonne, qui, elle, incline plutôt vers le sud et le sud-est, allant jusqu'aux Alpes et jusqu'aux Pyrénées rendre aux contrées qui l'importent les plus utiles services. Que disent encore les faits? Que les pays producteurs où l'on gagne le plus d'argent sont ceux où l'industrie chevaline s'exerce sur des animaux de trait de distinction moyenne. Cet état de choses ne doit étonner personne. L'amélioration générale des routes a fait renoncer à l'usage de la selle pour adopter la voiture, qui est en effet un mode de transport bien moins fatigant et bien plus commode, d'où il résulte qu'à part le haut luxe, dont les exigences sont coûteuses à satisfaire et les achats fort incertains, les producteurs de chevaux de selle n'ont plus que notre armée comme consommateur principal. Or la remonte, qui d'ailleurs se contente souvent de chevaux de trait un peu légers, et qui commence à employer un nombre de mulets beaucoup plus considérable, est elle-même d'un fonctionnement fort irrégulier. Craint-elle la guerre, vite elle achète tout ce qu'elle trouve, et elle fait venir du dehors tout ce qu'on peut importer. Revient-on à la paix, tout aussitôt elle cesse ses achats. Et puis qu'un cheval soit refusé par elle pour une raison ou pour une autre, quel acquéreur lui trouvera-t-on, et à quelles conditions faudra-t-il le laisser? Faute de payer assez cher les animaux qu'on lui présente et d'en activer ainsi la production, faute surtout de consacrer chaque année à ses achats une somme à peu près fixe, la remonte de notre cavalerie éprouve parfois, dans les cas de guerre, des difficultés fort grandes, que nos agriculteurs peuvent déplorer comme Français, mais ne peuvent pas raisonnablement faire entrer en ligne de compte, quand il s'agit de la direction à donner à leur industrie (1). Si nous exprimons aussi franchement notre manière de voir dans une telle question, à plus forte raison répugnerions-nous

(1) Voici ce que nous lisons dans le *Compte-Rendu pour 1861 de l'administration des haras* : « Agissant forcément sur la tête de la production comme sur l'ensemble pour satisfaire aux exigences de son effectif, la remonte a contribué à éloigner le commerce de nos marchés, sans offrir à l'éleveur un juste dédommagement. En effet, la remonte, obligée de se renfermer dans des prix nécessairement modérés, ne pouvait suppléer à l'absence du commerce et à l'émulation qui résulte de la concurrence. Si, en temps de paix, elle a trouvé des ressources à peu près suffisantes pour fournir aux besoins de la cavalerie et de la gendarmerie, aujourd'hui comme en 1854 et en 1859 *elle retomberait* dans les mêmes embarras, si on devait passer du pied de paix au pied de guerre. »

à conseiller l'élève des chevaux fins, l'élève des chevaux *de sang*. On ne citera pas beaucoup de cultivateurs proprement dits qui trouvent dans une semblable opération de bien gros avantages, et il paraît que les choses sont à l'étranger sous ce rapport ce qu'elles sont en France (1). De tout temps, la France a fait venir du dehors un grand nombre de chevaux de selle et d'élégans attelages, tandis que les chevaux qu'elle exporte sont surtout des bêtes de trait (2). Pour élargir le cercle des consommateurs auxquels peut être vendu le cheval que l'on élève, on aura donc souvent intérêt à modifier en vue du trait, tout en lui maintenant le plus de distinction possible, la bête qui, autrefois un peu légère, était plus particulièrement destinée au luxe ou à la selle.

La production du cheval de trait offre, dans un grand nombre de fermes, d'incontestables avantages. Les poulains, d'un caractère plus calme que les animaux de sang, se mêlent plus volontiers aux vaches et aux bœufs dans les pâtures où doit se passer leur première jeunesse; on les attelle de bonne heure, dès l'âge de dix-huit mois; ils sont moins exigeans pour leur nourriture. Enfin, lorsqu'une tare survient, ils restent, sinon aussi vendables, du moins encore bons pour le labour, auquel ils sont destinés. Voyez au contraire quelle mine fera dans toutes ces circonstances le cheval fin, le cheval de luxe. Il lui faut une nourriture plus choisie, plus riche en avoine, et plus de soins de toute sorte; il ne peut pas être attelé aussi jeune, et il travaille mal, par secousses, avec emportement; il se blesse donc plus souvent, il se tare, et dès lors, perdant presque toute la valeur qui devait compenser les frais énormes nécessités par son éducation, il reste un mauvais cheval de culture. Ni la charrue, ni le tombereau ne comportent en effet une énergie bouillante : le courage est utile là comme ailleurs, mais à la condition d'être tempéré par un peu de calme et servi par une masse musculaire assez grande. Dans les pays où se trouvent de nombreux accidens de terrain, on maintiendra les reins courts et les jarrets puissans; dans les pays de plaine, on allongera davantage le corps pour augmenter la vitesse; mais nulle part on n'oubliera que le vrai cheval de l'agriculture, c'est le cheval assez robuste pour travailler par tous les temps, dans tous les terrains et dans toutes

(1) *Manuel de l'Éleveur de chevaux*, par Félix Villeroy, t. Ier, p. 258 et suivantes.

(2) Le mouvement du commerce des chevaux éprouve en France une tendance prononcée à se diriger du nord vers le midi. C'est par les frontières belges que se fait l'importation la plus active; c'est vers l'Espagne et vers les états sardes que se dirige la plus grande partie de nos exportations. De 1827 à 1856 inclusivement, nous avons importé 28,140 chevaux entiers, 459,590 chevaux hongres et jumens, 119,310 poulains, ensemble 607,040 bêtes chevalines. Pendant la même période, nous avons exporté 5,010 chevaux entiers, 127,670 chevaux hongres et jumens, 23,670 poulains, ensemble 156,350 têtes seulement.

les situations, en un mot le vigoureux cheval de trait moyen que la jument a porté dans ses flancs pendant qu'elle traînait la charrue, — qui vient lui-même de bonne heure aider aux travaux de la ferme, pour se préparer aux fatigues de la diligence ou du roulage, — qui peut au besoin ne pas trop déshonorer la voiture de maître à laquelle on l'attellera, — qui enfin, s'il survient quelque tare ou quelque blessure, peut encore tenir utilement et longtemps sa place dans une écurie plus modeste (1).

Cela prouve avec quelle réserve doit être introduit dans les veines de nos animaux de travail le sang énergique, mais exigeant du cheval de course. Celui-ci, avec sa belle taille et son tempérament nerveux, convient quelquefois à l'amélioration des races du nord et de l'ouest, de même que l'étalon arabe, dont la taille est plus petite, mais dont la résistance est plus grande, convient mieux aux races du midi. Ni l'un ni l'autre cependant ne seraient sans inconvénient, si l'on exagérait leur rôle. Comme tout le monde, nous aimons le spectacle émouvant d'une lutte ardente entre de généreux animaux; mais nous déplorons les habitudes de maquignonnage et les passions de jeu que développent trop souvent ces concours, et nous ne croyons pas qu'une rapidité exceptionnelle, rapidité due parfois à des formes spécialement disgracieuses, à une jeunesse qu'use bien vite le régime des courses, et à une excessive irritabilité nerveuse, soit le véritable criterium de la valeur d'un cheval. Une course moins rapide, mais plus longue, sous une charge plus lourde, indiquerait mieux de solides et utiles qualités. Le galop d'ailleurs, si apprécié par l'Arabe fuyant dans le désert les poursuites de son ennemi, n'a qu'un intérêt très médiocre pour les hommes d'une société civilisée; le trot et le pas, qui permettent un travail plus fréquent et surtout plus prolongé, constituent des allures bien autrement importantes. Des bêtes à trot rapide et soutenu comme les *trotteurs* de Russie et de Hollande, des bêtes exécutant à pas allongé un labour pénible exciteraient moins, il faut en convenir, la curiosité du public. Quant à nous, qui préférons les choses utiles aux vaines pompes du spectacle, nous regrettons vi-

(1) La nouvelle administration des haras nous semble obéir à de meilleurs principes, sous certains rapports, que sa devancière. Cependant elle vient de réduire au chiffre de 80 les 240 chevaux de trait qui figuraient dans l'effectif précédent. Si « sa mission est de s'occuper, partout où les espèces se prêtent à la transformation, de faire produire, par le croisement bien entendu, le plus grand nombre possible des chevaux qui nous manquent pour le luxe et la cavalerie, » — ce qui, nous l'avouons, ne nous semble pas répondre suffisamment à tous les vrais besoins du pays, — l'administration a parfaitement raison de remplacer par des anglo-normands ou par des anglais les étalons de gros trait qu'elle supprime; mais nous n'admettons pas que des chevaux ayant du sang anglais en proportion notable soient de bons laboureurs, et puissent être partout d'un élevage lucratif.

vement les erremens que suivent depuis trop longtemps à ce sujet beaucoup d'hommes de cheval (1).

On peut faire saillir la jument à trois ans; cependant, pour la moins fatiguer, il vaut mieux attendre l'âge de quatre ans. Onze mois après, elle donne son poulain. Pour produire des poulains avec avantage, il faut de l'herbe et un peu de liberté. *La rosée refait les poulains*, dit-on dans plusieurs pays. Ce n'est point la rosée qui leur fait du bien, c'est l'exercice et la nourriture variée qu'ils trouvent à l'herbage. Aussi fait-on naître beaucoup de chevaux dans les contrées où se trouvent des pâturages convenables. De sept à huit mois, le sevrage commence, et il précède ordinairement, quoiqu'il dût la suivre, l'époque de la castration, après laquelle vient une dernière période, celle du travail, qui ne doit plus finir qu'avec l'animal même (2). Quoi qu'il en soit, entre le sevrage et le travail s'écoulent quelques mois, pendant lesquels l'avenir du jeune animal est pour ainsi dire en question. Les animaux, comme les hommes, empruntent leurs qualités ou leurs défauts à l'éducation reçue autant qu'aux tendances natives. Le jeune animal est-il traité trop brutalement ou avec trop d'indulgence, on n'aura ensuite qu'une bête rétive, capricieuse, mal dressée. Le nourrit-on médiocrement, son développement en souffre. L'attelle-t-on avec des bœufs ou avec des chevaux d'une allure mal assortie à la sienne, on fausse ses articulations, et par conséquent on diminue sa valeur future. Dans les plaines de Caen comme en Beauce, partout enfin où l'élevage est concentré entre les mains d'hommes qui aiment les chevaux et trouvent sur la ferme de quoi subvenir largement à tous les besoins du poulain, celui-ci prend chaque année plus de force et plus de prix. Il y aurait tout un volume, amusant dans les détails, mais fort triste au point de vue moral, à écrire sur les ruses impossibles auxquelles

(1) La *Revue* a publié, dans son n° du 15 novembre 1861, une excellente étude de M. Alphonse Esquiros sur *les Courses de chevaux en Angleterre*. Nous en recommandons les détails à l'attention de nos lecteurs, et nous ajouterons, avec le *Compte-Rendu de l'administration des haras pour l'année 1861* : « Pendant qu'on proclamait si haut l'importance et l'extension des courses pour les chevaux de race pure comme le criterium des reproducteurs, on déshéritait leurs dérivés, — les étalons et les chevaux de demi-sang, — des courses au trot, des *steeple-chases* et des épreuves. Aussi, à partir de cette époque, l'amélioration est-elle restée stationnaire. »

(2) C'est avant l'époque du sevrage que la castration devrait toujours avoir lieu; mais on la retarde jusqu'à deux ans quand l'avant-main et l'encolure du jeune mâle n'ont pas assez d'ampleur. Dans les provinces où les jumens poulinières exécutent tous les travaux de la ferme, il arrive souvent qu'on vende les poulains au moment du sevrage, après les avoir mis en bel état avec des farines ou avec du seigle cuit. Un autre spéculateur, qui souvent même habite une autre province, succède alors au premier maître du jeune animal. Ce nouveau-venu, qui est véritablement l'éleveur, garde le poulain pendant quelques mois sans lui imposer aucune contrainte, puis il l'habitue peu à peu à porter des harnais, et chaque jour en exige davantage.

les maquignons ont si souvent recours pour voler leurs acheteurs. La toilette des poils artistement collés sur la blessure qu'ils cachent, celle des queues artificielles, ne sont sans doute pas pratiquées par tout le monde; mais combien d'hommes cherchent, par des moyens que ne peut approuver la loyauté, à relever la valeur de leurs bêtes! On *travaille* donc souvent à donner aux animaux que l'on veut vendre des dehors trompeurs et à rapprocher autant que possible les apparences de l'âge de cinq ans, car à cet âge, nous l'avons déjà dit, le cheval atteint avec sa pleine vigueur son prix marchand le plus élevé.

Les maladies graves qui peuvent frapper particulièrement les chevaux dans une exploitation rurale sont, outre la fluxion périodique des yeux, dont le midi de la France n'a pas beaucoup à se plaindre, la pousse et les coliques rouges. Celles-ci constituent de véritables entérites, dont malheureusement la marche est parfois très rapide. Les atteintes de la pousse sont plus lentes, mais non moins cruelles. On attribue ordinairement ces terribles affections, et la morve elle-même, à une nourriture mauvaise, dont l'action funeste se complique d'excès de fatigue et de soins insuffisans. Dans bien des écuries en effet, la pousse semble résulter de l'emploi trop exclusif que presque tous nos paysans font du foin pour l'alimentation de leurs attelages. Plusieurs personnes ont prôné l'acide arsénieux comme assurant la guérison de cette dernière maladie, mais les cultivateurs auront raison de ne compter sur aucun spécifique et de s'appliquer surtout à prévenir l'invasion du mal. C'est le perfectionnement des moyens préventifs, c'est-à-dire un meilleur système de ferrure, qui a fait disparaître certaines maladies de pied dont la fréquence était autrefois si regrettable (1). C'est également la mise en pratique de tous les soins recommandés par l'hygiène qui agira le plus efficacement sur la santé des animaux. On doit donc vivement regretter que les principes de la science ne soient pas plus répandus dans les campagnes, et que le nombre de nos écoles vétérinaires reste tellement inférieur aux besoins du pays. Toutefois il faut reconnaître, en ce qui concerne la pousse, qu'une habitude impossible peut-être à détruire, l'emploi comme poulinières des jumens poussives, contribue largement à infuser le principe du mal dans le sang de nos bêtes chevalines. Tous les cultivateurs des pays d'élève cherchent à compenser ainsi par avance la perte que doit plus tard occasionner la jument malade. Il est bien difficile d'empêcher cette spéculation dernière sur une bête dont on prévoit la fin. Cependant on a lieu de s'étonner que les haras impériaux ne se

(1) Il y aurait injustice à taire que ce bienfait est en grande partie dû à l'influence de l'école de maréchalerie de Saumur, qui, en formant des maréchaux pour l'armée, est ainsi devenue pour nos campagnes une pépinière de bons ouvriers.

montrent pas plus sévères à cet égard. Ils admettent à la saillie de leurs étalons les jumens évidemment poussives qu'on leur amène tout comme celles dont les organes respiratoires sont en parfait état, et cependant plus tard l'état achètera pour sa cavalerie une partie des chevaux qui proviennent de ces regrettables accouplemens!

On demandera peut-être enfin ce que devient dans sa vieillesse extrême le cheval d'agriculture. Les bêtes bovines et ovines ont l'abattoir pour dernière étape, et elles s'y rendent avant qu'arrive la vieillesse proprement dite, car leur valeur comme bêtes de boucherie perdrait à attendre aussi tard. Quant au cheval, dont on abuse trop souvent au point de le faire vieillir avant l'âge, on le laisse sous le harnais aussi longtemps que possible. Presque jamais le clos d'équarrissage ne s'ouvre pour lui sans avoir été comme annoncé par de cruelles épreuves. L'homme, dont la fièvre des temps modernes abrége les jours, ne laisse ni vieillir les bêtes qu'il peut avoir intérêt à tuer jeunes, ni se reposer et mourir tranquilles celles dont il utilise l'énergie à son service.

La population chevaline de la France dépasse sans doute le chiffre de 3 millions de têtes; sa population asine ne s'élève pas à 500,000, et nos échanges avec l'étranger se bornent, pour les animaux de cette dernière espèce, à des chiffres également assez faibles. De 1827 à 1856, nous avons exporté 29,330 ânes seulement, et nous en avons importé 40,860. La Provence, certaines parties du Languedoc, de la Guienne et de la Gascogne, le Béarn, le Roussillon, utilisent beaucoup de bêtes asines. L'Ile-de-France et ses environs entretiennent aussi une quantité considérable d'ânes qui rendent d'inappréciables services aux habitans de ces laborieuses contrées. C'est même là que l'on en pourrait sans doute compter le plus grand nombre. Chez les propriétaires de certains pays viticoles, mais non point partout, l'emploi de l'âne est rendu commun par la nature des travaux que la vigne exige et par la situation des terrains qu'elle occupe. Dans nos villes enfin, l'humble animal traîne la voiture que nécessite l'exercice d'une modeste industrie, et sa femelle, qui sert déjà de laitière à certaines contrées du midi, fournit aux malades assez riches pour le payer un lait que l'on dit n'être pas sans vertu. Quant au nord-est, dont le climat est si rude, quant à la Bretagne, dont certains chevaux sont si petits que leur nourriture ne coûte guère plus que celle des ânes, ils ne possèdent que très peu de ces animaux.

L'étonnante sobriété de l'âne et la vigueur de sa santé, dès qu'il a échappé aux mauvaises influences que le froid exerce sur lui pendant sa jeunesse, le destinaient tout spécialement à devenir la bête du pauvre. Plusieurs causes ont également contribué à faire relé-

guer ce précieux serviteur au dernier rang de nos écuries : son manque d'élégance, son cri discordant, le préjugé populaire, enfin la tendance fâcheuse que nous avons toujours à mépriser ce qui est patient et à abuser de ce qui est bon. Il ne faut donc point s'étonner si, privé des soins qui auraient pu l'améliorer et ne trouvant guère en France la chaleur qu'il aime et dont jouit sa patrie primitive, l'âne des races vulgaires reste chez nous un animal de beaucoup inférieur à l'âne de l'Orient. Ce n'est que dans les provinces où la production des mulets lui donne une grande valeur que nous voyons l'âne parvenir à une taille élevée. Le Poitou et la race asine du Poitou sont encore, chez nous, le pays mulassier et la race mulassière par excellence. C'est là que se trouvent les plus beaux animaux. Les mâles de prix y sont toujours ceux que recouvre le poil le plus abondant. Pendant notre dernière exposition d'animaux reproducteurs, le public étonné s'arrêtait avec une curiosité soutenue devant les stalles de ces gros étalons qui, velus comme des ours, semblaient, par le mauvais état de leurs jambes crevassées et la saleté de leur robe, vouloir protester contre l'excessive coquetterie de leurs voisins. Eh bien! ces bêtes si laides en apparence, que plus de soins et un peu plus d'exercice rendraient encore meilleures et mieux portantes, représentaient l'élite de nos ânes du Poitou, les pères de ces mules gracieuses que viennent chaque année nous acheter si cher tant de pays lointains. Peu d'hommes se doutaient, avant cette exposition, qu'une telle valeur pût se cacher sous de tels dehors, et qu'un baudet pareil se payât depuis 2,000 jusqu'à 10,000 francs.

L'âne est apte à la reproduction dès sa troisième année, et il conserve sa puissance jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans, mais il est moins sûrement prolifique que le cheval. L'ânesse porte son petit plus longtemps que la jument, de onze à douze mois, et elle n'est pas aussi facilement féconde; enfin elle donne bien plus souvent le jour à des femelles qu'à des mâles. Toutes ces circonstances, réunies à la délicatesse assez grande de l'ânon, expliquent donc le haut prix que conservent les ânes de choix dans les pays mulassiers.

L'industrie de l'homme ne se contente pas de ces deux auxiliaires. Entre l'âne et le cheval, elle conserve un intermédiaire, le mulet, dont la force plus développée que celle de l'âne, dont la sobriété et la vigueur de constitution, plus grandes que celles du cheval, sembleraient à première vue devoir multiplier considérablement l'emploi. On ne suppose pourtant pas qu'il existe en France plus de 350,000 mulets. Non-seulement les mulets sont moins nombreux que les ânes, mais encore ils sont plus irrégulièrement dispersés sur

la surface du pays. Ils se trouvent agglomérés tout spécialement dans quelques-uns de nos départemens du sud et dans la petite région de l'ouest qui s'occupe le plus particulièrement de les produire. Dans les écuries du nord de la France, ils ne constituent au contraire qu'une très rare exception.

Les précieuses qualités du mulet sont incontestables. Il est sobre, robuste, il a le pied sûr, il est, pour le service du bât, supérieur au cheval, et il dure longtemps. C'est donc bien la bête des pays de montagnes un peu arides et aussi la bête du midi, où il résiste au chaud mieux que ne le fait le cheval, tout en se contentant d'une nourriture médiocre. C'est encore la bête qu'emploie presque toujours de préférence le petit meunier de campagne, lorsque, assis sur le sac dont est chargée sa monture, calculant d'avance les fraudes qui lui permettront de faire plus grosse que ne le préciserait une conscience délicate la part à laquelle il a droit, et trompant par le bruit de son fouet et le refrain de ses chansons la solitude des longs chemins, il va de chaumière en chaumière chercher les grains qu'on lui confie et rapporter les farines qu'il confectionne. Toutefois le mulet a ses défauts; qui n'a pas les siens? Il est entêté et vindicatif; comme l'âne, il souffre des mauvais temps, de la pluie et des brouillards; aussi le nord, qui d'ailleurs élève beaucoup de chevaux, n'adopte-t-il pas le mulet.

La mule, quoique moins forte que le mulet, se vend plus cher; la faveur dont elle jouit doit être attribuée à son caractère, qui est plus doux, et à sa santé, qui est meilleure. « Pour moi, écrivait Jacques Bujault, quand j'ai deux belles mules à ma charrue, j'ai soixante ans de moins, et suis le paysan le plus glorieux de la terre. » Grâce à la taille et à la race de l'âne, grâce surtout aux qualités spéciales que l'ancienneté des accouplemens avec la race asine a infusées dans le sang des bêtes chevalines du pays, c'est dans le Haut-Poitou que l'on obtient les produits les plus beaux et les plus estimés. Dans les montagnes du centre de la France, les mulets sont agiles et légers; dans les Pyrénées, ils sont grands et minces; mais dans les autres contrées où l'on en fait naître, même dans les provinces de l'est, où cette industrie devient un peu plus active qu'autrefois, leur physionomie manque en général d'un caractère constant, parce que les parens employés à cette production sont eux-mêmes empruntés à trop de familles différentes, sans se préoccuper assez de compenser chez la jument, par des proportions contraires, la croupe et le poitrail étroits, la tête grosse et l'encolure courte qui distinguent l'âne. Entreprise ainsi au hasard, souvent avec des jumens de rebut, toujours avec des bêtes qui n'ont point reçu de leurs ancêtres une prédisposition particulière, la façon du mulet

ne peut ni se réaliser aussi fréquemment ni fournir à l'éleveur d'aussi bons animaux.

Comme le muleton croît vite, s'élève facilement et travaille jeune, dès l'âge de dix-huit mois, il est naturel que son producteur le garde plus longtemps que les producteurs de chevaux ne gardent leurs poulains. Le Poitou ne vend donc guère ses muletons avant un an au plus tôt, et encore en conserve-t-il un tiers jusqu'à un âge plus avancé, de deux à cinq ans. Cependant l'élevage des jeunes mulets commence à se répandre dans certaines parties de la Guienne, du Languedoc et du Dauphiné, et cette heureuse combinaison profite également aux pays producteurs, qui peuvent ainsi faire naître davantage, et aux pays éleveurs, qui retirent de leurs soins un important bénéfice. De 1827 à 1856, nous n'avons importé en France que 20,450 mulets, venus pour la plupart des états sardes, et nous en avons exporté 476,230, qui nous ont été achetés principalement par l'Espagne, et en moindre nombre par nos propres colonies. Outre les acheteurs étrangers, l'administration de la guerre pour son train d'artillerie et le service de l'Algérie, la France elle-même pour les besoins de son roulage et de son agriculture dans plusieurs provinces, semblent assurer à nos mules un débouché de plus en plus avantageux.

Quand on intervertit les rôles et que l'on marie une ânesse à un cheval, l'hybride obtenu se nomme bardot. Ce nouvel animal est ordinairement plus robuste que le mulet, mais sa conformation est moins régulière. Le bardot est assez souvent une bête mal faite et *décousue*. On le demande peu; aussi le fait-on naître rarement. Les cultivateurs n'ont guère à s'en préoccuper, et nous ne leur conseillerions pas de se livrer à des tentatives ou à des expériences qui pourraient leur devenir fort inutilement onéreuses.

Tels sont les animaux que l'agriculture destine surtout à l'accomplissement de ses rudes travaux. Néanmoins il est encore un herbivore, le bœuf, que l'homme utilise alternativement et comme bête de travail et comme bête de rente. Nous sommes loin d'oublier, après l'avoir déjà signalée, la part considérable que le bœuf prend au labour de nos champs; mais comme ce dernier auxiliaire finit toujours par se transformer en bête de boucherie, il ne peut guère être séparé du *bétail de rente*, et il a sa place marquée à la tête d'un groupe d'animaux domestiques bien digne d'être étudié à part.

L. VILLERMÉ.

LA JEUNESSE

DE

CHARLOTTE CORDAY

Au commencement de l'hiver de 1860 s'est éteinte dans sa quatre-vingt-huitième année une parente de ma mère, qui avait conservé jusqu'aux derniers jours de sa vie les dons les plus précieux du cœur et les plus rares facultés de l'esprit. Mme de M..., depuis longtemps veuve et sans enfans, vivait fort retirée tantôt à R..., tantôt dans une campagne voisine, ne recevant chez elle qu'un petit nombre d'amis. La seule infirmité de son grand âge était une surdité qui ne l'empêchait pas de prendre une part active à la conversation. Elle y apportait une vivacité singulière, une érudition surprenante pour qui n'aurait pas su que, possédant plusieurs langues, elle consacrait à la lecture ses journées presque entières et la plus grande partie de ses nuits. Légitimiste ardente, passionnée jusqu'à perdre, lorsqu'il était question de politique, la liberté de son jugement, sans jamais perdre sa gaîté, elle en était restée à 1788. C'est tout au plus si elle reconnaissait la restauration; pour elle, la monarchie de 1830 n'avait pas existé. Jamais cependant ses affections privées ne souffrirent du dissentiment qui existait sur ce point entre elle et une partie de sa famille; jamais un seul mot de ses virulentes sorties ne s'adressa à ceux qui l'aimaient et la respectaient trop pour vouloir la contredire, mais qui ne pouvaient s'empêcher parfois de protester doucement. C'était donc un esprit original, mais charmant, un caractère pétulant et ferme, un cœur dévoué, fidèle et sûr. J'ai passé près d'elle bien des heures de ma jeunesse, et ses récits ont

enchanté mon enfance. Plus tard la distance qui nous sépara rendit moins fréquentes des relations qui restèrent toujours affectueuses et douces; jamais l'année ne s'écoulait sans que je fisse au moins une fois le voyage de R...

Un jour que Mme de M... venait d'évoquer, comme elle se plaisait à le faire souvent, avec une incroyable sûreté de mémoire, des scènes du siècle passé, elle remit en mes mains un manuscrit où, bien des années auparavant, elle avait fixé le souvenir de ses relations avec Charlotte Corday, me recommandant de publier après elle les pages qu'elle avait consacrées à l'amie de son enfance. Je remplis aujourd'hui ce devoir, et, si j'attache mon nom à cette publication, on comprendra, je l'espère, que mon seul motif est d'en garantir l'authenticité par mon témoignage, et d'expliquer comment ces papiers sont venus en ma possession.

Une grande obscurité a toujours enveloppé la jeunesse de Charlotte Corday; c'est la première fois, si je ne me trompe, que des détails intimes et authentiques sont racontés par un témoin irrécusable sur les premières années de la vie de *cette femme extraordinaire* (1). Je ne me suis pas cru permis de changer un seul mot. J'aurais pu retrancher des passages destinés à rectifier des faits désormais incontestés et à réfuter des calomnies que nul n'oserait répéter; si je ne l'ai pas fait, c'est que j'ai voulu conserver toute son originalité à cette esquisse.

Lorsque Mme de M... écrivait, Charlotte Corday n'avait pas encore obtenu de tous l'impartiale justice que la postérité lui accordera. Plusieurs des histoires de la révolution, entre autres l'*Histoire de la Convention*, par M. de Barante, n'avaient pas paru. Son récit fidèle aurait trouvé grâce devant Mme de M... Si elle s'est appliquée, avec une ardeur enthousiaste, à rendre au caractère de Charlotte Corday sa physionomie véritable, je ne rencontre rien dans ses jugemens qui l'eût empêchée de souscrire à ceux de l'éminent historien : « Il est impossible de ne pas être désolé en voyant quel désordre avait jeté dans une âme si généreuse et si pure l'influence de l'époque où elle vivait. L'oubli ou le dédain des devoirs religieux et moraux, l'orgueil du sens individuel, la foi accordée à un langage emphatique et théâtral, l'anarchie des opinions, avaient égaré

(1) Dans une publication pleine d'intérêt récemment faite par M. Ch. Vatel, et qui contient les pièces du procès de Charlotte Corday, se trouve entre autres une lettre du comité de sûreté générale de la convention à Fouquier-Tinville. On y lit : « Le comité pense qu'il est inutile et qu'il serait peut-être dangereux de donner trop de publicité aux lettres de *cette femme extraordinaire, qui n'a déjà inspiré que trop d'intérêt aux malveillans.* » — « *Cette femme extraordinaire!* remarque M. Ch. Vatel; une telle expression signée de tels noms est peut-être l'hommage le plus significatif qu'ait reçu la mémoire de Charlotte Corday. »

et comme enivré ce caractère naturellement noble et sensible; l'acte insensé qu'elle accomplit fut le crime de son temps plus que le sien; elle marcha à l'assassinat comme elle eût marché au martyre, et répandit le sang de Marat moins volontiers qu'elle n'eût versé le sien pour la cause de l'humanité (1). »

Charlotte Corday se trompa doublement. Républicaine et fédéraliste, elle hâta la perte des fédéralistes et ne sauva pas la république de ses fureurs sanguinaires, car à Marat allait succéder Robespierre, et ce n'était pas un acte isolé d'abnégation et de courage qui pouvait sauver une nation courbée sous la terreur. Son nom passera aux âges futurs avec la mémoire d'un acte que l'indignité de la victime ne peut réhabiliter. Jamais aucune cause, si juste et si innocente de toute complicité qu'elle puisse être, ne verra le poignard armer ses défenseurs sans un profond dommage pour ces principes inflexibles de morale publique que les honnêtes gens de tous les partis ont pour premier devoir et pour intérêt suprême de respecter et de défendre.

« On a beaucoup parlé, beaucoup écrit sur Charlotte Corday. Personne jusqu'ici ne l'a bien connue ni jugée. Presque tous ont substitué la fable à l'histoire et entrepris, en peignant un portrait de fantaisie, selon qu'ils étaient diversement inspirés, de condamner ou d'absoudre l'acte d'intrépidité et de dévouement qui doit éterniser son nom. Son action, blâmable sans doute, fut inspirée par un unique sentiment, trop rare de nos jours, l'amour de la patrie.

« Charlotte Corday s'est dévouée pour son pays. Elle l'a cru du moins, et cette erreur peut, jusqu'à un certain point, ennoblir un crime dont le principe fut si désintéressé et si pur. Charlotte Corday, dans la fleur de l'âge et de la beauté, sacrifia sa vie pour sauver celle de milliers de Français et éteindre le flambeau des discordes civiles. Il fallait un but aussi élevé, un motif aussi puissant, pour déterminer cette fille célèbre à agir d'une manière si opposée à la délicatesse de son sexe, à la douceur de ses mœurs, à la sensibilité de son cœur; mais nos chroniqueurs, si habiles à décrire les scènes des siècles passés, sont souvent moins heureux quand il s'agit de notre temps. Privés de documens authentiques, ils font penser et agir leurs héros comme ils sentiraient et agiraient eux-mêmes; c'est

(1) *Histoire de la Convention nationale,* par M. de Barante, t. III, p. 203.

ainsi qu'ils ont rapetissé cette âme si grande et si fière à leurs mesquines proportions. Incapables de s'élever à sa hauteur, ils lui ont créé des mobiles à la portée du vulgaire. Il ne leur appartenait pas de comprendre ce sentiment exalté, ce dévouement sublime et ce mâle courage qui, malgré la révolte d'une nature compatissante et douce, ont armé le bras de Charlotte Corday et conduit son fer vengeur jusqu'au sein du monstre qui ne méritait pas de mourir d'une telle main.

« Je ne puis, hélas! imposer silence au mensonge et à la sottise, je ne puis effacer tant de stupides écrits où se trouve indignement travestie une action dont les textes sacrés nous fournissent seuls l'exemple; mais du moins, moi qui ai connu l'héroïne, moi qui fus son amie, je puis démentir ses calomniateurs. Je crois devoir à sa mémoire une sorte de réhabilitation morale, et, sans la condamner ni l'absoudre, je la montrerai sous son vrai jour avec des détails dont j'atteste la scrupuleuse fidélité. On la verra telle qu'elle fut dans ses jeunes années, et on pourra la suivre jusqu'à cette époque néfaste où le malheur des temps, développant une riche et puissante organisation, plongea la jeune fille dans cette exaltation qui lui fit donner et recevoir la mort avec une égale intrépidité.

« Lorsque Charlotte Corday eut envoyé Marat devant le tribunal de Dieu, et que la justice des hommes eut prononcé sa propre sentence, on inventa mille fables absurdes sur le compte de celle qui avait arrêté cette carrière souillée de tant de sang et de crimes. Je me souviens d'avoir vu alors une image qui la représentait en costume de simple ouvrière coiffée d'un petit bonnet rond. On en faisait une espèce de grisette qui avait voulu venger son amant, que Marat, disait-on, avait fait monter à l'échafaud. A Charlotte Corday un amant!... Mais cette explication était simple, probable, à la portée de ceux qui la donnaient et de ceux qui la recevaient. Ainsi représentée et ravalée au niveau des femmes ordinaires, elle était mieux comprise. On la plaignait, on la trouvait presque excusable, et plus d'une jeune fille dut se dire, dans le secret de son cœur : « J'en aurais fait autant. » Mais Charlotte Corday était bien supérieure aux faiblesses humaines, et son poignard eût dédaigné de venger une injure personnelle, une infortune vulgaire. Arracher son pays à la tyrannie d'un scélérat, arrêter l'effusion du sang, imposer un silence éternel à cette voix frénétique qui demandait cent mille têtes, tel fut le vrai, le seul motif qui fit une Judith de cette créature modeste et timide dont la vie, jusqu'à ce terrible jour, avait été paisible, innocente et cachée. Voilà ce qui mit en elle cette mâle énergie qui ne l'abandonna pas un seul instant et qu'elle porta sur l'échafaud. Française par la naissance, Romaine par le cœur, elle ne dé-

mentit pas cette seconde patrie dont l'histoire eut tant d'influence sur sa destinée.

« Arrière-petite-fille du grand Corneille (1), Charlotte était fille de M. de Corday d'Armont, gentilhomme de race, et de Mlle de Ménival. M. d'Armont (car il était connu sous ce nom) avait quatre enfans, deux fils et deux filles. L'aîné des garçons était placé à l'école militaire, et le second devait y entrer à son tour quand il aurait atteint l'âge. Cette famille, peu favorisée de la fortune, habitait une toute petite maison située sur la butte Saint-Gilles, à deux pas de cette belle Abbaye-aux-Dames, l'un des ornemens de la ville de Caen, et fondée par la femme de Guillaume le Conquérant, la reine Mathilde, qui fut, après sa mort, déposée dans le chœur de l'église. La famille d'Armont vivait avec la plus stricte économie et voyait peu de monde. Ma sœur, plus âgée que moi de huit ans, s'était liée, par suite du voisinage, avec Mlle d'Armont. M. et Mme d'Armont s'imposaient les plus grands sacrifices pour subvenir aux dépenses de leur fils aîné et se préparer à celles qu'allait bientôt nécessiter le plus jeune. Le père, homme doux et grave, avait l'habitude de mettre son argent dans un tiroir ouvert à ses enfans. Il leur en disait le chiffre, leur détaillait l'emploi qu'il comptait en faire, et par cette confiance il atteignait pleinement son but. Il leur faisait connaître la modicité de ses ressources et combien il fallait d'économie pour qu'elles pussent suffire aux besoins de la maison; aussi tous les enfans refusaient absolument tout achat superflu dont ils auraient été l'objet, et chacun d'eux se multipliait en quelque sorte pour servir et aider de si bons parens. Ils avaient en cela un parfait modèle à suivre en leur sœur aînée, douce, calme, douée d'une raison au-dessus de son âge, car elle avait à peine douze ou treize ans quand nous vînmes habiter le quartier Saint-Gilles. C'était une jeune personne accomplie, soumise, laborieuse, bonne et prévenante envers tous. Elle s'appliquait à tous les travaux du ménage pour soulager sa mère, et quoique sa santé fût délicate alors, elle remplissait les fonctions dont elle avait voulu se charger avec la maturité d'une petite femme.

« On se réunissait souvent chez Mme d'Armont. Je me rappelle qu'un matin nous rencontrâmes, dans l'allée d'ormes qui longeait un des murs extérieurs de l'abbaye, Mlle d'Armont, qu'on rapportait pâle, la figure couverte de sang, et presque évanouie à la suite

(1) Marie Corneille, fille aînée du grand Corneille, veuve en première noces de M. de Guénébault, se maria en secondes noces à M. Jacques de Farey. Leur fille, Françoise de Farey, épousa M. de Corday, et fut mère de Jean-François de Corday d'Armont, marié à Charlotte Godier de Ménival et père de Charlotte Corday. (Note de Mme de M...)

d'une chute qu'elle venait de faire en sortant de l'église. Elle souriait pour rassurer sa mère alarmée, qui ne pouvait obtenir d'elle l'aveu de ses souffrances, et qui disait à la mienne : « Ah ! madame, cette petite fille est dure à elle-même. Elle ne se plaint jamais, et je suis obligée de deviner quand elle est malade, car elle ne le dirait pas. »

« Cette Abbaye-aux-Dames m'a laissé de bien doux souvenirs. Ils me sont encore présens après tant d'années; ils ont survécu à l'abbaye elle-même, qui est devenue, je crois, le siége de la division militaire. Mme de Belsunce en était alors abbesse, et elle élevait près d'elle une de ses nièces, Mlle Alexandrine de Forbin d'Oppède (depuis chanoinesse). Lorsque Mme d'Armont mourut, à quarante ans environ, en couches d'un cinquième enfant qui ne survécut que peu d'instans à sa mère, l'abbesse, émue de compassion pour ces jeunes personnes privées de leur mère, proposa au père désolé de se charger d'elles et de leur faire partager l'éducation que Mlle de Forbin recevait dans la communauté. Le pauvre gentilhomme accepta avec reconnaissance cette offre d'autant plus bienveillante que jamais on n'admettait de pensionnaires dans cette abbaye royale. Il confia donc les jeunes orphelines à cette haute protection, et quitta tout à fait la ville pour se retirer à la campagne. Vers la même époque, mes parens changèrent de résidence et s'établirent dans la rue Saint-Jean. L'Abbaye-aux-Dames devint pour nous un pays lointain. Nos relations avec le faubourg Saint-Gilles furent quasi rompues, et ma mère, sachant les demoiselles d'Armont en si bonnes mains, ne s'en occupa plus.

« La révolution s'inaugura à Caen sous des auspices qui pouvaient en présager les sanguinaires fureurs. Je n'oublierai jamais cette terrible journée d'août, lorsque le jeune vicomte Henri de Belsunce, neveu de l'abbesse et major en second au régiment de Bourbon, fut massacré par la populace. D'horribles épisodes ajoutèrent, si faire se peut, à l'atrocité du forfait; des cannibales n'auraient pu faire pis. Le vicomte de Belsunce avait vingt et un ans; c'était un fort joli homme, brun, pâle, élancé, à la tournure élégante, aux manières distinguées, mais dédaigneuses. La veille encore, il s'était attelé à un petit chariot pour nous promener dans les allées du jardin de l'hôtel de Faudoas, ma pauvre Éléonore et moi. Mme de Belsunce survécut peu à son neveu. Mme de Pontécoulant lui succéda et continua la même protection aux demoiselles d'Armont, que nous avions tout à fait perdues de vue.

« 1791 était arrivé. Ma mère m'avait menée pour la première fois à Paris, où mon père avait été appelé par des affaires. Nous fûmes témoins du retour de Varennes, et nous nous empressâmes

de quitter cette ville, déjà si funeste, que tant de nouveaux crimes allaient bientôt souiller. A peine arrivées à Caen, nous vîmes accourir Mme de Bretteville. Ici une courte digression est nécessaire.

« Née pour être une riche héritière, Mlle Lecoutelier de Bounebos était fille d'un vieil avare qui ne put jamais se décider à lui donner une dot. Aussi ce n'est qu'à l'âge de quarante ans qu'elle fut enfin mariée à M. de Bretteville, gentilhomme ruiné qui courut la chance de la succession. Il l'attendit longtemps et mourut trois mois après son beau-père. Mme de Bretteville, veuve avec quarante mille livres de rente, ne changea rien à un genre de vie auquel l'avaient habituée de longues années de pénurie; elle garda sa vieille maison, ses vieux meubles, sa table mesquine, ses vêtemens communs. Timide et crédule, elle craignait toujours d'être la victime des intrigans de bas étage qui tentaient de l'exploiter. Ce fut là ce qui la rapprocha de nous et lui fit chercher près de ma mère des conseils et un appui.

« Mme de Bretteville, enchantée de nous voir revenir à Caen, était à notre porte presque en même temps que nous. « Quel bonheur que vous soyez de retour! dit-elle à ma mère. Je ne savais plus à quel saint me vouer. Vous voilà enfin, je me regarde comme sauvée; mais je suis bien tourmentée. — Eh! de quoi? lui demanda ma mère. — Vraiment, pendant votre absence il m'est tombé des nues une parente que je ne connais pas du tout et dont j'ai perdu la famille de vue depuis bien des années. Elle est venue, il y a un mois, descendre chez moi, accompagnée d'un porteur chargé d'une malle. Elle m'a dit qu'elle avait des affaires à Caen et qu'elle espérait que je voudrais bien la recevoir. Elle s'est nommée; c'est en effet une parente, mais je ne l'avais jamais vue, et cela me gêne beaucoup. — Pourquoi? Vous êtes seule, vous n'avez pas de société intime, cela mettra de la gaîté chez vous et vous fera compagnie. — Pas trop, car elle ne parle guère. Elle paraît taciturne et concentrée, elle est toujours plongée dans je ne sais quelles réflexions; enfin je ne sais pourquoi, mais elle me fait peur; elle a l'air de méditer un mauvais coup. »

« Combien de fois depuis, ma mère et moi, ne nous sommes-nous pas rappelé ces paroles de Mme de Bretteville, cette femme si simple, si bornée! L'instinct serait-il donc moins trompeur que l'esprit?

« Mme de Bretteville, rassurée par l'appui qu'elle savait trouver chez ma mère, nous quitta enfin; mais il fallut lui promettre d'aller chez elle le jour même, malgré la fatigue de deux nuits passées en voiture. Elle voulait absolument que ma mère vît sa jeune parente et tâchât de savoir pourquoi elle venait ainsi, sans cérémonie, s'in-

staller chez elle, qui ne la connaissait *ni d'Ève ni d'Adam*, ce fut son expression.

« Nous fûmes exactes au rendez-vous, et peu après nous vîmes paraître une grande et belle personne qui courut vers ma mère les bras ouverts et l'embrassa avec effusion. Ma mère, étonnée de cet accueil de la part d'une inconnue, la regardait en silence, cherchant à se rappeler ses traits. La jeune personne s'en aperçut. « Eh quoi! lui dit-elle, m'avez-vous donc tout à fait oubliée? Ne vous rappelez-vous plus la petite d'Armont? » Ce fut un trait de lumière. La reconnaissance fut bientôt aussi affectueuse d'un côté que de l'autre. Mme de Bretteville, rassurée sur l'identité de sa jeune parente, perdit toutes ses frayeurs; on se vit tous les jours, et l'on reprit les anciens erremens comme si l'intimité d'autrefois n'eût subi aucune interruption.

« J'avais appris l'anglais et l'italien. Mlle d'Armont voulut être mon écolière; mais ses progrès ne répondirent pas à mon attente. Elle était devenue très grande et très belle; sa taille, parfaitement prise, quoiqu'un peu forte, ne manquait pas de noblesse. Elle s'occupait fort peu de sa parure et ne cherchait nullement à faire valoir ses avantages personnels. Ma mère se chargea de rectifier son goût, et moi je plaçais souvent un ruban dans ses cheveux, cherchant à les arranger d'une façon plus gracieuse. Mme de Bretteville lui fit présent de plusieurs jolies robes; ma mère présida à la coupe, et Mlle d'Armont devint une tout autre personne malgré le peu de soin qu'elle donna toujours à sa toilette. Elle était d'une blancheur éblouissante et de la plus éclatante fraîcheur. Son teint avait la transparence du lait, l'incarnat de la rose et le velouté de la pêche. Le tissu de la peau était d'une rare finesse; on croyait voir circuler le sang sous un pétale de lis. Elle rougissait avec une facilité extrême et devenait alors vraiment ravissante. Ses yeux, légèrement voilés, étaient bien fendus et très beaux; son menton, un peu proéminent, ne nuisait pas à un ensemble charmant et plein de distinction. L'expression de ce beau visage était d'une douceur ineffable, ainsi que le son de la voix. Jamais on n'entendit un organe plus harmonieux, plus enchanteur; jamais on ne vit un regard plus angélique et plus pur, un sourire plus attrayant. Ses cheveux châtain clair s'accordaient parfaitement avec son visage; enfin c'était une femme superbe. Elle se tenait mal, sa tête se penchait légèrement en avant, et nous lui faisions souvent la guerre à ce sujet. Elle souriait et promettait de se corriger; mais, si elle l'essayait, ses efforts restaient sans succès.

« Ma mère lui demanda pourquoi elle avait quitté l'abbaye. — C'était pour se réunir à son père, privé depuis si longtemps de la

société de ses deux filles. — Pourquoi elle était venue à Caen. — Ici sa réponse fut moins claire, moins précise, et nous apprîmes depuis qu'elle s'était brouillée avec son père par suite d'une différence d'opinions. Le vieux gentilhomme, fidèle à la tradition de ses pères, était royaliste jusqu'à la moelle des os. La fille, nourrie de la lecture constante des auteurs grecs et romains, ses plus chers favoris, avait manifesté quelques sentimens républicains que cette étude, méditée dès sa plus tendre enfance, avait fait germer en elle avant même que la révolution française commençât à les propager. Les événemens n'avaient fait que les développer; ils existaient presque à l'état inné dans cette âme virile et fière. Les vertus antiques excitaient son admiration et son enthousiasme. Elle méprisait nos mœurs faciles et relâchées; elle regrettait les beaux temps de Sparte et de Rome. Elle aurait dû en effet naître dans ces temps héroïques. « Mais, disait-elle, cette république aux vertus austères, aux dévouemens sublimes, aux actions généreuses, telle qu'elle l'avait rêvée, les Français n'étaient pas dignes de la comprendre et de la réaliser. Notre nation était trop légère; elle avait besoin d'être retrempée, régénérée, de chercher dans les fastes du passé la tradition du beau, du grand, du vrai, du noble, et d'oublier toutes les frivolités qui engendrent la corruption et la dégénération des peuples. »

« Telles étaient ses expressions quand elle se livrait à l'entraînement d'une conversation intime, et qu'elle sortait pour ainsi dire à son insu de la réserve habituelle dont elle s'enveloppait comme d'un manteau impénétrable.

« Ce ne fut pas tout de suite, mais seulement à la longue, que les opinions de Mlle d'Armont nous furent révélées. Mme de Bretteville et toute sa société (en nous comptant) détestaient les innovations et voyaient de très mauvais œil la prétendue régénération qui se manifestait par l'incendie, le pillage, les révoltes et les massacres. La torche des lumières nouvelles n'éclairait pas, elle brûlait, et commencer par tout détruire nous semblait un singulier moyen d'améliorer.

« En général Mlle d'Armont pensait plus qu'elle ne parlait. Elle gardait volontiers le silence, et souvent, quand on lui adressait la parole, elle semblait sortir, comme en sursaut, de sa rêverie habituelle. On aurait dit que son esprit, rappelé soudainement d'une course lointaine, revenait d'une région inconnue où sa pensée l'avait emportée. Peut-être craignait-elle de se montrer en opposition trop directe avec les personnes qui l'entouraient et de heurter leurs affections ou leurs croyances; mais quand elle se laissait entraîner soit par les questions de ma mère, qui l'aimait véritablement, soit

par l'attrait du sujet que l'on traitait, alors elle se livrait davantage et nous étonnait par l'élévation de ses idées et par des citations multipliées relatives aux héroïnes de l'antiquité. C'était pour elle un thème inépuisable. La mère des Gracques, celle de Coriolan, les Pauline, les Porcie, passaient rapidement sous nos yeux avec toute la pompe de l'histoire et la majesté des siècles passés. C'était très bien; mais cette manie revenait si souvent que je craignis à la fin que l'ancienne amie de ma sœur, la mienne à présent, ne parût un peu pédante et ne se rendît ridicule. Je l'en avertis consciencieusement. Aussi, quand Véturie ou Cornélie se présentait à sa mémoire, elle me regardait tout de suite, rougissait, et la citation expirait sur ses lèvres. Je crus pendant un temps avoir réussi à la débarrasser de ce bagage classique qu'elle traînait à sa suite; mais, si elle supprimait à cause de moi l'éloge de ses héroïnes révérées, elle en gardait le culte dans son cœur.

« On a imprimé à diverses reprises que Mlle d'Armont avait aimé le jeune vicomte de Belsunce, et que c'était pour le venger que, quatre ans plus tard, elle avait poignardé Marat. On en a dit autant de Barbaroux, car la tragédie sans amour ne répond pas au goût du siècle. Ces deux assertions sont également fausses et absurdes : non-seulement elle n'a jamais aimé M. de Belsunce, mais elle se moquait de ses manières efféminées. Aucun homme ne fit la moindre impression sur elle; ses pensées étaient ailleurs. Je puis du reste affirmer que rien n'était plus éloigné d'elle que l'idée du mariage. Elle avait refusé plusieurs partis fort convenables et déclaré sa ferme résolution de ne pas changer de position. Était-ce que cet esprit si fier se révoltât à la seule pensée de se soumettre à un être inférieur à elle? était-ce répugnance de cette âme virginale? Je ne l'ai jamais su; mais, d'après le cours de nos conversations intimes, si souvent répétées, j'atteste que nul ne put jamais se vanter de lui avoir plu, d'avoir pris une place quelconque dans son cœur. « Jamais, me disait-elle quelquefois, je ne renoncerai à ma chère liberté; jamais vous n'aurez, sur l'adresse de vos lettres, à me donner le titre de madame. » Ni Barbaroux ni aucun de ses collègues, avec lesquels ses rapports sont postérieurs à mon séjour à Caen, n'a pu altérer cette résolution inébranlable. Leur liaison avec elle fut toute politique. Son cœur héroïque n'était susceptible que d'un seul amour, le plus noble de tous, auquel elle a tout sacrifié, l'amour de la patrie. — Elle était, je crois l'avoir déjà dit, d'une extrême réserve, timide même, dénuée de toute coquetterie. Elle ne cherchait ni à plaire ni à briller. Pieuse par sentiment dès sa plus tendre enfance, elle avait, dans son long séjour à l'Abbaye-aux-Dames, fortifié ses croyances religieuses, qui étaient aussi profondes que sincères, et

qu'elle poussait jusqu'au scrupule. Elle ne connaissait pas un seul roman. Le tour de son esprit était trop sérieux, trop solide pour lui permettre de trouver du charme à ces sortes de fictions. L'*Histoire philosophique des Deux Indes* par l'abbé Raynal avait cependant trouvé grâce devant ses yeux; mais elle n'avait jamais voulu lire les œuvres de Voltaire et de Rousseau, dans la crainte, disait-elle, d'*altérer la pureté de sa foi*. Elle était sur ce point d'une rigueur remarquable. Ayant entendu parler de l'éloquence de l'abbé Fauchet, récemment nommé évêque constitutionnel du Calvados, que plusieurs royalistes allèrent entendre, non comme chrétiens soumis à son pouvoir épiscopal, mais comme curieux disposés à épiloguer sur ses doctrines, elle ne se laissa pas entraîner par cet exemple. Elle regrettait beaucoup, nous dit-elle, que *sa conscience ne lui permit pas de juger par elle-même du talent de cet orateur* (1). Elle déplorait les scènes scandaleuses qui se succédaient dans les campagnes à l'occasion des curés assermentés, qu'elle appelait des *intrus*, et son cœur se révoltait contre ces saturnales impies. C'est alors que les citations de l'histoire grecque et romaine venaient sans interruption et sans mesure pour prouver combien les beaux temps des républiques de l'antiquité étaient préférables *à ces essais vulgaires faits pour dégoûter à jamais de ce genre de gouvernement, le plus noble de tous*.

« Ce fut à une de ces professions de foi involontaires que ma mère, l'arrêtant tout à coup, lui dit : « Est-ce que par hasard vous seriez républicaine, ma chère? » Elle rougit, puis répondit avec calme : « Je le serais, si les Français étaient dignes de la république. » Si Mlle d'Armont eût vécu au temps des persécutions de l'église, elle serait sans doute morte martyre de sa foi. La vierge chrétienne aurait bravé les tortures; on ne l'aurait pas vue pâlir dans l'arène ensanglantée. Née à une époque moins glorieuse, mais non moins orageuse, elle est morte pour ses opinions politiques, et l'antiquité n'offre aucun exemple de fermeté stoïque qu'elle n'ait atteint, si elle ne l'a surpassé.

« Toute jeune que je fusse alors, je me mis en tête de rectifier les opinions erronées de Mlle d'Armont, et cette controverse revint souvent. J'y apportais une vivacité, un entraînement qui, selon moi, auraient dû triompher de l'hérésie la plus invétérée. Elle ne refusait pas le combat. Sa discussion était serrée, rapide, lumineuse; moi, je mettais le sentiment bien au-dessus du raisonnement. Je

(1) Il est assez curieux que ce même Fauchet, de qui Charlotte Corday était inconnue et qu'elle refusait d'aller entendre, fût destiné à l'introduire dans les tribunes de la convention la veille de la mort de Marat, complaisance qui devait lui coûter la vie.

m'attendrissais sur le sort de Louis XVI, quoique rien n'annonçât alors la fin funeste qui lui était réservée à la honte éternelle de la France. Tout pour le roi, telle était ma devise. Mlle d'Armont avait pour maxime que « les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois. » C'était vrai sans doute, mais cela m'offensait dans l'objet de mon idolâtrie. Le calme imperturbable de mon adversaire m'impatientait, et je me brouillais avec elle; puis je me raccommodais et m'efforçais d'obtenir quelques concessions... Impossible; elle était trop vraie pour déguiser ses sentimens.

« Hélas! à propos de ce royalisme incarné qui faisait et qui fait encore une partie de mon existence, je me souviens qu'un jour, assise dans les belles allées du jardin de l'hôtel Faudoas avec ma bien-aimée Éléonore, lisant avec elle l'histoire d'Angleterre, je pleurais à chaudes larmes sur les malheurs de Charles Ier et me passionnais pour les traits de dévouement qui ont immortalisé les partisans des Stuarts. « Vois-tu, ma chère, disais-je à ma petite amie, voilà comme je ferais si la même chose arrivait en France. Je me sacrifierais pour mon roi; je voudrais mourir pour lui! — Oh! répondait-elle, je le servirais assurément de tout mon pouvoir, mais pas jusqu'à la mort. J'aimerais bien mieux garder ma tête, fût-elle à l'envers. » — Ce mot n'est jamais sorti de ma mémoire depuis l'époque où cette tête charmante tomba sous la hache révolutionnaire. Elle voulait vivre, et elle a péri! Moi, je voulais mourir, et je vis encore pour pleurer tant d'amis si chers et pour gémir sur les malheurs de mon pays!

« Mais revenons à Mlle d'Armont. Nous allions encore nous séparer, car mes parens se préparaient à quitter Caen pour se fixer à Rouen. Les têtes chaudes et fanatisées de Caen ne promettaient aucune sécurité. Les Rouennais au contraire jouissaient d'une réputation de sagesse et de modération qu'ils n'ont pas démentie pendant le régime de la terreur. Mme de Bretteville, désolée de nous perdre et mourant de peur, était presque déterminée à nous suivre; sa jeune parente l'y poussait de tout son pouvoir. Un seul obstacle s'opposa à la réalisation de ce projet, et cet obstacle fut invincible. La vieille dame avait entendu dire qu'il fallait traverser un pont de bateaux pour entrer dans la ville, et la voilà frappée de la peur que ce pont s'en allât à la dérive quand elle serait dessus et l'emportât en pleine mer. Si ridicule que cette crainte puisse paraître, il fut impossible de la déraciner de cette tête étroite, qui ne pouvait contenir deux idées à la fois. Toute notre éloquence, tous nos raisonnemens échouèrent devant un entêtement suprême. On proposa alors d'aller par Paris pour éviter le pont. C'était bien pis encore. Paris! c'était avoir perdu l'esprit que se risquer à un si

périlleux passage. Il fallut donc se résoudre à se dire un adieu qui devait être éternel.

« Quatre mois s'étaient écoulés depuis le renouvellement de notre liaison avec la jeune pensionnaire de l'abbaye. Nous nous étions tendrement attachées à elle. De son côté, elle s'affligeait de notre départ; elle regrettait vivement ma mère, dont l'influence sur sa vieille parente lui rendait la vie plus douce et qui lui rappelait les jours heureux de son enfance. Peut-être, si nous fussions restées près d'elle, ne se serait-elle pas livrée à la société des fédéralistes, qui bien certainement nous auraient été complétement étrangers. De bons conseils, une intimité agréable, nos occupations communes, seraient peut-être parvenus à calmer cette tête exaltée.

« Peu de jours avant notre départ, Mme de Bretteville nous donna un dernier dîner. Les convives nous intéressaient à plus d'un titre. M. d'Armont, pressé par les lettres de ma mère, avait pardonné à sa fille le coup de tête qui l'avait éloignée du toit paternel. Persuadé que cette effervescence de jeune tête avait cédé aux bons conseils dont elle était entourée, il avait consenti à une réconciliation. Il était donc arrivé à Caen avec sa fille cadette et son jeune fils, qui allait partir pour l'émigration et rejoindre son frère aîné à Coblentz. Un jeune parent de Mme de Bretteville, M. de Tournélis, était aussi venu à Caen dans la même intention. C'était donc doublement un repas d'adieu, puisque nous nous dirigions vers Rouen et les jeunes gens vers le Rhin. M. de Tournélis avait paru trouver Mlle d'Armont très à son gré. Tous deux appelaient Mme de Bretteville leur tante, quoiqu'elle ne fût que leur cousine à un degré assez éloigné, et ma mère aurait désiré que les prétentions respectives des deux branches eussent pu se fondre dans une union très convenable entre l'aimable jeune homme et notre amie; mais cette dernière ne paraissait nullement disposée à favoriser cet arrangement, et par une sorte d'esprit de contradiction elle manifestait plus ouvertement que jamais ses opinions, tout à fait hostiles aux espérances de l'émigration. M. de Tournélis essaya, comme nous, de ramener dans la bonne voie cette brebis égarée, car il attribuait à une erreur de l'esprit les idées qu'elle émettait parfois. Il lui pardonnait son engouement pour Rome et pour Lacédémone, n'imaginant pas qu'elle pût souhaiter le renversement de notre antique et glorieuse monarchie. Il résultait de cette opposition une petite guerre où chacun apportait gaîment son mot.

« Jamais ce dernier repas ne sortira de ma mémoire. C'était le jour de Saint-Michel 1791. Mlle d'Armont, parée d'une des belles étoffes que sa vieille parente lui avait données, était éblouissante de beauté. J'avais présidé à sa toilette et à sa coiffure, afin que son

père fût subjugué de toutes les manières. Je la vois encore devant mes yeux, vêtue d'une robe de taffetas rose rayée de blanc, ouverte sur un jupon de soie blanche. Sa taille se dessinait à ravir sous ce costume. Un ruban rose traversait ses cheveux et s'harmoniait avec la couleur de son teint, plus animé qu'à l'ordinaire par l'incertitude de l'accueil qu'elle recevrait de son père et par l'émotion de se retrouver au milieu de sa famille. C'était vraiment ce jour-là une créature idéale.

« M. d'Armont et ma mère se revirent avec un mélange de peine et de plaisir. Le passé revivait en cet instant tout entier aux yeux de cet homme respectable. Il embrassa sa fille, que ma mère lui présenta, avec une tendresse toute paternelle. Il n'y eut ni récriminations ni reproches, et il consentit de très bonne grâce à la laisser chez Mme de Bretteville, peu satisfaite d'une faveur qu'elle n'avait nullement sollicitée, mais incapable, par la faiblesse de son caractère, de chercher à se soustraire à ce qu'elle considérait probablement comme une charge.

« Le dîner fut d'abord très gai. On était rempli d'espérances. Nos futurs émigrés croyaient ne faire qu'une courte promenade aux bords du Rhin; ils reviendraient prendre leurs quartiers d'hiver à Paris : tout serait alors terminé. Mlle d'Armont les plaisantait sur la rapidité de leur marche et sur leur retour si prochain. Elle les comparait à don Quichotte : ils espéraient rencontrer des Dulcinées, ils ne trouveraient que des Maritornes. On riait, on badinait, et jusque-là tout allait bien; mais enfin on proposa la santé du roi. Nous nous levâmes tous par un mouvement simultané, excepté Mlle d'Armont, qui resta assise et laissa son verre sur la table. « A la santé du roi! » répéta-t-on une seconde fois. Même attitude et même silence. Les sourcils de M. d'Armont se froncèrent; il baissa les yeux avec un mécontentement visible. Ma mère toucha doucement le bras de la jeune personne pour l'engager à se lever. Mlle d'Armont la regarda avec son calme et sa douceur accoutumés, mais elle ne bougea pas. « Comment, mon enfant! lui dit ma mère à voix basse, vous refusez de boire à la santé de ce roi si bon, si vertueux! — Je le crois vertueux, répondit-elle avec cet accent si doux qu'il était comme une harmonie; mais un roi faible ne peut être bon : il ne peut empêcher les malheurs des peuples. » Un silence absolu succéda à cette réponse. J'étais en colère; ma mère dissimulait avec peine son humeur. Nous n'en portâmes pas moins notre santé chérie; puis chacun se rassit, visiblement assombri et contrarié. Assurément Mlle d'Armont ne cherchait pas à nous déplaire; mais, franche et incapable de déguisement, elle aurait rougi, comme d'une apostasie, de ce que la circonstance exigeait d'elle peut-être, mais de ce que la raideur de son caractère et l'inflexibilité de ses

principes ne lui permettaient pas de faire. Cette opposition aux sentimens de son père dans un repas de réconciliation, cette résistance aux prières de ses amis, furent infiniment désagréables à tout le monde, et l'expression de malaise et de froideur qui se répandit sur toutes les physionomies ne put se dissiper.

« Le hasard voulut que ce jour-là l'évêque constitutionnel (l'abbé Fauchet) fît une manière d'entrée épiscopale dans la ville de Caen, environné et suivi d'une foule stipendiée qui faisait retentir l'air de cris de *vive la nation! vive l'évêque constitutionnel!* Les deux jeunes gens, choqués de ces manifestations et irrités sans doute de l'incompréhensible conduite de Mlle d'Armont, se rapprochèrent de la fenêtre sous laquelle le cortége passait en ce moment, en annonçant l'intention de pousser un cri tout opposé. C'était nous exposer tous à une mort certaine. La populace nous aurait écharpés, car, dans ces heures d'effervescence et de délire, malheur à qui la provoque sans être armé de la force nécessaire pour la dompter! Nous nous jetâmes machinalement entre eux et la croisée pour les empêcher de se livrer à cette inexcusable folie; mais leur tête était montée, et, ne pouvant rompre la barrière que, dans notre effroi, nous opposions à leur impétuosité, ils élevèrent la voix pour que leurs cris de *vive le roi!* arrivassent jusqu'au flot tumultueux qui se précipitait dans notre rue. Alors Mlle d'Armont, saisissant M. de Tournélis d'une main ferme, l'entraîna au fond de la chambre, pendant que M. d'Armont imposait silence à son fils avec toute l'autorité d'un père. « Comment ne craignez-vous pas, dit-elle à l'imprudent jeune homme dont elle tenait encore le bras, comment ne craignez-vous pas que la manifestation intempestive de vos sentimens ne devienne fatale à ceux qui vous entourent? Si c'est ainsi que vous croyez servir votre cause, vous ferez aussi bien de ne pas partir. — Et comment, mademoiselle, répondit M. de Tournélis avec impétuosité, n'avez-vous pas tout à l'heure craint d'offenser les sentimens de votre père, de votre frère, de tous vos amis, en refusant de joindre votre voix à un cri si français et si cher à nos cœurs? » Elle sourit. « Mon refus, dit-elle, ne pouvait nuire qu'à moi. Et vous, sans aucun but utile, vous alliez risquer la vie de tous ceux qui sont avec vous. De quel côté, dites-le-moi, est le sentiment le plus généreux? » M. de Tournélis baissa la tête et se tut. La foule s'était écoulée, et cet incident n'eut pas de suites.

« Nous étions convenues de nous écrire souvent et de profiter de toutes les occasions qui se présenteraient. Je reçus en effet de Mlle d'Armont dix ou douze lettres, dont il ne me reste plus que deux, parce que ma mère, les ayant trouvées dans la cachette où je les avais mises (à l'exception des deux dernières), jugea prudent de les brûler, craignant que dans les visites domiciliaires qui mar-

quaient tous les jours de cette *ère de liberté*, on n'apprît que j'avais correspondu avec cette fille célèbre dont le nom seul faisait trembler nos tyrans. Je regrette vivement de n'avoir pu conserver ces lettres, car elles étaient toutes caractéristiques; mais je ne les ai point oubliées. La catastrophe qui vint bientôt frapper celle qui les écrivait en a gravé jusqu'aux moindres traits dans ma mémoire. On y lisait le dégoût de la vie, la tristesse d'une existence sans utilité et sans but, enfin tout le désenchantement d'un esprit déçu dans ses espérances après s'être longtemps nourri de séduisantes illusions. Elle parlait peu de politique et ne le faisait qu'avec une teinte d'ironie. Elle se moquait des émigrés et de leurs projets chimériques; elle déplorait les scènes impies dont quelques églises étaient le théâtre. Un jour, elle me racontait une émeute survenue dans la paroisse de Verson, près de Caen, où l'on avait outragé des femmes fidèles à leur ancien culte. Celles-ci s'étaient vengées en déchirant l'écharpe de l'officier municipal. « C'était insulter l'âne jusqu'à la bride, » me disait-elle. Mlle d'Armont s'affligeait de ne pouvoir décider sa tante à venir nous rejoindre à Rouen. « Que n'avait-elle la baguette d'une fée pour bâtir un pont plus solide que celui qui inspirait tant de répugnance à la pusillanimité de la vieille dame! — Si j'étais près de vous, ajoutait-elle, je redeviendrais votre écolière et je vous promettrais plus d'attention à vos leçons. Peut-être alors trouverais-je dans votre amitié, dans celle de votre bonne mère, dans la littérature et l'étude des langues, le dédommagement de tous les ennuis auxquels je suis en proie. Quand on ne peut vivre dans le présent et qu'on n'a point d'avenir, il faut se réfugier dans le passé et chercher dans l'idéal de la vie tout ce qui manque à sa réalité. »

« Je lui répondais exactement; mais les occasions, car on ne se fiait guère à la poste, devinrent plus rares et finirent par manquer vers la fin de 1792. Cette cessation de correspondance me fut bien pénible. Depuis plusieurs mois, je n'avais reçu aucune nouvelle de Caen, lorsque tous les journaux annoncèrent l'assassinat de Marat par une jeune fille qu'on appelait *Cerday de Saint-Armans*. Les noms ainsi défigurés ne pouvaient nous mettre sur la voie. Nous restâmes donc dans la plus profonde ignorance jusqu'aux interrogatoires que les feuilles publiques nous transmirent. Les noms étaient toujours altérés, mais à cette question : « Où logiez-vous à Caen? — Chez une parente. — Quelle société fréquentiez-vous? — M. de La Rue, » nous jetâmes un cri d'effroi. Le nuage se dissipait et nous laissait apparaître la grande figure de Mlle d'Armont sous un jour tout nouveau pour nous.

« Je n'essaierai pas de peindre, je n'aime pas à me rappeler tout ce que j'éprouvai alors d'émotions déchirantes. Qu'importe ce que

mon cœur ressentit à cette révélation soudaine et accablante d'un caractère sur lequel je m'étais si complétement méprise? Mlle d'Armont avait agi sous l'impulsion d'une véritable fatalité. Cette vie de femme, si insipide jusqu'alors, qui était pour elle un fardeau par son inutilité, avait acquis tout à coup du prix à ses yeux du moment où elle pouvait la sacrifier à l'objet de son adoration, de sa pensée constante, *à sa patrie!* Elle croyait acheter au prix de son sang la paix, la fusion des partis, la fin des discordes civiles... Elle n'hésita plus.

« Je n'ai jamais compté la vie, a-t-elle dit, que par l'utilité dont elle pouvait être; » — et plus tard : « Marat faisait chaque jour appel aux passions pour égarer et fanatiser les esprits; j'ai pensé que, ce flambeau d'anarchie une fois éteint, tout rentrerait dans l'ordre et pourrait encore s'arranger. J'ai tressailli de joie en pensant que pour ménager tant de sang précieux il suffisait de la vie d'une femme. »

« Nul ne la poussa à son dessein et nul n'en reçut confidence. Une fois sa résolution arrêtée, toute délicatesse féminine, tout retour sur soi-même, toute affection de famille s'éteignirent devant une telle perspective. Son cœur si humain et si doux se revêtit comme d'une armure qui le rendit inaccessible à tous sentimens étrangers à son projet. Calme, forte, résignée, une fois convaincue que le coup qu'elle allait frapper ferait tomber un joug odieux et ramènerait ses concitoyens à des idées plus généreuses, elle ne jeta pas un seul regard de pitié sur elle-même; elle ne donna pas une larme à l'effroyable fin qu'elle se préparait; elle fut sans faiblesse comme sans remords; elle oublia sa jeunesse, sa beauté, le long avenir qui lui était promis, la douleur qu'elle allait causer à son père, à ses parens, à ses amis, et le danger auquel elle les exposait... La victime était marquée, et le sacrifice devait s'accomplir.

« On sait comment elle exécuta son projet. On sait ce qu'elle a fait, ce qu'elle a dit, ce qu'elle a écrit. On sait avec quel courage elle marcha à la mort, belle, calme, fière et souriante, dominant la foule du haut de son ignoble tombereau, réduisant presque au silence par son imposante dignité une multitude effrénée, et forçant à l'admirer ceux même qui étaient venus là pour l'insulter!

« Elle avait commis un crime devant Dieu et devant les hommes; mais à ses yeux elle avait rempli un devoir, et ce crime était une vertu. Exaltée par la contemplation perpétuelle de l'antiquité et s'échauffant l'imagination aux traits de dévouement sublimes qui ont immortalisé leurs auteurs, elle crut aussi s'immoler au salut commun, attendant de la postérité la justice et la gloire!

« Je ne la juge pas, je ne la condamne ni ne l'absous. Mon seul but, en traçant ces lignes, a été de bien faire connaître son carac-

tère et les motifs qui l'inspirèrent. Il n'en fut jamais au monde de plus purs, de plus nobles, de plus désintéressés. L'histoire prononcera sur cette femme héroïque, et moi qui fus son amie, je me ferai gloire de cette amitié jusqu'à mon dernier soupir! »

Je joins aux souvenirs de Mme de M... la copie textuelle des deux seules lettres de son amie qu'elle ait pu soustraire aux alarmes de sa mère, qui brûla toutes les autres. L'orthographe et la ponctuation, souvent défectueuses, ont été rectifiées. Rien n'était moins rare au siècle dernier que cette incorrection, même chez les femmes bien élevées.

LETTRE DE CHARLOTTE CORDAY A Mlle L..., DEPUIS Mme DE M...

Mars 1792.

« Est-il possible, ma chère amie, que pendant que je murmurais contre votre paresse, vous fussiez la victime de cette cruelle petite vérole. Je crois que vous devez être contente d'en être quitte, et de ce qu'elle a respecté vos traits; c'est une grâce qu'elle n'accorde pas à toutes les jolies personnes. Vous étiez malade, et je ne pouvais le savoir. Promettez-moi, ma très chère, que si cette fantaisie vous reprend, vous me le manderez d'avance, car je ne trouve rien de si cruel que d'ignorer le sort de ses amis. Vous me demandez des nouvelles; à présent, mon cœur, il n'y en a plus dans notre ville; les âmes sensibles sont ressuscitées et parties; les malédictions que vous avez proférées contre notre ville font leur effet; s'il n'y a pas encore d'herbe dans les rues, c'est que la saison n'en est pas venue. Les Faudoas sont partis, et même une partie de leurs meubles. M. de Cussi a la garde des drapeaux; il épouse un peu Mlle Fleuriot. Avec cette désertion générale, nous sommes fort tranquilles, et moins il y aura de monde, moins il y aura de dangers d'insurrection. — Si cela dépendait de moi, j'augmenterais le nombre des réfugiés à Rouen, non par inquiétude, mais, mon cœur, pour être avec vous, pour profiter de vos leçons; car je vous choisirais bien vite pour maîtresse de langue, anglaise ou italienne, et je suis sûre que je profiterais avec vous de toute manière. Mme Bretteville, ma tante, vous remercie bien de votre souvenir et du désir que vous avez de contribuer à son repos; mais sa santé et son goût ne lui permettent aucun soulagement : elle attend avec confiance les événemens futurs, qui ne paraissent pas désespérés; elle vous prie de témoigner à Mme L... (1) toute sa reconnaissance de son souvenir, et de lui dire que personne ne peut lui être plus sincèrement attachée; elle vous regrette beaucoup l'une et l'autre, et se persuade,

(1) La mère de Mme de M...

ainsi que moi, que vous n'êtes pas près de revenir dans une ville que vous méprisez si justement. Mon frère est parti, il y a quelques jours, pour augmenter le nombre des chevaliers errans; ils pourront rencontrer à leur chemin des *moulins à vent*. Je ne saurais penser, comme nos fameux aristocrates, qu'on fera une entrée triomphante sans combattre, d'autant que l'armement de la nation est formidable; je veux bien que les gens qui sont pour eux ne soient pas disciplinés, mais cette idée de liberté donne quelque chose qui ressemble au courage, et d'ailleurs le désespoir peut encore les servir; je ne suis donc pas tranquille, et de plus quel est le sort qui nous attend? Un despotisme épouvantable; si l'on parvient à renchaîner le peuple, c'est tomber de Charybde en Scylla, il nous faudra toujours souffrir. Mais, ma belle, c'est un journal que je vous écris contre mon intention, car toutes ces lamentations-là ne nous guériront de rien; pendant le carnaval, elles doivent être plus sévèrement proscrites. Je vous dirai une triste nouvelle pour moi, c'est que j'ai égaré votre lettre; je ne sais plus votre adresse; si celle-là vous parvient, je vous prie de me le mander tout de suite. Mme Malmonté est partie pour la campagne avec Mme Malherbe, et je ne sais à qui avoir recours; c'est pourquoi je ne veux en rien faire connaître mon nom à ceux qui pourraient à votre place, et contre ma volonté, prendre lecture de mon griffonnage.

« Je reprends ma lettre, qui a dormi plusieurs jours, ma très belle, parce qu'on nous annonçait de grands événemens que je voulais vous mander, et rien n'est arrivé; tout est en paix malgré le carnaval, dont on ne s'aperçoit pas; les masques sont défendus; vous trouverez cela juste. M. de Faudoas est de retour; on ne sait pourquoi, personne ne comprend sa conduite. Servez-moi d'interprète auprès de Mme L..., et l'assurez de mon respectueux dévouement. Adieu, mon cœur. »

LA MÊME A LA MÊME.

Mai 1792.

« Je reçois toujours avec un nouveau plaisir, ma belle amie, les témoignages de votre amitié; mais ce qui m'afflige, c'est que vous soyez indisposée. Il paraîtrait que c'est une suite de la petite vérole. — Il faut vous ménager. — Vous me demandez, mon cœur, ce qui est arrivé à Verson : — toutes les abominations qu'on peut commettre, une cinquantaine de personnes tondues, battues, des femmes outragées; il paraît même qu'on n'en voulait qu'à elles. Trois sont mortes quelques jours après; — les autres sont encore malades, au moins la plupart. — Ceux de Verson avaient le jour de Pâques insulté un national et même sa cocarde : c'est insulter un âne jusque

dans sa bride. — Là-dessus délibérations tumultueuses : on force les corps administratifs à permettre le départ de Caen, dont les préparatifs durèrent jusqu'à deux heures et demie. Ceux de Verson, avertis le matin, crurent qu'on se moquait d'eux. Enfin le curé eut le temps de se sauver, en laissant dans le chemin une personne morte dont on faisait l'enterrement. Vous savez que ceux qui étaient là et qui ont été pris sont l'abbé Adam et de La Pallue, chanoine du Sépulcre, un curé étranger et un jeune abbé de la paroisse; les femmes sont la nièce de l'abbé Adam, la sœur du curé, et puis le maire de la paroisse. Ils n'ont été que quatre jours en prison. — Un paysan, interrogé par les municipaux : « Êtes-vous patriote? — Hélas! oui, messieurs, je le suis! Tout le monde sait que j'ai mis le premier à l'enchère sur les biens du clergé, et vous savez bien, messieurs, que les honnêtes gens n'en voulaient pas. » Je ne sais si un homme d'esprit eût mieux répondu que cette pauvre bête, mais les juges mêmes, malgré leur gravité, eurent envie de sourire. — Que vous dirai-je enfin pour terminer en abrégé ce triste chapitre? La paroisse a changé dans l'instant et a joué au club; on a fêté les nouveaux convertis, qui eussent livré leur curé, s'il avait reparu chez eux.

> Vous connaissez le peuple, on le change en un jour;
> Il prodigue aisément sa haine et son amour.

Ne parlons plus d'eux. Toutes les personnes dont vous me parlez sont à Paris. Aujourd'hui le reste de nos honnêtes gens partent pour Rouen, — et nous restons presque seules. — Que voulez-vous? A l'impossible nul n'est tenu. J'aurais été charmée à tous égards que nous eussions pris domicile dans votre pays, d'autant qu'on nous menace d'une très prochaine insurrection. On ne meurt qu'une fois, et ce qui me rassure contre les horreurs de notre situation, c'est que personne ne perdra en me perdant, à moins que vous ne comptiez à quelque chose ma tendre amitié. Vous serez peut-être surprise, mon cœur, de voir mes craintes : vous les partageriez, j'en suis sûre, si vous étiez ici. On pourra vous dire en quel état est notre ville et comme les esprits fermentent. — Adieu, ma belle, je vous quitte, car il m'est impossible d'écrire plus longtemps avec cette plume, et je crains d'avoir déjà trop tardé à vous envoyer cette lettre; les marchands doivent partir aujourd'hui. Je vous prie de me servir d'interprète, de dire de ma part à Mme L... les choses les plus honnêtes et les plus respectueuses. Ma tante me charge de lui témoigner, ainsi qu'à vous, combien son souvenir lui est cher, et vous prie de compter sur son sincère attachement. Je ne vous dis rien de ma tendresse, je veux que vous en soyez persuadée sans que je radote toujours la même chose. »

Ou je me trompe fort, ou ces deux lettres offriront mieux qu'un simple intérêt de curiosité. Sans doute on ne peut s'attendre à trouver dans les confidences échangées entre deux jeunes filles tout ce qui frappe et émeut dans la célèbre lettre adressée à Barbaroux, commencée à l'Abbaye, achevée à la Conciergerie. La Charlotte Corday de 1792 ne pouvait être celle de 1793; elle ne pouvait écrire de Caen, dans une retraite moins troublée par les bruits du dehors que par les secrètes agitations de son âme, comme elle écrivait après avoir versé le sang de Marat, exaltée par cette action si utile et si glorieuse à ses yeux, exaltée par son propre sacrifice, plus occupée de sa patrie et de l'espoir de lui avoir rendu le repos que du sort qui l'attendait elle-même. On voit néanmoins se dessiner nettement les principaux traits de son caractère dans les souvenirs et les portraits qu'elle groupe. Ce sont des scènes comme celles auxquelles elle assiste dans une ville qu'elle juge *méprisée si justement;* ce sont ces patriotes se mettant en campagne *pour aller outrager des femmes;* ce sont ces habitans de Verson prêts à livrer leur curé, s'il s'avisait de revenir; ce sont les lâches, comme ce paysan dont elle raconte si comiquement l'interrogatoire; ce sont les niais *prodiguant leur haine et leur amour;* ce sont tous ces misérables et tous ces imbéciles qui lui ont fait dire en 1793 : « Presque tout est égoïsme; quel triste peuple pour fonder une république (1)! » Celle qui écrivait la veille de sa mort : « Je n'estimai jamais la vie que par l'utilité dont elle devait être (2), » ne posait pas pour la postérité, car c'est la même qui, un an auparavant, disait à son amie : « On ne meurt qu'une fois, et ce qui me rassure contre les horreurs de notre situation, c'est que personne ne perdra en me perdant. » Lors donc qu'on aura tenu compte des différences qui sont la conséquence forcée de circonstances si diverses, on reconnaîtra le caractère tout entier de l'intrépide Normande dans les deux lettres de mars et de mai 1792. C'est la même disposition à l'enjouement et à l'ironie, c'est le même enthousiasme pour la cause républicaine avec le même mépris pour ceux qui souillaient et déshonoraient cette cause par d'odieuses violences et de honteuses saturnales, c'est le même dédain de la vie, c'est enfin tout ce mélange de purs sentimens, de gaîté juvénile, de grâce simple, d'élévation de cœur, de fermeté d'âme et de vigueur d'esprit qui aurait fait de Charlotte Corday la femme la plus remarquable et la plus séduisante, si le malheur des temps n'en avait fait l'héroïque victime d'une sublime erreur.

CASIMIR PERIER.

(1) Lettre à Barbaroux, publiée en *fac-simile* par M. Ch. Vatel.
(2) *Ibidem.*

VALENTIN

RÉCIT DU BAS-MAINE.

I.

Sa mère à peine l'eût coiffée,
Un beau soldat l'a-t-enlevée...

Celui qui chantait cette naïve chanson était un jeune paysan aux yeux bleus, aux cheveux blonds et bouclés. Monté sur un maigre cheval à longs crins, il conduisait à l'abreuvoir une demi-douzaine de vaches au poil luisant qui marchaient d'un pas lent et broutaient quelques touffes d'herbe le long des fossés. Une chèvre à la traînante mamelle marchait à l'avant-garde du troupeau, escortée de deux chevreaux qui s'en allaient à l'aventure, bondissant et s'attaquant l'un l'autre avec leurs cornes naissantes. Le petit pâtre, — il n'avait pas plus de douze ans, — poussait devant lui les bêtes confiées à sa garde, et tout en répétant gaîment sa chanson, il promenait son aiguillon sur son bras gauche, comme s'il eût appuyé l'archet sur les cordes d'un violon. Heureux enfant! né loin des villes, insouciant et libre comme l'oiseau, fier de commander aux dociles animaux habitués à entendre sa voix, il rappelait, par sa physionomie rustique et gaie, les bergers que le peintre Berghem place avec tant de grâce dans les sentiers ombreux de ses paysages. Il ne pensait à rien, et pourtant il y avait une harmonie parfaite entre la joie sereine qui rayonnait sur son front et l'aspect souriant de la nature, qui s'épanouissait au souffle du printemps. Le même rayon de soleil qui couvrait de fleurs blanches la tige de l'aubépine faisait éclore dans son âme candide des sensations plus vives que de coutume. Le gazouillement de la fauvette, le sifflement du merle,

le cri moqueur du geai, le roucoulement du ramier, le faisaient songer aux nids cachés sous la mousse ou perchés entre deux branches à la cime des grands arbres. Et il allait, chantant toujours, s'enfonçant de plus en plus dans un chemin étroit au-dessus duquel des châtaigniers au tronc noueux et fendu croisaient leurs rameaux à peine revêtus de feuilles naissantes. A l'extrémité de ce petit chemin coulait un clair ruisseau; il roulait paisiblement sur un lit de sable et de cailloux, ombragé par des touffes d'aulnes dont les tiges élancées s'inclinaient au vent avec un sourd murmure : on eût dit que ces arbres au bois tendre et flexible se plaignaient du mouvement continuel que leur imprimait la brise.

Arrivées au bord de l'eau limpide, les vaches y plongèrent simultanément leurs naseaux, puis elles levèrent la tête d'un air béat et demeurèrent un instant immobiles, tandis que la chèvre et ses petits, suivant leurs instincts capricieux, s'écartaient du troupeau pour aller tondre les premières feuilles des saules. Le jeune pâtre poussait son cheval dans le ruisseau et l'y promenait à droite et à gauche en chantant toujours.

— Bonjour, Valentin, bonjour, mon enfant, dit tout à coup une petite voix qui s'élevait du milieu des aulnes.

L'enfant se tut instantanément et devint rouge comme une cerise. La même voix reprit : — Tout le monde va bien à la ferme du Cormier?

— Oui, répondit l'enfant, mais si bas, si bas, qu'un rouge-gorge perché sur une branche à côté de lui pouvait seul l'entendre.

— Pourquoi ne veux-tu pas me répondre, mon enfant? continua la même voix. Tu chantais si bien tout à l'heure!... As-tu donc peur? Regarde-moi, regarde par ici!...

Valentin, qui tenait obstinément sa tête baissée, jeta un coup d'œil furtif du côté des aulnes. Il aperçut une petite dame, enveloppée dans une pelisse noire dont le ruisseau transparent réfléchissait l'image en l'allongeant d'une façon démesurée par l'effet du mouvement que les pas du cheval avaient imprimé à l'eau. L'endroit était solitaire et mystérieux. Persuadé qu'une fée venait de se montrer à lui, le jeune pâtre ressentit une frayeur mortelle. De rouge qu'il était, son visage devint pâle. Donnant de grands coups de talon dans les flancs de son cheval, il s'élança hors du ruisseau sans oser regarder en arrière. Un bruyant éclat de rire qu'il entendit sortir du milieu du feuillage acheva de lui faire perdre la tête; il se mit à piquer avec son aiguillon la croupe des vaches flegmatiques, comme pour les engager à se soustraire par la fuite à quelque danger invisible. Ces bêtes patientes et timides partirent d'abord en galopant droit devant elles, puis se jetèrent dans un sentier écarté, secouant

leurs cornes, lançant des ruades, s'effrayant l'une l'autre. Valentin essayait vainement de les calmer; elles fuyaient toujours, ne s'arrêtant que pour reprendre haleine et regardant autour d'elles d'un air inquiet.

— Ah! les vilaines bêtes! criait Valentin, rudement secoué par le trot de son cheval, dont il tenait la crinière à deux mains; si elles s'engagent dans la grande route, jamais je ne pourrai les ramener à la ferme...

La pensée de rentrer à la ferme sans son troupeau plongea l'enfant dans un véritable désespoir. Il s'arrêta et se mit à pleurer. Les vaches, n'entendant plus derrière elles le trot du cheval et la voix du pâtre, firent halte à leur tour, et semblèrent se demander pourquoi elles avaient couru si vite et si loin. Après un moment d'arrêt, elles rebroussèrent chemin, au pas, tranquilles et calmes, comme il convient à d'honnêtes animaux qui consentent à vivre dans la servitude. La chèvre, qui cherchait par ses bêlemens répétés à maintenir près d'elle ses deux chevreaux, reprit sa place à l'avant-garde, et Valentin, toujours effrayé, mais un peu consolé de voir son troupeau rentré dans l'ordre, regagna tout doucement le chemin de la ferme. Il essuya ses larmes, et s'il ne chantait plus, les merles perchés sur les buissons sifflaient avec un tel entrain qu'on eût dit qu'ils voulaient lui faire oublier ses craintes et sa mésaventure. Enfin les vaches arrivèrent dans la cour de la ferme, et chacune d'elles reprit sa place devant la crèche, tandis que le jeune pâtre fermait sur son cheval la porte de l'écurie.

Valentin se garda bien de parler à personne de ce qui venait de lui arriver. Midi sonnait à la petite horloge de la ferme; c'était l'heure du dîner. Les assiettes fumantes venaient d'être rangées autour de la table, et tous, petits et grands, mangeaient de bon appétit, quand la mère de famille, allongeant la tête du côté de la fenêtre, dit avec l'accent de la surprise : — Une voiture qui vient par ici! — Chacun se leva, tenant sa cuiller à la main, et se dirigea vers la porte.

— En conscience, c'est un carrosse avec deux chevaux et deux domestiques galonnés! s'écria une petite fille...

— Veux-tu te taire, Rosette, reprit la mère de famille; c'est Mlle Du Brenois, celle qui habite le château des Roches...

Le carrosse, qui marchait vite, parut bientôt devant la ferme. Tandis que le cocher demeurait immobile sur son siége, le laquais ouvrit la portière et abaissa le marchepied. Du fond de la voiture sortit la petite dame vêtue de noir dont la vue avait si fort effrayé Valentin une demi-heure auparavant. L'enfant ne l'eut pas plus tôt reconnue, qu'il courut se cacher dans le cellier, et, blotti derrière

la porte, il se mit à regarder par le trou de la serrure. Sa surprise redoubla quand il vit la petite dame se débarrasser de sa pelisse noire, la déposer entre les mains de son laquais, et s'avancer d'un pas rapide, parée d'une robe de soie aux couleurs éclatantes. Cette fois il crut avoir devant lui *la Belle au bois dormant*, dont on lui avait raconté l'histoire pendant les veillées d'hiver, et qu'il avait vue si souvent représentée au naturel dans les images que les colporteurs vendent à travers les campagnes.

Mlle Du Brenois salua d'un sourire affectueux les habitans de la ferme, qui la regardaient avec ébahissement; puis, s'adressant à la mère de famille : — Ma bonne Jeanne, dit-elle, continuez votre repas, je vous en prie... Quand on a travaillé, on a bon appétit, n'est-ce pas, mes enfans?

— Vous êtes bien bonne, mademoiselle, répliqua la mère Jeanne avec embarras.

— Voyons, Jeanne, reprit Mlle Du Brenois, vous êtes un peu surprise de me voir, n'est-il pas vrai? Vous cherchez vainement à deviner le sujet qui m'amène... Je vais vous le dire, ma bonne femme. Vous êtes veuve, vous avez cinq enfans à élever...

— C'est bien vrai, mademoiselle, quatre garçons et une fille qui n'a pas dix ans... Les garçons sont à demi grands, ils travaillent de bon cœur, et nous nous tirerons d'affaire, s'il ne nous arrive rien; mais, c'est égal, ça nous tient bien!...

— Et, quoique vous soyez chargée de famille, reprit Mlle Du Brenois, vous avez pris avec vous un orphelin, un gentil petit garçon dont on m'a parlé au château, et que j'ai rencontré tout à l'heure. J'avais mis pied à terre et je marchais au bord du ruisseau, quand il y vint lui-même avec ses vaches... Mais où est-il donc? Je ne le vois pas ici...

— Valentin, Valentin! cria la mère Jeanne; où donc est-il allé?

— Ma mère, dit tout bas la petite Rosette, je sais bien où il est... Tenez, là, dans le cellier...

La mère Jeanne fit signe à l'aîné de ses garçons d'aller chercher le fugitif, qui ne tarda pas à paraître. Il avait la tête basse, et tenait ses grands yeux bleus inclinés vers la terre.

— En vérité, dit Mlle Du Brenois, je ne puis comprendre pourquoi je lui cause tant de frayeur!...

— Que voulez-vous, mademoiselle! dit la mère Jeanne. Ça ne voit personne, c'est timide... Allons donc, vilain laid; veux-tu bien te tenir droit et dire bonjour...

— Laissez-le, laissez-le, dit Mlle Du Brenois; ne le faites pas pleurer... Cet orphelin que vous avez charitablement recueilli sous votre toit, Jeanne, je vous demande de me le céder... Je suis seule

au château des Roches, seule dans cette vaste demeure. Donnez-moi cet enfant; je l'élèverai avec tendresse, et je tâcherai de faire son bonheur.

— Il est bien à vous, si vous voulez le prendre, mademoiselle, répondit la fermière; il sera plus heureux avec vous qu'avec moi.

— Et toi, mon enfant, veux-tu venir habiter le château des Roches?

A cette question que lui adressait Mlle Du Brenois, Valentin répondit par un signe de tête négatif.

— C'est comme un fait exprès, dit la fermière; il suffit qu'il y ait du monde pour qu'il ne veuille rien dire. Il est pourtant bien gai, le petit gars; ce n'est pas parce que je l'ai élevé, mais il est tout à fait aimable et bien avisé!...

— Voyons, mon enfant, ajouta Mlle Du Brenois en le prenant dans ses bras, veux-tu être mon fils, Valentin? Tu demeureras avec moi, je te donnerai de l'instruction, tu seras militaire, si cela te plaît, et un jour tu porteras un bel uniforme comme mon neveu, qui est capitaine de hussards.

Pendant qu'elle parlait ainsi, l'enfant levait peu à peu les yeux; son visage s'épanouit: il regarda en souriant Mlle Du Brenois, et répondit tout bas : — Je veux bien m'en aller avec vous...

— Voilà qui est arrangé, dit en se levant Mlle Du Brenois; fais ton paquet, Valentin, et partons.

Le paquet fut bientôt prêt; la mère Jeanne adressa quelques paroles d'adieu à Valentin en lui recommandant de se montrer docile et reconnaissant envers Mlle Du Brenois, puis elle le congédia sans émotion. Au fond de son cœur, elle remerciait Dieu d'être débarrassée du fardeau qu'elle avait accepté sans murmurer. Les enfans de la fermière avaient la même pensée; peut-être même étaient-ils jaloux de l'intérêt que témoignait à l'orphelin une dame aussi riche et de l'heureux avenir qui l'attendait. Quant à la petite Rosette, elle se mit à sangloter. Valentin, trop jeune encore pour travailler aux champs, passait chaque jour de longues heures avec elle; ils allaient ensemble chercher des nids, cueillir des bluets et ramasser des noisettes le long des haies. Qu'allait-elle devenir sans lui?

— Mes enfans, dit la fermière, quand la voiture se fut éloignée, Mlle Du Brenois a beau être bien riche; jamais je n'aurais consenti à lui céder l'un d'entre vous. Ceux que Dieu m'a donnés, je les garde, il m'aidera à les élever; mais un orphelin appartient à qui le réclame.

Trois lieues de pays séparaient la ferme du Cormier du château des Roches, triste manoir du temps d'Henri IV, situé au centre de

la contrée pittoresque et sauvage dont la ville de Mayenne est le chef-lieu. La rivière du même nom coulait à l'extrémité du parc. Une vieille futaie couronnait le vallon encaissé au fond duquel tournait la roue d'un moulin, versant sa nappe d'eau argentée à l'ombre des saules. Parmi les roches qui encombrent en cet endroit le lit de la rivière, les truites agiles aiment à remonter le courant et à se jouer sous l'écume des cascades. Assis fièrement sur son coteau, entouré de beaux arbres, le château offrait une assez belle apparence; les hautes girouettes de ses tourelles, perçant l'épaisseur du feuillage, attiraient de loin les regards du voyageur. Cependant il en était de ce manoir comme de tant d'autres que le passant contemple d'un œil d'envie : pour s'y plaire, il faut y être né; pour en supporter la monotonie accablante, il faut y avoir des souvenirs d'enfance. Le château des Roches, perdu dans la solitude d'un pays couvert, conservait quelque chose de la physionomie austère et revêche des gentilshommes ligueurs qui l'avaient bâti. Mlle Du Brenois, y étant née, s'y trouvait à merveille et n'en sortait presque jamais. Ses pensées n'allaient point au-delà des limites de ses terres, qu'elle aimait à parcourir dans sa voiture, presque toujours en tenue de *gala*. Elle prenait plaisir à visiter ses nombreux fermiers, dont elle recevait avec grâce les respectueux hommages. Pourquoi, arrivée à l'âge de cinquante ans, s'était-elle décidée à prendre sous sa protection l'orphelin que la fermière du Cormier avait recueilli sous son toit? Aucun des vieux serviteurs du château ne le savait, et tous s'accordaient à voir dans cette détermination de Mlle Du Brenois une manie de vieille fille.

II.

Lorsque la voiture arriva à l'entrée de la longue avenue qui conduisait au château des Roches, Mlle Du Brenois montra du doigt au jeune enfant assis près d'elle les tourelles pointues qui apparaissaient au milieu des arbres.

— Tiens, Valentin, voilà la maison que tu vas habiter, lui dit-elle; une belle demeure, n'est-il pas vrai?

L'enfant regarda tout au bout de la longue allée de hêtres aux troncs blancs la façade sévère du vieux manoir, dont il distinguait à peine l'étage supérieur, percé de fenêtres hautes et étroites. Peu à peu l'édifice s'offrit à lui avec sa teinte grise, ses murs lézardés en maints endroits et ses tourelles sombres, que le lierre avait envahies de la base au sommet. Il ne répondit rien, et continua de tenir ses yeux fixés sur le château. Bientôt la porte de la cour s'ouvrit à deux battans.

— Nous voilà rendus, dit Mlle Du Brenois; abaisse la glace, Valentin, et dis au cocher d'avancer jusqu'au pied du petit escalier, devant la tourelle du nord.

L'enfant ouvrit brusquement la portière et se précipita à terre; il étouffait dans cette voiture fermée. Quant à parler au cocher, il s'en garda bien. Cet homme galonné, carrément assis sur son siége, lui inspirait une sorte de terreur.

— Eh bien! eh bien! cria Mlle Du Brenois, où va-t-il donc, le petit étourdi? Joseph, abaissez le marchepied; je voulais me faire descendre devant le petit escalier, mais je m'arrêterai ici... Rappelez l'enfant, Joseph.

Le laquais se hâta de rejoindre Valentin. Celui-ci, étrangement dépaysé dans cette cour pavée de grandes dalles sur lesquelles se projetait l'ombre du massif château lourdement appuyé sur ses quatre tourelles, avait couru vers le jardin : il était là, debout devant une douve aux eaux verdâtres, au fond de laquelle une douzaine de canards prenaient leurs ébats.

— Eh bien! lui dit Mlle Du Brenois, que faisais-tu là-bas?... Nous ne sommes pas ici à la ferme du Cormier, mais bien au château des Roches. Viens avec moi et montons à ta chambre. Nous voici au premier, allons plus haut,... là! Tu vois ce cabinet tapissé de papier bleu, c'est là que tu coucheras. La vue est belle d'ici! Les coteaux, l'avenue, et puis mes fermes à droite et à gauche, on embrasse tout d'un coup d'œil. Cette autre porte est celle de la bibliothèque; tiens, regarde.

L'enfant fit un pas en avant et resta interdit en voyant deux mille volumes rangés sur des rayons poudreux.

— Quand tu sauras lire, ajouta Mlle Du Brenois, tu auras là de quoi t'occuper. Histoire, littérature ancienne et moderne, sciences, que sais-je? tout ce qui peut servir à orner l'esprit a été rassemblé dans cette bibliothèque.

Valentin contemplait avec épouvante tous ces gros livres, qui exhalaient une odeur de bouquins. Comme la plupart des enfans de la campagne, il avait une secrète répugnance pour tout ce qui tient de près ou de loin aux écoles et aux pédagogues; il crut qu'il serait condamné à lire les uns après les autres ces innombrables volumes, dès qu'on lui aurait appris à connaître ses lettres, et cette perspective lui donna le frisson. S'il l'eût osé, il se fût précipité au bas de l'escalier pour gagner la porte et se sauver à travers champs. Un profond chagrin s'empara de lui; il suivit, l'œil morne et sans mot dire, tous les pas de Mlle Du Brenois, qui le promenait à travers les longs corridors du château. Il lui semblait que les vieux fauteuils aux pieds sculptés recouverts de housses causaient entre eux et te-

naient conseil en attendant des hôtes mystérieux. Comme le pauvre enfant était en sabots, le bruit que faisait sa chaussure de bois tandis qu'il parcourait les escaliers sonores retentissait d'étage en étage, et à chaque instant il tournait la tête, croyant entendre quelqu'un marcher derrière lui.

Valentin se sentait donc mal à l'aise dans ce vaste château, où il ne voyait d'autre habitant que Mlle Du Brenois, qui allait et venait en se prélassant dans ses robes de soie avec un bourdonnement pareil à celui que produisent les élytres du hanneton. Quand le dîner sonna, l'enfant, qui ressentait un violent appétit, s'assit timidement et de côté sur un fauteuil en face de sa protectrice, et se mit à croquer à belles dents le morceau de pain blanc placé près de lui.

— La frugalité est une bonne chose, mon enfant, dit Mlle Du Brenois avec un sourire; mais il faut apprendre à savoir manger et aussi à se tenir à table... Joseph, redressez-le, et montrez-lui à étendre sa serviette sur ses genoux... L'enfant intimidé laissa tomber son pain sur la table, et, tandis que le laquais l'asseyait carrément sur son fauteuil, ses yeux rencontrèrent deux portraits de famille accrochés à la muraille. La représentation d'un visage humain de grandeur naturelle produit toujours une impression très vive sur les gens ignorans et simples qui ne voient que la réalité dans les œuvres de l'art. Valentin pâlit; il demeura comme subjugué par les regards sévères que lançaient sur lui du fond de leurs cadres ces portraits imposans.

— Tu regardes ces portraits avec tant d'attention que tu oublies de dîner, dit Mlle Du Brenois. Ce sont mes aïeux, mon enfant. L'un, celui que tu vois là, revêtu de la cuirasse, la tête couverte d'une perruque poudrée, fut maréchal-de-camp dans les armées du roi; l'autre était capitaine aux gardes. Ils périrent tous les deux sur le champ de bataille, le premier d'un coup de mousqueton, le second d'un biscaïen qui lui emporta la tête... C'est affreux à penser!

— Est-ce celui-là qui revient la nuit et qui se promène dans les escaliers du château? demanda Valentin en se levant sur son fauteuil. La mère Jeanne en a parlé bien souvent.

— La mère Jeanne ne sait ce qu'elle dit, répliqua Mlle Du Brenois; elle a répété une vieille histoire que l'on racontait ici il y a vingt-cinq ans, lorsqu'elle était employée au château... Mange donc, Valentin; le second service est passé, et tu as encore ton potage devant toi...

Mais Valentin ne mangeait pas, il avait peur pour tout de bon. Les récits de la fermière du Cormier se retraçaient à son esprit avec tant de force qu'il croyait voir le capitaine aux gardes, frap-

pant les dalles de ses bottes éperonnées, marcher le long des corridors à la recherche de sa tête absente. Cette idée le hanta bien plus encore quand il fut retiré dans sa chambre à coucher, située au second étage, près de la bibliothèque, au sommet de l'une des quatre tourelles. Jamais il n'avait passé une nuit seul dans une chambre quelconque, jamais il n'avait été abandonné dans les ténèbres et dans la solitude aux hallucinations qui traversent parfois le cerveau des enfans. Dans cette tourelle où aucun danger ne pouvait le menacer, Valentin ne cessa de rêver à toute sorte de périls imaginaires. Les animaux les plus inoffensifs, souris effarées, hibous redoutant la lumière, lui causèrent d'incessans cauchemars en trottant derrière les tapisseries et en poussant des cris plaintifs du haut des toits. Il n'y eut de trève à ses terreurs qu'au moment où l'hirondelle, toujours éveillée avant l'aube, annonça par son gazouillement matinal l'approche du jour. Valentin, comprenant que l'heure des apparitions était enfin passée, sauta à bas de son lit, s'habilla en toute hâte, et descendit quatre à quatre les marches de l'escalier en tenant ses sabots dans les mains. Il tira doucement les verrous de la porte, escalada avec la légèreté de l'écureuil le mur de la cour, contre lequel croissait un vieux if dont les branches lui tinrent lieu d'échelle, et, une fois dehors, il se mit à courir comme un lièvre. Après trois heures d'une marche précipitée à travers les champs humides de rosée, il arriva haletant et fatigué devant la ferme du Cormier. La petite Rosette, qui tricotait près de la porte, l'aperçut aussitôt.

— Est-ce bien toi, Valentin?... Ma mère, s'écria-t-elle avec étonnement, voilà Valentin qui est revenu!

— Impossible,... dit la fermière.

— En conscience c'est bien lui! Comme te voilà tout trempé de rosée! Entre donc, Valentin...

Honteux et craignant les reproches de la fermière, l'enfant approchait avec hésitation.

— Ah! petit vagabond! lui dit la mère Jeanne, je parierais que tu as fui du château comme un poulain qui s'échappe de l'écurie... Que va dire Mlle Du Brenois!... Allons, viens ici, mange un morceau, et je vais te faire reconduire au château des Roches... Il n'y a plus de place pour toi dans ma maison depuis que tu en as trouvé une meilleure. — Puis, appelant l'aîné de ses fils : — Jean, lui dit-elle, donne l'avoine au cheval et prends ta veste. Dans une demi-heure, tu partiras avec Valentin.

Celui-ci comprit qu'il n'y avait qu'à obéir; il eut envie de pleurer, et regarda tristement la petite Rosette, qui se tenait immobile près de la porte et tout effrayée des paroles que sa mère venait de

prononcer. Jean sella le cheval, et Valentin monta en croupe derrière lui. Ils trottèrent ainsi tous les deux pendant une heure sans rien se dire. De temps à autre, Jean appliquait un coup de houssine sur les flancs du paisible coursier, qui n'allait pas plus vite pour cela. Valentin, le cœur gros, les yeux pleins de larmes, s'abandonnait à de tristes pensées. Quand ils ne furent plus qu'à une lieue du château des Roches, Jean arrêta son cheval.

— Valentin, dit-il à haute voix, tu trouveras bien ta route tout seul à présent, n'est-ce pas? Notre bête est lasse, j'ai envie de te descendre ici...

Valentin descendit sans répondre. — Tu vois bien les tours du château, par-dessus les arbres, à gauche?... Tu n'as qu'à suivre la grande route jusqu'à la croix, et puis après tu prendras la traverse, si tu veux. Tu seras bientôt rendu, toi qui vas bien!... — Ayant ainsi parlé, Jean tourna bride et disparut derrière les arbres.

Quand il se vit seul, abandonné en pleine campagne, à deux grandes lieues de la ferme du Cormier, Valentin demeura fort indécis sur le parti qu'il devait prendre. Retourner auprès de sa mère adoptive était chose impossible; celle-ci venait de lui faire entendre que sa porte ne s'ouvrirait plus pour le recevoir. On se fût montré moins sévère au château des Roches : Mlle Du Brenois, qui avait ri de la fuite précipitée de son petit protégé, s'attendait à le voir reparaître, et lui ménageait un bon accueil; mais Valentin s'était senti tellement dépaysé dans ce vieux manoir, il y avait éprouvé de si terribles impressions, qu'il ne pouvait se décider à y revenir. Assis sur le bord d'un fossé, il contempla pendant quelques minutes avec un profond découragement les verdoyans coteaux éclairés par un soleil de mai, où tout était gai et rayonnant, où tout souriait, excepté lui. Bientôt, ranimé par la douce influence du printemps, il se leva et se mit à marcher vers la grande route. Si les fleuves sont des chemins qui marchent, a dit un philosophe, on peut dire aussi qu'il y a sur les grandes routes comme un courant qui entraîne le voyageur et le pousse en avant. Valentin, qui allait à l'aventure, droit devant lui, hâta le pas, et arriva bientôt au fond d'un vallon étroit qu'un frais ruisseau traversait dans toute sa longueur. De vieux chênes, dont les racines capricieuses s'étaient implantées dans les fissures du roc creusé par les eaux, étendaient leurs rameaux sur un épais gazon, et formaient l'entrée d'une lande spacieuse qui s'enfonçait au loin parmi les champs cultivés. C'était un de ces coins de terre, devenus trop rares aujourd'hui, que les communes, — il y a vingt-cinq ans, — ne songeaient ni à aliéner, ni à défricher; riantes savanes où le piéton pouvait faire halte, l'artiste dessiner des études d'après nature, le rêveur s'asseoir un livre à la

main. La vache et la chèvre du pauvre y paissaient en liberté. Lorsque Valentin découvrit cette lande, elle était occupée par une demi-douzaine de vastes chariots autour desquels s'agitait une troupe de gens à la physionomie étrange. Des chevaux débarrassés de leurs harnais, les uns efflanqués et de haute taille, les autres petits, nerveux, aux longs crins, tondaient avidement l'herbe tendre au bord du ruisseau. Valentin s'arrêta pour examiner à son aise cette tribu voyageuse. Les hommes qu'il voyait ramasser du bois mort et allumer du feu sous les marmites portaient des costumes entièrement nouveaux pour lui, carricks et cabans aux couleurs usées, chapeaux et bonnets de formes extraordinaires. Les femmes, vêtues de robes aux nuances éclatantes, qui peignaient et tressaient leurs longs cheveux noirs devant un petit miroir attaché au tronc d'un arbre, ne ressemblaient point aux dames des villes qu'il avait quelquefois aperçues dans son hameau. Les chevaux eux-mêmes avaient des allures indépendantes qui trahissaient des habitudes nomades. Fort inquiet de cette rencontre inattendue, l'enfant restait immobile sur le bord du chemin, dans l'attitude de la surprise, quand un gros homme, porteur d'épais favoris blancs, et qui semblait être le chef de la tribu, lui fit signe d'approcher.

— Petit paysan, lui dit-il avec un accent étranger, veux-tu garder nos chevaux, tandis que nous allons manger?

— Plaît-il? répliqua Valentin, troublé par cette brusque interpellation. Est-ce à moi que vous parlez?

— Je te demande, petit sauvage, reprit l'homme aux favoris blancs, s'il te serait agréable de veiller sur nos chevaux pendant que nous allons prendre un modeste repas : est-ce clair, cela?... Tu auras ta part de notre dîner pour ta peine : est-ce entendu?

Valentin comprit le sens de ces paroles, grâce à la pantomime expressive qui les accompagnait. D'un bond, il franchit le ruisseau qui le séparait des chariots, et, après avoir respectueusement salué l'homme aux favoris blancs, il se mit en devoir d'accomplir la tâche dont on l'avait chargé. Pendant qu'il surveillait les chevaux, toute la tribu voyageuse dînait du meilleur appétit. Le repas terminé, chacun se prépara à faire la sieste. Les femmes s'en allèrent dormir dans les chariots; les hommes reposèrent, mollement couchés à l'ombre des chênes. La sieste ne dura pas moins de deux heures; il régnait alors dans la lande un silence solennel que troublaient seulement par intervalles les ronflemens de l'homme aux favoris blancs. Les plus jeunes de la troupe furent les premiers à s'éveiller. Tout aussitôt ils se dépouillèrent de leurs cabans, et, après s'être étirés quelques instans, ils s'élancèrent au nombre de cinq ou six sur l'herbe verte, marchant sur les mains, exécutant en avant et en ar-

rière des sauts périlleux et des tours d'une agilité surprenante. Valentin, à qui l'on avait généreusement abandonné les restes du dîner, contemplait avec ébahissement un spectacle si nouveau pour lui. Le chef de la troupe, voyant les jeunes gens en train de s'exercer, saisit un cornet à piston; l'une des femmes s'arma de cymbales, une seconde s'empara de la grosse caisse; une aigre clarinette se mit de la partie : bientôt l'orchestre fut au complet. Au bruit de cette musique qui leur était bien connue, les chevaux dressèrent les oreilles et se rapprochèrent du rond formé par les chariots. Aussitôt chacun des sujets de la troupe en prit un par la crinière, et, partant tous au galop, ils décrivirent un grand cercle autour des chênes et répétèrent avec autant d'agilité que de bonne humeur tous les exercices de la voltige.

— Halte! mes enfans, cria tout à coup l'homme aux favoris blancs en déposant à terre son cornet à piston. Voilà qui est assez. Ménageons-nous pour les représentations qui vont commencer sous peu de jours. Eh bien! petit paysan, que dis-tu de cela?

Valentin restait assis sur l'herbe, la bouche béante, tenant toujours la marmite entre ses genoux.

— Petit paysan, reprit l'homme aux favoris blancs, nous allons atteler et partir... Suis-tu la même route que nous?

— Je ne sais pas, dit Valentin. Où allez-vous?

— A la foire de la ville voisine, à Mamers, où nous sommes impatiemment attendus. Une affiche a dû annoncer l'arrivée du signor Barboso, — c'est moi! — et de sa troupe équestre.

Les chariots étaient attelés; la tribu tout entière se mettait en marche, les uns en voiture, les autres à cheval. Valentin se tenait toujours auprès du signor Barboso.

— En conscience, dit-il d'un air embarrassé, moi je ne sais pas où je vais!...

— Crois-tu que nous le savons nous-mêmes? répliqua le signor Barboso. Nous allons à l'aventure, fais comme nous, joins-toi à la troupe; je t'emploierai... à soigner les chevaux, à nettoyer les quinquets; il y a toujours de la besogne chez nous. D'ailleurs, si tu as des moyens, tu pourras te produire en public, comme tant d'autres, et acquérir de la réputation... Pour faire un artiste, acrobate, écuyer, n'importe lequel, que faut-il? Rien que de la souplesse et de l'audace. Il y a tant de badauds en ce monde qui ont besoin d'être amusés, qui ne demandent qu'à s'émerveiller... Avec des grimaces et des gambades, en marchant sur les mains au lieu de marcher sur les pieds comme les autres mortels, on se fait applaudir, et l'on vit indépendant, libre comme l'air, insouciant et gai au milieu d'une société qui s'agite et s'ennuie... A propos, mon petit,

es-tu bien sûr que tes parens ne courront pas après toi pour te réclamer?

— Je n'ai plus de parens, répondit Valentin.

— Bravo, bravissimo!... Vagabond et orphelin, tout est au mieux. Partons vite... Tu sais te tenir à cheval, n'est-ce pas? Eh bien! monte Cabrito, ce petit cheval noir à longs crins que tu vois là, et marche à mes côtés.

Cabrito était un de ces petits *poneys* espiègles qui remplissent les rôles comiques dans les intermèdes équestres. Quand il sentit sur son dos le cavalier aux courtes jambes dont il ne reconnaissait pas la main, il se mata, hennit et fit un saut de mouton. Valentin, désarçonné par ce brusque mouvement, roula sur la poussière; mais, comme il était courageux, il se remit en selle sans prendre garde aux éclats de rire que sa chute avait provoqués. Le malin poney, satisfait d'avoir joué ce mauvais tour au petit paysan, le laissa remonter sans témoigner de mauvaise humeur, et suivit en piaffant la longue caravane qui se déroulait sur la grande route avec une solennelle lenteur. A partir de ce moment, Valentin et Cabrito vécurent dans une parfaite amitié.

A la halte du soir, Valentin échangeait ses habits de paysan contre un costume de fantaisie mieux approprié à sa nouvelle condition. Un feutre pointu couvrait sa tête blonde, il avait endossé une veste gris de fer toute bariolée de galons, et ses pieds se perdaient dans de vastes bottines de maroquin rouge. La petite Rosette, qui était pourtant bien avisée, n'aurait pu le reconnaître sous ce travestissement. Il ne restait plus rien du petit pâtre chercheur de nids, pas même son nom de Valentin : dans la troupe, on l'appelait Fabricio. Décidément le protégé de Mlle Du Brenois était lancé dans la vie nomade, dont le charme consiste trop souvent à courir de déceptions en déceptions à la recherche d'un bonheur chimérique.

« Chien qui court trouve des os, » dit un proverbe turc. Cela est vrai peut-être; mais il est permis d'ajouter : « Chien errant reste toujours maigre. » Il en était ainsi du signor Barboso. Depuis trente années déjà, il parcourait la France à la poursuite de la fortune, qui s'obstinait à le fuir, toujours gueux, toujours réduit à vivre d'expédiens. A l'époque où Valentin fit sa rencontre, des symptômes de décadence commençaient à se manifester parmi cette troupe que le naïf enfant croyait si brillante. Après avoir donné un petit nombre de représentations dans une ville, elle décampait furtivement, laissant presque toujours des dettes derrière elle. Souvent aussi de violens orages éclataient dans le sein de cette compagnie, que le hasard seul avait réunie sous la bannière de maître Barboso. Les premiers sujets, entraînés par l'ambition ou ennuyés

d'être mal payés, rompaient leurs engagemens, afin d'en contracter de plus avantageux avec des troupes rivales; d'autres se présentaient bientôt, mais moins habiles, moins exercés dans leur art, ils compromettaient la réputation de leur chef. Le public des premières places s'apercevait bien vite qu'on faisait passer sous ses yeux des débutans sans valeur; les connaisseurs remarquaient que les chevaux usés avaient les jambes raides. Il est vrai que le gros public des foires admirait encore sans réserve cette troupe aux apparences trompeuses, qui défilait triomphalement sur les places, musique en tête, et paradait sur les carrefours en faisant reluire au soleil ses oripeaux fanés. La foule était loin de soupçonner les inquiétudes qui assiégeaient perpétuellement l'esprit du signor Barboso. Calme et majestueux en face du peuple assemblé, superbe en ses allures, emphatique dans ses gestes, le vieux bohémien semblait n'avoir d'autre souci que d'amuser les naïves populations au milieu desquelles il daignait planter sa tente.

Valentin n'avait jamais vécu que parmi d'humbles laboureurs. Il fut donc tout naturellement subjugué par l'ascendant que le chef de la troupe exerçait sur les jeunes gens assez simples pour se placer sous sa dépendance. De son côté, maître Barboso, comprenant le parti qu'il pouvait tirer de cet enfant soumis, docile, habitué à grimper sur les arbres et à franchir les fossés, prit à cœur de le dresser à toute sorte d'exercices. Il s'y entendait à merveille, ayant été lui-même un acrobate distingué avant de devenir directeur d'une troupe équestre. Aidé des leçons d'un tel maître, Valentin, qui ne manquait pas de dispositions naturelles, fit des progrès rapides dans l'art de sauter à pied et à cheval; en peu de temps, son éducation fut complète.

III.

Quatre ans après sa fuite du château des Roches, le petit protégé de Mlle Du Brenois méritait d'être cité comme un écuyer accompli et comme un clown de première force. Si le signor Barboso eût compté dans sa troupe beaucoup de sujets aussi habiles que Fabricio, il aurait pu conjurer la mauvaise fortune contre laquelle il luttait vainement; mais le succès dépend souvent des circonstances, et il arrive parfois que l'on trouve un échec là où l'on s'attendait à rencontrer un triomphe. Le signor Barboso en fit bientôt la cruelle expérience. Poursuivant le cours de ses pérégrinations, il venait de dresser son cirque sur le champ de foire d'une grande ville du midi. Une multitude de baraques couvrait la place, la concurrence était redoutable, et les frais absorbaient à peu près tout

l'argent des recettes. Le hasard avait amené là, sur le même champ de foire, une autre troupe équestre, nombreuse, florissante, qui attirait beaucoup de monde par son orchestre, composé de quinze musiciens habillés en Hongrois. On la nommait la troupe allemande. Il s'agissait de lui tenir tête. Valentin redoublait de zèle et d'activité. Pour dissimuler aux spectateurs l'insuffisance du personnel dont disposait le signor Barboso, il paraissait trois et quatre fois chaque soir sous des noms et sous des costumes différens.

— Fabricio, — c'était son nom de guerre, — Fabricio, mon ami, lui dit un soir le signor Barboso, tu vois ce que peut faire l'éducation!... Qu'étais-tu lorsque je t'ai recueilli sous ma tente? Un paysan, rien de plus. Aujourd'hui ta place est marquée parmi les artistes! On t'applaudit à tout rompre.

— C'est vrai, répondit Fabricio; les autres savent à peine se tenir debout sur leur selle! Tous ceux qui étaient avec vous ont déserté depuis longtemps; je suis le plus fort de la troupe et le plus ancien. Je n'ai pourtant que seize ans!

— Seize ans! Quel avenir s'ouvre devant toi, mon ami!

— En attendant, reprit l'écuyer, je ne touche pas d'appointemens!

— Des gages, des appointemens, des honoraires! reprit le signor Barboso, ils en sont tous là; c'est au public qu'il faut les demander, et non pas à moi. La concurrence m'a forcé à baisser les prix d'entrée. Et les billets de faveur, et les frais!... Mais à ton âge les applaudissemens me tenaient lieu de tout!

— Les applaudissemens font plaisir, j'en conviens; mais enfin je m'ennuie d'avoir toujours le gousset vide. Mes vêtemens sont usés jusqu'à la corde...

— Tes vêtemens! reprit le signor Barboso en croisant avec dignité son carrick sur sa poitrine. N'as-tu donc pas un costume tout neuf pour la nouvelle pantomime? N'ai-je pas fait remettre une paire d'ailes à ta tenue de *zéphyr?*

— Mes vêtemens de ville sont en lambeaux, reprit vivement Fabricio.

— A quoi bon des vêtemens de ville, jeune homme? répliqua le vieux bohémien. La foule vous envie ces riches costumes de divinités, ces habits aux paillettes éblouissantes, ces vastes pantalons de mamelouks que je vous fournis à profusion. Et vous, poussés par l'esprit de contradiction, vous enviez à la foule ses paletots disgracieux, ses chapeaux informes!... Enfin, si tu veux absolument une redingote, je te donne l'habit de Cassandre qui est dans le vestiaire; fais-le arranger à ta guise : aussi bien je n'en ai plus besoin; le goût des arlequinades est passé...

— Non, non, dit Fabricio; je ne veux plus de vos défroques, j'en

ai porté assez longtemps!... Savez-vous bien qu'il m'a été fait des offres de la part de la troupe allemande?

— Ah! ah! fit le signor Barboso en éclatant de rire, la troupe allemande! mais tu mourrais d'ennui avec ces gens-là!... Des bourgeois, de bons cultivateurs de la Souabe qui travaillent en famille, avec des chevaux de labour!... Tu me fais rire, Fabricio. En vérité, tu as envie de redevenir paysan... Moi qui suis franchement bohémien, qui suis né sur les tréteaux, je méprise ces Germains; ça n'a pas d'entrain, ça manque de verve...

— Mais enfin cela paie son monde.

— Qu'est-ce que cela? Tiens, Fabricio, dit avec solennité le vieux bohémien, voici une pièce d'or!... Plutôt que de te voir passer dans cette troupe médiocre, je me dépouillerais en ta faveur de ce vêtement qui a fait avec moi le tour de l'Europe... Eh bien! tu ne vois pas que je te tends la main?

Fabricio prit la pièce d'or et serra la main qui la lui offrait.

— Enfant, reprit le signor Barboso, bannis de ton cœur tout sentiment d'ingratitude. J'ai été le soutien de ton jeune âge, tu seras l'appui de ma vieillesse!

Après avoir ainsi parlé, le signor Barboso porta la main à ses yeux comme pour essuyer une larme, et Fabricio, touché du langage pathétique de son maître, se résigna à partager plus longtemps la mauvaise fortune de celui-ci. Cependant il fallut céder le terrain à la troupe allemande, qui avait décidément la faveur du public; celle du signor Barboso, de plus en plus réduite, plia bagage, et le lendemain il n'en restait d'autre trace sur le champ de foire que le cercle formé sur le sable par le galop des chevaux. Désespérant de pouvoir paraître avec avantage dans les grandes villes, le signor Barboso résolut d'exploiter les petites localités. Il put ainsi se soutenir tant bien que mal et retarder l'époque d'un désastre impossible à éviter. Fabricio était l'âme de cette petite troupe harcelée par la misère. Il sentait qu'elle n'existait que par lui, et quelque envie qu'il eût de la quitter pour chercher ailleurs une position moins précaire, il ne pouvait se résoudre à détruire de ses propres mains l'édifice dont il avait si longtemps conjuré la ruine. Tant que durait la belle saison, il régnait encore une certaine gaîté parmi les jeunes gens des deux sexes enrôlés à la suite du signor Barboso. Le plaisir de parcourir les campagnes verdoyantes, l'aspect d'un beau ciel, la douce chaleur du soleil, entretenaient la bonne humeur. A la vue des laboureurs condamnés à supporter de rudes labeurs en plein air pendant les jours les plus longs et les plus chauds de l'année, la troupe voyageuse, ennemie d'un travail assidu et régulier, ne se trouvait point trop à plaindre. Valentin

seul jetait parfois un regard mélancolique sur les pâturages où paissaient les vaches tranquilles; la ferme du Cormier et ses paisibles habitans lui revenaient en mémoire, et il soupirait.

Mais, quand arrivait l'hiver, la troupe avait souvent de grandes privations à endurer. Il est vrai que le signor Barboso, en homme prudent, choisissait toujours pour hiverner quelque petite ville voisine de la Méditerranée; il aimait à se chauffer au soleil comme les lézards, et prétendait que le feu est funeste à la santé. Cependant il y avait des pluies, parfois même des froids piquans, sous le beau ciel de la Provence. Dans ces jours néfastes la troupe, réduite à faire relâche et mal abritée sous les toiles du cirque, enviait le toit de chaume du plus pauvre paysan. Un soir, — c'était au mois de janvier, — le signor Barboso avait établi son camp dans un gros bourg, à quelques lieues de Marseille. Son premier soin fut de parcourir la localité, à cheval, avec toute sa suite en grande tenue équestre, annonçant au milieu des éclats d'une musique retentissante une représentation extraordinaire qui devait commencer au coucher du soleil; mais l'homme propose et Dieu dispose. La première étoile allait se montrer sur le bleu du ciel, les quinquets s'allumaient à l'intérieur du cirque, les lampions fumeux lançaient leurs clartés tremblotantes sur les tréteaux dressés près de la porte, les fanfares sonores avertissaient le public que la séance allait bientôt commencer; quelques enfans, attristés de ne pouvoir payer un billet d'entrée, se consolaient en admirant les costumes extravagans des écuyers et des écuyères, à la tête desquels Fabricio, — le grand Fabricio, — se tenait debout, les bras croisés, en tenue de *zéphyr*, les ailes au dos. Tout à coup un vent glacial se mit à souffler; le mistral, si redouté des Provençaux, s'abattit avec fureur sur la toute petite ville qui avait le bonheur de posséder ce jour-là le cirque du signor Barboso. La place fut déserte en un instant : les habitans s'empressèrent de fermer portes et fenêtres; ils se blottirent au fond de leurs logis comme des limaçons au fond de leurs coques. Les lampions s'étaient éteints; trois personnes qui avaient eu le courage de prendre des billets redemandèrent leur argent. Le public dut renoncer au spectacle impatiemment attendu, et le signor Barboso à la recette dont il avait grand besoin. Tous les sujets de la troupe coururent s'abriter dans les chariots; Fabricio, morne, consterné, ayant jeté sur son brillant costume une couverture de cheval, se cacha en un coin de l'écurie.

— En vérité, dit le seigneur Barboso, qui soufflait dans ses doigts, c'est avoir du guignon! Ce mistral ne pouvait pas attendre à demain?... Tiens, Fabricio, les gens de ce pays-ci ne connaissent pas

les lois de l'hygiène : ils fuient devant le mistral comme un tas de feuilles sèches. Le froid est salutaire, nécessaire même au corps humain. N'es-tu pas de mon avis?

— Mon avis est que dans la ferme où j'ai été élevé il y avait toujours bon feu en hiver, et qu'on ne s'y couchait jamais sans souper.

— Il y aura toujours du paysan en toi, Fabricio! Quand j'ai froid, moi, je songe aux ardeurs de la canicule, et cela me réchauffe. Quand j'ai faim, je me rappelle les bons dîners que j'ai pu faire, et cela me console. Te souvient-il de celui que tu partageas avec nous dans cette lande?... Il y a longtemps, Fabricio! Quelle troupe j'avais alors! Des sujets de premier ordre, des ingrats qui m'ont abandonné pour aller grossir les rangs ennemis...

— Voyons, signor, dit Fabricio d'un ton sérieux, parlons franchement : combien de temps pensez-vous que nous puissions aller ainsi?...

— Il n'est pas donné à l'homme de connaître l'avenir, et il n'est pas convenable d'adresser pareille question à un supérieur. Cependant je te répondrai sans détour, Fabricio, parce que ton sort est étroitement lié au mien. Les sujets de ma troupe sont trop jeunes, mes chevaux sont trop vieux, double mal auquel je ne sais comment remédier. Avec des enfans sur lesquels on ne peut compter et des rosses qui ont fait leur temps, on ne saurait aller loin,... c'est incontestable...

Après avoir prononcé ces paroles solennelles, le signor Barboso fit quelques pas dans le cirque vide, dont le mistral déchaîné agitait violemment les toiles usées; puis, s'arrêtant tout à coup : — Cela durera tant que ça pourra; mais ce vent me porte sur les nerfs, Fabricio, je me sens un peu de migraine.

— Et moi, j'ai faim, dit Fabricio.

IV.

Nous sommes ainsi faits que la misère a besoin, pour nous toucher, de se montrer à nos yeux avec les haillons qui sont sa livrée habituelle. Comment supposer que le nécessaire peut manquer à ceux qui semblent toujours se divertir en amusant les autres? Les douleurs les plus cruelles sont cependant celles qui se dissimulent sous une feinte gaîté et que personne ne plaint. Après quarante années d'une existence fatigante et agitée, le signor Barboso voyait le spectre de la pauvreté se dresser devant lui. Valentin usait sa jeunesse au service d'un maître dont il ne recevait aucun salaire. Afin d'arrêter la désertion de ses compagnons, il leur abandonnait, sans en rien retenir pour lui, le peu d'argent que les recettes apportaient

à la caisse. Les chevaux étiques ne goûtaient plus d'avoine que dans les grandes occasions, et les costumes fanés attestaient le dénûment profond de cette troupe poursuivie par un destin contraire. Il y avait en outre un nombre considérable de villes dans lesquelles le signor Barboso n'osait plus reparaître à cause des dettes qu'il y avait contractées. Que de détours il lui fallut faire pour se rendre, l'année suivante, des bords de la Méditerranée aux rives de l'Océan, sans passer par des localités où des créanciers malavisés auraient pu saisir ses chariots et ses chevaux! Avec une sagacité qui impliquait une connaissance approfondie de la géographie de la France, le signor Barboso put aller depuis la Provence jusqu'en Bretagne en suivant un itinéraire entièrement nouveau. Son plan de campagne consistait à parcourir durant la belle saison tout le littoral de la presqu'île armoricaine, en séjournant dans les petites villes renommées pour les bains de mer. Ce fut ainsi qu'il arriva, vers la fin de l'été, à Port... Le cirque fut dressé sur la plage, et les représentations commencèrent avec quelque succès. Beaucoup de baigneurs élégans aimaient mieux aller voir sauter les hommes et les chevaux sous une baraque de toile accessible aux brises fraîches de la mer que de s'enfermer dans une étroite salle de concert pour y entendre de la musique de piano. Valentin-Fabricio se fit vivement applaudir dans ses divers exercices, et le signor Barboso crut un instant qu'il allait revoir les jours de son ancienne splendeur. Par malheur, la pluie vint brusquement dissiper ses douces illusions. Dès que le temps cessa d'être agréable, beaucoup de familles, qui s'étaient rendues à Port... plutôt pour y passer joyeusement la saison des chaleurs que pour des raisons de santé, se hâtèrent d'abandonner les bords de la mer. Il ne resta plus dans la petite ville, naguère si animée, que les personnes plus ou moins malades auxquelles les bains étaient rigoureusement prescrits, gens sérieux pour la plupart et peu amateurs des spectacles en plein air.

Un jour il avait plu impitoyablement, et les vagues battues par le vent se déroulaient à grand bruit sur la plage. Le seigneur Barboso, ayant donné congé à tous les sujets de sa troupe, se tenait assis sur le devant de son chariot. Fabricio, debout près de lui, regardait machinalement les flots bondissans qui secouaient leurs crinières d'écume. — Voilà un beau spectacle et qui porte à la mélancolie, dit le chef de la troupe nomade; conçoit-on que ces messieurs et ces dames, effrayés par des averses passagères, aient abandonné la mer précisément au moment où elle est si belle!...

— Ils vont aller jouer des charades dans leurs châteaux! répondit Fabricio.

— Ah! des châteaux! Mon ami, si j'avais des châteaux, je me

moquerais du mistral, de la pluie, du vent et de tout le reste, répondit en soupirant le vieux bohémien. C'est triste de dépendre des caprices du temps...

— Le malheur s'acharne à nous poursuivre, répliqua Fabricio; nos affaires n'allaient pas mal, et puis voilà que le vent change, et nous restons dans le désert... Où irons-nous en sortant d'ici? que ferons-nous demain?

— Au fait, où irons-nous? demanda le signor Barboso en fixant sur l'écuyer ses gros yeux gris.

Les deux interlocuteurs se regardèrent pendant quelques instans, aussi incapables l'un que l'autre de résoudre la terrible question du lendemain. Tout à coup Fabricio se leva, et, se penchant sur le devant du chariot, dit à demi-voix : — Tiens, voilà une jeune fille qui porte le costume de mon pays...

— Que dis-tu? Tu parles de retourner dans ton pays, de me quitter, de m'abandonner? demanda le signor Barboso.

— Non, je dis que la jeune fille qui vient par ici porte le costume de mon pays, et je me sens tout ému... Ah! oui, c'est bien là la coiffe que portait Rosette...

— Eh bien! le costume de ton pays manque d'élégance, dit le signor Barboso, et puis je n'aime pas ce nom vulgaire, Rosette!

A ce nom dit à haute voix, la jeune fille se retourna en rougissant. — Taisez-vous donc! interrompit Fabricio avec impatience. Et, avançant la tête pour mieux voir le frais visage de la paysanne, il s'écria : — Est-ce toi, Rosette, Rosette de la ferme du Cormier?

La jeune fille le regarda et demeura interdite. Fabricio, qui s'était précipité à bas du chariot, se jeta au-devant d'elle, et, saisissant ses deux mains : — Je suis Valentin, lui dit-il, me reconnais-tu?

— Quoi! Valentin qui dénichait pour moi des nids de ramiers, le petit Valentin qui me tressait des couronnes de bluets, répéta la jeune fille, fixant sur lui des yeux étonnés!... Valentin dans une baraque de sauteurs!...

— Lui-même, répondit Fabricio; mais que fais-tu ici, toi, ma pauvre Rosette?... Comme te voilà grande et belle!...

Parlant ainsi, il la serra contre son cœur, et Rosette, tout effarée, se rejeta vivement en arrière.

— Fabricio, cria le signor Barboso d'une voix solennelle, qu'est-ce à dire, mon ami! Veux-tu nous compromettre par tes extravagances?

— Rosette, reprit Fabricio sans répondre à l'interpellation du vieux bohémien, est-ce que tu as peur de moi?... N'avons-nous pas été élevés ensemble, comme frère et sœur?... Tiens, assieds-toi là,

sur ce tabouret... Ta mère vit toujours? elle va bien et tes frères aussi?...

La jeune paysanne répondit par un signe de tête affirmatif; elle était trop troublée pour pouvoir parler.

— Et Mlle Du Brenois, reprit Fabricio; elle habite toujours le château des Roches?

— Oui, dit Rosette, qui commençait à se remettre un peu de son émotion; pour l'instant, elle est ici à prendre les bains de mer. Sa vieille femme de chambre étant trop souffrante de ses rhumatismes pour quitter le château, Mlle Du Brenois m'a prié de l'accompagner... Nous te croyions mort, Valentin! Voilà bien dix ans que nous n'avons reçu de tes nouvelles... Tu t'es donc fait sauteur? ajouta-t-elle tristement.

— Le hasard m'a fait ce que je suis, écuyer, *clown*, que sais-je? Il fallait bien gagner ma vie!...

— C'est-à-dire que j'ai fait de lui un artiste de premier ordre, interrompit le signor Barboso. Ah! Fabricio, mon ami, vas-tu rougir de la carrière dans laquelle tu t'es illustré?...

— Je m'en vais, je m'en vais, dit précipitamment la jeune fille; si mademoiselle me surprenait ici, causant avec des saltimbanques...

— Ne lui dis pas que tu m'as vu, répliqua Valentin; sois discrète, Rosette!... Où est-elle logée? à l'hôtel du *Pélican?*...

Rosette fit un geste affirmatif et s'éloigna.

— En vérité, dit le signor Barboso avec un sourire, elle n'est pas mal, ta petite Rosette; elle a de la grâce, du naturel... La vieille demoiselle qu'elle a accompagnée est donc cette protectrice dont tu m'as parlé, qui habitait un vieux château?

— Oui, répondit Fabricio, un château où j'aurais vécu dans l'abondance, dans la richesse, heureux...

— Et inconnu! Jamais les applaudissemens du public ne seraient allés te trouver là, Fabricio! Vas-tu t'attendrir et pleurer comme un enfant?

— Tenez, maître Barboso, reprit l'écuyer en essuyant une larme, il est temps que cela finisse! Bien que nous soyons ici à cinquante lieues de mon pays, il me semble que j'ai devant moi la petite ferme du Cormier, avec son jardin, ses grands arbres...

— Paysan, toujours paysan! murmura le vieux Barboso.

— Paysan tant que vous voudrez, poursuivit Fabricio; j'ai le mal du pays!... Encore une fois, il faut que cela finisse. D'ailleurs nous ne savons plus où donner de la tête; tout autour de nous je ne vois que des villes où nous avons des dettes! Je vous le demande, maître, où comptez-vous aller?

— Où je compte aller, Fabricio? C'est toi qui me le demandes.

Eh! je compte aller avec toi faire une visite à la vieille demoiselle du château des Roches. Nous tâcherons de l'intéresser en notre faveur, de l'émouvoir par le récit de la situation précaire dans laquelle nous a plongés le malheur des temps... Hein! n'est-ce pas une idée lumineuse? Fais un peu de toilette, Fabricio, tandis que je vais moi-même revêtir mes habits de ville.

Les habits de ville du signor Barboso étaient d'une coupe étrange et ornés de brandebourgs : le temps les avait singulièrement altérés; mais il les portait avec l'aisance d'un homme habitué à endosser toute sorte de costumes. Toujours préoccupé de la dignité de sa personne, il aimait à parer ses doigts de grosses bagues et à faire flotter sur son gilet une chaîne en chrysocale. Les gens qui spéculent sur la curiosité des badauds affectent toujours de se distinguer du vulgaire. Fabricio, qui n'appartenait point à la vraie race des artistes nomades, se contentait de vêtemens achetés aux boutiques de marchands forains; ses moyens ne lui avaient jamais permis de s'adresser directement à un tailleur. Quand il fut prêt à partir, le signor Barboso posa sur le côté de sa tête, avec une certaine coquetterie, son chapeau gris évasé par le haut, et s'adressant à Fabricio : — Donne-moi ton bras et marchons, lui dit-il; les circonstances sont graves, mon ami! surtout de l'aplomb, pas de faiblesse, d'attendrissement, de larmes, si ce n'est vers la fin de l'entrevue, pour amener un dénoûment...

Ils arrivèrent bientôt devant l'hôtel; la porte des appartemens de Mlle Du Brenois leur fut ouverte par Rosette, qui eut peine à les reconnaître. — M. Barboso et M. Fabricio, dit-elle d'une voix troublée en introduisant les deux visiteurs, et elle se retira précipitamment.

Mlle Du Brenois était assise dans un grand fauteuil, près de la fenêtre, tenant un livre à la main. C'était bien la petite dame élégante, aux yeux vifs, que Valentin avait connue; seulement dix années de plus avaient imprimé des rides sur son visage.

— Qu'y a-t-il pour votre service, messieurs? demanda-t-elle avec surprise en fixant ses regards sur les brandebourgs du signor Barboso; vous venez sans doute m'offrir des drogues, de l'eau de Cologne, du vulnéraire suisse?... Je n'ai besoin de rien, je vous assure...

— Mademoiselle, répliqua gravement le signor Barboso après avoir salué trois fois, le sentiment de la reconnaissance nous a seul conduits près de vous. Avant de devenir mon élève, — j'ose ajouter mon élève favori, — ce jeune homme avait eu l'honneur de mériter vos bonnes grâces...

— Monsieur, interrompit Mlle Du Brenois, j'ai l'oreille un peu paresseuse, et puis vous avez un accent étranger. C'est sans doute

ce qui m'empêche de bien entendre le sens de vos paroles... Votre nom?...

— Leandro Barboso, directeur du cirque établi momentanément dans cette ville...

— Vos exercices me font peur, monsieur, et je ne puis y assister. Mon médecin m'a défendu tout ce qui me donne des émotions... Veuillez vous retirer. J'avais fait fermer ma porte; je ne comprends pas pourquoi Rosette a si mal exécuté mes ordres.

— La pauvre fille a fait pour le mieux, dit Fabricio; ne la grondez pas, mademoiselle, vous qui êtes si bonne... Mademoiselle Du Brenois, c'est à moi que vous devez en vouloir. Je suis Valentin, le petit orphelin de la ferme du Cormier.

— Valentin! dit Mlle Du Brenois avec un mouvement d'indignation. Vous Valentin!... Allons donc! sortez d'ici, vous dis-je, sortez! — Elle agita violemment la sonnette; Rosette parut sur le seuil de la porte.

— Rosette, s'écria vivement Fabricio, n'est-il pas vrai que je dis la vérité? n'est-il pas vrai que je suis Valentin? Mademoiselle Du Brenois, ajouta-t-il, j'ai eu bien à souffrir depuis que je vous ai quittée... J'ai fui votre château, les lieux où je devais jouir d'un bonheur assuré, pour entrer dans une carrière d'aventures où je n'ai rencontré que d'amères déceptions!...

— Doucement, Fabricio, doucement, dit à demi-voix le signor Barboso; tu t'oublies, je crois.

— Je n'y entends plus rien, interrompit Mlle Du Brenois; vous parlez tous les deux à la fois... Rosette, viens ici, j'ai peur d'une syncope. D'abord quel rapport existe-t-il entre le directeur du cirque et celui qui prétend être Valentin?

— Un rapport intime, répondit le vieux Barboso; monsieur est le premier sujet de la troupe que je dirige.

— Grand Dieu! s'écria Mlle Du Brenois en se renversant sur son fauteuil, Valentin serait devenu un saltimbanque!... Et il oserait se présenter devant moi!...

Le signor Barboso ouvrait la bouche pour répondre à cette véhémente apostrophe; mais Valentin l'arrêta et dit avec calme : — Oui, mademoiselle, j'ai été pendant dix ans un saltimbanque, un écuyer, un sauteur, comme vous voudrez. Élevé au fond d'une campagne où je ne voyais personne, j'ai eu peur de vous quand vous m'avez parlé au bord du ruisseau. Pendant la nuit que j'ai passée dans votre château, d'étranges terreurs m'ont assailli, et j'ai pris la fuite. La fermière du Cormier refusa de me recevoir chez elle, et moi je ne pus me résoudre à retourner au château. Ma pauvre tête se troubla; un enfant de douze ans peut-il comprendre la portée de ses

actions?... Errant le long des chemins, le hasard me fit rencontrer le signor Barboso, qui voyageait avec sa troupe. Je n'avais pas de pain, il m'en donna; je n'avais pas de famille, sa troupe m'en tint lieu; je ne savais aucun métier, je pris celui que l'on m'enseigna, celui que l'on exerçait autour de moi... Ainsi je fus entraîné sans le vouloir, sans le savoir, dans une carrière d'aventures. A mesure que je me perfectionnais dans mon art, les ressources de mon maître allaient en diminuant; ses anciens élèves l'abandonnaient. Devais-je alors renoncer à la profession que j'avais embrassée, laisser dans la détresse celui qui m'avait appris à gagner mon pain?

— Héroïque enfant! murmura Barboso en portant son mouchoir à ses yeux.

— Ainsi pendant dix années, mademoiselle, j'ai fait le *clown*, le paillasse, j'ai paradé devant le public en costume d'Hercule, d'Apollon... Je me suis enfoncé deux côtes, je me suis foulé le pied et démis le bras, souvent j'ai eu à souffrir la faim, tout cela sans toucher de salaire et pour soutenir la fortune chancelante de mon pauvre maître. Ai-je donc à rougir de ma conduite, mademoiselle? doit-il m'être interdit de paraître devant vous, comme si j'étais un mauvais sujet, un vagabond sans aveu?...

Pendant qu'il parlait ainsi, de grosses larmes coulaient des yeux de Rosette, qui l'écoutait avidement, toujours appuyée sur le fauteuil de Mlle Du Brenois. Celle-ci avait aussi prêté une oreille attentive au récit de Valentin. Peu à peu son visage reprit sa sérénité accoutumée; elle regarda fixement le jeune homme, et lui dit avec bienveillance : — Le pain que tu as mangé à la suite de ton maître a été arrosé de bien des larmes, mon pauvre Valentin! Et c'est pour me fuir, moi qui te voulais tant de bien, que tu as enduré toutes ces misères!... Voilà bien l'enfant de nos campagnes du Bas-Maine, timide, défiant, ennemi de toute contrainte, cachant une imagination fantasque sous une apparence indolente! Je pense que tu es guéri maintenant de tes folles terreurs. Voyons, Valentin, veux-tu être raisonnable et quitter la carrière aventureuse où tu t'es imprudemment engagé?

Valentin jeta un regard sur le vieux Barboso; il n'osait parler sans avoir son avis. Celui-ci, se penchant à son oreille, lui dit tout bas : — Réponds oui, Fabricio, je te le permets. Sachons où elle en veut venir...

— Je consens à tout abandonner, répliqua Valentin.

— Eh bien! demain matin je t'attends ici, nous causerons plus en détail. Je suis trop agitée maintenant pour prolonger cet entretien... Et puis j'ai besoin de réfléchir mûrement sur ce que j'ai à te proposer.

— A demain donc! Puisque mademoiselle veut bien nous inviter à reparaître devant elle, nous serons exacts au rendez-vous, répliqua le signor Barboso, sans prendre garde qu'il n'avait pas été question de lui. — Il salua et gagna la porte à reculons, tandis que Valentin, ému et troublé, prenait congé de Mlle Du Brenois et de Rosette.

V.

Le lendemain, au moment où dix heures sonnaient, Barboso et Valentin montaient l'escalier conduisant aux appartemens de Mlle Du Brenois. Le déjeuner était servi dans un petit salon dont les fenêtres donnaient en plein sur la mer. Le temps semblait devoir se remettre au beau; une jolie brise de nord emportait au loin les vilaines pluies qui avaient si fort effrayé les baigneurs. Assise dans son fauteuil, Mlle Du Brenois fit signe aux deux convives de se mettre à table. Si Valentin eût été seul, peut-être eût-elle consenti à prendre place devant lui : elle ne pouvait avoir la même condescendance à l'égard de son compagnon. Le signor Barboso n'en attaqua pas moins le déjeuner avec un merveilleux appétit; mais Valentin, agité de mille pensées, ne songeait guère à manger : tantôt il fixait ses regards sur Rosette, qu'il retrouvait grande et jolie après une si longue absence, tantôt il les reportait sur Mlle Du Brenois, cherchant à lire sur le visage de celle-ci ce qu'elle se préparait à lui dire. Quand le repas tira à sa fin, Mlle Du Brenois s'adressa à Valentin en ces termes : — Il y a dix ans, mon ami, j'avais résolu de t'élever comme un fils; tu ne l'as pas voulu, n'en parlons plus. C'est un malheur, mais non un malheur irréparable. Habitué à courir les champs, à vagabonder comme un petit sauvage, tu ne pouvais comprendre les avantages qui t'étaient offerts... J'ai ressenti un vif chagrin de ta fuite, mais il y aurait injustice de ma part à t'en punir; d'ailleurs tu ignorais, — et personne ne l'a su jusqu'à ce jour, — quel motif me portait à te faire du bien. Pendant la révolution, un garde-chasse du château des Roches avait sauvé la vie à mon père, le marquis Du Brenois, blessé dans un combat contre les *bleus*. Ce fait, que je ne connaissais pas, me fut révélé quelques mois seulement avant ma visite à la ferme du Cormier. Ce garde-chasse était ton père; je m'empressai de faire des recherches pour savoir s'il vivait encore. On m'apprit que, marié dans un âge avancé, il avait cessé de vivre depuis cinq ou six ans, laissant un jeune fils dont la naissance avait causé la mort de sa mère. Dès lors ma résolution fut prise : je courus à la ferme du Cormier réclamer l'orphelin à qui je devais payer la dette d'une reconnaissance trop tardive. Tu sais

le reste. A peine établi au château, tu t'es échappé, tu t'es jeté dans les aventures, tu t'es fait sauteur... Je vous demande pardon, monsieur le directeur...

— Il n'y a pas d'offense, mademoiselle, répondit avec dignité le signor Barboso, qui humait lentement son café; j'excuse les préventions de la société à notre égard.

— Tu as suivi une carrière un peu anormale, qui ne t'a pas permis d'acquérir une éducation soignée.

— Hélas! non, dit Valentin. J'ai appris à lire et à écrire, voilà tout.

— Par suite, je me vois dans l'impossibilité de réaliser les projets que je formais pour ton avenir : celui que je te réserve, pour être moins brillant, n'en sera peut-être pas moins heureux, si tu consens à te fixer près de nous. Depuis ton départ, j'ai fait bâtir à l'entrée de mon avenue une maisonnette en forme de chalet suisse, dans laquelle je comptais établir un gardien. Elle est à toi, si tu la veux; je te la donne en toute propriété avec le jardin qui en dépend...

— Mademoiselle, s'écria vivement Valentin, vos bontés me confondent!...

— Attends donc; avec quoi vivrais-tu dans ton chalet? continua Mlle Du Brenois. Tu n'es plus habitué aux travaux champêtres, et d'ailleurs il ne sied pas que le fils de celui qui a sauvé la vie de mon père use ses forces à gagner son pain. Mes neveux sont richement mariés; en te faisant du bien, je ne leur cause pas de préjudice. Avec la possession du chalet, je te donne les revenus de deux de mes métairies...

Valentin était trop ému pour parler; il avait saisi la main de sa bienfaitrice et la couvrait de ses larmes. Adossée au fauteuil de Mlle Du Brenois, Rosette, pâle et abattue, tenait son visage tourné du côté de la mer. Les libéralités de Mlle Du Brenois allaient-elles donc lui faire perdre, en l'élevant trop au-dessus d'elle, le compagnon de son enfance, que le hasard venait lui rendre après une absence de dix années?

— Un chalet, des rentes, l'indépendance, que de biens à la fois, mon cher Fabricio! s'écria de nouveau le vieux Barboso. Tu devais me porter bonheur jusqu'au bout, j'en avais le pressentiment. Ne t'ai-je pas dit un jour : Tu seras l'appui de ma vieillesse?

— Mais, monsieur, interrompit Mlle Du Brenois, je n'ai pas songé un instant à exiger de vous le sacrifice de vos habitudes. Valentin se retire de votre troupe, et vous en resterez le directeur comme toujours, si bon vous semble.

— Sans doute il m'en coûtera de renoncer à la profession d'ar-

tiste, répondit en se redressant le signor Barboso; mais je ne me séparerai pas de mon cher Fabricio. Et vous, qui êtes le soutien, la providence des malheureux, noble demoiselle, vous ne refuserez pas à un vieillard blanchi sous le harnais la douce satisfaction de finir sa vie dans une paisible retraite. Que me faut-il? Une petite place dans un coin de la maisonnette que vous donnez à mon élève. Quant à lui, je le sais, il ne rejettera pas ma prière; il sera jusqu'au bout l'ami fidèle, le compagnon dévoué du vieux Barboso... Mademoiselle, laissez-moi, je vous en conjure, terminer mon existence à l'ombre de vos bienfaits! Ma famille a possédé, elle aussi, des châteaux... en Bohême! Il y a du sang de patricien dans les veines de celui que le sort a réduit à vous parler aujourd'hui en suppliant...

— Calmez-vous, monsieur, repartit Mlle Du Brenois; patricien ou non, je ne vois pas d'inconvénient à ce que Valentin vous offre un asile sous son toit. La reconnaissance est une vertu qui honore celui qui la pratique. J'avais un devoir à remplir vis-à-vis de ce jeune homme; la Providence me met à même de m'acquitter de ce devoir : le reste ne me regarde plus.

Le signor Barboso s'inclina devant Mlle Du Brenois avec une majesté théâtrale. Sous une apparence de dignité calme, il dissimulait la joie qu'il ressentait d'avoir associé son sort à celui de son élève. Il ne lui restait plus qu'à se préparer à entrer dans la nouvelle existence ouverte devant lui. Dès le soir de cette heureuse journée, il s'occupa de vendre ses chevaux et tout le matériel de son établissement. L'argent qu'il retira de cette vente lui fournit les moyens de payer sa troupe. Les sujets qui la composaient se dispersèrent aux quatre vents du ciel, contens d'avoir pu réaliser quelques bénéfices au service d'un maître ruiné. Quand toutes ses affaires furent terminées, le signor Barboso partit avec son fidèle Fabricio, qui renonça dès ce jour à son nom d'emprunt pour reprendre celui de Valentin. Mlle Du Brenois avait déjà quitté la petite ville de Port..., les pluies continuelles ne lui permettant plus de prendre des bains de mer.

La maisonnette bâtie à l'entrée de l'avenue du château des Roches ravit de joie les deux voyageurs par son aspect riant et pittoresque. Elle semblait dire au passant : N'allez pas plus loin; vous trouverez ici la paix du cœur. Valentin s'occupa immédiatement de bêcher le petit jardin, charmant enclos bordé d'une haie vive toute peuplée d'oiseaux qui gazouillaient à l'envi comme pour saluer son retour au pays natal. Il travaillait avec ardeur du matin au soir, libre de tout souci; son existence passée était devenue pour lui comme un rêve. Ce ne fut pas sans attendrissement qu'il revit la fermière du Cormier, la mère Jeanne, courbée par l'âge et prési-

dant encore avec dignité aux travaux de sa famille. L'aspect un peu sauvage de cette contrée paisible, coupée de ruisseaux encaissés et de collines abruptes, ramenait le calme dans esprit. Il regardait avec joie les grands chênes portant à la pointe d'une branche morte les restes de vieux nids de corbeaux à demi détruits par les pluies de l'hiver. Tous ces arbres, tous ces buissons, témoins des jeux de son premier âge, il les avait oubliés juste assez pour éprouver une véritable joie à se les rappeler. Sans perdre entièrement les instincts fantasques qui sont naturels aux gens de son pays, et dont il avait plus qu'aucun autre ressenti l'influence, Valentin redevenait l'homme des campagnes, laborieux et patient. Les laboureurs du voisinage s'étonnaient de voir toujours, la bêche à la main, ce jeune homme, qui pouvait vivre sans rien faire; ses camarades d'enfance lui savaient gré de se montrer à leur égard serviable et doux comme par le passé. C'est qu'en véritable enfant du sol, il avait été élevé parmi les genêts et les ajoncs, courant tout le jour à travers les landes et les guérets, dormant la nuit dans la crèche auprès des bœufs.

Peu sensible aux plaisirs de l'horticulture, le signor Barboso errait toute la journée dans les allées et à travers les bois, enveloppé dans une robe de chambre à fond rouge, coupée dans un ancien manteau de magicien. Les paysans qui le voyaient passer dans cet étrange costume le saluaient avec une respectueuse terreur. Parfois il essayait de prendre dans la rivière des truites agiles qui se riaient de lui et cassaient ses lignes. Quelques mois se passèrent ainsi, et l'hiver dépouilla la campagne de sa verdoyante parure. Le vieux Barboso commença à trouver les soirées bien longues. Habitué à se coucher fort tard, après les représentations, il ne savait comment employer le temps depuis le coucher du soleil jusqu'à minuit. Sa seule récréation était de jouer aux cartes avec Valentin; mais celui-ci allait souvent veiller au château des Roches, où Rosette continuait d'habiter auprès de Mlle Du Brenois. Le vieux bohémien n'était point invité à assister en tiers aux causeries intimes des deux jeunes gens. Il restait donc seul dans le chalet, bâillant, se promenant de long en large, repassant dans son esprit les principaux épisodes de sa vie active. Le repos absolu devient un supplice pour ceux qui ont beaucoup agi. Le signor Barboso se sentait mal à l'aise et comme fatigué dans cette tranquillité parfaite où les jours se succédaient avec une monotonie désolante. Aussi, dès que le printemps s'annonça, dès que se fit entendre le premier chant de la grive, le vieux bohémien commença à s'agiter comme l'oiseau dans sa cage.

— Fabricio, dit-il à son ancien élève, la vie champêtre a ses

charmes à ce qu'il paraît, puisque tant de gens l'ont adoptée; moi, vois-tu, j'aime mieux la vie nomade. Si tu veux, j'essaie de remonter un cirque, et je te prends pour associé!

— Non, non, répondit Valentin, me voilà au port, et j'y reste.

— Je le conçois; tu es dans l'âge où le cœur parle plus haut que l'esprit; la petite Rosette te plaît!... Eh bien! avance-moi un peu d'argent, quelque chose comme cinq cents francs, et je me remets à courir le monde.

— Où irez-vous, mon maître?

— Où vont les oiseaux, à la grâce de Dieu!

Quelques instances que fît Valentin pour le retenir, le vieillard partit. Pareil au canard sauvage, poussé par l'instinct à rejoindre ses congénères qui traversent l'espace en bandes serrées, il eut bientôt rallié une troupe d'acrobates qui donnait des représentations à vingt lieues de là. Les fonctions qu'il y remplit convenaient tout à fait à son grand âge. Armé d'une baguette, il expliquait à la foule les exercices variés dont les tableaux suspendus devant la baraque présentaient une image séduisante, et dans les parades il faisait le rôle du maître qui administre des soufflets à Paillasse.

Mlle Du Brenois ne fut pas fâchée de ne plus voir au bout de l'avenue de son château cet excentrique personnage, qui ne lui avait jamais inspiré beaucoup de sympathie. Rosette ne l'aimait pas davantage; elle ne lui pardonnait pas d'avoir enlevé Valentin sur la grande route et de l'avoir gardé si longtemps. Celui-ci fut affligé du départ de son vieux maître, à qui il ne restait d'autre perspective que d'aller mourir dans un hôpital. Il lui arriva même aussi de regretter quelquefois les jours de sa jeunesse vagabonde, quand il se trouva entièrement seul dans sa nouvelle demeure.

— Ingrat, lui dit à ce propos Mlle Du Brenois, de quoi te plains-tu? N'es-tu pas libre ici? T'ai-je donc coupé les ailes?

— Non, non, répondit Valentin, mais je sens qu'elles sont un peu rognées!... Je m'y ferai, je l'espère... Le chalet est charmant, c'est un petit paradis! Et pourtant...

— Eh bien! parle.

— Après avoir vécu si longtemps en compagnie, je ne puis plus me faire à cette solitude. Dans ce pays, chacun a une famille autour de soi, et moi, faudra-t-il que je sois toujours l'orphelin condamné à vivre dans l'isolement?... J'ai pourtant vingt-deux ans passés!...

— Rosette en a dix-neuf, ajouta Mlle Du Brenois; n'est-ce pas cela que tu voulais dire?

— Grâce à vous, je suis riche, mademoiselle; mais Rosette n'a rien. Si je vous demandais la permission de l'épouser, vous me la refuseriez peut-être?

— Valentin, dit Mlle Du Brenois, tu as passé dix ans à courir le monde, et tu n'es pas plus avisé que cela! En vérité, mon garçon, je commence à croire que tu es aussi naïf que le jour où tu as eu si grand' peur des revenans dans ce château! Vous avez d'étranges idées dans les campagnes. A côté de la reconnaissance et du dévouement, il y a toujours place dans vos cœurs pour un peu de défiance. Toi, tu t'imagines que je suis décidée à m'opposer à tes désirs les plus légitimes, et Rosette m'en veut de t'avoir fait riche!

— Vous consentiriez donc à ce que je la prisse pour ma femme? demanda Valentin en tremblant.

— Pauvre comme elle l'est, non sans doute, dit Mlle Du Brenois. Tu pâlis déjà, Valentin; écoute-moi jusqu'au bout. Après ce que j'ai fait pour toi, je ne puis prendre encore sur mon bien; mais je dote Rosette sur mes économies.

Le lendemain, Valentin se rendait au château dès le matin. Il aperçut de loin Rosette qui tressait une couronne d'églantiers. La jeune fille était radieuse comme le soleil de printemps qui resplendissait sur l'azur du ciel.

— Où vas-tu, Rosette? dit Valentin.

— Viens avec moi, tu le sauras, répondit la jeune fille.

Ils marchèrent pendant un quart d'heure en suivant les étroites allées d'un taillis, et arrivèrent à un carrefour solitaire dont un chêne immense marquait le centre. Dans le creux de cet arbre trois fois séculaire était placée une petite bonne Vierge que les paysans de la contrée tenaient en grande vénération.

— Tiens, Valentin, dit Rosette, j'avais promis à la bonne Vierge du chêne de lui donner une belle couronne d'églantiers le jour où elle nous rendrait celui qui avait disparu...

— Une,... deux! s'écria Valentin en faisant une cabriole. C'est ainsi que je saluais le public quand il me redemandait... Ah! Rosette, tu m'attendais donc toujours?

— Chut! fit la jeune fille, pas de gambades, s'il vous plaît. A genoux, Valentin; remercions le bon Dieu, et puis après nous irons nous jeter au cou de Mlle Du Brenois.

THÉODORE PAVIE.

DES FÉES

ET

DE LEUR LITTÉRATURE EN FRANCE

Contes de Perrault, avec les illustrations de Gustave Doré; 1 vol. grand in-folio. Paris, Hetzel et Didot, 1862.

La vie de l'imagination a ses tristesses, ses amertumes et ses déceptions, comme celle du cœur ou celle de l'âme, car chacune de nos facultés est un centre d'une vie particulière où se passent des aventures, des révolutions, des catastrophes qui restent pour ainsi dire inconnues aux autres régions de nous-mêmes, absolument comme dans un grand empire les péripéties souvent pleines d'intérêt de tel village ou de telle sous-préfecture restent inconnues à la capitale. Qui a vécu de la vie de l'imagination et n'a pas connu les douleurs singulières dont je parle? Tristesses de sylphe qui a trouvé flétrie la fleur où il comptait s'abriter, désespoir de gnome qui a trouvé fermées les portes de la mine dont il aimait à contempler les splendeurs, embarras d'enchanteur qui perd subitement la mémoire des formules magiques qui devaient lui ouvrir le monde des merveilles. C'est un dur moment pour l'Ariel qui est en nous que celui où il reconnaît que tel amour capricieux qui faisait délilicieusement frémir ses ailes les laisse maintenant sans voluptueux frisson; que telle incantation dont la musique l'enivrait laisse maintenant sa voix languissante, et que sa lointaine Bermude ne lui fournit plus la même provision de rosée qu'autrefois. Pour les génies

aussi il est dangereux de ne pas se contenter du souvenir, de repasser par les sentiers parcourus jadis, de rechercher les traces des êtres aimés, de vouloir retrouver la réalité passée dans la réalité présente. Combien de fois il arrive au trop curieux Ariel d'être puni de cette expérience impie par quelque déception cruelle! C'est en vain qu'il voudrait ressaisir cette vie enchantée dont il avait joui; la haie derrière laquelle il aimait à se blottir est effondrée et ne pourrait cacher le plus petit lutin, la source dans laquelle il se baignait est tarie, et le jardin dont il avait respiré si souvent les roses ne produit plus que les fleurs de la solitude et les herbes de l'abandon. Voilà votre histoire à beaucoup d'entre vous, vieux poèmes dont nous avons raffolé, vieux contes qui nous avez autrefois enrichis de vos merveilles, vieilles poésies qui nous avez prodigué des voluptés qui semblaient intarissables. C'est une grande tristesse souvent que de vous revoir après des années de séparation, et souvent aussi une grande imprudence. Mieux vaudrait rester avec le souvenir que vous nous avez laissé, et qui témoigne que vous avez possédé au moins pendant une heure le don des enchantemens. Voilà votre histoire surtout, vieilles lectures d'enfance faites avec une si crédule confiance, une imagination si pleine de bonne foi, avec un cœur tout frémissant de cette curiosité peureuse qui n'a de comparable que la pudeur ardente et craintive de la vierge à son premier amour.

Ainsi donc Ariel lui-même a ses mécomptes, ses désillusions et ses amers regrets. Hélas! oui. Lui aussi, il doit acquérir la sagesse au prix de ses larmes et la dure expérience aux dépens de son cœur capricieux. C'est ainsi qu'il arrive à conquérir la brillante liberté de son vol, qu'il déjoue les formules de servitude de tous les Prosperos d'occasion et de hasard à la merci desquels il a si longtemps vécu, qu'il arrive à n'être plus dupe de tous les sorciers qui, sous prétexte qu'ils savent épeler quelques phrases faciles du grimoire de l'art, réclament tyranniquement ses services. Comptez par exemple de combien d'admirations refroidies, d'affections mal placées, d'égaremens et d'emportemens aussi sincères que peu justifiés, d'enthousiasmes en disproportion avec l'œuvre qui les inspirait, se composent cette sûreté de goût et cette rectitude d'imagination qui distinguent le véritable connaisseur de bonne littérature.

Douce sagesse, direz-vous, que celle qui est achetée au prix de blessures aussi légères et aussi charmantes! Pas toujours. L'être imaginatif qui est en nous souffre autrement que l'être passionné ou l'être religieux; mais il souffre vraiment, et pour ma part je ne connais rien de plus irritant que le dépit que laissent certains mécomptes de l'imagination. Ces douleurs sont d'un genre si particu-

lier, qu'il est difficile de les faire comprendre à qui ne les a pas éprouvées; j'essaierai néanmoins d'en donner un exemple. Pendant des années, le plus brillant souvenir que nous eussions conservé de nos lectures d'enfance était celui d'un conte de fées dont nous avions oublié le nom, l'auteur et même le sujet. Tout ce que nous en pouvions dire, c'est qu'il nous avait fait éprouver des émotions qu'aucun autre conte ne nous avait données, des émotions d'un genre grave, dramatique, pleines d'une poésie sombre et presque religieuse. C'était une féerie qui avait intéressé non-seulement notre imagination, mais notre conscience d'enfant. La scène, autant que nous pouvions nous en souvenir, se passait dans une île de cristal, transparent royaume qui ne permettait à ses habitans de cacher aucune de leurs actions. Il y avait là un jeune prince que poursuivaient des bruits de trompettes plus formidables que ceux des trompettes du jugement dernier et un glas de cloches sonné par des mains invisibles sur toute l'étendue du royaume. Imaginez les cérémonies lugubres de l'excommunication accomplies dans le pays des fées, et vous aurez une idée de l'impression que nous avait laissée ce conte inconnu. Comme le son de ces cloches, doublé par la sonorité de l'île de cristal, retentissait douloureusement dans le cœur! comme ces éclats de trompette pénétraient cruellement dans l'âme en déchirant l'ouïe et en bouleversant la pensée! Combien de fois nous avions désiré retrouver ce conte dont nous avions perdu les traces, qui faisait date dans nos souvenirs, et qui restait indissolublement lié pour nous à cet éveil de la vie morale où l'âme, encore tout emmaillottée des langes de l'instinct et doucement engourdie du sommeil de la chrysalide humaine, commence à rêver confusément qu'il y a plus de choses dans le monde que les yeux ne lui en présentent! Enfin, après bien des recherches infructueuses, un hasard malencontreux nous fait mettre la main sur un petit volume de chétive apparence. O déception! l'auteur était l'innocent et emphatique Ducray-Duminil, et le conte était une des platitudes morales les plus insupportables qui se puissent imaginer. Que n'aurions-nous pas donné pour que le hasard eût continué à dérouter nos recherches! car ce qui était détruit à jamais pour nous, ce n'était pas la valeur littéraire de ce conte, c'était la valeur morale d'un souvenir qui désormais n'avait plus pour nous aucun charme. A cette place où s'élevait autrefois dans notre mémoire un palais enchanté, il n'y a plus rien qu'un sable aride. Voilà les blessures d'Ariel et les mécomptes qui l'attendent lorsqu'il veut revoir les lieux où sa vie s'écoula autrefois.

C'est cependant à un de ces mécomptes que je me suis exposé volontairement. J'ai profité du prétexte que me fournissait l'édition

splendide des contes de Perrault qu'un éditeur hardi, associé à un brillant artiste, a offerte en étrennes au public français, pour relire les vieux contes qui enchantent tour à tour depuis deux siècles chaque nouvelle génération. J'ai voulu repasser par les sentiers de l'enfance et savoir si je pourrais être ému encore de ce qui m'avait ému autrefois. Averti comme je l'étais par l'expérience, je n'ai pas accompli ce projet téméraire sans beaucoup d'hésitation. A l'exception des personnages des contes de Perrault qui, ayant acquis droit de cité dans le royaume de l'art, méritent qu'on renouvelle de loin en loin connaissance avec eux, nous n'avions plus revu aucun des personnages de ces vieilles histoires. Était-il bien prudent de chercher à les revoir, et n'allions-nous pas les trouver bien déchus? Les vrais habitans du pays réel des fées avec lesquels les lectures des grands poètes nous ont familiarisés ne les feraient-ils pas apparaître bien chétifs et bien pâles? Quoi! relire les aventures de Serpentin-Vert et du Nain-Jaune, lorsque nous avons connu familièrement Puck et Caliban? rendre visite à la bonne Chatte-Blanche, lorsque nous avons rêvé dans les palais d'Oberon et de Titania? écouter les leçons morales de tous ces princes discrets, patiens, avenans, lorsque nous avons vu à l'œuvre les vertueux chevaliers de Spenser? prêter l'oreille à toutes ces histoires de dragons volans et de meubles enchantés, lorsque nous avons monté l'hippogriffe d'Astolphe et bu dans la coupe que ne voulut pas vider Renaud? Les œuvres des grands poètes, voilà les véritables royaumes de la féerie, dont ces vieux contes ne sont que les vestibules et les chambres de nourrice. Ces œuvres modestes nous ont préparés à comprendre les splendeurs que le génie humain devait nous présenter plus tard : ils ont aidé ainsi à notre éducation morale, et grâces leur en soient rendues; mais quel plaisir le rose-croix pourrait-il prendre à recommencer pour son propre compte les épreuves de l'initiation?

Était-il même bien nécessaire d'évoquer le souvenir des grandes œuvres de l'imagination humaine? Le souvenir des contes et des légendes d'origine étrangère ne suffirait-il pas à lui seul pour rabaisser dans notre esprit le mérite de nos pauvres contes d'origine française? Qu'est-ce, je vous prie, que les apothéoses théâtrales et les flammes de Bengale de nos histoires de fées à côté des splendeurs de tous ces contes allemands, bohèmes, serbes, russes, orientaux, dont les érudits et les curieux de notre époque chercheuse ont ébloui les yeux des lecteurs contemporains? Combien pâles et insignifiantes sont toutes les aventures des princes et des chevaliers de la féerie française à côté des aventures d'Egbert à la blonde chevelure et du loyal Eckart! Et que sont nos aimables prin-

cesses, amantes fidèles des oiseaux bleus et des serpentins verts, à côté de Melechsala la Musulmane ou de Libussa la Bohémienne? Remarquez aussi cette différence essentielle, et qui est toute au désavantage des contes français : lorsque vous lisez les contes allemands, à quelque âge que vous soyez arrivé, vous y prenez le même plaisir que l'enfant. L'auteur semble avoir cru que l'enfant se conservait dans l'homme, et que pour le voir apparaître il suffisait de prononcer à tout âge le *Sésame, ouvre-toi* des jeunes années. Au contraire, les conteurs français semblent croire que l'enfant est effacé par l'homme, et que ce qui convient à l'un ne saurait convenir à l'autre. Aussi leurs prestiges vous laisseront-ils froid si vous avez dépassé cet âge bienheureux de l'enfance, car vous vous apercevrez bientôt que c'est à lui qu'ils s'adressent exclusivement. Les portes des royaumes merveilleux se ferment sans retour pour le Français dès qu'il est arrivé à l'adolescence. Les contes étrangers sont des œuvres d'art et de poésie, les contes français sont presque toujours des œuvres d'éducation. Comment donc trouver du charme à des œuvres qui depuis longtemps ne sont plus faites pour vous! Autant vaudrait essayer si vous pourriez entrer dans votre habit de première communion, ou si vos pantalons de la dixième année vous iraient encore.

Toutes ces réflexions étaient si justes et ces appréhensions étaient si bien fondées, que nous devons avouer qu'ayant persisté, en dépit de nos pressentimens, à repasser encore une fois cette vieille littérature de notre enfance, nous n'avons pas retrouvé ces voluptés d'imagination que nous aurions certainement goûtées si le conteur, au lieu de s'appeler Mme d'Aulnoy, Mme Leprince-Beaumont, ou même Charles Perrault, s'était appelé Tieck ou Musœus. Le pouvoir magique de la plupart d'entre eux s'était bien décidément évanoui avec les années, et cependant notre témérité n'a pas été punie comme on pourrait le penser. Nous n'avons pas trouvé dans ces vieux contes ce que nous y cherchions, mais nous y avons trouvé autre chose. A la place du plaisir tout poétique et tout imaginatif que nous attendions, nous avons rencontré un plaisir d'un ordre tout moral et tout humain, et si nous avons rarement aperçu les visages des fées, en revanche nous avons bien distinctement reconnu quelques-uns des traits les plus marqués de la physionomie française. Croiriez-vous, par exemple, que rien ne prouve mieux que nos contes de fées combien le Français est un être humain, sociable et fait exclusivement pour la société de l'homme? C'est cette image de la sociabilité française que nous voudrions présenter au lecteur à l'aide du modeste, mais aimable miroir magique où les fées ont aimé à se contempler dans notre pays.

I.

I. — DU CARACTÈRE DES FÉES EN GÉNÉRAL ET DES FÉES FRANÇAISES EN PARTICULIER.

La France n'est décidément pas le pays du merveilleux. A part quelques places privilégiées ou maudites, le sol français est peu hanté par ces populations d'êtres invisibles qui pullulent en d'autres contrées : elles n'y trouvent ni des bruyères assez désertes pour leur permettre d'y tenir leur sabbat en toute sécurité, ni des forêts assez sombres et assez impénétrables pour leur offrir des abris tranquilles et qui puissent leur plaire. Quelques migrations de ces populations mystérieuses se sont cependant, à diverses époques, opérées sur le sol de la France, mais jamais les colonies de ces peuplades n'ont pu prospérer longtemps; les pauvres esprits étrangers y mouraient bientôt d'ennui, ou ne tardaient pas à déchoir de leur origine et à devenir aussi prosaïques que s'ils eussent été de simples mortels. Çà et là on rencontre pourtant des débris de ces peuplades, tristes, muets, comme s'ils étaient eux-mêmes ensorcelés, curieux pour le savant en ethnographie démoniaque, mais peu intéressans pour le poète et l'artiste. Ils forment encore une tribu puissante dans la vieille Armorique, où ils ont été mieux défendus qu'ailleurs par la solitude des guérets, les forteresses des pierres druidiques et les froids brouillards d'une mer fertile en naufrages; mais dans presque toute la France ils ne se présentent pour ainsi dire qu'à l'état d'exception, comme s'ils s'étaient égarés ou conservés par miracle, et réalisent à la lettre la fable de l'homme sauvage de la forêt des Ardennes ou l'histoire de Gaspard Hauser. Parfois un paysan attardé rencontre quelque farfadet sous la forme d'un mouton ou d'un veau qui ne lui inspire pas confiance, ou se heurte contre un nain bossu ou contrefait qui lui rappelle le tailleur de son village; l'esprit et l'homme se regardent et s'éloignent rapidement, car on ne saurait dire au juste quel est celui qui fait le plus de frayeur à l'autre. Il arrive de loin en loin à un braconnier de tirer inutilement un lièvre ou un lapin magique, qui semble se moquer de lui, ou d'entendre, lorsqu'il se repose dans un fourré où ne pénètrent pas les gardes champêtres, passer au-dessus de sa tête les aboiemens de la chasse volante qui poursuit, dit-on, les âmes des petits enfans morts sans baptême. Les pêcheurs des côtes ont surpris parfois quelque être bizarre qui se chauffait au soleil et qui plongeait sous l'eau à leur approche, ou ont retiré de leurs filets quelque poisson merveilleux. Néanmoins ces aventures et ces bonnes fortunes sont si rares que le souvenir s'en conserve dans les familles rustiques par la tradition, et que

c'est à peine si on peut rencontrer un paysan sur cent à qui pareille aubaine soit arrivée. La seule superstition à peu près générale chez ce peuple français si peu enclin au merveilleux est celle du revenant, c'est-à-dire la croyance aux visites des âmes avec lesquelles les vivans ont entretenu des rapports humains, bons ou mauvais.

Cependant, par une exception qu'on ne saurait trop remarquer, les fées se sont toujours plu sur le sol de la France, qui a été pour ainsi dire leur patrie d'adoption. Les fées ont toujours aimé la France et en ont toujours été aimées. C'est que, de toutes les populations du monde invisible, les fées sont la plus sociable et la plus humaine, celle qui possède les qualités les mieux choisies pour intéresser et flatter doucement l'imagination sans choquer le bon goût et la politesse. Leur compagnie vaut la peine d'être recherchée, ce qu'on ne pourrait pas dire des autres populations invisibles, qu'il est au contraire prudent et sage d'éviter. Que sont les fées et quel est leur caractère? Les exorcistes, les démonologues et les savans en magie les classent parmi ces esprits élémentaires d'origine païennne, immortels sans être divins, trop légers pour la terre, trop terrestres pour le ciel; mais la sévérité de ces pédans en sciences occultes est excessive autant qu'injuste, car on a vu des fées qui ont reçu le baptême et sont devenues sincèrement chrétiennes, ou qui, pleines de repentir, ont mérité d'être consolées et bénies par de saints ermites. Ce ne sont là pourtant que des exceptions, car il est vrai de dire que le sentiment religieux leur manque tout à fait, et que le caprice et la poésie constituent la seule religion qui soit à leur usage; mais si jamais on ne les a vues mêlées au cortége des anges et des esprits pieux, jamais on ne les a rencontrées parmi la tourbe des esprits damnés ou mêlées aux sombres cérémonies du sabbat. Elles ont en leur possession des talismans, des pierres précieuses, des parures et des armes enchantées dont elles daignent faire don à leurs favoris; mais jamais elles n'ont fourni aux sorcières les manches à balai qui leur servent de monture, pas plus que l'onguent dont elles se frottent. Sans être religieuses, elles ont trop bon goût pour prendre plaisir aux stupides et indécentes parodies de la messe dite à rebours, et si la prière leur est inconnue, le blasphème ne souille pas leurs lèvres charmantes, d'où sont tombés tant de promesses courtoises et de poétiques encouragemens. Ce n'est pas elles qui consentiraient à servir et à adorer le dieu Baphomet, ou qui aimeraient à hanter les lieux maudits et sinistres, les cimetières par exemple, en compagnie des vampires et des goules. Elles détestent les nuits noires, qui sont les préférées des esprits damnés; elles choisissent pour leurs jours de fête et de réunion, pour leurs bals et leurs festins, les belles nuits éclairées

d'une lumière argentée, douce et égale. Elles ne redoutent pas l'éclat du jour, et rendent parfois leurs visites en plein midi; mais elles ont une prédilection particulière pour ces heures du crépuscule où, dans une lumière baignée d'ombre, elles rencontrent leurs cousins et leurs frères, les sylphes et autres enfans de l'air. Leurs lieux de rendez-vous sont toujours choisis avec bon goût : une fontaine limpide, une clairière s'ouvrant sur une prairie, les places des forêts où les arbres sont plus verdoyans et les tapis de mousse plus abondans et plus riches. Leurs mœurs, sans être exemplaires, sont exemptes d'actions noires et criminelles; malicieuses sans être méchantes, perfides sans être perverses, capricieuses, égoïstes, leurs défauts ne sont, à tout prendre, que les excès de leurs qualités, car elles sont affectueuses et sociables, et ne supportent la solitude que lorsqu'elles ne peuvent pas faire mieux. Elles aiment à aimer et à être aimées; c'est là la source des quelques mauvaises actions qu'on leur reproche. Il est arrivé par exemple à quelques-unes d'entre elles d'enlever un chevalier et de le confisquer à leur profit, à d'autres de retenir plus longtemps que son devoir ne le lui permettait un paladin ou un trouvère, à d'autres encore de tromper un amant sur leur âge véritable, ou d'initier un page aux mystères amoureux, ou même (l'intrigue ne leur déplaît pas) de fournir les talismans et les breuvages qui devaient faire triompher une passion coupable; mais ces choses se sont vues ailleurs que chez les fées, et on ne peut leur reprocher bien vivement ce qu'on excuse dans notre monde.

Il est remarquable aussi que les fées ne forment pas, à proprement parler, une caste comme les autres esprits invisibles, mais une libre société, qui n'a d'autre aristocratie que celle qui résulte des habitudes élégantes de l'esprit et des priviléges de la nature. Elles sont de conditions très diverses, et n'ont de commun entre elles que l'esprit, le bon goût et le don des enchantemens. Il y en a qui sont princesses, et auxquelles il ne coûte rien de répandre l'or et les diamans; d'autres sont de simples bourgeoises avisées et de bon conseil; d'autres ont une physionomie rustique, toute brillante de l'éclat des fleurs des champs, et leurs historiens spéciaux nous en présentent même quelques-unes qui sont ce que nous appellerions de simples grisettes, patientes, discrètes, reconnaissantes, moins puissantes que leurs sœurs, et soumises, hélas! aux embûches et aux sortiléges des méchans enchanteurs, mais arrivant à leurs fins à travers tous les obstacles par la puissance du don qui est en elles. Cette démocratie aristocratique ou cette aristocratie démocratique, comme on voudra l'appeler, ne s'est jamais rencontrée que chez les fées. Rien de pareil n'existe chez les autres esprits élémentaires

ou démoniaques : là les différences sont tranchées, exclusives, les castes cruelles, fermées, inaccessibles; un troll, un kobold, une salamandre appartiennent à une race déterminée. On est troll, kobold ou salamandre, ou on ne l'est pas. Cette ignorance du régime des castes, qui est peut-être le témoignage le plus remarquable des instincts sociables et humains des fées, suffit à expliquer pourquoi elles ont toujours été chères à la France, tandis que les autres êtres mystérieux n'ont jamais obtenu que son dédain, son indifférence ou son mépris.

Les mœurs et les habitudes que nous venons de décrire appartiennent principalement aux fées françaises; mais il est remarquable qu'aux différens âges de leur histoire on retrouve dans leurs personnes les traits essentiels que nous venons d'indiquer, comme on retrouve les caractères principaux du génie d'un peuple à travers les vicissitudes les plus diverses de sa fortune. On les rencontre un peu partout, car, au contraire des autres populations mystérieuses, qui sont casanières, sédentaires, et qui se détachent difficilement du sol où elles sont nées, les fées sont voyageuses et cosmopolites, elles s'acclimatent en tous lieux. Eh bien! dans quelque pays qu'on les prenne, même chez les peuples d'humeur sombre et violente et chez les nations à demi barbares, et quel que soit le nom sous lequel elles se cachent, on sent en elles des dispositions latentes à la sociabilité, qui n'attendent pour s'épanouir qu'un milieu favorable. En Allemagne, elles sont restées gracieusement barbares; elles n'ont jamais pu cesser d'être des filles de la nature et devenir des personnes morales, mais leurs espièglerie homicides trahissent des instincts singulièrement humains, et il n'a manqué que des éducateurs affectueux aux elfes pour devenir des fées accomplies. Les fées demandent à être aimées plus que craintes ou redoutées, et elles semblent singulièrement sensibles au mépris. Partout où les populations les redoutent et les injurient comme des êtres maudits, elles deviennent timides, sauvages, malfaisantes, et redoublent de mauvais instincts. Redoutées comme dangereuses et perverses en Allemagne et dans les pays scandinaves, elles sont fantasques, capricieuses, innocemment cruelles, timides à l'excès ou audacieuses à outrance. Elles demandent un peuple d'esprit libre, tolérant, un peu sceptique; le fanatisme les met en fuite et les fait déchoir. Ainsi en Bretagne, où elles ont séjourné si longtemps, la piété du peuple leur a fait un mauvais renom. Les fées bretonnes, qui ont la méchante habitude d'enlever les enfans, ne sont pas des barbares à la manière des fées allemandes, ce sont des princesses déchues. Là encore leur histoire témoigne combien elles sont sensibles à l'aversion et au mépris de l'homme. Jadis

elles ont régné paisiblement sur la Bretagne; mais un jour le christianisme est venu établir ses chapelles près de leurs vieilles forêts et de leurs dolmens druidiques. On les a invectivées, exorcisées, traitées d'esprits maudits et de filles de Satan; alors elles se sont retirées et se sont vengées de leur déchéance en jetant des sorts, en enlevant des enfans et en s'associant aux bandes malicieuses des nains. Elles sont encore adorablement belles dans leur déchéance, seulement elles n'aiment plus qu'on les voie; elles chantent encore délicieusement, mais ce n'est que pour elles seules, pour tromper les ennuis de leur solitude, et non plus pour remplir de doux rêves les âmes des enfans des hommes; elles sont toujours riches, mais elles sont devenues dures et avares à ce point que non-seulement elles ne livrent rien de leurs richesses, mais que quiconque les surprend comptant leur trésor est sûr de périr. Dans leur ressentiment, elles ont montré l'exagération de sensibilité et la rancune invétérée des femmes offensées, si bien que le paysan breton, qui se rit des nains et qui les met en fuite avec une oraison ou une goutte d'eau bénite, tremble au seul nom des fées, qu'il sait beaucoup plus implacables. Elles n'ont pu pardonner d'avoir été humiliées.

Voyez au contraire comme leur éducation a été rapide, lorsqu'elles se sont trouvées dans un milieu conforme à leur nature et chez un peuple qui sut comprendre leurs goûts et leurs aptitudes. Le pays qui fut leur berceau indique assez leur caractère et leurs penchans. Un savant en ethnographie dirait qu'elles sont de race âryenne et qu'elles appartiennent à la grande famille des peuples indo-germaniques; je me contenterai de dire qu'elles naquirent en Perse, chez ce peuple spirituel, subtil et voluptueux, le plus fin de l'Asie, et qu'on a nommé les Français de l'Orient. Elles sortirent de ces essaims d'esprits élémentaires que fit éclore la doctrine du dualisme, et obéirent aux enchantemens et aux invocations des mages. Là elles passèrent leur longue et voluptueuse enfance jouant dans la lumière d'un air sec et pur et s'enivrant de parfums auprès des maisons peintes et des kiosques légers; puis, s'envolant par bandes gracieuses, comme des troupes d'oiseaux voyageurs, elles s'abattirent dans toutes les contrées avoisinantes, ou bien, invisibles, elles firent route avec les voyageurs et les étrangers, qui les emportaient avec eux, sans le savoir, dans un pli de leur robe, dans une fissure de leur turban, et qui les secouaient ensuite avec la poussière apportée de l'Iran là où ils s'arrêtaient. Aimées de toutes les populations rêveuses et imaginatives de l'Orient, bien accueillies à leurs foyers et sous leurs tentes, protégées par la loi tolérante de l'Islam, elles se sont montrées reconnaissantes et généreuses. On les voit, prodigues de trésors, de dons et de rêves, enchanter les exis-

tences de ceux qu'elles honorent de leur attention capricieuse, ou dont elles ont reçu quelque bienfait. Est-il trop téméraire de voir, sinon des fées, au moins des sœurs de fées dans les nymphes et les déesses rustiques de l'antique Grèce? Quel que soit le nom qu'on leur donne, voyez ce qu'elles sont devenues au contact du peuple le plus libre et le plus sociable qui fut jamais. Comme les fées, les nymphes représentent les forces secrètes de la nature; mais la protection des dieux hellènes et la compagnie des jeunes Grecs les délivrèrent bientôt de la fatalité qui les enchaînait. Elles échappèrent bien vite à leur prison liquide ou secouèrent leur geôle d'écorce pour devenir des personnes morales, douées de passion et de tendresse, ne demandant, elles, les immortelles, qui résistaient parfois aux dieux, qu'à enchanter l'existence de quelque bel adolescent, honneur du gymnase, ou de quelque petit pâtre à la lèvre harmonieuse. Mais là où leurs instincts sociaux et humains se sont développés dans toute leur plénitude, c'est parmi les nations de race celtique, et spécialement en France. Là elles n'ont pas seulement aimé la société de l'homme, elles se sont enchaînées à ce point à ses destinées, qu'elles se sont transformées selon les vicissitudes de son histoire. Tandis que les fées allemandes, par exemple, ont aujourd'hui exactement les mêmes mœurs qu'autrefois, les fées françaises, bien plus anciennes qu'elles, ont trouvé moyen de changer cinq ou six fois de caractère. Tour à tour on les a vues prophétesses et druidesses, châtelaines féodales, dames des bois et dames de cour; mais sous ces costumes divers elles portent le même cœur sensible et humain. En changeant de condition, leur puissance n'a augmenté ni diminué, car dès le premier jour elles étaient de hautes et puissantes personnes à qui la fortune et le temps ne pouvaient plus rien donner.

On les voit à l'origine, graves, sérieuses et savantes, errer sous les forêts celtiques. Ce sont des prophétesses et des voyantes. Elles connaissent l'herbe d'or et les vertus du trèfle magique, les secrets des pierres et les breuvages qui donnent l'immortalité et la science universelle. Elles seules sont riches dans ces temps de barbarie et de pauvreté générales; elles boivent dans des coupes d'or et habitent des palais étincelans de pierres précieuses; puis, les temps ayant changé, elles deviennent des princesses, des chasseresses et des châtelaines féodales. Parfois on les voit déboucher à l'improviste du coin d'un bois, brillantes et nocturnes amazones, suivies de leur cour gracieuse. Elles hantent les palais et conversent familièrement avec les rois, qu'elles honorent de leurs conseils et de leurs dons. Quelquefois aussi elles s'éprennent d'amour pour un chevalier, et alors elles ressentent toutes les douceurs et toutes les amertumes de la passion, comme les plus faibles des femmes. Elles sacrifient tout

à leur amour, même leurs dons magiques, qu'elles savent en péril, même leur immortalité. Elles renoncent volontiers aux priviléges de leur race et à la compagnie de leurs sœurs pour vivre dans la solitude avec celui qu'elles aiment. Quand elles sont trahies ou méconnues, leur cœur se brise, et alors elles languissent et meurent. Que de bienfaits leur ont dus nos pères, et que de bienfaits ne leur devons-nous pas nous-mêmes! Elles ont rendu rians pour nous les durs et sombres temps féodaux par les enchantemens de brillante poésie dont elles les ont revêtus. Les chevaliers dont elles pansèrent les blessures, les pages qu'elles formèrent à l'amour, les écuyers dont elles protégèrent la fortune, ont disparu depuis longtemps; mais les devises qu'elles inventèrent, les arabesques qu'elles gravèrent sur la pierre, les chants qu'elles apprirent ou qu'elles inspirèrent aux poètes existent encore. Ces êtres réputés païens ont eu leur part dans la formation du bien moral qui fut propre à cette époque violente, car il est deux vices dont elles ont horreur : la lâcheté et le mensonge. On en a vu protéger capricieusement un perfide, jamais un lâche ou un menteur. Et enfin il ne faut pas oublier qu'il y a dans leur histoire un moment mémorable où elles ont tenu entre leurs mains la fortune de la France. Longtemps avant que l'archange saint Michel apparût à Jeanne d'Arc, elles avaient, invisibles, bercé de rêves de vague héroïsme et de grandeur sans objet l'âme de la noble fille, et l'avaient ainsi préparée à la mission que des esprits d'ordre plus haut que le leur devaient lui assigner. C'est leur grand jour, et cette fois leur bienfait n'est plus poétique et légendaire, il est historique. La Fontaine des Fées restera un lieu à jamais mémorable dans l'histoire du monde.

Voilà l'histoire, le caractère et les mœurs des fées, la véritable création de la France dans l'ordre du merveilleux. Ils sont à nous, ces brillans enfans de lumière et de poésie. Il y a des fées dans tous les pays, mais les vraies fées sont celtiques et françaises, comme dans l'ancien monde les vraies nymphes étaient grecques. Partout ailleurs elles ont été condamnées à l'immobilité de la nature et sont restées attachées à leur chêne, à leur fontaine, à leur source; mais chez nous, participant aux bienfaits de la loi de perfectibilité qui est la loi de l'âme, les gracieuses forces élémentaires sont devenues des personnes et ont pris un caractère humain. Si chaque peuple fait son merveilleux à son image, il n'est pas de miroir qui rende plus exactement la ressemblance du génie sociable, libéral et doux de la France, que l'unique superstition dont il ait aimé à s'enchanter.

II. — DE LA LITTÉRATURE DES FÉES EN FRANCE.

Il est arrivé aux fées une mésaventure qui arrive fréquemment aux bons génies de notre pays. Ces êtres aimés de toutes les classes de notre société n'ont jamais pu trouver en France un poète digne d'eux. Les fées sont françaises, et cependant leur véritable littérature est à l'étranger. Il semble que l'homme les avait chez nous trop rapprochées de lui, et qu'il les connaissait trop familièrement pour pouvoir raconter noblement les merveilles dont elles sont prodigues. Elles faisaient trop partie de la maison, du voisinage, pour exciter ces sentimens d'admiration et cet enivrement de la surprise qui sont nécessaires à la vraie poésie comme au véritable amour. Trois grands hommes, un Italien et deux Anglais, ont immortalisé leur souvenir et raconté, dans un langage qu'elles peuvent écouter avec plaisir, la période la plus brillante de leur brillante histoire. Si vous voulez connaître les faits et gestes des fées, vous devez les chercher dans Arioste, dans Spenser et dans Shakspeare. Spenser a recueilli tous les nobles enseignemens qu'elles avaient donnés à la chevalerie; Arioste a raconté leur vie mondaine et d'aventures, toutes leurs brillantes espièglerie, et enfin Shakspeare a raconté leur vie vraiment féerique et aérienne, leurs mœurs enjouées et libres. De ces trois grands hommes, Shakspeare est celui qui les a le mieux connues, qui les a vues de plus près; aussi trouverez-vous dans ses œuvres mille détails curieux sur leur vie intime de libres esprits, et ce qu'aucun autre poète n'a donné avant lui ni depuis, des spécimens de la langue imagée qu'elles parlent, et un recueil des chants qui sont à leur usage. Quant à la France, elle serait presque sans témoignage de leur existence, si nous n'avions pas les contes de Charles Perrault. Le bon Perrault n'est pas leur seul témoin parmi nous, mais c'est le seul certainement qu'elles voulussent avouer. Leur seul historien dans cette France qu'elles ont habitée si longtemps est donc un simple chroniqueur, un anecdotier, une sorte de Pierre de l'Étoile du monde merveilleux qui enregistre les petits faits et les menus détails venus à sa connaissance. Nous voilà bien loin des magnifiques annales que nous citions tout à l'heure.

Tels qu'ils sont, ces contes valent leur réputation, et méritent la faveur dont ils jouissent depuis deux siècles, car ils sont les seules œuvres placées sous l'invocation des fées qui soient des œuvres d'art. Ce ne sont que des fragmens et des documens d'une histoire poétique qui n'a pas été écrite; mais ces documens sont authentiques, et ces fragmens sont d'une naïveté précieuse. Ils sont petits et modestes, mais dans leur modestie ils possèdent ce charme

qui émane des créations vraiment poétiques, qu'il est si difficile de définir, et auquel cependant on ne saurait se tromper. Ils ont toutes les qualités que les connaisseurs les plus difficiles exigent des œuvres d'art; il ne leur en manque vraiment pas une seule. Ainsi leur moralité n'est pas pédantesquement directe, défaut que la poésie hait par-dessus toute chose : elle est, comme celle des fables de La Fontaine, enveloppée, indirecte; ils ne disent pas seulement une chose, ils en disent plusieurs, et leurs applications sont aussi nombreuses que les divers caractères et les diverses dispositions d'esprit des lecteurs; c'est dire qu'ils sont de la matière souple, malléable, dont est faite la vie humaine, et que, comme la nature, ils sont de figure incessamment changeante sous leur apparence arrêtée et précise. Comme toutes les créations de la vie, ils ont leur paysage, leur atmosphère ambiante. Le récit est très rapide, et cependant minutieusement circonstancié : rien n'est oublié, ni l'ameublement, ni le costume, ni les particularités physiques ou morales des acteurs, ni les moindres nuances de l'action, et cette exactitude minutieuse conserve à ces contes un grand air de réalité. L'auteur est comme un témoin qui force à croire à la vérité générale de son témoignage par un détail imprévu ou par une circonstance insignifiante que sa mémoire aurait pu négliger. On a judicieusement fait remarquer que les souris transformées en chevaux par la fée marraine de Cendrillon gardent dans leur métamorphose leur première robe grise, et que le rat qui sert de cocher conserve sa moustache, « une des plus belles qu'on eût jamais vues. » Perrault, qui semble pressé d'arriver à son but, trouve le temps de nous apprendre sur ses personnages une quantité de petits faits caractéristiques qu'un écrivain marchant à pas plus lents aurait peut-être oubliés. Ainsi nous savons que la bûcheronne mère du Petit-Poucet avait une préférence pour l'aîné de ses enfans, qui s'appelait Pierrot, et cela parce que Pierrot était un peu rousseau et qu'elle-même était un peu rousse. Lorsque le pauvre ménage a reçu à l'improviste les dix écus du seigneur, la bûcheronne va au marché, achète trois fois plus de viande qu'il n'en fallait pour le souper de deux personnes, et ce seul trait jeté négligemment suffit pour nous faire comprendre l'étendue de la misère des parens de Poucet, car il exprime très exactement cette imprévoyance du lendemain, cette gloutonnerie irréfléchie et avide qui naît des longs jeûnes et des grandes détresses. La sobriété et l'abondance vont rarement de compagnie; mais jamais on n'a mieux réussi à unir ces deux qualités qui s'excluent d'ordinaire que ne l'a fait le bon Perrault dans ses contes sans prétention. L'*Histoire du Petit Chaperon-Rouge* possède exactement le même genre de mérite que nous admirons

dans les fables de La Fontaine : le récit est court sans précipitation, et pour ainsi dire rapide avec lenteur; nous avons le temps de tout apercevoir, le coin du bois où apparaît le loup, le paysage dans lequel s'attarde le Petit Chaperon-Rouge, même la figure de la mère-grand. *La Barbe-Bleue* est un beau récit, très dramatique et vraiment émouvant, même lorsqu'on a depuis longtemps oublié les faciles terreurs de la première enfance. Il est impossible de ne pas ressentir une impression de pénible anxiété lorsqu'on interroge avec la sœur Anne cet horizon où l'on n'aperçoit rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie. Tels qu'ils sont, ces petits contes ont survécu et survivront encore à bien des œuvres pompeuses; le coup de baguette d'un enchanteur modeste et bourgeois, mais d'un enchanteur réel, a touché tous ces enfans déguenillés de la tradition orale, tous ces nourrissons assez souvent chétifs de la légende populaire, et les a transformés.

Ces petits contes ont encore un autre caractère fort singulier, par lequel ils révèlent leur naïveté et leur origine populaire. Nous avons dit que la moralité en était indirecte et enveloppée, comme doit l'être celle de toute véritable œuvre d'art; mais nous pourrions ajouter que cette moralité est peu importune et peu sévère, et même que la plupart du temps elle brille par son absence. Nul doute que, s'il eût tiré ses contes de son propre fonds au lieu de les demander aux souvenirs des bonnes gens de son voisinage, Perrault eût plus fortement insisté sur ce point de l'enseignement moral; il se fût trop souvenu qu'il écrivait pour le plaisir et l'éducation de ses enfans, et malgré lui eût fait acte de pédagogue et de moraliste. Heureusement il s'est contenté de les puiser à cette source de la tradition populaire qui jaillit de la nature même et coule librement, et ils ont gardé de cette origine la fraîcheur et la naïveté. Comme toutes les œuvres naïves, ils se font donc remarquer par une grande insouciance de la morale sociale; ils se contentent d'être vrais et conformes au spectacle du monde et de la vie. A proprement parler, les personnages de Perrault ne savent même pas ce que c'est que la moralité ou l'immoralité; ils savent ce que sont les choses qu'on appelle finesse, bonté, méchanceté, prudence, curiosité. Et ne croyez pas que cette insouciance de la moralité nuise en quoi que ce soit à leur honnêteté; ils sont mieux que moraux, puisqu'ils sont naïfs; ils sont innocens et candides. Ils abordent les sujets les plus scabreux et mettent en scène des personnages légèrement équivoques; mais, comme ils ne songent pas à mal en effleurant le scandale, ils ne scandalisent pas un seul instant l'imagination du lecteur, ils ignorent les lois de la morale sans l'enfreindre et sans l'offenser. Dans ces contes destinés à l'amusement des enfans,

le bon Perrault, toutes proportions gardées, a montré la même liberté d'esprit qu'un Shakspeare ou un Cervantes : pas plus qu'eux, il n'a cherché à être plus moral que la vie et la nature. La donnée de *Peau-d'Ane* est aussi hardie que les plus hardies et les plus aventureuses des données de Shakspeare. L'ingénieux Chat-Botté, dont nous ne pouvons nous empêcher d'applaudir les bons tours, frise, si l'on y regardait d'un peu près, le chevalier d'industrie et le coureur d'aventures. Le spirituel Petit-Poucet, sauveur de ses frères et artisan de leur fortune, est loin d'être un héros à proposer comme exemple de vertu. Ni la reconnaissance ni la franchise ne sont au nombre de ses qualités, et il a même certains défauts qui, développés par la vie, deviendront des vices bien caractérisés. Le Petit-Poucet contient le germe d'un Gil Blas ou même d'un Figaro. C'est dans cette indifférence d'une moralité trop dogmatique qu'il faut chercher le secret de la faveur dont les contes de Perrault jouissent auprès des lecteurs de tout âge et de toute condition. Comme ils n'ont pas la prétention d'être plus moraux que la vie, nous aimons à y chercher la miniature du monde que nous connaissons et le souvenir des expériences que nous avons faites.

Si vous voulez comprendre la valeur poétique des contes de Perrault, comparez-les aux autres recueils de contes de fées qui ont été composés dans notre pays, au meilleur de tous, par exemple à celui de Mme d'Aulnoy. Certes je ne veux point médire des contes de Mme d'Aulnoy; l'auteur est un type de véritable Française du temps passé : spirituelle, sensée, judicieuse, pratique, connaissant à fond le train du monde et les secrets des influences sociales. Les contes de Mme d'Aulnoy sont beaucoup plus moraux que ceux de Perrault, et trahissent même peut-être plus de vivacité et de science des combinaisons. A les prendre comme œuvre d'éducation, ils sont certainement supérieurs, car ils vont plus directement à leur but, et sont plus strictement composés en vue d'un certain âge dont on pourrait rigoureusement déterminer les limites; mais ces contes si piquans, si spirituels, si ingénieux souvent, n'ont aucune naïveté. Lire un conte de Mme d'Aulnoy après un conte de Perrault, c'est lire une fable de Florian après une fable de La Fontaine. La moralité est transparente sous le récit, la leçon directe et allant logiquement à son but comme celle des fables de Florian. Le récit veut dire une certaine chose et n'en veut dire qu'une seule, il n'a qu'une seule application. Cette moralité si directe et si logique détruit toute illusion et toute impression de merveilleux, et met en fuite les fées pour ne laisser voir que de beaux messieurs et de belles dames de cour. Les fées abondent en effet dans les contes de Mme d'Aulnoy bien plus que dans ceux de Perrault; elles abondent, et cependant

on les cherche, tandis que dans les contes de Perrault on les sent toujours présentes, quoiqu'elles n'apparaissent presque jamais. Les fées de Mme d'Aulnoy ne sont réellement des fées que pour les imaginations de la première enfance. Ce sont des fées et des génies à titres nobiliaires, à brevets, à diplômes. Il semble que si l'on était honoré de leurs dons, on ne pourrait se dispenser de leur écrire un billet pour les remercier de leur bonté.

Ces défauts cependant sont encore habilement dissimulés par l'esprit ingénieux et le bon goût de Mme d'Aulnoy. Si ses contes ne sont pas des féeries, ce sont au moins d'aimables allégories, exemptes de pédantisme, écrites d'une plume libre qui se contente de donner des leçons sans appuyer ni insister lourdement; enfin ils sont bien de l'époque où ils ont été écrits, et portent la marque d'une bonne école littéraire. Passez à une époque moins saine et de goût moins pur, et ces défauts encore dissimulés vont vous apparaître tout à fait choquans. L'intelligence du merveilleux est médiocre chez Mme d'Aulnoy; elle est nulle chez Mme Leprince-Beaumont. Plus rien de féerique, nulle fantaisie, nul caprice : l'allégorie toute sèche, la moralité toute nue; des fées qui ont une physionomie de gouvernantes scrupuleuses, des génies qui ont un air de précepteurs sévères et justes. Cette dernière étincelle qui brillait encore dans les contes de Mme d'Aulnoy s'est éteinte dans ceux de Mme Leprince-Beaumont; ses contes sentent le voisinage de l'Encyclopédie, de la morale philosophique, du règne de la raison utilitaire. Ils se proposent d'instruire, et ils le disent; ils ne laissent rien supposer ni deviner, mettent la leçon qu'ils veulent donner en pleine lumière, posent des prémisses, tirent des conclusions, en sorte que s'ils brillent par quelques qualités, c'est par les qualités les plus contraires au génie du conte et de la poésie. Et pourtant que de jolis contes on aurait pu faire avec quelques-uns de ces récits, avec *la Belle et la Bête* par exemple, qui est resté célèbre et qui méritait de devenir un chef-d'œuvre, ou avec *le Prince Désir*, qui tourne court d'une manière désenchantante, mais qui contient une idée vraiment comique! De tous les contes écrits en France, les seuls qui aient quelque chose à démêler avec le merveilleux, qui portent la marque authentique de la poésie, sont donc les contes de Charles Perrault; les autres font plus d'honneur à la raison de la France qu'à son imagination.

Et cependant, même chez Perrault, le merveilleux est bien modeste et occupe une bien petite place. Les fées sont singulièrement rares dans ses récits. On en compte jusqu'à trois : la marraine de Cendrillon, la marraine de Peau-d'Ane, et la bonne vieille du conte des *Fées*. Deux ogres, c'est-à-dire deux personnages appartenant à

peine aux pays de la féerie, complètent ce personnel assez maigre. Quelquefois le merveilleux n'apparaît qu'à la dérobée, ou n'est représenté que par un simple détail. Dans *la Barbe-Bleue*, il n'y a d'autre fée que la petite clé qui résiste obstinément aux savonnages de l'imprudente jeune femme. Il n'y a rien de merveilleux dans *le Chat-Botté*, si ce n'est que le chat parle et qu'il porte des bottes, et le seul élément magique du *Petit-Poucet* se compose des fameuses bottes de sept lieues de l'ogre. Il est impossible de se mettre moins en frais de merveilleux; Perrault, fidèle à son insu aux instincts du génie français, semble moins s'être proposé d'éblouir l'imagination que d'amuser la raison. Ce n'est pas tout à fait à tort que l'illustre Miçkiewicz lui reprochait d'avoir rationalisé le conte; mais ce reproche doit plutôt retomber sur l'esprit de notre nation que sur le bon Perrault, qui n'a été que l'interprète et le secrétaire très fidèle de la muse populaire dont il a rédigé les récits. On serait tenté de dire en effet que ce sont bien les contes qui convenaient au siècle de Descartes, si l'on ne savait que ces récits sont de provenance légendaire et de date incertaine. Un rationaliste ayant des vivacités d'imagination aurait pu les signer; mais il se trouve que c'est le génie populaire de la France même qui a été ce rationaliste. Nous avons donc dans ces petits contes, sous sa forme la plus familière et la plus simple, la manière dont le génie français comprend le merveilleux. Pas de fées à diamans, à saphirs, à grandes richesses, à beauté surhumaine. Les fées françaises, qui avaient toujours eu une inclination à se rapprocher de l'homme et à vivre dans son voisinage, s'en sont tellement rapprochées qu'elles vivent ici sous le même toit que lui, se chauffent au même foyer et mangent à la même table. Elles se sont maintenant tout à fait *humanisées*, et c'est à peine s'il leur reste de leur ancienne existence une vieille baguette enchantée qui peut au besoin servir de férule. Nous les voyons sous la forme très familière, très respectable, mais nullement merveilleuse, de grand'mères, de marraines, de protectrices bienfaisantes, de belles dames au cœur bien placé. Elles ne sont point toutes riches, ni de grande condition, tant s'en faut. Considérez la marraine de Cendrillon, par exemple, dans la charmante gravure où M. Doré nous a reproduit sa très fidèle et très ressemblante image. Qui ne reconnaît en elle la vieille tante des familles bourgeoises, qui sait l'art de ravauder les robes fanées et de rajeunir les vieux bonnets par quelques aunes de rubans frais et un blanchissage ingénieux? A quelque condition qu'elles appartiennent, ces fées sont fort raisonnables et fort judicieuses; elles n'ont pas de caprices à la Titania, et ce n'est pas elles qui auraient jamais égaré leur amour sur Bottom à la tête d'âne. Elles ont l'horreur des im-

béciles, le mépris des méchantes gens et l'amour des jeunes gens spirituels et des jeunes filles injustement dédaignées. Personnes délicates et morales, elles veulent savoir si elles ont bien placé leurs dons, et se plaisent à éprouver les qualités de l'esprit et du cœur de leurs filleules et de leurs protégés. Leur cœur est singulièrement humain, car il est accessible à tous les sentimens qui tourmentent ou consolent notre pauvre espèce; elles sont sensibles à la reconnaissance, capables de jalousie et même de ressentimens, infiniment susceptibles et promptes à se piquer. Enfin, trait de caractère qui suffit à montrer combien il y a peu de différence entre les hommes et les fées, sans être vénales, elles aiment assez qu'on leur paie leurs bienfaits, et elles ne dédaignent pas les présens. Lorsqu'on les appelle à la naissance d'un jeune prince ou d'une jeune princesse, on a bien soin de placer devant elles soit un écrin, soit une cassette. On n'est pas plus sociable.

Il ne faut rien exagérer. Le fantastique si modeste et si près de la réalité des contes de Perrault est bien essentiellement français, cependant on aurait tort de le prendre comme une expression absolument exacte de la manière dont notre pays comprend le merveilleux. Je crois que cette simplicité, cette raison et, pour tout dire, cette économie d'imagination tiennent beaucoup aux localités dont ces contes, selon toute probabilité, sont originaires. Ces contes, je l'ai déjà fait remarquer, sont des enfans perdus et des orphelins de la tradition de provenance très diverse. Les uns sont de provenance bourgeoise, les autres de provenance chevaleresque, quelques-uns d'extraction tout à fait rustique; mais tous, bourgeois, nobles ou paysans, ils sont enfans des mêmes localités. On a discuté pour savoir d'où venaient ces contes, et les érudits ont montré que chacun d'eux, à l'exception de *Riquet à la Houppe*, avait son analogue dans les autres pays de l'Europe; mais cette circonstance est fort naturelle et ne nous donne pas leur véritable extrait de naissance. Il est trop évident qu'en tout pays l'imagination humaine travaille sur les mêmes données, comme en tout pays la vie humaine est soumise aux mêmes lois physiques et aux mêmes vicissitudes de la fortune. Le fonds, la substance importent peu en pareille matière; ce qui importe et ce qui marque la race et la nationalité, c'est la forme, le visage, le caractère et la tournure d'esprit. Or la manière dont ces contes ont été rédigés suffirait pour nous apprendre de quelles provinces ils sont originaires. Ces enfans perdus, amenés au foyer hospitalier de Perrault par ses voisins et ses amis, n'ont eu à franchir, pour arriver jusqu'à lui, ni océans, ni montagnes; ils ne viennent pas de bien loin, et un Français peut hardiment nommer les provinces d'où ils sont sortis. Est-ce que vous ne reconnaissez pas

leur physionomie et surtout leur accent? Ce sont des enfans de l'Ile-de-France, de la Champagne, de la Picardie. Rien chez eux ne trahit une autre patrie. Ils n'ont pas les dons brillans du midi, ni la tristesse douce et la foi naïve des provinces de l'ouest, ni la bonhomie crédule et quelque peu lourde des provinces du centre, ni la physionomie légèrement rêveuse et exotique des provinces de l'est. Regardez-les; ils sont bien enfans de ces provinces dont le caractère se compose d'un ensemble de qualités secondaires bien équilibrées, et dont le génie consiste dans l'acutesse du bon sens. Ils sont vifs, enjoués, narquois, un peu sceptiques. Ils bégaient dans leur gracieux babil enfantin ce même langage où la raison française a trouvé son expression la plus populaire, sinon la plus élevée, ce langage net, clair, économe des pompes du style, inaccessible aux superstitions de la rhétorique, qu'ont parlé La Fontaine, Molière, Voltaire. Ces contes ne représentent donc pas absolument le merveilleux français, mais seulement une partie de ce merveilleux; la Provence, la Bretagne, la Vendée, même le Berri et l'Auvergne auraient offert au conteur des merveilles plus vraiment féeriques. Malheureusement les fées de ces provinces n'ont pas trouvé leur Perrault, et étant donnés les âges de moins en moins naïfs dans lesquels nous sommes entrés, elles ne le trouveront probablement jamais plus.

Si je ne craignais de prolonger ce commentaire, je me plairais à rassembler ces mille petits détails dans lesquels apparaît si familièrement la vie de la vieille France, et qui d'un toucher espiègle et délicat éveillent doucement l'imagination du lecteur sensible à la poésie du passé. Je ne saurais faire comprendre l'intérêt singulier que j'ai pris à apprendre que des deux frères de la femme de *Barbe-Bleue*, l'un était dragon et l'autre mousquetaire. Qui sait sous quel capitaine ils ont servi, et s'ils n'étaient pas à Rocroy ou à Lens? Où retrouverait-on aujourd'hui la vieille fileuse de *la Belle au bois dormant?* Elle file paisible dans son grenier, sans que jamais les édits du roi qui défendaient de se servir du fuseau soient parvenus à ses oreilles, et Dieu sait pourtant si ces édits avaient été criés à son de trompe; mais les nouvelles marchaient si lentement dans ces époques, qui ne connaissaient ni les journaux, ni le télégraphe électrique, ni les affichages multipliés, qu'elles se perdaient souvent en route. Quel rusé secrétaire des princes et des grands sera cet ingénieux Petit-Poucet, et quel curieux échantillon de l'aventurier français que ce matou rustique et ce guetteur de haies qui n'a pour faire son chemin dans le monde qu'une paire de bottes, un lacet et le don de la parole?

Parmi ces contes, il en est un, le seul dont on n'ait trouvé l'ana-

logue en aucun pays, qui se distingue de tous les autres par son air noble et courtois : *Riquet à la Houppe*. Celui-là n'est pas légendaire le moins du monde; il est visiblement de souche lettrée et aristocratique. A-t-il été inventé un soir pour l'amusement d'enfans nobles par quelque grande dame spirituelle et polie, comme on dit que fut inventée la chanson de *Marlborough* pour endormir un enfant royal? Une Mme de La Fayette écrivant des contes d'enfans aurait pu vraiment se plaire à développer la donnée de cette allégorie charmante, car ni M. de Clèves ni M. de Nemours ne s'expriment d'un ton plus courtois et ne donnent un tour plus poli à leur parole que le prince Riquet à la Houppe s'adressant à la belle princesse qui soupire après l'esprit qui lui manque. « Il n'y a rien, madame, qui marque davantage qu'on a de l'esprit que de croire n'en pas avoir, et il est de la nature de ce bien-là que plus on en a, plus on croit en manquer. » Mais quelle que soit l'origine de ce conte, on peut le prendre comme le type le plus général et le plus philosophique du merveilleux français. Le sujet est ce thème qui est si familier à l'esprit français, et qu'il s'est plu tant de fois à développer, ce thème que vous rencontrerez dans *le Serpentin vert* et dans d'autres contes encore de Mme d'Aulnoy, et qui a trouvé dans *la Belle et la Bête* de Mme Leprince-Beaumont son expression, sinon la plus parfaite, au moins la plus populaire. C'est ce contraste d'une belle âme enfermée dans un corps difforme, d'une divine lumière condamnée à luire à l'intérieur d'une grossière lampe d'argile. Cependant, si l'amour intervient, l'enchantement cesse aussitôt, et à la place du nain contrefait et mélancolique on voit apparaître un jeune prince éclatant de beauté. Qu'est-ce à dire, sinon que la source de toute magie est dans l'âme humaine? En nous siégent les bonnes et les méchantes fées. Ceux que les fées de la tendresse et de la bonté ont choisis pour leur séjour de plaisance laissent avec leurs paroles tomber les roses et les perles, et ceux que les fées de la dureté, de l'envie et de la haine ont choisis pour caverne crachent les vipères et les crapauds. L'amour peut vaincre les redoutables enchantemens de la matière, et délivrer l'âme qui languit captive dans son donjon de chairs mal équarries, ou qui erre désolée, à l'instar de l'antique Psyché, au milieu d'un désert stérile fermé par une forteresse de rochers sans issue. Les fées sont humaines, et les âmes sont fées. Voilà le véritable merveilleux français : il est tout moral, contrairement au merveilleux des autres peuples, qui prend sa source dans la nature. Dans ce contraste est l'explication de la moralité des fées françaises, qui sont doublement humaines et par l'âme et par la nature. Les fées des autres pays n'ont pas d'âme : de là leurs caprices, leur mobilité et cette absence d'affection sérieuse qui les dis-

tinguent. N'étant pas de même race que l'homme, elles lui restent toujours étrangères, et passent pour lui de la passion la plus ardente à l'oubli le plus cruel, et du dévouement le plus humble à l'ingratitude la plus coupable. Elles le rafraîchissent avec la brise, mais elles le tuent avec la rosée du soir; elles lui parlent avec la voix des forêts, mais elles l'empoisonnent avec leurs fleurs; elles le noient sous l'orage et le foudroient avec l'éclair, et aussitôt après elles se penchent sur son cadavre, innocentes homicides, radieuses et souriantes des couleurs de l'arc-en-ciel. Nos fées n'ont pas les dangereux caprices de ces étrangères. Bonnes ou mauvaises, elles président à nos destinées et nous accompagnent pas à pas depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Étant donné le caractère tout humain de notre merveilleux, il faut à peine demander si la magie des influences sociales y joue un grand rôle. C'est là en effet à peu près la seule magie qui se laisse apercevoir dans les contes de la judicieuse Mme d'Aulnoy. Elle a très finement compris la puissance qu'exercent en notre pays ces forces toutes morales, subtiles comme l'esprit, mais invincibles comme lui, ces forces insaisissables, impondérables, qui s'appellent l'opinion, le préjugé, la faveur, la protection. C'est à juste titre que ces contes ingénieux portent pour titre : *les Enchantemens des bonnes et des mauvaises Fées*. Les princes et les princesses, les pages et les chevaliers de Mme d'Aulnoy sont comme prisonniers dans une geôle élastique; les influences sociales bonnes et mauvaises les enlacent de leurs réseaux subtils et pèsent sur eux d'un poids d'autant plus lourd qu'ils n'aperçoivent pas le fardeau. C'est un tableau le plus souvent consolant, quelquefois comique, parfois aussi lamentable. Rien n'y peut égaler la douceur et la patience des bonnes fées, si ce n'est la perversité et la ténacité haineuse des mauvaises. Comme dans le monde, le pouvoir des bonnes fées est plus considérable que celui des mauvaises, mais il est beaucoup plus lent. Il leur faut des années pour détruire les enchantemens que leurs sœurs ont opérés en une minute. Les bonnes fées n'ont même d'autres moyens de lutter contre les méchantes que de satisfaire elles-mêmes aux exigences déraisonnables sous lesquelles succomberaient leurs protégés. C'est par là qu'elles les enlèvent à leur pouvoir, car à force de commander des choses absurdes qui sont toujours accomplies, les méchantes fées finissent par atteindre les bornes de leur pouvoir et par arriver à une dernière exigence qui ne peut être dépassée. Alors l'enchantement cesse forcément; mais si la méchante fée est modérée dans sa haine et qu'elle se contente d'opposer à la patience de sa sœur un mauvais vouloir sans cesse renaissant, la lutte peut être très longue. Dans ce cas, il arrive d'ordinaire que la bonne fée,

désespérant de convaincre directement son ennemie, s'en va trouver quelque enchanteur ou quelque génie de ses amis et lui expose la conduite absurde ou atroce de la haineuse Magotine ou de l'intrigante Soussio, et le prie de faire cesser le sortilége qui pèse sur l'oiseau bleu ou le serpentin vert. Vous voyez d'ici ce génie ou cet enchanteur : un vieux joueur d'échiquier politique, un vieux pétrisseur de pâte sociale, un puissant magicien blanchi sous les fatigues des sortiléges du commandement et de l'autorité, un solitaire connaissant à fond les secrets des druides ou dont la mémoire conserve les recettes des temps passés contre les maléfices. Le royaume des fées s'étend très loin dans Mme d'Aulnoy, aussi loin que les bornes mêmes de la société humaine, car toutes ses fées ne sont pas puissantes, il s'en faut, et il y en a même qui sont à la merci d'un matou ou d'un héron : telles sont les demi-fées, les grenouilles bienfaisantes par exemple ou les bonnes petites souris (1).

Cette transformation des fées en marraines et en protectrices est leur dernière incarnation dans notre pays. Les voilà bien loin de leur brillante origine, bien loin de ces âges chevaleresques qu'elles enchantèrent et animèrent de leur esprit. Les contemporains de Perrault ont perdu tout respect pour ces âges lointains, que dis-je? ils en ont perdu jusqu'à l'intelligence. Les fées chevaleresques, si elles reparaissaient, courraient risque d'être bafouées par les plus méchans et traitées de Gauloises par les plus indulgens. Voyez plutôt la mésaventure qui leur arriva lorsque Galland eut traduit *les Mille et Une Nuits*, et qu'elles eurent trouvé un instant de prestige parmi ce public raisonnable et raisonneur, ébloui de leur éclat. La parodie ne se fit pas attendre, et elle fut d'autant plus cruelle qu'elle fut accomplie par une fée même, la plus légère et la plus mondaine des fées. Le vif Antoine Hamilton répondit à la vogue méritée des *Mille et Une Nuits* par ses contes moqueurs et parfois charmans de *Fleur d'Épine* et des *Quatre Facardins*. Ce qu'il y a de curieux et de piquant, c'est que ces parodies des contes de fées

(1) La valeur réelle des contes de Mme d'Aulnoy consiste dans ce tableau allégorique du monde et de la société. Ces contes sont une mascarade féerique, dont les personnages ont le ton et le tour d'esprit et de langage des grands seigneurs et des belles dames d'autrefois. Quelques-unes de ces fées à leur aurore avaient figuré peut-être dans la société de Mmes de La Fayette ou de Julie d'Angennes, d'autres avaient sans doute leurs entrées chez la doyenne des fées du siècle, Mme de Maintenon. Tels qu'ils sont, ingénieux, spirituels, polis, souvent profonds, ce sont bien les contes de fées d'une société qui avait connu à son aurore les mascarades pastorales de la grande Mademoiselle, et qui devait connaître à son déclin les mascarades scientifiques et philosophiques de la duchesse du Maine en sa petite cour de Sceaux. Nous les recommandons aux faiseurs de ballets et de féeries dramatiques; ils y trouveront quantité de jolis motifs de danses et de sujets de décors.

sont elles mêmes des contes, et des contes vraiment féeriques (1). Hamilton n'a pu si bien se faire Français qu'il ne soit resté en lui beaucoup du compatriote de Shakspeare. Aussi porte-t-il dans la parodie une imagination toute particulière, riche, abondante, pleine de fleurs et de diamans. Il est difficile d'imaginer un pareil mélange d'inventions absurdes et de détails gracieux. Voulez-vous avoir une idée de cette profanation spirituelle et de ce sacrilége charmant? Imaginez que, dans une conversation sur les merveilles des contes arabes entre femmes de la cour et du beau monde d'alors, l'une d'elles prend tout à coup la parole pour rabaisser l'enthousiasme général et démontrer l'absurdité et la puérilité de pareilles inventions. — Qu'est-ce, dit-elle, que toutes ces merveilles? — Et à mesure qu'elle les nomme, les merveilles s'accomplissent l'une après l'autre, à l'étonnement de l'assemblée. — Qu'est-ce que ces parfums ont de plus enivrant que ceux que nous connaissons? Et soudain des courans de parfums circulent rapidement dans l'air, comme s'ils étaient apportés par quelque personnage invisible. Cette musique qu'on nous dit si délicieuse, et dont la propriété la plus certaine est d'endormir infailliblement le personnage qui l'écoute, vaut-elle seulement la musique d'un menuet léger et la mélodie d'une gaie chanson? Et aussitôt on entend une symphonie comique et rieuse d'instrumens baroques et charivariques, tintemens de chapeaux chinois, bruits de triangle, ronflemens de tambours de basque, tapages de cymbales. Tous ces prodiges, continue-t-elle, consistent simplement à mettre l'absurde à la place du vrai. Supposez que le petit chien que voici soit aussi farci de diamans qu'il serait farci de puces, s'il était moins soigneusement lavé et peigné, et vous aurez un résumé de toutes les merveilles ridicules que la féerie a enfantées et enfantera jamais. Et cependant le petit chien, comme pour obéir aux paroles de la belle dame, secoue de ses oreilles deux perles de l'orient le plus vif. On s'étonne sans comprendre, et l'on n'a le mot de l'énigme que lorsqu'un petit laquais, fait comme le gnome Poinçon du conte du *Bélier*, vient annoncer que les licornes de l'aimable ennemie des fées sont attelées. Cette railleuse était donc une fée elle-même, une fée corrompue par le monde, et préférant à

(1) Ces contes n'ont point tous la même valeur; mais dans le nombre il en est un, l'*Histoire de Fleur-d'Épine*, qu'on peut hardiment présenter comme le plus beau conte de fées qu'on ait écrit en France. La raillerie y est si légère, si bien ménagée, si bien fondue avec la féerie, que, loin d'y nuire au merveilleux, elle ne fait qu'y ajouter une grâce de plus. Les autres sont très inférieurs, mais que de beaux détails au milieu du fatras d'absurdités volontairement entassées par l'auteur! Quel joli épisode par exemple que l'histoire d'Alboflède dans *Zeneyde*, cette jeune fille qui perd sa beauté pour l'avoir ignorée!

toutes les merveilles des royaumes de ses sœurs la vie des cours et les mille détails amusans qu'elle lui présente. Pour elle, les vraies féeries, ce sont les espièglerie équivoques du chevalier de Grammont, les bons mots de Matta, les sourires de miss Jennings, voire les fameux rubans jaunes que portait Mlle Blague dans cette soirée mémorable où elle parut à la cour de Charles II déguisée en Babylonienne.

Il n'y a pas que les fées de raillées dans les contes d'Hamilton; toute la poésie des siècles naïfs de la moderne Europe, toute cette genèse confuse et puissante de l'histoire des peuples nouveaux, y sont tournées sans façon en ridicule par ce bel esprit, qu'on ne peut s'empêcher de trouver parfois fat, superficiel et impertinent. Hamilton n'a absolument aucune intelligence du monde légendaire, de la grandeur féodale, aucune intelligence des origines historiques de ces monarchies dont il se faisait gloire d'être un des plus parfaits courtisans et de ces castes aristocratiques auxquelles il appartenait lui-même. Il faut voir ce qu'est devenue, dans le conte de *Zeneyde*, la poésie de cette étrange époque où, le crépuscule croissant de l'empire romain luttant avec l'aurore de la monarchie franque, les légendes prennent un air d'histoire, et l'histoire un air de légende. Il faut voir aussi dans *l'Enchanteur Faustus* comment est traitée la jolie légende romantique de la belle Rosemonde, et ce que devient cette évocation de la belle Hélène qui est restée à jamais célèbre dans les fastes de la magie et de la poésie. En lisant ces contes, écrits pour la société polie du règne de Louis XIV, on se demande involontairement de quel air ces beaux seigneurs et ces belles dames auraient reçu leurs ancêtres, si, par un miracle d'évocation pareil à celui que Faust accomplit pour Hélène, ils étaient venus se présenter devant eux, durs féodaux aux mâles visages et à l'accent barbare, pieux chevaliers souillés de la poussière de terre sainte, vieux routiers aux mains rendues calleuses par un long travail de l'épée. Quelles grimaces étonnées, quels sourires, quelle contenance embarrassée! Plus d'un sans doute eût été tenté de renier ces nobles aïeux, comme trop gauches et trop rustres, ou comme sentant trop l'*humus* populaire d'où ils étaient sortis.

Avec le XVIIe siècle expire définitivement le règne des vraies fées françaises. Effarouchées au XVIIIe siècle par le règne de la révolution philosophique, elles disparaissent, et redeviennent mystérieuses et clandestines. C'est à peine si on peut suivre leurs traces. On les voit par exemple, visiteuses passagères, s'arrêter l'espace de quelques journées à la petite cour de Nancy, où elles inspirent le goût de leur histoire passée au comte de Tressan et aux aimables érudits

qui l'entourent. Un merveilleux plus coupable commence, et à leur bienfaisante magie blanche succède le règne de la magie noire des associations politiques secrètes, des formules occultes, des conjurations nécromantiques. Autres temps, autres esprits. Vous trouverez dans le bonhomme Cazotte, magicien craintif et plein d'antipathies pour ces nouveaux esprits, dont il redoute le règne, l'expression pour ainsi dire timorée de ce merveilleux, d'un ordre fort différent de celui qui nous occupe, et dont nous n'avons pas à parler. Mises en fuite par le XVIIIe siècle et la révolution, les fées françaises émigrèrent et n'ont jamais reparu. Elles laissèrent des souvenirs assez puissans pour conserver un parti en France; mais ce parti, dont le spirituel Charles Nodier fut le chef, et qu'on nommerait volontiers le parti légitimiste de la féerie française, ne parvint pas à les rappeler de l'exil et à rétablir leur autorité. Ce fut en vain que Charles Nodier, plus féerique que les fées nationales, comme certains politiques à la même époque étaient plus royalistes que le roi, poussa jusqu'au paradoxe la doctrine de l'autorité légitime des fées, en déclarant que toute poésie, toute philosophie et toute science étaient contenues dans les *Contes* de Perrault et la *Bibliothèque bleue*. Deux faits nouveaux se révèlent, deux faits dont Charles Nodier lui-même a subi l'influence : l'anarchie dans le merveilleux et l'invasion des fées étrangères.

La véritable tradition française s'est perdue : le monde du merveilleux est livré à l'arbitraire, au caprice, à l'interprétation individuelle. J'ai sous les yeux quatre volumes contenant les meilleurs contes qui aient été écrits de notre temps, le *Nouveau Magasin des Enfans*. Rien ne fait mieux comprendre que cette lecture l'anarchie dont nous parlons. Les spirituels écrivains, tous très connus, qui ont rédigé ces contes ne sont réunis par aucune tradition commune. Les fées ne sont pas pour l'un ce qu'elles sont pour l'autre, et chacun d'eux les crée à sa manière et selon l'arbitraire de son bon plaisir. Ils les abordent avec le sans-gêne irrespectueux de romanciers à la mode ou d'écrivains habitués à traiter avec de plus hautes puissances. Quelques-uns oublient même de leur donner des noms; d'autres, et c'est le plus grand nombre, prennent le parti de se passer bravement de merveilleux, et font des contes où les fées sont remplacées par le nain Tom Pouce, le chat de Mme Michel, une poupée ou un régiment de soldats de plomb. D'autres encore se permettent de violer la tradition la mieux établie et de tenter des réhabilitations dangereuses. M. Octave Feuillet par exemple avait-il bien le droit de présenter Polichinelle comme un type de bonté et d'humanité malgré l'histoire la plus authentique et la tradition la plus certaine et la plus constante? En dépit de son

plaidoyer aussi partial qu'agréablement tourné, Polichinelle est un méchant drôle et restera tel. Le plus beau de ces contes modernes et celui que les fées auraient le plus volontiers revendiqué est certainement celui où Mme Sand a raconté l'histoire du bon petit Gribouille. Le génie, qui agrandit et élève tout ce qu'il touche, a marqué de son empreinte ce récit sympathique et attristé. Le héros bafoué d'un proverbe populaire trivial est devenu le type des vertus de notre âge démocratique, et cela tout naturellement, sans enflure ni emphase d'aucun genre; mais la morale que prêche ce conte est bien haute pour le commun des enfans des hommes, il est probable que bien peu de ses petits lecteurs, après avoir lu ce récit, se sentiront d'humeur à imiter Gribouille et à se jeter dans l'eau par honneur et dans le feu par dévouement. Peu d'enfans sont en germe des Jeanne d'Arc, voire des chevaliers d'Assas. Nos anciennes fées, plus pratiques, leur recommandaient une morale moins pure et moins noble, mais plus sûre, et semblaient de cette opinion que le meilleur moyen de faire l'éducation de leur cœur était de leur représenter le bien comme le plus sûr instrument de leur bonheur futur.

D'autre part, les fées étrangères ont fait invasion parmi nous; à l'éclat de leur splendeur nouvelle, le souvenir de nos anciennes fées a encore pâli. De même que la France est devenue le lieu de rendez-vous de tous les peuples du monde, l'imagination française a été envahie par une foule cosmopolite d'esprits étrangers de toutes mœurs et de tout caractère. Les érudits ont commencé l'œuvre en renversant les barrières et en effaçant les frontières nationales, en nous donnant la curiosité de connaître et de voyager; les poètes l'ont achevée en naturalisant et en couvrant de leur protection hospitalière les génies de race étrangère. Cette invasion a eu déjà ses résultats, car les quelques contes tout à fait féeriques qui aient été écrits en France de notre temps ne doivent absolument rien à ces traditions nationales que nous avons essayé d'établir et d'expliquer. Qui ne connaît par exemple *le Beau Pécopin*, où les esprits de toutes les nations et de tous les temps mènent leur ronde magique dans un paysage changeant, qui reproduit les aspects de toutes les contrées du globe? Ce grand révolutionnaire poétique, Victor Hugo, a opéré dans le merveilleux français la révolution la plus radicale qu'il eût jamais connue, car avec lui se sont introduites en France non-seulement les merveilles qui avaient toujours souri aux imaginations françaises, mais les merveilles qui lui répugnaient et qu'il avait toujours repoussées. Les goules et les vampires ont obtenu droit de cité comme les sylphes et les lutins, et les horreurs du sabbat, si antipathiques à la France, ont désormais alterné avec les danses légères des fées.

C'est aussi aux conversations des fées étrangères qu'un érudit curieux et chercheur, M. Édouard Laboulaye, est allé demander les amusemens de ses heures oisives et la distraction de travaux plus graves. M. Laboulaye a vaincu le préjugé trop ordinaire qui éloigne les savans des fées, préjugé qu'elles punissent par le pédantisme et l'ennui, gradués proportionnellement à l'importance du délit commis; elles l'ont récompensé en se montrant à lui sous tous leurs costumes et sous toutes leurs formes. Fées arabes, fées italiennes et espagnoles, fées allemandes, serbes et slaves ont défilé sous ses yeux; mais comme elles ont semblé comprendre qu'il ne pouvait ni ne voulait les aimer en dépit du génie de sa nation, elles lui ont accordé le don de raconter leurs merveilles avec une simplicité et un goût tout français. Les personnages et les légendes d'*Abdallah ou le trèfle à quatre feuilles* sont arabes et orientaux, mais le récit est tout français, et la morale sommaire et attristée du conte est bien celle qu'un Français revenu des longs voyages et des dures expériences formulerait comme l'expression la plus nette et la plus certaine de la vie. Il a eu moins d'efforts à faire pour rester Français dans ses contes napolitains du *Château de la Vie* et de *Perlino*, jolis et fins comme l'esprit du peuple qui les a inspirés, tout à fait dignes de figurer dans une bibliothèque choisie des fées.

Qu'elles nous consolent au moins, ces belles étrangères, des fées françaises que nous avons perdues; qu'à notre contact elles s'humanisent et deviennent libérales et sociables comme l'étaient les antiques protectrices et les marraines de nos pères! Qu'elles deviennent Françaises à leur tour et fassent refleurir chez nous un monde enchanté national, car cela est trop probable, hélas! nos anciennes fées françaises ne reviendront plus! Elles ne reviendront plus, et c'est pourquoi je me suis volontiers attardé à relire quelques chapitres de leur histoire, et j'ai pris plaisir à voir passer leurs ombres bienveillantes. De plus brillantes commencent à les remplacer. Puissent-elles se montrer aussi humaines et aussi bonnes!

ÉMILE MONTÉGUT.

UNE ANNÉE

D'AGITATION EN POLOGNE

I. *Recueil des Traités, Conventions et Actes diplomatiques concernant la Pologne de 1762 à 1862*, par M. le comte d'Angeberg; 1 vol. in-8°. — II. *Lettres adressées au comte Russell sur les événemens du 15 octobre 1861 à Varsovie*, par M. George Mittchell, esq. — III. *Correspondances*, etc.

Nous assistons depuis quelques années aux spectacles les plus instructifs et les plus émouvans, à l'explosion, pour ainsi dire, d'une situation dont les élémens dispersés et confus se rejoignent dans une mystérieuse et invincible unité. Ce qui semblait impossible devient en peu de temps une foudroyante réalité. Des perspectives s'ouvrent tout à coup que notre génération pouvait à peine se promettre d'entrevoir de loin. Nous avons vu le droit public lui-même, ou ce qu'on nomme ainsi, s'effondrer au passage de ces causes populaires et nationales qui s'agitent dans le monde et qui sont les messagères d'un esprit nouveau. Vainement on prétendrait scinder ces causes nationales qui parlent si vivement à l'opinion, accorder tout à l'une et refuser tout à l'autre, limiter la justice par l'opportunité ou les convenances. La politique peut avoir ses heures, ses mesures et ses prédilections : au fond, le droit est partout ou il n'est nulle part. Il procède de la même source pour ces peuples qui aspirent à la plus légitime, à la plus pure des conquêtes, à la conquête d'eux-mêmes, et tous ces mouvemens qui éclatent à la fois se lient à une situation générale dont le caractère intime et profond est un travail universel de transformation. Qu'on ne s'y méprenne

point en effet : ce que nous voyons, ce n'est pas une crise vulgaire qui peut se dénouer par un vulgaire traité de paix ; c'est la lutte de deux ordres de choses, de deux principes, et on le proclamait l'autre jour dans une assemblée française, ce droit nouveau qui est celui des peuples, en face duquel les vieilles combinaisons de la politique sont réduites à une défensive laborieuse et inquiète. C'est la question qui s'agite au moment présent, c'est le problème qui se manifeste sous mille formes saisissantes, à l'orient comme à l'occident, au midi comme au nord.

Certes un des plus curieux de ces épisodes, un des plus émouvans de ces spectacles contemporains, c'est ce dramatique tête-à-tête qui s'est poursuivi pendant une année, au nord de l'Europe, entre deux puissances si inégales, la Russie et la Pologne, l'une embarrassée de sa force et des traditions de sa politique, l'autre se faisant de sa faiblesse même et de son droit un bouclier inexpugnable. Rien n'y a manqué, ni l'imprévu, ni l'originalité passionnée des démonstrations, ni les scènes tragiques, ni même ces fatalités mystérieuses qui font quelquefois des affaires humaines u véritable drame : vrai drame en effet qui a son nœud au cœur d'un pays, qui a eu ses péripéties, ses personnages, et à travers lequel passe, comme le chœur antique, tout un peuple poussant au ciel ses supplications et ses plaintes! Pendant une année, on a vu ce spectacle d'un mouvement d'une nature toute morale, d'un caractère tout nouveau, venant se placer en face d'une politique étonnée de se trouver si faible avec tant de moyens de domination matérielle et réduite à épuiser sans conviction tous les expédiens des concessions apparentes ou des compressions inefficaces. Puis, après une année, tout a semblé rentrer dans le silence, ou du moins les manifestations extérieures ont cessé; mais la démonstration était faite. Ce qu'on croyait mort était encore plein de vie; cette assimilation des provinces polonaises que la Russie croyait déjà presque accomplie n'était pas même commencée, et l'Europe voyait à l'improviste se relever cette question de la Pologne avec son cortége de difficultés épineuses où se trouvent engagés tout à la fois le destin d'un peuple, la politique d'un grand empire et l'équilibre de l'Occident lui-même. L'Europe a senti par un vague instinct qu'elle n'en avait point fini avec ce problème qui se complique étrangement sans doute de la multiplicité des dominations et des régimes étendus aux terres polonaises, qui change de forme suivant le hasard des démembremens et des traités, qui n'est point le même à Posen et à Cracovie, à Varsovie et à Wilna, dans le royaume, dans la Lithuanie ou dans l'Ukraine, mais auquel le sentiment national, partout identique et partout vivant, communique une indissoluble unité. C'est

en effet le caractère de cette question à la fois si énergiquement simple et si complexe, qui porte en elle-même le résumé de tous les conflits de notre temps, qu'on croit trop souvent étouffée sous le poids des impossibilités, et qui se réveille au moment où on s'y attend le moins dans une palpitation de patriotisme comprimé. Je voudrais la montrer, cette question, dans son explosion la plus récente, dans ses élémens et dans sa marche comme dans son rapport avec tout ce qui s'agite ou se prépare en Europe, et jusqu'au sein même de la Russie.

Il est un événement qui ne date pas encore de bien loin et qui a été déjà la source de bien des choses contemporaines, c'est la guerre d'Orient, cette guerre qui ne fit rien pour la Pologne directement et ostensiblement, il est vrai, mais qui fut sur le point de faire beaucoup, plus qu'on ne l'a cru peut-être. Au moment où se dénouait ce grand conflit, on le sait aujourd'hui, le nom de la Pologne avait dû retentir dans le congrès de Paris avec celui de l'Italie. La France et l'Angleterre étaient d'intelligence, le jour était choisi. Ce fut l'habileté des plénipotentiaires russes, du comte Orlof surtout, d'éluder cette évocation importune en intéressant les sympathies mêmes de l'Occident au silence, en promettant plus qu'on ne pouvait demander, à la condition toutefois que l'Europe laissât au tsar la liberté et la spontanéité de ses concessions. Ce n'est plus un mystère, lord Clarendon l'a dit un jour dans le parlement anglais, en répondant à lord Lyndhurst, ce vieux champion des causes libérales : « Nous avons eu des motifs sérieux de croire que l'empereur de Russie à l'égard de la Pologne était généreux et bienfaisant. Nous avons dû admettre que l'empereur était non-seulement disposé à décréter une amnistie générale, mais encore à rendre aux Polonais quelques-unes de leurs institutions nationales, qu'ils recevraient des garanties pour l'exercice de leur religion, que l'instruction publique en Pologne allait être établie sur un pied plus libéral et plus national. Nous avons enfin cru être fondés à espérer que la Russie allait renoncer pour toujours au système de sévérité qu'elle avait jusqu'alors pratiqué. Mus par ces convictions, nous avons dès lors renoncé à discuter cette question. » Le comte Orlof promit, le congrès de Paris se tut, et un mois était à peine écoulé que l'empereur Alexandre II, en promulguant une amnistie qui était une *déception* cruelle, selon le langage de lord Clarendon lui-même, adressait à la noblesse polonaise, à Varsovie, deux allocutions où il lui disait avec hauteur : « ... J'entends que l'ordre établi par mon père soit maintenu. Ainsi, messieurs, et avant tout, point de rêveries, point de rêveries!... Le bonheur de la Pologne dépend de son entière fusion avec les peuples de mon empire. Ce que mon père a

fait est donc bien fait, je le maintiendrai... Mon règne sera la continuation du sien... En conservant à la Pologne ses droits et ses institutions tels que les lui a donnés mon père, j'ai la volonté inébranlable de faire du bien et de favoriser la prospérité du pays. Il dépend de vous de me rendre cette tâche possible. Vous seuls serez responsables, si mes intentions devaient échouer devant de chimériques résistances... » Et comme un des maréchaux de la noblesse semblait vouloir parler, l'empereur se tourna et reprit : « M'avez-vous compris? J'aime mieux être à même de récompenser que de punir; mais sachez, et tenez-le pour dit, messieurs, que, quand cela sera nécessaire, je saurai réprimer et punir, et on verra que je punirai sévèrement... » C'était au mois de mai 1856, presque au lendemain du congrès de Paris.

Ce n'est pas sans raison que j'évoque aujourd'hui ce souvenir d'une tentative inutile, d'une négociation interrompue par une promesse illusoire; il domine les événemens qui ont surgi depuis, de même que le débat du congrès de Paris a dominé les événemens d'Italie, et il met en quelque sorte au nœud de cette crise récente de la Pologne un acte de sympathie de l'Europe, un vœu intelligent, comme aussi il montre ce que la Russie a fait jusqu'au jour où la crise a éclaté. « Ce que mon père a fait est bien fait, » c'était là de la part de l'empereur Alexandre II une parole filiale peut-être, mais à coup sûr peu politique et peu prévoyante. Quel était effectivement cet ordre établi par l'empereur Nicolas et qu'on promettait de maintenir ? Je ne parle plus des garanties dont les traités de Vienne cherchaient à entourer une nationalité qu'ils livraient, je ne parle plus de la constitution de 1815, œuvre de l'empereur Alexandre I^r^; mais le *statut* accordé par l'empereur Nicolas lui-même en 1832, ce statut qui était un châtiment, la rançon d'une défaite pour la Pologne, qu'en a-t-on fait? C'est M. Tymowski, un ministre d'état russe, qui l'a dit l'an dernier, au début des événemens, dans un rapport secret : ce *statut* même n'a jamais été ni abrogé ni exécuté. Des autorités nouvelles qu'il créait, conseils urbains, conseils de palatinats, assemblées provinciales « ayant le droit de délibérer sur les questions d'intérêt général du royaume, » aucune n'a existé jamais. Il devait y avoir aussi un conseil d'état; c'était probablement une institution trop révolutionnaire ou un signe trop visible d'autonomie; en 1841, le conseil d'état était simplement remplacé par deux départemens nouveaux, 9e et 10e, du sénat dirigeant de Pétersbourg transportés à Varsovie. En un mot, ajoute M. Tymowski, « on peut dire que depuis 1831, sans avoir égard aux promesses du *statut*, le royaume de Pologne a été livré complétement à la bureaucratie, et qu'il est resté sous l'influence exclusive des employés

sans aucune participation des habitans, placés ainsi en dehors de toute hiérarchie. »

Il est certes inutile de dire comment bureaucratie et employés ont entendu pendant trente années le gouvernement en terre polonaise. Je me bornerai à rappeler qu'un jour l'empereur Nicolas signait d'un esprit tranquille et de sa propre main, comme ajoutait le ministre, la *transplantation* au Caucase de quarante-cinq mille familles de « ci-devant gentilshommes polonais, portant désormais le nom d'affranchis et de bourgeois, » suivant cet étrange langage administratif. On a parlé souvent du pénible régime enduré par les populations de la Lombardie, des états pontificaux et de l'ancien royaume des Deux-Siciles, et ce n'était pas sans raison; mais souvenons-nous aussi qu'il est un pays où, à la lumière de ce siècle, on a pu *transplanter* quarante-cinq mille familles coupables du seul crime d'être suspectes de patriotisme et « d'exciter la méfiance du gouvernement! » On peut comprendre par là ce qu'il y avait d'involontairement cruel et de tristement décevant dans ces paroles de l'empereur Alexandre II : « Tout ce que mon père a fait est bien fait, » dans ces paroles assurément peu propres à gagner la Pologne au nouveau règne, et qui étaient une réponse au moins malheureuse au témoignage de la sympathie européenne retenu au seuil du congrès de Paris.

L'erreur de la politique russe pendant trente années a été de croire que l'absence de toute loi était l'ordre, que la toute-puissance de la force était illimitée et indéfinie. Elle a réussi momentanément sans doute, elle a créé le silence, elle a pu voiler et ajourner les difficultés; mais il en est résulté cette situation impossible dont l'illégalité est l'essence, où à travers le réseau d'une vaste compression s'est formée une nation nouvelle en dehors de toute hiérarchie et de toute organisation, selon le mot de M. Tymowski, une nation insaisissable, ingénieuse à se faire une arme de tout, même du mépris de la vie. La Pologne était véritablement hors la loi, elle s'est pénétrée profondément du sentiment de la légalité, c'est encore M. Tymowski qui le dit. Elle n'avait aucune représentation publique, elle s'en est fait une, elle a eu cette Société agricole, qui, à un jour donné, s'est trouvée être une sorte de représentation nationale. Aucune issue régulière ne lui était ouverte pour produire ses vœux, ses besoins, ses instincts; elle s'est éprise d'un culte passionné pour ses souvenirs, pour ses fêtes populaires, pour ses cérémonies religieuses, et le moment est venu où elle a été occupée toute une année à passer en quelque façon la revue de ses souvenirs et de ses anniversaires. Elle ne pouvait certes songer à engager une lutte par les armes, elle s'est réfugiée en elle-même,

elle a fait appel à la puissance morale; elle a ouvert son âme au plus étrange des sentimens, au sentiment du sacrifice volontaire, et comprenez bien ce qu'il y a de surprenant, de nouveau, dans ce terrible argument à la Descartes de tout un peuple qui dit : Nous mourons, donc nous vivons! De là aussi cette situation extraordinaire pour la Russie, placée en face de ses propres erreurs par cette résurrection inattendue, réduite à poursuivre une sédition dans ce qui n'est pas même une illégalité, obligée de faire la guerre à des manifestations toutes pacifiques, à des services religieux, à des hymnes, à des vêtemens de deuil, à des emblèmes inoffensifs, n'ayant à opposer d'autre moyen que la force, et sentant l'impuissance de la force elle-même. De là enfin le caractère de tout ce mouvement que les événemens de l'Europe ont pû accélérer, que l'avénement de l'empereur Alexandre II et les crises intérieures de la Russie ont pu favoriser, mais qui est avant tout le résultat d'un passé de trente ans, d'une politique dont la fatalité n'est point peut-être encore épuisée.

Une chose profondément caractéristique dans ce mouvement, c'est qu'il est né au sein même du pays, sans la complicité des émigrations et en dehors de toute excitation étrangère. C'est au lendemain du congrès de Paris que l'empereur Alexandre avait tenu à la noblesse polonaise ce langage : « Point de rêveries, point de rêveries! » C'est aussi à dater de ce moment que le sentiment polonais se réveille pour grandir lentement et éclater au mois de février 1861. Plus d'un symptôme attestait déjà ce réveil inattendu. A l'époque de l'entrevue de Varsovie, en 1860, l'empereur Alexandre, prêt à partir de Pétersbourg, accompagné de cinq princes allemands, tenait à se montrer à ses hôtes dans l'éclat de sa popularité à son passage à Wilna, sur une terre polonaise. C'était dans la Lithuanie que s'était élevée la première manifestation pour l'affranchissement des serfs, et l'empereur avait remercié la noblesse lithuanienne. Cette circonstance semblait favorable, et le gouverneur de la Lithuanie, le général Nazimof, fut chargé d'organiser un bal. Ce n'est rien qu'un bal en apparence; mais on ne sait pas ce que c'est pour les Polonais qu'un bal officiel, où l'éclat de la fête cache mille aiguillons, mille secrètes blessures. Dans les *Aïeux*, Miçkiewicz met un bal officiel dans un des cercles de cet enfer où il peint toutes les souffrances polonaises. Le général Nazimof fut héroïque d'efforts et de persuasion auprès de la noblesse lithuanienne; il n'échoua pas moins. Les dames déclinèrent toute invitation; les propriétaires voulaient bien payer les frais des réjouissances russes, mais sans paraître à la fête. L'empereur prit le parti de refuser un bal pour lequel le général Nazimof avait prodigué tant de zèle inutile, et il

s'arrêta à peine à Wilna. Ce fut bien pis à Varsovie en présence de cette réunion de trois têtes couronnées, personnification vivante de tous les désastres de la patrie polonaise. Choisir Varsovie en ce moment, au bruit de l'affranchissement de l'Italie, pour une entrevue de l'empereur d'Autriche, de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, ces trois maîtres de la Pologne, c'était, il faut le dire, un défi jeté à une nation malheureuse, et le sentiment populaire releva ce défi, qui était le second; le premier avait été le discours de l'empereur Alexandre à la noblesse de Varsovie après le congrès de Paris. C'est alors que les démonstrations commencent à se multiplier. Des services religieux se succèdent pour honorer la mémoire des poètes patriotes, Miçkiewicz, Krasinski, Slovaçki. Le 29 novembre 1860 se fait entendre pour la première fois ce chant qui a été pendant une année le mot d'ordre passionné des multitudes, qui a retenti dans les cathédrales et dans les plus humbles églises de campagne, le *Boze cos Polske*, « rends-nous la patrie, Seigneur, rends-nous la liberté! » Alors aussi tout change d'aspect en peu de temps; un frémissement électrique parcourt le pays. C'était une révolution peut-être, c'était à coup sûr une révolution morale qui révélait ce qu'on soupçonnait à peine, l'existence d'une nation restée intacte à travers toutes les épreuves; mais c'était une révolution qui commençait étrangement, sans violence, sans pensée meurtrière, sans insurrection, par des chants, par des prières, par des manifestations à la fois enthousiastes et disciplinées, par l'explosion aussi énergique qu'imprévue de cette force irrésistible qu'on appelle l'âme d'un peuple.

C'est au mois de février 1861 que tout se presse et que cette résurrection polonaise prend réellement le caractère d'un drame plein de passion, de saisissante originalité. Le 25 était l'anniversaire de cette formidable bataille de Grochow où les Polonais, en 1831, disputaient pendant trois jours la victoire aux Russes. Dès le 21, la Société agricole, fondée par le comte André Zamoyski et rapidement popularisée dans le pays, était en session pour délibérer sur l'avénement définitif des paysans à la propriété. D'un autre côté, des étudians polonais, arrivant de Kiev, de Moscou, de Dorpat, comme à un mystérieux rendez-vous, s'agitaient pour réclamer une université nationale. Demander un enseignement plus libéral, travailler à l'union des classes par l'abolition des derniers restes du servage, fêter des anniversaires douloureux et patriotiques, c'étaient là les préoccupations qui remplissaient les âmes. D'autres pensées se mêlaient sans doute à ces préoccupations : l'idée d'une adresse à l'empereur pour réclamer une constitution commençait à naître, et, chose étrange, elle était chaudement soutenue par un homme qui

allait avoir bientôt un rôle dans ces événemens, le marquis Wielopolski. Le marquis s'agitait beaucoup, allait trouver le comte Zamoyski pour le presser de prendre, au nom de la Société agricole, l'initiative de cette manifestation; mais le comte André s'y refusait, ne voulant pas laisser dénaturer l'institution dont il était le guide vigilant et ferme, et répugnant dans tous les cas à placer une revendication nationale sous les auspices des traités de 1815, comme le proposait le marquis Wielopolski. Pendant ce temps, que faisait la Russie elle-même? Elle attendait, déconcertée et surprise plus qu'éclairée par ce mouvement qu'elle voyait s'accomplir sous ses yeux et qui lui échappait de jour en jour. Elle était représentée à cette époque à Varsovie par le prince Michel Gortchakof, lieutenant de l'empereur, un homme qui était un loyal soldat et qui avait montré une mâle vigueur dans la défense de Sébastopol. Il avait vécu longtemps à Varsovie comme chef d'état-major du prince Paskievitch, il connaissait la Pologne et aimait à vivre dans ce pays. Il répugnait surtout à sa nature de soldat de recourir à des répressions outrées qui le troublaient. Malheureusement au sein même de l'administration dont il était le chef ostensible, il y avait un homme qui, à l'abri de son autorité, avait une omnipotence réelle : c'était le ministre de l'intérieur, de l'instruction publique et des cultes, M. Muchanof. Celui-là était un vieux Russe de l'école de l'empereur Nicolas, instrument vulgaire du système inflexible qui depuis trente ans ne tendait qu'à un but, dénationaliser la Pologne. Il avait fait destituer le comte Skarbek, ministre des finances, homme éclairé, écrivain distingué, qui avait eu la pensée révolutionnaire de demander une école de droit pour Varsovie. M. Muchanof était en guerre avec tout ce qui ressemblait à un réveil ou à un acte de vie propre de la part du pays, les sociétés de tempérance, la Société agricole, le goût d'un enseignement plus libéral. Il n'exceptait de la proscription que l'école des beaux-arts. « Qu'ils peignent, disait-il, ils ne penseront pas! » C'est entre la Russie ainsi représentée, divisée de conseils, et la population polonaise, progressivement surexcitée, qu'allait s'engager ce dialogue d'une année entremêlé de scènes sanglantes, où les généraux russes eux-mêmes se fatiguent et ont comme une aversion secrète de leur rôle.

On était arrivé à l'un de ces momens où il ne manquait qu'une étincelle. Le jour du 25 février se leva brumeux et sombre : on devait aller prier pour les morts tombés dans la bataille de Grochow, et dès le matin une passion spontanée jeta la population dans les rues. Une procession immense se formait bientôt, marchant sans désordre, la torche à la main, précédée d'un drapeau à l'aigle blanc et chantant l'hymne *Swiety Boze :* « Dieu saint, Dieu puissant, ayez

pitié de nous, daignez nous rendre notre patrie; sainte Vierge Marie, reine de Pologne, priez pour nous! » Le gouvernement n'avait rien fait jusque-là pour empêcher la manifestation ni même pour la prévenir, lorsque tout à coup le chef de la police, le colonel Trepow, arrivait et précipitait deux escadrons de gendarmes sur cette masse épaisse. La foule tomba à genoux et continua à chanter, sabrée par les soldats. Plus de quarante personnes étaient blessées ou mortes. A ce moment même, la Société agricole était en séance, et tous les membres étaient saisis d'une violente émotion en apprenant le massacre d'une multitude inoffensive. Le président, le comte Zamoyski, maîtrisant ses propres impressions, s'efforça de maintenir le calme, et, levant la séance, il se rendit chez le prince Gortchakof, qui semblait surpris lui-même et manifestait les intentions les plus conciliantes. Les officiers russes s'indignaient du rôle qu'on leur préparait, et l'un d'eux, le général Liprandi, allait jusqu'à déclarer, dit-on, que tant qu'il aurait le commandement de l'infanterie, il ne la ferait pas marcher contre des hommes sans armes. Le fait est qu'encore une victoire de ce genre, et tout était remis en doute pour la Russie. L'œuvre de trente ans s'évanouissait devant cette apparition d'un peuple prêt à mourir sans se défendre. La ville entière était dans une inexprimable anxiété, et dès le lendemain on prenait le deuil de ces premières victimes.

Nulle faiblesse du reste ne paraissait dans l'émotion publique; bien au contraire, une singulière exaltation animait tous les cœurs, et on se disposait à célébrer le 27 un nouveau service funèbre pour quelques patriotes pendus par la Russie, notamment pour le comte Zawisza. Plus de trente mille personnes se trouvaient réunies le 27 dans l'église des Carmes ou aux abords, et au sortir de la messe un immense cortége se déroulait, marchant vers le palais de la Société agricole, qu'on essayait depuis deux jours d'entraîner à signer une adresse à l'empereur. Le comte Zamoyski résistait toujours, et il montrait certes autant d'héroïsme intelligent, surtout plus de prévoyance patriotique, dans sa résistance qu'en cédant à un entraînement prématuré. Il ne voulait pas compromettre légèrement une institution qui pouvait servir encore d'une manière si efficace la cause nationale et qui était la seule représentation du pays. A l'approche de la foule, le comte André prit le parti de clore les séances et de mettre fin à cette session, si étrangement agitée; mais c'est justement ici que tout se précipitait. Tandis qu'au dehors la multitude était sabrée par des escadrons de Cosaques qui la poursuivaient jusque dans les églises, les membres de la Société agricole quittaient à peine leur palais, qu'ils étaient assaillis eux-mêmes avec le peuple par un feu meurtrier. C'était le général Zabolotskoy qui

commandait cette fois cette étrange exécution. Il n'y eut vraisemblablement aucun calcul, tout était décousu dans la répression de cette journée de la part des Russes. Dix personnes n'étaient pas moins tombées mortes, et plus de soixante étaient blessées. Alors se passa une scène curieuse. La foule exaspérée s'empara d'un de ces cadavres encore chauds et alla le porter à l'hôtel du comte André Zamoyski. Il y avait peut-être un sentiment de reproche dans cette démarche populaire. Cela voulait dire : Pourquoi nous abandonnez-vous au moment où nous mourons? — C'était une méprise populaire. Par le fait, si le comte Zamoyski, en qualité d'homme public investi d'un titre presque officiel, refusait de compromettre une institution qui était à ses yeux la seule force légale du pays, le patriote mâle et ferme vivait tout entier en lui, et en recevant ce cadavre qu'on lui portait, il répondit à la foule d'une voix pleine d'émotion : « Je vous remercie du témoignage d'estime que vous me donnez. Faites entrer le cadavre de ce martyr, je saurai l'honorer. » Puis il fit dresser dans son hôtel une chapelle ardente où le cadavre resta deux jours. Par son passé, par son nom, par son actif dévouement à tous les intérêts du pays, par son attitude toujours fière et digne sans cesser d'être modérée en face des Russes, le comte André était le vrai chef, le guide sage et énergique de ce mouvement qui venait chercher en lui sa personnification la plus haute.

Qui avait encore une fois vaincu dans cette seconde journée ensanglantée? Ce n'était point assurément la Russie. Jamais au contraire un pouvoir ne s'éclipsa plus complétement dans toute l'apparence de la force. Après les événemens du 27, le prince Gortchakof réunissait chez lui ses officiers, les plus hauts fonctionnaires. Bientôt arrivaient l'archevêque, qui venait se plaindre de la violation des églises, quelques notabilités de la ville, qui s'étaient réunies spontanément chez un des principaux banquiers, M. Kronenberg, le comte Zamoyski lui-même avec deux autres délégués de la Société agricole, MM. Ostrowski et Potoçki, et le langage de tous ces hommes était d'une tristesse fière. Le prince Gortchakof ne se dissimulait ni la gravité de la situation, ni l'odieux du rôle créé fatalement à l'armée. Il niait absolument d'ailleurs avoir donné les ordres impitoyables qui venaient d'être exécutés, et il laissa échapper une parole singulière : « Me prenez-vous pour un Autrichien? dit-il. Je n'ai donné qu'un seul ordre, celui de ne pas vous livrer la citadelle, même sur une injonction signée de ma main. » L'essentiel pour le moment, c'était de désarmer les colères, de calmer les esprits et d'effacer le sang répandu. Le prince Gortchakof, dans un sentiment d'humanité, se montrait prêt aux plus larges transactions. Destitution du chef de la police, le colonel Trepow, enquête

sur la conduite du général Zabolotskoy, retraite des troupes dans leurs casernes jusqu'après l'enterrement des victimes du 25 et du 27, création d'une commission de sûreté placée sous les auspices du comte Zamoyski avec le concours d'un Russe estimé et honoré à Varsovie, le marquis Paulucci, police de la ville confiée aux étudians, tout fut accepté, et le soir même une adresse à l'empereur circulait partout. Elle fut rapidement couverte de milliers de signatures. C'était l'expression énergique des griefs et des vœux du peuple polonais. « Notre nation, disait cette adresse, qui pendant des siècles avait été régie par des institutions libérales, endure depuis plus de soixante ans les plus cruelles souffrances. Privée de tout organe pour faire parvenir au trône ses doléances et l'expression de ses besoins, elle est forcément réduite à ne faire entendre sa voix que par le cri des martyrs que chaque jour elle offre en holocauste... Un pays jadis au niveau de la civilisation de ses voisins d'Occident ne saurait d'ailleurs se développer moralement ni matériellement tant que son église, sa législation, son instruction publique et toute son organisation sociale ne seront pas marquées du sceau de son génie national et de ses traditions historiques. » Les signatures de l'archevêque, du grand-rabbin, étaient en tête de cette adresse, et les Polonais employés, les maréchaux de la noblesse, donnaient leur démission pour se joindre à cette manifestation.

Tout, à vrai dire, avait changé de face en peu de temps. Deux jours avaient suffi pour mettre en présence une nationalité ravivée dans toute son énergie et un gouvernement frappé d'impuissance. Ce fantôme de la Pologne qu'on avait refusé de laisser paraître au congrès de Paris, et que l'empereur Alexandre écartait comme une vision importune dans son entrevue avec la noblesse de Varsovie, devenait tout à coup un être vivant et palpable. Ce n'était pas une poignée d'agitateurs troublant une ville de leurs violences, c'était toute une population saisie d'une inspiration soudaine et reprenant en quelque sorte possession d'une patrie. Toutes les distinctions s'effaçaient désormais dans un sentiment profond de solidarité, et les balles mêmes du 27 février avaient scellé cette union en frappant des personnes de toutes les classes, de tous les cultes, de tous les sexes et de tous les âges. Quelles étaient les armes de cette nation renaissante? Elle n'en avait pas et n'en voulait pas avoir, ou plutôt elle n'en avait qu'une : c'était un héroïsme passif porté jusqu'à l'exaltation, un vrai fanatisme de sacrifice, comme on le voyait dans une adresse des ouvriers de Varsovie. Son signe de reconnaissance était le deuil. Dès les premiers jours de mars 1861, un avis répandu dans toute la Pologne faisait de la couleur noire une couleur nationale. « Dans toutes les parties de l'ancienne Pologne, di-

sait cet avis, on prendra le deuil pour un temps indéterminé... La couronne d'épines, voilà depuis près d'un siècle notre emblème! Cette couronne ornait hier les cercueils de nos frères. Chacun de vous en a compris le sens : elle signifie patience dans la douleur, sacrifice, délivrance et pardon. Nous invitons tout Polonais, quel que soit son culte, à répandre ces paroles dans les contrées les plus reculées. » Un instant maîtresse d'elle-même à Varsovie, cette population mettait une sorte de dignité fière à éviter tout désordre, même à respecter les soldats russes. C'étaient des étudians qui, le 2 mars, maintenaient le calme pendant l'enterrement des victimes du 27 février; plus de cent mille personnes assistaient à ces funérailles, où le patriotisme faisait la police. D'un autre côté au contraire, tout était en désarroi parmi les autorités russes, qui étaient comme les spectatrices déroutées d'un mouvement qu'elles ne pouvaient empêcher, qui était incompréhensible pour elles. Le prince Gortchakof lui-même, visiblement ému de cette situation extraordinaire, était partagé entre l'étonnement et les réveils curieux de l'instinct d'un soldat sentant son impuissance, cherchant un adversaire sans le trouver. Rien ne peint mieux le caractère du mouvement polonais et l'embarras du pouvoir russe qu'une conversation qui eut lieu le 3 mars, le lendemain de l'enterrement des victimes du 27 février, entre le prince Gortchakof et le comte Zamoyski. Le prince-lieutenant mit d'abord une vraie bonne grâce à remercier le président de la Société agricole de l'ordre maintenu dans la ville pendant la cérémonie de la veille. « Toute la ville vous obéit, » lui dit-il; puis, s'animant tout à coup et changeant d'idée, il continua : « Cela ne peut pas durer ainsi; du reste, je ne vous crains pas, j'ai maintenant des troupes. — Nous sommes prêts à recevoir vos balles, répondit le comte André. — Non! non! nous nous battrons. — Nous ne nous battrons pas, vous nous assassinerez, si vous voulez. — S'il vous faut des armes, je vous en donnerai. — Nous ne nous en servirons pas. » C'était là en effet le secret de ce mouvement insaisissable par son caractère tout moral et redoutable par ce qu'il avait de vague. Lorsque l'adresse de Varsovie arrivait à Pétersbourg, l'empereur Alexandre la lisait devant quelques personnes de sa famille. « Mais ils ne demandent rien! dit quelqu'un. — C'est justement ce qu'il y a de grave, » reprit l'empereur. Et c'était la parole d'un esprit sensé.

Il n'y avait qu'un moyen pour la Russie de ne point laisser se prolonger cette situation périlleuse : c'était de préciser un but, de répondre à cette révolution pacifique de la Pologne par des satisfactions promptes, sincères et efficaces. La Russie ne le fit pas, elle perdit tout un mois; quant à sa sincérité, elle était au moins dou-

teuse. Le plus clair était l'embarras, et sa politique le laissait trop bien voir par la confusion où elle flottait. A Varsovie, tandis que le prince Gortchakof faisait des concessions, ou jetait au comte Zamoyski un défi qui n'était point relevé, tandis que l'ordre était maintenu par le plus merveilleux accord de toutes les volontés, en attendant qu'une solution vînt de Pétersbourg, M. Muchanof, maître encore du ministère de l'intérieur, lançait une circulaire clandestine pour ameuter les paysans contre les propriétaires dans les campagnes, s'inspirant de la triste politique suivie par l'Autriche dans la Galicie. Ce fut par des Juifs que cette circulaire fut découverte, et elle excita une telle indignation que le prince Gortchakof fut bientôt obligé d'enlever le ministère de l'intérieur à M. Muchanof, qui partit de Varsovie hué par la population; c'était dans tous les cas une étrange marque des contradictions persistantes de la politique russe dans un moment où la sincérité eût été habile.

A Saint-Pétersbourg même, on ne savait que faire. On gagnait du temps ou l'on en perdait, et lorsqu'au dernier jour de mars l'empereur Alexandre se décidait à envoyer à Varsovie un plan de réforme, le mouvement national avait pris trop de consistance, les esprits étaient trop énergiquement excités, trop résolus pour qu'on pût se contenter de concessions timides, équivoques, qui ne répondaient plus à la gravité des circonstances. En quoi consistaient en effet ces réformes? Elles supprimaient, il est vrai, ces deux départemens du sénat qui siégeaient à Varsovie et qui étaient le signe de l'assimilation absolue de la Pologne à la Russie; elles promettaient l'élection de conseils provinciaux, de conseils de district, une organisation nouvelle de l'enseignement, la création d'une faculté de droit, plus de respect de la langue polonaise, et enfin elles appelaient à la direction de l'instruction publique un Polonais, le marquis Wielopolski. C'était quelque chose, quoique ce ne fût pas même la réalisation entière du *statut* de l'empereur Nicolas. Ce qui manquait au fond, c'était la garantie, la sincérité d'une politique sérieusement libérale, pratiquée par des hommes vraiment dévoués au pays et animés de son esprit. Malheureusement aux méfiances trop justes des Polonais la Russie répondait par un système qui était une contradiction permanente, et qui a invariablement consisté, pendant toute une année, à n'être jamais plus près d'une recrudescence de réaction que lorsqu'on parlait de concessions. Les concessions sont pour l'Europe, qui regarde; le fait reste le même et s'aggrave. En paraissant céder à ce mouvement tout-puissant d'opinion, on cherchait à le flétrir et à le représenter comme l'œuvre de quelques factieux incorrigibles. On semblait vouloir traiter avec cette nationalité renaissante, on publiait le 1er avril les réformes arrivées de Pétersbourg, et six

jours après on dissolvait brusquement cette Société agricole dans laquelle le pays voyait son image, qui n'était intervenue que pour pacifier, que le prince Gortchakof lui-même avait remerciée, et on la dissolvait sous le prétexte étrange « qu'elle ne répondait plus à son but dans les circonstances actuelles, par suite de la position qu'elle avait prise dans les derniers temps. » De tous ces corps des constables, des délégués de la ville, qui avaient un moment existé, qui pendant tout un mois avaient maintenu l'ordre, dont on avait demandé le concours, on ne laissait rien subsister; on balayait tout avec une sorte d'impatience. On multipliait les proclamations, et en même temps on faisait avancer précipitamment des troupes sur Varsovie.

Qu'en résulta-t-il? L'opinion ressentit comme une provocation la dissolution de la Société agricole; elle se souleva d'indignation, non contre les réformes qu'elle eût peut-être acceptées, mais contre cette politique équivoque qu'elle voyait se dessiner comme une menace, et dès lors moins que jamais la paix était possible entre la Russie et cette nation vivace, obstinée, que M. Tymowski représentait, dans son rapport secret, comme « profondément pénétrée du sentiment de la légalité, » en ajoutant que tout dépendait « de la bonne foi » qu'on mettrait avec elle. Le 7 avril 1861, une foule immense allait au cimetière prier pour les morts de février, puis le soir elle se rendait sur la place du Château, qu'elle trouva occupée militairement; elle demandait à grands cris le retrait de l'ordonnance de dissolution de la Société agricole. Cette foule était si peu menaçante d'ailleurs que les troupes elles-mêmes finirent par quitter la place, et elle se dispersa en se promettant de revenir le lendemain. Le 8 en effet, à six heures du soir, une multitude plus nombreuse encore renouvelait la manifestation de la veille devant le château. Le prince-lieutenant sortit lui-même et se mêla à la foule pour l'apaiser, pour lui demander ce qu'elle voulait. La réponse était unanime; elle se résumait dans ce mot énergiquement significatif : « Nous voulons une patrie! »

Rien du reste dans cette multitude exaltée, mêlée de femmes et d'enfans, ne trahissait une pensée d'agression matérielle et de lutte. On la sommait de se disperser; elle répondait avec une sombre passion : « Tuez-nous, mais nous ne bougerons pas. » Elle restait impassible devant l'armée rangée en bataille, lorsque tout à coup une voiture de poste vint à passer, et le postillon fit retentir sur son cornet l'air des légions de Dombrowski : « Non, la Pologne ne périra pas! » Aussitôt un cri enthousiaste s'échappa de toutes les poitrines, la foule tomba à genoux, et un mouvement se manifesta. L'armée crut-elle être attaquée? Obéissait-elle à un mot d'ordre?

Se décidait-elle, comme on l'a dit, par cette simple et concluante raison que la veille on avait décidé dans un conseil de guerre qu'on tirerait, qu'il fallait en finir? Toujours est-il qu'un feu instantané s'ouvrit. Pendant que des escadrons de cavalerie recevaient l'ordre de charger, quinze fois des feux d'infanterie allèrent faire leurs trouées sanglantes dans cette multitude sans défense qui se trouvait cernée de tous côtés. La foule continua à prier et à chanter en recevant la mort; les femmes et les enfans étaient agenouillés à une extrémité de la place, autour d'une statue de la sainte Vierge, et tout ce peuple resta jusque dans la nuit, lorsque les troupes elles-mêmes s'étaient déjà retirées. Quelque obscurité qu'on ait laissé planer sur le nombre des victimes, il est certain que plus de cinquante personnes avaient péri, et que le nombre des blessés était immense. Un témoin oculaire l'écrivait avec émotion : « Jamais je ne saurai vous faire comprendre ce mépris de la mort inoui, enthousiaste, qui s'est emparé de ce peuple, hommes, femmes, enfans. De vieux soldats habitués au feu assurent que jamais, à une telle proximité, les troupes les plus solides ne sauraient conserver cet héroïsme indomptable et calme qu'a montré tout ce peuple sous les charges furieuses des cavaliers et sous les feux des bataillons. » C'était assurément une étrange insurrection, que les autorités de Varsovie n'avaient pas eu de peine à vaincre, mais qui rendait désormais toute transaction plus difficile en élevant entre la Russie et la Pologne une méfiance invincible.

Le malheur pour la Russie, c'est qu'en remportant ces tristes victoires, elle n'ajoutait ni à sa force ni à la sécurité de sa domination; elle ne faisait qu'ajouter à ses embarras; elle restait en quelque sorte sous le poids de sa propre politique. Même après le 8 avril, elle maintenait, il est vrai, les réformes qu'elle venait de promulguer; mais en même temps, par la logique de sa situation, elle se trouvait engagée dans une guerre impossible contre tout ce qu'il y a de plus impalpable, l'âme d'une nation. Comme elle voyait partout une menace sans pouvoir saisir une conspiration, elle était réduite à découvrir sans cesse des combinaisons nouvelles de répression. On ne pouvait sortir le soir sans une lanterne, on ne pouvait se promener en certains lieux. Le deuil surtout était proscrit. Il y eut en vérité un moment où il fallut une autorisation pour être vêtu de noir, et malgré tout le génie de la police échouait toujours devant l'irritante obstination de ce deuil universel, de cette couleur noire adoptée par toutes les dames polonaises. Les autorités russes, il faut leur rendre cette justice, ne portaient pas dans cette guerre une conscience tranquille. Jusque dans les répressions qu'elles exerçaient, elles semblaient agitées d'un secret malaise qui éclatait d'une

manière singulièrement saisissante dans les derniers momens du prince Gortchakof, surpris tout à coup par la mort au milieu de ces luttes, deux mois après les scènes du 8 avril. On dirait que les tragédies intimes de la Pologne ont quelque chose de fatal pour les fonctionnaires russes. Déjà le prince Paskievitch, à son lit de mort, avait été troublé, dit-on, par une apparition sinistre : il voyait toujours se dresser devant lui une ombre, celle de la mère du comte Zawisza, qui était venue inutilement se traîner à ses genoux pour demander la grâce de son fils. Les derniers momens du prince Gortchakof étaient pleins des mêmes troubles. On racontait à Varsovie que, depuis les scènes sanglantes de février et d'avril, il était saisi parfois d'hallucinations étranges ou de sombres irritations. Peu de jours avant sa mort, il s'était rendu à la gare du chemin de fer pour chercher la princesse Gortchakof, sa femme, qui arrivait de voyage. Il aperçut un des principaux banquiers de Varsovie, et, courant à lui : « Ah! c'est vous, dit-il, qui faites le patriote! Je saurai vous écraser! Je saurai venir à bout de vos maudits étudians! Je ferai de vous tous poussière à ma guise! » Dans les derniers jours de sa vie, il voyait partout des femmes noires qui le suivaient, marchant à côté de lui. « Oh! les femmes noires, les femmes noires, les voilà encore! Éloignez-les! » disait-il. D'autres, on le verra, devaient succomber d'une manière plus tragique encore, et le successeur immédiat du prince Gortchakof, le général Souchozanett, lieutenant temporaire de l'empereur en Pologne, ne laissait-il pas percer quelque chose de ce trouble secret dans quelques paroles qu'il prononçait avant de quitter Varsovie? « Vous pourrez, disait-il, m'accuser d'être un homme malhabile, mais vous ne pourrez pas dire que je suis un bourreau : je n'ai fait fusiller personne. » Fatalité étrange d'un système qui pèse sur ceux qui l'exercent comme sur ceux qui le subissent, et qui se relevait tout entier après le 8 avril en face d'une population frémissante!

Un homme s'est rencontré pourtant au milieu de ces événemens qui a tenté un effort suprême de conciliation, et ce n'est pas la figure la moins caractéristique, la moins originale de ce drame aux scènes passionnées et émouvantes : j'ai nommé le marquis Wielopolski. A dater du 1er avril, il prenait une place prépondérante dans les conseils du gouvernement, et son rôle n'est point fini encore sans doute. Le marquis Wielopolski, je l'ai dit, était à Varsovie au mois de février; il suggérait la pensée d'une adresse à l'empereur demandant une constitution, mais commençant par un acte de soumission, par un témoignage de repentir et une sorte de désaveu de la révolution de 1830. N'ayant pu faire prévaloir son idée, il refusait de signer l'adresse envoyée à Pétersbourg et se tenait en

dehors du mouvement. Peu après, l'empereur l'appelait à la direction de l'instruction publique, et dès lors il prenait une part décisive à toutes les mesures, à tous les actes qui se succédaient. Bientôt même, par la démission des autres directeurs après le 8 avril, il restait seul dans le conseil, s'associant à toutes les rigueurs. C'est peut-être un des types les plus curieux de notre temps, personnage altier, dédaigneux et éloquent, issu de la famille des Gonzague, et laissant entrevoir parfois quelques traits du vieux politique italien, grand propriétaire tenant par ses domaines à toutes les parties de la Pologne, dévoué à la Russie, non par servilité ou par intérêt, mais par passion de vengeance contre l'Occident, par système, par le calcul d'une politique étrange peut-être, mais puissante. C'est le marquis Wielopolski qui en 1846, après les massacres de Galicie, écrivait avec une fière et vibrante éloquence cette *Lettre d'un gentilhomme polonais au prince de Metternich*, qui était une révélation et qui retentit en Europe. Ce que le marquis conseillait alors à la Pologne, c'était de prendre une résolution héroïquement désespérée, de renoncer désormais au secours de l'Occident, à toutes les sympathies calculées et trompeuses, à toute cette éloquence à bon marché, à ces garanties que les hommes décorent du titre pompeux de droit des gens, et de se donner hardiment à la Russie, d'aller vers le tsar en lui disant : « Nous venons à vous comme au plus généreux de nos ennemis. Nous vous avons appartenu jusqu'ici en esclaves par la conquête, par la terreur; aujourd'hui nous nous donnons en hommes libres, qui ont le courage de se reconnaître vaincus... Nous ne stipulons pas de conditions, vous jugerez vous-même quand vous pourrez vous relâcher de la sévérité de votre loi à notre égard. Pas de réserve donc; mais vous verrez une prière, une prière silencieuse écrite dans nos cœurs en caractères flamboyans, cette seule et unique prière : Ne laissez pas impunis les crimes commis par l'étranger, et dans le sang de nos frères répandu n'oubliez pas le sang slave qui crie vengeance!... »

On reconnaissait à ces paroles le théoricien enflammé d'un panslavisme vengeur qui entrevoyait le jour où par cette fusion, par le sacrifice de ses idées de nationalité indépendante, par ce suicide moral, la race polonaise revivrait dans l'empire, retrouvant l'ascendant de l'intelligence et du conseil. Ce que le marquis Wielopolski pensait en 1846, il le pensait toujours en 1861. Aussi s'était-il tenu à l'écart de toutes les tentatives pour réchauffer la pensée nationale, de toutes les œuvres pratiques de réorganisation patiente et invisible; il n'avait jamais voulu faire partie de la Société agricole. Le marquis Wielopolski entrait au reste dans son rôle avec l'inflexible vigueur d'un caractère altier et plein d'orgueil qui bravait l'impo-

pularité auprès de ses compatriotes, mais qui d'un autre côté, en acceptant de servir la Russie, gardait sa hauteur. Au mois de février, quand il s'agitait un moment à Varsovie pour son adresse, le prince Gortchakof lui fit dire de prendre garde; il répondit fièrement : « Dites au prince que mes malles sont faites, que je suis prêt à partir pour la Sibérie. » A ses compatriotes, le marquis disait : « Vous, vous n'êtes pas à la hauteur nécessaire pour me comprendre. » Pour les Russes, c'était un personnage indéfinissable et énigmatique. Ils ne comprenaient pas cet étrange gentilhomme polonais qui, n'étant rien dans la hiérarchie administrative, se trouvait tout à coup ministre, qui refusait tout traitement, qui négociait directement avec l'empereur. Que voulait-il? quel était le dernier mot de sa pensée? De là, pour le marquis, cette position solitaire et difficile entre les Polonais, qui n'avaient qu'antipathie pour ses idées, et les Russes, pour lesquels il était un phénomène plus extraordinaire que rassurant. Le marquis Wielopolski ne croyait pour le moment qu'à la possibilité d'organiser un régime légal quelconque; il y employait ses efforts. Or la légalité est ce que les Russes comprennent le moins. Ce fut, après la mort du prince Gortchakof, l'origine des démêlés du marquis Wielopolski avec le nouveau lieutenant, le général Souchozanett, démêlés où le gentilhomme polonais finit par avoir momentanément raison du Russe, pour être bientôt emporté lui-même par un courant plus violent de réaction.

La réaction, c'était en réalité le mot du système suivi par la Russie, et elle ne voyait pas qu'au lieu de calmer et de maîtriser le mouvement elle ne faisait que lui donner plus de profondeur et d'énergie par la compression, si bien que lorsque trois mois plus tard la Russie semblait se raviser et revenir un instant à des idées plus conciliantes, le mouvement avait encore grandi. Il s'était surtout étendu, il avait gagné les provinces de l'ancienne Pologne de 1772. Des scènes semblables à celles de Varsovie s'étaient passées à Wilna, et en appliquant les mêmes répressions à toutes ces provinces, la Russie scellait en quelque sorte par sa propre politique cette unité de la vieille patrie polonaise qu'elle s'efforçait de combattre. Une proclamation officielle parlait de la Lithuanie comme d'une province ayant toujours appartenu à l'empire et n'ayant été qu'un moment conquise autrefois par la Pologne. Quelques journaux français vinrent même en aide à la Russie à cette époque en démontrant à la Lithuanie, cette patrie de Miçkiewicz, de Kosciusko et des Czartoryski, qu'elle ne devait avoir rien de polonais. Ce fut justement ce qui provoqua, comme protestation, une des scènes les plus curieuses de cet étrange drame sous la forme d'un pèlerinage à Horodlo. Horodlo est une petite ville au-delà du Bug, où s'était ac-

complie, il y a plus de quatre siècles, l'union de la Lithuanie et de la Pologne. Le 10 octobre était l'anniversaire de cette union. Dès le mois de septembre des circulaires coururent dans toutes les parties de l'ancienne Pologne, et partout des délégués furent nommés, même dans la Prusse occidentale. On fit ce qu'on put pour détourner ces singuliers voyageurs. Ceux qui venaient d'au-delà du Bug ne purent passer le fleuve; ceux qui venaient de Cracovie furent arrêtés sur la Vistule. L'affluence fut néanmoins immense; les routes étaient encombrées de gens à cheval, de piétons, de voitures de toute sorte, lourdes charrettes, tarantas de Podolie, phaétons de Léopol. A la veille du 10 octobre, les châteaux, les maisons, les villages autour d'Horodlo se remplissaient d'hôtes inconnus qui partout recevaient une large hospitalité. « Entrez, et soyez les bienvenus, » leur disait-on sans demander leur nom.

Le lendemain, à six heures du matin, une immense procession se forma. Arrivé au petit village de Kopylowa, à une demi-lieue d'Horodlo, toute cette foule, composée d'hommes inconnus les uns aux autres, mais rapprochés par un même sentiment, se rangea en ordre, marchant en colonne serrée et chantant. Il y eut un moment d'incertitude. Fallait-il aller plus loin, au risque de se heurter contre une répression sanglante? Un cri partit : « Nous sommes venus pour aller prier à Horodlo, allons à Horodlo! » Et la procession reprit sa marche, précédée d'une avant-garde de plus de deux cents prêtres et religieux, lorsque tout à coup, en approchant d'Horodlo, on voyait se déployer en demi-cercle autour de la ville une force militaire considérable. Un mouvement d'inexprimable anxiété se manifesta. On ne savait en effet ce qui allait arriver, et on ne s'avançait pas moins après avoir rejeté tout ce qui pouvait ressembler à une arme. L'emportement d'un chef pouvait transformer cette scène en un véritable massacre. Heureusement le gouverneur militaire de Lublin, le général Chrustef, chargé de défendre Horodlo, était un homme conciliant et humain. Il s'avança à la tête de son état-major vers la procession, salua avec déférence les membres du clergé, et leur dit : « J'ai l'ordre formel et sévère d'empêcher la manifestation, je n'ai pas le choix des moyens. Ne me forcez donc pas à employer la rigueur; vous ne voudriez pas charger votre conscience de la responsabilité du sang versé. » Un chanoine sortit alors des rangs et fit observer que toute cette foule ne pouvait être venue de si loin pour se retirer sans avoir au moins entendu la messe. Le général réfléchit un instant; il était lui-même dans une anxiété visible; un silence poignant régnait partout. Enfin Chrustef dit au prêtre : « Si vous voulez absolument prier, faites-le ici, dans les champs, devant la ville; mes ordres ne vont pas jusqu'à vous l'in-

terdire. » Aussitôt on se mit à l'œuvre, et un autel rustique fut élevé au sommet d'une petite colline. Tout était prêt, lorsque quarante bannières, représentant toutes les provinces de l'ancienne Pologne, se déployèrent, dominées par une immense bannière portant les armes réunies de Lithuanie et de Pologne.

Le tableau était splendide et éclairé par un soleil radieux. Quand la messe fut dite, un prêtre basilien du rite grec-uni se leva, et, s'adressant à cette foule : « C'est aujourd'hui, lui dit-il, que sont réunis pour la première fois les membres mutilés de notre Pologne. Il n'y a pas dans toute notre histoire nationale de fête plus belle, de souvenir plus pur que celui que nous célébrons en ce jour... Regardez cette forêt : autant elle compte d'arbres, autant vous trouverez sur la terre polonaise de tombeaux de braves et de martyrs morts pour notre liberté. Ici comme dans toute la Pologne, tous sont prêts encore au sacrifice de la vie; mais l'heure n'est pas venue. Prions, prions, et alors pas un ne manquera à l'appel. Ne souhaitons pas de mal à nos ennemis; voyez-les aujourd'hui silencieux et immobiles. Il nous regardent et ils comprennent maintenant ce que nous sommes et ce que nous pourrons être. D'un geste, ils pourraient nous écraser, nous renverser palpitans sur le sol; ils se taisent, parce qu'ils sentent bien que derrière nous est tout un peuple, et qu'on ne tue pas un peuple. » Et, se tournant vers la bannière flottante, le prêtre dit en finissant : « Oiseau sans tache, aigle blanc qui jadis distribuas des couronnes et n'en as plus pour toi, plane au-dessus de tes frères et va crier aux quatre coins du monde que tu respires encore! Convoque tes enfans, tes émigrés, tes anciens défenseurs, et montre-leur la route. Tu souffriras, tu souffriras beaucoup; mais un jour tu t'élèveras plus haut, plus haut encore que dans le passé, tu déploieras tes ailes comme pour bénir ta nation libre enfin!... » Puis, après avoir planté une croix de bois à l'endroit où la messe venait d'être dite, toute cette foule s'écoula, emportant le religieux souvenir de cette scène étrange.

Ce n'était là toutefois qu'un épisode de ce mouvement, contagieux comme la passion. La vraie question n'avait cessé d'être à Varsovie, au centre même de l'agitation polonaise; elle précédait et dominait la manifestation d'Horodlo. Je touche ici aux phases diverses de la politique russe et à une de ses fatalités. Qu'on le remarque bien : aux derniers jours de mars, la Russie se montre disposée aux concessions; elle publie des réformes, et aussitôt la réaction éclate, elle est sans limites le 8 avril : des réformes de mars rien ne subsiste pour le moment, ou du moins tout est en suspens. Au mois d'août, après une période de compression et de rigueurs marquée surtout par un antagonisme très vif entre le mar-

quis Wielopolski et le général Souchozanett, envoyé comme successeur du prince Gortchakof, une éclaircie semble encore se produire. Un nouveau lieutenant est donné au royaume de Pologne, c'est le général comte Lambert, qui part pour Varsovie avec la mission d'appliquer les institutions nouvelles, de rallier « les hommes éclairés et bien intentionnés, » de rechercher « les besoins réels du pays. » Quel allait être le dénoûment de cette expérience reprise dans des conditions aggravées? Malheureusement il y avait un vice dans cette tentative comme dans toutes les tentatives de la Russie en Pologne. Le comte Lambert réunissait sans doute les conditions les plus favorables pour remplir une mission de paix. C'était un gentilhomme aux manières courtoises et affables, d'origine française, catholique de religion, ayant un esprit modéré et jouissant de la faveur particulière du tsar; mais en même temps les hommes placés autour de lui passaient pour des représentans du vieux parti russe, destinés à le surveiller, à le retenir au besoin. C'était le général Gerstenzweig, gouverneur militaire de Varsovie et ministre de l'intérieur, le chef d'état-major Krijanowski, le sénateur Platonof, membre du conseil d'administration. Malgré tout, le comte Lambert, à son arrivée à Varsovie, était reçu avec faveur et considéré comme un plénipotentiaire de paix, et ses premiers actes étaient marqués effectivement d'un esprit de conciliation. Le général Lambert nouait des rapports avec les chefs du parti national, conférait avec les évêques, et accueillait même une note confidentielle d'un chanoine considéré à Varsovie, M. Wyszinski, indiquant les conditions possibles de la paix, conditions qui se résumaient dans une constitution pour le royaume et une organisation fondée sur l'autonomie nationale pour la Lithuanie et la Ruthénie. Enfin il se disposait immédiatement à mettre en pratique les institutions nouvelles, organisation du conseil d'état, élections des provinces et des districts.

Pour le parti national, il s'agissait de savoir ce que le pays devait faire en présence de cette situation nouvelle et des élections qui se préparaient. Des réunions eurent lieu. Tout repousser et s'abstenir, c'était l'opinion de ce qu'on pourrait appeler le parti de l'action, le parti avancé. Les modérés, avec un sens plus pratique, sentaient la nécessité de ne renoncer à aucun moyen légal, et surtout ils combattaient l'idée de s'abstenir dans les élections. Ce fut le parti modéré qui l'emporta. Seulement une combinaison fut adoptée pour rallier toutes les opinions : deux pétitions devaient être signées en même temps, l'une adressée au conseil d'état et demandant l'émancipation complète des Juifs, l'autre adressée au comte Lambert et réclamant une représentation nationale comme la seule institution propre « à rechercher et à faire connaître les besoins du pays, » selon

les mots du rescrit impérial. Ces deux pétitions devaient être signées par tous les électeurs au moment du vote, et c'est ainsi qu'on se présentait au scrutin à la fin de septembre. Les listes électorales adoptées en commun obtinrent presque l'unanimité malgré les tentatives de dissidence de quelques exaltés. Les paysans surtout montraient un grand zèle, et dans tous les districts les électeurs signaient les deux pétitions convenues, qui devaient être remises le 18 octobre par une députation. Une chose à remarquer, c'est qu'on signait dans le plus grand secret, et le secret a même été si bien gardé que le texte de l'une des pétitions n'a point été connu. Par le fait, ces élections, où le parti national modéré avait un immense avantage, imprimèrent à la situation un caractère tout nouveau; elles plaçaient l'agitation sur le terrain des revendications légales, et il fut convenu que les manifestations devaient cesser complétement par la célébration d'une fête religieuse en l'honneur de Kosciusko le 15 octobre. Le 14, l'état de siége était subitement proclamé!

Qu'était-il arrivé? Ce n'était point la crainte de troubles possibles dans la journée du 15 qui faisait recourir à l'état de siége; mais on avait vu se dessiner ce système nouveau d'action que je signalais. Déjà les évêques prenaient l'initiative des revendications légales en présentant une note que le comte Lambert refusait d'accepter. D'un autre côté, l'affaire des pétitions signées pendant les élections commençait à s'ébruiter et inspirait de vives inquiétudes, surtout à Pétersbourg. Enfin c'était le moment où des désordres éclataient en Russie parmi les étudians. Cet ensemble de symptômes effraya, et l'état de siége était proclamé, moins assurément pour empêcher la célébration de la fête de Kosciusko que pour étouffer la pétition qui devait être remise quatre jours après. Or ici cette situation, qui avait paru un moment rentrer dans des conditions toutes politiques, toutes légales, reprenait un caractère dramatique, et l'état de siége transformait la journée du 15 en une tragédie nouvelle qui rouvrait l'ère des réactions et emportait tout.

Ce fut en effet une des plus poignantes journées dans cette succession de journées lugubres. Dès le matin du 15 octobre, le peuple courait dans les églises pour assister aux services funèbres en mémoire de Kosciusko. Les troupes, occupant déjà militairement la ville, n'empêchaient nullement les fidèles d'entrer. Ce ne fut que quand les églises furent remplies que l'armée reçut l'ordre de les cerner; elle arriva tardivement devant quelques-unes, d'où l'on put s'échapper. La cathédrale de Saint-Jean et les Bernardins eurent les honneurs d'un siége véritable. En même temps des nuées de Cosaques se répandaient dans Varsovie, commettant toute sorte d'excès, ne respectant ni les femmes ni les étrangers. C'est un Anglais, M. George

Mittchell, victime et témoin dans cette journée, qui l'a écrit. « Des troupes de Cosaques et de Circassiens en furie couraient à travers les rues, frappaient indistinctement hommes et femmes. Ils entraient dans les maisons, en maltraitaient les habitans et les mettaient au pillage. » En cernant les églises, on ne prévoyait point assurément que la foule prendrait une résolution étrange, celle de ne point en sortir tant que l'armée serait là, qu'il faudrait l'en arracher, et c'est ainsi qu'une résolution irréfléchie et violente conduisait aux conséquences les plus désastreuses.

Pendant tout le jour, on resta en présence : la population dans les églises, haletante, exaltée, souffrant de la faim, mais inébranlable, les soldats campant aux portes. A huit heures du soir, un général se présenta et offrit à la foule de se rendre à la grâce et à la merci du lieutenant du royaume. On lui répondit qu'on savait ce que c'était que cette grâce, qu'on ne sortirait pas tant que l'armée ne se serait pas éloignée. On alluma les cierges du catafalque élevé la veille pour l'archevêque mort, et de temps à autre on chantait des hymnes. A deux heures du matin, un nouveau parlementaire survint. On lui répondit, comme la première fois, qu'on ne demanderait pas grâce. Deux longues et mortelles heures s'écoulèrent encore, et ce n'est qu'à quatre heures du matin, c'est-à-dire après un siége de dix-sept heures, que les soldats reçurent l'ordre d'envahir l'église par la force et de chasser cette foule. Plus de deux mille personnes furent prises et conduites à la citadelle. Ce n'est pas tout cependant, et ici se révèle cette fatalité que je montrais pesant parfois sur les fonctionnaires russes. Le comte Lambert n'avait nullement prévu, à ce qu'il semble, l'envahissement des églises ni ces arrestations en masse. Tout s'était exécuté par l'ordre du général Gerstenzweig, chef de l'état de siége, et de là une scène qui devenait une tragédie entre les deux généraux. Le comte Lambert reprochait les violences de la journée à Gerstenzweig, qui à son tour répliquait avec violence. Que se passa-t-il alors? Ce qui ne semble plus douteux, c'est que l'un, Gerstenzweig, se brûlait la cervelle, tandis que le général Lambert quittait subitement Varsovie. Quant aux suites de ces scènes du 15 octobre, elles se manifestaient immédiatement : l'administrateur du diocèse de Varsovie faisait fermer les églises, et il était imité par les chefs des autres cultes, par le grand-rabbin, par le chef de l'église protestante. Depuis un an, toutes les écoles étaient fermées en Pologne, les théâtres l'étaient aussi, les églises se fermaient à leur tour. Ainsi s'inaugurait une période nouvelle de réaction qui n'est point finie encore.

C'est comme le triste épilogue de ce drame d'une année. Les scènes du 15 octobre ont été en effet le point de départ d'une sorte

de révision de tout ce qui s'est passé depuis le mois de février 1861 et d'une série de châtimens appliqués indistinctement par la loi martiale à toutes les classes, à tous les cultes comme à toutes les professions. Parmi tous ces hommes punis, déportés, enfermés dans des forteresses, qui trouve-t-on? M. Szlenker, le prévôt des marchands de Varsovie, le plus riche et le plus honorable commerçant du royaume; M. Hiszpanski, chef de la corporation des ouvriers cordonniers, petit-fils de Kilinski, aimé et influent à Varsovie, membre de la délégation formée en 1861 et élu au mois de septembre de la même année membre du conseil municipal. Les Sibériens amnistiés il y a quelques années ont été renvoyés en Sibérie « par mesure de précaution, » selon les termes de l'arrêt; parmi eux se trouvent M. Ehrenberg, un poète distingué, — M. Krajewski, un des plus éminens critiques polonais, le plus modéré et le plus sensé des écrivains, l'auteur d'une remarquable traduction de *Faust*. Un nombre immense d'étudians, d'ouvriers, ont été envoyés au Caucase et à Orenbourg. Le grand-rabbin Meiselz, les rabbins Kramstuk et Jastrow ont été expulsés. Le pasteur évangélique Otho a été condamné à la déportation. Le chapitre seul de Varsovie a perdu dix de ses membres, notamment M. Stecki, le chanoine Wyszinski, celui à qui le général Lambert demandait des notes. Enfin n'a-t-on pas vu l'administrateur même du diocèse de Varsovie, un vieillard de quatre-vingts ans, M. Bialobrzeski, condamné à mort pour avoir fermé les églises après le 15 octobre, et détenu par grâce dans une forteresse, puis flétri dans son caractère par la publication d'une rétractation qui, si elle avait été faite réellement, rendrait bien plus inexplicable encore une condamnation à mort? Or, quand on voit cette multitude de peines, on se demande à quelle nature de délits et de crimes elles s'appliquent. Les proclamations et les arrêts le disent : ce sont des prières, des hymnes, des processions, un geste douteux fait en lisant une affiche officielle, des emblèmes nationaux, des vêtemens de deuil. Seulement il est bien vrai que dans ces chants, ces prières, ce deuil, il y a l'âme d'une nation attristée par l'excès des compressions, douloureusement éprouvée et non découragée même aujourd'hui.

C'est là justement ce qu'il y a de grave dans ces événemens d'une année éclatant tout à coup au moment où tout s'agite, où des problèmes si nouveaux viennent passionner la politique. De quelque façon qu'on les juge, ces événemens révèlent un peuple qui est apparu debout sans qu'on ait su comment, qui n'a trouvé qu'en lui-même le secret de ne pas mourir, de vivre au contraire d'une vie nouvelle et plus abondante. Ce qu'on voit dans ce drame, que l'imagination émue et exaltée d'un peuple teint, je le sais, de ses cou-

leurs, et qui ressemble parfois à une légende, ce n'est point la convulsion d'une nationalité expirante, et poussant une sorte de cri fatidique avant de mourir; c'est au contraire une force qui pendant trente ans se retrempe, s'épure, se discipline, et qui apparaît à la fois enthousiaste et tranquille. Quels sont donc les traits d'une nationalité véritable? Est-ce le génie de l'intelligence et de l'imagination? La Pologne a compté dans ce siècle toute une légion de poètes d'une singulière puissance d'inspiration, et elle a encore toute une littérature vivace et variée. Même sans avoir toujours droit de cité dans ses écoles, sa langue a subsisté. Est-ce le sentiment du passé et des traditions? Ce sentiment éclate partout depuis un an. Est-ce l'originalité des mœurs et de la vie? Les mœurs polonaises ont gardé toute la saveur du caractère national, et ce n'est point assurément l'influence russe qui les a pénétrées. Est-ce par l'unité des classes, par la paix sociale, qu'une nationalité apparaît dans son intégrité et sa force? Ce que le mouvement actuel a montré précisément, c'est cette unité, cette fusion des classes scellée par l'abolition des dernières traces du servage, par l'avénement définitif des paysans à la propriété, avénement favorisé, réalisé par les propriétaires eux-mêmes d'une façon à la fois libérale et pratique, car si on ne voit quelquefois de cette agitation que les dehors dramatiques et émouvans, il y a aussi sous la passion un esprit politique sagace, patient, éclairé par toutes les fautes et par toute l'histoire du passé. Est-ce enfin la religion qui est un des signes d'une nationalité sérieusement vivace? La religion est partout dans ce réveil polonais qui se manifeste par des hymnes, qui se réfugie et se concentre à un certain moment dans les églises. Il est sans doute de grands démocrates pour qui la Pologne est suspecte à cause de cette fidélité religieuse; ils ne voient pas que non-seulement dans la souffrance il y a quelque chose qui rouvre toutes les sources du sentiment religieux, qui l'élève parfois jusqu'à un mysticisme passionné, mais encore que dans un pays comme la Pologne l'église est la seule force organisée, le seul corps ayant sa loi, son indépendance. Le catholicisme est réellement une des formes de la nationalité polonaise. Seulement à ce catholicisme s'allie désormais un large sentiment de tolérance, et on a vu prêtres, évêques, rabbins, pasteurs protestans, rapprochés dans les mêmes manifestations et dans les mêmes répressions. Le catholicisme polonais réalise ce phénomène, qui par malheur n'existe point partout, d'une alliance intime, profonde, de la religion avec tous les instincts de nationalité et de liberté, et c'est par l'ensemble de ces caractères que l'agitation polonaise est bien autre chose qu'une fièvre éphémère de révolution faite pour tomber sous une répression violente.

De là aussi ce qu'il y a dans ce problème d'éternellement menaçant pour la Russie elle-même, réduite à soutenir une lutte ingrate autant qu'impuissante, qui la compromet souvent aux yeux de l'Europe, qui engage toute sa politique, et qui pèse sur son propre développement intérieur. Je ne sais ce qui arrivera, nul ne pourrait le dire. La Russie peut sévir encore, elle peut s'adoucir, le problème reste le même et s'aggrave sans compensations pour l'empire des tsars. Lorsque la Russie, il y a un siècle, réalisant la pensée de Pierre le Grand, marchait sur la Pologne pour la dissoudre et recueillir ses dépouilles, elle violait assurément toute justice; mais elle avait une raison : elle voulait se rapprocher de l'Occident, et entrait par là dans les affaires de l'Europe. Tout n'a-t-il pas changé? La puissance russe a-t-elle besoin aujourd'hui de la Pologne pour avoir un rôle dans les affaires du monde et de l'Europe? Il y a une chose qui rapproche désormais la Russie de l'Occident bien plus que sa présence à Varsovie, c'est cette multiplicité de communications, ce mélange de toutes les idées et de tous les intérêts, ces lignes de fer qui rapprochent tout, qui font disparaître les distances. Et qu'arrive-t-il? C'est que pour soutenir une domination toujours précaire, toujours contestée, parce qu'elle n'a pas su aller au moment opportun au-devant des vœux les plus légitimes, la Russie compromet toute sa politique; elle est à chaque instant entravée dans les combinaisons de ses alliances, car entre elle et ceux qui pourraient être ses alliés s'élève sans cesse ce fantôme de la Pologne. Et ce n'est pas seulement sa politique extérieure qui est gênée, engagée, c'est toute sa politique intérieure, liée par les nécessités d'une incessante compression. Le grand Chatam disait : « Si le gouvernement anglais soumet l'Amérique au despotisme, par cela même l'Angleterre sera obligée de s'y soumettre. » Et voilà justement le lien de cette récente agitation polonaise et des aspirations libérales qui se manifestent aujourd'hui en Russie. Ce n'est plus un mystère que dans toutes les classes de la société russe les sentimens de sympathie pour la Pologne se propagent rapidement, et on entrevoit, sans s'en émouvoir, la possibilité d'une séparation des deux pays. Un journal clandestin de Pétersbourg, le *Welicorus*, le disait avec netteté il y a peu de temps : « Pour exercer notre pouvoir sur la Pologne, nous sommes forcés d'y maintenir une armée supplémentaire de deux cent mille hommes, de dépenser annuellement quarante millions de notre argent, outre celui que nous tirons de la Pologne. Nos finances ne s'amélioreront pas tant que nous gaspillerons ainsi nos ressources. Il nous faut quitter la Pologne pour nous sauver nous-mêmes de la destruction... Nous ne pourrons plus aujourd'hui vaincre les Polonais comme du temps de Paskievitch, car

maintenant en Pologne il n'y a plus de discorde. Les patriotes polonais ont consenti à se dépouiller d'une partie de leurs terres pour en doter les paysans malgré les efforts de notre gouvernement pour semer la division entre ces deux classes... Pour nous, Russes, il s'agit de savoir si nous devons attendre jusqu'à ce que nous soyons ignominieusement expulsés de la Pologne, qui, s'étant elle-même émancipée, sera notre ennemie, ou si nous devons être assez sages pour renoncer volontairement à un pouvoir ruineux et faire des Polonais de fidèles amis de la Russie. » Tel est en effet le problème qui s'agite devant l'Europe attentive.

Et pour l'Europe elle-même, cette question qui se dégage de tout un drame palpitant d'une année, des rapports de la Russie et de la Pologne, cette question n'est point indifférente. L'Occident tout entier est livré aujourd'hui à une de ces crises où tout s'éprouve, où tout se renouvelle, où tout change de face. Ce qu'on a appelé l'ordre public européen pendant quarante ans n'existe plus, et ce ne sont pas seulement les peuples qui l'ont violé, ce sont les gouvernemens eux-mêmes qui y ont porté la main, si bien qu'il est tombé pièce à pièce. L'ordre public de 1815 s'en va. Ce que sera l'ordre nouveau qui sortira du travail contemporain, nul certes ne peut le dire; mais c'est justement parce que nous vivons dans un temps où tout se refond, où tout s'élabore, que le premier intérêt est d'observer les élémens de ce vaste et universel mouvement, toutes les manifestations sérieuses de la conscience des peuples. Nous avons à observer ce qui meurt et ce qui vit. La Russie a, dit-on, une certaine crainte de l'opinion de l'Europe. L'opinion, à coup sûr, n'a aucune disposition hostile contre la Russie; elle ne peut au contraire que s'intéresser à des œuvres comme l'émancipation des paysans, due à l'initiative de l'empereur Alexandre II, et à ce travail libéral qui se dessine de plus en plus aujourd'hui au sein de la nation russe; mais en même temps elle contemple ce point noir qui est à Varsovie, elle fait la part des fautes et des malheurs, et elle se dit que si les fautes ont d'inévitables conséquences, les malheurs d'un peuple ont aussi un terme.

CHARLES DE MAZADE.

BEAUX-ARTS

LA CHAPELLE DES SAINTS-ANGES A SAINT-SULPICE.

M. EUGÈNE DELACROIX.

Il est bien tard pour s'occuper des peintures que M. Delacroix a terminées l'été dernier à Saint-Sulpice. Cette chapelle, ouverte depuis plus de six mois, a déjà vu tant de visiteurs, et le public commence à la si bien connaître, qu'on ose à peine lui en parler encore. Ce n'est cependant pas une de ces œuvres qui n'ont d'attrait que la nouveauté. Dans tout ce que fait M. Delacroix, dans toute production où d'éclatans défauts se mêlent hardiment à des beautés de premier ordre, il y a matière à controverse, on peut en disserter longtemps. Essayons donc, si tard qu'il soit, de nous mêler à la querelle; étudions ces peintures et ne craignons pas d'en dire franchement notre avis.

C'est, comme on sait, sous l'invocation des saints anges que la chapelle est placée. Ce patronage semble d'abord promettre un radieux spectacle, de suaves perspectives : il n'en est rien. Ne vous attendez pas à des chœurs séraphiques; ne rêvez pas, comme Jacob, je ne sais quelle échelle d'or qui vous transporte au ciel, M. Delacroix ne vous y suivrait pas. Pour lui, les anges du Seigneur ne sont pas des ministres d'espérance et de charité, gardiens et consolateurs de la misère humaine, de douces et blondes créatures, des types de céleste beauté; il voit en eux, fidèle à ses instincts, des instrumens surnaturels de force et de colère, de lutte et de châtiment.

Trois grands espaces s'offraient à son pinceau : les deux murs latéraux de la chapelle et la voûte qui les relie. Chacune de ces trois divisions demandait un sujet distinct. Voici ceux que le peintre a choisis : pour le plafond, l'archange saint Michel triomphant du démon; pour les murailles, d'un côté Héliodore, le spoliateur du temple, terrassé et battu de verges, de l'autre la mystérieuse lutte de Jacob et de l'ange.

L'Héliodore et le saint Michel! ces deux sujets que le roi des peintres a marqués de son sceau, dont il a fait deux œuvres immortelles! Oser s'en emparer comme d'un bien vacant! J'ai vu des gens outrés de cette audace. J'avoue que pour ma part je n'en suis pas très ému. Quel que soit mon respect, disons mieux, mon adoration pour les moindres croquis, à plus forte raison pour les chefs-d'œuvre de Raphaël, je ne pense pas que sans irrévérence on ne puisse toucher à un sujet traité par lui. Il est de taille à se défendre et n'a que faire de nos prohibitions. Ces sortes d'usurpations sont même à mon avis d'innocens exercices dont l'art peut tirer profit, et c'est d'un modeste courage, bien plutôt que de présomption, qu'on fait preuve en se les permettant. Il faut seulement ne tenter l'entreprise que lorsqu'on est bien sûr d'avoir à dire quelque chose de neuf. C'est là le grand moyen d'obtenir son pardon. Rappelons-nous Rossini, lorsque tout jeune encore il s'avisa de remettre en musique *le Barbier de Séville*, de refaire l'œuvre de Paisiello, cette tendre et fine partition que l'Italie et l'Europe musicale applaudissaient depuis vingt ans. C'était jouer gros jeu; il risquait tout au moins de se faire lapider, s'il n'avait eu des flots de mélodies vraiment nouvelles à verser sur ses auditeurs. Dès qu'on l'eut entendu, la colère se calma, le novateur gagna sa cause, et son triomphe dure encore; ce qui ne veut pas dire que Rossini lui-même se fût également permis de refaire *Don Juan*, ni même *le Mariage secret*. Il est certains chefs-d'œuvre qui sont le dernier mot de l'idée qu'ils expriment; ils ont tout dit : tenter de les rajeunir, de les concevoir à nouveau, de s'en approprier la substance pour en tirer d'autres effets, c'est une vaine prétention. Forcément on retombe dans la donnée du maître créateur, on imite en croyant innover, on n'a pas même l'honneur d'avoir lutté, tant le combat est impossible.

Le *Saint Michel terrassant Lucifer* serait-il donc un de ces chefs-d'œuvre avec lesquels il est prudent de ne se point mesurer? Je le suppose, à en juger par ce plafond de M. Delacroix. Comprend-on que ce vigoureux esprit, qui s'égare quelquefois, mais toujours par excès d'originalité, se soit montré cette fois si timide, et qu'il ait reproduit, tout en les altérant, la pose, l'intention, la silhouette générale de notre saint Michel du Louvre? Quel besoin de nous donner encore un saint Michel, si ce n'était pas pour en faire un en-

tièrement à sa façon? Tout à l'heure nous verrons qu'avec l'Héliodore il en use plus librement, qu'il interprète à sa manière cette page des Macchabées. Sans tout admirer, tout absoudre dans sa version nouvelle, nous comprendrons qu'il s'en soit épris, qu'il ait tenu à la produire, qu'il ait cédé à cette séduction, tandis qu'ici qui l'a poussé? Pourquoi cette reproduction tout à la fois littérale et infidèle? A-t-il pensé que pour faire du neuf il suffisait d'élargir le champ de son tableau, d'en rendre la coloration plus vive et plus intense, de détacher la figure dominante sur un de ces nuages phosphorescens dont sa chaude palette possède le secret, ou bien encore d'ajouter à la scène un fond de paysage, morne désert où gisent les cadavres des rebelles dont l'archange a déjà triomphé? Ces accessoires ne sont pas sans poésie, et on y sent la main d'un maître; mais ils ne changent rien au groupe principal, ils ne déguisent pas ce caractère d'imitation dont tout d'abord on est si étrangement frappé.

Ce n'est pourtant qu'une apparence : les deux groupes au fond ne se ressemblent pas. Le saint Michel du Louvre pose franchement le pied sur le corps du démon avant de le percer de cet épieu qu'il tient en ses deux mains; il l'étouffe, il l'écrase, moins du poids de son corps que de sa force surhumaine, car tout en l'écrasant il laisse voir qu'il a des ailes, qu'il est un être aérien : contraste merveilleux qui ne vient pas seulement de ces plumes qu'il porte aux épaules, plumes indiquées sobrement et presque en raccourci, mais d'un certain élan surnaturel imprimé à la figure tout entière. Qu'a fait M. Delacroix pour ne pas copier trait pour trait son modèle? Il a mis de côté ce caractère complexe, cet inexplicable mélange de deux natures contradictoires, cette simultanéité de la force de pression et de la force d'ascension; il n'a cherché qu'à rendre son archange de plus en plus aérien, sauf à lui supprimer toute énergie et toute consistance. Faut-il donc s'étonner si le nouveau saint Michel a cet air grêle et sautillant? Il voltige dans l'air comme un oiseau, comme un ballon. Au lieu de fouler du pied son adversaire, il l'effleure à l'épaule et seulement du talon : pose effrayante en vérité! le point d'appui lui manque, et sans ces grandes ailes déployées il tomberait sur votre tête.

Je ne veux pas insister : de ces trois compositions, celle-ci est, à tous égards et de beaucoup, la moins heureuse. Mieux vaut donc ne s'y point arrêter. Un seul mot cependant pour regretter encore qu'au lieu d'innover ainsi seulement dans le détail, l'artiste n'ait pas pris, comme il lui appartient, un parti vigoureux et retourné de fond en comble les données du sujet. Pourquoi, dans un plafond, conserver cette langue de terre qui sert de base aux personnages? Pourquoi ne pas nous transporter tout franchement dans les

nuages? L'impétueux archange, au milieu de l'espace, fondrait à tire-d'aile sur le monstre, ailé comme lui; ce serait le combat, le duel à mort de l'aigle et du vautour : quelle occasion d'effets heurtés, d'expressions risquées, de lumières fantastiques, comme il en faut à ce talent fougueux! Et la scène ainsi transformée aurait le double avantage de n'être plus la contrefaçon d'un chef-d'œuvre et de supprimer ces rochers, ces gazons qui, suspendus à trente pieds du sol, ne laissent pas le spectateur en suffisante sécurité.

Cela dit, passons à l'*Héliodore*. C'est encore avec Raphaël que la lutte va s'engager, et sur un terrain qui, au premier aspect, ne semble guère moins périlleux. Quelle œuvre en effet que cet *Héliodore* du Vatican? Ce n'est pas seulement un groupe, une figure, une merveille isolée; c'est quelque chose de plus désespérant, un vaste ensemble dont les moindres parties sont autant de chefs-d'œuvre, une scène à la fois ordonnée et vivante, symétrique et tumultueuse, aussi claire que compliquée, une scène où le génie du peintre, sans cesser d'être pur, devient tragique et passionné. Jamais ce gracieux pinceau se montra-t-il plus ferme, plus hardi, plus puissant? Que faire de neuf sur un pareil sujet? La lutte n'est-elle pas encore plus difficile avec l'Héliodore qu'avec le saint Michel? Oui, mais cette fois, nous l'avons dit, M. Delacroix a pris ses précautions : point de comparaison directe; la même action, les mêmes personnages, et cependant un tout autre tableau. Il a d'abord eu soin de changer le lieu de la scène : ce n'est plus au milieu du sanctuaire, devant l'autel, devant le pontife en prières que le spoliateur est foudroyé, c'est hors du temple, sur un immense escalier qui descend aux parvis extérieurs. De gigantesques colonnes, asiatiques de style et de proportions, soutiennent l'édifice et coupent le tableau dans toute sa hauteur. Rien ne ressemble moins, comme on voit, à la décoration choisie par Raphaël, à cette élégante série d'arcades et de coupoles dans le goût du Bramante, qui forme perspective au centre de sa composition. Du temps de Raphaël, ces sortes d'anachronismes ne révoltaient personne; qui se souciait alors de la couleur locale, de la vérité chronologique, dont il faut plus ou moins s'occuper aujourd'hui? Le peintre cherchait les lignes les mieux appropriées à la scène qu'il voulait rendre, sans s'inquiéter s'il attribuait à Salomon les façons de bâtir pratiquées sous Jules II. Je ne dis pas, notez bien, que le motif architectural inventé par M. Delacroix soit exactement hébraïque, et que le temple de Jérusalem eût des abords aussi étranges que ce colossal escalier; mais il y a là du moins, dans le volume et la hauteur des colonnes, dans le style de l'ornementation, une certaine analogie avec les caractères, aujourd'hui parfaitement connus, des constructions re-

ligieuses de l'antique Orient. L'innovation est donc heureuse; je dis plus, elle était nécessaire. Si maintenant, dans cette architecture, vous trouvez quelques incohérences, si les règles de la perspective y sont peu respectées, si l'escalier, par exemple, est aussi raide qu'une échelle, à tel point qu'il y aurait danger d'en tenter l'escalade, qu'importe? Tout ce fond de tableau n'en est pas moins grandiose et hardiment conçu. Ici du moins l'artiste se retrouve, son audace ne lui fait plus défaut.

Et ce n'est pas tout. Le théâtre une fois transformé, vient le tour des acteurs. Voyez d'abord au milieu de la scène cette masse flottante, de couleur violacée, qui semble tomber du ciel. Est-ce un être vivant? N'a-t-il pas forme humaine? Oui, mais les pieds sont en l'air et la tête est en bas. Quelle sinistre figure! quels yeux! comme ils flamboient! Ces mains sont armées de verges; vous croyez voir une Euménide. Comment ce personnage se tient-il dans l'espace? Point d'ailes à ses épaules, pas le moindre support; rien qui rassure votre imagination. Si aguerri que vous soyez aux apparitions fantastiques, cette culbute en permanence doit vous causer quelque émotion. Vous n'êtes pas au bout. Voici à votre gauche, dans le bas du tableau, un autre porteur de verges, moins apparent, moins lumineux, mais tout aussi terrible, qui, sans tomber des nues, n'en est pas moins aussi dans une position des plus extraordinaires. Comme son frère, il n'a point d'ailes, et comme lui il flotte, il se soutient en l'air, mais d'une autre façon, à quelques pieds du sol, horizontalement. Il plane, ou, pour mieux dire, il rampe dans le vide, il se glisse, il s'allonge vers le coupable qu'il doit frapper. Rien de plus étrange, de plus inattendu que ces deux figures, l'une sortant, comme un tiroir, des flancs d'une muraille, l'autre tombant du ciel comme un aérolithe.

On le voit donc, en fait d'audace, M. Delacroix prend sa revanche. Le voilà loin de son modèle. Les deux flagellateurs du Vatican n'ont point d'ailes non plus, bien qu'ils ne touchent pas la terre, mais ils bondissent plutôt qu'ils ne volent. Ils ne font point de tours de force, point de sauts périlleux, ils ne marchent pas sur le ventre. Debout, la tête haute, ils vont rasant le sol : en sont-ils moins légers, moins impétueux, moins terribles? Le grand art, quand on représente en peinture des faits miraculeux, est de n'en pas outrer l'expression, de donner au surnaturel un certain air de vraisemblance qui aide à le faire accepter. La difficulté vient ici de cette lutte contre un chef-d'œuvre. Comment rester dans la juste mesure? Quand la vraie route est occupée, quel chemin se frayer? Vous êtes entre deux écueils : ou côtoyer votre modèle et tomber dans l'imitation, ou chercher du neuf à tout prix, et en cherchant le neuf aller jusqu'au bizarre. Pour ma part, si entre ces extrêmes

il me fallait absolument choisir, je n'hésiterais pas : mieux vaut encore risquer de s'égarer que de marcher en laisse; tout plutôt que l'imitation! Je comprends cependant qu'on soit d'avis contraire. Il y a des gens que la témérité révolte, qui ne pardonnent pas une offense à leur goût, un trouble dans leurs habitudes : ceux-là sont hors d'état d'accepter de sang-froid ces deux anges; mais si vous êtes par bonheur d'humeur plus débonnaire, si vous vous résignez sans prévention, sans colère, aux allures hasardées de ces ceux habitans du ciel, vous aurez votre récompense. Regardez bien : quelle énergie dans ces têtes! quel feu dans ces regards! quel jeu puissant dans tous ces membres! Isolément et pris à part, ces chérubins farouches sont deux morceaux de grande et puissante peinture. Je ne leur fais qu'un reproche : ils prennent un plaisir trop vif et trop personnel au châtiment qu'ils infligent; ils frappent pour leur propre compte, comme s'ils obéissaient non pas à la justice, mais à la passion. L'ange exterminateur lui-même ne doit pas laisser voir de haine pour ses victimes; il faut qu'on sente, même quand il frappe, que c'est un ordre qu'il accomplit, et que, si Dieu l'avait laissé faire, il serait compatissant. Je voudrais donc dans ces regards le même feu, j'y voudrais moins de rage. Aussi j'ai plus de sympathie pour ce troisième envoyé du ciel, ce sévère et brillant cavalier à l'armure et au sceptre d'or, aux ailes épanouies (car celui-là porte des ailes, bien que, soutenu par son cheval, il pût, à vrai dire, s'en passer). J'aime son expression calme, bien qu'indignée, méprisante sans cruauté. Il préside au supplice sans y mettre la main, et ne touche au coupable qu'en poussant sur lui son cheval, qui le renverse et le foule aux pieds. Quel dommage que les défauts de la monture nuisent un peu au cavalier! Que vient faire là cette robe d'un gris si violent et si dur, ce gigantesque poitrail, cette encolure en col de cygne d'une ampleur si exagérée? Tout cela trouble le spectateur et le détourne d'admirer la pose, le mouvement, l'inspiration de la figure. Faut-il le dire? ce cavalier me semble de meilleure race, et à certains égards il me satisfait mieux que son rival du Vatican. Il est moins bourru, moins brutal; il y a dans son attitude, dans sa personne, dans ses traits, je ne sais quoi de serein, de noble, d'idéal. Ce n'est pas un centurion en colère, c'est vraiment un archange. Je ne promets pas à M. Delacroix d'avoir souvent à exprimer de pareilles préférences; mais, puisque l'occasion s'en trouve, je me complais à la saisir.

Cette bonne fortune va, je le crains, m'abandonner en parlant des autres personnages, à commencer par l'Héliodore lui-même. Je le vois là couché tout à plat sur le dos, la tête renversée, les bras en croix, une jambe à demi relevée. Cette posture peut sembler naturelle, on peut la proclamer naïve, l'admirer même et trouver au

contraire trop de noblesse et trop de style chez l'autre Héliodore, terrassé lui aussi, mais faisant un suprême effort pour se tenir sur son séant et repousser du geste et de la voix les coups qui le vont frapper. Je veux bien qu'il y ait dans cette pose quelque chose d'un peu trop dramatique; en revanche, l'Héliodore nouveau est, à mon sens, trop sans façon. Sans se draper pour mourir, on peut ne pas tomber si maladroitement, laisser voir un peu mieux son visage, ne pas soulever sa jambe, ne pas la laisser ainsi éternellement en l'air sans point d'appui, ce qui, par sympathie, cause à ceux qui la voient une véritable fatigue. J'avoue pourtant que cette prostration complète du principal personnage, qui au point de vue pittoresque laisse tant à désirer, répand sur tout l'ensemble de la composition une grande impression de terreur. A voir ce corps par terre, renversé, presque mort avant même d'avoir été atteint, on sent qu'une force invisible, un mystérieux orage, a précédé l'apparition du cavalier et de ses deux compagnons. Cet orage ou plutôt le souffle de Jéhovah lui-même, on le devine, on l'entend; c'est lui qui agite et soulève ces lourdes tapisseries suspendues aux colonnes. Aussi quelle épouvante chez les complices du sacrilége, chez ces grossiers soldats qui l'ont aidé dans son pillage et s'en vont les épaules chargées de vases d'or et de bijoux sacrés! Qu'ils soient violemment émus, qu'ils se retournent stupéfaits et comme à demi foudroyés eux-mêmes, rien de mieux; mais pour exprimer leur terreur était-il nécessaire de les rendre si laids? Je défie qu'en Syrie, dans toute l'armée de Séleucus, on eût trouvé la figure de ce premier soldat, à votre droite, dans le coin du tableau. Pour arriver à un profil et à un nez comme celui-là, il eût fallu remonter jusqu'en Thrace, même au-delà de la Propontide. C'est un type de Cosaque, et cette barbarie des visages est ici d'autant plus inattendue qu'elle s'associe à des gestes et à des attitudes d'une ampleur solennelle et presque académique.

Quoi qu'il en soit, malgré tant de témérités, d'étrangetés, d'incohérences, la scène est grande, extraordinaire, attachante et d'un puissant effet. Encore un coup, glissez sur les détails, chassez les souvenirs et les comparaisons, ne pensez ni à Raphaël ni à rien de complet, d'achevé, de fini en peinture, laissez-vous franchement aller, et vous serez, je ne dis pas charmé, mais profondément remué par l'intelligente vie cachée sous ce fracas de couleurs et de formes. Pour moi, j'aurais tous les regrets du monde que ce nouvel *Héliodore* n'existât pas, d'abord parce qu'en elle-même l'œuvre est originale et de haute valeur, puis parce qu'elle aide à mieux comprendre l'*Héliodore* du Vatican. Rien n'enseigne à goûter les douceurs de la paix comme une heure de tumulte. Avant d'avoir connu la chapelle des Saints-Anges, lorsque, rappelant mes souvenirs, je me transportais en pensée devant ce Jules II vainqueur, as-

sistant au châtiment allégorique des spoliateurs du saint-siége, ce qui me charmait le plus dans cette incomparable fresque, c'étaient les femmes, les enfans, les hommes d'un dessin si splendide, d'une si ravissante beauté : je n'avais des yeux, je l'avoue, que pour chaque tête, chaque groupe en particulier, tandis que la composition, je m'en occupais à peine, ou plutôt elle me semblait un peu trop symétrique, coupée en deux parties trop justement égales et divisée par un vide d'une largeur démesurée. Or maintenant, tout au contraire, c'est la composition, c'est l'ensemble, c'est la grandeur de l'ordonnance qui me confondent d'admiration. J'en prise d'autant plus le savant équilibre et la clarté monumentale que je sors d'un spectacle plus confus et plus turbulent. Ce vide au milieu de la scène, ce vide qui m'étonnait, je le comprends, c'est le trait du génie. Non-seulement il sépare par une démarcation visible les êtres surnaturels qui accomplissent le miracle et les simples mortels qui le contemplent, non-seulement il exprime d'une manière saisissante le mouvement de recul, le refoulement précipité que le passage des trois anges vient d'imprimer à ce flot de peuple à la fois effrayé et criant anathème, mais l'intention principale de ce vide insolite est de dégager, de mettre en évidence, au cœur même de la composition, le grand-prêtre et l'autel, de faire ainsi bien voir que c'est au nom de l'autel et à la voix du grand-prêtre que la vengeance est descendue du ciel. Est-il une conception pittoresque plus éloquente, plus profonde et plus simple? Il n'y a pas jusqu'à ce Jules II apparaissant porté sur la chaise papale qui ne donne à l'œuvre tout entière un caractère unique d'originalité. C'est un acteur muet, ou plutôt ce n'est point un acteur. Ni le pontife, ni les hommes qui le portent ne prennent part à l'action; ils ignorent ce qui se passe autour d'eux et ne sont en communication qu'avec le spectateur. Ce sont de purs portraits, des armoiries vivantes. Comme les *donateurs* dans les tableaux du moyen âge, ils restent étrangers aussi bien à la partie humaine qu'à la partie mystique du tableau. L'usage de réunir ainsi dans un même cadre des portraits et des sujets de piété sans relation directe entre les deux ordres de personnages fut, comme on sait, longtemps universel, et il tombait à peine en désuétude quand Raphaël en cette circonstance se plut à le raviver : sorte d'innovation archaïque pleine de grandeur et d'à-propos. Aussi n'est-ce pas sans un certain sourire que vous aurez peut-être entendu de très habiles gens, des critiques en renom, prendre pour un anachronisme cette apparition de Jules II dans le temple de Jérusalem, et trouver fort mauvais, une fois l'invraisemblance admise, que le saint-père et son monde soient si maussades, si distraits, et ne daignent ni s'associer aux sentimens du peuple qui les entoure, ni même tourner les yeux sur le drame

qui se joue à côté d'eux. La méprise n'est-elle pas étrange? Mais ce n'est pas le lieu de m'arrêter à ces détails; nous ne sommes pas au Vatican. Si je n'y prenais garde, l'*Attila*, le *Saint Pierre*, *la Messe de Bolsena* sont là dans cette même salle, je risquerais de m'y laisser prendre. Retournons donc à Saint-Sulpice. Aussi bien nous y allons trouver M. Delacroix sur un autre terrain, livré à ses propres forces. Plus de comparaison, plus de lutte, et partant moins d'efforts pour se singulariser. Malgré l'attrait curieux qui m'attache à son *Héliodore*, j'ai hâte d'être en face de son *Jacob*, c'est-à-dire de n'avoir plus affaire qu'à lui.

La première condition pour peindre ce second pan de mur, exactement semblable au premier et de dimensions et de forme, c'était de conserver certains rapports, certaine analogie dans l'échelle des deux décorations. Pour que deux œuvres qui se font pendant ne se nuisent pas l'une à l'autre, il faut que les proportions générales n'en soient pas trop discordantes. Or c'est ici que j'aperçois dans tout son jour un des dons de M. Delacroix qu'on peut le moins lui contester, le sentiment décoratif, cette partie vraiment supérieure de son talent. Que de peintres aujourd'hui se croiraient obligés, pour nous représenter les vastes champs d'Edom, le lieu désert où Jacob fut rencontré par l'ange, d'imaginer un site bien oriental, c'est-à-dire bien aride, bien nu, bien désolé! Or vous figurez-vous quelques roches poudreuses, quelques pauvres broussailles, en regard de ces murs gigantesques, de ces immenses propylées que nous venons de parcourir? De telles dissonances ne sont jamais à craindre avec M. Delacroix. Il a senti qu'en face de ses colonnes de granit il lui fallait d'autres colonnes de taille et d'importance au moins égales. De là ces arbres séculaires, ces magnifiques chênes plantés si fièrement sur ce petit monticule qui abrite et domine la paisible prairie où vont lutter les deux athlètes. Quels arbres! Tout en est colossal, les troncs, la ramure, le feuillage. Ce sont de vrais géans, des enfans du vieux monde échappés au déluge. Comme ils ombragent cette oasis! Quelle fraîcheur, quel mystère au bord de ce ruisseau? Est-ce bien l'Orient? Je ne sais, mais c'est le paysage le plus poétiquement biblique que vous puissiez rêver.

Me voilà donc sous le charme, et cette fois sans réserve. J'accepte cette façon d'interpréter la nature, de la tailler en grand; je l'accepte sans chicaner sur rien, ni sur les coups de brosse un peu trop violens, ni sur les durs contrastes de ces végétations si diverses : l'effet d'ensemble domine tout. Je n'ai de doutes que sur les personnages. L'attitude de ces deux lutteurs, est-ce bien celle qu'il eût fallu choisir? Je conviens que Jacob, aux prises depuis la veille au soir avec cet inconnu qui veut le terrasser, a bien pu quelquefois, dans cette longue nuit, se jeter, par un effort suprême, tête

baissée, comme un taureau, sur son immobile adversaire; mais le plus souvent, ce me semble, c'est lui qui a dû résister. Ou le récit de la Genèse n'a pas de sens et n'est qu'un vain symbole, ou nous devons supposer que Dieu veut éprouver son serviteur, sonder son cœur et ses reins. Or la gloire de Jacob, ce n'est pas d'avoir par moment, avec une fureur impuissante, donné du front contre l'ange, c'est d'avoir constamment soutenu son étreinte, c'est de n'avoir pas ployé. M. Delacroix, il est vrai, s'est proposé de peindre ce dernier moment de la lutte où l'ange, en touchant du doigt la cuisse de Jacob, dessèche un de ses muscles; mais d'où vient que le messager divin abuse ainsi de sa puissance et se permet, pour en finir, de rendre son adversaire boiteux? Est-ce donc qu'il se sente en péril, qu'il ait besoin de se défendre contre un assaut désespéré? Non, c'est qu'il a vu briller au sommet des montagnes les premiers feux de l'aurore, qu'avec le jour sa mission doit finir, et qu'il lui tarde de remonter aux cieux.

Je crois donc qu'il y aurait eu profit à intervertir les rôles, à prêter à Jacob une attitude résistante qui donnât mieux l'idée de sa victoire morale. L'effet pittoresque lui-même n'y aurait rien perdu, et l'esprit serait plus satisfait. Du reste, la pose admise, l'attitude assaillante une fois adoptée, je ne crois pas qu'on pût l'exprimer avec plus d'énergie que ne l'a fait M. Delacroix. Son Jacob manque un peu de noblesse : il a la puissance d'un Hercule et la rusticité d'un pâtre; on voudrait quelque chose de plus, quelque chose qui fît pressentir le futur patriarche; mais quel mouvement! quelle vie! comme ce corps tout entier s'élance d'un seul bond! Quel choc! on croit l'entendre. Il faut un immortel pour n'y pas succomber. Cet immortel, je dois le dire, a bien aussi quelques défauts. Ses jambes sont un peu lourdes et toute sa personne un peu matérielle. Ce n'est pas la noblesse, encore moins la grandeur qui lui manquent; il est trop dépourvu d'élégance, ou pour mieux dire de spiritualité. Après tout, on s'en aperçoit peu. Les figures ne tiennent pas ici la place principale; on pourrait presque dire qu'elles ne sont qu'accessoires, tant la passion, la vie, le rôle actif et animé sont dévolus au paysage. Depuis les premiers plans jusqu'à la crête de ces montagnes dorées par le soleil levant, tout vous captive et vous attache dans cette puissante conception, qui n'a guère d'analogues, même chez les maîtres italiens qui ont traité le plus largement le paysage décoratif. Rien de banal, rien d'inutile. Comme ce chemin creux est habilement jeté dans ce coin perdu du tableau! comme on y sent passer, à travers la poussière, ces troupeaux, ces pasteurs, ces femmes, ces enfans! comme on suit au loin les méandres de cette longue caravane, et comme tout ce monde court bruyamment sans se douter qu'un combat solitaire se livre à deux pas de là! Ce tu-

multe, à peine indiqué, suffit à faire mieux sentir l'obstination, l'acharnement et le mystère de la lutte.

Je n'ai pas le courage de demander compte à M. Delacroix d'une légère inexactitude dans l'interprétation de son texte. C'est à la première aube que le combat devrait finir, et il fait clair dans son tableau à peu près comme en plein midi. Peut-être qu'un effet de lumière plus douteuse, de jour naissant, de crépuscule, aurait jeté sur cette scène quelque chose de plus poétique encore, et comme une teinte énigmatique en rapport avec le sujet; mais d'un autre côté je ne m'étonne pas, quand on a du soleil sur sa palette, qu'on tienne à en tirer parti. Aussi mon regret le plus vif n'est pas cette licence que s'est donnée le peintre d'éclairer un peu trop son œuvre, c'est qu'il soit si difficile de la bien voir, d'en jouir à son vrai point de vue. Cette chapelle est trop étroite; le spectateur n'a pas assez de reculée. Vous voyez un peu moins mal l'*Héliodore* que le *Jacob*, parce qu'en sortant de la chapelle et en reculant de quelques pas sous les voûtes du bas côté, vous l'apercevez encore, et à bonne distance; c'est même en s'éloignant davantage, en se plaçant au point de jonction de la grande nef et du chœur, en dirigeant son regard à travers les arcades sur ce qui apparaît de l'*Héliodore*, que l'on peut vraiment juger de la puissance de cette coloration, et sentir combien la distance lui donne d'harmonie, de transparence et de légèreté.

Encore un mot : je voudrais ne pas oublier, dans l'intérieur de la chapelle, aux quatre coins de l'ovale du plafond, sur les pendentifs de la voûte, ces quatre anges en grisaille, si calmes, si modestes, si sobrement disposés pour marier en quelque sorte par des tons neutres et presque éteints le lumineux éclat des parois latérales et l'éclat chatoyant du plafond. J'insiste sur ces quatre anges, parce que j'y vois une de ces contradictions piquantes qui abondent chez M. Delacroix. De même que lorsqu'il lui prend envie de faire de la critique, lorsqu'au lieu d'un pinceau c'est une plume qu'il manie, ses goûts, ses idées, ses préceptes deviennent châtiés, on pourrait presque dire classiques, de même ici, dans ces grisailles, la couleur mise de côté, il semble écrire au lieu de peindre. Si j'ose ainsi parler, c'est sa palette qui le grise, ou tout au moins qui lui suggère des séductions, des entraînemens de couleur dont sa raison n'est plus maîtresse.

Et maintenant faut-il conclure? Faut-il donner le dernier mot de tous ces jugemens un peu contradictoires que je viens de risquer en passant? Je n'ai pas besoin de dire que mes instincts, mes goûts, mes convictions, mes préférences, sont presque à chaque instant froissés par M. Delacroix, et que je goûte néanmoins, que je comprends, que j'aime son talent. Quelle conclusion logique puis-je

tirer de là? Rien de plus malaisé, de plus compromettant, que de parler d'un tel homme à cœur ouvert, de bonne foi. Il a de tels admirateurs, que, même en l'admirant aussi, très franchement, mais sous réserve, on semble froid et presque malveillant; il a de tels antagonistes, qu'à signaler seulement ses défauts sans colère, sans anathème, on fait l'effet d'un complaisant. La destinée de certains hommes est de n'être loué ni critiqué qu'avec passion. J'entendais l'autre jour deux artistes, gens d'esprit, connaisseurs éprouvés et de sincérité parfaite, qui tous deux sortaient de Saint-Sulpice. Pour l'un, cette chapelle était une œuvre sans pareille, éblouissante, immense, un éclair de génie : l'autre au contraire la tenait pour une informe ébauche, sans style et sans pensée, pure peinture d'opéra, œuvre non pas d'artiste, mais de décorateur. L'un proclamait l'échec et l'autre le triomphe. Lequel avait raison?

Ce que j'affirme en toute sûreté, ce que je crois incontestable, c'est qu'il n'y a pas échec, et que, bien loin de là, l'artiste, à certains égards, est resté dans cette grande épreuve plus qu'égal à lui-même. Maintenant cela veut-il dire qu'il se soit amendé, qu'il ait tenté le moindre effort pour s'élever à un style plus sévère, à une forme plus épurée, à des contours moins hésitans, à un rendu plus ferme et plus serré, que la pensée lui soit venue de corriger ou seulement d'adoucir un seul de ses défauts, chers défauts qui lui ont valu, j'en conviens, une partie de ses succès, et dont ses adulateurs ne parlent qu'à genoux? Non assurément, non. Et qui donc espérait cette métamorphose? Pensait-on qu'appelé pour la première fois à décorer les parois d'une église, M. Delacroix, subitement illuminé, allait nous donner le spectacle de sa conversion esthétique, et se soumettre à l'austère discipline, aux chastes conditions de la vraie peinture religieuse? N'était-ce pas au contraire un fait certain, et comme écrit d'avance, qu'à Saint-Sulpice, comme au Palais-Bourbon, comme à l'Hôtel-de-Ville, comme au palais du Luxembourg, il ne plierait son talent à aucune autre entrave, et ne s'attacherait avec amour à aucun autre but qu'à l'effet pittoresque? Si c'est là qu'est l'échec, je n'en disconviens pas, l'échec existe : rien de moins religieux, c'est-à-dire de moins sobre et de moins tempéré que la chapelle des Saints-Anges; mais franchement, que voulait-on qu'il fît? Un froid pastiche, une pure parodie des adorables fresques de Masaccio et d'Angelico? M. Delacroix peindre sans clair-obscur, sans ombres, sans lumières, sans saillies! n'appliquer sur un mur qu'un épiderme de couleurs simulant tout au plus l'épaisseur d'une tapisserie, et renoncer par conséquent aux profondeurs, aux perspectives, à la pompe, aux richesses, à tout ce qui parle aux sens! Alors que lui resterait-il? C'est presque un suicide qu'on demande. Laissons chacun suivre sa voie. J'aurais sans doute autant aimé qu'au lieu de

Saint-Sulpice, ce fût quelque palais, quelque salle mondaine, qui cette fois encore s'ouvrît à M. Delacroix; mais, même en ce saint lieu, on ne peut, ce me semble, reprocher à son œuvre aucune disparate qu'il y ait sujet de regretter; seulement, j'en conviens, ce n'est ni la prière ni le renoncement aux choses de ce monde qu'une telle peinture nous enseigne. Sa signification, ou plutôt son charme et sa parure, c'est la vie, la vie surabondante, c'est l'entraînement et l'éclat d'une impérissable jeunesse.

La jeunesse, voilà le véritable mot! Tout le monde en France est plus ou moins changé depuis ces trente ou quarante ans. Les plus aventureux esprits ont peu à peu coupé leurs ailes. L'espoir, la confiance, les illusions, les théories, la foi en ses doctrines et en soi-même, tout s'est usé, tout a vieilli, tout, excepté M. Delacroix : il n'a pas pris un jour. Gardez-vous d'en conclure qu'il se soit pétrifié dans les idées de son jeune âge, comme ces muscadins qui, même encore sous la restauration, portaient les modes du directoire en souvenir de leurs triomphes. Non, il n'est pas immobile, il a marché avec son temps, le moins possible cependant, et en restant soi-même envers et contre tous. Sauf les toiles de ses premières années, où se trahit certaine hésitation, certaine influence des tentatives contemporaines, sauf par exemple sa *Mort de Sardanapale*, dont Bonington et Devéria ont fait en partie les frais, on peut dire que toutes ses productions, grandes ou petites, sont depuis près d'un demi-siècle marquées au même sceau. Une telle persévérance est presque sans exemple. Pour les artistes en général et surtout pour les peintres, la vie, quand elle se prolonge, se transforme et se diversifie; à certains jours, il leur vient des scrupules, des doutes, des regrets; ils font des expériences, des retours en arrière ou des pas en avant; ils ont des manières successives : rien de tout cela chez M. Delacroix. A peine çà et là d'insensibles modifications, simples nuances provenant de la diversité des sujets plutôt que du changement des méthodes. Au fond, il est toujours le même, toujours le jeune romantique de 1828, ardent, confiant, téméraire, heurtant de front les traditions, même celles qui sont mortes, pour le plaisir de les heurter. Aussi j'oserais dire qu'à son contact, à son exemple, on se sent rajeunir soi-même. Ces témérités de pinceau, ces notes éclatantes que chaque jour il se permet encore, ce sont les mêmes qui vous éblouissaient quand vous aviez vingt ans; elles vous transportent à votre insu dans vos jeunes années, comme un air national inspire aux exilés l'illusion de la patrie.

Je ne connais qu'un homme aujourd'hui, parmi les vétérans de l'art, qui ne soit pas moins jeune que M. Delacroix; cet homme est M. Ingres. Je vais sans doute les étonner tous deux en leur trou-

vant un trait de ressemblance; mais, si différens qu'ils soient en toutes choses, n'ont-ils pas même ardeur, même foi, même persévérance, même fidélité à leurs idées, même horreur de toute transaction? Aussi ne nous étonnons pas si par un sort commun, l'un comme l'autre, ils ne sont populaires, c'est-à-dire franchement acceptés et compris, que dans le cercle de leurs sectateurs et de leurs initiés, tandis que le public, cette masse indifférente qui dans les questions d'art prétend juger, tout en disant : Je ne m'y connais pas, cette masse qui n'aime rien de hardi, rien de fier, qui veut des complaisans et des flatteurs, les tient pour suspects l'un et l'autre, et ne leur pardonne pas cette sorte de raideur et d'aristocratie.

Chaque jour cependant, j'aime à le dire, le cercle, autour de M. Ingres, a l'air de s'agrandir, ou tout au moins les réfractaires et les sceptiques deviennent moins nombreux ou plus dissimulés. La notabilité de ce talent hors ligne est maintenant si grande que la révolte ouverte semble presque impossible. Et puis la pureté du dessin, la perfection du style, la magie de l'exécution sont des qualités si visibles, si palpables en quelque sorte, qu'on ne peut guère les méconnaître. Les moins amis renoncent donc à nier le talent, et tout au plus ils se confessent hors d'état de le bien comprendre. Avec M. Delacroix, on n'a pas tant de peine à prendre; il prête mieux le flanc : les incrédules ont plus beau jeu. Quel prétexte à ne rien admirer que ces négligences de dessin, cette rudesse d'exécution et, disons-le, cet extérieur de décadence dans le choix de certains détails et de certains ajustemens, extérieur mensonger, puisque la vie et la vraie décadence sont deux termes incompatibles, et qu'ici la vie coule à flots, personne ne peut le contester! Mais le prétexte est bon, on le saisit, et vous trouvez des gens qui ne reculent pas devant l'absurde conséquence de nier jusqu'à l'existence de ce vigoureux talent. Pour moi, si classique qu'on soit, je soutiens qu'on est inaccessible aux émotions de l'art et qu'on ne sent pas même ces beautés plus sévères qu'on prétend admirer, si l'on n'a pas de temps en temps des tendresses pour M. Delacroix. Qu'on le querelle, je l'admets; de rudes vérités, je les comprends, et je me permets d'en dire moi-même, mais à la condition de les entremêler de francs et sincères éloges, et de bien laisser voir que si à aucun prix je ne voudrais que nos jeunes peintres prissent modèle sur M. Delacroix, je ne l'en tiens pas moins pour un maître, un vrai maître, dont, à coup sûr, le nom vivra, et qui dans notre école aura sa place à part, grâce à l'éclat de sa puissante originalité.

L. Vitet.

LE SOIR

D'UN JOUR DE MARCHE

On sait que M. Victor Hugo vient de terminer une grande composition romanesque intitulée *les Misérables*. L'épisode qu'on va lire a sa place marquée dans la première partie de ce nouvel ouvrage, dont la publication est prochaine (1). Il forme un tableau complet, mais l'ensemble émouvant auquel il se rattache a trop d'importance pour qu'on n'en dise pas ici quelques mots. M. Victor Hugo s'est proposé de décrire dans *les Misérables* la vie du XIXe siècle, comme il avait décrit dans *Notre-Dame de Paris* la vie du moyen âge. Dans le cadre d'une action romanesque qui ne comprendra pas moins de cinq parties, chacune de deux volumes, il a groupé tous les types qui peuvent l'aider à caractériser la société de notre temps, à la montrer surtout, comme le titre l'annonce, dans ses luttes et dans ses douleurs. Il n'appartenait qu'à un grand poète d'être à la hauteur de cette tâche, et d'y apporter cette élévation sereine qui est un des plus précieux dons de la muse. Dès les premières pages des *Misérables*, on sent circuler à travers l'œuvre ce souffle de tendresse généreuse qui l'animera jusqu'au bout. Il n'y a point là de parti-pris : l'auteur est toujours juste, quoique toujours ému. La figure qui domine au début du livre est celle d'un évêque, d'un vrai pasteur d'âmes, qui marche à travers la vie les mains pleines d'aumônes et les yeux tournés vers le ciel. Une série de scènes familières et touchantes met en relief les divers traits de cette physionomie vraiment chrétienne. Il reste cependant à la compléter par un dernier contraste, et c'est ici que commence le dramatique épisode que nous allons citer.

(1) A Paris, chez Pagnerre; à Bruxelles, pour l'étranger, chez Lacroix, Verboeckhoven et Ce, éditeurs.

I.

Dans les premiers jours du mois d'octobre 1815, une heure environ avant le coucher du soleil, un homme qui voyageait à pied entrait dans la petite ville de D... Les rares habitans qui se trouvaient en ce moment à leurs fenêtres ou sur le seuil de leurs maisons regardaient ce voyageur avec une sorte d'inquiétude. Il était difficile de rencontrer un passant d'un aspect plus misérable. C'était un homme de moyenne taille, trapu et robuste, dans la force de l'âge. Il pouvait avoir quarante-six ou quarante-huit ans. Une casquette à visière de cuir rabattue cachait en partie son visage brûlé par le soleil et le hâle, et ruisselant de sueur. Sa chemise de grosse toile jaune, rattachée au col par une petite ancre d'argent, laissait voir sa poitrine velue; il avait une cravate tordue en corde, un pantalon de coutil bleu usé et râpé, blanc à un genou, troué à l'autre, une vieille blouse grise en haillons, rapiécée à l'un des coudes d'un morceau de drap vert cousu avec de la ficelle, sur le dos un sac de soldat fort plein, bien bouclé et tout neuf, à la main un énorme bâton noueux, les pieds sans bas dans des souliers ferrés, la tête tondue et la barbe longue.

La sueur, la chaleur, le voyage à pied, la poussière, ajoutaient je ne sais quoi de sordide à cet ensemble délabré. Les cheveux étaient ras et pourtant hérissés, car ils commençaient à pousser un peu, et semblaient n'avoir pas été coupés depuis quelque temps.

Personne ne le connaissait. Ce n'était évidemment qu'un passant. D'où venait-il? Du midi, des bords de la mer peut-être, car il faisait son entrée dans D... par la même rue qui sept mois auparavant avait vu passer l'empereur Napoléon allant de Cannes à Paris. Cet homme avait dû marcher tout le jour : il paraissait très fatigué. Des femmes de l'ancien bourg qui est au bas de la ville l'avaient vu s'arrêter sous les arbres du boulevard Gassendi et boire à la fontaine qui est à l'extrémité de la promenade. Il fallait qu'il eût bien soif, car des enfans qui le suivaient le virent encore s'arrêter et boire, deux cents pas plus loin, à la fontaine de la place du marché.

Arrivé au coin de la rue Poichevert, il tourna à gauche et se dirigea vers la mairie. Il y entra, puis sortit un quart d'heure après. Un gendarme était assis près de la porte, sur le banc de pierre où le général Drouot monta le 4 mars pour lire à la foule effarée des habitans de D... la proclamation du golfe Juan. L'homme ôta sa casquette et salua humblement le gendarme.

Le gendarme, sans répondre à son salut, le regarda avec atten-

tion, le suivit quelque temps des yeux, puis entra dans la maisor de ville.

Il y avait alors à D... une belle auberge à l'enseigne de *la Croix-de-Colbas*. Cette auberge avait pour hôtelier un nommé Jacquin Labarre, homme considéré dans la ville pour sa parenté avec un autre Labarre qui tenait à Grenoble l'auberge des *Trois-Dauphins*, et qui avait servi dans les guides. Lors du débarquement de l'empereur, beaucoup de bruits avaient couru dans le pays sur cette auberge des *Trois-Dauphins*. On contait que le général Bertrand, déguisé en charretier, y avait fait de fréquens voyages au mois de janvier, et qu'il y avait distribué des croix d'honneur à des soldats et des poignées de napoléons à des bourgeois. La réalité est que l'empereur, entré dans Grenoble, avait refusé de s'installer à l'hôtel de la préfecture; il avait remercié le maire en disant : « Je vais chez un brave homme que je connais, » et il était allé aux *Trois-Dauphins*. Cette gloire du Labarre des *Trois-Dauphins* se reflétait à vingt-cinq lieues de distance, jusque sur le Labarre de *la Croix-de-Colbas*. On disait de lui dans la ville : « C'est le cousin de celui de Grenoble. »

L'homme se dirigea vers cette auberge, qui était la meilleure du pays. Il entra dans la cuisine, laquelle s'ouvrait de plain-pied sur la rue. Tous les fourneaux étaient allumés; un grand feu flambait gaîment dans la cheminée. L'hôte, qui était en même temps le chef, allait de l'âtre aux casseroles, fort occupé et surveillant un excellent dîner destiné à des rouliers qu'on entendait rire et parler à grand bruit dans une salle voisine. Quiconque a voyagé sait que personne ne fait meilleure chère que les rouliers. Une marmotte grasse, flanquée de perdrix blanches et de coqs de bruyère, tournait sur une longue broche devant le feu; sur les fourneaux cuisaient deux grosses carpes du lac de Lauzet et une truite du lac d'Alloz.

L'hôte, entendant la porte s'ouvrir et entrer un nouveau venu, dit sans lever les yeux de ses fourneaux :

— Que veut monsieur?

— Manger et coucher, dit l'homme.

— Rien de plus facile, reprit l'hôte. En ce moment il tourna la tête, embrassa d'un coup d'œil tout l'ensemble du voyageur, et ajouta : En payant.

L'homme tira une grosse bourse de cuir de la poche de sa blouse et répondit :

— J'ai de l'argent.

— En ce cas, on est à vous, dit l'hôte.

L'homme remit sa bourse en poche, se déchargea de son sac, le posa à terre près de la porte, garda son bâton à la main et alla

s'asseoir sur une escabelle basse près du feu. D... est dans la montagne. Les soirées d'octobre y sont froides.

Cependant, tout en allant et venant, l'hôte considérait le voyageur.

— Dîne-t-on bientôt? dit l'homme.

— Tout à l'heure, dit l'hôte.

Pendant que le nouveau venu se chauffait, le dos tourné, le digne aubergiste Jacquin Labarre tira un crayon de sa poche, puis il déchira le coin d'un vieux journal qui traînait sur une petite table près de la fenêtre. Sur la marge blanche, il écrivit une ligne ou deux, plia sans cacheter et remit ce chiffon de papier à un enfant qui paraissait lui servir tout à la fois de marmiton et de laquais. L'aubergiste dit un mot à l'oreille du marmiton, et l'enfant partit en courant dans la direction de la mairie.

Le voyageur n'avait rien vu de tout cela.

Il demanda encore une fois : — Dîne-t-on bientôt?

— Tout à l'heure, dit l'hôte.

L'enfant revint. Il rapportait le papier. L'hôte le déplia avec empressement, comme quelqu'un qui attend une réponse. Il parut lire attentivement, puis hocha la tête et resta un moment pensif. Enfin il fit un pas vers le voyageur, qui semblait plongé dans des réflexions peu sereines.

— Monsieur, dit-il, je ne puis vous recevoir.

L'homme se dressa à demi sur son séant.

— Comment! avez-vous peur que je ne paie pas? voulez-vous que je paie d'avance? J'ai de l'argent, vous dis-je.

— Ce n'est pas cela.

— Quoi donc?

— Vous avez de l'argent...

— Oui, dit l'homme.

— Et moi, dit l'hôte, je n'ai pas de chambre.

L'homme reprit tranquillement : — Mettez-moi à l'écurie.

— Je ne puis.

— Pourquoi?

— Les chevaux prennent toute la place.

— Eh bien! repartit l'homme, un coin dans le grenier, une botte de paille. Nous verrons cela après dîner.

— Je ne puis vous donner à dîner.

Cette déclaration, faite d'un ton mesuré, mais ferme, parut grave à l'étranger. Il se leva.

— Ah bah! mais je meurs de faim, moi. J'ai marché dès le soleil levé. J'ai fait douze lieues. Je paie. Je veux manger.

— Je n'ai rien, dit l'hôte.

L'homme éclata de rire et se tourna vers la cheminée et les fourneaux : — Rien ! et tout cela ?

— Tout cela m'est retenu.

— Par qui ?

— Par ces messieurs les rouliers.

— Combien sont-ils ?

— Douze.

— Il y a là à manger pour vingt.

— Ils ont tout retenu et tout payé d'avance,

L'homme se rassit et dit sans hausser la voix :

— Je suis à l'auberge, j'ai faim et je reste.

— L'hôte alors se pencha à son oreille, et lui dit d'un accent qui le fit tressaillir : — Allez-vous-en.

Le voyageur était courbé en cet instant et poussait quelques braises dans le feu avec le bout ferré de son bâton ; il se retourna vivement, et, comme il ouvrait la bouche pour répliquer, l'hôte le regarda fixement et ajouta toujours à voix basse : — Tenez, assez de paroles comme cela. Voulez-vous que je vous dise votre nom ? Vous vous appelez Jean Valjean. Maintenant voulez-vous que je vous dise qui vous êtes ? En vous voyant entrer, je me suis douté de quelque chose, j'ai envoyé à la mairie, et voici ce qu'on m'a répondu. Savez-vous lire ?

En parlant ainsi, il tendait à l'étranger, tout déplié, le papier qui venait de voyager de l'auberge à la mairie et de la mairie à l'auberge. L'homme y jeta un regard. L'aubergiste reprit après un silence : — J'ai l'habitude d'être poli avec tout le monde. Allez-vous-en.

L'homme baissa la tête, ramassa le sac qu'il avait déposé à terre, et s'en alla.

Il prit la grande rue. Il marchait devant lui au hasard, rasant de près les maisons comme un homme humilié et triste. Il ne se retourna pas une seule fois. S'il s'était retourné, il aurait vu l'aubergiste de *la Croix-de-Colbas* sur le seuil de sa porte, entouré de tous les voyageurs de son auberge et de tous les passans de la rue, parlant vivement et le désignant du doigt, et aux regards de défiance et d'effroi du groupe il aurait deviné qu'avant peu son arrivée serait l'événement de toute la ville.

Il ne vit rien de tout cela. Les gens accablés ne regardent pas derrière eux. Ils ne savent que trop que le mauvais sort les suit.

Il chemina ainsi quelque temps, marchant toujours, allant à l'aventure par des rues qu'il ne connaissait pas, oubliant la fatigue, comme cela arrive dans la tristesse. Tout à coup il sentit vivement la faim. La nuit approchait. Il regarda autour de lui pour voir s'il

ne découvrirait pas quelque gîte. La belle hôtellerie s'était fermée pour lui; il cherchait quelque cabaret bien humble, quelque bouge bien pauvre. Précisément une lumière s'allumait au bout de la rue; une branche de pin pendue à une potence en fer se dessinait sur le ciel blanc du crépuscule. Il y alla. C'était en effet un cabaret, le cabaret qui est dans la rue de Chaffaut.

Le voyageur s'arrêta un moment et regarda par la vitre de l'intérieur de la salle basse du cabaret, éclairée par une petite lampe sur une table et par un grand feu dans la cheminée. Quelques hommes y buvaient. L'hôte se chauffait. La flamme faisait bruire une marmite de fer accrochée à une crémaillère.

On entre dans ce cabaret, qui est aussi une espèce d'auberge, par deux portes. L'une donne sur la rue, l'autre s'ouvre sur une petite cour pleine de fumier. Le voyageur n'osa pas entrer par la porte de la rue; il se glissa dans la cour, s'arrêta encore, puis leva timidement le loquet et poussa la porte.

— Qui va là? dit le maître.

— Quelqu'un qui voudrait souper et coucher.

— C'est bon. Ici on soupe et on couche.

Il entra. Tous les gens qui buvaient se retournèrent. La lampe l'éclairait d'un côté, le feu de l'autre. On l'examina quelque temps pendant qu'il défaisait son sac.

L'hôte lui dit : — Voilà du feu. Le souper cuit dans la marmite. Venez vous chauffer, camarade.

Il alla s'asseoir près de l'âtre. Il allongea devant le feu ses pieds meurtris par la fatigue; une bonne odeur sortait de la marmite. Tout ce qu'on pouvait distinguer de son visage sous sa casquette baissée prit une vague apparence de bien-être mêlée à cet autre aspect si poignant que donne l'habitude de la souffrance.

C'était d'ailleurs un profil ferme, énergique et triste. Cette physionomie était étrangement composée; elle commençait par paraître humble et finissait par sembler sévère. L'œil luisait sous les sourcils comme un feu sous une broussaille.

Cependant un des hommes attablés était un poissonnier qui, avant d'entrer au cabaret de la rue de Chaffaut, était allé mettre son cheval à l'écurie, chez Labarre. Le hasard faisait que le matin même il avait rencontré cet étranger de mauvaise mine, cheminant entre Bras d'Asse et... (j'ai oublié le nom, je crois que c'est Escoublon). Or, en le rencontrant, l'homme, qui paraissait déjà très fatigué, lui avait demandé de le prendre en croupe, à quoi le poissonnier n'avait répondu qu'en doublant le pas. Ce poissonnier faisait partie, une demi-heure auparavant, du groupe qui entourait Jacquin Labarre, et lui-meme avait raconté sa désagréable rencontre du ma-

tin aux gens de *la Croix-de-Colbas*. Il fit de sa place au cabaretier un signe imperceptible. Le cabaretier vint à lui. Ils échangèrent quelques paroles à voix basse. L'homme était retombé dans ses réflexions.

Le cabaretier revint à la cheminée, posa brusquement sa main sur l'épaule de l'homme, et lui dit :

— Tu vas t'en aller d'ici.

L'étranger se retourna et répondit avec douceur : — Ah ! vous savez ?...

— Oui.

— On m'a renvoyé de l'autre auberge.

— Et l'on te chasse de celle-ci.

— Où voulez-vous que j'aille ?

— Ailleurs.

L'homme prit son bâton et son sac, et s'en alla.

Comme il sortait, quelques enfans qui l'avaient suivi depuis *la Croix-de-Colbas* et qui semblaient l'attendre, lui jetèrent des pierres. Il revint sur ses pas avec colère et les menaça de son bâton ; les enfans se dispersèrent comme une volée d'oiseaux.

Il passa devant la prison. A la porte pendait une chaîne de fer attachée à une cloche. Il sonna.

Un guichet s'ouvrit.

— Monsieur le guichetier, dit-il en ôtant respectueusement sa casquette, voudriez-vous bien m'ouvrir et me loger pour cette nuit ?

Une voix répondit :

— Une prison n'est pas une auberge. Faites-vous arrêter, on vous ouvrira.

Le guichet se referma.

Il entra dans une petite rue où il y a beaucoup de jardins. Quelques-uns ne sont enclos que de haies, ce qui égaie la rue. Parmi ces jardins et ces haies, il vit une petite maison d'un seul étage dont la fenêtre était éclairée. Il regarda par cette vitre comme il avait fait pour le cabaret. C'était une grande chambre blanchie à la chaux avec un lit drapé d'indienne imprimée et un berceau dans un coin, quelques chaises de bois et un fusil à deux coups accroché au mur. Une table était servie au milieu de la chambre. Une lampe de cuivre éclairait la nappe de grosse toile blanche, le broc d'étain luisant comme l'argent et plein de vin et la soupière brune qui fumait. A cette table était assis un homme d'une quarantaine d'années, à la figure joyeuse et ouverte, qui faisait sauter un petit enfant sur ses genoux. Près de lui, une femme toute jeune allaitait un autre enfant. Le père riait, l'enfant riait, la mère souriait.

L'étranger resta un moment rêveur devant ce spectacle doux et calmant. Que se passait-il en lui? Lui seul eût pu le dire. Il est probable qu'il pensa que cette maison joyeuse serait hospitalière, et que là où il voyait tant de bonheur, il trouverait peut-être un peu de pitié.

Il frappa au carreau un petit coup très faible.

On n'entendit pas.

Il frappa un second coup.

Il entendit la femme qui disait : — Mon homme, il me semble qu'on frappe.

— Non, répondit le mari.

Il frappa un troisième coup.

Le mari se leva, prit la lampe et alla à la porte, qu'il ouvrit.

C'était un homme de haute taille, demi-paysan, demi-artisan. Il portait un vaste tablier de cuir qui montait jusqu'à son épaule gauche, et dans lequel faisaient ventre un marteau, un mouchoir rouge, une poire à poudre, toute sorte d'objets que la ceinture retenait comme dans une poche. Il renversait la tête en arrière; sa chemise, largement ouverte et rabattue, montrait son cou de taureau, blanc et nu. Il avait d'épais sourcils, d'énormes favoris noirs, les yeux à fleur de tête, le bas du visage en museau, et sur tout cela cet air d'être chez soi qui est une chose inexprimable.

— Monsieur, dit le voyageur, pardon. En payant, pourriez-vous me donner une assiettée de soupe et un coin pour dormir dans ce hangar qui est là dans le jardin? Dites, pourriez-vous? en payant?

— Qui êtes-vous? demanda le maître du logis.

L'homme répondit : — J'arrive de Puy-Moisson. J'ai marché toute la journée. J'ai fait douze lieues. Pourriez-vous? en payant?

— Je ne refuserais pas, dit le paysan, de loger quelqu'un de bien qui paierait; mais pourquoi n'allez-vous pas à l'auberge?

— Il n'y a pas de place.

— Bah! pas possible. Ce n'est pas jour de foire ni de marché. Êtes-vous allé chez Labarre?

— Oui.

— Eh bien?

Le voyageur répondit avec embarras : — Je ne sais pas, il ne m'a pas reçu.

— Êtes-vous allé chez chose, de la rue de Chaffaut?

L'embarras de l'étranger croissait; il balbutia : — Il ne m'a pas reçu non plus.

Le visage du paysan prit une expression de défiance, il regarda le nouveau venu de la tête aux pieds, et tout à coup il s'écria avec une sorte de frémissement : — Est-ce que vous seriez l'homme?...

Il jeta un nouveau coup d'œil sur l'étranger, fit trois pas en arrière, posa la lampe sur la table et décrocha son fusil du mur.

Cependant aux paroles du paysan : *est-ce que vous seriez l'homme?...* la femme s'était levée, avait pris ses deux enfans dans ses bras, et s'était réfugiée précipitamment derrière son mari, regardant l'étranger avec épouvante, la gorge nue, les yeux effarés, en murmurant tout bas : *Tso-maraude* (1).

Tout cela se fit en moins de temps qu'il ne faut pour se le figurer. Après avoir examiné quelques instans l'homme comme on examine une vipère, le maître du logis revint à la porte et dit : — Va-t'en!

— Par grâce, reprit l'homme, un verre d'eau!

— Un coup de fusil! dit le paysan.

Puis il referma la porte violemment, et l'homme l'entendit tirer deux gros verrous. Un moment après, la fenêtre se ferma au volet, et un bruit de barre de fer qu'on posait parvint au dehors.

La nuit continuait de tomber. Le vent froid des Alpes soufflait. A la lueur du jour expirant, l'étranger aperçut dans un des jardins qui bordent la rue une sorte de hutte qui lui parut maçonnée en mottes de gazon. Il franchit résolûment une barrière de bois et se trouva dans le jardin. Il s'approcha de la hutte; elle avait pour porte une étroite ouverture très basse, et elle ressemblait à ces constructions que les cantonniers se bâtissent au bord des routes. Il pensa sans doute que c'était en effet le logis d'un cantonnier; il souffrait du froid et de la faim; il s'était résigné à la faim, mais c'était du moins là un abri contre le froid. Ces sortes de logis ne sont habituellement pas occupés la nuit. Il se coucha à plat ventre et se glissa dans la hutte. Il y faisait chaud, et il y trouva un assez bon lit de paille. Il resta un moment étendu sur ce lit sans pouvoir faire un mouvement, tant il était fatigué; puis, comme son sac sur son dos le gênait et que c'était d'ailleurs un oreiller tout trouvé, il se mit à déboucler une des courroies. En ce moment, un grondement farouche se fit entendre. Il leva les yeux. La tête d'un dogue énorme se dessinait dans l'ombre à l'ouverture de la hutte. C'était la niche d'un chien.

Il était lui-même vigoureux et redoutable; il s'arma de son bâton, il se fit de son sac un bouclier, et sortit de la niche comme il put, non sans élargir les déchirures de ses haillons. Il sortit également du jardin, mais à reculons, obligé, pour tenir le dogue en respect, d'avoir recours à cette manœuvre du bâton que les maîtres en ce genre d'escrime appellent *la rose couverte*.

Quand il eut, non sans peine, repassé la barrière et qu'il se re-

(1) Patois des Alpes françaises : *chat de maraude*.

trouva dans la rue, seul, sans gîte, sans toit, sans abri, chassé même de ce lit de paille et de cette niche misérable, il se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit sur une pierre, et il paraît qu'un passant qui traversait l'entendit s'écrier : — Je ne suis pas même un chien!

Bientôt il se releva et se remit à marcher. Il sortit de la ville, espérant trouver quelque arbre ou quelque meule dans les champs et s'y abriter.

Il chemina ainsi quelque temps, la tête toujours baissée. Quand il se sentit loin de toute habitation humaine, il leva les yeux et chercha autour de lui. Il était dans un champ; il avait devant lui une de ces collines basses couvertes de chaume coupé ras, qui, après la moisson, ressemblent à des têtes tondues.

L'horizon était tout noir; ce n'était pas seulement le sombre de la nuit, c'étaient des nuages très bas qui semblaient s'appuyer sur la colline même et qui montaient, emplissant tout le ciel. Cependant, comme la lune allait se lever et qu'il flottait encore au zénith un reste de clarté crépusculaire, ces nuages formaient au haut du ciel une sorte de voûte blanchâtre d'où tombait sur la terre une lueur.

La terre était donc plus éclairée que le ciel, ce qui est un effet particulièrement sinistre, et la colline, d'un pauvre et chétif contour, se dessinait vague et blafarde sur l'horizon ténébreux. Tout cet ensemble était hideux, petit, lugubre et borné. Rien dans le champ ni sur la colline qu'un arbre difforme qui se tordait en frissonnant à quelques pas du voyageur.

Cet homme était évidemment très loin d'avoir de ces délicates habitudes d'intelligence et d'esprit qui font qu'on est sensible aux aspects mystérieux des choses; cependant il y avait dans ce ciel, dans cette colline, dans cette plaine et dans cet arbre, quelque chose de si profondément désolé qu'après un moment d'immobilité et de rêverie, il rebroussa chemin brusquement. Il y a des instans où la nature semble hostile.

Il revint sur ses pas. Les portes de D... étaient fermées. D..., qui a soutenu des siéges dans les guerres de religion, était encore entourée en 1815 de vieilles murailles flanquées de tours carrées qu'on a démolies depuis. Il passa par une brèche et rentra dans la ville.

Il pouvait être huit heures du soir. Comme il ne connaissait pas les rues, il recommença sa promenade à l'aventure.

Il parvint ainsi à la préfecture, puis au séminaire. En passant sur la place de la cathédrale, il montra le poing à l'église.

Il y a au coin de cette place une imprimerie. C'est là que furent

imprimées pour la première fois les proclamations de l'empereur et de la garde impériale à l'armée apportées de l'île d'Elbe et dictées par Napoléon lui-même.

Épuisé de fatigue et n'espérant plus rien, il se coucha sur le banc de pierre qui est à la porte de cette imprimerie.

Une vieille femme sortait de l'église en ce moment. Elle vit cet homme étendu dans l'ombre.

— Que faites-vous là, mon ami? dit-elle.

Il répondit durement et avec colère : — Vous le voyez, bonne femme, je me couche.

La bonne femme, bien digne de ce nom en effet, était Mme la marquise de R...

— Sur ce banc? reprit-elle.

— J'ai eu pendant dix-neuf ans un matelas de bois, dit l'homme, j'ai aujourd'hui un matelas de pierre.

— Vous avez été soldat?

— Oui, bonne femme, soldat!

— Pourquoi n'allez-vous pas à l'auberge?

— Parce que je n'ai pas d'argent.

— Hélas! dit Mme de R..., je n'ai dans ma bourse que quatre sous.

— Donnez toujours.

L'homme prit les quatre sous. Mme de R... continua : — Vous ne pouvez vous loger avec si peu dans une auberge. Avez-vous essayé pourtant? Il est impossible que vous passiez ainsi la nuit. Vous avez sans doute froid et faim. On aurait pu vous loger par charité.

— J'ai frappé à toutes les portes.

— Eh bien!

— Partout on m'a chassé.

La « bonne femme » toucha le bras de l'homme et lui montra de l'autre côté de la place une petite maison basse à côté de l'évêché.

— Vous avez, reprit-elle, frappé à toutes les portes?

— Oui.

— Avez-vous frappé à celle-là?

— Non.

— Frappez-y.

II.

Ce soir-là, M. l'évêque de D..., après sa promenade en ville, était resté assez tard enfermé dans sa chambre. Il s'occupait d'un grand travail sur les *Devoirs*, lequel est malheureusement demeuré inachevé. Il dépouillait soigneusement tout ce que les pères et les doc-

teurs ont dit sur cette grave matière. Son livre était divisé en deux parties, premièrement les devoirs de tous, deuxièmement les devoirs de chacun, selon la classe à laquelle il appartient. Les devoirs de tous sont les grands devoirs. Il y en a quatre. Saint Matthieu les indique : devoirs envers Dieu (*Matth.*, VI), devoirs envers soi-même (*Matth.*, V, 29, 30), devoirs envers le prochain (*Matth.*, VII, 12), devoirs envers les créatures (*Matth.*, VI, 20, 25). Pour les autres devoirs, l'évêque les avait trouvés indiqués et prescrits ailleurs : aux souverains et aux sujets, dans l'épître aux Romains; aux magistrats, aux épouses, aux mères et aux jeunes hommes, par saint Pierre; aux maris, aux pères, aux enfans et aux serviteurs, dans l'épître aux Éphésiens; aux fidèles, dans l'épître aux Hébreux; aux vierges, dans l'épître aux Corinthiens. Il faisait laborieusement de toutes ces prescriptions un ensemble harmonieux qu'il voulait présenter aux âmes.

Il travaillait encore à huit heures, écrivant assez incommodément sur de petits carrés de papier avec un gros livre ouvert sur ses genoux, quand Mme Magloire entra, selon son habitude, pour prendre l'argenterie dans le placard près du lit. Un moment après, l'évêque, sentant que le couvert était mis et que sa sœur l'attendait peut-être, ferma son livre, se leva de sa table et entra dans la salle à manger.

La salle à manger était une pièce oblongue à cheminée, avec porte sur la rue et fenêtre sur le jardin. Mme Magloire achevait en effet de mettre le couvert. Tout en vaquant au service, elle causait avec Mlle Baptistine. Une lampe était sur la table; la table était près de la cheminée. Un assez bon feu était allumé.

On peut se figurer facilement ces deux femmes qui avaient toutes deux passé soixante ans : Mme Magloire petite, grosse, vive; Mlle Baptistine douce, mince, frêle, un peu plus grande que son frère, vêtue d'une robe de soie puce, couleur à la mode en 1806, qu'elle avait achetée alors à Paris et qui lui durait encore. Pour emprunter des locutions vulgaires qui ont le mérite de dire avec un seul mot une idée qu'une page suffirait à peine à exprimer, Mme Magloire avait l'air d'une *paysanne*, et Mlle Baptistine d'une *dame*. Mme Magloire avait un bonnet blanc à tuyaux, au cou une jeannette d'or, le seul bijou de femme qu'il y eût dans la maison, un fichu très blanc sortant d'une robe de bure noire à manches larges et courtes, un tablier de toile de coton à carreaux rouges et verts, noué à la ceinture d'un ruban vert, avec pièce d'estomac pareille rattachée par deux épingles aux deux coins d'en haut, aux pieds de gros souliers et des bas jaunes comme les femmes de Marseille. La robe de Mlle Baptistine était coupée sur les patrons de 1806, taille courte, fourreau

étroit, manches à épaulettes, avec pattes et boutons. Elle cachait ses cheveux gris sous une perruque frisée dite *à l'enfant*. Mme Magloire avait l'air intelligent, vif et bon; les deux angles de sa bouche inégalement relevés et la lèvre supérieure, plus grosse que la lèvre inférieure, lui donnaient quelque chose de bourru et d'impérieux. Tant que monseigneur se taisait, elle lui parlait résolûment avec un mélange de respect et de liberté; mais dès que monseigneur parlait, elle obéissait passivement comme mademoiselle. Mlle Baptistine ne parlait même pas. Elle se bornait à obéir et à complaire. Même quand elle était jeune, elle n'était pas jolie : elle avait de gros yeux bleus à fleur de tête et le nez long et busqué; mais tout son visage, toute sa personne respiraient une ineffable bonté. Elle avait toujours été prédestinée à la mansuétude; mais la foi, la charité, l'espérance, ces trois vertus qui chauffent doucement l'âme, avaient élevé peu à peu cette mansuétude jusqu'à la sainteté. La nature n'en avait fait qu'une brebis, la religion en avait fait un ange. Pauvre sainte fille! doux souvenir disparu!

Mlle Baptistine a depuis raconté tant de fois ce qui s'était passé à l'évêché cette soirée-là, que plusieurs personnes qui vivent encore s'en rappellent les moindres détails.

Au moment où M. l'évêque entra, Mme Magloire parlait avec quelque vivacité; elle entretenait *mademoiselle* d'un sujet qui lui était familier et auquel l'évêque était accoutumé. Il s'agissait du loquet de la porte d'entrée.

Il paraît que, tout en allant faire quelques provisions pour le souper, Mme Magloire avait entendu dire des choses en divers lieux : on parlait d'un rôdeur de mauvaise mine, qu'un vagabond suspect serait arrivé, qu'il devait être quelque part dans la ville, et qu'il se pourrait qu'il y eût de méchantes rencontres pour ceux qui s'aviseraient de rentrer tard chez eux cette nuit-là; que la police était bien mal faite du reste, attendu que M. le préfet et M. le maire ne s'aimaient pas, et cherchaient à se nuire en faisant arriver des événemens; que c'était donc aux gens sages à faire la police eux-mêmes et à se bien garder, et qu'il faudrait avoir soin de dûment clore, verrouiller et barricader sa maison, et de *bien fermer ses portes*.

Mme Magloire appuya sur ce dernier mot; mais l'évêque venait de sa chambre, où il avait eu assez froid : il s'était assis devant la cheminée et se chauffait, et puis il pensait à autre chose. Il ne releva pas le mot à effet que Mme Magloire venait de laisser tomber. Elle le répéta. Alors Mlle Baptistine, voulant satisfaire Mme Magloire sans déplaire à son frère, se hasarda à dire timidement : — Mon frère, entendez-vous ce que dit Mme Magloire?

— J'en ai entendu vaguement quelque chose, répondit l'évêque. Puis tournant à demi sa chaise, mettant ses deux mains sur ses genoux, et levant vers la vieille servante son visage cordial et facilement joyeux, que le feu éclairait d'en bas : — Voyons. Qu'y a-t-il? qu'y a-t-il? Nous sommes donc dans quelque gros danger?

Alors Mme Magloire recommença toute l'histoire, en l'exagérant quelque peu, sans s'en douter. Il paraîtrait qu'un bohémien, un va-nu-pieds, une espèce de mendiant dangereux serait en ce moment dans la ville. Il s'était présenté pour loger chez Jacquin Labarre, qui n'avait pas voulu le recevoir. On l'avait vu arriver par le boulevard Gassendi et rôder dans les rues à la brune. Un homme de sac et de corde avec une figure terrible!

— Vraiment? dit l'évêque.

Ce consentement à l'interroger encouragea Mme Magloire; cela lui semblait indiquer que l'évêque n'était pas loin de s'alarmer. Elle poursuivit triomphante :

— Oui, monseigneur. C'est comme cela. Il y aura quelque malheur cette nuit dans la ville, tout le monde le dit, avec cela que la police est si mal faite (répétition utile)! Vivre dans un pays de montagnes, et n'avoir pas même de lanternes la nuit dans les rues! On sort. Des fours, quoi! Et je dis, monseigneur, et mademoiselle que voilà dit comme moi...

— Moi, interrompit la sœur, je ne dis rien. Ce que mon frère fait est bien fait.

Mme Magloire continua comme s'il n'y avait pas eu de protestation :

— Nous disons que cette maison-ci n'est pas sûre du tout, que, si monseigneur le permet, je vais aller dire à Paulin Musebois, le serrurier, qu'il vienne remettre les anciens verrous de la porte; on les a là, c'est une minute; je dis qu'il faut des verrous, monseigneur, ne serait-ce que pour cette nuit, car je dis qu'une porte qui s'ouvre du dehors avec un loquet, par le premier passant venu, rien n'est plus terrible; avec cela que monseigneur a l'habitude de toujours dire d'entrer et que d'ailleurs, même au milieu de la nuit, ô mon Dieu, on n'a pas besoin d'en demander la permission.

En ce moment, on frappa à la porte un coup assez violent.

— Entrez, dit l'évêque.

III.

La porte s'ouvrit.

Elle s'ouvrit vivement, toute grande, comme si quelqu'un la poussait avec énergie et résolution.

Un homme entra.

Cet homme, nous le connaissons déjà. C'est le voyageur que nous avons vu tout à l'heure errer cherchant un gîte.

Il entra, fit un pas et s'arrêta, laissant la porte ouverte derrière lui. Il avait son sac sur l'épaule, son bâton à la main, une expression rude, hardie, fatiguée et violente dans les yeux. Le feu de la cheminée l'éclairait. Il était hideux. C'était une sinistre apparition.

Mme Magloire n'eut pas même la force de jeter un cri. Elle tressaillit et resta béante. Mlle Baptistine se retourna, aperçut l'homme qui entrait et se dressa à demi d'effarement; puis, ramenant peu à peu sa tête vers la cheminée, elle se mit à regarder son frère, et son visage redevint profondément calme et serein. L'évêque fixait sur l'homme un œil tranquille.

Comme il ouvrait la bouche, sans doute pour demander au nouveau venu ce qu'il désirait, l'homme appuya ses deux mains à la fois sur son bâton, promena ses yeux tour à tour sur le vieillard et les femmes, et, sans attendre que l'évêque parlât, dit d'une voix haute :

Voici. Je m'appelle Jean Valjean. Je suis un galérien. J'ai passé dix-neuf ans au bagne. Je suis libéré depuis quatre jours et en route pour Pontarlier, qui est ma destination, — quatre jours que je marche depuis Toulon. Aujourd'hui j'ai fait douze lieues à pied. Ce soir en arrivant dans ce pays, j'ai été dans une auberge, on m'a renvoyé à cause de mon passeport jaune que j'avais montré à la mairie. J'ai été à une autre auberge. On m'a dit : Va-t-en ! Chez l'un, chez l'autre. Personne n'a voulu de moi. J'ai été à la prison, le guichetier ne m'a pas ouvert. J'ai été dans la niche d'un chien, ce chien m'a mordu et m'a chassé comme s'il avait été un homme. On aurait dit qu'il savait qui j'étais. Je m'en suis allé dans les champs pour coucher à la belle étoile. Il n'y avait pas d'étoiles. J'ai pensé qu'il pleuvrait et qu'il n'y avait pas de bon Dieu pour empêcher de pleuvoir, et je suis rentré dans la ville pour y trouver le renfoncement d'une porte. Là, dans la place, j'allais me coucher sur une pierre ; une bonne femme m'a montré votre maison et m'a dit : Frappe là. J'ai frappé. Qu'est-ce que c'est ici? Êtes-vous une auberge? J'ai de l'argent, ma masse : cent neuf francs quinze sous que j'ai gagnés au bagne par mon travail en dix-neuf ans. Je paierai. Qu'est-ce que cela me fait? j'ai de l'argent. Je suis très fatigué, douze lieues à pied ; j'ai bien faim. Voulez-vous que je reste ?

— Madame Magloire, dit l'évêque, vous mettrez un couvert de plus.

L'homme fit trois pas et s'approcha de la lampe qui était sur la table. — Tenez, reprit-il, comme s'il n'avait pas bien compris, ce

n'est pas ça, Avez-vous entendu? Je suis un galérien, un forçat; je viens des galères. — Il tira de sa poche une grande feuille de papier jaune qu'il déplia. — Voilà mon passeport,... jaune, comme vous voyez. Cela sert à me faire chasser de partout où je vais. Voulez-vous lire? Je sais lire, moi. J'ai appris au bagne. Il y a une école pour ceux qui veulent. Tenez, voilà ce qu'on a mis sur le passeport : « Jean Valjean, forçat libéré, natif de... » cela vous est égal... — « est resté dix-neuf ans au bagne, cinq ans pour vol avec effraction, quatorze ans pour avoir tenté de s'évader quatre fois. Cet homme est très dangereux. » Voilà. Tout le monde m'a jeté dehors. Voulez-vous me recevoir, vous? Est-ce une auberge? voulez-vous me donner à manger et à coucher? avez-vous une écurie?

— Madame Magloire, dit l'évêque, vous mettrez des draps blancs au lit de l'alcôve.

Nous avons déjà expliqué de quelle nature était l'obéissance des deux femmes.

Mme Magloire sortit pour exécuter ces ordres.

L'évêque se tourna vers l'homme :

— Monsieur, asseyez-vous et chauffez-vous. Nous allons souper dans un instant, et l'on fera votre lit pendant que vous souperez.

Ici l'homme comprit tout à fait. L'expression de son visage, jusqu'alors sombre et dure, s'empreignit de stupéfaction, de doute, de joie, et devint extraordinaire. Il se mit à balbutier comme un homme fou :

— Vrai? quoi? vous me gardez? vous ne me chassez pas? un forçat! vous m'appelez *monsieur!* vous ne me tutoyez pas! Va-t'en, chien! qu'on me dit toujours. Je croyais bien que vous me chasseriez. Aussi j'avais dit tout de suite qui je suis. Oh! la brave femme qui m'a enseigné ici! je vais souper! un lit avec des matelas et des draps! comme tout le monde! un lit! il y a dix-neuf ans que je n'ai couché dans un lit! vous voulez bien que je ne m'en aille pas! Vous êtes de dignes gens. D'ailleurs j'ai de l'argent. Je paierai bien. Pardon, monsieur l'aubergiste, comment vous appelez-vous? Je paierai tout ce qu'on voudra. Vous êtes un brave homme. Vous êtes aubergiste, n'est-ce pas?

— Je suis, dit l'évêque, un prêtre qui demeure ici.

— Un prêtre! reprit l'homme. Oh! un brave homme de prêtre! Alors vous ne me demandez pas d'argent? Le curé, n'est-ce pas? le curé de cette grande église? Tiens! c'est vrai, que je suis bête! je n'avais pas vu votre calotte.

Tout en parlant, il avait déposé son sac et son bâton dans un coin, avait remis son passeport dans sa poche, et s'était assis. Mlle Baptistine le considérait avec douceur. Il continua :

— Vous êtes humain, monsieur le curé, vous n'avez pas de mépris. C'est bien bon un bon prêtre. Alors vous n'avez pas besoin que je paie?

— Non, dit l'évêque, gardez votre argent. Combien avez-vous? ne m'avez-vous pas dit cent neuf francs?

— Quinze sous, ajouta l'homme.

— Cent neuf francs quinze sous. Et combien de temps avez-vous mis à gagner cela?

— Dix-neuf ans.

— Dix-neuf ans!

L'évêque soupira profondément.

L'homme poursuivit : — J'ai encore tout mon argent. Depuis quatre jours, je n'ai dépensé que vingt-cinq sous que j'ai gagnés en aidant à décharger des voitures à Grasse. Puisque vous êtes abbé, je vais vous dire, nous avions un aumônier au bagne, et puis un jour j'ai vu un évêque, monseigneur qu'on appelle : c'était l'évêque de La Majore, à Marseille. C'est le curé qui est sur les curés. Vous savez, pardon, je dis mal cela, mais pour moi, c'est si loin! — Vous comprenez, nous autres! — Il a dit la messe au milieu du bagne, sur un autel; il avait une chose pointue, en or, sur la tête. Au grand jour de midi, cela brillait. Nous étions en rang, des trois côtés, avec les canons, mèche allumée, en face de nous. Nous ne voyions pas bien. Il a parlé, mais il était trop au fond, nous n'entendions pas. Voilà ce que c'est qu'un évêque.

Pendant qu'il parlait, l'évêque était allé pousser la porte, qui était restée toute grande ouverte.

Mme Magloire rentra. Elle apportait un couvert, qu'elle mit sur la table.

— Madame Magloire, dit l'évêque, mettez ce couvert le plus près possible du feu. — Et se tournant vers son hôte : — Le vent de nuit est dur dans les Alpes. Vous devez avoir froid, monsieur?

Chaque fois qu'il disait ce mot *monsieur* avec sa voix doucement grave et de si bonne compagnie, le visage de l'homme s'illuminait. *Monsieur* à un forçat, c'est un verre d'eau à un naufragé de la Méduse. L'ignominie a soif de considération.

— Voici, reprit l'évêque, une lampe qui éclaire bien mal.

Mme Magloire comprit, et elle alla chercher sur la cheminée de la chambre à coucher de monseigneur les deux chandeliers d'argent qu'elle posa sur la table tout allumés.

— Monsieur le curé, dit l'homme, vous êtes bon, vous ne me méprisez pas. Vous me recevez chez vous, vous allumez vos cierges pour moi. Je ne vous ai pourtant pas caché d'où je viens et que je suis un homme malheureux.

L'évêque, assis près de lui, lui toucha doucement la main. — Vous pouviez ne pas me dire qui vous étiez. Ce n'est pas ici ma maison, c'est la maison de Jésus-Christ. Cette porte ne demande pas à celui qui entre s'il a un nom, mais s'il a une douleur. Vous souffrez, vous avez faim et soif, soyez le bienvenu. Et ne me remerciez pas, ne me dites pas que je vous reçois chez moi. Personne n'est ici chez soi, excepté celui qui a besoin d'un asile. Je vous le dis à vous qui passez, vous êtes ici chez vous plus que moi-même. Tout ce qui est ici est à vous. Qu'ai-je besoin de savoir votre nom? D'ailleurs, avant que vous me le disiez, vous en avez un que je savais.

L'homme ouvrit des yeux étonnés :

— Vrai? vous saviez comment je m'appelle?

— Oui, répondit l'évêque, vous vous appelez mon frère.

— Tenez, monsieur le curé! s'écria l'homme, j'avais bien faim en entrant ici, mais vous êtes si bon qu'à présent je ne sais plus ce que j'ai; cela m'a passé.

L'évêque le regarda et lui dit :

— Vous avez bien souffert?

— Oh! la casaque rouge, le boulet au pied, une planche pour dormir, le chaud, le froid, le travail, la chiourme, les coups de bâton, la double chaîne pour rien, le cachot pour un mot, même malade au lit, la chaîne. Les chiens, les chiens sont plus heureux! Dix-neuf ans! j'en ai quarante-six. A présent le passeport jaune. Voilà.

— Oui, reprit l'évêque, vous sortez d'un lieu de tristesse. Écoutez. Il y aura plus de joie au ciel pour le visage en larmes d'un pécheur repentant que pour la robe blanche de cent justes. Si vous sortez de ce lieu douloureux avec des pensées de haine et de colère contre les hommes, vous êtes digne de pitié; si vous en sortez avec des pensées de bienveillance, de douceur et de paix, vous valez mieux qu'aucun de nous.

VICTOR HUGO.

LE

HAUT-NIL ET LE SOUDAN

SOUVENIRS DE VOYAGE.

II.

LA VIE EUROPÉENNE ET LA TRAITE.

Les causes des souffrances qui pèsent depuis quelques années sur les populations soudaniennes ont été indiquées dans une précédente étude (1). On a vu se dessiner déjà deux périodes dans cette douloureuse histoire. Avant que les armées égyptiennes fassent la conquête de ces pays, on assiste au développement libre et varié, parfois tumultueux, de l'énergie et des aptitudes spéciales de chaque race. Vient la conquête, et l'ordre matériel se crée par l'effacement de toute tradition d'indépendance, l'égalité s'établit sous une oppression commune. Vers 1856 enfin commence une phase nouvelle qu'il nous reste à raconter, et qui ne semble malheureusement pas toucher à son terme. Le caractère principal de cette situation, qui menace de se prolonger, c'est un énorme développement commercial qui a son foyer dans la ville de Khartoum, où tend à se concentrer désormais la vie européenne au Soudan. Avant d'aborder le récit des faits qui caractérisent si tristement ces dernières années, il importe donc de se placer dans cette ville même et au milieu des hommes audacieux qui n'entretiennent la vie commerciale sur les bords du Nil qu'au prix de la liberté des populations soudaniennes.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

I. — LES EUROPÉENS A KHARTOUM. — LE COMMERCE DES ESCLAVES SUR LE NIL.

En compulsant tout récemment un commentaire anglais de géographie ancienne, je suis tombé, à ma grande surprise, sur une boutade humoristique que je ne puis résister au plaisir de citer, parce qu'elle est presque aussi vraie aujourd'hui qu'en 1854, et d'ailleurs elle indique bien quelques-uns des obstacles que rencontre l'influence de la civilisation européenne dans une des régions les plus importantes de l'Afrique. « Les *gentlemen* qui sortent des universités anglaises ou américaines pour faire leur tour d'Orient ne se contentent plus d'étudier les rues du Caire et de fumer de merveilleuses pipes au pied des Pyramides. On s'arme d'un grand courage, on frète une barque que l'on charge de *classiques*, on est parti. Après Thèbes, la vaillance se refroidit déjà : les moustiques s'abattent sur le touriste, les mouches sur les vivres. Aux cataractes, cela va mieux : la vigueur musculaire que l'on a jadis exercée sur la Cam et sur l'Isis s'emploie ici d'autre façon, elle aide une escouade de sauvages de mine sinistre à faire remonter les rapides aux barques. Puis l'ennui revient,... un nuage de pourpre se montre au sud; on se hâte d'affirmer que ce sont les montagnes de Dongola, et de retourner à des régions plus civilisées. » L'écrivain que nous citons, M. Wheeler, regrettait avec raison l'habitude moutonnière qu'ont presque tous les voyageurs de remonter le Nil jusqu'à la frontière nubienne, et de borner leur excursion au point précis où elle cesse d'être banale comme un voyage à Carlsbad. Depuis sept ou huit ans, les touristes cependant s'enhardissent : de frêles et vaillantes Anglaises affrontent, abritées par les nattes de la *chebriè* (palanquin) ou par une simple ombrelle, cette « mer sans eau » de Nubie, redoutée par les colons de Khartoum eux-mêmes. A Berber, je me suis croisé avec sir William B... de l'armée de Ceylan, qui allait, suivi de sa femme, chasser la panthère dans les forêts de l'Atbara. A Khartoum enfin, on trouve l'Européen déjà familiarisé avec la nature, avec la vie orientale, et ardent à les exploiter.

Des récits attrayans nous ont fait pénétrer dans la vie de cette étrange cité, notamment ceux d'un noble et ardent jeune homme qui cherchait à oublier, dans la contemplation de l'Orient, les déceptions de son patriotisme (1). Un autre voyageur non moins compétent nous a parlé de cette reine du Fleuve-Blanc en homme qui l'a intimement connue : je veux parler d'un homme énergique, aventureux pourtant et singulier, que la mort a saisi au moment où il

(1) Le comte Emilio Dandolo, *Voyage au Soudan*, Milan 1857.

allait porter dans le domaine scientifique l'ardeur qu'il avait mise à s'enrichir. C'est le Savoisien Brun-Rollet. Né sans fortune, destiné au séminaire, il sent, sous l'action des lectures assidues auxquelles il se livre, son esprit se diriger vers un autre but : la France lui paraît la seule patrie que puisse adopter son âme; il arrive à Marseille. Quelques embarras d'argent qu'il n'a pas prévus le disposent à accepter des ouvertures qui lui sont faites pour l'Égypte, il se rend à Alexandrie, passe au Soudan, devient commis d'un traitant français qui y faisait des affaires lucratives, s'associe plus tard avec un autre traitant d'ivoire, fonde une maison à son compte, établit des comptoirs sur le Fleuve-Blanc, guerroie contre les Baggara tout en vendant des bijoux à leurs femmes, fait même quelques bonnes actions, rachète des noirs, marie des négresses orphelines, gagne quelques centaines de mille francs, vient à Paris, se fait recevoir à la Société de géographie, et publie un livre (1) et une carte qui lui assurent presque aussitôt une réputation dans le monde savant. Riche de guinées et de gloire, il revient à Marseille, et bientôt retourne à Khartoum avec la jeune fille qu'il vient d'épouser, et qui succombe à une sorte de nostalgie occasionnée par les grossières habitudes du lieu. Il cherche une diversion à sa douleur dans de nouveaux voyages sur le fleuve, découvre le Bahr el Gazal, et meurt au moment même où l'Europe apprend cette conquête géographique. Son livre, rempli d'excellens renseignemens de détail, est écrit toutefois avec un enthousiasme et un optimisme qui le rendent un guide quelque peu dangereux pour le voyageur au Fleuve-Blanc. Il est vrai qu'obligé de vivre dans ce monde exceptionnel de Khartoum, il lui était difficile de dire franchement une série de vérités qui eussent formé un vrai réquisitoire, et il a dû se contenter de quelques demi-mots qui, bien qu'inintelligibles pour le lecteur européen, ont suffi pour lui créer à Khartoum des haines vivaces. Cependant le portrait qu'il n'a pas tracé, un observateur impartial a le droit de l'entreprendre sans blesser aucune convenance.

On compte à Khartoum trois élémens distincts, représentant trois groupes de cultes et de nationalités : les musulmans, les Coptes, les Européens. Quant aux premiers, qui forment plus des neuf dixièmes de la population, il n'y a rien à en dire qui ne puisse s'appliquer à toute cité musulmane d'Égypte. Les Coptes occupent le quartier de l'ouest, groupés autour d'un monument que son triple dôme fait aisément reconnaître pour une *kenisè* (église); ils sont assez nombreux pour avoir un évêque de leur rite, mais il m'en coûte d'ajouter que leur manque absolu d'énergie et de moralité les met

(1) *Le Nil-Blanc et le Soudan*, Paris 1856.

à peu près au même niveau que leurs voisins musulmans. Malgré la partialité du régime actuel pour les employés islamites, les Coptes, nés scribes, encombrent les immenses bureaux de la *mudirie* ou préfecture de Khartoum. Dans toute la bureaucratie égyptienne, le calendrier copte a supprimé celui de l'hégire. Rien d'original comme une visite au bureau central de la *mudirie* khartoumienne : c'est une longue galerie bordée de divans sur les nattes desquels sont accroupis quatre-vingts ou cent écrivains travaillant activement au milieu d'un brouhaha inoui, dodelinant de la tête et chantant sur des airs dramatiques : « trois fois sept vingt et un, et trois fois deux tiers vingt-trois. » Je défie un Copte de faire une addition sans la chantonner avec ou sans vocalises. De temps à autre, un négrillon apporte à un commis un modeste plat de *bamieh*, à son chef de bureau une succulente *asida* ou un *pilaf* bien doré; un autre prend le café. *Mallem* Todros (le docteur Théodore) promène un regard majestueux sur la salle; ce *mallem* Théodore est aujourd'hui l'autocrate des bureaux, « le premier écrivain. » Il a la carrure et le visage des rois assyriens du musée du Louvre, et les plus beaux yeux que jamais femme ait eus; au demeurant, le plus doux des hommes. Il eut le malheur, il y a quelques années, de s'engager sur le Nil pour faire la traite de l'ivoire. Son équipage se révolta, lui lia poings et pieds, sa femme fut violée sous ses yeux, et, arrivé à Khartoum, il ne gagna rien à porter plainte : les coupables jurèrent qu'il était fou par tous les prophètes du monde, et tout fut dit. N'était-il pas un chrétien, un raïa?

Les Coptes eurent, pendant mon séjour à Khartoum, ce qu'on pourrait appeler leur affaire Mortara. Un Copte donne une paire de soufflets à son fils, jeune garnement de onze ans, qui lui avait volé quelques piastres. Le drôle, pour se venger, va chez un musulman du voisinage et lui déclare qu'il se fait *croyant*. Ses parens apprennent le fait, vont le réclamer, et sont mis à la porte. Tout éplorés, ils vont se plaindre au consul des États-Unis, Chenouda fils, jeune mulâtre, dont le père était le membre le plus riche et le plus influent de la colonie copte. M. Chenouda était un garçon de cœur, et n'hésita pas. Il passa son paletot, prit son chapeau gris, se rendit chez le *mudir* et réclama impérieusement le petit transfuge. « Mais, dit ingénument le préfet, maintenant qu'il a vu la religion de la lumière (*din en nour*), il ne peut rentrer dans le *culte des ténèbres*. » M. Chenouda profita de cette maladresse pour menacer le mudir d'un procès-verbal d'outrage public à un culte reconnu, au *hatti-houmayoun*, et le malheureux mudir ne savait plus à qui se vouer, quand le vieux Chenouda, averti par la rumeur publique, arriva en tempêtant. Il était en train depuis quelques jours de passer au gouvernement une fourniture de sel très avariée, opération délicate

que l'intervention de son fils allait compromettre. « Comment, cria-t-il, fils de la débauche, vaurien maudit, tu te mêles d'affaires d'église, et tu veux me brouiller avec le très glorieux bey! Quand sauras-tu faire des affaires, *ô père de la sottise?* » L'autorité paternelle est sans limite aux bords du Nil, et le consul des États-Unis fut lancé dans l'escalier.

Bien que la *colonie*, comme on appelle le groupe des Européens établis à Khartoum, ne compte que vingt-six membres, dont trois femmes, ce n'est pas sans quelque hésitation que j'aborde ce point délicat. Je ne sais sur quelle autorité s'appuie l'auteur d'un ouvrage sur l'Égypte, M. Charles Didier, quand il dit que Khartoum possède des hôtels où l'on peut trouver le comfortable européen, si l'on paie en conséquence. La vérité est qu'il n'y a pas même dans cette ville immense le moindre caravansérail arabe. L'étranger qu'y attirent les affaires ou l'amour des voyages peut compter sur l'hospitalité de ses compatriotes, et, je suis heureux de le constater, dans cette pratique de l'hospitalité, les Européens sont au premier rang. Les côtés suspects de cette société n'apparaissent que peu à peu, et le voyageur est déjà un peu l'hôte et l'obligé de tout le monde avant de s'être aperçu que certaines relations sont compromettantes autant qu'embarrassantes pour celui qui veut conserver son droit de franc-parler à son retour. Si les voyageurs qui ont raconté la vie européenne au Soudan semblent s'être donné le mot pour garder le silence, je comprends cette réserve, et suis loin de la blâmer, tout en me croyant le droit de faire autrement. Pour résumer mon impression, il m'a semblé que les vices de la colonie tenaient à trois choses : l'action démoralisante d'un commerce gros de haines sourdes et de hasards périlleux, l'abus des spiritueux, que le climat rend presque nécessaire, et surtout l'absence de femmes européennes.

Le voyageur que j'ai nommé, M. Didier, a dit que la présence des Européens a engendré dans cette ville une licence qui approche fort de la vie sauvage; le mot est dur, mais juste. Cette licence a une cause facilement appréciable : c'est l'absence presque complète de femmes européennes. Un habitant très honorable et très distingué de ce pays me disait : « Si j'avais trouvé une Européenne qui eût voulu me suivre à Khartoum, croyez-vous que je me serais acoquiné avec des négresses? » Malheureusement il n'y a en Europe qu'une seule femme qui sache, par goût et par devoir, suivre au bout du monde sans objection l'époux qu'elle a librement choisi : c'est l'Anglaise. A part de courageuses exceptions, la jeune Française a une invincible répugnance à sortir, pour suivre son mari, d'un milieu souvent futile ou dangereux. Elle ne sera guère entraînée que par la vanité, le prestige d'un consulat brillant ou d'un gouvernement co-

lonial. Cependant, loin de son foyer natal, l'homme a besoin de se créer un semblant de famille. La traite des négresses a suffi aux riches musulmans, coptes ou chrétiens syriens des villes du Soudan; quant aux Européens, il s'est trouvé fort à propos, pour les préserver de cette dégradation, un élément nouveau, supérieur et civilisable : c'est l'Abyssinienne.

On nomme ainsi abusivement une classe d'esclaves que les caravanes ont de tout temps versées sur les marchés du Nil, et qui viennent toutes des plateaux où sont cantonnés les Gallas. Ces redoutables envahisseurs, qui ont fini par rejeter les Abyssins au-delà du Fleuve-Bleu, et que contient aujourd'hui la main vigoureuse d'un Charlemagne éthiopien (1), sont en hostilité perpétuelle et acharnée avec le peuple dominateur et chrétien d'Abyssinie, les Amhara, bien que l'on s'accorde à représenter les Amhara comme un rameau galla qui aurait, avant le xe siècle, conquis les plus belles provinces de l'Éthiopie, et adopté la civilisation, la langue et le culte des vaincus. « Entre le Galla et l'Amhara, m'a dit M. Werner Munzinger, un voyageur allemand des plus compétens en pareille matière, je n'ai jamais pu saisir la moindre différence de type ni même de couleur. » On dirait deux frères ennemis, dont le moins heureux n'a jamais pu pardonner à l'autre son succès. Jusqu'à ces dernières années, où un décret de Théodore Ier a supprimé la traite sur le territoire éthiopien, les esclaves amenées sur les marchés du Nil venaient en grand nombre de l'Abyssinie. Presque toutes ces jeunes filles, fantasques, indociles, mais intelligentes, étaient aptes à devenir des ménagères actives et capables. Une aventure qui se rattache à cette période de la traite eut pour héros un brave officier français au service du vice-roi. Il avait reçu de l'ancien *negus* d'Abyssinie, à qui il avait rendu quelques services, une mule de prix, en même temps qu'un de ses collègues recevait de la même façon une belle captive. Le Français s'éprit de celle-ci, et eût bien voulu prier l'*effendi* de la lui vendre; mais l'autre était riche. Un jour l'amoureux s'arme de courage, va trouver son confrère, et amène la conversation sur sa mule, en demandant à l'Égyptien s'il ne cherche pas à s'en procurer une. « En effet, dit celui-ci; mais vous ne songez peut-être pas à vendre la vôtre! — La vendre, non : je n'ai aucun besoin d'argent; mais on pourrait s'entendre. Entre nous, tenez-vous beaucoup à Mlle Adjemiè? — Ma foi! elle m'a beaucoup plu; mais aujourd'hui j'aimerais autant la mule. Si nous troquions?... — J'étais venu pour vous le proposer, » dit le Français. Une heure après, son domestique conduisait la mule chez l'Égyptien et ramenait la perle d'Éthiopie. Le roman a fini comme beau-

(1) Théodore Ier (*negus Todros*).

coup de romans, par un mariage, et l'époux ne s'en est jamais plaint. J'ai connu quelques-unes de ces femmes, et je dois dire que souvent, par l'aménité, la dignité, le bon ton, elles m'ont laissé une impression plus forable que tels de leurs époux ou de leurs maîtres. Dernièrement un philanthrope qui a fait quelque bruit en Europe en prêchant pour la civilisation à propager chez les Africains s'y est marié et est retourné au Soudan, précédé d'une lettre de faire part à l'adresse de son Abyssinienne, jeune femme d'excellentes manières qui, depuis dix ans, gérait sa maison avec intelligence et probité. Du reste, il s'est conduit en galant homme : il a fait dire à l'Abyssinienne qu'elle pouvait rester, à la condition de devenir la caméristе de sa femme. Ceci nous ramène à cette question principale de la traite et de l'esclavage dans la région du Nil, soulevée par des circonstances déjà connues et aggravée par une liberté du commerce sans contrôle qui a trop brusquement succédé au régime militaire.

On a vu par quelle suite rapide de maladresses, d'imprévoyances et d'actes odieux les traitans de Khartoum avaient empiré leur situation commerciale au point de ne pouvoir échapper à la banqueroute que par la traite des noirs; mais, pour se généraliser et se consolider jusqu'à ce jour, cette hideuse industrie a dû surmonter de grands obstacles : un des premiers était l'organisation sociale des noirs du Nil, qui repousse partout l'esclavage et le trafic de chair humaine. Cette organisation enlevait tout prétexte et tout faux-fuyant à un « commerce légal et *honnête.* » Les Chelouks, en particulier, punissaient de mort cette espèce de traficans, et vers 1843 un proche parent du roi, convaincu d'avoir vendu un de ses administrés, avait été condamné à être noyé dans le Nil. Si durant les atroces famines de 1856 à 1860 les Bary vendirent souvent leurs enfans, qu'ils ne pouvaient plus nourrir, c'était un fait anomal destiné à cesser avec la cause qui l'avait produit. On entra donc franchement dans la voie des violences et des enlèvemens, et ici on peut parler au présent, car ce qui s'est fait depuis dix ans se fait encore aujourd'hui dans les mêmes conditions. Le 20 décembre 1861, les négriers les plus expéditifs étaient depuis quinze jours sur le terrain, et l'on pouvait jurer que quelques barques chargées de noirs à couler bas avaient déjà dépassé l'embouchure du Saubat et l'île inhospitalière de Denab.

Rien de si simple que l'armement d'une barque négrière en Égypte. On loue au port de Khartoum une *dahabié* à quatorze avirons ou un simple *negher* pour un prix mensuel qui varie de 300 à 1,000 piastres égyptiennes (80 à 260 fr.). L'équipage est d'une dizaine d'hommes, y compris le *reis* et le *mustammel* (capitaine en second). Il faut y ajouter les gens armés appelés indifféremment *soldats* ou *domes-*

tiques; leur paie, comme celle des matelots, est d'environ 45 piastres *tchourouq* (9 francs) par tête et par mois. Il y a cinq ou six ans, on remontait aisément le Fleuve-Blanc avec huit ou dix soldats; mais depuis les violences des dernières années et les représailles qui en ont été la suite inévitable, nul ne s'y aventure, même dans l'intention la plus pacifique, sans une troupe dont l'effectif varie de vingt-cinq à quatre-vingts hommes. Ces *soldats* sont tous pris dans la population flottante des Nubiens appelés *Barbarins* par les Européens du Soudan, nommés indifféremment en arabe *Barabra* ou *Danagla* (1), et qu'attirent à Khartoum un bien-être relatif, la vie désordonnée des grandes villes et les bénéfices rapides qu'offrent aux aventuriers les expéditions de plus en plus militaires du haut du fleuve. On évalue à quatre mille le chiffre des Barbarins employés chaque année par le commerce khartoumais : près d'un dixième périt sous la lance des noirs ou sous l'atteinte meurtrière des fièvres ataxiques, surtout vers le 9e degré de latitude nord.

Habitans d'une zone de terres arables étranglée des deux côtés par les accores du désert, les Danagla n'ont jamais passé pour posséder les vertus et la stabilité des populations agricoles : ils se sont répandus comme commerçans dans toutes les régions voisines jusqu'au Darfour, et il n'est pas de grande cité qui ne renferme, sous le titre de *Hellet ed Danagla*, un vaste quartier dont les maisons affichent la prétention de représenter un Caire en miniature, et dont les habitans, montrant sous un turban d'une blancheur de neige un visage d'un brun foncé et luisant, des yeux vifs et doux, et les flocons crépus d'une courte barbe qui n'a rien d'arabe, ont conservé en tous lieux l'indolente gravité d'une aristocratie chassée de l'historique plage de Dongolah par le canon, la politique ou la misère. Quant aux gueux, ils se sont rejetés sur Khartoum, et des arrivages quotidiens, en comblant rapidement les vides faits dans les rangs des *anciens*, accroissent sans cesse et sans mesure une classe dangereuse à tous égards, oisive, vicieuse, dépourvue de tout frein moral et religieux.

La barque, frétée, armée et approvisionnée de *dourrah* (maïs) et de *bamieh* sèche (*bamia esculenta*) pour toute la campagne, part avec les premiers vents du nord, en octobre ou novembre, et remonte le fleuve en essayant d'échanger ses verroteries contre l'ivoire des indigènes. On l'a dit, les traitans ont sottement tué cette poule aux œufs d'or. Le commerce légal de l'ivoire ne les enrichissant plus, ils sont entrés dans une voie de violences auxquelles les nègres ont répondu par des vengeances assez légitimes. Aujourd'hui

(1) *Barabra*, pluriel de *Berberi*, Nubien; *Danagla*, pluriel de *Dongolaoui*, homme de Dongolah.

qu'on les a irrités, on ne sait plus comment s'y prendre pour ramener l'ancienne concorde, et de fait on n'y tient guère. Les Nubiens se sont si bien accoutumés à ce régime sauvage, en tout point digne d'eux, que les armateurs disposés à réprimer les excès auraient plus à lutter contre leurs hommes que contre l'ennemi et le climat coalisés. Il en est résulté que pour dépasser avec sécurité les bancs d'Abou-Zeit, vers le 13e degré de latitude, il faut avoir trente hommes là où le tiers de ce chiffre suffisait en 1855; puis, pour équiper et entretenir ce minimum de trente hommes, pour « faire ses frais » en un mot, il faut tuer, voler et *razzier* plus que jamais. C'est un cercle vicieux où roule la colonie négrière, emportée par la fatalité d'une situation qu'enfièvrent deux laides perspectives : une débâcle financière qu'on cherche en vain à retarder à force de crimes, et le texte sec et glacé des lois européennes, entrevu dans le sombre horizon des cours d'assises.

La chasse au noir revêt du reste bien des formes et se couvre de nombreux prétextes. Le plus souvent une bagatelle, une poule volée, une rixe entre les Barbarins et les nègres amène le prétexte cherché. Le sauvage lésé réclame, on lui répond par une fusillade; il tue un homme en se défendant, il faudra pour vengeance l'incendie de dix villages et la dévastation de dix lieues carrées de pays. On se borne souvent à enlever aux noirs leurs parcs à bestiaux, certain que, pour recouvrer leurs vaches, leurs seules bêtes nourricières pendant presque toute l'année, ils se dépouilleront de tout l'ivoire caché dans leurs réserves. C'est un dicton du Fleuve-Blanc, « qu'une tribu aime bien mieux sacrifier quatre hommes qu'une vache. » Quand on enlève des esclaves, on aime mieux prendre les femmes et les enfans que les adultes : les négriers savent par expérience que celui qui a été un homme libre, un guerrier, se plie malaisément aux qualités passives qui font un esclave modèle. Les femmes encore jeunes sont un article assez demandé par les acheteurs musulmans; ils leur trouvent avec raison plus de propension vers le plaisir qu'à leurs propres femmes et une aptitude toute particulière à faire de la bonne cuisine. L'amour physique et la gourmandise, voilà les deux côtés faibles du musulman, et quand on connaît ce détail, on s'étonne moins de voir une femme de vingt-cinq ans (c'est la vieillesse pour bien des négresses), si elle est connue pour ses talens de cordon-bleu, se vendre au bazar 10 talaris de plus qu'une charmante fille de quatorze ans nouvellement arrivée du Nyambara.

Quant aux barbaries qui accompagnent ces razzias, le mot de *négriers* comprend tout et explique tout. Je ne citerai qu'un fait. J'avais remarqué chez un de mes bons amis de Khartoum une petite fille de la tribu des Denkas de sept à huit ans, fort bien traitée

d'ailleurs dans la maison, et qui attirait les yeux par une certaine gentillesse timide et triste qui n'est pas rare dans sa race. Elle aussi avait sa petite histoire à raconter, et j'écris presque sous sa dictée. « Je suis du village de Fatouar, auprès de la grande eau, dans la tribu de Faouër. Mon père n'était pas au *toukoul* quand les blancs vinrent et prirent ma mère et moi et mon petit frère, qui tetait encore, et ils nous poussèrent dans leur barque, qui partit aussitôt. Mon petit frère était malade et criait, ce qui gênait les blancs : ils menacèrent ma mère et lui ordonnèrent de le faire taire. *Mamma* fit ce qu'elle put; mais comme le petit criait toujours, un homme se leva avec son fusil, tua ma mère et les jeta tous les deux à l'eau. »

Un chargement obtenu par ces moyens étant une fois complété (et on se bornait généralement à une vingtaine de captifs par barque), il s'agissait, pour les négriers, de descendre prestement le fleuve et de placer assez promptement leur cargaison humaine pour pouvoir en refaire une autre avant la saison des pluies, qui rend presque toute circulation impossible. En général, on n'aimait guère à descendre jusqu'à Khartoum, où l'on se trouvait en présence de l'Europe, représentée par des consuls qui n'étaient pas toujours des complaisans. Deux marchés étaient ouverts en amont de la capitale : celui des Baggara et celui des villages échelonnés sur la rive droite du fleuve, Eleis, Ouad-Chelaï, Kitena, Salahié et autres, gouvernés par des fonctionnaires égyptiens assez peu soucieux des décrets lancés par les bureaux ministériels du Caire. Ces braves gens prêtaient la main à des opérations dont le résultat était d'approvisionner d'esclaves la presqu'île assez populeuse de Sennaar et la zone du Fleuve-Bleu. Les Baggara, d'autre part, forment un groupe de tribus reconnaissables à leur teint de brique et à la façon étrange et coquette à la fois dont ils tressent leurs longs cheveux. La chasse aux esclaves, dont ils ont longtemps vécu, est devenue la cause providentielle de leur ruine en attirant sur eux les forces disciplinées de l'Égypte; mais cette ruine n'a été pour le Soudan qu'un malheur de plus, car, pour payer la taxe considérable à laquelle ils sont soumis, leurs propres razzias ne suffisaient plus; il a fallu recourir au commerce, et les Baggara sont devenus les courtiers de la traite entre les barques qui descendent le fleuve avec un gros chargement et les *djellab* qui approvisionnent le Darfour et le Kordofan. Bien que cette dernière province soit soumise aux lois égyptiennes, l'esclavage y fleurit aussi souverainement qu'au fond du Maroc, et comme la production de ce pays est presque entièrement agricole, la vie de l'esclave y devient un enfer, car il n'a pas un jour de relâche. Que de fois, en traversant ces belles campagnes voisines de Lobeid à l'heure où le bétail lui-même, brûlé par les rayons verticaux du soleil, n'a plus la force de pâturer, j'ai vu au

milieu d'un champ poudreux de maïs un pauvre nègre à cheveux gris, nu, courbé sur un terrain qu'il égratigne du fer ébréché de son *molod*, et osant à peine lever un œil terne sur le voyageur qui passe!

La gaîté africaine ne perd pas toujours ses droits. Un soir, à Lobeid, un soldat noir de planton aux portes de la préfecture est saisi par de noirs et vigoureux gaillards, désarmé et emmené. Trois ans plus tard, le colonel commandant de la province assiste à une livraison de conscrits qu'avait à livrer un petit chef des environs, et ne peut en croire ses yeux en reconnaissant parmi les recrues le soldat volé avec armes et bagages, que l'on essayait de lui glisser dans le bloc. Je ne sais comment cela finit pour le fournisseur; mais je suppose qu'il dut payer 200 fr. au colonel et que tout fut dit. Malheureusement le comique était ce qu'il y avait de plus rare en tout ceci, et les populations soudaniennes ne pensent guère qu'en frémissant à certains héros de la chasse aux noirs, à un Français par exemple, de famille honorable, qui s'était acquis parmi elles une triste célébrité, et que j'appellerai M. X... Une fois arrivé à Khartoum, ce Français prit le Fleuve-des-Gazelles pour base d'opérations, et son premier soin fut d'organiser une armée qui lui permît de maîtriser le pays, occupé par plusieurs tribus très divisées entre elles, les Rol, les Gok, les Angach et beaucoup d'autres. Pour cela, il s'entoura de Barbarins, dont il se fit des complices aveugles au moyen de salaires exorbitans. Ses *soldats*, que l'on appelait à Khartoum « les gens à montres et à ceintures de soie, » étaient cités partout pour leur insolence et leur férocité. L'intérêt les attachait à leur chef, le seul qui eût trouvé le secret de prélever sur les tribus l'or qui alimentait ses orgies et les hautes paies qu'il comptait par mois à ses hommes. Son procédé était fort simple : il tombait sur un village, enlevait tous les bestiaux, et quand les noirs venaient en tremblant offrir de racheter le bétail dont la perte les eût condamnés à mourir de faim, le conquérant le leur rendait en échange de leur provision d'ivoire.

Un Italien qui avait fait la traite de l'ivoire dans ces régions me racontait un souvenir intime des campagnes de ce sinistre personnage. « J'avais formé le projet de marcher dans une direction où l'on m'avait signalé de l'ivoire; mais le pays était agité, je n'avais que trente hommes : impossible, avec si peu de monde, de m'éloigner des établissemens. J'appris tout à point que M. X... se mettait en marche dans le même sens, et je me dis : « Partout où il aura passé, il ne sera pas resté un nègre vivant. Je serai donc bien sûr, en le suivant à un jour ou deux de distance, de ne pas être inquiété par les indigènes. » Et je me mis en route, précédé de l'armée de M. X..., deux cents hommes à peu près. Le premier jour, vers midi,

je vis au-dessus des arbres une multitude de vautours et d'autres oiseaux volant et tourbillonnant autour d'un point que je ne distinguais pas encore. « Il y a là de l'ouvrage de X..., » me dis-je en hâtant le pas, et quelques minutes après j'entrais dans un village denka. Je ne m'étais pas trompé : il n'y avait pas dans le village un être vivant, mais des cadavres partout, et au seuil des huttes, dans des flaques de sang, des enfans égorgés pressés sur le sein de leurs mères massacrées. Un autre jour, il prépare une expédition secrète contre une tribu voisine : on lui amène deux nègres saisis dans un village des environs où ils sont inconnus; ils ne veulent ou ne peuvent expliquer leur présence. « Ce sont des espions, dit le maître; qu'on les pende! » Et il les abandonne à ses Nubiens. Les deux malheureux ont les oreilles et les poignets coupés; ils sont pendus à un arbre, et leurs cadavres, encore chauds, sont souillés par la plus immonde des orgies... »

Le témoin de qui j'ai recueilli ces faits, ancien *vekil* de X..., me faisait remarquer que les environs de son établissement offraient sur une surface de quelques milles plus de nègres mutilés, privés d'un œil, d'une oreille, d'une main, que tout le reste des villages du Fleuve-Blanc. « Ils portent la marque de X..., ajoutait-il; il appliquait autour de lui un code correctionnel dont les Denka garderont longtemps le souvenir. » Le plaisant de toute cette odieuse histoire, c'est que ce même homme adressait au consulat général de France à Alexandrie des rapports triomphans où il parlait de la civilisation qu'il essayait d'introduire chez les noirs et de l'état florissant des écoles qu'il avait fondées.

On sera peut-être curieux de savoir ce que devint cet étrange civilisateur. Sa mort fut digne de sa vie. Il descendait périodiquement à Khartoum pour dissiper dans des orgies sans fin l'or amassé par les moyens que l'on sait. L'opinion publique lui était fort indulgente, et se résumait dans cette réponse que fit à mes questions un négociant d'ailleurs très probe : « X... était un scélérat, mais je lui aurais prêté de préférence à tout autre, parce qu'il était, grâce à ses rapines, le plus solvable de nous tous. » Au retour d'une de ces excursions, il s'enivre comme d'habitude, et apprend alors qu'un de ses hommes vit conjugalement avec une négresse qui était sa favorite du moment. Il se fait amener l'homme pieds et poings liés, et sur son aveu il lui envoie d'une main que l'ivresse rend incertaine trois balles de *revolver* qui ne le tuent pas sur le coup : le malheureux trouve même encore la force de pardonner à son meurtrier; mais les bandits, que révolte cette scène, se jettent sur leur chef, le garrottent, et vont le livrer à Khartoum à ses juges naturels. Des complications internationales le sauvent du châtiment. Pour oublier ses sombres préoccupations, il se plonge plus que jamais

dans une ivrognerie dégradante que suit la fièvre, et il meurt presque subitement (avril 1860). La mission, qui lui refuse la sépulture ecclésiastique, voit presque toute la colonie se soulever contre elle, et comme le grand chasseur des noirs ne peut mourir obscurément dans une ville qui s'enrichit du sang des noirs, l'autorité, sur je ne sais quelle réquisition, fait rendre au négrier les mêmes honneurs militaires qu'à un haut fonctionnaire européen.

On jugera par un seul fait des résultats meurtriers de ces guerres sans trève. La tribu des Angadj, limitrophe de divers établissemens européens, écrasée par plusieurs razzias successives, a passé le Fleuve-Blanc, pour aller s'établir bien loin des blancs dans la direction du Saubat. On peut s'étonner que les malheureux noirs, tant décimés, n'aient pas songé à réunir leurs forces contre des établissemens éparpillés sur une surface immense; mais d'une part une coalition au nom du salut public est à peu près impossible chez les nègres de cette région, dont l'intelligence n'a jamais pu s'élever jusqu'à la conception d'une organisation par tribu; en second lieu, une tentative de résistance collective, faite en 1857 au Bahr-el-Gazal, n'avait abouti qu'à un échec. Le consul d'Angleterre à Khartoum, M. John Petherick, qui s'était avancé jusque chez les Djour avec une force assez respectable, fut averti que trois ou quatre petites tribus avaient formé le projet de lui couper la retraite. Cette levée de boucliers avait été provoquée, dit-il, par les excès de ses confrères. Il voulut par un coup d'éclat dissoudre la ligue, et envoya une partie de ses hommes attaquer le premier village des coalisés qu'ils rencontreraient. Ceux-ci assaillirent au hasard une *zeriba* (parc à bétail) d'une tribu amie, les Djeroui, y tuèrent trente-trois hommes, et parmi les morts se trouva précisément le vieux Mekuandjid, chef des Nianglar, l'âme de la ligue. Celle-ci se désorganisa sous l'influence de cette défaite, et M. Petherick fit sa paix particulière avec les Djeroui en leur rendant le butin et les prisonniers saisis dans la *zeriba*.

Les noirs avaient donc pour premiers ennemis leur propre imprévoyance et leur ignorance de leur intérêt collectif. Il semblait que leur besoin le plus essentiel fût, non de vivre et d'assurer la sécurité de leurs familles, mais de se couvrir de verroteries. Il s'ensuivait que les guerres les plus sanglantes dégénéraient forcément en luttes locales, et que les traitans étaient accueillis à bras ouverts à cinq ou six heures d'un *mechera* ensanglanté par quelque odieux massacre. Au contact des blancs, mais surtout des Nubiens, les plus corrompus des hommes, les qualités natives du nègre faisaient place à une dépravation éhontée et grotesque. Quand je visitai Ulibo en janvier 1861, mon *vekil* me parla d'un chef du lieu qu'il avait vu cinq ans auparavant, et me le vanta comme un parfait *gentleman*

africain. L'homme vint à mon bord : je vis un mendiant impudent et ivrogne dont j'eus peine à me débarrasser. « Comme *ces messieurs* l'ont changé! » me disait le *vekil* tout penaud. Un peu plus loin, je cherchai en vain ce fier peuple des Bary dont les voyageurs et les missionnaires nous tracent un si beau portrait. Il n'est resté autour de Gondokoro que des maraudeurs, des ivrognes et des courtisanes.

Toutes les tribus n'acceptaient pas les *fils du ciel* avec la même confiance. Les Nouer, si rudement traités en 1840 par l'expédition du chef égyptien Sélim, les Bor, tribu denka qui habite les bords du Nil vers le 6e degré nord, refusaient toute relation avec les blancs. Un chasseur d'éléphans qui avait pénétré chez les Bor, derrière le rideau de forêts qui sépare leurs villages des marais, leur avait demandé leur coopération pour la chasse de l'éléphant : ils lui déclarèrent formellement qu'ils ne voulaient avoir rien de commun avec lui, mais qu'il était libre de chasser sur leur territoire sans être molesté. Peut-être cette attitude de hautaine défiance s'expliquait-elle surtout par un fait qui remontait à quelques années : des traitans français en quête d'ivoire avaient eu une rixe avec les Kir (tribu voisine des Bor, mais située en amont) pour la dépouille d'un hippopotame revendiquée par les uns et par les autres, et, repoussés par les nègres vers leur barque, nos deux compatriotes avaient descendu le fleuve en tirant des coups de fusil à tous les noirs qui se rencontraient sur les deux rives. La vengeance était digne du misérable prétexte qui la couvrait. Or en 1857, à la gauche du fleuve, il y avait un établissement fondé par un chrétien de Syrie nommé Habibi. La moralité des chrétiens d'Orient est le plus souvent par malheur au niveau de celle des Arabes. Cet homme avait remarqué avec envie, sur la rive en face, une *zeriba* de Bor bien approvisionnée en bestiaux, et l'avait jugée de bonne prise. Sans autre prétexte, il passa le fleuve avec ses bandits, tomba sur les nègres à l'improviste, les battit aisément, et les chassa vers un marais séparé du fleuve par une île habitée. Très peu atteignirent ce dernier refuge, et la plupart des femmes, des enfans et des vieillards furent engloutis dans la vase et les herbes. Habibi rentra triomphant avec quelques centaines de têtes de bétail. Quant aux Bor, ils laissèrent passer quelques mois sans paraître songer à tirer vengeance de la razzia du chrétien. On les crut atterrés par ce désastre, et Habibi, rassuré, retourna à Khartoum, où une maladie honteuse, grande destructrice de blancs au pays soudanien, ne tarda pas à le mener au tombeau. L'établissement qu'il avait laissé au Fleuve-Blanc fut vendu par ses héritiers et acquis par un chrétien de Syrie nommé Cheho, qui partit en 1858 pour le gérer. Cheho était innocent de l'agression de l'année précédente, au moins de fait, car il est fort douteux que sa con-

science l'eût empêché d'en faire autant; l'expiation ne l'en atteignit pas moins comme ses compagnons. Un jour les Bor passèrent le fleuve, tombèrent sur l'établissement, emmenèrent le bétail, et ne laissèrent pas derrière eux un Arabe vivant. Ce coup de main si bien conduit alarma vivement les autres négriers du voisinage. Impuni, il créait un précédent fort désagréable pour eux, qui avaient plus ou moins de peccadilles à expier à l'endroit des noirs riverains : il y avait là un exemple qu'il ne fallait pas leur laisser suivre. Les traitans établis en amont du poste de Cheho, sur la rive gauche, étaient l'Arménien Serkis, les Syriens Chenouda et Ibrahim-Baz, tous trois chrétiens, et un Arabe dont j'ai oublié le nom. Ils se hâtèrent de réunir leurs hommes disponibles, en formèrent une armée de près de deux cents hommes, et passèrent sur le territoire des Bor, précédés d'un drapeau autrichien (Ibrahim-Baz était un protégé de cette puissance), dont le double aigle héraldique était probablement destiné à terrifier les sauvages. Ils rencontrèrent les Bor en effet; mais ce fut la flèche qui eut raison du fusil. La petite armée fut taillée en pièces; les chefs, voyant l'affaire mal tourner, laissèrent leurs hommes s'en tirer comme ils purent, et retournèrent à Khartoum, poursuivis par la risée de divers Européens peu amis du drapeau jaune-noir. On n'a jamais su ce qu'en firent les vainqueurs; mais depuis cette équipée aucun négrier ne s'est mêlé de donner une leçon aux Bor.

D'ailleurs tout n'est pas bénéfice dans les exécutions de ce genre. Le nègre, en face du soldat négrier, a presque tous les avantages : il a pour lui la bravoure, la vigueur, l'agilité, la connaissance du pays; il n'a contre lui que la supériorité de l'arme à feu. Depuis qu'il sait que le fusil ne lance pas la balle à jet continu et qu'il faut un temps d'arrêt pour charger l'arme, il s'est enhardi, et de nombreux succès lui ont souvent donné un dédain exagéré pour les armes européennes. Dans une mêlée, si les noirs essuient le premier feu sans se débander, le blanc est perdu. Pendant qu'il recharge, le nègre le couvre de flèches barbelées et empoisonnées, le harcèle à coups de lance, et s'il cherche à se sauver parmi les herbes, les papyrus et les *ambadja* (arbustes) des marais, ce n'est plus qu'une chasse individuelle où le Barbarin expie cruellement tous ses méfaits. Quatre cents *slavers* périssent ainsi chaque année.

D'une situation aussi exceptionnellement illégale devaient naître au premier jour des complications trop prévues. Il y avait au mois de juin 1861 à Khartoum deux voyageurs occupés d'explorations scientifiques; l'un, Français, pour le compte de son gouvernement, l'autre, le marquis A..., de Pérouse, pour son compte personnel. Un jeune commerçant français, avec lequel ils n'avaient eu jusque-là que des relations très courtoises, leur annonça un jour qu'il allait

remonter le Fleuve-Blanc jusqu'à Duem, et leur proposa de l'accompagner, ce qui fut accepté avec reconnaissance. Chemin faisant, le négociant dit à ses hôtes qu'il avait reçu de mauvaises nouvelles de ses hommes, alors en train de descendre à Khartoum, qu'il avait appris que, contre ses ordres formels, son *vekil* avait commis des actes de brigandage sur sa route, pillé une île des Chelouks, enlevé beaucoup de noirs qu'il vendait çà et là au retour, qu'il ne voulait pas être compromis dans ces affaires de traite, et qu'il allait au-devant de lui pour le surprendre. Ils le crurent assez volontiers; cependant l'impression qui leur en resta et qui se fortifia plus tard fut celle d'un homme préoccupé de surprendre son agent en faute avant que celui-ci eût eu le temps de détourner à son profit le produit de ses opérations illégitimes. On trouva le *vekil* à Ouad-Chelaïe; il avait huit esclaves à bord, presque tous femmes et enfans; d'autres avaient été vendus en route. Le délit était flagrant, car on rencontra au débarcadère une femme qui était venue par terre d'un village situé à une heure plus haut pour réclamer un esclave adulte qu'elle avait payé quatre-vingts *kairies* (environ 200 francs), mais qui ne lui avait pas été livré. Le patron garda l'homme sous prétexte qu'il n'était pas négrier, et l'argent « pour apprendre à cette femme à respecter les lois qui prohibent la traite. » L'argument parut singulier à ses compagnons, qui ne furent pas moins scandalisés de la vente d'un autre esclave faite par le *vekil* quelques lieues plus loin sous les yeux de son chef.

Ce que celui-ci avait de mieux à faire en pareille circonstance était de se taire, puisqu'il était décidé à garder cet or mal acquis. Aussi le consul d'Autriche fut-il fort surpris, dès son retour, de recevoir de lui un acte formel d'accusation contre le *vekil* d'abord pour fait de traite, puis contre presque tous les commerçans du Fleuve-Blanc, qu'il accusait de vivre principalement de la traite des nègres. Le *vekil*, étant sujet égyptien, fut d'abord jeté en prison; il reconnut avoir fait la traite comme tout le monde, mais sur les ordres formels de son patron. Malheureusement pour celui-ci, les présomptions de véracité étaient en faveur de l'indigène; le consul ouvrit sur-le-champ une enquête et appela comme témoins les deux touristes européens. Ceux-ci, ne pouvant sans indélicatesse déposer officieusement contre leur hôte de dix jours, attendirent une sommation du consul faisant fonctions de juge d'instruction, et leur déposition, faite sous la foi du serment, fut très compromettante pour l'accusé. Une déposition bien autrement accablante encore fut celle d'un négociant européen très estimé. Il déclara que le traitant lui avait avoué, avant le départ du *vekil*, qu'il avait donné l'ordre à ce Nubien de « faire comme les autres, » c'est-à-dire de *razzier*, de brûler et d'enlever des noirs, parce que la hausse de l'ivoire avait

rendu impossibles les bénéfices légaux sur le Fleuve-Blanc. Cet étrange incident mit en émoi toute la colonie. On pourrait supposer que les négriers dénoncés par le traitant lui en gardèrent rancune, mais l'intérêt parla chez eux plus haut que le ressentiment; ils se contentèrent de l'accuser de maladresse et réussirent, en se concertant, à étouffer l'affaire.

Quand la lumière commence à se faire sur une institution abusive, il est rare qu'elle ne se fasse pas de plusieurs côtés à la fois. Presque en même temps le consul d'Autriche se voyait mis en demeure de poursuivre un négrier arabe nommé Lagat et le sujet anglais D... Lagat bravait assez cyniquement les lois, assuré qu'il était d'une protection officielle, et voici comment. Il y avait au Caire une maison de commerce dirigée par un frère de ce Lagat, lequel était un peu ce qu'on nommait au moyen âge un argentier de la couronne, c'est-à-dire qu'il était en relations suivies d'affaires avec le vice-roi, et il avait avec l'état un traité pour la fourniture, à 1,000 piastres par tête, d'un certain nombre de noirs destinés au recrutement de l'armée. Saïd-Pacha, à coup sûr, n'entendait point qu'on lui fournît des captifs provenant de razzias, mais bien des engagés volontaires moyennant une prime, et à cette condition la maison Lagat pouvait encore réaliser de beaux bénéfices. Toutefois le Lagat de Khartoum jugeait qu'il y avait encore plus de profit à enlever des hommes qu'à payer des enrôlemens. Ses barques couvraient le haut du fleuve, et, pour ne pas heurter trop vivement la susceptibilité des consuls européens chargés d'assurer le respect des lois, c'est clandestinement qu'on dirigeait sur la ville les troupeaux de captifs, fourche au cou et menottes aux poignets. Arrivés à la *mudirie* (préfecture), ils étaient enrégimentés, équipés et expédiés à destination. Ce n'étaient plus des esclaves, mais des soldats, et toute enquête devenait impossible. Cependant en mai 1861 M. Binder, un négociant transylvain, ennemi résolu des négriers, constatait une fournée de quatre-vingt-quatorze noirs expédiés subrepticement à la préfecture, et n'hésitait pas à mettre en cause le préfet lui-même. Ce préfet était un certain Hussein-Bey, administrateur assez intelligent aux yeux des Arabes, mais ennemi passionné des Européens, fanatique au point de baiser les pieds d'un faki crasseux qu'il nourrissait chez lui, et qui prêchait en plein bazar une seconde édition du massacre de Djeddah. Hussein étouffa l'affaire de Lagat, dont, en bon courtisan, il était le complaisant le plus soumis, et chercha à exploiter contre les consuls d'Autriche et d'Italie, MM. Natterer et Lanzoni, les ressentimens des propriétaires d'esclaves. Ceux-ci assiégeaient le divan du *mudir* de leurs réclamations, et parlaient avec toute l'exagération arabe de leurs maisons dépeuplées par l'arbitraire européen. Hussein répondait avec

bonhomie : « Que voulez-vous, amis croyans? Je n'y puis rien, ni l'*effendina* (le vice-roi) non plus. Tout le mal vient des consuls, qui sont les vrais maîtres du pays. » Quelques insinuations de ce genre eussent suffi, surtout quand on reçut à Khartoum la nouvelle des égorgemens de Syrie, pour faire *sanctifier* la reine du Soudan par un massacre lucratif; mais les Européens étaient bien armés, et tout se borna heureusement à quelques vaines menaces.

Ainsi s'était terminée l'affaire du négrier Lagat; le consul d'Autriche ne fut pas plus heureux dans une autre tentative. Un matin, le consul voyait arriver chez lui une grande fille, esclave de confiance du sujet anglais D... Elle venait réclamer sa liberté, et montrait à l'appui de sa réclamation ses jambes cruellement brûlées au moyen d'un fer rouge ou d'un tison ardent. Le consul fit droit à sa demande, et elle se retira chez une dame génoise qui avait été autrefois sa maîtresse; c'est là que la police vint l'arrêter sous l'accusation portée contre elle par le sujet anglais d'un prétendu vol qu'il ne précisait pas, et dont le chiffre flottait de 16 piastres à 2,000. Dans le public, nul ne croyait au vol; des bruits sinistres circulaient. Le vol n'était pas prouvé, la mutilation l'était. Ce ne fut pourtant pas sur D..., mais bien sur la plaignante, que les portes du *karakol* se fermèrent. D... se réfugia derrière ses immunités britanniques, et en effet l'honorable consul n'avait aucune juridiction sur lui. L'agent anglais, M. Petherick, était absent et avait laissé les sceaux consulaires à son *vekil* (commis), un chrétien, un Syrien nommé Halil-Chami, ferme et résolu comme peut l'être un *raïa*. N'importe, c'était un abri. D... et ses amis triomphaient. « Que nous veut l'homme *aux deux coucous?* disaient-ils par une allusion irrévérencieuse aux armes d'Autriche. Nous sommes sujets loyaux de la reine Victoria, et ne reconnaissons que son drapeau. » Il était assez étrange de voir un Européen invoquer l'*habeas corpus* et les lois de la libre Angleterre pour abriter son droit de rôtir les jambes d'une jeune fille. De guerre lasse, il y eut une transaction, et la victime sortit de prison après avoir promis de ne plus réveiller cette affaire.

Au moment même cependant où les négriers triomphaient ainsi, les rangs de leurs adversaires se grossissaient, et de nouveaux témoignages allaient être recueillis contre eux, grâce au concours d'un jeune et courageux voyageur prussien, M. le docteur Robert Hartmann. Un soir j'appris l'arrivée à Khartoum de M. Hartmann, revenu mourant d'une excursion au Fazokl, où il avait vu périr d'une insolation un jeune homme d'illustre naissance confié à ses soins. J'allai le voir au premier étage d'une maison du bazar, et je le trouvai couché sur un *azgareb*, tout émacié par la fièvre, sans parole et sans connaissance. Le docteur Peney, qui le soignait, doutait fort qu'il passât la nuit. La crise heureusement suivit un cours régulier.

Deux jours après, quand je retournai le voir, le danger était passé. Le consul d'Autriche lui ayant dit qui j'étais, il me regarda et me remercia d'un signe. Je ne l'ai plus revu. Quelques jours après, je partais pour le sud, et j'appris plus tard que, sa santé s'étant améliorée, il s'était fait porter à bord d'une barque qui descendait le Nil, et qu'il avait regagné l'Europe. C'est ce mourant sauvé par miracle des fièvres du Sennaar que la Providence semblait avoir choisi et réservé pour être l'énergique accusateur des crimes commis sur le Nil-Blanc. Tout le monde scientifique en Allemagne connaît le terrible réquisitoire publié par lui à Berlin en 1861 sur les *marchés d'hommes au Fleuve-Blanc* (1). L'effet des accusations du docteur Hartmann est d'autant plus puissant qu'il s'est abstenu de toute déclamation. Son écrit est un tissu serré de faits inattaquables, et l'auteur ne recule pas devant les noms propres. Les révélations du docteur Hartmann semblent avoir été le signal d'une sorte d'enquête générale sur les faits qu'il dénonçait (2), et qui ne pouvait commencer plus à propos qu'à la suite de cette année 1861, où, comme on va le voir, les négriers ont redoublé d'audace.

II. — LES ÉVÉNEMENS DE 1861 DANS LE SOUDAN. — LES MISSIONS.

La campagne de 1860-61 a été l'une des plus néfastes dans les annales du Soudan. Les *slavers*, persuadés que leur industrie avait fait son temps et n'en avait peut-être plus que pour une année, avaient résolu de prendre des avances sur l'avenir en tentant des *coups de filet* capables de les enrichir avant l'émission des décrets dont ils se voyaient menacés. Une puissante compagnie se forma sous les auspices des plus riches traitans, disposant d'une flottille assez nombreuse et de quatre cents hommes environ. Son but apparent était le commerce de l'ivoire; mais les noms du Circassien Kourchid et de quelques autres hommes non moins compromis par des peccadilles antérieures donnaient à l'expédition une couleur non équivoque. « Si les consuls nous poursuivent, disait Kourchid, moi, qui ai commencé par être esclave, je finirai peut-être galérien. Dieu

(1) *Die katholischen Missionen und der Menschenhandel am Weissen Flusse* (*les Missions catholiques et les Marchés d'hommes au Fleuve-Blanc*), dans le *Zeitschrift für Allgemeine Erdkunde*, livraison de décembre 1861.

(2) La *Revue belge* vient de publier un intéressant travail auquel nous ne reprochons que sa brièveté, *le Nil-Blanc*, par M. Ph. Gilbert, professeur à la faculté des sciences de Louvain. Je ne parle pas des faits dénoncés par deux ou trois livres publiés depuis quelques mois, des nouveaux documens qui vont bientôt paraître; mais on avouera qu'il y a quelque chose de providentiel dans ces révélations inattendues, émanant à la fois d'écrivains qui ne se connaissent pas entre eux, et qui viennent sans s'être concertés apporter la lumière sur les faits odieux dont le spectacle attristait, depuis dix ans, tous les voyageurs attirés dans la région du Haut-Nil.

est grand! » Le pavillon anglais était celui de l'entreprise, vu la nationalité du principal associé.

Amené par mon programme de voyage à suivre à peu près la même route que les traitans, je fus témoin, dès les premiers pas, de la célérité qu'ils apportaient dans leurs *affaires*. Dès le milieu du Fleuve-Blanc, je me croisai avec des barques qui descendaient chargées de nègres, d'enfans surtout. La plupart portaient le pavillon rouge et le croissant égyptien; plusieurs avaient les couleurs britanniques, une ou deux le pavillon français. Au *mechera* (débarcadère) des Reks, où je m'arrêtai près d'un mois, je fus rejoint par l'équipage d'une barque aux couleurs françaises, commandée en l'absence du propriétaire par un certain Ali-Dyab et par un jeune Italien, qui passaient le temps à s'injurier et donnaient à leurs hommes un exemple d'anarchie suivi avec une fâcheuse émulation. L'Italien vint me trouver et s'empressa de me dicter une protestation contre des faits dont il avait été le témoin involontaire et impuissant, mais dont il n'entendait pas accepter la charge. Voici cette pièce en abrégé :

« M. B... nous a nommés tous deux ses *vekils* (lieutenans), Ali pour le commerce et moi plus spécialement pour la chasse. Il nous a défendu de chercher querelle aux Kitch, parmi lesquels nous nous sommes établis, et de faire la traite. Nous avons pris terre au *mechera* d'Abou-Hamed, chez les Nouer, et nous avons choisi Roueï, chef de ce village, pour nous guider, moyennant salaire, dans l'intérieur, où nous voulions chercher de l'ivoire. Dans divers villages où nous avons passé, Roueï nous a fait rançonner par ses compatriotes pour nos achats de lait et de provisions. De retour au *mechera*, nos hommes, pour se venger, ont enlevé trois femmes et les ont portées à bord. Des nègres, qui semblaient les maris de ces femmes, sont venus les réclamer, mais sans menaces. Ali-Dyab leur a fait répondre par une fusillade, deux morts sont restés sur la berge, le reste s'est enfui; mais il a dû y avoir d'autres victimes, car nous avons vu de longues traces de sang, et il nous a semblé voir de loin des blessés tomber épuisés. Roueï ayant paru vouloir se sauver, Ali l'a fait mettre à terre et fusiller; puis les hommes sont sortis pour dépouiller les trois cadavres. J'ai vu sur la berge une main coupée qui traînait dans la poussière; on l'avait coupée pour enlever les bracelets que le nègre avait aux poignets. Cette vue m'a causé un tel effroi que je suis rentré malade dans ma cabine, et depuis ce temps (il y a vingt jours) la fièvre ne m'a pas quitté. »

Quelques jours après cette protestation, les trois femmes réussirent à se sauver à la nuit tombante à travers les hautes herbes d'une savane, et à se cacher dans un village voisin appartenant à la tribu de Faër. Grand émoi parmi les négriers. Le lendemain matin, après une battue infructueuse, Ali-Dyab, suivi de trente Barbarins armés jusqu'aux dents, se jette sur le village le plus proche, y trouve une des fugitives; mais, ne pouvant mettre la main sur les deux autres,

il enlève au hasard une femme et ses deux jeunes filles et les emmène au *mechera*.

Vers dix heures du matin, quelques hommes de Toura (c'était le nom du village où cette visite avait eu lieu) vinrent redemander les captives. Elles étaient accroupies par terre au milieu du campement, les menottes aux poignets et la tête nue, sous les rayons perpendiculaires d'un soleil de plomb. Les parlementaires furent repoussés brutalement. Celui qui portait la parole, probablement le père des jeunes filles, repassa devant ma case en allant rejoindre ses compagnons, qui, appuyés sur leurs lances, luttaient entre l'émotion et l'impassibilité obligée du guerrier noir. Le pauvre homme, lui, pleurait franchement, et ses larmes traçaient de larges sillons noirs à travers la couche de cendre qui est la peinture de guerre du Soudanien. C'était une scène à la fois émouvante et homérique. Elle se renouvela le soir, lorsqu'il s'agit d'embarquer les captives à bord du négrier. Il y eut un *palabre* tumultueux; mes hommes ajoutèrent au tapage en y prenant part. Mon cuisinier Hussein et mon *vekil* Hadj-Abdallah, saint en sa qualité de *hadji* et brigand en sa qualité de Chaghié, poussaient Ali à garder les prisonnières, même dans le cas où les fugitives lui eussent été rendues. J'arrivai sur ce beau propos. Je n'étais pas en veine de patience, et, allant droit à Ali-Dyab, je lui commandai, au nom de l'empereur (*bismou sultân Fransâoua*) d'amener le pavillon français arboré sur sa cange, s'il persistait à vouloir embarquer ses prises. Le Nubien, rogue jusque-là, me suivit presque en rampant jusqu'à ma hutte, en me jurant qu'il ne songeait pas du tout à garder ces femmes, mais que les nègres étaient bien perfides, et le reste. Je ne sais comment cela aurait fini, si les fugitives n'avaient été ramenées cinq minutes après, et les négriers se hâtèrent de rendre les otages. Je ne pouvais songer à délivrer les premières de vive force, j'aurais eu contre moi mes propres hommes, et je dus me résigner tristement à voir pour la seconde fois le drapeau français couvrir des atrocités impunies.

Des faits bien autrement graves se passaient au même moment à deux cents lieues de là, au pays des Chelouks. J'ai déjà parlé de ce peuple énergique et fier qui punissait de mort la vente des hommes libres. Il n'y avait guère à gagner, pour les négriers, dans les relations avec cette race, sauf sur quelques points où les barques s'approvisionnaient de maïs ou de moutons. La capitale des Chelouks était Fachoda, mais leur village le plus important était Kaka, où les Arabes Kinana avaient obtenu l'autorisation de résider pour leur commerce, et où ils s'étaient accrus au point de former les quatre cinquièmes de la population. Cet accroissement avait fini par inquiéter le roi des Chelouks, et dès septembre 1860 les Kinana avaient été expulsés de Kaka. Il y avait parmi eux un ex-*faki* ou moine

nommé Mohammed-Her, homme sans scrupules et à vue moins courte que la plupart de ses compatriotes. Ses commencemens avaient été fort humbles, et il avait obtenu en 1860 du roi l'autorisation de chasser l'éléphant sur les terres des Chelouks du Saubat; puis, cette autorisation lui ayant été retirée, il s'occupait à se créer sournoisement un parti parmi les Kinana mécontens. Vers février 1861, une collision eut lieu : je n'en sais que ce que m'en a dit Mohammed lui-même, et j'ai quelques raisons de me défier de sa version. Cette réserve faite, la voici. Un de ses hommes avait été tué par les noirs, et il n'avait pu en obtenir justice. Une nuit, les Chelouks assaillirent sa case : il sortit, abattit de deux coups de feu les premiers qui se présentèrent, rallia son monde, repoussa les noirs et courut au secours des Kinana, que les Chelouks venaient de piller. Il recouvra les deux tiers des captifs, mais le reste demeura aux mains de l'ennemi. Alors, n'ayant plus rien à ménager, il réunit tous les aventuriers du pays et jusqu'à des nègres tagalis, se fit une troupe bien armée d'un millier de fantassins et de deux cents cavaliers baggara, fut rallié par des barques de Khartoum, qui allaient vers le sud, et marcha sur Fachoda en brûlant soixante villages et en battant les nègres dans deux sanglantes affaires où ils perdirent plusieurs centaines d'hommes. Après deux mois de repos, il repartit pour Fachoda, et s'en empara malgré une résistance vigoureuse, grâce à l'impétuosité de ses Baggara, qui pillèrent le palais du roi, et y prirent, dit-on, une petite gazelle en or massif.

Dans l'intervalle de ces deux coups de main, j'eus occasion de voir le célèbre aventurier à son quartier-général, près de Kaka. Je m'étonnai de n'y trouver qu'un petit nombre de captifs, qui, le cou engagé dans de lourdes fourches, étaient à demi couchés au pied d'un arbre et regardaient leurs vainqueurs avec ce dédain ennuyé dont le Chelouk ne se départ jamais, même dans la plus mauvaise fortune. Je compris tout le lendemain, quand, ayant levé l'ancre et descendant le Nil, je vis sur la rive gauche un long convoi de bestiaux et de captifs qui marchaient lentement sous la chaleur et sous le fouet des Arabes chargés de les conduire à Khartoum. C'était, disait-on autour de moi, un présent destiné au mudir pour l'engager à fermer les yeux sur les inconvéniens de la traite.

Le *faki* d'ailleurs fit son possible pour me donner le change : il se posa en conquérant civilisateur, ne me parla que de son désir d'augmenter l'ascendant de la race blanche, d'assurer les relations commerciales, la sécurité des voyageurs, « à la condition toutefois que les missionnaires n'en profitassent pas. Là où s'élève une église, tout est perdu,... » pour les négriers, aurait-il pu ajouter. Je savais parfaitement que son entreprise n'avait été qu'une impudente spéculation de pirate, et je le laissais dire. En attendant, cette sécurité

qu'il promettait à la navigation était un mensonge grotesque, car les Chelouks exaspérés s'étaient concentrés autour de la forêt de Fachoda, et attaquaient toutes les barques qui passaient. On dressait déjà la liste de celles qui avaient payé le sanglant tribut, et parmi les plus maltraités se trouvait un négrier dont le malheur n'excitait presque partout qu'une hilarité impitoyable. C'était un tailleur de Khartoum nommé Medani, qui, se sentant capable de s'enrichir par un bon coup de main comme les autres, avait capitalisé sa petite fortune, frété une barque avec une trentaine de bandits et couru sus aux nègres. Je l'avais rencontré revenant tout triomphant et avec un beau butin vivant; mais il n'alla pas bien loin. Au pays des Chelouks, il eut l'imprudence de descendre à terre pour y passer la nuit, et, selon l'usage arabe, il se garda bien de s'entourer de sentinelles. Il arriva naturellement que les Chelouks tombèrent sur nos dormeurs, et que tout fut expédié en quelques minutes. Pareille mésaventure arriva, vers la même époque, près de Toura, aux sources du Fleuve-des-Gazelles, au *goum* du traitant Hadj-Ahmedani. Les nègres s'étaient concertés pour enlever successivement trois établissemens créés parmi eux. Celui d'Ahmedani, surpris le premier, contenait trente hommes et dix femmes ou enfans. Il n'échappa que deux hommes, qui allèrent donner l'alarme aux autres postes. Ceux-ci, assiégés à leur tour, purent résister, et furent dégagés au bout de quelques jours par un petit corps d'armée envoyé à leur secours.

Cet état de guerre ralentit à peine le va-et-vient de plus en plus accéléré des barques négrières sur le Fleuve-Blanc. C'était même une bonne chance de plus, et quelques *slavers* y voyaient une excellente occasion de faire des bénéfices en mettant leurs troupes au service de l'heureux routier, ou en lui vendant des munitions de guerre qu'il payait bien. Dès mars et avril 1861, la plupart des canges étaient en route vers Khartoum, principalement chargées de femmes et d'enfans. Cette année, comme la précédente, la petite vérole sévit sur ces malheureux et les décima horriblement. En 1860, pour éviter la contagion parmi ceux qui étaient encore sains, on avait jeté au fleuve pêle-mêle les morts et quelquefois les malades. D'autres avaient été déposés au premier *mechera* venu, victimes vouées d'avance à une agonie sans nom, aux tortures de la faim, aux hyènes ou aux crocodiles. J'avais rencontré le 13 décembre une malheureuse fille jetée ainsi sur la savane des Nouers quelques mois auparavant, et qui avait guéri presque miraculeusement en perdant la vue. En 1861, les enfans atteints par le fléau étaient déposés par centaines dans une île déserte, un peu en aval du village de Kaka. Une dame française qui passa par là en mai, Mme B..., recueillit humainement deux de ces victimes innocentes : l'une était aveugle.

Mme B... me fit un tableau déchirant de l'aspect de ce *dépôt*, et m'assura qu'un millier peut-être de petits nègres y avaient été jetés dans le courant d'un mois.

La campagne de 1860-61 fut encore marquée par deux incidens funestes pour les noirs : la mort de M. Vayssière, l'abandon des missions. M. Alexandre Vayssière, ancien officier de hussards, plus tard naturaliste, puis chasseur d'éléphans et traitant d'ivoire, écrivain à ses heures, comme il l'a prouvé par ses études sur l'Abyssinie (1), était de cette minorité française qui fait aimer et respecter le drapeau français dans l'Afrique égyptienne. Sa petite taille, qui le faisait familièrement surnommer le *rat*, contrastait avec une âme énergique, chevaleresque et passionnée. Accoutumé par ses antécédens à suivre et à imposer une discipline militaire, il y avait plié les quatre-vingts hommes qu'il commandait, et qui étaient cités dans tous les établissemens pour leur bonne tenue. Il faisait loyalement e commerce de l'ivoire, et ne perdait aucune occasion d'exprimer énergiquement le mépris que lui inspiraient les négriers. M. Vayssière ne se bornait pas à une opposition verbale ou écrite : les négriers savaient par expérience qu'il n'était pas prudent de venir *exercer* dans son rayon. A la suite d'une journée passée dans la savane, il était rentré un soir à son poste d'Akorber, chez les Toutch, quand il trouva le village en deuil, et apprit qu'un négrier égyptien avait passé par là, razzié la bourgade en l'absence des hommes qui étaient partis pour la pêche, et enlevé vingt et un enfans, après quoi il s'était remis en route en descendant le fleuve. M. Vayssière eut vite pris son parti. Il savait qu'au-dessous d'Akorber le Nil dessine à peu près les mêmes circuits que la Seine entre Paris et Meulan, que les barques arabes ne vont jamais très vite, et qu'il avait toute chance de rattraper son négrier à une heure de là. Avec un peloton de ses hommes et suivi des nègres ses protégés, il se mit en route et rejoignit l'Égyptien au premier *mechera* venu. Il faisait nuit noire. M. Vayssière le héla et lui réclama les captifs. Dénégations du brigand, qui affirmait n'en avoir aucun à bord. « C'est ce que je vais vérifier, » dit Vayssière, et, le *revolver* au poing, il monta seul à bord de la barque sans s'effrayer des mines suspectes qui l'entouraient. Le pont et les cabines, bien explorés, étaient parfaitement en règle. Le visiteur ne se tint pas pour battu, et, s'adressant aux mères des captifs qui bordaient la rive, il leur commanda d'appeler leurs enfans à haute voix. Une mère appela sa fille : celle-ci répondit du faux pont du négrier. « Tu vas mettre à terre tous les enfans que tu as cachés là-dessous, dit le Français au flibustier, et s'il en manque un seul, mes tireurs, qui sont là, sur

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1850, son étude sur *l'Hedjaz et l'Abyssinie*.

la berge, ne te manqueront pas. » L'homme effrayé obéit, et quand M. Vayssière se fut assuré que pas un enfant ne manquait à l'appel, il rentra à Akorber au milieu des plus bruyantes bénédictions.

La mort devait brusquement interrompre cette carrière remplie par tant d'actes courageux. En mai 1861, après une laborieuse campagne chez les Djour, M. Vayssière revenait à Khartoum quand il fut saisi, à la hauteur des îles des Chelouks, d'une maladie qui le tua en quelques heures. Un de ses chasseurs, devenu quelques jours après mon domestique, m'a dit qu'une partie de sa cargaison avait été pillée immédiatement par l'équipage, accident trop fréquent à Khartoum pour qu'on s'en émeuve; mais que sont devenus ses notes, ses croquis, ses cartes, ses collections, tous les élémens enfin du travail qu'il préparait laborieusement depuis huit ans sur ces pays inconnus à l'Europe et qu'il connaissait si bien?

La mort de M. Vayssière coïncidait, je l'ai dit, avec un autre événement fâcheux pour la cause des noirs, la rupture des tribus nubiennes avec les missionnaires. J'ai fait plus d'une allusion à un établissement fort diversement jugé, même par les plus ardens partisans de la propagande catholique : je veux parler de la mission de Khartoum. Depuis qu'un certain groupe européen s'était formé dans la métropole du Soudan, des missionnaires isolés l'avaient visitée dans des desseins de conversion bien vite découragés (1). Ce ne

(1) Le climat fit parmi les premiers missionnaires venus au Nil-Blanc beaucoup de victimes. Citons entre autres le père Ryllo, jésuite polonais qui n'a fait que passer au Soudan, mais qui a laissé une trace profonde dans l'âme de tous ceux qui l'ont connu. Sa vie semblait écrite sur sa figure mâle et un peu dure. Son vrai nom était le prince M... ; il avait débuté comme officier d'artillerie dans la campagne de 1831, s'était brillamment comporté à Ostrolenka, et avait brûlé ses dernières gargousses dans les lignes de Praga; puis, proscrit, il était entré chez les jésuites pour trouver dans leur ordre un point d'appui à son inimitié contre la Russie. Il était à Rome lors de la visite du tsar au pape, et il ne tint pas à lui que le persécuteur de la Pologne ne reçût dans cette ville un accueil plus que glacé. Ryllo, moins apôtre que soldat et conspirateur, s'ennuya de l'Europe, passa en Orient, se compromit dans les troubles du Liban, et se rendit en Égypte, puis au Soudan, à la suite de je ne sais quelle conspiration manquée. Il vivait à Khartoum dans une fièvre morale qu'il cherchait à communiquer aux autres, associant dans ses improvisations brûlantes le Christ à « l'aigle blanc crucifié sur la Vistule. » Le soleil éthiopien eut bientôt mis aux portes du tombeau ce fils de la brumeuse Lithuanie. C'était à la fin de 1848 : il y avait de passage à Khartoum un officier polonais, ingénieur des mines de l'Oural au service russe, le major Kovalevski, que le tsar avait envoyé au vice-roi pour diriger la recherche des mines d'or du Fazokl. Le major apprit qu'un de ses compatriotes était gravement malade à la mission, et crut de son devoir de lui rendre visite. En reconnaissant l'uniforme russe, le mourant se redressa galvanisé par la colère. « Comment! s'écria-t-il, un patriote polonais ne peut pas venir mourir ici sans qu'un valet de Nicolas vienne épier ses derniers momens! Sortez, monsieur, vous n'êtes pas digne d'assister aux derniers momens d'un homme de cœur! » Cette sortie hâta sa mort. Ses dernières paroles à son ami le docteur Peney résument sa vie : « Faut-il que je meure avant d'avoir vu la Pologne libre! »

fut qu'en 1849 qu'un comité créé à Vienne, sous le patronage de l'archiduchesse Sophie, songea à envoyer une mission catholique au Nil-Blanc, que le livre de M. Werne venait de mettre en faveur auprès du public allemand. On prit quelques prêtres séculiers, principalement choisis en Illyrie; on mit à leur tête un curé des environs de Laybach, dom Ignatius Knoblecher, prêtre d'une éducation superficielle, mais pratique, parlant plusieurs langues, plein d'entregent, et qui, en arrivant au Soudan, fonda à Khartoum une mission mère dont les succursales furent, dans le pays des nègres, Sainte-Croix-de-Pantentoum (village des bois) et Notre-Dame-de-Gondokoro. La construction coûteuse de Khartoum et de Gondokoro fut moins en rapport avec les résultats probables qu'avec des espérances prématurément conçues. Pour des raisons trop longues à développer ici, il ne fallait guère songer à agir sur les blancs ou sur les Africains musulmans. Si, parmi leurs coreligionnaires, les missionnaires parvinrent à régulariser par des mariages certaines situations équivoques, la morale y gagna quelque chose; mais la vie intime ne se trouva pas mieux de ces unions presque forcées entre des hommes plus ou moins cultivés et des créatures inférieures aux yeux des sauvages eux-mêmes. Par cette imprudente intervention dans la vie privée, les missionnaires déposèrent dans les esprits le germe des ressentimens qui n'éclatèrent que trop violemment plus tard. En s'établissant parmi les nègres, il ne paraît pas qu'ils eussent conscience de l'élément moral sur lequel ils comptaient opérer. Le nègre du Nil est un enfant, vieilli à certains égards, entièrement esclave de la vie matérielle, qui est assez dure pour lui, dépourvu d'idées religieuses et n'éprouvant guère le besoin d'en avoir. M. Brun-Rollet, qui le connaissait bien, affirmait qu'il était à peu près athée : cela est vrai pour la foule; mais quand on a appris la langue des noirs et inspiré une certaine confiance aux vieillards, on obtient d'eux certaines demi-confidences, réminiscences obscures d'une tradition qui s'efface dans la nuit. Les Denka, la plus nombreuse des tribus niliennes, rendent un culte ou plutôt un hommage fort théorique à l'Être tout-puissant, habitant du ciel d'où il voit tout, et appelé *Dendid* (la Grande-Pluie, c'est-à-dire la bénédiction universelle). Dendid peut tout; mais comme il est tout bien, il ne peut faire que le bien; aussi, comme on ne le craint pas, on ne le prie jamais. Le domaine du mal appartient à Ghiok, le mauvais esprit, qui habite dans la *forêt* ou le *désert* (*ror*). C'est lui qui donne la sécheresse; aussi, quand la pluie tarde à tomber, on s'adresse au *koudjour* (prêtre ou sorcier) pour lui sacrifier un ou plusieurs bœufs. Ghiok est le contraire du bon esprit; « mais celui-ci, qui parlait jadis aux chefs des nègres, ne veut plus leur parler, et il ne converse qu'avec les blancs. Voilà

pourquoi les blancs en savent plus long que nous. » Les Denka ont sur la création un chant antique et singulier :

Au commencement, quand Dendid créa toutes choses,
Il créa le soleil;
Et le soleil naît, et meurt et revient.
Il créa la lune,
Et la lune naît, et meurt et revient.
Il créa les étoiles,
Et les étoiles naissent, et meurent et reviennent.
Il créa l'homme,
Et l'homme naît, et meurt et ne revient plus... (1).

Les missionnaires tombaient donc fort mal au milieu de ces utilitaires. Ils venaient parler de mystères et de sacremens, et on leur demandait des recettes pour augmenter le lait des vaches. Tant qu'ils purent accorder des primes aux convertis, distribuer des verroteries ou du dourrah, tout alla bien; mais du jour où les distributions cessèrent, adieu les catéchumènes. On maltraitait les missionnaires de Gondokoro, on ouvrait les portes de l'église, et on sonnait les cloches à toutes volées pendant des heures entières. On avait suivi, comme on le fait trop souvent dans les missions catholiques, une voie fausse, celle de la *pratique* avant tout. Au lieu de distribuer des médailles miraculeuses et d'apprendre le chant d'église aux noirs, il valait mieux faire entrer dans leur cervelle rétive quelques préceptes de morale épurée, et, par une participation à la civilisation matérielle, les préparer à recevoir les idées de la civilisation morale. C'est là, j'en suis convaincu, le secret des succès durables obtenus par la propagande protestante dans l'Océanie et tout le sud de l'Afrique. Le missionnaire protestant, français, anglais ou américain, ayant généralement sa femme et ses enfans près de lui, agit sur les sauvages par l'exemple incessant d'un type de cette famille civilisée à l'idée de laquelle il veut les convertir. Pendant qu'il apprend aux hommes de la tribu à cultiver la terre, à ne pas s'entr'égorger, à se contenter d'une seule épouse, sa femme réunit autour d'elle les jeunes filles et les façonne à cet ensemble de vertus et d'idées acquises qui rend la plus humble paysanne d'Europe si supérieure à toutes les reines africaines. La *parole*, tombant sur un terrain ainsi fécondé, y pénètre d'elle-même et n'en sort plus. Les plus intelligens des missionnaires catholiques sont déjà entrés dans cette voie; je citerai en première ligne D. Kircher, provicaire apostolique de Khartoum, et D. Stella, l'apôtre des Bogos.

Partout où la traite des noirs existe, il faut constater, à la louange des missions de toutes les nuances chrétiennes, qu'elle les a pour

(1) D.-G. Beltrame, *Dizionario della lingua denka* (inédit).

ennemies acharnées. On sait combien Livingstone a été persécuté par les Boers, ces colons demi-brigands qui avaient si plaisamment réussi à se poser aux yeux de l'Europe comme des victimes de la persécution anglaise. Sur le Nil, les missionnaires, voyant leurs ouailles décimées par les négriers jusqu'aux portes de leurs églises, ont résolûment pris en main la cause des victimes et fait parvenir coup sur coup à leur consulat général des réclamations qui sont restées sans résultat par suite de considérations politiques, mais qui forment un dossier de la traite utile à consulter.

En 1861, la congrégation autrichienne a repris possession de ces missions dévorantes où, depuis douze ans, trente-trois prêtres ont péri et quatre seuls ont survécu. L'humanité doit regretter que, du fond de leurs comfortables résidences de Vienne, les directeurs de l'œuvre envoient froidement et obstinément à la mort des hommes qui obéissent en silence, mais qui savent bien que leur énergie serait mieux employée ailleurs. Je rencontrai chez les Kir le père Franz Morlang, qui allait réoccuper Gondokoro, d'où je revenais. Je ne lui cachai pas que je n'y avais trouvé aucune trace de catholicisme. « Ce n'est pas étonnant, me dit-il : quand, à force de peines, nous étions parvenus à civiliser un noir, les négriers le trouvaient bon à prendre. Le peu de néophytes que nous avons faits chez les Bary ne sont pas ici : ils ont été fusillés ou sont esclaves à Khartoum. »

Tel était le bilan de la traite sur le Nil à la fin de 1861. On nous rendra cette justice que nous avons raconté impassiblement, trop impassiblement peut-être, une histoire lugubre, bien faite pour indigner les hommes de cœur. La traite a cependant ses avocats parmi les Européens d'Afrique : à les entendre, ce n'est là qu'une question de budget et une branche du commerce national. Il n'y a que peu de mots à leur répondre : « Pour élever hâtivement des fortunes sans consistance, pour établir un crédit si fictif que l'intérêt de l'argent était en octobre 1860, sur la place de Khartoum, de 36 pour 100, on a fermé le Fleuve-Blanc au commerce pacifique, on a détruit ou déplacé des tribus, dépeuplé des cantons fertiles, dépravé des populations *civilisables*, jeté depuis dix ans soixante mille nègres sur tous les marchés musulmans des environs, tué par la balle ou la faim de cent à cent cinquante mille malheureux. Quel résultat pour tant de crimes! »

J'ai exposé le mal. On me demandera si j'ai quelque remède à offrir. Je me garderai bien d'indiquer à la diplomatie européenne dans le Levant, gardienne vigilante des droits de l'humanité, des solutions qu'elle est plus capable de trouver que moi. Les négriers comptent sur son indifférence : ils ont grand tort. Rien ne m'a plus rafraîchi l'âme, à mon retour de cet enfer du Soudan, que de trouver dans les chancelleries consulaires d'Égypte un écho de mes

propres sentimens sur ce point. Les consulats de France et d'Autriche en particulier ont prouvé qu'ils ne transigeaient pas sur une pareille question, en réclamant du gouvernement égyptien les derniers décrets sur la traite. Malheureusement ces décrets se réduisent, dans la pratique, à une visite des barques qui touchent à Khartoum ou aux grands ports de Nubie et d'Égypte, visite que les délinquans rendent vaine en débarquant leur bétail humain à deux kilomètres des villes habitées par des préfets trop scrupuleux et en le rembarquant la nuit. J'ai eu dans le grand désert de Nubie le mot de la légalité égyptienne. Dans la vallée nue et rocheuse de l'Hagabet-el-Homr (désert de l'âne), je rencontrai une grande caravane qui traînait à sa suite une nuée de négrillons, âgés de sept à douze ans, nus et trottant dans les sables brûlans. Quelques femmes d'aspect misérable et sordide, esclaves ou favorites des conducteurs de la *djellaba*, se prélassaient commme ceux-ci à dos de chameau. Un de nos hommes m'expliqua que cette *djellaba*, partie de Khartoum, se dirigeait vers le Caire avec le projet d'écouler sa marchandise de ville en ville. « Mais, lui dis-je, ils vont se jeter dans la gueule du loup : ils tomberont au Caire entre les mains de la douane, qui ne les épargnera pas. — Vous ne me comprenez pas, *haouaga*. Ils vont d'ici, par exemple, à Assouan; là, ils vont camper hors de la ville, et ils avertiront sous main les marchands du bazar : ceux-ci se concerteront, viendront voir leur marchandise, achèteront cinq ou six têtes, puis la caravane partira pour en faire autant à Esné, à Keneh, à Farchout. Arrivée au Caire, elle aura tout écoulé, et la douane ne passera en revue que des peaux ou des ballots de café. — Mais s'il se trouve sur le parcours quelques *mudirs* vigilans? — Oh! le *haouaga* sait comment cela s'arrange : la djellaba donne 50 talaris au mudir, 20 talaris à un simple *kachef* (sous-préfet), et passe sans être inquiétée. »

Je laisse à mon Arabe la responsabilité de son opinion sur la moralité des mudirs et de leurs inférieurs. L'affaire de Keneh en juillet 1861 prouve qu'il peut y avoir des exceptions. Le plus sûr, en somme, est de ne pas trop s'y fier. Je sais que le vice-roi d'Égypte, quelle que soit sa manière personnelle de voir, est très préoccupé de ce que peut penser de lui l'Europe civilisée; mais un gouvernement obéit toujours plus ou moins à la pression de l'opinion publique, et l'opinion dans toute l'Afrique musulmane est franchement esclavagiste. Un *sakol-agassi* égyptien (c'est à peu près le grade d'adjudant chef de bataillon), homme d'ailleurs personnellement honorable, me disait un jour : « Monsieur, la suppression de l'esclavage ruinerait tout le monde ici, sauf peut-être les gens qui ont soixante mille piastres de revenu. Ma femme et moi, nous avons quatorze esclaves, qui ne nous coûtent que le prix d'achat et un

entretien à peu près nul, et nous ne pouvons en avoir un de moins. Comptons plutôt... » J'étais bien tenté de lui répondre : « Un officier de votre grade en France est un homme vingt fois plus instruit que vous, six fois plus instruit que tous vos généraux réunis; il est payé quatre fois moins que vous, et il a, pour sa femme et lui, deux domestiques qu'il paie, mais qui à eux deux lui rendent plus de services que ces quatorze misérables qui remplissent votre maison de leur paresse impudente et de leurs criailleries. »

Voilà les mœurs, et il n'est pas probable que le gouvernement du vice-roi soit de force à combattre avec succès un pareil courant. S'il est nécessaire de respecter son autonomie et de lui laisser faire la police de son fleuve, l'Europe est parfaitement en droit, après tous les exemples de vénalité et de barbarie donnés par l'administration égyptienne au Soudan, de surveiller elle-même cette police intérieure. Des postes fixes sur le Fleuve-Blanc, comme ceux du Saubat et de Gondokoro, établis il y a environ cinq ans et bientôt abandonnés, seraient parfaitement dérisoires. Les officiers seraient les premiers à faire la traite pour suppléer à leur paie, fort incertaine, et les soldats en feraient probablement autant. On a proposé l'établissement d'un croiseur entre Eleis et le Saubat, et cela vaudrait mieux; mais qui nous garantira, parmi les officiers chargés de ce service, l'homme inaccessible à l'appât d'un *bakchich* de cinq ou de dix talaris? Je crois cependant à l'utilité d'une croisière égyptienne, mais avec la surveillance d'un agent européen ferme et incorruptible. Ce dernier ne serait pas difficile à trouver. On peut faire bien des reproches à la bureaucratie occidentale; mais, grâce à Dieu, la vénalité, qui est la plaie incurable de l'Orient administratif, n'est qu'une exception chez nous. L'honneur, ce mot intraduisible dans toutes les langues des pays musulmans, est encore l'égide d'une classe d'hommes qui lutte sans se lasser contre des tentations nombreuses. Quant aux moyens matériels, l'Égypte ne peut nier qu'elle ne les ait sous la main. Khartoum possède un petit *steamer* appartenant à Halim-Pacha, oncle du vice-roi, et un jeune Français, M. Louis de Tannyon, l'a guidé à travers les cataractes par un tour de force qu'ont admiré les indigènes. Un tour de force plus admirable serait d'opposer une digue à ce débordement de barbaries qui rend la race blanche exécrable à deux millions de nègres libres et inoffensifs. Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour; mais elle se fera. L'Occident est devenu le grand justicier de l'humanité, et il y a longtemps qu'il emploie son influence à maintenir dans le bien les bonnes volontés impuissantes, comme à enrayer et à châtier les mauvaises.

GUILLAUME LEJEAN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1862.

C'est le sort des discussions politiques qui ne sont que des discussions, qui ne produisent point d'actes, qui ne sont pas sanctionnées par des effets pratiques, de vieillir très vite. Les débats de l'adresse ne semblent-ils pas déjà bien loin de nous? C'est pourtant le 20 mars seulement que ce tournoi parlementaire a pris fin. Les dernières journées ont peut-être été les plus chaudes; elles ont été consacrées aux finances, à l'examen de la nouvelle politique commerciale, à l'appréciation des conséquences du traité de commerce. Les questions les plus importantes, à notre avis, ont donc été accumulées sur ces derniers jours. Cependant tout cela est maintenant si complétement englouti dans le passé que nous éprouvons une sorte de honte à venir en parler encore. Si nous nous attardons ainsi sur les derniers incidens de la discussion de l'adresse, nous avons du moins une meilleure excuse que les nécessités de notre périodicité bi-mensuelle. L'opinion publique, en politique, déserte les faits consommés pour s'attacher de préférence aux faits à venir. La question prochaine, celle qui doit être, à vrai dire, la crise de la présente session, est le double budget, ordinaire et extraordinaire, la question financière. Or les derniers débats de l'adresse se relient naturellement aux futures discussions financières; ils en ont été en quelque sorte la préface. Nous pouvons les mentionner sans tourner le dos à ce qui sera l'intérêt de demain.

Pour en finir d'ailleurs avec l'adresse en général, on ne s'étonnera point que nous ayons à dire un mot du discours que M. de Morny a prononcé au terme du débat. L'honorable président du corps législatif a pris une attitude et joué un rôle qui méritent d'être observés par les amateurs qui sont curieux de connaître l'esprit de notre système parlementaire actuel. D'abord il est visible qu'il ne saurait être assimilé à aucun des hommes éminens par lesquels ont été présidées nos anciennes assemblées politiques. On sait que, dans l'ancien système parlementaire, le président était l'homme de la chambre, son élu, son représentant et son organe. De cette origine décou-

laient les devoirs de sa fonction. Le premier de ces devoirs était de ne point intervenir dans les discussions, d'y assister de haut, afin d'y maintenir l'ordre, mais de n'exprimer aucune opinion personnelle, ou tout au moins, si le président croyait avoir à dire son avis, il était tenu de quitter le fauteuil et de monter à la tribune, se soumettant ainsi, comme un orateur ordinaire, au contrôle de ses collègues et du vice-président qui le suppléait. En Angleterre, où même, sous notre présent régime, d'illustres autorités ne dédaignent point d'aller chercher des enseignemens et des modèles, le président de la chambre des communes ne sort jamais de sa neutralité silencieuse. Nous ne savons par quelle inconséquence bizarre le président de la chambre des communes s'appelle l'orateur, le *speaker*, lui qui jamais ne parle. Cette dénomination conviendrait mieux assurément à la présidence du corps législatif telle qu'elle est comprise et pratiquée par l'honorable M. de Morny. Voilà pour le coup un président-orateur, un président qui ne ferait pas mentir le titre de *speaker*, s'il en était orné. M. de Morny est toujours prêt à se mêler au débat, et non-seulement il parle, mais il professe. Il rappelle à la pensée ces hommes du monde et ces femmes de la société qui, poussés par la mode ou par une religieuse philanthropie, quittent le badinage des salons pour aller distribuer l'enseignement dans quelque rustique école du dimanche. Il unit l'urbanité à l'autorité magistrale, et sait broder d'élégance la pédagogie politique. Il n'a pas manqué l'occasion, que lui offrait la clôture des débats de l'adresse, de donner une leçon de sa façon à ses « jeunes élèves » de la chambre. Nous aurons la franchise d'avouer que cette leçon a été bien incomplète, et que cet épisode de notre vie parlementaire devrait être un enseignement pour d'autres encore que nos députés bénévoles. M. de Morny pense que la chambre fera bien à l'avenir de renoncer à l'oiseux préliminaire de la discussion générale; il exhorte les députés à parler désormais avec élévation et modération. Les deux avis sont excellens, et nous nous y associons de grand cœur; mais est-ce là tout ce que nous enseigne l'expérience des discussions de l'adresse? Quant à nous, le premier fait dont nous soyons frappés est celui-ci : il y a deux mois que la session est ouverte, et aucune vraie besogne parlementaire n'est faite encore. C'est à peine si nous sommes en mesure d'aborder la nomination de la commission du budget. Voilà donc, dans une année où les plus graves questions de politique intérieure sont posées par le budget, un tiers de la session consumé sans que ces questions aient été encore approchées. Il est impossible d'avoir une démonstration plus péremptoire de l'inconvénient pratique de cette adresse qui nous a été accordée, suivant M. de Morny, ou restituée, suivant l'interprétation plus fière de nos rares députés de la gauche, qui ne font en cela que reproduire le terme caractéristique dont s'était servie dans son rapport la commission chargée d'examiner le projet de dotation du comte de Palikao.

Sous quelque nom que nous vienne l'extension légitime et nécessaire de nos libertés, que la liberté nous soit octroyée ou rendue, nous ne chicane-

rons pas sur la propriété ou la prudence du mot. Si l'adresse est la seule issue qui soit ouverte à nos chambres pour faire parvenir au gouvernement leur opinion sur la politique générale, nous ne blâmerons pas non plus les chambres de la dépense inopportune de temps causée par la discussion de l'adresse. Nous demanderons seulement si, pour arriver au même résultat, il n'y avait pas mieux à faire. N'est-il pas évident en effet que le droit d'interpellation et de motion accordé ou rendu à la chambre eût mieux ménagé le temps et le travail du corps législatif? N'eût-il pas mieux valu, par exemple, que la question de la presse, la question italienne, la question de la politique commerciale, eussent été l'objet de motions et de discussions séparées, distinctes, spéciales, et que la chambre eût été mise depuis deux mois en mesure d'étudier et de discuter sinon toutes les lois de finance, du moins les parties les plus importantes du budget? Pourquoi tout entasser dans l'adresse? Que gagne le gouvernement à cette accumulation indigeste? Puisqu'on n'a évité aucun des débats importans qui naissent de la situation du pays, n'eût-il pas été préférable de laisser MM. Kolb-Bernard et Keller soulever à leur loisir la question romaine, MM. Picard et Favre les questions de liberté intérieure, MM. Brame et Pouyer-Quertier les questions commerciales? Ces discussions s'échelonnant sur la durée de la session, la chambre n'eût-elle pas pu entamer avec plus de vigueur et poursuivre avec plus d'ensemble le travail réel de la session? Pour le pays, pour le gouvernement, pour la bonne expédition des affaires, n'y eût-il pas eu plus de profit à embrasser dans son unité la politique financière? Voilà les fortes leçons que nous eussions eu plaisir à voir M. de Morny dégager de l'expérience des débats de l'adresse. Puisque nous n'avons pas de ministres responsables, puisque nos ministres-orateurs, commissaires et avocats du gouvernement, demeurent en dehors de la sphère d'action du parlement, puisque la chambre n'a d'autre directeur, d'autre *leader* que son président, c'est à M. de Morny qu'il appartient de demander et d'obtenir pour le corps législatif l'octroi ou la restitution d'attributions qu'il ne faut pas considérer au point de vue des prérogatives jalouses ou redoutées du pouvoir parlementaire, car elles ne sont, après tout, que des ressorts indispensables à la bonne conduite et à l'unité du travail législatif.

La scène la plus vive de l'épisode de l'adresse a été l'amendement des députés protectionistes, soutenu par M. Pouyer-Quertier avec une rare vigueur et un incontestable talent. Quoique nous ne partagions point les opinions économiques du député normand, nous ne sommes pas insensibles aux doléances qu'il a exprimées au nom de l'industrie cotonnière, et nous ne méconnaissons pas la portée de quelques-uns des argumens sur lesquels il s'est appuyé. On doit reconnaître avant tout que l'application du traité de commerce s'est faite au milieu de circonstances qu'il n'était pas possible de prévoir en 1860, mais qui n'en sont pas moins les plus malheureuses du monde. Tout s'est réuni en France cette année pour décourager la production et restreindre les facultés de la consommation : une insuffisance consi-

dérable des récoltes en céréales, la guerre civile d'Amérique, qui a atteint la France dans son industrie et son commerce d'exportation, qu'elle a privé d'un débouché, et dans son industrie cotonnière, dont elle a raréfié et renchéri la matière première, — les embarras de notre situation financière subitement révélés et aboutissant à la nécessité de créer des taxes nouvelles et pesantes. Les amis et les adversaires du libre échange doivent s'accorder à reconnaître que le moment, si l'on eût été maître du choix, n'eût pu être pris plus malencontreusement pour l'expérience d'une première application de la liberté commerciale. Ce point reconnu, il est certain que les protectionistes se trompent quand ils attribuent exclusivement les souffrances de quelques-unes de nos industries au traité de commerce. Lyon a été au moins aussi malheureux que Rouen et Lille. L'industrie des soies a au moins autant souffert que l'industrie du coton, et pourtant ni les industriels lyonnais ni personne n'a eu l'idée d'accuser le traité de commerce des maux qui ont si cruellement pesé sur l'agglomération lyonnaise. D'ailleurs les industries qui se plaignent sont loin d'avoir toutes des droits égaux à la sympathie. On parle beaucoup par exemple de la situation critique de la métallurgie; personne n'ignore pourtant que plusieurs de nos grands établissemens métallurgiques sont arrivés l'année dernière à un chiffre de production bien supérieur à celui qu'ils avaient atteint avant le traité. Les industriels ne peuvent pas tous imputer aux circonstances générales la cause de leurs pertes; ils doivent avouer que plus d'un porte aussi la peine, dans la présente crise, de son imprévoyance, de son inhabileté, de ses erreurs commerciales. Sans nier le mal existant, on ne doit donc pas s'unir aux protectionistes pour en dénoncer la cause unique dans le traité de commerce. Cette réserve faite, nous conviendrons volontiers avec M. Pouyer-Quertier qu'il est regrettable que la réforme douanière ait été introduite en France à l'aide d'un traité international. Nous avons, quant à nous, exprimé dès le principe notre répugnance pour cette forme également désavouée et par la correction économique et par une politique prévoyante. Quand un pays abaisse ses tarifs, il faut qu'il soit bien convaincu qu'il n'agit ainsi que dans son propre intérêt; il ne faut pas, comme cela arrive par les traités de commerce, l'amuser de l'illusion qu'il consent à des sacrifices compensés par les avantages équivalens qu'il devra aux concessions d'un autre pays. Rien au fond n'est moins conforme aux principes économiques, rien ne rentre plus dans les formules de l'empirisme protectioniste que l'expédient des traités de commerce. Les questions de tarifs ont en outre un côté fiscal; les douanes sont une des sources du revenu public, et en liant la construction de leurs tarifs à une obligation internationale, les nations et les gouvernemens aliènent une portion de leur indépendance financière. L'argument de M. Pouyer-Quertier contre la liberté commerciale se présentant sous la forme d'un traité a donc une grande force.

Nous avions toujours redouté nous-mêmes que ces inconvéniens d'un traité de commerce ne fussent une cause d'impopularité en France pour les

réformes économiques, et que la cause de la liberté du commerce ne fût par là chez nous gravement compromise. M. Pouyer-Quertier a également soulevé une objection très sérieuse quand il a signalé l'inconséquence du gouvernement en matière de taxation. Rien n'était plus logique au moment où l'on mettait pour la première fois de grandes industries françaises aux prises avec la concurrence étrangère que de réduire les taxes sur les denrées de grande consommation comme sur les matières premières. Aux industries auxquelles il demande de produire au meilleur marché possible, le gouvernement doit en effet assurer les moyens de production les plus économiques, et il commettrait une sorte d'injustice, si, par les exigences de sa fiscalité, il les plaçait dans des conditions inférieures à celles de la concurrence étrangère. C'est ce que l'on avait compris en 1860 en réduisant les droits sur le sucre et sur le café. Ce dégrèvement était la contre-partie naturelle de l'admission des produits étrangers à des droits modérés. C'était là une sorte de protection indirecte, la seule protection logique, équitable, parce qu'elle ne sert les intérêts particuliers qu'en donnant satisfaction à l'intérêt général. Mais voici que cette année, la première de l'application complète du traité de commerce, le gouvernement vient retirer aux industries nationales le bénéfice de cette compensation, et propose des taxes pour 110 millions, parmi lesquelles figurent des surtaxes importantes sur le sel et le sucre. L'équilibre de la politique commerciale de 1860 est rompu au détriment de l'industrie nationale en souffrance. On allègue les nécessités de la politique financière; mais les mouvemens de la politique commerciale sont essentiellement liés à ceux de la politique financière, et M. Pouyer-Quertier a dit un mot de véritable bon sens quand il a déclaré que le gouvernement eût dû « faire sa caisse » en 1860, au lieu d'attendre la fin de 1861 pour s'éclairer sur l'état de ses finances.

Voilà le terme auquel on arrive presque toujours quand on observe la marche des gouvernemens qui se succèdent en France depuis soixante ans. Chose étrange, nous sommes le peuple du monde qui se pique le plus de logique, et nous sommes le peuple du monde le plus décousu dans sa politique. Le défaut d'unité, de coordination et de suite dans les vues et dans la conduite de nos intérêts se rencontre partout, à chaque pas, dans notre histoire contemporaine. Je crains fort que toute la logique dont nous nous vantons ne se réduise à la passive inertie avec laquelle nous subissons la logique des faits, c'est-à-dire cette force des choses dont on est nécessairement le jouet quand on ne sait pas la maîtriser par l'ampleur des conceptions, par une attention compréhensive et vigilante et par la constance de l'action. Pour comprendre nos incohérences d'aujourd'hui, il n'y a qu'à parcourir l'histoire de nos incohérences d'autrefois. Le cinquième volume de l'*Histoire parlementaire* de M. Duvergier de Hauranne est à cet égard fertile en enseignemens. L'intérêt va grandissant dans l'œuvre de M. Duvergier. Ce cinquième volume comprend la fin du ministère Dessoles, le ministère Decazes et le commencement du second ministère du duc de Ri-

chelieu. Nourrie des informations les plus neuves et les plus curieuses, la narration de l'éminent historien entraîne le lecteur en l'instruisant.

On ne peut porter en passant un jugement superficiel sur un tel livre, qui offre de si nombreux sujets de méditation à l'homme politique. Il nous suffit de dire que l'on y verra le récit des fautes que nous recommençons sans cesse et que nous devrions pourtant essayer d'éviter, puisque nous en avons le tableau si vivant encore dans un passé si peu éloigné de nous. On y verra ce que produisent des institutions ébauchées, que personne ne sait conduire dans leurs développemens nécessaires et ne sait pousser à un achèvement définitif. On y verra à quels avortemens sont exposés des hommes distingués qui sont condamnés par le malheur des temps ou l'infirmité de leur volonté à marcher au jour le jour, d'expédiens en expédiens, à des conséquences imprévues. On y verra, en matière de constitution comme en fait de conduite, des erreurs dont nous avons encore aujourd'hui à nous défendre. On y sera frappé des effets inévitables de cette incohérence politique de laquelle nous nous plaignions tout à l'heure. Pour revenir aux derniers débats du corps législatif, les députés qui blâment, avec M. Pouyer-Quertier, notre politique financière, parce qu'elle ne s'est pas ajustée à notre politique commerciale, pensent-ils être eux-mêmes à l'abri du reproche d'inconséquence? La politique financière n'est-elle pas elle-même étroitement liée à la politique générale? Ces découverts, cette dette flottante auxquels il s'agit maintenant de mettre une limite, ne sont-ils pas le résultat de la politique générale, soit que les combinaisons de cette politique n'aient pas été maintenues dans un rapport exact avec nos ressources financières, soit que les moyens de la contrôler par la presse et par les chambres n'aient pas été suffisans? Aujourd'hui enfin de nouveaux moyens de contrôle sont offerts aux chambres. Il va dépendre d'elles d'opter entre la réduction des dépenses ou l'augmentation des impôts; les députés protectionistes sentent-ils que la logique veut qu'ils demandent que les dépenses soient réduites et que les taxes ne soient pas aggravées? Nous allons voir s'ils auront la volonté et le courage d'être plus conséquens qu'ils ne l'ont été jusqu'à ce jour.

Du reste, les protectionistes n'ont pas été les seuls à se contredire dans leurs pensées et dans leurs paroles. Ils ont rencontré dans un ministre-orateur un adversaire éloquent. Nous rendons la justice qu'il mérite au grand discours que M. Baroche a prononcé dans cette circonstance, un discours qui épuisait la matière, *exhaustive*, comme les Anglais disent d'un seul mot; mais nous sommes bien obligés de relever dans ce discours des traces de cette confusion d'idées à laquelle n'échappent pas parmi nous les esprits les plus distingués. Pourquoi par exemple, quand on défend le traité de commerce, se donner tant de mal pour atténuer les chiffres de l'importation des produits anglais en France? Apparemment, si l'on a fait ce traité, c'est pour qu'il entre en France des marchandises anglaises, et qu'il en entre le plus possible, car il n'en arrivera jamais plus que la consommation

française n'en pourra supporter, plus que la France, en définitive, n'en pourra payer directement ou indirectement avec les produits de son industrie et de son agriculture. Il ne faut donc pas se justifier des résultats de l'importation anglaise comme d'un malheur dont on voudrait repousser la responsabilité; il faut au contraire s'en applaudir comme d'un fait que l'on s'était proposé spécialement de réaliser dans l'intérêt des consommateurs français. Un autre exemple, et plus regrettable, de la difficulté qu'éprouvent nos néophytes de la liberté commerciale à s'assimiler la logique de la liberté économique, c'est le reproche adressé par M. Baroche à certains fabricans rouennais d'avoir revendu leurs cotons bruts au Havre, au lieu de les avoir employés dans leurs filatures. Politiquement, cet argument, qui pouvait donner à croire aux ouvriers qu'ils avaient été privés de travail par les calculs de spéculation de leurs patrons, était malheureux dans la bouche d'un orateur du gouvernement, dont le devoir est de concilier, au lieu de les aigrir, les rapports des diverses classes qui concourent à la production nationale; notre époque doit répudier des insinuations de ce genre et les laisser au triste temps où la tribune française retentissait de déclamations contre les accapareurs et le *négociantisme*. Au point de vue économique, le pire défaut de cette critique, c'est qu'elle n'a pas de sens. Suivant les chances de variation des prix, la balle de coton peut accomplir bien des voyages et passer par un nombre quelconque de mains; mais la balle de coton n'est en aucun cas l'objet imaginaire d'une spéculation chimérique, elle n'est pas une tulipe de Hollande ou l'action d'un crédit mobilier, elle ne s'évapore point : son sort fatal, quel que soit le nombre des échanges auxquels elle aura donné lieu, est d'arriver dans un court délai à la filature, et d'y fournir des salaires aux travailleurs qui la manipuleront. Elle est l'expression positive d'un véritable droit au travail dont il est impossible que l'ouvrier soit frustré. Pensons donc et parlons en libres échangistes, quand nous voulons défendre avec autant de succès que de zèle le libre échange.

Suivant nous, le principal titre des plans financiers de M. Fould à l'approbation publique était d'être inspirés par une pensée d'ensemble, et de présenter un système conforme à la véritable logique d'une bonne théorie de finances. L'idée-mère de ce système est celle-ci : l'état doit vivre sur son revenu, et l'on ne doit recourir à l'emprunt que dans les circonstances extraordinaires qui peuvent imposer au pays la nécessité de grands sacrifices. Équilibrer la dépense annuelle avec la recette annuelle, et ne point contracter en temps de paix, pour éteindre des découverts, de dette perpétuelle, l'accomplissement d'une telle résolution devrait devenir le point d'honneur de la France, comme il l'est de tout pays bien réglé. D'ailleurs le plan de M. Fould présente au gouvernement et au pays un dilemme d'un haut intérêt. Il leur dit : Ayez la sagesse d'être économes, réduisez vos dépenses; ou bien, si vous ne croyez pas pouvoir retrancher rien à vos dépenses, consentez à en faire les frais et à en porter la charge, taxez-vous,

afin de mettre votre revenu au niveau de ce que vous voulez dépenser. Ce premier examen de conscience a été fait par le gouvernement dans les projets de budget ordinaire et extraordinaire qui ont été présentés au corps législatif. Tout bien considéré, le gouvernement, muni de l'absolution de son indulgent confesseur, le conseil d'état, trouve que, la dépense ayant été fixée au plus bas, il convient de demander à des surtaxes ou à de nouveaux impôts une centaine de millions. L'affaire va maintenant se présenter au corps législatif. C'est à la chambre des députés, organe des intérêts et des droits des contribuables, de décider si la dépense a été en effet ramenée aux limites les plus strictes, et s'il convient que le sel et le sucre, pour ne parler que des impôts qui affectent les masses, soient surtaxés. Nous espérons que la chambre des députés accomplira cet examen avec la sévérité scrupuleuse que la situation des contribuables lui commande. C'est sur le budget des dépenses que devront porter ses investigations les plus rigoureuses. Ici la chambre se trouvera en présence de la politique générale. Elle aura à rechercher si l'on ne pourrait obtenir des économies sur les traitemens qui atteignent par le cumul des proportions énormes. Elle devra surtout être édifiée minutieusement sur la nature et la nécessité des dépenses de l'armée et de la marine. Des sénateurs, des députés ont déjà émis l'opinion qu'un effectif de 400,000 hommes n'est point nécessaire à la sécurité de la France. L'obstacle à la réduction de l'armée est la conservation des cadres. Si la question des cadres était étudiée de près, nous ne mettons point en doute, pour notre part, que par un roulement de semestres que M. de Beaumont a indiqué au sénat et par une nouvelle combinaison des compagnies au sein du bataillon, il ne fût facile de réduire l'armée à 350,000 hommes, et cela sans désorganiser les cadres et dans des conditions plus favorables que l'état actuel des choses à l'instruction efficace des troupes. Il est à souhaiter que la chambre des députés porte vigoureusement et profondément son attention sur ce point. Il y aura lieu aussi de rechercher si tous les articles portés au budget ordinaire méritent d'y figurer en permanence, et si quelques-uns ne peuvent pas, au moins pour une partie des allocations, être transférés au budget extraordinaire. Ce n'est que dans le cas où par cette minutieuse enquête elle obtiendra de considérables réductions de dépenses que la chambre affranchira, au moins partiellement, le pays des nouveaux impôts dont il est menacé. C'est uniquement dans ce victorieux contrôle que les députés peuvent puiser les élémens d'une popularité légitime auprès des esprits sérieux et au sein du pays. Quant à ceux qui, après avoir complaisamment voté les dépenses, croiraient pouvoir gagner la faveur des contribuables par de vaines déclamations contre la taxe du sel et contre la taxe du sucre, ils feront bien de renoncer d'avance à cette illusion. Aux yeux du pays, celui qui aura voté la dépense sera bien, en dépit des paroles, celui qui aura voté l'impôt. A nos yeux, cette perspective des impôts nouveaux est le gage de l'attention avec laquelle les dépenses devront être scrutées. Ce système

devra rendre plus sensible au pays que chaque aggravation d'impôt est la contre-partie d'une dépense inutile peut-être ou exagérée, que le député qui vote l'impôt est aussi le contrôleur de la dépense, et que le contribuable qui paie la taxe est le même électeur qui nomme le député. Dans l'état présent de nos institutions, il n'y a pas de moyen de contrôle plus efficace que celui-là; aussi ne comprenons-nous point qu'un honorable député, M. Devinck, qui s'est jusqu'à présent distingué au corps législatif par la correction de ses appréciations en matière financière, ait cru devoir se prononcer contre le système de M. Fould et conseiller l'emprunt à la place des augmentations d'impôts. M. Devinck demande, il est vrai, d'une part que l'armée soit réduite, de l'autre que l'emprunt soit affecté aux travaux extraordinaires dont les générations futures recueilleront les fruits. M. Devinck oublie que les assemblées représentatives ont, elles aussi, leurs entraînemens aux prodigalités ruineuses pour les finances. Si les armemens dispendieux sont la tentation du pouvoir, les travaux extraordinaires votés pêle-mêle, sans ordre, sans discernement exact de l'utilité et de l'opportunité, sont la tentation des assemblées représentatives. Si la voie de l'emprunt en temps de paix demeurait ouverte, on verrait dans l'avenir, comme dans le passé, le pouvoir et l'assemblée acheter par un compromis la mutuelle satisfaction de leurs faiblesses, et le désordre financier se perpétuer et aboutir à la perturbation, sinon à l'épuisement des ressources nationales.

En sortant de la France, nous ne rencontrons pas aujourd'hui au dehors de spectacle plus saisissant que celui que présente la guerre civile américaine touchant à sa crise suprême. L'armée du général Mac-Clellan s'est enfin ébranlée, et marche sur l'armée confédérée, qui se retire devant elle. La lutte va prendre des proportions grandioses et décisives, et ceux d'entre nous qui n'oublient point les liens étroits qui unissent aux traditions les plus nobles et aux plus chères idées de la France le triomphe de la république américaine ne peuvent attendre sans émotion un dénoûment qui paraît devoir être si prochain. Quoi qu'il en soit, l'Amérique du Nord a déjà fait assez pour justifier les sympathies qu'elle a inspirées dans cette crise au libéralisme français. La société américaine, la grande démocratie transatlantique a donné des preuves éclatantes de sa vitalité, et à tout événement nous pouvons espérer que les États-Unis subsisteront comme une puissance grande, forte, libérale et prospère. Les efforts que l'Union a dû tenter pour faire face à la révolution qui l'a déchirée ont été parfois sans doute impuissans ou insuffisans; mais, malgré les fautes commises, on ne peut s'empêcher d'admirer l'énergie et les prodigieuses ressources déployées, en des circonstances si imprévues, par un peuple qui n'avait jamais vécu que pour le commerce et l'industrie, et qui dans cette extrémité n'a point été dirigé par la volonté unique et centralisante d'un maître. Les institutions libérales ont traversé victorieusement en Amérique, il est déjà permis de le dire, l'épreuve au milieu de laquelle leurs ennemis espéraient les voir périr. Jamais on n'avait vu encore une révolution et une

guerre civiles combattues sans que le sang d'un seul citoyen eût été répandu hors des champs de bataille. Les institutions mêmes n'ont point eu à souffrir de cette situation violente. Dans chaque état, dans les villes, dans les campagnes, la machine du *self-government,* du gouvernement du peuple par le peuple, a fonctionné aussi régulièrement qu'avant les troubles. Au lieu d'exciter le nord à des actes de violence, chaque succès lui inspire une mesure conciliatrice. Les prisonniers politiques, bien moins nombreux qu'on ne l'a dit en Angleterre, ont tous été relâchés sans conditions. Le président Lincoln a posé la question de l'émancipation dans une forme et avec un à-propos qui annoncent le coup d'œil de l'homme d'état. Cet événement, accueilli avec applaudissemens par l'Europe libérale, a aux yeux des Américains l'importance d'une victoire, parce qu'il rendra fécondes les victoires fédérales. Personne aux États-Unis ne s'y trompe, et bien des gens parmi les Américains du sud en conviennent, la question de l'esclavage est tranchée en principe, l'extension de cette institution funeste est désormais impossible, l'institution elle-même est condamnée à périr dans un temps donné. La politique de M. Lincoln ménage les droits acquis; elle laisse le choix des moyens de l'émancipation aux parties intéressées; elle prépare la guérison progressive de la plaie dont l'Amérique a failli périr. Pour accomplir l'affranchissement immédiat des nègres, il eût fallu d'une part entreprendre la conquête pied à pied de tout le territoire du sud, chose matériellement impossible, d'autre part faire un coup d'état dans tous les pays à esclaves demeurés fidèles à l'union et à la constitution. L'humanité, le bon sens, le sentiment américain de la légalité, se refusaient à cette témérité désespérée. Dès lors, pour rendre la réconciliation sérieuse et le rétablissement de l'union durable, il était indispensable de faire cesser, pour la question de l'esclavage, cet état d'incertitude qui, de discussion en discussion, de provocation en provocation, avait fini par conduire l'Amérique au déchirement de la guerre civile. Le président Lincoln a proposé au congrès d'établir que l'esclavage est un mal, qu'il peut être toléré encore un certain temps, mais qu'il doit cesser un jour, et qu'à la guérison de ce mal l'Union entière s'engage à contribuer. La déclaration du président enlève cette question irritante aux discussions qui l'ont envenimée, et pour la résoudre il n'est plus impossible aux représentans des deux partis, qui sont maintenant en armes, de siéger un jour dans la même assemblée.

Plus rapprochés de l'Italie, plus liés à ses vicissitudes par les responsabilités que nous avons contractées envers elle, les incertitudes de sa situation excitent parmi nous des inquiétudes plus vives. L'on exagère trop, à notre avis, la portée des incidens dont l'Italie est en ce moment le théâtre. Nous commettons en France l'erreur de juger les Italiens sur notre patron. Nous ne comprenons pas par exemple que les Italiens, divisés d'homme à homme, de ville à ville, de région à région, par des nuances de traditions ou d'intérêts dont le sens nous échappe, soient pourtant unanimes dans leurs aspirations vers l'unité. Nous prenons peur au spectacle des triom-

phales promenades de Garibaldi, en nous figurant ce que deviendraient chez nous de telles manifestations publiques éclatant autour d'une idole populaire. Il faudrait cependant s'habituer à ne plus voir dans les mouvemens expansifs d'un peuple doué d'enthousiasme à un degré qui nous est inconnu des préludes à nos émeutes démocratiques et sociales. Il faudrait savoir enfin que les Italiens ne contiennent point les fermens révolutionnaires que nous possédons, et que, la question nationale mise à part, ils sont au fond de nature très conservatrice. Que Garibaldi organise les tirs nationaux, qu'il s'efforce de donner à ses compatriotes le goût des armes, nous en devrions prendre notre parti avec d'autant plus de sécurité qu'il n'aura point cette année de besogne plus redoutable à faire. De même nous devrions moins nous préoccuper des incidens de la question ministérielle à Turin. Les Italiens, que la question ministérielle touche de plus près, l'apprécient avec plus de patience et de finesse politique qu'on ne le suppose. Le dualisme de M. Ricasoli et de M. Rattazzi est à leurs yeux une ressource politique et non un embarras. Les amis du baron ne regrettent point sa retraite; la durée de son ministère, lors même que M. Rattazzi en eût fait partie, l'eût compromis, usé inutilement peut-être, et comme il est par excellence l'homme de l'unité italienne, mieux vaut qu'il se conserve pour une de ces circonstances où, réalisant le vœu de l'Italie, la dictature morale d'un grand caractère universellement respecté pourra s'exercer avec succès. M. Rattazzi, nous ne serions pas surpris que ce fût la pensée de ses adversaires eux-mêmes, a des aptitudes particulières qui ont leur prix pour l'Italie : il est des situations auxquelles il convient mieux que personne, il est des services que lui seul peut rendre à son pays. Aucun homme éminent des autres régions de la péninsule n'eût pu, par exemple, résoudre avec la même facilité la question de la fusion des volontaires dans l'armée régulière. Il y avait, pour en venir là, des préjugés à vaincre, des difficultés à surmonter, et l'autorité seule de M. Rattazzi sur ses compatriotes en pouvait venir à bout. M. Rattazzi, pris à l'improviste, n'a pu du premier coup former un grand ministère; mais avec le temps il remaniera et complétera son cabinet. Nous avons peu de goût pour les questions personnelles, surtout quand elles s'agitent sur un théâtre qui nous est étranger; nous laisserons donc M. Rattazzi composer définitivement son ministère. Nous constaterons seulement que la majorité parlementaire, qui a le bon esprit de l'appuyer, a aussi le bon goût de ne point retirer sa confiance aux membres de l'ancienne administration. Elle a envoyé dans la commission du budget les deux plus remarquables collègues de M. Ricasoli, MM. Bastogi et Peruzzi. Libre des obstacles qu'aurait pu lui susciter une opposition tracassière, M. Rattazzi peut beaucoup pour l'organisation intérieure et la réalisation de ces conditions d'ordre et de régularité que certaines puissances, la Russie et la Prusse par exemple, qui n'ont pas cependant le droit d'être si difficiles, exigent avant de reconnaître le nouveau royaume. Nos meilleurs vœux le suivent dans l'accomplissement de cette tâche utile.

La Prusse, dans la situation critique qu'elle traverse, est aussi un de ces pays qu'il ne convient point de juger d'après les erremens que nous fournit notre propre expérience. On dirait que la Prusse est à la veille d'un grave conflit intérieur. Les électeurs s'apprêtent à élire une chambre au moins aussi libérale que celle qui vient d'être dissoute. A en juger par les dispositions que l'opinion publique prête au roi, ce souverain ne paraîtrait pas enclin à céder. Un tel état de choses traduit en français équivaudrait à Charles X avec le prince de Polignac en face des 221 et aboutissant par les ordonnances à la révolution de juillet. La crise prussienne, nous le parierions, n'aura pas ce dénoûment. Le ministère provisoire actuel n'est point l'expression du parti de la croix, et il ne faut pas oublier que la dynastie en Prusse jouit d'une popularité sérieuse qui protégerait au besoin le souverain même contre les conséquences d'une erreur de jugement dont le sentiment libéral de la nation serait froissé.

L'insurrection militaire de Nauplie est réprimée; mais cette perturbation, qui a failli devenir si périlleuse, n'est que le symptôme des erreurs et des faiblesses du gouvernement du roi Othon. L'apaisement de cette révolte ne guérit malheureusement pas la Grèce du mal dont elle est rongée. A Constantinople, un grand effort de restauration financière s'accomplit en ce moment. Un emprunt ottoman qui vient d'être souscrit à Londres avec un très grand succès met à la disposition de la Turquie des ressources qui lui seront très utiles, si elle en fait bon usage. Tout un ensemble de réformes financières se rattache à l'emprunt qui a trouvé en Angleterre des souscripteurs nombreux et empressés. La Turquie, elle aussi, ferait une conversion; elle convertirait ses caïmés, son papier-monnaie, en une dette intérieure, et rétablirait la circulation monétaire; elle donnerait des gages au crédit européen en admettant des commissaires anglais et français au contrôle de l'emploi qui sera fait des ressources de l'emprunt et des revenus affectés au service des intérêts. Ces réformes sérieuses sont appuyées par le sultan avec une droiture d'intentions et une fermeté de volonté remarquables. Les combinaisons destinées à les réaliser ont été étudiées et mûries par le grand-vizir Fuad-Pacha et par Aali-Pacha. Fuad-Pacha a fait preuve en cette circonstance de l'intelligence et de la sagacité qu'on lui connaît en Europe. Si cet heureux changement dans la situation financière de l'empire ottoman se consolide par des mesures raisonnables et suivies, la Turquie sera redevable de cette amélioration aux capitaux anglais; mais nous ne devons pas oublier que la maison qui a émis l'emprunt a un Français à sa tête, et que l'homme dont les conseils et les travaux auront surtout contribué à la restauration des finances turques est un des membres les plus distingués de notre administration financière, M. le marquis de Plœuc.

E. FORCADE.

V. DE MARS.

DOMINIQUE

I.

« Certainement je n'ai pas à me plaindre, — me disait celui dont je rapporterai les confidences dans le récit très simple et trop peu romanesque qu'on lira tout à l'heure, — car, Dieu merci, je ne suis plus rien, à supposer que j'aie jamais été quelque chose, et je souhaite à beaucoup d'ambitieux de finir ainsi. J'ai trouvé, l'une avec l'autre, la certitude et le repos, ce qui vaut mieux que toutes les hypothèses. Je me suis mis d'accord avec moi-même, ce qui est bien la plus grande victoire que nous puissions remporter sur l'impossible. Enfin, d'inutile à tous, je deviens utile à quelques-uns, et j'ai tiré de ma vie, qui ne pouvait rien donner de ce qu'on espérait d'elle, le seul acte peut-être qu'on n'en attendît pas, un acte de modestie, de prudence et de raison. Je n'ai donc pas à me plaindre. Ma vie est faite et bien faite selon mes désirs et mes mérites. Elle est rustique, ce qui ne lui messied pas. Comme les arbres d'utilité, je l'ai coupée en tête : elle a moins de port, de grâce et de saillie; on la voit de moins loin, mais elle n'en aura que plus de racines et n'en répandra que plus d'ombre autour d'elle. Il y a maintenant trois êtres à qui je me dois et qui me lient par des devoirs précis, par des responsabilités qui n'ont rien de trop lourd, par des attachemens sans erreurs ni regrets. La tâche est simple, et j'y suffirai. Et s'il est vrai que le but de toute existence humaine soit moins encore de s'ébruiter que de se transmettre, si le bonheur consiste dans l'égalité des désirs et des forces, je marche aussi droit que possible dans les voies de la sagesse, et vous pourrez témoigner que vous avez vu un homme heureux. »

Quoiqu'il ne fût pas le premier venu autant qu'il le prétendait, et qu'avant de rentrer dans les effacemens de sa province il en fût sorti par un commencement de célébrité, il aimait à se confondre avec la multitude des inconnus, qu'il appelait *les quantités négatives*. A ceux qui lui parlaient de sa jeunesse et lui rappelaient les quelques lueurs assez vives qu'elle avait jetées, il répondait que c'était sans doute une illusion des autres et de lui-même, qu'en réalité il n'était personne, et la preuve, c'est qu'il ressemblait aujourd'hui à tout le monde, résultat de toute équité dont il s'applaudissait comme d'une restitution légitime faite à l'opinion. Il répétait à ce sujet qu'il n'est donné qu'à bien peu de gens de se dire une exception, que ce rôle de privilégié est le plus ridicule, le moins excusable et le plus vain, quand il n'est pas justifié par des dons supérieurs; que l'envie audacieuse de se distinguer du commun de ses semblables n'est le plus souvent qu'une tricherie commise envers la société et une injure impardonnable faite à tous les gens modestes qui ne sont rien; que s'attribuer un lustre pour lequel on n'est pas né, c'est usurper les titres d'autrui, et risquer de se faire prendre tôt ou tard en flagrant délit de pillage dans le trésor public de la renommée.

Peut-être se diminuait-il ainsi pour expliquer sa retraite et pour ôter le moindre prétexte de retour à ses propres regrets comme aux regrets de ses amis. Était-il sincère? Je me le suis demandé souvent, et quelquefois j'ai pu douter qu'un esprit comme le sien, épris de perfection, fût aussi complétement résigné dans sa défaite. Mais il y a tant de nuances dans la sincérité la plus loyale! il y a tant de manières de dire la vérité sans la dire tout entière! L'absolu détachement des choses n'admettrait-il aucun regard jeté de loin sur les choses qu'on désavoue? Et quel est le cœur assez sûr de lui pour répondre qu'il ne se glissera jamais un regret entre la résignation, qui dépend de nous, et l'oubli, qui ne peut nous venir que du temps?

Quoi qu'il en soit de ce jugement porté sur un passé qui ne s'accordait pas très bien avec sa vie présente, à l'époque dont je parle du moins, il était arrivé à ce degré de démission de lui-même et d'obscurité qui semblait lui donner tout à fait raison. Aussi ne fais-je que le prendre au mot en le traitant à peu près comme un inconnu. Il était devenu, d'après ses propres termes, si peu quelqu'un, et tant d'autres que lui pourraient à la rigueur se reconnaître dans ces pages, que je ne vois pas la moindre indiscrétion à publier de son vivant le portrait d'un homme dont la physionomie se prête à tant de ressemblances. Si quelque chose le distingue un peu du grand nombre de ceux qui volontiers retrouveraient en lui leur propre

image, c'est que, par une exception qui, je le crois, ne fera envie à personne, il avait eu le courage assez rare de s'examiner souvent, et la sévérité plus rare encore de se juger médiocre. Enfin il existe si peu, quoiqu'il existe, qu'il est presque indifférent de parler de lui soit au présent, soit au passé.

La première fois que je le rencontrai, c'était en automne. Le hasard me le faisait connaître à cette époque de l'année qu'il aime le plus, dont il parle le plus souvent, peut-être parce qu'elle résume assez bien toute existence modérée qui s'accomplit ou qui s'achève dans un cadre naturel de sérénité, de silence et de regrets. « Je suis un exemple, m'a-t-il dit maintes fois depuis lors, de certaines affinités malheureuses qu'on ne parvient jamais à conjurer tout à fait. J'ai fait l'impossible pour n'être point un mélancolique, car rien n'est plus ridicule à tout âge et surtout au mien; mais il y a dans l'esprit de certains hommes je ne sais quelle brume élégiaque toujours prête à se répandre en pluie sur leurs idées. Tant pis pour ceux qui sont nés dans les brouillards d'octobre! » ajoutait-il en souriant à la fois et de sa métaphore prétentieuse et de cette infirmité de nature dont il était au fond très humilié.

Ce jour-là, je chassais aux environs du village qu'il habite. Je m'y trouvais arrivé de la veille et sans aucune autre relation que l'amitié de mon hôte le docteur ***, fixé depuis quelques années seulement dans le pays. Au moment où nous sortions du village, un chasseur parut en même temps que nous sur un coteau planté de vignes qui borne l'horizon de Villeneuve au levant. Il allait lentement et plutôt en homme qui se promène, escorté de deux grands chiens d'arrêt, un épagneul à poils fauves, un braque à robe noire, qui battaient les vignes autour de lui. C'était ordinairement, je l'ai su depuis, les deux seuls compagnons qu'il admît à le suivre dans ces expéditions presque journalières, où la poursuite du gibier n'était que le prétexte d'un penchant plus vif, le désir de vivre au grand air et surtout le besoin d'y vivre seul.

— Ah! voici M. Dominique qui chasse, me dit le docteur en reconnaissant à toute distance l'équipage ordinaire de son voisin. Un peu plus tard, nous l'entendîmes tirer, et le docteur me dit: « Voilà M. Dominique qui tire. » Le chasseur battait à peu près le même terrain que nous et décrivait autour de Villeneuve la même évolution, déterminée d'ailleurs par la direction du vent, qui venait de l'est, et par les remises assez fixes du gibier. Pendant le reste de la journée, nous l'eûmes en vue, et, quoique séparés par plusieurs cents mètres d'intervalle, nous pouvions suivre sa chasse comme il aurait pu suivre la nôtre. Le pays était plat, l'air très calme, et les bruits en cette saison de l'année portaient si loin, que même après

l'avoir perdu de vue on continuait d'entendre très distinctement chaque explosion de son fusil et jusqu'au son de sa voix quand, de loin en loin, il redressait un écart de ses chiens ou les ralliait. Mais soit discrétion, soit, comme un mot du docteur me l'avait fait présumer, qu'il eût peu de goût pour la chasse à trois, celui que le docteur appelait M. Dominique ne se rapprocha tout à fait que vers le soir, et la commune amitié qui s'est formée depuis entre nous devait avoir ce jour-là pour origine une circonstance des plus vulgaires. Un perdreau partit à l'arrêt de mon chien juste au moment où nous nous trouvions à peu près à demi-portée de fusil l'un de l'autre. Il occupait la gauche, et le perdreau parut incliner vers lui.

— A vous, monsieur, lui criai-je.

Je vis, à l'imperceptible temps d'arrêt qu'il mit à épauler son fusil, qu'il examinait d'abord si rigoureusement ni le docteur ni moi n'étions assez près pour tirer; puis, quand il se fut assuré que c'était un coup perdu pour tous s'il ne se décidait pas, il ajusta lestement et fit feu. L'oiseau, foudroyé en plein vol, sembla se précipiter plutôt qu'il ne tomba, et rebondit, avec le bruit d'une bête lourde, sur le terrain durci de la vigne.

C'était un coq de perdrix rouge magnifique, haut en couleur, le bec et les pieds rouges et durs comme du corail, avec des ergots comme un coq et large de poitrail presque autant qu'un poulet bien nourri.

— Monsieur, me dit en s'avançant vers moi M. Dominique, vous m'excuserez d'avoir tiré sur l'arrêt de votre chien; mais j'ai bien été forcé, je crois, de me substituer à vous pour ne pas perdre une fort belle pièce, assez peu commune en ce pays. Elle vous appartient de droit. Je ne me permettrais pas de vous l'offrir, je vous la rends.

Il ajouta quelques paroles obligeantes pour me déterminer tout à fait, et j'acceptai l'offre de M. Dominique comme une dette de politesse à payer.

C'était un homme d'apparence encore jeune, quoiqu'il eût alors passé la quarantaine, assez grand, à peau brune, un peu nonchalant de tournure, et dont la physionomie paisible, la parole grave et la tenue réservée ne manquaient pas d'une certaine élégance sérieuse. Il portait la blouse et les guêtres d'un campagnard chasseur. Son fusil seul indiquait l'aisance, et ses deux chiens avaient au cou un large collier garni d'argent sur lequel on voyait un chiffre. Il serra courtoisement la main du docteur et nous quitta presque aussitôt pour aller, nous dit-il, rallier ses vendangeurs, qui, ce soir-là même, achevaient sa récolte.

On était aux premiers jours d'octobre. Les vendanges allaient finir; il ne restait plus dans la campagne, en partie rendue à son

silence, que deux ou trois troupes de vendangeurs, ce que dans le pays on appelle des *brigades*, et un grand mât surmonté d'un pavillon de fête, planté dans la vigne même où se cueillaient les derniers raisins, annonçait en effet que la brigade de M. Dominique se préparait joyeusement à *manger l'oie*, c'est-à-dire à faire le repas de clôture et d'adieu où, pour célébrer la fin du travail, il est de tradition de manger, entre autres plats extraordinaires, une oie rôtie.

Le soir venait. Le soleil n'avait plus que quelques minutes de trajet pour atteindre le bord tranchant de l'horizon. Il éclairait longuement, en y traçant des rayures d'ombre et de lumière, un grand pays plat, tristement coupé de vignobles, de guérets et de marécages, nullement boisé, à peine onduleux, et s'ouvrant de distance en distance, par une lointaine échappée de vue, sur la mer. Un ou deux villages blanchâtres, avec leurs églises à plates-formes et leurs clochers saxons, étaient posés sur un des renflemens de la plaine, et quelques fermes, petites, isolées, accompagnées de maigres bouquets d'arbres et d'énormes meules de fourrage, animaient seules ce monotone et vaste paysage, dont l'indigence pittoresque eût paru complète sans la beauté singulière qui lui venait du climat, de l'heure et de la saison. Seulement, à l'opposé de Villeneuve et dans un pli de la plaine, il y avait quelques arbres un peu plus nombreux qu'ailleurs et formant comme un très petit parc autour d'une habitation de quelque apparence. C'était un pavillon de tournure flamande, élevé, étroit, percé de rares fenêtres irrégulières et flanqué de tourelles à pignons d'ardoise. Aux abords étaient agglomérées quelques constructions plus récentes, maison de ferme et bâtiment d'exploitation, le tout au surplus très modeste. Un brouillard bleu qui s'élevait à travers les arbres indiquait qu'il y avait exceptionnellement dans ce bas-fond du pays quelque chose au moins comme un cours d'eau; une longue avenue marécageuse, sorte de prairie mouillée bordée de saules, menait directement de la maison à la mer.

— Ce que vous voyez là, me dit le docteur en me montrant cet îlot de verdure isolé dans la nudité des vignobles, c'est le château des Trembles et l'habitation de M. Dominique.

Cependant M. Dominique allait rejoindre ses vendangeurs et s'éloignait paisiblement, son fusil désarmé, suivi cette fois de ses chiens à bout de forces; mais à peine avait-il fait quelques pas dans le sentier labouré d'ornières qui menait à ses vignes que nous fûmes témoins d'une rencontre qui me charma.

Deux enfans dont on entendait les voix riantes, une jeune femme dont on voyait seulement la robe d'étoffe légère et l'écharpe rouge, venaient au-devant du chasseur. Les enfans lui faisaient des gestes

joyeux et se précipitaient de toute la vitesse de leurs petites jambes; la mère arrivait plus lentement et de la main agitait un des bouts de son écharpe couleur de pourpre. Nous vîmes M. Dominique prendre à son tour chacun de ses enfans dans ses bras. Ce groupe animé de couleurs brillantes demeura un moment arrêté dans le sentier vert, debout au milieu de la campagne tranquille, illuminé des feux du soir et comme enveloppé de toute la placidité du jour qui finissait. Puis la famille au complet reprit le chemin des Trembles, et le dernier rayon qui venait du couchant accompagna jusque chez lui ce ménage heureux.

Le docteur m'apprit alors en quelques mots que M. Dominique de Bray, — on l'appelait M. Dominique tout court en vertu d'un usage amical adopté par les familiarités du pays, — était un gentilhomme de l'endroit, maire de la commune, et qui devait cette charge de confiance moins encore à son influence personnelle, car il ne l'exerçait que depuis peu d'années, qu'à l'ancienne estime attachée à son nom; qu'il était très secourable aux malheureux, très aimé et fort bien vu de tous, quoiqu'il n'eût de point de ressemblance avec ses administrés que par la blouse, quand il en portait.

— C'est un aimable homme, ajouta le docteur, seulement un peu sauvage, excellent, simple et discret, qui se répand beaucoup en services, peu en paroles. Tout ce que je puis vous dire de lui, c'est que je lui connais autant d'obligés qu'il y a d'habitans dans la commune.

La soirée qui suivit cette journée champêtre fut si belle et si parfaitement limpide, qu'on aurait pu se croire encore au milieu de l'été. Je m'en souviens surtout à cause d'un certain accord d'impressions qui fixe à la fois les souvenirs, même les moins frappans, sur tous les points sensibles de la mémoire. Il y avait de la lune, un clair de lune éblouissant, et la route crayeuse de Villeneuve, avec ses maisons blanches, en était éclairée comme en plein midi, d'un éclat plus doux, mais avec autant de précision. La grande rue droite qui traverse le village était déserte. On entendait à peine, en passant devant les portes, des gens qui soupaient en famille derrière leurs volets déjà clos. De distance en distance, partout où les habitans ne dormaient pas, un étroit rayon de lumière s'échappait par les serrures ou par les *chattières*, et jaillissait comme un trait rouge à travers la blancheur froide de la nuit. Les pressoirs seuls restaient ouverts pour donner de l'air au plancher des *treuils*, et d'un bout à l'autre du village une moiteur de raisins pressés, la chaude exhalaison des vins qui fermentent, se mêlaient à l'odeur des poulaillers et des étables. Dans la campagne, il n'y avait plus de bruit, hormis la voix des coqs qui se réveillaient de leur premier

sommeil, et chantaient pour annoncer que la nuit serait humide. Des grives que le vent d'est amenait, des oiseaux de passage qui émigraient du nord au sud, traversaient l'air au-dessus du village et s'appelaient constamment, comme des voyageurs de nuit. Entre huit et neuf heures, une sorte de rumeur joyeuse éclata dans le fond de la plaine, et fit aboyer subitement tous les chiens de ferme des environs; c'était la musique aigre et cadencée des cornemuses jouant un air de contredanse.

— On danse chez M. Dominique, me dit le docteur. Bonne occasion pour lui faire visite dès ce soir, si vous le voulez bien, puisque vous lui devez des remercîmens. Lorsqu'on danse au *biniou* chez un propriétaire qui fait vendanges, sachez que c'est presque une soirée publique.

Nous prîmes le chemin des Trembles, et nous nous acheminâmes à travers les vignes, doucement émus par l'influence de cette nuit magnifique. Le docteur, qui la subissait à sa manière, se mit à regarder les rares étoiles que le vif éclat de la lune n'eût pas éclipsées, et se perdit dans des rêveries astronomiques, les seules rêveries qu'un pareil esprit se crût permises.

On dansait devant la grille de la ferme sur une esplanade en forme d'aire, entourée de grands arbres et parmi des herbes mouillées par l'humidité du soir comme s'il avait plu. La lune illuminait si bien ce bal improvisé, qu'on pouvait se passer d'autres lumières. Il n'y avait guère, en fait de danseurs, que les vendangeurs de la maison, et peut-être un ou deux jeunes gens des environs que le signal de la cornemuse avait attirés. Je ne saurais dire si le musicien qui jouait du biniou s'en acquittait avec talent, mais il en jouait du moins avec une violence telle, il en tirait des sons si longuement prolongés, si perçans, et qui déchiraient avec tant d'aigreur l'air sonore et calme de la nuit, que je ne m'étonnais plus, en l'écoutant, que le bruit d'un pareil instrument nous fût parvenu de si loin; à une demi-lieue à la ronde, on pouvait l'entendre, et les jeunes filles de la plaine devaient, sans contredit, rêver contredanses dans leur lit. Les garçons avaient seulement ôté leurs vestes, les filles avaient changé de coiffes et relevé leurs tabliers de ratine; mais tous avaient gardé leurs sabots, disons comme eux leurs *bots*, sans doute pour se donner plus d'aplomb et pour mieux marquer, avec ces lourds patins, la mesure de cette lourde et sautante pantomime appelée la *bourrée*. Pendant ce temps, dans la cour de la ferme, des servantes passaient une chandelle à la main, allant et venant de la cuisine au réfectoire, et quand l'instrument s'arrêtait pour reprendre haleine, on distinguait les craquemens du treuil où les hommes de corvée pressaient la vendange.

C'est là que nous trouvâmes M. Dominique, au milieu de ce laboratoire singulier plein de charpentes, de madriers, de cabestans, de roues en mouvement, qu'on appelle un pressoir. Deux ou trois lampes dispersées dans ce grand espace, encombré de volumineuses machines et d'échafaudages, l'éclairaient aussi peu que possible. On était en train de couper la *treuillée*, c'est-à-dire qu'on équarrissait de nouveau la vendange écrasée par la pression des machines, et qu'on la reconstruisait en plateau régulier pour en exprimer tout le jus restant. Le moût, qui ne s'égouttait plus que faiblement, descendait avec un bruit de fontaine épuisée dans les auges de pierre, et un long tuyau de cuir, pareil aux tuyaux d'incendie, le prenait aux réservoirs et le conduisait dans les profondeurs d'un cellier où la saveur sucrée des raisins foulés se changeait en odeur de vin, et aux approches duquel la chaleur était très forte. Tout ruisselait de vin nouveau. Les murs transpiraient humectés de vendanges. Des vapeurs capiteuses formaient un brouillard autour des lampes. M. Dominique était parmi ses vignerons, monté sur les étais du treuil, et les éclairant lui-même avec une lampe de main qui nous le fit découvrir dans ces demi-ténèbres. Il avait gardé sa tenue de chasse, et rien ne l'eût distingué des hommes de peine, si chacun d'eux ne l'eût appelé monsieur notre maître.

— Ne vous excusez pas, dit-il au docteur, qui lui demandait grâce pour l'heure et le moment choisi de notre visite, sans quoi j'aurais trop moi-même à m'excuser.

Et je crois bien, tant il fut parfaitement aisé et poli en nous faisant, sa lampe à la main, les honneurs de son pressoir, qu'il n'éprouva d'autre embarras que celui de nous faire asseoir commodément en pareil lieu.

Je n'ai rien à dire de notre entretien, le premier qui m'ait fait écouter un homme avec lequel j'ai beaucoup causé depuis. Je me souviens seulement qu'après avoir parlé vendange, récolte, chasse et campagne, seuls sujets qui nous fussent communs, le nom de Paris se présenta tout à coup comme une inévitable antithèse à toutes les simplicités comme à toutes les rusticités de la vie.

— Ah! c'était le beau temps! dit le docteur, que ce nom de Paris réveillait toujours en sursaut.

— Encore des regrets! répondit M. Dominique.

Et cela fut dit avec un accent particulier, plus significatif que les paroles, et qui me donna l'envie d'en chercher le sens.

Nous sortîmes au moment où les vendangeurs allaient souper. Il était tard; nous n'avions plus qu'à regagner Villeneuve. M. Dominique nous fit parcourir l'allée tournante d'un jardin dont les limites se confondaient vaguement avec les arbres du parc, puis une longue

terrasse en tonnelle occupant toute la façade de la maison, et à l'extrémité de laquelle on voyait la mer. En passant devant une chambre éclairée, dont la fenêtre était ouverte à l'air tiède de la nuit, j'aperçus la jeune femme à l'écharpe rouge, assise et brodant près de deux lits jumeaux. Nous nous séparâmes à la grille. La lune éclairait en plein la large cour d'honneur, où le mouvement de la ferme ne parvenait plus. Les chiens, las d'une journée de chasse, y dormaient devant leurs niches, la chaîne au cou, étendus à plat sur le sable. Des oiseaux se remuaient dans des massifs de lilas, comme si la grande clarté de la nuit leur eût fait croire à la venue du jour. On n'entendait plus rien du bal interrompu par le souper; la maison des Trembles et les environs reposaient déjà dans le plus grand silence, et cette absence de tout bruit soulageait du bruit du biniou.

Très peu de jours après nous trouvions, en rentrant au logis, deux cartes de M. Dominique de Bray, qui s'était présenté dans la journée pour nous faire sa visite, et le lendemain même un billet d'invitation nous arrivait des Trembles. C'était une prière aimable signée du mari, mais écrite au nom de Mme de Bray; il s'agissait d'un dîner de famille offert en voisins, et qu'on serait heureux de nous voir accepter de même.

Cette nouvelle entrevue, la première, à vrai dire, qui m'ait donné entrée dans la maison des Trembles, n'eut rien non plus de bien mémorable, et je n'en parlerais pas si je n'avais à dire un mot tout de suite de la famille de M. Dominique. Elle se composait de trois personnes dont j'avais déjà vu de loin la silhouette fugitive au milieu des vignes : une petite fille brune qu'on appelait Clémence, un garçon blond, fluet, grandissant trop vite et qui déjà promettait de porter avec plus de distinction que de vigueur le nom moitié féodal et moitié campagnard de Jean de Bray. Quant à leur mère, c'était une femme et une mère dans la plus excellente acception de ces deux mots, ni matrone ni jeune fille, très jeune d'âge peut-être, avec la maturité et la dignité puisées dans le sentiment bien compris de son double rôle; de très beaux yeux dans un visage indécis, beaucoup de douceur, je ne sais quoi d'ombrageux d'abord qui tenait sans doute à l'isolement accoutumé de sa vie, mais avec infiniment de grâce et de manières.

Cette année-là, nos relations n'allèrent pas beaucoup plus loin : une ou deux chasses où M. de Bray me pria de prendre part, quelques visites reçues ou rendues, et qui me firent mieux connaître les chemins de son village qu'elles ne m'ouvrirent les avenues discrètes de son amitié. Puis novembre arriva, et je quittai Villeneuve sans avoir autrement pénétré dans l'intimité de l'heureux ménage : c'est

ainsi que le docteur et moi nous désignions dorénavant les châtelains des Trembles.

II.

L'absence a des effets singuliers. J'en fis l'épreuve pendant cette première année d'éloignement qui me sépara de M. Dominique, sans qu'aucun souvenir direct parût nous rappeler l'un à l'autre. L'absence unit et désunit, elle rapproche aussi bien qu'elle divise, elle fait se souvenir, elle fait oublier; elle relâche certains liens très solides, elle les tend et les éprouve au point de les briser; il y a des liaisons soi-disant indestructibles dans lesquelles elle fait d'irrémédiables avaries; elle accumule des mondes d'indifférence sur des promesses de souvenirs éternels. Et puis d'un germe imperceptible, d'un lien inaperçu, d'un *adieu*, *monsieur*, qui ne devait pas avoir de lendemain, elle compose, avec des riens, en les tissant je ne sais comment, une de ces trames vigoureuses sur lesquelles deux amitiés viriles peuvent très bien se reposer pour le reste de leur vie, car ces attaches-là sont de toute durée. Les chaînes composées de la sorte à notre insu, avec la substance la plus pure et la plus vivace de nos sentimens, par cette mystérieuse ouvrière, sont comme un insaisissable rayon qui va de l'un à l'autre, et ne craignent plus rien, ni des distances ni du temps. Le temps les fortifie, la distance peut les prolonger indéfiniment sans les rompre. Le regret n'est, en pareil cas, que le mouvement un peu plus rude de ces fils invisibles attachés dans les profondeurs du cœur et de l'esprit, et dont l'extrême tension fait souffrir. Une année se passe. On s'est quitté sans se dire au revoir; on se retrouve, et pendant ce temps l'amitié a fait en nous de tels progrès que toutes les barrières sont tombées, toutes les précautions ont disparu. Ce long intervalle de douze mois, grand espace de vie et d'oubli, n'a pas contenu un seul jour inutile, et ces douze mois de silence vous ont donné tout à coup le besoin mutuel des confidences, avec le droit plus surprenant encore de vous confier.

Il y avait juste un an que j'avais mis le pied dans Villeneuve pour la première fois, quand j'y revins attiré par une lettre du docteur, qui m'écrivait : « On parle de vous dans le voisinage, et l'automne est superbe, venez. » J'arrivai sans me faire attendre, et quand un soir de vendanges, par une journée tiède, par un soleil doux, au milieu des mêmes bruits, je montai sans être annoncé le perron des Trembles, je vis bien que l'union dont je parle était formée, et que l'ingénieuse absence avait agi sans nous et pour nous.

J'étais un hôte attendu qui revenait, qui devait revenir, et qu'un

usage ancien avait rendu le familier de la maison. Ne m'y trouvais-je pas moi-même on ne peut plus à l'aise? Cette intimité qui commençait à peine était-elle ancienne ou nouvelle? C'était à ne plus le savoir, tant l'intuition des choses m'avait longuement fait vivre avec elles, tant le soupçon que j'avais d'elles ressemblait d'avance à des habitudes. Bientôt les gens de service me connurent; les deux chiens n'aboyèrent plus quand je parus dans la cour; la petite Clémence et Jean s'habituèrent vite à me voir, et ne furent pas les derniers à subir l'effet certain du retour et l'inévitable séduction des faits qui se répètent.

Plus tard on m'appela par mon nom, sans supprimer tout à fait la formule de *monsieur*, mais en la négligeant fréquemment. Puis il arriva qu'un jour *M. de Bray* (je disais ordinairement M. de Bray) ne se trouva plus d'accord avec le ton de nos entretiens, et chacun de nous s'en aperçut à la fois, comme d'une note qui résonnait faux. En réalité, rien aux Trembles ne paraissait changé, ni les lieux ni nous-mêmes, et nous avions l'air, tant autour de nous tout se trouvait identique, les choses, l'époque, la saison et jusqu'aux plus petits incidens de la vie, de fêter jour par jour l'anniversaire d'une amitié qui n'avait plus de date.

Les vendanges se firent et s'achevèrent comme les précédentes, accompagnées des mêmes danses, des mêmes festins, au son de la même cornemuse maniée par le même musicien. Puis, la cornemuse remise au clou, les vignes désertes, les celliers fermés, la maison rentra dans son calme ordinaire. Il y eut un mois pendant lequel les bras se reposèrent un peu et les champs chômèrent. Ce fut ce mois de répit et comme de vacances rurales qui s'écoule d'octobre à novembre, entre la dernière récolte et les semailles. Il résume à peu près les derniers beaux jours. Il conduit, comme une défaillance aimable de la saison, des chaleurs tardives aux premiers froids. Puis un matin les charrues sortirent; mais rien ne ressemblait moins aux bruyantes bacchanales des vendanges que le morne et silencieux monologue du bouvier conduisant ses bœufs de labour, et ce grand geste sempiternel du semeur semant son grain dans des lieues de sillons.

La propriété des Trembles était un beau domaine, d'où Dominique tirait une bonne partie de sa fortune, et qui le faisait riche. Il l'exploitait lui-même, aidé de Mme de Bray, qui, disait-il, possédait tout l'esprit de chiffres et d'administration qui lui manquait. Pour auxiliaire secondaire, avec moins d'importance et presque autant d'action, dans ce mécanisme compliqué d'une exploitation agricole, il avait un vieux serviteur hors rang dans le nombre de ses domestiques, qui remplissait en fait les fonctions de régisseur

ou d'intendant des fermes. Ce serviteur, dont le nom reviendra plus tard dans ce récit, s'appelait André. En qualité d'enfant du pays et je crois bien d'enfant de la maison, il avait, vis-à-vis de son maître, autant de privautés qne de tendresse. « Monsieur notre maître, » disait-il toujours, soit qu'il parlât de lui ou qu'il lui parlât, et le maître à son tour le tutoyait par une habitude qu'il avait gardée de sa jeunesse et qui perpétuait des traditions domestiques assez touchantes entre le jeune chef de famille et le vieux André. André était donc, après le maître et la maîtresse du logis, le principal personnage des Trembles et le mieux écouté. Le reste du personnel, assez nombreux, se distribuait dans les multiples recoins de la maison et de la ferme. Le plus souvent tout paraissait vide, excepté la basse-cour, où remuaient tout le jour durant des troupeaux de poules, le grand jardin où les filles de la ferme ramassaient des faix d'herbes, et la terrasse exposée au midi, où, quand il faisait beau, Mme de Bray avec ses enfans se tenait dans l'ombre, chaque matin plus rare, des treilles, dont les pampres tombaient. Quelquefois des journées entières se passaient sans qu'on entendît quoi que ce fût qui rappelât la vie dans cette maison où tant de gens vivaient cependant dans l'activité des soins ou du travail.

La mairie n'était point aux Trembles, quoique depuis deux ou trois générations les de Bray eussent toujours été, comme par un droit acquis, maires de la commune. Les archives étaient déposées à Villeneuve. Une maison de paysan des plus rustiques servait à la fois d'école primaire et de maison communale. Dominique s'y rendait deux fois par mois pour présider le conseil et de loin en loin pour des mariages. Ce jour-là, il partait avec son écharpe dans sa poche, et la ceignait en entrant dans la salle des séances. Il accompagnait assez volontiers les formalités légales d'une petite allocution qui produisait d'excellens effets. Il me fut donné de l'entendre à l'époque dont je parle, deux fois de suite dans la même semaine. Les vendanges amènent infailliblement les mariages; c'est, avec les veillées de carême, la saison de l'année qui rend les garçons entreprenans, attendrit le cœur des filles et fait le plus d'amoureux.

Quant aux distributions de bienfaisance, c'était Mme de Bray qui en avait tout le soin. Elle tenait les clés de la pharmacie, du linge, du gros bois, des sarmens; les bons de pains, signés du maire, étaient écrits de sa main. Et si elle ajoutait du sien aux libéralités officielles de la commune, personne n'en savait rien, et les pauvres en recueillaient les bénéfices sans jamais apercevoir la main qui donnait. De vrais pauvres d'ailleurs, grâce à un pareil voisinage, il n'y en avait que très peu dans la commune. Les ressources de la

mer voisine qui venaient en aide à la charité publique, les levées de marais et quelques prairies banales où les plus gênés menaient pacager leurs vaches, un climat très-doux qui rendait les hivers supportables, tout cela faisait que les années passaient sans trop de détresse, et que personne ne se plaignait du sort qui l'avait fait naître à Villeneuve.

Telle était à peu près la part que Dominique prenait à la vie publique de son pays : administrer une très-petite commune perdue loin de tout grand centre, enfermée de marais, acculée contre la mer qui rongeait ses côtes et lui dévorait chaque année quelques pouces de territoire; veiller aux routes, aux desséchemens; tenir les levées en état; penser aux intérêts de beaucoup de gens dont il était au besoin l'arbitre, le conseil et le juge; empêcher les procès et les discordes aussi bien que les disputes; prévenir les délits; soigner de ses mains, aider de sa bourse; donner de bons exemples d'agriculture; tenter des essais ruineux pour encourager les petites gens à en faire d'utiles; expérimenter à tout risque, avec sa terre et ses capitaux, comme un médecin essaie des médicamens sur sa santé, et tout cela le plus simplement du monde, non pas même comme une servitude, mais comme un devoir de position, de fortune et de naissance.

Il s'éloignait aussi peu que possible du cercle étroit de cette existence active et cachée qui ne mesurait pas une lieue de rayon. Aux Trembles, il recevait peu, sinon quelques voisins de campagne, venus pour chasser des extrêmes limites du département, et le docteur et le curé de Villeneuve, pour lesquels il y avait le dîner régulier des dimanches.

Quand il avait, dès son lever, expédié les affaires de la commune, s'il lui restait une heure ou deux pour s'occuper de ses propres affaires, il donnait un coup d'œil à ses charrues, distribuait le blé des semailles, faisait livrer le fourrage, ou bien il montait à cheval, lorsqu'une nécessité de surveillance l'appelait un peu plus loin. A onze heures, la cloche des Trembles annonçait le déjeuner : c'était le premier moment de la journée qui réunît la famille au complet et mît les deux enfans sous les yeux de leur père. L'un et l'autre apprenaient à lire, modeste début surtout pour un garçon dont Dominique avait, je crois, l'ambition de faire la réussite de sa propre vie manquée.

L'année se trouvait giboyeuse, et nous passions la plupart de nos après-midi à la chasse, ou bien nous faisions dans ces campagnes nues une promenade rapide, sans autre but le plus souvent que de côtoyer la mer. Je remarquais que ces longues chevauchées coupées de silences, dans un pays qui ne prêtait nullement au rire, le ren-

daient plus sérieux que de coutume. Nous allions au pas, côte à côte, et souvent il oubliait que j'étais là pour suivre dans une sorte de demi-sommeil un peu vague la monotone allure de son cheval ou son piétinement sur les galets roulans du rivage. Des gens de Villeneuve ou d'ailleurs croisaient notre route et le saluaient. Tantôt c'était M. le maire et tantôt M. Dominique. La formule variait avec le domicile des gens, le plus ou moins de rapports avec le château, ou d'après le degré de servage. — Bonjour, monsieur Dominique, — lui criait-on à travers champs. C'étaient des laboureurs, gens de main-d'œuvre, pliés en deux sur le dos de leurs sillons. Ils relevaient tant bien que mal leurs reins faussés, et découvraient de grands fronts frisés de cheveux courts, bizarrement blancs, dans un visage embrasé de soleil. Quelquefois un mot dont le sens n'était alors nullement défini pour moi, un souvenir d'un autre temps, rappelé par un de ceux qui l'avaient vu naître, et qui lui disaient à tout propos : « Vous souvenez-vous? » — quelquefois, dis-je, un mot suffisait pour le faire changer de visage et le jeter dans un silence embarrassant.

Il y avait un vieux gardeur de moutons, très brave homme, qui tous les jours, à la même heure, menait ses bêtes brouter les herbes salées de la falaise. On l'apercevait, quelque temps qu'il fît, debout comme une sentinelle à deux pieds du bord escarpé : son chapeau de feutre attaché sous les oreilles, les pieds dans ses gros sabots remplis de paille, le dos abrité sous une limousine de feutre grisâtre. — Quand on pense, m'avait dit Dominique, qu'il y a trente-cinq ans que je le connais et que je le vois là! — Il était grand causeur, comme un homme qui n'a que de rares occasions de se dédommager du silence, et qui en profite. Presque toujours il se mettait devant nos chevaux, leur barrait le passage et très ingénument nous obligeait à l'écouter. Il avait, lui aussi, mais plus que tous les autres, la manie des *vous souvenez-vous?* comme si les souvenirs de sa longue vie de gardeur de moutons ne formaient qu'un chapelet de bonheurs sans mélange. Ce n'était pas, je l'avais remarqué dès le premier jour, la rencontre qui plaisait le plus à Dominique. La répétition de cette même image, à la même place, le renouvellement des choses mortes, inutiles, oubliées, venant tous les jours pour ainsi dire à la même heure se poser indiscrètement devant lui, tout cela le gênait évidemment comme une importunité réelle dans ses promenades. Aussi, quoique excellent pour tous ceux qui l'aimaient, et le vieux berger l'aimait beaucoup, Dominique le traitait un peu comme un vieux corbeau bavard.

— C'est bon, c'est bon, père Jacques, lui disait-il, à demain, et il tâchait de passer outre; mais l'obstination stupide du père Jacques

était telle qu'il fallait, coûte que coûte, prendre son mal en patience et laisser souffler les chevaux pendant que le vieux berger causait. Un jour Jacques avait, comme de coutume, enjambé le talus de la falaise du plus loin qu'il nous avait aperçus, et, planté comme une borne sur l'étroit sentier, il nous avait arrêtés court. Il était plus que jamais en humeur de parler du temps qui n'est plus, de rappeler des dates : la saveur du passé lui montait ce jour-là au cerveau comme une ivresse. « Salut bien, monsieur Dominique, salut bien, messieurs, nous dit-il en nous montrant toutes les rides de son visage dévasté épanouies par la satisfaction de vivre. Voilà du beau temps, comme on n'en voit pas souvent, comme on n'a pas vu peut-être depuis vingt ans. Vous souvenez-vous, monsieur Dominique, il y a vingt ans?... Ah! quelles vendanges, quelle chaleur pour ramasser,... et que le raisin *moûtait* comme une éponge, et qu'il était doux comme du sucre, et qu'on ne suffisait pas à cueillir tout ce que le sarment portait!... » Dominique écoutait impatiemment, et son cheval se tourmentait sous lui comme s'il eût été piqué par les mouches. « C'était l'année où il y avait tout ce monde au château, vous savez... Ah! comme... » Mais un écart du cheval de Dominique coupa la phrase et laissa le père Jacques tout ébahi. Dominique cette fois avait passé quand même. Il partait au galop et cinglait son cheval avec sa cravache, comme pour le corriger d'un vice subit ou le punir d'avoir eu peur. Pendant le reste de la promenade, il fut distrait, et garda le plus longtemps possible une allure rapide.

Dominique avait assez peu de goût pour la mer : il avait grandi, disait-il, au milieu de ses gémissemens, et s'en souvenait avec déplaisir, comme d'une complainte amère; c'était faute d'autres promenades plus riantes que nous avions adopté celle-ci. D'ailleurs, vu de la côte élevée que nous suivions, ce double horizon plat de la campagne et des flots devenait d'une grandeur saisissante à force d'être vide. Et puis il y avait dans ce contraste du mouvement des vagues et de l'immobilité de la plaine, dans cette alternative de bateaux qui passent et de maisons qui demeurent, de la vie aventureuse et de la vie fixée, une intime analogie dont il devait être frappé plus que tout autre, qu'il savourait secrètement, avec l'âcre jouissance propre aux voluptés d'esprit qui font souffrir. Le soir approchant, nous revenions au petit pas par des chemins pierreux enclavés entre des champs fraîchement remués dont la terre était brune. Des alouettes d'automne se levaient à fleur de sol et fuyaient avec un dernier frisson de jour sur leurs ailes. Nous atteignions ainsi les vignes, l'air salé des côtes nous quittait. Une moiteur plus molle et plus tiède s'élevait du fond de la plaine. Bientôt après nous

entrions dans l'ombre bleue des grands arbres, et le plus souvent le jour était fini quand nous mettions pied à terre au perron des Trembles.

La soirée nous réunissait de nouveau, en famille, dans un grand salon garni de meubles anciens, où l'heure monotone était marquée par une longue horloge, au timbre éclatant, dont la sonnerie retentissait jusque dans les chambres hautes. Il était impossible de se soustraire à ce bruit, qui nous réveillait la nuit, en plein sommeil, non plus qu'à la mesure battue bruyamment par le balancier, et quelquefois nous nous surprenions, Dominique et moi, écoutant sans mot dire ce murmure sévère qui, de seconde en seconde, nous entraînait d'un jour dans un autre. Nous assistions au coucher des enfans, dont la toilette de nuit se faisait, par indulgence, au salon, et que leur mère emportait tout enveloppés de blanc, les bras morts de sommeil et les yeux clos. Vers dix heures, on se séparait. Je rentrais alors à Villeneuve, ou bien plus tard, quand les soirées devinrent pluvieuses, les nuits plus sombres, les chemins moins faciles, quelquefois on me gardait aux Trembles pour la nuit. J'avais ma chambre au second étage, à l'angle du pavillon touchant à la tourelle. Dominique l'avait occupée autrefois pendant une grande partie de sa jeunesse. De la fenêtre on découvrait toute la plaine, tout Villeneuve et jusqu'à la haute mer, et j'entendais en m'endormant le bruit du vent dans les arbres et ce ronflement de la mer dont l'enfance de Dominique avait été bercée. Le lendemain, tout recommençait comme la veille, avec la même plénitude de vie, la même exactitude dans les loisirs et dans le travail. Les seuls accidens domestiques dont j'eusse encore été témoin, c'étaient, pour ainsi dire, des accidens de saison qui troublaient la symétrie des habitudes, comme par exemple un jour de pluie venant quand on avait pris quelques dispositions en vue du beau temps.

Ces jours-là, Dominique montait à son cabinet. Je demande pardon au lecteur de ces menus détails, et de ceux qui vont suivre; mais ils le feront pénétrer peu à peu, et par les voies indirectes qui m'y conduisirent moi-même, de la vie banale du gentilhomme fermier dans la conscience même de l'homme, et peut-être y trouvera-t-on des particularités moins vulgaires. Ces jours-là, dis-je, Dominique montait à son cabinet, c'est-à-dire qu'il revenait de vingt-cinq ou trente ans en arrière, et cohabitait pour quelques heures avec son passé. Il y avait là quelques miniatures de famille, un portrait de lui : jeune visage au teint rosé, tout papilloté de boucles brunes, qui n'avait plus un trait reconnaissable, quelques cartons étiquetés parmi des monceaux de papier, et une double bibliothèque, l'une ancienne, l'autre entièrement moderne, et qui ma-

nifestait par un certain choix de livres les prédilections qu'il appliquait en fait dans sa vie. Un petit meuble enseveli dans la poussière contenait uniquement ses livres de collège, livres d'études et livres de prix. Joignez encore un vieux bureau criblé d'encre et de coups de canif, une fort belle mappemonde datant d'un demi-siècle, et sur laquelle étaient tracés à la main de chimériques itinéraires à travers toutes les parties du monde. Outre ces témoignages de sa vie d'écolier, respectés et conservés, je le crois, avec attachement par l'homme qui se sentait vieillir, il y avait d'autres attestations de lui-même, de ce qu'il avait été, de ce qu'il avait pensé, et que je dois faire connaître, quoique le caractère en fût bizarre autant que puéril. Je veux parler de ce qu'on voyait sur les murs, sur les boiseries, sur les vitres, et des innombrables confidences qu'on pouvait y lire.

On y lisait surtout des dates, des noms de jours, avec la mention précise du mois et de l'année. Quelquefois la même indication se reproduisait en série avec des dates successives quant à l'année, comme si, plusieurs années de suite, il se fût astreint, jour par jour, peut-être heure par heure, à constater je ne sais quoi d'identique, soit sa présence physique au même lieu, soit plutôt la présence de sa pensée sur le même objet. Sa signature était ce qu'il y avait de plus rare; mais, pour demeurer anonyme, la personnalité qui présidait à ces sortes d'inscriptions chiffrées n'en était pas moins évidente. Ailleurs il y avait seulement une figure géométrique élémentaire. Au-dessous, la même figure était reproduite, mais avec un ou deux traits de plus qui en modifiaient le sens sans en changer le principe, et la figure arrivait ainsi, en se répétant avec des modifications nouvelles, à des significations singulières qui impliquaient le triangle ou le cercle originel, mais avec des résultats tout différens. Au milieu de ces allégories dont le sens n'était pas impossible à deviner, il y avait certaines maximes courtes et beaucoup de vers, tous à peu près contemporains de ce travail de réflexion sur l'identité humaine dans le progrès. La plupart étaient écrits au crayon, soit que le poète eût craint, soit qu'il eût dédaigné de leur donner trop de permanence en les gravant à perpétuité dans la muraille. Des chiffres enlacés, mais très rares, où une même majuscule se nouait avec un D, accompagnaient presque toujours quelques vers d'une acception mieux définie, souvenirs d'une époque évidemment plus récente. Puis tout à coup, et comme un retour vers un mysticisme plus douloureux ou plus hautain, il avait écrit, — sans doute par une rencontre fortuite avec le poète Longfellow, — *Excelsior! Excelsior! Excelsior!* répétés avec un nombre indéfini de points d'exclamation. Puis, à dater d'une époque qu'on pouvait calculer approximativement par un rapprochement facile avec son mariage,

il devenait évident que, soit par indifférence, soit plutôt résolûment, il avait pris le parti de ne plus écrire. Jugeait-il que la dernière évolution de son existence était accomplie? Ou pensait-il avec raison qu'il n'avait plus rien à craindre désormais pour cette identité de lui-même qu'il avait pris jusque-là tant de soin d'établir? Une seule et dernière date très apparente existait à la suite de toutes les autres, et s'accordait exactement avec l'âge du premier enfant qui lui était né : son fils Jean.

Une grande concentration d'esprit, une active et intense observation de lui-même, l'instinct de s'élever plus haut, toujours plus haut et de se dominer en ne se perdant jamais de vue, les transformations entraînantes de la vie avec la volonté de se reconnaître à chaque nouvelle phase, la nature qui se fait entendre, des sentimens qui naissent et attendrissent ce jeune cœur égoïstement nourri de sa propre substance, ce nom qui se double d'un autre nom et des vers qui s'échappent comme une fleur de printemps fleurit, des élans forcenés vers les hauts sommets de l'idéal, enfin la paix qui se fait dans ce cœur orageux, ambitieux peut-être, et certainement martyrisé de chimères, — voilà, si je ne me trompe, ce qu'on pouvait lire dans ce registre muet, plus significatif dans sa mnémotechnie confuse que beaucoup de mémoires écrits. L'âme de trente années d'existence palpitait encore émue dans cette chambre étroite, et quand Dominique était là, devant moi, penché vers la fenêtre, un peu distrait et peut-être encore poursuivi par un certain écho des rumeurs anciennes, c'était une question de savoir s'il venait là pour retrouver ce qu'il appelait l'ombre de lui-même ou pour l'oublier.

Un jour il prit un paquet de plusieurs volumes déposés dans un coin obscur de sa bibliothèque; il me fit asseoir, ouvrit un des volumes, et sans autre préambule se mit à lire à demi-voix. C'étaient des vers sur des sujets trop épuisés depuis longues années, de vie champêtre, de sentimens blessés ou de passions tristes. Les vers étaient bons, d'un mécanisme ingénieux, libre, imprévu, mais peu lyriques en somme, quoique les intentions du livre le fussent beaucoup. Les sentimens étaient fins, mais ordinaires, les idées débiles. Cela ressemblait, moins la forme, qui, je le répète à cause de qualités rares, formait un désaccord assez frappant avec la faiblesse incontestable du fond, cela ressemblait, dis-je, à tout essai de jeune homme qui s'épanouit sous forme de vers, et qui se croit poète parce qu'une certaine musique intérieure le met sur la voie des cadences et l'invite à parler en mots rimés. Telle était du moins mon opinion, et, sans avoir à ménager l'auteur, dont j'ignorais le nom, je la fis connaître à Dominique aussi crûment que je l'écris.

— Voilà le poète jugé, dit-il, et bien jugé, ni plus ni moins que

par lui-même. Auriez-vous eu la même franchise, ajouta-t-il, si vous aviez su que ces vers sont de moi?

— Absolument, lui répondis-je un peu déconcerté.

— Tant mieux, reprit Dominique, cela me prouve qu'en bien comme en mal vous m'estimez ce que je vaux. Il y a là deux volumes de pareille force. Ils sont de moi. J'aurais le droit de les désavouer, puisqu'ils ne portent point de nom: mais ce n'est pas à vous que je tairai des faiblesses, tôt ou tard il faudra que vous les sachiez toutes. Je dois peut-être à ces essais manqués, comme beaucoup d'autres, un soulagement et des leçons utiles. En me démontrant que je n'étais rien, tout ce que j'ai fait m'a donné la mesure de ceux qui sont quelque chose. Ce que je vous dis là n'est qu'à demi modeste; mais vous me pardonnerez de ne plus distinguer la modestie de l'orgueil, quand vous saurez à quel point il m'est permis de les confondre.

Il y avait deux hommes en Dominique, cela n'était pas difficile à deviner. « Tout homme porte en lui un ou plusieurs morts, » m'avait dit sentencieusement le docteur, qui soupçonnait aussi des renoncemens dans la vie du campagnard des Trembles; mais celui qui n'existait plus avait-il du moins donné signe de vie? Dans quelle mesure? à quelle époque? N'avait-il jamais trahi son incognito que par deux livres anonymes et ignorés?

Je pris ceux des volumes que Dominique n'avait point ouverts : cette fois le titre m'en était connu. L'auteur, dont le nom estimé n'avait pas eu le temps de pénétrer bien avant dans la mémoire des gens qui lisent, occupait avec honneur un des rangs moyens de la littérature politique d'il y a quinze ou vingt ans. Aucune publication plus récente ne m'avait appris qu'il vécût ou écrivît encore. Il était du petit nombre de ces écrivains discrets qu'on ne connaît jamais que par le titre de leurs ouvrages, dont le nom entre dans la renommée sans que leur personne sorte de l'ombre, et qui peuvent parfaitement disparaître ou se retirer du monde sans que le monde, qui ne communique avec eux que par leurs écrits, sache ce qu'il est arrivé d'eux.

Je répétai le titre des volumes et le nom de l'auteur, et je regardai Dominique, qui se mit à sourire en comprenant que je le devinais.

— Surtout, me dit-il, ne flattez pas le publiciste pour consoler la vanité du poète. La plus réelle différence peut-être qu'il y ait entre les deux, c'est que la publicité s'est occupée du premier, tandis qu'elle n'a pas fait le même honneur au second. Elle a eu raison de se taire avec celui-ci; n'a-t-elle pas eu tort de si bien accueillir l'autre? J'avais plusieurs motifs, continua-t-il, pour changer de

nom, comme j'en avais eu de graves d'abord pour garder tout à fait l'anonyme, des raisons diverses et qui toutes ne tenaient pas seulement à des considérations de prudence littéraire et de modestie bien entendue. Vous voyez que j'ai bien fait, puisque nul ne sait aujourd'hui que celui qui signait mes livres a fini platement par se faire maire de sa commune et vigneron.

— Et vous n'écrivez plus? lui demandai-je.

— Oh! pour cela, non, c'est fini! D'ailleurs, depuis que je n'ai plus rien à faire, je puis dire que je n'ai plus le temps de rien. Quant à mon fils, voici quelles sont mes idées sur lui. Si j'avais été ce que je ne suis pas, j'estimerais que la famille des de Bray a assez produit, que sa tâche est faite, et que mon fils n'a plus qu'à se reposer; mais la Providence en a décidé autrement, les rôles sont changés. Est-ce tant mieux ou tant pis pour lui? Je lui laisse l'ébauche d'une vie inachevée, qu'il accomplira, si je ne me trompe. Rien ne finit, reprit-il, tout se transmet, même les ambitions.

Une fois descendu de cette chambre dangereuse, hantée de fantômes, où je sentais que les tentations devaient l'assiéger en foule, Dominique redevenait le campagnard ordinaire des Trembles. Il adressait un mot tendre à sa femme et à ses enfans, prenait son fusil, sifflait ses chiens, et, si le ciel s'embellissait, nous allions achever la journée dans la campagne trempée d'eau.

Cette existence intime dura jusqu'en novembre, facile, familière, sans grands épanchemens, mais avec l'abandon sobre et confiant que Dominique savait mettre en toutes choses où sa vie intérieure n'était pas mêlée. Il aimait la campagne en enfant et ne s'en cachait pas; mais il en parlait en homme qui l'habite, jamais en littérateur qui l'a chantée. Il y avait certains mots qui ne sortaient pas de sa bouche, parce que, plus qu'aucun autre homme que j'aie connu, il avait la pudeur de certaines idées, et l'aveu des sentimens dits poétiques était un supplice au-dessus de ses forces. Il avait donc pour la campagne une passion si vraie, quoique contenue dans la forme, qu'il demeurait à ce sujet-là plein d'illusions volontaires, et qu'il pardonnait beaucoup aux paysans, même en les trouvant pétris d'ignorance et de défauts, quand ce n'est pas de vices. Il vivait avec eux dans de continuels contacts, quoiqu'il ne partageât, bien entendu, ni leurs mœurs, ni leurs goûts, ni aucun de leurs préjugés. La simplicité extrême de sa mise, celle de ses manières et de toute sa vie auraient au besoin servi d'excuses à des supériorités que personne au surplus ne soupçonnait. Tous à Villeneuve l'avaient vu naître, grandir, puis, après quelques années d'absence, revenir au pays et s'y fixer. Il y avait des vieillards pour lesquels, à quarante-cinq ans tout à l'heure, il était encore le petit

Dominique, et parmi ceux qui passaient près des Trembles et reconnaissaient au second étage, à droite, la chambre qui avait été la sienne, nul assurément ne s'était jamais douté du monde d'idées et de sentimens qui la séparait d'eux.

J'ai parlé des visites que Dominique recevait aux Trembles, et je dois y revenir à cause d'un événement dont je fus en quelque sorte témoin et qui le frappa profondément.

Au nombre des amis qui se réunirent aux Trembles cette année-là, et selon l'usage pour fêter la Saint-Hubert, se trouvait un de ses plus anciens camarades fort riche, et qui vivait retiré, disait-on, sans famille dans un château éloigné d'une douzaine de lieues. On l'appelait d'Orsel. Il était du même âge que Dominique, quoique sa chevelure blonde et son visage presque sans barbe lui donnassent par momens des airs de jeunesse qui pouvaient faire croire à quelques années de moins. C'était un garçon de bonne tournure, très soigné de tenue, de formes séduisantes et polies, avec je ne sais quel dandysme invétéré dans les gestes, les paroles et l'accent, qui, au milieu d'un certain monde un peu blasé, n'eût pas manqué d'un attrait réel. Il y avait en lui beaucoup de lassitude, ou beaucoup d'indifférence, ou beaucoup d'apprêt. Il aimait la chasse, les chevaux. Après avoir adoré les voyages, il ne voyageait plus. Parisien d'adoption, presque de naissance, un beau jour on avait appris qu'il quittait Paris, et sans qu'on pût déterminer le vrai motif d'une pareille retraite, il était venu s'ensevelir, au fond de ses marais d'Orsel, dans la plus inconcevable solitude. Il y vivait bizarrement, comme en un lieu de refuge et d'oubli, se montrant peu, ne recevant pas du tout, et dans les obscurités de je ne sais quel parti-pris morose qui ne s'expliquait que par un acte de désespoir de la part d'un homme jeune, riche, à qui l'on pouvait supposer sinon de grandes passions, du moins des ardeurs de plus d'un genre. Très peu lettré, quoiqu'il eût passablement appris par ouï-dire, il témoignait un certain mépris hautain pour les livres et beaucoup de pitié pour ceux qui se donnaient la peine de les écrire. A quoi bon? disait-il; l'existence était trop courte et ne méritait pas qu'on en prît tant de souci. Et il soutenait alors, avec plus d'esprit que de logique, la thèse banale des découragés, quoiqu'il n'eût jamais rien fait qui lui donnât le droit de se dire un des leurs. Ce qu'il y avait de plus sensible dans ce caractère un peu effacé comme sous des poussières de solitude, et dont les traits originaux commençaient à sentir l'usure, c'était comme une passion à la fois mal satisfaite et mal éteinte pour le grand luxe, les grandes jouissances et les vanités artificielles de la vie. Et l'espèce d'hypocondrie froide et élégante qui perçait dans toute sa personne prouvait que si quelque chose survivait au dé-

couragement de beaucoup d'ambitions si vulgaires, c'était à la fois le dégoût de lui-même avec l'amour excessif du bien-être. Aux Trembles, il était toujours le bienvenu, et Dominique lui pardonnait la plupart de ses bizarreries en faveur d'une ancienne amitié dans laquelle d'Orsel mettait au surplus tout ce qu'il avait de cœur.

Pendant les quelques jours qu'il passa aux Trembles, il se montra ce qu'il savait être dans le monde, c'est-à-dire un compagnon aimable, beau chasseur, bon convive, et, sauf un ou deux écarts de sa réserve ordinaire, rien à peu près ne parut de tout ce que contenait l'homme ennuyé.

Mme de Bray avait entrepris de le marier, entreprise chimérique, car rien n'était plus difficile que de l'amener à discuter raisonnablement des idées pareilles. Sa réponse ordinaire était qu'il avait passé l'âge où l'on se marie par entraînement, et que le mariage, comme tous les actes capitaux ou dangereux de la vie, demandait un grand élan d'enthousiasme. — C'est un jeu, le plus aléatoire de tous, disait-il, qui n'est excusable que par la valeur, le nombre, l'ardeur et la sincérité des illusions qu'on y engage, et qui ne devient amusant que lorsque de part et d'autre on y joue gros jeu.

Et comme on s'étonnait de le voir s'enfermer à Orsel, dans une inaction dont ses amis s'affligeaient, à cette observation qui n'était pas nouvelle, il répondit :

— Chacun fait selon ses forces.

Quelqu'un dit : — C'est de la sagesse.

— Peut-être, reprit d'Orsel. En tout cas, personne ne peut dire que ce soit une folie de vivre paisiblement sur ses terres et de s'en trouver bien.

— Cela dépend, dit Mme de Bray.

— Et de quoi? je vous prie, madame.

— De l'opinion qu'on a sur les mérites de la solitude, et d'abord du plus ou moins de cas qu'on fait de la famille, ajouta-t-elle en regardant involontairement ses deux enfans et son mari.

— Vous saurez, interrompit Dominique, que ma femme considère une certaine habitude sociale, souvent discutée d'ailleurs, et par de très bons esprits, comme un cas de conscience et comme un acte obligatoire. Elle prétend qu'un homme n'est pas libre, et qu'il est coupable de se refuser à faire le bonheur de quelqu'un quand il le peut.

— Alors vous ne vous marierez jamais? reprit encore Mme de Bray.

— C'est probable, dit d'Orsel sur un ton beaucoup plus sérieux. Il y a tant de choses que j'aurais dû faire avec moins de dangers pour d'autres et d'appréhensions pour moi-même et que je n'ai pas faites! Risquer sa vie n'est rien, engager sa liberté, c'est déjà plus

grave; mais épouser la liberté et le bonheur d'une autre!... Il y a quelques années que je réfléchis là-dessus, et la conclusion, c'est que je m'abstiendrai.

Le soir même de cette conversation, qui mettait en relief une partie des sophismes et des impuissances de M. d'Orsel, celui-ci quitta les Trembles. Il partit à cheval, suivi de son domestique. La nuit était claire et froide.

— Pauvre Olivier! dit Dominique en le voyant s'éloigner au galop de chasse dans la direction d'Orsel.

Quinze jours après, ce devait être au milieu de novembre, le facteur rural entra le matin, et remit à Dominique une lettre cachetée de noir. Dominique, en la lisant, devint très pâle; puis il passa sur la terrasse, en nous faisant signe de laisser les enfans au salon.

— Voici des nouvelles d'Olivier, dit-il; j'étais certain qu'il en viendrait là.

« Orsel, novembre 18...

« Mon cher Dominique,

« C'est bien véritablement un mort qui t'écrit. Ma vie ne servait à personne, on me l'a trop répété, et ne pouvait plus qu'humilier tous ceux qui m'aiment. Il était temps de l'achever moi-même. Cette idée, qui ne date pas d'hier, m'est revenue l'autre soir en te quittant. Je l'ai mûrie pendant la route. Je l'ai trouvée raisonnable, sans aucun inconvénient pour personne, et mon entrée chez moi, la nuit, dans un pays que tu connais, n'était pas une distraction de nature à me faire changer d'avis. J'ai manqué d'adresse, et n'ai réussi qu'à me défigurer. N'importe, j'ai tué *Olivier*. Le peu qui reste de lui attendra son heure. Je quitte Orsel et n'y reviendrai plus. Je n'oublierai pas que tu as été, je ne dirai pas mon meilleur ami, je dis mon seul ami. Tu es l'excuse de ma vie. Tu témoigneras pour elle. Adieu, sois heureux, et si tu parles de moi à ton fils, que ce soit pour qu'il ne me ressemble pas.

« OLIVIER. »

Vers midi, la pluie se mit à tomber. Dominique se retira dans son cabinet, où je l'accompagnai. La lettre d'Olivier avait amèrement ravivé certains souvenirs qui n'attendaient qu'une circonstance décisive pour se répandre. Je ne lui demandai point ses confidences; il me les offrit. Et comme s'il n'eût fait que traduire en paroles les mémoires chiffrés que j'avais sous les yeux, il me raconta sans déguisemens, mais non sans émotion, l'histoire suivante.

III.

Ce que j'ai à vous dire de moi est fort peu de chose, et cela pourrait tenir en quelques mots : un campagnard qui s'éloigne un moment de son village, un écrivain mécontent de lui qui renonce à la manie d'écrire, et le pignon de sa maison natale figurant au début comme à la fin de son histoire. Le plat résumé que voici, le dénoûment bourgeois que vous lui connaissez, c'est encore ce que cette histoire contiendra de meilleur comme moralité, et peut-être de plus romanesque comme aventure. Le reste n'est instructif pour personne, et ne saurait émouvoir que mes souvenirs. Je n'en fais pas mystère, croyez-le bien; mais j'en parle le moins possible, et cela pour des raisons particulières qui n'ont rien de commun avec l'envie de me rendre plus intéressant que je ne le suis.

Des quelques personnes qui se trouvent mêlées à ce récit, et dont je vous entretiendrai presque autant que de moi-même, l'un est un ami ancien, difficile à définir, plus difficile encore à juger sans amertume, et dont vous avez lu tout à l'heure la lettre d'adieu et de deuil. Jamais il ne se serait expliqué sur une existence qui n'avait pas lieu de lui plaire. C'est presque la réhabiliter que de la mêler à ces confidences. L'autre n'a aucune raison d'être discret sur la sienne. Il appartient à des situations qui font de lui un homme public : ou vous le connaissez, ou il vous arrivera probablement de le connaître, et je ne crois pas le diminuer du plus petit de ses mérites en vous avertissant de la médiocrité de ses origines. Quant à la troisième personne dont le contact eut une vive influence sur ma jeunesse, elle est placée maintenant dans des conditions de sécurité, de bonheur et d'oubli, à défier tout rapprochement entre les souvenirs de celui qui vous parlera d'elle et les siens.

Je puis dire que je n'ai pas eu de famille, et ce sont mes enfans qui me font connaître aujourd'hui la douceur et la fermeté des liens qui m'ont manqué quand j'avais leur âge. Ma mère eut à peine la force de me nourrir et mourut. Mon père vécut encore quelques années, mais dans un état de santé si misérable que je cessai de sentir sa présence longtemps avant de le perdre, et que sa mort remonte pour moi bien au-delà de son décès réel, en sorte que je n'ai pour ainsi dire connu ni l'un ni l'autre, et que le jour où, en deuil de mon père, qui venait de s'éteindre, je demeurai seul, je n'aperçus aucun changement notable qui me fît souffrir. Je n'attachai qu'un sens des plus vagues au mot d'orphelin qu'on répétait

autour de moi comme un nom de malheur, et je comprenais seulement, aux pleurs de mes domestiques, que j'étais à plaindre.

Je grandis au milieu de ces braves gens, surveillé de loin par une sœur de mon père, Mme Ceyssac, qui ne vint qu'un peu plus tard s'établir aux Trembles, dès que les soins de ma fortune et de mon éducation réclamèrent décidément sa présence. Elle trouva en moi un enfant sauvage, inculte, en pleine ignorance, facile à soumettre, plus difficile à convaincre, vagabond dans toute la force du terme, sans nulle idée de discipline et de travail, et qui, la première fois qu'on lui parla d'étude et d'emploi du temps, demeura bouche béante, étonné que la vie ne se bornât pas au plaisir de courir les champs. Jusque-là je n'avais pas fait autre chose. Les derniers souvenirs qui m'étaient restés de mon père étaient ceux-ci : dans les rares momens où la maladie qui le minait lui laissait un peu de répit, il sortait, gagnait à pied le mur extérieur du parc, et là, pendant de longues après-midi de soleil, appuyé sur un grand jonc et avec la démarche lente qui me le faisait paraître un vieillard, il se promenait des heures entières. Pendant ce temps, je parcourais la campagne et j'y tendais mes piéges aux oiseaux. N'ayant jamais reçu d'autres leçons, à une légère différence près, je croyais imiter assez exactement ce que j'avais vu faire à mon père. Et quant aux seuls compagnons que j'eusse alors, c'étaient des fils de paysans du voisinage, ou trop paresseux pour suivre l'école, ou trop petits pour être mis au travail de la terre, et qui tous m'encourageaient de leur propre exemple dans la plus parfaite insouciance en fait d'avenir. La seule éducation qui me fût agréable, le seul enseignement qui ne me coûtât pas de révolte, et, notez-le bien, le seul qui dût porter des fruits durables et positifs, me venait d'eux. J'apprenais confusément, de routine, cette quantité de petits faits qui sont la science et le charme de la vie de campagne. J'avais, pour profiter d'un pareil enseignement, toutes les aptitudes désirables : une santé robuste, des yeux de paysan, c'est-à-dire des yeux parfaits, une oreille exercée de bonne heure aux moindres bruits, des jambes infatigables, avec cela l'amour des choses qui se passent en plein air, le souci de ce qu'on observe, de ce qu'on voit, de ce qu'on écoute, peu de goût pour les histoires qu'on lit, la plus grande curiosité pour celles qui se racontent; le merveilleux des livres m'intéressait moins que celui des légendes, et je mettais les superstitions locales bien au-dessus des contes de fées.

A dix ans, je ressemblais à tous les enfans de Villeneuve : j'en savais autant qu'eux, j'en savais un peu moins que leurs pères; mais il y avait entre eux et moi une différence, imperceptible alors, et qui se détermina tout à coup : c'est que déjà je tirais de l'exis-

tence, et des faits qui nous étaient communs, des sensations qui toutes paraissaient leur être étrangères. Ainsi il est bien évident pour moi, lorsque je m'en souviens, que le plaisir de faire des piéges, de les tendre le long des buissons, de guetter l'oiseau, n'était pas ce qui me captivait le plus dans la chasse, et la preuve, c'est que le seul témoignage un peu vif qui me soit resté de ces continuelles embuscades, c'est la vision très nette de certains lieux, la note exacte de l'heure et de la saison, et jusqu'à la perception de certains bruits qui n'ont pas cessé depuis de se faire entendre. Peut-être vous paraîtra-t-il assez puéril de me rappeler qu'il y a trente-cinq ans tout à l'heure, un soir que je relevais mes piéges dans un guéret labouré de la veille, il faisait tel temps, tel vent, que l'air était calme, le ciel gris, que des tourterelles de septembre passaient dans la campagne avec un battement d'ailes très sonore, et que tout autour de la plaine, les moulins à vent, dépouillés de leur toile, attendaient le vent qui ne venait pas. Vous dire comment une particularité de si peu de valeur a pu se fixer dans ma mémoire, avec la date précise de l'année et peut-être bien du jour, au point de trouver sa place en ce moment dans la conversation d'un homme plus que mûr, je l'ignore; mais si je vous cite ce fait entre mille autres, c'est afin de vous indiquer que quelque chose se dégageait déjà de ma vie extérieure, et qu'il se formait en moi je ne sais quelle mémoire spéciale assez peu sensible aux faits, mais d'une aptitude singulière à se pénétrer des impressions.

Ce qu'il y avait de plus évident surtout pour ceux que mon avenir eût intéressés, c'est que cette éducation soi-disant vigoureuse était détestable. Tout dissipé que je fusse, et coudoyé et tutoyé par des camaraderies de village, au fond j'étais seul, seul de ma race, seul de mon rang, et dans des désaccords de toute sorte avec l'avenir qui m'attendait. Je m'attachais à des gens qui pouvaient être mes serviteurs, non mes amis; je m'enracinais partout sans le vouloir, et Dieu sait par quelles fibres résistantes, dans des lieux qu'il faudrait quitter, et quitter le plus tôt possible : je prenais enfin des habitudes qui ne menaient à rien qu'à faire de moi le personnage ambigu que vous connaîtrez plus tard, moitié paysan et moitié dilettante, tantôt l'un, tantôt l'autre, et souvent les deux ensemble, sans que jamais ni l'un ni l'autre ait prévalu.

Mon instruction laissait tout à faire; ma tante le sentit : elle se hâta d'appeler aux Trembles un précepteur, jeune maître d'étude du collége d'Ormesson. C'était un esprit bien fait, simple, direct, précis, nourri de faits et de lectures, ayant un avis sur tout, prompt à agir, mais jamais avant d'en discuter les motifs, très pratique et forcément très ambitieux. Je n'ai jamais vu personne entrer dans la

vie avec moins d'idéal et plus de sang-froid, ni envisager sa destinée d'un œil plus ferme, en y comptant aussi peu de ressources. Il avait l'œil clair, le geste libre, la parole nette, et juste assez d'agrément de tournure et d'esprit pour se glisser inaperçu dans les foules. Il dépendait d'un tel caractère, aux prises avec le mien, qui lui ressemblait si peu, de me faire beaucoup souffrir; mais j'ajouterai qu'avec une bonté d'âme réelle, il avait une droiture de sentimens et une rectitude d'esprit à toute épreuve. C'était le propre de cette nature incomplète, et pourtant sans trop de lacunes, de posséder certaines facultés dominantes qui lui tenaient lieu des qualités absentes, et de se compléter elle-même en n'y laissant pas supposer le moindre vide. On lui eût donné tout près de trente ans, quoiqu'il en eût tout juste vingt-quatre. Son nom de baptême était Augustin; jusqu'à nouvel ordre, je l'appellerai ainsi.

Aussitôt qu'il fut installé près de nous, ma vie changea, en ce sens du moins qu'on en fit deux parts. Je ne renonçai point aux habitudes prises, mais on m'en imposa de nouvelles. J'eus des livres, des cahiers d'étude, des heures de travail; je n'en contractai qu'un goût plus vif pour les distractions permises aux heures du repos, et ce que je puis appeler ma passion pour la campagne ne fit que grandir avec le besoin de divertissemens.

La maison des Trembles était alors ce que vous la voyez. Était-elle plus gaie ou plus triste? Les enfans ont une disposition qui les porte à tellement égayer comme à grandir ce qui les entoure, que plus tard tout diminue et s'attriste sans cause apparente, et seulement parce que le point de vue n'est plus le même. André, que vous connaissez, et qui n'est pas sorti de la maison depuis soixante ans, m'a dit bien souvent que chaque chose s'y passait à peu près comme aujourd'hui. La manie, que je contractai de bonne heure, d'écrire mon chiffre, et à tout propos de poser des scellés commémoratifs, servirait au reste à redresser mes souvenirs, si mes souvenirs sur ce point n'étaient pas infaillibles. Aussi il y a des momens, vous comprendrez cela, où les longues années qui me séparent de l'époque dont je vous parle disparaissent, où j'oublie que j'ai vécu depuis, qu'il m'est venu des soins plus graves, des causes de joie ou de tristesse différentes, et des raisons de m'attendrir beaucoup plus sérieuses. Les choses étant demeurées les mêmes, je vis de même; c'est comme une ancienne ornière où l'on retombe, et, permettez-moi cette image, un peu plus conforme à ce que j'éprouve, comme une ancienne plaie parfaitement guérie, mais sensible, qui tout à coup se ranime, et, si l'on osait, vous ferait crier. Imaginez qu'avant de partir pour le collége, où j'allai tard, pas un seul jour je ne perdis de vue ce clocher que vous voyez là-bas, vi-

vant aux mêmes lieux, dans les mêmes habitudes, que je retrouve aujourd'hui les objets d'autrefois comme autrefois, et dans l'acception qui me les fit connaître et me les fit aimer. Sachez que pas un seul souvenir de cette époque n'est effacé, je devrais dire affaibli. Et ne vous étonnez pas si je divague en vous parlant de réminiscences qui ont la puissance certaine de me rajeunir au point de me rendre enfant. Aussi bien il y a des noms, des noms de lieux surtout, que je n'ai jamais pu prononcer de sang-froid : le nom des Trembles est de ce nombre.

Vous auriez beau connaître les Trembles aussi bien que moi, je n'en aurais pas moins beaucoup de peine à vous faire comprendre ce que j'y trouvais de délicieux. Et pourtant tout y était délicieux, tout, jusqu'au jardin, qui, vous le savez cependant, est bien modeste. Il y avait des arbres, chose rare dans notre pays, et beaucoup d'oiseaux, qui aiment les arbres et qui n'auraient pu se loger ailleurs. Il y avait de l'ordre et du désordre, des allées sablées faisant suite à des perrons, menant à des grilles, et qui flattaient un certain goût que j'ai toujours eu pour les lieux où l'on se promène avec quelque apparat, où les femmes d'une autre époque auraient pu déployer des robes de cérémonie. Puis des coins obscurs, des carrefours humides où le soleil n'arrivait qu'à peine, où toute l'année des mousses verdâtres poussaient dans une terre spongieuse, des retraites visitées de moi seul, avaient des airs de vétusté, d'abandon, et sous une autre forme me rappelaient le passé, impression qui dès lors ne me déplaisait pas. Je m'asseyais, je m'en souviens, sur de hauts buis taillés en banquettes qui garnissaient le bord des allées. Je m'informais de leur âge, ils étaient horriblement vieux, et j'examinais avec des curiosités particulières ces petits arbustes, aussi âgés, me disait André, que les plus vieilles pierres de la maison, que mon père n'avait pas vu planter, ni mon grand-père, ni le père de celui-ci. Puis le soir il arrivait une heure où tout ébat cessait. Je me retirais au sommet du perron, et de là je regardais au fond du jardin, à l'angle du parc, les amandiers, les premiers arbres dont le vent de septembre enlevât les feuilles, et qui formaient un transparent bizarre sur la tenture flamboyante du soleil couchant. Dans le parc, il y avait beaucoup d'arbres blancs, de frênes et de lauriers, où les grives et les merles habitaient en foule pendant l'automne ; mais ce qu'on apercevait de plus loin, c'était un groupe de grands chênes, les derniers à se dépouiller comme à verdir, qui gardaient leurs frondaisons roussâtres jusqu'en décembre et quand déjà le bois tout entier paraissait mort, où les pies nichaient, où perchaient les oiseaux de haut vol, où se posaient toujours les premiers geais et les premiers corbeaux que l'hiver amenait régulièrement dans le pays.

Chaque saison nous ramenait ses hôtes, et chacun d'eux choisissait aussitôt ses logemens, les oiseaux de printemps dans les arbres à fleurs, ceux d'automne un peu plus haut, ceux d'hiver dans les broussailles, les buissons persistans et les lauriers. Quelquefois en plein hiver ou bien aux premières brumes, un matin, un oiseau plus rare s'envolait à l'endroit du bois le plus abandonné avec un battement d'ailes inconnu, très bruyant et un peu gauche, quoique rapide. C'était une bécasse arrivée la nuit; elle montait en battant les branches et se glissait entre les rameaux des grands arbres nus; à peine apparaissait-elle une seconde, de manière à montrer son long bec droit. Puis on n'en rencontrait plus que l'année suivante, à la même époque, au même lieu, à ce point qu'il semblait que c'était le même émigrant qui revenait.

Des tourterelles de bois arrivaient en mai, en même temps que les coucous. Ils murmuraient doucement à de longs intervalles, surtout par des soirées tièdes, et quand il y avait dans l'air je ne sais quel épanouissement plus actif de séve nouvelle et de jeunesse. Dans les profondeur des feuillages, sur la limite du jardin, dans les cerisiers blancs, dans les troënes en fleur, dans les lilas chargés de bouquets et d'aromes, toute la nuit, pendant ces longues nuits où je dormais peu, où la lune éclairait, où la pluie quelquefois tombait, paisible, chaude et sans bruit, comme des pleurs de joie; pour mes délices et pour mon tourment, toute la nuit les rossignols chantaient. Dès que le temps était triste, ils se taisaient; ils reprenaient avec le soleil, avec les vents plus doux, avec l'espoir de l'été prochain. Puis, les couvées faites, on ne les entendait plus. Et quelquefois à la fin de juin, par un jour brûlant, dans la robuste épaisseur d'un arbre en pleine feuilles, je voyais un petit oiseau muet et de couleur douteuse, peureux, dépaysé, qui errait tout seul et prenait son vol : c'était l'oiseau du printemps qui nous quittait.

Au dehors, les foins blondissaient prêts à mûrir. Le bois des plus vieux sarmens éclatait; la vigne montrait ses premiers bourgeons. Les blés étaient verts : ils s'étendaient au loin dans la plaine onduleuse, où les sainfoins se teignaient d'amarante, où les colzas éblouissaient la vue comme des carrés d'or. Un monde infini d'insectes, de papillons, d'oiseaux agrestes, s'agitait, se multipliait à ce soleil de juin dans une expansion inouie. Les hirondelles remplissaient l'air, et le soir, quand les martinets avaient fini de se poursuivre avec leurs cris aigus, alors les chauves-souris sortaient, et ce bizarre essaim, qui semblait ressuscité par les soirées chaudes, commençait ses rondes nocturnes autour des clochetons. La récolte des foins venue, la vie de campagne n'était plus qu'une fête. C'était le premier grand travail en commun qui fît sortir les attelages au

complet et réunît sur un même point un grand nombre de travailleurs.

J'étais là quand on fauchait, là quand on relevait les fourrages, et je me laissais emmener par les chariots qui revenaient avec leurs immenses charges. Étendu tout à fait à plat sur le sommet de la charge, comme un enfant couché dans un énorme lit, et balancé par le mouvement doux de la voiture roulant sur des herbes coupées, je regardais de plus haut que d'habitude un horizon qui me semblait n'avoir plus de fin. Je voyais la mer s'étendre à perte de vue par-dessus la lisière verdoyante des champs; les oiseaux passaient plus près de moi; je ne sais quelle enivrante sensation d'un air plus large, d'une étendue plus vaste, me faisait perdre un moment la notion de ma vie réelle. Presque aussitôt les foins rentrés, c'étaient les blés qui jaunissaient. Même travail alors, même mouvement, dans une saison plus chaude, sous un soleil plus cru : — des vents violens alternant avec des calmes plats, des midis accablans, des nuits belles comme des aurores, et l'irritante électricité des jours orageux. Moins d'ivresse, avec plus d'abondance, des monceaux de gerbes tombant sur une terre lasse de produire et consumée de soleil : voilà l'été. Vous connaissez l'automne dans nos pays, c'est la saison bénie. Puis l'hiver arrivait; le cercle de l'année se refermait sur lui. J'habitais un peu plus ma chambre; mes yeux, toujours en éveil, s'exerçaient encore à percer les brouillards de décembre et les immenses rideaux de pluie qui couvraient la campagne d'un deuil plus sombre que les frimas.

Les arbres entièrement dépouillés, j'embrassais mieux l'étendue du parc. Rien ne le grandissait comme un léger brouillard d'hiver qui en bleuissait les profondeurs et trompait sur les vraies distances. Plus de bruit, ou fort peu; mais chaque note plus distincte. Une sonorité extrême dans l'air, surtout le soir et la nuit. Le chant d'un roitelet de muraille se prolongeait à l'infini dans des allées muettes et vides, sans obstacle au son, imbibées d'air humide et pénétrées de silence. Le recueillement qui descendait alors sur les Trembles était inexprimable; pendant quatre mois d'hiver, j'amassais dans ce lieu où je vous parle, je condensais, je concentrais, je forçais à ne plus jamais s'échapper ce monde ailé, subtil, de visions et d'odeurs, de bruits et d'images qui m'avait fait vivre pendant les huit autres mois de l'année d'une vie si active et qui ressemblait si bien à des rêves.

Augustin s'emparait de moi. La saison lui venait en aide, je lui appartenais alors presque sans partage, et j'expiais de mon mieux ce long oubli de tant de jours sans emploi. Étaient-ils sans profit?

Très peu sensible aux choses qui nous entouraient, tandis que son

élève en était à ce point absorbé, assez indifférent au cours des saisons pour se tromper de mois comme il se serait trompé d'heure, invulnérable à tant de sensations dont j'étais traversé, délicieusement blessé dans tout mon être, froid, méthodique, correct et régulier d'humeur autant que je l'étais peu, Augustin vivait à mes côtés sans prendre garde à ce qui se passait en moi, ni le soupçonner. Il sortait peu, quittait rarement sa chambre, y travaillait depuis le matin jusqu'à la nuit, et ne se permettait de relâche que dans les soirées d'été, où l'on ne veillait point, et parce que la lumière du jour venait à lui manquer. Il lisait, prenait des notes : pendant des mois entiers, je le voyais écrire. C'était de la prose, et le plus souvent de longues pages de dialogues. Un calendrier lui servait à choisir des séries de noms propres. Il les alignait sur une page blanche avec des annotations à la suite; il leur donnait un âge, il indiquait la physionomie de chacun, son caractère, une originalité, une bizarrerie, un ridicule. C'était là, dans ses combinaisons variables, le personnel imaginé pour des drames ou des comédies. Il écrivait rapidement, d'une écriture déliée, symétrique, très nette à l'œil, et semblait se dicter à lui-même à demi-voix. Quelquefois il souriait quand une observation plus aiguë naissait sous sa plume, et après chaque couplet un peu long, où sans doute un de ses personnages avait raisonné juste et serré, il réfléchissait un moment, le temps de reprendre haleine, et je l'entendais qui disait : « Voyons, qu'allons-nous répondre? » Lorsque par hasard il était en humeur de confidence, il m'appelait près de lui et me disait : « Écoutez donc cela, monsieur Dominique. » Rarement j'avais l'air de comprendre. Comment me serais-je intéressé à des personnages que je n'avais pas vus, que je ne connaissais point?

Toutes ces complications de diverses existences si parfaitement étrangères à la mienne me semblaient appartenir à une société imaginaire où je n'avais nulle envie de pénétrer. « Allons, vous comprendrez cela plus tard, » disait Augustin. Confusément j'apercevais bien que ce qui délectait ainsi mon jeune précepteur, c'était le spectacle même du jeu de la vie, le mécanisme des sentimens, le conflit des intérêts, des ambitions, des vices; mais, je le répète, il était assez indifférent pour moi que ce monde fût un échiquier, comme me le disait encore Augustin, que la vie fût une partie jouée bien ou mal, et qu'il y eût des règles pour un pareil jeu. Augustin écrivait souvent des lettres. Il en recevait quelquefois; plusieurs portaient le timbre de Paris. Il décachetait celles-ci avec plus d'empressement, les lisait à la hâte; une légère émotion animait un moment son visage, ordinairement très discret, et la réception de ces lettres était toujours suivie, soit d'un battement qui ne durait

jamais plus de quelques heures, soit d'un redoublement de verve qui l'entraînait à toute bride pendant plusieurs semaines.

Une ou deux fois je le vis faire un paquet de certains papiers, les mettre sous enveloppe avec l'adresse de Paris et les confier avec des recommandations pressantes au facteur rural de Villeneuve. Il attendait alors dans une anxiété visible une réponse à son envoi, réponse qui venait ou ne venait pas; puis il reprenait du papier blanc comme un laboureur passe à un nouveau sillon. Il se levait tôt, courait à son bureau de travail comme il se serait mis à un établi, se couchait fort tard, ne regardait jamais à sa fenêtre pour savoir s'il pleuvait ou s'il faisait beau temps, et je crois bien que le jour où il a quitté les Trembles il ignorait qu'il y eût sur les tourelles des girouettes sans cesse agitées qui indiquaient le mouvement de l'air et le retour alternatif de certaines influences. « Qu'est-ce que cela vous fait? » me disait-il, lorsqu'il me voyait m'inquiéter du vent. Grâce à une prodigieuse activité dont sa santé ne se ressentait point et qui semblait son naturel élément, il suffisait à tout, à mon travail en même temps qu'au sien. Il me plongeait dans les livres, me les faisait lire et relire, me faisait traduire, analyser, copier, et ne me lâchait en plein air que lorsqu'il me voyait trop étourdi par cette immersion violente dans une mer de mots. J'appris avec lui rapidement et d'ailleurs sans trop d'ennuis tout ce que doit savoir un enfant dont l'avenir n'est pas encore déterminé, mais dont on veut d'abord faire un collégien. Son but était d'abréger mes années de collége en me préparant le plus vite possible aux hautes classes. Quatre années se passèrent de la sorte, au bout desquelles il me jugea prêt à me présenter en seconde. Je vis approcher avec un inconcevable effroi le moment où j'allais quitter les Trembles.

Jamais je n'oublierai les derniers jours qui précédèrent mon départ : ce fut un accès de sensibilité maladive qui n'avait plus aucune apparence de raison; un vrai malheur ne l'aurait pas développée davantage. L'automne était venu; tout y concourait. Un seul détail vous en donnera l'idée.

Augustin m'avait imposé, comme essai définitif de ma force, une composition latine dont le sujet était le départ d'Annibal quittant l'Italie. Je descendis sur la terrasse ombragée de vignes, et c'est en plein air, sur la banquette même qui borde le jardin, que je me mis à écrire. Le sujet était du petit nombre des faits historiques qui, dès lors, avaient par exception le don de m'émouvoir beaucoup. Il en était ainsi de tout ce qui se rattachait à ce nom, et la bataille de Zama m'avait toujours causé la plus personnelle émotion, comme une catastrophe où je ne regardais que l'héroïsme sans m'occuper du droit. Je me rappelai tout ce que j'avais lu, je

tâchai de me représenter l'homme arrêté par la fortune ennemie de son pays, cédant à des fatalités de race plutôt qu'à des défaites militaires, descendant au rivage, ne le quittant qu'à regret, lui jetant un dernier adieu de désespoir et de défi, et tant bien que mal j'essayai d'exprimer ce qui me paraissait être la vérité, sinon historique, au moins lyrique.

La pierre qui me servait de pupitre était tiède; des lézards s'y promenaient à côté de ma main sous un soleil doux. Les arbres, qui déjà n'étaient plus verts, le jour moins ardent, les ombres plus longues, les nuées plus tranquilles, tout parlait, avec le charme sérieux propre à l'automne, de déclin, de défaillance et d'adieux. Les pampres tombaient un à un, sans qu'un souffle d'air agitât les treilles. Le parc était paisible. Des oiseaux chantaient avec un accent qui me remuait jusqu'au fond du cœur. Un attendrissement subit, impossible à motiver, plus impossible encore à contenir, montait en moi comme un flot prêt à jaillir, mêlé d'amertume et de ravissemens. Quand Augustin descendit sur la terrasse, il me trouva tout en larmes.

— Qu'avez-vous? me dit-il. Est-ce Annibal qui vous fait pleurer?

Mais je lui tendis, sans répondre, la page que je venais d'écrire.

Il me regarda de nouveau avec une sorte de surprise, s'assura qu'il n'y avait autour de nous personne à qui il pût attribuer l'effet d'une aussi singulière émotion, jeta un coup d'œil rapide et distrait sur le parc, sur le jardin, sur le ciel, et me dit encore : — Mais qu'avez-vous donc? — Puis il reprit la page et se mit à lire.

— C'est bien, me dit-il quand il eut achevé, mais un peu mou. Vous pouvez mieux faire, quoique une pareille composition vous classe à un bon rang dans une seconde de force moyenne. Annibal exprime trop de regrets; il n'a pas assez de confiance dans le peuple qui l'attend en armes de l'autre côté de la mer. Il devinait Zama, direz-vous; mais s'il a perdu Zama, ce n'est pas sa faute. Il l'aurait gagné, s'il avait eu le soleil à dos. D'ailleurs, après Zama, il lui restait Antiochus. Après la trahison d'Antiochus, il avait le poison. Rien n'est perdu pour un homme tant qu'il n'a pas dit son dernier mot.

Il tenait à la main une lettre tout ouverte qu'il venait à la minute même de recevoir de Paris. Il était plus animé que de coutume; une certaine excitation forte, joyeuse et résolue éclairait ses yeux, dont le regard était toujours très direct, mais qui s'illuminaient peu d'habitude.

— Mon cher Dominique, reprit-il en faisant avec moi quelques pas sur la terrasse, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, une nouvelle qui vous fera plaisir, car je sais l'amitié que vous avez pour moi. Le jour où vous entrerez au collége, je partirai pour Pa-

ris. Il y a longtemps que je m'y prépare. Tout est prêt aujourd'hui pour assurer la vie que je dois y mener. J'y suis attendu. En voici la preuve. — Et en disant cela il me montrait la lettre. — Aujourd'hui le succès ne dépend que d'un petit effort, et j'en ai fait de plus grands; vous êtes là pour le dire, vous qui m'avez vu à l'œuvre. Écoutez-moi, mon cher Dominique : dans trois jours, vous serez un collégien de seconde, c'est-à-dire un peu moins qu'un homme, mais beaucoup plus qu'un enfant. L'âge est indifférent. Vous voilà seize ans. Dans six mois, si vous le voulez bien, vous pouvez en avoir dix-huit. Quittez les Trembles et n'y pensez plus. N'y pensez jamais que plus tard, et quand il s'agira de régler vos comptes de fortune. La campagne n'est pas faite pour vous, ni l'isolement, qui vous tuerait. Vous regardez toujours ou trop haut ou trop bas. Trop haut, mon cher, c'est l'impossible; trop bas, ce sont les feuilles mortes. La vie n'est pas là; regardez directement devant vous à hauteur d'homme, et vous la verrez. Vous avez beaucoup d'intelligence, un beau patrimoine, un nom qui vous recommande; avec un pareil lot dans son trousseau de collége, on arrive à tout. — Encore un conseil : attendez-vous à n'être pas très heureux pendant vos années d'études; mais vous n'en avez que trois, et cela passera vite. Songez que la soumission n'engage à rien pour l'avenir, et que la discipline imposée n'est rien non plus quand on a le bon esprit de se l'imposer soi-même. Ne comptez pas trop sur les amitiés de collége, à moins que vous ne soyez libre absolument de les choisir; et quant aux jalousies dont vous serez l'objet, si vous avez des succès, ce que je crois, prenez-en votre parti d'avance et tenez-les pour un apprentissage. Maintenant ne passez pas un seul jour sans vous dire que le travail conduit au but, et ne vous endormez pas un seul soir sans penser à Paris, qui vous attend, et où nous nous reverrons.

Il me serra la main avec une autorité de geste tout à fait virile, et ne fit qu'un bond jusqu'à l'escalier qui menait à sa chambre.

Je descendis alors dans les allées du jardin, où le vieux André sarclait des plates-bandes.

— Qu'y a-t-il donc, monsieur Dominique? me demanda André en remarquant que j'étais dans le plus grand trouble.

— Il y a que je vais partir dans trois jours pour le collége, mon pauvre André.

Et je courus au fond du parc, où je restai caché jusqu'au soir.

IV.

Trois jours après, je quittai les Trembles en compagnie de Mme Ceyssac et d'Augustin. C'était le matin de très bonne heure. Toute la maison était sur pied. Les domestiques nous entouraient. André se tenait à la tête des chevaux, plus triste que je ne l'avais jamais vu depuis le dernier événement qui avait mis la maison en deuil; puis il monta sur le siége, quoiqu'il ne fût pas dans ses habitudes de conduire, et les chevaux partirent au grand trot. En traversant Villeneuve, où je connaissais si bien tous les visages, j'aperçus deux ou trois de mes petits compagnons d'autrefois, jeunes garçons, déjà presque des hommes, qui s'en allaient du côté des champs, leurs outils de travail sur le dos. Ils tournèrent la tête au bruit de la voiture, et, comprenant qu'il s'agissait de quelque chose de plus qu'une promenade, ils me firent des signes joyeux pour me souhaiter un heureux voyage. Le soleil se levait. Nous entrâmes en pleine campagne. Je cessai de reconnaître les lieux; je vis passer de nouveaux visages. Ma tante avait les yeux sur moi et me considérait avec bonté. La physionomie d'Augustin rayonnait. J'éprouvais presque autant d'embarras que j'avais de chagrin.

Il nous fallut une longue journée pour faire les douze lieues qui nous séparaient d'Ormesson, et le soleil était tout près de se coucher, quand Augustin, qui ne quittait pas la portière, dit brusquement à ma tante : — Madame, voici qu'on aperçoit les tours de Saint-Pierre.

Le pays était plat, pâle, fade et mouillé. Une ville basse, hérissée de clochers d'église, commençait à se montrer derrière un rideau d'oseraies. Les marécages alternaient avec des prairies, les saules blanchâtres avec les peupliers jaunissans. Une rivière coulait à droite et roulait lourdement des eaux bourbeuses entre des berges souillées de limon. Au bord et parmi des joncs pliés en deux par le cours de l'eau, il y avait des bateaux amarrés chargés de planches et de vieux chalands échoués dans la vase, comme s'ils n'eussent jamais flotté. Des oies descendaient des prairies vers la rivière et couraient devant la voiture en poussant des cris sauvages. Des brouillards fiévreux enveloppaient de petites métairies qu'on voyait de loin, perdues dans des chanvrières, sur le bord des canaux, et une humidité qui n'était plus celle de la mer me donnait le frisson, comme s'il eût fait très froid. La voiture atteignit un pont que les chevaux passèrent au petit pas, puis un long boulevard où l'obscurité devint complète, et le premier pas des chevaux qui résonna sur un pavé plus dur m'avertit que nous entrions dans la ville. Je cal-

culai que douze heures me séparaient déjà du moment du départ, que douze lieues me séparaient des Trembles; je me dis que tout était fini, irrévocablement fini, et j'entrai dans la maison de Mme Ceyssac comme on franchit le seuil d'une prison.

C'était une vaste maison, située dans le quartier non pas le plus désert, mais le plus sérieux de la ville, confinant à des couvens, avec un très petit jardin qui moisissait dans l'ombre de ses hautes clôtures, de grandes chambres sans air et sans vue, des vestibules sonores, un escalier de pierre tournant dans une cage obscure, et trop peu de gens pour animer tout cela. On y sentait la froideur des mœurs anciennes et la rigidité des mœurs de province, le respect des habitudes, la loi de l'étiquette, l'aisance, un grand bien-être et l'ennui. A l'étage supérieur, on avait vue sur une partie de la ville, c'est-à-dire sur des toitures fumeuses, sur des dortoirs de couvent et sur des clochers. C'est là qu'était ma chambre.

Je dormis mal, ou je ne dormis pas. Toutes les demi-heures ou tous les quarts d'heure, les horloges sonnaient chacune avec un timbre distinct; pas une ne ressemblait à la sonnerie rustique de Villeneuve, si reconnaissable à sa voix rouillée. Des pas résonnaient dans la rue. Une sorte de bruit pareil à celui d'une crécelle agitée violemment retentissait dans ce silence particulier des villes qu'on pourrait appeler le sommeil du bruit, et j'entendais une voix singulière, une voix d'homme lente, scandée, un peu chantante, qui disait, en s'élevant de syllabe en syllabe : « Il est une heure, il est deux heures, il est trois heures, trois heures sonnées. »

Augustin entra dans ma chambre au petit jour. — Je désire, me dit-il, vous introduire au collége et faire entendre au proviseur le bien que je pense de vous. Une pareille recommandation serait nulle, ajouta-t-il avec modestie, si elle ne s'adressait pas à un homme qui m'a témoigné jadis beaucoup de confiance et qui paraissait apprécier mon zèle.

La visite eut lieu comme il avait dit; mais j'étais absent de moi-même. Je me laissai conduire et ramener, je traversai les cours, je vis les classes d'étude avec une indifférence absolue pour ces sensations nouvelles.

Ce jour-là même, à quatre heures, Augustin, en tenue de voyage, portant lui-même tout son bagage contenu dans une petite valise de cuir, se rendit sur la place, où, tout attelée déjà et prête à partir, stationnait la voiture de Paris.

— Madame, dit-il à ma tante, qui l'accompagnait avec moi, je vous remercie encore une fois d'un intérêt qui ne s'est pas démenti pendant quatre années. J'ai fait de mon mieux pour donner à M. Dominique l'amour de l'étude et les goûts d'un homme. Il est

certain de me retrouver à Paris quand il y viendra et assuré de mon dévouement, à quelque moment que ce soit, comme aujourd'hui.

— Écrivez-moi, me dit-il en m'embrassant avec une véritable émotion. Je vous promets d'en faire autant. Bon courage et bonnes chances! Vous les avez toutes pour vous.

A peine était-il installé sur la haute banquette que le postillon rassembla les rênes.

— Adieu! me dit-il encore avec une expression moitié tendre et moitié radieuse.

Le fouet du postillon cingla les quatre chevaux d'attelage, et la voiture se mit à rouler vers Paris.

Le lendemain, à huit heures, j'étais au collége. J'entrai le dernier pour éviter le flot des élèves et ne pas me faire examiner dans la cour de cet œil jamais tout à fait bienveillant dont on regarde les nouveau-venus. J'y marchai droit devant moi, l'œil fixé sur une porte peinte en jaune, au-dessus de laquelle il y avait écrit : Seconde. Sur le seuil se tenait un homme à cheveux grisonnans, blême et sérieux, à visage usé, sans dureté ni bonhomie. « Allons, me dit-il, allons un peu plus vite. » Ce rappel à l'exactitude, le premier mot de discipline qu'un inconnu m'eût encore adressé, me fit lever la tête et le considérer. Il avait l'air ennuyé, indifférent, et ne songeait déjà plus à ce qu'il m'avait dit. Je me rappelai la recommandation d'Augustin. Un éclair de stoïcisme et de décision me traversa l'esprit. « Il a raison, pensai-je, je suis d'une demi-minute en retard, » et j'entrai. Le professeur monta dans sa chaire et se mit à dicter. C'était une composition de début. Pour la première fois, mon amour-propre avait à lutter contre des ambitions rivales. J'examinai mes nouveaux camarades, et me sentis parfaitement seul. La classe était sombre; il pleuvait. A travers la fenêtre à petits carreaux, je voyais des arbres agités par le vent et dont les rameaux trop à l'étroit se frottaient contre les murs noirâtres du préau. Ce bruit familier du vent pluvieux dans les arbres se répandait comme un murmure intermittent au milieu du silence des cours. Je l'écoutais sans trop d'amertume dans une sorte de tristesse frissonnante et recueillie dont la douceur par momens devenait extrême. « Vous ne travaillez donc pas? me dit tout à coup le professeur. Cela vous regarde... » Puis il s'occupa d'autre chose. Je n'entendis plus que les plumes courant sur des papiers.

Un peu plus tard, l'élève auprès de qui j'étais placé me glissait adroitement un billet. Ce billet contenait une phrase extraite de la dictée, avec ces mots : « Aidez-moi, si vous le pouvez; tâchez de m'épargner un contre-sens. » Tout aussitôt je lui renvoyai la traduction bonne ou mauvaise, mais copiée sur ma propre version,

moins les termes, avec un point d'interrogation qui voulait dire : « Je ne réponds de rien, examinez. » Il me fit un sourire de remercîment, et sans examiner davantage il passa outre. Quelques instans après, il m'adressait un second message, et celui-ci portait : « Vous êtes nouveau? » La question me prouvait qu'il l'était aussi. J'eus un mouvement de joie véritable en répondant à mon compagnon de solitude : « Oui. » C'était un garçon de mon âge à peu près, mais de complexion plus délicate, blond, mince, avec de jolis yeux bleus doucereux et vifs, le teint pâle et brouillé d'un enfant élevé dans les villes, une mise élégante et des habits d'une forme particulière où je ne reconnaissais pas l'industrie de nos tailleurs de province.

Nous sortîmes ensemble.

— Je vous remercie, me dit mon nouvel ami quand il se trouva seul avec moi. J'ai horreur du collége, et maintenant je m'en moque. Il y a là toute une rangée de fils de boutiquiers qui ont les mains sales, et dont jamais je ne ferai mes amis. Ils nous prendront en grippe, cela m'est égal. A nous deux nous en viendrons à bout. Vous les primerez, ils vous respecteront. Disposez de moi pour tout ce que vous voudrez, excepté pour vous trouver le sens des phrases. Le latin m'ennuie, et si ce n'était qu'il faut être reçu bachelier, je n'en ferais de ma vie.

Puis il m'apprit qu'il s'appelait Olivier d'Orsel, qu'il arrivait de Paris, que des nécessités de famille l'avaient amené à Ormesson, où il finirait ses études, qu'il demeurait rue des Carmélites avec son oncle et deux cousines, et qu'il possédait à quelques lieues d'Ormesson une terre d'où lui venait son nom d'Orsel.

— Allons, reprit-il, voilà une classe de passée, n'y pensons plus jusqu'à ce soir.

Et nous nous quittâmes. Il marchait lestement, faisait craquer de fines chaussures en choisissant avec aplomb les pavés les moins boueux, et balançait son paquet de livres au bout d'un lacet de cuir étroit et bouclé comme un bridon anglais.

A part ces premières heures, qui se rattachent, comme vous le voyez, aux souvenirs posthumes d'une amitié contractée ce jour-là, tristement et définitivement morte aujourd'hui, le reste de ma vie d'études ne nous arrêtera guère. Si les trois années qui vont suivre m'inspirent à l'heure qu'il est quelque intérêt, c'est un intérêt d'un autre ordre, où les sentimens du collégien n'entrent pour rien. Aussi, pour en finir avec ce germe insignifiant qu'on appelle un écolier, je vous dirai en termes de classe que je devins un bon élève, et cela malgré moi et impunément, c'est-à-dire sans y prétendre ni blesser personne; qu'on m'y prédit, je crois, des succès futurs;

qu'une continuelle défiance de moi, trop sincère et très visible, eut le même effet que la modestie, et me fit pardonner des supériorités dont je faisais moi-même assez peu de cas; enfin que ce manque total d'estime personnelle annonçait dès lors les insouciances ou les sévérités d'un esprit qui devait s'observer de bonne heure, se priser à sa juste valeur et se condamner.

La maison de Mme Ceyssac n'était pas gaie, je vous l'ai dit, et le séjour d'Ormesson l'était encore moins. Imaginez une très petite ville, dévote, attristée, vieillotte, oubliée dans un fond de province, ne menant nulle part, ne servant à rien, d'où la vie se retirait de jour en jour, et que la campagne envahissait; une industrie nulle, un commerce mort, une bourgeoisie vivant étroitement de ses ressources, une aristocratie qui boudait; le jour, des rues sans mouvement; la nuit, des avenues sans lumières; un silence hargneux, interrompu seulement par des sonneries d'église, et tous les soirs, à dix heures, la grosse cloche de Saint-Pierre sonnant le couvre-feu sur une ville déjà aux trois quarts endormie plutôt d'ennui que de lassitude. De longs boulevards, plantés d'ormeaux très beaux, très sombres, l'entouraient d'une ombre sévère. J'y passais quatre fois par jour pour aller au collége et pour en revenir. Ce chemin, non pas le plus direct, mais le plus conforme à mes goûts, me rapprochait de la campagne : je la voyais s'étendre au loin dans la direction du couchant, triste ou riante, verte ou glacée, suivant la saison. Quelquefois j'allais jusqu'à la rivière; le spectacle n'y variait pas : l'eau jaunâtre en était constamment remuée en sens contraire par les mouvemens de la marée, qui se faisait sentir jusque-là. On y respirait, dans les vents humides, des odeurs de goudron, de chanvre et de planches de sapin. Tout cela était monotone et laid, et rien au fond ne me consolait des Trembles.

Ma tante avait le génie de sa province, l'amour des choses surannées, la peur des changemens, l'horreur des nouveautés qui font du bruit. Pieuse et mondaine, très simple avec un assez grand air, parfaite en tout, même en ses légères bizarreries, elle avait réglé sa vie d'après deux principes qui, disait-elle, étaient des vertus de famille : la dévotion aux lois de l'église, le respect des lois du monde, et telle était la grâce facile qu'elle savait mettre dans l'accomplissement de ces deux devoirs, que sa piété, très sincère, semblait n'être qu'un nouvel exemple de son savoir-vivre. Son salon, comme tout le reste de ses habitudes, était une sorte d'asile ouvert et de rendez-vous pour ses réminiscences ou ses affections héréditaires, chaque jour un peu plus menacées. Elle y réunissait, particulièrement le dimanche soir, les quelques survivans de son ancienne société. Tous appartenaient à la monarchie tombée, et s'étaient

retirés du monde avec elle. La révolution, qu'ils avaient vue de près, et qui leur fournissait un fonds commun d'anecdotes et de griefs, les avait tous aussi façonnés de même en les trempant dans la même épreuve. On se souvenait des durs hivers passés ensemble dans la citadelle de ***, du bois qui manquait, des dortoirs de caserne où l'on couchait sans lit, des enfans qu'on habillait avec des rideaux, du pain noir qu'on allait acheter en cachette. On se surprenait à sourire de ce qui jadis avait été terrible. La mansuétude de l'âge avait calmé les plus vives colères. La vie avait repris son cours, fermant les blessures, réparant les désastres, amortissant les regrets, ou les apaisant sous des regrets plus récens. On ne conspirait point, on médisait à peine, on attendait. Enfin, dans un coin du salon, il y avait une table de jeu pour les enfans, et c'est là que chuchotaient, tout en remuant des cartes, le parti de la jeunesse et les représentans de l'avenir, c'est-à-dire de l'inconnu.

Le jour même de ma rencontre avec Olivier, en rentrant du collége, je m'étais empressé de dire à ma tante que j'avais un ami.

— Un ami! m'avait dit Mme Ceyssac; vous vous hâtez peut-être un peu, mon cher Dominique. Savez-vous son nom; quel âge a-t-il?

Je racontai ce que je savais d'Olivier, et le peignis sous les couleurs aimables qui à première vue m'avaient séduit; mais le nom seul avait suffi pour rassurer ma tante.

— C'est un des plus anciens noms et des meilleurs de notre pays, me dit-elle. Il est porté par un homme pour lequel j'ai moi-même beaucoup d'estime et d'amitié.

Très peu de semaines après ce nouveau lien formé, l'union des deux familles était complète, et le premier mois de l'hiver inaugura nos réunions soit chez Mme Ceyssac, soit à l'*hôtel d'Orsel*, comme Olivier disait en parlant de la maison de la rue des Carmélites, habitée sans grand apparat par son oncle et ses cousines.

De ces deux cousines, l'une était une enfant appelée Julie; l'autre, plus âgée que nous d'un an à peu près, s'appelait Madeleine, et sortait du couvent. Elle en gardait la tenue comprimée, les gaucheries de geste, l'embarras d'elle-même; elle en portait la livrée modeste; elle usait encore, au moment dont je vous parle, une série de robes tristes, étroites, montantes, limées au corsage par le frottement des pupitres, et fripées aux genoux par les génuflexions sur le pavé de la chapelle. Blanche avec des froideurs de teint qui sentaient la vie à l'ombre et l'absence totale d'émotions, des yeux qui s'ouvraient mal comme au sortir du sommeil, ni grande, ni petite, ni maigre, ni grasse, avec une taille indécise qui avait besoin de se définir et de se former, on la disait déjà fort jolie, et je le répétais volontiers sans y prendre garde et sans y croire.

Quant à Olivier, que je ne vous ai montré que sur les bancs, imaginez un garçon aimable, un peu bizarre, très ignorant en fait de lectures, très précoce dans toutes les choses de la vie, aisé de gestes, de maintien, de paroles, ne sachant rien du monde et le devinant, le copiant dans ses formes, en adoptant déjà les préjugés; représentez-vous je ne sais quoi d'inusité, comme une ardeur un peu singulière, jamais risible, d'anticiper sur son âge et de s'improviser un homme à seize ans à peine, quelque chose de naissant et de mûr, d'artificiel et de très séduisant, et vous comprendrez comment Mme Ceyssac en fut charmée au point de pardonner à ses défauts d'écolier, comme au seul reste d'enfantillage qu'il y eût en lui. Olivier d'ailleurs arrivait de Paris, et c'était là la grande supériorité d'où lui venaient toutes les autres, et qui, sinon pour ma tante, au moins pour nous, les résumait toutes.

Aussi loin que je retourne en arrière à travers ces souvenirs si médiocres à leur source, si tumultueux plus tard, et dont j'ai quelque peine à remonter le cours, je retrouve à leur place accoutumée, autour de la table en drap vert, sous le jour des lampes, ces trois jeunes visages, sourians alors, sans l'ombre d'un souci réel, et que des chagrins ou des passions devaient un jour attrister de tant de manières : la petite Julie avec des sauvageries d'enfant boudeur, Madeleine encore à demi pensionnaire, Olivier causeur, distrait, quinteux, élégant sans viser à l'être, mis avec goût à une époque et dans un pays où les enfans s'habillaient on ne peut plus mal, maniant les cartes vivement, prestement, avec l'aplomb d'un homme qui jouera beaucoup et qui saura jouer, puis tout à coup, dix fois en deux heures, quittant le jeu, jetant les cartes, bâillant, disant : Je m'ennuie, et allant s'enfouir dans une profonde bergère. On l'appelait, il ne bougeait pas. A quoi pense Olivier? disait-on. Il ne répondait à personne, et continuait de regarder devant lui sans dire un mot, avec cet air d'inquiétude qui lui-même était un attrait, et cet étrange regard qui flottait dans la demi-obscurité du salon comme une étincelle impossible à fixer. Assez peu régulier d'ailleurs dans ses habitudes, déjà discret comme s'il avait eu des mystères à cacher, inexact à nos réunions, introuvable chez lui, actif, flâneur, toujours partout et nulle part, cette sorte d'oiseau mis en cage avait trouvé le moyen de se créer des imprévus dans la vie de province, et de voler comme en plein air dans sa prison. Il se disait d'ailleurs exilé, et comme s'il eût quitté la Rome d'Auguste pour venir en Thrace, il avait appris par cœur quelques lambeaux d'une latinité de décadence qui le consolaient, disait-il, d'habiter chez les bergers.

Avec un pareil compagnon, j'étais fort seul. Je manquais d'air, et

j'étouffais dans ma chambre étroite, sans horizon, sans gaîté, la vue barrée par cette haute barrière de murailles grises où couraient des fumées, au-dessus desquelles par hasard des goëlands de rivière volaient. C'était l'hiver, il pleuvait des semaines entières, il neigeait; puis un dégel subit emportait la neige, et la ville apparaissait de plus en plus noire après ce rapide éblouissement qui l'avait couverte un moment des fantaisies de cette âpre saison. Un matin, longtemps après, des fenêtres s'ouvraient et faisaient revivre des bruits; on entendait des voix s'appeler d'une maison à l'autre, des oiseaux privés, qu'on exposait à l'air, chantaient; le soleil brillait; je regardais d'en haut l'entonnoir de notre petit jardin, des bourgeons pointaient sur les rameaux couleur de suie. Un paon, qu'on n'avait pas vu de tout l'hiver, escaladait lentement le faîte d'une toiture et s'y pavanait, le soir surtout, comme s'il eût choisi pour ses promenades les tiédeurs modérées d'un soleil bas. Il épanouissait alors sur le ciel la gerbe constellée de sa queue énorme, et se mettait à crier de sa voix perçante, enrouée comme tous les bruits qu'on entend dans les villes. J'apprenais ainsi que la saison changeait. Le désir de m'échapper ne m'entraînait pas bien loin. Et moi aussi j'avais lu dans *les Tristes* des distiques que je disais tout bas, en pensant à Villeneuve, le seul pays que je connusse et qui me laissât des regrets cuisans.

J'étais tourmenté, agité, désœuvré surtout, même en plein travail, parce que le travail occupait un surplus de moi-même qui déjà ne comptait pour rien dans ma vie. J'avais dès lors deux ou trois manies, entre autres celle des catégories et celle des dates. La première avait pour but de faire une sorte de choix dans mes journées, toutes pareilles en apparence, et sans aucun accident notable qui les rendît meilleures ni pires, et de les classer d'après leur mérite. Or le seul mérite de ces longues journées de pur ennui, c'était un degré de plus ou de moins dans les mouvemens de vie que je sentais en moi. Toute circonstance où je me reconnaissais plus d'ampleur de forces, plus de sensibilité, plus de mémoire, où ma conscience, pour ainsi dire, était d'un meilleur timbre et résonnait mieux, tout moment de concentration plus intense ou d'expansion plus tendre était un jour à ne jamais oublier. De là cette autre manie des dates, des chiffres, des symboles, des hiéroglyphes, dont vous avez la preuve ici, comme partout où j'ai cru nécessaire d'imprimer la trace d'un moment de plénitude et d'exaltation. Le reste de ma vie, ce qui se dissipait en tiédeurs, en sécheresses, je le comparais à ces bas-fonds taris qu'on découvre dans la mer à chaque marée basse et qui sont comme la mort du mouvement.

Une pareille alternative ressemblait assez aux feux à éclipse des

fanaux tournans, et j'attendais incessamment je ne sais quel réveil en moi, comme j'aurais attendu le retour du signal.

Ce que je vous raconte en quelques mots n'est, bien entendu, que le très court abrégé de longues, obscures et multiples souffrances. Le jour où je trouvai dans des livres, que je ne connaissais pas alors, le poème ou l'explication dramatique de ces phénomènes très spontanés, je n'eus qu'un regret, ce fut de parodier peut-être en les rapetissant ce que de grands esprits avaient éprouvé avant moi. Leur exemple ne m'apprit rien, leur conclusion, quand ils concluent, ne me corrigea pas non plus. Le mal était fait, si l'on peut appeler un mal le don cruel d'assister à sa vie comme à un spectacle donné par un autre, et j'entrai dans la vie sans la haïr, quoiqu'elle m'ait fait beaucoup pâtir, avec un ennemi inséparable, bien intime et positivement mortel : c'était moi-même.

V.

Toute une année s'écoula de la sorte. Du fond de la ville, je vis l'automne qui rougissait les arbres et reverdissait les pâturages, et le jour où le collége se rouvrit, j'y ramenai comme à l'ordinaire un être agité, malheureux, une sorte d'esprit plié en deux, comme un fakir attristé qui s'examine.

Cette perpétuelle critique exercée sur moi-même, cet œil impitoyable, tantôt ami, tantôt ennemi, toujours gênant comme un témoin et soupçonneux comme un juge, cet état de permanente indiscrétion vis-à-vis des actes les plus ingénus d'un âge où d'habitude on s'observe peu, tout cela me jeta dans une série de malaises, de troubles, de stupeurs ou d'excitations qui me conduisaient tout droit à une crise.

Cette crise arriva vers le printemps, au moment même où je venais d'atteindre mes dix-sept ans. Un jour, c'était vers la fin d'avril, et ce devait être un jeudi, jour de sortie, je quittai la ville de bonne heure et m'en allai seul, au hasard, me promener sur les grandes routes. Les ormeaux n'avaient point encore de feuilles, mais ils se couvraient de bourgeons; les prairies ne formaient qu'un vaste jardin fleuri de marguerites, les haies d'épines étaient en fleur; le soleil, vif et chaud, faisait chanter les alouettes et semblait les attirer plus près du ciel, tant elles pointaient en ligne droite et volaient haut. Il y avait partout des insectes nouveau-nés que le vent balançait comme des atomes de lumière à la pointe des grandes herbes, et des oiseaux qui, deux à deux, passaient à tire-d'aile et se dirigeaient soit dans les foins, soit dans les blés, soit dans les buissons, vers des nids qu'on ne voyait pas. De loin en loin se pro-

menaient des malades ou des vieillards que le printemps rajeunissait ou rendait à la vie, et dans les endroits plus ouverts au vent, des troupes d'enfans lançaient des cerfs-volans à longues banderoles frissonnantes, et les regardaient à perte de vue, fixés dans le clair azur comme des écussons blancs, ponctués de couleurs vives.

Je marchais rapidement, pénétré et comme stimulé par ce bain de lumière, par ces odeurs de végétations naissantes, par ce vif courant de puberté printanière dont l'atmosphère était imprégnée. Ce que j'éprouvais était à la fois très doux et très ardent. Je me sentais ému jusqu'aux larmes, mais sans langueur ni fade attendrissement. J'étais poursuivi par un besoin de marcher, d'aller loin, de me briser par la fatigue, qui ne me permettait pas de prendre une minute de repos. Partout où j'apercevais quelqu'un qui pût me reconnaître, je tournais court, prenais un biais, et je m'enfonçais à perte d'haleine dans les sentiers étroits coupant les blés verts, là où je ne voyais plus personne. Je ne sais quel sentiment sauvage, plus fort que jamais, m'invitait à me perdre au sein même de cette grande campagne en pleine explosion de séve. Je me souviens que d'un peu loin j'aperçus les jeunes gens du séminaire défilant deux à deux le long des haies fleuries, conduits par de vieux prêtres qui, tout en marchant, lisaient leur bréviaire. Il y avait de longs adolescens rendus bizarres et comme amaigris davantage par l'étroite robe noire qui leur collait au corps, et qui en passant arrachaient des fleurs d'épines et s'en allaient avec ces fleurs brisées dans la main. Ce ne sont point des contrastes que j'imagine, et je me rappelle la sensation que fit naître en moi en pareille circonstance, à pareille heure, en pareil lieu, la vue de ces tristes jeunes gens, vêtus de deuil et déjà tout semblables à des veufs. De temps en temps je me retournais du côté de la ville; on ne voyait plus à la limite lointaine des prairies que la ligne un peu sombre de ses boulevards et l'extrémité de ses clochers d'église. Alors je me demandais comment j'avais fait pour y demeurer si longtemps, et comment il m'avait été possible de m'y consumer sans y mourir; puis j'entendis sonner les vêpres, et ce bruit de cloches, accompagné de mille souvenirs, m'attrista; comme un rappel à des contraintes sévères. Je pensai qu'il faudrait revenir, rentrer avant la nuit, m'enfermer de nouveau, et je repris avec plus d'emportement ma course du côté de la rivière.

Je revins, non pas épuisé, mais plus excité au contraire par ce vagabondage de plusieurs heures au grand air, dans la tiédeur des routes, sous l'âpre et mordant soleil d'avril. J'étais dans une sorte d'ivresse, rempli d'émotions extraordinaires, qui sans contredit se

manifestaient sur mon visage, dans mon air, dans toute ma personne.

— Qu'avez-vous, mon cher enfant? me dit Mme Ceyssac en m'apercevant.

— J'ai marché très-vite, lui dis-je avec égarement.

Elle m'examina de nouveau, et, par un geste de mère inquiète, elle m'attira sous le feu de ses yeux clairs et profonds. J'en fus horriblement troublé; je ne pus supporter ni la douceur de leur examen, ni la pénétration de leur tendresse; je ne sais quelle confusion me saisit tout à coup, qui me rendit la vague interrogation de ce regard insupportable.

— Laissez-moi, je vous prie, ma chère tante, lui dis-je.

Et je montai précipitamment à ma chambre; je la trouvai tout illuminée par les rayons obliques du soleil couchant, et je fus comme ébloui par le rayonnement de cette lumière chaude et vermeille qui l'envahissait comme un flot de vie. Pourtant je me sentis plus calme en m'y voyant seul, et me mis à la fenêtre, attendant l'heure salutaire où ce torrent de clarté allait s'éteindre. Peu à peu la face des hauts clochers rougit, les bruits devinrent plus distincts dans l'air un peu plus humide, des barres de feu se formèrent au couchant, du côté où s'élevaient, au-dessus des toitures, les mâts des navires amarrés dans la rivière. Je restai là jusqu'à la nuit, me demandant ce que j'éprouvais, ne sachant que répondre, écoutant, voyant, sentant, étouffé par les pulsations d'une vie extraordinaire, plus émue, plus forte, plus active, moins compressible que jamais. J'aurais souhaité que quelqu'un fût là; mais pourquoi? Je n'aurais pu le dire. Et qui? Je le savais encore moins. S'il m'avait fallu choisir à l'heure même un confident parmi les êtres qui m'étaient alors le plus chers, il m'eût été impossible de nommer personne.

Quelques minutes seulement avant que le dernier rayon du jour eût disparu, je descendis; je me glissai par les rues que je savais désertes jusqu'aux endroits du boulevard où l'herbe poussait en pleine solitude. Je longeai la place où j'entendis commencer les premières sonneries de la retraite militaire. Puis le bruit des clairons s'éloigna, et j'en suivis la marche de loin par les rues sinueuses, d'après des échos plus distincts ou plus confus suivant la largeur de l'espace où, dans l'air tranquille du soir, le son se déployait. Seul, tout seul, dans le crépuscule bleu qui descendait du ciel, sous les ormeaux garnis de frondaisons légères, aux lueurs des premières étoiles qui s'allumaient à travers les arbres, comme des étincelles de feu semées sur la dentelle des feuillages, je marchais dans la longue avenue, écoutant cette musique si bien rhythmée, et me laissant conduire par ses cadences. J'en marquais la mesure; menta-

lement je la répétai quand elle eut fini de se faire entendre. Il m'en resta dans l'esprit comme un mouvement qui se continua, et cela devint une sorte de mode et d'appui mélodique sur lequel involontairement je mis des paroles. Je n'ai plus aucun souvenir des paroles, ni du sujet, ni du sens des mots, je sais seulement que cette exhalaison singulière sortit de moi, d'abord comme un rhythme, puis avec des mots rhythmés, et que cette mesure intérieure tout à coup se traduisit, non-seulement par la symétrie des mesures, mais par la répétition double ou multiple de certaines syllabes sourdes ou sonores se correspondant et se faisant écho. J'ose à peine vous dire que c'étaient là des vers, et cependant ces paroles chantantes y ressemblaient beaucoup.

A ce moment même, et pendant que je faisais cette réflexion, je reconnus devant moi, dans l'allée que je suivais, notre ami de tous les jours, M. d'Orsel et ses deux filles. J'étais trop près d'eux pour les éviter, et la préoccupation même où j'étais plongé ne m'en eût pas laissé la force. Je me trouvai donc face à face avec le regard paisible et le blanc visage de Madeleine.

— Comment! vous ici? me dit-elle.

J'entends encore cette voix nette, aérienne, avec un léger accent du midi qui me fit frissonner. Je pris machinalement la main qu'elle me tendait, sa petite main fine et fraîche, et la fraîcheur de ce contact me fit sentir que la mienne était brûlante. Nous étions si près l'un de l'autre, et je distinguais si nettement les contours de son visage, que je fus effrayé de penser qu'elle me voyait aussi.

— Nous vous avons fait peur? ajouta-t-elle.

Je compris au changement de sa voix à quel point mon trouble était visible. Et comme rien au monde n'aurait pu me retenir une seconde de plus dans cette situation sans issue, je balbutiai je ne sais quoi de déraisonnable, et, perdant tout à fait la tête, étourdiment, sottement, je pris la fuite.

Ce soir-là, je ne passai point par le salon de ma tante, et je m'enfermai dans ma chambre, de peur qu'on ne m'y surprît. Là, sans réfléchir à quoi que ce fût, sans le vouloir, absolument comme un homme attiré par je ne sais quelle irrésistible entreprise qui l'épouvante autant qu'elle le séduit, d'une haleine, sans me relire, presque sans hésiter, j'écrivis toute une série de choses inattendues, qui parurent me tomber du ciel. Ce fut comme un trop-plein qui sortit de mon cœur, et dont il était soulagé au fur et à mesure qu'il se désemplissait. Ce travail fiévreux m'entraîna bien avant dans la nuit. Puis il me sembla que ma tâche était faite; toutes les fibres irritées se calmèrent, et vers le matin, à l'heure où s'éveillent les premiers oiseaux, je m'endormis dans une lassitude délicieuse.

Le lendemain, Olivier me parla de ma rencontre avec ses cousines, de mon embarras, de ma fuite.

— Tu fais le mystérieux, me dit-il, tu as tort; si j'avais un secret, je le partagerais avec toi.

J'hésitai d'abord à lui dire la vérité. C'était ce qu'il y avait de plus simple, et cela certainement aurait mieux valu; mais il y avait dans un pareil aveu mille embarras réels ou imaginaires, qui me le réprésentaient comme impossible. En quels termes d'ailleurs lui faire comprendre ce que j'éprouvais depuis longtemps, sans que personne en eût le soupçon? Comment lui parler de sang-froid de ces pudeurs extrêmes que le grand jour offusquait, qui ne supportaient aucun examen, pas plus le mien que celui des autres, et qui demandaient, comme une plaie trop vive ou trop récente, à n'être pas même effleurées du regard? Comment lui raconter cette crise de sensibilité inexplicable et cet ensorcellement de la nuit, dont j'avais trouvé le matin même à mon réveil le témoignage écrit?

Je répondis par un mensonge : j'étais souffrant depuis quelques jours; la chaleur de la veille m'avait donné une sorte de vertige, et je priais Madeleine d'excuser la sotte figure que j'avais faite en la rencontrant.

— Madeleine! reprit Olivier; mais nous n'avons pas de comptes à rendre à Madeleine... Il y a des choses qui ne la regardent plus.

Il avait en disant cela un singulier sourire, avec un regard des plus pénétrans et des plus vifs. Quelque effort qu'il fît cependant pour lire au fond de ma pensée, j'étais bien sûr qu'il n'y verrait rien; mais je comprenais aussi qu'il y cherchait quelque chose, et si je ne devinais pas quels étaient les sentimens très présumables qu'Olivier me supposait en raisonnant d'après lui-même, je me vis l'objet d'une investigation qui me fit réfléchir et d'un soupçon qui m'embarrassa.

J'étais si parfaitement candide et ignorant que le premier éveil qui m'ait surpris au milieu de mes ingénuités me vint ainsi d'un regard inquiet de ma tante, d'un sourire équivoque et curieux d'Olivier. Ce fut l'idée qu'on me surveillait qui me donna le désir d'en chercher la cause, et ce fut un faux soupçon qui pour la première fois de ma vie me fit rougir. Je ne sais quel indéfinissable instinct me gonfla le cœur d'une émotion tout à fait nouvelle. Une lueur bizarre éclaira tout à coup ce verbe enfantin, le premier que nous avons tous conjugué soit en français, soit en latin, dans les grammaires. Deux jours après ce vague avertissement donné par une mère prudente et par un camarade émancipé, je n'étais pas loin d'admettre, tant mon cerveau roulait de scrupules, de curiosités

et d'inquiétudes, que ma tante et Olivier avaient raison en me supposant amoureux, mais de qui?

La soirée du dimanche suivant nous réunit tous comme à l'ordinaire dans le salon de Mme Ceyssac. J'y vis paraître Madeleine avec un certain trouble; je ne l'avais pas revue depuis le jeudi soir. Sans doute elle attendait une explication : moins que jamais je me sentais en disposition de la lui donner, et je me tus. J'étais affreusement embarrassé de ma personne et distrait. Olivier, qui ne se croyait aucune raison d'être charitable, me harcelait de ses épigrammes. Rien n'était plus inoffensif, et cependant j'en étais atteint, tant l'état d'extrême irritabilité nerveuse où je me trouvais depuis quelques jours me rendait vulnérable et me prédisposait à souffrir sans motif. J'étais assis près de Madeleine, d'après une ancienne habitude où la volonté de l'un et de l'autre n'entrait pour rien. Tout à coup l'idée me vint de changer de place. Pourquoi? Je n'aurais pu le dire. Il me sembla seulement que la lumière directe des lampes me blessait, et qu'ailleurs je me trouverais bien. En levant les yeux qu'elle tenait abaissés sur son jeu, Madeleine me vit assis de l'autre côté de la table, précisément vis-à-vis d'elle.

— Eh bien! dit-elle avec un air de surprise.

Mais nos yeux se rencontrèrent; je ne sais ce qu'elle aperçut d'extraordinaire dans les miens qui la troubla légèrement et ne lui permit pas d'achever.

Il y avait plus de dix-huit mois que je vivais près d'elle, et pour la première fois je venais de la regarder comme on regarde quand on veut voir. Madeleine était charmante, mais beaucoup plus qu'on ne le disait, et bien autrement que je ne l'avais cru. De plus, elle avait dix-huit ans. Cette illumination soudaine, au lieu de m'éclairer peu à peu, m'apprit en une demi-seconde tout ce que j'ignorais d'elle et de moi-même. Ce fut comme une révélation définitive qui compléta les révélations des jours précédens, les réunit pour ainsi dire en un faisceau d'évidences, et, je crois, les expliqua toutes.

EUGÈNE FROMENTIN.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

MALEBRANCHE

SES LUTTES ET SON CARACTÈRE

Étude sur Malebranche, d'après des documens manuscrits, suivie d'une correspondance inédite, par l'abbé Blampignon (1).

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps d'une biographie de Malebranche, jadis préparée par le père André, et dont le manuscrit inédit est tombé on ne sait dans quelles mains, résolues, à ce qu'il paraît, à ne pas le livrer au public. De là bien des regrets, et d'abord celui d'avoir perdu l'œuvre de prédilection d'un écrivain élégant et pur, de ce jésuite ami de la philosophie dont M. Cousin nous a raconté l'histoire, et qui, au milieu de mille tracasseries et de plus d'une persécution, se montra si courageux, si touchant et si aimable (2), mais surtout quel malheur de sentir menacées de l'oubli tant de particularités instructives que le digne biographe avait recueillies dans le commerce de Malebranche et parmi cette masse de lettres, d'extraits, de pièces de toute sorte qu'il réunissait avec zèle, quand on le força de renoncer à son pieux travail!

On ne connaissait, il y a vingt ans, que trois ou quatre lettres de Malebranche, et on se le figurait volontiers retiré au fond de sa cellule et aimant à y vivre oublié de tous. Il est certain aujourd'hui qu'en dépit de son goût pour la solitude, l'illustre oratorien était en commerce de lettres avec plus de quatre cents personnes. Et

(1) 1 volume in-8°, chez Douniol, rue de Tournon, 29.

(2) Voyez les intéressantes lettres découvertes et publiées à Caen par MM. Charma et Mancel : *le Père André, jésuite,* documens inédits, etc.; 2 vol. in-8°, 1844.

quels correspondans, je vous prie! Il suffit de nommer Bossuet, Leibnitz, le prince de Condé. Qui croira que de pareilles lettres aient pu se perdre? Et d'un autre côté comment comprendre qu'un homme civilisé les ait entre les mains, et par je ne sais quel scrupule ou quelle rancune invétérée s'obstine à en priver le public? Je doute qu'il y ait un seul ami des lettres qui n'ait applaudi à cette véhémente réclamation que M. Cousin adressait en 1843 au détenteur inconnu de tant de précieux documens : « Qu'il sache, s'écriait l'éloquent philosophe, qu'il ne lui est pas permis de retenir le précieux dépôt tombé entre ses mains, encore bien moins de l'altérer. Tout ce qui se rapporte à un homme de génie n'est pas la propriété d'un seul homme, mais le patrimoine de l'humanité. Malebranche aujourd'hui, élevé par le temps au-dessus des misères de l'esprit de parti, n'est plus l'ami de Port-Royal et le confrère de Quesnel; ce n'est plus que le Platon du christianisme, l'ange de la philosophie moderne, un penseur sublime, un écrivain d'un naturel exquis et d'une grâce incomparable. Retenir, altérer, détruire la correspondance d'un tel personnage, c'est dérober le public, et à quelque parti qu'on appartienne, c'est soulever contre soi les honnêtes gens de tous les partis (1). »

Ces paroles sont-elles parvenues jusqu'à la conscience du coupable et y ont-elles éveillé quelque remords? Il ne paraît pas; mais, grâce à Dieu, voici un jeune savant qui vient adoucir nos regrets par une découverte des plus heureuses. En compulsant les manuscrits de la bibliothèque de Troyes, M. l'abbé Blampignon y a trouvé des fragmens considérables de la vie de Malebranche par le père André. Ce n'est pas tout : l'habile explorateur a mis la main sur toute une correspondance de Malebranche conservée par le père Adry, dernier bibliothécaire de l'Oratoire, et en outre sur un travail biographique, ouvrage du même oratorien, rédigé, à la veille de la révolution, à l'aide des mémoires du marquis d'Allemans, du conseiller Chauvin et du père Lelong, tous trois bien connus comme amis particuliers de Malebranche (2). Ce sont là des documens du plus grand prix. M. l'abbé Blampignon, par son amour sincère de la philosophie, par sa curiosité intelligente et par toute sorte d'aptitudes remarquables, méritait le bonheur qu'il a eu de rencontrer ces trésors, et il s'en est montré le digne possesseur en se hâtant d'en faire part au public. Il y a joint une fort intéressante et fort savante étude, où se fait sentir cet esprit de critique honnête et impartiale qui distingue la jeune école des carmes, digne héritière,

(1) *Introduction aux œuvres philosophiques du père André,* pages 51, 52; 1843.

(2) Les manuscrits du père Adry sont passés de l'Oratoire aux Archives, n° 630.

il y a tout lieu de l'espérer, des traditions libérales de nos illustres corporations religieuses et savantes des deux derniers siècles.

Essayons à notre tour, l'œil fixé sur ces pièces inédites et en mettant à profit les travaux excellens de M. l'abbé Blampignon, essayons de jeter un peu plus de lumière sur la personne de Malebranche, sur son caractère, son œuvre, ses rapports avec Bossuet, Arnaud, Condé et toutes ces grandes figures du XVIIe siècle, parmi lesquelles la sienne se détache très vivement, avec une originalité parfaite et un charme singulier.

I.

Nicolas Malebranche naquit à Paris le 6 août 1638, l'année qui suivit la publication du *Discours de la Méthode*. Il était de race parlementaire. Nous savons par Fontenelle que sa mère, Catherine de Lauzon, eut un frère vice-roi du Canada. Peu importe, dira-t-on, comme aussi il n'est pas fort nécessaire de savoir que les Malebranche avaient la particule et qu'ils *portaient de gueules à une patte de lion d'argent descendante du flanc senestre*; mais peut-être est-il un peu moins insignifiant d'apprendre que Malebranche avait du sang mystique dans les veines, sa mère étant parente de Mme Acarie, la pieuse réformatrice de l'ordre du Carmel. Malebranche, le dernier de dix enfans, naquit faible et mal conformé. Il avait, disent ses biographes, qui évitent délicatement le mot propre, il avait l'épine dorsale un peu tortueuse et la poitrine très enfoncée. Son estomac était mauvais, et il souffrit de la pierre dans son enfance; avec cela des marques d'un esprit merveilleux et d'une âme tendre et pieuse. Il est donc assez naturel que sa famille ait songé pour lui à l'état ecclésiastique, auquel, dit le malicieux Fontenelle, la nature et la grâce l'appelaient également. Sur l'avis de son oncle, M. de Lauzon, Malebranche entra comme novice à l'Oratoire le 21 janvier 1660, et quatre ans plus tard, le 20 septembre 1664, il fut ordonné prêtre par l'évêque de Dax. Au sortir du noviciat, le nouvel oratorien quitta le séminaire de Saint-Magloire pour habiter la maison professe de la rue Saint-Honoré. On le mit entre les mains du père Lecointe, qui lui fit lire Eusèbe, Socrate, Sozomène et Théodoret, pendant qu'un autre père, le célèbre Richard Simon, essayait de l'initier à l'hébreu et au syriaque; mais ce fut peine perdue. Il confondait les mots, oubliait les dates, brouillait les faits. Évidemment on s'était trompé sur sa vocation. Déjà, au collége de La Marche, son répétiteur de philosophie, depuis recteur de l'Université, M. Rouillaud, péripatéticien habile, s'était efforcé vainement de lui inculquer la métaphysique de l'école. Tout ce qui était

tradition, textes, commentaires, trouvait l'esprit de Malebranche fermé. Il était réservé à

. . . . . Certaine philosophie
Subtile, engageante et hardie

de révéler à Malebranche son génie et sa vocation. Un jour qu'il passait dans la rue Saint-Jacques, un libraire lui présenta le *Traité de l'Homme* de Descartes, qui venait de paraître. Il se mit à feuilleter le livre et fut frappé comme d'un trait de lumière. Il lut Descartes avec empressement, et Fontenelle ajoute : « Avec un tel transport qu'il lui en prenait des battemens de cœur qui l'obligeaient quelquefois d'interrompre sa lecture. » Sur quoi le spirituel historien remarque agréablement que l'invisible et inutile vérité n'est pas accoutumée à trouver tant de sensibilité parmi les hommes, et que les objets les plus ordinaires de leurs passions se tiendraient heureux d'y en trouver autant.

Dès ce moment, la carrière de Malebranche fut tracée. On lui permit de renoncer au syriaque, et ses supérieurs ne trouvèrent pas mauvais qu'au lieu d'un orientaliste médiocre Malebranche donnât à l'Oratoire un métaphysicien de génie. Au surplus, il paraît que le père Bourgoing, alors général de la compagnie, était si peu entêté de l'érudition que, voulant désigner un sujet de peu d'espérance, il disait : Celui-là est un historien. Malebranche avait rencontré là le supérieur qu'il lui fallait, lui qui trouvait plus de vérité dans un seul principe de métaphysique ou de morale bien médité et bien approfondi que dans tous les livres historiques, lui qui avait failli passer de l'estime au mépris pour Daguesseau en lui voyant un Thucydide entre les mains, lui enfin qui disait en riant à ses amis les historiens et les critiques que, notre premier père ayant eu la science parfaite, à ce qu'assurent les théologiens, il ne voulait pas, quant à lui, savoir plus d'histoire qu'Adam. Spirituelle exagération d'un esprit né libre et métaphysicien! bizarrerie, si l'on veut, mais préférable, ce me semble, à l'excès où tombent aujourd'hui ceux qui ne voient dans la science qu'une recherche sans terme, et qui ont bien l'air de ne demander aux philosophes des spéculations nouvelles que pour approvisionner les érudits de l'avenir!

S'il eût porté dans la science un tel esprit de défiance pyrrhonienne, il est douteux que Malebranche se fût voué à la métaphysique, et pour son coup d'essai eût publié un chef-d'œuvre, la *Recherche de la Vérité*. Il ne donna d'abord qu'un petit volume in-12 (2 mai 1674), qui contenait seulement la première moitié de l'ouvrage, la plus agréable. Le succès fut immense : théologiens et philosophes, hommes d'école et gens de cour, tout le monde fut

charmé. A l'Oratoire, à Port-Royal, à la Sorbonne, ce fut un cri universel d'admiration. Arnaud et Bossuet se prononcèrent des premiers et donnèrent l'élan. Il faut entendre le père André :

« On y admira, dit-il, la beauté du dessein, l'ordre des matières, la clarté de la méthode, la majesté du style, la naïveté des traits, la pureté du langage, la finesse des railleries, la pénétration de l'auteur, la profondeur de ses réflexions, la sublimité de ses principes, la justesse de ses conséquences, une éloquence naturelle, brillante, une érudition bien placée, des écarts bien ménagés pour égayer la métaphysique, une intelligence rare des choses de Dieu, une connaissance de l'homme sans exemple, le fond de la nature découvert, nos facultés approfondies, les choses les plus abstraites recouvertes de couleurs sensibles; raison, esprit, beaux sentimens, belles images, agrément partout, et ce qui est infiniment plus estimable que tout le reste, un certain goût de christianisme qui attendrit tous les cœurs pour celui qui les a formés (1). »

Les traits de cet éloge enthousiaste, quoique un peu entassés, sont d'une touche juste et fine. On s'explique à merveille le succès éclatant de la *Recherche*, quand on en relit les premiers chapitres, si ingénieux, si piquans, sur les sens et sur l'imagination. Ailleurs, Malebranche montera plus haut et s'élèvera dans ces régions du monde intelligible où les timides renonceront à le suivre; ici, il reste sur terre, il fait de la psychologie et de la morale, la psychologie la plus fine, la morale la plus attachante dans sa sévérité même, tempérée par la grâce et relevée de mille agrémens.

Malebranche est fort sévère et même un peu dur pour l'imagination, et il maltraite fort les moralistes qui, en écrivant, veulent plaire à la folle du logis; mais il a beau se fâcher contre Montaigne, Sénèque, Tertullien : il est un peu de leur famille, non point par le style, qui chez lui est toujours aussi naturel que brillant, mais par ce don charmant de représenter toutes choses, même les plus abstraites, sous des formes vivantes, de faire voir l'invisible et toucher l'impalpable. Fontenelle l'a dit bien finement : en dépit de ses attaques contre l'imagination, Malebranche *en avait naturellement une fort noble et fort vive qui travaillait pour un ingrat, malgré lui-même, et qui ornait la raison en se cachant d'elle.*

Les *Conversations chrétiennes* suivirent de près, puis les *Petites méditations*, où Mme de Sévigné trouvait bien de l'esprit, puis le *Traité de la Nature et de la Grâce*, origine de tant d'illustres débats. Malebranche se trouva tout d'un coup très en vue et un des hommes les plus recherchés. Ne parlons ni du roi Jacques II, ni de lord Quadrington, vice-roi des Indes, ni de tant d'illustres visiteurs qu'on peut soupçonner de n'être venus à l'Oratoire que pour qu'on sût

(1) Manuscrit de Troyes.

qu'ils y étaient allés. Rappelons en passant la fameuse princesse Élisabeth, l'amie et la correspondante de Descartes, qui voulut l'être aussi de son plus brillant disciple; mais il faut insister un peu plus sur le grand Condé. Ce prince, qui dans la campagne de Hollande avait désiré s'entretenir avec Spinoza, lut la *Recherche de la Vérité*, et voulut en connaître l'auteur. Nous avons, grâce à M. l'abbé Blampignon, le récit même de Malebranche :

« M. le Prince me manda il y a environ trois semaines; je fus le trouver à Chantilly, où j'ai demeuré deux ou trois jours; il souhaita de me connaître à cause de la *Recherche de la Vérité*, qu'il lisait actuellement. Il a achevé de la lire, et en est extrêmement content, et du *Traité de la Nature et de la Grâce*, qu'il trouve si beau que jamais livre ne lui a donné plus de satisfaction. Il m'écrit qu'il me fera l'honneur de m'en écrire encore plus particulièrement. M. le Prince est un esprit vif, pénétrant, net, et que je crois ferme dans la vérité, lorsqu'il la connaît; mais il veut voir clair. Il m'a fait mille honnêtetés; il aime la vérité, et je crois qu'il en est touché. Je vous écris ceci, parce que vous voulez savoir tout ce qui me regarde, et que vous me le demandez sans cesse dans vos lettres (1). »

Quel dommage que cette lettre soit si courte et que la modestie de Malebranche ait abrégé le récit! Comme on voudrait avoir assisté à l'entretien! Malebranche y travailla-t-il à la conversion de Condé, comme on l'a dit? J'en doute fort, pour bien des raisons; mais toujours est-il que Condé dit à ses hôtes de Chantilly : « Le père Malebranche m'a plus parlé de Dieu en un jour que mon confesseur pendant le reste de ma vie. » Le prince resta en correspondance avec l'humble religieux de la rue Saint-Honoré, et tout à l'heure nous verrons Condé suivre les débats de Malebranche avec Arnaud et en dire son mot avec la sûreté de coup d'œil d'un esprit supérieur et la réserve de bon goût d'un homme qui ne se pique de rien, et de théologie moins que de tout le reste.

Parmi ces hommages, ces empressemens, ces marques d'admiration, que fait Malebranche? Il se dérobe, il se cache, il s'enfonce dans sa solitude. On veut avoir son portrait, il s'y refuse; il faut, pour essayer de saisir ses traits à la dérobée, user de subterfuge. Il consent enfin, non sans peine, à poser devant Santerre, un bon élève de Lebrun. Ce portrait est à Juilly; il a été gravé par Edelinck, et le musée de Versailles en a une bonne copie. M. l'abbé Blampignon nous apporte un renseignement de plus, c'est aussi un portrait ou plutôt un signalement minutieux qui aura son prix pour les personnes qui d'un grand homme veulent tout savoir (2).

(1) Lettre du 18 août 1683, page 21 de la correspondance inédite publiée par l'abbé Blampignon.

(2) Je dirai à ces curieux que Malebranche, débile de corps et ayant besoin d'excitans, fort ami d'ailleurs des nouveautés en tout genre, est un des premiers qui aient

« Il avait la tête grosse, le visage long et étroit, à la parisienne, le front fort découvert, le nez long, les yeux assez petits et un peu enfoncés, de couleur bleue tirant sur le gris, fort vifs; c'était la partie de son visage qui marquait le plus d'esprit. Il avait la bouche grande et fort fendue, le menton un peu pointu, le col haut et long. La couleur de son visage avait été d'un blanc pâle dans sa jeunesse, mais il était devenu fort rouge; il avait la voix grêle, les poumons faibles : c'est ce qui l'obligeait d'élever la voix dans la dispute, surtout lorsqu'il avait affaire à des personnes qui avaient de bons poumons. Il avait la démarche grande, mais elle n'était pas majestueuse, à cause qu'il paraissait tout d'une venue, tant il était maigre (1). »

Cette description ne répond-elle pas fort bien à l'idée qu'on se fait de ces idéalistes, de ces solitaires, *qui n'ont de corps qu'en projet,* comme Saint-Martin le disait de lui-même, de ces contemplatifs chez qui la vie de l'âme gagne tout ce qui manque à la vie du corps? Ils ont peu de goût pour le monde, pour la conversation, pour la controverse. Le bonheur de Malebranche, c'était, au retour de Chantilly, de rentrer dans sa cellule de la rue Saint-Honoré et d'y construire en paix ses chers systèmes, un peu à la façon de Spinoza, quittant ainsi Condé ou Luxembourg pour retrouver sa chambrette chez le bonhomme Van der Spyck. Si tranquille que fût la maison de Malebranche, il la trouvait encore trop ouverte aux bruits du dehors. Il préférait le séjour de la campagne. Dès qu'il pouvait quitter Paris, il s'enfuyait aux champs, à Raray, dans les terres du marquis de Roucy, ou chez son disciple et ami le marquis d'Allemans. Il aimait fort aussi Marines, maison de l'Oratoire, près Pontoise, et c'est là qu'il écrivit, sur la prière de son ami le duc de Chevreuse, un livre austère et charmant, les *Conversations chrétiennes.* Les *Méditations,* commencées à Perseigne, abbaye cistercienne du diocèse du Mans, furent achevées à Raray, près de Senlis. A Raray aussi, il écrivit sa *Morale* et ses *Entretiens sur la Métaphysique.* Nos documens ne parlent pas de Juilly, où l'on montre pourtant un marronnier planté, dit-on, de la propre main de Malebranche.

Au surplus, qu'on ne s'y trompe pas, ce que Malebranche allait chercher hors de la ville, ce n'était pas la nature, c'était le silence. Dans un siècle où le sentiment de la vie champêtre a été rare, nul ne l'a eu moins que lui. Lisez ces livres, écrits au milieu des champs, il n'y a pas le moindre écho des harmonies de la nature, pas le plus léger parfum du printemps. Voici pourtant un passage qui semble nous contredire :

fait usage du café. J'ajouterai tout bas qu'il avait l'habitude de mâcher du tabac, ce qui n'avait pas peu contribué, dit le père Adry, à le rendre aussi sec qu'il était. (Ms. de l'Arsenal.)

(1) Manuscrit d'Adry, IIe partie.

« L'autre jour que j'étais couché à l'ombre, je m'avisai de remarquer la variété des herbes et des petits animaux que je trouvai sous mes yeux. Je comptai, sans changer de place, plus de vingt sortes d'insectes dans un fort petit espace et au moins autant de plantes. Je pris un de ces insectes,... je le considérai attentivement, et je ne crains point de vous dire de lui ce que Jésus-Christ assure des lis champêtres, que Salomon, dans toute sa gloire, n'avait point de si magnifiques ornemens (1). »

Ces lignes sont d'un tour exquis, mais dans l'émotion même du contemplateur de la nature la raison du physicien-géomètre se fait sentir. Malebranche compte les insectes, et ce qu'il y admire, c'est la variété de leurs espèces, le nombre de leurs parties. Pour lui comme pour tous les cartésiens qui avaient accepté avec ferveur l'idée du mécanisme, les animaux étaient de merveilleux automates, dont ils ne pouvaient se lasser d'admirer les ressorts. L'hôte de Spinoza racontait à Colerus qu'un des divertissemens favoris de son philosophe, c'était de jeter des mouches sur une toile d'araignée et d'assister au combat. Jeu d'enfant, direz-vous, jeu cruel, qui passe même pour avoir été celui de Domitien. — Prenez garde, ne vous pressez pas de comparer Spinoza à un monstre; c'était le plus doux des hommes, et, bien qu'il n'admît pas l'automatisme absolu des bêtes, il ne se montrait pas beaucoup plus cruel en s'amusant des luttes d'une mouche et d'une araignée que ne le fut Malebranche le jour que Fontenelle le visita, et qu'importuné par les mouvemens de sa chienne qui coupaient la conversation et l'empêchaient de suivre quelque raisonnement, il donna à cette pauvre bête, qui était pleine, un grand coup de pied dans le ventre en disant : *Ne savez-vous pas bien que cela ne sent pas?*

Ces mécanistes à outrance n'en étaient que plus attentifs au mystère de l'apparition subite de la vie. « Le révérend père de Malebranche, écrit un de ses amis, a présentement un fourneau où il met couver des œufs, et... il en a déjà ouvert dans lesquels il a vu le cœur formé et battant avec quelques artères (2). » Pour s'aider dans ces observations délicates, Malebranche savait au besoin se construire des instrumens de précision. Comme Spinoza, il était fort adroit de ses mains et se plaisait à polir des verres d'optique. Nous apprenons aussi par les nouveaux documens qu'il était botaniste et s'était fait un volumineux herbier. C'est le moment de rappeler que Malebranche était un géomètre éminent, un membre de l'Académie des Sciences. Il initia aux mathématiques le marquis de L'Hôpital, si connu par son *Analyse des infiniment petits*. C'est Malebranche qui voulut éditer ce bel ouvrage et qui en traça les figures de sa main.

(1) *Entretiens sur la Métaphysique*, X, II.
(2) Manuscrit du père Adry, partie IIe.

Nos documens nous le représentent entouré de géomètres et de physiciens. « Je vous aurais souhaité, écrivait le père Lelong au père Reyneau, auteur de *l'Analyse démontrée*, je vous aurais souhaité dans la chambre du père Malebranche; il était avec le marquis de L'Hôpital, M. Varignon et M. Fatio de Duillier, qui est aussi un savant mathématicien (1). » A côté de ces personnages, placez en idée le géomètre Saurin, le grand ingénieur Renau d'Élizagaray, l'un des Bernouilli, Tschirnaus, le chevalier de Louville, Mairan, Leibnitz, Carré, Prestet. Les uns sont des gens du monde, comme Louville ou ce marquis d'Allemans dont Saint-Simon nous parle comme d'un homme plein de lumières et partisan passionné de Malebranche (2); les autres des jeunes gens à qui Malebranche ouvre la carrière, comme Dortous de Mairan, futur successeur de Fontenelle à l'Académie des Sciences. D'autres, comme Leibnitz, étrangers à la France, viennent à Paris s'initier aux grandes découvertes de la philosophie.

J'ai nommé Prestet et Carré. Leur histoire est curieuse et bien honorable pour notre oratorien. Prestet avait commencé par l'humble état de domestique. Il était au service de Malebranche, qui fut frappé de son intelligence, et, lui trouvant l'esprit de géométrie, lui apprit les mathématiques et le fit recevoir parmi les novices à l'Oratoire. Le père Prestet devint un géomètre éminent. Carré n'était point parti tout à fait de si bas. Fils d'un paysan, voué par ses parens à la carrière ecclésiastique, pour laquelle il n'avait pas de vocation, il entra comme secrétaire auprès de Malebranche. L'excellent père s'aperçut qu'il avait de l'esprit et se mit à l'instruire. Carré quitta l'Oratoire, vécut en donnant des leçons, et fit si bien qu'il devint aussi un mathématicien célèbre, et, comme son bienfaiteur, fut de l'Académie. On aime à voir l'auteur des *Entretiens métaphysiques* descendre de ses hautes spéculations pour se mettre à la portée d'un domestique et lui donner, avec la science, l'indépendance et le bonheur. Dans cet idéaliste qui semble quelquefois planer sur les mondes comme un esprit pur, on est heureux de sentir battre un cœur d'homme. Et en effet Malebranche était bon. Même dans ses traités, où je conviens que la religion est plus souvent une idée qu'un sentiment, où le mysticisme même n'est pas

(1) Manuscrit du père Adry, nᵉ partie.

(2) Saint-Simon dit dans ses *Mémoires* (édition Chéruel, t. XI, p. 148, in-12) qu'il avait connu M. d'Allemans « chez le célèbre Malebranche, de l'Oratoire, dont la science et les ouvrages ont fait tant de bruit, et la modestie, la rare simplicité, la piété solide ont tant édifié, et dont la mort dans un âge avancé a été si sainte, la même année de la mort du roi. D'autres circonstances l'avaient fait connaître à mon père et à ma mère. Il avait bien voulu quelquefois se mêler de mes études; enfin il m'avait pris en amitié, et moi lui, qui dura autant que sa vie. Le goût des mêmes sciences l'avait fait ami intime de MM. d'Allemans père et fils, et c'était chez lui que j'étais devenu le leur. »

sans quelque sécheresse géométrique, il lui échappe des traits qui trahissent la tendresse d'un vrai chrétien. « Il ne faut pas seulement, dit-il quelque part, donner des marques d'estime aux pauvres et aux derniers des hommes, mais encore aux pécheurs et à ceux qui commettent les plus grands crimes, car le plus grand des pécheurs peut devenir, par le secours du ciel, pur et saint comme les anges (1). »

Dans un autre ouvrage, où il se donne pour interlocuteur le Verbe divin lui-même, il lui fait dire à un homme charitable appliqué aux besoins spirituels du prochain : « Quelle consolation ! une âme te doit son bonheur éternel ! Penses-tu qu'elle te puisse oublier, ou que moi je le puisse, qui tiens de ton travail une partie de mon héritage, un membre de mon corps, un ornement de mon temple (2) ? »

Quand on recueille de tels élans de cœur, on apprend sans surprise par les nouveaux documens que Malebranche était d'une piété pratique des plus ferventes. Au siècle où nous vivons, siècle d'indifférence et de scepticisme, on juge quelquefois très mal certains libres esprits des temps passés. A voir les pensées hardies de ces personnages lointains, on se figurerait volontiers qu'ils n'étaient chrétiens que d'extérieur. Rien de plus faux en ce qui touche Malebranche. On savait déjà qu'il avait été toute sa vie un prêtre attaché à ses devoirs; nos documens nouveaux nous apprennent que dans l'intérieur de la maison, dans la pratique des obligations quotidiennes, il était un sujet d'édification (3). Chaque jour, il lisait à genoux quelques pages des saintes Écritures; il assista toute sa vie régulièrement aux offices de l'Oratoire, constamment debout, même lorsque ses jambes chancelaient et que ses forces étaient épuisées. Longtemps il fut chargé de l'emploi de maître des cérémonies, et il accomplissait ces humbles et assujettissantes fonctions avec un zèle infatigable. A l'exemple de Bossuet, il allait assez souvent faire des retraites à la Trappe à côté de Rancé, leur ami commun.

Mais de toutes les vertus convenables à un religieux, aucune ne coûta moins à Malebranche que le désintéressement. La maison de l'Oratoire n'imposait pas le vœu de pauvreté; on pouvait y posséder, y hériter. Malebranche était propriétaire d'une maison rue Saint-Honoré : il la donna à l'Hôtel-Dieu en 1673. Plus tard, en 1703, il renonça à la succession d'un de ses frères, conseiller au parlement, mort sans enfans, et qui lui avait légué tous ses biens. Il faut voir avec quelle simplicité Malebranche fait ce sacrifice, qui ne lui coûta pas plus d'efforts qu'il n'en avait fallu à Spinoza pour

(1) *Traité de Morale*, tome II, page 100.
(2) *Méditations chrétiennes*, tome XVIII, page 23.
(3) Archives impériales, tome III f° 669, manuscrit n° 636.

renoncer à l'héritage paternel et à la pension de Jean de Witt (1), car je ne dois pas cesser de rapprocher ces deux frères jumeaux de la famille cartésienne, puisqu'ils ne cessent pas de se ressembler. Voici la lettre de Malebranche : « A l'égard des affaires que me laisse la mort de mon frère, écrivait-il à son ami l'abbé Barrand, je ne sais point de meilleur expédient pour m'en délivrer que de renoncer à sa succession. J'ai assez de viatique pour le chemin qui me reste à faire (2). » Malebranche vécut encore douze ans après cette lettre. Sa mort est de 1715, l'année même qui emporta Louis XIV. Nos documens nous fournissent ici quelques détails qui sont autant de traits de caractère.

« Le sentiment de ses vives douleurs, dit le père André, au lieu d'exciter ses plaintes, ne faisait le plus souvent que lui rappeler les idées qui lui étaient familières de la structure du corps humain. Tantôt il en comptait tous les ressorts, il en expliquait l'ordre, il en marquait l'usage, en montrant la sagesse infinie de celui qui les avait si bien ordonnés; tantôt il cherchait la cause de son mal par des raisonnemens physiques dont il n'interrompait le cours que pour y faire entrer quelque chose du Créateur... »

« Ce fut le samedi 17 juin 1715 que Malebranche ressentit les atteintes de sa dernière maladie. Il était à la campagne chez un ami de sa famille, le président de Metz, qui avait un château à la porte même de Paris, dans les environs de Villeneuve-Saint-Georges. On se hâta de le transporter à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré; il voulut qu'on le mît à l'infirmerie commune, parce qu'il y avait un autel... »

Il mourut dans la nuit du 13 octobre.

II.

Nous avons évité de rien dire des polémiques de Malebranche. C'est afin d'en parler plus à notre aise, car là est le seul événement qui ait agité sa vie, là aussi se montre à découvert tout un côté de son caractère. Il est assez étrange que ce méditatif, qui haïssait la discussion, ait passé la moitié de sa vie à discuter. Sa vraie passion et son vrai génie, c'était la méditation libre et solitaire, et il est certain qu'il n'avait ni le goût, ni le talent de la controverse. Une preuve entre autres, c'est que toutes les fois qu'on lui proposait des objections de vive voix, sa règle était de dire qu'on ne peut philosopher que par écrit. C'est fort bien; mais que Leibnitz ou Mairan (3) lui envoient par écrit des difficultés pressantes, il s'ex-

(1) Voyez la *Vie de Spinoza* par Colerus et l'appendice dans notre traduction, édit. de 1861, tome II, pages 16 et 49.

(2) Lettre du 23 février 1703, dans l'écrit de M. l'abbé Blampignon, page 23 de la correspondance inédite.

(3) Voyez deux correspondances curieuses de Malebranche, l'une avec Dortous de

cuse en disant qu'on ne peut philosopher par lettres. Malgré ce dégoût sincère pour la discussion, le fait est que Malebranche eut à soutenir vingt querelles : une d'abord avec le chanoine Foucher, se disant philosophe académicien, sur la certitude, une avec Bossuet sur la grâce, une autre avec Fénelon sur le gouvernement de la Providence, une autre avec le père Boursier sur la conciliation de la toute-puissance divine avec la liberté humaine, une avec le père Lamy sur l'amour de Dieu. Notez que je n'ai pas parlé de la plus grande querelle de Malebranche, celle avec Arnaud. Est-ce tout? Non; il y a encore une autre polémique avec Régis sur la grandeur apparente de la lune. Cette fois Malebranche eut satisfaction. Une imposante réunion de membres de l'Académie des Sciences (1) se déclara pour lui, et le débat eut un dénoûment. On peut donc s'entendre, à ce qu'il paraît, sur la grandeur d'une planète. Pourquoi, hélas! cela est-il plus difficile sur la certitude, la grâce et l'amour de Dieu?

Au simple exposé de tant de polémiques, quelqu'un soupçonnera peut-être que le père Malebranche n'avait pas une médiocre complaisance pour ses idées, et que ce philosophe, indifférent aux biens de ce monde et qui renonçait avec tant d'aisance à la succession de son frère, ne renonçait pas si aisément à ses systèmes. J'en tombe d'accord. Irait-on même jusqu'à accuser le père Malebranche d'entêtement, je n'oserais pas y contredire. Le grand crime après tout! Il faut bien que le *moi* se loge quelque part. Un philosophe ne tient pas à la fortune, au bien-être, aux dignités. Il pourra même, à la rigueur, faire bon marché de la gloire; mais ne lui demandez pas de sacrifier ses idées. Ce serait lui demander de sacrifier son âme, sa vie, son tout. Malebranche donc, comme son maître Descartes, abondait dans son sens un peu plus que de raison : il y a plus, Malebranche sentait son génie. Sans aucune vanité, il n'était pas sans orgueil. Quand il discutait avec Lamy, Foucher, Boursier, Régis, il laissait volontiers percer le sentiment de sa supériorité. Ce n'était que se montrer sincère. Avec Arnaud et Bossuet, il baissait le ton par bienséance et bon goût; mais au fond il entendait traiter d'égal à égal, et c'était son droit. On lui reproche, à la fin de sa longue lutte avec Arnaud, de s'être un peu aigri. Je ne dis pas non; mais Arnaud n'était pas en reste, et après tout les théologiens ne sont pas des anges (2).

Mairan, publiée par M. Feuillet de Conches, l'autre avec Leibnitz, que nous devons à M. Cousin. Dans ses *Causeries d'un Curieux*, M. Feuillet nous promet de nouvelles lettres de Malebranche.

(1) Elle était ainsi composée : le marquis de L'Hôpital, l'abbé Catelan, Sauveur et Varignon.

(2) Je trouve en effet dans Malebranche un peu plus d'irritation et d'amertume que

Nous ne parlerons que des deux principales polémiques, celle avec Bossuet et celle avec Arnaud, les seules qui reçoivent quelque jour nouveau des récens documens, les seules aussi qui aient de la grandeur et dont on puisse tirer quelque enseignement à l'usage de notre époque.

Bossuet, qui avait applaudi à la *Recherche de la Vérité*, n'accueillit pas si bien le *Traité de la Nature et de la Grâce*. Sur le *pur philosophique*, il était assez coulant; mais cette fois il s'agissait de la grâce, et en matière théologique Bossuet ne biaisait pas. Écrivit-il sur son exemplaire du *Traité* les trois mots tant cités : *Pulchra, nova, falsa?* Je n'affirme rien, quoique ces concises et expressives paroles soient dignes de lui; ce qui est certain, c'est qu'il entra en défiance. Son langage extérieur fut modéré; mais entre théologiens il se montra sévère jusqu'à la dureté, témoin sa lettre bien connue à l'évêque de Castorie, M. de Neercassel. Toutefois, avant de se prononcer publiquement, Bossuet exprima le désir de s'entretenir avec le père Malebranche afin de le ramener par une discussion amicale. Le père s'y refusa d'abord. Il fallut les instances réitérées du duc de Chevreuse pour le décider à voir Bossuet. Nous devons à M. l'abbé Blampignon, qui l'a trouvé dans le manuscrit de Troyes, le détail de cette première entrevue racontée par le père André :

« M. de Meaux commença par faire entendre au père Malebranche que, pour être catholique sur la grâce, il devait embrasser la doctrine de saint Thomas, et que c'était pour l'y amener qu'il voulait avoir avec lui une conférence sur le système qu'il avait donné sur cette matière. Le père Malebranche était trop avisé pour accepter la proposition de M. de Meaux; il savait que le prélat était trop vif dans la dispute, et il craignait, en l'imitant, de manquer de respect; il parlait avec autorité, et on ne pouvait lui répondre sur le même ton. D'ailleurs son crédit à la cour et dans l'église de France donnait lieu de craindre que, s'il prenait mal les choses, il ne décriât le système aux dépens de l'auteur.

« Le père Malebranche se contenta de lui dire en général que tous les thomistes ne sont pas disciples de saint Thomas, que la matière de la prédestination et de la grâce était trop difficile à débrouiller dans une conversation, en un mot qu'il ne dirait rien que par écrit et après y avoir bien pensé. — C'est-à-dire, répliqua M. de Meaux, que vous voulez que j'écrive

je ne voudrais, quand, à la mort d'Arnaud, il écrit (du 14 octobre 1694) : « On dit que M. Arnaud, avant de mourir, a fait encore une lettre contre moi, où, au lieu de répondre à mes dernières, il renouvelle ses accusations chimériques, que je mets de l'ignorance en Jésus-Christ; vous savez que je dis positivement le contraire. Quand j'aurai vu la lettre, j'y répondrai. Il est mort le 18 août du rhume. On a fait quelques vers à sa louange, que je n'ai pas vus; mais je sais qu'on le représente en héros, toujours triomphant de ses adversaires, et que je suis joint avec Saint-Sorlin pour servir à l'histoire de son triomphe. Cela est divertissant! » (Page 16 de la correspondance inédite publiée par l'abbé Blampignon.)

contre vous; il sera aisé de vous satisfaire. — Vous me ferez beaucoup d'honneur, lui répondit le père Malebranche. Après quoi l'on se sépara. »

Bossuet se disposait probablement à répondre à ce défi voilé de politesse, quand le marquis d'Allemans lui arrêta la main. Bossuet se borna à obtenir l'ordre de faire saisir le *Traité de la Nature et de la Grâce*. Il exprima de nouveau le désir de conférer avec Malebranche; celui-ci refusa obstinément et sèchement. Le manuscrit de Troyes nous donne un extrait de la lettre de Malebranche à Bossuet :

« Monseigneur, je ne puis me résoudre à entrer en conférences avec vous sur le sujet que vous savez. J'appréhende ou de manquer au respect que je vous dois, ou de ne pas soutenir avec assez de fermeté des sentimens qui me paraissent, et à plusieurs autres, très véritables et très édifians... »

Bossuet ne se contint plus : il éclata publiquement dans l'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse. « Que je méprise ces philosophes, s'écria-t-il, qui, mesurant les desseins de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où le reste se développe comme il peut, comme s'il avait, à notre manière, des vues générales et confuses, et comme si la souveraine intelligence pouvait ne pas comprendre dans ses desseins les choses particulières qui seules subsistent véritablement! » Cette véhémente et altière apostrophe tombait d'aplomb sur le système de Malebranche, et au surplus, en cas qu'il n'eût pas compris, Bossuet prit soin de lui faire adresser l'oraison funèbre à la campagne. En vain le marquis d'Allemans essaya, dans une lettre intéressante que nous donne M. l'abbé Blampignon (1), d'amortir le coup et de panser la blessure : elle fut cruelle. Malebranche pourtant fit bonne contenance : il ne répondit mot, et à son retour à Paris il alla rendre visite à Bossuet et le remercier de l'honneur qu'il lui avait fait en s'occupant publiquement de lui; mais Bossuet ne se payait pas de complimens, il insista pour conférer. Après de nouveaux refus, Malebranche, à qui le marquis d'Allemans rapporta de bonnes paroles de Bossuet recueillies dans une conversation qu'avait eue, en sa présence, le prélat avec Condé et le duc de Chevreuse, accepta une conférence et se rendit chez Bossuet.

« Le prélat réduisit à deux points toutes les difficultés sur le *Traité de la la Nature et de la Grâce*. Le premier regardait la puissance qu'a Dieu de faire un autre ordre de choses. Le père Malebranche y répondit par ses principes, de manière que M. de Meaux n'insista plus sur cet article. Il passa au second, qui regardait la prédilection de Dieu pour ses élus, laquelle ne lui paraissait pas compatible avec le système des volontés géné-

(1) Voir son *Essai*, pages 82 et suivantes.

rales. Il faut convenir que M. de Meaux prenait là le *Traité* par son faible le plus apparent. On se disputa là-dessus près d'une heure assez vivement de part et d'autre; mais enfin le père Malebranche ayant développé ses principes, qui démontrent que, dans son système, Dieu a autant de prédilection pour ses élus que dans celui des congruistes, si bien reçu dans les écoles, M. de Meaux lui dit qu'il penserait à ses réponses, et que s'il y trouvait encore des difficultés, il les lui proposerait. On se quitta sans aller plus loin, assez content l'un de l'autre. »

Bossuet renonça décidément à écrire contre Malebranche, jugeant dans sa modération un peu hautaine qu'il suffisait de charger Fénelon, alors encore son ami, de réfuter le système de l'oratorien. Nous avons cette *Réfutation* annotée de sa main; mais ce qui acheva de calmer Bossuet, c'est que, sa grande querelle avec Fénelon étant venue à éclater, Malebranche prit parti contre l'archevêque de Cambrai (1), sur quoi Bossuet alla visiter Malebranche, le complimenta sur son livre et lui offrit son amitié. Tel fut le dénoûment de cette lutte. Faut-il, avec le biographe, y admirer la *simplicité touchante* de Bossuet? Bossuet avait l'âme grande, il est vrai; mais il était homme et théologien, et peut-être valait-il mieux attendre un meilleur moment pour célébrer sa simplicité. Malebranche n'en fut pas quitte à si bon compte avec Arnaud. Leur polémique dura toute leur vie, et même, la mort ayant fermé la bouche à l'un des antagonistes, l'autre ne put s'empêcher de continuer le débat. Le dernier historien de Port-Royal a raconté cette lutte (2) avec la connaissance la plus complète de toutes les parties du sujet, sans parler de cette finesse d'analyse et de cette verve qui n'appartiennent qu'à lui. On ne refait pas les récits de M. Sainte-Beuve; nous n'avons qu'à y ajouter quelques particularités nouvelles fournies par les documens qu'il n'a pas connus.

Voici d'abord les préludes du combat. Au premier volume de la *Recherche de la Vérité*, Arnaud applaudit de bon cœur (1674). Le second volume (1675) lui agrée moins. Viennent en 1677 les *Petites Méditations*. Arnaud trouve que Malebranche a trop d'égards pour la pure raison. De son côté, Malebranche se plaint de l'obscurité des écrits de Port-Royal sur la grâce, et déclare nettement que le véritable Augustin diffère de l'Augustin d'Ypres. Il y a plus : le père Levasseur, ami et partisan de Malebranche, dit, dans ses conférences de Saint-Magloire, que *Jansénius, en lisant saint Augustin, s'est servi des lunettes de Calvin* (3). Sur cela, le père Levasseur propose une conférence. Le marquis de Roucy invite Malebranche

(1) Dans un petit traité *de l'Amour de Dieu* écrit pour répondre à dom Lamy, qui s'était prévalu d'un passage de Malebranche en faveur de Fénelon.

(2) *Port-Royal*, par M. Sainte-Beuve, tome V, livre VI.

(3) Manuscrit de Troyes.

et Arnaud à dîner. Arnaud se rend chez le marquis, accompagné de deux témoins, comme pour un duel. Ses témoins sont le père Quesnel et Tréville, depuis peu converti. Laissons la parole au père André.

« Le comte de Troisville, qui ouvrit la scène, avait de l'esprit, de la science, et surtout une estime infinie pour saint Augustin. Il fit d'abord un long discours, qui était fort étudié, pour montrer ce que nul bon catholique ne peut contester, que, sur les matières de la grâce et de la prédestination, ce grand docteur est l'oracle qu'il faut interroger, et que l'église dans tous les temps lui a fait cet honneur. Le père Malebranche, aussi admirateur de saint Augustin que M. Arnaud, n'eut point de peine à convenir de ce principe; il ajouta seulement qu'il fallait bien entendre ce père, c'est-à-dire selon les règles d'une bonne critique et selon l'analogie de la foi que le saint a défendue contre les hérétiques.

« Après être convenu de cette vérité, qui est fondamentale dans les matières de la grâce, quoi qu'en disent quelques théologiens, le père Malebranche voulut commencer à exposer ses sentimens sur cette matière; mais à peine avait-il ouvert la bouche pour dire une parole, que la vivacité de M. Arnaud ne lui permit pas de passer outre. Le principe de son sentiment était que Dieu agissait presque toujours, dans l'ordre de la grâce aussi bien que dans l'ordre de la nature, par des lois générales. Le docteur l'interrompit là. Il essayait en vain d'expliquer ce beau principe, qui est évident pour quiconque est capable de réflexion : M. Arnaud ne voulut entendre ni preuves ni explications. Il avait toujours à y opposer tantôt une question importante, tantôt une fâcheuse conséquence, tantôt un passage de saint Augustin, et par-dessus tout, une prévention de cinquante années pour le sentiment de Jansénius, où il avait été élevé presque dès son enfance, de sorte que le père Malebranche, qui n'avait ni les forces ni la volubilité de langue de son adversaire, fut obligé de n'être que simple auditeur dans une conférence qui avait été résolue pour le faire parler.

« Las d'une dispute où l'on n'avançait point, il dit que puisqu'on ne lui permettait pas de s'expliquer de vive voix, il s'engageait de mettre par écrit ses sentimens et de les communiquer à M. Arnaud, à condition qu'il les examinerait avec une attention sérieuse, et qu'il lui proposerait aussi par écrit ses difficultés. Ce parti fut approuvé par la compagnie, et l'on se retira aussi bons amis qu'on le pouvait être au sortir d'une conversation assez échauffée. Ainsi finit la conférence du père Malebranche avec M. Arnaud. Elle se tint au mois de mai 1679. »

Voilà l'occasion qui fit écrire à Malebranche son *Traité de la Nature et de la Grâce*. On sait le reste. Le *Traité*, envoyé manuscrit à Arnaud, ne lui arriva que tardivement. Malebranche le fit imprimer en Hollande et publier malgré les réclamations et les prières d'Arnaud (1680, in-12, Amsterdam). De là une polémique de vingt ans, qui n'a de comparable, pour le talent dépensé et pour l'acharnement, que la lutte de Fénelon avec Bossuet. On est charmé de rencontrer sur ce mémorable duel un jugement aussi piquant qu'inat-

tendu, celui de Condé. Le voici tel que le marquis d'Allemans nous l'a conservé :

« Ayant suivi M. le duc de Chevreuse, qui allait chez M. le Prince, on ne fut pas longtemps sans tomber sur le chapitre à la mode de la guerre de M. Arnaud et du père Malebranche. On se partagea, comme il arrive ordinairement, selon ses lumières et ses inclinations. M. le Prince, qui avait tout lu de part et d'autre, ce qui, joint à la pénétration extraordinaire de son génie supérieur, le mettait en état de raisonner en maître sur le sujet de la dispute, mais en même temps avec une modestie qui lui convenait d'autant mieux qu'il était plus élevé au-dessus des personnes à qui il parlait et qu'on ne se lassait point de l'entendre, dit en propres termes qu'il fallait avouer que M. Arnaud et le père Malebranche avaient tous deux de l'esprit infiniment, qu'il n'y avait que M. Arnaud qui pût écrire contre le père Malebranche, et que le père Malebranche qui pût répondre à M. Arnaud; qu'à la vérité M. Arnaud avait cet avantage sur le père Malebranche qu'il l'avait fait expliquer, quoique bien glorieusement pour ce père et bien utilement pour tout le monde; qu'enfin le père Malebranche était le plus grand métaphysicien qui fût sur la terre, et qu'il ne connaissait point de meilleur logicien que M. Arnaud, ajoutant néanmoins qu'il n'était pas assez habile pour être juge de leurs démêlés théologiques (1). »

III.

Si on nous demandait notre avis sur la question théologique agitée entre Malebranche et Arnaud, nous aurions mille raisons d'imiter la réserve du prince de Condé, qui même était moins incompétent que nous en théologie, s'il est vrai qu'au retour de Rocroy, assistant à une thèse de Bossuet en Sorbonne, il ait eu quelque envie d'intervenir dans le docte combat; mais la lutte des deux illustres champions de Port-Royal et de l'Oratoire présente un côté plus abordable à un simple philosophe, ou, pour mieux parler, à tout homme de bon sens qui cherche à s'éclairer sur une question aussi sérieuse qu'inévitable : je parle des voies de la Providence dans le gouvernement de l'univers physique et moral.

Malebranche a passé sa vie et mis sa gloire à faire avancer d'un pas la solution de ce grand problème. Son maître, Descartes, avait montré à cet égard une rare discrétion. C'était assez pour lui sans doute d'avoir solidement établi l'existence de Dieu. Parvenu par une route certaine à ce sommet de la spéculation métaphysique, Descartes s'était arrêté. Il fallait pourtant bien redescendre, et cet être parfait, ce principe créateur une fois atteint par la pensée, il était impossible de ne pas s'interroger sur le mystère de la créa-

(1) Extrait d'une relation écrite par le marquis d'Allemans, page 69 de l'ouvrage de M. l'abbé Blampignon.

tion. La cause première a-t-elle laissé un jour échapper le monde de ses mains par caprice et comme par hasard, ou bien l'action créatrice a-t-elle eu un motif, une intention, un dessein? Cet univers, créé par une toute-puissance éternelle et infinie, est-il limité en étendue et en durée, atome perdu dans un coin de l'espace, jouet d'un instant fait pour être brisé, ou bien participe-t-il en quelque manière à l'infinité du Créateur? Problèmes délicats et redoutables sur lesquels Descartes n'aimait pas à être pressé. C'est presque malgré lui et entraîné par la force logique des idées qu'il a été conduit à s'en expliquer quelquefois. Par exemple, il se borne à dire dans ses livres que l'étendue de l'univers est indéfinie; mais dans ses lettres il se moque de ceux qui font le monde fini et *renferment*, dit-il, *l'œuvre de Dieu dans une boule*. S'il avait voulu suivre ces vues hardies, il aurait conçu le monde comme infini en durée aussi bien qu'en étendue; mais il eut quelque scrupule à cet égard, et quand la reine Christine, qui voulait tout savoir, l'interrogeait sur l'éternité du monde, il se bornait à lui dire que le monde ne périra jamais, et que plus on agrandit en tout sens l'idée qu'on se forme de l'univers, plus on a sujet de louer le Créateur dans l'infinité de ses œuvres.

Parmi ces vues sur les rapports de Dieu et du monde, il y en a une assez étrange : c'est que la volonté de Dieu est la véritable origine du bien et du mal, du beau et du laid, du vrai et du faux. Non-seulement il dépend de la libre volonté de Dieu que le monde existe ou n'existe pas, mais c'est elle qui fait que le bien est le bien et que le mal est le mal, et pour aller à la limite extrême de cette doctrine, il faut dire, selon Descartes, que, si l'homicide est un crime, si les rayons du cercle sont égaux et si deux et deux font quatre, c'est parce que Dieu l'a voulu.

C'est ici que Malebranche, jusqu'à ce moment pur cartésien, se sépare de son maître et devient lui-même. — Qu'est-ce que Dieu? demande-t-il. Dieu, c'est sans doute la cause infinie, la cause toute-puissante; mais c'est aussi la cause intelligente, la raison même, la raison universelle, la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde. Comment savons-nous qu'il existe un Dieu, et pourquoi pensons-nous à lui? C'est que nous avons des idées, des idées absolues, l'idée de la justice éternelle, de la beauté sans mélange, de la parfaite bonté. Otez ces idées, Dieu n'est pour nous qu'une force immense et brutale, en tout semblable, sauf le degré, aux énergies aveugles de la nature inanimée. Or, si une telle conception est infiniment au-dessous de la perfection suprême, si Dieu est le type même de la justice, de la beauté, de la vérité, on ne peut plus admettre en lui une volonté arbitraire et se le figurer comme une sorte de tyran, sans autre règle que sa volonté, c'est-à-dire son caprice,

c'est-à-dire le hasard. Dieu sans doute est tout-puissant et libre; mais sa toute-puissance est réglée par sa sagesse, et comme le vrai et le bien constituent son essence, dire que sa liberté a pour limite le vrai et le bien, c'est dire que Dieu ne dépend après tout que de Dieu même, ou en d'autres termes que Dieu agit en Dieu.

Malebranche n'est point le premier qui ait posé ces principes simples et lumineux. Ce sont ceux de Platon, et Malebranche, qui ne lisait pas l'*Eutyphron*, ni le *Timée*, ni les *Ennéades*, en avait reçu le souffle inspirateur à travers saint Augustin. Il ne fait donc ici que changer de maître; mais en associant librement les grandes vues de Platon avec les pensers les plus hardis de Descartes, il est profondément original.

Sa maîtresse idée, c'est que Dieu en créant le monde s'est proposé une fin, et que les moyens choisis pour l'atteindre doivent, comme la fin elle-même, être dignes de lui. Dieu est parfait; il se suffit à lui-même. Si donc il a fait le monde, c'est par bonté. Il n'a pas été avare de sa puissance; il a voulu communiquer ses perfections. Or comment l'univers fera-t-il éclater les perfections de son auteur? Par la simplicité de ses lois. C'est le propre d'une cause imparfaite d'agir à l'aventure, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. La cause parfaite agit d'une manière égale et uniforme; elle imprime à ses actions le caractère de l'éternité et de l'immensité. Elle n'a pas de volontés particulières et changeantes, mais des volontés générales. Elle a donné à la nature des lois, les lois les plus simples, c'est-à-dire les plus stables, les plus universelles, les plus harmonieuses que comporte son essence imparfaite.

Voilà ce que dit la raison spéculant *a priori*. L'expérience dit-elle le contraire? Elle semble le dire quelquefois. Elle nous fait voir dans le monde physique des bouleversemens, des désordres, des monstres, et dans l'ordre moral ce monstre terrible, le vice, et ce désordre épouvantable, la douleur. Comment expliquer ce mystère? Malebranche croit y réussir par son principe des volontés générales. C'est sans doute un phénomène étrange, dit-il, qu'un volcan détruise une grande cité, que souvent des torrens de pluie inondent le désert, alors que l'eau manque à nos champs desséchés. Pourquoi Dieu souffre-t-il cela? C'est que, pour détourner la lave du volcan, il faudrait une volonté particulière, c'est-à-dire une intervention locale et accidentelle de la cause première, c'est-à-dire un miracle. Or demander à Dieu des miracles quotidiens, c'est lui demander de détruire les lois de la nature, de se conduire comme un monarque capricieux et non comme un immuable législateur, c'est vouloir que l'univers n'ait plus d'ordre et Dieu plus de sagesse. Il faut donc se résigner à ces désordres accidentels qui couvrent un ordre général. Et de même, dans une autre sphère, exiger que Dieu arrête la main

de l'assassin au moment où il va frapper sa victime, ou bien qu'un corps étranger introduit dans l'organisme n'y produise pas un effet douloureux, c'est vouloir dans le premier cas que Dieu ôte à l'homme son libre arbitre, dans le second, qu'il lui donne, au lieu d'un corps d'animal, un corps de séraphin, et dans les deux cas qu'il agisse contre sa sagesse et démente ses propres desseins.

Ce n'est pas tout, car si au-dessus du monde matériel il y a le monde moral, au-dessus de tous deux plane un ordre supérieur, ordre mystérieux que la raison ne peut qu'entrevoir. C'est l'ordre de la grâce. Malebranche s'élance hardiment dans cette région du mystère. Suivant lui, que Dieu agisse d'une façon naturelle ou d'une façon surnaturelle, il faut toujours que son action porte le caractère de ses attributs. La grâce a donc ses lois. Il ne faut pas croire qu'elle se répande sur les âmes au hasard. Point de caprice, point de prédilection aveugle : tout part d'un conseil profond, tout marche par des volontés générales. Que la grâce semble avoir manqué à une âme d'ailleurs pure, ou qu'elle soit descendue dans une âme indigne, notre ignorance se récrie et ose accuser Dieu d'injustice. Non, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, comme le Dieu de Platon et de Descartes, c'est toujours la cause universelle, la justice éternelle, la raison, la sagesse et la bonté. Si l'action divine paraît quelquefois inutile, c'est que Dieu, pour donner à la grâce tout son effet, eût été obligé d'intervenir, de troubler l'ordre général par une volonté particulière. Or Dieu n'aime que les voies simples, qui sont les voies générales. Dans l'ordre de la grâce, comme dans celui de la nature, Dieu est toujours Dieu.

Ces deux ordres sont-ils séparés l'un de l'autre, et la raison humaine ne parviendra-t-elle pas à saisir le nœud qui les unit? Question deux fois obscure où Malebranche, emporté par un irrésistible élan, se jette avec une intrépidité qui n'a d'égale que sa candeur. Le nœud du problème, c'est, suivant lui, l'incarnation de Dieu dans l'humanité. Ce qui semble mystère impénétrable, c'est un rayon de lumière à qui sait comprendre et raisonner. Dieu en effet n'a pu se proposer, en devenant créateur, qu'un objet infini. Le fini s'évanouit devant son immensité, et, comparés à Dieu, ces innombrables mondes semés dans l'espace, et ces autres créatures d'élite qui valent mieux que tous les mondes, ces légions d'intelligences qui s'échelonnent entre l'homme et Dieu, tout cela, devant l'être infini et parfait, est comme s'il n'était pas. Pour que la création devienne digne de lui, il faut qu'elle soit infinie. Et il n'y a qu'un moyen pour cela, c'est que Dieu y mette quelque chose de lui, c'est qu'il y fasse descendre son verbe, c'est en un mot que le verbe se fasse chair. *Et verbum caro factum est...* L'incarnation de Jésus donne la clé de l'énigme universelle. Non-seulement elle entre dans le plan éternel

de Dieu, mais elle en est le centre. Elle élève l'homme, et par l'homme la nature entière à la hauteur de Dieu. Ordre physique, ordre moral, ordre surnaturel, tout s'explique et s'unit, et tout cela est dominé par une seule idée, l'idée des voies simples et des volontés générales.

Telle est la construction hardie et grandiose dont Malebranche s'est enchanté. Tout y est étroitement lié. Une rigueur géométrique s'y marie au mysticisme le plus fervent. Otez un anneau de cette chaîne, tout est rompu. Et maintenant on s'explique la complaisance de Malebranche pour ses théories et l'obstination indomptable qu'il mit à en défendre toutes les parties. Il avait tous les genres d'obstination, celle du solitaire qu'aucune contradiction n'avertit, celle du cartésien, systématiquement ennemi de la tradition, qui croit découvrir tout ce qu'il pense pour la première fois, celle enfin du géomètre qui, sûr de la rigueur de ses raisonnemens, dédaigne les faits et attend qu'on lui prouve qu'il a commis une erreur de calcul.

Qu'on se figure donc l'étonnement que dut éprouver ce chrétien sincère, la douleur dont il fut saisi, quand des hommes tels qu'Arnaud et Bossuet vinrent lui dire que sa théologie était nouvelle, démentie par les pères, contraire à saint Augustin, chimérique au fond, et subversive de tous les dogmes fondamentaux. Pouvait-on attendre de lui, avant du moins que l'église ne se fût prononcée, et elle ne se prononça pas, déférence et docilité? D'un autre côté, sans être théologien, il suffit de savoir son catéchisme pour comprendre de quel œil Bossuet et Arnaud durent considérer ce système hardi, où les dogmes les plus redoutables sont soumis à l'investigation rationnelle, où l'incarnation de Jésus-Christ devient nécessaire au plan de l'univers, où le règne de la grâce, à force de se rapprocher de celui de la nature, risque d'y être absorbé. Et puis pouvaient-ils ne pas avoir quelque ombrage de cet amour des lois générales et de ce parti-pris contre les volontés particulières? Ce que Malebranche appelle ainsi, l'église le nomme prophétie, révélation, miracle, et tout cela ne peut s'accomplir que par des volontés particulières. Malebranche n'ébranlait-il pas les fondemens de l'édifice chrétien?

On sait que notre oratorien ne se rendit jamais (1). Il répondit à

(1) Malebranche, ayant appris qu'Arnaud, alors en crédit à Rome, faisait agir contre lui son bon ami l'abbé Dirois, écrivait en mai 1688 : « On m'a dit qu'on continuait à Rome de travailler à l'examen, c'est-à-dire par conséquent à la condamnation de mes ouvrages. M. Dirois, comme je crois, y aura bonne part; du moins m'en a-t-on parlé comme d'un homme fort entêté contre moi. Il est juste qu'il serve fidèlement le parti qui a fait donner à son frère la cure de Braches par Mme de Longueville, et qu'il tâche de justifier les calomnies de M. Arnaud contre moi en rendant indirectement complices de ces calomnies les examinateurs de Rome. Je n'ai pas de cure à donner, ni ne peux faire à personne ni bien ni mal; ainsi je ne puis avoir beaucoup de raison en ce

l'invective éloquente de Bossuet (1) que le système des volontés générales n'empêche pas l'action divine de pénétrer sûrement jusqu'au dernier détail des choses, car les effets les plus particuliers sont compris dans les lois les plus générales. La vérité est que l'attaque de Bossuet portait à faux, car si Malebranche mérite un reproche, ce n'est pas de trop accorder à la volonté des causes finies, c'est bien plutôt de ne pas lui accorder assez, et de rapporter tout à la puissance unique de Dieu.

Arnaud, en attaquant la théologie de Malebranche par ses principes philosophiques, ne frappait pas beaucoup plus juste, du moins quand il se portait l'adversaire des idées platoniciennes, y substituant des vues tout aussi particulières et beaucoup moins solides, fort suspectes même d'aboutir à un nominalisme assez mesquin. La question devient plus obscure et plus compliquée quand il s'agit de l'incarnation de Dieu, de l'âme de Jésus-Christ considérée comme cause occasionnelle de la dispensation de la grâce; mais le point le plus délicat, c'est la question du miracle. Il est évident qu'un chrétien ne peut pas nier la possibilité du miracle en général, et qu'il ne peut pas en outre refuser d'admettre certains miracles, tels par exemple que la naissance, la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ. Malebranche en était-il à les contester? On l'aurait fait mourir de chagrin, si on lui avait seulement posé la question.

Malebranche croyait de tout son cœur que Dieu peut faire des miracles, j'entends des miracles éternellement prémédités, des miracles liés à l'ensemble de ses voies. Il croyait de plus que Dieu en a fait réellement, un surtout, le plus grand de tous, dont les autres sont le prélude ou la conséquence, l'incarnation; mais avec cela Malebranche persistait à soutenir que Dieu fait le moins de miracles possible. Autant d'autres en supposent Dieu prodigue, autant, lui, il l'en croit avare. Par conséquent il se défie du merveilleux en religion. Disons-le nettement, il ne l'aime pas, persuadé que la multiplicité des miracles, loin de dévoiler Dieu, l'obscurcit, et que la Divinité ne se montre jamais plus à découvert que dans la simplicité des lois naturelles.

Ce n'est pas Malebranche qui de nos jours encouragerait les petits miracles. Ce n'est pas lui qui les recommanderait aux fidèles comme pour en stimuler la production. Ce n'est pas lui qui croirait aux tables tournantes et y découvrirait avec fracas l'action surnaturelle du démon. Jugez de ses sentimens par deux lettres curieuses que M. l'abbé Blampignon a découvertes dans le manuscrit de

monde, nous verrons dans l'autre ce qui en sera. » Ces derniers mots rappellent le cri de Pascal : « Si mes *Lettres* sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel. »

(1) Dans le passage cité plus haut, l'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse.

Troyes. Elles ont trait à la baguette divinatoire (car la superstition est toujours la même : baguettes, tables tournantes, esprits frappeurs, il n'y a que le nom de changé).

Dans la première, du 6 novembre 1683, sa pensée reste voilée :

« Je pense que vous savez qu'à Lyon il y a des gens qui découvrent les voleurs par les mouvemens d'une baguette qu'ils tiennent en main. Le secret a déjà fait exécuter un homme qui avait assassiné un marchand de vin et sa femme. Il y a plus de deux ans qu'à Grenoble il y avait de semblables devins. Le fait est constant; j'ai parlé de cela à plusieurs témoins oculaires. C'est une preuve certaine qu'il y a des esprits qui se mêlent de nos affaires. Cependant il y a des gens qui veulent expliquer cela physiquement, et même on a fait en Hollande, il y a environ un an, un livre pour prouver qu'il n'y a ni anges, ni diables, et cela par l'Écriture sainte (1). Quelle extravagance! Une personne d'esprit et que je connais (2) écrit actuellement sur les effets de la baguette et sur les sentimens qu'il faut avoir. Pour moi, je ne crois pas même qu'il soit naturel de trouver de l'eau et des métaux par son moyen (3). »

On pourrait se méprendre sur le sens de cette lettre. Malebranche en effet n'a garde de contester les anges ni les démons. Il est trop sincèrement chrétien pour cela. Est-ce à dire qu'il faille rapporter les effets de la baguette au diable? Non. Il y a trois solutions au problème : les lois de la nature, le diable, la supercherie. Malebranche écarte l'explication naturelle. Restent deux solutions, le diable et la supercherie. Quelle est celle de Malebranche? Il en laisse le choix à son correspondant par ce trait charmant : *c'est une preuve certaine qu'il y a des esprits qui se mêlent de nos affaires.* Hésitez-vous à entendre cela dans un sens ironique? Eh bien! vous n'hésiterez plus en lisant la lettre suivante, celle de 1692 :

« On parle toujours fort de la baguette, et bien des gens prétendent que l'effet en est naturel. Pour moi, je ne doute nullement qu'il faut qu'une intelligence s'en mêle, et je croirais même que cette intelligence n'est pas distinguée de Jacques Aymar, le devin, qui par son adresse trompe les badauds, comme il a fait les Lyonnais. Cela s'éclaircira apparemment. Je lus hier une de mes lettres que l'on a imprimée dans *le Mercure galant* du mois de janvier. Je l'avais écrite à un père de l'Oratoire de Grenoble, et j'y prétends ce que je crois encore, que c'est une fourberie ou diablerie, mais un peu plus le premier que le dernier. »

Un peu plus le premier que le dernier, n'est-ce pas adorable? Et quel chrétien sensé ne s'accommodera pas mieux de ce demi-sourire de Malebranche que de la gravité solennelle de tel prédicateur

(1) *Le Monde enchanté* de Bekker.
(2) Le père Lebrun de l'Oratoire.
(3) Voyez deux lettres de Malebranche à la suite du traité du père Lebrun.

en renom, qui tout récemment nous signalait dans la risible supercherie des tables tournantes *le plus grand événement du siècle*, ou de tel autre personnage constitué en dignité, qui nous démontrait hier avec onction que Dieu est sorti de son éternité pour faire apparaître à quelque enfant idiote ou malade je ne sais quel fantôme éclatant de blancheur?

C'est ici peut-être l'occasion naturelle de tirer quelque conclusion utile de ces recherches intéressantes qui ont ramené l'attention publique sur un des chrétiens les plus sincères et les plus illustres du grand siècle. Nous ne sommes point théologien; nous n'avons pas à prendre parti entre Bossuet et Malebranche. L'église d'ailleurs n'a point parlé, car la congrégation de l'*Index* n'est pas l'église et Malebranche n'a pas cru que la décision de ce tribunal l'obligeât à se rétracter. Il a pensé que des motifs temporels avaient pu avoir quelque part à cette affaire, et il s'est replié derrière la règle de l'église gallicane, qui veut que les décrets de l'*Index* n'aient point chez nous force de loi. A l'heure qu'il est, un ecclésiastique instruit, tel que l'honorable abbé Blampignon, jugerait-il utile de publier une édition complète de Malebranche (et nous espérons bien que cette édition fera partie de la publication si heureusement inaugurée des *grands écrivains de la France*), il n'y aurait à cette entreprise aucun inconvénient insurmontable (1). Ainsi, même pour un chrétien docile aux décisions de l'église, le débat reste ouvert, à plus forte raison pour celui qui regarde cette question du côté purement philosophique, et s'interroge, en moraliste ami de la civilisation, sur le mouvement religieux du monde et sur la marche du christianisme à travers notre siècle agité. A ce point de vue, il y a ici une grave question. Les défenseurs naturels de la religion chrétienne sont en présence de deux grands faits : le progrès de la société civile, le progrès de la science. Pour parler surtout de celui-ci, il est assez clair que, depuis Copernic jusqu'à nos jours, en passant par Kepler, Galilée, Descartes, Newton, Laplace, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, l'univers se présente à l'esprit moderne comme régi par des lois qui, à chaque conquête nouvelle de l'observation et du calcul, paraissent plus constantes, plus générales, plus simples, plus harmonieuses. La face du *cosmos* s'agrandit et se simplifie. Les lois de notre univers sont celles de tous les mondes. Les différens règnes se rapprochent par des dégradations insensibles et des analogies cachées. Un même dessein, varié avec délicatesse, donne

(1) M. Blampignon a trouvé à l'Arsenal, dans les manuscrits du père Adry, une liste complète de tous les écrits de Malebranche, grands et petits traités, réponses et répliques à Arnaud, etc.; ce travail serait d'un grand secours à un éditeur sérieux des œuvres de Malebranche, car l'édition de MM. de Genoude et Lourdoueix ne compte pas, elle est trop incomplète et d'une exécution d'ailleurs trop négligée et trop défectueuse.

naissance à un nombre immense d'espèces et d'individus. Tout s'échelonne, se rapproche et tend à l'unité. Dans l'univers moral, même marche de la science. S'il y a une anatomie générale des êtres organisés, il y a une philologie comparée; les langues mortes ont eu leurs Eugène Burnouf comme les fossiles leurs Cuvier. Depuis Vico, l'histoire est une science, la plus délicate de toutes, mais non pas la moins certaine, qui, sans rien ôter à la liberté humaine de ses inviolables droits, soumet le mouvement de la civilisation à des lois générales et en écarte le caprice et le hasard. Partout, dans les profondeurs des actions humaines comme sur la face de l'univers visible, éclate l'unité harmonieuse. Un petit nombre de causes générales gouvernées par des lois très simples, voilà le résultat net de vingt générations d'hommes de génie et de quatre siècles de découvertes et d'explorations.

Est-il possible, est-il bon qu'un pareil fait ne modifie en rien, je ne dis pas les dogmes essentiels, mais le gouvernement des choses religieuses? Est-ce en favorisant l'éclosion de toute sorte de petits prodiges, est-ce en entretenant dans le peuple des campagnes toute sorte de petites superstitions, est-ce ainsi qu'on servira la cause de la religion, ou bien n'est-ce pas plutôt en propageant les découvertes de la science moderne par tous les degrés de l'enseignement et de la prédication, en confiant aux idées de Newton et de Cuvier, devenues des idées populaires, le soin de chasser peu à peu de l'imagination des simples les fantômes, les apparitions, avec leur cortége de petites pratiques et d'enfantines terreurs, superstitions touchantes et poétiques quelquefois quand elles sont naïves, mais qui doivent céder la place à la grande poésie qui jaillit de la contemplation philosophique de la terre et des cieux? Nous ne déclamons pas; nous savons ce qu'il y a de délicat, d'innocent, de légitime même et d'indestructible dans ces pieuses croyances. Encore moins nous permettrons-nous de donner des conseils qu'on ne nous demande pas et que d'autres ont mille fois plus le droit de proposer. Nous disons seulement que plus on relira Bossuet, Arnaud, Malebranche, plus on verra que ces fermes et nobles esprits, à part leurs dissentimens théologiques, sont également contraires à la multiplication indiscrète des petits miracles, et qu'à l'occasion ils auraient volontiers rappelé aux amateurs du merveilleux en religion cette grande règle dont ils s'armaient contre les entités chimériques du moyen âge : *Non sunt multiplicanda præter necessitatem.* Point de dogmes nouveaux ni de miracles nouveaux sans nécessité, telle était autrefois la maxime de l'église : la théologie et le bon sens vivaient d'accord.

ÉMILE SAISSET.

SOUVENIRS

D'UN SIBÉRIEN

M. RUFIN PIOTROWSKI.

I.

UNE MISSION EN POLOGNE ET LES PRISONS RUSSES.

Il y a en Pologne un mot qui dépasse peut-être tout ce que l'éloquence humaine a su trouver pour donner un accent au désespoir; c'est le mot « à ne plus nous revoir! » qu'adresse d'ordinaire à sa famille, à ses amis, tout condamné politique au moment de s'acheminer vers la Sibérie. « A ne plus nous revoir!... » car le seul moyen de se retrouver encore avec ces êtres chéris, ce serait de les rencontrer un jour dans le même lieu de supplice, tant la conviction est grande qu'une fois déporté dans ces régions de douleur on ne les quitte plus, que la Sibérie ne lâche pas sa proie. Depuis bientôt un siècle, elle enlève à la Pologne ses enfans les plus généreux, ses femmes les plus dévouées. A ces contrées de neige et de sang se reporte la pensée de tout Polonais qui veut interroger les souvenirs de sa famille, et alors même que le poète rêve pour son pays un avenir de liberté et de bonheur, c'est encore la Sibérie qui se dresse devant lui, demandant des victimes même après la victoire (1).

(1) Voyez *le Dernier*, élégie polonaise du poète anonyme, dans la *Revue* du 1er novembre 1861.

Pays mystérieux et lugubre, « pays d'où l'on ne revient jamais, » comme le dit le paysan polonais et comme l'a dit aussi Hamlet d'une autre région, si semblable cependant à celle dont nous parlons :

> The undiscover'd country, from whose bourn
> No traveller returns!...

Et cependant on en revient parfois. Parfois à l'avénement d'un tsar au trône, une amnistie qui, quoique très incomplète, n'en est pas moins surnommée *générale*, rend aux familles éplorées ceux qui n'ont pas succombé à la peine; cela est du moins arrivé deux fois depuis un siècle, à l'avénement de Paul Ier et d'Alexandre II : l'empereur Nicolas n'a jamais connu pareille faiblesse. Dans d'autres cas, — très rares et même faciles à énumérer, — des instances, des prières appuyées par une haute protection obtiennent, au bout d'années de persévérans efforts, le retour d'un condamné. Enfin on a vu même revenir à la lumière et reparaître au milieu des vivans ceux qui, sans attendre ni espérer une amnistie générale ou individuelle, ont trouvé dans leur audace et leur énergie les moyens de se soustraire à une horrible destinée; mais ce phénomène-là ne s'est rencontré que deux fois depuis un siècle. Plusieurs de ces *revenans* ont fait ensuite le récit de leur séjour dans ces tristes parages, d'autres ont laissé des notes écrites sur les lieux mêmes et puis pieusement recueillies, — et c'est ainsi que la littérature polonaise possède maintenant toute une collection de ces écrits des *Sibériens*, collection assez riche déjà, et qui, malgré la monotonie du sujet, ne manque certes pas de variété.

Qu'elles sont étranges en effet ces aventures de Beniowski, soldat de Bar, déporté au Kamtchatka, y organisant une vaste conspiration avec les indigènes sauvages, faisant prêter aux Kamtchadales un serment de fidélité à la confédération de Bar, passant avec eux le détroit de Behring, conquérant Madagascar et venant en offrir la suzeraineté au roi de France! Bien différentes sont les destinées du général Kopeç, relégué quelques années après dans ces mêmes contrées. Soumis, patient et presque serein pendant tout le temps de l'exil, son esprit s'obscurcit au moment même où il apprend que l'heure de la délivrance a sonné : la joie est trop forte pour son âme; il ne rapporte dans sa patrie que les débris de sa raison, et il n'a plus que de rares momens de lucidité dont il profite pour dicter quelques pages calmes et douces sur un passé plein de souffrances. Pendant trente ans. le pauvre Adolphe Januszkiewicz note tous les jours pour sa vieille mère, restée en Lithuanie, chaque événement d'une vie écoulée dans les steppes, au milieu des Kirghis; la main d'un frère vient récemment de nous dévoiler tout ce que ce cœur

généreux contenait de courage indomptable et d'amour filial. Nous en passons plusieurs autres, mais comment ne pas rappeler le livre de Mme Eva Felinska, de cette grande dame, de cette grande chrétienne, que la dureté de l'empereur Nicolas avait envoyée habiter à Bérézov (1), au milieu de Yakoutes et d'Ostiaks, et dont le fils vient tout récemment d'être promu à l'archevêché de Varsovie? Ce qui constitue le charme pénétrant des souvenirs de Mme Felinska, c'est non-seulement l'absence de toute récrimination (les récits des Sibériens sont en général purs de toute amertume), mais la pudeur féminine dont elle enveloppe instinctivement son malheur personnel; on croirait lire les notes d'une simple curieuse séjournant au milieu d'une peuplade inculte par excentricité d'esprit, si les cris de la mère demandant ses pauvres enfans ne nous avertissaient trop souvent que le choix n'est pas volontaire. Un jour, à Bérézov, en creusant un puits, on découvre un cadavre qui semblait être de la veille, tant il était bien conservé dans son splendide uniforme, avec toutes ses décorations, grâce à la nature glaciale du sol. A force de recherches et de souvenirs, on parvient à constater que c'est le corps du prince Menstchikov, mort il y a plus d'un siècle en cet endroit, en exilé, après avoir été le ministre et le favori des tsars. « Quel étrange hasard! » se contente de s'écrier Mme Felinska en notant cet événement, — et elle laisse au lecteur le soin de compléter par sa pensée ce tableau émouvant d'une Polonaise se trouvant sur la même terre de proscription en face du cadavre de l'homme qui avait le premier foulé impunément le sol sarmate.

Une des plus récentes et des plus remarquables publications de cette littérature dite *déportée* (c'est ainsi qu'on l'appelle en Pologne par opposition à la littérature *émigrée*) est celle que vient de nous donner M. Rufin Piotrowski (2). Son livre ne se recommande pas seulement par la richesse des détails et l'ampleur de la composition, mais aussi et surtout parce que l'auteur est un Sibérien *évadé*. C'est là, depuis Beniowski, le seul exemple d'un déporté (et M. Piotrowski était de plus condamné aux *travaux forcés*) qui ait tenté une telle entreprise et y ait réussi. Encore Beniowski a-t-il eu beaucoup de complices et d'aides, il n'était séparé que par un espace relativement court de la terre de délivrance, tandis que notre contemporain n'avait à compter que sur lui-même, et a su

(1) Nous employons ici le *v* de l'alphabet latin comme le meilleur équivalent du *b* (*viedi*) de l'alphabet russe, bien que les lettres *w* et *f* rendent à peu près en russe le même son. Pour être conséquent, il faut écrire non-seulement *Moscova, Tambov, Bérézov*, mais *Orlov, Menstchikov*, etc. Quant au nom de *Kiow*, nous adoptons l'orthographe même des habitans de cette ville (petits Ruthènes); les Russes seuls écrivent *Kiew* tout en prononçant *Kiow*.

(2) *Pamietniki Rufina Piotrowskiego*, 3 vol. in-8°, Posen 1861.

traverser la Sibérie dans toute sa longueur et une grande partie de la Russie d'Europe, faire toujours à pied le long et périlleux voyage d'au-delà Omsk (Sibérie occidentale) par les monts Ourals à Archangel, Pétersbourg, Riga, jusqu'en Prusse, sans carte, sans secours, presque sans argent, et ne confiant son secret à aucun être au monde, pour n'envelopper personne dans son sort terrible. Si le récit de M. Piotrowski n'a pas le romanesque brillant de celui que nous a donné le confédéré de Bar, il nous révèle des dangers bien plus grands et une persévérance de volonté de beaucoup supérieure. Le merveilleux, au reste, ne manque certainement pas non plus dans cette odyssée étrange, quoique le héros ne soit pas le moins du monde un être mythologique : il existe, il vit même parmi nous, et nous le coudoyons chaque jour. Ce *forçat* évadé des bords de l'Irtiche, cet ancien *malheureux* (ainsi que les indigènes de Sibérie appellent tout déporté polonais) est maintenant un modeste professeur dans cette excellente école polonaise des Batignolles que l'émigration doit en partie à la générosité de la France.

M. Rufin Piotrowski fut un de ces héroïques émissaires qui, du fond de l'émigration polonaise, allaient porter dans la patrie opprimée les espérances, les idées et les rêves de l'exil, et son récit commence précisément à partir du voyage qu'il entreprit en 1843 de Paris à Kamienieç en Podolie. Ces émissaires, hélas! n'apportaient le plus souvent que des plans impossibles, des appels irréfléchis, parfois même des idées dangereuses, et s'ils rachetaient presque toujours une partie de leurs erreurs par une constance qui bravait les tortures et la mort, ils n'entraînaient pas moins dans leur sort fatal plus d'une victime généreuse et inutile. M. Piotrowski a au moins cette consolation de ne s'être pas fait l'apôtre de doctrines perverses et de n'avoir pas semé la haine. Son action comme émissaire fut en effet toujours éclairée par un sentiment de religieuse charité, auquel répugnaient les tristes mots d'ordre de la démagogie. Le même esprit religieusement ému caractérise aussi son livre, livre écrit déjà depuis bien des années, mais qui, par des difficultés faciles à comprendre quand il s'agit de publications polonaises, n'a pu voir le jour qu'en 1861.

Nous avons cru que les *Souvenirs* de M. Piotrowski pourraient bien trouver faveur auprès du public français. Dans un moment où l'on ne parle plus en Pologne que de condamnations pour la Sibérie prononcées contre les plus respectables des citoyens, — des chanoines, des rabbins, des prévôts des marchands, des professeurs, des étudians et des ouvriers, — il n'est pas inutile sans doute d'expliquer par un exemple frappant ce que signifie pour la Pologne ce simple mot de *déportation*. Faut-il maintenant ajouter que les pages qu'on va lire sont de tout point véridiques? Le récit de M. Pio-

trowski porte un cachet de véracité et d'honnêteté qui plaide pour lui-même et éloigne tout soupçon d'exagération. Du reste, on le verra, l'auteur ne récrimine presque jamais contre les hommes; le plus souvent même il s'exprime à leur égard en termes empreints d'une assez vive gratitude : il n'accuse que le *système*. Le dirons-nous? les compatriotes de M. Piotrowski, et surtout ses compagnons d'infortune (ils ont été tous unanimes à reconnaître l'authenticité parfaite de son récit), lui ont plutôt fait le reproche d'une indulgence outrée. Et combien de Polonais, par exemple, ont été surpris du portrait qu'il nous a tracé du prince Bibikov et de M. Pissarev, hommes dont les noms ont si tristement marqué dans les douloureuses annales de la Pologne contemporaine! Sans croire utile de prêcher une conviction qui s'impose d'elle-même, nous tenons seulement à expliquer la méthode d'après laquelle nous avons cru devoir faire des emprunts à l'ouvrage polonais. Une simple analyse aurait effacé le cachet individuel et original du récit. Ce que l'on présente ici, c'est l'abrégé exact d'une composition plus vaste et plus détaillée, un « raccourci d'abîme, » si l'on osait emprunter la parole énergique de Pascal, car les *Souvenirs d'un Sibérien* nous révèlent un véritable abîme de souffrances et de misères.

I.

Mon départ pour le pays était déjà fixé depuis longtemps, et je n'étais plus occupé que des préparatifs nécessaires pour le voyage, quand je tombai subitement malade à Paris. Ce fut à la fin de l'année 1842. Je fus recueilli à l'hôpital de *la Pitié*, dirigé alors par le baron Lisfranc, qui avait autrefois servi avec les Polonais dans les guerres de l'empire, et leur a gardé toujours des sentimens affectueux. Nombre de mes compatriotes et compagnons d'exil se trouvaient avec moi dans cet hôpital, en proie à l'une des deux maladies alors générales parmi nous autres émigrés, la phthisie et l'aliénation mentale. Plus d'un mourut dans ma salle, à mes côtés, et ce spectacle était bien fait pour attrister mon esprit, car ils mouraient sans plainte, mais au milieu d'un morne abattement. On aurait dit qu'en quittant cette terre ils avaient le sentiment que, même dans l'autre monde, il n'y aurait pas de patrie pour eux.

Ce séjour dans l'hôpital ne fut pas néanmoins sans favoriser mes projets; j'eus la fortune d'y lier connaissance avec un autre malade, un Américain des États-Unis, qui me promit de me trouver un passseport, chose indispensable pour mon entreprise, et que je n'avais pu jusqu'ici me procurer. Je ne lui avais, bien entendu, rien révélé de mes plans; je ne lui avais parlé que de mon désir extrême de revoir mon pays natal. Sorti enfin, au bout de six se-

maines, de l'hospice, que mon compagnon américain avait quitté un peu avant moi, je vins le chercher à l'adresse qu'il m'avait laissée, et il me remit en effet un passeport anglais sous le nom de *Joseph Catharo, originaire de La Valette* (*Malte*), *âgé de trente-six ans.* La pièce était des plus régulières, délivrée à l'ambassade anglaise à Paris pour Constantinople, et signée par l'ambassadeur lord Cowley. C'était ce que je pouvais désirer de mieux. Un passeport anglais était, dans ma position, préférable à tout autre; je savais parfaitement l'italien, tandis que je parlais très mal l'idiome de la Grande-Bretagne : ma qualité supposée de Maltais me mettait complétement à couvert de ce côté. Les différens *visa* de Bade, Wurtemberg, Bavière, Autriche et Turquie furent bien vite obtenus; mais au ministère des affaires étrangères on mit, à côté du cachet, deux lignes imprimées contenant les mots fatals : « Tenu à se présenter à la préfecture de police. » Or j'avais toute sorte de raisons pour ne pas informer de mon départ la préfecture de police, qui aurait pu être plus curieuse que mon Américain. Après m'être longtemps creusé la tête pour faire disparaître la clause malencontreuse, je m'arrêtai au moyen très peu ingénieux de verser sur ces deux lignes de l'encre, simulant ainsi une grande tache et ne laissant en vue que le cachet du ministère. Le procédé fut à coup sûr grossier; il ne m'en servit pas moins bien, et aucune des nombreuses polices auxquelles je dus dans la suite présenter mon passeport ne s'est formalisée de la tache qui le déparait.

Pourvu de la sorte et muni de la somme de cent cinquante francs, qui devait suffire aux besoins du long voyage, je quittai Paris le 9 janvier 1843. Après avoir traversé sans encombre Strasbourg, Stuttgart, Munich, Salzbourg et Vienne, je m'acheminai de là vers Pesth. Dans l'intérêt de ma mission, je dus m'arrêter dans la capitale de la Hongrie pendant tout un mois. Je profitai en même temps de ce séjour pour adresser à l'ambassadeur anglais à Vienne une demande de renouvellement de passeport, mon intention étant de me diriger vers la Russie, au lieu de me rendre à Constantinople, et d'y passer un assez long temps. La réponse ne se fit pas attendre : au bout de quelques jours, je reçus de Vienne un nouveau passeport en échange de l'ancien, de date toute récente, heureusement dépourvu de toute tache d'encre omineuse et visé pour la Russie. Le 28 février, je quittai Pesth pour atteindre Kamienieç en Podolie, but de mon voyage.

La somme modique que j'avais emportée de Paris s'étant de beaucoup réduite malgré une manière de vivre des plus économiques, je résolus de faire à pied le reste de mon voyage de Hongrie jusqu'en Podolie. La saison était favorable, le paysage magnifique, et le trajet des Karpathes avait de quoi me faire oublier de légères

fatigues. La sensation pour moi était étrange, parfois assez plaisante, de traverser la Galicie et de demander mon chemin dans un allemand écorché à de rares employés autrichiens, pendant que les paysans m'accablaient des renseignemens les plus minutieux dans cette langue polonaise que j'assurai ne pas comprendre. Les plaisanteries de nos paysans sur le compte de « l'homme *muet* » ne firent pas faute et ne laissaient pas de m'égayer beaucoup. A ces railleries s'ajoutaient cependant de leur part très souvent des marques du respect dû à un étranger arrivant de l'autre bout du monde. « Il doit venir de loin, se disaient-ils entre eux, de très loin, de là où le corbeau même n'apporte plus d'os. » Enfin, par une belle matinée du mois de mars 1843, je me trouvai sur la limite qui sépare la domination autrichienne de la domination russe, près du village de Bojany. La frontière était marquée par deux barrières séparées par un espace de quelques dizaines de pas. Sur l'exhibition de mes papiers, j'obtins sans difficulté l'ouverture de la barrière autrichienne; mais, arrivé à la barrière russe, j'eus beau appeler et regarder de toutes parts, personne ne venait. Las d'attendre, je passai en me baissant sous le poteau et me dirigeai vers une maison un peu éloignée, qui me semblait être le bureau de la douane. L'étonnement y fut grand quand on me vit arriver seul sans être accompagné d'un soldat.

— Par où avez-vous passé la frontière?

— Mais par la barrière là-bas.

— Qui vous l'a ouverte?

— Personne. J'ai vainement appelé, et je me suis enfin décidé à passer dessous.

— Comment! le garde n'était donc pas à son poste! s'écria le fonctionnaire, et, exaspéré de colère, il s'élança au dehors pour donner des ordres, dont le ton menaçant ne m'indiquait que trop le sens. Revenu dans la chambre, il fit rejaillir sur moi le reste de sa mauvaise humeur; mais la vue du passeport anglais calma subitement son courroux. Pendant qu'on examinait mes papiers et qu'on notait les réponses faites à diverses questions concernant ma personne et le but de mon voyage, j'entendais les cris lointains du pauvre soldat qui expiait sous la bastonnade sa négligence ou peut-être bien ma précipitation. Enfin je pus quitter le bureau avec le sentiment d'une satisfaction qui ne fut pourtant pas sans mélange. Il y avait en effet quelque chose de symbolique dans cet incident de mon entrée sur le territoire de l'empereur Nicolas. Dès le premier pas, j'avais mis en défaut la vigilance russe, mais j'avais causé en même temps, quoique bien involontairement, le supplice d'un pauvre malheureux. Mon cœur se serrait.

Ce fut le 22 mars que j'arrivai à Kamienieç, au milieu du jour.

Ma malle dans une main, j'ouvris de l'autre la porte d'une auberge qu'on m'indiquait, et je me trouvai ainsi tout à coup au milieu d'une nombreuse assemblée, dans une vaste salle où l'on jouait au billard. J'avais gardé à dessein mon chapeau sur ma tête, et à ce signe si contraire à nos habitudes, avant même que j'eusse prononcé une parole, je fus tout de suite reconnu pour un étranger, pour un *Français*, car ces deux mots sont à peu près synonymes chez nous. Le mouvement qui se fit alors dans la salle fut bien curieux. « Un *Français*, un *Français!* » murmurait-on de toutes parts avec intérêt, avec sympathie, mais avec la crainte manifeste de se compromettre par une parole imprudente ou même simplement bienveillante. Deux hommes seuls osèrent m'aborder franchement et s'entretenir avec moi : ce fut d'abord un Polonais de Cracovie, de passage seulement à Kamienieç et tenu par conséquent à moins de circonspection; l'autre fut un officier russe, qui avait quitté le billard en m'entendant prononcer quelques paroles en français, et me témoigna tout de suite un empressement chaleureux. « Vous venez donc pour un certain temps ici? Oh! restez-y, je vous y engage. Beau pays, belles femmes! Mais c'est surtout à Varsovie qu'il y a des femmes charmantes!... Ah! Varsovie! j'y ai été en garnison; voilà ce qui est fameux, voilà où l'on trouve de jolis minois! » Et le jeune homme ne tarissait point en éloges qui ne laissaient pas de m'être pénibles. Chose étrange, dans cette Pologne dont il foulait le sol et dont il avait traversé les principales villes, il n'avait pu rien voir, rien apprécier que la beauté de nos femmes! Pas un mot du gouvernement, du sort des habitans, des misères du peuple! Son unique objet de préoccupation, de louange et de conversation, c'étaient les Polonaises! Une seule chose le détourna de son sujet favori : c'est quand je fis la mention incidente de Paris; il me questionna aussitôt sur les Parisiennes, et sembla tout à la fois satisfait et excité par mes réponses. C'était du reste un très bon garçon que cet officier Rogatchev; il finit par m'offrir de partager avec lui notre mets national des *pierogi*, tout en me plaisantant sur le fort accent étranger avec lequel je prononçais ce mot. Il me rendit cependant bientôt la justice qu'en fait de *pierogi*, le bon appétit rachetait chez moi, et amplement, la mauvaise prononciation.

Pendant que nous nous promenions ainsi de long en large dans la salle en causant à haute voix de choses futiles, les autres habitués, tous Polonais et jeunes gens, se tenaient à l'écart et chuchotaient entre eux en me lançant de temps à autre des regards curieux et obliques. Il y avait un contraste si saisissant entre leur attitude réservée et circonspecte et la désinvolture épanouie de l'heureux Rogatchef! Tout en continuant la conversation avec l'officier russe, je

m'efforçai de saisir les paroles qu'échangeaient entre eux mes compatriotes, et j'attrapai ainsi des lambeaux de phrase : « De France? — Sait-il quelque chose sur les nôtres? — Les Français pensent-ils à nous? — Des événemens se préparent peut-être? » Mon émotion fut grande, mais je redoublai d'animation dans le récit que je faisais à mon interlocuteur des beautés et des splendeurs de Paris.

Tout en discourant, je ne négligeai pas d'informer M. Rogatchev, ainsi que les autres habitués, que j'étais venu à Kamienieç dans l'intention d'y chercher fortune comme maître de langues, que je ne demanderais pas mieux que de me fixer dans la ville, sauf à pousser, si mon intérêt l'exigeait, dans l'intérieur même de la Russie. Je renouvelai cette déclaration le lendemain à la police, car j'avais hâte de régulariser ma position. Le *permis de séjour* me fut accordé sans difficulté; quant à mon intention de donner des leçons de langues étrangères dans des maisons privées, on me prévint qu'il y avait là encore plusieurs formalités à remplir : il fallait adresser notamment des demandes de permission au gouverneur militaire, au directeur du lycée, etc. Bientôt je reçus les autorisations exigées, et grâce aux recommandations de mon officier ainsi que d'autres personnes dont je fis la connaissance dans les premiers jours, grâce surtout aux prévenances dont tout étranger est l'objet dans notre pays, les demandes de leçons m'arrivèrent de tous côtés et dès le début. Je recherchai de préférence les maisons des employés russes : c'était le moyen de détourner de moi tout soupçon et de compromettre le moins possible mes compatriotes. L'offre qui me fut faite par la maison Abaza me fut surtout précieuse, et je me gardai bien de négliger de telles relations : le colonel Abaza, président de la chambre des finances, était un fonctionnaire russe des plus haut placés et des plus influens. Je ne me refusai pas, bien entendu, aux familles polonaises; mais je recherchai surtout celles qu'une découverte aurait le moins exposées, c'est-à-dire les maisons des veuves, des vieillards, celles-là enfin où il n'y avait pas de jeunes gens. Au bout de quelques semaines, ma position était établie, mes relations très étendues; j'allai dans les cercles, dans les réunions, et toute la ville connut très bien *M. Catharo*, qu'elle s'obstinait à appeler un *Français*.

C'est ainsi qu'après douze ans passés dans l'émigration je me trouvai de nouveau dans mon pays, non loin même de ma famille (elle habitait l'Ukraine), en qualité de Maltais, sujet britannique, enseignant les langues étrangères, et ne comprenant pas un mot de polonais ou de russe. Cette dernière circonstance mettait très souvent ma circonspection et mon sang-froid à de rudes épreuves, que l'exercice du professorat ne faisait qu'aggraver. Combien de fois n'étais-je pas tenté, devant certains passages ou locutions difficiles,

de les expliquer à mes élèves dans une langue qui m'était aussi familière qu'à eux-mêmes! Un de mes premiers disciples fut un certain Dmitrenko, employé à la chambre des finances, joyeux garçon, et qui eut tout à coup la fantaisie de vouloir apprendre de moi le français, dont il ne savait pas le premier mot. A bout de procédés pour nous faire mutuellement comprendre pendant l'enseignement, il finit par me proposer de me donner quelques notions du russe (que je savais parfaitement bien); mais il ne put jamais arriver à me le faire lire couramment, et ne cachait pas son étonnement sur le manque d'intelligence de ces Français dont on vantait tant l'esprit.

Au milieu de mes compatriotes, l'*incognito* que je gardais m'exposait très souvent à des scènes dont souffraient mon sentiment intime et ma délicatesse d'honnête homme. J'étais confident involontaire et forcé des relations et même des secrets de famille, qu'on croyait dérober complétement à ma connaissance en les traitant en polonais. Ce n'était pas non plus précisément des choses toujours flatteuses pour moi que je parvenais à surprendre dans de telles conversations. Un jour par exemple, me voyant pour la première fois dans un salon et apprenant que j'arrivais récemment de Paris, un visiteur qui m'était inconnu désira me demander des nouvelles de son frère qui vivait dans cette capitale, émigré, et que je connaissais en effet très bien; mais le maître de la maison l'en dissuada chaleureusement. « Tu sais bien qu'il est rigoureusement défendu de s'informer de la situation de parens émigrés; prends garde, on n'est pas sûr avec un étranger. » Le sang me montait à la tête, et je me courbai bien vite sur un livre que je feuilletais.

Qu'on me permette encore un autre souvenir. Je donnais des leçons aux deux filles de la bonne et aimable Mme Piekutowska. Une fois, dans un entretien avec elles, je touchai à la Pologne; la belle Mathilde répondit avec véhémence à ma parole insouciante, une de ces paroles comme nous en lance si souvent un étranger en ne se doutant pas qu'il fait saigner une profonde blessure. La sœur aînée l'interrompit brusquement en polonais : « Comment peux-tu parler des choses saintes devant un écervelé de Français! »

De pareils incidens arrivaient presque chaque jour : ils me causaient tantôt du plaisir, tantôt de la gêne; mais la gêne devenait de la rage concentrée quand, dans les maisons russes, j'étais forcé de dévorer en silence ou de discuter avec le calme désintéressé d'un étranger des propos blessans pour ma nation que se permettaient nos oppresseurs. C'est surtout dans la maison de M. Abaza que je souffrais souvent de telles tortures, et j'essaierais en vain d'en donner une idée.

Ma sécurité, ainsi que celle d'autres personnes, pouvait être compromise, si l'on m'avait soupçonné de connaître la langue du pays;

j'étais donc tenu de veiller sous ce rapport constamment sur moi-même. Si je puis m'exprimer ainsi, j'étais tenu de veiller jusque sur mon sommeil, et je m'arrangeais toujours, notamment toutes les fois que j'étais invité à une des campagnes voisines, de manière à coucher seul et dans une chambre séparée; je craignais qu'en dormant il ne m'arrivât de prononcer quelques phrases. Aucun incident ne vint cependant démentir le rôle que j'avais assumé, et durant neuf mois je pus soit rester à Kamienieç, soit faire de courtes excursions dans la province, sans exciter le moindre soupçon de la police. Aux yeux des Polonais comme des Russes, je passai toujours pour M. Catharo, homme inoffensif, aimant la société et parfaitement bien accueilli par elle. Quant au but réel de mon séjour et à mon véritable caractère, quelques compatriotes seuls en étaient informés, et le secret fut rigoureusement gardé. L'alerte, à ce que j'ai su plus tard, vint de Saint-Pétersbourg, et Kamienieç fut profondément étonnée un jour d'apprendre tout à coup que le maître de langues *français* qu'elle avait si longtemps gardé dans ses murs était un compatriote, un émigré, un émissaire...

On dit qu'il y a un sentiment qui nous prévient d'ordinaire d'un danger menaçant. Je n'avais pas besoin d'un tel don surnaturel pour être averti dans les premiers jours du mois de décembre de l'imminence du péril : je n'avais qu'à tenir les yeux bien ouverts. Au commencement de décembre je m'aperçus en effet que j'étais suivi et épié à chaque pas par les gens de la police. Les avis qui me venaient de divers côtés, ainsi que l'air moitié inquisiteur, moitié gêné que gardaient envers moi les fonctionnaires russes, ne purent que me confirmer dans mes appréhensions. J'ai appris plus tard que ce n'était pas seulement le désir de se renseigner sur mes démarches qui fit retarder le moment de mon arrestation; c'était encore l'incertitude sur la parfaite identité de ma personne, car l'on craignait, dans le cas d'une erreur, de se compromettre vis-à-vis d'un sujet britannique véritable, c'est-à-dire le sujet d'une puissance qui n'entendait pas raillerie en ces sortes d'affaires. Bientôt cependant je n'eus plus aucun doute ni sur mon arrestation prochaine, ni sur le parti qu'il me restait à prendre. La fuite n'aurait pas été encore à ce moment tout à fait impossible, mais il me répugnait de me dérober à un danger auquel étaient exposés des complices qui ne pouvaient ni ne devaient prendre le chemin de l'exil; il était aussi de mon strict devoir envers eux, et bien plus encore envers des milliers d'innocens, de ne pas faire défaut au jour terrible de l'enquête. En effet, dans ces sortes de perquisitions politiques, le système russe consiste à arrêter tous ceux qui de près ou de loin ont pu connaître l'homme soupçonné. Or, comme je connaissais presque tout le monde dans la ville et dans les environs,

la disparition du principal coupable n'aurait fait qu'aggraver le sort de milliers de suspects, l'enquête aurait traîné des années, n'aurait peut-être jamais fini; ma présence seule pouvait prévenir des malheurs incalculables, et dans le cas extrême limiter au moins le nombre des victimes. Je résolus donc d'attendre patiemment l'heure fatale, et je passai les jours de liberté qui me restaient encore à concerter avec mes complices le plan de conduite à tenir. La dernière entrevue que j'eus avec l'un d'eux fut le soir, dans une église, la veille même de mon arrestation; nous convînmes autant que possible de tous les points, puis nous nous embrassâmes avec une émotion facile à comprendre. Resté seul dans l'église, je me mis à prier Dieu avec ferveur de m'accorder la force nécessaire pour supporter les épreuves qui m'attendaient.

Comme tout Polonais de ma génération, j'avais puisé dans l'éducation maternelle le sentiment d'une foi catholique fervente. Ces convictions eurent cependant leur temps d'éclipse, et je me rappelle encore le moment où elles furent ébranlées pour la première fois. C'était en 1831, quand après notre glorieuse campagne j'eus passé en Galicie avec le corps du général Dwerniçki. Un jour que j'étais allé à confesse, le prêtre, un père bernardin, entre autres exhortations empreintes de charité et d'esprit évangélique, me représenta notre révolution comme un péché, comme une violation du serment de fidélité envers Nicolas. Le respect du lieu sacré m'empêcha de répondre, mais en me levant je me dis, pour la première fois de ma vie, que les prêtres n'enseignaient pas toujours la vérité, et que leur blé était mêlé de beaucoup d'ivraie. Peu de temps après, arrivé en France, je me pris, comme tout le monde, à goûter les doctrines nouvelles en matière de religion comme de politique. Je négligeai toute pratique religieuse, et j'en étais bientôt venu à n'estimer en Jésus-Christ qu'un excellent philanthrope, tout au plus un démocrate; mais les jouissances frivoles de la négation sont vite épuisées, et bien avant l'époque dont je parle dans ce récit, avant mon retour au pays, j'étais revenu aux sentimens qui ont guidé ma jeunesse, et qui devaient maintenant me procurer le soutien le plus efficace dans les tristes destinées qui m'étaient préparées.

II.

Le 31 décembre 1843, au point du jour, je me sentis brusquement secoué par le bras et appelé à haute voix par mon nom d'emprunt. Quoique éveillé, je ne me hâtai pas cependant de répondre, je voulais me donner le temps de me composer une attitude. Quand j'eus enfin ouvert les yeux, j'aperçus dans ma chambre le directeur de la police colonel Grunfeld, un commissaire et le major Polout-

kovskoï, de la chancellerie du prince Bibikov, gouverneur-général de Volhynie, Podolie et Ukraine. Le major était arrivé exprès de Kiow pour procéder à mon arrestation. J'exprimai ma surprise d'une visite aussi matinale, et mon étonnement redoubla naturellement à la nouvelle qu'on allait m'amener sous escorte devant le gouverneur. Je ne me fis pas faute non plus de rappeler ma qualité de sujet britannique et de faire ressortir toute la gravité des procédés inconcevables dont on usait envers moi. Après avoir ainsi rempli les formalités nécessaires de mon rôle, je demandai la permission de passer dans l'autre chambre pour faire ma toilette. Pendant que je m'habillai, le commissaire se saisissait de mes papiers, de mes effets, et bientôt nous nous dirigions vers la maison du gouverneur, le général Radistchev, que je connaissais depuis longtemps. Cette première entrevue fut aussi courte que peu décisive. Le gouverneur entra brusquement dans le salon et m'interpella en langue russe. Je prétendis ne pas comprendre ce qu'il disait, et je le priai de m'entretenir en français, de m'expliquer surtout la cause de mon arrestation. — « Vous la saurez bientôt. » — Et sur un signe de sa main on me fit sortir. On me conduisit à la maison du directeur de la police; là je fus installé dans une chambre attenant au salon : les portes furent fermées à clé, un employé en uniforme me tint compagnie en se conformant strictement à l'ordre reçu de ne pas m'adresser la parole.

J'avais jusqu'ici gardé tout mon sang-froid et j'étais même assez étonné de mon calme parfait depuis le moment du réveil; mais, resté seul ou à peu près, je sentis subitement une grande défaillance de cœur. La pensée des malheurs qui m'attendaient, qui attendaient tant de mes pauvres frères, me brûlait le cerveau, et je sentis les larmes me venir aux yeux. Pour cacher cette dangereuse émotion, je me retournai vers le mur en y appuyant mon front; mais alors je crus entendre derrière ce mur des gémissemens, les voix de mes compagnons d'infortune. Je voulus me distraire à toute force, et je me saisis d'un jeu de cartes que j'aperçus sur un guéridon. Enfant de l'Ukraine, j'étais un peu superstitieux; je me mis à tirer les cartes, et elles me promettaient... ma délivrance! Le dirai-je? cette prophétie de la bonne aventure ne fit qu'augmenter mon irritation, et je sus presque gré au directeur de la police, qui entrait à ce moment pour s'enquérir de mes besoins, et qui emporta avec lui le jeu tentateur.

Une distraction beaucoup plus sérieuse remplaça quelques momens après celle que m'avait procurée la puérile consultation des cartes. A l'employé qui me surveillait déjà vint bientôt s'en adjoindre un autre, et ainsi commença une conversation non dépourvue certes d'intérêt pour moi. Tout le monde me connaissait si bien

à Kamienieç, tout le monde y était si parfaitement persuadé de mon ignorance des deux idiomes en usage dans le pays, que même à ce moment ces messieurs me considéraient encore comme un étranger et ne se gênaient pas pour converser en russe à haute voix. On se doute bien si je fus attentif au colloque.

« — C'est une grosse affaire, disait l'un, affaire de politique! On a déjà arrêté aujourd'hui dans la ville une vingtaine de personnes (il citait les noms), et des ordres sont partis pour la province, tout cela à cause de cet étranger qui est venu ici, à ce qu'on dit, intriguer contre le tsar au profit d'une grande puissance, de l'Angleterre ou de la France, le diable le sait! On ne dit pas grand bien non plus du président Abaza, et ce serait dommage, car c'est un brave homme; mais aussi l'étrange idée qu'il a eue de vouloir apprendre à son âge le français! Il profitera bien de son français!...

« — Quel malheur! quel malheur! répondit l'autre. Quand ce monsieur est arrivé ici, il y a neuf mois, j'avais reçu l'ordre de le surveiller, ainsi que nous le faisons à l'égard de tout étranger. Je me suis attaché à ses pas, je l'entourai de toutes parts; mais sa conduite était si simple, ses relations si franches avec les Polonais comme avec les Russes, il me parut si inoffensif que je finis par le perdre de vue. Il semble pourtant que c'était un joli oiseau, — et c'est un autre qui l'a attrapé et qui va recevoir la récompense!... Voilà ce qui s'appelle ne pas avoir de chance. Fils de chien, va!... Quel malheur! quel malheur! »

Ces étranges doléances du pauvre diable qui avait manqué l'occasion de me perdre ne laissèrent pas de m'égayer un peu; toutefois les autres renseignemens retirés de ce colloque donnèrent une tournure plus grave à mes pensées. Je ne pouvais plus douter qu'on arrêtait beaucoup de monde à cause de moi; mais les noms qu'on venait de citer appartenaient à de si diverses catégories de mes connaissances que je vis là même une source d'espérance. On ne faisait donc que tâtonner, on saisissait à tort et à travers, et les soupçons montaient ou plutôt s'égaraient jusque sur M. Abaza!... A un autre point de vue, j'imitai le cynisme naïf de mon employé de police, et j'étais tout prêt à me réjouir de l'embarras dans lequel je mettais ce bon président de la chambre des finances. Si en effet les Russes que je connaissais allaient être impliqués dans l'enquête, l'affaire s'embrouillerait étrangement, et qui sait alors si mes complices ne bénéficieraient pas de l'innocence parfaite des autres, qui ne tarderait pas à éclater?...

A quatre heures de l'après-midi, je reçus la visite du gouverneur et du major Poloutkovskoï. On me représenta que ma position était des plus graves, et qu'il était de mon intérêt de faire les aveux les plus complets. Je persistai dans mes affirmations, je déclarai ne

rien comprendre à ce qu'on voulait de moi, et je parlai d'écrire à l'ambassadeur anglais à Pétersbourg pour réclamer sa protection. « Vous voudriez donc quitter au plus vite Kamienieç? me répondit ironiquement le gouverneur; soyez tranquille, je vous en procurerai tous les moyens. »

Les mêmes interrogatoires eurent lieu les jours suivans, soit dans la maison du directeur de la police, où j'étais toujours détenu, soit chez le gouverneur, qui me faisait venir sous escorte; mêmes insistances pour me faire convenir de mon véritable caractère d'une part, même obstination de l'autre à garder le rôle que j'avais assumé. Les manières du gouverneur furent généralement froides, mais polies, parfois cependant ironiques et même emportées. « Vous avez beau vous dire Maltais et jouer la comédie, s'écria-t-il dans un de ses interrogatoires, nous savons bien que vous êtes de l'Ukraine, tel et tel ont avoué déjà vous avoir entretenu en polonais. » Il me nomma deux de mes coaccusés, les moins initiés à mon action, les moins fermes aussi; il me fit confronter à deux reprises avec eux. Ces entrevues furent des plus pénibles, et malgré les dénégations formelles que j'opposai aux dénonciateurs, je reconnus l'impossibilité de persister plus longtemps dans la voie suivie jusqu'ici. Les renseignemens sur mon compte arrivaient en effet chaque jour plus abondans et plus précis, et il devint évident pour moi qu'en prolongeant un jeu inutile je risquais d'aggraver la situation de mes complices; mais je voulais avoir pour témoins de mes confessions le plus grand nombre possible des accusés, afin qu'ils pussent se conformer à mes révélations et en bien connaître les limites : j'attendais une confrontation générale. Elle ne tarda pas à venir, et un soir, amené auprès du gouverneur, j'aperçus dans la salle un grand nombre de mes coaccusés, debout et rangés le long des deux murs. Le spectacle fut émouvant, je dirais qu'il avait même quelque chose de fantastique. Plusieurs n'étaient que de simples connaissances, d'autres étaient des complices, tous portaient sur le visage l'empreinte de la fatigue et de la souffrance. Après un certain temps passé comme à l'ordinaire en questions pressantes et en dénégations absolues, poussé à bout : « Eh bien, oui, m'écriai-je à haute voix et dans ma langue natale, je ne suis pas sujet britannique, je suis Polonais, né dans l'Ukraine, émigré après la révolution de 1831 et revenu ensuite ici. Je suis revenu dans le pays, parce que je ne pouvais plus supporter la vie de l'exil, parce que je voulais revoir la terre polonaise. Je suis rentré sous un nom supposé, car je savais bien que je ne pourrais y rester sous mon nom véritable, et je voulais y rester à tout prix, tranquille, inoffensif, ne demandant qu'à respirer l'air natal. J'ai confié mon secret à quelques-uns de mes compatriotes en leur demandant aide et conseil;

je ne leur demandais pas autre chose, et je n'avais rien d'autre à leur dire... » Malgré la conviction qu'ils avaient depuis longtemps, le gouverneur et le major Poloutkovskoï ne purent maîtriser une exclamation de surprise en m'entendant tout à coup m'exprimer en polonais; à mesure que je parlais, la figure du gouverneur s'épanouissait, il se frottait les mains, parcourait à grands pas la salle, et quand j'eus cessé, il s'approcha de moi avec un air bienveillant : il semblait me savoir gré d'avoir mis fin à une situation insoutenable. Après quelques questions insignifiantes, il donna l'ordre de m'emmener.

Revenu à la maison de police, et encore sous l'empire de l'excitation récente, j'y surpris étrangement tout le monde en parlant tout à coup polonais. J'interpellai dans cette langue le directeur, les employés, les gardiens. Je prenais un plaisir enfantin, fébrile, à user d'une liberté que je m'étais si longtemps interdite, et ainsi fis-je encore le jour suivant. Par une obstination qui tenait plutôt à une répugnance qu'à un calcul quelconque, je prétendais toujours ne rien comprendre au russe; mais quant au polonais je m'en donnai à cœur joie, et je semblai vouloir me dédommager en quelques heures de l'abstention de toute une année.

Ainsi finirent les préliminaires de mon enquête, et le lendemain le major Poloutkovskoï vint m'avertir de me tenir prêt à partir le soir même pour Kiow.

Ce fut par une belle et froide nuit d'hiver que je quittai Kamienieç. Je pris place dans une bonne et large calèche, à côté du major Poloutkovskoï; en face de nous, deux gendarmes se trouvaient assis, les armes chargées. Nous fûmes suivis par une seconde voiture, dans laquelle se trouvaient deux employés de la police secrète. Vu la saison et l'heure avancée (minuit), la ville était complétement déserte et sombre. En passant devant certaines maisons que je connaissais, et dont les habitans étaient liés à mon sort, je levai les yeux et j'y aperçus de la lumière. Étaient-ce des signes d'adieu, ou bien les indices de veilles pleines d'angoisse? Le tintement plaintif des grelots attachés, selon l'habitude russe, au timon de la voiture, traînée par trois chevaux, troublait seul le silence lugubre de la nuit. Moi aussi, je m'enfermai dans un silence complet, je m'adonnai tout entier à une voluptueuse tristesse, et je sus gré au major de n'interrompre le cours de mes pensées par aucune parole, pas même au moment des relais. Ce ne fut qu'à la pointe du jour qu'il donna le signal de la conversation; elle ne roulait d'abord que sur la France, son administration, son régime communal, son agriculture, son commerce, tous sujets qui semblaient l'intéresser beaucoup. Peu à peu nous nous mîmes à parler de la politique et même de l'émigration, et j'eus lieu de constater la parfaite exacti-

tude des renseignemens que mon interlocuteur avait pu recueillir sur nos partis, sur nos hommes, et même sur nos moindres publications. Je lui exprimai mon étonnement à cet égard, et il me répondit en souriant : « Nous sommes bien forcés d'apprendre toutes ces choses, et les moyens d'information ne nous manquent pas. » En général, le major, que j'avais eu déjà l'occasion d'étudier dans mes interrogatoires à Kamienieç, et que je devais retrouver plus tard dans la commission d'enquête de Kiow, se montra toujours froid, presque indifférent, mais homme bien élevé, poli et plein de convenance envers moi. Dans mes entrevues avec le gouverneur de Kamienieç, il n'avait jamais manqué de rappeler au calme le général Radistchev toutes les fois que celui-ci s'était laissé aller à des emportemens.

Un ressort de notre calèche s'étant cassé le soir de notre arrivée à Mohilow, je fus placé dans une *kibitka* avec les gendarmes, tandis que le major nous précédait dans une autre avec les employés de la police secrète, et nous fûmes emportés avec cette rapidité dont on ne saurait se faire une idée, à moins qu'on n'ait vu cette sorte de train en Russie. C'est alors que m'arriva un accident que je suis encore maintenant loin de pouvoir comprendre, et que je désespère bien plus de faire comprendre à mes lecteurs. A une des secousses que la *kibitka*, dans sa rapidité furieuse, épargne si peu au voyageur, je sentis comme quelque chose se briser à l'attache de ma tête, et une douleur aiguë et atroce dans le cerveau me fit pousser un cri sauvage de détresse, entendu même de la voiture qui nous précédait. Le major fit faire halte et demanda ce que j'avais. Je ne pus rien répondre, je sanglotai seulement. Il donna ordre de marcher au pas jusqu'à la station. Cela me soulagea beaucoup, mais au moindre choc mes souffrances infernales recommençaient; je poussais des cris en serrant ma tête dans les mains. Arrivé à la station, je ne pus descendre de la voiture. Honte et misère! je pleurai comme un enfant... Alors le major, qui avait hâte d'arriver à Braçlaw, me laissa sous la garde d'un des employés de la police et des deux gendarmes, en leur recommandant d'aller au pas. Nous continuâmes notre route; mais, au bout de quelques heures, mon compagnon, impatienté de la lenteur de notre marche, donna l'ordre d'aller plus vite. A peine les chevaux furent-ils lancés au galop, que mes douleurs devinrent d'une violence vraiment insupportable. Je me sentais devenir fou, et, averti par mes cris déchirans, mon surveillant commanda de faire halte. — Vous devez marcher lentement; si vous ne le voulez pas, brûlez-moi donc tout de suite la cervelle. Croyez-moi, si vous continuez le galop, je ne le supporterai pas plus de cinq minutes, je serai mort, et alors quelle sera votre position? — Je n'exagérais nullement; mes paroles, accen-

tuées avec une conviction profonde, firent impression sur mon gardien. Nous continuâmes le reste de la nuit à marcher au pas, et, arrivés au point du jour à une station, il me fit même donner des traîneaux, quoique la route ne fût pas du tout couverte de neige; elle n'était que boueuse. Enfin à une heure après midi nous atteignîmes Braçlaw, où nous attendait déjà le major Poloutkovskoï. Mon état déplorable le toucha visiblement; il posa sa main sur mon bras, me regarda avec attention et me questionna sur le mal que j'éprouvais. Ce fut la première et la seule fois qu'il me montra une véritable compassion. Il me dit que les besoins du service l'appelaient impérieusement à Kiow, mais que moi je resterais ici le temps nécessaire pour recouvrer un peu de force. Il me congédia bientôt, et, après avoir marché encore quelque temps, mon véhicule s'arrêta dans la ville, devant un édifice vaste et triste. On me fit descendre, les lourdes portes crièrent sur leurs gonds, et, après avoir traversé plusieurs sombres corridors, je me trouvai au milieu d'une petite chambre assez propre, et dont la fenêtre était munie de fortes barres de fer. Je me jetai sur la paillasse que j'aperçus dans un coin, en me couvrant de mon manteau. Quelques instans après, je reçus la visite du sous-préfet et d'un médecin, un Polonais, qui me questionna avec beaucoup d'intérêt, me prescrivit le repos et quelques médicamens. Je fus laissé seul avec les deux gendarmes. Le repos était en effet le seul remède à mes maux, dont je ne me ressentais en rien tant que je restais couché et tranquille. De longues heures se passèrent, quand tout à coup, au milieu d'un silence profond, j'entendis un cliquetis étrange que je ne pouvais pas d'abord m'expliquer. Je finis par distinguer le bruit des chaînes derrière le mur et dans les corridors. Je me trouvais donc dans une de ces grandes prisons appelées *krepost*. Quels étaient mes compagnons? De simples criminels, ou bien peut-être des détenus politiques, des compatriotes? Mon doute ne tarda pas à être éclairci. J'entendis des chants s'élever, sonores, répétés en chœur, entrecoupés par le bruit des fers. Les paroles étaient polonaises, la mélodie bien connue : *Couché dans la crèche, le divin enfant...* C'était donc Noël (1), et les pauvres prisonniers, des compatriotes, entonnaient à minuit, d'après la coutume séculaire de notre pays, le vénérable cantique pour saluer la naissance du Sauveur! Vinrent ensuite les autres cantiques d'usage : *L'ange dit aux pasteurs... Ils accoururent à Bethléem,...* etc. Ah! les chants de Noël, ces chants qui avaient bercé mon enfance et ma jeunesse, et que je n'avais plus entendus depuis douze ans, depuis que j'avais émigré! Après douze ans, je les en-

(1) Dans les *provinces détachées*, on célèbre les fêtes catholiques selon le vieux calendrier. Ceci explique comment le prisonnier a pu entendre les chants de Noël après avoir été arrêté le 31 décembre.

tendais de nouveau, récités par de malheureux prisonniers et accompagnés du bruit des chaînes.

Deux jours après, pendant lesquels je fus plusieurs fois visité par le sous-préfet et le médecin, je me sentis très affaibli encore il est vrai, mais tout à fait délivré de mes maux de tête. Sur la demande de l'employé qui m'accompagnait, si j'étais prêt à continuer le voyage, je répondis affirmativement, car j'avais hâte d'arriver enfin à Kiow. Au moment de monter dans les traîneaux, j'aperçus dans la cour un régiment de soldats dont la tenue me parut si belle et si martiale que j'en fis la remarque au sous-préfet, qui se trouvait à mes côtés. « Ce sont, me dit-il, des soldats polonais de 1831 incorporés depuis dans l'armée du sud. » Voilà donc comment je devais me rencontrer de nouveau, après tant d'années, avec mes anciens compagnons d'armes! Je ne pus m'empêcher de me découvrir devant eux et de leur crier à haute voix et en polonais : « Salut, camarades! — En avant! » s'écria tout de suite le sous-préfet, et les chevaux partirent comme une flèche.

A peine nous étions-nous éloignés de deux ou trois lieues de Braçlaw qu'une voiture vint à notre rencontre allant un train d'enfer, et s'arrêta en face de nous. J'en vis descendre un officier de gendarmerie qui, après avoir causé quelques instans et à voix basse avec mon compagnon, s'approcha de moi et m'annonça que j'étais désormais placé sous sa garde. C'était un jeune homme de vingt et quelques années tout au plus, très grand, très maigre, très serré, à la taille de guêpe, à l'air dur, hautain, Allemand de naissance, comme je l'appris depuis. La vue de cet homme me causa une sorte de malaise, et je me pris à regretter le major Poloutkovskoï. A un certain endroit, l'officier nous fit quitter la grande route, et nous descendîmes bientôt devant une maison isolée, un corps de garde à ce qu'il me parut, où l'on me mit des menottes. On me mena ensuite dans une hutte souterraine, espèce de forge où un soldat maréchal-ferrant parvint à grand'peine à rallumer le fourneau. L'officier, ayant tiré je ne sais d'où des chaînes, les tenait dans ses mains et les contemplait d'un œil curieux, même farouche. Ces fers étaient les plus détestables du monde, devenus rouges de rouille, composés seulement de deux larges barres reliées au milieu par un chaînon et ayant aux deux bouts deux anneaux pour entourer les pieds. Les apprêts finis, le soldat essaya les anneaux sur mes pieds au-dessous de la cheville, et je ne pus m'empêcher de pousser un cri de douleur, tant ils étaient étroits. L'officier dit seulement : « Allons, allons! » Mais quand on voulut souder définitivement, je retirai mes pieds, et je déclarai que je porterais plainte devant le gouverneur-général, si on n'élargissait pas les anneaux. Cela fit réfléchir l'officier : il ordonna d'obtempérer à ma demande; enfin on introduisit

les tenons avec force outils et marteaux. Je souffrais beaucoup de ces anneaux, toujours trop étroits pour moi; je ne pouvais avancer d'un pas, d'autant plus que les chaînons rouillés empêchaient les barres de tourner. On me porta et on me hissa dans la voiture. Assez tard dans la nuit, et après avoir passé Bialo-Cerkiew, le traîneau où j'étais placé, arrivé sur une pente, donna sur je ne sais quel obstacle et versa. Les gendarmes furent jetés dehors. J'ignore ce que devint le cocher; quant à moi, privé de tout mouvement par les menottes et les barres, je fus précipité, et mes chaînes s'accrochèrent, je ne sais comment, à un des coins du véhicule. Ainsi attaché, je fus traîné dans la neige et la boue par les chevaux, qui continuaient leur course effrénée, me meurtrissant la poitrine, les coudes et les genoux; enfin je perdis toute connaissance. Revenu à moi, je me vis de nouveau installé dans le traîneau; tout était dans l'ordre, et l'officier, debout devant moi, me demandait si je souffrais beaucoup. Je ne répondis rien. Alors eut lieu une scène tout à fait russe. L'officier frappa du poing les pauvres gendarmes à cause de l'accident auquel il avait seul contribué en criant toujours d'aller plus vite; les gendarmes, remis en route, rendaient au cocher les coups de poing de l'officier, et celui-là se vengea sur les chevaux en les brutalisant avec fureur, au risque d'amener la répétition de l'aventure. Plus mort que vif, je regardai faire, et, — faiblesse de la nature humaine! — je n'avais plus qu'un seul sentiment, le sentiment de la peur devant un second accident. A chaque descente, au moindre choc, je fermais les yeux, j'étais pris de défaillance, et cependant je n'étais pas peureux de ma nature, ni de nerfs précisément délicats!... Le jour suivant, j'arrivai devant la forteresse de Kiow.

III.

Transporté sur les bras de quelques soldats, je fus déposé d'abord dans la salle du commandant de place, où je fus fouillé, inscrit sur les registres et pressé de questions auxquelles je ne sais ce que je répondis, car je n'avais conscience ni de mes actions ni de mes paroles. On me souleva ensuite, on me fit marcher à travers un nombre infini de pièces et de corridors; des soldats me soutenaient. On ouvrit une porte, j'entrai dans une cellule, et je tombai épuisé sur la paillasse. Avec moi étaient entrés quelques geôliers et un aide-de-camp. Celui-ci me demanda si je désirais quelque chose; je le priai alors de faire élargir les anneaux de mes chaînes ou changer mes fers; il me répondit qu'il n'avait pas de pouvoirs pour cela, mais qu'il ferait un rapport. On me laissa seul, et au bout de quelques momens je m'endormis. Je dormis vingt-cinq heures sans interruption, et je ne fus éveillé que par les gardiens, que ce sommeil

si prolongé commençait à inquiéter. Bientôt après vint chez moi le colonel commandant de place, tout couvert de décorations; il me demanda en polonais comment je me portais, et quelle était la cause de ma maladie. Je le remerciai, mais je ne lui dis rien des accidens du voyage : à quoi bon me plaindre? Il me promit de m'envoyer du bouillon, et prit congé de moi par ces paroles : « Tâchez de vous restaurer; vous êtes très affaibli, et ici, dans notre prison, il faut avoir de la santé pour supporter diverses souffrances. »

J'étais affaibli en effet, mais je ne me ressentais plus du mal de tête infernal que je redoutais le plus. Je n'avais de douleur qu'à la poitrine, aux coudes et aux genoux, conséquences de l'accident, et ces douleurs, je devais les éprouver encore pendant des mois entiers. Je jetai un regard sur ma cellule; elle avait six pieds sur cinq, était assez haute, très négligée, malpropre, éclairée par une petite lucarne placée tout auprès du plafond, et grillée par des barreaux en fer au dedans comme au dehors. Au dessus de moi, je lisais quelques noms péniblement inscrits sur le mur, entre autres celui de Rabczynski, que je devais retrouver plus tard en Sibérie. Pour tout ameublement, il n'y avait qu'une petite table, une chaise en bois ordinaire et un grand poêle en faïence. On m'apporta du bouillon et du pain; mais la difficulté de manger avec des menottes me causa une si grande irritation que je finis mon repas avant d'avoir apaisé mon appétit. Tout à coup la vue du pain qui était resté me suggéra une idée que je crus providentielle. Ce n'était certes pas la première fois que je pensais à Konarski (1), dont les souffrances étaient encore présentes à toute mémoire. Je savais que la faim avait été un des moyens de torture employés contre lui, et je n'étais pas du tout sûr de n'avoir point non plus à passer par la même épreuve. J'imaginai donc de me ménager une ressource pour ce cas extrême, et je cachai le pain derrière le poêle, tout en haut, dans un trou; ainsi fis-je les jours suivans avec le pain qu'on m'apportait. Je fus très heureux de ce magasin de biscuit que je me préparais pour les temps de disette.

Restauré un peu par le long sommeil et la nourriture, je devins plus sensible à une douleur cuisante que je ne pus d'abord m'expliquer; bientôt je m'aperçus que j'étais couvert de vermine : la paillasse, la chambre en étaient infectées, et les menottes ne me permettaient même pas d'y porter le moindre remède! Je regardai autour de moi, et je vis deux yeux attachés sur moi : c'était le factionnaire qui montait la garde dans le corridor, et avait ordre de surveiller tous mes mouvemens par le vasistas de ma porte; mais j'eus beau appeler, il n'y fit aucune attention. Heureusement, le lendemain

(1) Célèbre émissaire, exécuté en 1841 à Wilna, après une longue et cruelle détention.

vint le général commandant de la forteresse, qui me fit transférer dans une cellule en face pour qu'on nettoyât ma chambre. Il ordonna aussi de me faire raser; mais quand je priai l'officier qui assistait à cette opération de me laisser mes favoris, je reçus cette réponse plus que déplacée : « Non, non, vous ne garderez que les moustaches, ce sera tout à fait à la *polonaise*; les anciens Polonais ne portaient que la moustache. » Bientôt je retournai dans ma chambre, rendue a peu près propre. Ce qui ajoutait à mon bonheur et à ma gratitude envers le général commandant, c'est qu'il me fit ôter les menottes. Cela est étrange à dire, mais avec la liberté des mains je recouvrai littéralement toute la liberté et l'énergie de mon esprit. J'étendais continuellement mes bras, osant à peine croire à ma félicité; je me réjouissais comme un enfant délivré de ses langes.

Une semaine à peu près s'écoula sans apporter de changement notable dans ma position. La nourriture qu'on me donnait était saine et abondante, la chambre fut nettoyée chaque jour; mais le manque d'air, de mouvement et d'occupation m'avait complétement énervé. Les chaînes m'empêchant de marcher et même de me tenir seulement sur pied, je restais presque toujours couché sur la paillasse, et je ne me levais d'ordinaire que le matin pour m'agenouiller et réciter le *Pater*. Les nuits étaient longues et sans lumière, troublées seulement par le bruit lointain et sourd du marteau, alors qu'on ferrait ou déferrait quelques-uns des prisonniers. Bien qu'il fût défendu aux factionnaires et aux gardiens de m'adresser la moindre parole, je sus cependant bientôt que tous mes coaccusés de Kamienieç se trouvaient dans la même prison que moi, mais qu'ils habitaient d'autres corridors.

Un jour, vers midi, un grand bruit se fit à l'entrée de ma cellule, ma porte fut ouverte, et un homme parut devant moi en petite tenue de général, entouré de généraux et d'aides-de-camp, tous en grand uniforme, et qui se rangèrent respectueusement au fond du corridor. C'était un homme de haute stature, aux cheveux gris coupés en brosse, d'une figure ovale sans moustaches, aux yeux très perçans. La manche gauche de l'habit attachée à un des boutons de l'uniforme et indiquant le manque de bras m'apprit tout de suite que j'avais devant moi le gouverneur-général de Volhynie, Podolie et Ukraine, prince Bibikov (1). Il ôta sa casquette, repoussa la porte sans la fermer, prit place sur la chaise, et me fit signe de me rasseoir sur la paillasse d'où je m'étais levé. Pendant tout l'entretien qui suivit, il parut très incommodé par l'air vicié de la cellule.

(1) Le prince Bibikov a eu un bras emporté par un boulet à la bataille de Borodino. On connaît dans toute la Pologne la réponse qu'il fit un jour à une Polonaise qui lui demandait à genoux la grâce de son fils : « La main qui signe des grâces, madame, je l'ai laissée à Borodino. »

Il se tournait de temps en temps machinalement vers la lucarne pour respirer. Il m'adressa la parole en français :

— Vous devinez peut-être qui je suis?

— Je crois avoir l'honneur de parler au gouverneur-général prince Bibikov.

— Vous vous nommez Piotrowski, vous êtes né en Ukraine, vous avez pris part à la révolte de 1831, vous avez émigré en France, et vous êtes revenu ensuite à Kamienieç sous le nom de Catharo?

— Oui, excellence.

— Vous prétendez n'être revenu que dans le désir de revoir le pays; mais après 1831 l'empereur a accordé une amnistie, pourquoi n'en avez-vous pas profité?

— Je ne voudrais rien dire qui puisse déplaire à votre excellence; mais la manière dont cette amnistie fut pratiquée n'était pas de nature à nous encourager. Du reste, l'amnistie ne s'appliquait qu'aux sujets du royaume; les habitans des provinces détachées en étaient privés. Et puis, pour demander grâce, il faut avoir le sentiment d'avoir été coupable...

— Qui vous a donné le passeport anglais?

— Je l'ai trouvé dans la rue.

— Vous avez passé plus d'un mois en Hongrie; vous voyez que je suis bien renseigné sur vous. Pourquoi y êtes-vous allé?

— Pour faire perdre mes traces et pour abréger le voyage.

— Oh! vous aviez bien d'autres raisons pour cela. Vous êtes membre de la Société démocratique?

— J'en faisais partie autrefois en effet, mais il y a bien longtemps que je m'en suis retiré.

— Vous êtes un émissaire de cette société?

— Non.

— Ainsi en venant ici vous n'aviez aucun but, aucune mission politique?

— Certainement non.

— Ce n'est pas par de telles assertions que vous améliorerez votre situation. Elle est, je ne vous le cache pas, bien mauvaise. Seuls, des aveux sincères et complets peuvent faire diminuer votre peine et vous mériter surtout l'indulgence de l'empereur. Vous avez connu Konarski?

— Non.

— Mais vous avez entendu parler de lui?

— Certainement, ainsi que de ses tortures.

— Votre situation est la même que celle de Konarski; la sincérité de vos aveux peut seule en diminuer les conséquences. Je ne veux pas juger vos sentimens; je veux seulement savoir qui vous avez connu à Kamienieç et dans la province. Je ne demande pas que

vous me disiez ce que vous vous proposiez; dites-moi seulement qui vous avez connu.

— Mon Dieu, excellence, j'ai connu presque tout le monde à Kamienieç et dans les environs.

— Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, vous le savez bien. Il s'agit des intimes.

— Il n'y avait pas d'intimes. J'ai pu révéler à quelques-uns ma nationalité et leur demander aide et conseil; mais vous comprendrez bien, excellence, que je ne dois pas les nommer.

Après quelques momens de silence, le prince Bibikov reprit: — Je ne comprends pas pourquoi; les Polonais et les Russes devraient-ils se nuire et se haïr éternellement? Nous sommes tous des Slaves, rapprochés par l'origine, par la langue et les mœurs; nous devrions être unis et marcher ensemble. Celui qui pense autrement ne comprend pas le véritable intérêt des deux nations.

— Je suis complétement de votre avis, excellence : aussi n'avons-nous aucun sentiment de haine contre la nation russe; mais nous voulons être libres, et quant au gouvernement...

— Je n'ai pas le temps de discuter avec vous. Je vous le répète, votre situation est très critique, mais vous pouvez l'améliorer sensiblement en faisant des aveux sincères. Je ne vous promets pas la liberté complète et tout de suite: je ne promets jamais ce que je ne saurai tenir, mais je puis intercéder auprès de l'empereur pour qu'il vous accorde la grâce de servir dans l'armée du Caucase. Les Polonais, comme tous les Slaves, sont courageux et braves; vous êtes jeune encore, vous ne manquez pas d'intelligence, vous pourrez bien vite devenir officier, et alors votre carrière ne dépendra plus que de vous-même. »

Il prononça ces paroles en se levant d'un ton haut et ferme, puis il ajouta avec une certaine douceur : « Du reste, je ne vous demande pas vos secrets; dites-moi seulement les noms des personnes que vous avez connues; je n'ai pas besoin de savoir ce que vous leur avez confié, je ne demande simplement que les noms, et je n'exige pas non plus que vous me les disiez tout de suite. Vous êtes affaibli et sous des impressions encore trop récentes et trop vives. Quand vous voudrez me parler, faites-moi prévenir par l'aide-de-camp du jour. En attendant, faites-moi une note et mettez par écrit votre biographie... » Il me fit un léger salut, et en sortant il s'arrêta sous la porte et dit à haute voix : « Qu'on lui ôte les chaînes. »

Quelques minutes après, le colonel commandant de place vint avec un maréchal-ferrant pour me débarrasser de mes fers, et ce fut là le seul avantage que je retirai de la visite du gouverneur-général; mais l'avantage était grand, et je lui en sus gré de tout mon

cœur. Depuis mon départ de Kamienieç, je n'avais pu ôter mes bottes ! Mes jambes étaient meurtries, et pourtant je marchai toute la journée dans ma chambre, et je prenais presque du plaisir à la douleur que j'en ressentais, car elle me prouvait que mes pieds étaient libres.

Plusieurs semaines se passèrent, quand un soir, assez tard dans la nuit, quelque chose qui n'était pas encore entré dans ma cellule y apparut : une lumière. Un aide-de-camp, accompagné de quatre soldats, m'ordonna de me lever et de le suivre. — Le moment de l'exécution serait-il venu? pensai-je, et je jetai un regard d'adieu à ma cellule. Soutenu sous les bras par les soldats, je traversai la grande cour de la prison : la neige criait sous nos pas; la nuit était très sombre; l'air vif et pur, auquel je n'étais plus habitué, me coupait la respiration et me faisait pourtant un bien indicible; j'éprouvai, si j'ose m'exprimer ainsi, une volupté aiguë à humer les fraîches bouffées du vent, tout en croyant que j'allais à la mort. On m'emmena dans une grande salle faiblement éclairée. Des officiers de divers grades étaient assis autour d'une grande table ronde couverte de drap vert. Ils fumaient des cigares, causaient à haute voix et riaient parfois. C'était la commission d'enquête. Parmi ces officiers, je reconnus avec une véritable joie le major Poloutkovskoï, et pourtant c'était lui qui m'avait arrêté! Un monsieur en habit noir et qui présidait la commission me fit signe de m'approcher : c'était le conseiller intime et membre de la troisième section du cabinet de l'empereur (police secrète) Pissarev, l'*alter ego* du prince Bibikov, l'homme dont le souvenir terrible ne s'effacera pas de longtemps dans les provinces détachées. Il me permit de m'asseoir à côté de lui et commença l'interrogatoire en français, et sur un ton très affable. C'étaient, quoique beaucoup plus détaillées, les mêmes questions que m'avait adressées le prince Bibikov; j'y fis les mêmes réponses, et tel fut le caractère de tous les interrogatoires suivans, assez nombreux, que j'eus à subir devant la commission d'enquête.

Comme j'étais noble, je trouvai un jour à une des séances de la commission le maréchal de la noblesse de la province; c'était une exigence de la loi. Il avait l'air souffrant, ne remplissait évidemment qu'une pénible formalité, et m'adressa seulement quelques questions en polonais sur mes relations de famille. Du reste, tous ces messieurs de la commission me parlaient presque toujours sur un ton convenable malgré les fréquentes dénégations et le silence plus fréquent encore que j'opposai à leurs demandes. Une fois même le président me dit : « Le temps doit vous paraître bien long en prison, voulez-vous des livres? Je mets ma bibliothèque à votre disposition. Préférez-vous des romans ou des voyages? — Si vous pouviez me donner une Bible! — Une Bible! répondit-il en me re-

gardant d'une manière étrange, ma foi, je n'en ai pas, mais je puis vous en procurer une... » Il m'envoya en effet une Bible, et je ne fus plus seul.

Ceux de mes compatriotes auxquels les deux noms du prince Bibikov et de M. Pissarev rappellent la désolation de tant de familles, les larmes et le sang de tant de nobles victimes, trois provinces opprimées et pressurées par la plus hautaine et la plus rapace des tyrannies, ceux-là seront sans doute étonnés et peut-être même choqués de ce que je viens de dire ici. Tels furent cependant leurs procédés à mon égard; je dois aussi déclarer qu'on n'a jamais non plus essayé sur moi ces moyens de torture auxquels ont été soumis tant de Polonais dans les prisons russes, et même plus d'un, hélas! de mes coaccusés. Une ou deux fois, il est vrai, on me menaça d'y recourir contre moi, mais l'exécution ne vint jamais.

L'enquête se poursuivait cependant, et bientôt je reçus la permission de me promener chaque jour durant une heure dans le corridor, dont on eut soin d'éloigner pour ce temps tout être vivant, excepté deux factionnaires. Le corridor était étroit, sombre et humide, mais je pouvais satisfaire au besoin impérieux de l'exercice; je pus aussi m'entretenir parfois à la dérobée avec une des deux sentinelles. Quand ces soldats étaient des Polonais (et il y en avait souvent, même de ceux qui avaient servi dans notre armée en 1831), ils me témoignaient beaucoup plus de compassion, mais gardaient aussi une bien plus grande réserve. Les soldats russes étaient plutôt poussés par la curiosité, et ce qui m'étonna surtout, ce fut que beaucoup parmi eux me demandèrent si je n'avais pas vu à l'étranger le grand-duc Constantin (1); ils croyaient fermement qu'il était vivant, en France ou en Angleterre, et qu'il reviendrait les délivrer de Nicolas. Je dus cependant renoncer à la véritable jouissance que me procuraient ces entretiens avec les sentinelles. Un factionnaire surpris un jour par le geôlier à causer avec moi fut emmené pour recevoir soixante coups de verges, et je pus entendre les cris déchirans du pauvre supplicié.

Je dois aussi dire quelques mots de mes voisins, ceux qui habitaient les cellules à côté ou en face de la mienne. Mes coaccusés étaient détenus dans une autre partie de la prison, et je n'avais aucune communication avec eux; une fois seulement j'entrevis de loin un d'entre eux, le bon et loyal juge Zawadzki, et je pus à peine le reconnaître : cet homme, autrefois fort et très corpulent, n'était plus qu'un squelette. Mes voisins du corridor, n'étaient pas des criminels politiques. L'un d'eux, un soldat nommé Toumanov,

(1) Frère de Nicolas, lieutenant du royaume de Pologne jusqu'à la révolution, et mort en 1831.

attendait dans les fers la peine de quatre mille coups de verges qu'il devait subir pour insubordination envers son supérieur. Il n'avait aucune peur de l'exécution, comptait sur sa « peau dure, » maudissait le tsar, les officiers et son sort, et chantait très souvent, surtout un air commençant par ces paroles : *Allons saccager la Pologne!...* Quand le moment de son exécution fut venue, les geôliers l'obsédaient de plaisanteries atroces. « Allons, allons, Toumanov, le diable te recevra aujourd'hui, car tu ne supporteras pas la chose. » Le malheureux répondit avec force jurons : « Et moi je vous dis que je la supporterai et que je boirai encore un coup avec vous avant d'aller en Sibérie, où je serai mieux qu'au service du tsar. » J'appris cependant de ces mêmes geôliers qu'après deux mille coups de verge il tomba exténué sur la neige, qui se rougit de son sang, et fut emporté presque mort à l'hôpital, quitte à recevoir le reste de sa peine, s'il en revenait.

Le second de mes voisins était un paysan du gouvernement de Poltava, de petite stature et d'une grande force musculaire; il s'était dérobé au service militaire en menant une vie sauvage dans les forêts et y avait tué plusieurs hommes. Lui aussi, au moment où on l'emmenait au supplice (il était condamné au knout, puis aux travaux forcés pour toute sa vie), répondait aux hideux lazzis des geôliers par la protestation qu'il n'aurait pas peur. — Le troisième voisin, également chargé de fers, était un jeune et beau soldat qui, en marche avec son bataillon, s'était arrêté dans un village et y était resté toute une semaine, « ensorcelé par une fille. » Le pauvre garçon s'était constitué volontairement prisonnier; il attendait son jugement. D'un caractère doux et bon, il avait l'habitude de chanter un air dont la mélodie, quoique monotone, était pourtant si suave, si plaintive, que je ne pus jamais l'entendre sans une vive et profonde émotion. Des tons si purs ne pouvaient partir d'un cœur mauvais. Quand il eut quitté la prison, je ne pus savoir ce qu'il était devenu; je regrettais la plainte mélodieuse qui m'avait tant de fois charmé.

Sa cellule fut bientôt occupée par un sous-officier qui, reconnu coupable d'avoir mis le feu à un magasin de fourrage confié à sa garde pour faire disparaître un certain déficit, était devenu fou. Sa folie d'ordinaire était paisible; il parlait continuellement, se préparait à la mort, et exhortait sa maîtresse absente à placer sur sa tombe une croix noire dont il prescrivait minutieusement la forme et les ornemens. Une autre fois il se plaignait qu'un cousin l'avait piqué et lui avait sucé tout le sang, en ne laissant que de l'eau. On fit venir un pope, qui récita force prières pour l'exorciser. A la fin, le prisonnier lui barra le chemin. Le psautier dans une main, le crucifix dans l'autre, il lui répétait sans cesse : « Petit père (*ba-*

tiouchka), je te casserai la tête, si tu ne me donnes pas tout de suite la sainte communion. » Le pope manœuvra adroitement pour arriver à la porte en lui assurant qu'il allait chercher le ciboire, puis il se sauva d'un bond en abandonnant le crucifix et le psautier. Le lendemain, le général gouverneur de la citadelle se fit ouvrir la cellule du fou, mais resta dans le corridor. Le prisonnier, debout sur le seuil, lui faisait signe d'entrer : « Venez, excellence, j'ai quelque chose à vous dire à l'oreille; » mais son excellence fut plus prudente que le pope. Bientôt vinrent des soldats : ils garrottèrent et lièrent le pauvre fou pour l'emporter à l'hôpital. Pendant tout le trajet, il ne cessait de crier avec fureur : « Petit père, donne-moi la communion. »

A sa place nous arriva ensuite un Circassien, un guerrier libre du Caucase, qui, fait prisonnier et employé aux travaux de la forteresse, avait essayé de s'évader avec deux de ses compatriotes et compagnons d'infortune. Poursuivis par les soldats, ils se défendirent longtemps avec leurs pelles, leur unique arme; l'un réussit à s'enfuir, l'autre fut transpercé d'un coup de baïonnette, le troisième tomba dans les mains des soldats, et ce fut celui-là même qui devint mon vis-à-vis. On le disait « prince des montagnes. » Les mains et les pieds enchaînés, il était presque toujours assis sur sa couche, silencieux, sombre et le regard plein de fierté. Je ne manquai jamais de le saluer avec respect toutes les fois que, traversant le corridor, je passai devant la lucarne de sa cellule.

En attendant, des semaines et des mois s'écoulaient; aux froids d'hiver avaient succédé les chaleurs torrides de juillet. L'air étouffant de ma prison me causa une irritabilité nerveuse extrême, qui éclatait à la moindre contrariété. La nuit, je ne pouvais dormir, et j'ai oublié de noter une souffrance permanente de ma captivité dont l'intensité ne saurait être appréciée par ceux qui n'ont pas été à même de l'éprouver personnellement; je veux parler de la consigne qu'avait le factionnaire de surveiller constamment toutes mes actions par la lucarne de ma porte. On ne saurait s'imaginer la torture indicible de l'homme se voyant et se sachant épié dans le moindre de ses mouvemens. Cet œil étranger, impassible et implacable que vous rencontrez à chaque instant, cet œil qui vous poursuit partout et toujours, vous fait l'effet d'une infernale providence. Je renonce à faire comprendre le sentiment du prisonnier qui, dès qu'il s'éveille le matin, voit de sa couche ces deux yeux braqués sur lui comme deux stylets. Le croirait-on? Dès le matin, je soupirais après la nuit, après cette nuit sans lumière qui était pourtant bien longue, mais qui me mettait au moins à l'abri de ces deux yeux. Parfois impatienté et hors de moi, je m'approchais de la lu-

carne pour opposer mon regard fiévreux à ces deux yeux persécuteurs, et je riais comme un sauvage quand je les forçais ainsi de se détourner pour un moment.

C'est dans cet état d'irritation extrême que je reçus un jour la visite d'un aide-de-camp accompagné d'un employé, du geôlier et de quelques soldats. Il me dit de me lever et de me déshabiller. « Mais j'ai déjà quitté mes habits. — Non, il faut que vous ôtiez votre chemise. — Et pourquoi cela? — J'ai ordre de prendre votre signalement complet et de noter toutes les marques de votre corps. — Mais c'est quelque chose de barbare, de sauvage; la description du visage doit vous suffire. — L'ordre est précis, je vous prie de vous déshabiller. » Il fallut se soumettre.

Si j'avais été plus au fait des us et coutumes de la procédure russe, cette mesure aurait pu m'éclairer sur le genre de peine auquel j'allais être condamné, aussi bien que sur l'approche imminente de l'arrêt, car ce sont là les préliminaires de la déportation. Toutefois j'étais si loin de m'en douter, que même quand, quelques jours plus tard, on vint me mander auprès de la commission d'enquête, je croyais encore aller au-devant de l'un de ces interminables interrogatoires qui m'étaient déjà devenus si familiers. La solennité inaccoutumée de l'assistance me fit cependant tout de suite pressentir quelque chose d'extraordinaire, et bientôt on me lut en effet l'arrêt de mon jugement. L'arrêt, longuement et minutieusement motivé, concluait à la peine de mort, commuée par le prince Bibikov en celle des travaux forcés en Sibérie à perpétuité. J'étais en outre dégradé de la noblesse, et je devais faire le voyage chargé de chaînes. Après m'avoir fait la lecture de ce document, on m'ordonna d'écrire au bas ces mots : « Entendu l'arrêt, 29 juillet (v. s.) 1844. Rufin Piotrowski. » De là je fus conduit chez le commandant de place, où je dus prendre les vêtemens de voyage et soumettre mes pieds aux fers. Horreur! on me représenta les mêmes barres rouillées qui avaient fait mon supplice pendant le voyage de Kiow. J'eus beau prier et supplier le commandant de place de me faire donner d'autres chaînes; il n'y voulut consentir. Tout ce que je pus obtenir de lui, c'est qu'il donnât l'ordre aux gendarmes qui devaient m'accompagner de faire élargir les étroits anneaux à l'une des prochaines stations. On ne me permit pas non plus de revoir ma cellule ni mes compagnons du corridor, et on me fit descendre dans la cour, où m'attendait une *kibitka* attelée de trois chevaux. J'y pris place entre deux gendarmes qui avaient leurs armes chargées. Les portes de la forteresse se fermèrent derrière cette *kibitka*, et devant moi s'ouvrait la route de la Sibérie.

JULIAN KLACZKO.

L'EXPÉDITION

DU MEXIQUE

II.

DES RESSOURCES ET DE L'AVENIR DU PAYS. — DES MOTIFS ET DES CHANCES DE L'EXPÉDITION.

Le Mexique est aujourd'hui parmi les peuples civilisés ce qu'on appelle une non-valeur. Excepté par la production des mines d'argent, qui fournissent à l'orfévrerie une matière première qu'autrement elle paierait plus cher, c'est une nation inutile au reste du genre humain; mais cet effacement complet n'a de raison d'être que dans des circonstances passagères. Il serait dans la nature des choses que le Mexique jouât un rôle sur la scène du monde; il suffirait que les habitans en eussent la volonté et qu'ils fussent organisés de manière à faire valoir les dons que leur a confiés la Providence. C'est ce que je vais essayer d'établir par un examen rapide des avantages qui lui ont été départis : je signalerai ainsi son climat, en nommant les principales cultures qui s'y sont adaptées, sa richesse minérale et sa situation géographique (1).

I. — LE CLIMAT DU MEXIQUE ET LES CULTURES QU'IL COMPORTE.

La majeure partie du territoire qui reste au Mexique depuis qu'il a été tant diminué par les conquêtes des Américains du Nord est comprise dans cette région distribuée également à la droite et à la

(1) Voyez sur *les Révolutions mexicaines* la *Revue* du 1er avril.

gauche de la ligne de l'équateur, limitée au nord et au midi par les tropiques, à laquelle jadis on avait donné le nom de zone torride, parce qu'on supposait que par l'ardeur de sa température elle était à peu près inhabitable pour l'homme. Cette zone en effet, lorsque les terres y sont peu élevées au-dessus du niveau de l'Océan, présente, à côté d'une végétation luxuriante, une telle chaleur que l'homme de la race blanche n'y résiste pas à un labeur pénible, et que pour y vivre il est dans l'obligation de s'enfermer dans l'inaction, de se tenir abrité presque constamment entre d'épaisses murailles et de faire exécuter tout travail de force, particulièrement le labeur qui se doit accomplir à la face du soleil, par une race mieux constituée pour en affronter les rayons dévorans. Encore dans les îles le voisinage de la mer tempère de diverses façons l'influence brûlante du roi des astres. Lorsqu'au contraire la superficie des terres se présente sur la vaste dimension des continens, la chaleur sévit dans la plénitude de sa redoutable puissance, à moins d'une configuration particulière que la Providence s'est plu à accorder au territoire mexicain dans une mesure qui semblerait indiquer une prédilection : je veux dire à moins d'une grande *altitude* (1). Plus son altitude est prononcée, plus la température moyenne d'un pays s'atténue, comme s'il s'éloignait de l'équateur pour se rapprocher du pôle, à ce point que, si l'altitude devenait extrêmement considérable, on rencontrerait sous la ligne même les glaces éternelles et une température moyenne pareille à celle de l'Islande ou du Groënland.

La grande masse du territoire mexicain, au lieu de ne présenter qu'un petit relief par rapport au niveau de la mer, comme les rives du Niger ou du Sénégal en Afrique, ou comme celles de l'Amazone dans l'Amérique du Sud, constitue un plateau fort exhaussé, que sur chacun de ses flancs un plan incliné à pente rapide rattache au rivage de l'Océan, ici l'Atlantique, là le Pacifique. Ce n'est pas le moindre privilége du plateau mexicain de se tenir dans les hauteurs qui sont le plus favorables pour que la race européenne y prospère, s'y entoure des cultures qu'elle aime et des industries où elle excelle, et y vive dans les conditions les meilleures pour sa santé et pour l'exercice de ses facultés en tout genre. C'est pour cela que, même avant l'arrivée des Espagnols, ce beau plateau, alors appelé du nom d'Anahuac, qu'ont essayé de restituer au territoire national les Mexicains indépendans, était le siége d'une civilisation remarquable, sous l'autorité du prince et de l'aristocratie militaire et religieuse des Aztèques. Le plateau mexicain est l'épanouissement de

(1) C'est le mot par lequel s'indique l'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer, idéalement prolongée sur toute l'étendue du globe terrestre.

la Cordillère centrale de la chaîne des Andes. Cette Cordillère, qui sert pour ainsi dire d'épine dorsale au nouveau continent sur la prodigieuse longueur de 14,000 kilomètres, presque en ligne droite, se présente diversement dans les diverses régions. Après avoir atteint sa plus grande hauteur et sa masse la plus épaisse dans l'Amérique méridionale, elle constitue entre les deux Amériques la surprenante chaussée de 2,300 kilomètres de long qu'on désigne sous l'appellation assez modeste de l'isthme de Panama, non sans y offrir plusieurs dépressions fortement accusées, qui semblent inviter l'industrie humaine à ménager la jonction des deux océans. Une fois au Mexique, la grande Cordillère s'étale de manière à occuper la majeure partie de l'espace entre les deux mers, quoique cet espace aille sans cesse en s'étendant à mesure qu'on s'avance vers le nord. De là une région suspendue au-dessus de l'Océan à une hauteur qui est, au midi des villes de la Puebla et de Mexico, dans la Mixteca, de 1,500 mètres, — c'est-à-dire la même que celle du Ballon d'Alsace, la cime culminante des Vosges, — à la Puebla de 2,196 mètres (1) et à Mexico de 2,274. Au nord de Mexico, la belle ville de Guanaxuato, célèbre par les mines d'argent qu'on exploite dans son voisinage, est à l'altitude de 2,084 mètres, c'est-à-dire sensiblement en contre-bas de la capitale; au-delà de Guanaxuato, le terrain se relève de nouveau.

De la surface du plateau s'élancent quelques montagnes dont plusieurs dressent leur sommet jusque dans la région inhospitalière des neiges éternelles. Telles les deux au pied desquelles sont bâties, du côté du midi, la belle ville de la Puebla, du côté du nord la capitale, Mexico, et qui ont conservé leurs noms aztèques, l'Istaccihuatl (la femme blanche) et le Popocatepetl (montagne fumante) (2); elles montent jusqu'à 4,786 et 5,400 mètres. Tel, à une petite distance de Mexico, le Nevado de Toluca : il s'élève à 4,621 mètres; mais, quelque colossales qu'elles soient, ces saillies du terrain ne sont que des accidens sur la grande étendue du plateau. Elles sont même resserrées sur une zone fort étroite. Les six grandes montagnes du Mexique, à savoir les trois qui viennent d'être nommées et trois autres qui n'attirent pas moins les regards, le pic d'Orizaba, le Coffre de Perote et le volcan de Colima, sont rassemblées sur une même ligne parallèle à l'équateur, entre le cercle de 19 degrés de latitude et celui de 19 degrés 1/4. A part la bande étroite que marquent ces majestueuses cimes, le plateau mexicain se prolonge au loin vers le nord avec des ondulations qui n'en changent notablement l'altitude que sur de longues distances. D'immenses plaines, qui parais-

(1) Les altitudes données ici pour la Puebla, Mexico et Guanaxuato sont celles du sol de la *Plaza Mayor*.

(2) C'est un volcan qui brûle encore.

sent autant de bassins desséchés d'anciens lacs, se suivent les unes les autres; elles ne sont séparées que par des collines qui ont à peine 200 ou 250 mètres au-dessus de la surface aplanie du fond. On chemine ainsi indéfiniment à la hauteur des passages du Mont-Cenis ou du Saint-Gothard ou du Grand-Saint-Bernard dans les Alpes; mais, transportées près de l'équateur, ces fortes altitudes, au lieu d'être ce qu'elles sont dans les Alpes, âpres et rigoureuses à l'homme, lui deviennent propices au contraire. Le plateau mexicain conserve sa grande élévation dans la direction du nord jusqu'au-delà du cercle du tropique. Il avait commencé par la latitude de 18 degrés; l'extrémité est par celle de 40 degrés : total de son développement, 22 degrés, qui, à raison de 111 kilomètres l'un, font 2,440 kilomètres. C'est une distance égale à celle qu'il faudrait parcourir pour aller de Lyon au cercle du même tropique, en traversant toute la Méditerranée et le grand désert africain. On voit que c'est une constitution géographique établie sur les plus vastes proportions.

Sur les deux flancs de ce long plateau, le plan incliné qui descend jusqu'au rivage de l'un ou de l'autre Océan offre, à mesure que l'on se rapproche du niveau de la mer, des températures de plus en plus élevées. La pente, étant rapide, détermine par cela même une variation très accélérée dans le climat et dans tous les phénomènes qui dépendent de la chaleur, particulièrement dans la végétation. Le voyageur qui descend le plan incliné ou qui le gravit assiste à des contrastes pittoresques et même merveilleux; il passe en revue presque toutes les cultures, et contemple, presque l'une à côté de l'autre, les productions qui ailleurs se répartissent sur des distances sans fin. S'il part du plateau par exemple, il commence par traverser soit des forêts de pins qui lui rappellent celles de l'Europe, soit des champs d'oliviers, de vigne, de blé ou de maïs encore plus semblables aux nôtres, entrecoupés cependant d'espaces couverts de grands cactus, végétation d'aspect mélancolique que le territoire le plus aride ne rebute pas, et de beaux aloès tantôt sauvages et tantôt cultivés. En continuant sa marche, il arrive successivement à l'oranger, que les Espagnols ont multiplié prodigieusement, et dont on trouve, même à Mexico, le fruit exposé en véritables montagnes sur le marché; au coton, qui y est indigène, et dont, avant les Espagnols, les Indiens tissaient leurs vêtemens et faisaient même des cuirasses résistant à la flèche; au nopal ou cactus, sur lequel s'élève l'insecte de la cochenille, production qui date aussi des Aztèques; à la soie, dont il y a des qualités particulières au pays, produites par un insecte différent de notre ver à soie; à la banane, au café, à la canne à sucre, à l'indigo, qui sont des cultures importées, mais toutes réussissant admirablement; à la liane

sur laquelle on récolte la vanille et au cacaoyer, tous deux essentiellement d'origine mexicaine, car le chocolat est un mets mexicain que Montézuma fit servir à Cortez, et le nom même de chocolat vient de la langue aztèque; enfin à toute cette variété de fruits à forte saveur et de plantes embaumées qui réclament un soleil ardent, et dont la présence est considérée justement comme le signe d'une grande richesse agricole déjà tout acquise ou aisée à acquérir.

Sous le rapport du climat et des cultures, le Mexique offre trois grandes divisions que les Espagnols avaient depuis longtemps désignées par des noms caractéristiques, et qui pourraient se sous-diviser elles-mêmes presque à l'infini soit en raison des altitudes successives, soit par l'effet de plusieurs circonstances, notamment la diversité des expositions. La première de ces trois zones, appelée la *Terre-Chaude* (*Tierra Caliente*), part du littoral, et s'étend jusqu'à une certaine hauteur sur le plan incliné par lequel on monte au plateau. La nature végétale y est d'une puissance exubérante, par l'excès même de la température et par la présence des eaux courantes qui s'y montrent plus qu'ailleurs. Cette zone a une végétation particulièrement active sur le versant oriental du Mexique, parce que les vents dominans, les vents alizés, arrivent de ce côté chargés de l'humidité qu'ils ont recueillie dans leur longue course sur la surface de l'Océan. Elle se distingue par les cultures connues sous le nom de tropicales. Malheureusement sur plusieurs points, surtout dans le voisinage des ports que baigne l'Océan-Atlantique, elle est désolée par la fièvre jaune, dont le foyer pestilentiel est dans des marécages que l'industrie humaine réussira quelque jour à dessécher, quand elle voudra y appliquer les puissans moyens dont elle dispose aujourd'hui. Au-dessus, à mi-hauteur sur le plan incliné, s'étend la zone appelée la *Terre-Tempérée* (*Tierra Templada*), qui présente une température moyenne annuelle de 18 à 20 degrés, et où le thermomètre n'éprouve que très peu de variations d'une époque à l'autre de l'année, de sorte qu'on y jouit d'un printemps perpétuel. C'est une région délicieuse, dont le type le plus parfait s'offre aux environs de la ville de Xalapa, et qu'on retrouve avec ses charmes autour de la ville de Chilpancingo, où s'était réuni le premier congrès dans la guerre de l'indépendance. Elle possède une végétation à peu près aussi active et aussi vigoureuse que le littoral, sans en avoir l'atmosphère embrasée et les miasmes empestés. Elle est exempte de ces myriades d'insectes déplaisans ou venimeux qui pullulent dans la région basse de la Terre-Chaude et y font le tourment de l'homme. On y respire l'atmosphère pure du plateau sans en subir les passagères fraîcheurs et l'air vif dangereux aux poitrines délicates. Quand l'eau y abonde,

comme à Xalapa et dans quelques autres districts où les glaciers éternels de quelques montagnes, telles que le pic d'Orizaba et le Coffre de Perote, se chargent d'en fournir aux sources toute l'année, la zone tempérée est un paradis terrestre.

Par-dessus la zone tempérée se déploie la *Terre-Froide* (*Tierra Fria*), ainsi nommée en raison de l'analogie que des colons venus de l'Andalousie durent lui trouver sur une partie de son développement avec le climat assez cru des Castilles; mais les Français, les Anglais et les Allemands transportés au Mexique dans la Terre-Froide s'y jugent à peu près partout en un climat fort doux. La température moyenne de Mexico et d'une bonne portion du plateau est de 17 degrés; c'est seulement un peu moins que celle de Naples et de la Sicile, et c'est celle des trois mois de l'été à Paris. D'une saison à l'autre, les variations, comme partout entre les tropiques, y sont bien moindres que dans les parties les plus tempérées et les plus belles de l'Europe. Pendant la saison qu'on n'y saurait appeler l'hiver que par une extension excessive des termes du dictionnaire, la chaleur moyenne du jour à Mexico est encore de 13 à 14 degrés, et en été le thermomètre à l'ombre ne dépasse pas 26 degrés.

A la faveur d'une pareille constitution physique, les cultures les plus variées peuvent être et sont en effet réunies je ne dirai pas seulement dans les diverses provinces d'un même pays, mais dans les environs d'une même ville. Quatre bassins, échelonnés à des altitudes fort inégales, environnent la capitale du Mexique. Le premier, qui comprend la vallée de Toluca, a 2,600 mètres d'élévation au-dessus de la mer; le second, ou la vallée de Tenochtitlan (Mexico), 2,274 mètres; le troisième, ou la vallée d'Actopan, 1,966 mètres, et le quatrième, la vallée d'Istla, 981 mètres de hauteur. Ces quatre bassins diffèrent autant par le climat et les productions du sol que par leur élévation au-dessus du niveau de l'Océan. Le quatrième, qui est le moins élevé, est propre à la culture de la canne à sucre, le troisième à celle du coton, le second à la culture du blé d'Europe, et le premier, celui de Toluca, se distingue par des plantations d'agave ou aloès mexicain, qui étaient les vignobles des Indiens Aztèques, et qui fournissent la boisson fermentée dont s'abreuvent encore la plupart des Mexicains. Si donc le Mexique avait ce qu'il est bien loin de posséder aujourd'hui, mais ce qu'il aura nécessairement un jour, en fait de communications intérieures, quelque chose de semblable à ce qu'on rencontre dans les moindres états de la fédération américaine du nord, il suffirait d'un petit nombre d'heures pour voir défiler sous ses yeux toutes les cultures comme les climats les plus divers. Sur une distance comme celle de Paris à Orléans et même de moitié, on passerait du blé à la

canne à sucre, du peuplier et du frêne au palmier, à des cyprès gigantesques (1), à cette multitude d'arbres à feuillage toujours vert qui sont propres aux pays les plus chauds de la terre. Supposez au Mexique un seul chemin de fer, un chemin qui sera construit dès que l'ordre y renaîtra, celui de la Vera-Cruz à Acapulco par Mexico, en un trajet de deux heures, en se dirigeant de Mexico sur Acapulco, d'une végétation assez analogue à celle des environs de Paris on sera arrivé aux plantes qui frappent les regards dans l'île de Cuba ou à Saint-Domingue, car de Mexico à Cuernavaca, où les sucreries prospèrent, il n'y a guère plus loin que de Paris à Fontainebleau. Indépendamment des phénomènes que déterminent çà et là des expositions exceptionnellement favorables, l'extrême variété du tableau que le règne végétal déploie sous les yeux du voyageur est accrue encore par l'élasticité qu'acquiert au Mexique le tempérament des plantes, de celles même qui, comme la canne à sucre, sont supposées très délicates. Cette riche culture, qui est assez développée au Mexique, et qui pourrait l'être bien davantage, s'y rencontre par des altitudes très différentes. Elle commence dans la plaine même du littoral, et elle continue avec toute sa fécondité jusqu'à la hauteur de 1,000 mètres; elle réussit même dans les vallées qu'une exposition favorable abrite contre les vents du nord, à 1,500 mètres et plus haut encore. C'est ainsi que dans le Michoacan on trouve des sucreries florissantes aux environs de Valladolid, par une altitude d'au-delà 1,800 mètres, et les plantations de sucre de Rio-Verde, situées au nord de Guanaxuato, sont à plus de 2,000 mètres; mais le vallon qu'elles occupent est étroit et creux, les montagnes, dressées comme des murailles à pic, y réverbèrent les rayons du soleil à ce point que la chaleur y est insupportable. Enfin il est prouvé par le testament de Fernand Cortez que de son temps il y avait des sucreries dans la vallée même de Mexico. Rien que par cet article, l'agriculture mexicaine, bien dirigée et bien desservie, aurait un brillant avenir.

Il n'existe probablement pas sur la terre entière un autre pays dont la configuration soit aussi particulière et aussi avantageuse. En Europe, les terrains élevés qui se présentent sous la forme de grandes plaines sont à peu près constamment entre 400 et 800 mètres d'altitude. Le plateau des Castilles est à 700 mètres environ. En France, le plateau des départemens du centre, d'où surgissent le Mont-Dore, le Puy-de-Dôme et le Cantal, a la même élévation à peu près. Le plateau de la Bavière est à 500 mètres. Les plateaux des Castilles ou du centre de la France, et à plus forte raison celui

(1) De l'espèce *cupressus disticha.*

de la Bavière, n'ont pas ce qu'a le plateau mexicain, la mer presque immédiatement à leur pied, que dis-je, la mer? les deux grands océans. Et puis ce n'est pas en Europe qu'en descendant des plateaux vers la mer l'on peut rencontrer cette succession admirable de tous les climats et de toutes les merveilles du règne végétal. Dans l'Amérique méridionale, le vaste territoire de l'ancienne république de Colombie, aujourd'hui fractionnée en trois, dont le contour du côté de la mer se présente sous la forme générale d'un grand demi-cercle sur lequel vient se souder l'isthme de Panama, offre, comme le Mexique, ce caractère d'un territoire compris entre les tropiques et descendant par gradins d'une grande altitude jusqu'à la mer, qui là aussi est l'un et l'autre Océan; mais l'élévation des plaines y est plus grande que sur la majeure partie du plateau mexicain, et elle y est trop grande. La ville de Santa-Fé-de-Bogota est assise sur un plateau à 2,625 mètres de hauteur. Caxamarca, l'ancienne résidence des Incas, qu'ont rendue célèbre les trésors attribués à Atahuallpa et la catastrophe de ce prince, est à 2,860 mètres. Les grandes plaines d'Antisana sont plus exhaussées encore : elles se tiennent à 4,100 mètres, dépassant ainsi de 389 mètres la cime du pic de Ténériffe. Portée à la hauteur de Santa-Fé seulement, l'altitude devient un désavantage, elle détermine un abaissement marqué de la température; paralysant ainsi la puissance de la végétation, elle empêche l'établissement d'une agriculture qui soit bien féconde, et par là même elle devient un obstacle à la marche ascendante de la richesse publique et privée et au progrès de la civilisation. Sur le plateau mexicain, on observe que, passé 2,500 ou 2,600 mètres, le sol cesse de recevoir pendant l'été la quantité de chaleur qui est nécessaire pour amener à maturité beaucoup de productions que l'homme civilisé recherche pour sa subsistance ou pour son agrément. La température moyenne de l'année reste encore supérieure à celle des pays de l'Europe où l'agriculture et le jardinage sont le plus florissans; mais en fait de calorique la température moyenne n'est pas la seule circonstance qui fait la réussite ou l'insuccès des cultures et fixe le système agricole qui convient à une contrée. Il faut aussi tenir en grande considération la température estivale, car c'est celle qui provoque le développement de la floraison, celle qui mûrit les moissons et les fruits, celle par conséquent qui fait la fortune du cultivateur. Lorsqu'on a dépassé une certaine altitude, un pays situé dans la zone comprise entre les deux tropiques a, par rapport à la production de la plupart des plantes les plus utiles, une infériorité marquée relativement aux régions plus éloignées de l'équateur qui auraient la même température moyenne annuelle. Entre les tropiques, sur le plateau de

Bogota ou sur celui d'Anahuac, l'hiver est plus doux qu'en Europe ou que dans les contrées dites à climat tempéré de l'Amérique, de Boston ou de Chicago à la Nouvelle-Orléans; mais aussi, à une certaine altitude, les rayons du soleil de l'été n'y sont plus de force à donner le coup de feu qu'exigent au moment décisif tant de graines et de fruits précieux pour l'alimentation de l'homme et pour les arts de la civilisation.

Entre le plateau mexicain et les contrées élevées de l'Amérique méridionale, il y a cette autre différence à l'avantage de celui-là, que les plaines de l'hémisphère austral sont plutôt des vallées longitudinales enfermées entre deux branches de la Cordillère, tandis qu'au Mexique c'est la croupe même de la chaîne qui forme le plateau : d'où suit que dans le sens de la largeur, c'est-à-dire perpendiculairement à l'équateur, les plaines de l'Amérique du Sud sont bornées en étendue. Elles le sont dans l'autre sens par une autre cause : le pays est déchiré par des crevasses transversales dont la profondeur va jusqu'à 1,400 mètres, et qui opposent aux communications des obstacles presque insurmontables. Ainsi l'Amérique du Sud, au lieu d'un immense plateau comme celui du Mexique, présente un échiquier de petits plateaux séparés par des précipices. Selon M. Alexandre de Humboldt, ils n'auraient en moyenne que quarante lieues carrées (75,000 hectares), c'est-à-dire la moitié de l'étendue moyenne d'un arrondissement en France. Ils forment comme des îlots isolés au milieu de l'océan aérien. L'existence de ces fentes profondes qui sillonnent le continent dans les régions élevées de l'Amérique méridionale empêche les marchandises de se déplacer, et interdit aux hommes de voyager autrement qu'à cheval ou à pied ou sur le dos d'Indiens pour lesquels ce labeur de bête de somme est une profession. Dans le Mexique au contraire, quoiqu'on y ait fort peu fait pour les routes, les voitures roulent sur un sol nivelé à grands traits par la nature, depuis Mexico jusqu'à la ville de Santa-Fé, dans le Nouveau-Mexique, sur une longueur de plus de 2,200 kilomètres.

Une autre supériorité du Mexique sur une partie des autres régions équinoxiales de l'Amérique, c'est le petit nombre de ses volcans et l'absence de ces violens tremblemens de terre qui ailleurs viennent de temps en temps dévaster les villes. Dans toute l'étendue du Mexique, on ne comptait, il y a cent ans environ, que quatre volcans encore en feu : le pic d'Orizaba, qui n'a pas fait d'éruption notable depuis trois cents ans, le Popocatepetl, qui constamment jette un peu de fumée sans dévaster ses alentours, la montagne de Tustla et le volcan de Colima, qui ne paraissent pas avoir jamais causé de désastres. En septembre 1759, un phénomène sans exemple fit sortir de terre, au milieu des circonstances les plus effrayantes,

un volcan nouveau, celui de Jorullo, aujourd'hui encore enflammé, autour duquel apparurent en même temps une infinité de petits cônes qui n'ont pas cessé de fumer (1). Aucune des cités du Mexique n'a éprouvé de ces tremblemens de terre qui ont désolé et quelquefois renversé Guatemala, Lima, Caracas et d'autres centres de population de l'Amérique centrale ou de l'Amérique du Sud. Sous quelques-unes d'entre elles, assez fréquemment le sol remue, Mexico même est dans ce cas; mais ce sont des tremblemens si faibles qu'ils n'inquiètent pas les habitans. Ils n'empêchent pas de bâtir des maisons à plusieurs étages; ils obligent seulement de donner aux murs une solide assiette et de s'abstenir de l'architecture élancée. Le bel édifice de la Mineria de Mexico, qu'on avait cherché à rendre élégant en y introduisant des colonnes légères, a bientôt menacé ruine. Les encoignures des maisons de Mexico ne sont pas toujours parfaitement d'aplomb, et une petite inclinaison par rapport à la verticale dans les arêtes des édifices frappe quelquefois le regard au croisement des rues; mais c'est à ces perturbations que s'arrêtent les effets des agitations du sol. On ne saurait s'en tirer à meilleur marché.

Le côté faible du Mexique, ce sont les cours d'eau. Il en est fort mal pourvu. Ceux qu'on y voit sont des torrens qui, pendant la belle saison, répondant, de même que dans les Antilles, à notre hiver, sont presque tous à sec. Le Rio-Bravo-del-Norte, autrefois en plein dans le pays, est à la frontière depuis que les États-Unis se sont emparés du Texas. Au midi, le Guasacoalco, fleuve navigable, dont l'embouchure pourrait devenir un bon port, n'est pas davantage à la portée des provinces populeuses. Il paraît certain néanmoins que dans les temps primitifs, je veux dire à l'époque de la conquête, ses bords étaient couverts d'habitans. Le Santiago ou Tololotlan, qui débouche dans l'Océan-Pacifique, près du port de San-Blas, rencontre des villes et baigne de grands espaces cultivés; mais il est presque une exception solitaire dans la région peuplée, au moins par l'étendue de son cours. Heureusement, pendant la saison des pluies, qui dure quatre mois de notre été, chaque jour la terre mexicaine est abondamment arrosée dans l'après-midi, et alors s'emplissent non-seulement les réservoirs naturels qui alimentent les sources, mais aussi les bassins disposés par la prévoyance des hommes pour assurer des approvisionnemens à l'agriculture. Sur le plateau, les ruisseaux et même les sources sont assez rares. C'est le même phénomène qui se rencontre dans un certain nombre

(1) Dans la province de Valladolid, à côté de belles plantations de sucre et de coton, auprès de nombreux villages peuplés d'Indiens. On aura une idée des proportions que prit l'éruption et des caractères qu'elle présenta par ce simple détail, que les toits de la ville de Queretaro, éloignée de plus de 200 kilomètres, furent couverts de cendres.

de pays calcaires. La cause en est dans la constitution du terrain : il n'est point calcaire comme certains plateaux du midi de la France, désignés communément sous le nom de *causses*, et où se montrent fort peu de sources; mais il est de même fissuré. Les eaux pluviales, absorbées par le sol, descendent par les fissures de manière à aller former les cours d'eau petits ou moyens qui sourdent sur la pente des deux plans inclinés conduisant à la mer. En somme, le Mexique est un pays sec, assez souvent aride. Quelques lacs cependant y sont épars. Le plus grand est celui de Chapala, dont la surface est de plus de 300,000 hectares. C'est le double du lac de Constance, dont l'étendue est déjà peu commune. Il est situé dans la partie peuplée du plateau, non loin de l'importante ville de Guadalaxara. Il faut signaler aussi les lacs qui forment un réseau à côté de la ville de Mexico: ils sont au nombre de cinq et portent les noms de Tezcuco, Xochimilco, Chalco, San-Cristoval et Zumpango : ils occupent ensemble une superficie de 44,000 hectares. On en compte neuf autres au nord de la ville de Zacatecas et cinq autour de la ville de Chihuahua. Malheureusement l'eau de la plupart de ces lacs contient une proportion très sensible de carbonate de soude, à ce point qu'on a pu y établir l'exploitation de ce sel; mais cet avantage manufacturier est acheté par un grave inconvénient : l'eau des lacs est impropre à l'irrigation, qui partout est une si précieuse ressource pour la culture.

Le même sel dont nous venons de parler imprègne une partie du sol du Mexique. Il monte à la surface, attiré qu'il est par la sécheresse de l'atmosphère. Il apparaît en efflorescences très visibles à cause de leur couleur blanche. On le remarque par exemple dans la vallée de Mexico, au bord des lacs de Tezcuco, de Zumpango et de San-Cristoval, et dans une partie des plaines qui entourent la ville de la Puebla. La présence de ce sel est certainement un obstacle à la culture. Nulle part ce phénomène n'est plus prononcé qu'en Californie orientale, dans la vallée comprise entre la Sierra-Nevada et les Montagnes-Rocheuses. C'est un espace fort vaste, où récemment on a signalé et commencé d'exploiter de riches mines d'argent, parmi lesquelles celles de Washoë ont eu dès le premier moment une célébrité probablement excessive en comparaison de ce qu'elles valent. La salure y est très marquée, au point d'y rendre la végétation presque impossible; mais cette contrée a cessé de faire partie du Mexique : elle est incorporée dans l'Union de l'Amérique du Nord. Dans l'état actuel du Mexique, il n'y a pas lieu de beaucoup se préoccuper de cette salure du sol, quoiqu'elle en condamne une partie à une dénudation dont le regard est affligé; il reste bien d'autres terres, et d'excellentes, pour exercer l'industrie du cultivateur.

II. — DE LA RICHESSE MINÉRALE.

Si la surface du Mexique est riche, si elle ouvre à l'agriculture une carrière bien plus variée que celle qui s'offre à elle partout ailleurs, à peu près ce que, dans le langage juridique, on nomme le tréfonds, en d'autres termes les entrailles de la terre ne laissent pas que de recéler aussi des trésors. Les mines d'argent y abondent, et on en retire aussi un peu d'or. Depuis 1848, le Mexique a été dépassé dans la production des métaux précieux par deux contrées. La Californie, qui est un démembrement du Mexique même, s'est mise à rendre en or une somme supérieure à l'extraction combinée de l'or et de l'argent dans la république mexicaine, et depuis peu on a commencé à y exploiter des mines d'argent qui promettent. L'Australie ne produit encore, en fait de métaux précieux, que de l'or; mais, de même que la Californie, elle en donne pour une somme qui excède la production de l'argent dans le Mexique et même dans l'Amérique entière, je pourrais dire dans les cinq parties du monde. Cependant jusqu'à 1848 le Mexique était le premier pays de la terre pour les métaux précieux. Ce qu'il rendait des deux réunis surpassait en valeur le produit de tout le reste du nouveau continent. Si le Mexique s'est ainsi laissé surpasser, ce n'est pas la faute de la nature, mais bien celle des hommes. On retrouve ici la funeste influence de la mauvaise organisation qui a arrêté les progrès du pays en tout genre.

Les filons d'argent du Mexique n'eurent pas immédiatement après la conquête la célébrité de ceux du Pérou. C'est au Pérou que, peu d'années après que les Pizarre et Almagro y eurent introduit la domination espagnole, fut découverte une mine d'argent prodigieusement riche, et dont le nom est employé encore pour désigner une richesse sans limites, celle du mont Potosi. Il en est sorti depuis lors près de 7 milliards (1). Sous Montézuma et ses prédécesseurs, les Aztèques exploitaient quelques mines d'argent, mais ils n'étaient point assez habiles en métallurgie pour s'adresser à d'autres que celles qui renfermaient le métal à l'état natif. Or de telles mines se présentent assez rarement. Dans la plupart des minerais qui s'exploitent avec avantage, l'aspect de l'argent est entièrement voilé par son association intime avec le soufre, l'antimoine, l'arsenic, si bien que l'œil d'une personne qui n'est pas versée dans la science n'y reconnaît pas le métal, et, ce qui est plus grave, il n'est pas

(1) On l'exploite encore aujourd'hui, mais les minerais d'une extrême richesse qu'elle fournissait autrefois sont remplacés par d'autres d'une extrême pauvreté.

aisé, il est difficile de dégager le précieux métal de ces combinaisons. On sait qu'au contraire, dans les mines d'or, le métal est à l'état natif, et, disons-le en passant, cette différence explique pourquoi les Espagnols trouvèrent chez les peuples d'Amérique plus d'or que d'argent. Même dans l'empire aztèque, qui était plus avancé que tout le reste, la production de l'argent était très bornée.

Au commencement du XVIIIe siècle, les mines du Mexique ne donnaient encore, en or et en argent, que 27 millions de nos francs d'aujourd'hui, presque tout en argent. Cinquante ans après, elles étaient montées à 65. A la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, c'était moyennement de 125 à 130 millions, dont les neuf dixièmes en argent, le reste en or, qui s'extrayaient principalement des lingots d'argent. C'est à peine si aujourd'hui le Mexique est revenu à ce niveau qu'il avait perdu pendant les guerres de l'indépendance. Il n'en reste pas moins le principal producteur d'argent dans le monde entier. Si on laisse la Californie à part, on trouve qu'il produit à peu près les trois cinquièmes du rendement de l'Amérique entière pour les deux métaux réunis; par rapport à l'argent seul, sa quote-part est un peu plus forte.

Le nombre des filons argentifères que présente le Mexique est à peu près illimité. Au nord de Mexico, et particulièrement dans la partie occidentale du pays, ces filons se multiplient. Quand on approche du golfe de Californie, toute la pente de la Cordillère est composée de roches dans la masse desquelles un peu d'argent est disséminé, et qui sont traversées par des bancs de cette autre roche dure, ordinairement d'un blanc laiteux, que les minéralogistes appellent le quartz; à cause de leur dureté, ils ont résisté le plus souvent à l'action prolongée de l'air et des intempéries : c'est pourquoi ils font saillie au-dessus de la surface. Ce sont les filons argentifères, et ils contiennent l'argent de la manière suivante : ils sont parsemés de sulfures métalliques, et dans le nombre de ces sulfures se trouve celui d'argent, accompagné d'autres combinaisons dont fait aussi partie le métal précieux. C'est à ces filons que s'attaquent les mineurs, en choisissant les endroits où ils présument qu'ils sont riches. Ce qui distingue les filons argentifères du Mexique, et au surplus ceux de la plupart des autres contrées de l'Amérique, c'est la grandeur de leur dimension beaucoup plus que la forte proportion du métal. Le filon de la *Biscaïna*, qu'on exploite à Real-del-Monte, a plusieurs mètres d'épaisseur. Le filon nommé la *Veta-Madre*, à Guanaxuato, est ordinairement épais de 8 mètres; quelquefois il l'est de 50, et on l'a exploité sur une longueur de 12 kilomètres. Plusieurs autres filons connus ont 5, 7, 10 mètres, et par places le double. Au Pérou, selon le témoignage d'un savant naturaliste allemand, M. de Tschudi, on trouve des filons plus puissans encore

que celui de Guanaxuato lui-même, là où il l'est le plus. C'est ainsi qu'à Pasco on connaît et on exploite depuis longtemps deux filons, l'un de 114, l'autre de 123 mètres d'épaisseur. En général, et sauf des exceptions qui ne laissent pas de se répéter, le minerai qu'on extrait de ces filons n'a pas, même après qu'on a rejeté les matières stériles, une teneur utile de plus de deux à trois millièmes, c'est-à-dire qu'on extrait seulement 2 ou 3 kilogrammes d'argent de 1,000 kilogrammes de minerai soumis au traitement; mais l'immense quantité de minerai que fournissent ces puissans filons permet d'arriver, même avec une aussi faible teneur utile, à un rendement considérable et assez fréquemment à de beaux bénéfices.

Ce qui distingue les mines du Mexique de celles du Pérou et de la plupart des autres contrées d'Amérique qui possèdent des filons d'argent, c'est le caractère des sites où on les rencontre. La plupart des mines mexicaines sont dans des contrées fertiles et riantes où la vie est facile et peut être rendue agréable à peu de frais. Il est rare qu'elles soient situées à plus de 2,000 ou 2,200 mètres au-dessus du niveau des mers. Les célèbres mines de Valenciana et de Rayas près de Guanaxuato, qui au commencement du siècle rendaient plus que n'a jamais donné la montagne du Potosi, sont dans un climat charmant, à portée d'un pays fertile qui produit en abondance tout ce qu'il faut pour bien nourrir les mineurs et pour la subsistance des mules que l'exploitation emploie en très grand nombre. Les mines du Pérou au contraire sont dans des régions glacées, à peu de distance des neiges éternelles. C'est ainsi que les mines de Pasco se trouvent à plus de 4,000 mètres d'altitude dans les hautes montagnes où l'Amazone prend sa source. La mine de Gualgayoc est à 4,080 mètres. La célèbre mine du Potosi a été exploitée jusqu'à la hauteur du sommet du Mont-Blanc. La montagne du Potosi, des flancs de laquelle on a tiré tant de trésors, a une élévation de 4,865 mètres au-dessus de la mer, et 945 au-dessus de sa propre base, ce qui fait que la moindre altitude où l'on puisse l'exploiter est encore à 3,920 mètres. Le pays qui entoure le pic est aride, affreux, et, ce qui aggrave la situation des mineurs, inaccessible, faute de chemins, qui seraient très dispendieux à établir. Cette seule circonstance de se trouver dans un climat favorisé assure aux mines du Mexique de grandes facilités d'exploitation, et par conséquent un grand développement. Toutes choses égales d'ailleurs, la main-d'œuvre est moins chère lorsque les vivres sont meilleur marché, et lorsque les ouvriers sont attirés par les agrémens du climat.

Ce fut un mineur mexicain, Barthélemy Médina, à la mémoire duquel aucun monument n'a été consacré, qui imagina au XVIe siècle, en 1557, la méthode suivant laquelle l'exploitation de la presque totalité du minerai se fait encore. C'est la méthode dite par amalga-

mation à froid, qui repose sur l'emploi du mercure et de quelques ingrédiens beaucoup moins chers, tels que le sel et une substance appelée dans le pays le *magistral* (1). Elle permet d'extraire le métal des minerais pauvres sans avoir à les fondre, par conséquent sans combustible, circonstance bien heureuse dans un pays où les bois n'étaient déjà pas communs à l'époque de la conquête, et où les Espagnols les ont détruits comme dans tous les pays à peu près où ils se sont établis. Elle présente en outre l'avantage de se prêter à une exploitation fort en grand; mais si elle ne dévore pas de combustible, elle consomme du mercure. On calcule que, pour produire 1 kilogramme d'argent, on sacrifie 1 kilogramme 1/2 de cet autre métal. On voit par là que l'abondance et le bas prix du mercure sont les conditions d'une grande production d'argent, d'une grande activité dans les mines. C'est ce qui explique les réclamations incessantes que les mineurs mexicains autrefois adressaient à la cour d'Espagne, pour qu'elle leur vendît à un prix modéré le mercure dont elle avait le monopole : la majeure partie du mercure livré au marché général et tout celui qui allait à Mexico provenaient de la mine d'Almaden, qui appartenait à la couronne d'Espagne (2). Il avait été fait droit à ces réclamations. A partir de 1777, le mineur mexicain payait à Mexico le mercure sur le pied de 5 francs le kilogramme seulement. Après l'indépendance, le gouvernement espagnol ayant mis en ferme la mine d'Almaden, le fermier en a exagéré le prix, et jusqu'à ces derniers temps, le mercure revenait au mineur mexicain de 15 francs 50 à 17 francs 50 le kilogramme, selon l'éloignement de la mine. Cette nécessité absolue d'avoir du mercure pour retirer l'argent du minerai rend compte aussi des sollicitations des exploitans près des vice-rois qui en étaient dépositaires, et qui souvent ne craignaient pas de s'en faire payer cher la répartition.

Dans les circonstances où était placée l'industrie des mines d'argent, ce fut pour elle un grand bienfait que la découverte faite en Californie, il y a quinze ou vingt ans, de mines nouvelles de mercure d'une richesse supérieure. Les Américains du Nord, une fois les maîtres du pays, en ont fait la reconnaissance et organisé l'exploitation avec cette incomparable activité qui les caractérise. Ils y ont été aidés par la situation des mines dans un des plus jolis et des

(1) C'est un minéral composé de sulfure de fer et de sulfure de cuivre, qu'on a préalablement calciné.

(2) Au commencement du siècle, les mines d'argent du Nouveau-Monde absorbaient annuellement 1,350,000 kilogrammes de mercure. Celles du Mexique à elles seules en consommaient 750,000. Les mines d'Europe, dont la principale de beaucoup était celle d'Almaden, en rendaient 1,750,000 kilogrammes, dont 1,150,000 allaient en Amérique. La mine de Huanca Velica, au Pérou, en fournissait une certaine quantité aux mines péruviennes.

plus fertiles vallons de toute la Californie, à proximité de la capitale, San-Francisco. Les mines de la Nouvelle-Almaden, c'est le nom qu'on a donné à ces exploitations, sont aujourd'hui en pleine activité; elles rendent déjà autant de métal que toutes celles de l'Europe ensemble, elles le produisent dans d'excellentes conditions, et on peut croire qu'il n'y aura d'autre limite à leur extraction que celle de la grandeur même des besoins des mines d'argent. Il résulte d'un excellent mémoire de M. Laur, ingénieur des mines, sur les richesses métallurgiques de la Californie, qu'on s'attend à voir bientôt le mercure offert à l'exportation, à San-Francisco, au prix de 3 francs à 3 francs 20 le kilogramme. Il ne faudrait pas davantage pour donner à l'exploitation des mines d'argent du Mexique, et du Nouveau-Monde en général, une impulsion extraordinaire. Si le Mexique adoptait enfin une organisation politique qui y rétablît l'ordre et la sécurité, si des voies de communication, des routes et quelques chemins de fer s'y construisaient de manière à réduire les frais de transport qui y sont exorbitans, si la législation des mines y recevait quelques améliorations que les hommes compétens ont signalées, la production de l'argent y acquerrait bientôt les plus grandes proportions.

Au commencement du siècle, M. de Humboldt écrivait ces lignes : « En général, l'abondance de l'argent est telle dans la chaîne des Andes, qu'en réfléchissant sur le nombre des gîtes de minerais qui sont restés intacts, ou qui n'ont été que superficiellement exploités, on serait tenté de croire que les Européens ont à peine commencé à jouir de cet inépuisable fonds de richesses que renferme le Nouveau-Monde... » — « L'Europe serait inondée de métaux précieux, si l'on attaquait à la fois, avec tous les moyens qu'offre le perfectionnement de l'art du mineur, les gîtes de minerais de Bolanos, de Batopilas, de Sombrerete, du Rosario, de Pachuca, de Moran, de Zultepec, de Chihuahua, et tant d'autres qui ont joui d'une ancienne et juste célébrité. » Un autre observateur fort éclairé, venu quarante ans plus tard, M. Duport, disait : « Les gisemens travaillés depuis trois siècles ne sont rien auprès de ceux qui restent à explorer... » — « Le temps viendra, un siècle plus tôt, un siècle plus tard, où la production de l'argent n'aura d'autres limites que celles qui lui seront imposées par la baisse toujours croissante de la valeur. » Le moment paraît proche où ces prédictions doivent s'accomplir, soit parce que le Mexique se sera reconstitué lui-même, soit, s'il s'y refuse ou s'il y échoue, par la conquête qu'en feraient les Américains du Nord.

III. — SITUATION GÉOGRAPHIQUE.

Aux dons précieux de cette riche variété dans son climat, qui apparaît sur des parties contiguës du territoire, et de ces mines mêmes d'argent qui sont sans pareilles au monde, le Mexique en joint un autre qui peut aussi devenir une source de prospérité et de grandeur. J'ai déjà rappelé qu'il est à cheval sur les deux vastes océans. Par son rivage oriental, il est vis-à-vis de l'Europe, et son rivage occidental est baigné par le Grand-Océan, justement nommé en ces parages, pour la majeure partie de l'année du moins, le Pacifique. Par ce dernier océan, il peut entretenir des relations faciles avec les grands et populeux empires de l'Asie, l'Inde, la Chine et le Japon, et avec les colonies prospères que, depuis un demi-siècle ou moins encore, le génie entreprenant de la race européenne a formées dans les archipels dont est semée l'immensité du Grand-Océan, ou sur les rivages naguère inhabités qu'il baigne. L'Australie et la Californie sont les deux plus éclatans produits de cette activité intelligente de la race de Japhet, et on peut prévoir la création prochaine de nouveaux établissemens parmi ces îles innombrables. N'a-t-on pas vu depuis quelques années les Marquises, les îles de la Société, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie, s'ajouter au domaine de la civilisation occidentale? Parmi les anciennes colonies de l'Europe dans ces parages, la plupart ont grandi en puissance de production; Java en offre le plus bel exemple. Les Philippines, qui à elles seules pourraient constituer un état puissant, semblent sortir de leur immobilité séculaire. Ainsi une vie nouvelle, soufflée par le génie de l'Europe, pénètre de toutes parts dans le Grand-Océan. Un pays aussi bien situé que l'est le Mexique par rapport à ce bassin prodigieusement étendu semble appelé à en retirer de grands avantages.

Le temps n'est plus où un philosophe éminent comme M. de Humboldt, d'ordinaire si clairvoyant dans ses prévisions, pouvait écrire qu'il fallait considérer comme presque nulle l'influence que l'Asie exercerait jamais sur le nouveau continent et réciproquement, parce que, dans un sens au moins, la « constance des vents alizés et le grand courant de rotation, qui est constant entre les tropiques, » rendraient ces relations éternellement difficiles. Depuis que M. de Humboldt s'exprimait ainsi, le navire à vapeur est apparu, il a successivement reçu des perfectionnemens qui en ont fait un appareil merveilleux de rapidité, d'exactitude et de sécurité, et grâce à cette invention, ce qui semblait impossible est devenu d'une facilité extrême.

Pour se faire une idée de l'énergie avec laquelle aujourd'hui le

courant de la civilisation européenne se précipite vers le champ que lui offraient depuis quelques siècles l'Océan-Pacifique et les terres qui le bordent, on n'a qu'à se rendre compte de ce qu'était à l'origine du XIXe siècle le commerce de l'Europe ou des États-Unis avec l'Inde, avec la Chine et avec les colonies environnantes, et à en comparer les proportions avec celles qu'il a acquises de nos jours. Alors la compagnie anglaise des Indes accaparait les échanges entre l'Europe, l'Inde et la Chine, et ces échanges étaient bien médiocres. Les États-Unis y prenaient part au moyen d'un petit nombre de navires. Le Japon était fermé, Java languissait, Singapore n'existait pas. En Australie, quelques milliers de condamnés se façonnaient lentement et péniblement aux pratiques d'une vie honnête en cultivant le sol. On n'y avait pas encore découvert le système d'exploitation territoriale qui a fait de cette colonie le principal centre de la production de la laine pour l'industrie européenne, encore moins les mines de cuivre et surtout les mines d'or, qui aujourd'hui présentent des ressources inépuisables au mineur. La Californie alors n'était peuplée que d'une poignée de missionnaires apprenant tant bien que mal les rudimens du christianisme à quelques peuplades d'Indiens. On ne soupçonnait pas qu'elle recélât les mines d'or dont la présence, subitement révélée par le hasard au génie audacieux et infatigable des Américains du Nord, y a, de toutes les parties de la terre, attiré des colons intrépides, et converti les vallées désertes du Sacramento et du San-Joaquin en un des foyers les plus intéressans de la civilisation.

Mais ce n'est pas seulement l'appât du plus précieux des métaux, le désir si vif chez la plupart des peuples d'en arracher des parcelles aux alluvions ou au fond des entrailles de la terre, qui aujourd'hui attire la race européenne dans les parages du Grand-Océan. A ces mobiles se joint ce sentiment que le globe terrestre est le patrimoine des fils de Japhet, cette pensée dont sont saisis les grands gouvernemens de l'Europe, qu'il leur appartient de s'immiscer dans les affaires des peuples de la civilisation orientale et de renverser les barrières dont ils s'obstinaient à entourer leur routine et leur vanité. Le canon de l'Europe a forcé les portes du plus populeux empire de la terre, la Chine, qui renferme un nombre d'hommes double de ce qu'en présente l'Europe entière (1), de Cadix et de Lisbonne à Christiania, et de Dublin à Saint-Pétersbourg. Les drapeaux de la France et de l'Angleterre ont flotté sur les murs de Pékin, et cette

(1) La population de l'Europe tout entière, en y comprenant la Turquie dite d'Europe, s'élève à 270 millions; voyez la *Géographie* de Malte-Brun, édition Cortambert, tome VI, page 352. Le recensement de 1852 a constaté en Chine une population de 537 millions; voyez l'article *Pé-king*, par M. Natalis Rondot, dans le *Dictionnaire du Commerce* de M. Guillaumin.

dernière campagne a laissé sur les imaginations chinoises de tels souvenirs qu'on peut croire que l'empereur *fils du ciel* ne renouvellera plus ses tentatives d'isolement (1). C'est pour ne plus se relever que la muraille de la Chine est renversée. Le Japon, intimidé par le retentissement des campagnes de l'Angleterre et de la France en Chine, a de lui-même abaissé ses barrières, dès que l'invitation lui en a été adressée. Il y avait déjà des années que l'Inde et les royaumes limitrophes, jusques et y compris la vallée de l'Indus et l'empire des cinq vallées, ou Penjab, avaient été conquis par les armes anglaises. Ainsi la civilisation occidentale, soit qu'elle réside au Mexique ou dans l'Union américaine, soit qu'elle ait son siége dans les états dont Londres, Paris, Berlin et Saint-Pétersbourg sont les capitales, voit devant elle en Asie des espaces infinis, désormais ouverts, qui appellent son commerce et ses hommes entreprenans.

Le cours des événemens semble être guidé par une force supérieure de manière à multiplier les échanges, et par les échanges les contacts personnels entre l'Europe, ou, pour mieux dire, la civilisation occidentale et les diverses branches de la civilisation asiatique. Ainsi la production de la matière première d'une des plus belles industries de l'Occident, celle des soieries, a été tout d'un coup profondément atteinte en Europe par un accident inoui dans les fastes de l'agriculture, la maladie du ver à soie, contre laquelle jusqu'à ce jour tous les efforts ont échoué. Dès lors les manufactures de l'Europe, pour se procurer ce que nos magnaneries avaient cessé de leur fournir en suffisante quantité, ont dû s'adresser à la Chine, où la soie abonde. De là une importation énorme en Europe des soies de l'empire chinois. Autre exemple : récemment, la guerre civile ayant éclaté dans la confédération de l'Amérique du Nord, le coton, dont l'Union était le principal fournisseur, a cessé d'arriver sur les marchés de l'Europe. De là une émotion très vive que les gouvernemens eux-mêmes ont partagée, car lorsque la plus vaste des industries manufacturières, celle qui occupe la plus grande masse d'ouvriers, celle dont la production représente la plus forte

(1) Je ne voudrais pas que le lecteur supposât qu'en parlant de la profonde impression qu'ont reçue les imaginations chinoises pendant la dernière campagne, j'attribue un effet salutaire à l'acte de vandalisme qui a consisté à incendier de propos délibéré les palais enfermés dans le parc impérial de Yuen-mien-yuen. Le sentiment de l'Europe a condamné cette violence calculée. Une déplorable circonstance a encore aggravé cet acte barbare, c'est le pillage qui a accompagné l'incendie. Celui des deux gouvernemens dont le plénipotentiaire a insisté pour l'accomplissement de l'incendie s'est donné le tort de s'abstenir d'en faire l'objet d'un blâme public. Plus les états européens affectent de prétentions envers les autres parties du monde, plus ils doivent être attentifs à se conduire honorablement envers elles. Dominer l'Asie par la force des armes, si l'on n'y joint l'observation des droits de l'humanité, serait se placer sur la même ligne qu'Attila et Gengis-Khan.

somme d'argent, court le danger d'être paralysée, l'affaire est politique au premier chef. On a frappé à toutes les portes pour obtenir des approvisionnemens de l'indispensable textile. Il a été constaté qu'à cet égard l'Asie offrait déjà ou devait bientôt offrir aux ateliers de nos contrées des ressources inespérées, qui deviendraient presque indéfinies, moyennant l'entreprise de divers travaux publics, lignes ferrées et ouvrages d'irrigation. Les cotons de l'Asie, surtout ceux de l'Inde anglaise, sont entrés ainsi subitement dans la consommation des fabriques européennes, et même de celles des états du nord de l'Union américaine. Les travaux publics qui doivent en faciliter le commerce ou en multiplier et en perfectionner la production dans l'Inde sont déjà en cours d'exécution. Ces exportations nouvelles et imprévues des soies et des cotons de l'Asie appellent naturellement une contre-partie : on voit et on verra de plus en plus se développer l'importation en Asie non-seulement des marchandises des états qui lui empruntent ses matières premières, mais même des autres parties de la civilisation occidentale. Ce sont autant de liens qui s'établissent entre l'Asie et les pays où la civilisation occidentale est fixée.

Les relations entre le bassin du Grand-Océan et les régions occupées dans les deux hémisphères par cette puissante civilisation à laquelle nous appartenons sont en voie de s'agrandir par un autre côté, qui n'est pas le moins important et le moins curieux. Le manque de bras s'est fait sentir dans la plupart des colonies à sucre, à la suite de l'émancipation des noirs, parce que, dans la majeure partie de ces possessions, beaucoup d'esclaves émancipés avaient profité de leur liberté pour abandonner le travail des sucreries. Dans leur extrême embarras, les colons ont remarqué que l'Asie si populeuse offrait à des prix modiques une main-d'œuvre surabondante. On a d'abord puisé dans l'Inde, qui, sans la moindre gêne, a pu fournir, sous le nom de *coulis*, les travailleurs nécessaires pour remplacer les noirs. De l'Inde, on est passé bientôt à la Chine, qui présente en cela des ressources bien plus considérables, car la population de la Chine est triple de celle de l'Inde tout entière (1). L'Asie se présente donc maintenant comme un inépuisable marché de main-d'œuvre, et, il faut le dire à l'honneur de notre temps, de travail libre, car l'Asiatique hindou ou chinois qui émigre à destination des colonies le fait en vertu d'un marché librement débattu, limité à un nombre d'années qui n'a rien d'excessif, et la condition où il vit aux colonies n'a rien de commun avec celle de l'esclave. Une fois ce mouvement commencé à l'instigation des entrepreneurs

(1) D'après la *Géographie* de Malte-Brun, édition Cortambert (tome III, page 487), les pays de l'Inde possédés par l'Angleterre ou soumis à son patronage ont une population totale de 174 millions, celle de la Chine étant de 537 millions.

d'émigration, les Chinois, qui sont les plus industrieux des Asiatiques, l'ont spontanément continué. Ils sont venus d'eux-mêmes chercher du travail dans certaines contrées où l'absence des bras leur avait été signalée. Ils sont accourus en Californie, où ils sont au nombre de 40,000, presque tous adonnés au lavage des alluvions aurifères, et en Australie, où l'industrie de l'or a exercé sur eux la même puissance d'attraction; ils y donnent l'exemple de l'amour du travail, de l'économie et de l'obéissance aux lois. Si les gouvernemens et les populations des pays que dessert le Grand-Océan leur faisaient un accueil bienveillant, ce qui, disons-le avec regret, n'a pas été le cas en Californie ni en Australie, il n'y aurait pas de limite aux multitudes qui quitteraient la Chine pour venir ainsi se mêler au courant de la civilisation occidentale dans tous ces parages. Aucun pays n'en pourrait profiter plus que le Mexique, s'il le voulait.

Enfin, au Mexique, par un autre privilége, les deux océans se trouvent fort rapprochés l'un de l'autre. La largeur du continent à Tehuantepec, au midi de la Vera-Cruz, est réduite à 220 kilomètres. Si l'on veut passer par Mexico après avoir débarqué à Vera-Cruz, pour se diriger sur Acapulco, qui est au pied de l'autre versant, le trajet (toujours à vol d'oiseau) n'est encore que de 550 kilomètres, à peu près la distance de Paris à Bordeaux. Plus au nord, par Durango, l'intervalle devient de 1,000 kilomètres. Enfin, parmi les directions nombreuses par lesquelles on a projeté de traverser la chaussée, longue, avons-nous dit, de 2,300 kilomètres, qu'on appelle l'isthme de Panama, le passage par Tehuantepec est le plus septentrional de tous, le plus à portée de l'Europe et des États-Unis. Pour les Américains du Nord, c'est celui qui abrégerait le plus le voyage de la Californie et celui des Grandes-Indes. Rien ne serait plus aisé que de faire passer par là un chemin de fer, et il n'est pas interdit d'y espérer quelque jour un canal maritime, car le plateau de Tarifa, qui servirait de point de partage, n'est qu'à 200 mètres d'élévation au-dessus de l'Océan. On sait que c'est à peu près la hauteur du bief de partage du canal des Deux-Mers, creusé par l'illustre Riquet à travers le Languedoc (1). Le plus grand obstacle à ce canal serait la difficulté de trouver un port offrant un mouillage suffisant à l'extrémité de chacun des versans, et principalement sur le versant occidental, vers Tehuantepec; mais le problème de créer un port de toutes pièces n'est pas absolument insoluble. Dans un pays où la science et les capitaux abonderaient, on peut en espérer la solution, pour peu que la nature s'y prête.

(1) L'élévation du bief de partage du canal des Deux-Mers au-dessus de la Méditerranée est de 189 mètres.

IV. — LA POPULATION.

La population actuelle du Mexique est d'environ huit millions d'âmes, dont plus de la moitié d'Indiens de race pure. Sur le reste, la majorité est formée des *castes* de sang-mêlé qui sont principalement issues de blancs et d'Indiens. Les noirs et les métis résultant de leur croisement avec les blancs ou avec les Indiens forment d'autres catégories distinctes, mais tous ensemble ils ne composent qu'une fraction insignifiante de la population totale. Au commencement du siècle, les noirs purs n'excédaient pas dix mille, ce qui donne une idée de ce que peuvent être les sang-mêlé de noir et de blanc, ou de noir et d'Indien. Cette faible proportion de l'élément africain et de ses dérivés constitue un avantage véritable pour le Mexique. Et d'abord elle a rendu très facile l'émancipation des noirs. C'est même un fait à mentionner à l'honneur des Mexicains que l'émancipation s'y était accomplie par la volonté spontanée des propriétaires d'esclaves avant que le pays ne s'appartînt encore, avant même que le mouvement de l'indépendance ne fût commencé (1). En proclamant l'abolition de l'esclavage, les constitutions que s'est données le Mexique indépendant ont simplement reconnu un fait déjà consommé. En second lieu, de l'absence presque complète des nègres résulte une certaine supériorité de l'intelligence moyenne du peuple mexicain par rapport à ce que représentent quelques autres parties de l'Amérique espagnole. Je ne voudrais pas discréditer les descendans de Cham, et il n'entre pas dans ma pensée qu'à l'avenir rien puisse justifier l'esclavage de cette race infortunée. Au surplus, de l'infériorité intellectuelle du noir on n'est pas autorisé à conclure à la légitimité d'une institution sociale qui fait de cette variété de l'espèce humaine un troupeau

(1) Voici ce qu'on lit à ce sujet dans M. Ward : « Les plantations de Cuernavaca (à quinze lieues de Mexico) furent d'abord exploitées par des esclaves achetés à la Vera-Cruz au prix de 3 ou 400 piastres (de 1,600 francs à 2,140 francs) chacun. La difficulté de se procurer des esclaves en cas de guerre maritime, le nombre de ceux que l'on perdait durant le trajet et par le changement de climat, firent naître chez plusieurs grands propriétaires l'idée de propager une race de travailleurs libres en affranchissant annuellement un certain nombre d'esclaves et en les encourageant à se marier parmi la population indigène, ce à quoi les esclaves se prêtèrent volontiers. Ce plan fut trouvé si économique, qu'en 1808 il n'y avait plus un seul esclave dans la plupart des grandes plantations. La sagesse de cette mesure devint encore plus évidente en 1810. Aussitôt que la révolution éclata, ceux des planteurs qui n'avaient pas adopté le système d'émancipation graduée furent tout d'un coup délaissés par leurs esclaves, et dans plusieurs cas forcés de fermer leurs établissemens, tandis que ceux qui s'étaient pourvus à temps d'une classe mêlée de travailleurs libres continuèrent à avoir en toute circonstance à leur disposition un nombre de bras suffisant pour continuer leur exploitation, quoique sur une moindre échelle. » — Ward, *le Mexique en 1827*, p. 67.

de bétail. Ceci bien expliqué, je ne crains pas de dire que, pour le Mexique, il est heureux d'être presque uniquement peuplé de blancs et d'Indiens et de leurs croisemens, à l'exclusion du sang africain. L'Indien a spontanément le goût du travail plus que le noir, et par les facultés de l'esprit il l'emporte manifestement sur lui. Si l'on met en parallèle la civilisation à laquelle étaient parvenus les Aztèques dans un nombre restreint de siècles (1) avec la grossière barbarie des royaumes nègres les plus remarquables qu'il y ait eu en Afrique, on sera frappé de la supériorité des premiers. Cortez trouva chez eux non-seulement un grand nombre d'arts utiles, mais un certain développement des beaux-arts, avec des lois régulièrerement pratiquées et un grand nombre de villes populeuses dont l'existence même supposait un certain avancement de la sociabilité et un système administratif déjà perfectionné. Ce qui est plus significatif encore, les Aztèques possédaient une littérature dont quelques débris sont venus jusqu'à nous et offrent un véritable intérêt. Ils avaient quelques notions des sciences, et par exemple ils savaient la longueur de l'année mieux que les Européens eux-mêmes à cette époque, ce qui a excité l'étonnement et l'admiration de l'illustre Laplace (2). Quant au moral, ils déployèrent dans la défense de leur pays contre les Espagnols des qualités héroïques (3) dont on

(1) Les Aztèques n'étaient venus au Mexique qu'à la fin du XIIe siècle de l'ère chrétienne, et la fondation de Mexico n'est que du XIVe. Si l'on veut embrasser l'espace de temps occupé par les Toultèques, il faudrait remonter jusqu'au VIIe siècle.

(2) Leur méthode d'intercalation pour tenir compte de la fraction de jour qui entre dans la durée exacte de l'année était équivalente, à très peu près, à celle que la réforme grégorienne a établie soixante ans après la prise de Mexico. Par celle-ci, on intercale 24 jours en cent ans, ou plutôt 97 en 400 ans; les Aztèques en intercalaient 25 en 104 ans. La longueur de l'année est de 365 jours, plus une fraction représentée par 5 heures 48 minutes 49 secondes. Cette fraction de près d'un quart de jour par an, qui oblige à l'intercalation d'un jour entier ou d'un certain nombre de jours après une certaine période, était supposée, dans le calendrier introduit par Jules-César, d'un quart tout juste. On se trouvait ainsi en avance, sous le pape Grégoire XIII, de dix jours. La réforme grégorienne, décrétée en 1582, qui intercale un jour tous les quatre ans, sauf aux années séculaires, pour lesquelles toutefois l'exception n'a lieu que trois fois sur quatre, suppose que cette fraction est de 5 heures 49 minutes 12 secondes. L'année moyenne du calendrier grégorien est donc trop forte de 23 secondes, soit un jour en quatre mille ans. Chez les Mexicains, l'année moyenne mettait cette fraction à 5 heures 46 minutes 9 secondes. Leur année moyenne se trouvait ainsi conforme au calcul célèbre des astronomes du calife Almamoun. Laplace, frappé de cette approximation des Mexicains, aurait voulu l'attribuer à quelque communication avec l'Asie; mais il fut arrêté par une réflexion fort judicieuse. « Pourquoi, dit-il, si cette détermination aussi exacte de la longueur de l'année leur a été transmise par le nord de l'Asie, ont-ils une division du temps si différente de celles qui ont été en usage dans cette partie du monde? » Le mieux est donc de croire que cette estimation était l'ouvrage des peuples de Mexico eux-mêmes.

(3) Par une contradiction bizarre, ces signes irrécusables de la civilisation étaient associés à un épouvantable usage, celui des sacrifices humains. D'après les témoignages

peut lire les preuves multipliées dans le bel ouvrage de M. Prescott (1), ou encore dans quelques-uns des volumes de l'intéressante collection de documens américains de M. Ternaux-Compans, notamment dans celui qui contient le récit de la conquête écrit par le petit-fils d'un noble indien qui y avait été acteur, le prince Ixtlilxochitl (2). Les Indiens du Mexique offrent la ressource qu'on attend des nègres, et qui, après avoir été la cause de leur asservissement par les Européens au XVIe siècle, est mise en avant encore quand on veut motiver la perpétuité de leur servitude : c'est leur aptitude à cultiver la terre dans les pays très chauds, tels que ceux où sont établies les colonies à sucre. Plusieurs des variétés de l'Indien mexicain sont douées de la vertu de résister parfaitement à l'ardeur du soleil. C'est ainsi qu'avant la conquête du Mexique par Fernand Cortez, la région aujourd'hui connue sous le nom de *Terre-Chaude* était habitée plus que de nos jours, et présentait les caractères d'une prospérité relative. Postérieurement à la conquête, la culture de la canne à sucre et le travail des sucreries, qui dans les Antilles sont considérés comme les labeurs les plus pénibles, se sont toujours faits principalement par la main des Indiens, et accessoirement par les bras des nègres introduits comme esclaves.

Les blancs ne font guère que le sixième ou le septième de la population, et encore parmi les personnes qui se donnent et sont acceptées comme appartenant à la race blanche sans mélange, un bon nombre ont dans les veines une certaine portion de sang indien, ne fût-ce que parce qu'après la conquête les veuves et les filles des nobles aztèques devinrent les épouses légitimes des compagnons de Cortez ou des Espagnols qui arrivèrent immédiatement après. Elles leur apportaient la richesse et trouvaient en eux des protecteurs.

Il y avait aussi depuis longtemps dans les environs du port d'Acapulco, où arrivait et d'où partait le galion des Philippines et de la Chine, quelques sang-mêlé provenant du croisement des races asiatiques avec la population du pays. C'est une catégorie d'habitans qui pourrait se multiplier indéfiniment par l'immigration des Chinois, qui de nos jours s'échappent dans toutes les directions qu'ils voient

de l'histoire, on est autorisé à penser que ce n'était pas le legs d'une barbarie primitive dont ils n'auraient pas su secouer la tradition : il paraît que c'était l'effet d'une horrible superstition venue après coup, ou bien un moyen d'intimidation imaginé par des prêtres impitoyables pour le maintien de leur domination.

(1) *History of the Conquest of Mexico.* M. Amédée Pichot en a donné une bonne traduction française.

(2) *Cruautés horribles commises par les conquérans du Mexique et par les Indiens qui les aidèrent à soumettre cet empire à la couronne d'Espagne.* Mémoire de don Fernando Alva Ixtlilxochitl (écrit vers 1600). Supplément à l'histoire du père Sahagun, publié et dédié au gouvernement suprême de la confédération mexicaine par Charles-Marie de Bustamente. Mexico 1829.

ouvertes, poussés qu'ils sont par le désir d'échapper au régime arbitraire et tyrannique sous lequel ils gémissent dans leur patrie, et attirés dans les contrées où domine la civilisation occidentale ou chrétienne par la douceur relative des lois et par la protection dont y jouissent à peu près partout la personne et la propriété de l'homme industrieux.

Quant à la population que le pays pourrait porter, elle serait extrêmement considérable, puisque la superficie du Mexique, après tout ce qu'en ont ravi les Américains du Nord, reste encore plus que triple de celle de la France, et, à superficie égale, c'est un pays qui nourrirait plus d'habitans que nos contrées. Dans la Terre-Chaude et une bonne partie de la Terre-Tempérée, le bananier prospère, sans qu'on ait, comme dans les Antilles, la crainte de le voir arraché par les ouragans. C'est pour l'alimentation publique un bienfait sans égal, car aucune plante ne rend avec aussi peu de travail une aussi grande quantité de subsistance. Un hectare planté en bananes suffit à nourrir cent personnes, tandis qu'avec le blé c'est seulement cinq ou six en Europe. Avec un bon système de communications, la banane cultivée sur les deux plans inclinés qui relient le plateau à la mer viendrait s'offrir aux habitans du plateau lui-même. A côté de la banane, le Mexique a le manioc; il peut y joindre tout ce qui vient aux Antilles ou dans les régions ardentes de l'Asie. A ces ressources s'ajoute le maïs, qui était déjà consommé en grande quantité du temps de Montézuma, et qui entre dans le régime alimentaire de toutes les parties du pays à peu près sous la même forme et avec les mêmes apprêts qu'alors. Il sert de base à la nourriture des classes pauvres ou peu aisées. C'est une culture qui réussit au Mexique d'une façon dont on se ferait difficilement une idée dans nos campagnes. Les bonnes terres, là où la température est assez élevée, rendent dans les années propices jusqu'à huit cents grains pour un, et dans les mauvaises environ cent cinquante. L'espace qu'une famille a besoin de mettre en culture pour subsister est donc infiniment exigu dans la région chaude et peu étendu dans la région froide, telle qu'elle se présente communément. Le blé même réussit admirablement dans les plaines où l'homme pratique avec quelque soin cette culture, comme dans celles de Toluca et plus encore dans celles qu'on rencontre aux environs de la Puebla, surtout entre cette ville et le village de Saint-Martin.

A la fin du siècle dernier et tout au commencement de celui-ci, lorsque la crise de l'indépendance ne s'était pas déclarée encore, la population mexicaine suivait une progression au moins égale à celle par laquelle se signalaient les États-Unis eux-mêmes. En procédant d'après les relevés des naissances et des décès dressés par les curés, on a constaté que la moyenne était de 170 naissances pour 100 dé-

cès, proportion extrêmement favorable. Les États-Unis à ce moment-là n'avaient pas tout à fait aussi bien. La population était à peu près la même alors dans la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne et dans la république américaine, environ sept millions d'âmes. Combien c'est changé aujourd'hui! Et les progrès de la richesse, des lumières, de la puissance, ont été aux États-Unis plus marqués encore que ceux de la population, tandis que le Mexique offrait l'affligeant spectacle d'une décadence continue.

V. — DU SUCCÈS DE L'EXPÉDITION.

Quelque incomplet qu'il soit, l'exposé qui précède ne laisse cependant pas de doute sur ce point: que le pays du Mexique se présente avec des ressources tout à fait extraordinaires et dans des conditions exceptionnellement favorables. Par l'extrême diversité de ses productions et par le bas prix auquel il peut fournir des matières si diverses, par la rapidité avec laquelle la population s'y multiplierait, si la société cessait d'y être dans une situation aussi précaire, il semble appelé, pour peu qu'on l'aide et qu'il s'aide lui-même, à devenir le siége d'un immense commerce tant extérieur qu'intérieur. Il aurait de la richesse, il aurait de la population, il occuperait une position tout aussi intéressante sous le rapport de l'action militaire et maritime que pour les grandes opérations d'échanges avec l'étranger. On n'exagère donc rien en disant qu'il dépend des hommes d'en faire un grand empire.

Il nous reste à dire un mot de l'expédition même et de ses chances de réussite.

Le succès militaire de l'expédition semble infaillible. A l'origine, le corps expéditionnaire n'était pas suffisamment fort; mais le gouvernement français s'est empressé de renforcer son contingent par l'envoi de nouvelles troupes, sous les ordres du général Lorencez, et on serait à temps de l'augmenter encore. La fièvre jaune, qui est terrible à la Vera-Cruz envers les étrangers et même envers les Mexicains du plateau, ne devient formidable qu'à la fin de mai ou au commencement de juin. Une armée qui partirait de Paris aujourd'hui pourrait être alors entrée à Mexico, et en tout cas aurait pris position dans une région parfaitement salubre. De la Vera-Cruz, point de débarquement, à Mexico, il existe deux routes, l'ancienne et la nouvelle, qui toutes les deux, après un trajet de moins de 100 kilomètres, conduiraient nos braves soldats dans la Terre-Tempérée, région aussi salubre qu'elle est belle, et où la culture est féconde et variée, de sorte qu'ils y trouveraient à la fois l'abondance et le bon air. Chacune des deux routes offre une ville importante : d'un côté Xalapa, de l'autre Orizaba, où il est facile

d'organiser des hôpitaux, des magasins, des dépôts. A partir de là, en s'avançant dans l'intérieur, on rencontre de vastes propriétés, munies d'une grande habitation ou *hacienda*, où au besoin il serait facile de se fortifier. La plupart des *haciendas* ont de grands troupeaux de bœufs qui vivent en plein air, et que les habitans s'empresseront de vendre, si on les paie bien. Le pays produit d'excellens haricots, connus sous le nom de *frijoles*, aliment substantiel et agréable. Les oranges y sont très communes. Quant au blé, il ne se rencontre en grande quantité que sur le plateau. Si la troupe ne s'accommodait pas du maïs, qui fait le fond de la subsistance des Mexicains, et qu'on dût lui donner du pain semblable à celui qu'elle mange en France, il faudrait faire venir de la farine de New-York, puisque la Nouvelle-Orléans est fermée par le blocus, ou encore du marché de La Havane, qui est bien approvisionné. Pour le service des transports, qui importe essentiellement à la réussite des opérations militaires, il est vraisemblable qu'avec de l'argent on se fournira amplement de chevaux et de mules. Les mulets abondent au Mexique, c'est sur leur dos que chemine la majeure partie des marchandises.

Un des articles qui sont le plus indispensables à la guerre, le bois pour cuire le repas du soldat et passer les nuits au bivac, se présente abondamment jusqu'à ce qu'on arrive au plateau. Ce sont d'abord les arbres des tropiques, puis, dans la région tempérée, au milieu de beaucoup d'autres essences, le chêne, dont l'apparition rassure le voyageur qui songe à la fièvre jaune, car tant qu'on l'aperçoit, c'est qu'on est dans la région exempte des germes du mal. Plus haut se montrent des forêts de pins. Sur le plateau même, le bois devient assez rare, particulièrement lorsqu'on a pris la vieille route qui traverse Xalapa; mais dans cette direction il y en a bien assez pour les besoins d'une armée qui n'est pas très nombreuse, et qui ne fait que traverser.

L'eau de bonne qualité est plus indispensable encore à la troupe. Sur ce point, une partie du plateau laisse à désirer, notamment celle qui s'étend de Perote à la Puebla, le long de la route de Mexico par Xalapa. Non-seulement les sources y sont clair-semées, mais la salure du sol, signalée plus haut, rend fréquemment les eaux désagréables au goût et impropres à la boisson. Cet inconvénient est plus marqué dans la saison sèche, pendant laquelle se fait et a dû se faire l'expédition; mais par la route d'Orizaba il paraît être peu sensible. L'administration de la guerre, qui dans nos dernières campagnes a déployé une sollicitude fort intelligente pour la santé du soldat, a pris ses précautions contre la mauvaise qualité des eaux. Le corps expéditionnaire aura la ration de café. En outre on a eu soin de faire arriver à la Vera-Cruz un approvisionnement de

vin. Il est à croire en effet que la troupe s'accoutumerait difficilement au *pulque* ou jus fermenté de l'aloès, qui est consommé, de préférence à toute autre boisson, par la population, quoique la vigne réussisse parfaitement sur le plateau; mais comme, en vertu du système prohibitif qu'affectionnait la métropole, il fallait, sous le régime colonial, que tout le vin bu au Mexique fût originaire de la mère-patrie, les Mexicains s'en passaient, et ils ne s'y sont pas mis encore : même chez les classes aisées, c'est du *pulque* qu'on trouve sur les tables.

Les renseignemens qu'on a pu recueillir permettent de croire que, si les Français se fussent présentés seuls, ils n'eussent rencontré que fort peu de résistance. La population mexicaine a du goût pour eux, et comme nos troupes ne prennent rien de vive force et paient convenablement toute chose, il est vraisemblable qu'on leur eût apporté tout ce que le pays aurait pu fournir. Malheureusement la présence du drapeau espagnol à côté du nôtre nous expose à partager la répulsion dont la Péninsule est l'objet de la part des Mexicains. — Le patriotisme mexicain, c'est la haine de l'Espagne. Le Mexicain a une antipathie marquée pour l'Américain du Nord, voisin ambitieux dont il redoute l'esprit d'empiétement illimité; mais il déteste bien davantage la nation espagnole. Il y a un fleuve de sang entre les Espagnols et les Mexicains; il n'existe peut-être pas au Mexique une famille créole, métisse ou indienne, qui n'ait lieu de se souvenir que les commandans espagnols, pendant la guerre de l'indépendance, ont livré au bourreau ou égorgé sur le champ de bataille après la victoire quelqu'un de ses membres, un père, un fils, un frère. S'il était vrai, comme on l'a dit, qu'à la suite de la convention de Soledad la troupe espagnole dût rentrer à Cuba, ce dont on peut douter, ce serait le plus grand des bonheurs possibles, je ne dirai pas pour nos soldats, qui sauront bien triompher de tous les obstacles, mais pour nos négociateurs. Ce serait comme si l'armée expéditionnaire avait gagné dix mille hommes, quoiqu'elle eût perdu de cinq à six mille auxiliaires. Il n'y a peut-être pas d'exagération à dire que si les troupes espagnoles restent avec les nôtres, il s'ensuivra la nécessité d'expédier des renforts.

Sous le rapport politique, c'est encore une délicate affaire que le choix du prince auquel on pourrait offrir le trône nouveau qui serait érigé au Mexique. Il est convenu en toute loyauté que les alliés s'abstiendront d'imposer aux Mexicains tel ou tel souverain; ils n'entendent même pas les contraindre à changer la forme de leur gouvernement. Ils les laissent parfaitement libres de faire d'eux-mêmes ce qu'il leur plaira. La proclamation des commissaires et des commandans alliés du 10 janvier est fort explicite à cet égard, et on

ne devait pas moins attendre de la sagesse des trois gouvernemens. On admettra cependant que les alliés, une fois à Mexico, donneront des conseils, car on ne saurait croire qu'ils puissent rester bouche close au milieu des discussions plus que vives probablement qui éclateraient alors parmi les Mexicains. Or des avis offerts par des conquérans tout chauds encore de l'ardeur de la conquête ressemblent quelque peu à des ordres, et risquent fort d'être pris pour tels. Il se passera donc à Mexico, nécessairement de par la force des circonstances, quelque chose d'analogue aux scènes de l'hôtel Talleyrand à Paris, en avril 1814, quand les alliés se furent emparés de notre capitale. L'empereur Alexandre, plein, disait-il et croyait-il, non-seulement de bienveillance, mais même de respect pour les sentimens de la France, ne voulait rien prescrire. En somme cependant ce fut lui qui fixa et la forme du gouvernement destiné à remplacer l'empire et la personne du nouveau chef de l'état.

Quoi qu'il en soit, si les rumeurs qui ont circulé et qui ont trouvé crédit sont exactes, le prince Ferdinand-Maximilien, archiduc d'Autriche et frère de l'empereur François-Joseph, serait le candidat désigné pour la lourde tâche d'inaugurer la couronne mexicaine. Le choix est-il bon? On a lieu de le penser. Le prince passe pour libéral, et tel il s'est montré quand il résidait à Milan. Le succès de la mission qu'il est, dit-on, disposé à assumer dépendra de lui-même avant tout, et les qualités distinguées dont ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher assurent qu'il est doué sont des gages pour la réussite de la difficile entreprise de réorganiser le Mexique. Il n'y a contre ce choix qu'une objection, que nous signalerons franchement, la nationalité du prince. La maison d'Autriche, disent ses partisans, est tout naturellement indiquée aux Mexicains; elle a gouverné l'Espagne avec grandeur; elle a laissé dans la Péninsule des souvenirs de gloire qui la recommandent aujourd'hui aux peuples de la Nouvelle-Espagne. Il est vrai, la maison d'Autriche a donné aux Castillans Charles-Quint; mais aussi elle leur a fourni Philippe II, une des plus détestables figures qui se soient jamais assises sur un trône. Philippe II, c'est la tyrannie incarnée avec tous les traits qui la rendent odieuse, l'astuce et la dissimulation, la cruauté à froid, le goût du meurtre longuement prémédité et lentement accompli; c'est l'inquisition avec les *auto-da-fé* érigés en réjouissances publiques, car avec lui on faisait un auto-da-fé pour célébrer quelque grand événement, tout comme aujourd'hui on donne un spectacle gratis ou l'on tire un feu d'artifice. Philippe II, c'est le complice ou plutôt l'instigateur du farouche duc d'Albe dans toutes les horreurs commises envers les Pays-Bas; c'est le bourreau de ses sujets, de ses confidens et de son propre fils. Philippe II est en Espagne la personnification de la maison d'Autriche

plus que Charles-Quint lui-même, puisque, de tous les rois issus de cette maison, c'est celui qui a imprimé le plus profondément son cachet sur le pays. Il y a mis au complet le despotisme politique et religieux, il en a fait une tradition à laquelle il a enchaîné l'Espagne par des chaînes si fortes que ce funeste régime lui a survécu deux siècles. Le titre de prince autrichien pourrait donc n'être aux yeux des Mexicains qu'une recommandation médiocre. Il ne faut pas perdre de vue non plus qu'il existe une incompatibilité de caractère entre les Germains et les races latines, dont les Mexicains sont les rejetons, dont ils reproduisent le génie. Plus que d'autres, les Autrichiens, par la discordance des tempéramens, sont enclins à opprimer les races latines plutôt qu'à se les concilier en les gouvernant. L'Italie en a offert de nos jours la preuve trop manifeste. L'archiduc lui-même en sait long sur ce chapitre, et ses propres observations doivent parler haut dans son esprit.

Au lieu donc de lui donner de l'aide, l'origine de l'archiduc Maximilien lui suscitera plutôt des embarras. Les difficultés de sa situation à Mexico seraient insurmontables, s'il devait, comme à Milan, être gardé par une armée d'Autrichiens et entouré de fonctionnaires *tedeschi* fidèles aux coutumes de la bureaucratie autrichienne, recevant ou soupçonnés de recevoir leur consigne de Vienne; mais heureusement pour lui l'Autriche n'est guère en position de lui prêter des soldats. Pour ce qui est des administrateurs, si elle en a de bons, elle a lieu de se les réserver; elle en a l'emploi chez elle dans l'œuvre laborieuse de réorganisation politique, financière et administrative à laquelle elle s'applique si honorablement aujourd'hui. Pour réussir au Mexique, l'archiduc doit quitter Vienne pour la Vera-Cruz seul, son portefeuille sous le bras. Et on peut ici répéter un mot célèbre en disant que s'il réussit, ainsi que nous le souhaitons, ce sera non parce qu'il est Autrichien, mais bien quoiqu'il le soit.

Je suppose le prince arrivé à Mexico et monté sur le trône; immédiatement se présentera la difficulté suivante, entre plusieurs autres que je passe sous silence : le nouvel empereur pendant quelque temps aura besoin d'une certaine assistance militaire, car s'il restait sans appui au milieu de cette désorganisation absolue que présente l'état, le chef du nouvel empire serait à la merci de l'intrigue et du hasard, et son trône ne serait pas debout six mois. Ce corps étranger, quel serait-il? je veux dire qui le fournirait? Il ne faut pas se le dissimuler, il est à craindre que cette coûteuse corvée ne dût être faite par la France. Il est inévitable en effet qu'elle soit à la charge de quelqu'une des trois puissances alliées dans l'expédition; mais, pour l'Angleterre, les traditions de sa politique et les idées de la chambre des communes sont si bien connues que, sans se piquer du don de prophétie, on peut prévoir qu'elle se refuserait ab-

solument à coopérer à cette occupation. Quant à l'Espagne, elle est écartée, parce que, dans la disposition où sont les esprits au Mexique à l'endroit de la Péninsule et de tout ce qui en émane, on ne saurait demander aux Mexicains de tolérer la présence d'une garnison espagnole à Mexico et à la Vera-Cruz. Ils y verraient le rétablissement de la domination de leur ancienne métropole. Une troupe française au contraire, par le désintéressement évident de notre politique en cette affaire, par l'admirable discipline de nos soldats et par le génie propre à notre nation, serait mieux ou moins mal en position que toute autre d'occuper avec l'assentiment des Mexicains quelques points principaux du pays, afin de préserver de malheur le nouveau trône pendant qu'il prendrait son assiette.

Il ne faut pourtant pas s'exagérer cette difficulté. L'occupation devra être essentiellement temporaire. S'il est vrai, ainsi que tout porte à le croire, que la nation mexicaine soit fatiguée du régime politique sous lequel elle dépérit, s'il est constant que son vœu à peu près unanime soit pour l'établissement d'une monarchie, l'archiduc Ferdinand-Maximilien, avec le caractère bienveillant et les lumières qu'on lui attribue, doit réunir en un faisceau les volontés jusqu'alors discordantes, et rétablir au Mexique en peu de temps les organes les plus essentiels de la vie politique et administrative. Il aurait donc bientôt une armée nationale sur le concours dévoué de laquelle il pourrait compter, et qui le dispenserait de l'assistance d'un corps étranger, dont la présence avec son drapeau déployé affecte toujours péniblement le sentiment patriotique d'une nation. Que si au contraire la monarchie nouvelle se traînait misérablement, comme l'a fait la république mexicaine, si après quelque temps d'essai elle restait impuissante à se soutenir d'elle-même, par ses seules forces et son seul ressort, elle n'aurait plus aucun titre aux sympathies actives de l'Europe, et il faudrait abandonner le Mexique à ses malheureuses destinées. Aussi bien à l'état monarchique qu'à l'état républicain, il serait démontré alors que ce serait une nation et une société sans vitalité. Nous avons un meilleur usage à faire de nos ressources et de nos efforts que de nous évertuer à l'œuvre impossible de faire marcher les morts.

Quelque courte qu'elle dût être, l'occupation de la capitale et de quelques points principaux du Mexique par une force française soulèverait en France même des objections graves. L'opinion ne voit pas de bon œil les dépenses qui semblent ne profiter qu'à l'étranger. Si donc cet expédient était adopté pour soutenir le nouveau trône, il ne serait pas hors de propos qu'il fût bien entendu qu'aussitôt que la trésorerie mexicaine cesserait d'être un coffre vide, les frais d'une occupation toute dans l'intérêt de la nation mexicaine seraient supportés par elle.

VI. — DES MOTIFS POLITIQUES QUI PEUVENT JUSTIFIER L'EXPÉDITION.

Puisque la question de la dépense se présente ici, il faut l'examiner non pas seulement par rapport à l'entretien d'un corps destiné à garantir d'accident les premiers pas du nouvel établissement monarchique, mais aussi relativement au fond même de l'entreprise. Le contribuable français, tout comme celui de l'Angleterre ou de l'Espagne, est fondé à adresser à son gouvernement cette question : Pourquoi cette expédition? quel intérêt national y avons-nous? La somme qu'elle doit coûter est sans proportion avec toutes les indemnités qu'on pourra retirer du Mexique. Les insultes que se sont permises les autorités mexicaines n'atteignent pas l'honneur de la France, qui est au-dessus de la portée d'un gouvernement aux abois. Si l'on voulait obliger le Mexique à payer les dommages qu'ont éprouvés nos nationaux, il n'y avait qu'à s'emparer des principaux bureaux de douane, afin d'y percevoir les droits pour le compte de nos compatriotes lésés. Pour qu'on ait adopté un plan différent, il faut qu'on ait eu de graves motifs politiques, et quels peuvent-ils être?

Un motif qui est commun aux trois puissances, quoiqu'elles puissent l'apprécier à des degrés divers, est la nécessité d'opposer enfin, dans l'intérêt de la balance politique du monde, une barrière à l'esprit d'envahissement dont étaient possédés les états du midi ou états à esclaves de l'Union américaine, et qu'ils soufflaient à toute leur nation. C'était un plan arrêté, parmi les meneurs du sud, de reculer indéfiniment les limites de l'Union aux dépens du Mexique, de l'Espagne, propriétaire de Cuba, et des républiques de l'Amérique centrale. Ces projets d'agrandissement manquaient de toute justification tirée de l'utilité nationale, car à quoi bon de nouveaux espaces pour l'Union, qui déjà possédait une immense superficie où la population pouvait croître et se multiplier pendant des siècles encore sans craindre d'être foulée? La superficie de l'Union américaine est d'environ seize fois celle de la France. Et puis comment qualifier ce programme de spoliation au point de vue de la justice? Comment concilier cet insatiable appétit de territoire avec le respect que se doivent les uns aux autres les états civilisés, surtout lorsqu'ils sont si bien délimités par la différence des origines et par la configuration du sol? Mais le sud voulait étendre l'esclavage, introduire dans la fédération de nouveaux états qui fussent caractérisés par cette *institution particulière*, afin de faire contre-poids aux progrès plus rapides en population et en richesse par lesquels se distinguait le nord, où le travail est libre, et qui donnaient au nord la majorité et l'ascendant au sein des deux chambres du congrès. Ainsi l'île de Cuba, une fois conquise ou annexée, aurait pu

être découpée en deux états, peut-être en trois. Dans l'ancienne province du Texas, l'esclavage, aboli par les Mexicains indépendans, avait été rétabli; on eût accompli la même restauration dans les autres parties du Mexique qu'on se serait appropriées. A plus forte raison ce système rétrograde eût été imposé aux états de l'Amérique centrale jusqu'à Panama. Plus tard, on aurait vu ce qu'il convenait de faire pour l'Amérique méridionale. Provisoirement on voulait bien la laisser en paix. L'exécution de ce plan audacieux se poursuivait imperturbablement. On avait déchaîné sur l'île de Cuba, sous la conduite d'un réfugié espagnol nommé Lopez, des expéditions de prétendus libérateurs qui avaient échoué misérablement. On s'était alors retourné vers un procédé plus acceptable au point de vue du droit des gens : on avait proposé à l'Espagne de céder cette admirable colonie à prix d'argent. L'Europe avait vu trois des diplomates américains envoyés près de ses cours se réunir à Ostende, tracer la marche à suivre pour l'incorporation de Cuba dans l'Union, moitié de gré, moitié de force. Un spectacle d'un autre genre, mais qui n'était pas moins propre à exciter l'étonnement universel, avait été offert au monde par les tentatives réitérées de Walker sur l'Amérique centrale. Ce *condottiere* sans frein, après avoir organisé ses bandes à la Nouvelle-Orléans, au su de tout le monde, allait promener sur les rives du lac de Nicaragua la rébellion, le meurtre et l'incendie. Il était l'effroi et le fléau de peuples inoffensifs, et le gouvernement fédéral n'essayait rien de sérieux pour entraver ces entreprises de flibustier, quoiqu'elles fussent dirigées très ostensiblement contre des pays amis. Les hommes éclairés du nord réprouvaient cette politique agressive, qui violait toutes les règles observées entre états civilisés; mais l'influence du sud intimidait le gouvernement fédéral, et celui-ci se laissait lier les mains. En même temps que le sud de l'Union américaine agissait ainsi en conquérant vis-à-vis de l'Amérique espagnole, il tentait de comprimer la réprobation que ses plans et ses actes soulevaient en Europe en affichant une doctrine suivant laquelle il aurait été interdit aux puissances européennes d'intervenir dans les affaires du Nouveau-Monde. C'était la célèbre doctrine dite de Monroë, parce qu'elle avait été consignée, mais au milieu de circonstances bien différentes, dans un des messages annuels de l'illustre président de ce nom. On se souvient de la recrudescence des idées légitimistes, féodales et absolutistes dans les conseils des monarchies européennes vers 1820 et dans les années qui suivirent. Elle fut la cause de grands événemens dans les deux péninsules, l'italienne et l'ibérique; les institutions libérales y furent renversées par des baïonnettes étrangères. La France se chargea de l'exécution en Espagne, et fit la campagne

de 1823, qui abattit la constitution des cortès et rétablit le pouvoir absolu de Ferdinand VII. L'Autriche accepta et remplit avec le même succès la même mission à Naples et dans le Piémont. On put croire que, dans leur emportement en faveur des principes de la légitimité et des droits absolus des souverains, les gouvernemens qui étaient les plus en avant dans la sainte-alliance, et au gré desquels les mots de république et de souveraineté nationale impliquaient le germe de tous les désordres, de toutes les usurpations et de tous les crimes, voudraient restaurer l'autorité légitime de l'Espagne dans les ci-devant colonies du continent américain. Les États-Unis s'émurent profondément de la passion réactionnaire que les cabinets du continent de l'Europe manifestaient par un langage violent et par des actes sommaires. Ils résolurent noblement de faire cause commune avec les républiques qui s'étaient érigées sur les ruines de la domination espagnole dans le Nouveau-Monde. Le président Monroë se fit le digne interprète de cette courageuse et prévoyante détermination de ses concitoyens, et le message qu'il adressa au congrès, à l'ouverture de la session, au mois de décembre 1823, portait la déclaration que les États-Unis se considéreraient comme solidaires des républiques qui seraient attaquées. On a tant parlé de la doctrine Monroë, qu'il n'est pas inopportun de transcrire ici le passage où elle est formulée.

« Je vous avais dit au commencement de la dernière session qu'un grand effort se faisait en Espagne et en Portugal pour améliorer la condition de l'une et de l'autre nation, et que la tentative paraissait conduite avec une modération extraordinaire. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer à quel point le résultat a été différent de nos prévisions. C'est toujours avec anxiété et sympathie que nous avons assisté au spectacle des événemens qui s'accomplissaient dans cette partie du monde d'où nous avons tiré notre origine. Les citoyens des États-Unis nourrissent les sentimens les meilleurs pour la liberté et le bonheur de leurs semblables de l'autre côté de l'Atlantique. Tant que la guerre a subsisté entre les puissances européennes, nous nous sommes abstenus d'y prendre part, de même qu'à toutes les affaires qui ne regardaient qu'elles; notre politique nous le commandait. C'est seulement lorsque nos droits sont attaqués ou sérieusement menacés que nous nous sentons blessés et que nous nous préparons à nous défendre. Les événemens qui se passent dans notre hémisphère nous touchent plus immédiatement par des raisons qui se présentent d'elles-mêmes à tout observateur éclairé et impartial. Le système de politique générale des états de la sainte-alliance diffère essentiellement sous ce rapport de celui de l'Amérique. Cette différence procède de celle qui existe dans les institutions respectives. Notre nation est tout entière dévouée au maintien des institutions qui ont été acquises au prix de tant d'argent et de sang, mûries par la sagesse de nos concitoyens les plus éclairés et à l'ombre des-

quelles nous avons joui d'une prospérité sans exemple. En conséquence, c'est un hommage que nous devons à la vérité et à notre désir de continuer nos relations amicales avec les puissances alliées, de déclarer que nous considérerions comme dangereux pour notre repos et pour notre sûreté toute tentative qu'elles feraient pour étendre leur système à une portion quelconque de cet hémisphère. Nous nous sommes abstenus d'intervenir dans les colonies ou dépendances réelles des différens états européens, et nous ferons de même à l'avenir; mais pour ce qui est des états qui ont proclamé et fait prévaloir leur indépendance, et dont après pleine considération, et conformément à de justes principes, nous avons reconnu l'indépendance, nous ne pourrions regarder que comme une manifestation de sentimens hostiles aux États-Unis toute intervention qui aurait pour objet de les opprimer ou d'en contrôler de quelque manière que ce fût les destinées. Pendant la lutte qui a eu lieu entre ces nouveaux gouvernemens et l'Espagne, nous nous sommes déclarés neutres; au moment même où nous les reconnaissions, nous avons observé la neutralité, et nous y persisterons, pourvu qu'il ne se produise aucun changement qui, dans l'opinion des pouvoirs constituant notre gouvernement, soit de nature à rendre indispensable à la sécurité des États-Unis un changement correspondant de notre part. »

Tels sont les termes dans lesquels s'est produite cette doctrine dite de Monroë. A la rigueur, on peut y donner plusieurs interprétations différentes. Ce que l'Amérique du Nord déclarait à l'Europe par l'organe de son président, qu'elle considérerait comme une agression personnelle le fait de tenter d'*étendre* à une partie quelconque de l'Amérique émancipée le *système* de l'Europe, et d'en *contrôler de quelque manière que ce fût les destinées*, peut s'entendre de deux manières : on peut soutenir qu'il s'agit de la tentative de restaurer, dans quelqu'une des parties de l'Amérique espagnole ou portugaise, l'autorité de la Péninsule. On peut prétendre aussi qu'on a voulu prévoir le cas où se produirait le projet d'y fonder des monarchies, même parfaitement indépendantes, même dotées d'institutions représentatives. De ces deux versions, que la grammaire autorise, laquelle est la vraie? Nous croyons qu'un esprit sage, tel qu'était M. Monroë, qui connaissait l'Europe et qui savait respecter la liberté d'autrui, ne songeait pas à la seconde. Au surplus, le cours des événemens fournit un commentaire suffisamment clair des paroles de M. Monroë et du sens qu'on y attachait à Washington. On a la preuve que ce que voulait M. Monroë, ce qu'on voulait en 1823 dans les conseils de la grande république américaine, c'était d'assurer et de garantir de toute atteinte l'indépendance conquise par l'Amérique continentale espagnole et portugaise, et qu'on ne se proposait aucunement d'y empêcher la formation d'établissemens monarchiques. Cette preuve, c'est que déjà l'on avait accepté

le gouvernement impérial d'Iturbide au Mexique, parce que c'était un gouvernement indépendant. De même, un peu plus tard, pour le Brésil, où s'était élevée une monarchie plus stable. Enfin, à cette même époque, le cabinet de Washington n'avait aucunement la pensée d'insurger le Canada et d'absorber Cuba sous prétexte que c'étaient des pays soumis au régime monarchique.

Quelques années après, lorsque fut entièrement passé le danger qu'on avait prévu en 1823 pour l'Amérique espagnole ou portugaise, la déclaration du président Monroë, cet acte digne et courageux, a été, aux États-Unis, travestie et faussée dans sa signification et dans son objet. On l'a transformée en une défense signifiée à l'Europe de s'occuper des affaires de l'Amérique. Au gré de quelques hommes politiques qui n'étaient pas les moins écoutés de la masse de leurs concitoyens, on l'a interprétée ainsi, que l'Europe devait renoncer à rien posséder en Amérique, sur le continent du moins: on voulait bien lui permettre les îles, et encore n'était-ce pas sans exception, l'affaire de l'île de Roatan l'a montré. Ce paradoxe était érigé en une espèce de dogme par les flatteurs de la multitude, qui, en tous pays, dans sa vanité, qu'elle confond avec la dignité nationale, aime qu'on humilie l'étranger. Il couvrait les desseins des esclavagistes, qui, l'Europe exclue de toute influence en Amérique, entendaient s'approprier, sous le voile d'une vente imposée par la menace, sinon par la force des armes, tout ce qui, dans leurs alentours, serait à leur convenance. Une alliance intime s'était formée, au sein de l'Union, entre les meneurs du sud et les chefs du parti qui portait le nom de démocratique, et cette alliance, qui viciait la politique intérieure des États-Unis non moins que leur politique étrangère, a pendant une suite d'années dominé le pays: c'est elle qui surtout dictait les choix dans les élections à la présidence; mais il était infaillible que le sentiment public se réveillerait dans la grande république américaine de manière à rendre l'ascendant aux principes de progrès et de liberté. C'est ce qui a eu lieu dans l'élection du président Lincoln.

Alors que subsistait triomphante aux États-Unis l'alliance entre le parti démocratique et le parti esclavagiste, la doctrine dite de Monroë, arrangée par d'audacieux commentateurs, avait déterminé des actes assez nombreux qui avaient blessé profondément l'Europe. C'est ainsi que le commandant Hollins, de la marine fédérale, qu'en cela on a dû croire autorisé par son gouvernement, puisqu'il n'a pas été désavoué, était venu incendier le port principal sur l'Atlantique de l'Amérique centrale, San-Juan-del-Norte, dont on avait changé le nom en celui de Greytown. D'autres actes plus significatifs encore avaient atteint directement celle des puissances de l'Eu-

rope qui montrait le plus de répulsion pour la propagation de l'esclavage. La fière Angleterre, qu'on avait déjà obligée de reculer dans l'affaire des frontières de l'état du Maine, s'était vue forcée d'accepter des arrangemens pénibles au sujet de la délimitation, sur terre et sur mer, de sa colonie de Balise, dans l'Amérique centrale. L'Europe avait pu tolérer un moment ces écarts de la démocratie des États-Unis, inspirés et excités par les esclavagistes du sud; mais il devait lui tarder de raffermir sa position ébranlée et de rentrer dans l'exercice des facultés qu'elle est fondée à revendiquer dans l'intérêt de la civilisation générale. L'affaire du Mexique lui fournit une occasion favorable; en la saisissant, elle se conduit conformément à ce que conseille une sage politique.

Ce n'est point parce que, divisés en deux camps profondément ennemis l'un de l'autre, les États-Unis sont moins redoutables, et qu'on risquerait moins en passant outre à leur réclamation s'ils en articulaient quelqu'une: c'est parce que le nord a ici le même intérêt que l'Europe. L'objet du nord, qui réprouve l'esclavage et veut l'empêcher de s'étendre, sera atteint, si, sous le patronage temporaire des puissances alliées, le Mexique se constitue d'une manière stable, car les aventuriers du sud, sachant quel accueil serait fait désormais à leurs agressions, renonceraient à leur projet de le démembrer pour faire de ses lambeaux de nouveaux états à esclaves incorporés à leur groupe. Qu'importe au nord de reculer les limites de la république? Le territoire qu'elle possède est tellement vaste, que, quelque ambitieux qu'on soit, on se contenterait à moins. Ce qui lui importe, c'est qu'une limite soit prescrite à l'esclavage et qu'on intime à l'*institution particulière* cette sentence : « Tu n'iras pas plus loin. » L'expédition du Mexique ne saurait donc contrarier le nord; elle répond à ses idées, elle rentre dans sa politique. La seule condition dont le nord peut et doit demander l'observation rigoureuse, c'est que l'indépendance du Mexique soit pleinement respectée, qu'il ne soit pas question d'en refaire directement ou indirectement une colonie au profit réel ou supposé d'une puissance européenne quelconque. C'est la doctrine Monroë, telle que l'entendait son auteur. Sur ce terrain, la France et l'Angleterre seraient donc en parfait accord avec le gouvernement de Washington. Même après la restauration de l'Espagne à Saint-Domingue, on n'est pas autorisé à dire que le cabinet de Madrid serait en dehors du concert.

C'est une règle fondamentale aujourd'hui de la politique anglaise de s'opposer à l'agrandissement du domaine de l'esclavage. L'opinion anglaise est très ferme sur ce point. En suivant l'opinion, qu'est-ce que le cabinet anglais pourrait craindre? Mais surtout on peut pen-

ser qu'il attache un grand prix à reprendre dans les affaires du Nouveau-Monde le rang dont les prétentions exagérées du cabinet de Washington et ses procédés sommaires l'avaient fait descendre.

Si les raisons qu'a la France pour intervenir ne sont pas identiques, elles paraissent être d'un ordre non moins relevé. La France n'est pas indifférente relativement à l'esclavage. Cependant, à tort ou à raison, elle n'apporte pas à l'abolition de cette institution des sociétés primitives la même ardeur, la même passion religieuse que l'Angleterre; mais elle trouve dans sa politique générale et permanente un motif déterminant d'aller au Mexique, motif qui lui est propre et qui n'existe pas pour le cabinet de Londres. Il y a dans la civilisation occidentale ou chrétienne une branche bien distincte qu'on définit par la dénomination de races latines. Elle a son siége en France, en Italie, dans la péninsule hispano-portugaise et dans les contrées que les nations française, italienne, espagnole, portugaise, ont peuplées de leurs rejetons. Elle est caractérisée par la prépondérance numérique ou même par la domination exclusive du culte catholique. Elle n'est pas tout le catholicisme, mais elle en est plus particulièrement la séve et l'éclat. Sans rabaisser personne, on peut dire que la France est depuis longtemps l'âme de ce groupe, non-seulement l'âme, mais le bras. Sans elle, sans son énergie et son initiative, le groupe des nations latines serait réduit dans le monde à ne plus faire qu'une figure subalterne, et il y a longtemps qu'il eût été complétement éclipsé. Elle ne forme pas seulement la sommité du groupe latin, elle en est la protectrice depuis Louis XIV. Lorsqu'on regarde la mappemonde, et qu'on y compare, à deux siècles environ d'intervalle, l'espace occupé par les peuples catholiques à celui sur lequel se sont assises et fortement retranchées, avec tous les attributs de la puissance et de la civilisation, les nations chrétiennes dissidentes, protestans des diverses communions et grecs, on est frappé et consterné de tout ce que les premiers ont perdu, et de ce que les autres ont gagné et gagnent chaque jour. On est confirmé dans ce pénible sentiment lorsqu'on interroge la statistique sur la progression de la population et de la richesse dans les différens états. Les nations catholiques semblent menacées d'être submergées par une mer qui monte toujours.

Parmi les intérêts divers de la politique française, comme aussi parmi ses devoirs, il n'en est aucun qui soit plus direct et plus grand que de maintenir et de développer la puissance de ce groupe latin, boulevard du faisceau des nations catholiques. Il est indispensable à la France de soutenir autant que possible l'existence des diverses unités qui le composent, tout comme les nations dont le

groupe est formé sont intéressées à ce que la France soit forte et investie d'une grande influence, car elle est pour elles une sœur aînée dont l'autorité est leur sauvegarde. Dans la communauté d'idées et de sentimens qui se fait de plus en plus remarquer entre les nations de l'Europe, il est aujourd'hui exact de dire ce que Napoléon Ier avançait un peu prématurément peut-être il y a soixante ans, que toute guerre européenne est une guerre civile; mais c'est bien plus vrai encore quand il s'agit des conflits entre les nations latines.

Ainsi il importe à la France, il est de son intérêt intime et étroit que l'Espagne soit une nation vivace, douée de grands moyens d'action et pesant dans la balance du monde, qu'il en soit de même de l'Italie, que le Portugal renaisse, autant que le lui permet l'exiguïté de son territoire, à de grandes destinées; que la Belgique, si industrieuse, si libérale et si sage, excepté quand elle dépense son argent à fortifier Anvers, soit comptée pour quelque chose, et que les états fondés avec des matériaux espagnols et portugais dans le Nouveau-Monde grandissent en culture intellectuelle et morale, en richesse et en population, au lieu d'être dévorés par l'anarchie qui les consume presque tous depuis qu'ils ont consommé leur indépendance. A ce point de vue, l'empereur Napoléon III a fait de la bonne politique lorsqu'il a soutenu l'Espagne et a demandé qu'elle fût classée parmi les grandes puissances de l'Europe. Ce n'est pas seulement le souvenir de sa splendeur passée qui autorise l'Espagne à aspirer à ce rang : elle est fondée à le réclamer par les progrès qu'elle a su accomplir depuis qu'elle s'est soustraite à la malfaisante étreinte du régime du pouvoir absolu. Henri IV et Richelieu ont été de grands politiques quand ils ont ébranlé et diminué la puissance espagnole. C'était la donnée qui convenait à leur siècle. S'ils revenaient au monde aujourd'hui, leur génie procéderait différemment, et s'appliquerait à relever l'Espagne. Du même point de vue, il est impossible de ne pas reconnaître que l'assistance donnée à l'Italie avec tant de résolution et d'à-propos en 1859, pour qu'elle s'affranchît du joug de l'Autriche, et l'impulsion à la faveur de laquelle cette belle contrée a déjà presque complétement accompli son unité, émanent aussi d'une bonne politique. La France, appuyée sur les deux péninsules et unie à elles par les liens d'une sympathie réciproque et par mille tendances communes, par les rapprochemens du langage, des habitudes, des idées, et avant tout de la religion, conservera pour leur bien comme pour le sien, et pour celui du monde entier, une influence qui lui échapperait vraisemblablement bientôt, si elle était seule, ou si les autres états catholiques étaient affaiblis et abaissés par leur isolement, désorganisés par des luttes intestines

ou rendus impuissans par le morcellement et les rivalités auxquels l'Italie était livrée avant 1859.

En signalant ainsi la nécessité pour la politique française de relever les états peuplés par les races latines, je suis bien loin d'exclure l'alliance anglaise : celle-ci doit être considérée au contraire comme essentielle. Le bon accord des deux nations les plus puissantes du globe est aujourd'hui la condition même de la paix générale et du progrès de la civilisation. Pour chacune des deux, c'est le gage d'une sécurité parfaite, la meilleure garantie du maintien de sa propre prépondérance. L'harmonie des deux cabinets de Paris et de Londres, la communauté de leurs vues sur les événemens principaux et la marche générale des affaires, leur volonté d'exercer une action commune dans les circonstances les plus importantes, sont d'inappréciables bienfaits pour le genre humain. Il peut exister quelque chose de plus intime dans les relations politiques de la France avec les deux péninsules, et l'alliance ici devrait avoir le caractère d'un pacte de famille. C'est que l'une et l'autre l'Angleterre et la France ont une personnalité à la fois trop énergique et trop distincte pour pouvoir s'engager et se lier au même degré. La France se présente avec plus d'avantage pour l'alliance anglaise elle-même, si elle est étroitement unie à l'Espagne et à l'Italie fortement constituées l'une et l'autre, si elle est fondée à se dire l'organe des races latines de l'Europe et du monde entier, et si les états de cette origine sont eux-mêmes fortement organisés et marchent d'un pas ferme dans la voie du progrès.

L'expédition du Mexique se rattache ainsi à des pensées élevées de politique générale. Son succès définitif, ce qui signifie l'affermissement politique et social de ce malheureux pays, est subordonné sans doute à d'autres causes encore que l'intervention et la bonne volonté des puissances qui y ont envoyé leurs soldats ou leurs flottes. Parmi ces causes, sur lesquelles nous ne pouvons rien, il faut ranger la disposition des esprits et des caractères parmi les populations mexicaines. Il n'est pas superflu d'ajouter qu'il y en a d'inhérentes à l'état même de la religion catholique, à l'attitude des chefs de la hiérarchie romaine par rapport aux bases mêmes de la civilisation moderne. Quelle que soit cependant l'issue de l'expédition, les pensées qui me paraissent l'avoir conseillée, et qui tout au moins la justifient, n'en restent pas moins aussi salutaires qu'opportunes, et il faut espérer que la politique française ne s'en départira pas.

MICHEL CHEVALIER.

UN

RÉCIT DU MOYEN AGE

The Cloister and the Hearth, a tale of Middle Ages, by Charles Reade, 4 vols. London. Trübner and Cᵉ. 1861.

Parmi les romanciers anglais contemporains, M. Charles Reade nous paraît avoir conquis depuis quelques années une place à part, voisine de celle des plus accrédités, mais qu'on lui a vivement contestée, et qu'il lui a fallu obtenir de haute lutte. Il l'aurait occupée plus tôt, et sa rapide popularité aurait trouvé de plus faciles acquiescemens auprès de la critique, si les très réelles qualités de ce fécond et facile improvisateur eussent été moins mêlées de défauts saillans, de prétentions naïvement étalées, et si un malheureux instinct de « combativité » ne l'avait sans cesse poussé à exercer contre tous ceux qui, justement ou non, s'arrogeaient le droit de le censurer, des représailles toujours trop vives, rarement convenables et nécessairement entachées de quelque ridicule. Doué comme l'est M. Reade, il avait à sa disposition la meilleure et presque la seule revanche dont puisse user un écrivain qui se croit l'objet d'un déni de justice, et sa dignité aussi bien que son repos eussent gagné à ce qu'il ne répondît jamais, puisqu'après tout il réussissait presque toujours.

Un des caractères particuliers de son œuvre est une variété qui surprend. Son instinct de conteur inconstant et vagabond l'entraîne aux entreprises les plus diverses. Avec l'humeur batailleuse d'un *bachi-bozouk*, il est tout aussi nomade que ces aventureux cavaliers, tout aussi peu disposé à suivre paisiblement sa route dans

telle ou telle direction adoptée d'avance. On croirait volontiers qu'un changement complet de milieu ranime et ravive son imagination épuisée après chaque effort, et que, pour s'être mis tout entier dans chacune de ces tentatives passionnées, il n'en éprouve que mieux l'impérieux besoin de chercher, au plus loin du terrain fouillé, parcouru en tous sens, exploité à fond, un autre champ de conquête, un autre butin, des hasards nouveaux. Le premier de ses romans qui ait attiré l'attention sur lui, *Peg Woffington*, était une étude des mœurs dramatiques anglaises au XVIIIe siècle en même temps que la peinture assez vive des coquetteries de coulisse à cette époque légère. Vint ensuite, si nos souvenirs sont fidèles, une idylle écossaise, *Christie Johnstone*, où, sans transition aucune, nous passions de l'atmosphère des boudoirs à celle des pêcheries, et où les naïves amours d'une fille du peuple succédaient aux galanteries cavalières d'une spirituelle actrice. Plus tard, les *White Lies*, — malheureux effort! — eurent pour théâtre la Bretagne insurgée, et il ne tiendrait qu'à nous, — mais la complaisance serait poussée un peu loin, — d'y signaler une peinture de nos mœurs sous le directoire et le consulat. Dans le volume étrangement intitulé *Cream*, à côté de l'*autobiographie d'un voleur* et de *l'homme à tout faire* (*Jack of all trades*), l'auteur étudie avec un soin tout particulier Mademoiselle-Djeck, l'éléphant femelle que nous vîmes naguère émerveiller les habitués du Cirque-Olympique. Puis, jaloux peut-être des palmes *socialistes* cueillies par Charles Dickens, Charles Reade se prit corps à corps avec les abus du régime pénitentiaire anglais, et c'est alors qu'il obtint son premier grand succès bien incontestable et très mérité. Une analyse intelligente a fait connaître aux lecteurs de la *Revue* le roman auquel nous faisons allusion (*It's never too late to mend*) (1), et nous n'avons qu'à leur rappeler ce terrible intérieur de prison moderne, ces tableaux dramatiques de la vie des *convicts* en Australie, pour leur faire apprécier cette faculté, cette habitude de transformation que nous signalons comme le caractère spécial du talent de M. Reade. Immédiatement après cette œuvre fiévreuse, on pouvait, on devait s'attendre à quelque simple histoire d'amour, lestement et gaîment contée. Ce fut en effet ce qui arriva. *Love me little, love me long* n'est pas autre chose qu'un marivaudage parfois assez fin, assez élégant, et la longue paraphrase anglaise d'une petite comédie de Scribe, *la Haine d'une Femme*.

Or, de même que M. Reade avait brusquement ramené ses lecteurs des districts aurifères de la Nouvelle-Galles au fond d'un paisible comté d'Angleterre, il devait ensuite, cherchant toujours des

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1858.

routes nouvelles, les dépayser par quelque saillie tout à fait inattendue. Son dernier ouvrage, qui affronte ouvertement le reproche d'anachronisme, est une légende du moyen âge, un de ces « romans historiques » comme il y en eut tant de 1820 à 1830. L'histoire même de ce dernier-né offre d'assez curieuses particularités, et de son immense vogue (quatre éditions en six mois) on pourrait tirer une singulière moralité. Pour un de ces recueils hebdomadaires illustrés et à bas prix que la popularité acquise aux *Household Words* multiplie depuis trois ou quatre ans chez nos voisins (1), M. Reade avait écrit sous ce titre : *A good Fight*, une simple nouvelle, esquissée en quelques chapitres. Le sujet, à ce qu'il paraît, n'était pas absolument neuf, et on a signalé, dans les anciens numéros du *Blackwood's Magazine*, un récit, traduit du français (2), où se retrouve, avec quelques variantes essentielles, la donnée première du dernier récit de M. Reade. Quoi qu'il en soit, la nouvelle dont nous parlons fut bien accueillie, et l'auteur, prenant son succès en considération, crut voir dans ce texte primitif un cadre qui pouvait notablement s'élargir. Il le reprit donc en sous-œuvre, et, usant cette fois d'un procédé qui entrait, dit-on, dans les habitudes littéraires de l'auteur de *la Peau de Chagrin*, il lui donna des développemens qui l'augmentèrent des quatre cinquièmes. C'est ainsi que, changeant aussi de titre, *A good Fight* devint *The Cloister and the Hearth*. Ces détails curieux nous sont donnés par M. Reade lui-même dans une préface de quelques lignes où il affirme que ce remaniement lui a coûté toute une année de travaux assidus. Nous l'en croyons d'autant plus aisément que, contrairement à ses habitudes, l'érudition joue un certain rôle dans le dernier de ses romans. M. Reade paraît s'être piqué de donner une certaine valeur historique à cette légende, qui serait, dans sa pensée, une esquisse de la civilisation européenne pendant la seconde moitié du xve siècle. Peut-être perdrait-elle à être uniquement envisagée sous ce rapport, peut-être une science toute spéciale, celle d'Alexis Monteil par exemple, aurait-elle à signaler bon nombre d'inexactitudes ou de contre-sens dans ce travail où l'imagination domine; mais ce n'est nullement à ce point de vue qu'une critique intelligente peut et doit s'en occuper. Les objections d'un archéologue, d'un archiviste, ne seraient pas plus de mise contre les erreurs de M. Reade que celles d'un géographe ou même d'un historien contre celles de Shakspeare. Il suffit au romancier, comme au poète, de saisir les traits généraux d'une époque donnée et de reconstituer, par une

(1) *Once a Week*, de juillet à septembre 1859.

(2) Par lady Duff-Gordon, la fille de mistress Austen, et comme elle traductrice très intelligente.

synthèse dont tous deux ont le secret, les êtres humains tels qu'ils vécurent, pensèrent, agirent en un certain point de l'espace et du temps. On ne saurait leur demander plus; le reste est affaire de compilateur patient, de greffier exact, de bibliothécaire laborieux, gens utiles à coup sûr, ouvriers excellens pour déblayer le terrain, ouvrir des vues, fournir des matériaux, mais dont le travail méritoire, — faute de ce jet de flamme que le génie porte au front, — demeure enfoui dans les ténébreuses profondeurs où se cachent les bases de l'édifice aérien que l'histoire maintient debout, et que la fiction vient ensuite décorer de marbre et d'or, revêtir de sculptures et de couleurs attrayantes. A d'autres donc, s'il s'en trouve que tente cette besogne ingrate, le souci de redresser, aux points où elle faiblit, la science incomplète de M. Reade. Nous ne nous réservons aujourd'hui que le droit d'analyse, et tout au plus entendons-nous protester contre ce qui çà et là, dans cette œuvre d'imagination, nous paraîtrait une tache, une lacune, au point de vue strictement littéraire.

I.

A Tergou, petite ville hollandaise, vivaient, sous le règne de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, Elias et Catherine, couple patriarcal, enrichi de neuf enfans par le ciel miséricordieux. Au moment où nous pénétrons sous le toit de ces modestes commerçans, c'est-à-dire vers l'année 1465, les aînés se sont envolés déjà du nid paternel, et gagnent leur vie au loin. A chaque départ, le père et la mère se sont affligés en voyant, autour de la vieille table de chêne, des vides se faire, et tandis que Catherine cherchait à cacher une larme : « Écartez vos siéges! » disait Elias, lui aussi près de pleurer. Cinq enfans leur restent encore, dont deux incapables de tout métier, et deux qui ne veulent en embrasser aucun. Les deux premiers sont le nain Giles, pétri de malice, miracle d'agilité, griffes de chat, voix de Stentor, et la pâle Catherine, pauvre enfant infirme et douce, qui se traîne péniblement sur ses béquilles; les deux autres, Sybrandt et Cornélis, l'un trop paresseux pour vouloir gagner son pain, l'autre toujours absorbé en de vils calculs et ne songeant qu'à se faire une large part dans l'héritage paternel; avec eux, au-dessus d'eux, l'orgueil et l'espoir de la famille, Gérard le lettré, Gérard l'artiste, le calligraphe, l'enlumineur de manuscrits, le jeune protégé de Marguerite Van-Eyck. Les Van-Eyck, ces inventeurs de la peinture à l'huile, sont morts l'un après l'autre; leur sœur, qui résidait auprès d'eux, est venue se fixer à Tergou, et là, restée seule au monde,

elle s'est prise d'une affection toute maternelle pour le fils d'Elias, ce jeune homme si beau, si doux, si appliqué, si reconnaissant.

Élevé dans un couvent, promis à l'église, ce jouvenceau nous apparaît tout d'abord cheminant en habits de gala vers Rotterdam. La ville est en fête, et Gérard y porte une lettre de recommandation de sa protectrice, qui le signale aux bontés de la jeune duchesse Marie. Un vieillard pauvrement vêtu, une jeune fille au bras de laquelle il s'appuie, suivent à pied le même chemin. L'un est à bout de forces, et l'autre se désespère. Derrière eux se prélasse sur sa mule caparaçonnée d'écarlate, une bourse à la ceinture et bien emmitouflé dans sa tunique fourrée de vair, maître Ghysbrecht van Swieten, le bourgmestre de Tergou. Sachez-le d'avance, ce Ghysbrecht n'est rien moins qu'un honnête homme, et la vue du bon vieillard qu'il éclabousse en passant réveille en lui d'anciens remords. Si le vénérable bourgmestre eût été toujours probe, Peter Brandt que voilà ne serait pas dans la misère, et sa jolie fille Marguerite, la perle de Sevenbergen, ne se rendrait pas en aussi triste condition aux kermesses de Rotterdam. En revanche elle ne rencontrerait pas sur la grand'route le candide Gérard Eliassoen, enhardi à lui offrir son aide par l'embarras où il la voit. Ils n'échangeraient pas ces paroles d'abord timides, puis de plus en plus amicales, et ce sourire d'intelligence qui les lie déjà l'un à l'autre.

Séparés à l'entrée de la ville et perdus ensemble dans la foule qui de tous côtés bruit et ruisselle, ces jeunes cœurs se retrouveront. C'est grâce à Gérard que Peter Brandt et Marguerite perceront la haie de sentinelles qui barre aux manans l'entrée de la *stadt-house*. Il a déjà été leur providence là-bas, sur le grand chemin, alors que le vieillard se sentait hors d'état d'avancer. Il l'est encore dans ce palais, où ils ne seraient point admis sans la précieuse lettre de la sœur des Van-Eyck. Grâce à ce merveilleux passeport, Gérard se trouve bientôt reçu chez la princesse Marie; il n'en sort qu'après avoir été comblé de présens, et avec la promesse très solennelle qu'aussitôt dans les ordres on lui procurera dans le voisinage de Tergou quelque opulente prébende. Le candide lévite s'en réjouit sans arrière-pensée, et Marguerite elle-même ne verrait dans cette chance d'avenir qu'un sujet de sincères félicitations. Ils ne savent guère, ni l'un ni l'autre, que leur destinée, à tous deux, vient de se sceller presque irrévocablement.

Ils auront beau s'aimer en effet, l'ambition de la famille, éveillée par la perspective maintenant ouverte, se placera d'abord entre eux; puis le vieux Ghysbrecht, qui a tout intérêt à laisser dans leur misère désarmée le malheureux Peter Brandt et sa fille, déterminera sans peine Elias à se montrer sévère. Le bourgmestre a d'ail-

leurs, pour servir sans le savoir ses odieux projets, l'appui des deux méchans frères de Gérard. Grâce à eux, l'espionnage, les sourdes machinations sont à l'œuvre sous ce toit béni du ciel, où régnaient naguère la paix et la concorde. Ils découvrent, ils livrent à leur père indigné une image où le pinceau de Gérard a reproduit les traits purs de Marguerite, ses cheveux aux reflets enflammés, ses grands yeux violets, et cette œuvre d'amour retourne, brutalement déchirée, aux mains qui l'avaient tracée sur le vélin : rigueur imprudente et vain outrage qui mettent du parti de Gérard et sa mère Catherine, et, — ce qui importe plus encore, — Marguerite Van-Eyck, la jeune fille qui jusqu'alors se défendait de répondre à sa tendresse. Elle refuse encore de quitter son père pour suivre Gérard en Italie; mais elle consent à lui donner sa main. Par malheur, le terrible bourgmestre a l'œil sur leur innocent complot, et Gérard, au pied même de l'autel, est arrêté au nom de son père absent, mais en réalité par ordre du magistrat prévaricateur.

Cet emprisonnement de quelques heures dans la *stadt-house* de Tergou serait en soi-même un obstacle bien éphémère, un incident sans portée: mais le hasard en décide autrement. Dans un vieux bahut où sont les archives communales, Ghysbrecht a caché (Dieu sait pourquoi) un document qui l'incrimine, l'acte même en vertu duquel il a déloyalement privé Peter Brandt de l'héritage auquel ce dernier avait droit. Gérard, en travaillant à sa délivrance, brise le meuble vermoulu, et, par manière de représailles, emporte les parchemins moisis qu'il renfermait. La persécution du bourgmestre va désormais devenir implacable; du moment où, sans le savoir encore, Gérard est détenteur d'un titre qui, rendu public, ruinerait Ghysbrecht dans sa fortune et dans sa bonne renommée, il faut que Gérard s'éloigne ou périsse.

C'est chez Marguerite, c'est dans la chambre même de la jeune fille que s'est réfugié le fils d'Elias après son évasion de la *stadt-house*. C'est là qu'il échappe miraculeusement, grâce à la connivence d'un des limiers de la police municipale, aux poursuites acharnées dont Ghysbrecht a donné le signal. Après cette crise violente, les deux jeunes gens, restés seuls, tombent dans les bras l'un de l'autre. Fiancés depuis quelque temps, presque mariés la veille, se croyant certains d'être unis le lendemain, exaltés par le danger récent, ils succombent,... et dès le lendemain ils seront cruellement punis de leur imprudence. Le lendemain en effet, les poursuites recommencent, et cette fois dirigées par le bourgmestre en personne. Sur le point d'être atteint, Gérard se retourne et frappe son ennemi, qui vide les arçons de sa mule et dont la bourse tombe à côté de lui. Gérard, du premier mouvement, s'empare de cette

bourse. Voleur et presque assassin, la potence est devant lui. Nul autre parti à prendre qu'une expatriation immédiate. Il franchit donc la frontière avec l'aide d'un vieux soldat, l'hôte et l'ami de sa Marguerite, de sa Marguerite qui retourne inquiète au foyer paternel. Elle y rapporte le déshonneur et ses angoisses.

Ici le roman se dédouble, et, en vertu d'un procédé familier aux conteurs anglais de nos jours, on suit, par chapitres alternés, les vicissitudes bien diverses de ces deux existences maintenant séparées, celle du jeune artiste en route vers l'Italie, et celle de la pauvre enfant restée au pays natal pour y lutter, toujours énergique et patiente, contre la malveillance, le mépris, la misère. Plus variée, plus aventureuse, la première amuse l'esprit; la seconde, plus simple et plus vraie, intéresse et captive le cœur. Toutes deux sont étudiées avec zèle et non sans talent; mais les épisodes variés qui composent l'épopée du voyageur, purement fortuits, purement arbitraires, sont dans le roman comme une série de brillans hors-d'œuvre, tandis que l'analyse patiente de la situation avec laquelle se débat Marguerite, en même temps qu'elle sert à mettre en relief un caractère type, — celui de la femme du nord forte et résignée, sérieuse et tendre, docile à tout conseil, mais inébranlable dans sa fidélité, — cette situation, dirons-nous, ne nous laisse pas perdre un instant de vue le sujet lui-même, et c'est à elle qu'il doit son unité, quelque peu troublée par les aventures de Gérard.

L'histoire du jeune voyageur doit son principal attrait à la vivacité des tableaux successifs qu'elle fait passer sous nos yeux. M. Reade a l'instinct du détail à un degré supérieur. Le tact, la mesure, le sentiment des proportions justes et de la couleur exacte lui manquent souvent; mais, sans cesse visant au plus grand effet possible, il l'atteint parfois d'une façon surprenante. Ses figures grimacent, mais elles vivent; son dialogue impétueux, pour ainsi dire haletant, ne lasse que par momens, et quand il ne lasse pas, pétille et grise. Ses descriptions, d'une exactitude en quelque sorte effrénée et çà et là rebutante, ont le mérite capital de s'imposer à la mémoire et d'y rester parfaitement nettes. De ces hôtelleries du XVe siècle qu'il nous montre dans toutes leurs variétés, en Allemagne, en France, en Italie, pas une ne ressemble à l'autre, et toutes ont un cachet de *vraisemblance* qui fait illusion. Je n'en dirai pas autant des monastères, bien autrement peints par Walter Scott et Thomas Carlyle. Quant aux personnages pris à dessein dans toutes les classes, ils ont, à peu d'exceptions près, une vérité *relative* incontestable. Et ceux-là ne sont pas les moins bien traités qui, à peine entrevus, ne se montrent qu'un instant dans ces pages vraiment fourmillantes. Prenons par exemple le duc de Bourgogne, le plus important au

point de vue historique, mais qui ne figure qu'à titre de comparse dans ce drame essentiellement bourgeois :

« Très haut et puissant prince Philippe le Bon, duc de Bourgogne, Luxembourg et Brabant, comte de Hollande et Zélande, etc., était d'humeur versatile. Il se battait au besoin tout aussi bien que pas un roi vivant, et tout aussi bien qu'aucun savait mentir, à l'exception cependant du roi de France (1). Il était grand chasseur, en état pourtant de lire et d'écrire. Ses goûts, fort ardens, embrassaient plus d'un objet. Il aimait, comme une femme, les bijoux et les toilettes somptueuses. Il aimait aussi beaucoup les demoiselles d'honneur, et en général les choses peintes; pour preuve, citons les lettres de noblesse conférées à Van Eyck. Il se passionnait pour les géans, les nains, les Turcs. De ces derniers, il avait toujours quelques échantillons debout devant lui, coiffés de turbans et resplendissans de pierreries. Ses agens les embauchaient à Stamboul au moyen de belles promesses; mais quand il tenait ces pauvres diables, il les baptisait de force en un grand cuvier, et ceci fait, les laissant à leur aise se prosterner du côté de La Mecque ou invoquer Mahomet, il riait de la simplicité avec laquelle ils se croyaient encore païens. Il avait des lions en cage et des léopards dressés par des bestiaires d'Orient à forcer les cerfs et les lièvres. Bref, il goûtait toutes raretés, sauf cependant les vertus de bon aloi, qu'il jugeait stupides.»

Le vieux soldat dont nous avons déjà parlé, Martin Wittenhagen, a sur la conscience d'avoir, en aidant Gérard à fuir, tué deux ou trois des limiers dont la police se servait pour traquer le gibier humain signalé à ses poursuites. Il se trouve plus tard, pendant une chasse organisée par le duc, en tête-à-tête avec ce prince, à qui naguère, en un combat, il avait bénévolement servi de bouclier. Encouragé par ce souvenir, il profite de l'occasion pour demander sa grâce, et par surcroît celle de son ami.

« ... Une chasse à l'homme! dit le duc un peu rêveur. Je n'ai jamais eu la chance d'assister à rien de pareil.

« — La chance était mince pour moi, repartit Martin... J'étais devant les chiens, et non derrière... J'avais le mauvais côté.

« — Au fait, c'est vrai, j'oubliais ce détail... Et le prince en voulut un peu moins à la destinée... Maintenant que désires-tu de moi?

« — Un franc pardon, votre altesse, pour moi et pour ce jeune homme.

« — Pardon de quel crime?

« — Évasion d'abord.

« — Va toujours... L'oiseau doit chercher à quitter la cage. C'est pur instinct. Et puis emprisonner un pauvre jeune homme parce qu'il s'est mis l'amour en tête... Ce bourgmestre n'a vraiment pas le sens commun... Y a-t-il autre chose?

« — Le bourgmestre a été battu.

(1) Louis XI.

« — Bah! l'ours acculé fait tête aux chiens... C'est son droit, et je le tiens pour meilleur que l'homme qui le lui contesterait. Quoi donc encore?

« — La mise à mort des limiers. »

« Ici la physionomie du duc prit une expression moins sereine.

« — Remarquez, altesse, qu'il s'agissait pour nous de les tuer ou de périr.

« — A la bonne heure;... mais je n'entends pas que mes limiers,... mes beaux limiers soient sacrifiés à...

« — Non, non, ces chiens n'étaient point de votre meute.

« — Et de laquelle donc?

« — Celle du *ranger* (1).

« — Ah! j'en suis bien fâché pour lui;... mais, comme je viens de le dire, je ne puis pas sacrifier mes bons vieux soldats à ses limiers... Tu auras ta grâce, mon camarade.

« — Et celle de Gérard?

« — Celle de Gérard aussi, accordée à tes mérites... »

Plus tard, après avoir raconté la mort de ce joyeux prince devenu vieux, et que la médecine ne sut pas guérir de sa « diphthérite, » faute d'un singe qu'on pût écorcher pour revêtir de sa peau fumante encore l'altesse moribonde, le romancier continue en ces termes : « Philippe le Bon, ainsi expédié selon les règles, laissait trente et un enfans, dont un se trouva par hasard être légitime, lequel régna en sa place. Le bon duc avait pourvu, sur les trente restant, au sort de dix-neuf. Le surplus se tira d'affaire chacun selon ses moyens. » Il n'est guère dit autre chose du fils de Jean sans Peur dans le roman de M. Reade; mais à bon entendeur cela suffit, et le portrait nous paraît d'une ressemblance très satisfaisante.

Denys de Remiremont, l'arbalétrier bourguignon que Gérard Eliassoen rencontre dans les environs de Düsseldorff, et qui, s'attachant au jeune Allemand, fait route avec lui pendant une grande partie du voyage à travers la France, est un bon spécimen de ce qu'on appelait alors un « soudard. » Ce bohémien militaire, cherchant partout fortune à la pointe de l'épée, hâbleur et buveur intrépide, dur à la souffrance, gai dans le péril, vert galant incorrigible, et guéri de bien des préjugés par une expérimentation philosophique de toutes les crises que la vie puisse subir, fournit un heureux contraste à la timidité enthousiaste, à la fidélité romanesque et naïve de l'honnête Gérard. D'abord effarouché par les façons brutales et les blasphèmes continuels de ce « diable à quatre, » le fils d'Elias ne s'habitue que par degrés à discerner, sous ces dehors inquiétans, un cœur dévoué, une bonté native que les sanglantes épreuves de la guerre n'ont pu détruire. Cette opposi-

(1) *Ranger*, surveillant d'une forêt domaniale, titre honorifique porté encore aujourd'hui par les plus grands personnages de l'aristocratie anglaise.

tion, heureusement ménagée, donne un véritable charme à quelques-uns des épisodes où ils figurent ensemble, et particulièrement à la terrible lutte qu'ils engagent avec une ourse dont le nourrisson est tombé sous les carreaux de l'arbalète que Denys manœuvre si bien. On la retrouve dans une autre scène, moins vantée, mais que nous préférons, celle où nos deux compagnons rencontrent sur le grand chemin toute une population, transférée d'un village à un autre par ordre du bon duc Philippe.

« Une douzaine de piquiers, accompagnés de quelques gens de police, poussaient devant eux une troupe de bipèdes. Ces créatures, — une centaine et plus, — étaient d'âge divers, et un fort petit nombre avaient atteint les limites de la vieillesse. Les mâles étaient abattus et silencieux. Des femelles venait tout le bruit qui avait fait dresser l'oreille à nos voyageurs. Pour ne pas tenir nos lecteurs en suspens, avouons sans plus tarder que c'étaient des hommes et des femmes.

« Juste ciel! s'écria Gérard, quelle bande nombreuse!... Mais, attendez donc!... tous ces enfans ne sont sûrement pas des voleurs... Et d'ailleurs en voici qui ont des armes. Qu'est-ce que cela peut être, mon bon Denys?

« Denys lui conseilla de poser sa question au « bourgeois » qui portait un signe d'autorité. — Vous êtes en Bourgogne, ajouta-t-il, et toute question civile ici trouve sa réponse.

« Gérard alla vers l'officier public, et ils échangèrent un salut courtois. — Par Notre-Dame, messire, que faites-vous donc de ces pauvres croquans?

« — Et que vous importe? répliqua le fonctionnaire, déjà imbu de quelques soupçons.

« — Je suis étranger, mon digne maître, et j'ai soif de m'instruire.

« — Ceci est une autre question... Ce que nous en faisons, n'est-ce pas?... Hem!... Et pourquoi nous... Entendez-vous, Jacques, la question de cet étranger?... Et une certaine envie de rire chatouillait les muscles faciaux de ces deux machines humaines; mais les deux agens se continrent, et, se retournant du côté de Gérard : — Ce que nous faisons?... Hum!... reprit l'interlocuteur de Gérard, s'arrêtant encore, à la recherche d'un seul mot qui expliquât tout... Ce que nous faisons, mon gars?... Nous *transvasons*.

« — Transvaser,... c'est verser d'un vase dans un autre.

« — Précisément... — Et il expliqua que l'an passé le bourg de Charmes ayant été dépeuplé par une épidémie, des maisons entières y étaient inoccupées, et certains métiers complétement abandonnés. On avait eu grand'peine à rentrer le seigle. La moitié du chanvre avait été perdue. Les baillis et maires en avaient écrit au secrétaire du duc, et le duc s'était enquis pour savoir laquelle de ses bonnes villes avait un trop-plein d'habitans. Le bailli de Toul déclarant qu'il en était ainsi chez lui, on lui avait enjoint d'expédier immédiatement cinq ou six douzaines de ses administrés. Ainsi transvasait-on de la ville pleine dans celle où la maladie avait fait des vides. — Et n'est-ce pas un bienfait de monseigneur, vrai père du peuple, ajoutait le commissaire, que de ne laisser en rien s'affaiblir son duché, ni se dépeupler ses villes soit par l'épée, soit par la contagion? A l'une il fait face avec la

pique et l'arbalète (salut ici au sergent et à Denys), à l'autre avec sa bonne police. *Longue vie au duc!...*

« Les piquiers ne pouvaient pas se laisser damer le pion en fait de fidélité monarchique. Aussi leurs voix de Stentor firent-elles écho : *Longue vie au duc!* Puis les *transvasés* eux-mêmes, en partie parce que la féale obéissance était alors un sentiment comme instinctif, en partie parce qu'ils pouvaient craindre, s'ils restaient muets, quelque aggravation à leur misère, poussèrent tout tremblans un cri qui résonnait moins : *Longue vie au duc!*

« Mais aussitôt la nature outragée prit sa revanche. L'expression du sentiment factice provoqua peut-être celle du sentiment véritable, car immédiatement après cette clameur servile, une plainte haute et perçante jaillit du cœur de chaque femme, un gémissement sourd échappa aux lèvres de chaque homme. L'effet en fut tel que les piquiers, abasourdis, firent halte sans commandement, comme si une muraille de mortelles angoisses se fût tout à coup dressée devant eux.

« — En avant! hurla le sergent d'armes. Et ils reprirent leur marche, mais avec des murmures et des imprécations.

« — Ah! la vilaine musique! dit l'officier municipal, ému lui aussi. Les malheureux! les ingrats!... D'un endroit où ils sont de trop, où ils meurent de faim, on les envoie là où ils sont attendus, désirés... De la disette à l'abondance... Et ils osent se plaindre!... Ne dirait-on pas qu'on les chasse de la Bourgogne?...

« A mesure que les femmes pleurant, et les hommes l'œil à terre, défilaient devant nos voyageurs, Gérard s'efforçait d'articuler quelques paroles consolantes; mais elles lui restaient à la gorge. — Allons-nous-en, Denys! dit-il enfin, car son âme d'artiste répugnait aux impressions pénibles, et ne pouvait s'astreindre à contempler une misère pour laquelle il ne savait aucun remède. Se dérobant à ces soupirs, à ces gémissemens, il courait presque.

« — Eh! camarade, reprit Denys, vous voilà de la couleur des citrons... Pourquoi diable prendre à cœur si vivement les peines d'autrui? Je ne sais pas une de ces gémissantes coquefredouilles qui ne te vît, toi, étranger, pendu haut et court, sans cligner de l'œil.

« Gérard l'écoutait à peine.

« — Les transvaser, murmurait-il d'une voix émue, comme si le sang n'était pas plus précieux que le vin!... Ah! méchans princes, loups dévorans! Pauvres gens, pauvres gens!... Leur peine, Denys, me rappelle la mienne... Hélas!...

« — Ici, mon brave, vous êtes dans le vrai... Que vous, pauvre diable de Hollande, soyez chassé devers Rome, voilà qui est digne de pitié... Mais ces roquets pleurards, quel dommage souffrent-ils? Ils sont plus d'une centaine pour se tenir compagnie... Et encore ne sortent-ils pas de la Bourgogne.

« — Mieux leur eût valu n'y jamais entrer.

« — Voulez-vous bien vous taire, méchant?... Ils vont d'un village à un autre... Un simple trajet de mule... Tandis que toi, mon camarade... Allons, allons, pas un mot de plus... Courage, courage!... *Le diable est mort!* »

A travers mille périls et mille avanies, séparé de son ami l'arbalé-

trier par le bâtard Antoine de Bourgogne, qui enlève de force, pour l'emmener combattre les rebelles flamands, ce valeureux compagnon, — accusé de sorcellerie par des bourgeois ignorans, — détroussé sur le grand chemin par un bandit de haut lignage,— après cette mésaventure, exposé à mourir de froid et de faim, Gérard est recueilli par une charitable servante, puis associé successivement aux destinées vagabondes d'un mendiant et à celles d'un jeune seigneur qui, accomplissant un pèlerinage expiatoire, s'impose de suivre comme valet le malheureux voyageur qu'il a secouru. Bref, après avoir échappé comme par miracle à des assassins qu'il incendie dans leur repaire, il franchit à la suite d'un charitable négociant les barrières impénétrables que les Alpes plaçaient entre lui et l'Italie. Il traverse les plaines lombardes, passe à Venise et arrive enfin à Rome, où le jette une tempête assez semblable à celle qui jadis, sur le rivage lavinien, poussa le pieux Énée.

Là, sous un ciel plus clément, dans un milieu plus civilisé, l'artiste érudit, le calligraphe habile va trouver une vie plus douce. Les protectrices ne lui manquent point; la plus active de toutes est une pauvre femme, de passage sur le navire qui l'amenait, et dont il a sauvé l'enfant pendant la tempête qui a failli les faire sombrer en vue des côtes. Teresa n'est à la vérité que la femme d'un personnage fort équivoque, cumulant le métier d'espion et celui de *bravo*; mais dans la Rome de Pie II (Piccolomini) la bonne volonté de pareilles gens n'était pas le moyen le moins efficace de se frayer un chemin dans le monde. Aussi, d'échelon en échelon, Gérard se trouve-t-il bientôt sous la protection de fra Colonna, noble florentin qui s'est fait moine à vingt ans pour se livrer en paix à l'étude des arts et de l'antiquité. Ce dominicain païen et dilettante, digne contemporain de Poggio Bracciolini et de Laurent Valla, mène une existence des plus enviables au milieu des manuscrits du Vatican : il courtise là tour à tour la philologie grecque ou latine, les systèmes philosophiques de l'Orient, les spéculations hasardeuses de l'alchimie, mêlant le goût des arts à celui des sciences abstraites, heureux de savoir à peu près tout, plus heureux de ne croire à presque rien. Grâce à lui, Gérard devient le secrétaire et l'hôte de maint personnage en crédit; il dîne chez le cardinal Bessarion, déjà patriarche de Constantinople et en voie de papauté, lequel, un beau jour, l'introduit au Vatican. Tout en y copiant, sous la direction du secrétaire particulier de sa sainteté, un vieux manuscrit des *Vies* de Plutarque, le jeune calligraphe y lie connaissance avec le neveu du pape, et même certain jour se trouve mêlé, comme auditeur, à une conversation où le pape, Æneas Sylvius Piccolomini, prend familièrement la parole.

Voici, par extraits, ce passage curieux à plus d'un titre. Le pape est survenu fort à propos pour interrompre une discussion très animée entre son neveu, Jacques Bonaventura, et le protégé de Colonna. Le premier censure aigrement, le second défend avec ardeur un des rites romains, — la bénédiction solennelle des quadrupèdes. Au plus fort de la querelle, un rideau s'entr'ouvre, un vieillard à barbe blanche et soyeuse passe à travers les plis du velours sa tête coiffée d'une calotte pourpre; un sourire indulgent est sur ses lèvres. Ils reconnaissent le pape et tombent à genoux.

« — Relevez-vous, mes enfans, dit-il presque fâché. Je ne suis pas venu dans cet endroit reculé pour y faire parade. Où en est Plutarque?

« Et, après avoir complimenté Gérard, dont le cœur battait de joie : — Ah! ce Plutarque,... quel génie merveilleux! n'est-il pas vrai, Francesco?... Comme ses caractères sont vivans! comme chacun d'eux diffère des autres, et comme dans tous on reconnaît la nature!

« Jacques Bonaventura. — Parlez-moi du signor Boccaccio.

« Le pape. — Un conteur excellent, mon capitaine, et qui écrit l'italien d'une manière exquise, mais, après tout, une intelligence monotone. Les *frati*, les nonnes, jamais ne furent tous si déréglés. Une ou deux de leurs historiettes scandaleuses pourraient divertir; mais, prodiguées ainsi à la douzaine, elles donnent de l'époque une idée fausse, et attristent le cœur de qui veut aimer ses semblables. Boccaccio de plus n'entend rien à la peinture des caractères. Ce Grec au contraire est maître suprême en ce grand art... Sa plume est un ciseau de sculpteur... Puis (tournant les pages) voyez comme nous entrons ici dans le vrai monde, les grandes affaires guerrières et politiques, où l'amour ne tient plus que sa juste place... Ses grands hommes ne sont, pas plus que les nôtres, sans cesse préoccupés de pourchasser une femme... A ce vaste et fertile champ de blé, ne comparez jamais l'étroit jardin de Boccaccio et l'horizon restreint où il enferme ses joies illicites.

« — Ne dit on pas que votre sainteté a écrit un roman?

« — Ma sainteté a fait mainte sottise dont elle s'est repentie trop tard... Lorsque je m'occupais de ces bagatelles, je ne pensais guère que je dusse être un jour le chef de l'église.

« — Je le cherche en vain pour l'ajouter à ma pauvre collection.

« — Tant mieux donc! Les ordres stricts que je donnai, il y a quatre ans, pour faire anéantir tous les exemplaires qui existaient en Italie ont, je le vois, reçu leur exécution... Consolez-vous du reste... Je ne sais quel malavisé a traduit ce livre en langue française... Au prix de l'exil, vous pourrez le lire.

« — Réduits à cette extrémité, nous n'avons plus qu'à implorer votre bon vouloir indulgent... Ne daigneriez-vous pas nous donner sur cet ouvrage votre jugement infaillible?

« — Doucement, doucement, mon bon Colonna!... Les romans d'un pape ne sont pas articles de foi... Je ne puis que vous faire connaître, en toute sincérité, mon opinion sur ce livre. Il avait, pour autant que je me le rap-

pelle, tous les défauts de Boccaccio, sans cette forme choisie, ce pur langage italien qui les dissimule et les excuse.

« Colonna. — Votre sainteté, nous le savons, méprise Æneas Sylvius; mais elle trouvera peu de gens de son avis (1)... Je lui ferais tort en vous constituant son juge. Peut-être votre sainteté serait-elle plus impartiale en décidant la question qui tout à l'heure divisait ces deux enfans...

« Le pape hésita. Tandis qu'il parlait de Plutarque, sa physionomie naguère s'était animée, ses yeux jetaient même quelques éclairs; mais son attitude en général n'était pas celle que les jeunes personnes supposent celle d'un pape. Pour la décrire, il me faut employer un mot français, *gentilhomme blasé,* — un patricien élevé avec soin, ayant tout fait, tout dit, tout vu, tout appris, et dont le corps s'en allait s'usant chaque jour; mais sa langueur habituelle parut redoubler, tandis qu'il écoutait la requête du dominicain.

« — Pense donc, mon pauvre Francesco, lui dit-il, que ma vie s'est passée à faire de la controverse, et que j'en suis excédé. C'est Plutarque, et non les théologiens, que je suis venu chercher dans cette calme retraite... »

Pressé de toutes parts, Pie II entame une dissertation en règle sur la difficulté qu'on lui propose, et dès le début, voulant remonter à l'origine des choses, il invoque les témoignages historiques les plus anciens.

« ..... Hérodote! s'écrie Colonna.

« — En aucune façon : Hérodote là-dessus ne fait pas autorité. Nous serions vraiment bien partagés, en fait d'histoire ancienne, si nous n'avions à compter que sur vos Grecs... Ils n'ont écrit que sur le dernier feuillet de ce grand livre, l'antiquité.

« Le moine soupira devant ces hérésies d'un pape, blasphémant ses demi-dieux.

« — C'est de la Vulgate que je veux parler, reprit le pontife... Une histoire qui remonte à trente siècles au-delà de celui que les pédans appellent le *père de l'histoire.*

« Colonna. — La Vulgate, en vérité? J'implore le pardon de votre sainteté... Vous m'avez fait une peur... J'avais en effet oublié la Vulgate.

« — Oublié, Francesco?... Mais es-tu bien certain de l'avoir jamais lue?

« — Pas complétement certain, très saint père... C'est un plaisir que je me suis promis pour les premiers momens où j'aurais quelque loisir... Jusqu'ici, ces grands vieux païens que j'étudie m'ont laissé peu de temps pour me récréer. »

Le pape alors explique et justifie de son mieux par les textes de la Genèse la protection que l'église accorde aux êtres vivans créés pour l'usage de l'homme, mais non pour l'exercer à la tyrannie, à

(1) C'est sous le nom d'Æneas Sylvius que Pie II avait écrit son roman d'*Euryale et Lucrèce*, traduit en français par J. Millet et Octavien de Saint-Gelais. On peut consulter au reste, sur ce pape littérateur, la *Revue* du 1er septembre 1833.

la cruauté. Les éloges enthousiastes de ses auditeurs le dédommagent à peine, on le voit, de la peine qu'il a prise, et, s'emparant des feuillets copiés par Gérard, il s'apprête à sortir.

« Mais auparavant il tira doucement fra Colonna par l'oreille, lui demandant s'il se souvenait d'une de leurs espièglerie d'écoliers, alors que de concert ils avaient vidé de l'argent qu'il contenait certain tronc placé aux pieds d'une madone, sur le bord d'un chemin...— Vous aviez enduit de glu l'extrémité aplatie d'une baguette, et c'est ainsi, mauvais sujet, continua le pape d'un ton sévère, c'est ainsi que vous parvîntes à extraire par l'étroite fente cette monnaie tant convoitée.

« — A tout seigneur tout honneur! répliqua fra Colonna. L'invention de cette petite manœuvre jaillit de votre esprit subtil. Je n'en fus que l'humble instrument.

« — Fort bien... Vous savez sans doute que c'était là un sacrilége?

« — Un sacrilége de première classe; mais, accompli en si bonne compagnie, je ne puis dire qu'il m'ait laissé beaucoup d'inquiétude.

« — Oui-da!... Je n'ai pas même, moi, cette chétive consolation... A quoi fut dépensé cet argent? T'en souviens-tu?

« — Votre sainteté peut-elle bien le demander!... En dragées, et jusqu'au dernier baïoque.

« — Joyeux souvenirs, mon Francesco!... Hélas! je me fais vieux... Je ne suis plus ici pour longtemps... Et je le regrette pour ce qui te concerne... Ils te brûleront quand je serai parti... Tu es bien autrement hérétique, toi, que ce Jean Huss, brûlé jadis sous mes yeux... Hélas! il mourut comme un martyr!...

« — Peut-être, saint père... Mais je crois au pape, et Huss n'y croyait pas.

« — Renard que tu es... Décidément ils ne te brûleront pas,... le bois est trop cher. Adieu, mon vieux camarade... Adieu, jeunes gens! la bénédiction d'un vieillard est sur vous... »

En compagnie de fra Colonna, Gérard étudie à la fois la Rome des empereurs et la Rome des papes, et probablement, grâce aux commentaires de son guide, — commentaires dignes de Zénon ou d'Épictète, — le naïf Allemand risquerait d'y laisser quelque peu de sa ferveur catholique, lorsqu'une nouvelle crise précipite sa destinée dans une autre voie. Appelé au palais Cesarini, où la jeune princesse Clœlia le mande pour lui dicter une réponse aux billets doux d'un soupirant qu'elle n'aime guère, Gérard a le terrible bonheur d'inspirer une passion subite à la capricieuse et hautaine jeune fille. Elle parvient pendant quelque temps à se contenir et à dissimuler ce qu'elle éprouve; mais sous divers prétextes elle fait sans cesse revenir auprès d'elle ce bel étranger dont l'admiration la flatte, et qui obtient enfin d'elle la permission de la peindre, vêtue comme les Romaines du temps jadis. L'honnête Hollandais n'y entend pas

malice, mais Clœlia se méprend sur la portée de ce vœu d'artiste, et, comptant à bon droit sur son irrésistible beauté, se croit alors assurée d'un facile triomphe. Elle ne sait pas qu'un talisman protége encore Gérard contre toute séduction, et que le souvenir toujours vivant de la blonde Marguerite ne laisse place dans son cœur à aucune pensée d'inconstance. Quand il le lui avoue en tremblant, elle se refuse à comprendre cette candeur, cette loyauté qui l'exaspèrent. Elle accuse Gérard de couardise, et, plutôt que de croire à l'ascendant vainqueur d'une si indigne rivale, elle veut se figurer que Gérard recule devant la crainte des châtimens que son bonheur pourrait lui coûter. Aussi, après l'avoir éloigné d'elle avec une colère mêlée de mépris, elle le soumet peu après à une épreuve nouvelle. S'il résiste encore, il périra. Deux assassins l'attendent au passage, et Clœlia, qui le trouve encore inflexible dans sa fidélité, cède pourtant, par un dernier mouvement d'amoureuse pitié, aux ferventes supplications par lesquelles il essaie de conjurer sa colère; mais il emporte un secret mortel, et la *vendetta* patricienne plane désormais sur sa tête menacée.

C'est à ce moment qu'il reçoit une terrible nouvelle. Une lettre de Marguerite Van-Eyck, apportée à Rome par Hans Memling, lui apprend que Marguerite Brandt n'existe plus. Frappé au cœur, écrasé sous les ruines de toutes ses espérances, le malheureux ne sort de l'espèce de folie fiévreuse où le jette cette cruelle dérision de la Providence que pour chercher dans toutes les excitations des sens l'oubli passager de la douleur qui le ronge. Le petit trésor qu'il accumulait en vue du retour au pays natal lui ouvre à deux battans les portes de la vie nouvelle qu'il veut se faire, et qu'il dépense, elle aussi, avec une sorte de rage. La princesse Clœlia le rencontre un jour sur le Tibre. Elle voit voguer, remorquée par un attelage de buffles, la barque dorée où il est assis, entouré de ses compagnons de plaisirs. Comme pour la braver, au moment où son regard tombe sur lui, Gérard passe une main caressante dans les cheveux noirs d'une belle courtisane assise à ses pieds, la tête sur ses genoux. Clœlia ne sait pas que c'est là un faux semblant de débauche, et que la prétendue maîtresse du jeune peintre est tout simplement un éphèbe, un modèle d'atelier, dont la beauté hors ligne a fourni l'idée de ce travestissement bizarre. Gérard l'a trompée, Gérard doit périr. Un bravo reçoit ordre de le poignarder. Cet homme est justement le mari de Teresa, le père de l'enfant sauvé par Gérard. Celui-ci cependant est las de la fange où il rampe et des tortures qu'il souffre. Il a résolu d'en finir par le suicide avec cette vie qui lui pèse, et, se voyant suivi par un assassin, il va spontanément au-devant du poignard levé sur sa poitrine; puis, comme Lodovico

se refuse à remplir sa funeste mission, il se jette dans le Tibre, d'où l'honnête bravo se hâte de le retirer. A partir de ce moment, Gérard disparaît. Le cloître hérite de cette âme tourmentée. Novice pendant quelques mois, le jeune Hollandais prononce bientôt les vœux qui l'enchaînent pour toujours. Gérard Eliassoen a fait place à frère Clément.

II.

Comme on l'a sans doute pressenti, Marguerite n'est pas morte. La substitution d'une fausse lettre, écrite par le bourgmestre, à celle dont la sœur des Van-Eyck avait chargé Hans Memling est l'œuvre infernale des deux méchans frères, Sybrandt et Cornélis. Le pardon accordé par le duc ouvre à Gérard les portes de sa patrie. S'il apprenait que Marguerite, la fiancée de son cœur, l'attend toujours, aimante et fidèle, auprès d'un berceau, et que leur enfant grandit sous les yeux de Catherine et d'Elias, réconciliés avec celle qu'ils repoussaient naguère, il se hâterait sans doute d'accourir. C'est là le péril que ses frères ont voulu conjurer, et, tourmenté par le souvenir de ce document fatal qu'il sait entre les mains du fiancé de Marguerite, Ghysbrecht leur a prêté assistance. Marguerite cependant, malgré le temps qui s'écoule, malgré l'ignorance où elle est du sort de son fiancé, ne se décourage ni ne se lasse. Pour nourrir et son père qui décline et son enfant qui grandit, elle travaille sans relâche, rebelle aux bienfaits, gardant avec soin sa dignité, n'acceptant ni le mépris ni les secours, et recueillant à la longue, pour prix de sa patience vaillante, l'estime, l'affection qui lui sont dues. Les obscures épreuves de cette humble existence, mises en regard des violentes péripéties qui marquent celle de son fiancé, sont loin de perdre à la comparaison, et la ténacité sereine de sa constance, le dévouement maternel qui la soutient, l'innocente industrie qui lui permet de faire face à toutes les difficultés de sa situation, donnent un singulier charme à cette paisible figure hollandaise qui semble peinte par Albert Dürer. Nous ne pouvons cependant que l'indiquer ici, et laisser entrevoir, à côté d'elle, un jeune adolescent que sa misère a touché, qui peu à peu se laisse charmer, et dont le dévouement candide, accepté avec une reconnaissance tout amicale, semble préparer un dénoûment inattendu. Si Gérard ne revenait pas, on devine que Marguerite, touchée de compassion et cédant à une inspiration de bon sens pratique, finirait par épouser Luke Peterson. Catherine l'y encourage, mécontente de l'apparente indifférence que montre son fils. Elias n'y trouverait point à dire. Seule peut-être, Marguerite Van-Eyck se-

rait tentée de blâmer une pareille union. Quant à Peter Brandt, il est mort appelant les bénédictions du ciel sur la tête de sa fille et de son petit-fils.

Le temps a marché cependant, et Gérard est devenu un des prédicateurs les plus en renom de l'ordre auquel il est affilié. Au moment où les siens commencent à désespérer de le revoir jamais, le hasard de ses missions le ramène sur le Rhin, qu'il descend pour se rendre en Angleterre. Un incident fortuit l'attarde à Rotterdam et le décide à y faire entendre sa puissante parole. L'attention publique, bientôt fixée sur lui, amène Marguerite au pied de sa chaire. Tandis qu'elle reconnaît son fiancé, il se croit le jouet d'une apparition surnaturelle; puis, lorsque la vérité lui est en partie révélée, quand il voit l'abîme infranchissable qu'il a creusé lui-même, dupe de machinations ténébreuses, entre lui et la fiancée de son choix, un nouvel accès de désespoir le pousse à une étrange résolution. Après avoir maudit solennellement, dans la maison paternelle, les deux frères qui l'ont si odieusement trompé, après avoir ainsi dénoncé leurs indignes fraudes à son père, qui les chasse ignominieusement, après être allé réveiller un remords tardif dans l'âme du vieux Ghysbrecht, qui de lui-même, et sans attendre qu'on l'y contraigne, se résout à restituer le bien mal acquis, Gérard, une fois encore, disparaît de la scène. Il n'est plus ni auprès du foyer domestique ni derrière les murailles du cloître; une résolution désespérée l'a poussé dans un ermitage abandonné, où il veut achever, seul à jamais, les jours que Dieu lui destine encore.

Marguerite, doublement enrichie par les restitutions du bourgmestre moribond et par le testament de Mlle Van-Eyck, qui lui laisse en mourant tout ce qu'elle possédait, met vainement tout en œuvre pour retrouver les traces de Gérard, en faveur de qui son frère Giles, devenu nain de la cour et personnage en crédit, s'est hâté de réclamer la cure jadis promise par la jeune duchesse de Bourgogne. Aucune nouvelle du moine fugitif, qui vit cependant, mais toujours reclus, invisible à tous, aux portes mêmes de la cité natale; il y vit en proie à la farouche mélancolie, aux tentations de suicide, aux fièvres morales, au délire intellectuel, qui, loin de ses semblables, viennent assiéger l'homme en lutte avec ses premiers instincts. Lorsque Marguerite découvre sa retraite, lorsqu'elle entreprend de combattre, elle, simple femme, l'espèce de fascination qu'exerce la solitude sur cet homme, dont la raison s'égare, le combat qui se livre dans cette grotte isolée, entre les inspirations du fanatisme érémitique et celles de ce bon sens supérieur qui maintient l'homme sur la voie faite pour tous, prend sous la plume du romancier protestant des proportions quasi épiques. Deux dogmes sont alors aux

prises plutôt que deux personnages fictifs. Marguerite Brandt personnifie la raison pratique qui prescrit le dévouement utile, les joies innocentes, l'expansion du cœur, l'attachement à ces dons précieux que le ciel nous prodigue, et non sans doute pour les voir fouler aux pieds. Frère Clément représente l'ascétisme austère qui enveloppe l'être humain d'une épaisse cuirasse (*loricatus eremita*), et ne voit ici-bas que fantômes trompeurs, chimères vaines, piéges où l'âme se prend. Entraîné secrètement vers cette femme dont le souvenir obsédait ses songes, il la repousse d'une main tremblante, et, plongé jusqu'au cou dans l'eau glacée du torrent, ose à peine lever les yeux sur elle. Humiliée, chassée par lui, elle a déjà fui, mais elle a laissé derrière elle le trait vainqueur : elle a oublié dans la grotte de l'ermite l'enfant qu'elle se réservait d'offrir à ses baisers quand elle l'aurait décidé à la suivre.

Cette fois la tentation l'emporte, ou plutôt la nature, et lorsque Marguerite revient chercher son fils, elle ne fait plus un vain appel au cœur où vient de s'éveiller inopinément une tendresse nouvelle. Le pauvre ermite, affaibli par les jeûnes, énervé par la solitude, pleure et sanglote comme une femme en apprenant qu'il est père. C'est ce moment que Marguerite choisit pour évoquer devant lui tour à tour les souvenirs sacrés de tout ce qu'il abandonne en se refusant au monde : son vieux père infirme, sa mère privée d'appui, ses frères qu'il a maudits et qu'il doit réconcilier avec leurs parens. Elle lui raconte comment la douce Catherine, sa pauvre petite sœur infirme, est morte tout récemment en l'appelant et sans qu'il vînt lui fermer les yeux. Et ces âmes enfin dont il a charge, dont le Seigneur un jour lui demandera compte, y songe-t-il bien? Lui opposerait-il ses vœux monastiques? Mais il les a déjà rompus, car ils l'obligeaient à porter de tous côtés la sainte parole, et il s'est lâchement réfugié dans une solitude inféconde... Ébloui par les lumières qui frappent de toutes parts ses yeux dessillés, frère Clément se laisse enfin entraîner et va s'établir avec son fils dans le presbytère où sa mère les attend. Marguerite s'éloigne ensuite de cette maison habitée par tout ce qu'elle aime. Tout au plus, jusqu'au moment où Gérard la rappellera, osera-t-elle à la dérobée venir de temps à autre embrasser leur enfant.

Ici s'arrêterait infailliblement un roman catholique; mais dans un pays où le célibat ecclésiastique est anathématisé par plus d'une bouche chrétienne comme « une invention vraiment infernale (1), » il est naturel que, malgré la délicatesse de la situation, Marguerite

(1) Nous citons à dessein les expressions mêmes de M. Reade : *celibacy of clergy, an invention truly fiendish.*

revienne, elle aussi, dans le presbytère de Gouda. C'est ce qu'elle fait, après une ombre de résistance, quand Gérard Eliassoen l'y convie, et véritablement, « honni soit qui mal y pense, » car ces deux cœurs, naturellement purs et sanctifiés encore par de longues infortunes, ne sauraient abriter une pensée coupable. En revanche, dans ce qu'elle a de légitime, l'ancienne affection survit tout entière, et telle est notre infirme nature qu'elle ne survit pas sans quelques retours alarmans, sans quelques troubles passagers. Lorsqu'avec le temps, pacifié graduellement et rasséréné, Gérard reprend à la vie, Marguerite, qui naguère encore lui donnait courage et force, Marguerite faiblit à son tour. Elle est triste et se sent envahie par une inexplicable lassitude. Des mots irritans, des reproches indirects lui viennent aux lèvres. Maintenant que son fils, envoyé à Deventer pour y commencer ses études, n'est plus là pour l'occuper et la distraire, il y a pour elle une certaine amertume dans sa victoire même, et il n'est pas certain que « le joyeux curé de Gouda » lui inspire toujours le même sentiment de vénération attendrie qu'elle portait au prédicateur enthousiaste, à l'ascète presque visionnaire. Elle l'accuse en secret d'avoir laissé se fermer la blessure qu'elle garde fidèlement, elle, tout en prenant soin de la voiler, au fond de son âme inguérissable. Une résignation pieuse et calme ne la surprendrait point, mais elle s'étonne et s'offusque d'une gaîté qui semble attester le plus complet oubli des douleurs passées. Catherine surprend en elle ces pensées amères. La bonne vieille mère de famille, toujours pratique, voudrait lui voir accomplir sa destinée en se donnant à un des nombreux prétendans qui sollicitent sa main.

« ..... Je demanderai donc à Gérard si je le puis, lui répondit un jour Marguerite avec un soudain éclat de larmes... Je ne puis continuer à vivre ainsi.

« — Serez-vous vraiment assez simple pour lui demander, à *lui*, cette permission?

« — Et me croyez-vous assez perverse pour me marier sans son aveu?

« Elle partit donc, sans plus tarder, pour Gouda. Là, tête basse, toute rouge et tout en larmes, elle lui communiqua les conseils qu'elle avait reçus de sa mère. De ces deux riches marchands qui la voulaient épouser, voudrait-il lui dire lequel, à son avis, serait le meilleur pour le petit Gérard? Quant à elle, peu lui importait ce qu'elle allait devenir...

« Une douce main s'insinuant au fond de sa poitrine pour lui arracher le cœur, telle fut l'impression produite sur Gérard par cette confidence inattendue; mais en vertu d'un puissant effort le prêtre chez lui domina l'homme. D'une voix qu'on entendait à peine, il déclina la responsabilité du conseil qu'elle sollicitait. — N'étant ni un saint ni un prophète, lui dit-il, je pourrais te donner un avis malencontreux... J'officierai le jour de

tes noces, ajouta-t-il toujours plus bas, car c'est mon droit. Nul autre n'adresserait au ciel pour ton bonheur des prières aussi ferventes; mais il faudra te décider par toi-même, et puisses-tu, oh! puisses-tu ne pas te tromper!... Depuis bien des mois, tu n'es plus heureuse.

« — Comment l'être quand le cœur souffre? répondit Marguerite en le quittant. Il s'agenouilla quand elle ne fut plus là, implorant pour elle les secours d'en haut.

« Marguerite rentra chez elle, pâle, agitée, mécontente. — Mère, disait-elle, ne me parlez plus de ceci, ou nous cesserons de nous entendre.

« — Il vous le défend... Honte à lui s'il méconnaît ainsi son devoir!

« — Lui, me le défendre! Il ne s'est pas abaissé jusque-là. Il a été aussi noble que je l'étais peu... Quel impitoyable cœur je lui ai laissé voir! Et sur son cher visage quel combat, quelles angoisses!... Comme ses joues étaient pâles! comme ses pauvres lèvres tremblaient en prononçant ces courageuses paroles... — Ici Marguerite fut interrompue par ses sanglots.

« Catherine pleurait aussi. — Soit, dit-elle, et n'en parlons plus. Vous êtes pour la vie enchaînés l'un à l'autre. Si Dieu a pitié de vous, ce ne sera point pour trop longtemps.

« — Ne pensons plus qu'à le consoler, reprit Marguerite... »

Et sans lui rien expliquer, mais s'imposant de paraître plus heureuse, elle n'ouvrit plus la bouche sur le mariage un moment projeté. Quand Gérard eut deviné à quel parti elle s'arrêtait, il la prit un jour à part, et, cherchant avec elle à démêler le secret de ce trouble qui semblait paralyser en elle la faculté d'être heureuse, il lui signala le seul remède efficace qu'elle y pût apporter.

« ... La différence entre nous, c'est que je suis prêtre, et que tu ne l'es pas. Il n'est pas de jour, il n'est pas d'heure pour ainsi dire où, de mes ouailles chéries, quelque émotion ne me vienne. Si ce n'est pour m'associer à leurs chagrins, c'est pour m'irriter de leur perversité, ou m'égayer de leurs absurdes imaginations, ou me sentir réchauffé par quelques bonnes pensées que je vois éclore en elles..... Pourquoi ne pas te faire une part dans ce lot, meilleur après tout que ton inertie et ta noire tristesse?

« — Ah! si je pouvais....

« — Tu n'as qu'à vouloir. Viens parmi nous. Fais-toi la distributrice des aumônes que j'épargne pour mes pauvres paroissiens. Écoute le récit de leurs peines; cherches-y des consolations et des remèdes..... Qu'en dis-tu, toi qui fus ma sagesse, toi qui m'as donné la paix?... Ne veux-tu pas, à ton tour, profiter de la raison que tu m'as rendue?... Me refuseras-tu le bonheur d'alléger ton fardeau en reconnaissance de tout ce que je te dois?... »

Marguerite obéit à ces sages remontrances, et s'appuyant l'un à l'autre, s'entr'aidant aux heures de défaillance, plus étroitement unis chaque jour par la solidarité de leurs bonnes œuvres, ils arrivent paisiblement au terme de leur voyage terrestre. La loi du Christ, interprétée selon la raison et adaptée aux véritables condi-

tions de l'existence humaine, leur a fait des destinées meilleures et comme un hymen spirituel. Au bout de quelques années encore, le vœu formé pour eux par la mère de Gérard se réalise à l'improviste. La peste sévit à Deventer. Ils y courent tous deux à l'insu l'un de l'autre, amenés par la même sollicitude. L'enfant pour lequel ils tremblent n'est pas atteint; mais Marguerite succombe au fléau. Gérard reçoit, en même temps que les adieux de celle qu'il a tant aimée, les tendres aveux qu'elle gardait pour cette heure suprême. Mieux que jamais il pénètre en cette âme, dont la candeur l'étonne et le frappe d'admiration; mieux que jamais il comprend aussi ce qu'il va perdre, et le « joyeux curé de Gouda, » rentré pour y mourir en paix dans un couvent de son ordre, y rend l'âme peu de mois après, étendu sur une croix de cendres.

Quant à leur fils, voici ce que nous apprend la dernière page du livre :

« Cet enfant aux cheveux blonds, Gérard Gérardson, n'appartient pas à la fiction, mais bien à l'histoire. Elle a relaté sa naissance dans d'autres termes que les miens. A Rotterdam, sur la façade d'une maison de Brede-Kirk-Straet, appartenant à un tailleur, voici l'inscription qu'elle a placée :

Hæc est parva domus natus qua magnus Erasmus.

Et depuis lors elle a écrit sa vie pour le moins une douzaine de fois. Il lui reste pourtant encore sur ce point quelque chose à faire. Elle ne nous paraît pas avoir mieux compris *magnum Erasmum* qu'un pygmée d'ordinaire ne comprend un géant, ou qu'un homme de parti ne comprend un juge. »

M. Reade, par cet hommage à la mémoire d'Érasme, acquitte une dette qu'il reconnaît d'ailleurs avec une bonne foi louable. Les *lettres*, les *colloques* du précurseur de la réforme, du Voltaire de la renaissance, ont fourni à l'auteur de *the Cloister and the Hearth* maint et maint épisode de ce roman singulier, dont notre analyse, si détaillée qu'elle puisse paraître, ne saurait donner un aperçu complet. Il s'agit en effet d'une œuvre très longue et très complexe, où la multiplicité des détails, le nombre des figures esquissées, l'ampleur du panorama déroulé sous l'œil du lecteur le troublent malgré qu'il en ait, et le plongent dans une sorte de stupéfaction éblouie. Au dessin du tableau manquent l'ordonnance et l'unité, aux couleurs les nuances et l'harmonie, à l'ensemble les proportions logiques et le juste équilibre des parties. L'imagination surabonde, affranchie de toute gêne et de tout frein; l'art exquis fait défaut, ou se révèle à peine çà et là par quelques combinaisons heureuses. Dans son cours impétueux, dans ses flots troublés, le récit emporte et charrie pour

ainsi dire toute sorte d'élémens hétérogènes. Les surprises du mélodrame à côté des recherches érudites, l'idylle entre l'inventaire et la dissertation; la satire, l'effusion lyrique, le conte d'almanach et les théories savantes y voguent de compagnie, tout pêle-mêle. A ces choquantes anomalies, à cette incohérence qui nous offusque, un don suprême fait compensation : c'est la vie, le mouvement du style. Tantôt brusque et railleur, tantôt imprégné de nous ne savons quelle onction pénétrante, s'il choque souvent par ses dissonances, irrite par son emphase, déplaît par ses saccades, ses exagérations, ses insolences délibérées, ses affectations puériles, il n'en reste pas moins une prose animée, palpitante, qui a son cachet original, sa physionomie tranchée, et nous impatiente sans nous décourager. La vieille séve anglo-saxonne y circule abondamment, comme dans les contes de Chaucer ou les comédies de Shakspeare. Sincère, transparent, aisé à comprendre, ce style *sui generis* est à peu près impossible à traduire. Tel soin qu'on mît à le reproduire, sauf un tour de force miraculeux, il garderait tous ses défauts et perdrait ses qualités principales, qui sont profondément, essentiellement indigènes, sa nationalité bien accusée, son goût de terroir.

Ainsi dépouillée de son prestige et réduite à ce qui constitue sa substance propre, nous doutons que la légende de M. Reade s'adaptât facilement aux habitudes et aux goûts littéraires de notre pays. Des deux classes de lecteurs auxquels il s'adresserait, l'une, capable de comprendre ce qu'il y a de vraiment distingué dans cette laborieuse étude, serait rebutée par l'extrême vulgarité de quelques-unes des ressources employées, la grossièreté de la trame, les inconsistances, l'invraisemblance de ces péripéties, de ces catastrophes accumulées sans fin ni trève, et fort arbitrairement réunies; l'autre, totalement dépourvue de critique, et qui accepterait sans trop hésiter ces défauts essentiels sur lesquels nos romans d'aventure l'ont blasée il y a longtemps, serait complétement déconcertée par ce qui tout précisément explique et légitime en partie à nos yeux le succès de ce « conte du moyen âge, » c'est-à-dire la science et le juste sentiment de l'époque, la subtilité d'observation, le contraste heureux des caractères, la vérité des physionomies. Quel intérêt trouveraient les premiers à cette série d'incidens mélodramatiques dont se compose le long pèlerinage de Gérard? Quel charme auraient pour les seconds ces *intérieurs* hollandais, ces peintures de la Rome papale, où par momens se rencontrent des touches de maître.

Sir Walter Scott, à qui on ne s'est pas fait faute de comparer M. Charles Reade, avait justement les qualités dont ce dernier nous paraît dépourvu, la retenue, la prudence et ce solide bon sens que, « même en chansons, » réclament les tendances naturelles du génie

français. Il suffit de mettre en parallèle les voyages de Gérard Eliassoen et ceux de Quentin Durward (voyages dans le même pays, à la même époque) pour apprécier en quoi diffèrent les deux écrivains et à quel degré relatif ils doivent rester placés. Cette comparaison, qui n'est pas de tout point défavorable à M. Reade, laisse néanmoins un avantage immense à son ingénieux et modeste devancier. Sa puissante sobriété, ses études si bien faites et si bien digérées, l'assimilation si complète de ce qu'il sait et de ce qu'il invente, cette réserve et aussi cette délicatesse innée qui, sans gêner l'essor de son talent, le maintiennent à distance égale du grossier réalisme et de l'abstraction quintessenciée, font de lui,— et pour longtemps encore, ce nous semble, — un de ces modèles auxquels il est également imprudent de s'attaquer et de s'égaler. Que certains préjugés aient gêné son indépendance d'esprit, qu'il n'ait pas eu, il y a quarante ans, telle ou telle faculté particulière d'interprétation, développée chez nos contemporains, et par la marche des événemens, et par le progrès général des études; que cette prudence écossaise dont nous parlions, poussée parfois un peu loin, dégénère en timidité, nous pourrions à la rigueur le concéder, preuves faites; mais ce n'est pas chez nous, ce n'est pas dans ce pays où, malgré tout, le sens littéraire n'est pas encore absolument oblitéré, qu'à des conceptions pures, lumineuses, calmes, bien équilibrées comme celles de l'auteur d'*Ivanhoe*, on pourrait assimiler impunément les hasardeuses et violentes inspirations, les fantaisies déréglées, le talent inégal, bizarre, capricieux, des compétiteurs qu'on lui oppose. M. Reade a souvent subi d'injustes attaques; il s'en plaint amèrement, et nous l'en devons croire. Aucune cependant ne pouvait lui préjudicier autant que la maladroite exagération des louanges accordées à son dernier livre. Sanctionnées comme elles l'ont été par la vogue qui a suivi, elles sont bien faites pour confirmer l'auteur dans cette parfaite confiance qu'il paraît avoir en lui-même. Espérons, la trouvant à certains égards très légitime, qu'elle ne compromettra ni l'avenir de son talent, ni la réputation qui déjà lui est acquise.

E.-D. Forgues.

LA RÉVOLUTION

ET

L'ESPRIT DE LIBERTÉ

I. *Histoire de la Révolution française*, par M. Louis Blanc, tome XI, 1861. — II. *Joseph Lebon*, par son fils E. Lebon, 1 vol. in-8°, 1861. — III. *Danton*, documens authentiques, par M. A. Bougeart, 1 vol. in-8°, Bruxelles 1861.

Chaque jour on répète autour de nous ce mot sacramentel : *la révolution*, comme s'il était le symbole de la liberté et l'immuable formule du progrès. Quelles que soient les questions qui se débattent au dehors ou au dedans, c'est aux souvenirs de la révolution que les partis font appel pour dessiner leur attitude et résumer leurs intentions. Les situations ont beau changer, les hommes ont beau se grouper provisoirement autour de certains noms ou de certains systèmes : sous cette répartition accidentelle des combattans, on voit sans cesse reparaître deux grands camps qui ne changent pas, et qui se désignent volontiers eux-mêmes comme les amis et les ennemis de la révolution. Les uns se prononcent contre elle, parce qu'ils regrettent ce qu'elle a détruit; les autres, et ce sont presque tous ceux qui ne veulent plus du passé, se déclarent sans distinction pour elle : ils en invoquent les traditions, ils font d'elle leur cri de guerre et leur programme, comme s'il n'y avait pas d'autre alternative que de soutenir l'ancien régime ou d'accepter la révolution entière, d'adopter l'esprit qui l'animait, parce que l'on adopte l'œuvre de déblaiement qu'elle a accomplie. Ainsi que ces guerriers

scandinaves qui, après leur mort, renouvelaient éternellement leurs vieux combats, il semble que la France ne veuille pas quitter le champ de bataille de 89; il semble que la lutte qui se continue soit toujours l'ancienne lutte, telle qu'elle avait éclaté alors, lutte de classe contre classe, lutte pour et contre l'égalité, lutte dont tous les élémens existaient déjà dans les esprits bien avant que les idées constitutionnelles vinssent s'y rattacher sur la fin du XVIIIe siècle. La liberté a des partisans isolés, elle figure dans les professions de foi et sur les drapeaux; mais pour ceux même qui s'en préoccupent le plus, elle passe en quelque sorte sous le manteau de la révolution : c'est la révolution qui signifie le progrès en général, c'est elle qui représente la cause de la liberté comme celle de tous les autres biens.

Sous tout cela, n'y a-t-il donc pas une équivoque qui a déjà coûté trop cher au pays? Ne se trouve-t-il pas bien des hommes en France qui ne peuvent accepter une pareille manière de poser la question, et qui ne savent où trouver leur place entre les souvenirs de la monarchie absolue et les souvenirs de 93? Entendons-nous bien. A ne considérer que l'ancienne société et l'impasse où elle s'était acculée, il est aisé de prendre un parti. La royauté irresponsable et la noblesse s'étaient tuées elles-mêmes. Les Richelieu, les Louis XIV, les Louis XV aussi à leur manière, nous apparaissent comme les continuateurs d'une même œuvre, dans laquelle ils ont été étrangement aidés par les meilleures intelligences du pays. Depuis le XVIe siècle, l'histoire de France est l'histoire des développemens que prend chaque jour un mécanisme gouvernemental destiné à étouffer l'âme de la France, à la faire mouvoir sans qu'elle soit pour rien dans ses mouvemens. Ce mécanisme, il fallait qu'il fût brisé pour que la vie passât. Contre le vieil état de choses, c'étaient les cahiers de 1789 qui avaient pleinement raison. Quelles qu'aient été les erreurs des hommes et quoi qu'il faille penser de leurs procédés de destruction, la révolution a mis fin à un régime qui était mauvais, et elle a proclamé de nouvelles maximes de gouvernement qui sont les conditions essentielles d'un meilleur avenir.

Mais les institutions ne sont pas tout. En dehors des lois qui compriment ou qui permettent le progrès, il y a les tendances qui déterminent la conduite des hommes, qui décident si, une fois rendus à eux-mêmes, ils chercheront à s'accorder entre eux, ou s'ils n'useront de leurs nouveaux droits que pour tenter de se dominer l'un l'autre. Il y a un esprit qui rend la liberté possible et qui la prépare en inspirant la confiance, et il y en a un autre qui la rend impossible ou qui l'empêche de se consolider, qui, par les fruits qu'il en fait sortir ou par les craintes qu'il éveille à l'avance, est

vraiment la cause principale de tous les échecs dont elle est victime. A ce point de vue aussi, il importe d'apprécier la révolution : il y a lieu de nous demander si elle représentait en effet les tendances où nous devons mettre notre espérance. Il est constant qu'à la place de l'absolutisme royal la convention n'a donné à la France que l'absolutisme de la démocratie : est-il vrai, comme on nous le dit, que la faute en soit seulement aux circonstances et à des excès individuels qui ont fait dévier la révolution? Il est constant que jusqu'ici les conséquences de la révolution ont été plus favorables à l'égalité qu'à la liberté : est-il vrai qu'il faille seulement en accuser les réactions qui ont arrêté l'œuvre de 1789? ou plutôt, s'il en a été ainsi, ne serait-ce pas en grande partie parce que l'esprit qui en définitive a pris la direction du mouvement révolutionnaire n'était pas l'esprit de liberté, et parce que ceux qui en perpétuent les traditions ne travaillent vraiment pas pour la liberté, parce que, tout en la demandant, ils ne font qu'encourager les instincts qui nous l'ont fait perdre et qui la rendent impossible?

C'est là ce que nous voudrions examiner à propos de plusieurs publications récentes, à l'occasion surtout du volume où l'auteur de l'*Histoire de Dix Ans* et de *l'Organisation du Travail* a entrepris de réhabiliter Robespierre et Saint-Just. L'histoire de la révolution n'avait pas encore été écrite, lisons-nous dans la préface du long ouvrage où M. Louis Blanc s'est proposé de dissiper les fables qui l'obscurcissaient. Qu'il y eût des fables à dissiper, cela n'est pas douteux. De même que les hommes de 1793 n'avaient vu dans leurs adversaires que des traîtres et des monstres à envoyer à l'échafaud, il était naturel que la pareille leur fût rendue : les colères, les frayeurs, les rancunes suscitées par leur système de violence ne pouvaient manquer d'éclater contre eux en imputations passionnées, en hallucinations haineuses. Par la faute donc de la révolution elle-même, il devait être difficile d'en écrire l'histoire, et, même après le travail du nouvel historien, la tradition fabuleuse est loin d'être balayée. Quoiqu'il ait rectifié plus d'un point de détail, la légende qui nous cachait le sens réel des événemens n'a fait que s'épaissir encore davantage en traversant un esprit aussi entier, aussi enfermé dans un point de vue unique. Il n'est pas moins très instructif de le suivre sur son terrain et de contempler avec lui la révolution dans la personne de Robespierre; on ne saurait choisir un meilleur exemple pour débrouiller la question décisive, celle de savoir si c'est sur les mauvais penchans des individus ou sur l'esprit général de la révolution que doit retomber la responsabilité des fautes commises et des funestes conséquences qu'elles ont entraînées.

A l'égard des actes et des vues de Robespierre, ce n'est pas que

la vérité ait à réclamer contre le jugement de son panégyriste. Les portraits qui l'ont représenté comme un buveur de sang ou un ambitieux hypocrite sont un masque trompeur, et plus tôt on en délivrera l'histoire, mieux cela vaudra, car la malice et toutes les criminelles intentions qu'on lui a attribuées ne servent qu'à cacher son vrai péché, le terrible principe d'égarement qui était en lui, et qui n'existe que trop aussi chez ses accusateurs. Il faisait horreur à beaucoup plutôt par son but que par ses moyens, il heurtait dans leur foi des partis et des hommes qui n'auraient point désapprouvé la révocation de l'édit de Nantes ou les croisades contre les Albigeois, qui n'auraient point reculé devant la violence au profit de leur propre cause, et tous ces ennemis, faute de pouvoir le condamner pour sa ressemblance avec eux-mêmes, ont été réduits, dans leur besoin de le haïr, à le trouver odieux pour d'autres motifs.

Plût à Dieu que Robespierre n'eût été qu'un monstre exceptionnel de cruauté! Les méchantes natures, comme les Fouquier-Tinville, les Carrier et les Collot-d'Herbois, ne sont pas ce qui épouvante, ni ce qui peut faire une dangereuse propagande. Plût à Dieu que Robespierre n'eût été qu'un hypocrite! L'hypocrisie témoigne seulement contre elle-même, et à sa manière elle est un hommage rendu au bien. Ce qui désespère, c'est de voir qu'une foi sincère en Dieu enfante des Saint-Barthélemy, et que le patriotisme, la philanthropie, le dévouement à la justice peuvent n'aboutir qu'à faire de nous des êtres sans foi ni loi, des fanatiques qui, pour les fins qu'ils croient bonnes, se permettent des massacres de septembre, des lois contre les suspects, des procédures comme celles du tribunal révolutionnaire. Ce qui est navrant surtout, c'est de se trouver en face d'un esprit aveuglé qui, par son aveuglement, représente celui d'une époque entière et d'une longue suite de générations; c'est de se heurter à un caractère historique qui, par sa sincérité même, nous démontre à quelles aberrations la conscience aussi est sujette.

Et Robespierre, à notre sens, est essentiellement un de ces personnages typiques. D'autres ont été les manœuvres du jour ou les cailloux emportés par le torrent; lui, il est le croyant par excellence de la révolution, l'incarnation la plus naïve de sa foi; il est la foi de la révolution s'adorant elle-même avec une confiance sans bornes, une complaisance sans limites, une incapacité suprême de rien voir au-delà, ni à côté, ni au-dessus d'elle-même. S'il a eu une faiblesse, c'était celle de poser devant l'univers et devant son propre orgueil comme l'incorruptible avocat du droit, comme le modèle de l'austérité qui devait régénérer l'humanité. Quand Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois lui reprochaient les décrets qui avaient mis à

l'ordre du jour la probité et la vertu, l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, ils énonçaient franchement le différend qui entre eux et lui était comme un abîme et une guerre à mort. Dans le sens où ils l'accusaient de s'ériger en pontife et en messie, ils n'étaient sans doute que des calomniateurs; mais il n'est pas moins vrai que Robespierre était bien le grand prêtre et le messie de la révolution, le théologien et le grand inquisiteur de la religion du contrat social. Homme d'état et homme d'action, législateur et réformateur d'institutions, il ne le fut que par accident. Ce qu'il se proposait avant tout, ce qui lui tenait à cœur, c'était d'annoncer un nouveau dogme et de fonder une nouvelle morale. « Mon cher Robespierre, lui écrivait la sœur de Mirabeau, les principes de *vertu* que tu exprimes autant dans tes paroles que dans tes actions m'ont fait concevoir le projet d'élever les enfans gratis. Non, je ne te quitterai jamais; j'aurai des *vertus* en suivant tes conseils et tes exemples. *L'amour de la vertu* est ton cri d'armes, le mien est que tu vives longtemps pour le bonheur d'une convention que j'aime. Compte sur mon cœur. » La citoyenne Riquetti disait vrai pour elle et pour ses coreligionnaires : elle exprimait bien la nature et la cause de l'empire que Robespierre a eu sur son temps. S'il a été fort, c'est par l'ascendant qu'il exerçait sur les cœurs. On peut avoir peine à comprendre cette rhétorique vertueuse et sensible qui monte vers nous du milieu des proscriptions, des confiscations, des partis acharnés à s'entr'égorger; il est difficile de s'expliquer comment les mêmes hommes pouvaient de bonne foi débiter leurs idylles sur la fraternité en punissant de mort les opinions, vanter leur pureté et leur innocence en décernant à Marat les honneurs du Panthéon, organiser des fêtes, avec des cortéges touchans de tendres enfans et de vénérables vieillards, au moment même où ils venaient d'attiser les fureurs des jacobins. Tout cela certainement produit l'effet d'un monstrueux charivari, d'une orgie burlesquement dégoûtante; pourtant tout cela était sincère, aussi sincère que les louanges chantées au Dieu de paix et d'amour par les prêtres des auto-da-fé. De bonne foi, la révolution était pure à ses propres yeux; elle ne se proposait que les plus nobles buts : le bien public, le triomphe de la raison, la destruction de l'imposture et de la superstition; elle croyait et voulait faire de la France le flambeau et l'envie des nations. Hélas! elle n'était pas seulement sans inquiétude et sans remords, elle était fière d'obéir inflexiblement à sa conscience, et dans la personne de Robespierre c'était la réalisation parfaite de son idéal qu'elle contemplait avec vénération. Pour elle comme pour lui-même, il était le héros complet, l'homme sans faiblesse, en même temps que l'homme sans tache. Pour nous, il est l'expression complète de l'innocence et de

l'héroïsme comme on les concevait alors. En doutant de sa sincérité, on ne comprend plus la révolution. Ce qu'il signifie précisément, c'est que les hommes d'alors avaient une conscience qui ne concevait rien de plus saint que sa pureté à lui, une conscience qui ne voyait ni mal ni contradiction à décréter la terreur pour établir la liberté, à violer toutes les lois de l'équité pour faire triompher les institutions équitables, à déchaîner l'envie, le mensonge, le meurtre, la délation, pour préparer le règne de la fraternité, de la paix et du bonheur universel.

Et c'est pour cela même que Robespierre attire les yeux comme une des figures ou des *figurations* de notre histoire devant lesquelles il est permis au plus brave de trembler, car il s'agit ici de trembler pour d'autres. Il a tant de complices, et il se relie par une si étroite parenté à tout ce qui semble le plus aimable ou le plus généreux dans les idées du XVIIIe siècle! Chez les Rousseau, les Greuze et les Florian, chez Louis XVI même (nous en demandons pardon à ses malheurs), la philosophie de l'époque se montre à nous dans la naïveté de son enfance; elle se livre à la douce confiance que l'homme est naturellement bon, et que ses fautes viennent seulement de la société et de l'éducation; elle se flatte de la charmante espérance que, pour avoir toutes les vertus, il suffit de s'abandonner aux tendres penchans de la nature, d'avoir le cœur sensible et d'aimer les houlettes, les sabots et les grosses nourrices. Sous les traits de Robespierre, nous retrouvons la même philosophie, exactement la même; seulement l'âge des rêves et des inconséquences de sentiment est fini pour elle : l'heure de l'application a commencé. Après le dogme qui ouvrait en habit d'apparat la procession des états-généraux, nous avons à la convention ou au comité de salut public la sagesse pratique et la morale pratique dans leur costume de travail. Il n'y a pas à échapper à la leçon, il n'est pas possible de rejeter sur l'interprète les fautes de la doctrine, car Robespierre n'est pas un homme en vérité. Un homme est un vivant, c'est une âme qui reste plus ou moins libre de juger ses idées, d'être choquée par le ridicule ou la monstruosité des conclusions que sa logique va élaborant avec les notions qui peuvent se trouver dans ses creusets; mais le rire et l'épouvante n'existent pas pour le syllogisme incarné de la montagne. Son seul trait personnel en quelque sorte, comme son seul crime, est d'être plus impersonnel et plus impassible qu'aucune créature de chair et d'os, d'être une idée fixe qui fonctionne sans cœur et sans conscience, sans être détournée ou contenue par aucun sentiment humain. Il est comme la formule géométrique de l'esprit de système qui faisait rage de son temps, de ce fanatisme intellectuel qui naît d'une intelligence absolument dupe de ses

idées génériques, et qui mène droit à braver les lois invincibles de l'univers pour se faire écraser sous leur vengeance. En prenant ses notions abstraites du vrai et du juste pour la vérité et la justice absolues, la raison s'était prise elle-même pour une faculté dont le propre était de connaître la valeur absolue des choses; elle s'était persuadé que les hommes possédaient en elle une autorité capable de déterminer la norme *immuable* des affaires humaines. Chez Robespierre, la raison ne fait qu'agir en conséquence, avec l'infaillible précision de la matière brute. Elle connaît les principes imprescriptibles, elle ne songe donc, elle ne peut songer qu'à décréter l'ordre de choses qui est seul conforme à cette règle éternelle, qui a seul droit d'exister en tout temps et en tout lieu. Elle connaît le système en dehors duquel il n'y a pas de salut; elle ne conçoit donc plus, elle ne peut plus concevoir d'autre nécessité, d'autre prudence, d'autre devoir et d'autre philanthropie que de faire prévaloir ce système coûte que coûte, de ne reculer devant aucune extrémité pour que désormais rien ne puisse exister ici-bas, et que nul ne puisse rien approuver, rien vouloir, rien pratiquer, si ce n'est la *chose* qui est à ses yeux l'unique bonne chose. Tel est le Robespierre qui, à travers les secousses et les péripéties des événemens, poursuit sans scrupule, sans malice, sans pudeur, la conclusion de ses théorèmes. A sa mort, l'instinct universel ne s'est pas trompé : comme ses amis et ses ennemis l'avaient soudain pressenti, c'était bien l'âme de la révolution qui s'en allait avec lui; c'était la religion et la philosophie de l'époque qui étaient détrônées par les hommes de pure violence auxquels elles avaient ouvert la porte.

« A quoi pensait-il? se demande M. Louis Blanc après avoir raconté les ignobles et féroces outrages que le tribun renversé eut à endurer de la foule durant ses derniers instans. Qui sait ce qui occupait alors cet *indomptable esprit?* S'interrogea-t-il sur la loi effroyablement mystérieuse qui, depuis l'origine du monde, couronne les acteurs de l'iniquité, et ne réserve que *tortures aux serviteurs de la justice?* La veille encore il s'était écrié : Quel homme défendit jamais impunément les droits de l'humanité? Et voilà qu'à son tour il montait *de la dignité d'apôtre à celle de martyr.* » Non, il ne nous a pas donné la véritable histoire de la révolution, celui qui a pu croire que Robespierre était mort victime de son amour pour la justice; non, il n'a pas mis fin aux légendes fabuleuses, celui qui a vu le vaincu du 9 thermidor monter de la dignité d'apôtre à celle de martyr. Ce jour-là, l'homme qui était frappé ne tombait point sous la douloureuse loi qui voue les serviteurs de la justice à la haine et à la vengeance des défenseurs intéressés de l'iniquité; il tombait plutôt pour avoir violé l'autre loi qui défend

de se servir de l'épée sous peine de périr par l'épée. Il n'importe que ses ennemis ne l'aient terrassé que par des mensonges; il n'importe qu'on ait faussement rejeté sur lui tout l'odieux de la terreur, quand il ne perdait la vie que pour avoir menacé le pouvoir et la tête des terroristes qui lui semblaient compromettre la république par des cruautés inutiles et mal dirigées : sa mort n'a pas moins été juste. Il a été tué par les calomnies, les rancunes et les colères de la peur, par les conséquences inévitables du régime d'intimidation qu'il avait sanctionné et pratiqué tant que la violence lui avait semblé utile à ses fins. Et c'est en pure perte qu'une rhétorique déplacée cherche à colorer le tableau de sa passion de manière à rappeler celle de la victime du Calvaire. Si les aboyeurs ont été à leur poste autour de la table ensanglantée du comité de salut public, comme ils avaient été à leur poste au prétoire de Pilate, si le peuple, le même homme naturel que le rêveur se plaisait à orner de toutes les vertus, a démontré contre lui ce qu'il couvait de malices et de brutalités, cela n'était qu'une justice de plus. Ce qui était ainsi châtié et bafoué dans le héros de la révolution, c'était bien le vrai coupable de la révolution, la cause morale de tous ses excès; c'était l'aveuglement de la raison, qui en était venue à ne plus se douter des dangers inhérens à la nature humaine, et pour qui le dernier mot de la science politique était de briser toutes les digues opposées jusque-là aux forces de l'abîme; c'était l'aveuglement de la conscience, qui gardait trop peu le sentiment du mal et du bien pour soupçonner seulement à quoi étaient bons les vieux décalogues, avec leurs commandemens de nous vaincre nous-mêmes et de reconnaître la corruption de notre nature. Ce qui subissait enfin la juste loi de la rétribution, c'était la démence orgueilleuse qui s'était fait gloire de conspuer tout ce qui a tenté d'élever l'homme au-dessus de ses faiblesses originelles, tout ce qui s'est efforcé de le préparer à la liberté en lui apprenant à être humble, à tenir ses propres opinions pour faillibles, et à renoncer envers toutes les autres opinions au mépris comme à la violence, — la démence qui croyait régénérer le monde en remplaçant ces impostures sacerdotales par le saint commandement de croire à nous-mêmes comme à des raisons qui ne peuvent voir que le vrai, par le saint devoir de haïr, comme disait Saint-Just, tous ceux qui n'ont pas le pur amour du bien public tel que nous l'entendons, par la sainte morale, en un mot, qui enjoint à chaque conviction de vouloir quand même sa volonté, d'imposer à tous ce qui lui semble le mieux à elle, et de se dégager de toute obligation envers les convictions contraires. Cette morale-là, l'époque elle-même lui avait donné son vrai nom; elle l'avait appelée la « morale naturelle, » morale

très naturelle en effet, car elle est simplement la déraison et l'inconscience du sauvage des premiers jours et de l'homme inculte de tous les temps; elle est la barbarie primitive que le XVIIIe siècle avait retrouvée dans les bas-fonds de notre être, et qu'il avait triomphalement ramenée dans le temple de la raison en la célébrant comme la merveilleuse découverte qui devait faire pâlir de honte l'Évangile. Cette fois la barbarie était très savante, très habile à disserter, à s'ériger scolastiquement en système de philosophie et de religion; mais pour autant elle n'avait pas changé de caractère : elle était toujours le vieil ennemi de notre race et l'immortel principe de tout mal, le péché originel qui consiste à ne pas sentir que nous sommes sujets à l'erreur, à ne pas être capables de résister à nos passions, à ne pas nous faire scrupule de l'injustice et de la violence dans nos moyens quand c'est un bon motif qui nous anime. De nouveau donc, puisque le chaos était revenu, il fallait qu'il fût refoulé, comme il l'a été à chacune de ses réapparitions, et quoique Robespierre ne fût certainement pas le plus vil et le plus souillé de ses ouvriers, c'est lui qui a payé, c'est lui qui devait payer pour le gros des coupables, parce qu'il était l'hiérophante et l'*apôtre* de cette vieille idolâtrie, l'homme qui adorait le plus sincèrement ce dieu de la fange et de la brutalité.

Encore tout ce que nous disons là ne fait-il pas assez ressortir ce qui, pour un Français surtout, donne à la révolution, comme à son héros, une signification particulièrement désolante et menaçante. Le dogmatisme, la morale du bien public à tout prix, la politique de la force, ce sont là des mots qui emportent avec eux l'idée d'une culpabilité, d'un égarement dont on est responsable parce que la volonté est plus ou moins libre de ne pas y tomber; mais il y a quelque chose de pis encore que la faute ou le crime de déraisonner et de commettre l'injustice, c'est l'infirmité d'être incapable de toute raison et de toute justice, c'est le malheur d'être une nature incomplète qui ne peut avoir une volonté ou une idée sans que cette préoccupation du moment suspende les fonctions de toutes ses facultés, sans qu'elle lui vole son âme pour s'y substituer et pour faire de l'être qui semble un homme une pure machine, une chose inerte qui ne peut s'empêcher d'aller partout où son maître la pousse. Imaginez des philosophes qui s'enthousiasmaient pour la fête de la Raison et pour les autres parades allégoriques de la théophilanthropie! Figurez-vous des hommes d'état qui recommandaient avec attendrissement la lecture en famille de la constitution et la pieuse observance des fêtes patriotiques, en s'imaginant de bonne foi que c'était là l'important pour consolider la république! Tâchez de vous représenter des moralistes qui n'éprouvaient aucune inquiétude en

face des clubs, des insurrections quotidiennes, des journaux comme *le Père Duchêne*, et qui sérieusement jugeaient très urgent et très salutaire de remplacer les semaines par des décades, et les saints du calendrier par des noms de légumes! Franchement il ne s'agit plus là de morale et de responsabilité : on est dans le domaine de la pathologie ou de la physiologie; on est en présence d'un fait irrémédiable, d'un vice radical d'organisation, et ce vice, hélas! la crainte vient par momens qu'il ne soit le nôtre. En se rappelant le passé de la France et en voyant la fascination qu'exerce sur elle cette figure de Robespierre, on a peur d'apercevoir en lui, comme dans un miroir, la caricature héroïque de notre race, le reflet amplifié des défauts qui ont fait avorter nos efforts dans le passé, et qui sont peut-être le *manè, thekel, pharès* de notre avenir.

La tendance aux extrêmes, comme on dit par euphémisme, la disposition à se laisser dominer par un seul désir, au point de ne plus penser que pour chercher ce qui peut le satisfaire ou le légitimer, de ne plus pouvoir trouver mal que ce qui est mauvais pour lui, l'impossibilité enfin de rester en possession de sa raison et de sa conscience pour contrôler et régler ses penchans, n'est-ce pas là ce qui nous a empêchés d'atteindre la liberté, l'ordre, la paix et bien d'autres choses excellentes que d'autres nations ont su conquérir? Les individus et les partis qui chez nous ont exercé le pouvoir ou ont lutté contre lui n'ont pas eu de plus mauvais instincts que les mêmes classes d'hommes chez les peuples plus heureux; mais tous ont cédé à leur entraînement naturel avec moins de clairvoyance, avec moins de retenue, et tous sont arrivés plus rapidement à se discréditer et à se rendre intolérables. C'est cette incontinence qui a perdu notre aristocratie en faisant d'elle une caste exclusive plus occupée de défendre ses priviléges que d'associer la cause du peuple à la sienne; c'est elle qui a perdu notre royauté en l'entraînant à se permettre les lettres de cachet, les parcs aux cerfs, la destruction de tous les corps indépendans, la prétention de disposer arbitrairement de tous les intérêts, si bien qu'à la fin tous les intérêts et toutes les classes se sont trouvés réunis contre elle. C'est encore la même incontinence qui a ruiné chez nous l'empire de la religion en ne laissant à l'église que des fidèles qui n'auraient pas osé douter du miracle le plus ridicule, des pasteurs qui, pour attirer plus de monde, n'ont pas regardé de près à la qualité des moyens, des docteurs qui, afin d'empêcher plus radicalement l'hérésie, n'ont pas craint les excès d'autorité sous lesquels la foi périt fatalement avec la liberté de la pensée religieuse. C'est toujours la même cause qui jusqu'ici a frappé la nation elle-même d'impuissance, en la faisant passer sans cesse d'une fièvre de déréglement à une fièvre de réglementation, d'une

impatience qui se révolte contre tout à une épouvante ou à une fatigue qui ne croient jamais s'être montrées assez serviles devant le pouvoir. Qu'est-ce enfin que notre révolution entière, sinon l'épopée de cette infirmité, la bruyante histoire des incroyables actions qu'elle a enfantées en prenant elle-même des proportions colossales? Dans l'ivresse de ses espérances comme dans la fureur de ses colères, nous retrouvons partout le sceau du même emportement qui la rend malsaine à contempler, malsaine à admirer, malsaine à justifier. Et voilà pourquoi nous réprouvons ces plaidoyers qui, lors même qu'ils rétablissent la vérité dans les faits de détail, ne présentent que le côté des faits qui peut nous rendre plus sympathiques les personnages de ce délire en action; voilà pourquoi nous croyons que l'on ne saurait trop s'attaquer aux illusions, encore si répandues, qui associent indissolublement l'idée de la révolution et l'idée de la liberté. Sans doute on a souvent reproché aux hommes de 93 l'illégitimité de leurs moyens, et il n'a pas manqué d'habiles esprits pour faire ressortir les funestes conséquences de ces procédés révolutionnaires : on a suffisamment démontré comment l'intimidation et la force, d'où la république attendait la victoire, n'avaient servi qu'à lui aliéner les âmes et à faire oublier les abus de la royauté, comment le plus clair résultat de cette politique avait été de façonner le pays à la servitude et de lui enlever sa foi en la liberté, de l'habituer à se défier des magistratures représentatives et des assemblées populaires comme d'un faux semblant dont il n'y avait à espérer qu'un surcroît de tyrannie. Mais le mal précisément, c'est de s'être trop borné à dénoncer les excès et à incriminer *la méthode* de la révolution, c'est d'avoir trop cru et trop donné à entendre qu'elle n'avait été coupable que d'une erreur de procédés, d'une erreur de jugement, et que, si les moyens étaient mal choisis, l'esprit qui dictait les intentions était bien le bon esprit et l'esprit de progrès, celui qui doit un jour et qui peut seul nous conduire à la liberté. Cela n'est pas; c'est l'esprit même de la révolution qui était mauvais, et nous nous sommes essentiellement mépris en la considérant au strict sens du mot et dans tous les sens du mot comme le commencement d'une nouvelle ère. Elle appartenait à l'avenir par les besoins qui s'éveillaient alors, ou du moins par ce qu'il y avait de négatif dans ces besoins; elle se rattachait au progrès par le désir d'échapper aux vieilles oppressions, aux vieilles formes de tyrannie qui, au nom du droit divin de ceci ou de cela, avaient exigé des individus le sacrifice de leur raison, de leur conscience, de leur dignité de créature responsable; mais au fond et par toutes les tendances positives du jour, par l'état intellectuel et moral qui déterminait les vœux et la direction des efforts, la révo-

lution n'était que la fin et la banqueroute de l'ancien régime, elle n'était qu'une application dernière des idées du passé, du même esprit qui avait amené le despotisme des rois, et qui est en soi le principe de toute servitude, parce que, sous son vrai nom, il est simplement l'esprit de domination.

« Pour ma part, écrivait M. de Tocqueville, je ne connais qu'un seul moyen de faire passer la royauté à l'état de pouvoir électif : il faut rétrécir d'avance sa sphère d'action, diminuer graduellement ses prérogatives et habituer peu à peu le peuple à vivre sans son aide; mais c'est ce dont les républicains d'Europe ne s'occupent guère. Comme beaucoup d'entre eux ne haïssent la tyrannie que parce qu'ils sont en butte à ses rigueurs, l'étendue du pouvoir exécutif ne les blesse point; ils n'attaquent que son origine, sans apercevoir le lien qui unit les deux choses. » Les républicains de 93 ou de 89 en tout cas ne songeaient certes pas à émanciper les individus de la domination de l'état. Quoi qu'ils aient pu croire, jamais ils n'ont visé à instituer la liberté, à organiser le libre concours de toutes les opinions présentes et futures, le droit pour le pays de faire ses affaires comme il l'entendrait à chaque instant. Bien au contraire, la révolution n'a été qu'un effort pour établir dans les esprits et dans les faits la *souveraineté* du peuple, l'absolutisme de la démocratie. Elle a rendu électif le pouvoir central, afin qu'il représentât la volonté du plus grand nombre, et elle a ensuite étendu plus que jamais ses attributions; elle a centralisé entre ses mains l'administration du moindre détail aussi bien que le gouvernement général; elle a voulu qu'il cumulât non-seulement l'autorité législative et la puissance exécutive, mais encore le privilége dictatorial d'ordonner et de frapper sans lois et sans jugemens préalables, au nom du salut public; elle s'est appliquée enfin à détruire autour de lui tout ce qui restait de corps indépendans et de rouages locaux, états provinciaux, parlemens, corporations, justices seigneuriales, etc., le tout afin que la volonté du peuple ne rencontrât aucun obstacle, et que désormais le pays formât littéralement un *être* unique dont cette volonté serait le cœur et le cerveau, dont tous les muscles et les nerfs n'aboutiraient qu'à elle et ne seraient mis en jeu que par elle. Bien plus, tout ce dévouement apparent à la démocratie n'était pas encore la vraie pensée de la révolution. En réalité, elle n'était nullement disposée à se contenter du règne des majorités, quelle que pût être leur opinion. La souveraineté du peuple était pour elle un moyen en vue d'une autre fin : si elle la voulait, c'était simplement parce qu'elle en attendait la réalisation de ses théories politiques, parce que, avec sa foi aveugle en ses axiomes, elle était convaincue que le peuple, une fois souverain et délivré

des imposteurs, se prononcerait immanquablement pour lesdits axiomes. En d'autres termes et à voir le fond des choses, ce n'était pas aux droits du peuple qu'elle croyait, elle croyait avant tout aux droits d'une formule républicaine qui à ses yeux était seule conforme aux principes imprescriptibles. Ce n'était pas le gouvernement du peuple qu'elle se proposait, elle avait en vue quelque chose de moins libéral encore que l'absolutisme des majorités numériques; son but était de fonder la domination exclusive d'un certain système, de faire prévaloir, en dépit de toutes les résistances, un ordre de choses déterminé qu'elle avait conçu comme la seule constitution rationnelle et légitime.

Mais un pareil but n'est, à le bien prendre, que la négation de la liberté. Le régime de la liberté, c'est l'absence de toute domination exclusive, de celle des majorités comme de celle d'un individu. C'est la coexistence et le concours pacifique des diverses opinions qui peuvent naître de la diversité des tendances, la certitude pour chacune de ne point être régentée par les autres, la faculté pour toutes à la fois de se produire au dehors, de déterminer la conduite des individus tant qu'elles n'empiètent pas sur les droits d'autrui, de prendre part au gouvernement du pays dans la mesure où elles règnent sur les esprits. Viser au contraire à rendre tout égarement impossible en retirant aux individus la liberté de se diriger eux-mêmes, chercher à assurer le bien public en décrétant ce que l'on conçoit de mieux en fait de règle, et en créant le meilleur des pouvoirs pour veiller à ce que rien ne puisse se passer autrement que suivant cette norme, — voilà bien la pensée d'où sont sortis tous les régimes d'autorité, — la pensée qui suggérait à Platon sa république communiste, et qui, en Grèce comme à Rome, n'avait su constituer que le despotisme de l'état, — la pensée qui a enfanté la monarchie absolue de Louis XIV et l'absolutisme de la hiérarchie catholique, — la pensée qui, après avoir inspiré à la république ses comités de patriotes chargés de réformer les esprits en les pliant de force aux institutions modèles, inspire encore à nos socialistes leur projet héroïque d'organiser le bonheur universel, en chargeant l'état de nourrir chacun suivant ses besoins et de le faire travailler suivant ses capacités.

Et il ne s'agit pas de s'en prendre seulement aux fâcheux résultats que cette méthode a pu produire dans telle ou telle de ses applications. Il est vain d'espérer qu'on nous en débarrassera en nous apprenant à voir les inconvéniens de la centralisation ou ceux des assemblées souveraines sans contre-poids, en nous exposant les dangers ou l'iniquité des bastilles de la royauté, des violences arbitraires de la république, des inquisitions et des oppressions morales

du catholicisme. Les soufflets donnés aux idées fausses et aux mauvais moyens dont les hommes ont été dupes ne les guériront jamais eux-mêmes des incompétences qui ont faussé leur jugement. On aura beau passer des siècles à réfuter tous les systèmes d'autorité qu'ils ont inventés jusqu'ici, on n'obtiendra rien, si l'on ne s'attaque pas au principe d'erreur qui a été leur propre tort à eux, si on ne les force pas à s'apercevoir, à s'accuser et à se repentir du vice d'esprit qui les a condamnés à n'imaginer que des formes de contrainte, et qui, tant qu'il demeurera en eux, les ramènera fatalement à en imaginer de nouvelles ou à reprendre les anciennes. Les enseignemens n'avaient certes pas manqué au passé : oligarchie, monarchie, théocratie, démocratie, toutes les combinaisons de la mécanique qui vise à régler la société comme une montre ont pris la peine elles-mêmes de révéler successivement aux plus incrédules qu'elles n'étaient pas le bon moyen de résoudre le problème social; mais le mauvais esprit était resté dans les âmes, et, en dépit de cette pénible expérience, il a continué à porter ses fruits. A chaque déception, les hommes se sont dit seulement qu'ils s'étaient trompés sur la règle qui était vraiment la règle par excellence, trompés sur le pouvoir qui était vraiment le régulateur infaillible, et, à peine délivrés de la servitude de la veille, ils se sont vite appliqués à décider quel autre maître ils devaient se donner, quel autre gouverneur ils devaient appeler à les conduire au bonheur et à tout faire marcher au mieux en les débarrassant eux-mêmes de la peine de bien penser et de bien vouloir. En littérature, en religion, en politique, c'est là l'histoire universelle. Comme nous, l'antiquité s'était lassée de la monarchie; comme nous, elle n'a chassé la tyrannie du palais d'un roi que pour la transporter dans le sein d'une assemblée, quitte à la reconduire plus tard dans quelque autre palais, et si la civilisation païenne a fini elle-même par périr, c'est qu'après avoir épuisé toutes les incarnations qu'elle était capable de concevoir pour le principe d'autorité, elle a été impuissante à découvrir aucune autre espèce d'arrangement qui pût mettre la société en état de fonctionner d'elle-même sans qu'on lui dictât ses fonctions. Au moyen âge et jusqu'au XVIIIe siècle, le même esprit poursuit régulièrement la même œuvre, et par cela seul qu'il n'accuse que ses méthodes, il ne fait que changer de méthodes. Après avoir proclamé la suprématie du pouvoir spirituel pour prévenir les abus des pouvoirs temporels, il ne voit rien de mieux que de rendre aux rois la dictature ou de la leur laisser reprendre pour prévenir les excès des seigneurs; après avoir cru à un pape qui garantissait à tous le ciel en fixant la vraie foi que tous devaient accepter sans jamais écouter leur raison, il croit à une autre autorité qui s'appelle le bon goût,

et qui garantit à tous l'avantage de composer de belles tragédies en promulguant les canons classiques que tous doivent suivre sans jamais se permettre d'écouter leur propre inspiration. Et la révolution à son tour marche fidèlement dans l'antique ornière. A travers ses déclamations libérales, à travers son espoir d'atteindre ses fins par l'intermédiaire du peuple, elle montre vite, au premier obstacle qui se rencontre, comment elle ne songe qu'à procurer au pays le meilleur des gouvernemens, et nullement à lui rendre enfin la liberté de se gouverner lui-même suivant ses propres vues. Au lieu d'ouvrir une ère nouvelle, elle en reste au raisonnement séculaire : que, pour mettre fin au règne du mal et pour amener celui du bien, il suffit de défendre l'un et d'ordonner l'autre. Toute sa philosophie propre se réduit à cette variante, que désormais ce n'est plus à une royauté héréditaire ni à une aristocratie de naissance, mais à la volonté générale personnifiée dans une assemblée élue par la nation entière que doit appartenir le rôle de grand ressort. Que cette assemblée, se dit-elle, ait seule droit de vouloir pour tous et de fixer pour chaque circonstance ce qui est la bonne chose à faire; qu'un pouvoir irrésistible ne laisse à personne la possibilité de s'écarter de ses commandemens; que tous les rouages enfin n'aient aucun mouvement à eux, qu'ils ne puissent fonctionner que suivant l'impulsion du meilleur des ressorts, et la société sera à l'abri de tous les abus comme de toutes les souffrances; le règne de la justice sera mathématiquement assuré, puisque l'assemblée souveraine, en sa qualité d'organe de la volonté générale, ne pourra vouloir que ce qui est conforme à l'intérêt général.

C'est dire que la république, après avoir abrogé les rois, s'est bornée à reprendre l'idée grecque des assemblées démocratiques, comme le 18 brumaire devait reprendre plus tard l'idée romaine d'un empereur, comme nos partis *avancés*, — tel est le nom qu'ils se donnent, — voudraient rétrograder maintenant jusqu'à l'idée lacédémonienne d'une communauté basée sur l'anéantissement absolu des volontés individuelles. Le cycle est vraiment éternel : quand il finit à l'oméga, il recommence à l'alpha, et cela avec une régularité, une monotonie qui ont quelque chose de terrifiant, tant elles donnent le sentiment de la fatalité. Les préoccupations des hommes ont beau changer, il importe même peu que la liberté civile et l'émancipation des intelligences soient précisément le but qu'ils se proposent : ce but était celui de la révolution, et cependant, pour se délivrer des anciennes tyrannies spirituelles et politiques, elle n'a rien su faire que reproduire exactement le mécanisme de la monarchie et du catholicisme. Afin de gouverner les corps et les âmes, elle a emprunté au moyen âge sa souveraineté à deux têtes : d'un côté, un

pape infaillible qui prononçait sans appel comment tout devait être pour être selon l'éternelle justice, — c'était la Raison qui était alors chargée de l'emploi; de l'autre, un pouvoir civil de droit divin qui portait l'épée pour faire exécuter de force les décrets de l'autorité spirituelle, — c'était une convention qui tenait alors cette épée de par la voix du peuple, qui est la *voix de Dieu*. Rien ne manque à la fidélité de la copie, pas plus la morale qui fait de la soumission la seule vertu des individus, en leur ordonnant de désobéir à leur propre conscience, que le zèle de les sauver de l'hérésie en leur prescrivant, sous peine de mort, les bonnes œuvres et la foi orthodoxe.

C'est que la liberté ou la servitude d'un peuple ne dépend pas de la foi qu'il peut avoir à une espèce de grand ressort plutôt qu'à une autre, de la préférence qu'il peut donner à tel ou tel des systèmes de réglementation qui espèrent trouver le régulateur parfait dans un roi régnant par un mandat du ciel, ou dans un pape inspiré seul de l'Esprit saint, ou dans une assemblée déléguée par la voix *divine* du peuple, ou encore dans la raison, qui est la faculté de reconnaître le vrai et l'erreur. Ce qui nous rend incapables d'être libres, c'est une erreur plus profonde, c'est celle qui consiste à croire à la réglementation, à ne rien concevoir de mieux que de rendre le mal impossible en remplaçant la vie et la liberté dont on peut abuser par la direction du pouvoir le plus impeccable que nous puissions imaginer. Ou plutôt, car cette mauvaise manière de penser n'est elle-même que la suite d'une mauvaise manière d'être, la vraie prédestination à l'esclavage est dans ce biais d'esprit tout païen que la Rome ancienne avait transmis à la Rome chrétienne, et que nous a légué notre engouement pour la renaissance, dans ce faux biais qui tourne toute notre attention vers les choses du dehors, qui nous fait dépenser toutes nos facultés à discuter perpétuellement les devoirs et les torts des choses, à chercher sans cesse ce qui est en soi la bonne manière d'agir et de penser, c'est-à-dire la manière d'agir et de penser qui doit être également obligatoire pour le monde entier. En religion, cela s'appelle la préoccupation des bonnes œuvres; en philosophie, cela se nomme d'un nom barbare, l'*objectivisme;* en politique, cela peut s'appeler le dogmatisme et la manie de légiférer. Sous tous ces noms, c'est toujours la folle croyance au savoir-faire, l'illusion de s'imaginer que, pour façonner un beau poème ou une société modèle, il suffit de connaître la conformation qui constitue un beau poème ou une société parfaite; c'est toujours la folle occupation de n'employer notre esprit qu'à découvrir les bonnes recettes qui permettent de produire les œuvres méritoires de la poésie sans avoir le génie poétique, de pratiquer les œuvres

de la sainteté sans avoir les sentimens saints, d'instituer le régime et la mise en œuvre de la liberté sans avoir les instincts qui rendent capable de respecter la liberté d'autrui. Et tout cela encore n'a pas d'autre source que le manque de conscience, le défaut qui nous empêche de regarder en nous-mêmes, et qui nous met ainsi hors d'état de sentir nos propres obligations, hors d'état de soupçonner seulement que pour obtenir un résultat nous ayons jamais pour notre part aucune condition à remplir.

L'intelligence sans la conscience, le jugement sans la faculté d'examen intime, voilà ce qui a entraîné le développement incomplet de l'antiquité, ce qui a limité ses ressources et ses capacités pour faire face aux difficultés de la vie, et en reprenant les mêmes traditions la France s'est vouée aux mêmes impuissances. Certes on ne saurait trop protester contre cette fatalité extérieure qui a été si souvent invoquée, et qui déterminerait les événemens, autrement dit les volontés et les actions humaines, sans qu'ils dépendissent en rien de ce qui se trouve ou ne se trouve pas chez les hommes. Il n'y a rien de vrai dans ce fatalisme historique, dans ce nouveau polythéisme hégélien qui prend les êtres de raison pour des réalités et qui voudrait nous faire croire que la *civilisation*, la *monarchie*, la *liberté*, possèdent en quelque sorte des propriétés chimiques ou mécaniques qui produisent seules leur évolution dans le monde et dans les esprits. Il est cependant une autre fatalité à laquelle on n'ajoutera jamais assez foi : c'est celle que nous nous faisons à nous-mêmes par nos fautes, ou plutôt par les défauts qui nous jettent dans nos fautes. Au moral aussi, il n'y a pas d'effet sans cause et pas de cause sans effet. Du moment que l'on porte en soi-même un vice d'intelligence ou de caractère, on est inévitablement prédestiné à tous les jugemens vicieux et à toutes les fausses déterminations qui en sont les conséquences naturelles. Du moment que vous avez commencé par croire que l'on réussit en tout par la seule connaissance des bonnes choses, par le seul talent de juger juste ce qui est l'objet le plus avantageux à posséder, le procédé le meilleur à suivre, dès lors vous ne pouvez plus trouver qu'un système de direction servile, un moyen de salut qui exige avant tout que les individus renoncent à penser d'après leur intelligence et à agir d'après leur conscience pour suivre passivement les bonnes recettes. Entre le fait moral et le résultat sensible, il n'y a pas même la distance qui sépare une conclusion de ses prémisses; les deux choses n'en font qu'une. Se croire capable d'arriver à des vérités absolues sur la valeur des institutions, des systèmes d'administration, des procédés sociaux de tout genre, c'est par là même se préoccuper de savoir quelles sont ces institutions et ces pratiques politiques qui con-

stituent la justice et la vérité de tous les temps; se demander quel est le régime qui est seul légitime, c'est par là même n'user de sa liberté que pour décider quelle est la manière de voir que l'on ne doit plus être libre de contester, quelle est la manière de faire dont on ne doit plus avoir le droit de s'écarter.

Chacun prophétise comme il peut. D'autres découvrent les causes et les signes de la révolution dans les événemens du XVIIe et du XVIIIe siècle; ils les trouvent dans les abus de pouvoir de la royauté et dans l'exagération des priviléges, dans la décrépitude et dans le renversement soudain des vieilles institutions, dans l'incrédulité de Voltaire et dans les orgies de la régence. Pour nous, nous n'avons pas besoin de regarder de ce côté pour voir la révolution qui s'avance. Elle et ses échecs, elle et ce qu'on nomme ses causes, nous voyons tout cela en germe dans la monomanie d'unité qui s'empare de toutes les têtes au XVIIe siècle et qui méconnaît déjà la destinée de l'humanité, car elle ne travaille qu'à lui enlever son droit à la libre recherche, son droit à l'erreur et au repentir sans terme, son droit à la vie enfin, pour l'établir dans la vérité définitive, qui doit être l'éternelle auberge du repos. La constituante, la convention, l'empire, nous apercevons tout cela dans cette idée fixe d'orthodoxie qui, avec Bossuet et Louis XIV, avec Boileau et Vaugelas, s'acharne à fixer la règle du beau qui est un comme la vérité, la règle du bien qui est un comme le vrai et le beau. Que disons-nous? la monarchie n'a pas encore constitué son despotisme, le doute religieux n'est pas encore sorti de la révocation de l'édit de Nantes et de la bulle *Unigenitus*, la lassitude du décorum imposé n'a pas encore provoqué la licence des mœurs, que déjà la révolution est inévitable. Elle est toute faite dès le jour où la nation se décide pour la renaissance contre la réforme, pour le formalisme de l'antiquité contre le spiritualisme des races encore indomptées du nord, pour l'intelligence, qui poursuit la bonne règle, dont la connaissance dispense de la bonne inspiration, contre la conscience, qui s'efforce de nous dispenser de toute loi en nous faisant l'obligation d'avoir le bon esprit. A partir de cet instant, la France a renoncé au libre développement de son individualité nationale, renoncé à l'originalité de sa littérature d'imagination et à sa place en tête du progrès; elle s'est livrée à une centralisation littéraire, politique et militaire qui, en légiférant, en disciplinant, devait d'abord lui rapporter un brillant épanouissement de serre chaude et un court instant de domination universelle, mais qui, au lendemain de cette gloire, de cet ordre, de cette décence superficielle, devait en définitive se solder pour elle par l'épuisement, par l'anarchie, par la perte de l'empire des esprits en Europe. Elle s'est condamnée enfin

à se façonner des régimes d'oppression qu'elle ne pourrait pas supporter et à les briser violemment pour n'y substituer que d'autres tyrannies insupportables, condamnée à être sans cesse mécontente de son sort sans pouvoir l'améliorer, à vivre dans la haine du passé et du présent sans trouver la route de l'avenir, à s'indigner de son asservissement sans pouvoir fonder la liberté.

Que l'on parcoure des yeux l'Europe : en quelque lieu que la renaissance ait établi son empire, ce ne sont pas des Shakspeare ou des sociétés maîtresses de leur sort, ce n'est pas la liberté d'imagination ou la liberté civile que l'on rencontrera; ce sont des Jodelles et des grammaires, des arts de gouverner les corps et les âmes, arts poétiques, arts de raisonner, de se sauver, de se faire aimer : de tous côtés, des orthodoxies unes et indivisibles appuyées sur des chefs-d'œuvre d'administration qui s'appuient eux-mêmes sur la force. Et il n'y a pas moyen de couper en deux la révolution pour condamner ses crimes en glorifiant ses principes et pour n'attribuer la catastrophe finale qu'à de malheureux entraînemens qui seraient venus gâter la cause de ses excellentes idées. Les excès sont sortis de la même source que les théories. Avant qu'aucune injustice eût été commise et qu'on pût seulement prévoir l'occasion d'en commettre une seule, avant et pendant ce beau délire d'extase et d'attendrissement où les hommes s'appelaient citoyens du monde dans leur joie d'avoir découvert la vérité qui allait faire du monde une seule famille, et où leurs bras n'étaient pas assez vastes pour embrasser tous les peuples, tant ils aimaient d'avance en eux les frères et les disciples qui ne pouvaient manquer d'acclamer leurs idées dès qu'ils les connaîtraient, — même alors, l'extravagance des illusions renfermait la fureur des mécomptes; les élans d'amour annonçaient que 93 serait incapable de comprendre les dangers de la violence, comme 89 était incapable de prévoir aucune opposition; ils signifiaient une foi insensée qui, à la première résistance, à la première déception de ces espérances d'assentiment universel, ne saurait recourir qu'à la force.

Jusqu'où même devait aller l'emportement de la force, cela aussi avait été décidé depuis des années par les fautes des pères et par l'éducation qu'ils avaient donnée aux esprits. Il était écrit que cet emportement serait sans frein et sans limites, parce que le XVIIIe siècle avait été sans limites dans sa confiance en ses idées, sans mesure dans son défaut de conscience, sans bornes dans son impuissance à reconnaître les incompétences de la raison humaine. Les hommes alors n'étaient plus que des moitiés d'hommes : ils avaient entièrement perdu le sens intérieur. Ils étaient incapables de tourner leur attention sur eux-mêmes et sur les mobiles qui déterminaient leurs

propres volontés, incapables de sentir si c'étaient les bons ou les mauvais instincts qui régnaient en eux. Et leurs impuissances étaient devenues leur idéal : ils se faisaient un mérite de ne regarder que du côté des conséquences qui découlent des actes, de ne tenir pour un mal que ce qui est malfaisant, pour un bien que ce qui fait du bien, ce qui est avantageux. Avec un degré de cécité que l'antiquité elle-même avait à peine connu, le siècle était allé se rejeter, à deux mille ans et plus en arrière, au fond de la fausse éthique du paganisme, de cet étrange contre-sens qui fait consister la perfection morale à traiter chaque être et chaque objet suivant leur valeur, c'est-à-dire à connaître exactement la valeur des choses pour ne placer son estime que là où il y a des bénéfices à espérer. Les moralistes du jour, c'étaient des disciples de La Rochefoucauld qui enseignaient à bien savoir que l'égoïsme et la vanité sont les seuls sentimens naturels, ou c'étaient des docteurs comme Saint-Réal, qui travaillaient à moraliser le pays en le débarrassant de ses admirations déplacées et de ses respects hors de propos. Les saints du jour, c'était Voltaire, que l'on conduisait au Panthéon, ou l'Arétin, dont on publiait le portrait avec la légende : *Divus Aretinus, flagellum principum.* S'il avait été lui-même ce qu'il devait être, nul ne s'en inquiétait : il avait flagellé les princes, il avait haï et attaqué ce que le siècle regardait comme malfaisant; donc il méritait l'apothéose. C'est ainsi que le siècle avait changé en une fatalité d'esclavage ce qui est le principe même de toute émancipation; c'est ainsi qu'il avait rendu inévitables la servitude et la violence en s'obstinant à mettre sa confiance dans l'intelligence, qui sait prévoir le profit et la perte, au lieu de la mettre dans la conscience, qui sait imposer des freins et des obligations. Lors même qu'il prônait la justice, la probité, l'amour de la vérité, comme il aimait fort à le faire, il n'entendait point parler de ces dispositions intérieures qui nous portent à nous abstenir nous-mêmes du mensonge et de l'injustice; il ne s'occupait point des sentimens qui doivent se trouver dans l'âme des hommes et sous l'inspiration desquels il faut les laisser libres de penser et d'agir comme des créatures responsables. Loin de là, l'amour de la vérité, comme on l'entendait alors, c'était l'amour d'une certaine opinion et la résolution de l'accepter seule comme la vérité; la justice et la vertu, c'était la pratique d'un certain procédé et le dévouement à un certain système, le fait de croire à cela et rien qu'à cela, de vouloir cela et rien que cela.

Tous ces jugemens, la chose est à craindre, paraîtront bien sévères, et l'on nous reprochera de montrer bien peu de respect pour les glorieux principes de 1789. — Les principes de 1789 sont entièrement hors de cause ici, et il nous semble qu'on en a fâcheusement

abusé, en voulant les faire servir à légitimer la manière dont la révolution a combattu pour eux et la manière dont elle y a cru, en voulant donner à entendre que ceux qui les aiment ne peuvent manquer d'approuver tous les moyens employés pour cette bonne cause, et que ceux qui condamnent les actes de la révolution ne peuvent le faire que par inimitié pour ces principes. — Mais les circonstances, mais la fatalité des situations! Eh! certainement, si tous les hommes de l'époque avaient trop peu de raison pour voir les conséquences de leurs actes et trop peu de conscience pour se faire scrupule des mauvais instincts qui devaient produire au dehors le mal et la souffrance, il fallait bien que cette déraison et cette inconscience portassent leurs fruits. Que la fatalité remontât plus ou moins haut, que les tendances qui rendaient la violence inévitable eussent commencé chez les rois qui avaient abusé de la contrainte, et qu'elles fussent partagées par les ennemis de la révolution, qui étaient tout disposés à en abuser aussi, cela n'a rien à voir avec la valeur de ces tendances; cela n'empêche point qu'elles soient la mauvaise tentation qui ne conduit qu'au crime et à la ruine. — Mais les avantages et les précieuses conquêtes que la France doit à la révolution? objectera-t-on encore peut-être. Oh! voilà la pensée où se cache le piége. Les neuf dixièmes des malheurs humains n'ont pas d'autre cause que cette arithmétique-là, qui suppute les avantages que l'on se procure en commettant l'injustice, et qui évalue d'après eux seuls le profit et la perte. Ce qui fait de la politique sans scrupule un faux calcul, c'est qu'elle est comme la conduite du prodigue qui augmente ses revenus en plaçant son capital à fonds perdu. Pour satisfaire un désir du moment, pour obtenir un bien qui n'est qu'un élément unique de prospérité, on s'accorde des licences de conduite qui laissent derrière elles des maladies permanentes : on s'habitue à être sans scrupules, et au total on a contracté les vices avec lesquels les peuples et les individus sont incapables de prospérer en rien. La France a gardé plusieurs des conquêtes de 89, mais a-t-elle lieu de s'applaudir en somme de ce que la révolution a laissé dans les esprits? Y a-t-elle gagné ce qui permet de fonder et de maintenir de bonnes institutions? A-t-elle au moral la santé, la force et la continence qui font réussir les nations dans toutes leurs entreprises?

En définitive, que désirons-nous? Est-ce l'égalité? est-ce la liberté? est-ce une combinaison démocratique qui épargne à la vanité l'idée pénible d'une supériorité en appelant les uns comme les autres à élire l'autorité qui doit ensuite dicter la loi à toutes les volontés? est-ce un arrangement qui épargne à tous la dégradation de n'être que des machines en rendant aux forces individuelles la libre disposition d'elles-mêmes? Si c'est l'égalité seule que nous désirons, continuons à réhabiliter et à encenser notre révolution; vantons les

Robespierre, les Danton ou les Babeuf comme les champions de la démocratie, de la raison, de l'égalité; seulement ne les célébrons pas comme les apôtres et les martyrs de la liberté. Et si c'est la liberté qui a nos vœux, sortons enfin de leur tradition, rompons avec leur morale naturelle et leur raison naturelle. La seule chose naturelle, qu'on se le persuade bien, c'est d'aimer chacun pour soi la liberté de faire sa volonté et de ne pas aimer la contradiction, c'est de ne rien concevoir de plus sage, de plus légitime et de plus obligatoire que de proscrire et d'empêcher ce que l'on considère soi-même comme une erreur et un danger. Quant à vouloir vraiment que les opinions qui nous choquent soient libres de combattre la nôtre et de lui enlever le pouvoir; quant à voir, si nous sommes chrétiens de cœur, comment il est juste et salutaire, même dans l'intérêt de la religion, de laisser paraître un ouvrage tel que celui du docteur Strauss, et quant à intervenir, comme l'a fait Neander, pour détourner un roi de le supprimer, ou bien, si nous sommes ennemis des congrégations religieuses, quant à porter assez loin nos regards pour déplorer réellement qu'elles soient entravées dans leur propagande, et pour comprendre comment il est funeste d'attenter chez elles à la liberté, dont elles n'useraient pourtant que pour aller contre nos idées du progrès, — oh! assurément rien n'est moins naturel que cette sagesse-là et cette morale-là. Loin de représenter ce qui est évident et ce qui vient de soi à l'esprit, elles représentent au contraire ce que la raison et la conscience sont incapables de percevoir et de sentir directement, ce que l'expérience seule nous force à reconnaître après nous avoir déboutés malgré nous de nos jugemens à première vue et de nos sentimens de premier jet. Et il en est ainsi de toutes les vérités sur lesquelles se fonde la liberté : elles sont essentiellement des conceptions qui ne peuvent naître que d'une erreur rectifiée; elles sont des idées de seconde formation, où l'on ne parvient qu'en étant dupe d'abord des idées basées sur les apparences et des sentimens suggérés par les penchans, et en sachant ensuite découvrir à l'œuvre la fausseté de cette sagesse et de cette morale spontanée. Ce qu'on dit de la foi peut littéralement s'appliquer au véritable amour de la liberté : pour y arriver, il faut renoncer à sa raison naturelle, il faut cesser d'être la dupe du penchant, ou, si on aime mieux, ceux-là seuls en sont capables qui savent assez ouvrir les yeux et qui sont assez dociles à s'accuser pour pouvoir profiter des leçons de la vie et pour amender chaque jour leurs conclusions incomplètes.

Au lieu de récrire sans cesse l'histoire de notre révolution, il s'agirait donc de nous appliquer une bonne fois à la lire; il s'agirait, honnêtement et sans faiblesse, sans souci du parti que tels ou tels pourraient tirer de nos aveux, d'oser rechercher et condamner ses

fautes pour ne pas les continuer nous-mêmes. L'esprit de corps est ce qui tue toutes les corporations : de peur de se discréditer elles-mêmes, elles se laissent aller à excuser ou à couvrir les aberrations de leurs affiliés, et elles gardent ainsi dans leur sein les élémens vicieux qui tôt ou tard sont sûrs de miner leur crédit. Ceux qui comprennent et désirent la bonne liberté sont les premiers intéressés à épurer leurs rangs; à eux de dénoncer le mauvais esprit qui jusqu'ici a frappé leur parti d'impuissance, à eux de ne pas permettre que les admirateurs de la violence ou de ce qui y mène forcément se fassent passer pour leurs alliés. — Par rapport à leur cause, les hommes ne se divisent vraiment qu'en deux catégories : d'un côté sont tous ceux qui, en ayant une opinion quelconque, désirent seulement obtenir pour elle le droit de s'exprimer, de se propager par la persuasion, de concourir pour sa part au mouvement général, et ces hommes-là, qu'ils soient monarchistes, légitimistes ou impérialistes, sont les amis de la liberté; — de l'autre côté sont tous ceux qui, en ayant un drapeau quelconque, ne combattent en réalité que dans le désir d'arriver par la liberté ou autrement à faire de leur foi l'arbitre exclusif des destinées du pays. Ces hommes-là, qu'ils soient démocrates, socialistes ou républicains, sont les ennemis de la liberté, les continuateurs et les propagateurs des tendances qui nous ont empêchés de l'obtenir, et qui, tant que face à face il existera deux manières de voir différentes, ne nous laisseront d'autre abri possible que le régime de l'autorité, le régime qui désarme les combattans trop insensés pour se respecter l'un l'autre, qui établit l'ordre par la force en enlevant à toutes les convictions moins une le droit de parler et d'agir.

Plus que jamais, le premier de ces partis a chez nous des représentans éclairés, ou en tout cas, s'il n'en compte pas un plus grand nombre que sous la restauration, ses représentans actuels ont moins d'illusions : ils aiment mieux ce qui est réellement la liberté en l'identifiant moins avec une forme particulière de mécanisme politique. Seulement, et c'est pour cela que nous avons écrit ces pages, il nous semble qu'ils ne vont pas encore assez au fond des esprits pour y chercher la racine première des mauvaises habitudes qu'ils voudraient extirper. Devant l'indifférence et le scepticisme de notre époque, les intenses convictions de 89 prennent presque l'apparence d'une vertu, et parmi les meilleurs esprits, il en est plus d'un qui, tout en blâmant les violences de la révolution, se sont laissés aller à lui faire un mérite de sa foi en ses idées. L'intention était excellente, rien de plus certain; mais ce ne sont pas moins là des paroles dangereuses : elles tendent à flatter, à encourager les aveuglemens contre lesquels il importerait de nous prémunir. Avec l'espèce de confiance que le XVIIIe siècle avait dans sa raison, on n'ar-

rivera jamais qu'à des aberrations et à de tristes mécomptes comme ceux de 1793. Tant que les partis seront dans l'opposition, ils pourront être pleins d'ardeur pour étendre à l'humanité entière le bienfait du suffrage universel ou du libre examen, de la liberté de la presse ou de la liberté d'association; mais tout ce beau feu ne sera que l'effet d'une illusion. Il signifiera seulement que les esprits prennent aveuglément leurs idées pour l'éternelle vérité, pour la vérité que nul ne peut s'empêcher de reconnaître, qui ne saurait être contestée que par des hypocrites ou des insensés, c'est-à-dire que, tout en réclamant le libre examen ou le suffrage universel, ils seront parfaitement décidés à ne voir dans les monarchistes, les aristocrates ou les hérétiques, en un mot dans tous les contradicteurs de leurs idées, que des conspirateurs déguisés, des monstres de perversité qui, par amour pour l'humanité, doivent être bâillonnés, frappés d'interdiction et au besoin envoyés à l'échafaud.

Est-ce donc à dire que le scepticisme soit la sagesse? Est-ce donc qu'il faille suivre le conseil de tant d'hommes pratiques et d'habiles économistes qui, n'ayant foi eux-mêmes qu'à l'intelligence, n'ont trouvé d'autre remède contre la folle croyance que de rester prudemment dans l'incrédulité, de reconnaître qu'il n'y a pas de principes absolus, pas de certitude complète? Dieu nous en garde! Un doute, une négation, un vide, sont un pauvre obstacle pour arrêter des forces aussi positives et aussi puissantes que les instincts qui nous poussent à être impérieux dans nos idées; mais il ne s'agit pas de renoncer à la vérité, il s'agit de renoncer à une mauvaise direction d'esprit qui nous empêche de placer la certitude où elle est. Au lieu d'être sans cesse tourmentés du besoin de décider quels sont les devoirs des choses et les devoirs de tout le monde, il s'agit d'employer nos facultés à chercher ce que nous devons faire et penser nous-mêmes, à trouver pour notre propre usage les convictions et les principes d'action qui sont pour nous les meilleurs et les seuls vrais, ceux qui s'accordent vraiment avec toutes les perceptions de notre conscience et de notre raison. L'indifférence qui s'est emparée de la France est certainement un grand mal; mais le siége de la maladie est dans les caractères bien plus que dans les intelligences. Ce qui manque, ce sont les fortes individualités, et ce relâchement-là est précisément la suite et comme le lendemain du dogmatisme. Ce qui guérirait l'un guérirait l'autre. Quand on s'occupe surtout de bien se gouverner soi-même, on est moins préoccupé de régenter ses voisins, et le même tempérament moral qui produit l'indépendance personnelle produit le respect de la personnalité d'autrui.

J. Milsand.

LES CAPRICES

D'UN RÉGULIER[1]

Les *réguliers* d'Abd-el-Kader étaient une sorte de réserve composée de guerriers que l'émir avait réussi à placer sous les lois de la discipline européenne. Cette troupe, dont se souvient encore plus d'un officier de notre armée d'Afrique, a eu de glorieux faits d'armes, et son histoire, liée à celle de notre conquête, pourrait assurément offrir un vif intérêt; mais ce n'est pas une histoire ni même un roman historique que l'on trouvera dans ces pages. J'ai toujours fait profession de respect pour le roman proprement dit; je puise dans ce respect le désir de conserver toute sa pureté à un genre qui, suivant moi, ne peut supporter aucune alliance. Je crois le roman plus vrai que l'histoire, mais à la condition de laisser de côté dans la vie réelle les faits sujets à tant d'interprétations mensongères, éternellement tributaires de la mauvaise foi, de la sottise et de l'oubli, pour ne s'attacher qu'aux sentimens où résident la vraie force comme la vraie grandeur de l'homme.

J'avertis donc les lecteurs qui sont poussés par d'honnêtes instincts à un ordre de vérifications consciencieuses que tout est fictif

(1) M. Paul de Molènes, qu'un affreux malheur vient de nous enlever, avait terminé quelques semaines avant sa mort le récit qu'on va lire. Nous ne pouvons le publier sans nous rappeler qu'il y a plus de vingt ans, au moment où il commençait à écrire dans la *Revue*, M. de Molènes portait dans ses tentatives de critique et de romancier cette brillante et impétueuse ardeur qui annonce une âme militaire. L'entrée du jeune écrivain dans la carrière des armes en 1848 marqua en effet dans son talent une transformation dont une étude sur *la Garde mobile* (1er novembre 1849) fut le premier témoignage. L'influence de la vie des camps n'avait depuis cessé de lui être salutaire, et c'est aux souvenirs du soldat qu'on aimait à le voir demander ses inspirations; M. Saint-René Taillandier le lui disait ici même (15 juillet 1857), et M. de Molènes s'est peut-être enu de ce conseil en écrivant *les Caprices d'un Régulier*.

dans les événemens et dans les personnages de ce livre. Les noms d'hommes, de lieux, de batailles, seraient l'objet de vaines recherches dans les annales de nos guerres africaines. L'invention a présidé même aux plus minutieux détails des parties les plus positives, et cependant je crois pouvoir sans présomption garantir la vérité absolue de l'ensemble. Dégager le vrai des fictions, c'est là le grand œuvre des romanciers, et ce grand œuvre, Dieu merci, n'a rien de réprouvé ni de chimérique. Les plus humbles peuvent le mener à bonne fin quand leur travail se nourrit d'une foi patiente et sincère.

I.

J'ai pour la Hongrie une prédilection particulière. C'est la patrie des housards; or, malgré tous les fades et frivoles éloges qui leur ont été prodigués, les housards sont d'utiles et vaillans cavaliers qui ont joué un rôle plein d'éclat dans les guerres modernes. Ce n'est pas uniquement du reste ma tendresse pour la cavalerie légère qui me rend chère cette terre de Hongrie. Je m'imagine à tort ou à raison que c'est le plus poétique pays du monde. Là se promènent ces êtres mystérieux qui inspiraient à mon enfance des épouvantes pleines de charme, ces vampires aimés de Byron et de notre bon Nodier, qui, un jour de fête, par une belle matinée, vont se mêler d'un air à la fois doucereux et sinistre aux chœurs des jeunes villageoises. On prétend enfin que sur la terre hongroise croît à travers toute sorte d'obstacles la plante enchantée du siècle, je veux parler de la liberté. Je ne saurais oublier que la recherche de cette plante est la grande *empreinse* de notre temps, et quoique pour ma part je prenne plus de plaisir à nombre d'autres aventures, je ne puis m'empêcher parfois d'applaudir aux efforts de ceux qu'un conteur allemand appelait les *chevaliers du Saint-Esprit*, en se proclamant lui-même un de ces chevaliers.

Eh bien! ce que je préfère dans toute la Hongrie, c'est le château de Zabori, non point tel que je l'ai vu, mais tel qu'on me l'a décrit. Située au milieu d'une grande forêt, cette demeure, dont on ne connaît pas l'origine, ne rappelle l'art d'aucun temps; elle appartient à l'architecture des contes de fées. C'est là que naquit le comte Laërte Zabori, dernier rejeton d'une race dont le nom était autrefois prononcé avec autant d'admiration que de terreur. Les Zabori étaient des hommes au cœur droit et aux mains sanglantes, vers qui se tournaient volontiers les opprimés et qui promenaient la justice en croupe sur leurs chevaux. Le fond de leur âme toutefois n'était aucun de ces vastes sentimens d'humanité qui créent les grands hommes des cités terrestres ou divines; c'était un amour effréné des combats. Au temps où tout se décidait sur les champs de ba-

taille, les Zabori comptaient parmi les plus insatiables batailleurs. Le comte Laërte, dès ses premières années, montra dans toute sa vigueur le caractère de cette vieille race. Tout enfant, il allait arracher aux panoplies d'antiques épées, et courait ensuite s'escrimer contre les morceaux de bois destinés à brûler dans les immenses cheminées du château. Ce n'est pas lui qui eût demandé, comme le fils de Goetz de Berlichingen, l'histoire de l'enfant pieux. Il fallait remplir ses veillées par des récits de combats; quoique d'une humeur douce, quand il s'endormait le soir, il ne rêvait que villes brûlant à l'horizon et flaques de sang où s'enfonçaient les pieds des chevaux.

Pourtant ce n'était pas seulement, comme je viens de le dire, une nature véritablement douce, c'était encore un esprit lettré. La poésie moderne avait pénétré dans le château des Zabori. Une mère qui avait lu *Don Juan* et *Childe-Harold* s'était faite le guide de Laërte dans ce monde redoutable et charmant que le ciel attendri et irrité abandonne aux créations des poètes. Cette mère, qui avait promené son fils à travers tant d'ombres fières ou gracieuses, devint une ombre elle-même; à quinze ans, Laërte se trouva orphelin. Il avait perdu, quand il était encore au berceau, son père, le comte Jean Zabori, un maître-homme, comme disait le marquis de Mirabeau, dont l'orgueil nobiliaire était enflammé par des inspirations nationales, et que l'on craignait à la cour d'Autriche. Laërte, sans appui, fut envoyé à Vienne près de François Zabori, son oncle.

L'oncle François était une de ces pousses sans force qui viennent sur les troncs les plus vigoureux; il n'avait des Zabori ni l'amour de la patrie ni l'amour de la guerre: l'esprit de sa race ne se manifestait chez lui que par un culte pour son nom, culte qui malheureusement n'était qu'une idolâtrie sans logique et sans dignité. François s'était marié deux fois sans obtenir du ciel des enfans. Cette absence d'héritier était le grand chagrin de sa vie; il savait fort bien le peu d'estime que professaient pour lui ses compatriotes. Les rumeurs du sol natal arrivaient jusqu'à ses oreilles, mais ces bruits ne le touchaient guère, et quand il sentait sautiller derrière son dos la petite clé de chambellan, il oubliait ce grand glaive à la large lame décorée de saintes images et chargée de mots latins, cette terrible et pieuse épée qui battait le flanc de ses pères. Il ne songea pas un instant à étudier ni les aptitudes ni l'humeur du parent que la Providence lui adressait. Son neveu ne fut pour lui qu'un rejeton mâle destiné à conserver ce nom qu'il adorait sans en comprendre la valeur. Il vit avec plaisir que Laërte était constitué vigoureusement. Le fait est que l'héritier des Zabori semblait appartenir à une race de demi-dieux; il eût été élevé par le cen-

taure Chiron en personne qu'il n'aurait pas eu membres plus solides, plus propres à s'associer aux mouvemens d'un cheval, à supporter les fatigues de la chasse et de la guerre. Le comte François se promit de poser le plus tôt possible sur cet être robuste le joug de l'hyménée, et en attendant l'heure désirée d'un mariage salué par ses plus ardentes espérances, de n'imposer aucune fatigue de cervelle au descendant des Zabori; mais une nature comme celle de Laërte, par cela même qu'elle ne subissait aucune contrainte, était appelée à faire des progrès que toute oppression aurait arrêtés. Sans négliger aucun de ces exercices du corps où il plaçait son orgueil et son bonheur, le jeune homme mena volontairement cette vie de la pensée à laquelle l'avait initié sa mère; avec une enthousiaste candeur, il posa sa main hardie sur la main de la poésie, cette éternelle fiancée des cœurs allemands.

Il forma dans les livres, avec les hommes illustres de sa patrie, ces saintes amitiés dont la chaleur s'associe à celle de nos jeunes années. Il aima Goethe, Schiller, Jean-Paul, et adopta pour famille les créations de ces génies. Le désir lui vint même, en cette féconde société, de devenir créateur à son tour. Il fit quelques chansons de printemps, toutes rayonnantes d'un gai soleil, et quelques odes guerrières où l'on sentait le cri sincère d'une âme faite pour les étreintes du péril. Dans une fête que donna le comte François, de nombreux invités applaudirent un soir à un essai dramatique où se révélaient vraiment quelques qualités originales. Laërte avait mis en vers une légende féodale des bords du Rhin, et les grandes figures qu'il n'avait pas craint d'évoquer étaient animées par des souffles assez puissans pour les faire mouvoir. Cette œuvre eut un succès de plus franc aloi que les succès savourés d'habitude par les poètes de salon.

Le comte Laërte Zabori était donc devenu, à vingt ans, un homme justement apprécié de la société la plus élevée et la plus polie; mais la passion qui en définitive était la véritable maîtresse de son cœur n'avait point disparu dans cette existence facile et aux apparences efféminées. S'il aimait la poésie, c'était surtout pour les moyens magiques qu'elle nous fournit de nous transporter dans les régions où nous appellent nos instincts. Quoique forcément idéal et platonique, son amour natif pour la guerre n'avait rien perdu de son énergie. Tout en caressant dans l'avenir les combats qu'il attendait avec cette foi qui entraîne les hommes à vocation vers les choses auxquelles Dieu les destine, il ne négligeait aucun des petits périls que le présent pouvait lui fournir : il daguait le sanglier avec adresse et audace, il arrivait sur le cerf avec les chiens, montait tous les chevaux réputés dangereux, et surtout éprouvait une joie profonde quand, malgré la douceur croissante des mœurs modernes, il pouvait, au nom de l'honneur, tenir quelqu'un au bout de son épée.

Seulement ce singulier garçon mettait un extrême esprit d'honnêteté à ne s'accorder qu'avec réserve ce dernier plaisir. Précisément même parce qu'il aimait le duel, Laërte se fût reproché d'être querelleur; mais quand sa bonne fortune lui envoyait quelque félon ou quelque mal appris qu'il pouvait corriger en toute sûreté de conscience, il éprouvait un profond sentiment de bonheur. Jusqu'à l'heure où il arrivait sur le terrain, il ressentait quelque chose de comparable à cette joyeuse impatience de l'enfant auquel un amusement a été promis. En présence de son adversaire et le combat engagé, il s'abandonnait à toute sorte de jouissances intimes qui changeaient de nature suivant ses dispositions du jour. Tantôt il lui prenait fantaisie d'être farouche comme un dieu d'Ossian, et il se donnait alors le passe-temps de ce qu'il nommait son « duel scandinave; » tantôt un caprice soudain le portait vers ces élégantes rencontres du dernier siècle où se croisaient galamment, avec de réciproques agaceries, de petites épées fluettes et enrubannées, et il avait alors ce qu'il appelait son « duel Richelieu. » Dans le jardin des batailles, il n'existait aucune fleur que sa main dédaignât de cueillir.

L'esprit de justice et de raison ordonnait évidemment que l'on facilitât le plus promptement possible à un homme ainsi bâti l'entrée d'une carrière aventureuse; mais le comte François poursuivait impitoyablement ses projets. Il obtint d'abord pour Laërte une lieutenance dans un régiment qui lui semblait n'avoir aucune chance de faire campagne. Il espéra qu'un splendide uniforme et la garnison de Vienne combattraient les belliqueux vouloirs de son neveu; puis enfin il aborda franchement le but vers lequel il marchait depuis des années qui commençaient à lui paraître bien longues : il enjoignit à Laërte de se marier. La femme qu'il destinait à ce précieux héritier était du reste une personne de grande beauté et de grande naissance, la fille du prince Strénitz, l'homme d'état qui, suivant les adages d'une politique un peu surannée, avait réuni le plus grand nombre des qualités nécessaires pour retourner dans leur lit de souffrance les peuples de nos âges maladifs.

Puisque nous voici au moment où Laërte va se marier, je crois qu'il serait à propos de dire quelques mots sur la manière dont ce jeune homme entendait l'amour. C'était de tous les êtres que Dieu ait jamais créés le moins fait assurément pour des liens durables, non point cependant qu'il fût possédé par cet esprit de galanterie sensuelle ou de séduction démoniaque représenté par les types des Joconde et des Lovelace. Il avait le respect des femmes et désirait apporter dans les choses du cœur autant de délicatesse que de probité; mais son humeur aventureuse le dominait en matière sentimentale comme en toute autre matière. L'horreur du connu le saisissait aux

pieds de la créature pour laquelle il avait le plus soupiré. Cette force impitoyable l'obligeait à se relever et à se mettre en marche. On connaissait à Vienne cette funeste infirmité de son caractère, et ce défaut avait contribué, au moins autant que toutes les qualités dont son esprit et son corps étaient ornés, à faire de lui ce jouet de mille vouloirs capricieux, de mille passions tyranniques que l'on appelle si improprement un homme à bonnes fortunes. Les femmes ont certes une grande supériorité sur nous dans les parties vives et fines de l'intelligence; cependant, par certains côtés tenant à ce qui fait le fond même de leur vie, elles sortent presque de la race humaine, elles obéissent à cet esprit de routine, attribut heureux ou funeste des espèces inférieures auquel le castor doit son domicile et la souris son trépas. L'inconstance avérée est pour un homme un moyen certain de succès; la curiosité et l'orgueil donnent des ailes aux âmes féminines pour les pousser au-devant de ces tristes victorieux que l'on sait n'être satisfaits par aucune de leurs victoires. Maintes beautés s'étaient crues réservées à l'honneur d'enchaîner Laërte, et toutes jusqu'à présent, avec plus ou moins de chagrin ou de dépit, tenaient en main un bout de la chaîne brisée, tandis que leur captif d'un instant poursuivait joyeusement sa course.

Eh bien! le comte François Zabori ne fut point cependant aussi mal accueilli qu'il le craignait lorsqu'il parla de mariage à son neveu. Il est vrai que dès le début de son discours il nomma la princesse Antoinette Strénitz, et ce nom fut tout-puissant sur celui qu'il s'agissait de subjuguer. La jeune princesse avait un visage pâle, qui semblait éclairé par une lumière intérieure. Ses grands yeux noirs, malgré une expression chaste et digne, avaient l'air de contenir mille doux secrets. Sa bouche, d'un dessin gracieux et pur, était un sanctuaire où se tenait presque toujours ce silence dont les Orientaux font un dieu d'or. Quand par hasard elle parlait, aucune de ses paroles ne déchirait le voile mystérieux dont elle était entourée; c'était enfin, pour me servir d'une comparaison bizarre, une sorte de masque ingénu traversant la vie sous les longs plis d'un domino virginal.

On comprend l'attrait qu'une semblable femme pouvait exercer sur une imagination comme celle de Laërte. Quelle joie de pouvoir écarter les blanches draperies de cette Isis! Puis le mariage, précisément même par ce qu'il a d'audacieux, d'extrême, d'irrévocable, tentait cette nature, disposée à accepter tous les défis. Laërte n'opposa donc aucune résistance aux projets de son oncle, et se laissa docilement conduire près de la princesse Strénitz. Présenté officiellement à la jeune fille, il commença avec autant de recueillement que de bonne grâce ce noviciat de l'hyménée, petite comédie pastorale placée par la tradition sociale avant le terrible drame du

mariage. Cependant, lorsqu'arriva le grand jour, le jour redoutable de la prise de voile, il fut saisi, malgré son intrépidité, d'une tristesse et d'une terreur auxquelles il ne s'attendait pas. Quand les filles se marient, il y a derrière elles une femme qui pleure : c'est leur mère; mais le visage même des fiancees est d'habitude souriant et calme : celui de l'homme qui va prononcer un serment indissoluble est presque toujours chargé de soucis. Derrière lui, personne ne pleure : l'aveugle et cruel lieu-commun exige impitoyablement qu'il soit gai et que l'on soit gai pour lui; mais au fond de son âme combien d'ombres désolées se lamentent, combien de pensées se tiennent comme des mères douloureuses au pied de l'instrument sacré, mais redoutable, sur lequel il va être attaché pour toujours! Laërte se maria donc avec un visage sombre; il pleurait intérieurement sur ses fantaisies mutilées, sur ses caprices enchaînés, sur sa liberté morte. Cependant il ne pouvait s'empêcher de regarder par instant celle qui accomplissait cette mission de destruction, et son regard alors s'arrêtait sur une figure si noble, si paisible, si douce, qu'il s'emportait contre tout le bruit fait en lui par un chœur de voix désespérées.

Il y avait un mois déjà que Laërte était marié, et sa femme était encore une énigme qui mettait toutes les forces de son intelligence au défi. Aussi la patience commençait un peu à lui manquer. A la place de cette irritation mêlée d'attraits qui l'avait stimulé aux premiers jours, il éprouvait une irritation véritable, à laquelle succédait parfois un amer découragement. Il se demandait s'il n'était point, après tout, à la recherche d'une chose imaginaire, si ce mystère qu'il s'obstinait à vouloir découvrir existait réellement. Rien ne lui aurait semblé plus piquant qu'une draperie mobile dont il eût soulevé un pan chaque jour; mais ce voile inflexible, qui résistait à tous ses efforts, l'attristait et l'effrayait. Le fait est que la comtesse Zabori n'avait pas été créée pour l'époux auquel la donnèrent ses destinées. Cette phrase répétée sans cesse par tous les gens mal assortis renferme un sens profond et vrai. Dieu procède toujours, en fait d'unions, comme aux premiers jours de la création : il continue à tailler les femmes dans les côtes des hommes endormis; seulement les hommes, en rouvrant les yeux, cherchent en vain la compagne qu'ils ont entrevue pendant leur sommeil, et qu'ils voudraient voir souriante en face d'eux; il ne leur reste de l'opération divine que cette vague image, destinée si souvent à causer l'irrémédiable désespoir, qu'on appelle « l'être rêvé. » Dans ce terrible esprit de châtiment qui préside à l'existence humaine depuis le péché originel, Dieu disperse à travers le monde toutes ces côtes devenues des Ève s que cherchent à tâtons leurs Adams. Beaucoup de gens remplis d'une respectable horreur pour l'adultère et résolus à

observer scrupuleusement toutes les lois de l'hymen ont mis cependant la main sur la côte d'autrui : c'est ce qui était arrivé à Laërte.

Je crois que la comtesse Zabori, malgré cette sorte de langueur passionnée qui animait parfois son regard, aurait été l'heureuse compagne d'un homme calme, froid, accomplissant avec régularité et plaisir tous les petits devoirs de la vie sociale. Tel n'était pas Laërte avec sa double nature de poète et de guerrier. Le monde lui plaisait par instans, il y allait avec emportement des semaines entières; puis il s'éprenait tout à coup d'une indicible tendresse pour la solitude. C'était une âme aimable et bonne, facile même à manier pour les natures intelligentes, mais ardente, mobile, pleine d'imprévu et de soudaineté. La comtesse Zabori prit peu à peu pour lui une véritable aversion dont il ne comprit point l'étendue. Rien n'était plus antipathique à cette créature maîtresse d'elle-même que les expansions fébriles auxquelles Laërte se livrait souvent. Ce qui était destiné à la ramener l'éloignait davantage chaque jour. Sans se rendre compte de ce qu'il y avait déjà d'irréparable entre sa femme et lui, Laërte s'aperçut que décidément ses conquêtes s'étaient arrêtées au domaine de l'hymen. Il ne trouvait dans ce royaume qu'un pays méfiant et hostile.

Nulle souffrance morale ne pouvait plus cruellement éprouver Zabori que ce réveil de l'enthousiasme et de la foi qui s'appelle la déception. En accomplissant cet acte du mariage, traité avec tant de légèreté ou tant de calme par l'innombrable légion des hommes vulgaires, il s'était plongé tout entier dans les vives sources de l'héroïsme. Il s'était promis d'engager une lutte victorieuse avec toutes les passions flétrissantes de cette vie. Il avait prononcé avec un recueillement sacré ce serment de l'unique amour qui consacre ce mystère journalier de notre vie sociale où l'homme demande et promet à Dieu l'éternité pour ce qu'il y a de plus fugitif dans son âme. Il était résolu à tenir ce serment avec une fidélité altière et absolue, mais tout l'ordre de faits et de pensées sur lequel il comptait pour exécuter son dessein se mit à s'évanouir au fur et à mesure qu'il s'avançait dans la route où il était intrépidement entré. Celle qu'il voulait prendre dans ses bras et emporter ainsi à travers ce monde jusqu'au trône même de Dieu refusait de se confier à lui. Elle ne voulait point quitter terre, et semblait craindre de marcher à ses côtés. Elle répondait à ses prières les plus éloquentes, quelquefois par des paroles, sans cesse par des regards, qui le pénétraient d'une tristesse où se fondait toute son énergie. Il résista cependant au découragement dont l'avaient frappé ses premiers insuccès. Malgré ses violences, Laërte n'était pas un de ces poètes à outrance qui, possédés par un démon impitoyable, sont eux-mêmes sans pitié pour ceux dont ils voudraient s'emparer à leur tour : il y

avait en lui un homme d'esprit. Il s'accusa donc de n'avoir pas su peut-être rendre attrayant à sa femme le chemin où il désirait l'entraîner. Il employa toutes les ressources d'une intelligence fine et exercée pour conquérir celle qu'il tenait des lois divines et humaines, mais que lui refusaient ces lois secrètes et puissantes sans lesquelles rien n'est consommé dans les cœurs. Ses efforts furent vains; la fille du diplomate les fit échouer tour à tour par cette étrange et implacable réserve dont elle ne devait jamais se départir.

Après une série d'humiliations conjugales, Laërte en vint naturellement à se rappeler les triomphes qui autrefois marquaient chacun de ses jours, et cependant cette vie à laquelle il avait dit de sincères adieux lui inspirait plutôt de la répugnance que de l'attraction dans les conditions nouvelles où il se trouvait. Ennemi déclaré de tous les mensonges, même de ceux sur lesquels reposent les fondemens de la société polie, il prétendait que les hommes mariés, dûment convaincus de galanterie, le remplissaient d'une véritable horreur. Suivant lui, ils avaient quelque chose du prêtre en révolte; il affirmait qu'il leur voyait des soutanes. En dépit toutefois de ces sentimens qu'il avait exprimés souvent avec une piquante énergie, il rentra dans son ancienne carrière sous l'austère livrée du mariage. Il s'excusa en songeant à Byron, ce prince attendrissant du mal, ce disciple bien-aimé de l'ange déchu, qui a certainement dormi sur le sein de son maître, et qui prête à toutes les choses défendues une grâce funeste.

Il reprit pourtant son ancienne vie avec de profondes modifications. Il ne voulut point recommencer le cours des orageuses et élégantes galanteries qui remplissaient autrefois tous ses instans. Il envisageait avec une humeur chagrine toutes les femmes de sa classe. Les cruelles déceptions de son foyer lui faisaient croire que pour trouver, sinon le bonheur, du moins un peu de plaisir et d'oubli, il ne pourrait jamais assez sortir de sa condition. Ce fut ainsi qu'il aborda un genre de femmes dont jusqu'alors d'habitude il s'était tenu éloigné. Les hommes commencent d'ordinaire en amour par des idoles grossières, et n'offrent qu'en dernier lieu leur encens aux divinités délicates. Dérogeant à cette loi commune, Laërte mit une sorte de vanité paradoxale à se déclarer le chevalier de maintes beautés célèbres et diffamées dont la gloire lui était autrefois indifférente ou inconnue.

A cette époque, Inès de Lara transportait sur le théâtre impérial de Vienne les plus audacieuses danses de l'Espagne. Le génie germanique, échauffé par les poèmes ardens qui sortaient chaque soir de ses pieds andalous, inventait sur le compte d'Inès toute sorte d'invraisemblables légendes. On racontait d'elle mille traits opposés de violence et de dignité, de prodigalité et de tendresse; jamais

enfin princesse du monde théâtral n'avait traversé la vie accompagnée de bruits plus retentissans que ceux dont cette Espagnole était entourée aux pays allemands. En d'autres temps, Laërte eût dédaigné une renommée semblable; mais les dispositions nouvelles de son esprit lui firent accueillir ce qui naguère n'aurait pas pu éveiller en lui même un sentiment de passagère curiosité. Il voulut être conduit chez Inès. Il n'était point fat; il avait au contraire la nature la plus étrangère à toute fatuité. Il ne put se dissimuler toutefois qu'il avait produit sur la danseuse une de ces impressions magnétiques auxquelles les personnes de cette espèce s'abandonnent avec tant de charme. Inès donnait des soirées où ne dédaignaient point de se montrer nombre de personnages considérables de l'aristocratie autrichienne. Le jour où elle reçut Laërte chez elle, son salon était encombré de gens importans. Dès qu'elle aperçut le comte Zabori, elle devint l'hôtesse d'un seul homme. Elle fit asseoir le jeune officier à ses côtés, sur une ottomane où elle s'arrangea comme un oiseau dans son nid. Dans cette attitude, elle épuisa sur le nouveau venu tous les traits de sa coquetterie qu'elle réputait les plus sûrs et les plus acérés. Le visage de Laërte avait une indicible fierté; tout en lui trahissait le gentilhomme fidèle, même à son insu, aux lois impérieuses de sa race. Inès lui débita presque avec bonne foi une histoire dont elle faisait le début de ses romans de prédilection. Elle lui dit que ce nom de Lara, qui, à la connaissance de toute l'Espagne, lui avait avait été donné par le caprice d'un de ses premiers amans, était un héritage qui parfois troublait sa conscience en chatouillant sa fierté. Elle se rattacha enfin par de merveilleux récits à cette héroïque famille qui est pour le drame moderne ce que la famille des Atrides est pour l'antique tragédie. Laërte, malgré sa jeunesse, avait trop d'expérience pour prendre au sérieux de semblables discours; mais celle qui les lui adressait avait de grands yeux d'où jaillissait l'immortelle ivresse de la volupté. Cette ivresse tombait dans un cœur dévoré par le désir de ces agitations où nous cherchons la vie quand la paix ne veut pas de nous et que nous ne voulons pas de la paix.

II.

Laërte ne se montra donc point cruel pour Inès, qui se jeta dans ce nouvel amour avec toute la fougue dont elle s'enorgueillissait. Cette fougue ne la poussa point cependant à faire un sacrifice qu'eût impérieusement réclamé cette loyauté de *condottiere* qui passait pour sa principale vertu. Elle conserva des relations occultes avec un homme qui apportait la plus grande prudence et le plus grand secret dans les écarts souvent fâcheux de son humeur galante. Elle

demeura la maîtresse cachée du prince de Strénitz. Ce diplomate, âgé déjà et sur le point d'aller rendre à Dieu un compte assez embrouillé, avait ces tristes mœurs des hommes qui ont été uniquement appliqués à remplir les devoirs et à suivre les lois de ce monde. Malgré l'aversion qu'il avait toujours témoignée pour le XVIIIe siècle et ses philosophes, c'était un vieillard licencieux qui aurait mérité de figurer dans les petits soupers du roi de Prusse. Il s'était pris pour Inès d'une tendresse sénile qu'il avait encore la force de dérober aux yeux du public, mais qui chaque jour produisait de plus grands ravages dans sa personne intérieure. La plaie qui rongeait sa poitrine sous sa tenue d'une dignité correcte n'en était pas moins profonde et moins vive pour être invisible; heurtée à chaque instant par mille obstacles qu'il ne lui était point permis de signaler, elle lui faisait souffrir d'atroces douleurs. Il n'avait pas pourtant ce scandaleux chagrin de savoir que son gendre l'avait traversé dans ses illicites amours. Mille indices lui avaient fait supposer qu'Inès éprouvait une passion dont il n'était point l'objet, mais il ignorait sur qui s'était porté le caprice impétueux de la danseuse. Voici de quelle manière tragique la vérité lui fut révélée.

Une nuit, après une représentation où Inès avait posé son joli pied sur les cimes les plus élevées de son art, il se laissa entraîner à un acte contraire à toutes ses habitudes de discrétion et de prudence. Au lieu de se rendre à une partie solennelle de whist pour laquelle il était attendu à son cercle, il eut la vulgaire et fatale pensée d'aller à l'improviste chez une courtisane qui ne l'attendait pas. Il pénétra dans les appartemens d'Inès, sans tenir compte de la résistance que lui opposait une soubrette épouvantée. Il ne tarda pas à rencontrer le plus terrible châtiment des jaloux, c'est-à-dire à voir par ses propres yeux combien sa jalousie était fondée; mais on peut juger de la colère qui vint se joindre à son désespoir, lorsqu'il reconnut dans celui même qui lui enlevait « Mlle de Lara » le mari de sa propre fille, le comte Laërte Zabori. Sortant cette fois de toute réserve diplomatique, animé de cette frénésie avec laquelle les hommes se jettent dans les défauts qui sont opposés à leur caractère habituel, il se livra vis-à-vis de son rival à la plus grotesque et à la plus déplorable colère. Mêlant dans une incroyable homélie les griefs de l'amant trahi à ceux du beau-père irrité, il accabla Laërte d'invectives qui auraient poussé à la raillerie la moins ironique des natures. Un sourire moqueur, qui parut fatalement sur les lèvres de son gendre, porta au comble l'exaspération du prince. En proie à une véritable ivresse qui rendait sa voix tremblante et son pas incertain, il s'approcha du dernier rejeton des Zabori, et sur ce noble visage, qui n'avait jamais eu à rougir de l'appréhension même d'une insulte, il appliqua une main conduite par un esprit infernal.

Ce que Laërte éprouva ne saurait se rendre. De tout temps il a été convenu d'appeler le soufflet un outrage irréparable, et tous les hommes cependant ne sentent point de la même manière l'indicible gravité de cet affront. Laërte avait été élevé dans cette pensée qu'une pareille insulte évoque la mort, qu'aucune puissance humaine ou divine ne saurait empêcher l'effet de cette sinistre conjuration. Il n'avait jamais songé sérieusement à un accident semblable traversant tout à coup sa vie. A la lueur néanmoins d'une de ces idées qui tracent par instans des sillons rapides dans les imaginations inquiètes, il s'était représenté frappé au visage, et il s'était vu alors devenant le compagnon de celui dont il avait reçu cette insulte pour ne plus quitter cet homme avant de l'avoir changé en cadavre.

Laërte pendant quelques instans sembla frappé d'immobilité. On a souvent constaté ce phénomène produit en nous par les émotions suprêmes qui fait tenir dans une seule minute de notre existence un monde tout entier de pensées. Laërte eut la perception distincte de la funeste série d'événemens que commençait pour lui cet outrage. Il se vit séparé de sa femme, de sa patrie, entraîné en dehors de tout ce qui compose la société, par un meurtre que lui imposait une loi invincible, écrite en caractères enflammés dans une partie de son cœur supérieure même, suivant lui, à sa conscience. Il n'éprouva donc point ce sentiment de fureur vulgaire qu'inspire d'habitude l'outrage dont il venait d'être l'objet. Loin de songer à se précipiter sur l'homme qui avait eu le malheur de le frapper, il attachait sur cet homme un regard où se lisait presque, mêlée à une inflexible énergie, l'expression d'une secrète pitié. Il sentait qu'un terrible incident venait de le transformer en justicier, et qu'il avait là devant lui un être irrévocablement condamné. Aussi, lorsqu'il s'adressa au prince, revenu lui-même de son ivresse après l'irréparable explosion de son courroux, ce fut avec une sorte de douceur qu'il lui dit : « Je donnerais bien volontiers ma vie, monsieur, pour que l'acte dont vous venez de vous rendre coupable ne se fût jamais accompli; mais Dieu lui-même ne peut rien contre les faits. Vous venez de former, par cette exécrable insulte, entre vous et moi un lien bien autrement puissant que celui qui nous unissait. A partir de cet instant, vous m'appartenez dans votre vie terrestre, qui sera du reste de courte durée. Aussi je vous garde à vue comme mon trésor, et je ne vous quitterai que demain, quand la tombe s'ouvrira pour vous. »

L'effrayante promesse contenue dans ces paroles fut religieusement tenue par Laërte. Le prince Strénitz voulut se retirer; mais son gendre lui fit le signe impérieux de rester. Alors commença, pour les trois êtres qu'une complication malencontreuse de passions

avait réunis, une nuit si étrange qu'elle pourra paraître invraisemblable à tous ceux que des mœurs régulières ont garantis des caprices dramatiques de la vie. Inès s'assit entre les deux hommes à qui elle venait d'être si fatale, et l'on servit silencieusement un thé qui acheva de porter cette scène au plus haut point de la fantaisie lugubre. La représentation après laquelle le prince avait eu la triste idée de se rendre chez sa maîtresse s'était terminée de bonne heure. Au moment même où le soufflet tombé sur le visage de Laërte rayait un homme d'entre les vivans, la grande aiguille d'une pendule dorée s'arrêtait sur la douzième heure. On était en hiver, le lever du jour était tardif; il fallait donc traverser dans le temps un espace désolé pour gagner l'heure attendue par une implacable vengeance. Tout ce que l'habitude de la vie mondaine dans ses situations les plus imprévues et les plus délicates peut donner d'aisance à un esprit n'empêchait point le diplomate d'être sous l'oppression d'un morne embarras. Laërte était calme et sombre; il lui semblait que sa destinée était assise à ses côtés comme un fantôme, et le thé de la courtisane avait pour lui les allures du funèbre repas dans lequel don Juan boit avec un hôte du tombeau. Malgré sa dépravation et sa légèreté, Inès elle-même souffrait de cette fatalité dont elle aussi portait le joug invisible. Enfin le moment arriva où ces trois personnes furent délivrées du châtiment exceptionnel qu'elles subissaient. A la fin de cette cruelle veille, le prince Strenitz s'était endormi d'un sommeil paisible au fond d'un fauteuil, tandis qu'Inès, le visage voilé de ses mains, le corps penché sur la table où s'éteignaient les bougies d'un candélabre, laissait ignorer si elle souffrait, dormait ou pleurait. Zabori se promenait d'un pas régulier dans le boudoir de la danseuse; de temps en temps, arrivé à l'extrémité de cette pièce, il soulevait le rideau de velours qui couvrait une vaste croisée, et collait son visage aux vitres pour voir si quelque chose dans le ciel n'annonçait pas l'arrivée du jour. Après être resté si longtemps d'un noir désolant, ce ciel tant de fois interrogé prit une teinte de linceul. C'était l'aube de la matinée désirée. Laërte alors s'approcha de son beau-père assoupi, et le frappa doucement sur l'épaule. Malgré son humeur sceptique, le prince Strénitz, en se réveillant, eut la pensée d'un monde surnaturel dont il crut voir une figure. Le caractère germanique reparut en lui, et il lui sembla qu'un pâle archange venait le chercher pour le conduire dans les sentiers ténébreux des morts maudites.

Laërte fit monter son adversaire dans une voiture conduite par un serviteur qui lui était dévoué. Il se rendit d'abord à son domicile. Là il descendit de voiture un moment, et s'entretint tout bas avec son cocher, auquel il prescrivit de mettre pied à terre; il ne voulait point abandonner un seul instant l'homme qu'il conduisait

à la mort, et comme il n'était point accompagné d'un valet de pied, il remplaça près de ses chevaux le cocher qu'il venait de charger d'une mission. Je n'ai point voulu omettre ce détail malgré ce qu'il a d'infime, parce qu'il achève, suivant moi, de donner à cette scène étrange son caractère de terreur. Le cocher reparut avec des armes qu'il tendit à son maître. Laërte alors reprit place auprès de son beau-père, et on se remit en route. On parvint à un endroit situé à quelques lieues de Vienne, où Zabori avait déjà plus d'une fois vidé des affaires d'honneur. C'était un petit bois traversé par des allées assez spacieuses et cependant couvertes. Le terrain, sans trop d'inégalité, se prêtait particulièrement aux combats à l'épée. On choisit cette dernière arme. Malgré son âge avancé déjà, le prince de Strénitz cultivait l'escrime, art auquel il n'avait jamais demandé toutefois qu'une élégante et salutaire distraction. Dans les terribles circonstances où l'écart inattendu de son humeur l'avait placé, il remercia le ciel de la science qu'il avait cultivée, et se dit qu'il était en état de se défendre avec succès, même contre un homme infiniment plus jeune et plus belliqueux que lui; mais il devait bientôt apprendre la différence profonde qui existe entre les dons de l'art et ceux de la nature. Laërte était né avec l'amour et l'intelligence de l'épée. Il avait pour cette arme, qui est la souveraine et la mère de toutes les armes offensives, un sentiment de vénération et de tendresse. Un de ses aphorismes était qu'un coup d'épée bien donné vaut mieux que le plus beau poème, la plus fière statue et le plus splendide tableau. Le développement incontestable des facultés intellectuelles chez lui, son aptitude à tous les travaux de la pensée donnaient dans sa bouche de la force à cette maxime. Du reste, qu'il eût raison ou tort, voilà ce qu'il disait en toute sincérité.

Les deux adversaires parvinrent au milieu d'une allée où ils s'arrêtèrent d'un commun accord. L'absence de témoins donnait à ce duel un aspect froidement farouche. On sentait que ce combat singulier n'avait rien de commun avec ceux qui se livrent d'habitude. Tout sentiment d'humanité, toute possibilité de merci en étaient impitoyablement bannis. Au lieu de cette divinité complaisante que l'on déclare si facilement satisfaite, de cet honneur banal qui préside aux duels dans la personne de témoins indulgens, la mort seule présidait à la lutte qui devait se passer au lever du jour dans ce lieu solitaire. Le gendre et le beau-père se mirent en garde. Zabori, dès que son fer se fut croisé avec celui du prince, oublia tout ce qu'avait de funeste et de réprouvé le combat où il était engagé; il ne songea plus qu'à se livrer au charme entraînant d'une action guerrière. La force du prince, malgré ce qu'elle avait d'inférieur à la sienne, était suffisante pour le stimuler; mais l'inspiration était du côté de Laërte, et l'inspiration sera toujours victorieuse de la

science. Strénitz reçut en pleine poitrine un coup d'épée qui le jeta tout sanglant sur un lit de feuilles sèches; son cœur avait été traversé, il ne put même pas proférer ce dernier cri qui contient peut-être un appel tout-puissant à la miséricorde divine. Un terrible silence s'établit sur ses lèvres, qui se serrèrent d'une manière convulsive, et son visage prit sur-le-champ cette teinte que les Allemands appellent couleur de violette. Il était tombé pour toujours dans la nuit éternelle. Son gendre, en se penchant sur lui, sentit qu'il se penchait sur cet abîme au fond duquel réside l'inconnu. Laërte eut le courage toutefois de prendre ce cadavre et de le reporter jusqu'à sa voiture. Il regagna Vienne en compagnie de cette affreuse chose qu'il ramenait à la place d'un homme.

Mais ce qui distinguait Zabori d'un poète, c'est qu'il y avait dans ce singulier esprit une aptitude de tous les instans à la vie pratique. Tout en sentant qu'il avait le droit de se livrer près de cette dépouille mortelle à des monologues plus désespérés que ceux de Manfred et d'Hamlet, Laërte porta sa pensée sur la série d'actes prompts et décisifs que lui imposait sa situation. Ainsi il se rendit tout d'abord chez le grand fonctionnaire qui répond en Autriche à notre ancien ministre de la police. Il réveilla ce personnage, qui avait été un des amis les plus intimes du prince Strénitz; il lui raconta ce qui venait de se passer, et lui dit qu'à la porte, dans sa voiture, il avait le cadavre de son beau-père. On connaît l'épouvante, fort naturelle du reste, que tout scandale inspire aux pays où règne l'autorité absolue : quand on commande à des nations endormies, on craint tout ce qui peut amener un réveil. L'homme prudent à qui alla s'adresser Laërte, surmontant l'horreur dont il était pénétré, résolut d'empêcher à tout prix que le combat presque parricide dont on lui annonçait le résultat parvînt à la connaissance du public; des hommes sûrs allèrent prendre dans la voiture de Zabori le cadavre du prince Strénitz, et déposèrent précieusement ce fardeau dans un appartement retiré du ministre autrichien. Ce ministre sortit pour aller prendre les ordres de l'empereur en prescrivant à Laërte de l'attendre. Au bout de quelques heures, l'homme d'état reparut et apprit au meurtrier ce qu'on avait décidé. Le prince Strénitz serait censé être mort d'une attaque d'apoplexie dans le cabinet de son ami le ministre, où une affaire de la plus haute importance l'aurait amené à une heure matinale. Cependant Laërte ne resterait pas en Allemagne. Malgré les précautions prises pour effacer les traces du meurtre, ces traces pourraient reparaître sous les pas du meurtrier. Puis il y a des situations monstrueuses que nulle raison d'état ne peut protéger. Laërte devait désirer lui-même ne plus se représenter devant sa femme. Le jeune homme accepta sans résistance la décision qui lui était transmise, et c'est ainsi que furent réglées

avec ses propres destinées les destinées posthumes du prince Strénitz. A l'heure qu'il est, on ignore encore à Vienne le véritable trépas d'un diplomate qui a laissé la réputation d'un homme possédant au suprême degré la science de se contenir. Comme la vérité est un démon qu'il est impossible d'exorciser d'une manière complète, des rumeurs partant on ne sait d'où disent bien quelquefois que la mort du prince n'est pas conforme au récit officiel, qu'elle a été le dénoûment d'un drame caché; mais on accuse ceux qui tiennent ces discours d'être en conspiration permanente contre toute autorité légitime.

III.

Le jour même de ce combat qui venait de donner un tour inattendu à sa vie, Laërte traversait l'Allemagne et se dirigeait vers un pays ou plutôt vers un monde qui lui était plus d'une fois apparu en songe. Il se rendait en Afrique. A l'époque où fleurissait la jeunesse de ce personnage aventureux, la guerre en Europe semblait enfermée dans une caverne close pour toujours. Hors l'Espagne, où se rallumaient encore par momens les feux mourans d'une lutte intestine, tous les pays civilisés, suivant une bizarre expression employée souvent par Zabori, étaient plongés dans les ténèbres de la paix. L'Afrique au contraire semblait sourire à un avenir éclatant de nobles combats. Là renaissait sous ses formes les plus héroïques le duel antique du croissant et de la croix. Laërte s'intéressait tour à tour à nos soldats, dont il admirait les vertus chevaleresques retrempées à l'esprit des âges modernes, et à leurs adversaires, qui lui semblaient reproduire parfois les vieilles bandes intrépides de l'islam. Il se sentait donc attiré vers une terre où se pratiquait l'existence suivant ses goûts. L'Algérie exerçait sur son imagination le charme exercé par l'Italie sur la grande âme poétique de Goethe. Il pensait qu'il aurait à se perdre dans la lumière sanglante de cette violente contrée la joie du voyageur olympien de Weimar à s'enfoncer dans les blondes clartés des campagnes romaines.

A cette époque, le gouvernement français venait de créer cette légion étrangère qui a révélé des caractères si énergiques et produit des actes si audacieux. Laërte s'était dit plus d'une fois qu'il serait à sa place parmi ces hommes poussés dans une même aventure de tous les points du monde guerroyant, séparés par maints accidens de leur destinée et réunis par une passion commune. Assurément cette troupe alerte et hardie, coutumière du péril, rompue avec la fatigue et la misère, lui convenait mieux que le régiment splendide où il faisait chaque jour un service d'une paisible monotonie. Pendant son funèbre trajet dans la voiture où il était revenu avec le

cadavre du prince Strénitz, il avait pris le parti d'aller servir dans la légion étrangère, si on lui accordait la facilité de quitter son pays. Or, comme je veux porter la lumière dans tous les plis de cette âme, ce projet, je dois le dire, avait considérablement éclairci chez lui la sombre humeur fort naturelle chez un homme qui vient de tuer son beau-père, et qui a pour avenir une vie tout entière loin de sa patrie. Si Laërte put s'abandonner à un sentiment qui ressemblait presque à du plaisir quand la chair où venait d'entrer son épée était à ses côtés inerte et saignante, cahotée par la voiture où il roulait, on peut comprendre ce qu'il éprouva, séparé déjà par quelques heures d'un acte redoutable et emporté vers un but désiré.

Dans la chaise de poste qui l'emmenait sur la route du Tyrol (c'était à Venise qu'il comptait s'embarquer), il se surprit à ressentir quelques-uns de ces grands élans d'un bonheur audacieux et triste, connus uniquement de la jeunesse. Une pensée cependant traversait par momens son esprit et en chassait cette tristesse factice secrètement mêlée de joie, l'attribut des années printanières, pour y faire régner la vraie et sombre tristesse de notre maturité. Laërte était bien loin d'être un impie, quoiqu'il eût cette foi incomplète et ternie de notre siècle, fragment d'une glace brisée où nulle grande et pure image ne peut plus se réfléchir. Les liens de la société où il avait passé sa vie étaient des liens détendus, mais non point rompus par les mouvemens impétueux de son cœur. Il songeait donc avec effroi à l'engagement qu'il avait contracté devant Dieu vis-à-vis d'une créature dont il s'éloignait pour toujours. Laërte a été souvent sous l'oppression de cette épouvante intérieure; c'est pour cela que je la signale, car cette émotion sans cesse renaissante et connue de lui seul est certainement entrée pour une grande part dans les fatales allures de sa vie.

Pourtant, puisque je ne veux rien cacher dans ce sincère récit, je dois déclarer sur-le-champ que celle dont le souvenir exerçait cette obsession sur une âme virile ne sembla jamais recevoir une impression pénible des destins auxquels sa propre existence était mêlée. Pour en finir immédiatement avec la comtesse Laërte Zabori, qui joue un rôle presque invisible dans cette histoire, je dirai que cette femme fut, comme lady Byron, une sorte d'énigme dont le public n'a jamais su le mot. La main de l'amour n'a point soulevé les voiles de sa jeunesse, et la vieillesse maintenant commence à jeter sur elle un voile nouveau qui ne doit pas être déchiré dans cette vie. Elle est entourée à Vienne d'un grand respect. Depuis le jour où son mari l'a quittée, elle s'est consacrée avec une application soutenue aux bonnes œuvres, sans abandonner pourtant les routes du monde et se mettre à suivre la charité dans ses sentiers embrasés. Aussi on entend derrière ses pas le concert des louanges hon-

nêtes; mais a-t-elle jamais reçu quelques-unes de ces bénédictions fougueuses qui poussent notre âme jusqu'au seuil du ciel, et vont d'avance ébranler pour nous des portes redoutables? Voilà ce que j'ignore. Cependant maintenant encore le soir, dans l'ombre du salon où elle réunit un cercle d'habitués pleins d'admiration pour ses grâces sérieuses, quelques personnes croient retrouver dans ses yeux les lueurs de cette flamme fugitive qui égara Zabori. Pour ma part, je suis persuadé qu'il y a des esprits emprisonnés dans l'enveloppe humaine aussi durement que dans l'enveloppe des bêtes. Suivant le degré de leur énergie, ces hôtes captifs se précipitent avec d'impuissans efforts contre les barreaux de leur geôle, ou se résignent doucement à leur existence de prisonniers, et se bornent de temps en temps à faire derrière ces barreaux quelque mélancolique apparition. Je livre pour ce qu'elle vaut du reste une explication qui est peut-être bizarre sans être nouvelle. Ce qui est certain, c'est que la comtesse Zabori ne s'est jamais manifestée à personne et particulièrement à son mari, qu'aurait peut-être sauvé une manifestation.

Laërte arriva en peu de jours à Venise. Cette ville agit fortement sur son esprit; il n'y resta point cependant. Il était impatient de quitter un pays dont il se sentait proscrit par les lois les plus impérieuses. Puis il se serait reproché de goûter le genre de distraction que Venise pouvait lui offrir. Cette âme ardente et altière était pleine de délicatesses secrètes; elle s'élançait vers le bonheur qui lui était permis, mais elle reculait devant les jouissances qui ne lui semblaient pas en harmonie avec la formidable responsabilité qu'elle venait de prendre devant Dieu. Malgré sa jeunesse, Laërte était de bonne foi en songeant que désormais il étreindrait la vie par ses côtés les plus sérieux. Le meurtre que les implacables vouloirs de sa nature lui avaient imposé le condamnait dans sa pensée à une sorte de réclusion morale. Il se regardait désormais comme un membre de ces ordres guerriers et monastiques qui ont réalisé en des âges disparus le rêve des âmes pieusement violentes.

Laërte s'embarqua un matin sur un navire grec qui partait pour l'Algérie. C'était un navire à voiles il est vrai, ce qui le menaçait d'un long trajet; il n'hésita point. Un autre moyen de transport l'aurait forcé à une trop longue attente, puis il sentait le besoin d'être bercé sur le sein de la mer. Sans professer pour la mer ce culte voisin de l'idolâtrie que lui ont voué tant d'esprits élevés et de fiers génies, je ne méconnais aucun de ses attraits ni aucune de ses vertus. Je m'incline surtout devant sa puissance intime d'intervention dans les luttes orageuses qui se passent en nous : c'est comme une gracieuse et terrible nourrice qui sait nous apaiser tantôt par ses murmures et tantôt par ses sourires. Quelquefois, il est

vrai, ceux qui se confient à elle périssent dans ses embrassemens. Peut-être du reste son véritable charme est-il ce magnétisme de la mort qu'elle recèle éternellement.

Le navire sur lequel s'embarqua Laërte s'appelait la *Panagia*; c'était un petit brick de commerce commandé par un vieux marin qui se nommait Mégas. Ancien compagnon de Canaris, le patron de la *Panagia* depuis longues années se livrait à une existence tranquille. Cependant ses traits énergiques portaient encore l'empreinte de ses aventures passées, et ses états de service semblaient inscrits sur son large front, tout sillonné de rides que l'on eût pu prendre pour des cicatrices. Ce marin prit Zabori en amitié et lui donna la meilleure cabine de son petit bâtiment. Il partageait ses repas avec le gentilhomme hongrois sur le pont de son navire. On était alors au mois de février, et en dépit de cette saison chère aux tempêtes jamais la Méditerranée n'avait présenté une surface plus paisible. Un soleil de printemps se jouait sur ses ondes d'un bleu clair à reflets argentés. Après le déjeuner, Laërte se couchait sur l'arrière du brick dans cette joyeuse lumière, et alors le fardeau que sa dernière action lui avait légué paraissait plus léger à son cœur. Comme tous les Allemands de distinction, il avait été nourri de ces belles lettres grecques et latines dont l'esprit germanique accommode si ingénieusement la nature sereine à sa profonde et vague nature. Aussi, penché sur ces flots où les muses de Sicile se baignèrent autrefois les pieds, il croyait voir des sourires consolateurs qui le relevaient de ses fautes et des bras indulgens qui se tendaient vers lui. Il se rappelait le chœur des océanides venant enchanter les douleurs immortelles de Prométhée. Toutefois, quand le soleil disparaissait, il retrouvait dans les ténèbres nocturnes les fantômes intérieurs dont une clarté païenne l'avait un instant délivré, et il sentait, pour conjurer ces spectres, le besoin d'un exorcisme plus puissant que le charme voluptueux du monde visible. Il comprenait que la Vénus d'Épicure et de Lucrèce, quoi qu'en aient dit les plus beaux vers de l'antiquité, n'a pas reçu le don de panser et surtout de guérir les plaies secrètes de notre âme, que le baume réclamé par ces blessures ne peut tomber des ailes d'aucune brise. Il se disait que la douleur peut être uniquement vaincue par les choses douloureuses, et le sombre amour des plaines ensanglantées où son destin le poussait s'élevait en lui avec une force nouvelle.

La traversée dura longtemps. Les souffles de la mer se vengent sur les bateaux à voiles de la résistance méthodique et sûre qu'ils trouvent dans les bateaux à vapeur. Ils abusent de ces derniers hochets que les hommes leur laissent encore pour quelques jours. Laërte eut à subir une tempête qui le retint une semaine entière

dans les mêmes régions. Le brick du capitaine Mégas n'avait plus dehors un seul bout de toile : ce n'était plus qu'un bois fragile opposant à des caprices furieux la force unique de l'inertie; mais la dernière couche réservée à Zabori n'était point ce lit profond où il semble que l'on doit si bien dormir. Le sang de ses veines appartenait de droit à cette terre qu'il avait abreuvée déjà du sang d'autrui. Un matin, il crut apercevoir une forme blanche debout dans les premiers rayons du soleil : c'était Alger qui se montrait à lui.

Il était parti de Venise dans les premiers jours de février, il entra dans le port d'Alger le 3 mars. L'Afrique à cette époque de l'année est dans tout l'éclat de sa gloire printanière. Jamais Alger n'avait été plus en beauté que ce jour-là. Quoique cette antique capitale de la piraterie passe pour la patrie des plus redoutables sorciers, et que, suivant Shakspeare, elle ait donné le jour à Sycorax, la mère de Caliban, je n'ai jamais pu m'y représenter que les plus aimables magiciennes. Tout y est disposé pour plaire, et les captifs que des chaînes y retenaient jadis n'auraient jamais voulu la fuir, s'ils l'avaient habitée en compagnie de la liberté. Le ciel y a la gaîté du ciel italien. Hormis quelques splendides journées d'été où il devient tout à coup le fond d'or des tableaux byzantins, c'est un rideau léger d'un bleu un peu pâle qui semble cacher de joyeux mystères. Les maisons y sont groupées au bord de la mer, blanches et élancées comme des jeunes filles dans un chœur. Laërte subit un attrait que bien d'autres subiront après lui. En gravissant, sous un soleil qui n'avait pas encore de cruelles caresses, les pentes que l'on est obligé de suivre pour arriver au cœur de la ville, il sentait son âme éclairée par la lumière dans laquelle il s'avançait. Il fut effleuré en passant par des formes gracieuses et bizarres qui lui semblèrent des spectres sourians, amis du mouvement et du grand jour. C'étaient ces femmes mauresques qui cachent sous une sorte de linceul sans terreur l'éclat de leurs yeux noirs et de leurs déshabillés roses. De grandes figures également enveloppées de vêtemens blancs passaient au milieu de ces apparitions légères; c'étaient des Arabes foulant avec une dignité de chefs sauvages le sol conquis par les armes françaises et jetant un regard de dédain sur une autre race d'hommes, sur les Maures, qui, eux aussi, respiraient cet air d'Alger la ceinture dénouée, la pipe à la main et des fleurs sous les plis de leurs turbans.

Tous ces personnages d'un aspect nouveau et fantasque enlevaient Laërte au sentiment de la réalité. Un spectacle d'une autre espèce le fit rentrer dans l'ordre habituel de ses pensées, tout en agissant fortement sur lui. Il entendit le bruit d'un clairon et vit passer une compagnie de soldats français qui allait relever un poste. C'était la première fois qu'il apercevait ces hommes dont les exploits l'avaient

si souvent inquiété. Étranger à notre pays, il faillit un instant être mordu au cœur par la jalousie en contemplant l'aspect martial de cette troupe. Il y a dans notre fantassin je ne sais quel signe de force invincible qu'il faut reconnaître, n'importe à quelle patrie on appartienne. Chacun comprend que ces pieds agiles sont faits pour aller au bout de toutes les routes où ils s'engagent. Quand nos soldats passent avec cet air déterminé, cette marche dégourdie, ce caractère d'entrain et d'action qui est sur leurs traits, dans leurs allures, jusque dans les plis de leurs vêtemens, il faut, bon gré, mal gré, que l'on soit ému d'orgueil national, si l'on est Français, et si on ne l'est pas, d'une admiration mêlée d'un peu d'envie. Combien de fois à nos défilés avons-nous recueilli ce sentiment exprimé en termes sincères et gracieux par les officiers des autres nations! Russes, Prussiens, Anglais, sentent quelque chose tressaillir en eux quand à la fin d'une revue ils ont le visage frappé par le vent de ce drapeau qui va si vite, quoique des pieds poudreux le fassent marcher. Pour parler le langage biblique, leur chair se hérisse, et ils comprennent qu'un esprit vient de passer près d'eux. C'est en effet l'esprit de la France qui les a effleurés.

Le sentiment qui du reste l'emporta chez Laërte quand il eut contemplé quelques minutes ces soldats fut un sentiment de satisfaction et d'orgueil. Guerrier avant tout, il était caressé dans sa passion guerrière par la belle attitude de cette troupe, puis il se félicitait d'avoir choisi de semblables hommes pour compagnons de sa nouvelle vie. Le retard apporté par les vents dans la traversée de la *Panagia* fut favorable à Zabori en lui enlevant dès son arrivée tout un ordre d'ennuis militaires. Les personnages puissans qui avaient décidé son départ de Vienne s'étaient employés activement près du gouvernement français pour lui faire obtenir dans la légion étrangère un emploi de son grade. Il trouva son brevet de lieutenant à l'état-major général de l'armée d'Afrique. Le régiment dans lequel il était nommé avait alors son dépôt à Alger. Le bataillon dont se composait ce dépôt était caserné dans ce vieux château de la Casbah, bâti sur une hauteur d'où il domine toute la ville. Laërte ne voulut pas perdre un moment, et vers deux heures de l'après-midi il se mit en route pour aller trouver le major qui demeurait dans cette forteresse.

Les rampes qui conduisent à la Casbah sont escarpées; elles étaient toutes ruisselantes d'une chaude lumière. Le temps était devenu pesant. Laërte suivait à pied ce contre-fort, et comme les plus énergiques natures sont sujettes à de subites défaillances, il vit tout à coup sous un aspect douloureux ce qui lui souriait quelques heures auparavant. Il lui sembla qu'il gravissait un calvaire. Ces images de la passion nous reviennent dans toutes les graves

occurrences; c'est là une des plus étranges vertus de cette histoire simple et infinie que l'humanité lit au fond de son cœur presque autant que dans la tradition. Le soleil d'Afrique, qu'il avait salué avec tant de joie le matin, lui parut comme une verge enflammée qui le flagellait. Il croyait sentir sur ses épaules le poids d'un instrument de supplice, et il hésitait à porter la main à son front, où perlaient des gouttes de sueur, il craignait de retirer ses doigts pleins de sang. Je ne passe aucune de ces impressions sous silence, parce que je veux appeler l'attention sur un homme créature de Dieu, non point sur un héros fictif, création d'une imagination terrestre. La vérité d'ailleurs ici comme en toute occasion est la meilleure loi à suivre; elle nous montre le rôle souvent vengeur que se réservent les instincts habituels de notre âme dans ces existences excentriques parées de périlleuses séductions.

Le major qui commandait le dépôt n'avait pas un extérieur de nature à ramener la gaîté dans l'esprit du jeune Hongrois. C'était un grand homme chauve, d'une cinquantaine d'années, rongé par les fièvres d'Afrique, et qui n'avait rien de militaire au premier abord, ni dans ses traits, ni dans sa tenue. Laërte le trouva dans une petite chambre devant un bureau chargé de paperasses, vêtu d'un pantalon garance taché d'encre et d'un vieux pardessus bourgeois d'une couleur olivâtre. Ce personnage de triste mine portait à son bureau des lunettes bleues, qu'il releva pour contempler le nouvel officier de son régiment. Or rien n'est d'un aspect plus fantasquement pénible que des morceaux de verre se soulevant au-dessus de deux yeux dont ils laissent à découvert la rougeur maladive, pour s'établir comme l'appareil visuel du cyclope au milieu d'un front chauve. Les Hongrois, comme les Italiens, sont sujets à toute sorte de menues superstitions, et la physionomie du major fut particulièrement désagréable au comte Laërte. Cependant la tristesse de Zabori fut dissipée par un vif et soudain rayon de joie. Le major lui apprit que dans quelques jours il partirait avec des hommes qui quittaient le dépôt, et irait prendre son service dans un des bataillons de guerre; puis le nouvel officier de la légion fut invité par son chef à un dîner de réception qui devait avoir lieu le soir même.

Une sorte de cabaret situé dans le voisinage de la forteresse était le lieu modeste où les officiers du dépôt se réunissaient pour prendre leurs repas. Alger n'était pas alors la ville européenne qu'elle est devenue aujourd'hui. En tout temps d'ailleurs et en tous lieux, les officiers savent s'accommoder de ce que leur fournit le grand maître de leur existence : le hasard. Laërte se dirigea donc à six heures vers l'hôtellerie où, sous l'invocation de Notre-Dame, un Maltais, naguère pirate, continuait sa carrière de déprédation. Pour-

tant, lorsqu'il eut franchi le seuil d'un logis délabré, ancien nid de Turcs disparus, Zabori pénétra dans un asile qui lui causa un plaisir imprévu. Une douzaine d'officiers l'attendaient autour d'une table chargée de fleurs. Les visages de ses nouveaux camarades conquirent sur-le-champ le gentilhomme hongrois. Un air d'audace et d'entrain régnait sur toutes ces physionomies, où se montrait dans ce qu'il a de plus énergique le caractère particulier à chaque nation de l'Europe. Le major lui-même n'était plus la maussade figure du matin; il avait dépouillé l'homme de bureau pour reprendre une enveloppe martiale. Sa taille s'était redressée dans un uniforme qu'il portait avec l'aisance d'un vieux soldat; ses lunettes étaient restées avec ses paperasses, et Laërte trouvait dans ses yeux une cordiale expression de bienvenue. Le major représentait, avec un officier dont nous allons bientôt parler, l'élément français de cette réunion. Les officiers de la légion se divisent, comme on le sait, en deux classes : ceux qui servent à titre étranger, c'est-à-dire les hommes échoués, comme Laërte, au pied de notre drapeau après avoir été battus dans leur pays natal par le flot des aventures, et ceux qui servent à titre français, c'est-à-dire les militaires de notre nation envoyés dans la légion, comme dans tout autre corps, par les voies habituelles de l'avancement. C'était à cette dernière classe qu'appartenaient le commandant du dépôt et un homme d'une trentaine d'années qui joue un rôle important dans ce récit, — le capitaine de Serpier.

Nous rencontrons presque tous dans notre vie un personnage qui représente le chœur de la tragédie antique. Témoin grave et ému de nos actions, il a sans cesse sur les lèvres des paroles qui remuent notre existence et en sont la moralité. Il nous attire comme ce canal que La Fontaine comparait au livre des *Maximes*. Ces ondes sur lesquelles nous nous penchons sont si belles que *l'on ne s'en éloigne qu'avec peine*. Pourtant, dans l'image qu'elles réfléchissent, il y a quelque chose qui nous attriste, car cette image, c'est notre propre figure se reflétant dans une conscience amie; le fantôme qui nous apparaît a je ne sais quoi de solennel. Nous sentons que cette ombre de nous-mêmes a été jugée, et, quoique le jugement qui pèse sur elle soit attendri, c'est toujours un jugement. Le capitaine de Serpier devait être ce personnage pour Zabori. Aussi allons-nous dire tout de suite ce que nous savons et ce que nous pensons de l'homme qui fut le plus aimé de Laërte, et qui seul aurait pu le soustraire peut-être aux mauvaises puissances dont il était le jouet.

Je n'apprendrai rien à personne sur la famille à laquelle appartenait Yves de Serpier. C'était un descendant de ce soldat intrépide, moitié hobereau, moitié laboureur, qui s'est fait une place si originale entre Charette et Stofflet dans les légendes de la Vendée.

Le vieil André de Serpier, qui mourut sur la place publique de Nantes, pour avoir eu une fois dans sa vie l'âme trop miséricordieuse vis-à-vis des bleus, fut récompensé sous la restauration dans la personne de son fils. On créa Louis de Serpier marquis, et on lui donna le commandement d'un régiment de la garde. Blessé dans les rues de Paris en 1830, Louis se retira dans le coin de terre qu'il possédait en Vendée; mais il exigea que son fils Yves, qui avait déjà débuté dans le service militaire, restât sous le drapeau de la France. Quoique son existence en définitive eût été assez obscure, ce Louis avait dans le cœur de grandes choses. Marquis populaire, né d'un sol où la sueur de son front avait coulé avant le sang de ses veines, il était attaché à sa patrie par un vigoureux amour. Or il y a dans l'amour quelque chose de divinatoire, c'est un sentiment qui ne peut pas longtemps errer. De là cette tendresse sacrée avec laquelle les enfans des vieilles races, tout en sachant brisés à jamais les plus chers de leurs jouets et les plus vénérables de leurs reliques, viennent tout à coup un beau jour faire leur soumission à un pays dont ils ne veulent pas rester séparés. Louis, avant de mourir, vit son fils porter cette cocarde tricolore qu'il s'était cru condamné pour toujours à maudire. Seulement il voulut qu'Yves allât poursuivre sa carrière en Afrique; un air traversé par les balles lui semblait la seule atmosphère où pût s'épanouir ce rejeton du supplicié vendéen.

Yves obéit avec joie aux volontés de son père, quoique Paris lui tînt au cœur par des liens puissans et secrets. Naguère lieutenant aux grenadiers de la garde, il avait passé la plus chaude époque de sa vie dans cette ville qui avait réjoui et tourmenté sa jeunesse. On avait cité le comte de Serpier parmi les hommes à la mode. Il n'appartenait cependant en rien à l'inepte et frivole espèce que désigne d'habitude ce mot. Seulement un tour chevaleresque dans l'esprit et un mouvement passionné dans le cœur l'avaient désigné à l'attention des femmes. La reine d'une société évanouie, cette duchesse de B... qui, quelques jours après la révolution de juillet, se laissa choir en même temps dans la retraite et dans les années, disait de lui qu'il était *occupant*. Yves eut plusieurs aventures où il apporta constamment quelque chose d'ardent et d'ingénu qui faisait une originalité en amour. Un de ces attachemens dont je n'ai point à parler ici fut célèbre. C'est un vrai *romancero* parisien rempli de détails poignans, d'émotions violentes et désespérées, quoique tout y soit enfermé en définitive dans une forme d'une correction élégante. Serpier s'était épris éperdument d'une femme qui l'avait atteint au plus vif de sa foi amoureuse sans le frapper par aucune de ces trahisons grossières justiciables des tribunaux ordinaires de galanterie. A l'heure où il intervient dans ce récit, cette passion

n'était pas éteinte : il croyait fréquemment encore avoir laissé une moitié de son âme au-delà des mers. En cela, il ne se trompait pas; seulement cette moitié de son âme dont il était dépouillé, c'était ce membre coupé par un instrument terrible de guérison, dans lequel nous souffrons encore, mais que nous ne devons plus jamais ressaisir. La partie mutilée qui lui restait, rendue cruellement à la santé, acquérait chaque jour à son insu une nouvelle vigueur.

On comprend la forte et soudaine impression que Serpier produisit sur Laërte. Pendant le dîner, qui se passa gaîment, la conversation fut générale. La guerre en fit les frais. Cette matière fut traitée par tous les convives sans forfanterie et sans pédantisme. Les actes de la plus brillante valeur et quelquefois même de la plus excentrique audace étaient racontés avec discrétion et simplicité. Nul ne disait ce qu'il avait fait, mais chacun disait, on le sentait, ce qu'il était capable de faire. L'esprit régnant dans ces discours était l'esprit militaire dans sa pure essence, c'est-à-dire le sentiment opposé à ce je ne sais quoi de trop accentué qui marque les anecdotes héroïques sur les lèvres des hommes même les plus braves, quand le danger n'est qu'un accident de leur existence. Aussi Zabori se trouvait-il parmi les siens. Il goûtait ce plaisir délicat, cet agréable et doux bien-être qu'éprouvent dans une société de leur choix les gens épris de la bonne compagnie. De belles Maltaises aux chevelures opulentes et aux larges poitrines, semblables à des cariatides ambulantes, faisaient le service de la table. On prit le café dans la salle où l'on avait mangé. Chacun alors alluma une pipe ou un cigare, et l'entretien se morcela. Yves et Laërte, qui pendant le dîner avaient à certaines paroles déjà reconnu leur incontestable parenté morale, entrèrent rapidement dans une première intimité. Sans raconter tous les événemens de sa vie, Zabori en dit assez pour faire comprendre à son nouveau compagnon de quel monde il sortait et par quelles lois il était gouverné. Serpier laissa voir de son côté quelques-uns des aspects les plus originaux et, si l'on peut parler ainsi, les plus pittoresques de sa nature. Ces deux jeunes gens s'avouèrent que pour eux la guerre était un culte et le péril un refuge; seulement ils n'embrassaient pas avec des mains également pures l'autel où leur dieu rayonnait. Yves était poursuivi par des fantômes mélancoliques, non point par des spectres vengeurs : il n'avait point rompu avec sa patrie; il pouvait associer les plus saintes émotions de son âme à l'émotion du combat. Laërte au contraire était condamné à aimer le danger pour le danger même. Pour lui, il n'y avait point de drapeau. L'épée frappant au hasard, instrument irresponsable d'une volonté inconnue, était le signe unique de sa foi.

Serpier, dès qu'il eut compris dans quelle situation se trouvait Laërte, fut saisi d'une compassion indicible pour le compagnon que

le hasard lui envoyait. Zabori était plus jeune que lui de quelques années, et avait un visage qui prévenait en sa faveur. Sa force d'athlète n'était point accusée par ces formes vigoureuses qui éloignent les délicates sympathies. Sa taille élancée et fine, que n'eût point fait plier la plus robuste étreinte, avait quelque chose de frêle en apparence. Ses grands yeux, d'un bleu un peu sombre quand ils n'étaient point traversés par l'éclair des passions violentes, avaient quelque chose de tendre et de rêveur : c'étaient des nids de chimères. Aussi, tout en vidant les verres de punch, de vin chaud et de bière qui succédèrent au café, suivant l'inflexible régularité des lois militaires dans les jours de réception, les deux nouveaux camarades se promirent un mutuel appui.

— Un des plus précieux priviléges de notre état, dit Serpier avec un enjouement où résonnaient les plus franches cordes de la vieille humeur française, c'est la possibilité de pouvoir faire sans embarras et sans ridicule une déclaration soudaine d'amitié. Les déclarations de cette espèce sont surtout à leur place en campagne. Les faits évoqués par les paroles ne se font pas attendre; ils sont déjà debout à l'instant même où nos bouches prononcent les formules qui les conjurent. Ainsi, pour entrer dans une rêvasserie qui doit plaire à votre âme germanique, j'ai souvent pensé, avec une nature bizarre de plaisir, qu'à telle heure où j'étais paisiblement assis devant une tasse de café, savourant une causerie amicale, il existait dans quelque coin du monde inconnu pour moi un homme destiné à me tuer ou à recevoir de moi la mort. En cet instant même, tandis que nous causons, quelque sordide Kabyle au fond d'un gourbi ou quelque magnifique Arabe sur le seuil de sa tente prépare peut-être le fusil dont il se servira pour tirer sur nous. Dieu veuille qu'un même péril nous réunisse, car je ne sais que deux liens d'union pour les âmes : le danger ici-bas et Dieu là-haut.

A ces mots, Yves et Laërte choquèrent leurs verres. Quelques esprits sceptiques croiront peut-être que les libations avaient une large part dans les effusions de cette rapide amitié; ces esprits-là se tromperont. La flamme de ces punchs traditionnels qui consacrent les réunions militaires est tout simplement un feu de Bengale dont les âmes sont éclairées. Elle ne crée point les hardies et attrayantes figures de la gaîté, du dévouement, de la franchise; elle se borne à répandre sur elles un éclat passager, qui heureusement ne s'éteint pas ensuite dans une fâcheuse obscurité.

IV.

Quelques jours après cette soirée, Laërte, qui avait pressé les maîtres ouvriers de son régiment, portait l'uniforme de la légion

étrangère. Il avait ce képi rouge, coiffure leste et dégagée qui par sa forme inclinée semble crier : En avant! cette tunique du sombre bleu consacré par les victoires de nos premières armées populaires, et enfin ce pantalon garance dont nos dernières guerres ont fait un glorieux et redoutable surnom de nos soldats. « Voici les pantalons rouges! » disaient les Autrichiens dans cette belle et encore récente campagne d'Italie. Zabori portait cette tenue avec fierté, il avait surtout des regards complaisans pour le sabre qui pendait à ses côtés, un sabre droit à poignée d'acier, l'arme à la mode dans tous les corps de l'Afrique. Seulement il attendait avec impatience l'instant où ce sabre verrait le jour, où avec un air de noble insouciance il essuierait tranquillement, à la fin d'un combat, le sang qui en aurait terni la lame; ce moment désiré allait venir.

En ce temps-là, Blidah, où l'on va paisiblement maintenant d'Alger en quelques heures par une route aussi sûre et plus gaie que celle de Saint-Germain ou de Versailles, était le but incertain d'excursions difficiles et périlleuses. C'était un poste où s'enfermaient avec une résolution désespérée de petites garnisons que l'on ravitaillait péniblement. La garnison de Blidah était alors formée par deux bataillons de guerre de la légion, une division de spahis et une demi-batterie. Il s'agissait de diriger sur ce point des munitions et d'en faire partir tout un personnel de blessés et de malades qui nuisaient aux opérations de guerre. On organisa donc à Alger un convoi qui devait être formé d'un détachement de cavalerie et de deux compagnies d'infanterie : l'une composée de ces soldats si connus sous le nom de zéphyrs, c'est-à-dire appartenant aux bataillons d'Afrique, l'autre tirée de la légion. Cette dernière compagnie devait être commandée par Serpier, et Laërte en faisait partie.

Serpier, malgré sa jeunesse, se trouvait avoir le commandement de la colonne. Le capitaine Hermann, dit Bautzen, du bataillon d'Afrique, était infiniment plus âgé que lui, car il avait passé quatorze ans dans le grade de sergent, était resté sous-lieutenant dix ans, et enfin avait conquis ses épaulettes de capitaine par le droit de l'ancienneté; mais la dernière promotion de Bautzen datait à peine de quelques mois, et Serpier avait déjà plusieurs années de grade. Quant au détachement de cavalerie, il était commandé par un lieutenant. On se mit en route avant le jour; on désirait faire sur-le-champ la plus forte étape, pour aller coucher dans un bivac bien choisi, à quelque distance de Blidah. J'ai dit que la campagne d'Alger était en ce temps-là fort mal sûre; cependant, depuis quelques mois, des convois peu nombreux l'avaient sillonnée sans être obligés de livrer aucun combat. On affirmait qu'Abd-el-Kader était occupé loin du centre de nos possessions, et l'attitude des tribus qui nous environnaient rendait cette assertion vraisemblable, car dès

que l'émir était dans leur voisinage, les Arabes commençaient à frémir comme les épis à l'approche d'une tempête. Les officiers, qui avaient acquis déjà la connaissance de cette nation mobile, étaient informés, par d'infaillibles symptômes, des moindres mouvemens d'Abd-el-Kader. Sur la foi des observations les plus récentes, on s'était mis en marche militairement, sans croire néanmoins à d'imminentes attaques. Ainsi Serpier, sachant combien il est fatigant pour la cavalerie de régler ses allures sur celles des troupes à pied, avait ordonné à la division de spahis placée sous ses ordres de monter à cheval deux heures après le départ de l'infanterie. Le jour n'était pas encore levé, quand le convoi, escorté par les fantassins, quitta les murs d'Alger et s'engagea dans la plaine. Quelques maisons mauresques apparaissaient seules au sortir de la ville, dans cette campagne où s'élèvent aujourd'hui tant de villas opulentes. Ces maisons muettes et mornes, avec leurs grandes murailles sans ouvertures sur le dehors, étaient d'un aspect inquiétant; elles ressemblaient bien moins à des sentinelles amies qu'à des sentinelles malveillantes vous indiquant d'un air narquois des périls où elles souhaitent en secret de vous voir tomber. Bientôt du reste les traces mêmes de cette vie sombre et défiante disparurent tout à fait; on entra dans de vastes espaces uniquement occupés par une herbe rare, des figuiers de Barbarie, quelques aloès solitaires et la cohue des palmiers nains. On passait près de lieux que l'on savait habités d'ordinaire par des tribus, et nulle créature humaine ne se montrait. Rien n'est pour les gens de guerre un indice plus certain de lutte prochaine que cette paix profonde et cette solitude comme affectée dont les pays où ils s'avancent prennent tout à coup l'aspect sous leurs pas. Serpier dit en souriant à Laërte, qui marchait auprès de lui : « Je trouve qu'il y a aujourd'hui de la poudre dans l'air. »

En continuant à marcher, le jeune commandant de la colonne vit au sommet d'une colline qui s'élevait à l'horizon un léger nuage de fumée. Il savait que ni tentes ni gourbis ne devaient se trouver dans cette direction. Évidemment le spectre aérien qui se perdait sur un ciel bleu, dans la lumière éclatante du soleil, devait être un signal. Serpier alors s'arrêta; il appela le capitaine Bautzen, et lui montra la vapeur révélatrice que l'œil exercé de ce vieux routier africain avait aperçue déjà. Les deux officiers eurent une rapide conférence. A l'issue de ce colloque, Bautzen rejoignit sa compagnie, qui marchait en tête du convoi, détacha quelques zéphyrs en éclaireurs du côté où l'on avait signalé la fumée; puis le convoi poursuivit sa route. On avait franchi plus d'une lieue depuis cet incident, et rien de nouveau ne se produisait. Les soldats de la légion, dont un moment l'attention s'était éveillée, avaient même repris leur insouciance habituelle; ils marchaient le fusil à la grenadière,

la capote ouverte, la cravate relâchée, tenant à la main ces grands bâtons qui donnent à nos soldats africains un air de pèlerins héroïques. Comme la chaleur commençait à devenir accablante, la chanson de route, semblable à ces oiseaux des champs qui se cachent et dorment au milieu du jour, n'élevait plus dans l'air ses ailes joyeuses; tout entretien même s'était éteint peu à peu. Dans ces corps forcément éveillés, les âmes faisaient leur sieste. On n'entendait guère que le bruit des grandes gamelles se balançant sur ces sacs si ingénieusement remplis où le fantassin porte toute sa fortune, et auxquels il doit le sobriquet de *méfiant*, sobriquet qui serait une cruelle ironie, si, né dans les rangs mêmes de l'armée, il n'avait pas le caractère inoffensif de la gaîté militaire.

On vit tout à coup les tirailleurs qui éclairaient la colonne apprêter leurs armes, et le bruit, affaibli par le grand air, de plusieurs détonations lointaines parvint à l'oreille des soldats. Laërte, qui pendant cette petite marche devait remplir les fonctions d'adjudant-major, avait obtenu l'autorisation de faire la route à cheval. Il cheminait à côté de Serpier, monté lui-même, comme presque tous les capitaines des corps d'infanterie qui résident constamment en Afrique. Serpier prescrivit au lieutenant d'aller voir ce qui se passait sur la ligne des tirailleurs. Laërte partit immédiatement aux plus vives allures d'un de ces chevaux barbes dont l'extérieur délicat cache tant de force et de généreuse ardeur. Au fur et à mesure qu'il s'avançait dans la direction du feu, franchissant les touffes de palmiers nains, dévorant l'espace, et, pour me servir d'une expression arabe, *buvant l'air* comme sa monture, il éprouvait un bien-être dont il n'avait pas encore joui. Il entrait dans cette région des combats comme un homme brûlé par la chaleur d'une journée de marche sous un ciel ardent entre dans le lit bienfaisant d'un fleuve.

Les détonations devenaient plus fréquentes et plus nettes; une sorte de bourdonnement passa près de ses oreilles. C'était une balle qui venait de le côtoyer dans son vol. Il eut le tressaillement d'une jeune fille qui reçoit le premier baiser d'une bouche amoureuse. Il lui semblait qu'un poids était enlevé de son cœur, qu'un bandeau était arraché de ses yeux. Il goûtait enfin dans toute sa plénitude le bonheur triomphant de l'initié. Au moment même où il arriva sur la ligne des tirailleurs, il sentit sa jambe saisie par un soldat près duquel il avait poussé son cheval. Le plomb d'un Arabe venait de briser le crâne de cet homme. Le mourant s'était accroché en tombant à l'objet qu'il avait senti près de lui, l'étrier de Laërte fut rougi, et des fragmens de cervelle jaillirent sur sa botte; mais qu'importaient de semblables détails à ce jeune illuminé de la foi guerrière? A cet instant même, ses regards se repaissaient de tous les attraits d'un spectacle désiré.

C'était évidemment une force considérable que les tirailleurs avaient devant eux. A une distance rapprochée déjà et qui diminuait rapidement, des cavaliers galopaient debout sur leurs étriers en faisant un feu assez vif de mousqueterie. Derrière cette audacieuse avant-garde se mouvaient tumultueusement des masses blanches; les tribus dont on avait traversé le territoire désert s'étaient concentrées et marchaient au-devant de l'ennemi commun avec leurs forces réunies. Dès qu'il eut jugé de la situation, Laërte repartit au galop pour rendre compte à Serpier de ce qui se passait. Alors le chef du convoi menacé prit ses dispositions de défense. On sonna le ralliement des tirailleurs, on fit masser les voitures du train qui portaient les munitions, et l'infanterie se plaça autour de ces chariots. Ce fut pour Laërte le moment de contempler avec intérêt les hommes qu'il avait sous les yeux, et dont il allait voir se déployer l'énergie. Le visage de Serpier avait une expression conforme aux meilleures traditions de l'esprit militaire. La joie du combat était tempérée chez le jeune chef par la gravité du commandement. Rien du reste de plus énergique et de plus placide à la fois que ses traits où l'approche du danger répandait un serein éclat. Tandis que le front prenait quelque chose d'intrépide et de fier, une singulière douceur se peignait dans les yeux. En ce moment, Yves de Serpier aurait rappelé à un esprit lettré le beau portrait que Bossuet nous a tracé du prince de Condé au feu. Il y avait dans toute sa personne quelque chose d'engageant et de libre dont un ami aurait pu profiter pour lui demander des conseils sur ses intérêts. Quant aux soldats de la légion, ils offraient la plus attachante variété de types belliqueux : l'Espagnol redoublait de gravité dédaigneuse, tandis qu'un pâle éclair paraissait comme le reflet d'un incendie intérieur dans l'œil bleu du Polonais. Toute une série de moustaches noires ou rousses, âpres, violentes et comme hérissées d'avance par le vent des combats, présentait un coup d'œil agréable et rassurant pour celui qui sentait tous ces poils formidables de son côté.

Les zéphyrs, eux aussi, s'apprêtaient gaîment à la besogne. On sait comment se recrutent ces soldats. S'ils n'offrent point ces solides vertus, ces qualités précieuses d'honnêteté et de discipline qui sont si loin de nuire à la valeur, ils ont parfois cependant un genre de mérite qu'il ne faut point méconnaître. Nombre d'entre eux ont acquis à l'endroit de maintes choses une philosophie railleuse qu'ils appliquent assez heureusement au danger. Le nom burlesque sous lequel leurs compagnons les ont désignés est destiné à rendre leurs allures légères sur tous les chemins de cette vie. Leurs fusils et leurs cartouches constituent au propre comme au figuré le seul bagage dont ils n'aient pas sans cesse la fantaisie de se débarrasser. Quant à leurs chemises, à leurs pantalons d'ordonnance et

aux principes élémentaires de conduite dont la plus simple éducation nous munit, ils s'en délivrent journellement au gré de caprices renaissans qu'aucune punition ne peut refréner. S'ils représentent, comme on l'a dit quelquefois, l'élément parisien, ils ne le représentent pas de la même manière que les zouaves, gens, eux aussi, d'audace et de gaîté, mais qui savent soumettre à la toute-puissante direction du devoir les forces expansives de leur nature. Les zéphyrs sont des hommes qui ont failli, et qui malheureusement ne se repentent guère de leurs fautes. On se tromperait fort si on les prenait pour des Madeleines en quête de leur rédemption, offrant leur sang en guise de larmes. Seulement, lorsqu'ils sont en belle humeur, le péril les divertit quelquefois, et ils l'abordent alors d'une leste façon qui excite une profonde indulgence dans nos cœurs épris de la bravoure sous toutes les formes. Puis ces enfans perdus d'ordinaire sont vigoureusement commandés. Leurs officiers, pris indistinctement dans tous les corps de notre infanterie, leur montrent que l'intrépidité, pour briller de tout son éclat, n'a besoin de divorcer avec nulle autre des vertus guerrières. Ces officiers toutefois sont obligés forcément de participer quelque peu au caractère apparent de leur troupe. Il faut que dans leur attitude, leur geste, leur action, tout sente l'homme aux décisions rapides, qui se meut avec énergie et liberté dans la vie. Le capitaine Hermann, dit Bautzen, était un excellent officier de zéphyrs.

Ce vaillant soldat aurait été fort embarrassé de donner des renseignemens précis sur le lieu de sa naissance. Seulement il était sûr d'avoir eu pour langes une capote grise, et d'être toujours resté sous l'ombre du drapeau français. Il avait si souvent raconté la bataille de Bautzen, où il avait figuré à quatorze ans comme tambour, que le nom de Bautzen avait peu à peu fini par le désigner. Il était fier de cette appellation, qui convenait merveilleusement à sa personne martiale. C'était un homme aux cheveux grisonnans, un peu replet, quoique taillé pour la marche, offrant dans ce qu'il a de plus complet le vieux type français du voltigeur. On l'avait souvent plaisanté sur sa moustache d'une couleur incandescente. Il prétendait que c'était pour en éteindre le feu qu'il la trempait si souvent dans des liquides de toute nature. Le goût et l'habitude de boire n'avaient point toutefois chez Bautzen le caractère honteux de l'ivrognerie. Les zéphyrs n'avaient jamais vu vaciller ni le corps ni la raison de leur officier. Seulement Bautzen trouvait que les lèvres étaient occupées plus dignement à humer un vin généreux, voire une boisson insignifiante ou d'un goût pervers, qu'à prononcer des paroles oiseuses. Il avait à l'endroit de l'éloquence quelques axiomes pleins d'une ironie concise. Quoiqu'il eût déjà pris part à bien des combats, le recueil de ses allocutions à ses zéphyrs aurait

tenu tout entier dans quelques lignes, et n'aurait guère pu enrichir que le langage où se noyèrent les grâces de Vert-Vert. Au demeurant, il aurait eu bien tort de rien changer à ce tour expressif et laconique de sa verve oratoire. Tel qu'il était, le capitaine Bautzen exerçait sur ses hommes une grande action. Quoiqu'il eût plus d'une fois suppléé par des peines de son invention à ce qu'il appelait l'insuffisance du code militaire, aucune balle sortie de sa troupe n'était venue, un jour d'affaire, lui exprimer d'une manière significative quelque rancune invétérée. Somme toute, on l'adorait au bataillon, et d'un mot, d'un seul signe, il eût poussé sa compagnie tout entière à se jeter dans la mort. Que l'on excuse donc son mépris pour des hommes qui, avec tout l'art des Cicéron ou des Mirabeau, n'en auraient certes pas fait autant.

Le visage de Bautzen fut le dernier sur lequel Laërte arrêta complaisamment son regard avant l'action. Les tirailleurs que l'on avait rappelés revinrent au pas de course se rallier à leur troupe, et les balles se mirent à pleuvoir sur les deux compagnies d'infanterie. Les cavaliers qui éclairaient l'ennemi poussèrent leurs chevaux jusqu'à la portée de nos baïonnettes. Cette audace fit réfléchir Serpier, qui dit rapidement à Laërte : — Il y a par ici quelque lieutenant de l'émir, sinon l'émir lui-même. Pour agir ainsi, il faut que ces cavaliers se sentent soutenus.

Bientôt en effet les masses blanches entrevues déjà par Zabori se rapprochèrent en prenant des formes distinctes, et notre convoi se trouva entièrement enveloppé. Deux tribus belliqueuses avaient réuni leurs forces; ces forces irrégulières étaient appuyées par une troupe bien armée qui semblait manœuvrer avec intelligence et précision : évidemment cette troupe appartenait à l'armée d'Abd-el-Kader.

Serpier, lorsqu'il eut vu les siens cernés de toutes parts, promena son regard avec calme autour de lui. Ce rapide examen lui donna une pleine satisfaction. La confiance était sur tous les visages. La légion se montrait impassible, le bataillon plein d'entrain. Le chef n'avait qu'à savoir employer ces précieux élémens. Le jeune capitaine avait ordonné jusqu'alors une abstention presque complète de feu. Les cavaliers qui s'étaient avancés jusque sous la moustache de nos soldats étaient les seuls que l'on eût daigné honorer de quelques balles : ceux-là gisaient avec leurs chevaux devant nos fantassins, et leurs cadavres fournissaient un rempart utile aux défenseurs du convoi; mais, quand le gros de l'ennemi fut à une bonne portée de mousqueterie, Serpier donna le signal d'un feu de deux rangs qui s'ouvrit avec précision et ensemble. Savamment conduite, cette puissante orchestration de la poudre n'avait aucune de ces fâcheuses cacophonies que les troupiers désignent par cette expression : *déchirer la toile*. Des sons pleins et sonores charmaient l'oreille

de Laërte, qui à l'Opéra de Vienne n'avait jamais eu semblables jouissances musicales.

Ce feu formidable pourtant ne rompait point le cercle formé autour des nôtres par les Arabes, et ce cercle au contraire allait toujours en se resserrant. Laërte voyait tomber autour de lui des soldats dont la mort heureusement ne faisait point de brèche au valeureux rempart du convoi. Le capitaine Bautzen indiquait par un signe les vides à combler dans les rangs de sa troupe. Il ne quittait point la pipe noircie qu'au commencement du combat il avait soigneusement placée dans un coin de sa bouche. Les zéphyrs obéissaient gaîment à cette autorité silencieuse. Un jeune fourrier à la moustache blonde, qui avait commencé le métier d'artiste dans un atelier parisien, s'écria d'une voix joyeuse : « Nous ressemblons à des grognards de Charlet; nous avons l'air de poser pour la vieille garde! » Une balle atteignit mortellement celui qui discourait ainsi, sans nuire à l'effet produit par son gai propos.

Mais ce luxe de verve et de courage n'empêchait pas la situation de devenir grave. Les Arabes s'étaient aperçus des efforts que Serpier faisait pour protéger ses munitions; ils avaient compris que les caissons placés au centre du convoi contenaient de la poudre, et ils désiraient déterminer quelque funeste explosion. A cet effet, des hommes résolus, appartenant aux plus intrépides guerriers de leurs tribus, coupèrent des branches de palmiers nains, les enflammèrent et vinrent jeter sur nos caissons ces tisons embrasés. Heureusement le terrain sur lequel on combattait n'était point propice au développement de ces immenses incendies qui changent parfois tout à coup en mer de flammes les plaines africaines. Les projectiles arabes venaient s'éteindre entre les roues des voitures qu'ils menaçaient. Toutefois un accident était à craindre. Une énorme branche de palmier, ardente comme une torche, s'était abattue sur un caisson; il avait fallu le dévouement d'un zéphyr pour enlever ce brandon. Pendant les péripéties de cette lutte, une balle atteignit à l'épaule le cheval de Laërte. Frappé dans la région du cœur, l'animal s'affaissa en silence et se coucha, pour ne plus se relever, entre les cadavres humains dont le sol était jonché. Zabori se dégagea promptement de sa monture. Il aperçut quelques soldats du capitaine Bautzen qui le regardaient en riant. « Voilà, dit l'un d'entre eux, le nouvel officier de la légion forcé de se mettre sur ses jambes comme les camarades. » Laërte avisa en ce moment le caisson sur lequel les Arabes dirigeaient le plus de branches enflammées, et, sautant lestement sur ce coffre redoutable : « Vous voyez, dit-il au soldat dont il avait entendu le propos, que je ne mets pas beaucoup de temps à retrouver une monture. »

Mais un nouvel incident l'arracha de ce poste. Encouragés par le

petit nombre de leurs adversaires, les Arabes tentèrent un effort opposé à leur manière habituelle de nous combattre. Une troupe se détacha de leurs rangs et marcha franchement sur les nôtres au pas de course. « Eh bien! s'écria un *loustic* du bataillon, émule et successeur du fourrier abattu, voici maintenant les Arabes qui prennent notre rôle; ils courent comme les voltigeurs de la jeune garde dans les pièces du Cirque-Olympique! » On vit bientôt du reste ceux qui avaient mérité cet éloge flatteur. Ce n'étaient point les guerriers des tribus insurgées, mais une petite bande d'hommes serrés les uns contre les autres, tous armés de fusils à baïonnette, et observant une sorte de cadence dans leur rapide allure. « Je reconnais les réguliers d'Abd-el-Kader! s'écria Serpier. L'émir a envoyé un détachement de cette troupe d'élite pour soutenir la révolte des tribus. » Laërte courut à l'endroit où les réguliers se précipitaient, et il put alors voir de près ces hommes, dont, sans s'en rendre compte, il s'était toujours occupé. Ces réguliers étaient vêtus à la manière de nos zouaves, mais ils avaient dans la stature et dans le visage quelque chose de plus poétiquement farouche que ces soldats; leurs grandes barbes et leurs hautes tailles leur donnaient un aspect de titans. Le caractère français heureusement se montre fort peu accessible à l'effet des plus imposantes apparences. Nos lestes et joyeux fantassins sont de la race qui de tout temps a jeté par terre les géans.

Les réguliers avaient abordé les zéphyrs. Le capitaine Bautzen se plaça au premier rang de sa troupe et ôta un instant sa pipe de sa bouche. On crut qu'il allait parler : il parla effectivement. Comme son discours se composa uniquement de ces mots que l'on traduit dans la langue écrite par des initiales et des points, je ne les rapporterai pas ici. Je me bornerai à dire que ses paroles agirent avec leur puissance accoutumée. Le capitaine Bautzen comptait un succès oratoire de plus. Il montra qu'il comprenait la portée de ce triomphe en replaçant sa pipe dans sa bouche avec un sourire de satisfaction; puis il tira son sabre, démonstration belliqueuse dont il était fort avare. Le sabre de Bautzen ne voyait le jour que dans de rares et périlleuses occasions. Le digne capitaine aurait regardé comme une puérilité sacrilége de déranger pour des bagatelles le fidèle compagnon attaché à ses flancs. Son sabre cette fois pouvait se montrer sans se compromettre, car les réguliers vinrent se jeter de tout leur élan sur les baïonnettes des zéphyrs. Ces baïonnettes ne plièrent point; elles demeurèrent, quelques secondes après ce choc, triomphantes et empourprées. Puis Bautzen, obéissant à une inspiration qui cette fois n'avait besoin d'aucun mot pour être comprise, passa de la défense à l'attaque, et se jeta sur les ennemis à son tour. Serpier approuva ce mouvement offensif, qu'il appuya vigoureusement avec la légion. Les réguliers furent rejetés sur leurs al-

liés, qu'ils culbutèrent dans cette retraite involontaire. Leur chef essaya de les arrêter pourtant. Ce chef était un personnage d'un aspect bizarre. Quoique vêtu à la mode de sa troupe, il appartenait évidemment à une autre race que ses soldats. Son visage pâle avait quelque chose de fatal; il rappelait les Manfred, les Lara; enfin il avait l'air d'un héros échappé des poèmes de lord Byron. Bautzen, que cette singularité intéressait fort peu, allait enfoncer son sabre dans la poitrine de cet être romanesque, quand il s'aperçut que quelqu'un l'avait prévenu. Le chef des réguliers venait de tomber sous les coups de Laërte. Bautzen se retourna vers Zabori et lui dit : « Jeune homme, vous n'êtes pas à votre place de bataille; voilà une heure que vous marchez sur mes talons. »

Le gentilhomme hongrois ne répondit point à ces paroles. Près de celui qui venait de les prononcer, il ressemblait à ces figures surhumaines que les poètes ou les peintres placent quelquefois au sein des ardentes mêlées dans leurs chants ou dans leurs tableaux. Toutes les ivresses de la guerre se montraient sur son visage, où s'alliaient étrangement la fougue et l'extase. Cependant une expression inattendue, semblable à une expression de pitié, se peignit dans ses yeux quand il les abaissa sur l'homme qu'il venait de tuer. Il se rappela rapidement ces traditions superstitieuses de son pays qui prétendent que les créatures réservées à des destinées funestes se voient doubles en certaines occasions; il lui sembla qu'il venait d'enfoncer le fer dans sa propre chair. Un zéphyr, qui en ce moment même se penchait tristement sur le cadavre, tira secrètement une montre en or des plis d'un pantalon ensanglanté.

— Voilà qui désormais dira l'heure de mes rendez-vous, dit-il en montrant joyeusement à son capitaine le bijou conquis.

— Cet oiseau-là, repartit Bautzen, ne chantera pas longtemps dans ta poche; il s'en ira comme il est venu. C'est du reste un objet de prix, ajouta-t-il en regardant la montre. Celui qui la portait était un de ces fils de famille, comme on dit, qui n'ont de famille nulle part. Je reconnais ce garçon à sa mine; il n'est pas plus Arabe que moi. C'est un de ces déserteurs comme en recrute Abd-el-Kader, qui vendraient leurs galons pour aller au service du diable, s'ils étaient gradés chez le bon Dieu.

Le capitaine Bautzen appuya cette oraison funèbre, la plus longue qu'il ait peut-être prononcée sur un champ de bataille, d'un geste dont à coup sûr Bossuet n'aurait jamais eu la pensée pour exprimer son mépris des dépouilles humaines. Il donna un coup de pied au cadavre qui barrait le passage, et se remit à la poursuite de l'ennemi. En ce moment même, un incident nouveau vint compléter la défaite des Arabes. La division de spahis, qui s'était mise en route

deux heures après le départ de la colonne, avait entendu dans sa marche le bruit de la fusillade. Le jeune officier qui commandait cette troupe légère était plein de bonne volonté et d'entrain. Se conformant aux principes élémentaires de son métier, il s'était rapidement dirigé sur le feu, et il arrivait à temps pour donner à l'affaire de Serpier le caractère d'un remarquable succès. Quand ils aperçurent les burnous rouges, qui jouissaient déjà d'une réputation légitime, les Arabes redoublèrent de précipitation dans leur fuite. Les spahis, entraînés par leur chef, enivrés par l'ardeur d'une longue course et par le parfum de poudre qui s'exhalait comme une odeur printanière des plaines où ils galopaient, se précipitèrent sur les tribus en désordre, et jouèrent avec volupté le rôle d'anges exterminateurs. Le combat dès lors prit l'aspect d'un de ces égorgemens bibliques qui sont restés dans les traditions et les mœurs de l'Orient. Serpier fit arrêter sa troupe, laissant à sa pétulante et impitoyable cavalerie le soin de compléter sa victoire.

Dans la marche offensive qu'il avait exécutée après l'assaut infructueux des réguliers, il s'était avancé jusqu'à un lieu convenable à l'établissement de son bivac. L'eau et le bois, ces deux grandes conditions de la vie humaine, quand elle est ramenée par de mâles destins à ses lois simples et primitives, se trouvaient en abondance dans cet endroit. Une petite rivière, dont l'onde n'avait pas encore été bue par les soifs insatiables de l'été, coulait entre des branches de lauriers-roses; sur les rives de ce large ruisseau s'élevaient quelques arbres d'une taille élancée, empreints de cette dignité mélancolique et sereine qui est le caractère des arbres dans tous les pays et sous tous les cieux. Serpier veilla sur-le-champ à l'installation de son bivac. Toutes les troupes alors ne connaissaient pas cette tente-abri qui de nos jours a rendu de si grands services; mais les corps habitués à la guerre d'Afrique étaient déjà initiés au secret de ce précieux et léger asile. Les zéphyrs et les soldats de la légion portaient ces grands bâtons et ces fragmens de toile avec lesquels on construit en quelques minutes des demeures qui défient toutes les intempéries du ciel. Serpier, que ses camarades accusaient en riant d'avoir un penchant pour des raffinemens asiatiques de luxe, s'était fait suivre d'une tente en poil de chameau portée sur le dos d'un mulet. Il fit dresser cette tente au bord de l'eau, sous un platane à l'épais feuillage, et se trouva en mesure ainsi d'offrir à Laërte l'hospitalité guerrière. A quelques pas de ce gîte somptueux, Bautzen, de son côté, faisait édifier rapidement par ses zéphyrs un logis de son invention. C'était cette simple tente, dite *bonnet de police*, formée par deux fragmens de toile écrue qui prennent en se rejoignant l'aspect de cette coiffure militaire. Seulement Bautzen avait l'habitude de placer son bonnet de police sous un gourbi dont il

indiquait à ses hommes le dessin. Entourée de tous côtés par des branches artistement entrelacées, cette tente se trouvait ainsi jouer le rôle d'une discrète alcôve où le digne capitaine goûtait des sommeils inconnus à la paupière des plus grands rois.

Tandis que cette cité nomade se construisait comme par enchantement, les spahis achevaient leur tâche, et rejoignaient les compagnons qu'ils étaient venus si à propos seconder. Ils rentraient au pas de leurs chevaux, apaisés et satisfaits comme eux, dans le camp qui s'était dressé pendant leur absence. Il était cinq heures; le soleil commençait à cacher son front sous son manteau de pourpre en jetant à la terre, comme adieu, ces poignées de rayons d'or qui sont ses largesses journalières aux pays qu'il aime. Une atmosphère chaude et transparente, où l'âme et les yeux goûtaient d'indicibles jouissances, enveloppait le bivac. Sur le seuil des tentes, les soldats, réunis pour manger en ces petits groupes qu'ils appellent des tribus, offraient, malgré leur modeste nourriture, un aspect gaîment pantagruélique. La bonne humeur respirait sur tous les visages, les traces du combat à peine fini étaient complétement effacées. Les hommes qui prenaient part à ces joyeux repas ne songeaient point au repas sinistre qu'à quelque distance d'eux les vautours allaient prendre dans les ténèbres en s'abattant sur les cadavres de leurs camarades. Ils avaient tous ces tenues au laisser-aller excentrique qui sont en campagne la joie du soldat. Les capotes étaient mises de côté; elles se prêtaient aux charmes du festin, ou elles jouaient le rôle du lit antique dans les fêtes chantées par Horace. Les convives se montraient avec ce pantalon en toile dans les parties destinées habituellement à être couvertes, et en drap garance dans ce qui se produit au jour. Les képis étaient pour la plupart placés sur les têtes dans un ordre inverse; ils protégeaient de leurs visières inutiles des cous hâlés et laissaient l'air du soir rafraîchir des fronts brûlés par la chaleur du jour. Tout enfin dans le bivac de Serpier, les hommes et les choses, avait un aspect de détente et de bonhomie. Cet aspect prêtait à l'entrée des spahis un caractère singulièrement piquant.

Ces cavaliers tout à l'heure si impétueux, mais prompts à passer comme tous les Arabes de l'excès du mouvement à celui du calme, s'avançaient solennellement, immobiles et droits sur leurs chevaux, dans les plis de leurs manteaux rouges; mais leurs visages, en dépit de cette gravité, indiquaient une satisfaction profonde. Chaque spahi portait, outre ses armes, quelques objets qui dénonçaient l'heureuse issue de son excursion. C'étaient des yatagans, des fusils, même des engins beaucoup moins belliqueux. L'Arabe après une victoire ne veut point regagner sa tente les mains nettes, et il ne rejette rien de ce qui se trouve à la portée de ses doigts. Mais le

trophée qui marquait d'un caractère à part l'entrée des spahis ne consistait dans aucune de ses dépouilles : à chaque selle pendait une tête coupée. Cette tête, attachée à l'arçon par le *mahomet*, c'est-à-dire par cette grande mèche de cheveux que les Orientaux conservent pour donner à l'ange sauveur le moyen de les saisir après leur mort, cette tête ballottait livide et crispée sur le poitrail du cheval où perlaient des gouttes de sang. Or tel est l'ascendant de la coutume que nul parmi les soldats occupés à manger devant leur tente n'exprimait une répugnance ou un étonnement à ce spectacle. Loin de là, quelques zéphyrs apostrophaient en riant les spahis dans cet abominable langage né sur les ruines de la tour de Babel qu'on appelle le *petit sabir*. Ils adressaient à ces graves cavaliers des félicitations dont ceux-ci comprenaient évidemment le sens, car un sourire béat s'épanouissait sur leurs traits sérieux, et dans le capuchon de leur burnous, entre leur *haïck* et leur longue barbe, leur tête se mettait à se balancer comme la tête coupée dont chaque oscillation accompagnait le mouvement de leurs chevaux.

Mais ce qui formait le plus frappant contraste avec l'aspect des spahis, c'était la fringante et leste personne du chef qui les commandait. En tête de ces cavaliers long-vêtus marchait un jeune homme en costume oriental, car les officiers de spahis à cette époque portaient encore le costume indigène. Rien toutefois de plus Français que ce faux Turc dans ses traits, dans ses allures, et même dans l'arrangement de ses habits. Le vicomte Ogier de Verdenay avait à peine trente ans. Entré fort tard dans l'armée comme engagé volontaire, il était arrivé vite au grade de lieutenant de cavalerie légère, grade qu'il était très digne d'occuper. Il possédait en définitive un trésor de brillantes et généreuses qualités. Il avait déterré ce trésor au fond de son cœur dans un moment opportun, c'est-à-dire à l'instant même où il ne lui restait plus rien de son patrimoine, avalé presque d'un seul trait par l'avide et capricieux gosier de Paris. Verdenay, au lieu de se lamenter ou de chercher les mauvaises aventures sur le pavé de la grande ville, s'était résolûment jeté dans la vie, où maintenant il marchait d'un pas léger. Son heureuse fortune l'avait conduit aux spahis, et malgré l'obscurité de son grade présent, il jouissait déjà d'une sorte de réputation dans ce corps, où l'intrépidité et l'entrain sont les premières conditions de succès. Ses soldats l'adoraient. En dépit de leur gravité apparente, les Arabes aiment la plaisanterie dans le danger presque autant que les Français. Il était choyé de ses camarades et bien vu de ses chefs, car le vicomte tempérait d'aimables excentricités par ce bon sens qui est dans le caractère de notre race, et il avait compris qu'il n'est point de sérieux soldat sans discipline. Or il voulait être un soldat sérieux. En revanche il se résignait à jouer

de bonne grâce le rôle d'un Turc assez divertissant. La *checia*, qui composait son unique coiffure, car en expédition il se débarrassait du turban, était placée en arrière et sur l'extrémité de sa tête, à la mode des zouaves, mode qu'il trouvait encore le moyen d'exagérer. Des deux côtés de sa bouche fine et moqueuse tombaient deux grandes moustaches brunes, d'une forme et d'une longueur également proscrites par le prophète. Son cou, au lieu d'être nu, comme l'eût exigé la sévère observation du costume oriental, était entouré d'une cravate noire dont le nœud coquet et négligé rappelait la cravate des mousquetaires. Ses vêtemens n'appartenaient à l'ordonnance que par leur couleur. Sa veste rouge était chargée d'une profusion de dessins fantasques : c'était la veste que devait porter Malek-Adel dans le cerveau de Mme Cottin. Son pantalon bleu clair, couvert aussi de broderies, se perdait dans des bottes de maroquin rouge qui avaient la prétention de ressembler à la chaussure antique des spahis, et qui par le fait appartenaient uniquement à la famille de ces bottes à la housarde reléguées maintenant dans les drames de Franconi. Ce personnage ainsi costumé montait un joli cheval alezan doré qui semblait justifier cet axiome équestre : *le cheval prend le caractère du cavalier*. L'élégante bête, qui seule ne portait aucun débris ensanglanté, s'avançait par une série de courbettes gracieuses, et semblait avoir la conscience de ses charmes, comme la danseuse applaudie d'un théâtre en vogue.

Les spahis mirent pied à terre et prirent leur place de campement. Quand cette troupe fut installée, Serpier fit appeler l'officier qui la commandait. Le jeune chef de la colonne voulait donner un grand dîner ce soir-là; il avait fait dresser devant sa tente une table qui, dans ce beau paysage, au bord de ce ruisseau, sur ce fond de lauriers-roses, pouvait faire songer aux tables magiques qui apparaissent tout à coup dans les féeries. On avait apporté d'Alger quelques comestibles qui heureusement étaient sortis sans dommage du combat. Serpier pouvait offrir à ses convives des vins renfermés dans ces bouteilles recouvertes en drap qui conservent leur fraîcheur salutaire aux généreuses boissons cahotées sur le dos des mulets pendant des journées de chaleur. Ces bouteilles accompagnaient la viande maudite des Arabes, le porc, qui protestait contre les préjugés musulmans sous la forme d'un jambon civilisateur, de plus un de ces énormes pâtés comme ceux qui tendent des piéges diaboliques à la gourmandise de Pierrot dans les pièces funambulesques. Ce pâté, qui contenait une préparation exquise de macaroni, était dû à l'art d'un Napolitain fort connu des gastronomes d'Alger.

Le repas de Serpier fut ce que devait être un tel repas; il eut cette incomparable gaîté, d'un caractère atteignant presque à la grandeur, qu'auront toujours les festins où l'on s'assied le soir

d'un combat et où l'on célèbre une victoire. Un candélabre acheté chez un Juif algérien, ancien ornement peut-être d'une synagogue, occupait le centre de la table. L'air était si calme qu'aucun souffle dans cette nuit admirable ne faisait trembler la flamme à l'extrémité des bougies. Zapori, placé en face de Serpier, s'était recueilli peu à peu dans une profonde émotion de bien-être. Bautzen, qui à table ne se piquait pas du laconisme qu'il pratiquait sur les champs de bataille, échangeait de bruyans propos avec Verdenay. Tous deux s'arrachaient gaîment la parole pour se raconter des histoires qui leur offraient le charme suprême de leur être également connues. Serpier associait de temps en temps ses souvenirs aux souvenirs évoqués par ses camarades. Laërte profitait, pour s'entretenir avec lui-même, de cette pétulante causerie. Jamais nos pensées intimes ne se dessinent plus hardies et plus nettes que sur un fond de tumultueux discours; elles ressemblent alors à ces grandes fusées qui traversent les gerbes enchevêtrées d'un feu d'artifice pour aller tracer des courbes audacieuses et projeter des lueurs azurées dans les espaces solitaires du ciel. Laërte savourait l'heure présente. Il s'applaudissait du tour qu'il avait donné à sa vie. Il remerciait Dieu du combat auquel il avait déjà pris part, et appelait de toutes les forces de son âme une longue suite de combats nouveaux. Tout en se livrant à ces vœux homicides, il se sentait pénétré pour ses compagnons de repas d'une bienveillance singulière, de cette immense affection qui souvent est la charité des bouteilles. Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'il alla, au sortir de table, se promener avec Serpier entre les lauriers-roses du ruisseau.

Les deux jeunes gens, rendus à eux-mêmes, s'abandonnaient à des épanchemens où se trahissaient l'originalité et l'élévation de leur esprit, quand un grand bruit les tira de cet entretien, doux comme une rêverie. Serpier avait voulu que les soldats attachés à son service personnel et à celui de ses convives prissent leur part de son festin, et il les avait autorisés à s'asseoir autour de la table qu'il venait de quitter. Or ce vacarme inattendu était causé par une plaisanterie sortie de l'esprit inventif d'un zéphyr qui prêtait au capitaine Bautzen un concours plus amical que respectueux. Ce zéphyr, en ses jours de gaîté, se donnait à lui-même le titre bizarre de *professeur de magie parisienne*. Il avait débuté, avant d'entrer au service, par les tours les plus hasardeux de la prestidigitation. Le caractère de son ancien état s'était confondu chez lui avec un caractère tout nouveau-né des mœurs africaines, et en avait fait le plus étrange personnage. Malgré le rôle plus humble que lui assignait son titre d'invité, c'était le zéphyr de Bautzen qui s'était chargé de faire les honneurs à la table de Serpier. Il avait reconstruit avec une dextérité merveilleuse le magnifique pâté, ébréché

cependant par de redoutables appétits. Grâce à lui, ce chef-d'œuvre du Napolitain semblait faire sa première apparition et n'avoir supporté encore aucun assaut. On était arrivé à l'instant solennel où cette tour si miraculeusement reconstruite allait s'effondrer de nouveau. Toutes les assiettes étaient tendues vers un même but, et les regards, pleins d'une anxiété gastronomique, étaient dirigés du même côté que les assiettes. Le zéphyr souleva lentement le couvercle du pâté; puis il en tira, pendue cette fois à l'extrémité de sa fourchette, une des têtes coupées par les spahis. Laërte et Serpier arrivèrent à temps pour contempler ce spectacle.

Cette table si riante à l'instant où elle avait reçu ses premiers convives avait pris cet aspect toujours un peu sinistre des tables qui ont supporté de longs repas. Les branches du candélabre, au lieu de ces bougies droites et pures qui élevaient dans l'air des flammes modestes, contenaient des luminaires maculés, répandant des clartés agonisantes. Les bouteilles, qui ont, comme les bourses, le privilége de loger le diable quand elles sont vides, avaient cette sombre apparence qui convient à des gîtes infernaux. Autour de cette table dépouillée dans la dernière heure du repas éclatait une gaîté plus formidable que la tristesse de ces débris. Toute une réunion d'hommes debout, tenant à l'extrémité de leurs bras nus des assiettes vides, riaient au nez de la tête décollée que leur montrait le président du banquet. Malgré son amour pour toutes les scènes singulières et violentes, pour ces coups de pinceau à la Zurbaran et à l'Espagnolet qu'il cherchait dans tous les tableaux de ce monde, Zabori ne put comprimer un mouvement de pénible surprise.

— Mon ami, lui dit doucement Serpier, qui comprit sa pensée, ne vous prenez pas d'une horreur injuste pour ces braves gens malgré ce qu'il y a de peu délicat dans leurs plaisanteries. Ceux qui veulent prendre part à toutes les figures de cette danse macabre que conduit la guerre doivent se mettre en garde contre les vertiges de leur raison, car ces vertiges les empêcheraient de comprendre le sens caché sous des images qui leur inspireraient ou de coupables épouvantes ou de puérils dégoûts. En définitive, ces pauvres diables que vous avez été tenté de blâmer ne commettent point un acte cruel envers l'être tombé dans l'éternité qui figure à leur repas par un lambeau inerte de sa chair. En riant ainsi sans colère, sans haine et sans peur à la face de cette tête coupée, ils font à leur insu un acte fervent de foi guerrière. Ils bafouent la mort dans ce que Dieu lui-même livre à la risée des braves, — dans l'épouvantement de ses apparences.

PAUL DE MOLÈNES.

(La seconde partie au prochain n°.)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1862.

Nous sommes obligés de continuer à nous plaindre des lenteurs du travail parlementaire de cette session. Puisque chaque année nous découvrons de nouvelles imperfections dans l'organisme de nos institutions représentatives, puisque l'honorable président du corps législatif ne craint pas au besoin de dénoncer certains vices apparens de notre système, et propose sans fausse honte, à l'imitation de ses collègues, les exemples parlementaires de nos voisins, ne nous sera-t-il pas permis de lui signaler les inconvéniens qui résultent chez nous du rôle accordé aux commissions? Chose bizarre, nous vivons à une époque où, dans l'application de l'intelligence, de la volonté et du travail de l'homme aux intérêts matériels, on s'efforce d'arriver à l'économie la plus complète du temps et des forces employées. Dans l'industrie comme dans la guerre, on supprime à l'envi tous les rouages inutiles, on veut arriver par les moyens les plus prompts aux effets les plus complets. Perdre du temps, laisser des ressorts jouer à vide, gaspiller des forces en un mouvement stérile, c'est le plus grossier barbarisme qui se puisse commettre en ce siècle, et c'est pourtant celui dans lequel nous semblons nous complaire en politique. Nous avons l'air de ne pas prendre garde que les institutions d'un pays, que les règlemens des corps parlementaires sont des machines morales par lesquelles s'accomplit le travail politique. Nous paraissons oublier qu'il importe de débarrasser ces machines de toutes les complications encombrantes qui en retardent le mouvement et en paralysent la puissance. La sphère où s'accomplit le travail le plus élevé de la société est justement celle où nous ne songeons point à introduire les méthodes simples et expéditives dont la recherche et l'emploi sont la préoccupation et l'affaire par excellence de notre siècle.

Prenons pour exemple ce qui est la tâche principale de la session : la discussion et le vote du budget. A quoi servent, nous le demandons, pour

l'élaboration du budget, la nomination et la réunion à huis clos pendant un mois d'une commission spéciale du corps législatif? A quelle nécessité répond la rédaction laborieuse et si rarement attrayante et instructive du rapport de cette commission? Les budgets sont préparés par les ministres, coordonnés par le ministre des finances; ils ont passé déjà par les investigations minutieuses du corps le plus élevé de l'administration, le conseil d'état : on ne s'explique vraiment point l'utilité d'un nouvel examen détaillé et secret au sein d'un comité des délégués de la chambre. Pourquoi, dès que le budget est sorti du conseil d'état et a été présenté à la chambre, la chambre n'en aborde-t-elle pas immédiatement la discussion publique? Les députés envoyés dans la commission du budget peuvent être considérés comme les membres les plus compétens de la chambre en matière financière; ils connaissent tous les précédens, toute la routine, toutes les rubriques des questions qui se rattachent à la dépense et au revenu de l'état. La grande masse des articles du budget est à peu près invariable et ne fournit que rarement matière à des observations intéressantes et neuves; chaque année, pour la dépense comme pour la recette, le budget ne donne lieu à une discussion politique importante que sur un nombre très limité de grandes questions. Pourquoi la chambre tout entière, épargnant l'inutile labeur d'une commission, ne se saisit-elle pas immédiatement et directement de la discussion du budget en se concentrant de préférence sur les trois ou quatre questions qui en déterminent le caractère politique? Si les membres émérites des commissions des budgets ont des recherches spéciales à faire sur tel ou tel point, s'ils nourrissent des doutes, s'ils ont à provoquer des explications, pourquoi ne poursuivraient-ils pas cette enquête en face du public, et pourquoi les ministres ne présenteraient-ils pas leurs informations devant la chambre tout entière? Quelle économie de temps on gagnerait à ce système! Quelle instruction pour le public, qui ne serait plus distrait et dérouté par les mortels intervalles qui s'écoulent entre le moment où une question est posée et le moment où elle est saisie par une discussion tardive et fatiguée! Quel aliment, quel soutien, quel liant seraient ainsi donnés aux divers épisodes de notre vie politique annuelle! A l'appui du système que nous défendons, nous avons la consécration d'une double expérience : l'expérience négative du système français, qui énerve et alanguit le travail parlementaire; l'expérience positive du système anglais, où le rouage parasite des commissions est ignoré. Voyez où en est en Angleterre l'affaire du budget. Dès le lendemain de l'ouverture de la session, la chambre des communes s'est mise à discuter et à voter, sur la présentation de chaque ministre, le budget des dépenses, les *estimates*. Il y a bientôt deux semaines que M. Gladstone a présenté l'exposé financier de l'année, lequel, suivant l'usage anglais, est la préface obligée du budget des recettes. Quant à nous, nous allons achever le troisième mois de la session sans avoir guère fait autre chose que discuter l'adresse.

Ce mauvais emploi du temps nous paraît plus regrettable cette année que dans les précédentes sessions. N'avons-nous pas à réaliser une réforme financière? N'avons-nous pas à établir les bases d'un budget ordinaire et d'un budget extraordinaire, lesquels, réunis, vont imposer à la France la charge la plus lourde qu'elle ait encore supportée? N'avons-nous pas à confronter solennellement nos dépenses avec nos revenus, et à décider s'il faut en effet, comme le gouvernement le propose, qu'au lieu d'opérer sur la dépense des économies radicales, nous recherchions péniblement un surcroît de ressources dans des taxes augmentées et dans des contributions nouvelles? N'est-il pas regrettable que l'opinion publique tarde si longtemps à être édifiée et fixée sur ces graves questions? Ce n'est pas le seul inconvénient du long chômage du corps législatif. Il est de très graves affaires politiques courantes sur lesquelles les discussions financières eussent pu jeter un reflet opportun. Nous ne devons pas oublier que le budget de l'année présente a été voté sous le régime antérieur au sénatus-consulte de 1861. Ce budget devra donc être complété par la présentation de crédits supplémentaires et extraordinaires. Les accidens politiques qui ne pouvaient être prévus l'année dernière, les affaires dans lesquelles le gouvernement s'est engagé cette année à l'improviste, grossiront ce budget extraordinaire de 1862. N'y eût-il pas eu un véritable intérêt pour le pays à connaître l'importance de cette catégorie de charges extraordinaires au moment même où se pressent et se poursuivent les résolutions politiques dont ces charges seront la conséquence? Ces charges proviendront surtout de nos petites expéditions lointaines, Chine, Cochinchine, Mexique, qui aboutissent à un total si considérable de dépenses. Voilà justement que nous entrons dans cette affaire du Mexique : les sacrifices financiers que pourra nous imposer cette entreprise sont certes un des élémens les plus importans de la délibération à laquelle le gouvernement et l'opinion publique doivent se livrer pour apprécier soit la convenance de l'expédition, soit les limites dans lesquelles elle doit être restreinte. A en juger par les proportions que le gouvernement a données à l'affaire du Mexique, nous pouvons nous attendre de ce chef à la nécessité d'un lourd crédit extraordinaire; il est à regretter que ni la chambre ni l'opinion ne soient encore en mesure de pouvoir calculer ce que nous coûtera l'expédition du Mexique. C'est sans doute la perspective de cette dépense qui aura décidé le gouvernement à réaliser une économie sur les dépenses extraordinaires de 1862 en réduisant l'armée de trente-deux mille hommes, en licenciant deux régimens et en vendant plus de deux mille chevaux. On se souvient que le budget de l'armée de 1862 avait été voté pour un effectif d'environ quatre cent mille hommes, et que cet effectif a été dépassé de plus de trente mille hommes pendant le premier trimestre de cette année. La perspective des frais de l'expédition du Mexique aura probablement décidé le gouvernement à entrer tout de suite dans l'effectif du budget normal. On a donc opéré une réduction de

l'armée. Quand, il y a cinq mois, nous demandions précisément la réduction qui vient d'être ordonnée, la presse officieuse nous répondait avec beaucoup de chaleur qu'il était impossible de diminuer l'armée à ce point. L'on voit bien maintenant que la réduction était au contraire parfaitement praticable. Seulement, comme on ne l'a opérée que pour faire face à une autre dépense extraordinaire que l'on ne prévoyait point il y a cinq mois, si nous avons obtenu la réduction, nous ne recueillons point au profit des finances publiques l'économie que nous appelions de nos vœux.

En ouvrant à propos la discussion du budget, le corps législatif aurait pu provoquer à temps des explications nécessaires sur notre politique envers le Mexique. Croit-on qu'un débat sérieux sur le côté financier de l'expédition n'eût point été utile au gouvernement lui-même? Loin de nous la pensée de méconnaître les justes griefs de la France contre les gouvernemens anarchiques du Mexique. Nous ne pouvons pas abandonner sans protection des milliers de Français à la cupidité sanguinaire des bandes pillardes qui se disputent ou se partagent le pouvoir dans cette région de l'Amérique. Nos compatriotes ont été victimes de spoliations indignes. Nous avons le droit et le devoir de réclamer pour eux la restitution de sommes qui ne s'élèvent pas à moins de 50 millions. Nos chambres de commerce étaient unanimes pour demander au gouvernement une politique énergique. Il fallait agir; mais dans quelle mesure devait-on contenir notre action? vers quel objet devait-on la diriger? Ici il est impossible de n'être point frappé d'un fait remarquable. Les Anglais avaient, comme nous, de graves sujets de plainte contre le gouvernement mexicain; leurs réclamations pécuniaires sont encore plus considérables que les nôtres : elles s'élèvent à 80 millions. Le gouvernement anglais, surtout lorsqu'à la tête de ce gouvernement est lord Palmerston, l'homme qui veut assurer partout à ses compatriotes l'immunité du *civis romanus sum,* ne saurait passer pour négliger au dehors la défense de l'honneur et des intérêts de ses sujets. Que voyons-nous cependant? L'Angleterre a très étroitement et très pratiquement limité son action au Mexique; elle ne veut pas que la dépense de sa manifestation dépasse la proportion des intérêts qu'elle doit sauvegarder : une mainmise sur le port où se perçoivent les produits des douanes mexicaines lui a suffi; elle ne s'associe pas à une expédition européenne tentée à l'intérieur. N'aurions-nous pas pu maintenir nos exigences, par conséquent nos chances et nos charges, dans les bornes où l'Angleterre a enfermé les siennes? Nous avons eu d'autres vues, nous avons adopté un autre plan : soit encore; mais alors avons-nous eu assez de prévoyance dans la préparation de nos moyens d'action? Nous ne demandons même pas si nous savions la dépense que nous allions encourir, et si nous avions le droit de ne pas regarder à cette dépense dans la situation financière où nous sommes. Nous demandons simplement si l'on a fourni au premier chef militaire et politique de notre expédition des forces suffisantes pour atteindre le but que l'on se proposait.

Avant l'arrivée du général de Lorencez, et lorsqu'il a donné son adhésion à la convention de couleur pacifique qui a été jugée digne du blâme précipité du *Moniteur*, l'amiral Jurien La Gravière n'avait à sa disposition qu'une force de dix-huit cents hommes, dont la moitié seulement était valide. La conduite diplomatique de l'affaire du Mexique a été retirée à l'amiral Jurien. Pour épargner un acte de sévérité si douloureuse envers un officier-général si distingué, il eût suffi peut-être d'apporter un peu plus d'exactitude dans les prévisions et les combinaisons primitives de l'expédition.

Les loisirs que nous fait le long silence de la chambre donnent à débattre à l'opinion des problèmes politiques qui paraîtraient fort légers en d'autres circonstances. Telle est l'incertitude qui règne à propos de l'antagonisme que le public veut voir à Rome dans les situations respectives de notre ambassadeur, M. de Lavalette, et du commandant des troupes françaises, le général de Goyon. Qui l'emportera de l'ambassadeur ou du général? M. de Lavalette, revenu de Rome en congé, y retournera-t-il? M. de Goyon, demeuré à Rome, sera-t-il rappelé à Paris? Grave question, comme on voit, dernière forme sous laquelle apparaît au monde l'ambiguïté de notre politique romaine! Les ultra-malins prétendent que M. de Lavalette retournera à Rome, que M. le général de Goyon y restera, et que tout ira comme par le passé, jusqu'à ce que la Providence veuille bien répondre à la pieuse invocation de M. Billault, et donner à notre patience la palme qu'elle mérite. Il faut bien reconnaître pourtant, puisque nous faisons une station forcée dans ce Lilliput, qu'à y regarder de très près, il y a effectivement une différence entre M. de Lavalette et M. le général de Goyon. Les tristes misères de la réaction qui siége à Rome ont dans le diplomate un spectateur narquois et mécontent, et dans le général un témoin plus indulgent et moins déluré. Telle est du moins la distinction que le public établit entre ces deux représentans de notre grande et profonde politique. L'instinct de l'opinion nous paraissant juste en ce point, nous aimons à supposer pour l'honneur de la logique que si M. de Goyon ne revient pas ici, M. de Lavalette ne retournera pas là-bas.

Quant à ceux qui se font une idée plus haute de la consistance qui devrait appartenir à la politique française, ils doivent regretter amèrement qu'aucun organe du gouvernement ne puisse faire entendre dans nos chambres le langage franc, net et sensé que lord Palmerston vient de tenir dans la chambre des communes. Ce n'est point sans douleur que nous pouvons voir les fruits des services que nous avons rendus à l'Italie compromis de gaîté de cœur par la politique, moins tenace encore qu'irrésolue, qui prolonge notre occupation de Rome, et arrête ainsi le travail d'achèvement que poursuit le peuple italien. Nous avons proclamé le principe de non-intervention dans les affaires italiennes; nous nous sommes servis de ce principe pour opposer à l'Autriche une fin de non-recevoir pratique contre l'exécution coercitive du traité de Zurich, et nous exerçons à Rome l'intervention la

plus flagrante. En attendant, les Anglais, qui n'ont donné à l'Italie qu'un appui moral, qui n'ont ni exposé leur armée ni grevé leurs finances pour cette cause, deviennent dans l'opinion italienne et européenne les promoteurs sincères, conséquens, éloquens, de l'achèvement et de l'organisation de l'unité italienne. Pour être justes, ce n'est pas à notre gouvernement seul que nous devons reprocher une politique contradictoire. Avec la presse libérale tout entière, nous avons maintenu dans la question italienne les principes essentiels et la politique vitale du parti libéral; nous avons malheureusement rencontré parmi nos amis des dissidences qui ne nuisent pas seulement au règlement de la question italienne, mais qui retardent le rétablissement de la liberté en France.

Comment pourra-t-on s'expliquer un jour que tous les libéraux français n'aient pas compris que leur cause était solidaire de celle qui a eu à sa tête en Italie les Cavour, les Ricasoli et tant d'autres intelligences, tant d'autres caractères d'élite? Comment se figurera-t-on que les liens de solidarité qui unissent tous les partis libéraux en Europe aient été méconnus à ce point, et que des esprits — qui sont loin pourtant d'être vulgaires — aient cru que l'honnêteté, l'habileté, la force politique, étaient de s'attacher avec une opiniâtreté aveugle au pouvoir temporel de la papauté, c'est-à-dire au dernier vestige d'un ordre de choses qui est la négation de la liberté moderne? Erreur non moins injurieuse après tout pour la foi catholique que pour la cause libérale! Quand les catholiques en France veulent voir dans la conservation du pouvoir temporel une garantie matérielle de leur indépendance religieuse, ils devraient nous permettre de raisonner d'après la double hypothèse de la sincérité de leur foi et de l'inaltérable intégrité de l'orthodoxie dans le chef suprême de l'église. Admettre la droiture de leur conscience comme croyans et l'infaillibilité doctrinale de leur chef dans quelque condition que le placent les événemens, c'est rendre, ce nous semble, aux catholiques l'hommage le plus loyal et le plus complet auquel ils puissent avoir droit, car c'est admettre leur conviction elle-même comme la base de la discussion; mais, cette base posée, il est bien évident qu'il est d'autres garanties à l'indépendance religieuse que celles que peut fournir la souveraineté temporelle. Ces garanties de l'ordre naturel, accidentel, politique, suivent le sort changeant des sociétés; elles ne peuvent plus exister dans la souveraineté temporelle, lorsque les sociétés ont cessé d'appartenir à des princes, lorsqu'elles se possèdent et se gouvernent elles-mêmes, lorsqu'elles sont fondées sur la liberté du citoyen, sur le respect des droits intérieurs et extérieurs de l'individu. Que les catholiques pratiquent, ou, s'ils n'en jouissent point encore, qu'ils conquièrent avec l'ardeur de la foi, dans les sociétés auxquelles ils appartiennent, toutes les libertés politiques nécessaires au développement de l'individu et du citoyen, ils y trouveront toutes les garanties politiques nécessaires à l'indépendance religieuse. Qu'ils se préparent donc, qu'ils se résignent à l'évolution que leur impose la marche

de la civilisation, et que les temporisations d'une politique indécise ne sauraient retarder que de quelques jours. Mais l'inertie que permettait l'ancien état de choses était plus commode! Mais c'est une tâche bien laborieuse qu'on impose aux catholiques en les obligeant à pratiquer et à conquérir la liberté! N'y a-t-il pas dans ces appréhensions une pusillanimité indigne du croyant? D'ici à peu de temps, il ne restera plus au catholicisme, dans sa forme temporelle, qu'à se tourner vers la liberté; d'ici à peu de temps, au sein des sociétés catholiques, les progrès de la liberté devront se mesurer au degré même de la vitalité de la foi religieuse. C'est ainsi que la chute du pouvoir temporel sera une des plus grandes et plus heureuses révolutions que le monde ait vues. Que les pouvoirs politiques qui répugnent à la liberté reculent devant cette révolution dont la Providence les a faits peut-être les instrumens involontaires et inconsciens, nous le comprenons; mais que les grandes intelligences du monde catholique se ferment aux pressentimens de l'ère qui s'ouvre à elles, nous ne voulons pas le croire. Il y a en Italie, nous avons eu souvent occasion de le dire, beaucoup plus de conservateurs que les conservateurs français ne se le figurent; il y a de même en Italie, parmi les adversaires du pouvoir temporel, un bien plus grand nombre de bons catholiques que les catholiques français ne l'imaginent. En France, nous le reconnaissons et nous le déplorons, ils sont rares encore les catholiques qui sentent l'incompatibilité du pouvoir temporel avec la société moderne; le groupe de ces clairvoyans existe pourtant parmi nous, et on le voit lentement s'accroître. Parmi les productions les plus remarquables où l'esprit chrétien s'unit le mieux à l'intelligence des transformations que la papauté doit subir, nous citerons un écrit de M. Huet, disciple du philosophe chrétien Bordas-Demoulin, où la fin du pouvoir temporel est appelée au nom même des intérêts de la foi catholique.

Au surplus, les amis de la paix religieuse devraient gémir de la prolongation d'un état provisoire où les passions vont s'irritant chaque jour, et où les questions religieuses s'enveniment. Pour nous, qui poussons jusqu'au scrupule le respect de la liberté religieuse, nous voudrions qu'il fût possible de couvrir d'un complet silence les excès ridicules ou graves du zèle religieux. On nous a envoyé de Bologne les circulaires du vicaire-général qui permet aux curés de donner pour le temps pascal l'absolution aux soldats qui déserteront le service de Victor-Emmanuel. C'est bien là un de ces traits caractéristiques où l'on peut juger des abus produits, même dans l'ordre religieux, par la confusion des deux pouvoirs dans la cour de Rome. Le mandement de Mgr l'archevêque de Toulouse à l'occasion du jubilé séculaire commémoratif de la victoire remportée à Toulouse par les catholiques sur les protestans en 1562 est une de ces indiscrétions de zèle qui naissent naturellement de la violence de la situation présente. C'est le droit d'un évêque d'ordonner un jubilé, il est naturel aussi qu'un évêque catholique considère comme digne d'être célébré par des cérémonies religieuses

l'anniversaire d'un événement par lequel son diocèse fut victorieusement défendu contre l'invasion d'une secte opposée; mais un évêque, surtout un évêque de notre temps, n'aurait pas dû oublier que, s'il y avait dans ce fait un triomphe pour sa foi, il s'y mêlait aussi les plus horribles scènes d'une guerre civile. Célébrer de notre temps, sans retour affligé sur les malheurs et on peut dire les crimes qui l'accompagnèrent, le souvenir d'une scène de guerre civile, c'était commettre une déplorable erreur. L'archevêque de Toulouse, tout en promulguant son jubilé et en ordonnant sa procession, n'eût-il pas dû indiquer, même au point de vue chrétien, le progrès accompli depuis trois siècles? N'eût-il pas dû, tout en se réjouissant de la victoire demeurée en France à la cause catholique, se féliciter aussi de cet esprit plus humain qui a pénétré les diverses croyances chrétiennes, et qui dans leurs luttes a mis les armes de la discussion et de la persuasion à la place des sanglantes violences d'une autre époque? Une parole de tolérance eût-elle en cette occasion été déplacée dans une bouche épiscopale et chrétienne? Quant au triste caractère des journées de Toulouse, des récits contemporains, des écrits catholiques nous l'ont conservé vivant dans son horreur. Et quel historien plus énergique eussent-elles pu avoir que ce terrible capitaine du XVIe siècle, Blaise de Montluc, enveloppant de bonne humeur gasconne la férocité d'un routier? C'était au début de la première de nos guerres de religion. La surprise de Toulouse devait être un des premiers coups de l'insurrection dont le prince de Condé donna le signal d'Orléans. Montluc, averti du dessein des huguenots sur Toulouse, y envoya ses compagnies et y entra lui-même. La maison de ville avait été livrée aux protestans par un capitoul. La guerre des rues, comme les révolutions parisiennes de notre siècle, eut ses trois journées. Montluc avait voulu couper d'avance la retraite aux huguenots; mais les dispositions qu'il avait ordonnées n'ayant pas été observées, l'ennemi lui échappa : « de quoi je fus bien marry, s'écrie le digne homme, qui ne songeait guère aux jubilés et aux mandemens dont son action deviendrait le prétexte, — car s'ils m'eussent attendu, il ne s'en fust pas sauvé un c..., et Dieu sait si j'avais envie d'en faire belle depesche et si je les eusse espargnez. » Les huguenots prisonniers furent exterminés. « Et ne vis jamais, dit Montluc en gaîté, tant de testes voller que là. » Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il fallut presque autant d'efforts pour défendre Toulouse contre les bandes catholiques qui saccageaient les maisons de leurs coreligionnaires qu'on avait dû en faire pour déloger les rebelles. Montluc fut obligé, de peur du pillage, de faire fermer les portes de la ville aux bandes du comte de Saint-Paul et de M. de Lamezan. Il n'était même pas maître de ses hommes, et pour rétablir l'ordre dans la ville, il ne trouva pas d'autre moyen que de l'évacuer. On le voit, c'est bien plus par des expiations que par des glorifications que la religion peut sanctifier de tels souvenirs.

Quand l'image de l'intolérance dans le passé s'impose ainsi à notre mé-

moire, pourquoi dans le présent la triste survivance de cette aberration cruelle du zèle religieux appelle-t-elle aussitôt notre pensée vers l'Espagne? La persécution dont quelques malheureux protestans sont l'objet dans ce pays est un véritable scandale pour l'Europe. Trois protestans espagnols, Matamoros, Trigo et Alhama, ont été condamnés pour prosélytisme religieux à sept ans de galères. Le fiscal du tribunal d'appel trouve la peine trop légère encore, et veut la faire porter à onze années. Quand nous entendons parler de telles atrocités exercées, au nom d'un gouvernement qui veut passer pour libéral, au sein d'un peuple passionné, mais généreux, notre intelligence se refuse à y croire. Pourtant la condamnation de Matamoros est véritable, et puisqu'elle n'est point définitive, il est temps encore peut-être de la dénoncer à l'indignation du monde et à la justice du gouvernement espagnol. Il était naguère un autre pays en Europe, la Suède, où le prétexte du fanatisme luthérien maintenait contre les nationaux qui se convertissaient au catholicisme des pénalités barbares. Il faut rendre aux protestans des autres pays la justice qu'ils méritent. Au nom de l'honneur de la foi protestante, dans l'intérêt des réclamations que les protestans ont à faire entendre chez plusieurs peuples contre les excès de l'intolérance, ils ont supplié leurs frères de Suède de mettre un terme au scandale de leur système pénal en matière religieuse. Cette pression chrétienne des protestans sur la Suède a réussi. Les catholiques d'Europe ont un même devoir à remplir, une même victoire à remporter à l'égard de l'Espagne. Il faut que, grâce à eux, les Espagnols comprennent que le déshonneur des persécutions dont ils frappent les protestans rejaillit sur le catholicisme tout entier, et, chez des peuples gouvernés par une autre religion d'état, peut appeler d'odieuses représailles sur la tête de quelques malheureux catholiques. Les classes les plus ignorantes et les plus fanatiques ne seront peut-être point insensibles à ce péril de la responsabilité que leurs passions intolérantes font courir au catholicisme dans le monde; mais quant au gouvernement espagnol, aux cortès, à la société de Madrid, leurs rapports avec l'Europe civilisée et le sentiment de leur honneur devraient suffire, à défaut même du véritable esprit chrétien, pour les décider à réparer des actes tels que ceux dont souffre Matamoros, et à rendre à jamais impossible la reproduction d'une aussi inique cruauté. Le protestantisme n'a plus à rougir de l'intolérance suédoise; que l'Espagne cesse de faire rougir de son fanatisme les catholiques du reste de l'Europe.

La question de tolérance n'est point la seule où l'Espagne s'écarte des notions générales qui sont aujourd'hui le patrimoine commun des nations civilisées. Nous disons l'Espagne, ce serait une injustice d'intéresser l'honnête et fière nation espagnole dans une accusation qui ne doit retomber que sur ceux de ses hommes d'état qui ternissent sa réputation par leur incapacité ou leur mauvaise foi. C'est surtout dans les questions financières que l'Espagne est compromise par ses ministres. Un seul fait peut montrer

le tort que certains ministres espagnols ont causé au crédit de leur pays. Les deux premiers marchés du monde, celui de Londres et celui de Paris, sont fermés à toute nouvelle valeur espagnole. L'exclusion donnée par les grands marchés de l'Angleterre et de la France aux affaires nouvelles de l'Espagne est une sorte d'affront dont nous ne comprenons pas que les chambres de Madrid puissent subir la continuation, si nuisible aux intérêts de leur pays. Ce n'est point à la légère et sans motifs que les corporations financières des deux premières nations de l'Europe ont mis le crédit espagnol à l'index. Elles n'avaient pas d'autre ressource pour défendre leurs compatriotes contre la mauvaise foi des ministres des finances de Madrid. Il n'a pas suffi à ces ministres de déshonorer leur pays par plusieurs banqueroutes; ceux d'entre eux qui ont eu des pensées réparatrices ont offert à leurs créanciers des termes d'arrangement qui, transformés en lois, sont devenus la base d'un nouveau contrat entre l'Espagne et ses malheureux prêteurs, parmi lesquels figurent en quantité des capitalistes anglais et français. Or, dans l'exécution de ces nouveaux contrats, on n'a pas montré plus de probité et d'exactitude. Le ministre actuel des finances, M. Salaverria, les traite, quand il lui plaît, comme une lettre morte. Il vient de donner, il y a peu de jours, un curieux échantillon de son équité ou de sa capacité financière dans l'affaire des dettes amortissables, qui intéressent surtout les capitalistes français. En 1851, M. Bravo Murillo avait constitué sur de nouvelles bases la dette espagnole; il avait divisé cette dette en deux catégories : l'une, la dette consolidée, qui devait porter des intérêts; l'autre, la dette amortissable, ne portant point intérêt, mais devant être éteinte le plus promptement possible par des rachats successifs. Plusieurs sortes de ressources avaient été affectées à l'acquittement de la dette amortissable; ces ressources, à mesure qu'elles seraient réalisées, devaient être appliquées à l'extinction de cette dette. Parmi ces ressources figurait entre autres une part d'un cinquième que l'état possédait dans les biens des communes, l'état jouissant de cette part de propriété au moyen d'une redevance annuelle tant que les communes conservaient leurs biens, ou la prélevant en capital sur l'aliénation des biens lorsque les communes viendraient à les vendre. Voilà un des gages qui étaient affectés aux porteurs de rentes amortissables, comme avec privilége de première hypothèque. Qu'est-il arrivé depuis la loi de 1851? Il est arrivé deux choses : d'abord, en 1855, les cortès ont décidé la vente des biens des communes; ensuite la vente de ces biens s'est faite à des prix imprévus, magnifiques, qui ont dépassé toutes les espérances. Les porteurs de rentes amortissables ont dû croire qu'ils allaient enfin être payés. Point du tout. Le ministre des finances que s'est donné le maréchal O'Donnell, M. Salaverria, a trouvé que le résultat imprévu de la vente des *propios* faisait un sort trop beau aux créanciers de l'Espagne à qui ce gage avait été délégué. Jamais, suivant lui, le gouvernement espagnol n'avait entendu que ses créanciers fissent une aussi bonne af-

faire. Donc, de sa pleine autorité, M. Salaverria, que ce coup rendra illustre, déchire la loi de 1851, contrat bilatéral qui unissait l'Espagne à ses créanciers. Sans entrer en arrangement avec eux, il propose aux cortès un nouveau règlement de la dette; leur refusant ce qu'il leur doit, il leur offre arbitrairement à la place et comme une grâce une méchante allocation annuelle. Il est probable que M. le maréchal O'Donnell, s'il est un grand général, n'est qu'un financier médiocre, puisqu'il laisse gérer de cette façon les finances de son gouvernement. Quant à M. Salaverria, qui sur une ancienne banqueroute s'amuse ainsi à en greffer une nouvelle, que le congrès soit son juge. De pareils procédés, personne ne peut s'y tromper à Madrid, ne sont pas faits pour lever l'interdit dont est frappé le crédit espagnol dans les bourses des états où l'on a l'habitude d'attacher l'honneur et la prospérité des finances nationales à la loyale et scrupuleuse exécution des engagemens publics.

En Italie, M. Rattazzi a réussi à compléter son ministère par l'adjonction du général Durando comme ministre des affaires étrangères, de M. Conforti comme ministre de la justice, et de M. Matteucci comme ministre de l'instruction publique. Ce dernier département attendait bien le savant illustre dont les plans sur l'organisation de l'enseignement en Italie ont obtenu en Europe les suffrages des autorités les plus compétentes. M. Matteucci, qui au sénat avait joué depuis le commencement de la session un rôle prépondérant dans les questions d'instruction publique, vient de faire voter la création d'une école normale. La session s'achève. Le roi Victor-Emmanuel s'apprête à partir pour Naples. Le général Garibaldi termine sa tournée triomphale, et n'est point dupe, à ce qu'il paraît, des adulations hyperboliques dont il est accablé. Le cabinet semble vouloir profiter des loisirs que va lui assurer la dispersion des chambres pour s'appliquer à faire de l'administration sérieuse. Apaiser les troubles dans les provinces méridionales, organiser régulièrement partout les ressources du pays, la tâche est tracée; nous espérons qu'elle sera entreprise avec bon vouloir, et nous faisons des vœux pour qu'elle soit accomplie avec succès.

La crise politique que traverse la Prusse se poursuit sans qu'il semble que l'on ait à craindre les conséquences ordinaires d'un conflit entre le pouvoir royal et la volonté nationale. La Prusse n'est point emportée par un mouvement révolutionnaire, et dans les difficultés passagères de sa politique intérieure elle n'a point à redouter le divorce de son peuple et de sa dynastie. Le roi sans doute ne peut être soupçonné d'incliner bien vivement aux idées libérales, peut-être même ne serait-il pas très éloigné des doctrines du parti de la croix; mais il y a un heureux contre-poids à cette tendance : en admettant que le roi ne repousse point les idées du parti de la croix, il paraît que les chefs de ce parti lui sont antipathiques. Alors que ces hommes étaient au pouvoir sous le feu roi, le prince de Prusse a eu plus d'une fois à se plaindre de leurs procédés. Le roi ne leur a point

pardonné les torts qu'ils ont eus autrefois envers l'héritier présomptif. Les préférences personnelles du roi de Prusse sont pour les hommes au libéralisme circonspect, mais loyal, qui formaient la dernière administration. Un incident étrange, la publication d'une lettre écrite par le ministre des finances, M. von der Heydt, au ministre de la guerre, a révélé dans le cabinet actuel des intentions qui ne donnent pas lieu de craindre que, lors même que les élections assureraient la victoire au parti libéral, le gouvernement pût se laisser emporter à des extrémités réactionnaires. La lettre du ministre des finances a été surprise dans les bureaux de son collègue et imprimée dans un journal. Berlin est la ville des larcins de ce genre. On se souvient des soustractions de papiers importans qui furent faites dans le cabinet de l'ancien roi. Quoi qu'il en soit, le document émané de M. von der Heydt était si bien fait pour calmer les inquiétudes publiques, il annonçait de si bonnes résolutions pour la réduction des dépenses militaires et touchant le mode de votation du budget qui doit être accordé aux chambres, que l'on a cru le ministère prussien plus capable d'avoir lui-même cherché à divulguer par une voie détournée son secret que de se l'être laissé dérober par une négligence ou une infidélité administrative. Que la mauvaise humeur témoignée par le ministère à l'occasion de la soustraction de cette lettre ait été sincère ou feinte, le résultat de la publication de cette pièce n'en a pas moins été favorable dans l'opinion. Il semble que le gouvernement ait cherché à supplanter le parti libéral en matière de popularité; ce parti dans tous les cas peut compter, si les élections lui donnent la prépondérance, qu'il ne rencontrera point dans les conseils du gouvernement une résistance désespérée.

Ce n'est point en ce moment un des moindres contradictions de la politique germanique que les tracasseries éternelles suscitées au Danemark par les cours allemandes. Un peu plus ou un peu moins, les deux grands états allemands se trouvent dans une situation analogue à celle du Danemark. Les populations de leurs états sont séparées par des différences de nationalité. Si le Danemark a son Holstein et son Lauenbourg, la Prusse a son duché de Posen; l'Autriche a la Hongrie. Sans s'inquiéter des résistances de l'esprit polonais, la Prusse contraint les représentans de Posen à siéger dans ses chambres; sans se lasser des refus de la Hongrie, l'Autriche veut rassembler dans son *reichsrath* la représentation de ses provinces les plus diverses. Ni la Prusse ni l'Autriche n'ont voulu cependant permettre au petit Danemark de conserver les députés de ses possessions dans son *rigsraad*. Bien plus, le Danemark ayant consenti à donner au Holstein une représentation distincte, c'est maintenant le Slesvig que les cours germaniques tendraient, par la pression de l'opinion allemande et de leurs démarches diplomatiques, à faire sortir de l'assemblée unitaire danoise. Les Allemands doivent être doués d'une opiniâtreté rare pour ne se jamais fatiguer du procès éternel et fastidieux qu'ils font au gouvernement danois.

Il ne faudrait pas toutefois que dans l'Europe occidentale, chez les peuples aux sympathies desquels le Danemark a droit, on se laissât détourner par ennui de la résistance que ce petit état scandinave oppose avec une modération courageuse aux querelles de procureurs que ses voisins lui cherchent sans cesse. Au surplus, le Danemark ne se défend pas seulement par d'imperturbables notes diplomatiques. Il tient ses armemens en état. Le voilà, lui aussi, qui avec une placide résolution fait son profit du duel du *Merrimac* et du *Monitor,* et s'apprête à cuirasser sa flotte.

Le combat des deux navires bardés de fer, cette première expérience de la lutte des vaisseaux blindés, n'a pas seulement été le dernier et l'un des plus remarquables incidens de la guerre américaine; il a été pendant huit jours la grande préoccupation de l'Europe. Pour l'Angleterre, où tout va par courans impétueux d'opinion, où l'on n'a jamais deux affaires à la fois, où l'émotion dominante devient tout de suite l'émotion absorbante et exclusive, le choc des deux navires à armures métalliques a donné lieu à toute sorte de harangues, de déclamations de presse, de controverses techniques, de cris d'alarme, de critiques, d'exagérations, enfin d'expériences où l'artillerie a essayé sa puissance sur les plaques de fer. Ces dernières expériences paraissent avoir rendu aux Anglais le sang-froid et la raison. Elles ont prouvé que l'artillerie battra sa concurrente, l'armature de fer, et qu'il n'est pas de système de plaques pouvant se concilier avec la sécurité et la bonne navigabilité des vaisseaux qui ne puisse être traversé par des boulets d'un certain calibre. S'il n'y a pas de bouclier possible contre le canon, on doit convenir qu'il y aura beaucoup à rabattre un jour sur les mérites des escadres de fer, et que l'alchimie à laquelle est aujourd'hui en proie l'art de la guerre aura plus servi peut-être à dévorer les ressources des peuples modernes qu'à changer entre eux l'équilibre des forces.

Quoique la rencontre décisive entre l'armée du Potomac et l'armée confédérée, de laquelle on attend le dénoûment de la guerre civile américaine, n'ait point eu lieu encore, les chances de la guerre n'ont point cessé de se prononcer pour la cause fédérale. L'armée du général Mac-Clellan continue à s'avancer dans la Virginie, l'armée confédérée battant toujours en retraite. Jusqu'où cette retraite sera-t-elle poussée? Il est probable que les confédérés ne regardent plus comme sûr pour eux de livrer bataille au sein des *border-states,* où à mesure que les fédéraux s'engagent davantage, de nombreuses adhésions à l'union se manifestent. Si les confédérés évacuent les *border-states* et rentrent dans les états vraiment méridionaux, dans les *gulf-states,* comme disent les Américains, la campagne actuelle ne verra pas la fin de la guerre, et il n'est pas probable que l'armée du nord aille chercher si loin ses adversaires. Si au contraire le général Mac-Clellan parvient à les joindre, s'il les force à accepter la bataille, s'il les bat, les fédéraux pourront aisément s'emparer des ports du sud, et étoufferont la rébellion en lui fermant toute issue. Quoi qu'il en soit, la prépondérance des

forces du nord n'est plus douteuse, et, lors même que le sud obtiendrait quelque avantage partiel, ce succès ne pourrait plus que retarder le dénoûment de la lutte sans en changer le caractère. E. FORCADE.

LES SOPRANISTES.

CAFFARELLI.

Le célèbre sopraniste Caffarelli, le compatriote et le contemporain de Farinelli, s'appelait du nom de sa famille Gaetano Majorano. Il est né à Bari, dans le royaume de Naples, le 16 avril 1703, selon quelques biographes suivis par M. Fétis (1), tandis que Grossi le fait naître en 1710 (2). Cette dernière date paraît la plus probable, parce qu'elle s'accorde avec le renseignement fourni par le docteur Burney, qui assure que Caffarelli a débuté à Rome en 1726, ce qui est confirmé par un passage du marquis de Villarosa (3). Quoi qu'il en soit de la date précise de la naissance de Caffarelli, il était fils d'un pauvre laboureur qui le destinait à conduire, comme lui, la charrue.

L'enfant, au lieu de s'adonner aux petits travaux des champs auxquels il était déjà propre, passait son temps à courir dans les églises où l'on faisait de la musique, ce qui lui attirait de rudes réprimandes de la part de son père. Le jeune *contadino* fréquentait plus volontiers une église du voisinage dont la chapelle était dirigée par un certain Caffaro. Celui-ci, ayant remarqué l'assiduité de l'enfant à suivre les offices, l'attira chez lui, examina sa voix et s'assura de ses heureuses dispositions pour la musique. Caffaro alors alla trouver le père du petit Majorano, lui parla avec éloge de la voix et de l'instinct musical de son fils et lui fit entrevoir un bel avenir de fortune, s'il consentait à laisser faire de l'héritier de son nom un rossignol des quatre saisons. On assure que le père, sans se voiler la face de douleur, donna sa bénédiction, et l'enfant fut conduit dans la ville de Norcia, célèbre dans toute l'Italie pour ce genre d'opérations. Ce sacrifice accompli, Caffaro prit le jeune garçon dans sa maison, lui enseigna la lecture et les premiers élémens de la musique, et le mit en état d'aller à Naples prendre des leçons de chant de Porpora. C'est par reconnaissance pour l'homme qui lui avait ouvert les portes de la fortune et de la renommée que le fils du laboureur Majorano prit le nom de Caffarelli, sous lequel il est connu dans l'histoire de l'art.

J'ai déjà parlé du mode d'enseignement que suivait Porpora et de l'im-

(1) *Biographie universelle des Musiciens*, article *Majorano*.
(2) *Biografia degli uomini illustri del regno di Napoli*.
(3) *Memorie dei compositori di Musica del regno di Napoli*.

portance extrême qu'il attachait à la partie matérielle du mécanisme vocal. Dans cet âge héroïque de l'art de chanter, un sopraniste visait avant tout à étonner le public par les prodiges de son gosier, par l'éclat et la richesse des ornemens mélodiques. Aussi Porpora tenait-il longtemps ses élèves à l'étude du *solfeggio* avant de leur permettre de s'occuper des paroles et de l'expression morale du sentiment. C'est à Caffarelli, semble-t-il, que s'applique plus particulièrement l'anecdote souvent citée de cinq années consacrées à l'étude exclusive d'une seule page de musique qui contenait tous les exercices possibles de vocalisation. Le jeune Caffarelli, s'impatientant de dire toujours la même chose, aurait demandé à Porpora quand il lui serait permis de renouveler la page et de passer, comme on dit, à un autre exercice. « Lorsqu'il en sera temps, » aurait répondu brusquement le maître. Un jour cependant Porpora, complétement satisfait de son élève, lui aurait dit : « Va, mon enfant, je n'ai plus rien à t'apprendre; tu es le premier chanteur du monde. » — Quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette anecdote souvent rapportée, elle prouve du moins l'importance qu'on attachait alors à l'étude du mécanisme vocal.

Après avoir acquis à Naples la réputation d'un écolier plein d'avenir, Caffarelli aurait été engagé au théâtre Valle, à Rome, où il aurait fait ses débuts par un rôle de femme en 1724. Le docteur Burney fait débuter Caffarelli en 1726 dans un opéra intitulé *Valdemaro*. Ce qui est certain, c'est que la belle voix du sopraniste, sa jeunesse et la grâce de sa personne lui valurent un éclatant succès qui rappelait celui que Farinelli avait obtenu dans la même ville quelques années auparavant. Dans cette même année 1726, Porpora, traversant Rome pour se rendre à Venise, écrivit la musique d'un opéra, *Germanico in Germania,* où Caffarelli avait un rôle important. Il y chantait surtout un air :

Serba costante il core,
Ché di mia spada al lampo
L' altero vincitore,
Vedrai cader sul campo,
Chi dendo in van pietà,

où le virtuose excitait une vive admiration. On aurait tort de croire avec Villarosa, dont le jugement en ces matières n'a aucune autorité, que cet air de Porpora, que chantait Caffarelli avec un si prodigieux succès, fût d'un style sévère et pathétique. « Porpora fit valoir la voix de Caffarelli, dit le biographe que nous venons de citer, en donnant aux paroles toute l'expression voulue, sans charger la mélodie d'ornemens futiles qui fussent en contradiction avec le sentiment; » *dundo a queste parole tutta la dovuta espressione, senza caricare il cantante da volate di passaggi ed obliar il sentimento* (1). C'est juste le contraire de la vérité, car la musique de Porpora

(1) *Memorie dei compositori di Musica del regno di Napoli,* p. 169.

que nous possédons est surchargée de trilles et d'ornemens de toute nature. Parmi les virtuoses qui chantaient avec Caffarelli dans l'opéra *Germanico in Germania,* libretto de Nicolo Coluzzi, se trouvait Salimbeni, un sopraniste, élève aussi de Porpora, qui a longtemps vécu à Berlin, où il a charmé le grand Frédéric. Après son début éclatant, Caffarelli parcourut l'Italie, émerveillant les uns, charmant les autres, et gagnant partout des sommes considérables. Il retourna à Rome en 1728, où son succès fut encore plus grand que la première fois, surtout auprès des femmes, dont Caffarelli devint l'idole. On se le disputait, on se l'arrachait, on l'enlevait mystérieusement sans même consulter son goût. Le mari d'une haute et puissante dame l'ayant trouvé dans une position non équivoque, Caffarelli fut obligé de se sauver à travers un jardin et de se cacher dans une citerne, où il passa toute une nuit à méditer sur les conséquences des passions humaines. Il faillit laisser au fond de ce puits ses trilles, ses *grupetti,* toutes les fleurs de son merveilleux gosier. Caffarelli en fut quitte pour un gros rhume, qui l'empêcha de chanter pendant un mois. Ce n'était pas tout d'avoir échappé à la première fureur de ce mari maussade, qui entendait si peu les mœurs de son temps. La dame qui protégeait le sopraniste crut qu'il était prudent d'entourer son bien-aimé de quatre spadassins, qui avaient ordre de le suivre partout et de veiller sur ses jours. Enfin ce charmant *canarino* quitta Rome vers 1730, et alla porter ailleurs son ramage et ses séductions innocentes. Où se rendit Caffarelli après son départ précipité de Rome? Rien n'est plus difficile que de suivre ces oiseaux de passage et de trouver la date précise de leurs pérégrinations à travers le monde. M. Fétis dit que Caffarelli alla en 1730 à Londres (1), tandis que le docteur Burney assure que ce n'est qu'en 1738 que le célèbre sopraniste vint en Angleterre. Cette dernière date est confirmée par M. Schoelcher dans la *Vie de Handel,* qu'il a publiée à Londres en 1857. C'est dans un opéra de Handel, *Faramondo,* que Caffarelli s'est produit pour la première fois devant le public anglais. Son succès y fut immense, et pendant les quelques années qu'il a passées en Angleterre, il gagna des sommes considérables, et fut comblé de toute sorte de faveurs. Caffarelli retourna en Italie, chanta tour à tour à Venise, à Florence, à Naples, où il produisit un plus grand effet encore qu'à Londres. C'est pendant l'un des séjours qu'il fit dans cette grande ville, pleine de conservatoires, de maîtres illustres et de chanteurs de premier ordre, que Caffarelli entendit parler avec de grands éloges d'un jeune confrère, le sopraniste Gizzielo, qui débutait à Rome. Voulant s'assurer par lui-même du mérite réel de ce nouveau venu dans la carrière, Caffarelli prit la poste, arriva furtivement dans la capitale du monde chrétien, où il avait eu une si belle aventure, et se rendit au théâtre enveloppé dans un grand manteau. A peine eut-il entendu le jeune sopraniste, que, saisi d'admiration, il

(1) *Biographie universelle des Musiciens,* première édition.

s'écria d'un ton superbe, au milieu du parterre silencieux : — *Bravo, Gizzielo, è Caffarelli che tel dice* (bravo, Gizzielo, c'est Caffarelli qui te le dit). — Ce trait et bien d'autres encore, que nous aurons occasion de rapporter, prouvent que la modestie n'était pas la qualité saillante de ce virtuose. En 1740, Caffarelli fut mandé à Madrid par son illustre compatriote Farinelli, à l'occasion des fêtes pour le marige de l'infant. Il y était avec une cantatrice nommée la Pernozzi, ainsi que le rapporte le président de Brosses dans ses *Lettres sur l'Italie*. Après la victoire de Velletri, remportée par le roi de Naples Charles VII, qui fut plus tard Charles III d'Espagne, il y eut de grandes fêtes où Caffarelli chanta sur le théâtre de Saint-Charles avec Gizzielo, qu'on avait fait venir de Bologne. Une lutte assez pacifique s'engagea entre ces deux virtuoses, dont l'un brillait surtout par le sentiment, et l'autre par l'éclat de la vocalisation. En 1745, Caffarelli se trouvait à Vienne, où il créa le rôle d'Énée dans la *Didone abbandonata* de Métastase, mise en musique par Jomelli. Il résulte d'une lettre de Métastase adressée à la princesse Belmonte, de Naples, que Caffarelli était un assez mauvais comédien. Voici les propres paroles du célèbre poète : « Le jour anniversaire de la naissance de notre souverain, l'empereur Charles VI, on a représenté ma *Didon abandonnée,* ornée d'une musique nouvelle qui, avec justice, a surpris et enchanté toute la cour. C'est une musique remplie de grâce, de science, d'harmonie, et surtout d'expression. Tout y parle, *jusqu'aux violons, jusqu'aux contre-basses* (*tutto parla sino a violini e a contrabbassi*). — Je n'ai pas entendu dans ce genre une chose qui m'ait plus vivement touché. L'auteur est un Napolitain qui se nomme Nicolas Jomelli. La Tesi, qui chantait Didon, est rajeunie de dix ans; Énée, représenté par Caffarelli, est devenu comédien, *quantum Caffareliani fragilitas potitur,* et un Allemand nommé Raff, excellent chanteur, mais froid comédien, a réussi dans le rôle de Jarba. »

Les éloges que fait Métastase de l'œuvre de Jomelli sont curieux, en ce qu'ils donnent une idée de l'état où se trouvait alors l'orchestre des opéras italiens et des améliorations qu'y a introduites Jomelli, qui a été l'un des premiers compositeurs dramatiques de son pays à se préoccuper de cette partie importante de l'art. Caffarelli, qui était très orgueilleux et très infatué de ses succès comme chanteur et comme *zerbino d'amore,* eut à Vienne un démêlé très grave avec le directeur du théâtre où il chantait. Le sopraniste fougueux voulait se battre à l'épée contre l'*impresario,* qui se laissa fléchir par la Tesi et par ses propres intérêts, qui eussent été fort compromis, s'il avait percé le merveilleux gosier qui enchantait la cour et la ville de Vienne. Casanova, qui se trouvait à Turin en 1750, y entendit Caffarelli et l'Astrua, cantatrice célèbre aussi par l'éclat de sa vocalisation. Voltaire, qui vit l'Astrua à Berlin, où elle est restée pendant plusieurs années, parle de cette cantatrice dans une lettre à Mme Denis, sa nièce : « Mlle Astrua est la plus belle voix de l'Europe; mais fallait-il vous quitter pour un gosier à

roulades et pour un roi? » Il y eut entre Caffarelli et l'Astrua une de ces rivalités de talent qui sont si fréquentes dans la vie des virtuoses célèbres. Cette rivalité, dont parle le docteur Burney dans une note du quatrième volume de son *Histoire de la Musique,* donna lieu à des épisodes curieux.

Caffarelli est venu en France. Il a chanté à la cour de Louis XV et pour l'amusement particulier de la seconde dauphine, princesse de Saxe, qui avait un grand goût pour la musique italienne; mais en quelle année Caffarelli a-t-il franchi les Alpes et fait son apparition à Versailles? M. Fétis donne la date de 1750, tandis que le docteur Burney assure que Caffarelli fut envoyé à Paris et à la cour en 1753 par le maréchal de Richelieu, qui était alors ambassadeur de France à Naples. Duclos, dans son *Voyage en Italie,* parle de Caffarelli. « La manière, dit-il, dont on traite ces castrats doit leur tourner la tête. La seconde dauphine ayant du goût pour la musique italienne, on fit venir en France et à Versailles Caffarelli. Pendant son séjour, on lui entretenait un carrosse et une table de six couverts, traitement pareil à celui du confesseur du roi. Il ne chanta qu'une fois en public : ce fut dans un *oratorio,* devant l'Académie française, dans la chapelle du Louvre. On lui donna pour paiement une bourse de cent jetons. Sa fatuité en fait de bonnes fortunes était chose curieuse. On ne pouvait s'empêcher de rire du contraste de ses prétentions avec son état,... qui pourtant n'était pas dédaigné par toutes les femmes. »

On raconte aussi que Louis XV, qui avait la voix la plus fausse de son royaume, à en croire Rousseau, fut si charmé du talent de Caffarelli qu'il lui envoya, par un gentilhomme de sa chambre, un présent. Le gentilhomme crut remplir la volonté de son maître en faisant remettre par son secrétaire au virtuose une boîte en or. « Quoi, monsieur! aurait dit le sopraniste étonné, voilà ce que le roi me donne? Tenez, ajouta-t-il en ouvrant un meuble, voici trente boîtes dont la moindre a plus de valeur que celle que vous êtes chargé de me remettre. Si le portrait du monarque s'y trouvait au moins! — Monsieur, répliqua le secrétaire, sa majesté ne donne son portrait qu'aux ambassadeurs. — C'est possible, répliqua le chanteur; mais avec tous les ambassadeurs du monde on ne ferait pas un Caffarelli. » Cette réplique ayant été rapportée à Louis XV, le roi s'en amusa beaucoup. La dauphine au contraire, blessée de l'impertinence du virtuose, le fit venir, et lui remit un diamant de prix avec un passeport en disant : « Il est signé du roi, et c'est un grand honneur pour vous. Servez-vous-en tout de suite, car il n'est valable que pour deux jours. » Caffarelli aurait quitté brusquement la France, fort peu content de l'accueil qu'il y aurait reçu. Je n'ai pu trouver dans les journaux du temps aucune trace du passage de Caffarelli à Paris. Cependant un voyageur français, Coyer, qui était à Naples en 1764, parle de Caffarelli, qu'il entendit dans la *Didone abbandonata* de Jomelli, dans les termes que voici : « Caffarelli, *qui vous a fait tant de plaisir à Paris,* tâchait d'y soutenir sa gloire. » Le grand tragédien anglais Garrick,

qui était aussi à Naples dans cette même année de 1764, écrivait au docteur Burney qu'il avait entendu Caffarelli et qu'il en avait été touché (*he touched me*). Le docteur Burney, qui visita Naples en l'année 1770, rencontra Caffarelli et l'entendit chanter à un âge déjà avancé. « Aujourd'hui mardi, 6 novembre, dit-il, j'ai eu l'honneur de dîner avec lord Fortrose. La compagnie était nombreuse et surtout musicale. Barbella et Orgitano y étaient invités. Toute la compagnie était dans la crainte de ne point voir Caffarelli, lorsqu'il arriva. Il était en belle humeur, et, contre toute attente, à peine fut-il entré qu'on obtint de l'entendre chanter. Il a maintenant plusieurs notes faibles dans la voix, mais il possède encore une exécution suffisamment remarquable pour convaincre ceux qui l'entendent qu'il a dû être un chanteur bien étonnant. Il s'accompagna lui-même sur le clavecin. Expression et grâce sont les principales qualités de son talent. Caffarelli me proposa de passer une journée ensemble et de l'employer à causer sur des questions musicales. Il ajouta même que ce serait trop peu pour tout ce que nous avions à dire sur un pareil sujet. Quoique très riche, ce célèbre virtuose chante encore, pour de l'argent, dans les églises et dans les concerts. » Un autre voyageur anglais parle ainsi du grand sopraniste : « Caffarelli est un homme de très bonne mine, très poli, et parle avec beaucoup d'aisance. Il me demanda des nouvelles de la duchesse de Manchester et de lady Francis Shirley, qui, lorsqu'il était à Londres, l'avaient honoré de leur protection. »

Naples était la résidence habituelle de Caffarelli, la ville où il revenait volontiers après ses longs voyages à travers l'Europe. Il y possédait une maison somptueuse qu'il s'était fait bâtir lui-même, et où il vivait entouré de considération. Un soir de l'année 1773, Caffarelli assistait, au théâtre Saint-Charles, à la première représentation d'un opéra de Jomelli, *Iphigénie en Aulide* (1). Comme les chanteurs rendaient assez mal la pensée du maître : « O temps heureux de ma jeunesse, s'écria Caffarelli avec exaltation, où êtes-vous? N'en doutez pas cependant, monsieur, dit-il à Saverio Mattei, qui rapporte l'anecdote dans ses mémoires sur la vie de Métastase, cette musique divine sera bientôt sur tous les clavecins, et on l'aimera tant qu'il y aura du goût parmi les hommes. »

Caffarelli avait un neveu qu'il aimait beaucoup. Il lui laissa toute sa fortune avec le duché de *Santo-Dorato,* qu'il avait acheté pour lui. Il est mort à Naples le 1er janvier 1783, fort âgé. Tous les biographes rapportent que Caffarelli avait fait mettre sur la façade de la maison qu'il s'était fait bâtir cette audacieuse inscription : « Amphion a construit Thèbes avec sa lyre, et moi cette maison : *Amphion Thebas, ego domum.* » A quoi un plaisant aurait répondu : « Oui, mais *ille cum, tu sine!* »

Caffarelli était grand, bien fait, d'une figure charmante. Il eut de nom-

(1) Le chef-d'œuvre de Gluck est de 1774.

breuses bonnes fortunes qui faillirent lui coûter plus cher encore que sa magnifique voix de soprano. Il ne reconnaissait qu'un rival : c'était son compatriote Farinelli, dont il parlait avec éloge, en disant de sa faveur à la cour d'Espagne : « Il la mérite, car c'est un grand homme et une bien belle voix! »

Nés tous les deux dans le royaume de Naples, morts à un an de distance l'un de l'autre, et tous les deux élèves de Porpora, qu'ils ont laissé dans la misère, Farinelli et Caffarelli ont été les deux chanteurs les plus étonnans du XVIIIe siècle. L'histoire de leur vie et de leur talent résume tout ce qu'il y a eu de plus merveilleux dans l'existence de ce curieux phénomène des sopranistes. Caffarelli était surtout remarquable par l'immense étendue de sa voix de soprano très élevée, par la flexibilité de cet organe, par le luxe de la vocalisation et la grâce de sa personne. Il prodiguait les trilles, les *grupetti,* les mordans, les appoggiatures, tous les artifices de cette fine joaillerie vocale qui était à la musique dramatique, telle que Gluck la rêvait alors, ce que le style brillanté de l'orfévrerie française sous Mme de Pompadour était au dessin exquis des vases et des bijoux antiques. Froid comédien, acteur maladroit, ainsi que nous l'apprend Métastase, Caffarelli fut un bel oiseau de paradis, dont le ramage ravissait l'oreille sans toucher le cœur. Farinelli au contraire avait une méthode plus châtiée, une manière plus large et plus sobre, que traversait un rayon de douce mélancolie. Les bons avis qu'il avait reçus de Bernacchi et de l'empereur Charles VI, au commencement de sa carrière, avaient épuré son goût, et lui avaient fait rejeter une foule d'oripeaux qui surchargeaient son style. Sa nature morale, qui était plus saine et meilleure que celle de l'orgueilleux et insolent Caffarelli, a pu lui faire entrevoir l'analogie qui existe entre la simplicité du vrai et la simplicité du beau. Quoi qu'il en soit, Farinelli a été, dans l'art de chanter, l'expression la plus exquise de la grâce légèrement émue, tandis que Caffarelli fut un prodige de bravoure, un paon dont le froid ramage égalait l'éclat de son beau plumage.

Au second acte du *Barbier de Séville* de Rossini, Bartolo dit, après la leçon de chant donnée à Rosine par don Alonzo : « Dans mon temps, c'était une bien autre musique! Lorsque le célèbre Caffarelli chantait le fameux air : — *Quando il famoso Caffariello cantava quell'aria portentosa...* » Les quelques mesures d'une mélodie vieillotte que murmure ensuite l'astucieux tuteur sont une espièglerie du grand maestro. La musique que chantait Caffarelli n'était ni si simple ni si primitive. On se ferait une idée plus exacte du style et de la manière de chanter de ce merveilleux sopraniste en le comparant à Mme Persiani, que nous avons entendue pendant tant d'années au Théâtre-Italien de Paris. Cette cantatrice éminente, qui a créé le rôle charmant de Lucie dans le chef-d'œuvre de Donizetti, prodiguait les ornemens les plus compliqués et les plus difficiles dans les morceaux les plus touchans et dans les situations les plus pathétiques. Je me figure donc

Caffarelli chantant comme Mme Persiani l'air de la folie du second acte de *Lucie :*

Spargi d'amaro pianto
Il mio terrestre velo,

le sourire sur les lèvres, et brodant d'une riche vocalisation le thème de sa douleur. Tel devait être à peu près Caffarelli dans la *Didone abbandonata* de Jomelli, mais avec une figure charmante, une voix incomparable, une longue respiration qui lui permettait de prolonger indéfiniment la tenue d'une note, et avec une bravoure qui a émerveillé l'Europe pendant un demi-siècle.

P. SCUDO.

La France et la musique dramatique ont fait une perte douloureuse. M. Halévy vient de mourir à Nice d'une maladie de langueur. Se sentant affaibli depuis quelque temps, M. Halévy était allé passer l'hiver dans ce coin de terre dont le climat est si doux aux organisations ébranlées. Il y a fini ses jours à peine âgé de soixante-trois ans, étant né à Paris le 27 mai 1799. Issu d'une famille israélite qui n'était pas, je crois, dans une position aisée, M. Halévy est entré au Conservatoire de Paris en 1809. Admis dans une classe de solfége, il s'y fit immédiatement remarquer par des progrès rapides. Il étudia le piano, l'harmonie, puis le contre-point sous la savante direction de Cherubini, dont il a été l'élève le plus brillant. Admis au concours de l'Institut en 1816, M. Halévy remporta le premier prix de composition en 1819, et partit pour Rome l'année suivante. M. Halévy était de retour à Paris en 1822.

On sait quels sont les obstacles qui attendent un musicien français qui a fini ses études et qui aspire à se faire connaître dans la seule carrière qu'il lui soit possible de parcourir, — la carrière dramatique. On peut assurer, sans trop d'exagération, que la plus belle moitié de la jeunesse d'un compositeur se passe à chercher un poème d'abord et à trouver un directeur qui veuille seulement prendre connaissance de son travail. Ce temps d'épreuve ne fut point épargné à M. Halévy, car ce n'est qu'en 1827 qu'il parvint à faire jouer au théâtre Feydeau *l'Artisan,* opéra-comique en un acte. Un opéra italien en trois actes, *Clari,* dont le principal rôle fut chanté par Mme Malibran, représenté en 1829, fut une tentative plus heureuse, et recommanda le nom du jeune compositeur. Après d'autres essais peu brillans, tels que *le Dilettante d'Avignon,* opéra-comique en trois actes, et plusieurs autres ouvrages encore qu'il est inutile de citer, ce n'est que par *la Juive,* grand opéra en cinq actes représenté en 1835, que M. Halévy sortit de la foule des hommes de talent et prit une position évidente dans l'art de son pays. *L'Éclair,* opéra-comique en trois actes, donné la même année, confirma la réputation du maître. Parmi les nombreux ouvrages que M. Halévy a produits successivement pendant vingt-cinq ans, il nous suffira de citer *Charles VI, la Reine de Chypre,* deux grands opéras en cinq actes, *le Val d'Andorre, les Mousquetaires de la Reine,* opéras-comiques en trois

actes, pour donner une idée du labeur de ce maître, qui était en même temps un écrivain disert, sachant toucher à plus d'un sujet, ainsi qu'il l'a prouvé comme secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts. Caractère honorable et plein d'aménité, très sensible à la critique, M. Halévy ne s'est cependant jamais beaucoup préoccupé d'en atténuer les vivacités. Lui-même était d'une extrême bienveillance pour ses confrères que le sort traitait plus favorablement. Ce n'est pas le moment de porter un jugement définitif sur les travaux de ce maître distingué, dont les ouvrages font partie du répertoire courant des trois théâtres lyriques de Paris; nous n'avons voulu aujourd'hui que fixer quelques dates et dire un simple mot sur l'auteur de *la Juive,* si prématurément enlevé à l'art, qu'il a beaucoup aimé et beaucoup servi. P. SCUDO.

Œuvres d'Adam Miçkiewicz, édition complète (*en polonais*) (1).

Le nom de Miçkiewicz est un de ceux qui réveillent les plus grands souvenirs de la poésie moderne; il n'est plus seulement polonais, il est devenu européen; il a été mis dans cette *Revue* même, il y a déjà plus de vingt ans, à côté de ceux de Goethe et de Byron. C'est qu'en effet l'auteur des *Pèlerins,* des *Aïeux,* du *Sieur Thaddée,* sans cesser d'être profondément national par son génie, s'est élevé à ce degré où l'inspiration prend en quelque sorte un caractère universel. Miçkiewicz était un représentant assez illustre de l'art européen, un esprit assez éminent pour qu'en 1840 M. Cousin, dans son passage au ministère de l'instruction publique, créât pour lui au Collége de France une chaire de langue et de littérature slaves. Après sa mort, l'empereur Alexandre II, montant sur le trône, avait eu la libérale idée d'autoriser la publication de ses œuvres en Pologne même, au profit de ses enfans. Il arrive souvent par malheur que le tsar propose et que la censure dispose. La censure disposa si bien des œuvres de Miçkiewicz qu'elle les défigura, supprimant des pages entières, faisant disparaître toute une partie des *Aïeux,* opérant des changemens. C'est justement pour rétablir la pensée du poète dans son intégrité que paraît en France aujourd'hui une édition vraie et complète avec un beau et frappant portrait gravé sous la direction de M. Henriquel-Dupont. Cette édition a été faite avec une scrupuleuse attention. Outre tout ce qui avait déjà vu le jour du vivant de l'auteur, elle contient des fragmens inédits, notamment une nouvelle partie des *Aïeux* écrite à Kowno dans la jeunesse du poète. Là aussi se retrouve tout ce qu'on a pu réunir des *lettres* de Miçkiewicz, qui n'avait guère la passion épistolaire. Telle qu'elle est, cette *correspondance* ne jette pas moins de vives lumières sur l'existence de l'auteur des *Pèlerins,* particulièrement pendant son exil à Moscou. Les lettres à sa femme, au poète Garczinski, révèlent parfois des détails touchans de cette vie éprouvée. Une de ces lettres ne laisse point d'être curieuse et se lie d'une façon étrange à notre histoire; elle a trait au cours que Miçkiewicz pro-

(1) 11 vol. in-8°, Paris 1861, chez Martinet.

fessa longtemps en France, qui fut suspendu en 1852 et dont les leçons ont été publiées en français.

Les souffrances de l'exil, un sentiment ardent et profond des douleurs de sa patrie, les inclinations d'une âme mystique se réunissaient en lui et le prédisposaient aisément à une surexcitation qui touchait à l'illuminisme. Son cours est plutôt une œuvre d'intuition que de réflexion. Une de ses idées extraordinaires était une sorte de divinisation de Napoléon. Pendant que la France d'alors était tout entière aux préoccupations du régime sous lequel elle vivait et se croyait fixée dans une forme durable d'institutions, ce poète polonais, étranger à tout ce qui se passait autour de lui, exaltait l'idée napoléonienne et en prédisait l'avénement. Pour beaucoup d'esprits, ce n'était qu'une bizarrerie. Quelques années après, cette bizarrerie, comme on aurait pu l'appeler alors, était une réalité; mais ce qui est plus bizarre encore, c'est que, dès les premiers mois de 1852, Miçkiewicz était révoqué de ses fonctions de professeur par un décret fondé sur ce qu'il s'était écarté de l'objet de son cours, qui était l'enseignement de la langue et de la littérature slaves, et c'est en réponse à ce décret que Miçkiewicz écrivait cette lettre curieuse : « Il ne m'appartient pas, monsieur le ministre, d'apprécier une mesure que vous avez trouvée nécessaire et que la loi vous autorise à prendre à mon égard; mais en quittant mes fonctions il me reste à remercier en votre personne le gouvernement français des nombreuses preuves de bienveillance que j'en ai reçues dans différentes occasions. Je crois également de mon devoir de m'expliquer encore sur les motifs qui, durant mon enseignement, me firent plus d'une fois sortir de la lettre du programme et même du caractère propre à un enseignement purement scientifique. Dans le cours de mes études sur les Slaves, j'ai été amené à parler des rapports entre les peuples de cette race et la nation française. J'ai dû alors prendre la personnalité de Napoléon et l'idée qu'il représentait pour centre et symbole de ces rapports. L'influence de l'idée napoléonienne sur les Slaves était un sujet étrange pour un public français, et ce que je disais alors a dû exciter les défiances du pouvoir en même temps que l'étonnement du public. Cependant les événemens de ces dernières années vinrent confirmer en grande partie des prévisions réputées imaginaires. Ainsi les motifs qui me faisaient, comme professeur, sortir de la lettre du programme étaient du genre de ceux qui obligent parfois les hommes d'état les plus scrupuleux à sortir de la lettre de la loi pour en maintenir l'esprit. » Chose étrange! ce que Miçkiewicz avait pu dire dix ans auparavant, sous un autre gouvernement, pour préconiser l'idée napoléonienne, il ne le pouvait plus le jour où cette idée elle-même se faisait de nouveau gouvernement. Il était de la nature des prophètes, qu'on ne croit pas avant l'événement, et qu'on met de côté quand la prophétie est accomplie; mais il était surtout, et avant tout, de la nature de ces êtres privilégiés dont les souffrances, transformées par l'inspiration, deviennent la plus éclatante et la plus émouvante poésie. CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-HUITIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1862

Livraison du 1er Mars.

TAMARIS, troisième partie, par M. GEORGE SAND 5
ÉCONOMIE RURALE DE LA BELGIQUE. — IV. — LES CULTURES, LE BÉTAIL ET LA PRODUCTION BELGES, par M. ÉMILE DE LAVELEYE..... 51
LES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ ET DANS LA LITTÉRATURE. — Mme DE SÉVIGNÉ, Mme DE STAEL, Mme SWETCHINE, par M. CHARLES DE MAZADE..... 76
L'AGITATION RÉFORMISTE EN ALLEMAGNE, par M. A. GEFFROY..... 99
L'ANGLETERRE ET LA VIE ANGLAISE. — XIV. — LA CHASSE AU RENARD ET LES FOX-HUNTERS, par M. ALPHONSE ESQUIROS..... 128
SIX MILLE LIEUES A TOUTE VAPEUR, dernière partie, par M. MAURICE SAND..... 170
LES ÉLÉGIES DU TRAVAIL, POÉSIES, par M. ANDRÉ THEURIET..... 215
DE QUELQUES OPINIONS EXTRÊMES EN ÉCONOMIE POLITIQUE, par M. L. DE LAVERGNE, de l'Institut..... 222
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 231
REVUE MUSICALE. — *Le Joaillier de Saint-James,* de M. Grisar, etc., par M. P. SCUDO..... 243
ESSAIS ET NOTICES. — UN TOURISTE ALLEMAND EN AMÉRIQUE..... 248

Livraison du 15 Mars.

TAMARIS, dernière partie, par M. GEORGE SAND 257
L'ADMINISTRATION LOCALE EN FRANCE ET EN ANGLETERRE. — I. — LE COMTÉ, LE BOURG ET LA PAROISSE, par M. DUPONT-WHITE..... 289
LES CHANTS POPULAIRES DE L'ITALIE MODERNE, par M. L. RATHERY..... 327

La Mort de Phidias, Scènes tirées de l'antique, par M. BEULÉ, de l'Institut. 359
Les Assemblées provinciales en France avant 1789. — V. — Provinces du Centre et du Midi, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut..... 386
La Suisse chrétienne et la Philosophie du XVIIIe siècle, pages inédites de Rousseau et de Voltaire, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 421
Histoire diplomatique. — De la Syrie au commencement de 1862, par M. Saint-Marc GIRARDIN, de l'Académie Française..... 468
Chronique de la quinzaine, Histoire politique et Littéraire..... 492
Essais et Notices. — Une Lettre sur la Russie, par M. Charles de MAZADE. 504
Revue Musicale. — *La Reine de Saba*, de M. Gounod, par M. P. SCUDO.... 506

Livraison du 1er Avril.

L'Expédition européenne au Mexique. — I. — Les Révolutions mexicaines depuis l'indépendance, par M. Michel CHEVALIER, de l'Institut..... 513
Les Animaux dans l'Agriculture. — I. — Les Bêtes de travail, par M. VILLERMÉ..... 562
La Jeunesse de Charlotte Corday d'après les souvenirs d'une amie d'enfance, par M. Casimir PERIER..... 597
Valentin, Récit du Bas-Maine, par M. Théodore PAVIE..... 618
Des Fées et de leur Littérature en France, par M. Émile MONTÉGUT..... 648
Histoire d'une Année d'agitation en Pologne, par M. Charles de MAZADE... 676
Beaux-Arts. — La Chapelle des Saints-Anges a Saint-Sulpice, Peintures murales de M. Eugène Delacroix, par M. L. VITET, de l'Académie Française..... 703
Le Soir d'un Jour de Marche, par M. Victor HUGO..... 717
Le Haut-Nil et le Soudan. — II. — La Vie européenne a Khartoum et la Traite, souvenirs de voyage, par M. Guillaume LEJEAN..... 735
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 765

Livraison du 15 Avril.

Dominique, première partie, par M. Eugène FROMENTIN..... 777
Malebranche, ses Luttes et son Caractère, par M. Émile SAISSET..... 825
Souvenirs d'un Sibérien. — M. Rufin Piotrowski. — I. — Une Mission en Pologne et les Prisons russes, par M. Julian KLACZKO..... 850
L'Expédition du Mexique. — II. — Des Ressources et de l'Avenir du pays. — Des Motifs et des Chances de l'Expédition, par M. Michel CHEVALIER.. 879
Le Roman anglais contemporain. — Un Récit du moyen age, de M. Charles Read, par M. E.-D. FORGUES..... 919
La Révolution et l'Esprit de liberté a propos de l'histoire de M. Louis Blanc, par M. J. MILSAND..... 943
Les Caprices d'un Régulier, scènes de la vie militaire, première partie, par M. Paul de MOLÈNES..... 967
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 1008
Les Sopranistes. — Caffarelli, par M. P. SCUDO..... 1021
Essais et Notices..... 1029

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, 7 rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
per.2
t.38

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY